

**REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE LA POSTE ET DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION
ET DE LA COMMUNICATION**

NOUVELLE EDITION



SOMMAIRE



RECHERCHE





عَبْدُ الْكَادِرِ بُونَعْلِيَّةٍ
رئيس الجمهورية



SOMMAIRE



RECHERCHE



Préface

Parce qu'il est un repère qui jalonne notre histoire et qu'il est également le réceptacle de notre mémoire, le timbre-poste méritait que lui soit consacrée une encyclopédie qui le fasse parler, qui aille au-delà du symbole qu'il représente.

Le timbre-poste est bien plus qu'une image dont on peut apprécier la valeur esthétique. En vérité, il tient lieu d'une histoire ou d'un moment de cette histoire, de notre culture, de notre artisanat et il marque les étapes de notre parcours révolutionnaire, mieux peut-être que ne le feraient des livres entiers. C'est ce pouvoir d'évocation du timbre-poste qui justifie la réalisation de cette encyclopédie.

L'institution postale, qui est chargée de produire périodiquement le timbre-poste, s'avère, elle aussi, un conservatoire de notre mémoire tant au niveau national qu'à l'échelle internationale. Les expositions universelles auxquelles elle a participé et les reconnaissances qu'elle a maintes fois suscitées montrent que la Poste algérienne avait, très tôt, jeté les passerelles indispensables à une valorisation, de portée mondiale, de ses missions, plus particulièrement de la pratique philatélique. Avec l'introduction des nouvelles technologies de la communication et de l'information dans ses processus de gestion, elle gagne toujours plus en efficacité.

Evocation des grandes heures de notre histoire, et en même temps de nos joies et de nos peines personnelles, cet ouvrage se devait d'exister pour être également, parmi tant d'autres sources de référence, l'interprète de notre besoin de différence et de notre capacité de vivre l'universel. En ces temps d'intolérance et d'incompréhension entre les hommes, c'est là une nouvelle chance qui s'offre à l'espoir d'une fraternité humaine.

Puisse cet ouvrage servir les nobles finalités qui lui ont été assignées par ses réalisateurs. Il représente en tout cas une contribution marquante à l'effort de renouveau culturel qui accompagne le processus de reconstruction de l'Algérie.

Abdelaziz BOUTEFLIKA



Une œuvre accomplie



«Il n'y a pas plus engageant, pour nous, qu'un ouvrage de la dimension de l'Encyclopédie du timbre-poste d'Algérie. C'est pour cela que nous avons le sentiment que c'est une chance de pouvoir exprimer ce sentiment à travers les lignes introductives de cette nouvelle édition.

Nous ne pouvons que nous féliciter, au nom de notre département et au nom de tous les cadres qui y ont contribué de près ou de loin, qu'une nouvelle édition voie le jour, enrichie d'une année supplémentaire et éditée en versions monolingues.

Autant pour la philatélie que pour l'histoire de notre pays, dont le timbre-poste marque les grands jalons, cet ouvrage est précieux. Il l'est aussi du point de vue esthétique, tant il est vrai que le double effort du contenu et de la forme a été investi pour marier parfaitement la pertinence et la beauté.

Cet ouvrage est un véritable puits d'informations, autant pour les amis de l'Algérie qui désirent mieux connaître la culture et l'histoire de notre pays que pour notre jeunesse qui a tant besoin de s'imprégner de pans entiers de notre passé pour y puiser les repères propices à la construction de l'avenir.

Enfin, l'Encyclopédie du timbre-poste d'Algérie est également une étape symbolique dans l'histoire de l'évolution de notre secteur ; elle marque, par son excellence, le niveau auquel doivent se situer nos actions à venir, dans un contexte où les nouvelles technologies de l'information et de la communication se situent au cœur de tout progrès.»

M. Hamid BESSALAH

Ministre de la Poste et des Technologies de l'information et de la communication



SOMMAIRE



RECHERCHE



Le timbre-poste

Miroir de civilisations aux origines millénaires de l'Algérie



En ce 45^e anniversaire de notre indépendance chèrement acquise, nous voilà au rendez-vous de l'histoire de notre nation plusieurs fois millénaire. Cette encyclopédie que voilà est éditée à la suite de l'idée que Son Excellence Monsieur le Président de la République avait formulée alors qu'il recevait la première anthologie du timbre-poste aux couleurs de l'Algérie indépendante. Pari tenu. Cette œuvre miroir des grandes épopées singularisant à la fois notre identité et notre universalité au travers du timbre-poste. L'évolution des moyens de communication et la révolution technologique qui la sous-tend n'ont rien enlevé à la valeur intrinsèque du timbre-poste, de la même manière que le multimédia n'a pu détrôner le livre. Cette comparaison est encore plus pertinente lorsque le timbre-poste et le livre se rencontrent, le second donnant à voir du premier toute la richesse mémorielle qu'il recèle.

C'est à ce dernier titre que l'exigence de faire parler le timbre-poste algérien, formulée par Son Excellence le Président de la République, Monsieur Abdelaziz Bouteflika, trouve sa pleine justification. Exigence qui a donné le jour à *L'Encyclopédie du timbre-poste d'Algérie*. Un ouvrage qui se veut le digne reflet, à travers le timbre-poste qui en trace les jalons, de l'évolution historique, culturelle et institutionnelle de l'Algérie.

S'il était impossible de prétendre à un contenu exhaustif tel que le laisse supposer la vocation encyclopédique de l'ouvrage, c'est parce que sa vocation philatélique dictait de suivre ce jalon qu'est le timbre-poste, pour ne retenir de la riche histoire de notre pays que les éléments les plus symboliques et les moments les plus marquants. Et pourtant, se laisse saisir, dans cet espace balisé qu'est *L'Encyclopédie du timbre-poste d'Algérie*, une matière foisonnant de faits historiques, politiques, culturels, civilisationnels qui donnent à voir le parcours exceptionnel que fut celui de l'Algérie, Etat et nation, depuis les temps les plus reculés où les inscriptions rupestres du Tassili donnaient déjà le ton d'une volonté, bien algérienne, de marquer l'Histoire.

L'œuvre philatélique, à l'instar de la monnaie, a constitué, dès l'Indépendance, l'un des premiers actes symboliques de souveraineté nationale, de même qu'elle a été un lieu d'articulation des valeurs algériennes de solidarité envers les autres nations encore sous le joug colonial et de fidélité aux idéaux de liberté et de dignité.

Aux amoureux de la philatélie, cette encyclopédie est la vôtre. Elle vient enrichir notre patrimoine culturel et historique au service des générations montantes contre la culture de l'oubli.

Ce riche et glorieux héritage philatélique ne peut qu'honorer la Poste algérienne au moment où cette institution s'apprête à s'engager, après avoir capitalisé une expérience de plusieurs décennies, dans une ère marquée par le renouveau technologique qui appelle une réorganisation, autrement mieux adaptée, des métiers de la poste.

Pour notre part, ayant eu l'honneur de dire ces quelques lignes, après celui que nous a fait le Président de la République de préfacier cet ouvrage, notre vœu le plus cher est que cette encyclopédie fasse des heureux aussi bien parmi les philatélistes passionnés que parmi les amoureux de l'Algérie.

D' Boudjemaâ HAÏCHOUR

Ancien Ministre de la Poste et des Technologies de l'information et de la communication



SOMMAIRE



RECHERCHE



La philatélie

Reflet fidèle de l'évolution du pays



Si l'histoire philatélique de l'Algérie commence le 1^{er} janvier 1849, il faut attendre 1924 pour voir apparaître les premiers timbres avec la mention de ce pays. La philatélie algérienne, retracée dans cette belle encyclopédie au travers de très nombreuses figurines postales, est d'une grande richesse. Elle constitue un véritable témoignage historique de l'Algérie, carrefour ouvert aux échanges, où de nombreuses civilisations et cultures se sont côtoyées.

L'Union postale universelle (UPU) est fière de contribuer à cette scénographie des timbres-poste algériens en ouvrant ses archives et en valorisant les émissions philatéliques d'une partie de l'histoire de ce pays. Originaire d'Oran et ayant vécu dans la région de Mascara, retrouver cette histoire de l'Algérie dans ce remarquable ouvrage est à la fois émouvant et chargé de sens.

En qualité de Directeur général de l'UPU, je tiens à féliciter les auteurs d'avoir entrepris la publication de cette rétrospective philatélique remarquable de l'Algérie. Il est important de réaffirmer l'importance de la philatélie pour la communauté postale mondiale. Véritable ambassadeur d'un pays à l'étranger, le timbre-poste est à la fois une œuvre artistique, le reflet de l'évolution postale, ainsi qu'un soutien aux grandes causes de notre époque. Le timbre constitue donc plus qu'un moyen de communication, c'est une véritable photographie du pays.

Les timbres présentés dans cet ouvrage sont partie intégrante du riche patrimoine culturel national et représentent à mes yeux la preuve de l'attachement du peuple algérien à son histoire et à la culture de la paix. Et je rappellerai ici que la promotion de la paix dans le monde figure au rang des missions fondamentales de l'UPU, institution spécialisée des Nations unies.

La paix ne peut régner durablement sans dialogue, tolérance, compréhension et communication entre les peuples.

Notre organisation, maison commune à toutes les cultures, contribue, en améliorant ou en rétablissant les services postaux dans le monde, à ces efforts de paix.

M. Edouard DAYAN

Directeur général de l'Union postale universelle



SOMMAIRE



RECHERCHE



Une œuvre

Au service des philatélistes



Une encyclopédie du timbre-poste d'Algérie, quelle idée magnifique pour promouvoir le timbre algérien ! En ma qualité de président de la Fédération internationale de philatélie (FIP), je félicite les responsables de cette initiative pour avoir pensé à rassembler en six volumes et dans quatre langues toutes les données sur les timbres-poste de la République Algérienne Démocratique et Populaire. Il s'agit d'une œuvre monumentale mise au service des philatélistes de l'Algérie et du monde entier, qui aidera ceux-ci à intégrer ces merveilleux timbres dans leurs collections.

Les collections de timbres-poste sont une preuve que la philatélie est l'une des plus belles et des plus intéressantes, mais aussi l'une des plus exigeantes manières de meubler ses loisirs. Mais dans la vie sociale actuelle, la position de la philatélie est très difficile. Le roi des hobbies ou le hobby des rois ne connaît plus le même succès qu'autrefois et il devient de plus en plus difficile de trouver de nouveaux adeptes de la philatélie.

Je suis certain que *L'Encyclopédie du timbre-poste d'Algérie*, cette œuvre unique, va nous aider dans cette tâche, mais aussi me permettre personnellement de réaliser mon souhait d'accueillir bientôt les philatélistes d'Algérie et de tous les pays d'Afrique comme membres de la Fédération internationale de philatélie.

Un ouvrage qui ne doit manquer dans aucune bibliothèque philatélique.

M. Jos WOLF

Président de la Fédération internationale de philatélie



SOMMAIRE



RECHERCHE



L'Encyclopédie du timbre-poste d'Algérie

Notre ambassadeur dans le monde entier



Fierté, joie et vive émotion sont les sentiments que m'inspire, en ma qualité de Directrice générale d'Algérie Poste, le privilège de préfacer la présente encyclopédie consacrée au timbre algérien.

Depuis l'accession de l'Algérie à l'indépendance, le timbre s'est imposé comme un miroir qui reproduit fidèlement la diversité géographique du pays, sa richesse culturelle, la variété de sa flore et de sa faune, ainsi que les événements majeurs de sa glorieuse histoire. En sus de ces caractéristiques, le timbre représente, en tant que vecteur de communication, notre ambassadeur dans le monde entier.

Sous l'égide de l'ex-ministère des Postes et Télécommunications, le timbre a toujours fait l'objet d'un intérêt particulier, comme en témoignent l'ampleur des émissions philatéliques réalisées et l'organisation d'expositions pour promouvoir ce dernier. En succédant à l'ex-ministère des Postes et Télécommunications, Algérie Poste, issue de la réforme du secteur initiée en 2000, n'a pas dérogé à cette tradition et a inscrit la philatélie parmi les axes stratégiques de son développement.

Les différentes émissions philatéliques survenues depuis, l'organisation d'expositions à l'intérieur et à l'extérieur de nos frontières ainsi que l'édition d'une Anthologie du timbre algérien attestent indubitablement de la mise en œuvre de cette stratégie sur le terrain. Le succès enregistré par l'anthologie et le regain d'intérêt qu'elle a suscité auprès des collectionneurs et des profanes nationaux et étrangers ont conduit à promouvoir davantage le timbre algérien à travers la réalisation de cette encyclopédie que j'ai l'honneur de préfacer.

Cette œuvre, qui constitue en soi l'itinéraire du timbre algérien, traduit également la reconnaissance du talent et du mérite de nos artistes peintres qui ont su relever tous les défis en concevant des produits aux qualités esthétiques irréprochables et parfaitement adaptés aux thèmes ciblés. Je profite de cette occasion pour leur rendre un vibrant hommage, sans oublier de remercier vivement tous ceux qui, de près ou de loin, ont contribué à la confection de cette encyclopédie.

J'espère que cette dernière contribuera à l'enrichissement du patrimoine philatélique du pays, répondra aux attentes des philatélistes les plus avisés et fera naître de nouveaux passionnés du timbre-poste algérien.

M^{lle} Ghania HOUADRIA
Directrice générale d'Algérie Poste



SOMMAIRE



RECHERCHE



Personnes ayant contribué, sous la direction du D^r Boudjemaâ HAICHOIR, Ministre de la Poste et des Technologies de l'information et de la communication, à la réalisation de l'Encyclopédie du timbre-poste d'Algérie.

M. Ali YOUNSIOUI M^{me} Saliha SAYAH M. Nacer IGHOUBA M. Abdenacer SAYAH M. Tayeb KEBBAL M^{lle} Ghania HOUADRIA M. Nourredine BOUFENNARA M^{lle} Wahiba ZOUARGUI M. Mohamed AMMARI M. Mustapha BITTAM M. Abderazak MENANI M^{me} Salima LARGUEM M^{me} Ghania MAHLAB M^{me} Zahia BOUSBAINE M. Larbi BOUFEDJA M. Mahraz ZAIBA M. Sid Ahmed BENTOUNES M. Ahmed LAROU.

Conception et réalisation



www.alpha-dz.com
Palais des Expositions,
Pins Maritimes, Alger

Responsables du projet Brahim, Djabir, Mohamed et Ali DJELMAMI-HANI **Chefs de projet** Madjid BEKKOUCHE Lazhari LABTER **Direction de la rédaction** Foudil AHFAIDH Khadidja CHOUIT Mehenna HAMADOUCHE Amine ESSEGHIR Samia KHORSI Fatiha-Naïma SELAM **Direction artistique** Riad FERNANI Mohamed-Rabah OULD-BRAHIM **Rédaction** Farid AIT SAADA Hassina AMROUNI Ali EL HADJ TAHAR Mohamed BELAOUD Amar BELKHODJA Samira HADJ AMAR Zhor HADJAM Gehane KHALFALLAH **Traduction** Mussa ACHERCHOUR Mohamed BOUAZDIA Hadria DEKKAR Hacène DJAAFAR Abdesselam IKHLEF Ghania KOBBI Zineb KOBBI Rachel MACKAY Fernando MUELA SOPEÑA Ahmed ROUABA **Correction-révision** Mohamed AMMARI Samy BELATTAR Asma KOUAR FERNANE Cheikh KHELIFA Samia MEDJADJI Louise MEZAOUR Abdelkader TALAMALI **Saisie de texte** Mohamed BESSAÏH Sara DRIOUCHE Kamel HADJ AISSA Lamia SALAH Nacera SAOUDI **Documentation** Rachid BOUDOUMI Karima OUMAOUCHE Amel SALHI **Calligraphie** Mohammed HAMOUCHE **Mise en page** Sid Ahmed AMMAR-MOUHOUB Fazia BAADJ Abderrahmane DJEDID **Réalisation CD-ROM interactif** Danyl CHADER Lyes AISSAOUI Nassim AKTOUF Omar HOUDJEDJE Kahina LOTMANI **Crédits photos** Agence France-Presse et partenaires - Alpha Design - Algérie Presse Service - Bibliothèque nationale d'Algérie - Centre national de presse et d'information - Comité olympique algérien - Croissant-Rouge algérien - Mohamed Ali GUELLATI - Djamel HADJ AISSA - Agence spatiale algérienne - Le Soir d'Algérie - Musée des arts et traditions populaires - Musée des Beaux-Arts - Musée du Moudjahid - Théâtre national algérien.

© Ministère de la Poste et des Technologies de l'information et de la communication – 2008.

Toute reproduction ou représentation intégrale ou partielle, par quelque procédé que ce soit, du texte et/ou du contenu du présent ouvrage qui sont la propriété du Ministère de la Poste et des Technologies de l'information et de la communication, est strictement interdite pour tout pays. Sauf autorisation.

Imprimée sur les presses KBA technologie hybride
Imprimeries Rimbaut - Hemisud, France, juin 2008

Dépôt légal : 1700-2008

ISBN : 978-9947-0-2274-0



SOMMAIRE



RECHERCHE



Préface

Une œuvre accomplie

Le timbre-poste : Miroir de civilisations aux origines millénaires de l'Algérie

La philatélie : Reflet fidèle de l'évolution du pays

Une œuvre au service des philatélistes

L'Encyclopédie du timbre-poste d'Algérie Notre ambassadeur dans le monde entier

Présentation de l'Encyclopédie du timbre-poste d'Algérie

Les détails à travers les pages

Partie introductive

Histoire de l'Algérie : L'Algérie à travers les âges

L'Algérie d'aujourd'hui

Histoire de la poste universelle : Aux balbutiements du courrier postal

L'Union postale universelle

Naissance du timbre-poste

Les procédés d'impression : Les techniques majeures

Savoir lire un timbre

Histoire de la poste algérienne : Avant 1962...

... Depuis l'indépendance

Secteur des Postes et Télécommunications : Une réforme nécessaire

Histoire du timbre-poste algérien : La naissance

Les maîtres d'œuvre

Biographies des ministres en charge du secteur des Postes et Télécommunications 1962-2007

Biographies des dessinateurs du timbre-poste

Expositions philatéliques du timbre-poste algérien

Diplômes, prix et médailles du timbre-poste algérien

Le timbre s'affiche aussi...

La flamme d'oblitération

Petit lexique philatélique

Bibliographie

Emissions philatéliques

1962-1971 : L'émancipation retrouvée

La guerre de Libération nationale

1962

Timbres-poste de France surchargés «EA» avec tampon à main

Timbres-taxes de France surchargés Etat Algérien «EA» avec tampon à main ou en procédé typographique

Timbres de France surchargés «EA» en procédé typographique

8^e anniversaire de la Révolution algérienne

Sites

1963

Gloire à la Révolution

Retour à la paix

Campagne mondiale contre la faim

Fonds national de solidarité

Timbres-taxes

1^{er} anniversaire de l'indépendance

2^e Congrès des médecins arabes

Timbres préoblitérés

Constitution algérienne

9^e anniversaire de la Révolution algérienne

Centenaire de la Croix-Rouge internationale

Déclaration universelle des droits de l'homme

1964

Fête du travail

Journée de l'Afrique

Labours

Sauvegarde des monuments de Nubie

Faisceaux hertziens Alger-Annaba

Mécanique

Labours – Reconstruction

1^{re} Foire internationale d'Alger

Complexe d'Arzew

Campagne de reboisement

Charte des enfants

1965

Automation - Reconstruction - Mécanique Labours

Automation

Mécanique

Artisanat saharien

Incendie de la bibliothèque de l'Université d'Alger

Automation

Année de la coopération internationale

Centenaire de l'Union internationale des télécommunications

Miniatures algériennes de Mohamed Racim

1966

Dessins rupestres du Tassili N'Ajjer

Artisanat kabyle

Journée météorologique mondiale

Alphabétisation, condition de développement

Organisation mondiale de la santé

Trentenaire des Scouts musulmans algériens et 7^e Jamboree arabe

Journée du moudjahid

Massacre de Dir-Yacine

Emir Abdelkader

20^e anniversaire de l'Unesco

Miniatures algériennes de Mohamed Racim

1967

Dessins rupestres du Tassili N'Ajjer

Art musulman

Poste aérienne

Année internationale du tourisme

Croissant-Rouge algérien

La faune saharienne

Fête nationale de la jeunesse - 5 Juillet

Jeux Méditerranéens - Tunis 1967

Jeux Olympiques d'hiver - Grenoble 1968

Emir Abdelkader

Jamboree mondial - Idaho 1967

Labours

1968

Poste aérienne

Instruments de musique

Timbre-taxe

Tapis algériens

Année internationale des droits de l'homme

20^e anniversaire de l'Organisation mondiale de la santé

Emigration des Algériens en Europe

8^e Jamboree arabe - Alger 1968

Emir Abdelkader

19^{es} jeux Olympiques - Mexico 1968

Emir Abdelkader

Faune - Espèces protégées et interdites à la chasse

Mosaïques de l'époque romaine

Industrie et mines

1969

Fleurs

Suite du sommaire 



Sommaire page 2/6

Travaux d'infrastructure au Sahara
Journée du timbre
Vestiges de l'époque romaine
50^e anniversaire de l'Organisation internationale du travail
Automation
Artisanat
1^{er} Festival culturel panafricain
L'Emir Abdelkader
5^e anniversaire de la Banque africaine de développement
Juillet 1969 - Premier voyage de l'homme sur la Lune
Inondations de 1969 - Aide aux sinistrés
Tableaux de Dinét
Protection de la mère et de l'enfant
1970
Plan quadriennal 1970-1973
Journée du timbre
Animaux marins
Exposition universelle d'Osaka
Année oléicole mondiale 1969-1970
Nouveau bâtiment du siège de l'Union postale universelle
Armes algériennes du XVIII^e siècle
25^e anniversaire de la Ligue arabe
Centenaire de la naissance de Lénine
Nouveau Palais des Expositions
Année internationale de l'éducation
Mosquées d'Algérie
Beaux-arts
1971
Journée du timbre
Emir Abdelkader
Jeux Méditerranéens - Izmir 1971
Année internationale de la lutte contre le racisme

Création des instituts de technologie
Secourisme
Poste aérienne
Mosquées d'Algérie
Costumes algériens
25^e anniversaire du Fonds international des Nations unies pour le secours à l'enfance
**1972-1981 :
D'une Révolution, l'autre**
1972
Sauvegarde du patrimoine artistique de Venise - Unesco
Poste aérienne
Jeux Olympiques de Munich
Année internationale du livre
Journée du timbre
Fleurs
Stade olympique de Chéraga
10^e anniversaire de l'indépendance
1^{er} Festival de la jeunesse arabe
Timbres-taxes
Costumes algériens
1973
Journée du timbre
Hommage au peuple vietnamien
Broderies algériennes
10^e anniversaire du Programme alimentaire mondial
Service national
Fleurs
10^e anniversaire de l'Organisation de l'unité africaine
Révolution agraire
24^e Conférence mondiale du scoutisme - Nairobi 1973
Symbole des PTT

4^e Conférence au sommet des pays non alignés Alger 1973
Nouveau port de Skikda
Volontariat
Millénaire d'Alger
1974
Lutte contre la tuberculose
Plan quadriennal 1974 - 1977
Millénaire de la naissance d'Al Biruni
Comité maghrébin de coordination des postes et télécommunications
En solidarité avec la lutte du peuple d'Afrique du Sud
En hommage à nos mères
Dessins d'enfants
Floralies 1974
Journée du timbre
Centenaire de l'UPU
20^e anniversaire du déclenchement de la Révolution
Horizon 1980
Dinanderie algérienne - XVII^e siècle
1975
La rose
Jeux Méditerranéens - Alger 1975
Costumes algériens
10^e anniversaire de l'Organisation arabe du travail
Collecte et transfusion sanguine
Journée du timbre
Sûreté nationale - 1^{er} juin
Réseau national de télécommunications par satellite
Skikda - 20 août 1955
Jeux Méditerranéens - Alger 1975
8 mai 1945 - 8 mai 1975 - Sétif - Guelma - Kherrata
10^e Congrès de l'Union postale arabe

8 mai 1945
Monuments historiques
Millénaire de l'Université d'Al Azhar
1976
Les oiseaux
Solidarité avec la République populaire d'Angola
Centenaire de la première liaison téléphonique
Solidarité avec le peuple sahraoui
Journée du timbre
Tuberculose : danger pour tous
8 mai 1945 - 8 mai 1975 - Sétif - Guelma - Kherrata
Pastoralisme
Charte nationale
Solidarité avec le peuple palestinien
2^e Foire commerciale panafricaine - Alger 1976
Réinsertion des aveugles
Constitution
Le barrage vert présaharien
Election de M. Houari Boumediène à la présidence de la République algérienne démocratique et populaire
1977
Centres de transit nationaux automatiques
Centres internationaux automatiques
2^e Recensement général de la population
Musée saharien de Ouargla
Gorges d'El Kantara
Assemblée populaire nationale
Solidarité avec le peuple du Zimbabwe
Solidarité avec le peuple de Namibie
Les saisons
Les oiseaux
Les cavaliers
3^{es} jeux Africains - Alger 1978

← Précédent

Suite du sommaire →



SOMMAIRE



RECHERCHE



Village socialiste agricole

Monnaies almoravide (XI^e siècle)
et almohade (XII^e siècle)

1978

Massacres de Sétif, Guelma et Kherrata

Fleurs d'arbres fruitiers

Prévention routière

3^{es} jeux Africains d'Alger

Lutte antituberculeuse -
Traitement régulier = guérison assurée

Pèlerinage

Route de l'Unité africaine

Bijoux

1979

Président Houari Boumediène
(1965-1978)

Congrès du Parti du Front de libération
nationale - Janvier 1979

Président Houari Boumediène
(1965-1978)

Election de M. Chadli Bendjedid Président
de la République algérienne démocratique
et populaire

Poste aérienne

Cheikh Abdelhamid Ben Badis
(1889-1940)

Télécoms' 1979

Année internationale de l'enfant

La sittelle

25^e anniversaire du 1^{er} Novembre

1400 - Avènement du XV^e siècle
de l'hégire

1980

Mosaïques dionysiaques de Sétif

Youm El Ilm

Congrès extraordinaire du Parti du Front
de libération nationale

Jeux Olympiques - Moscou 1980

20^e anniversaire de l'Organisation

des pays exportateurs de pétrole

Conférence mondiale du tourisme -
Manille 1980

Millénaire de la naissance d'Ibn Sina

Solidarité avec les sinistrés du séisme
d'El Asnam

Bijoux

1981

Plan quinquennal 1980 - 1984

Les arts traditionnels

Journée mondiale de l'arbre

Ecole fondamentale : 1980-1981

12^e Congrès international
d'hydatidologie - Alger 1981

Télécommunications et santé

Année internationale des personnes
handicapées

Papillons

Protection de la nature

Journée mondiale de l'alimentation -
16 octobre 1981

Peintures rupestres du Tassili N'Ajjer

Navires algériens - XVII^e et XVIII^e siècles

1982-1991 : Les continuateurs

1982

Coupe du monde de football -
Espagne 1982

Centenaire de la découverte du bacille
de la tuberculose

Arts populaires traditionnels

Vues d'Algérie avant 1830

Plantes médicinales

20^e anniversaire de l'indépendance

Congrès de la Soummam 20 août 1956

75^e anniversaire du scoutisme mondial

L'enfant palestinien

Protection de la nature

1983

Orfèvrerie des XVIII^e et XIX^e siècles

Journée mondiale de l'arbre

Ressources minérales

30^e anniversaire du Conseil de coopération
douanière

Centenaire de la mort de l'Emir Abdelkader

Champignons

Ibn Khaldoun (1332-1406)

Année mondiale des communications

Tassili - Patrimoine mondial

Sloughi

5^e Congrès du Parti du Front de libération
nationale

1984

Vues d'Algérie avant 1830

Poteries algériennes

Fontaines du vieil Alger

Jeux Olympiques - Los Angeles 1984

Chevaux

Vues d'Algérie avant 1830

Instrument de musique folklorique

Vues d'Algérie avant 1830

30^e anniversaire du déclenchement
de la Révolution

Vallée du M'zab - Patrimoine mondial

1985

Orfèvrerie des XVIII^e et XIX^e siècles

Poissons

Jeux sportifs nationaux

Protection de l'environnement

Casbah d'Alger

40^e anniversaire de l'ONU

Année internationale de la jeunesse

1^{er} Festival national de la jeunesse

25^e anniversaire de l'Organisation
des pays exportateurs de pétrole

Planification familiale

Sites touristiques

Palmeraie

Tissages

1986

Les chats

Lutte contre la mortalité infantile

30^e anniversaire de l'Union générale
des travailleurs algériens

Charte nationale

Journée nationale des handicapés

Lutte contre la tuberculose -
Vers la victoire

Coupe du monde de football -
Mexique 1986

Cours intérieures des demeures
traditionnelles algéroises

Sang et produits sanguins

Réseau hertzien du Sud

Portes de mosquées algériennes

Année internationale de la paix

Danses folkloriques

Flore

1987

Œuvres d'art des musées nationaux

Bijoux des Aurès

Gravures rupestres de l'Atlas

Vaccination

Volontariat

3^e Recensement général de la population
et de l'habitat

25^e anniversaire de l'indépendance

25^e anniversaire du timbre-poste

Festival du théâtre amateur

Jeux Méditerranéens - Lattaquié 1987

Oiseaux

L'agriculture

Journée africaine des télécommunications

Infrastructures de communication

Universités algériennes

1988

10^e anniversaire du Fonds international de développement agricole

Autonomie de l'entreprise publique

Journée internationale de la femme

75^e anniversaire du Mouvement scout arabe

Stations thermales

Jeux Olympiques - Séoul 1988

Journée internationale de l'alphabétisation

Protection du singe magot

40^e anniversaire de l'Organisation mondiale de la santé

Lutte contre l'apartheid

6^e Congrès du FLN

Agriculture

1989

Constantine

Vues de l'Algérie avant 1830

Réalisations nationales

Développement du Sud

Aérodromes d'Algérie

20^e anniversaire du Service national

Lutte antiacridienne

Journée internationale de l'enfance

20^e anniversaire du premier homme sur la Lune

Centenaire de l'Union interparlementaire

Production nationale

Poissons

35^e anniversaire de la Révolution

25^e anniversaire de la Banque africaine de développement

Champignons

1990

10^e anniversaire de l'Union panafricaine des postes

Utilisation rationnelle de l'énergie

17^e Coupe d'Afrique des nations de football - Algérie 1990

Métiers

Coupe du monde de football - Italie 1990

Electrification rurale

Jeunesse

Sommet de l'Union du Maghreb arabe Alger 1990

30^e anniversaire de l'OPEP

Journée mondiale de l'épargne

Victoire du peuple namibien

Animaux de basse-cour

3^e anniversaire du déclenchement de l'Intifadha

30^e anniversaire du 11 décembre 1960

Lutte contre les maladies respiratoires

1991

2^e anniversaire de la Constitution de 1989

Vues d'Algérie avant 1830

Poste aérienne

Fleurs

Dessins d'enfants

3^e anniversaire du sommet maghrébin de Zéralda

40^e anniversaire de l'adoption de la Convention internationale sur les réfugiés

Les postes et télécommunications

Papillons

Bijoux du Sud - Touareg

1992-2001 : La grande transition

1992

Journée internationale de la femme

Vues d'Algérie avant 1830

Gazelles - Espèces protégées

Vue d'Alger

Jeux Olympiques - Barcelone 1992

30^e anniversaire de l'indépendance

Plantes médicinales

Les Postes et Télécommunications

Hommage au Président Mohamed Boudiaf (1919-1992)

Monnaies anciennes

Faune marine

1993

Timbres-taxes

Heurtoirs

Fleurs d'arbres fruitiers

20^e anniversaire du Service national des gardes-côtes

Traditions et héritage

Monuments numides

Poste aérienne

Ports d'Algérie

Vue d'Alger (El-Bahdja)

Reptiles

Sites touristiques

30^e anniversaire de Sonatrach

1994

Journée nationale du chahid

Coupe du monde de football - USA 1994

Orchidées

Préservation du patrimoine historique

Centenaire du Comité international olympique

Journée mondiale de la population

Vue d'Alger

Roches

Bijoux de l'Atlas saharien

40^e anniversaire du déclenchement de la Révolution

Insectes

Journée mondiale de lutte contre le sida

Danses folkloriques

1995

20^e anniversaire de l'Organisation mondiale du tourisme

Apiculture

Fleurs

Sculptures algériennes sur plâtre - Sedrata - IV^e siècle de l'hégire

50^e anniversaire du 8 Mai 1945

Protection de l'environnement

Centenaire de la création du volley-ball

Electrification générale

Solidarité nationale

50^e anniversaire de l'ONU

Poterie

Gibier aquatique

1996

Jeux Olympiques - Atlanta 1996

Artisanat - Cuir touareg

Institut Pasteur d'Algérie

Youm El Ilm

Richesses minières

Papillons

20 juin 2006 - Journée mondiale de lutte contre la toxicomanie

Protection civile

50^e anniversaire de l'Unicef

Cours intérieures des demeures traditionnelles algéroises

Œuvres d'art des musées nationaux Ismaïl Samsom

1997

Boiseries d'art

4^e Recensement général de la population et de l'habitat

35^e anniversaire des manifestations populaires de Ouargla - 27 février 1962

Fête de la Victoire

Fleurs

Journée mondiale sans tabac

Elections législatives - 5 juin 1997

Scorpions

35^e anniversaire de l'indépendance et de la jeunesse

Moufdi Zakaria, le poète de la Révolution algérienne

Tissages

25^e anniversaire de la coopération sécuritaire arabe

Journée mondiale de la poste

Elections locales - 23 octobre 1997

Phares d'Algérie

1^{er} anniversaire de l'Aéropostale

Coquillages

Conseil de la nation

Parachèvement de l'édifice institutionnel

1998

Exposition universelle - Lisbonne 1998

40^e anniversaire du bombardement de Sakiet Sidi Youcef

Archives nationales

Journée internationale de la femme

Coupe du monde de football - France 1998

Sauvegarde de la Casbah d'Alger

Croissant-Rouge algérien

Résistance des Zaâtcha (1848-1849)

Journée mondiale de l'enfance

Tourisme et environnement

Journée arabe de la poste

75^e anniversaire d'Interpol

40^e anniversaire de la constitution du GPRA

Journée nationale de la diplomatie

35^e anniversaire du Comité olympique algérien

Oiseaux marins

50^e anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme

1999

Outils de la laine

Journée nationale du chahid

Fleurs d'arbres fruitiers

Election présidentielle

Traditions et héritage

7^{es} jeux Africains - Johannesburg

Roches

Sommet de l'OUA - Alger

Convention de l'OUA sur les réfugiés en Afrique

Fête de la police

2000 - Année internationale de la culture

de la paix

Poissons

Référendum sur le rétablissement de la concorde civile

Journée mondiale de la poste

Journée mondiale de la femme rurale

45^e anniversaire du 1^{er} Novembre 1954

Danses folkloriques

2000

Carnets an 2000

Oiseaux

Exposition universelle - Hanovre 2000

Jeux Olympiques - Sydney 2000

Téléthon 2000

Concorde civile

Youm El Ilm

Don de sang

Traditions et héritage

Hommes de culture

Insectes

Verrerie antique - I^{er} et II^e siècles après J.-C.

Orchidées

2001

Oiseaux d'eau

Arts populaires traditionnels

Les parcs nationaux

1^{er} Colloque international sur le philosophe algérien Augustin

Monnaies anciennes

Journée nationale du scout

Jeux d'enfants

Intifadha d'Al Aqsa

Journée mondiale de l'asthme

Jeux Méditerranéens - Tunis 2001

15^e Festival mondial de la jeunesse et des étudiants

Journée nationale du moudjahid

Journée mondiale des enseignants

Année des Nations unies pour le dialogue des civilisations

Journée nationale de l'émigration

Résistance populaire

Solidarité avec les victimes de la catastrophe nationale du 10 novembre 2001

2002-2007 : La renaissance

2002

Bijoux des Aurès

Coupe du monde de football Japon - Corée du Sud 2002

40^e anniversaire de la fête de la Victoire

Les ksour du Sud algérien

Championnat du monde de basket-ball - Indianapolis (USA)

Journée mondiale de l'enfance

Journée de l'artiste (Mohamed Temmam)

40^e anniversaire de l'indépendance et de la jeunesse

Roches

Phares d'Algérie

Journée mondiale de la poste

Poteries

Journée internationale de la tolérance

Coquillages

Plantes médicinales

2003

Djazaïr 2003, une Année de l'Algérie en France

10^{es} Jeux sportifs arabes
Année internationale de l'eau douce
Tablettes vandales
Journée nationale de l'étudiant
Escargots
1^{er} anniversaire de l'Union africaine
Algues marines
Mosaïques romaines
40^e anniversaire du Comité olympique algérien
Journée mondiale de lutte contre le diabète
Solidarité avec les victimes du séisme du 21 mai 2003
Boiseries d'art
45^e anniversaire de l'établissement des relations diplomatiques algéro-chinoises
2004
Jeux Olympiques - Athènes 2004
Journée internationale de la femme
Journée mondiale de l'arbre
Rois numides
Elections présidentielles
Centenaire de la FIFA
Le dromadaire
Journée mondiale du don de sang
La formation professionnelle
80^e anniversaire de la FIDE
40^e anniversaire de la CNEP-Banque
Rosa x odorata
6^e Conférence panafricaine des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge
Sahara fascinant

Journée mondiale de l'alimentation
Rosa x odorata
50^e anniversaire du déclenchement de la Révolution
2^e anniversaire du lancement d'Alsat 1
Protection de l'environnement
Rabah Bitat, président de l'Assemblée populaire nationale (1977-1990)
2005
Pigeons
Fleurs
Journée nationale des personnes handicapées
Sommet de la Ligue arabe - Alger 2005
Réconciliation nationale
Médersas
Journée mondiale de la propriété intellectuelle

Journée mondiale de la sécurité et de la santé au travail
60^e anniversaire du 8 mai 1945
Jeux Méditerranéens - Almeria 2005
Poètes algériens d'expression orale
Journée mondiale de lutte contre la toxicomanie
50^e anniversaire de l'UGEMA
Guépard du Tassili
Sommet mondial sur la société de l'information
50^e anniversaire de la Journée nationale du moudjahid
Année internationale du sport et de l'éducation physique

Forts d'Algérie
Référendum du 29 septembre 2005 - Projet de Charte pour la paix et la réconciliation
Recouvrement de la souveraineté nationale sur la RTA
Objets personnels de l'Emir Abdelkader
Miguel de Cervantès (1547-1616)
Destruction publique des stocks de mines antipersonnel
Journée mondiale de lutte contre le sida
Rois numides
2006
Siège d'Algérie Poste
Oiseaux échassiers
Jeux Olympiques d'hiver - Turin 2006
50^e anniversaire de l'UGTA
Coupe du monde de football - Allemagne 2006
Nouvelle aérogare d'Alger
Timbres-taxes

50^e anniversaire de la Journée de l'étudiant
Journée mondiale de l'environnement
50^e anniversaire du Congrès de la Soummam
16^{es} Jeux sportifs arabes scolaires
Année internationale des déserts et de la désertification
Journée mondiale des enseignants
Journée nationale de l'arbre
Sommet du Forum de la coopération sino-africaine - Pékin 2006

Poires à poudre
Parlement arabe transitoire
50^e anniversaire de la création du journal *El Moudjahid*
Dessalement de l'eau de mer
2007
Alger, capitale de la culture arabe 2007
Phares d'Algérie
Développement de l'emploi de la femme
Résistance de Cheikh Mohamed Ameziane Belhaddad - 1871
Ksour d'Algérie
9^{es} jeux Africains d'Alger
2^{es} jeux Afro-Asiatiques d'Alger
Parcs et jardins d'Algérie
45^e anniversaire de la création de la Gendarmerie nationale
45^e anniversaire de l'indépendance et de la jeunesse
Céramique d'art
Faune - Espèces protégées
Théâtres d'Algérie
Encyclopédie du timbre-poste d'Algérie
Résistance d'Ahmed Bey (1836-1848)
Journée nationale de l'artisanat
Aquaculture saharienne
Bicentenaire de la naissance de l'Emir Abdelkader (1807-2007)
Timbres-poste et timbres spéciaux utilisés en Algérie avant l'Indépendance 1924-1958
Index thématique

Présentation de l'Encyclopédie du timbre-poste d'Algérie

Une encyclopédie spécialisée doit, à l'évidence, réunir toutes les informations et les connaissances ayant un lien direct ou indirect avec le sujet principal dont elle traite la matière. C'est en somme la plus grande entreprise éditoriale qui peut se tenter sur un domaine en ce qu'elle porte, par son nom même, une prétention à l'exhaustivité. Réunir un savoir encyclopédique, c'est faire en sorte que soit assurée une profonde ramification à travers un système d'information transversal qui lie, entre elles, par des causalités historiques, logiques et thématiques, les informations ainsi fournies.

C'est en parfaite adéquation avec cette définition que *L'Encyclopédie du timbre-poste d'Algérie* a été pensée et conçue. Elle est un espace interactif où les faits rapportés suscitent et convoquent de nouveaux éléments qui renvoient à leur tour, par effet rétroactif, aux informations qui leur donnent leur raison d'exister. Jeu de miroirs par lequel le timbre-poste magnétise en tant que noyau toute la connaissance dont il est le contexte, dont il est l'éminent prétexte.

Des textes introductifs y résument l'histoire de notre pays, celle de la Poste dans le monde et en Algérie, de l'Union postale universelle, du timbre-poste, de la philatélie et des expositions philatéliques, des participations de l'Algérie ainsi que des consécration, diplômes et médailles qui honorent la philatélie et la Poste algériennes. Suivent, dans le même esprit, des textes sur les figures qui ont marqué la Poste et la philatélie en Algérie, mais aussi l'inventaire exhaustif de la filmographie et de la bibliographie qui traitent du timbre-poste ou en font un de leurs thèmes.

Hors cette partie spécifique, cette Encyclopédie se structure par périodes philatéliques. Et parce que cette Encyclopédie se devait d'englober même les émissions philatéliques d'avant-l'indépendance qui ont été consacrées à l'Algérie à l'époque coloniale, une partie intègre un inventaire exhaustif des émissions correspondant à la période comprise entre 1924 et 1958.

Ainsi, se suivent, dans l'enchaînement rigoureux que dictent les exigences propres à la démarche encyclopédique proprement dite et celles liées spécifiquement à la pratique et à l'art philatéliques, les parties portant sur les émissions philatéliques sous forme d'annales. Par ailleurs, des escales panoramiques s'étendant sur deux pages opèrent une sorte de transition et puisent leur pertinence de donner à voir, à chaque fois, un des paysages représentatifs de l'Algérie.

Tout en veillant à garantir un équilibre permanent, d'une part entre les différentes parties qui composent cet ouvrage, et d'autre part entre les contenus liés à chaque émission et à chaque année d'émission, nous avons pris le parti d'intégrer dans chaque émission des textes périphériques qui ont, certes, partie liée à celle-ci, mais qui sont parfois situés à une époque antérieure ou ultérieure à la date de l'émission, le but étant essentiellement de puiser et d'épuiser les éléments d'information qui gravitent autour de notre sujet principal. La prétention encyclopédique devait bien valoir cet effort.

Nous espérons enfin être parvenus à travers cet ouvrage à offrir tant aux amateurs passionnés du timbre algérien qu'aux simples lecteurs à la curiosité naissante un outil de référence qui vaille, par la matière qu'il donne à apprécier, par son accessibilité et son esthétique, de représenter et d'incarner un des espaces privilégiés du rayonnement de notre histoire et de notre culture plurielle.

Dans cette nouvelle édition, monolingue et en 2 volumes, de l'Encyclopédie du timbre-poste d'Algérie, nous reprenons tels quels les messages des différents contributeurs officiels et autres représentants des institutions philatéliques et postales internationales, s'exprimant alors sur la première édition de *L'Encyclopédie du timbre-poste d'Algérie* en six volumes et en quatre langues.



SOMMAIRE



RECHERCHE



Les détails à travers les pages

- ❶ Valeur/Sujet
- ❷ Date d'émission
- ❸ Format
- ❹ Dentelure
- ❺ Tirage
- ❻ Date de retrait
- ❼ Dessinateur
- ❽ Imprimeur

Illustration
du timbre-poste
à l'échelle réelle.

Notice commentant
le sujet de l'émission.

2006
L'année d'émission
des timbres.

Journée nationale de l'arbre

❶ 20,00 Pistachier
❷ 25/10/2006
❸ 25 x 35
❹ 14
❺
❻ A. Kerbouche
❼ Imprimerie BA

❶ 30,00 Grenadier
❷ 25/10/2006
❸ 25 x 35
❹ 14
❺
❻ A. Kerbouche
❼ Imprimerie BA

Pistachier de l'Atlas
Pistacia atlantica

Le pistachier de l'Atlas est un arbre des régions arides et semi-arides. Il supporte les vents forts et les longues périodes de sécheresse. Il peut atteindre 15 m de hauteur et 5 m de diamètre. Les feuilles sont caduques et les fruits de couleur vert foncé sont comestibles à maturité. Ses fruits sont des drupes de la grosseur d'un pois, légèrement ovales, aplaties et riches en huile. Les graines sont comestibles. L'écorce produit une résine utilisée à des fins médicinales et l'arbre est utilisé comme bois d'artisanat. Cette espèce est très répandue dans le Sud algérien (régions arides et semi-arides).

Grenadier
Punica granatum

Arbuste de la famille des punicaées, originaire du Moyen-Orient, il est cultivé principalement pour ses fruits et pour la décoration. Le grenadier peut atteindre une taille de 6 m, son port est arrondi avec des écorces grises et rougeâtres sur les jeunes branches, les feuilles sont simples et opposées, les fleurs de couleur rouge s'épanouissent de mai à septembre et ses fruits – la grenade –, globuleux possèdent une peau dure jaune à rougeâtre. À l'intérieur des compartiments, séparés par des cloisons

ténues, se cachent une multitude de graines anguleuses. Elles sont entourées d'une pulpe rose ou rouge, sucrée et acidulée. Le grenadier a besoin de chaleur et apprécie une exposition ensoleillée. Il ne pousse pas dans les régions froides. En Algérie, le grenadier est constitué principalement de deux variétés : une de Messaïd, dans le Sud algérien, et l'autre de Koléa, dans les plaines de la Mitidja. La surface plantée a atteint 10 368 ha en 2004 avec une production annuelle de 398 050 quintaux.

Les arbres guérisseurs

Le grenadier fait partie de ces arbres dits guérisseurs qui fournissent de quoi fabriquer onguents, pommades, décoctions, bouillies, purées et autres philtres que les hommes ont su inventer au fil des générations pour se soigner. Forts de cette observation, les scientifiques se sont mis à étudier les vertus de ces arbres, parfois vénérés, pour en distinguer les principes actifs et en faire bénéficier la pharmacopée moderne. Ces arbres guérisseurs ont marqué la médecine, c'est le cas du quinquina à l'origine de la nivaquine, l'un des premiers remèdes contre le paludisme, de l'if dont on extrait aujourd'hui le taxol pour soigner certains cancers, du saule qui cache dans son écorce le principe de l'aspirine, et de bien d'autres encore très employés en médecine traditionnelle, mais parfois inexploités par les scientifiques.

Texte inspiré d'un sujet
abordé dans la notice.



Histoire de l'Algérie

L'Algérie à travers les âges

Cette contrée qui, dans le futur, prendra pour nom Algérie, sera décrétée par le poète Moufdi Zakaria comme incarnant «un sourire divin, celui de Dieu sur la Terre».

La préhistoire

Les traces de la présence humaine en Algérie remontent à près de 2 millions d'années avant notre ère. Le site d'Aïn El Hanech, dans la wilaya de Sétif, est considéré comme le plus ancien gisement archéologique d'Afrique du Nord du fait de l'âge des vestiges qui est évalué à 1,8 million d'années. Il coïncide avec la période présumée de l'apparition de l'*Homo habilis*.

Le site de Tighenif, dans la wilaya de Mascara, a livré des traces humaines évaluées entre 800 000 et 400 000 ans av. J.-C. Parmi elles, des ossements



Gravure rupestre.

d'hominidé attribués à l'Atlanthrope, considéré comme un *Homo erectus*. L'Atlanthrope a occupé le Maghreb central durant plusieurs millénaires et fabriquait plusieurs outils, dont des bifaces et des hachereaux. Succède la civilisation atérienne dont plusieurs vestiges furent retrouvés à Bir El Ater, dans la wilaya de Tébessa. Elle dure de 50 000 à 7 500 ans av. J.-C. Elle correspond, sur le plan climatique, à la période humide, favorisant le développement des éléphants, des girafes, des rhinocéros, chassés par l'atérien grâce à des outils de chasse très développés.

La période épipaléolithique qui lie le paléolithique supérieur au néolithique (entre 20 000 ans et 10 000 ans avant nos jours) est marquée par l'apparition de deux faciès culturels importants, celui dit ibéromaurusien et le capsien. Le premier s'étend sur tout le littoral nord-africain englobant Méditerranée et côte atlantique, le second se développe dans la partie est des Hauts Plateaux algériens et Ouest tunisien. Œuvre d'*Homo sapiens*, ancêtres directs des Berbères, ces deux civilisations se caractérisent par leur industrie microlithique, leurs expressions artistiques et leurs rites funéraires.

La période néolithique (9 000 - 7 500 av. J.-C.) dure jusqu'à 2000 av. J.-C., avec l'apparition de l'âge du fer. Leurs traces sont visibles dans le Sud-Constantinois avant de se répandre dans tout le Maghreb. Ses habitants domestiquent les ovins et fabriquent divers objets, y compris des bijoux, et dessinent diverses peintures abstraites et figuratives.

C'est dans le Tassili essentiellement que l'homme consignera pour la première fois à la postérité les illustrations de son existence : peintures et gravures rupestres représentent les animaux de l'époque et décrivent des scènes de la vie. Les peintures rupestres du Tassili représentent des animaux objet de dévotion tels l'éléphant, le buffle antique et le bœuf sauvage ou encore des troupeaux de bovidés, des girafes, des rhinocéros, des hippopotames. L'art protohistorique se livre dans le bloc inamovible du Tassili.

Considéré comme le plus important musée naturel de notre planète, réunissant des valeurs inestimables tant au plan naturel que culturel, le Tassili est classé, en 1982, patrimoine universel par l'Unesco.



Loïn dans le temps

«Quelque 1 500 kilomètres au sud des côtes méditerranéennes, le cœur du Sahara est un très vieux massif cristallin, l'Ahaggar, que cerne une couronne de grès, les Tassili. A l'est, le Tassili porte le nom d'Azjer. Il est habité par une population berbère, les Kel Azjer (...) ; elle est composée de nomades et de sédentaires qui ont su, au fil des siècles, établir une véritable symbiose avec un environnement naturel des plus difficiles (...). On ne connaît pas de restes qui permettraient d'identifier les premières populations ayant vécu au Tassili Azjer. Seule leur présence est marquée en divers endroits par les armes-outils en pierres qu'elles ont abandonnées. (...) Qui étaient ces hommes ? D'où venaient-ils ? Il y a tout lieu de croire qu'ils étaient semblables à ceux que les paléontologues mettent au jour en Afrique orientale et que l'on regroupe parfois sous l'appellation *Homo habilis*. Une cartographie des témoins de leur présence telle qu'elle peut être dessinée actuellement montre une traînée qui suit les piémonts des montagnes sahariennes et, par le Djado, le Tibesti, puis le nord du Borkou, invite à regarder vers les pays des Grands Lacs africains, là où les découvertes se multiplient et plongent les racines de l'homme loin dans le temps.»

[Association des Amis du Tassili Azjer, Promenade au Tassili Azjer, Editions ANEP, Alger, 2000.]

L'Algérie antique (de -1250 à 250)

Dans l'Antiquité, l'Algérie met déjà en avant la préoccupation de son entité par la fondation de ce qui peut tenir lieu d'embryon de nation. Des royaumes apparaissent, ceux des Gétules en premier, au sud du pays, les Garamantes et enfin les Numides.

C'est de la Numidie antique que va partir cette quête du devenir où les tourments des conflits et des guerres ne sont ni absents ni évités. Des noms prestigieux vont défiler : Syphax, Massinissa, Micipsa, Jugurtha. Dans ces guerres dites puniques, des royaumes se font et se défont, mais alliances et mésalliances, vis-à-vis de Rome principalement, n'altèrent en rien l'idée nationale. Idée qui, à chaque fois qu'elle émerge, est combattue farouchement par Rome. Tel est le sort qui a été réservé à Jugurtha. La période numide qui commence vers 250 av. J.-C. débute avec deux tribus, les Massyles à l'est et les Massaesytes. Les deux tribus s'affrontent, s'alliant tantôt avec Rome, tantôt avec Carthage. En fin de compte, c'est Massinissa, roi des Massyles, qui a jeté concrètement les fondements du royaume de Numidie quand il permet aux Romains de vaincre Carthage (deuxième guerre punique), traçant ainsi les frontières du nord de son Etat. Il met en place des fortifications, proclame Cirta capitale, renforce son armée et introduit le développement de l'agriculture. Il se lance à la conquête et au démantèlement du royaume de Syphax, le roi des Massaesytes.

Vers 150 av. J.-C., il se retrouve à la tête d'un royaume unifié et puissant qui couvre tout le nord de l'Algérie. Il meurt à l'âge de 90 ans après un demi-siècle de règne sur la Numidie. Rome tente alors de négocier la partition

de la Numidie avec Jugurtha, en lui imposant le partage du trône avec d'autres prétendants. Jugurtha accepte le pacte momentanément, mais soucieux de poursuivre le projet de réunification prôné par son grand-père Massinissa, il se lance à la reconquête de la Numidie orientale en l'an 112 av. J.-C. Dès lors, les événements se précipitent. Rompue à l'art de la manipulation politique, Rome dresse les uns contre les autres tant et si bien qu'en l'an 104 av. J.-C. Jugurtha, capturé, est exécuté à la prison de Tullianum. Rome impose alors une forme de protectorat sur une succession de princes numides qui règnent sur des provinces avant l'avènement de la période dite romaine.

L'histoire de la Numidie continue avec Ganda, Hiempsal, Juba I. Ce dernier se range, en 46 av. J.-C., aux côtés de Pompée dans un conflit qui l'oppose à Jules César et meurt la même année. C'est avec Juba II que la dynastie numide touche à sa fin après deux siècles de règne. Juba II avait épousé Cléopâtre Séléne, fille de Cléopâtre VII d'Égypte. Un tombeau de 32,4 m de hauteur et de 60,6 m de diamètre, appelé le Mausolée royal de Maurétanie, dans la région de Tîpaza, est attribué aux époux souverains. Une brillante civilisation naquit sous Juba II (-25 – 23) dans ce royaume de Maurétanie dont la capitale fut Césarée (actuellement Cherchell).



Massinissa.



Ruines romaines de Djemila.

L'occupation romaine (de -25 à 647)

Dès les premières années d'occupation (- 25 à 25), les colons romains vont s'attribuer villes et terres. L'expropriation des Numides provoque de sérieux bouleversements. Le mécontentement gronde. Des soulèvements contre la colonisation éclatent çà et là. Une grande révolte se déclenche en l'an 17 ap. J.-C., Tacfarinas est à sa tête. Sa détermination est telle qu'il a fallu huit ans aux Romains pour le vaincre. La révolte est écrasée en l'an 24.

Des noms berbères célèbres entrent dans la culture latine : Apulée de Madaure, Tertullien. Sur le plan religieux, l'Église catholique consacre un saint d'origine berbère : Augustin. Au plan économique, et à l'issue de deux siècles d'occupation, la Numidie devient le grenier de Rome. De grandes quantités de blé y sont exportées chaque année. Exportations qui incluent cuir, figes, olives... Toutefois, la colonisation étant ce qu'elle est, l'ère des troubles s'annonce de nouveau de 235 à 395. Le christianisme, qui a fait son entrée en 256, est vite adopté dans les villes côtières et par une minorité à l'intérieur du pays. Un courant religieux opposé à Rome, le donatisme, prend naissance et alimente l'opposition contre l'empire. Vient alors se greffer une révolte paysanne (dite des circumcellions) qui exige des propriétaires terriens d'annuler les dettes et d'affranchir les esclaves. Rome va réprimer sans ménagement donatistes et circumcellions. Cependant, c'est l'Empire romain lui-même qui va se disloquer à la faveur de l'invasion des Vandales, nouveaux venus sur la scène de 430 à 477, suivis des Byzantins, dont le règne s'étale de 534 à 647.

Le premier matin à Hypata

«Dès que la nuit se fut dissipée et qu'un nouveau soleil eut ramené le jour, je dis adieu au sommeil et au lit, avec cette curiosité fébrile d'un amateur du merveilleux. Enfin, me disais-je, me voici dans cette Thessalie, terre natale de l'art magique, et qui fait tant de bruit dans le monde par ses prodiges. C'est donc ici que s'est passé tout ce que ce bon Aristomène nous a conté en route ! J'éprouvais je ne sais quel désir vague et inquiet, et je promenais de toutes parts mes regards scrutateurs. Nul objet ne se présentait à ma vue que je ne le prisse pour autre que ce qu'il était. Tout me semblait métamorphose. Dans les pierres, les oiseaux, les arbres du Pomérium, les fontaines de la ville, je voyais autant de créatures humaines, transmues par la vertu des fatales paroles. Le charme avait pétrifié les uns, emplumé les autres, commandé à ceux-ci de pousser des feuilles, à ceux-là de faire jaillir l'eau du fond de leurs veines. Il me semblait que des statues allaient marcher, les murailles parler, le bétail prédire et que, de la voûte des cieux, le soleil lui-même allait prononcer des oracles.»

[Apulée, *L'Ane d'or* ou les *Métamorphoses*.]

L'Islam en Algérie

Si Rome va permettre à une caste de prospérer et à une élite locale d'atteindre les cimes de la célébrité, c'est l'Islam qui va induire un élan authentique favorable à l'émancipation de la société tout entière et incarner un nouveau pôle civilisationnel qui marquera toute l'histoire de l'humanité. Oqba Ibn Nafaâ Al Fihri est le premier propagateur de la nouvelle religion. Il fonde Kairouan en 670 et poursuit sa marche vers l'ouest.

Les Berbères résistent sous la conduite de Kocéïla qui vainquit Oqba en 689 dans la région de Biskra. C'est au tour d'une reine berbère, Dihya, appelée Kahina par les Arabes, de croiser le fer avec un nouveau chef arabe, Hassan Ibn Naâman, parvenant à le vaincre en 693. Plus tard, la Kahina périt au combat dans l'Est algérien. Mais en peu de temps, les Berbères se convertissent en masse et c'est parmi eux que les premières incursions musulmanes se font en Espagne et jusqu'au sud-ouest de la France. Nous nommerons le plus prestigieux d'entre eux : Tariq Ibn Ziyad.

Si les porteurs de l'emblème musulman dans l'ancienne Numidie sont arabes, c'est l'Islam lui-même, en tant que religion prônant l'unicité de Dieu

Entre l'an 40 et l'an 90, de nouvelles villes romaines sont érigées, dont les vestiges sont encore debout aujourd'hui : Timgad, Sitifis (Sétif), Tipaza, Césarée (Cherchell), Calama (Guelma), Cuicul (El Djemila)... Des théâtres y sont construits, et à Timgad, l'on a même relevé sur le sol des trous rectangulaires qui permettaient de manœuvrer le rideau. C'est également à Timgad qu'on a trouvé les ruines d'une bibliothèque publique. Les villes romaines annonçaient souvent leurs entrées par des arcs de triomphe. Les bains (thermes) tenaient une bonne place dans la vie des Romains et des Numides. Les villes les plus modestes tenaient à disposer d'un ou de plusieurs bains publics.

Philosophe, théologien, polémiste, Aurélien Augustin est né à Tagaste (Souk Ahras) en 354 ap. J.-C. Il meurt à Hippone (Annaba) en 430. Devenu célèbre de son vivant, saint Augustin figure aujourd'hui parmi les grands penseurs de l'humanité. L'Algérie lui a consacré un colloque international qui s'est tenu du 1^{er} au 7 avril 2001. Il est l'auteur des *Confessions* et de *La Cité de Dieu*.



et la solidarité entre les peuples, qui va permettre la naissance dans la patrie de Massinissa de dynasties spécifiquement berbères, c'est-à-dire nationales. Ainsi, le premier Etat musulman dans la contrée est fondé en 761 à Tihert par Abdallah Ibn Rostom.

De rite ibadite, ce royaume, qui posera les premiers fondements de la démocratie, couvrira un vaste espace qui s'étendra à l'est jusqu'en Tripolitaine et à l'ouest jusqu'aux frontières marocaines actuelles. Tihert, la capitale rostémide, qui rivalisera avec Bagdad dans l'essor des sciences, des mathématiques, de l'astronomie, des lettres et de la poésie, s'éteindra en 909.

Ce sont les Fatimides (909-972) qui viendront succéder aux imams rostémides. Les Zirides (972-1152) auront droit à deux siècles de règne. C'est Bologhine Ibn Ziri, le fondateur de cette dynastie, qui coupe les ponts avec les Fatimides fondateurs du Caire pour se mettre sous la tutelle de Bagdad. Les auteurs de la chute de Tihert (les Fatimides) ordonnent une invasion hilalienne (1052-1152) pour punir les indécidesses zirides.

Toutefois, c'est un Ziride, Hammad Ibn Bologhine, qui va se proclamer fondateur de la dynastie hammadite (1014-1152) qui aura pour capitale la Kalaâ des Béni Hammad puis Béjaïa. Les Hilaliens, qui persistent dans l'œuvre du pillage et de la destruction, parviennent en définitive à affaiblir les Béni Hammad. La dynastie almohade (El Mouahhidoune – 1152-1247) évince celle des Almoravides (El Mourabitoune – 1062-1147) qui ont fondé Marrakech comme capitale d'un royaume devenu très puissant par la suite. C'est principalement avec l'avènement des Almohades que l'unité de tout le Maghreb va être consacrée. Deux grands noms vont s'inscrire dans cette œuvre grandiose : Mohammed Ibn Toumert et Abdelmoumen El Koumi. Une œuvre déjà inscrite dans les projets de Massinissa qui voulait édifier la grande Numidie. L'Espagne est toujours dans l'attente pour prendre sa revanche sur les musulmans. En 1212, la bataille de Las Navas de Tolosa s'inscrit comme défaite dans le camp almohade. Toutefois, sous ce règne, la civilisation musulmane est à son apogée. Mais le rêve des Almohades s'estompé. De nouvelles dynasties locales s'imposent. A l'est, dans l'Ifriqiya (Tunisie) et dans l'Est algérien, ce sont les Hafside qui proclament leur souveraineté en 1229. En Andalousie, les Nasrides créent un royaume indépendant à Grenade. Au Maghreb occidental, les Mérinides s'emparent de Meknès en 1244. Enfin, au Maghreb central, ce sont les Abdelwadides qui s'installent à Tlemcen.

La dynastie zianide (1235-1512)

Fondée par Yaghmoracen Ibn Ziane, la dynastie zianide (ou abdelwadide) va régner sur tout l'Ouest algérien, avec pour capitale Tlemcen, pendant au moins trois siècles. La dynastie va jouir d'une organisation administrative, militaire, politique et économique. Elle a une influence sur toute la région et sur les tribus les plus proches. Cette période a connu le développement de l'architecture et un net progrès dans l'art, la littérature et les sciences. Toutefois, sa sécurité a toujours été menacée à l'est comme à l'ouest.

La période ottomane

La Régence d'Alger (1515-1830)

Les royaumes héritiers de l'empire almohade commencèrent l'amorce de leur déclin. Morcellement politique et instabilité firent leur apparition pour encourager la naissance de nombreuses principautés et fédérations autonomes. Sur le littoral, le même désir d'autonomie est manifesté à Béjaïa, Alger et Oran. Le désordre qui règne dans le pays va encourager les convoitises étrangères. Espagnols et Turcs vont, au début du XVI^e siècle, fouler le sol algérien. En Espagne, après de longs efforts, la reconquête catholique est pratiquement achevée à la fin du XV^e siècle, notamment avec la chute de Grenade en 1492. L'esprit revanchard persiste et une lutte acharnée sera menée pour reprendre les villes sous administration musulmane et au-delà. Ainsi, les Espagnols occupent Mers El Kébir, Oran et Béjaïa.

En revanche, l'installation des Turcs en Algérie ne découle nullement d'un plan militaire mûrement prémédité. A l'origine, leur intervention et leur rôle furent bien modestes.



Barberousse.

Alger (en contrebas du Palais du Dey), statue de Bologhine Ibn Ziri, fondateur de la dynastie des Zirides (972-1152).



Parmi les ports du littoral algérien sur lesquels la menace se faisait sentir, le penon, un îlot qui faisait face à la cité, était occupé par une garnison espagnole qui bombardait Alger régulièrement. Se trouvant dans l'impossibilité de s'en débarrasser, les habitants eurent l'idée de faire appel aux frères Barberousse, Arroudj et Khayr-Eddine, deux marins intrépides qui avaient acquis une solide réputation en pourchassant les navires chrétiens et en prêtant main-forte aux navires musulmans.

Arroudj et Khayr-Eddine étaient déjà présents en Algérie. Le premier, après une tentative malheureuse à Béjaïa où il perdit un bras, s'était installé à Jijel. Lorsque les habitants d'Alger et Cheikh Essalim, leur gouverneur, lui proposent de les aider à chasser les Espagnols du penon, Arroudj accepte et s'installe à Alger en véritable maître après s'être débarrassé de Cheikh Essalim. En 1516, il se fait proclamer sultan en écartant, pour un certain temps, la menace espagnole. Il occupe la Mitidja, s'empare de Ténès et de Médéa. Il s'installe ensuite à Tlemcen sur appel de ses habitants qui avaient désavoué leur souverain, allié des Espagnols. Il élimine ses rivaux et s'installe dans le Méchouar. Un succès éphémère. Privé de ses communications avec Alger, Arroudj prend la fuite. Il est tué en 1518 près d'El Malah, dans la région d'Oran. C'est son frère Khayr-Eddine qui va sauver la situation. Il saura joindre à une volonté de fer une habileté politique peu commune. Il eut la géniale idée de lier ses destinées à l'Empire ottoman en prêtant serment au sultan Selim. Son domaine devient propriété de l'Empire et lui-même vassal du sultan. Il reçoit alors le titre de pacha en même temps qu'un appui financier et militaire. Il reprend Alger, repousse une nouvelle tentative espagnole, réoccupe la Mitidja, Cherchell, Ténès et se rend maître de Collo, Constantine et Bône (Annaba). Le fort du penon est enlevé aux Espagnols le 27 mai 1529.

Alger est enfin délivrée de la menace espagnole. Grâce au soutien des Turcs, Khayr-Eddine parvient à jeter les premières bases d'un nouvel Etat qui deviendra le maître de la Méditerranée. La Régence d'Alger est ainsi créée. Elle le restera jusqu'en 1830.

L'administration turque

A cette époque, le territoire de l'actuelle Algérie était morcelé comme suit : au sud, le sultanat de Touggourt autonome depuis 1414, et au nord-ouest, la région d'Oran aux mains des Espagnols depuis 1509. Dès 1518, la région

d'Alger fut successivement gouvernée, pour le compte de l'Empire ottoman, par les beylerbeys de 1518 à 1587, par des pachas de 1587 à 1659, par des aghas de 1659 à 1671 et par des deys de 1671 à 1830. Les deys avaient sous leur autorité des beys qu'on retrouvait à Constantine, à Oran et dans le Titteri. C'est plus particulièrement à Alger que nous retrouvons aujourd'hui les vestiges des palais et autres résidences encore intacts relevant de la période ottomane. Après 1962, l'Algérie prit en charge la restauration de plusieurs sites de cette période.

Colonisation française et résistance algérienne (1830–1962)

L'Europe supportait très mal que la Méditerranée soit sous le contrôle de la Régence d'Alger. Néanmoins, la situation était acceptée, en ce sens que presque tous les pays avaient des représentations consulaires à Alger. Mais ils attendaient le moment propice et l'opportunité pour se coaliser contre la Régence. Le plan d'invasion française des côtes algériennes remontait déjà à 1808. Il demeurait sous bonne protection dans les tiroirs les plus secrets. Il aurait fallu un bon prétexte pour justifier la conquête. Il se présenta un certain 29 avril 1827 quand le dey Hussein, en poste depuis 12 ans, porta un coup d'éventail au consul français Deval (et non pas Duval comme orthographié dans plusieurs ouvrages).

A l'origine de l'incident, les tractations troubles de deux commerçants juifs – Bacri et Bouchenak – qui livrèrent de grosses quantités de blé à la France entre 1793 et 1800 et dont les créances restaient impayées. Le consul Deval est convoqué au palais du Dey. La suite est connue. Trois ans après cet incident, l'expédition est fin prête pour «laver l'affront». L'invasion française va mobiliser, sous le commandement de de Bourmont, un personnel combattant de 34 184 hommes, un personnel non combattant de 3 389 hommes et un gigantesque matériel d'intendance et de guerre. Les premières cartouches fusent le 14 juin 1830. Les premières oppositions à la pénétration française commencent près d'Alger. Ben Saâmour et El Hadj Sidi Saâdi encadrent de nombreuses batailles pour empêcher les Français d'avancer. Le dey Hussein capitule. Les soldats français entrent dans Alger le 5 juillet 1830.

Dans l'Ouest algérien, c'est Cheikh Mahieddine, chef de la confrérie Qadiriya, qui organise la lutte et livre plusieurs

Modernité de la pensée khaldounienne

«Les études khaldouniennes qui ont commencé à apparaître ces dernières années semblent toutes orientées vers l'intégration de la pensée khaldounienne dans le climat intellectuel contemporain avec une certaine absence dans les comparaisons et avec une grande insistance dans la mise en avant de la pertinence de cette pensée et son émergence dans ses manifestations culturelles harmonieuses avec nos réflexions du XX^e siècle. Certes, cette pensée est reliée par des liens puissants à notre ère et au XIX^e siècle de manière particulière, par différents aspects : sa présentation de la science de l'urbanisme comme une science autonome, l'objectivité et le réalisme qui caractérisent ses recherches et le matérialisme apparent que nous percevons dans différents sujets de la Mouqaddima. Ces différents aspects de la pensée interpellent souvent le chercheur contemporain au plus profond, au point de le soustraire à des vérités premières que nous ne devons pas perdre de vue au risque de n'être attirés que par des comparaisons avec la pensée moderne qui souvent nous mènent vers des positions artificielles ou subjectives.»

[Abdelmadjid Meziane, *Théories économiques chez Ibn Khaldoun*, Editions ANEP, Alger, 2001.]

batailles aux portes d'Oran qui se trouve entre les mains des Français depuis le 4 août 1830. Trop âgé, Cheikh Mahieddine propose à sa place son jeune fils Abdelkader, âgé alors de 24 ans. Il est plébiscité par les chefs de tribus de tout l'Ouest algérien, une première fois le 27 novembre 1832 au pied du Dardara dans la plaine du Ghris et une seconde le 4 février 1833 dans une mosquée à Mascara. Le jeune chef va révéler des capacités d'organisation extraordinaires. Par ses vertus guerrières, intellectuelles, morales et spirituelles, il mobilise derrière lui presque l'ensemble des tribus et force l'admiration de ses propres adversaires. Lutteur infatigable, il se trouve au cœur de toutes les batailles et grâce à la stratégie de guérilla, il inflige plusieurs défaites à l'envahisseur qu'il oblige deux fois de suite – 1834 et 1837 – à la signature de deux traités lui reconnaissant autorité et souveraineté.

Homme politique intelligent, averti et éloquent, stratège militaire et habile guerrier, organisateur du premier Etat national moderne, juriste et soufi, poète et homme d'une rare piété, l'Emir Abdelkader mène un combat qui va durer une quinzaine d'années.

Ce n'est qu'après la ruine de son pays par la politique de la terre brûlée prônée par Bugeaud, après l'affaiblissement de ses effectifs et de son arsenal militaire, qu'il décide la fin des hostilités le 23 décembre 1847. Il sera captif des Français de 1847 à 1852. Après quoi, il s'installera d'abord à Brousse (Turquie) puis à Damas (Syrie), où il termine son existence dans la méditation et l'enseignement. Il quitte ce monde en 1883.

La résistance se poursuivra. Sporadique. Avec Fadhma N'Soumeur en Kabylie de 1852 à 1856. Avec les Ouled Sidi Cheikh et Sidi Lazreg Belhadj en 1864 dans l'Ouest et le Sud-Ouest. Avec les frères Mohamed et Boumezrag Mokrani et Cheikh Belhaddad en 1871. C'est Cheikh Bouaâmama qui reprend le flambeau en 1881 en prenant la tête du dernier soulèvement des Ouled Sidi Cheikh.

Au début du XX^e siècle, les Algériens font toujours parler la poudre.

Les Béni Chougrane, dans la région de Mascara, se soulèvent en 1914 contre les mesures de la conscription. En 1917, les Aurès s'enflamment pour les mêmes causes. Du côté français, la répression est féroce. Elle frise le génocide, puisque des tribus sont entièrement décimées depuis les Aoufias, dans la Mitidja, en 1832, jusqu'aux enfumades du Dahra en 1845.

A la veille du centenaire de l'occupation française, le peuple algérien est ruiné et complètement épuisé. Les meilleures terres lui ont été confisquées. Il croupit dans les taudis et subit les affres de la maladie et de la pauvreté. La misère sociale et culturelle le traque dans une sorte de résignation. Cependant, les luttes politiques naissantes vont l'extraire de la torpeur et de la fatalité. Née au cœur même de la métropole, en 1926, l'Etoile nord-africaine, dont Messali Hadj est le secrétaire général, annonce les espoirs. En 1937, ses fondateurs la convertissent en Parti du peuple algérien (PPA) qui va désormais s'implanter en Algérie pour mobiliser et semer les graines de l'éveil patriotique. D'autres courants incarnent des revendications politiques, culturelles et sociales. Il s'agit de la Fédération des élus, de l'Association des oulémas musulmans d'Algérie et du Parti communiste algérien (PCA). En 1944, en pleine Seconde Guerre mondiale, un grand rassemblement des forces patriotiques prend naissance : les Amis du manifeste et de la liberté (AML). Le 8 mai 1945, le peuple algérien entendait prendre part aux fêtes de la victoire contre le nazisme. Les marches pacifiques sont violemment réprimées à Sétif et à Guelma. Les massacres se poursuivent à grande échelle. 45 000 Algériens périssent dans des conditions horribles. Le mouvement des AML est décapité.



En décembre 1960, la fouille était quasi systématique. Ici contrôle des laissez-passer des Algéroises.

Après cette hécatombe, les choses évoluent plus radicalement. En 1947, le PPA-MTLD met en place l'Organisation spéciale (OS) chargée de préparer la lutte armée. Les revendications de l'Union démocratique du manifeste algérien (UDMA), quoique plus nettes, se poursuivent dans la légalité. La répression continue de frapper. En 1954, la crise du PPA-MTLD donne naissance au Comité révolutionnaire d'unité et d'action (CRUA) qui décide de passer à l'acte. L'insurrection éclate le 1^{er} novembre 1954. Le Front de libération nationale (FLN) et son aile armée, l'Armée de libération nationale (ALN), vont mener l'un des plus grands combats anticolonialistes du XX^e siècle. L'adhésion populaire est massive. Désormais, le mouvement est irréversible. L'Etat français va diriger une répression féroce contre les insurgés et frappe durement le peuple algérien devenu un «suspect» notoire à neutraliser. La torture se généralise et prend carrément la forme d'une véritable institution. Les arrestations et les disparus se comptent par milliers. Les camps de concentration sont nombreux et les prisons s'emplissent. L'armée française augmente ses effectifs qui passent de 400 000 en 1956 à 800 000 en 1960. Les grandes opérations militaires tentent d'affaiblir et de décimer les unités combattantes de l'ALN. Le Congrès de la Soummam, tenu le 20 août 1956, met en avant la lutte armée, organise efficacement les structures de l'ALN et met en place des organes de direction (CNRA et CCE). Le combat diplomatique mené par le FLN dans plusieurs continents isole la France qui renonce à la solution militaire, devenue impossible, et accepte d'entamer des discussions avec les dirigeants algériens. Les négociations officielles s'ouvrent le 7 février 1962 à Evian après 18 mois de tractations et de ruptures. Pour le FLN, le cessez-le-feu n'était pas un préalable aux discussions de même qu'il était hors de question de céder sur les questions de l'intégrité du territoire et de l'unité du peuple algérien.

Les Français abandonnent leurs desseins de partition territoriale et ethnique et renoncent au statut particulier qu'ils voulaient imposer au Sahara. Une fois les accords conclus, le cessez-le-feu est proclamé le 19 mars 1962. Un exécutif provisoire mixte va expédier les «affaires courantes» jusqu'à la proclamation officielle de l'indépendance le 5 juillet 1962.

L'Algérie indépendante

Victorieuse et meurtrie, héroïque et martyre, digne et enfin libre, l'Algérie, en même temps qu'elle panse ses blessures, va entamer une autre tâche aussi ardue, celle du progrès et du développement. Le bilan de la guerre est lourd : un million et demi de morts, des milliers de veuves et d'orphelins, des villages complètement rasés par l'aviation française et deux millions de réfugiés et de déplacés.

Celui de la colonisation est aussi désastreux, sinon plus : la maladie sévit, l'habitat précaire et les bidonvilles sont une plaie, des milliers de chômeurs à former et des milliers d'enfants à scolariser.

Pis, le peuple algérien après 132 ans de colonisation est analphabète à 95% dans les deux langues, française et arabe. Soigner, loger, éduquer et assurer

Dans l'œil jaune et noir de Keblout

«Et le vieux Keblout légendaire apparut en rêve à Rachid ; dans sa cellule de déserteur, Rachid songeait à autre chose qu'à son procès ; le tribunal qu'il redoutait n'était ni celui de Dieu ni celui des Français ; et le vieux Keblout légendaire apparut une nuit dans la cellule, avec des moustaches et des yeux de tigre, une trique à la main ; la tribu se rassembla peu à peu dans la cellule ; on se serra au coude à coude, mais nul n'osait s'approcher de Keblout. Lui, l'ancêtre au visage de bête féroce, aux yeux sombres et malins, promenait son superbe regard sur sa tribu, la trique à portée de sa main ; il racontait ironiquement par ce seul regard l'histoire de chacun, et il semblait à ses descendants que lui seul avait réellement vécu leur existence dans toute son étendue – lui seul s'étant frayé passage jusqu'au Nadhor où, subissant déjà la défaite, il n'en mourut pas moins à la tête de sa tribu, sur la terre pour laquelle il avait probablement traversé les déserts d'Egypte et de Tripolitaine, comme le fit plus tard son descendant Rachid qui lisait à présent sa propre histoire dans l'œil jaune et noir de Keblout, dans une cellule de déserteur, en la double nuit du crépuscule et de la prison.»

[Kateb Yacine, *Nedjma*, Editions du Seuil, Paris, 1956.]

l'autosuffisance alimentaire, voilà qui va exiger un effort soutenu et des choix politiques adéquats. La restauration de l'Etat algérien a commencé par l'organisation des collectivités locales, communes et wilayas. Le départ massif des Français va laisser un vide effarant. L'Algérie est confrontée à l'épreuve du défi. Les jeunes employés et cadres vont, grâce à leur engagement et leur enthousiasme, assumer toutes les tâches avec compétence. Tous les services, postes et télécommunications, finances, infrastructures tournent selon les normes requises. Forte d'une vision sur l'avenir, l'Algérie va entreprendre la formation de ses cadres. L'Ecole nationale d'administration ouvre ses portes. D'autres secteurs spécialisés forment leurs propres cadres. Des milliers d'enfants sont à la rue. Dès la première année de l'indépendance, une image humiliante va disparaître : il n'y aura plus de cirEURs, ni à Alger ni partout ailleurs. Dans le secteur de l'éducation, c'est le monitorat qui va être à l'honneur. Titulaires uniquement d'un certificat d'études primaires, les moniteurs algériens vont être les premiers pédagogues de l'enseignement. Le pays va mettre les bouchées doubles dans les constructions scolaires pour offrir à la majorité les chances d'accéder au savoir. C'est le secteur qui a le plus bénéficié d'une attention toute particulière de la part des pouvoirs publics. L'économie s'est notablement développée dans les années 1970, au lendemain de la nationalisation des hydrocarbures. La récupération des richesses naturelles fut un leitmotiv dont les ressources financières permettaient la création d'emplois et la prise en charge d'une large couverture sanitaire. L'Algérie, qui a combattu un système d'inégalités, n'était guère en droit de tolérer l'existence d'une société de marginaux et de laissés-pour-compte. Les mesures socialisantes qui ont marqué les premières années de l'indépendance répondaient pleinement à ce programme dont les échos nous parvenaient depuis les grands espoirs de l'Etoile nord-africaine des années 1920. Novembre 1954 se faisait lui aussi le porteur et le continuateur de





Jour de l'indépendance. Une liesse indescriptible.

ces espoirs, ce qui est dans l'ordre naturel des choses et qui va dans le sens de l'histoire et des valeurs d'une religion qui proscrit la misère et les écarts flagrants entre les membres d'une même communauté. En dépit d'une crise qui frappe l'ensemble du globe, malgré tous les drames qu'elle subit, l'Algérie poursuit le combat du développement pour faire reculer les incertitudes et le désespoir qui s'emparent de la jeunesse et pour laquelle rien ne doit être définitivement perdu. Le timbre est présent à toutes les grandes étapes de l'histoire fabuleuse de l'Algérie. Critère de souveraineté, le timbre va, après l'indépendance, jouer un rôle déterminant dans la restitution de la mémoire, de l'âme et de la personnalité du peuple algérien. C'est la grande aventure du timbre-poste qui va fixer l'événement, consigner les dates du présent avec les rappels constants du passé, récent ou lointain.

La pluie de la honte

«Quand le lieutenant Delécluze en arrivant à Tala avait demandé trois responsables pour le village, on avait été bien en peine de les lui fournir. Jadis, on se disputait les honneurs ; maintenant personne n'en voulait. De quelqu'un qui a perdu tout sentiment de dignité on dit chez nous que la honte pleut sur lui quand il marche ; nul ne voulait de cette pluie. On était resté trois jours sans trouver personne. Le quatrième, le lieutenant avait rassemblé les hommes du village et leur avait dit : "Il est huit heures, je vous donne deux heures encore. Si à dix heures vous n'êtes pas venus me présenter vos responsables, ne vous en prenez qu'à vous de ce qui pourra arriver."»

[Mouloud Mammeri, *L'Opium et le Bâton*, Librairie Plon, Paris, 1965.]

Le drame d'un peuple

« L'inquiétude persistait, vigilante ; une atmosphère d'orage pesait sur Tlemcen. Puis, d'un coup, toutes les appréhensions éparées prirent corps. Accourues à tire-d'aile, de tristes nouvelles peuplèrent le ciel de la ville. Omar et les siens ne se débarrassèrent plus jamais du sentiment qu'ils vivaient dans un monde interdit. La nuit était tombée sur ce monde : personne ne se rappelait plus quand ni comment. Et maintenant la nuit s'accumulait sur de la nuit ; cette grande torpeur anéantissant tout ce qui aspirait à vivre. Omar avait l'impression d'être parmi des survivants qui avaient résisté, seuls, au sort commun. Les gens de Dar Sbitar, les habitants de Tlemcen eux-mêmes, s'apprétaient-ils à livrer leur dernier combat ? Déboucheraient-ils bientôt sur l'aube vers laquelle ils s'acheminaient par une hallucinante attirance ? Ou demeureraient-ils, en fin de compte, pour toujours, ces habitants d'un monde réduit au silence, mort à l'air libre, que le soleil et le vent évideraient peu à peu ? Dar Sbitar vivant le drame d'un peuple déchiré.»

[Mohammed Dib, *L'Incendie*, Editions du Seuil, Paris, 1954.]

Ici la voix de l'Algérie

«La voix de l'Algérie combattante aura, sur le plan de la cohésion, de la prise en masse du peuple, une importance capitale. (...) L'utilisation des langues arabe, kabyle et française, expression d'une conception non raciste comme le colonialisme a dû en convenir, eut l'avantage de développer et de renforcer l'unité du peuple, de faire exister le Djurdjura au combat pour les Algériens patriotes de Batna ou de Nemours.

Les actes découpés et morcelés, glanés par le correspondant d'un journal plus ou moins attaché à la domination coloniale, ou communiqués par les autorités militaires adverses, perdent leur caractère anarchique et s'organisent dans une pensée politique nationale et algérienne, prennent place dans une stratégie d'ensemble de la reconquête de la souveraineté populaire. Les actes épars s'insèrent dans une vaste épopée et les Kabyles ne sont plus "ceux des montagnes", mais les frères, qui avec Ouamrane et Krim, mènent la vie dure aux troupes ennemies.

Avoir son poste, c'est payer son impôt à la Nation, acheter le droit d'entrer dans ce peuple rassemblé en vue de la lutte. (...) L'Algérien qui souhaite vivre au même niveau que la Révolution a enfin la possibilité d'entendre une voix officielle, celle des combattants, lui expliquer le combat, lui raconter l'histoire de la Libération en marche, l'incorporer enfin à la nouvelle respiration de la Nation.»

[Frantz Fanon, *L'An V de la Révolution algérienne*, ANEP, Alger, 2006. Préface de M. Abdelaziz Bouteflika.]



L'Algérie d'aujourd'hui

L'Algérie de 2007 est un pays qui connaît de profondes mutations structurelles au niveau de son économie qui ne sont pas, du reste, sans conséquences sur un schéma social exposé aux effets de la mondialisation. Pour l'Algérie, cette première décennie du XXI^e siècle correspond à celle des grands chantiers qu'entreprend un pays conscient des formidables enjeux de son développement.



Vue d'Alger.

Géographie

Deuxième pays d'Afrique par sa superficie, l'Algérie, en arabe El Djazaïr, s'étend sur 2 381 741 km². Sa capitale est Alger. Elle est bordée par la Méditerranée au nord, par la Tunisie et la Libye à l'est, par le Niger et le Mali au sud, par la Mauritanie et le Sahara occidental au sud-ouest et par le Maroc à l'ouest.

L'Algérie se compose de quatre principaux ensembles de reliefs, d'étendue inégale, qui se succèdent du nord au sud. Au nord, le long de la côte méditerranéenne, s'étend l'étroite plaine du Tell algérien. Cette plaine discontinue et de largeur variable (80 à 190 km) ainsi que les vallées attenantes abritent la grande majorité des terres agricoles du pays. Ces dernières s'insèrent en bordure d'une côte très découpée qui s'étire sur 1 200 km depuis la plaine de Annaba à l'est, en passant par les massifs de Kabylie et de l'Ouarsenis.

Limitant la plaine côtière au sud, on observe un vaste ensemble de plus hauts reliefs : deux importantes chaînes de montagnes orientées est-ouest – l'Atlas tellien au nord, l'Atlas saharien et le massif des Aurès au sud – encadrent une région de hauts plateaux désertiques, dont le profil en cuvette explique la présence de nombreux lacs salés (chotts) collectant les eaux de surface, le point le plus bas étant le chott Melghir (-40 m).

Au sud de l'Atlas saharien s'étend l'immense désert du Sahara qui représente 80% de la superficie de l'Algérie. Le Sahara se compose, pour une grande part, de plateaux rocheux et de plaines caillouteuses. Deux vastes régions de sable (le Grand Erg occidental et le Grand Erg oriental) constituent les principaux ensembles de reliefs dunaires du désert saharien. Au sud du Sahara s'étend le massif du Hoggar, une succession de hauts plateaux désertiques qui s'élèvent en gradins, dominé dans sa partie centrale par d'imposants reliefs au profil dentelé au nord de Tamanrasset, le point le plus haut étant Tahat (3 003 m). Hormis quelques cours d'eau côtiers, le seul fleuve de l'Algérie est le Cheliff (long de 725 km) qui prend sa source dans l'Atlas tellien et se jette dans la Méditerranée. Il n'existe pas de cours d'eau permanents au sud de la région du Tell. Les nombreux lacs qui parsèment les régions désertiques sont des lacs temporaires, salés pour la



plupart (chott Echergui, chott El Hodna). La région du Tell, au nord, est caractérisée par un climat méditerranéen avec des étés chauds et secs et des hivers doux et pluvieux. Il s'agit de la zone la plus humide d'Algérie avec des précipitations annuelles variant entre 400 et 1 000 mm. Les températures moyennes estivales et hivernales sont respectivement de 25 °C et de 11 °C.

En été, le sirocco, un vent sec et très chaud (baptisé localement le *chebili*), souffle depuis le Sahara en direction du nord. Plus on descend vers le sud, plus le climat devient sec : les précipitations annuelles dans les Hauts Plateaux et l'Atlas saharien ne dépassent pas 200 à 400 mm. Le Sahara est une région ventée et très aride, où les amplitudes thermiques sont souvent considérables. Ces variations de températures, extrêmement élevées le jour et très basses la nuit, s'expliquent par l'absence totale d'une humidité capable d'en atténuer les contrastes. Le niveau des pluies annuelles est inférieur à 130 mm dans l'ensemble du désert algérien.

Economie

L'Algérie est parmi les pays les plus riches du continent africain. Elle est la deuxième puissance économique en Afrique avec un PIB annuel de 135,8 milliards de dollars en 2007. Sa monnaie est le dinar algérien (DA). Important producteur de gaz naturel et de pétrole, l'Algérie dispose aussi

Principaux indicateurs économiques

Indicateur	Valeur	Date
PIB	135,5 milliards de dollars	2007
PIB/habitant	4 000 dollars	2007
Réserve de devises	110 milliards de dollars	Juin 2007
Dettes extérieures	4,6 milliards de dollars (en diminution)	Juin 2007
Service de la dette	3% des exportations	2007
Encours de la dette	3% du PIB	2007
Téléphonie mobile	28 millions d'abonnés	2008
Lignes de téléphone fixe	5 millions	2005
Connexion Internet	8 millions d'utilisateurs	2006
Nombre de ports	40 ; 11 mixtes ; 2 destinés aux hydrocarbures	2005
Routes	107 324 km (dont 71 656 km goudronnés)	1996
Réseau ferré	4 820 km	1996
Nombre d'aéroports	35 (dont 13 aux normes internationales)	2005
Croissance	5,1% (2%/an entre 1990 et 2001)	2005
Inflation	3,5% (2,6% 2003)	2007
Chômage	11,8%	2007
Solde budgétaire	+3,9% du PIB	2003
Exportations	63,3 milliards de dollars	2007
Importations	26,13 milliards de dollars	2007
Production pétrolière	1,450 million de barils par jour	2004
Réserves pétrolières	43 milliards barils d'équivalent-pétrole	2006
Réserves de gaz	4 500 milliards de mètres cubes	2006
Investissements directs étrangers (IDE)	1,7 milliard de dollars	2006

Sources (arrêtées à janvier 2008) : Présidence de la République, ministère des Finances, Office national des statistiques et Banque mondiale.

de réserves importantes de fer au Sud-Ouest, ainsi que d'or, d'uranium et de zinc à l'Extrême-Sud. Le pétrole et le gaz naturel, exploités par la Société nationale Sonatrach, sont ses principales sources de revenus. L'Algérie a pris le parti de diversifier son économie en réformant son système agraire et en modernisant son industrie lourde afin de diminuer la dépendance vis-à-vis des hydrocarbures qui constituent la quasi-totalité de ses exportations. La dette extérieure de l'Algérie s'élève en décembre 2007 à 4,6 milliards de dollars contre 17,5 milliards en 2005. En 2006, elle a achevé le remboursement anticipé de la totalité de sa dette rééchelonnée.

Grâce à la hausse des prix du pétrole sur le marché international, la trésorerie de l'Algérie permet non seulement de rembourser par anticipation sa dette extérieure, mais aussi de lancer plusieurs projets d'infrastructures d'importance. Le réseau autoroutier est en voie d'extension grâce à l'autoroute Est-Ouest dont la réalisation devrait être achevée à l'horizon 2010. D'une capacité de circulation plus élevée dans le nord du pays que dans le sud, le réseau routier bitumé reste de grande densité, la plus forte en Afrique : 107 324 km de routes et 3 756 ouvrages d'art. Le réseau ferroviaire, dont une partie est électrifiée, s'étend sur 4 200 km. Avec une production installée de plus de 7 000 mégawatts, la couverture électrique spatiale est de l'ordre de 96%, un taux comparable à ceux de certains pays du Nord.

La quasi-totalité des ménages sont abonnés au réseau électrique géré par la Société nationale Sonelgaz. Plus de 1,7 million des ménages bénéficient de la fourniture directe de gaz naturel.

Dans le domaine maritime, l'Algérie compte 40 ports dont 11 mixtes (pêche, commerce, hydrocarbures) et 2 spécialisés en hydrocarbures (Skikda et Arzew). Sur les 35 aéroports que compte le pays, 13 sont aux normes internationales.

Avec la libéralisation progressive de son économie, l'Algérie commence à attirer de plus en plus d'investisseurs étrangers. Elle vient en tête de la région MEDA* en termes de flux d'investissements. Consciente de l'impérieuse nécessité de diversifier ses sources de revenus, l'Algérie a élargi le champ des investissements directs étrangers (IDE) à d'autres domaines que les hydrocarbures, tels les télécommunications, le tourisme, l'industrie, etc.

(*) Programme de coopération pour le partenariat euro-méditerranéen.



Société

L'Islam sunnite est la religion d'Etat et est pratiqué par 99% des Algériens. L'enseignement de la charia (les lois de la religion musulmane) est devenu obligatoire dans toutes les filières du secondaire depuis septembre 2005. Cependant, la Constitution garantit la liberté de culte. Il existe en Algérie une communauté chrétienne représentant 0,1% de la population et répartie sur trois diocèses.

Le nombre d'habitants en Algérie a été estimé à 33,8 millions de personnes au 1^{er} janvier 2007. L'accroissement de la population poursuit sa progression pour la troisième année consécutive. Les naissances ont atteint 703 000 en 2005, soit 34 000 naissances de plus que l'année précédente, soit une augmentation de 4,9%.

Le nombre des décès est passé de 141 000 en 2004 à 144 000 en 2007 après une diminution constatée en 2003 et 2004. Malgré l'augmentation de ce nombre, l'importance du volume des naissances fait que l'accroissement a donné une population totale de 34,4 millions d'Algériens au 1^{er} janvier 2008. La part de la population en âge de travailler continue, elle aussi, sa progression, passant de 63,1% en 2004 à 63,9% en 2005. La population des moins de 15 ans représente 28,9% de l'ensemble, tandis que la catégorie des 60 ans et plus est passée de 7,15% en 2004 à 7,25% en 2005.

La fin de la semaine est jeudi-vendredi. Les jours fériés sont inscrits dans la loi n°63-278 du 26 juillet 1963, modifiée et complétée par les ordonnances n°66-153 et n°68-149. Les fêtes religieuses sont l'Aïd El Fitr, l'Aïd El Adha, Aoual Mohbarem, Achoura et El Mawlid Ennabaoui. Les fêtes légales sont le jour de l'an (1^{er} janvier) et la fête du travail (1^{er} mai) et les fêtes nationales sont la fête de l'indépendance et de la jeunesse (5 juillet) et l'anniversaire de la Révolution armée (1^{er} novembre).

Population (à janvier 2008) : 0-14 ans : 28,1% ; 15-64 ans : 67,1% ; +65 ans : 4,8%

Densité (à janvier 2007) : 13 hab/km²

Espérance de vie : 75,7 ans (est. 2006 : 76,1 ans)

Espérance de vie des hommes : 74,6 ans (est. 2007)

Espérance de vie des femmes : 76,7 ans (est. 2006)

Taux de croissance de la population : 1,8% (est. 2007 – 1,71% en 2001)

Taux de natalité : 17,14‰ (est. 2006)

Taux de mortalité : 4,61‰ (est. 2006 – 0,61‰ en 2004)

Taux de mortalité infantile : 29,87‰ (est. 2004)

Taux de fécondité : 1,89 enfant/femme (est. 2006 – 2,7 en 2001)

Taux de migration : 0,35‰ (est. 2006 – 0,37‰ en 2004)

Sources (arrêtées à janvier 2007) : ministère de la Santé, ONS, ONU, FAO, Banque mondiale.

Politique

L'Algérie est une république à régime politique pluraliste. La Constitution confère au Président de la République un rôle central dans la gestion des affaires du pays. Il est le premier magistrat du pays, le chef de l'exécutif, le chef suprême des forces armées et ministre de la Défense nationale. Le Président de la République nomme le Premier ministre et les membres du gouvernement sur proposition de ce dernier. L'élection du président de la République se fait au suffrage universel direct tous les cinq ans.

La première élection législative en Algérie eut lieu le 20 septembre 1962, quelques mois à peine après l'indépendance nationale. L'Assemblée, élue pour un mandat d'une année, avait notamment pour but de promulguer la loi fondamentale du pays, ce qui donna naissance à la Constitution du 10 septembre 1963 qui consacra notamment le principe monocaméral. Le mandat de cette Assemblée nationale sera prorogé d'une année conformément à l'article 77 de la loi fondamentale. Le recours par le Président de la République, le 3 octobre 1963, à l'exercice des pleins pouvoirs, conformément à l'article 59 de la Constitution, eut pour effet de geler les activités de cette Assemblée. De 1965 à 1976, il sera institué au sommet de l'Etat algérien un Conseil de la Révolution dépositaire de l'autorité souveraine (ordonnance du 10 juillet 1965).





Siège de l'Assemblée populaire nationale.

Le 22 novembre 1976, dans le cadre du parachèvement des institutions de l'Etat, une nouvelle constitution fut promulguée qui instituera (art. 126) une chambre unique dénommée Assemblée populaire nationale (APN), chargée d'exercer le pouvoir législatif, élue le 25 février 1977 pour un mandat de cinq ans et renouvelée en 1982 et en 1987. La révision constitutionnelle du 28 février 1989 maintint le régime monocaméral tout en consacrant une séparation des pouvoirs législatif, exécutif et judiciaire (art. 92). Le renouvellement de l'Assemblée, dont le mandat arriva à son terme, sera interrompu suite à la démission du Président de la République en janvier 1992. Un Conseil consultatif national, puis un Conseil national de transition furent mis en place pour combler le vide juridique, et ce, jusqu'à la révision constitutionnelle du 28 novembre 1996 qui modifiera le paysage institutionnel algérien en instaurant un Parlement bicaméral, composé d'une chambre basse (APN) de 389 membres, et d'une chambre haute (Conseil de la nation) au sein de laquelle siègent 144 membres dont les 2/3 sont élus au suffrage indirect, le tiers restant est désigné par le Président de la République. Ces institutions, élues le 5 juin 1997, constituent le premier Parlement pluraliste de l'Algérie indépendante.

Sur le plan administratif, l'Algérie est divisée en 48 wilayas dotées chacune d'une assemblée élue, l'Assemblée populaire de wilaya (APW), placée sous l'autorité du wali. Les wilayas sont divisées en daïras et les daïras en 1 541 communes. Chaque wilaya et chaque daïra portent le nom de leur chef-lieu et jouissent d'un budget indépendant récolté au niveau local. Le dernier découpage administratif algérien date de 1985.

Histoire de la poste universelle

Aux balbutiements du courrier postal

L'histoire de la poste constitue un pan essentiel de celle, plus vaste, de l'humanité. De l'Antiquité, en passant par la poste impériale du Moyen Âge, les malles-poste, la poste restante, les premières liaisons par chemin de fer, l'épopée de l'Aéropostale ou les dernières techniques ultrasophistiquées de télécommunications, le courrier raconte l'histoire des peuples.



La Malle-Poste des Ardennes. *Charles Philogène (1815-1894).*

Les premières traces de messages écrits transmis sur des tablettes d'argile ou des rouleaux de papyrus sont retrouvées en Chine, en Perse et en Egypte. Ils témoignent du besoin vital de communication éprouvé par les hommes dès l'aube de la civilisation.

Aux missives transmises d'une communauté à une autre se substitue, au fil du temps, une organisation de transport d'informations à travers de vastes territoires par des Etats confrontés à la nécessité de transmettre au loin des ordres et de recevoir des nouvelles importantes.

L'essor des échanges et du commerce ainsi que les conquêtes militaires accélèrent le recours au courrier et les messagers parcourent, par jour, jusqu'à 40 km à pied ou 100 km à cheval ou en char léger pour transporter les lettres en rouleaux ou formées de deux tablettes de bois.

Ces premiers balbutiements se muent en une organisation plus évoluée au Moyen Âge lorsque dans les monastères, les universités et les villes se créent des réseaux de messagerie postale. Les intellectuels de la Renaissance purent ainsi tisser des chaînes de correspondance très étendues qui leur permirent d'échanger leurs idées et de les mettre à l'épreuve.





Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, une nouvelle ère dans l'acheminement du courrier débuta, celle de l'Aéropostale.

Pausata ou lieu de repos

Dès la fin du Moyen Âge, les marchands des grandes cités commerciales d'Italie élaborent un système décentralisé de contrôle commercial et de circulation de l'information, de l'argent et des renseignements par l'entremise d'un réseau d'agents installés dans les principaux points du monde. Ces agents formaient une chaîne humaine de communication qui engloba aussi l'Amérique du Nord et l'Amérique du Sud, établissant ainsi la structure d'un système postal non officiel, mais néanmoins très étendu. Le nom latin du courrier, *Posta*, que l'on retrouve en italien moderne, dérive du nom des stations ou postes où le courrier était distribué et où les itinéraires des messagers se croisaient. A l'origine, *posata* ou *pausata* signifiait lieu de repos puisque c'est là que les messagers faisaient une pause au cours de leurs déplacements.

On peut faire remonter la notion de poste européenne à la fin du XIII^e siècle, lorsque la famille Tasso, originaire de Bergame, en

Italie, opérait un service de courrier entre plusieurs villes de Lombardie. Les Tasso participent au XIV^e siècle à la création et à la direction de la Compagnia dei Corrieri della Serenissima (Compagnie des courriers de la Sérénissime) à Venise.

Dès l'avènement du chemin de fer, l'idée de transporter le courrier pour accélérer l'acheminement de la correspondance naît très rapidement. L'Angleterre en 1838 et la Belgique en 1840 sont les premiers pays à mettre en circulation des bureaux de poste ambulants. En 1861, le courrier fut acheminé progressivement vers l'Europe à partir de l'Amérique du Sud. En 1914, à la suite de l'ouverture du canal de Panama, les paquebots de la Compagnie des messageries maritimes (France) assurèrent, en 45 jours, des liaisons directes entre Tahiti et la France.

Cette organisation demeura sensiblement identique jusqu'au lendemain de la Seconde Guerre mondiale qui sera le début d'une nouvelle ère dans les échanges entre les pays du monde avec l'avènement des courriers aériens.

L'Union postale universelle

L'Union postale universelle (UPU) est une institution spécialisée de l'Organisation des Nations unies (ONU) qui regroupe plus de 190 pays, formant un unique territoire postal en vue de l'échange réciproque de correspondances. La plupart des Etats souverains ainsi que divers territoires adhèrent à cette institution.

La création de l'UPU remonte au 15 septembre 1874 lorsque Heinrich von Stephan, directeur du service postal de la Confédération d'Allemagne du Nord, organisait la Conférence internationale de la poste avec pour but de créer une union postale internationale.

La conférence s'ouvre à Berne, en Suisse, et accueille les représentants de 22 pays. Elle s'achève par la rédaction du Traité de Berne, le 9 octobre 1874, et la création officielle de l'Union générale des postes. Mais en raison de l'augmentation du nombre de ses membres, on décide en 1878 à Paris de rebaptiser l'organisation internationale sous l'appellation Union postale universelle. Celle-ci signe le 4 juillet 1947 un accord avec l'ONU, devenant ainsi l'un de ses organismes phares. L'UPU met en vigueur les dispositions de la Convention postale universelle, adoptée en 1874, qui spécifie les types de courrier susceptibles d'être acheminés sur le plan international, interdit l'envoi de certains articles et produits, tels les narcotiques, se charge de faire suivre ou de retourner le courrier qui n'aurait pas pu être distribué, de réglementer le paiement du courrier traversant plusieurs Etats membres et garantit la liberté de circulation sur l'ensemble de l'Union.

Elle constitue la plate-forme internationale où s'échangent les idées et les expériences et où sont définies les règles du jeu postal. L'organisation vise à aider les pays en développement à améliorer leurs infrastructures et à accroître leurs chances de participer à la prospérité économique.

Dans le cadre du développement durable, l'aspect écologique est progressivement pris en charge.

A titre d'exemple, le principe selon lequel les entreprises postales optent désormais pour le moyen de transport qui ménage le plus l'environnement est envisagé à travers les objectifs tracés ces dernières années. Principal forum de coopération entre tous les acteurs du secteur postal à l'échelle mondiale, l'Union postale universelle, basée à Berne, en Suisse, compte 192 pays membres dont l'Algérie qui y a adhéré le 12 avril 1963. Sans intervenir dans les affaires qui relèvent des postes nationales, l'UPU remplit un rôle de conseil, de médiation et de liaison et fournit, s'il y a lieu, une assistance technique.

L'organisation interne de l'UPU est articulée autour de plusieurs organes dont le Congrès postal universel (autorité suprême), le Conseil d'administration qui

supervise les activités de l'UPU et examine les différentes questions relatives au fonctionnement général de l'organisation, ainsi que le Conseil d'exploitation postale chargé de toutes les questions techniques et composé des représentants de 40 Etats membres élus par le Congrès.

Le financement de l'UPU est totalement indépendant de l'ONU, puisque seuls les Etats membres cotisent au budget de l'organisation. D'ailleurs, c'est suite à la crise de financement des organisations internationales que l'UPU a décidé, depuis 1992, de pratiquer la politique de la croissance zéro, c'est-à-dire que la croissance du budget voté par le Congrès devrait être égale, voire inférieure à l'inflation mondiale.

Le budget de l'UPU s'élève actuellement à 22 500 000 euros environ.



Monument de l'Union postale universelle.

Naissance du timbre-poste

L'avènement du timbre-poste remonte au XIX^e siècle. Durant les premiers siècles du service postal en Europe (XV^e siècle) et en Amérique, les lettres et colis étaient payés par les destinataires, souvent au prix fort.

En 1837, l'Anglais Rowland Hill, directeur de la Poste britannique, relève un ensemble de dysfonctionnements qui nuisent au transport du courrier. Des destinataires refusent en effet de payer des plis qui leur sont envoyés soit en prétendant ne pas en avoir les moyens, soit en déclarant qu'ils n'ont pas demandé à recevoir du courrier. Ce n'est pas tout. Des pratiques frauduleuses, comme le recours à des transporteurs privés moins chers ou encore le décodage du message sous forme de dessin ou symbole sur l'enveloppe, suffisaient au destinataire qui refusait de réceptionner et donc de payer son courrier. Dans un rapport intitulé «Post Office Reform : Its Importance and Practibility» (réforme de l'administration postale : son importance et sa praticabilité), il préconise le paiement au préalable par l'expéditeur des lettres et colis afin d'éviter le transport à perte des plis. Afin de ne pas décourager les expéditeurs, il propose que le prix de l'envoi soit très bas (1 penny) et d'amortir les coûts réels par la quantité. Pour prouver qu'il s'est bien acquitté du prix d'envoi, l'expéditeur devait utiliser une enveloppe officielle de la poste : l'entier postal.

L'émission du «Penny Black»

L'adjoint de Rowland Hill, James Chalmers, trouve une meilleure idée : l'affranchissement du coût d'envoi peut se faire par l'apposition, sur le message ou le colis, d'un timbre postal que l'administration de la poste annulerait par un cachet humide afin d'éviter sa réutilisation. C'est ainsi que le premier timbre-poste de l'histoire, le «Penny Black», dessiné par Henri Corbould, est émis le 1^{er} mai 1840 en Grande-Bretagne à l'effigie de la reine Victoria. Il doit son nom à sa valeur faciale (1 penny) et à sa couleur de fond. Le 8 mai, un deuxième timbre d'une valeur de 2 pence, avec un fond bleu, est émis. Pour avoir été le berceau du timbre-poste, et en hommage au «Penny Black», la Grande-Bretagne est depuis la seule nation souveraine à être dispensée de mentionner son nom sur les timbres qu'elle émet. La Suisse prendra exemple sur la Grande-Bretagne en émettant, en 1843, des timbres dans les cantons de Zurich et de Genève, puis le Brésil la même année avec l'«Œil-de-bœuf» d'une valeur de 30, 60 et 90 reis. Les États-Unis suivront en 1847 dans certaines villes et capitales fédérales. La même année, l'île Maurice, colonie britannique, émet un tim-



«Œil-de-bœuf» (Brésil).



«Schwarze Bayern – Einser» (Allemagne).



«Maurice bleu» (île Maurice).

bre, le «Maurice bleu», rendu célèbre par le fait qu'il comportait une erreur d'impression, car portant la mention Post Office au lieu de Post Paid. L'année suivante, les îles Bermudes, autre colonie britannique, émettent leur premier timbre qui sera commercialisé dans la ville de Hamilton. En France, il faut attendre le 1^{er} janvier 1849, dans la foulée de la révolution de 1848, pour voir l'émission du premier timbre français, sur fond noir comme le «Penny Black», d'une valeur de 20 centimes, à l'effigie de la divinité grecque de l'agriculture Cérès, dessiné par Jacques-Jean Barre. L'Allemagne émet la même année son premier timbre, le «Schwarze Bayern – Einser», d'une valeur de 1 kreuzer, sur décret de Maxime II, roi de Bavière. Les timbres de 3 et 6 kreuzers, émis quelques jours plus tard, sont traversés d'un fil de soie afin d'éviter les contrefaçons. La Belgique n'est pas en reste qui émet son premier timbre en 1849 sur papier avec filigrane à l'effigie de Léopold I^{er}, roi de Belgique.

Des figurines et des formes

Durant les premières décennies d'existence du timbre-poste, la représentation des portraits des souverains et chefs d'Etat était privilégiée, mais à la fin du XIX^e siècle, on a eu recours à des motifs d'illustration plus variés, dont les illustrations commémoratives. En 1853, la colonie britannique du Cap émet son premier timbre avec la particularité d'être de forme triangulaire.

Depuis, des pays d'Amérique latine et quelques autres de l'Afrique francophone ont émis des timbres triangulaires, mais la forme classique a souvent été le rectangle. En 1998, à l'occasion de la Coupe du monde de football qu'elle a abritée, la France émet un timbre de forme ronde en référence au ballon de football. Elle imprime sur la même machine un timbre rond pour Andorre, un autre pour la Nouvelle-Calédonie, puis des timbres ronds pour le compte du Japon et de la Corée du Sud qui ont abrité la Coupe du monde de 2002.



Les procédés d'impression

Les techniques majeures

L'impression des timbres s'est faite au moyen de trois techniques majeures à travers l'histoire. Il s'agit de la taille-douce, de l'héliogravure et de l'offset.

La taille-douce

Cette première technique a été inventée au XV^e siècle par l'orfèvre italien Maso Finiguerra dans la ville de Florence. Les sillons devant figurer sur le timbre sont creusés grâce à un burin ou une pointe-sèche à l'envers sur une plaque de métal doux (zinc, cuivre et acier pour les timbres).



Une fois le dessin gravé, le poinçon original est durci, puis appliqué et pressé sur un cylindre de métal mou (molette) pendant une heure afin de créer d'autres exemplaires et constituer ainsi une planche de plusieurs timbres.

Puis, une encre grasse est appliquée sur toute la planche en insistant sur les creux (les tailles) réalisés par le graveur, puis la planche est essuyée à la tarlatane ou avec du papier de soie de manière à ne laisser l'encre que dans les creux avant d'être étalée sur une presse. Une feuille de papier humidifié est appliquée dessus, recouverte de feutre ou d'ouate. Comprimée par les rouleaux de la presse, la feuille de papier absorbe l'encre restée dans les ciselures de la planche, ce qui fait transférer le dessin sur le papier. Si on imprime des timbres en grand nombre, les planches de métal doivent être régulièrement remplacées car elles s'usent progressivement. Les premiers timbres de l'histoire, notamment le tout premier, le «Penny Black», ont été imprimés suivant la technique de la taille-douce.

L'héliogravure

L'héliogravure, dont les principes ont été inventés par l'Allemand Karl Klietsch en 1875 et fixés par le Français Nicéphore Niepce, est un procédé de reproduction photomécanique qui permet de passer d'un cliché photographique à une planche métallique encrée.



Le dessin devant figurer sur le timbre est gravé mécaniquement sur un cylindre en cuivre à l'aide d'un laser ou d'un diamant. Après avoir enduit le cylindre d'une substance photosensible, l'action de la lumière creuse des zones qui retiennent des noirs profonds et rendent une transcription fidèle des tonalités. La fréquence des creux va déterminer une trame plus ou moins dense et donc un niveau de gris plus ou moins important. Le cylindre étant très résistant, cette technique permet de forts tirages (plus d'un million d'exemplaires).

L'offset

La troisième technique est celle de l'offset qui est une amélioration de la lithographie. A la fin du XIX^e siècle, on a découvert que l'encre pouvait être transférée d'une surface lithographique à une surface intermédiaire en caoutchouc avant d'être transférée sur du papier. C'est ainsi que le procédé a évolué pour donner lieu à un transfert de l'encre sur le blanchet, un rouleau caoutchouteux, qui le reporte ensuite sur du papier.

La plaque qui comporte une planche de dessins de timbres sous forme de film positif ou négatif est mouillée, puis encrée, la plaque en aluminium rejette l'eau et accepte l'encre (hydrophobe), alors que le cuivre ou la couche polymère accepte l'eau et rejette l'encre (hydrophile). Des vis de réglage de l'encrier réglables manuellement ou des segments d'encrier commandés à distance automatiquement permettent de doser par zones le débit d'encre nécessaire à l'impression de la planche.

Le passage par un blanchet permet d'améliorer le transfert de l'encre et de corriger les éventuels défauts de la surface d'impression. Ce double décalque offre une excellente qualité d'image car le blanchet, étant malléable, peut s'adapter à la texture du papier. Les plaques offset sont les surfaces d'impression les moins onéreuses de nos jours, ce qui a largement contribué au succès de cette technique, en sus de la qualité d'impression.



Savoir lire un timbre

Un timbre est beaucoup plus que ce petit bout de papier imprimé qui sert à affranchir le courrier. Si pour l'usager de la poste, ce n'est qu'un moyen pour garantir l'acheminement de son courrier, pour le collectionneur, débutant ou averti, il représente un objet de valeur et parfois une œuvre d'art.

De tous les pays, par pays ou par thème, il est collectionné et fait l'objet de toutes les attentions. Il a sa cote, ses catalogues, ses vendeurs, ses acheteurs et ses marchés.



① Le pays émetteur

Hormis la Grande-Bretagne, premier pays à émettre le timbre-poste, avec le privilège de ne montrer que la photo de la reine prise de profil, le nom du pays émetteur y est en général mentionné. Les timbres algériens comportent la mention «République Algérienne Démocratique et Populaire» en arabe, puis les mentions en arabe «Al Djazaïr» et en français «Algérie».

② Le dessinateur

Le timbre est souvent l'œuvre d'un dessinateur qui utilise son talent pour illustrer un sujet ou un thème valorisant un événement, un paysage, un monument, une personnalité, un objet du patrimoine de son pays. De grands artistes plasticiens et dessinateurs algériens comme Ali Ali-Khodja, Baya Mahieddine, Mohamed Bouzid, Souhila Belbahar, Farès Boukhatem, M'hamed Issiakhem, Mahmoud Choukri Mesli, Mohamed Racim, Ismaïl Samsom, Mohamed Temmam et bien d'autres encore ont dessiné ou illustré des timbres. Le nom du dessinateur est mentionné dans la marge en bas du timbre.

③ La valeur faciale

La valeur faciale est le terme communément utilisé pour désigner la valeur fiduciaire du timbre ou, autrement dit, son prix de vente. Cette valeur correspond aux frais de port qui peuvent varier en fonction d'un certain nombre de paramètres. La valeur faciale d'un timbre est fixée par l'administration de la poste et diffère souvent de sa cote qui, elle, est fixée par les experts en fonction de sa rareté.

④ Le thème du timbre

Le thème ou le sujet du timbre désigne l'objet ou le sujet représenté. On trouve une grande variété de thèmes dans les timbres-poste du monde entier : commémorations d'événements historiques, culturels ou sportifs, occasions nationales ou internationales, personnalités, richesses touristiques, villes, divers pans du patrimoine, faune, flore, minéraux, tableaux de peinture, artisanat, dessins d'enfants, folklore, sport...

Les sujets se déclinent dans une richesse et une diversité qui font la joie des collectionneurs dont certains privilégient l'approche thématique.

⑤ La couleur du timbre

La couleur du timbre intéresse surtout les collectionneurs qui accordent une grande attention à l'intensité, aux nuances des couleurs et aux incidents de fabrication qui, le plus souvent, fixent sa cote.





Les nouvelles technologies d'impression ont considérablement réduit ces «imperfections» qui font la joie des philatélistes a contrario des timbres émis au début du siècle dernier où les procédés et les techniques d'impression n'étaient pas tout à fait au point.

6 La dentelure

La dentelure (pointillage ou piquage) consiste en les petites dents qui entourent un timbre. La dentelure permet de le détacher de son bloc sans le déchirer ou l'endommager.

Les collectionneurs accordent une attention d'autant plus grande à la régularité des dents d'un timbre que leur détérioration ou leur absence fait baisser la cote de ce dernier.

7 Le millésime

Le millésime ou date d'émission est, en fait, l'année d'émission qui figure en général en bas, rarement dans la marge ou, parfois, sur le timbre si elle fait partie du corpus. La date complète, c'est-à-dire le jour, le mois et l'année, est utilisée sur certains timbres émis à l'occasion d'événements importants ou exceptionnels.

C'est le cas du timbre émis le 23 août 1969 sous le thème «Premier voyage de l'homme sur la Lune» portant la date du 21 juillet 1969 qui coïncide avec l'alunissage de Neil Armstrong à bord d'Apollo 11.

8 L'oblitération

L'oblitération est un terme utilisé par les professionnels de la poste et les philatélistes pour annuler la figurine. Elle correspond au cachet apposé sur le timbre collé sur le courrier précisant le lieu, la date et l'heure de départ. Qui n'a pas rencontré la fameuse formule «le cachet de la poste faisant foi» exigée par le destinataire, un démembrement de l'administration en général, comme preuve du départ du courrier de tel endroit à une date et à une heure précises. Un timbre oblitéré est un timbre qui a déjà servi. Il ne peut plus être utilisé pour l'affranchissement du courrier, mais sa valeur philatélique ne change pas pour peu qu'il soit conservé en parfait état. Certains collectionneurs préfèrent les timbres oblitérés, d'autres les timbres neufs et d'autres encore les deux à la fois.

9 L'imprimeur

L'imprimeur apparaît toujours en bas du timbre.



Histoire de la poste algérienne

Avant 1962...

Il est entendu que ce que l'on peut considérer comme l'ancêtre le plus récent de la poste découle de la mise en place de relais pour chevaux au service des messagers. L'histoire de l'Algérie témoigne de l'existence d'une forme d'organisation du transfert de courrier depuis l'Antiquité jusqu'à la construction de bâtisses appropriées pour ce type de service avec la création de l'affranchissement durant la moitié du XIX^e siècle.

La transmission du courrier dans sa forme organisée existe sur nos terres depuis l'Antiquité. Du temps des royaumes numides d'Afrique du Nord, les messages officiels, oraux et écrits, étaient transmis par une cavalerie de guerriers spécialement affectée à cette tâche.

L'empereur romain Auguste, qui avait reconduit le système des relais établi par Cyrus, roi de Perse, au IV^e siècle avant J.-C., l'a établi exclusivement pour le service de l'Etat. C'est le *Cursus publicus* qui utilise des Mutationes (relais de chevaux) toutes les 3 lieues (12 kilomètres environ) et les Mansiones (gîtes pour les messagers et les chevaux) toutes les 12 lieues (50 kilomètres environ). Les Romains ont eu recours à cette organisation durant leur présence en Afrique du Nord (-25 av. J.-C. – 430) pour transmettre les ordres entre les différentes provinces et cités. Avec l'avènement des dynasties musulmanes (dès le VII^e siècle), le service du courrier était plus ou moins organisé au sein d'une même autorité régionale, mais s'avérait difficile à acheminer entre territoires des différents royaumes contemporains.

Les Ottomans (XVI^e siècle), présents dans les grandes cités côtières et certaines provinces comme le Titteri, Tlemcen, Mascara et le Constantinois, transportaient le courrier et les marchandises avec la coopération des chefs des zaouïas afin de garantir la sécurité des convois.

La poste coloniale

La colonisation de l'Algérie par la France coïncide à quelques années près avec l'avènement du timbre-poste français (1849) qui permet de payer à l'avance le coût du port à prix réduit. L'Administration des Postes françaises ouvre alors des bureaux de poste dans les grandes villes. Elle commence par Alger pour ses qualités de plus grande ville algérienne, grand port de la Méditerranée et siège du corps expéditionnaire français. La Messagerie maritime française ouvre un centre de tri postal du côté du port.

En 1843, quelque 25 bureaux de poste sont ouverts en Algérie aussi bien dans les grandes villes comme Oran, Constantine, Bougie (Béjaïa), Bône (Annaba), Philippeville (Skikda), Sétif que dans les petites villes garnisons et agglomérations créées par les fantassins et colons français telles Lamoricière (Ouled Mimoun), Perrégaux (Mohammadia) et Duzerville (El Hadjar). Ces centres postaux étaient considérés comme des bureaux «A l'étranger», même après

1848, date à laquelle l'Algérie est annexée officiellement comme département français. Des hôtels des postes de style impérial sont érigés dans les grandes villes. Le métier de facteur est créé et popularisé et les moyens du transport du courrier se sont diversifiés : malle-poste tirée par des chevaux, diligence, bateau, train à vapeur, puis voiture à la fin du XIX^e siècle.

En 1903, il existait 90 recettes postales de l'Administration des Postes et Télégraphes française à travers le territoire algérien dont 7 composées de deuxième classe. La Première Guerre mondiale, pour laquelle des autochtones ont été mobilisés, est le premier grand événement à valoriser l'impact social de la poste. L'année 1924 verra l'émission de timbres français particuliers à l'Algérie. La poste coloniale s'autonomise quelque peu de la poste métropolitaine. Les services de la poste ont continué à prospérer dans l'Algérie du début du XX^e siècle, surtout à l'adresse des colons puisqu'ils concernaient en priorité les agglomérations à forte présence coloniale, les zones rurales ayant été passablement négligées.



Hôtel des postes de Constantine.

... Depuis l'indépendance

A l'indépendance, les services postaux algériens ont hérité d'une situation peu reluisante : une infrastructure passablement endommagée du fait de la guerre, des structures limitées et inadéquates conçues en premier lieu pour satisfaire les besoins de la minorité de colons. La répartition géographique des bureaux de poste accusait un manque flagrant au niveau des campagnes en dépit d'une population rurale majoritaire.

Les priorités de l'Etat étaient d'élargir le réseau des bureaux de poste afin de répondre à une demande de plus en plus forte et participer au développement national par la mise en place de services postaux et financiers efficaces.

Des projets ont été inscrits dans les différents plans de développement. Cet effort de redressement est surtout perceptible dans le deuxième plan quadriennal (1974-1977) à travers d'importantes opérations d'investissement dans la construction de bâtiments postaux et la modernisation des services.

L'automatisation et l'informatisation des services entamées dans les années 1970 ont permis des progrès énormes.

Elles ont induit, pour rationaliser la gestion des différentes missions de l'Administration des Postes et Télécommunications, la création de trois schémas sectoriels : la poste, les services financiers et les télécommunications.

60 nouveaux bureaux par an

En l'espace de vingt ans, soit entre 1962 et 1982, l'Administration des Postes et Télécommunications algérienne a réalisé un saut qualitatif appréciable. Les bureaux de poste étaient au nombre de 1 806 en 1982, avec une moyenne de 60 nouveaux bureaux ouverts chaque année. Le nombre d'envois par poste (lettres, cartes postales, imprimés, journaux et paquets) s'est accru de 6,5% par an en moyenne, passant de 110 720 000 en 1964 à 375 000 000 en 1982.

Quant aux colis postaux, dont le transport et la distribution sont revenus à l'Administration des Postes et Télécommunications en 1969, leur nombre est passé de 215 100 en 1970 à 883 330 en 1982, soit un accroissement de 31% par an en moyenne.

En 1989, les chiffres vont encore évoluer : on recense 2 748 bureaux de poste et 12 centres de tri. L'introduction de l'Express Mail Service (EMS) en juillet 1987 a conféré à l'Administration des Postes et Télécommunications une dimension supérieure dans la mesure où ce nouveau service, rapide et efficace, lui a permis de satisfaire les besoins de sa clientèle en matière d'acheminement des plis urgents.

Actuellement, il existe 4 centres régionaux de traitement du courrier et des colis rapides : Alger, Oran, Constantine et Annaba.



Poste de Mostaganem.

Une réforme nécessaire

Le développement de l'Administration des Postes et Télécommunications a continué durant les années 1990, que ce soit pour les chèques postaux, l'acheminement du courrier et des colis ou les télécommunications, le développement technologique ainsi que les exigences grandissantes de la clientèle qui imposaient la multiplication des services.

Cela a amené à une réforme visant à séparer les deux branches principales : la poste, d'un côté, et les télécommunications de l'autre. C'est ainsi que la loi n° 2000-03 du 5 août 2000, fixant les règles générales relative à la poste et aux télécommunications, crée deux entités distinctes : Algérie Poste (établissement public à caractère industriel et commercial) et Algérie Télécom (société anonyme par actions).

Cette séparation a, comme prévu, renforcé les activités de chaque branche si bien que fin 2006, l'Algérie comptait 3 271 bureaux de poste répartis sur les 48 wilayas, alors que le nombre d'objets traités (lettres, cartes postales, paquets et colis) dépassait les 400 millions par an.



Poste de Béjaïa.



Poste de Tamanrasset.

L'acheminement se fait à travers des rotations quotidiennes de 900 liaisons terrestres, 150 liaisons aériennes intérieures et 72 liaisons aériennes internationales. La distribution est assurée par 4 308 tournées à pied par jour et 1 400 tournées motorisées. En sa qualité d'établissement public au service du citoyen, Algérie Poste continue de contribuer à l'emploi des jeunes en optant pour une politique de recrutement orientée vers le produit de l'université algérienne.



Secteur des Postes et Télécommunications

Une réforme nécessaire

Sur la base d'une réflexion stratégique pour déterminer selon quelles modalités notre pays pourrait s'approprier les technologies de l'information et de la communication (TIC) en vue, d'une part, de renforcer l'attractivité et la compétitivité de notre économie dans son ensemble et, d'autre part, d'assurer un développement durable et harmonieux du territoire, une démarche de changement et un plan d'activité ont été décidés.

Principaux objectifs et axes de la politique nationale de la Poste et des TIC

Après un diagnostic objectif réalisé en 1999-2000 et qui avait fait ressortir que le secteur de la Poste et des TIC dans notre pays était très en retard aussi bien sur le plan du développement des infrastructures que sur le plan de la technologie utilisée et que le budget de l'Etat ne pouvait plus continuer à assurer son développement, voire sa maintenance, une réforme en profondeur du secteur a été arrêtée. La politique volontariste ainsi définie vise à :

• lutter contre la fracture numérique sur l'ensemble du territoire



pour éviter l'existence de zones numériques défavorisées, ce qui peut devenir un facteur de «déménagement» du territoire ;

- assurer l'accès aux habitants des zones rurales et aux groupes défavorisés aux services de communication, de télécommunications et aux réseaux d'information, dans le cadre de l'aménagement du territoire, par la définition des obligations des opérateurs et par le service universel ;
- faciliter l'accès aux ressources d'Internet ;
- accroître la compétitivité et l'attractivité du pays et développer l'économie ;
- rapprocher l'administration du citoyen et améliorer la communication entre citoyens, entreprises, administration, services d'urgence et de sécurité ;
- développer une infrastructure de télécommunications fiable et connectée aux autoroutes de l'information ;
- promouvoir une diffusion massive des TIC ;
- promouvoir la constitution d'un pôle national de compétences capable de servir, à la fois, la demande nationale et l'exportation ;
- faire émerger des grappes industrielles constituant des plates-formes regroupées autour de pôles de compétences des entreprises principalement petites et moyennes ;
- développer un capital humain apte pour l'utilisation des infrastructures et services d'information ;
- encourager l'innovation technologique ;
- favoriser la modernisation de l'infrastructure postale nationale et orienter le secteur postal sur les TIC ;

- moderniser les services financiers postaux par une offre monétique et la mise en place de la télécompensation ;
- assurer le droit des citoyens d'accéder aux services postaux et financiers postaux de qualité et à des prix abordables à travers les notions de service public et universel sur tout le territoire national.

Pour concrétiser ces objectifs, les grands axes ci-après ont été arrêtés :

- la refonte de notre dispositif juridique avec l'adoption du texte essentiel et fondamental qu'est la loi n° 2000-03 du 5 août 2000 fixant des règles générales relatives à la poste et aux télécommunications ;
- la séparation entre les fonctions d'exploitation, de régulation et de politique sectorielle ;
- la libéralisation des marchés de la poste et des télécommunications ;
- la préservation et le développement du service universel sur la base d'un mécanisme d'atténuation, voire de réduction de la fracture numérique entre les localités ;
- l'ouverture du capital de l'opérateur historique Algérie Télécom.

Mise en œuvre de la politique nationale de développement de la Poste et des TIC et résultats

La mise en œuvre de cette politique nationale de développement de la poste des TIC s'est traduite à ce jour par :

Au plan institutionnel

- La création de l'Autorité de régulation de la poste et des télécommunications en tant qu'organe de régulation du secteur ;
- la création de deux opérateurs distincts, l'EPE/SPA Algérie Télécom et l'EPIC Algérie Poste, en tant qu'acteurs économiques au sein du secteur ;
- la création de trois agences spécialisées :
 - Agence nationale des fréquences (ANF) ;
 - Agence nationale de radionavigation maritime (ANRM) ;
 - Agence nationale de promotion et de développement des parcs technologiques (ANPDPT).



Un des objectifs de la poste : rapprocher l'administration du citoyen et améliorer la communication entre citoyens, entreprises...

Au plan des infrastructures et des services

L'ouverture des marchés de la poste et des télécommunications à la concurrence a donné lieu à l'attribution de licences et d'autorisations au profit d'opérateurs publics et privés pour :

- l'établissement et l'exploitation de réseaux de téléphonie mobile GSM, de télécommunications par satellite de type VSAT, de communications personnelles mobiles mondiales par satellite de type GMPCS et de téléphonie fixe internationale, interurbaine et de boucle locale ;
- l'exploitation du service Internet, du transfert de voix sur IP, de services audiotex et du courrier accéléré international EMS.

A fin septembre 2006, on dénombre :

- 3 opérateurs de téléphonie mobile GSM, 3 opérateurs de téléphonie par satellite VSAT, 3 opérateurs GMPCS et 2 opérateurs pour la téléphonie fixe internationale, interurbaine et de boucle locale ;
- 37 fournisseurs de services Internet (ISP) ;
- 8 opérateurs de transfert de voix sur IP ;
- 10 audiotex et 4 centres d'appel ;
- 5 opérateurs pour le courrier accéléré international (EMS).



Histoire du timbre-poste algérien

La naissance

La date de naissance officielle du timbre-poste algérien est le 1^{er} novembre 1962. C'est un timbre âgé de 45 ans révolus aujourd'hui qui totalise une riche production d'environ 1 200 spécimens. Bien du chemin a été parcouru depuis cette fébrile journée de commémoration du 8^e anniversaire du déclenchement de la lutte armée pour l'indépendance.

L'émission du premier timbre-poste algérien, intitulé «8^e anniversaire de la Révolution algérienne», est indéniablement exceptionnelle. Ce 1^{er} novembre sera l'occasion d'une double célébration, celle de l'anniversaire du déclenchement de la Révolution de 1954, fêtée pour la première fois dans la liesse de l'indépendance promise par les pères de l'insurrection armée, et celle de l'exercice de la souveraineté nationale à travers l'émission d'un timbre authentiquement algérien.

Il faut rappeler aussi que dans la transition qui s'opère d'une situation d'ancienne colonie vers le statut d'Etat indépendant – à l'issue de négociations difficiles qui ont menacé le territoire national de partition –, l'exercice de la souveraineté totale par le Gouvernement provisoire de la République algérienne (GPRA) est primordial. Le timbre-poste reflète justement les attributs de souveraineté que sont le nom du pays et le régime politique adopté, républicain en l'occurrence. Pour faire face à l'urgence, une première formule a été adoptée. Elle a consisté à surcharger des timbres français d'usage courant par les initiales «EA» pour signifier Etat algérien et à barrer par un aplat noir la mention «République française».

Des référents historiques

Le retrait des vignettes d'affranchissement EA annonce évidemment l'émission de nouveaux timbres-poste.

Le 1^{er} novembre 1962, deux émissions à horaire différent font l'événement. La série «Sites» sera émise le matin. Elle est composée de 5 timbres constitués de poinçons d'émission français comportant de nouvelles valeurs faciales : «0,05 Gorges de Kerrata», «0,25 Tlemcen - Grande Mosquée» et «1,00 Médéa - Anciennes portes de Lodi» accompagnent le «0,10 Barrage de Foug El Gherza» et le «0,95 Hassi Messaoud».

L'autorité postale algérienne a pris soin de sélectionner des paysages algériens ainsi que des sites d'infrastructure pétrolière et hydraulique pour y apposer en lettres arabes et latines la mention «République algérienne».

Le choix se révèle judicieux. Les antiques portes de Lodi de Médéa, le minaret médiéval de la Grande Mosquée de Tlemcen et les gorges de Kherrata

sont des référents historiques et identitaires qui jalonnent l'histoire de l'Algérie, Kherrata ayant été, en outre, le théâtre des massacres de mai 1945 comme elle a été un des hauts lieux de la résistance pendant la guerre de Libération nationale. Le barrage de Foug El Gherza de Biskra et le derrick de Hassi Messaoud représentent, eux, les atouts économiques que constituent l'agriculture et l'industrie des hydrocarbures pour le jeune Etat algérien.

Le 1^{er} timbre algérien

Symbole de la souveraineté nationale, le timbre algérien conçu et imprimé par l'Algérie indépendante était le défi lancé par la poste algérienne. A la veille de la célébration du 9^e anniversaire du 1^{er} Novembre 1954, une véritable course contre la montre a caractérisé la fabrication du premier timbre algérien conçu, dessiné et imprimé en Algérie dans la fébrilité pour pouvoir être distribué le lendemain en fin d'après-midi dans les bureaux de poste.

Le 1^{er} novembre 1962 à 17h15, l'émotion est à son comble pour les postiers algériens : le timbre «8^e anniversaire de la

Révolution algérienne», plus connu sous l'appellation «1+9» du fait qu'à sa valeur faciale de 1 NF est ajoutée une surtaxe de 9 NF au profit des familles de chouhada (martyrs), est émis. Le défi a été relevé malgré l'inexpérience. Le premier timbre algérien est né. La figurine où domine la couleur verte est composée du drapeau qui tombe en longueur, brandi par une main. En arrière-plan s'affichent le continent africain et une partie de la péninsule Arabique.



*Portes de Lodi. Médéa.*

La carte de l'Algérie se détache du reste du continent par une couleur plus prononcée. Sur la partie supérieure droite, le timbre est encadré par des arcades de style mauresque sous lesquelles vient se placer la thématique du timbre en arabe, «8^e anniversaire de la Révolution» accompagné de la légende en latin et chiffres arabes «1^{er} novembre 54-1^{er} novembre 62». Autre indication en arabe : «Al Barid» (la poste) qui identifie le commanditaire de la vignette, l'administration postale.

La dénomination officielle du pays, République algérienne démocratique et populaire (RADP), est énoncée en caractères arabes. C'est un décorum sobre et simple qui exprime la ferveur d'un Etat qui veut proclamer, dans une véritable miniature de 37 mm x 50 mm, sa soif d'exister. L'Etat algérien vient d'annoncer tout à la fois son identité nationale, son intégrité territoriale, son appartenance à la sphère africaine et à la culture arabo-musulmane, tout en rappelant le tout récent vécu révolutionnaire de la nation.

Tout un art

Le tirage de 12 825 exemplaires de l'historique «1+9» est vite épuisé. D'autres émissions de timbres vont suivre. On en compte 11 en 1963 dont 5 timbres-taxes. Les thématiques, diverses, vont s'intéresser à des sujets tant nationaux qu'internationaux, le pays s'inscrivant d'emblée dans le concert des nations. Il y a cependant une tendance à privilégier l'identité nationale à travers les patrimoines culturel et environnemental et à mettre en valeur les préoccupations d'ordre humanitaire. Un survol du catalogue des timbres algériens renseigne sur les innombrables engagements et les solidarités exprimés par l'Algérie à l'adresse des nations et des peuples en lutte pour leur survie.

Tout comme on y découvre l'intérêt accordé par l'Administration des Postes et Télécommunications à cultiver l'esthétique d'un timbre reconnu pour sa valeur artistique. En effet, plus d'une soixantaine de dessinateurs ont été sollicités pour la conception des timbres, parmi eux nombreux sont les grands noms de la peinture algérienne et des signatures reconnues dans le domaine des arts plastiques.



Voici le texte intégral des circulaires n°509, n°515 et n°518 relatives aux surcharges EA (pour Etat algérien)

Instructions télégraphiques - «Surcharges EA» Circulaire télégraphique pour tous directeurs départementaux et tous bureaux - Alger et Médéa - y compris Sahara en date du 27 juin 1962

N°509 - A.G.C.

A compter du 2 juillet 1962 la vente des timbres-poste sera exclusivement limitée aux valeurs suivantes : «0,10 Moissonneuse» - «0,25 République*» - «1,00 Médéa - Anciennes portes de Lodi» -STOP-
Le montant des divers affranchissements sera composé, s'il y a lieu, à l'aide des diverses valeurs -STOP-
Les timbres-poste ainsi mis en vente seront obligatoirement revêtus de la surcharge «EA» (initiales de la mention ETAT ALGERIEN) -STOP-
Il appartiendra aux bureaux de porter cette surcharge sur tous les timbres-poste mis en vente -STOP-
Le nécessaire sera fait par les Recettes principales lors de l'envoi de figurines aux bureaux de leur département -STOP-
La surcharge sera apposée à l'aide de timbres en caoutchouc commandés si possible sur place. Les lettres devront avoir les dimensions suivantes : hauteur 6 millimètres, largeur 3 millimètres, épaisseur 2 millimètres -STOP-
Les timbres en caoutchouc pourront être constitués par une barrette de 10 centimètres portant 5 fois le groupe de lettres EA séparées par un intervalle de 12 millimètres de manière à pouvoir surcharger les figurines de petit format par série de 5 -STOP-
Les figurines de grand format porteront de ce fait deux fois la surcharge -STOP-
En outre, l'expression «REPUBLIQUE FRANÇAISE» selon la disposition des divers timbres sera annulée par un trait noir à l'aide d'une autre barrette en caoutchouc -STOP-
Pour les bureaux qui n'auraient pas la possibilité de faire fabriquer sur place les timbres en caoutchouc nécessaires, les directions recevront incessamment un approvisionnement de cachets à distribuer à ces derniers -STOP-
Dans les petites localités, la surcharge des timbres-poste sera faite si nécessaire à la main au crayon à bille noir -STOP-
Cette dernière mesure sera appliquée au surplus dans les cas d'absolue nécessité -STOP-
Les mêmes mesures seront appliquées aux timbres-taxes utilisés -STOP-
Les coupons-réponse seront revêtus de la griffe «ETAT ALGERIEN» qui va être employée pour les autres documents de service.
Il est signalé qu'il est envisagé un approvisionnement ultérieur des valeurs suivantes : «0,30 Hassi Messaoud», «0,45 Gorges de Kerrata», «0,50 Médéa - Anciennes portes de Lodi» à utiliser comme indiqué ci-dessus -STOP et FIN.
Note du Comité de rédaction «0,50 Médéa - Anciennes portes de Lodi» est en fait le «0,50 Mosquée de Tlemcen».
C'est une erreur dans l'instruction.

* Il s'agit de la Marianne de Decaris

Instructions télégraphiques - «Surcharges EA» Circulaire télégraphique du 30 juin 1962 N°515 - A.G.C.

Vous informe que l'application des instructions de la circulaire télégraphique n°509 - A.G.C du 27 juin 1962 relative à la surcharge des timbres-poste est différée jusqu'à une date prochaine - STOP -
Des instructions seront données en temps opportun - STOP et FIN.

Instructions télégraphiques - «Surcharges EA» Circulaire télégraphique du 2 juillet 1962 N°518 - A.G.C.

Suite message n°515 - A.G.C. du 30 juin 1962 -STOP-
Vous informe instructions de la circulaire télégraphique n°509 - A.G.C. relative à la surcharge des timbres-poste seront appliquées le lendemain du discours prononcé par le Président de la République française et reconnaissant l'indépendance de l'Algérie. -STOP et FIN.



Les maîtres d'œuvre

Dès sa genèse, la philatélie nationale est fondée sur une vision claire et des thématiques précises. Quant aux maîtres d'œuvre chargés de la concrétisation de cette stratégie, ce sont des artistes de talent qui se lanceront dans une compétition pour mettre l'esthétique au service du prestige et du rayonnement de la nation.



Ali Ali-Khodja réalise l'une des premières maquettes algériennes d'un timbre national. Artiste éminent de notre philatélie, il fait vibrer le motif sans jamais perdre de vue la fidélité documentaire. Sa palette et son dessin exaltent la beauté et la diversité du patrimoine algérien dont les bijoux héritent d'une civilisation plus vaste aux ramifications dépassant nos frontières. Même les objets humbles et rustiques disent une diversité et une richesse qui nous unissent à nos lointains ancêtres. Avec ses couleurs rugissantes, Choukri Mesli traite le timbre à la manière d'une affiche, lui octroyant ainsi un véritable pouvoir de

communication. Pour Mohamed Temmam, peindre, c'est rendre les qualités intimes des objets, et en restituer l'âme, la terre, l'argile, le sable ou la rocaille qui les a vus naître. Alors, dans un ustensile ou un bijou en cuivre, en argent ou en argile, se dessine la plaine, la montagne ou le désert où l'ouvrage a pris empreinte.

Ses objets semblent parcourus de la terre d'Algérie tout entière ; et l'artiste leur a comme insufflé une âme. Ici, la couleur exhale saveur et parfum. «Cavalier» de Mohamed Racim est l'un des timbres les plus présents dans

notre mémoire, bien que le père de la miniature algérienne en ait réalisé de nombreux autres. Ses «Musiciens» datent de 1965 et son hommage aux «Moudjahidine» est traité comme au cinématographe : deux combattants y donnent l'assaut. «Chrèa» de Bachir Yelles représente un skieur sur fond de poudreuse.

Yelles inaugure les détails des tapis : son «Tapis du Guergour» compte parmi les plus beaux de notre philatélie, à moins que ce ne soit «Tapis des Nememcha», «Tapis de djebel Amour» ou «Tapis de Kalaâ» dont l'artiste tisse les vibrations solaires d'un pays béni par la nature. Dans un travail d'orfèvre, Yelles rend hommage à l'artisan qui a fabriqué des objets nécessaires à la vie...





Et son timbre témoigne d'une douceur de vivre dans notre beau pays aux clémentes saisons.

M'hamed Issiakhem réalise son premier timbre pour le Festival panafricain : effervescente Afrique ! Peu nombreuses, ses maquettes restent marquées au fer rouge du drame qu'il n'a cessé de peindre.

La thématique de notre philatélie s'enrichit avec les artistes qui entrent en scène dans les années 1980 et dont les plus importants sont Ismaïl Samsom et Ali Kerbouche qui perpétueront la flamme des maîtres. A travers les objets nés du besoin et de l'intelligence, Kerbouche nous rapproche du geste gracieux ou viril de l'artisan ou de l'artisan qui, de sa main, les crée. Eclectique et prolifique à la fois, ce miniaturiste au raffinement et aux subtilités personnelles perpétue l'humilité des maîtres qui, tour à tour, se sont éclipsés. Progressivement, la reproduction documentaire dominera la philatélie nationale en dépit des maquettes honorables d'un Krim et surtout d'un Bentoune aux séduisantes danses folkloriques.

Le timbre algérien dit les richesses d'une terre et l'œuvre des hommes qui y vivent, y travaillent, y aiment et y meurent : fresques rupestres, villes, paysages, poissons, jasmin, oiseaux, orangers, figuiers...

Son art était aussi un héritage

«Son regard se promenait sur les poteries dispersées à travers la pièce : vision de cœur, auprès de quoi la vision matérielle n'est rien. Vibrante de passion, elle voyait défiler ses poteries : coupes, plats, grandes écuelles, vases, terrines, jarres : les unes ornées de peintures, revêtues de couleurs, les autres sans figures ni dessins. L'esprit de Rahma était envahi, submergé. Tout son passé était nourri de l'art de la céramique : de longues années de travail ininterrompu, toute une existence. Son art était aussi un héritage : sa mère fabriquait déjà des poteries. Elle le devait encore à un désir de perfection passionné et persévérant. A la création de la moindre poterie, elle apportait toutes ses forces, toute son attention, tout son amour. Les événements, les émotions lui fournissaient le motif de ses dessins, devenaient lignes droites ou brisées, parallèles ou entrecroisées, pour aboutir à des arabesques ou à des figures dont la valeur symbolique échappait aux gens. Peu lui importait d'ailleurs que les gens comprennent ou non les motifs qu'elle représentait : elle n'écrivait pas l'histoire, mais fabriquait des poteries ; les produits de son art, avant de rappeler les grands événements, répondaient aux besoins de la vie quotidienne, étaient utilisés pour la nourriture et la boisson.»

[Abdelhamid Benhadouga, Le Vent du Sud, ENAG, Alger, 2002.
Traduit de l'arabe par Marcel Bois.]

Un art de notre siècle

«Voilà un peu plus d'une décennie que furent découvertes les magnifiques peintures et gravures du Tassili. Le public algérien n'en prit connaissance que bien plus tard et avec une certaine émotion... Ainsi, il y a des millénaires, des hommes avaient peint et gravé la roche. Voilà donc notre mémoire retrouvée et une filiation rétablie ; c'est qu'il y eut tant d'ombre accumulée et subie, tant de torsions faites à notre histoire. De tout temps, nos plaines ont été chemins de passage des hommes et plages pour les flux et reflux des civilisations : Tyr et Byzance et Rome... et plus tard l'Islam... (...) Nous sortons d'une nuit aussi vaste que notre Sahara, et nous voilà parvenus à cette émergence souhaitée. Aujourd'hui, nous avons hâte de répertorier des richesses jusque-là enfouies. Les dessins du massif des Aijer uniques au monde par leur qualité et leur nombre, les peintures murales des Ouadhias auxquelles s'apparentent certaines œuvres modernes, les arts traditionnels des Aurès, du Sud, les alphabets du Hoggar. L'art arabe aussi par lequel notre pays se rattache à un ensemble plus vaste et qui, parce qu'il a su s'acclimater sur ce sol, acquérir une originalité locale se présente à l'heure qu'il est comme une dominante nationale. (...) Voilà donc de vagues points de repère, des jalons pour rétablir un pont entre un passé lointain et vivant et un présent que nous voudrions riche de ce même passé et ouvert aux recherches les plus audacieuses des autres pays, un art de notre siècle enfin.»

[Mohammed Khadda, Eléments pour un art nouveau, UNAP, Alger, 1972.]

Des objets simples aussi : fibule, chevillière, miroir, brûle-parfum, collier, bracelet, diadème... Magie d'un pays, son essence, sa matrice, sa vitalité.

Vaste est la thématique de notre philatélie : santé, sport, éducation, sciences et technologies, faune et flore, événements nationaux et internationaux... Peinture, miniature, dessin et photographie ont permis au timbre de faire connaître et rayonner notre culture, notre patrimoine, notre réalité passée et présente.

Par exigence, l'Administration des Postes et Télécommunications algérienne a diversifié les artistes chargés des maquettes : Sahouli, Oulhaci, Bouzid, Boukeroui, Baya, Mesbahi, Ranem, Chérifi... La gageure serait qu'elle soit, un jour, le passage obligé et incontournable pour tout artiste consacré.



Biographies des ministres en charge du secteur des Postes et Télécommunications 1962-2007*



Moussa Hassani

Septembre 1962

Né en août 1934 à Oum El Bouaghi, Moussa Hassani effectue sa scolarité primaire dans sa ville natale et secondaire à Constantine où il réussit à décrocher son baccalauréat dans les années 1950. Pendant son adolescence, Moussa Hassani est déjà sensibilisé à la cause nationale qu'il sert en diffusant des tracts révolutionnaires. Il rejoint les rangs de l'Armée de libération nationale (ALN) alors qu'il a à peine 20 ans, et se fait vite remarquer par les dirigeants de la wilaya I, en l'occurrence Zighoud Youcef, par la qualité de son engagement. En 1960, il est nommé commandant des frontières Est. Au sortir de la guerre de Libération nationale, l'instance exécutive provisoire de l'Etat algérien cède la place à un véritable gouvernement. Le 28 septembre 1962, Moussa Hassani fait partie du premier gouvernement formé par le président du Conseil des ministres Ahmed Ben Bella. Il y occupe le poste de ministre des Postes et Télécommunications. Il décède le 6 février 1997.



Abdelkader Zaïbek

Septembre 1963

Abdelkader Zaïbek est né le 3 janvier 1923 à Médéa. Très jeune, il s'imprègne des thèses nationalistes et adhère au Parti du peuple algérien (PPA). En 1945, il fait l'objet de poursuites de la part des autorités coloniales, ce qui l'oblige à quitter l'Algérie pour la France où il poursuit de brillantes études universitaires. Il obtient un ingénieur en électronique de l'Institut d'électronique de Grenoble dont il sort major de sa promotion. Rentré en Algérie, il reprend ses activités militantes tout en étant footballeur au sein d'un club de l'élite. Arrêté en 1956, il est interné dans les camps de Paul Cazelles, Bossuet et Tefeschoun avant d'être expulsé en France en 1958. A l'indépendance, il revient en Algérie et est nommé ministre des Postes et Télécommunications le 18 septembre 1963. Il décède le 23 novembre 1986.



Mohamed Kadi

Juillet 1970

Mohamed Kadi est né en 1919 à Aïn Sefra, dans la wilaya de Naâma. Après avoir accompli ses études, il intègre très tôt le marché du travail, plus précisément le secteur des Postes et des Télécommunications, en qualité de fonctionnaire, où il effectue sa carrière professionnelle. De receveur entre 1941 et 1955, il passe au poste de contrôleur principal. Militant de la première heure, il défend dès 1943 les idées nationalistes et s'implique dans les cellules militantes. En 1956, il rejoint le maquis et s'implique sur le terrain de la lutte armée pour la libération de l'Algérie. Il prend le surnom de guerre de Boubekeur et occupe plusieurs postes de responsabilité, notamment celui de membre du commandement de la Wilaya V historique et du Conseil national de la Révolution algérienne (CNRA). Elu à la députation en 1962, il est nommé ministre des Postes et Télécommunications le 1^{er} juillet 1970 sous la présidence de Houari Boumediène. Il décède en juin 1972.



Saïd Aït Messaoudène

Décembre 1972

Saïd Aït Messaoudène est né en juillet 1933 à Hadd S'hari, dans la daïra de Aïn Oussera (wilaya de Djelfa). Embrassant une carrière militaire dès son jeune âge, il est diplômé de l'Ecole française des officiers de l'armée de l'air de Salon-de-Provence avec mention. En 1958, il déserte l'armée française pour rejoindre les rangs de l'Armée de libération nationale où il met son savoir et ses compétences au service de la formation des moudjahidine. Après l'indépendance, il lui sera confié la constitution et le commandement des forces aériennes au sein de l'Armée nationale populaire (ANP). Le Président Boumediène en fait un de ses conseillers militaires avant de le désigner, en 1968, directeur général d'Air Algérie. Le 18 décembre 1972, il est nommé ministre des Postes et Télécommunications.

* Les présentes biographies des ministres s'arrêtent à leur nomination au ministère des Postes et Télécommunications.





Mohamed Zerguini

Avril 1977

Mohamed Zerguini est né le 23 avril 1922 à Constantine. Militaire de carrière, il déserte l'armée française au sein de laquelle il avait le grade de capitaine pour rejoindre la lutte de libération nationale en 1957.

Après l'indépendance, il poursuit une brillante carrière militaire en étant nommé successivement commandant de la 4^e Région militaire, puis de la 3^e Région militaire. Sportif accompli, il a été athlète, arbitre de football et dirigeant de club et membre de plusieurs fédérations sportives nationales dont la Fédération algérienne de football (FAF). Son implication dans la relance du sport algérien l'amène à être élu président du Comité olympique algérien en 1968.

Elu en 1971 à la vice-présidence du Comité international des jeux Méditerranéens, il copréside le Comité d'organisation des jeux Méditerranéens d'Alger de 1975.

Le 23 avril 1977, il est nommé ministre des Postes et Télécommunications.



Abdenour Bekka

Juillet 1980

Abdenour Bekka est né le 30 septembre 1935 à M'sila. Répondant à l'appel du Front de libération nationale (FLN) en 1957, il interrompt ses études universitaires et rejoint les rangs de l'Armée de libération nationale en 1958. Après l'indépendance, il obtient une licence en sciences politiques, puis suit une formation aux écoles d'état-major de Moscou et de Paris couronnée d'un diplôme. De 1965 à 1980, il occupe le poste de directeur central au ministère de la Défense nationale.

Dans cet intervalle, il préside la Fédération algérienne de football de 1975 et 1978, ainsi que les comités d'organisation des jeux Méditerranéens d'Alger de 1975 et des jeux Africains d'Alger de 1978.

Le 15 juillet 1980, il est désigné ministre des Postes et Télécommunications dans le gouvernement de Mohamed Ben Ahmed Abdelghani.



Bachir Rouis

Janvier 1982

Bachir Rouis est né en 1940. Il intègre très tôt les cellules militantes de la cause nationale et rejoint la lutte armée dès le déclenchement de la guerre de Libération nationale à l'appel de l'Armée de libération nationale (ALN).

Il est notamment membre de la direction de la Wilaya III historique.

Après l'indépendance, il poursuit une carrière militaire comme officier supérieur de l'Armée nationale populaire au sein de la 3^e Région militaire.

En 1969, il occupe le poste de directeur général au ministère de l'Agriculture. En 1977, il est élu député à l'Assemblée populaire nationale, puis désigné membre du comité central du Parti du Front de libération nationale.

Le 12 janvier 1982, il est nommé ministre des Postes et Télécommunications dans le gouvernement de Mohamed Ben Ahmed Abdelghani.



Boualem Bessaïh

Janvier 1984

Boualem Bessaïh est né en 1930 à El Bayadh. Il est docteur ès lettres et sciences humaines. Il rejoint le maquis en 1957 avant d'occuper des fonctions importantes de 1959 à 1962 durant la lutte armée pour l'indépendance, notamment au sein du secrétariat général du Conseil de la Révolution. A l'indépendance, il est nommé ambassadeur dans plusieurs capitales, notamment à Berne, au Vatican, à Koweït et à Rabat, ainsi que représentant de l'Algérie auprès de la Ligue arabe au Caire. En 1971, il est installé comme secrétaire général du ministère des Affaires étrangères. C'est à partir de 1979 qu'il occupe plusieurs fonctions ministérielles : ministre de la Culture et de l'Information au sein du gouvernement de Mohamed Ben Ahmed Abdelghani de 1980 à 1984 puis ministre des Postes et Télécommunications dans le gouvernement de Abdelhamid Brahimi le 22 janvier 1984.

* Les présentes biographies des ministres s'arrêtent à leur nomination au ministère des Postes et Télécommunications.





Mustapha Benzaza

Février 1986

Mustapha Benzaza est né le 11 mars 1940 à Aïn Nouissy, dans la wilaya de Mostaganem. Il poursuit des études supérieures en pharmacie et en droit couronnées par des diplômes. Il est désigné wali de Laghouat en septembre 1974, puis wali de Jijel en septembre 1978.

Elu au comité central du Parti du Front de libération nationale (FLN), il devient responsable du département des relations publiques en avril 1979. En janvier 1984, il est nommé vice-ministre chargé de la Pêche au ministère de l'Agriculture et de la Pêche.

Le 9 février 1986, il est nommé ministre des Postes et Télécommunications dans le gouvernement de Abdelhamid Brahimi.

Il décède le 20 octobre 2003.



Yacine Fergani

Novembre 1988

Yacine Fergani est né en 1946 à Jijel. Après des études primaires et secondaires en Algérie, il poursuit sa formation universitaire en France à l'issue de laquelle il obtient un diplôme de l'Ecole des mines de Paris.

Poursuivant sa formation académique aux Etats-Unis, il y obtient un PhD de l'Université de Stanford (Californie). Après avoir été cadre dans la Société nationale de recherche minière (SONAREM), il est nommé directeur général adjoint de la Société nationale de transport maritime. De 1976 à 1978, il occupe la fonction de vice-président-directeur général de Sonatrach.

Il est secrétaire général du ministère des Postes et Télécommunications de 1983 à 1986. En février 1986, il est nommé vice-ministre chargé des Industries pétrochimiques dans le gouvernement de Abdelhamid Brahimi. Avec l'avènement du gouvernement de Kasdi Merbah, le 9 novembre, il est nommé ministre des Postes et Télécommunications.



Hamid Sidi Saïd

Septembre 1989

Hamid Sidi Saïd est né le 9 février 1940 à Tizi Ouzou. Après des études secondaires, il entre dans la Fonction publique et s'affilie à la jeunesse du Parti du Front de libération nationale (JFLN), devenant membre de la Fédération de Tizi Ouzou, puis membre du Conseil national de la JFLN, avant de se voir confier le poste de mouhafedh (commissaire politique) adjoint dans la Fédération du FLN de Tizi Ouzou. En 1979, il est désigné wali de Tizi Ouzou puis wali de Constantine (1982) et ensuite wali de Annaba (1984).

Le 16 septembre 1989, il est nommé ministre des Postes et Télécommunications dans le gouvernement de Mouloud Hamrouche.



Mohamed Serradj

Juillet 1990

Mohamed Serradj est né en 1940 à Oran. Militant au sein des Scouts musulmans algériens (SMA) dès son jeune âge, il active au sein du Front de libération nationale (FLN) après le déclenchement de la Révolution. Arrêté en 1957 et incarcéré à Oran, il poursuit ses études en prison, décrochant son baccalauréat en 1961.

A l'indépendance, il entreprend des études universitaires et obtient un diplôme en droit public et un diplôme en sciences politiques.

Après avoir été enseignant universitaire, il entre dans la Fonction publique. Il est désigné au poste de secrétaire général de la wilaya de Constantine avant d'être appelé à des fonctions de wali dans plusieurs wilayas : Batna, Skikda et Annaba.

Le 25 juillet 1990, il est nommé ministre des Postes et Télécommunications dans le gouvernement de Mouloud Hamrouche et est maintenu à ce poste un an plus tard dans le gouvernement de Sid Ahmed Ghazali.

Il décède le 25 janvier 2004.





Ahmed Aïnouche

Février 1992

Ahmed Aïnouche est né le 12 mai 1932 à El Esnam, dans la wilaya de Bouïra. Il suit des études universitaires poussées en Algérie et à l'étranger, décrochant d'abord un diplôme d'ingénieur à Londres (Grande-Bretagne), puis un second en management des sciences de la même université. Des études post-universitaires lui font décrocher un PhD de troisième cycle en recherche opérationnelle toujours à Londres. De retour en Algérie, il occupe le poste de directeur central à Air Algérie. Avec l'ouverture de l'Université des sciences et de la technologie Houari-Boumediène (USTHB), il y exerce comme professeur de mathématiques avant d'être désigné, quelques années plus tard, directeur du centre de calcul au sein de la même université. Le 22 février 1992, il est nommé secrétaire d'Etat aux Postes et Télécommunications dans le gouvernement de Sid Ahmed Ghazali.



Tahar Allane

Juillet 1992

Tahar Allane est né le 16 novembre 1948 à Ghardaïa. Après des études primaires et secondaires en Algérie, il bénéficie d'une bourse d'études en France où il obtient un diplôme en mathématiques et un autre en sciences économiques de l'Université de Paris. Après avoir occupé les fonctions de sous-directeur chargé des études techniques au ministère des Postes et Télécommunications, il est désigné secrétaire général du même ministère de 1986 à 1989. Puis, il est nommé conseiller en communication et en information auprès du chef du gouvernement Mouloud Hamrouche. Désigné dans le Conseil consultatif national (CCN) mis en place par le Président Mohamed Boudiaf après la dissolution de l'Assemblée populaire nationale (APN), il est nommé ministre des Postes et Télécommunications successivement dans le gouvernement de Belaïd Abdesselam le 19 juillet 1992, dans le gouvernement de Rédha Malek le 4 septembre 1993 et dans celui de Mokdad Sifi le 15 avril 1994.



Mohand Salah Youyou

Août 1995

Mohand Salah Youyou est né le 14 janvier 1934 à Tizi Ouzou. Répondant à l'appel du Front de libération nationale en 1956, il déserte les bancs de l'université, à l'instar de beaucoup d'étudiants affiliés à l'Union générale des étudiants musulmans algériens (UGEMA), pour rejoindre l'Armée de libération nationale. Après l'indépendance, il reprend ses études et obtient le diplôme d'ingénieur d'Etat en télécommunications. Il est désigné successivement directeur au sein du ministère des Postes et Télécommunications, inspecteur général au même ministère avant d'être le directeur de cabinet du ministre. Le 29 août 1995, il est nommé ministre des Postes et Télécommunications dans le gouvernement de Mokdad Sifi. Il est reconduit dans la fonction de ministre des Postes et Télécommunications à deux reprises, sous Ahmed Ouyahia, le 31 décembre 1995 et le 25 juin 1997.



Mohamed Maghlaoui

Décembre 1999

Mohamed Maghlaoui est né le 5 mai 1944 à Skikda. Après avoir obtenu un certificat de droit à la Faculté de droit de l'Université d'Alger, puis un diplôme de planification à l'Institut de gestion et de planification, il poursuit ses études universitaires au Canada où il décroche un mastère en gestion à l'Ecole des hautes études commerciales de Montréal. De 1976 à 1981, il est directeur de la Société nationale de sidérurgie (SNS), puis directeur général de Real Sider de 1981 à 1987. Il est désigné ministre délégué au Logement dans le gouvernement de Sid Ahmed Ghazali. En 1992, il est nommé wali d'Alger. De 1993 à 1995, il est ministre de l'Habitat dans le gouvernement de Mokdad Sifi. Député de Skikda en 1997, il est président de la Commission de la défense nationale à l'Assemblée populaire nationale (APN). Le 24 décembre 1999, il est nommé ministre des Postes et Télécommunications dans le gouvernement de Ahmed Benbitour.

* Les présentes biographies des ministres s'arrêtent à leur nomination au ministère des Postes et Télécommunications.





Zine-Eddine Youbi

Juin 2002

Zine-Eddine Youbi est né le 29 janvier 1961 à Mostaganem. Après avoir décroché un baccalauréat technique en mathématiques en 1979, il obtient un diplôme d'ingénieur d'Etat en mécanique en 1984. A l'issue d'études postuniversitaires en France, il obtient un diplôme d'études approfondies (DEA) en aéronautique (1985), puis un doctorat d'Etat en aéronautique à l'Université de Toulouse (1988). Il est désigné directeur des études au sein de l'Institut d'aéronautique de Blida en septembre 1989. En 1998, il est promu recteur de l'Université de Blida, poste qu'il occupera jusqu'en 2002. Militant du Parti du Front de libération nationale (FLN), il est nommé au poste de ministre de la Poste et des Technologies de l'information et de la communication dans le gouvernement de Ali Benflis le 18 juin 2002.



Amar Tou

Septembre 2003

Amar Tou est né le 1^{er} décembre 1945 à M'sirda, dans la wilaya de Tlemcen. Après des études universitaires couronnées par un doctorat en sciences économiques, il a commencé sa carrière professionnelle dans l'enseignement avant d'occuper différents postes de responsabilité en tant que cadre d'entreprise : directeur commercial adjoint, directeur commercial, directeur général adjoint et directeur général. Militant du Parti du Front de libération nationale, président de la Commission économique de l'Assemblée populaire nationale en 1987, il obtient un nouveau mandat de député en 1997 avant d'être désigné ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique. En 2001, il est nommé président de l'Autorité de régulation de la poste et des télécommunications (ARPT), poste qu'il occupera jusqu'à 2003 avant d'être nommé le 6 septembre ministre de la Poste et des Technologies de l'information et de la communication dans le gouvernement de Ahmed Ouyahia.



D' Boudjemaâ Haïchour

Mai 2005

Natif de Constantine, le 27 février 1948, il est de cette génération post-indépendance qui s'est engagée dans le mouvement associatif, notamment dans le scoutisme et les organisations de jeunesse et d'étudiants. Il a été l'un des fondateurs de l'Union nationale de la jeunesse algérienne. S'intéressant de plus près aux questions de l'environnement de la cité antique Cirta, il fut élu à l'APC de Constantine durant deux mandats. Après avoir poursuivi, dans la ville de Ben Badis, ses études primaires et secondaires à la médersa (lycée franco-musulman de Constantine), devenue lycée Hihi-El Mekki, il obtint le diplôme de licence ès sciences économiques à l'Université des Frères Mentouri après avoir soutenu un mémoire de fin de licence sur «La part du gaz dans le développement de l'Algérie». Il entreprit des études de postgraduation à la Faculté centrale de l'Université d'Alger où il obtint son magistère ès sciences économiques en soutenant une thèse intitulée «Tentative de réduction de la dépendance agroalimentaire de l'Algérie» puis un Doctorat d'Etat en sciences économiques en soutenant une thèse sur le thème «De la crise à la régulation du système monétaire et financier international – Essai d'identification de modèles de régulation». Le D' Boudjemâa Haïchour est aussi membre fondateur de l'Union des sociologues et économistes algériens, élu au Conseil national de l'USEA. Député à l'APN en 1977, il fut désigné membre du Conseil supérieur de la magistrature jusqu'en 1982. Il dirigera la mouhafada de Batna de 1985 à 1990, avant d'être nommé délégué à la rénovation du FLN à Mila. Auparavant, D' Boudjemaâ Haïchour a été Directeur des Etudes Financières et Budgétaires au Cabinet du Premier ministre et membre de la Commission centrale des relations extérieures au FLN. Désigné au titre du tiers présidentiel en qualité de Sénateur (Membre du Conseil de la nation), membre du Conseil national et du Comité exécutif du FLN, il fut successivement, dès 2003, Ministre de la Jeunesse et des Sports, puis Ministre de la Communication dans le gouvernement Ahmed Ouyahia, puis Ministre de la Poste et des Technologies de l'Information et de la Communication dans les gouvernements Ahmed Ouyahia et Abdelaziz Belkhadem. Auteur de nombreuses contributions et études à caractère économique et socioculturel dans divers journaux et revues spécialisées, il participe à différents séminaires, conférences et colloques au niveau parlementaire, politique et institutionnel, au plan national et international. Il est de ceux qui ont toujours porté un regard attentif aux éléments constitutifs des référents identitaires de l'Algérie, et dès qu'il fut à la tête du secteur de la Poste et des TIC, D' Boudjemaâ Haïchour réalisa une véritable révolution numérique et satellitaire. Il initia, de concert avec les cadres du secteur, l'élaboration d'une Anthologie du timbre-poste aux couleurs de l'Algérie indépendante et lança celle d'une Encyclopédie du timbre-poste en six volumes écrits dans quatre langues, préfacée à l'occasion du 45^e anniversaire de l'indépendance par Son Excellence Abdelaziz Bouteflika, Président de la République, dont les réformes initiées dès 1999 sont en train de booster la croissance pour faire de l'Algérie, en ce XXI^e siècle, un pays émergent du continent africain et de l'espace euro-méditerranéen.



Biographies des dessinateurs du timbre-poste

Adane Mustapha

Mustapha Adane est né le 12 mars 1933 à Alger. L'enfant de la Casbah poursuit ses études artistiques en Allemagne avant de revenir en Algérie pour manier le cuivre, la céramique et la peinture. Ce sculpteur, dessinateur, peintre, céramiste a su redonner vie à la mosquée Sidi Boumediène de Tlemcen vieille de 7 siècles. C'est ainsi que l'artiste aux innombrables dons s'est converti à l'art de la restauration des architectures d'intérieur. La calligraphie arabe, plus spécialement le trait koufi, occupe une place de choix dans son répertoire artistique. L'artiste s'illustre aussi par sa maîtrise de la technique de l'émail sur cuivre. L'accueil favorable que reçoivent ses œuvres lui ont valu des critiques élogieuses dans la presse. En 1967, il est l'un des membres fondateurs du mouvement Aouchem. «Clé d'Alger» compte parmi ses plus belles créations.

Secrétaire général de l'Union nationale des arts plastiques (UNAP) de 1967 à 1971, il est l'auteur de la fresque qui a orné pendant quelques années le hall de l'ancien aéroport international d'Alger. Ses plus belles œuvres sont visibles au Musée des beaux-arts d'Alger. L'artiste a dessiné deux timbres pour l'Administration des Postes et Télécommunications algérienne. Le premier remonte à 1970 à l'occasion de l'inauguration du Palais des Expositions d'Alger, alors que le second, sept années plus tard, a été émis à l'occasion de la tenue de la 2^e Foire commerciale panafricaine.



Ali-Khodja Ali

Arrière-petit-fils du dey d'Alger et l'un des doyens des peintres algériens, Ali Ali-Khodja naît à Bologhine le 13 janvier 1923. Orphelin de père à l'âge de 4 ans, il est recueilli par ses oncles, Mohamed et Omar Racim qui se chargent de son éducation. En 1937, il entre à l'École des beaux-arts et approfondit ses connaissances en peinture, en étudiant la calligraphie et l'enluminure. D'abord miniaturiste et céramiste, il bifurque très vite vers la peinture à l'huile. Dessinateur au bureau d'études du service de l'artisanat d'Alger en 1945, Ali-Khodja investit la scène picturale en exposant aux côtés d'artistes reconnus. Viendront ensuite d'autres rendez-vous, Oslo, Paris, Copenhague, Pékin, Tunis, Rabat, Grenade, à travers lesquels Ali-Khodja parvient à asseoir sa réputation et à fidéliser un public intéressé par son trait. En 1948, il est nommé à la tête du Musée des arts et traditions populaires et en 1961, il intègre l'École des beaux-arts en qualité d'enseignant.

Sur le plan créatif, il réalise des timbres-poste (1963), dessine les armoiries de la ville d'Alger (1965) ainsi que des affiches du ministère du Tourisme (1968) et de la Foire internationale d'Alger (1974).

Récipiendaire de plusieurs distinctions, notamment la 1^{re} Bourse (section miniature) de la ville d'Alger (1942), la médaille d'or du meilleur ouvrier de France (1960), le premier prix de l'affiche «10^e anniversaire de l'indépendance» (Alger) en 1972 et la médaille du Mérite national (1987), l'infatigable Ali Ali-Khodja continue de travailler avec la même fougue et malgré son âge, sa passion ne prend pas une ride.

Allache Mohamed Fayçal

Né le 17 août 1961 à la Casbah d'Alger, Mohamed Fayçal Allache est un plasticien de grand talent. Il a fait ses études supérieures à l'École des beaux-arts d'Alger où il obtient le certificat d'enseignement artistique général puis un diplôme en communication visuelle en 1986.

En avril 1999, lors d'une séance de travail pour la réalisation d'un catalogue de timbres-poste édité pour le compte des P et T, il lui est proposé de réaliser la maquette d'un timbre-poste dont l'émission est prévue le 9 octobre 1999 à l'occasion de la Journée mondiale de la poste autour du thème «Moyen de communication». Une réussite totale. Par la suite, il amorce une série de créations artistiques dans le domaine de la philatélie et sa deuxième œuvre est le timbre-poste lié aux jeux Olympiques 2000 de Sydney. Le 2 juin 2001, il participe à la conception d'une troisième émission d'une série de quatre timbres grand format dédiés aux jeux d'enfants. En dépit de la maladie qui l'oblige à garder le lit, Mohamed Fayçal Allache continue de travailler et réalise les dessins de quatre timbres ayant les coquillages pour thème. Des timbres sont émis les 7 et 9 décembre 2002 par Algérie Poste, lui rendant ainsi hommage à titre posthume. L'artiste s'éteint le 9 février 2002 à l'âge de 41 ans à Koléa, près d'Alger.

Ammour Saliha et Ghania

Artiste autodidacte, se revendiquant comme telle, Saliha Ammour a commencé à dessiner dès son jeune âge. Mais c'est durant sa scolarité au lycée Omar-Racim d'Alger que son don prend véritablement corps. Intégrant un club de dessin, elle réalise ses premières peintures à l'huile.

En 1992, elle décroche son baccalauréat série sciences naturelles et intègre l'Université des sciences et de la technologie Houari-Boumediène. Elle en ressort, en 1998, avec un diplôme d'ingénieur

d'Etat en géologie. Créant tous azimuts, elle expose en 1999 au Palais de la Culture Moufdi-Zakaria pour la première fois à l'occasion du 8 mars.

Un an plus tard, elle participe au concours méditerranéen organisé par la Fondation Asselah avant d'exposer en avril de la même année à la salle Ibn Khaldoun. Elle enchaîne avec une exposition de solidarité au centre hospitalo-universitaire de Bab El Oued et une participation au Salon des arts graphiques et de l'aquarelle, salle Ismaïl-Samsom, au théâtre de verdure. De 2000 à 2002, Saliha Ammour prend part à pas moins de dix expositions.

Membre de l'Union nationale des arts culturels (UNAC), elle s'imprègne du monde des arts en rencontrant des peintres comme Chegrane ou Belbahar.

En juillet 2002, elle réalise ses premiers timbres-poste, une série de quatre figurines ayant les roches pour thème.

La fibre artistique est familiale comme en témoigne la contribution de sa sœur Ghania au dessin du timbre consacré à la Journée internationale de la femme émis le 8 mars 2004.



Amrani Karim Kacim

Né le 8 août 1967 à Alger, Karim Kacim Amrani poursuit ses études universitaires à l'École des beaux-arts d'Alger de 1986 à 1990. Il y étudie l'art du design et de l'aménagement pour justement se rapprocher du domaine de l'architecture dont il a toujours suivi les évolutions. Et c'est tout naturellement que l'outil informatique ne le quitte plus. La conception par ordinateur s'avère plus pratique aux yeux de l'artiste, car elle permet une vision plus



précise du rendu final de ses maquettes. Dès l'obtention de son diplôme, Karim Amrani rejoint le milieu de la communication où il poursuit sa quête artistique. Sa signature est connue dans le monde de la publicité tant et si bien qu'il est l'auteur de nombreux spots publicitaires, notamment dans le domaine de la prévention routière. Le traitement de l'image, la création graphique, la mise en page et l'exécution de différentes étapes liées à la préimpression n'ont aucun secret pour cet artiste aux innombrables talents. Malgré les contraintes du travail quotidien, Karim Kacim Amrani n'abandonne jamais le dessin artistique. Ses outils de prédilection sont le crayon, le pastel, l'encre de Chine et l'aquarelle. En 1998, l'Administration des Postes et Télécommunications émet deux timbres-poste à l'occasion de l'Exposition universelle de Lisbonne. L'Algérie a participé à ce grand événement sous le slogan «Algérie, pays aux deux océans». Le logo que dessine Amrani pour l'événement est reproduit en timbre-poste le 26 janvier 1998.

Azouz Mounir

En 1990, alors qu'il est âgé de 17 ans, Mounir Azouz décide de s'inscrire à l'École supérieure des beaux-arts d'Alger pour vivre pleinement sa passion de la peinture. L'enseignement de qualité qu'il reçoit de professeurs de la trempe de Denis Martinez, Mostefa Ben Debbagh, Mohamed Ranem, Tahar Boukeroui et Mohamed Djehiche finissent par le fixer définitivement sur ses choix de carrière. Son unique objectif est désormais de devenir artiste. Après la première exposition organisée au Palais de la Culture Moufdi-Zakaria, au tout début de son cursus universitaire, il est sollicité pour une deuxième puis une troisième exposition toujours dans le même espace. En 1997, grâce à un heureux concours de circonstances, il est sollicité pour la réalisation de son premier timbre-poste à l'occasion du 1^{er} anniversaire de l'Aéropostale. La même année, il participe à un concours organisé par le ministère des Postes et Télécommunications pour la création de trois timbres sur les coquillages et

s'acquitte de sa mission avec brio. Aujourd'hui, Mounir Azouz aura réalisé quatorze timbres-poste dont ceux célébrant le 40^e anniversaire de Sakiet Sidi Youcef, la Journée mondiale de l'enfance, le tourisme et l'environnement, la Journée arabe de la poste et les 7^{es} jeux Africains de Johannesburg.



Belbahar Souhila

Née le 17 février 1934 à Blida au sein d'une famille d'artisans brodeurs, Souhila Belbahar est initiée dès l'enfance à la broderie, à la couture et au dessin. Elle vient à l'art grâce à son père, fêru collectionneur d'aquarelles, et entame un parcours d'autodidacte en peignant de très belles reproductions de Picasso et de Renoir. Ses premières œuvres reflètent la vie quotidienne et l'environnement de sa ville natale. Roses, jasmin, décors féminins, femmes en fleurs séduisent les amateurs d'art. Protégée par la bienveillance d'un parent, l'écrivain Tewfiq El Madani, Souhila Belbahar peut donner libre cours à la création. Après des débuts dans le figuratif, elle s'en éloigne progressivement pour en créer un autre, très personnel, connu sous la dénomination «femmes pétales». Par ailleurs, elle réalise avec brio des toiles à l'encre de Chine où l'on relève l'existence d'un trait léger et fragile – présent dans toutes ses œuvres – qui réussit à toucher les amateurs d'art, ainsi que les fins connaisseurs en matière artistique. La galerie Mouloud-Feraoum d'Alger abrite sa première exposition personnelle en 1972. Elle organise de nombreuses expositions personnelles en Algérie et à l'étranger, ainsi que des expositions collectives de haute facture. «Hommage à nos mères» est un timbre-poste qu'elle dessine en 1974 dans son style reconnaissable, riche d'émotion et de douceur.



Ben Debbagh Mostefa

Mostefa Ben Debbagh est né à la Casbah d'Alger en septembre 1906. Son père était artisan ciseleur. Il effectue sa scolarité à l'école Sarrouy et est pris à l'essai par le grand maître artisan Abderrahmane Delachi qui découvre ses aptitudes artistiques dans l'art de la décoration.

Il poursuit sa formation à l'École des beaux-arts. Il y apprend l'art de la miniature à l'âge de 20 ans et s'installe dans un atelier où il attire une clientèle respectable à l'image des artisans Omar Racim, Cherrad dit Sefti et Mohamed Kechkoul qui vont enseigner plus tard respectivement la calligraphie, la reliure et l'art de la décoration. Les œuvres de Mostefa Ben Debbagh sont fondées sur le symbolisme. L'artiste utilise essentiellement le bois et le verre en guise de support. De maître artisan, il passe au statut d'artiste peintre.

Il prend part à plusieurs expositions dans les années 1920, à Marseille, Chicago, Newcastle et Budapest.

Dans les années 1930, il crée, en compagnie de Ben Jelloul, Tamzali et Hadj Zouaoui, l'Association nord-africaine des arts artisanaux qui prendra plus tard la dénomination d'Association des artisans musulmans algériens. Après la Seconde Guerre mondiale, l'artiste persévère dans la transmission de ce legs ancestral des arts appliqués à l'École des beaux-arts afin d'assurer la relève. Ses élèves retiennent de lui une persévérance dans la perpétuation de l'art arabo-musulman dont l'enluminure, la miniature et la décoration qui répondent à des principes ornementaux stylisés et raffinés. Le 22 janvier 2006, Mostefa Ben Debbagh s'éteint à quelques mois de ses cent ans.



Bentounes Sid Ahmed

Sid Ahmed Bentounes est né en 1953 à Aïn Bessem, dans la wilaya de Bouira. Son goût pour le dessin le mène jusqu'à l'École nationale d'architecture et des beaux-arts d'Alger. Signe du destin, il y obtient le prix de la ville d'Alger avant même de finir ses études. En 1973, il décroche une bourse d'études qui le mène à Téhéran, capitale iranienne réputée pour sa miniature qui abritait alors l'une des plus prestigieuses universités au monde, appelée la «Mère Université». L'artiste y séjourne et intègre l'atelier du maître de la miniature Mahmoud Farchiane. Il ne peut espérer meilleur enseignement. La carrière philatélique de Bentounes débute en 1975. L'Algérie accueille à cette date la septième édition des jeux Méditerranéens et émet des timbres signés d'une main qui donnera, désormais, le ton à de nombreuses autres émissions. Les dégradés de couleurs choisis par le dessinateur surprennent, sa technique en aplat est approuvée. La maquette de Bentounes a su réunir l'ensemble des éléments graphiques, tant et si bien que l'imprimeur français Delrieu ne manque pas de le féliciter et de reconnaître chez lui la touche du maître. L'artiste s'est essayé aux techniques et aux supports les plus variés. Il a dessiné des timbres, gravé des médailles, peint des toiles et travaillé la céramique. Plusieurs fresques sont exposées au Musée de l'armée et au Musée du Moudjahid à Alger. En 1986, Bentounes obtient le prix du 25^e anniversaire de l'indépendance. Il a réalisé de très nombreuses maquettes de timbres pour le compte de la poste algérienne dont celles de Cheikh Belhaddad, Cervantès, les rois numides et l'éternelle Casbah d'Alger... Il a été le conseiller artistique pour l'exposition «Le timbre algérien, un ambassadeur du patrimoine» au Musée de la poste à Paris dans le cadre de l'Année de l'Algérie en France.





Benyahia Ahmed

Peintre et sculpteur, Ahmed Benyahia est né le 11 mai 1943 à Chelghoum Laïd, à Mila. Il s'inscrit en 1957 à l'Ecole municipale des beaux-arts de Constantine et dispense des cours de dessin, de peinture et d'histoire au lycée Hih-El-Mekki, à El Kantara.

D'octobre 1963 à 1965, il s'installe à Alger et poursuit ses études à l'Ecole nationale des beaux-arts. Un an plus tard, il est à l'Ecole nationale supérieure des beaux-arts de Paris où il effectue des recherches aux côtés de César (1921-1998), l'un des plus grands sculpteurs modernes, créateur du trophée quiprime le cinéma français. A Constantine, en 1972, il est professeur à l'université de Constantine. On lui confie la réalisation de l'édifice du chahid Zighoud Youcef (1921-1956) à Constantine et du mémorial à Guelma des victimes du 8 Mai 1945. En 1977, il expose pour la première fois ses œuvres à Constantine avant d'entamer une série d'expositions en France. Ahmed Benyahia est actuellement président de l'Association du Vieux Rocher où il œuvre pour la protection du patrimoine.



Bouakkaz Lyès

Natif d'Alger, Bouakkaz Lyès est né le 31 août 1973. Il fait ses études secondaires au lycée Emir-Abdelkader dans le quar-

tier algérois de Bab El Oued. Il commence sa carrière professionnelle en travaillant dans un atelier de sérigraphie et intègre, ensuite, un atelier d'imprimerie. Un passage qui lui vaut une bonne connaissance de ce métier et qui le pousse à rechercher des connaissances en amont du processus de fabrication. Pour cela, il n'hésite pas à faire une formation en arts graphiques en vue d'un diplôme d'infographe. Son expérience dans ce dernier métier, il la nourrira au sein de nombreuses agences de communication privées où il a longtemps assuré des travaux de conception et de design graphique. Depuis septembre 2005, il est infographe au sein de la Direction études et communication d'Algérie Poste.



Boukhatem Farès

Natif de Morsott, à Tébessa, le 15 juillet 1941, Farès Boukhatem est un artiste atypique. Engagé dès 1957 dans l'ALN, c'est au maquis qu'il commence à peindre.

Ses premières aquarelles ont du succès car son œuvre fait connaître le combat des Algériens au monde. Mais gravement blessé sur la ligne Morice, il quitte le front pour la section artistique au sein du service de propagande de l'ALN.

Outre ses travaux dans la section, il réalise ses premières fresques sur la lutte algérienne. Ses peintures décorent les QG de l'Etat-major de l'ALN et du Commissariat politique.

Après une première formation à l'Ecole des beaux-arts d'Alger, en 1963, il part en Chine où il poursuit sa formation, puis en Tchécoslovaquie. Il expose ses œuvres à partir de 1965 au niveau national et à l'étranger. Il est aussi, de 1973 à 1984, SG de l'Union nationale des arts plastiques (UNAP).



Boukendakdji Hassan

Né le 2 décembre 1937 à Alger, Hassan Boukendakdji a entamé des études universitaires à l'Ecole des beaux-arts d'Alger en 1952 et reçoit en 1955 le prix honorifique de la ville d'Alger. En 1956, il est premier prix de décoration et obtient la première mention céramique et le premier prix Ronde bosse. En dépit de ces marques de reconnaissance, l'élève de Mohamed Racim renonce à sa formation artistique le 19 mai 1956 du fait de la grève des étudiants. Le jeune homme âgé d'à peine 19 ans répond favorablement à l'appel lancé par l'Union générale des étudiants musulmans algériens (UGEMA) et rejoint en 1956 les militants de la Zone autonome d'Alger en plein dans la bataille d'Alger. Dès l'indépendance, l'artiste se met au service de l'Education nationale et illustre les livres scolaires. En 1963, il rejoint l'équipe de la première cellule de Cinéma populaire. L'occasion lui est donnée de côtoyer d'illustres cinéastes tels René Vauthier et Jacques Charbit. Hassan Boukendakdji sera décorateur de films célèbres comme *L'Opium* et *le Bâton* de Ahmed Rachedi et sera assistant-décorateur auprès de Gillo Pontecorvo lors du tournage de *La Bataille d'Alger*. En 1970, il intègre l'équipe d'Air Algérie et occupe le poste de chef de service design jusqu'en 1992. Hassan Boukendakdji a dessiné trois timbres pour l'Administration des Postes et Télécommunications algérienne. Le premier, émis en 1971, illustre le thème du secourisme. Deux années plus tard, il dessine un timbre à l'occasion de la 4^e Conférence mondiale du scoutisme à Nairobi et immortalise le port de la ville de Skikda à la même période.



Boukeroui Tahar

Né le 22 juillet 1951 à Ighzer Amokrane, dans la wilaya de Béjaïa, Tahar Boukeroui compte parmi ceux qui ont donné un souffle nouveau à la miniature algérienne. Sa carrière artistique débute à l'Ecole des beaux-arts d'Alger.

En 1973, la finesse de son trait le conduit à Téhéran où il étudie la miniature persane. Licencié en arts graphiques en 1978, il retourne au pays et transmet son savoir. Le nouveau chef du département des arts islamiques, qui a subi la double influence des miniatures algérienne et persane, introduit de nouveaux éléments à cet art. Le mouvement et la perspective émergent à travers une vision moderne qui échappe aux lourdeurs de l'image figée.

Loin de l'Ecole des beaux-arts d'Alger, l'artiste a tracé des lignes ludiques pour les enfants lors de son passage à la Société nationale d'édition et de diffusion (SNED). En 1975, encouragé par le président de l'Union nationale des arts plastiques (UNAP), Farès Boukhatem, il signe ses premiers timbres.

Une nouvelle collaboration en 1977 immortalisera les centres de transit nationaux et internationaux automatiques. En 1992, il dessine des timbres à l'occasion de la Journée internationale de la poste et pour fêter le 30^e anniversaire de l'indépendance. La série de timbres sur les bijoux algériens reste l'une des plus belles collections émises par l'Administration des Postes et Télécommunications algérienne.



Bouslah Mohamed

Natif d'Alger où il voit le jour en 1939, il affiche très tôt des dons prononcés pour le dessin. Aussi, bien qu'il ait intégré les rangs des postiers en 1956, il n'hésite pas, au lendemain de l'indépendance, à aller s'inscrire à l'École des beaux-arts. Diplômé en 1966, il choisit de se consacrer à la bande dessinée, moins lucrative, mais tout aussi enrichissante. Rejoignant l'équipe du journal *Algérie Actualité* en 1967, il en devient le dessinateur attitré. Avec d'autres dessinateurs, il réalise la toute première bande dessinée algérienne intitulée *Mekidèche*, publiée par la Société nationale d'édition et de diffusion (SNED). Tout en travaillant aux Postes et Télécommunications, Bouslah continue de dessiner. En 1981, il prend part à un nouveau projet avec la SNED qui édite un album intitulé *Quand résonnent les tam-tams*, suivi en 1984 de *La Ballade du proscrit*. Il obtient ainsi un prix collectif au Festival international de Lucca, en Italie, ce qui l'encourage à avancer sereinement sur le chemin de la création. Après plusieurs expositions en Algérie et à l'étranger, et à la suite de trente années de loyaux services au sein de l'Administration des Postes et Télécommunications, pour laquelle il a conçu les affiches du code postal et de la marche des facteurs, mais surtout plusieurs timbres-poste, Mohamed Bouslah prend sa retraite.

Boutebba Mohamed

Spécialisé en arts plastiques, Mohamed Boutebba est encore étudiant en cinquième année à l'École des beaux-arts lorsqu'il conçoit, en 1966, un timbre-poste unique autour du thème «Alphabétisation, condition de développe-

ment». Une émission de conception assez simple : le livre qui est reproduit en tant qu'outil indispensable pour l'acquisition du savoir et en tant que clé pour ouvrir une voie sur un futur père.



Boutine Mohamed

Malgré tout le talent qu'on lui connaît, Mohamed Boutine n'a jamais intégré une école d'art. Passionné de couleurs, il avoue avoir commencé à griffonner ses premiers dessins alors qu'il était sur les bancs de l'école. Un engouement qui ira grandissant à telle enseigne qu'aujourd'hui il passe tout son temps libre à peindre. Bien que ses toiles soient de très bonne facture, offrant une magnifique palette de couleurs et des scènes de vie d'un grand réalisme, il n'en demeure pas moins que Mohamed Boutine est un «artiste sauvage», comme il aime à le répéter, ne préférant dévoiler ses œuvres qu'à un cercle restreint d'amis, loin des espaces d'exposition. Natif de Jijel où il voit le jour le 22 novembre 1959, c'est à Alger que Mohamed Boutine grandit. Il intègre les Postes et Télécommunications à l'issue d'un stage de contrôleur en 1984.

Suite à son passage à la Direction des services postaux (DSP) dont dépend le département philatélie, il est retenu en 2005 pour la conception du timbre symbolisant «L'année internationale du sport et de l'éducation physique». Pour lui, «c'est une énorme satisfaction personnelle que d'avoir pu être retenu parmi plusieurs autres postulants». Avouant avoir appris beaucoup de choses sur le tas, il dit ne rien regretter de ce parcours car tout ce qu'il a acquis, il ne le doit qu'à sa détermination et à sa volonté d'aller plus loin dans l'exploration des arcanes de l'art pictural. Il a également conçu pour Algérie Poste des cartes magnétiques, ainsi que les images du distributeur automatique de billets de banque.

Bouزيد Mohamed

Mohamed Bouزيد est né le 12 décembre 1929 à Lakhdaria, dans la wilaya de Bouira. D'abord instituteur, il enseigne pendant quatre années. Ce n'est qu'en 1953 qu'il se consacre définitivement à la peinture. Il se rend à Paris en 1956 où il obtient une bourse d'études puis part pour l'Espagne où il intègre la Casa Velásquez. L'exposition des peintres algériens organisée en 1957 à la galerie Leuleu de Paris le révèle au grand jour. Il est le dernier artiste à recevoir en 1960 le prix de la peinture Abdelatif attribué sur concours tous les ans. Il enseigne les arts plastiques dans un centre culturel parisien et participe à de nombreuses expositions. En 1960, il décroche le grand prix artistique de l'Algérie et retourne au pays natal en 1962. On lui confie la conception et la réalisation du sceau et des armoiries officielles de la République algérienne démocratique et populaire. Nommé conseiller au ministère de la Culture, il décore la flotte de la compagnie maritime algérienne. Il compose des décors et des costumes pour le Théâtre national algérien et l'Office national du cinéma. Membre de l'Union nationale des arts plastiques, il élabore des fresques pour la wilaya d'Alger, le ministère de la Jeunesse et des Sports, la clinique de Chéraga, l'École polytechnique et l'hôtel El Aurassi. Ses œuvres, *La Brebis* et *Rue à Alger*, sont exposées au Musée national des beaux-arts d'Alger.

Chaker Mohamed Djamel

Mohamed Djamel Chaker est né le 21 octobre 1955 à Alger. Il fait ses études à l'École des beaux-arts d'Alger de 1976 à 1980. Entre 1980 et 1986, il participe à différentes expositions collectives, organisées tant en Algérie qu'à l'étranger, au sein de l'Association des arts appliqués. En 1991, il expose ses œuvres à la salle Frantz-Fanon d'Alger. En 1984, il obtient le 1^{er} prix d'encouragement à l'occasion du 30^e anniversaire de la Révolution du 1^{er} Novembre 1954 et travaille pendant un certain temps au sein du département de l'animation du Musée national des beaux-arts, de même qu'il collabore à la rédaction

du bulletin du Musée national des beaux-arts d'Alger en 1983. Il réside depuis 1997 en France. Sollicité par l'Administration des Postes et Télécommunications en 1987, il fait montre d'un style original en dessinant les trois timbres de la série «Gravures rupestres de l'Atlas» émis au cours du mois de mars de la même année.

Chaïr Abdelmadjid

Après des études artistiques à l'École régionale des beaux-arts à Constantine puis à Alger, Abdelmadjid Chaïr poursuit ses études à l'École nationale supérieure des arts décoratifs de Paris dans les années 1970. En marge de sa carrière de peintre, il enseigne d'abord à l'École supérieure des beaux-arts d'Alger avant d'être nommé directeur des études dans le même établissement. A la suite d'un séjour à la Cité internationale des arts de Paris, Abdelmadjid Chaïr parvient à s'imprégner un peu plus de cette aura artistique. Abdelmadjid Chaïr a à son actif un nombre impressionnant d'expositions tant en Algérie qu'à l'étranger. De 1981 à 1991, il expose ses œuvres dans les salles les plus prestigieuses, faisant ainsi connaître son travail qui se situe dans le courant abstrait. Au-delà de la poésie bucolique qui se lit à travers ses œuvres, un autre monde plus intérieur, voire plus mystérieux dévoile les expériences vécues et la réaction à la vie et aux choses ressentie par l'artiste peintre. La nature, omniprésente dans ses toiles, est composée dans des courbes et des couleurs particulières pour ne pas dire uniques. Il apparaît clair à travers toute son œuvre qu'il a assis sa carrière sur des bases solides. De Paris à Tunis, en passant par la Yougoslavie, Abdelmadjid Chaïr a non seulement exposé, mais surtout laissé quelques-unes de ses plus belles œuvres. En 1983, il réalise quatre timbres-poste sous le thème «Tassili, patrimoine mondial».





Cherifi Mohamed Saïd

Mohamed Saïd Chérifi est né le 1^{er} juin 1935 à Guerrara, près de Ghardaïa. Ecolier, il est marqué par la beauté des caractères arabes qu'exécutait l'un de ses enseignants du primaire, Saïd Ben Abdellah. Plus tard, il n'hésite pas à opter pour des études de calligraphie. Son premier diplôme, il le décroche en 1962 après des études au Caire (Egypte) et à Istanbul (Turquie). A l'Université d'Alger, il obtient un doctorat en histoire de l'art islamique en 1976 et rejoint le corps des conservateurs des manuscrits chargés de recherche. En 1997, il est docteur d'Etat en histoire de l'art islamique avec mention très honorable et obtient le titre de professeur en 2003. On compte parmi ses travaux l'écriture de quatre versions du Coran en 4 tomes, la calligraphie en caractères arabes et latins de la monnaie nationale, différents timbres-poste et des ouvrages édités à l'étranger et en Algérie. Il est membre du jury à tous les concours internationaux de calligraphie d'Istanbul. Il a été honoré par des prix et attestations de mérite et d'hommage de la part de présidents algériens et d'un prince gouverneur arabe. Son premier Mos'haf (Coran) de 607 pages, achevé en 1978 après trois années d'écriture quotidienne soutenue, ainsi que son deuxième Mos'haf de 707 pages, achevé en 1988, furent édités en millions d'exemplaires sous le patronage des présidents Chadli, Zeroual et Bouteflika. Modeste, serein et infatigable, l'artiste est sur le point de boucler son cinquième Coran.

Haldjel Djamel

Djamel Haldjel est né le 6 mars 1966. L'artiste se spécialise dans les arts plastiques. Il active à la maison de jeunes

Chakhchoukh Ezzitouni de Sétif au sein de l'association Afak. Il a dessiné un timbre pour l'Administration des Postes et Télécommunications algérienne en 1985 décrétée Année de la jeunesse sur le plan international. Son dessin représente une colombe blanche sur un fond jauni d'un soleil resplendissant où figurent des silhouettes qui se donnent la main.



Harkat Belkacem

Né le 6 août 1950 à Aïn Bessem, dans la wilaya de Bouira, Belkacem Harkat poursuit ses études universitaires à l'Ecole des beaux-arts d'Alger. En 1974, il obtient son diplôme et se rend à Paris pour intégrer l'Ecole nationale supérieure des arts décoratifs et y étudier la scénographie. En 1979, il rejoint la Radio-Télévision algérienne (RTA) en qualité de chef décorateur tout en enseignant le dessin conjointement à l'Ecole des beaux-arts d'Alger et à l'Ecole polytechnique d'architecture et d'urbanisme d'El Harrach. Cet artiste, qui se qualifie avant tout de manuel, est l'auteur de la sculpture des Dauphins de Staouéli. Il a aussi réalisé le dessin de la première pièce de monnaie de 5 dinars de l'Algérie indépendante. L'artiste s'investit auprès des enfants en dirigeant une troupe de théâtre et un atelier de dessin et de peinture dans le village agricole de Chéraga. En 1985, il participe à un concours de dessin de timbres. Muni d'une feuille et de crayons de couleur, sous l'œil curieux de ses élèves, il dessine deux colombes portant des rameaux d'olivier et de laurier, «pour reconstruire le monde», explique-t-il. Ce timbre a été émis à l'occasion de l'Année internationale de la jeunesse. En 1986, il effectue un stage au Canada puis passe dix ans dans l'atelier de sculpture Art et Design dans la petite ville

italienne de Pérouse où il se réalise en tant que sculpteur. En 2001, il retourne au pays et réintègre la télévision nationale.



Hamouche Mohamed

Mohamed Hamouche est né en 1966 à Akbou, dans la wilaya de Béjaïa, dans une famille paysanne. Les soirées que l'enfant passe avec sa famille prennent des allures ludiques lorsque, avec la suie qui s'échappait du *kanoun* (sorte de brasero), il se mettait à dessiner des paysages. Plus tard, ce sont les livres de lecture calligraphiés à la main qui attirent son attention. Cet art vieux de trois mille ans trouve chez Mohamed Hamouche toutes les raisons de se prolonger. L'apprenti calligraphe était loin de se douter qu'il fallait des outils spécifiques pour dessiner des traits lourds, légers ou graves qu'il s'attelait à exécuter. Car son parcours artistique est atypique. Ce calligraphe de renom n'a reçu aucune formation artistique. L'absence d'un enseignement académique ne l'a pas empêché, le moins du monde, d'avoir une maîtrise parfaite des techniques de base. Le calligraphe autodidacte jongle dans un parfait équilibre entre le tiffinagh, l'arabe et le latin. En 1986, l'artiste rejoint le Comité des fêtes de la ville d'Alger en tant que chargé de la publicité et des activités culturelles. En 1993, il met son art au service du patrimoine national à l'Office national du droit d'auteur (ONDA). En 2001, il est le calligraphe de la présidence de la République. En avril 2005, Mohamed Hamouche est sollicité pour dessiner un timbre à l'occasion de la Journée mondiale de la propriété intellectuelle. Le dessinateur a su représenter toutes les disciplines liées à la création et à l'invention, sur fond vert, blanc, rouge.



Issiakhem M'hamed*

M'hamed Issiakhem est né le 17 juin 1928 près d'Azeffoun, en Grande Kabylie. En 1943, à Relizane, où il passe sa petite enfance, il manipule imprudemment une grenade récupérée dans un camp militaire américain, lui occasionnant de graves blessures. Il survivra mais sera amputé du bras gauche. A partir de 1947 et jusqu'en 1951, il est élève à Alger de la Société des beaux-arts puis de l'Ecole des beaux-arts où il suit en particulier les cours du miniaturiste Mohamed Racim. De 1953 à 1958, il fréquente l'Ecole des beaux-arts de Paris. En 1964, il participe à Alger à la fondation de l'Union nationale des arts plastiques (UNAP). De 1964 à 1966, il travaille comme chef d'atelier de peinture à l'Ecole supérieure des beaux-arts d'Alger, puis en tant que directeur pédagogique de l'Ecole des beaux-arts d'Oran. Il illustre alors plusieurs œuvres de Kateb Yacine. De 1965 à 1982, il crée les maquettes des billets de banque et de nombreux timbres-poste algériens. En 1971, Issiakhem est professeur d'arts graphiques à l'Ecole polytechnique d'architecture et d'urbanisme d'Alger et crée les décors pour le film *Novembre*. En 1977, il dirige la réalisation d'une fresque pour l'aéroport d'Alger. En 1980, M'hamed Issiakhem reçoit le premier Simba d'or (Lion d'or) de Rome, une distinction de l'Unesco pour l'art africain. Entre 1974 et 1985, il organise de nombreuses expositions personnelles et des rétrospectives de son œuvre en Algérie et à l'étranger. Il s'éteint le 1^{er} décembre 1985 et reçoit en 1987, à titre posthume, le diplôme du mérite en arts plastiques.

* Voir notice des timbres numéros 558 et 559 du tome II qui lui est consacrée.





Kacer Ramdane

Six mois après sa naissance, Ramdane Kacer quitte la Kabylie pour la France. C'est à la Bastille, après des études primaires, que sa passion du dessin se manifeste au gré des premiers prix de dessin qu'il décroche. Il a 10 ans lorsque ses parents rentrent au pays en 1962. Il poursuit ses études au lycée El Mokrani de Ben Aknoun et s'inscrit en 1968 à l'Ecole nationale des beaux-arts.

En 1971, il décroche son certificat d'aptitudes artistiques. En parallèle, il dispense des cours aux étudiants de première et deuxième années. Major de promotion et diplômé en architecture d'intérieur en 1976, il est récompensé par un voyage d'études à Cuba.

Décorateur indépendant, le réalisateur Hadj Rahim lui propose de travailler sur le tournage de son film *Aller simple*. Une expérience réussie puisqu'il est engagé à la télévision en 1979.

Il obtient le 3^e Prix de la ville d'Alger en 1998. De 1992 à 2007, il conçoit les décors de *La Boîte à fusil* de Achour Raïs, *Sendouq el bouhali* de Abdallah Ouriachi, *Madinet el bob* de Abdelkader Tadjer, *La Trabison* de Philippe Faucon et *Mon Colonel* de Costa Gavras. En 2000, à l'occasion du téléthon, il réalise un timbre représentant une main en forme de cœur conformément à l'esprit de générosité qui anime sa personne.



Krim Kamardine

Les balades du côté de la villa Abdeltif, sur les hauteurs d'Alger, et un père amateur d'art sont les intarissables souvenirs d'enfance qui ont contribué à former le goût esthétique de Kamardine Krim.

Né en 1952 au cœur de la capitale, chevauchant entre la vie et l'art, c'est presque naturellement que ce fils d'ouvrier se présente au concours d'entrée à l'Ecole des beaux-arts en 1969.

Son parcours étudiant sera marqué par l'obtention de deux prix, l'un maghrébin et l'autre international. L'artiste, dont la modestie n'a d'égal que son talent, a contribué à enrichir le patrimoine culturel algérien. Ses miniatures sont visibles au Musée des arts et traditions populaires d'Alger, au Musée Etienne-Dinet de Boussaâda et au musée de Aïn Témouchent.

En 1970, il entre à l'Institut pédagogique national comme illustrateur et calligraphe. Il active également dans l'enseignement, la décoration et le graphisme. Les travaux qu'il effectue pour l'Administration des Postes et Télécommunications algérienne prouvent, encore une fois, le rapport étroit entre l'art et la communication.

En 1972, Kamardine Krim dessine ses premiers timbres-poste à l'occasion de la tenue des jeux Olympiques de Munich la même année.

En 1981, alors que l'Algérie ratifie les accords internationaux sur la protection de la faune et de la flore, l'artiste, qui se sent proche de ce combat, dessinera une très belle collection de timbres sous ce thème.



Kerbouche Ali

Ali Kerbouche est né le 25 juin 1950 à Miliana. De 1967 à 1971, il fait ses études à l'Ecole supérieure des beaux-arts d'Alger. Elève des célèbres artistes Mohamed Temmam et Mostefa Ben Debbagh, il devient un miniaturiste de grand talent, connu pour son excellence dans le domaine des arts appliqués. Ayant adopté ce legs ancestral, il assure à son tour la relève et rejoint une génération de peintres talentueux tels Fateh Chergou Zakaria Morsli, Saïd Bouarour et Abderrezak Mezouane.

Ali Kerbouche obtient plusieurs prix dont le grand prix des arts et des lettres en 1972 et successivement le premier prix des arts appliqués de la ville d'Alger en 1982 et 1983. Il réalise, au cours de sa carrière, de nombreuses miniatures, enluminures et pièces d'ornement, à côté d'autres œuvres qui reflètent son attachement à l'art islamique et au patrimoine algérien.

En 1979, il devient président de l'Association des arts appliqués. De nombreuses expositions collectives sont à son actif en Algérie et à l'étranger de 1973 à 1988, une exposition collective maghrébine à Alger en 1973 et la Biennale de Baghdad en Irak en 1974.

De 1981 à 1987, il participe à différents Salons des arts appliqués, ainsi qu'à la manifestation intitulée «10 années de peinture algérienne» organisée en 1982 au Musée national des beaux-arts. En 1985, il participe au 2^e Salon de la peinture à la Galerie méditerranéenne El Kettani, à Alger. En 2006, il supervise, en qualité de membre du jury, un concours international de miniature et d'arabesque.



Kerbouche Boualem

Boualem Kerbouche est né à Miliana en 1942. Opérateur de cinéma, il effectue ses études à l'Ecole ABC de dessin et peinture à Paris en 1961. En 1963, il exerce le métier de photographe puis en 1965, il est maquettiste au ministère du Tourisme. Il revient à la photographie en occupant le poste de chef de laboratoire de photographie à l'Office national du tourisme (ONAT) et en réalisant des photos pour la revue touristique *El Djaïr*. Il réalise tout un travail photographique sur les fresques du Tassili. Après avoir occupé le poste de chef de projet à Algérie Presse Service (APS) en 1980, il est attaché de presse à la présidence de la République en 1985. Sollicité par l'Administration des Postes et Télécommunications algérienne, il réalise en 1998 le timbre «Archives nationales».



Louaïl Mohamed

Mohamed Louaïl est né le 23 avril 1930 à Alger. De 1948 à 1951, il rejoint l'Ecole nationale des beaux-arts d'Alger où il a pour condisciples les peintres Mesli, Issiakhem et Bouzid. Mohamed Racim prend en charge son éducation artistique et de 1947 à 1953, il obtient plusieurs prix de dessin, de céramique, de peinture, de sculpture et de gravure. Après l'obtention de son diplôme, il travaille au service de l'artisanat d'Alger et obtient en 1953 une



bourse d'études à Paris. En 1957, il y travaille comme maquettiste et réalise des décors de théâtre. En 1963, il participe à Alger à la création de l'Union nationale des arts plastiques (UNAP). En 1964, il réalise des affiches et des sigles. En 1981, il crée le timbre consacré au 12^e Congrès international d'hydriologie qui se tient à Alger. Il est nommé conservateur du Musée de l'enfance d'Alger où il travaille jusqu'en 1995. Il participe à de nombreuses expositions collectives en Algérie, mais ne réalise la sienne qu'en 1993 au Musée des beaux-arts d'Alger, avec une soixantaine de tableaux répartis entre pastels, gravures, peintures, natures mortes, paysages et portraits. Ses expositions à l'étranger sont nombreuses. En 2003, des hommages ont été rendus à cet artiste de talent à l'École supérieure des beaux-arts d'Alger et le 30 mai 2006 au Musée Etienne-Dinet de Boussaâda.



Mahieddine Baya

Généralement autodidactes, les artistes naïfs ne bénéficient pas toujours de la reconnaissance de leurs pairs. Baya, de son vrai nom Fatma Haddad, a fait l'exception puisque son talent a été reconnu et salué par Picasso, Maeght et Breton. Née à Bordj El Kiffan, dans la banlieue d'Alger, en 1931, elle est d'abord recueillie par sa grand-mère qui travaille pour une famille de colons puis par Marguerite, la sœur de la patronne, qui la prend chez elle à Alger. Marguerite est une amie de Mireille et Jean de Maisonseul, conservateur du Musée d'Alger, et son mari est un amateur d'art. Le cadre est des plus agréables et l'enfant a envie de s'exprimer par le dessin pour exorciser sa douleur et ses traumatismes. Le résultat est surprenant. Baya, qui n'a que 11 ans, affiche déjà des prédispositions sûres.

C'est d'abord le sculpteur Jean Peyrissac qui découvre son talent, puis Aimé Maeght, en 1946. L'année d'après, ce dernier l'invite à exposer dans sa galerie parisienne. André Breton, qui préface le catalogue, rédige un texte des plus élogieux. Picasso découvre le génie de Baya lors du séjour qu'elle accomplit à Vallauris, en France.

L'originalité des terres cuites qu'elle réalise séduit le maître. L'adolescente joue désormais dans la cour des grands. Même Jean Sénac ne peut s'empêcher de lui dédier ses plus beaux vers. Après son mariage en 1953 avec le chanteur-compositeur El Hadj Mahieddine El Mahfoud, Baya, qui vit désormais à Blida, se consacre entièrement à sa famille. Mais au lendemain de l'indépendance, une exposition rétrospective la replonge dans l'effervescence de la création. Elle renoue pour de bon avec sa passion, multipliant les expositions en Algérie, puis un peu partout à travers le monde, du Maghreb au Japon, en passant par l'Europe et l'Amérique du Sud. Baya s'éteint dans la nuit du lundi 11 novembre 1998 à Blida à la veille de ses 68 ans.

Malaoui Omar

Omar Malaoui est né le 11 novembre 1964 à Alger. L'artiste se révèle très tôt lors de fréquents séjours chez ses grands-parents à Maâmar, petit village situé à Draâ El Mizan, dans la wilaya de Tizi Ouzou. Il crayonne ses premières représentations picturales en s'inspirant des paysages champêtres qui l'entourent. Très vite, il passe au fusain et à la peinture et s'oriente par la suite vers les arts graphiques en intégrant un groupe de communication en 1983. Grâce à des cycles de formation, il apprend la photographie. Le vivier artistique que comptait l'agence de communication lui permet d'affirmer son goût pour les arts graphiques et reçoit donc les premiers enseignements auprès de ceux qu'il considère aujourd'hui encore comme ses maîtres. Séduit par le sens véhiculé par les signes berbères, il s'investit depuis peu dans la recherche sémiologique.

En 2002, le ministère des Moudjahidine lance un concours de l'affiche à l'occasion

de la célébration du 40^e anniversaire de l'indépendance. L'artiste participe et obtient le premier prix. Cette reconnaissance se confirme lorsque son dessin est repris pour illustrer des médailles, des pièces de monnaie et un timbre. Omar Malaoui fait une entrée magistrale dans le monde de la philatélie.

Mechta Ali

Né le 10 octobre 1953 à Ouanougha, dans la wilaya de M'sila, Ali Mechta accède à l'École nationale des beaux-arts d'Alger où il étudie les arts appliqués.

Ce premier cycle universitaire est soutenu par deux années d'enseignement artistique général qui lui sera utile pour approcher des techniques picturales dont il se sent proche comme la calligraphie et, plus tard, la céramique. L'étude de cet art le mène jusqu'en Espagne où, en 1978, il intègre l'école de céramique de Madrid. Il y reçoit un enseignement spécialisé pendant cinq années.

De 1981 à 1982, il donne libre cours à sa créativité. Après ce long parcours, l'artiste retourne au pays pour transmettre son savoir et enseigner le dessin. Ali Mechta a reçu le premier prix au Forum de l'innovation et de la création à Boumerdès en 1987. Il est troisième prix national de peinture en 1987.

Calligraphe, céramiste, peintre, Ali Mechta est l'auteur de plusieurs réalisations artistiques au Musée central de l'Armée nationale populaire (ANP), au Musée du Moujahid et au sanctuaire des Martyrs. En 1976, l'Algérie fête le centenaire de la première liaison téléphonique. L'artiste signe son premier timbre qui sera imprimé en France chez Delrieu. La même année, il est sollicité pour dessiner un timbre émis pour marquer la solidarité de l'Algérie avec le peuple palestinien.



Mesli Mahmoud Choukri

Natif de Tlemcen, Mahmoud Choukri Mesli voit le jour en 1931 dans une famille de musiciens et d'intellectuels. Inscrit à l'École des beaux-arts d'Alger entre 1948 et 1953, il est l'élève du miniaturiste Mohamed Racim. Il fait très vite parler de lui, notamment avec la création du Groupe 51, auquel adhèrent peintres et poètes, à l'image de M'hamed Issiakhem, Mohamed Louail et Kateb Yacine. Participant en 1953 au Salon des orientalistes, il y décroche le premier prix de la ville d'Alger. Il effectue une formation à l'École des beaux-arts de Paris de 1954 à 1960 et organise une première exposition personnelle en 1955. A l'indépendance de l'Algérie, il enseigne à l'École des beaux-arts d'Alger et devient membre fondateur de l'Union nationale des arts plastiques (UNAP) en 1963. Avec son ami Denis Martinez, il donne naissance en 1967 au groupe Aouchem (tatouage) dont le mot d'ordre est : «Nous entendons montrer que, toujours magique, le signe est plus fort que les bombes.»

Il conçoit des timbres pour le ministère des Postes et Télécommunications en 1964 et illustre *L'Anthologie des poètes arabes* du Marocain Mohamed Aziz Lahbabi en 1972, de même qu'il réalise une imposante fresque et trois sculptures entre 1983 et 1985. Plusieurs distinctions viennent récompenser son travail dont le prix Désiré-Cornuz (Alger, 1951), le premier prix de la Metro Goldwyn Mayer (Alger, 1952), le deuxième prix de la Foire du livre de Prague (Tchécoslovaquie, 1972) ou la mention honorable à la Biennale Illustration de Bratislava (Tchécoslovaquie, 1973).



Oulhaci Mohamed

Le peintre Mohamed Oulhaci est né le 1^{er} mars 1943 à Ahfir, au Maroc. Après des études primaires et secondaires, il exerce en qualité d'instructeur stagiaire dans sa ville natale, puis poursuit sa carrière d'enseignant à Oran et Sidi Bel Abbès avant d'entamer un cursus à l'École des beaux-arts d'Oran. En 1966, il rejoint Alger où il enseigne pendant une courte période à la Société des beaux-arts.

Il bénéficie d'une bourse de l'Unesco en Europe pour une formation en arts graphiques. Lauréat de plusieurs prix de peinture décernés par la ville d'Alger en 1973, 1974, 1983 et 1997, Mohamed Oulhaci est connu pour un style qui laisse transparaître une tristesse et une sensibilité à fleur de peau. Utilisant tantôt des couleurs chaudes, tantôt des nuances tendres, il emprunte parfois au cubisme.

Oulhaci expose régulièrement depuis 1970 en Algérie dans les galeries les plus connues d'Alger, d'Oran, de Tlemcen, de Constantine et Annaba, mais aussi en France, en Allemagne et aux États-Unis où ses œuvres ont pu être admirées au Centre culturel arabe de San Francisco et à la World Bank de Washington en 2001.



Oulmane Djamel Eddine

Né le 14 août 1953 à Alger, Djamel Eddine Oulmane a affirmé précocement ses penchants artistiques. L'aventure picturale du

futur médecin a commencé vers la fin des années 1960 au siège de la revue *Mekidèche*. Le jeune artiste signe ses premiers dessins à côté de noms qui deviendront célèbres comme Maz ou Slimane Zeghidour. En 1973, Djamel Eddine Oulmane obtient son baccalauréat et s'inscrit à la Faculté de médecine d'Alger. Ses projets artistiques ne seront pas marginalisés pour autant. Dès le début des années 1980, il rejoint l'équipe du Dr Yvon Moren qui réalise des dessins animés dans le cadre d'une campagne d'éducation sanitaire.

Le Dr Oulmane réalise plusieurs supports de communication sociale. Ses engagements sur le plan de l'éducation sanitaire et le travail de proximité auquel il s'adonne auprès des populations nomades et paysannes ont fait de lui le meilleur candidat pour assurer la communication au niveau du ministère de la Santé. En 1994, l'Administration des Postes et Télécommunications algérienne le sollicite pour dessiner un timbre à l'occasion de la Journée mondiale de la lutte contre le sida. Le Dr Oulmane s'essaye à cette nouvelle technique et relève le défi. Une expérience artistique qui se renouvelle en 1997 à l'occasion de la Journée mondiale sans tabac.



Racim Mohamed*

Natif de la Casbah d'Alger le 24 juin 1896 au sein d'une famille d'artistes enlumineurs, Mohamed Racim s'initie très jeune à cet art. Se révélant très doué, son entourage l'inscrit à l'École des beaux-arts d'Alger puis au cabinet de dessin de l'Académie où il approfondit les connaissances acquises auprès de son père.

Grâce à une maîtrise remarquable des techniques de l'enluminure, Racim est sollicité par la maison d'édition française Piazza pour orner un ouvrage sur le Prophète Mohammed (QSSSL), *La Vie*

de Mabomet, illustré par Etienne Dinet. Ce qui lui ouvre d'autres perspectives. A Paris, il travaille au département des manuscrits de la Bibliothèque nationale avant de décrocher une bourse qui lui donne la possibilité d'aller en Espagne où il visite les vestiges musulmans de Grenade et de Cordoue. En Angleterre, Sir Denison Ross, maître des études iraniennes, l'aide à accéder aux musées et collections londonniennes. Racim, qui ne cesse de peindre pendant tout ce temps, voit ses œuvres exposées dans le monde entier. A l'indépendance, Mohamed Racim continue d'explorer les sentiers de la miniature, œuvrant toutefois à lui donner une apostille purement racimienne. L'artiste décède le 30 mars 1975.

* Voir notices des timbres numéros 059 à 061 et numéros 082 à 084 du tome I et 918 à 921 du tome II qui lui sont consacrées.

Ranem Mohamed

«Je suis né en 1925 à Alger. J'ai commencé la pratique de la miniature à 15 ans et Racim fut mon premier professeur», confie Mohamed Ranem. Pétri d'une grande humilité propre aux âmes bien nées, Mohamed Ranem se remémore ses débuts dans la miniature : «J'ai été avec Ali-Khodja, le neveu de Racim, à l'école spécialisée d'enluminure et de miniature qui dépendait de l'Académie d'Alger en 1940. Mes premières expositions avec d'autres jeunes miniaturistes musulmans datent de 1942 au Cercle franco-musulman.»

Ses compositions révèlent un haut degré de minutie et traduisent une passion pour les signes et les couleurs puisés dans le patrimoine. C'est une œuvre empreinte de poésie et d'imaginaire. Sur les traces des pionniers, à l'image de Racim, Kechkoul et Sefti, il réussit une symbiose sans heurts entre l'ancien et le moderne. Entre 1930 et 1961, parmi 55 œuvres d'artistes algériens qui effectuent une entrée au Musée d'Alger, Ranem domine avec une production à thématique traditionnelle.

La dernière exposition de Mohamed Ranem, organisée à l'occasion de ses 80 ans, en avril 2005, rassemble une qua-

rantaine de tableaux. Cette exposition sera certainement la dernière à afficher encore des nouveautés, car il a décidé d'arrêter de peindre. Le pas nonchalant et l'ouïe un peu capricieuse, il lâche en souriant : «Il est temps pour moi de me reposer.»



Sahouli Abderrahmane

Il est l'un des doyens de la peinture algérienne et membre fondateur de l'Association des beaux-arts, Abderrahmane Sahouli voit le jour le 9 février 1915 à la Casbah d'Alger. A 8 ans, il suit des cours de dessin et de céramique à l'École des beaux-arts. Il décroche avec succès son diplôme en 1933. En parallèle, il s'inscrit aux cours du soir de la Société des beaux-arts d'Alger. Peintre et décorateur confirmé, il décide de créer son premier atelier de décoration en 1945. Quelques années plus tard, il intègre la même Société des beaux-arts où il enseigne durant 25 ans avant d'en prendre la direction jusqu'à sa retraite en 1988.

De 1972 à 1975, il élabore une série de timbres-poste dédiés au 1^{er} Festival de la jeunesse, au 20^e anniversaire du déclenchement de la Révolution et à la collecte et la transfusion sanguines. Passionné, il consacre tout son temps à son art. Son univers pictural est peuplé de motifs inspirés de l'artisanat et de personnages de la Casbah millénaire. Il participe à plusieurs expositions individuelles et collectives en Algérie et à l'étranger. En juin 1999, le Palais de la Culture Moufdi-Zakaria, à Alger, lui consacre une grande exposition de ses œuvres dont des peintures sur toile, aquarelles et miniatures, de style figuratif et comprenant des paysages (port d'Alger, Casbah, Biskra) et des natures mortes.

A l'occasion de la Journée nationale de l'artiste, le 8 juin 2005, la Société des beaux-arts lui délivre un diplôme en guise



de reconnaissance à son parcours au service de la culture et du patrimoine artistique algériens.



Samsom Ismaïl*

Ismaïl Samsom est né le 8 novembre 1934 sur les hauteurs de la Casbah. Ses études primaires se soldent par un premier prix de dessin. Une vocation est née. Il abandonne très vite ses études secondaires pour enfiler la blouse d'instituteur.

Plus tard, il entreprend un long périple d'aventurier qui le mène d'abord en Tunisie puis en Europe avant de traverser l'Atlantique et découvrir l'Amérique latine. De retour en France, il est au premier rang de la Révolution algérienne.

Militant engagé de la cause nationale, il est grièvement blessé par une balle reçue dans le dos en 1958. La paralysie de ses membres inférieurs ne réussit pas à altérer la passion de cet artiste peintre autodidacte. Entouré et soigné par son frère et ami Mohamed Boudia, un des responsables de la Fédération de France du Front de libération nationale, Ismaïl Samsom connaît alors une période propice de travail intense. Il rentre à Alger en 1960 et reçoit pour sa célèbre œuvre dédiée à la Casbah d'Alger le grand prix de peinture initié par le Comité des fêtes de la ville d'Alger en 1967.

Ses toiles font partie des premières acquisitions du Musée national des beaux-arts d'Alger. Sa première exposition individuelle en 1966 à la galerie de l'Union nationale des arts plastiques (UNAP), dont il est membre, lui permet de se faire connaître auprès du grand public. Il élabore également des maquettes, des affiches, des fresques et des timbres-poste pour l'Algérie. Il s'installe en Suisse à la fin des années 1970.

Ismaïl Samsom décède le 5 juillet 1988 à l'âge de 54 ans.

** Voir notice des timbres numéros 803 et 804 du tome II qui lui est consacrée.*



Temmam Mohamed*

Né le 23 février 1915, l'enfant de la Casbah d'Alger, connu pour son engagement, reproduit la vie marginalisée des citadins algérois à travers son art. Voisin des frères Racim, il emprunte les chemins qui mènent à la miniature, à l'enluminure et plus tard à la peinture de chevalet en tant que portraitiste et paysagiste. Dès l'âge de 13 ans, il entre à l'École d'art de la rue des Consuls où il s'initie aux arts traditionnels et apprend la céramique. En 1936, il intègre l'École supérieure des arts décoratifs de Paris. Ses errances artistiques le conduiront à la célèbre manufacture de Sèvres dont il orne les pièces des services officiels. En 1937, il revient à Alger qui accueille sa première exposition. En 1944, il participe à une exposition dédiée à l'enluminure et à la miniature à Alger. En 1946, grâce à Mohamed Racim, il participe à des expositions en Scandinavie. Son nom est désormais indissociable des grandes manifestations artistiques de l'époque comme le Salon des peintres maghrébins et le Salon des surindépendants.

En 1963, il devient conservateur du Musée national des antiquités à Alger et en 1968, lorsque la poste algérienne fait appel à son talent, l'artiste, qui est musicien également, exprime tout son art à travers la première émission de timbres ayant pour thème «Les instruments de musique». L'artisanat, les vestiges romains, les scènes de vie quotidiennes constituent les thèmes de prédilection chez ce peintre-violoncelliste.

Mohamed Temmam s'éteint le 15 juillet 1988 à l'âge de 73 ans.

** Voir notice des timbres numéros 976 et 977 du tome II qui lui est consacrée.*



Yelles Bachir

Bachir Yelles est né à Tlemcen le 12 septembre 1921. Cet élève de Mohamed Racim se détourne de la miniature pour aller vers la peinture en suivant des cours de peinture, de décoration et de gravure à l'École des beaux-arts d'Alger avant d'aller à Paris. En 1952, il obtient une bourse de la Casa Vélasquez.

L'école française à Madrid a pour mission de développer les activités créatrices relatives aux arts et aux civilisations de l'Espagne et du monde ibérique. L'artiste, imprégné du style hispanique, retourne au pays et s'exprime à travers l'art figuratif. Il est nommé directeur de l'École supérieure des beaux-arts d'Alger de 1962 à 1983. Artiste peintre, mais aussi architecte de talent, Bachir Yelles contribue à la conception d'un des monuments les plus représentatifs de la ville d'Alger, le sanctuaire des Martyrs. Il dessine de nombreux timbres pour le compte de la poste algérienne. Sa première collaboration remonte à 1967, à l'occasion d'une émission anticipant la tenue des jeux Olympiques d'hiver à Grenoble en 1968.

D'autres sujets et d'autres maquettes viendront soutenir cette première collaboration. On se souvient encore de la série de timbres représentant les plus belles mosquées d'Algérie telle la Grande Mosquée de Tlemcen, Sidi Okba, Ketchaoua, ainsi que l'inoubliable collection sur le costume algérien.



Les enfants dessinent aussi

Les dessins d'enfants ont ceci de commun, qu'ils expriment un sentiment spontané et naïf. Les traits qu'ils exécutent, parfois maladroits, évoquent souvent une vision du monde qui interpelle les adultes. C'est pour cette raison et pour d'autres encore que l'Administration des Postes et Télécommunications s'est retournée vers des artistes en herbe pour dessiner des timbres et nous faire découvrir un monde fascinant.

Depuis 1974, l'administration postale lance des concours de dessin en direction des écoliers. L'aspect esthétique et émotionnel de ces dessins a donné naissance à une belle collection de timbres. Une douzaine d'enfants algériens ont contribué à l'enrichissement de la philatélie algérienne. En 1974, Fatma El Atrache, Foudil Touzaline et Abdelkrim Ouitis ont inauguré la liste des enfants dessinateurs de timbres sous la thématique «Dessin d'enfant». Cinq ans plus tard, Salima Ould Slimane dessine un timbre à l'occasion de l'Année internationale de l'enfant. Mehdi Medrar, lui, a composé une belle symphonie de couleurs sous l'intitulé «Sortie à la campagne» en 1991.

La même année, Ouidad Bounab a exécuté «Jeux d'enfants». En 1996, Ahmed Kertal, Amina Belkebir et Lynda Kasmi ont dessiné chacun un timbre à l'occasion du 16 avril. En 2002, la Journée mondiale de l'enfance a été représentée par Yasmine Kourdourli et Maroua Farida Mesbahi. En 2004, Hayet Meghaoui et Mehdi Kourichi ont immortalisé la Journée mondiale de l'alimentation.



Arthus-Bertrand Yann

Né le 13 mars 1946, Yann Arthus-Bertrand se passionne pour la nature depuis sa prime enfance. En 1967, il s'installe dans le centre de la France et dirige une réserve naturelle.

A 30 ans, il part vivre au Kenya afin d'étudier le comportement des lions dans la réserve de Masai-Mara. C'est à ce moment-là qu'il découvre la photographie et ressent le besoin de rendre compte par l'image plus que par l'écriture. Ce séjour donne naissance à *Lions*, son premier livre, en 1981. Dès son retour en France, il entame une carrière de reporter-photographe et se spécialise dans le sport et la nature. Il couvre dix Paris-Dakar et réalise chaque année le livre de Roland-Garros. En 1991, il fonde l'agence Altitude, une banque d'images spécialisée dans l'aérien et qui réunit des photographes du monde entier.

En 1995, sous le patronage de la division des sciences écologiques de l'Unesco, il entreprend un projet ambitieux : la création d'une banque d'images de la Terre vue du ciel, accompagnées de textes écrits par des scientifiques. Ce portrait de notre planète sous un angle inédit représente encore aujourd'hui une part importante de son travail.

En 2003, il lance le projet «6 milliards d'autres» et envoie des cameramen à travers le monde, ce qui donne naissance à une série de photos aériennes inédites dans le monde. En septembre 2006, il est élu à l'Académie française des beaux-arts. Cette même année, l'Administration des Postes et Télécommunications algérienne émet un timbre à l'occasion de l'Année internationale des déserts et de la désertification. Une photographie de Yann Arthus-Bertrand représentant une vue

aérienne de Aïn Hammou à Tinerkouk, dans la wilaya d'Adrar, est choisie pour représenter cette thématique.

Cami Robert

D'origine bordelaise, en France, Robert Cami voit le jour en 1900. Affichant une attirance précoce pour l'art, il entreprend des études artistiques à l'École des beaux-arts de Bordeaux puis à l'École nationale des beaux-arts de Paris. En 1928, son talent est récompensé par le grand prix de Rome de la gravure. Il bénéficie durant trois années d'une bourse à l'Académie France à Rome, fondée par Jean-Baptiste Colbert en 1666. Fort de ce nouveau bagage, il s'engage en 1932 dans une carrière d'enseignant à l'École des beaux-arts de Bordeaux où il dispense des cours de gravure. Une discipline dans laquelle il se spécialise et dont il devient une référence reconnue. Après dix années passées au sein de cet établissement, il rejoint l'École nationale supérieure des beaux-arts de Paris, toujours en tant qu'enseignant, en 1945. Robert Cami expose ses œuvres au Salon des Tuileries de 1933 à 1944 et dans d'autres galeries heureuses d'accueillir ce grand maître. Ses gravures sont conservées au Musée de l'art moderne de Paris et au musée de Chicago. Robert Cami a aussi créé 54 timbres-poste français dont «Gorges de Kerrata», un des timbres surchargés «EA» (pour Etat algérien) utilisés par l'Administration des Postes et Télécommunications algérienne en 1962.

Combet Jacques

Né à Nîmes (France) en 1920, Jacques Combet collectionne depuis sa tendre enfance des timbres en rêvant d'en dessiner un jour. Projetant son rêve dans la réalité, il intègre d'abord l'École supérieure Estienne des arts et industries graphiques à Paris pour apprendre la gravure et, plus tard, l'École des beaux-arts à Paris toujours. Mercier lui enseigne l'art de la lettre et Serres celui de la vignette. Il passe ensuite dix ans dans l'atelier de Vavasseur, graveur et cartographe qui lui apprend la rigueur nécessaire qu'exige l'art du burin et de l'eau-forte. En 1950, il s'installe à son

propre compte et le maître Decaris lui propose de graver un timbre qui sera signé des deux noms. Une année plus tard, il signe individuellement un timbre pour la principauté de Monaco. Ce n'est qu'en 1958 qu'il signe son premier timbre français. La France lui doit une centaine de timbres. L'artiste a gravé des billets de banque pour son pays et pour l'Algérie. Parmi ses dernières œuvres, on peut citer la série française des personnages célèbres en 1984. Jacques Combet a dessiné trois timbres pour l'Algérie indépendante en 1967 et en 1968. Ses timbres abordent la même thématique : la poste aérienne. Il s'éteint le 14 juillet 1993.

Cottet René

Peintre, dessinateur et graveur, René Cottet est né le 25 novembre 1902 à Paris. Boursier de la ville de Paris, il est pensionnaire de la 6^e promotion artistique à la Casa de Velasquez. Il enseigne les arts graphiques au lycée technique Robert-Estienne à Paris jusqu'en 1989.

René Cottet, pour qui l'art de graver est un geste de finesse avant tout, s'applique dans les décors monumentaux pour l'architecture en utilisant les matériaux les plus divers. Les compétences incontestables de René Cottet, qui se joue allégrement des difficultés techniques de la gravure, lui procurent très vite une reconnaissance internationale qui le conduit à travailler pour de nombreux pays, entre autres l'Algérie, le Maroc, le Luxembourg, la Tunisie, les Terres australes et antarctiques françaises (TAAF).

Il dessine et grave plus de 600 timbres et illustre plusieurs livres dont *Courvoisier Imprimeurs*, un ouvrage commémoratif à tirage limité en hommage au métier d'imprimeur de timbres-poste. En 1964, l'Administration des Postes et Télécommunications algérienne émet un timbre pour la sauvegarde des monuments pharaoniques de Nubie dont il a réalisé le sujet. René Cottet s'éteint le 24 avril 1992 à Nyons (France).

Cortot Henri

Henri Cortot est l'artiste qui a gravé la série de timbres-taxes français appelée «Gerbes de blé». Portant des valeurs faciales en nouveau franc, ces timbres-taxes ont été émis en 1943 et dessinés par Pierre Gandon. Ils seront imprimés en typographie en feuille de cent unités et ne seront retirés de la vente qu'en 1963. La collaboration entre les deux hommes est renforcée en 1945. Cortot et Gandon accordent leurs traits et leurs outils pour dessiner l'éternelle *Marianne* qui affranchira le courrier jusqu'en 1954. Les chemins du graveur et du dessinateur ne se sépareront pas, même si Cortot grave en parallèle les dessins de Robert Louis. Cette nouvelle cosignature est née en 1946 lors de l'émission du timbre représentant le blason de Corse. Elle se renouvellera en 1949 lors de la réalisation du blason de Guyane, du blason d'Auvergne et du blason d'Anjou.

Henri Cortot, qui s'est spécialisé dans la gravure, ne s'est jamais départi de son burin. Il a ciselé le métal pour immortaliser la déesse de l'Agriculture Cérès de Charles Mazelin en 1945. En 1962, l'Algérie a utilisé la série de timbres-taxes «Gerbes de blé» surchargés de la mention «EA» pour Etat algérien.



Decaris Albert

Natif de Sotteville-lès-Rouen (France) où il voit le jour le 6 mai 1901, Albert Decaris intègre l'École supérieure Estienne des arts et industries graphiques alors qu'il n'a que 14 ans. Il y apprend d'abord la gravure avant de rejoindre l'École des beaux-arts de Paris en 1918. Un an plus tard, il est récipiendaire du premier grand prix de Rome pour son œuvre portant le titre *Eve avant le péché*. Avec l'arrivée de Jean Mistler à la tête des Postes françaises en 1933 et



l'installation de machines à imprimer en taille-douce, la carrière de Decaris prend un tournant charnière.

Avec d'autres artistes, il crée des projets de timbres sur la demande instantane du gouvernement français. «Le cloître Saint-Trophime d'Arles» inaugure une longue série et Decaris grave, à lui seul, plus de 500 timbres pour la France, Monaco et les pays francophones d'Afrique dont l'Algérie d'avant l'indépendance.

Très doué, le grand public, plus particulièrement les philatélistes, aime son travail et apprécie ses grandes séries comme «Du Tchad au Rhin», diffusée à la Libération, celle du centenaire du compositeur Hector Berlioz, émise en 1969, ou la grande fresque de 24 timbres portant sur l'histoire de France, de Vercingétorix à Napoléon. Il réalise son dernier timbre français, «La France à ses morts», en 1985. Il meurt le 1^{er} janvier 1988 à l'âge de 87 ans.

Ferrer René

Métreur-vérificateur de son état, vivant à Alger dans les années 1960, René Ferrer est retenu parmi des dizaines d'autres candidats pour la conception, en 1963, d'un timbre-poste ayant pour thème «Campagne mondiale contre la faim», ainsi que pour la confection d'un autre timbre, la même année, qu'il réalise conjointement avec l'artiste algérien Mohamed Bouzid, portant sur le Fonds national de solidarité. Conscient de la vocation tant humanitaire que généreuse de la mission qui lui est attribuée, René Ferrer décide de faire don de ses honoraires à l'Etat algérien. Il préfère que cette contribution qu'il juge modeste, mais sincère, soit reversée au Fonds de solidarité institué par le Président de la République algérienne de l'époque, M. Ahmed Ben Bella, pour la reconstruction du pays. René Ferrer estime que cette chance qui lui est offerte d'inscrire son nom sur les tablettes de l'histoire de l'Algérie n'est pas donnée à tout le monde et c'est avec bonheur et honneur qu'il la saisit et qu'il en transmettra le souvenir à sa descendance.

Gandon Pierre

Né le 20 janvier 1899 dans le Val-de-Marne, Pierre Gandon intègre l'Ecole supérieure Estienne des arts et industries graphiques où le maître graveur Dézarros le prend sous son aile et l'initie au métier. Il entre ensuite aux Beaux-Arts de Paris et obtient, à l'âge de 22 ans, le prestigieux prix de Rome de gravure. En 1926, sa carrière est soutenue grâce au prix de la ville de Paris. L'année 1937 lui est bénéfique avec l'obtention de la médaille d'or des artistes français et la réalisation, lors de l'Exposition coloniale, d'une fresque de 500 m². C'est au sortir de la Seconde Guerre mondiale que l'artiste réalise une œuvre qui deviendra célèbre : *Marianne*. Pierre Gandon a été lauréat à quatre reprises du grand prix de l'art philatélique, en 1953, 1955, 1962 et 1964. Graveur, mais aussi dessinateur, il a illustré des livres, dont les plus célèbres sont *Les Confessions* de Jean-Jacques Rousseau en 1927 et *Le Livre de la jungle* de Rudyard Kipling.

En 1964, l'Administration des Postes et Télécommunications algérienne émet deux timbres-poste dans le cadre de la campagne de sauvegarde des monuments de Nubie et reprend un dessin de Gandon. La gravure de *Homme dictant une lettre* de Rembrandt a marqué l'épilogue de la carrière de Gandon. C'était en 1983. Le graveur de *Marianne* s'éteint le 23 juillet 1990 à Lorrez-le-Bocage-Préaux, en Seine-et-Marne (France).

Golob Urska

Née en 1974 dans la petite ville de Slovenj Gradec, en Slovénie, Urska Golob a dessiné un seul timbre dans sa vie, mais qui a la particularité d'avoir fait le tour du monde. Agée de 27 ans, Golob, étudiante à l'Université de Maribor, en Slovénie, participe en 2001 à un concours international de dessins de timbre-poste. Cette manifestation culturelle organisée par l'Union postale universelle (UPU) s'inscrit dans le cadre de la promotion de l'Année des Nations unies pour le dialogue entre les civilisations. Dans la Charte des Nations unies, l'ONU appelle tous les peuples à pratiquer la tolérance, à vivre en paix

l'un avec l'autre dans un esprit de bon voisinage. Nombre de résolutions adoptées par l'Assemblée générale des Nations unies sur cette question ont été suivies de proclamation d'années pour marquer les avancées réalisées pour la promotion de ces principes. Ainsi, l'Assemblée générale de l'ONU a proclamé 2001 Année des Nations unies pour le dialogue entre les civilisations. Parmi les 28 pays participant à cette manifestation culturelle, la Slovénie remporte le premier prix et c'est la jeune étudiante qui séduit les membres du jury par la simplicité de son trait et la force de son message. Le dessin primé représente des enfants dans un cercle de communication autour du monde. Ces enfants symbolisent les races des quatre coins du monde : le Nord, l'Est, le Sud et l'Ouest. Ce timbre a été repris par l'Algérie et émis le 9 octobre 2001.

Lambert Pierrette

Née à Orches, dans le département de la Vienne (France), le 10 juin 1928, Pierrette Lambert a cultivé, très jeune, une âme d'artiste.

En 1943, alors qu'elle est âgée de 15 ans, elle entre à l'Ecole des beaux-arts de Poitiers, puis s'inscrit à l'Ecole de dessins et d'arts appliqués au commerce et à l'industrie de Paris avant de rejoindre l'Ecole supérieure Estienne des arts et industries graphiques. Découvrant d'abord la miniature, elle se familiarise, ensuite, avec la gravure qui va devenir très vite un de ses points forts. En 1957, alors qu'elle expose plusieurs œuvres à la galerie parisienne Ror-Volmar, elle se fait remarquer par Guitard, le directeur de la Banque de France, qui lui propose la fabrication de billets de banque.

Elle réalise, entre autres, les billets aux effigies de Racine (50 francs), de Pasteur (5 francs) et, un peu plus tard, de Montesquieu (200 francs). A partir de 1962, elle se tourne vers la création de timbres-poste. L'Administration des Postes et Télécommunications algérienne doit à Pierrette Lambert les timbres «Jamboree mondial - Idaho 1967», un des timbres «Jeux Olympiques de Mexico» émis en 1968 et un des timbres «Plan

quadriennal 1970-1973» émis en 1970. L'artiste est récipiendaire de plusieurs prix dont un nombre de grands prix de l'art philatélique. Comptant à son actif la création de 1 300 timbres pour différents pays – le dernier remonte à 1997 –, Pierrette Lambert se consacre aujourd'hui exclusivement à la peinture.

Laureano Pietro

Pietro Laureano est architecte spécialiste des écosystèmes et des habitats des zones arides. Il occupe la fonction de professeur d'histoire de la ville et du territoire à l'Université de Bari, en Italie. Il est aussi représentant de l'Italie auprès du Comité de la science et de la technologie de la Convention des Nations unies sur la lutte contre la désertification (UNCCD-CST) et consultant pour l'Unesco.

L'architecte est l'auteur du livre *Jardin de pierres* paru aux Presses universitaires de Vincennes. Ce livre décrit et analyse l'architecture urbaine et l'organisation de l'espace des Sassi, les célèbres quartiers d'habitations troglodytes de la ville de Matera, en Italie du Sud, classés au patrimoine de l'humanité de l'Unesco en 1994. Le 16 février 2000, l'Algérie émet un timbre-poste anticipant la tenue de l'Exposition universelle de Hanovre, en Allemagne, reprenant un dessin de Pietro Laureano.

Le Poitevin Georges

Georges Le Poitevin est né en 1912 au Havre, dans le nord-ouest de la France. Enfant de la mer, il n'est pas dépaycé lorsqu'il s'installe à Alger.

Lauréat en 1945 du prix de peinture Abdeltif, il réside exceptionnellement de 1946 à 1950 à la villa Abdeltif avec d'autres artistes. La découverte du Sahara marque profondément sa vie et révèle sa sensibilité artistique. Dès 1945, il participe à toutes les missions de recherche scientifique organisées dans le Tassili. Il relève minutieusement les fresques rupestres préhistoriques qui orneront plus tard les collections du Musée du Bardo à Alger. Il publie un ouvrage illustré de ses dessins, *50° à l'ombre*, aux Editions Debusse (Paris)

en 1955. Après 1962, il choisit de s'installer à Tipaza où il occupe la fonction de conservateur du musée de la ville. Au cours de cette période, il évoque dans ses toiles de puissantes reproductions des vestiges archéologiques, dressés au-dessus de la mer, de l'antique Césarée. En 1992, Georges Le Poitevin meurt à Aix-en-Provence (France). Ses œuvres, *Environs de Ouargla* et *La Mosquée de Touggourt*, sont exposées au Musée d'art et d'histoire de Narbonne, dans le sud de la France.

Munier Pierre

Pierre Munier est l'un des artistes français qui ont participé à la réalisation de la célèbre série de vingt-deux timbres commémoratifs intitulée «Les héros de la Résistance». Cette émission vient honorer vingt-deux résistants morts pendant l'occupation de la France entre 1940 et 1945. Le trait de Munier s'est révélé à travers cette série de portraits. L'artiste a dessiné de nombreux timbres. On peut citer, à titre d'exemple, le célèbre timbre qu'il a dessiné et gravé en 1939, représentant le pavillon français de l'Exposition internationale de New York. On retrouve le nom de Pierre Munier aux côtés de ceux de Jules Piel, Henry Cheffer et Georges Léo Degorce lors de la réalisation d'une série de timbres émise sous la thématique «Le retour à la terre». En 1959, Pierre Munier a gravé le dessin de Jacques Combet représentant le barrage de Foum El Gherza à Biskra. Le timbre fait partie de la série des cinq timbres mis en circulation en 1962 par l'Administration des Postes et Télécommunications algérienne.

Muller Louis

En 1954, Louis Muller crée la nouvelle *Marianne*, symbole de la République française. Ce nouveau visage, mille fois redessiné, vient supplanter celui que Gandon a tracé en s'inspirant des traits fins de sa femme. La maquette de Muller retient l'attention du nouveau secrétaire d'Etat aux PTT, Edouard Bennefous, qui en confie alors la gravure à Jules Piel. Le timbre «Marianne de Muller» ou «République de l'espérance» sera émis le

22 février 1955. La même année, Louis Muller dessine le buste du roi Philippe Auguste qui sera gravé par Pierre Munier. En 1956, dans le répertoire des célébrités étrangères, il dessine le buste du poète et humaniste italien Francesco Pétrarque. Muller cosigne ce timbre avec le célèbre graveur Jean Pheulpin. La Moissonneuse a été dessinée par Louis Muller en 1954 et gravée par Jules Piel pour une impression en typographie en feuille de cent. Ce timbre d'usage courant, de couleur verte, représente une femme au champ en train de lier des gerbes de blé. Ce timbre a été surchargé de la mention «EA» (pour Etat algérien) et utilisé par l'Algérie indépendante à partir du 5 juillet 1962, et ce, jusqu'à son retrait définitif le 31 octobre de la même année.

Pheulpin Jean

Né à Valentigney, dans le Doubs (France), le 2 octobre 1907, Jean Pheulpin est considéré comme l'un des graveurs incontournables de son temps. Après quatre années passées à l'Ecole Boule de Paris, où il se spécialise dans le travail du métal et la gravure, il s'inscrit à l'Ecole des beaux-arts de Paris. Enseignant le dessin au sein de plusieurs collèges de la région parisienne, Jean Pheulpin est sollicité pour la réalisation de gravures pour des musées français et reçoit des commandes pour l'illustration d'ouvrages.

Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, il opte pour la gravure des timbres-poste. En 1949, il crée pour les Comores françaises son tout premier timbre, suivi en 1951 de son premier timbre pour la France, réalisé à l'occasion de l'inauguration du Musée de l'imagerie française. Il est sollicité par des pays francophones pour la création de timbres et s'investit particulièrement pour le Laos pour lequel il a gravé la majorité des timbres émis entre 1952 et 1967.

Dès 1958, Jean Pheulpin est récipiendaire de plusieurs grands prix dont ceux de l'art philatélique français et des Treize nations africaines et malgache. En 1962, «Tlemcen-Grande Mosquée», l'un des premiers timbres surchargés «EA» (pour Etat algérien) est utilisé jusqu'au 31 octobre

1962 puis repris avec «8^e anniversaire du 1^{er} Novembre» jusqu'au 8 novembre 1966.

Piel Jules

Né le 1^{er} octobre 1882 à Paris, Jules Piel est reçu premier à l'Ecole supérieure Estienne des arts et industries graphiques de Paris. Après une première récompense en 1908, il décroche le grand prix de Rome de gravure en 1910. A partir de 1927, à l'initiative de l'un de ses amis graveurs, il se spécialise dans la conception de valeurs fiduciaires, billets de banque et en particulier le timbre-poste. En parallèle, et après quatre ans de travail acharné, Jules Piel est classé parmi les premiers lauréats de l'Ecole des beaux-arts. Dès 1920, il se rend à la villa Médicis à Rome pour terminer ses études. Diplôme en poche, il rentre à Paris où les premières commandes de timbres affluent, notamment celles de la Croix-Rouge. Il réalise le timbre-poste «0,10 Semeuse» repris en 1962 parmi les timbres-poste surchargés «EA». Son talent lui a valu une reconnaissance internationale, ce qui l'amène par la suite à travailler pour la Grande-Bretagne pour laquelle, durant 15 ans, il réalise les portraits de la reine et du prince Philip. Il dessine et grave près de 15% des figurines postales de juin 1940 à mai 1944. Jules Piel s'éteint en 1978 à Paris à l'âge de 96 ans.

Spitz André

S'il est peu connu dans le monde des arts, André Spitz n'en demeure pas moins un aquarelliste et un portraitiste chevronné. Né en 1883 à Besançon, il est l'un des membres actifs de la Société des artistes français, fondée au XVII^e siècle par Louis XIV et Colbert. André Spitz multiplie les sorties publiques, exposant au Salon des artistes français, au Salon des indépendants et au Salon d'hiver, avant de se placer sur la scène internationale à l'occasion de l'Exposition internationale des arts et techniques organisée à Paris en 1937 et à laquelle participent plus de 50 pays. A partir de 1938, il se lance dans la réalisation de maquettes de timbres. Son premier timbre-poste intitulé

«Champagne et Champenoise», représentant une femme de la région coiffée d'un toquat, sera suivi d'une cinquantaine d'autres. En 1960, il conçoit avec Robert Cami «Gorges de Kerrata», un des premiers timbres surchargés «EA» – pour Etat algérien – de la poste algérienne post-indépendance. André Spitz crée pour la France son dernier timbre en 1968 à l'âge de 85 ans.

Vallée Gilbert A.

Gilbert A. Vallée est l'auteur du premier timbre de l'Algérie indépendante. Cette émission vient commémorer le 8^e anniversaire du déclenchement de la Révolution algérienne. Ce timbre à la charge historique certaine et à la valeur philatélique indéniable a pris l'appellation «1+9». En effet, la taxe dont il a été surchargé fait neuf fois sa valeur faciale. La somme ramassée à partir de la vente de ce timbre a été récoltée au profit des enfants de chouhada. Pour la première fois, l'Administration des Postes et Télécommunications algérienne émet un timbre portant l'inscription «République Algérienne Démocratique et Populaire». Il est en outre le 1^{er} timbre émis avec une surtaxe. Le drapeau algérien qui y figure symbolise la souveraineté de notre pays. L'appartenance de l'Algérie au continent africain et à la culture arabo-musulmane est représentée par l'illustration du continent africain et de l'arcade trilobée, logés à l'arrière-plan du timbre. Le célèbre «1+9» a été tiré à 12 825 exemplaires au lieu de 300 000 faute de temps et de papier. Il a été imprimé chez Impressions d'art de Hussein Dey (banlieue est d'Alger).

Sources bibliographiques

- Achour Cheurfi, Mémoire algérienne : dictionnaire biographique, Dahleb, 1996.
- Achour Cheurfi, Dictionnaire des musiciens et interprètes algériens, ANEP, 1997.
- Achour Cheurfi, Livre des peintres algériens, ANEP, 2002.
- Mansour Abrous, Annuaire des arts en Algérie, Ed. d'auteur, 2004.
- Mansour Abrous, Dictionnaire des artistes algériens (1917-2006), L'Harmattan, 2006.



Expositions philatéliques du timbre-poste algérien

Le timbre-poste algérien a été montré à l'occasion de diverses expositions philatéliques tant sur le territoire national qu'à l'étranger. Certaines expositions ont eu l'honneur d'être appréciées par des personnalités éminentes. Ce fut le cas à Londres en 1980 avec la venue de Elizabeth II, reine de Grande-Bretagne, à l'International Stamp Exhibition et à Madrid, en 1985, avec la visite consacrée par la reine Sofia d'Espagne à l'Exposition philatélique algérienne.

Nationales

1968 : • Laghouat, Exposition philatélique nationale (avril).

1973 : • Alger, «L'art et la peinture à travers les timbres», galerie Pasteur (10-20 mai) • Alger, 4^e Conférence des pays non alignés, Palais des Nations (5 septembre).

1976 : • Alger, «Journée du timbre - Connaissance de la philatélie», salle des 4 Colonnes (20 mars)

1977 : • Alger, salle des 4 Colonnes, APC du Grand-Alger (21 février-6 mars) • Mascara (10 avril) • Guelma, Semaine culturelle et commerciale (1-8 mai) • Sétif, Semaine culturelle et commerciale (19-25 mai) • Djelfa (11-18 juin) • Batna, Festival de Timgad, (16-21 juin) • Miliana, Fête de la Cerise, (23 juin-1 juillet) • Béjaïa, Quinzaine culturelle, économique et commerciale (23 juin-5 juillet)

1978 : • Oum El Bouaghi (18-28 juin) • Aïn Beïda (18-28 juin) • Khenchela (18-28 juin)

1979 : • Alger, Année internationale de l'enfant, salle El Mouggar (21 juin) • Alger, «Avènement du XV^e siècle de l'hégire», Bibliothèque nationale d'Algérie (30 novembre)

1980 : • Centre d'information de l'ANP (décembre)

1981 : • Constantine, Quinzaine culturelle, économique et commerciale (16-30 avril) • Foire Internationale d'Alger (26 août-11 septembre) • Alger, Révolution d'octobre en URSS, Comité des fêtes de la ville d'Alger (8-28 octobre) • Alger, Journée des Nations unies, galerie UNAP (24-30 octobre)

1982 : • Constantine, Semaine culturelle, économique et commerciale (16-30 avril) • Alger, Palais des Nations (20-28 novembre)

1983 : • Tamanrasset, 11^e Assihar (7-30 janvier) • Alger, 14^e Conférence mondiale des Unions de radiodiffusion (7-12 mars) • Centre d'information de l'ANP (17-23 mars) • Alger, hôtel El Aurassi (18-22 avril) • Constantine, Quinzaine culturelle, économique et commerciale (16-30 avril) • Annaba, Quinzaine culturelle, économique et commerciale (19-26 mai) • Skikda, Semaine culturelle, économique et commerciale (17-26 mai) • Mascara, Semaine culturelle, économique et commerciale (15-30 mai) • Guelma, Semaine culturelle, économique et commerciale (8-16 mai)

1984 : • Alger, Semaine sur la pensée islamique, hôtel El Aurassi (10-16 juillet)

1985 : • 21^e Foire d'Alger (6-17 mars).

1986 : • 22^e Foire d'Alger.

1987 : • 23^e Foire d'Alger • Alger, 25^e anniversaire de l'indépendance, Palais de la Culture (8-22 juin)

1989 : • Alger, Exposition de maquette exécutée par feu Mohamed Temmam, Musée national des antiquités (2 juillet-30 août)

1990 : • Alger, Exposition philatélique maghrébine, hall de la Recette principale des postes (21 juillet)

1995 : • Ouargla, 2^e Salon national de la philatélie (18-22 octobre)

1996 : • Oum El Bouaghi, 1^{er} Salon national de la philatélie (13-18 mai) • Alger, Journée de l'environnement, Palais de la Culture (5-12 juin) • Mostaganem, 3^e Salon national de la philatélie (21-24 juillet) • Alger, Journée mondiale de la poste, Recette principale d'Alger (octobre) • Bougtob, Saïda, 1^{er} Rencontre régionale sur la philatélie (29 octobre-2 novembre) • Ghardaïa, Forum sur le timbre-poste algérien (11-13 décembre)

1997 : • Oum El Bouaghi, 2^e Salon national de la philatélie (1-4 avril) • 1^{er} Salon maghrébin du timbre-poste (16-18 mai) • Bordj Bou-Arréridj (1-15 juillet) • Mostaganem, 4^e Salon national de la philatélie (27-30 juillet) • Ténès, Semaine d'information sur la philatélie (3-6 novembre)

1998 : • Alger, colloque sur les archives nationales, hôtel El Aurassi (16-18 février) • Oum El Bouaghi, 3^e Salon national de la philatélie (19-23 avril) • Hassi Messaoud, Semaine d'information sur la philatélie (18-21 mai) • Alger, Mois du patrimoine, Palais des Raïs.

1999 : • Hassi Messaoud, Semaine d'information sur la philatélie (29 mai-10 juin) • Béchar, Salon philatélique de Taghit (14-17 octobre) • Oum El Bouaghi, 4^e Salon national de la philatélie (31 octobre-3 novembre) • Chlef, 2^e Rencontre philatélique de Ténès (27-30 octobre)

2000 : • Alger, Télécom 2000, hôtel Sofitel (17 mai)

2001 : • Constantine, 2^e Salon des collectionneurs • Oum El Bouaghi, 5^e Salon national de philatélie (16-18 avril) • Constantine, exposition philatélique à l'Université (mai).

2002 : • Oum El Bouaghi, 6^e Salon national de philatélie (16-18 avril) • Alger, Congrès mondial de la paix, Club des Pins (3-4 juillet)

2003 : • Alger, Conseil de la nation (29 mars) • Oum El Bouaghi, 7^e Salon philatélique (17-20 mai) • Constantine, exposition de l'Association philatélique de Cirta, Université Mentouri (17-19 mai) • Alger, Association des collectionneurs d'Alger, Faculté centrale (19 mai)

2004 : • Oum El Bouaghi, 8^e Salon national de philatélie (19-23 mars) • Alger, «Le timbre et l'environnement», Cité des Sciences (15 septembre)

2005 : • Oum El Bouaghi, 1^{er} Salon philatélique maghrébin (27-29 janvier) • Alger, Sommet de la Ligue arabe,



Palais des Nations (22 mars) • Constantine, 1^{er} Salon national de la philatélie de Cirta (16-19 avril) • Alger RP, exposition-vente (16 mai) • Alger, exposition d'Algérie Poste (22-23 mai)

2006 : • Constantine, 2^e Salon philatélique national (23-26 avril) • Oum El Bouaghi, 2^e Salon philatélique maghrébin (6-9 mai)

Internationales

1964 : • France (Paris), Exposition internationale Philatex (8-20 juin)

1966 : • Egypte (Le Caire), Exposition mondiale de philatélie • Italie (Naples), 6^e Salon philatélique Europa (24 septembre-2 octobre) • Egypte (Le Caire), Exposition mondiale de philatélie

1967 : • Italie (Naples), 7^e Salon philatélique Europa (8-16 avril)

1968 : • Italie (Naples), 8^e Salon philatélique Europa (27 mai-5 juin) • Tchécoslovaquie (Prague), Exposition mondiale du timbre

1970 : • Italie (Naples), Exposition mondiale de philatélie Europa 70 (1-10 mai) • Grande-Bretagne (Londres), Philymphia' 70 (septembre – médaille de bronze) • Malte (La Valette) - Wirja' 70 Filatelika • Etats-Unis (New York), Exposition du timbre-poste

1971 : • Hongrie (Budapest) • Malte (La Valette) • Wirja Filatelika (28 décembre 1970-9 janvier 1971)

1972 : • Malte (La Valette) - Wirja Filatelika (29 décembre 1971-12 janvier 1972)

1973 : • Italie (Naples), 13^e Salon philatélique Europa (20-28 octobre)

1974 : • Italie (Naples) - 14^e Salon philatélique Europa (17-27 octobre) • Suède (Stockholm) - Exposition philatélique.

1975 : • France, Paris, Arphila • Italie (Naples), 15^e Salon philatélique Europa (18-26 octobre) • Espagne (Madrid), Exposition mondiale de philatélie

1976 : • Allemagne, 1^{er} Foire du timbre-poste d'Essen. • Italie (Naples), 16^e Salon philatélique Europa (2-30 mai)

1977 : • Italie (Naples), 17^e Salon philatélique Europa (30 avril-8 mai)

1978 : • Allemagne, 2^e Foire du timbre-poste d'Essen (1-5 novembre) • Italie (Naples), 18^e Salon philatélique Europa

1979 : • Brésil (Rio de Janeiro), Brasiliana • Allemagne (Bonn), Exposition sur la période numide (novembre) • Suède (Malmö), Foire internationale du timbre-poste, Malmex' 79 (mars) • Bénin, Semaine culturelle algérienne (novembre)

1980 : • Italie (Naples), 20^e Salon philatélique Europa (24 avril-4 mai) • Norvège (Oslo), Norwex' 80 • Allemagne, 3^e Foire du timbre-poste d'Essen 1980 (15-19 novembre) • Malte (La Valette), 8^e Wirja Filatelika (9-16 décembre) • France (Paris et Vichy), Expositions philatéliques (30 mai-6 juin) • Grande-Bretagne (Londres), International Stamp Exhibition London 80' (6-14 mai) • France (Clermont-Ferrand), Semaine culturelle algérienne (24-30 juin)

1981 : • Autriche (Vienne), WIPA, Exposition internationale de philatélie • Belgique (Mouscron), Exposition philatélique • Japon (Tokyo), Philatokyo' 81 • USA (Washington), Exposition philatélique

1982 : • Belgique (Bruxelles), Exposition mondiale FIP (décembre) • Allemagne, 4^e Foire du timbre-poste d'Essen (28 avril-2 mai) • Grande-Bretagne (Londres), International Stamp Exhibition London, 82 • France (Paris), PhilexFrance (11-21 juin) • Mexique (Mexico), Révolution algérienne, 20 ans de philatélie (1-13 décembre)

1983 : • Brésil (Rio de Janeiro), Exposition philatélique Brasiliana' 83 • Mexique (Mexico) (30 nov-13 déc)

1984 : • Allemagne, 5^e Foire du timbre-poste d'Essen • Espagne (Madrid), Exposition mondiale de philatélie (mai) • République populaire de Chine (Pékin) (23 octobre-1^{er} novembre) • Panama (Panama), Exposition philatélique (15-24 mars) • Corée du Sud (Séoul), Exposition mondiale de philatélie

1985 : • Suisse (Lausanne), Olympilex' 85 (18-24 mars) • Danemark (Copenhague), NordFrimex' 85 • Italie (Rome), exposition philatélique internationale • Togo (Lomé), PhilexAfrique' 85 • Thaïlande (Bangkok), Thaïpex' 85 • Espagne (Madrid), Exposition philatélique Espamer.

1986 : • Mexique (Guadalajara – 20 mai) • Suède (Stockholm), Stockholmia' 86

1987 : Canada (Toronto), Capex' 87 • Italie (Rome), Olympilex' 87 • Danemark (Copenhague), Hafnia' 87 • Arabie Saoudite (Riyad), Semaine culturelle algérienne • USA (Washington), congrès de l'UPU

1988 : • Tunisie (Tunis), Exposition philatélique maghrébine • République populaire de Chine (Pékin), 25^e anniversaire de la Journée de la libération de l'Afrique (25 mai) • Finlande (Helsinki), Finlanda' 88 (1-12 juin) • Tchécoslovaquie (Prague), Praga' 88 (26 août-4 septembre) • Corée du Sud (Séoul), Olympilex' 88 (19-28 septembre)

1989 : • Allemagne (Hambourg), juin 1989 • France (Paris), PhilexFrance (7-17 juillet) • Bulgarie (Sofia) (21 mai-1^{er} juin)

1990 : • Jamahiriya libyenne, Exposition philatélique maghrébine

1991 : • Japon (Tokyo - 16-24 novembre) • Maroc (Agadir), Exposition philatélique maghrébine

1992 : • France (Paris), Institut du monde arabe (mai) • USA (Washington), Exposition philatélique (23-31 mai) • Brésil (Rio de Janeiro), Brasiliana 92, Exposition de philatélie écologique • Espagne (Barcelone), Olympilex (27 juillet-6 août)

1994 : • République démocratique de Corée, Philakorea' 94 (16-25 août)

1997 : • Inde (New Delhi), Indiprex' 97 (décembre).

1998 : • Portugal (Lisbonne), Exposition universelle (1-11 août)

2001 : Inde (New Delhi), Journée algérienne (octobre)

2003 : • France (Givors), «L'Algérie moderne à travers ses timbres», hall de l'hôtel de ville (3-29 mars) dans le cadre de «Djazaïr, une année de l'Algérie en France» • France (Paris), «Le timbre-poste un ambassadeur du patrimoine», Musée de la Poste (25 juin-29 novembre) à l'occasion de «Djazaïr, une année de l'Algérie en France»

2004 : • Emirats arabes unis (Dubai - octobre)

2005 : • Suisse (Berne – 17-30 novembre)

2006 : • Monaco, MonacoPhil (1-3 décembre).



Diplômes, prix et médailles du timbre-poste algérien

Au gré des expositions internationales où il a remarquablement marqué sa présence, le timbre-poste algérien a réussi à récolter de nombreux titres, diplômes et médailles.



Médaille de bronze décernée
au Philomipsia' 70
Londres, septembre 1970.



Certificat du mérite décerné
par l'Association américaine
des marchands
de timbres, 1970.



Wirja Filatelika
La Valette, 1970.



Diplôme de participation
à l'Exposition philatélique mondiale,
Europa 70
Naples, 1-10 mai 1970.



Diplôme de participation
Budapest, 1971.



Wirja Filatelika
La Valette, 1971.



Diplôme de participation à l'Exposition
mondiale de philatélie thématique
Rio de Janeiro, 1979.



Diplôme de participation
à l'Exposition philatélique mondiale
Europa 80
Naples, 26 avril-4 mai 1980.



Exposition internationale
du timbre
Londres, 6-14 mai 1980.



Diplôme de participation
PhilaTokyo' 81
Tokyo.



Diplôme de participation
Wirja Filatelika
La Valette, 9-16 décembre 1980.



Diplôme de participation
Wipa 1981 Vienne.



Diplôme de participation
Belgica 82
1^{re} Exposition mondiale FIP
Bruxelles, décembre 1982.



Exposition philatélique
Brasiliana Rio de Janeiro, 1983.



Exposition mondiale de philatélie,
Espana' 84 Madrid, mai 1984.





*Diplôme de participation
aux Olympiades '85
Lausanne, 18-24 mars 1985.*



*Diplôme de participation
Hafnia '87
Copenhague, 1987.*



*Exposition philatéliques
mondiale Finlande '88
Helsinki, 1-12 juin 1988.*



*Diplôme de participation
aux Olympiades '88
Séoul, 19-28
septembre 1988.*



*Exposition mondiale de
philatélie Le Caire, 1966.*



*6e Salon philatélique, Europa 66
Naples, 24 septembre - 2 octobre 1966.*



*7e Salon philatélique, Europa 67
Naples, 8 - 16 avril 1967.*



*Exposition mondiale de
timbres Prague, 1968.*



*8e Salon philatélique, Europa 68
Naples, 27 avril - 5 juin 1968.*



*13e Salon philatélique, Europa 73
Naples, 20 - 28 octobre 1973.*



*Exposition philatélique,
Stockholm, 1974.*



*14e Salon philatélique, Europa 74
Naples, 17 - 27 octobre 1974.*



*15e Salon philatélique, Europa 75
Naples, 18 - 26 octobre 1975.*



*Exposition mondiale de
philatélie
Espagne, 1975.*



*16e Salon philatélique, Europa 76
Naples, 2 - 30 mai 1976.*



*17e Salon philatélique, Europa 77
Naples, 30 avril - 8 mai 1977.*



*20e Salon philatélique international,
Europa 80
Naples, 24 avril - 4 mai 1980.*



Wipa Vienne, 1981.



*Exposition mondiale
de philatélie
Séoul, 23 - 31 octobre 1984.*



*Timbres-poste et philatélie,
«Monde des connaissances
et de la paix»
Prague,
26 août - 4 septembre 1988.*



*Exposition mondiale
de philatélie olympique
et sportive Olympiades
Barcelone, 27 juillet - 6 août 1992.*



*Exposition mondiale
de philatélie écologique
Rio de Janeiro, 1992.*

Le timbre s'affiche aussi...

L'exhibition du timbre algérien dans pas moins d'une quarantaine de villes à l'étranger dénote une réputation affirmée autant sur le plan de l'esthétique qu'au niveau de la thématique. Le timbre algérien a conquis sa place sur la scène philatélique internationale. Voici quelques-unes des plus belles affiches des expositions.



Exposition philatélique
«Révolution algérienne :
20 ans de philatélie»
Mexico 1^{er}-13 déc. 1982.



Exposition universelle
Lisbonne 3-10 août 1998.



Djazaïr, 2003, une année
de l'Algérie en France.
25 juin-29 nov. 2003
Musée de la poste, Paris.



MonacoPhil 1^{er}-3 déc. 2006.



La flamme d'oblitération

La flamme d'oblitération postale doit en fait son nom aux premières machines à oblitérer apparues en France en 1900, sous la forme d'un drapeau, autrement dit d'une «flamme». La flamme d'oblitération algérienne est présente depuis les premiers timbres émis le 1^{er} novembre 1962. Comme le timbre-poste, la flamme d'oblitération fait l'objet d'un grand intérêt de la part des philatélistes et des marcophiles.



Petit lexique philatélique

AÉROGRAMME : Lettre acheminée par avion, affranchie à un tarif forfaitaire pour n'importe quelle destination.

AÉROPHILATÉLIE : Collection et étude de tout ce qui touche à la poste aérienne.

AFFRANCHISSEMENT : Paiement du port d'une lettre, au moment de l'expédition, au moyen d'un timbre-poste.

ALLÉGORIE : Expression d'une idée par une image.

BLOC : Ensemble de timbres qui n'ont pas été séparés.

CARNET : Ensemble de blocs ou de bandes de timbres-poste présentés sous couverture de format réduit pour être portés sur soi.

CARNET (PHILATÉLIQUE) : En commercialisation dans les bureaux de poste et contenant tous les timbres émis l'année précédente.

CHARNIÈRE : C'est un petit morceau de papier pelure gommé servant à fixer les timbres dans les albums.

COMMÉMORATIF : Qualifie un timbre ou un entier célébrant un événement.

COTATION : Estimation donnée à un timbre servant de base pour les transactions.

DENTELÉ : Se dit d'un timbre dont les bords ont été perforés ; cette perforation a pour but de faciliter la séparation des timbres d'une même feuille. Le mot dentelé est toujours suivi d'un chiffre qui indique le nombre de dents. Le nombre et l'écartement des dentelures se mesurent à l'aide d'un odontomètre.

EMIS (NON) : Timbre préparé et dont une circonstance politique, économique ou financière n'a pas permis la mise en cours.

ERREUR : Timbre imprimé dans une couleur autre que celle qu'il aurait dû avoir ou comportant une ou plusieurs fautes de composition, d'impression ou de disposition. Les erreurs sont très recherchées par les philatélistes.

ESSAIS : Épreuves tirées en diverses couleurs ou divers papiers avant l'adoption définitive d'un type de timbre.

FACIALE (VALEUR) : Valeur inscrite sur le timbre.

FDC OU ENVELOPPE PREMIER JOUR : Document philatélique constitué d'une enveloppe illustrée vendue concomitamment avec le timbre le jour de son émission.

FEUILLET : Petite feuille sur laquelle sont imprimés un ou plusieurs timbres dentelés ou non et dont les marges portent souvent des inscriptions.

FILIGRANE : Marque qui se trouve dans la pâte du papier et apparaît lorsqu'on regarde le timbre par transparence.

FLAMMES : Ce sont des messages qui accompagnent l'oblitération et qui sont destinés à célébrer un événement, à attirer l'attention sur une exposition, à promouvoir une œuvre, une région, un site, à inciter le public à observer certaines règles, etc.

FORMAT : Les dimensions sont exprimées en millimètres et ne comprennent que le dessin, à l'exclusion des marges.

La dimension horizontale est toujours indiquée en premier.

GOMME : La plupart des collectionneurs attachent une grande importance à ce que les timbres neufs aient encore la

gomme d'origine au verso. C'est souvent un premier indice qui montre que les timbres n'ont été ni lavés ni truqués.

GRAVÉ : Se dit d'un timbre imprimé en taille douce. Les timbres gravés se reconnaissent à la finesse de leur impression et à la légère saillie de l'encre sur le papier.

HÉLIOGRAVÉS : Timbres imprimés sur des planches obtenues par des moyens chimiques, après insolation naturelle ou artificielle. Ce procédé a fait son apparition philatélique en Bavière avec la série de 1914.

LÉGENDES : Sont appelées ainsi les inscriptions qui figurent sur un timbre.

LITHOGRAPHIE : Procédé d'impression dont le dessin apparaît en relief.

MANCOLISTE : Liste des timbres qui manquent à un collectionneur.

MARGE : Partie non imprimée en bordure du timbre.

MAQUETTE : Projet de timbre en grand format, dessiné et colorié pour être soumis au choix de l'administration. Sert de base à l'impression du timbre.

MANUELLE (OBLITÉRATION) : Faite à la main avec un cachet à date, par opposition aux oblitérations mécaniques.

MARCOPHILIE : Collection de marques postales et d'oblitérations.

MAXIMAPHILIE : Collection de cartes maximum, c'est-à-dire de l'ensemble constitué par une carte postale correspondant le plus possible au timbre et à une oblitération du même sujet.

MILLÉSIME : Chiffre indiquant l'année d'émission du timbre.

NEUF : C'est un timbre qui n'a pas servi. Il doit être dans sa fraîcheur postale et de tout premier choix. La présence de la gomme d'origine doit être exigée.

NON DENTELÉ : Qualifie un timbre pour lequel aucun moyen de séparation n'a été prévu.

OBLITÉRATION : Cachet ou marque quelconque qui indique qu'un timbre a servi et ne peut être réutilisé. Cette indication doit être légère, laissant voir le sujet. Certains collectionneurs préfèrent une oblitération qui effleure à peine le timbre, d'autres une empreinte plus nette, centrée et lisible.

OBLITÉRATION (TEMPORAIRE) : Utilisée pendant un ou quelques jours à l'occasion d'une manifestation.

ODONTOMÈTRE : C'est une échelle graduée qui sert à mesurer le nombre et l'écartement des dentelures des timbres-poste.

OFFSET : Procédé lithographique dans lequel la pierre est remplacée par une plaque en métal, du zinc le plus souvent. Ce procédé donne une impression sans relief, moins nette que celle des timbres gravés.

PIQUÉ : Synonyme de dentelé. Le piquage est aussi employé dans le même sens que la dentelure.

PRÉCURSEURS : Carnets composés de timbres-poste dentelés sur les quatre côtés, extraits de planches d'usage courant.

PREMIER JOUR : Oblitération apposée sur un timbre le jour de son émission.

PRÉOBLITÉRÉS : Timbres ordinaires oblitérés d'avance et destinés à activer et à simplifier les envois en grand nombre.

PROGRAMME PHILATÉLIQUE : Il est arrêté par la Commission consultative philatélique et diffusé par Algérie Poste. Il comporte les thèmes de toutes les émissions de l'année, les dates et les valeurs faciales.

RÉIMPRESSION : Tirage effectué, alors qu'un timbre n'est plus en cours sur la planche qui a servi à imprimer ce timbre.

RETRAIT (DATE DE RETRAIT) : Date à laquelle la vente d'un timbre dans les bureaux de poste est arrêtée.

SIGNATURE : Mention faite, au bas d'un timbre, du nom du dessinateur, du graveur ou de l'imprimeur.

SPÉCIALISTE : Collectionneur qui limite sa collection à un ou quelques pays, voire à une émission dont il recherche alors les moindres variétés.

SURCHARGE : Impression faite après celle du timbre destiné à modifier sa valeur, l'administration émettrice (les EA) ou sa destination.

SURTAXE : Valeur supplémentaire inscrite sur les timbres, mais n'entrant pas en compte pour l'affranchissement. Le produit de ces surtaxes est ensuite versé à des œuvres charitables (en Algérie, uniquement au Croissant-Rouge).

SE TENANT : L'expression «se tenant» correspond à deux timbres reliés ensemble, mais différents l'un de l'autre soit par la valeur, soit par le motif.

TAILLE-DOUCE : C'est la première technique pour l'impression des timbres-poste. C'est certainement le plus beau procédé d'impression. Elle se reconnaît par un relief créé par le dépôt d'encre à la surface du timbre-poste.

TÊTE-BÊCHE : Deux timbres «se tenant», dont l'un est à l'envers par rapport à l'autre. Le tête-bêche se dit horizontal lorsque les timbres sont à côté l'un de l'autre ; vertical lorsque l'un est au-dessus de l'autre. Les amateurs préfèrent le tête-bêche horizontal.

THÉMATIQUE (COLLECTION) : Développe une collection autour d'un sujet, d'un thème postal ou autre. Les pièces sont présentées alors comme illustration de ce sujet.

TIMBRE À DATE : Appellation officielle des «cachets à date».

TIMBRE-TAXE : Timbre apposé sur un courrier non ou insuffisamment affranchi et représentant le port et l'amende payable par le destinataire du courrier.

TIRAGE : C'est le nombre total des timbres imprimés lors d'une émission.

USAGE COURANT : Timbres servant essentiellement à l'affranchissement et dont le tirage est considérable. Ils restent en circulation pendant de nombreuses années.

VARIÉTÉS : Accident modifiant l'aspect du timbre. Les variétés «constantes», seules vraiment intéressantes, se retrouvent toujours au même endroit dans les planches. Les variétés «accidentelles» offrent peu d'intérêt, sauf si elles sont spectaculaires et qu'elles ont échappé aux différents contrôles.



Bibliographie

Bibliographie philatélique

Monographies et catalogues

ACEP

- «Catalogue des entiers postaux de France, d'Algérie, des colonies françaises, pays de protectorat et sous mandat, ainsi que de la principauté de Monaco et du territoire de la Sarre». Paris, 1949.
- Algérie : bulletins de colis postaux, in «Catalogue (ACEP) des entiers postaux de France, d'Algérie, des colonies françaises, pays de protectorat et sous mandat, ainsi que de la principauté de Monaco et du territoire de la Sarre» (premier supplément à la 5e édition Yvert & Cie, Amiens, 1934, pp. 47 à 51).

Algérie Poste

- «Le timbre algérien : un ambassadeur du patrimoine», 2003, Année de l'Algérie en France.

Ministère des Postes et Télécommunications

- «L'Algérie à travers ses timbres», Lisbonne ANEP-Alger 1998.
- «Catalogue des timbres-poste Algérie : 1962-2000», ANEP, Alger, 2001.

Ministère de l'Information

- «L'Algérie à travers le timbre», 1968-1982, 190 pages, ENAG 84.

Anon.

- «Catalogue complet : France, colonies générales, Alsace-Lorraine, émissions patriotiques, liste complète des oblitérations françaises en Algérie, au Levant et à l'étranger», Paris, 1946.

Pierre-Jacques Barat, Gilbert Goudard, Jack Stalain

- Etat algérien : émissions provisoires (juillet à octobre 1962), «Catalogue des timbres de France surchargés», 1^{re} édition 1962, «EA». Préface d'André Suarnet. Imprimerie Louis Jean Gap (Hautes-Alpes).

Barat

- «Catalogue spécialisé des entiers postaux d'Algérie», Nanterre (1, rue des Venêts, 92000), 214 p. ; ill. en noir et en coul., couv. ill. en coul. ; 30 cm.

Mohamed Bey

- «Catalogue spécialisé du timbre-poste - Algérie», 1989.

Claude Bosc

- Etat algérien – Etudes sur les surcharges provisoires EA sur timbres de France : les surcharges inter-départementales, édité par Phil. E.A. et C.B.
- Etat algérien – Etudes sur les surcharges provisoires EA sur timbres de France : département d'Oran, édité par Phil. E.A., Villeparisis, (s. d.)
- Etat algérien – Etudes sur les surcharges provisoires EA sur timbres de France : département de Sétif, édité par Phil. E.A. idem.
- Etat algérien – Etudes sur les surcharges provisoires EA sur timbres de France : département de Tlemcen, édité par Phil. E.A. idem.
- Etat algérien – Etudes sur les surcharges provisoires EA sur timbres de France : département de Tizi Ouzou, édité par Phil. E.A. idem.

C. Chase

- «Catalogue des cachets des courriers-convoyeurs (France, Algérie et Tunisie) de l'origine à 1900 : les boîtes mobiles, les cachets de gares», Paris, 1954.

Jacques Dudoy

- «Catalogue spécialisé des timbres pour colis postaux d'Algérie» [texte imprimé], cotation par indices, 2^e éd., Paris (1, bd Voltaire, 75011), Phil. EA [2005]. - 1 vol. (48 p., IV f.) ; ill. en coul., couv. ill. en coul. ; 30 cm.

Fahim D.

- Timbres de mon pays : la philatélie, je connais..., Editions Laphomic, Alger.
- «Catalogue des TP Algérie», Editions Laphomic, Alger.

Gilbert Goudard et Pierre Savelon

- Les surcharges provisoires EA de l'Etat algérien, Imprimerie du Monde des Philatélistes (5, rue des Italiens, 75009, Paris).

Madani Lazhar

- «Catalogue des timbres-poste. Phila-Aurès 1974-1975», Batna.

Mathieu A.

- «Catalogue des cachets à date de France sur Sage détachés (1876-1901), comprenant tous les cachets à date oblitérant les timbres de cette émission : bureaux d'Algérie, bureaux français à l'étranger», Nice, 1985.

A. Pflughaupt, M. Picard, A. Schoeller, Spohr

- «Catalogue des entiers postaux de France, d'Algérie et des colonies françaises, pays de protectorat et sous mandat, ainsi que de la principauté de Monaco et du territoire de la Sarre», Paris, 1929.

Magazines

- PHILnews, publication bimestrielle nationale éditée par M. Achour Ali Ahmed (philatéliste).
- Timbres Magazine, mensuel philatélique français issu de la fusion de Timbroscopie, du Monde des philatélistes et de TimbroLoisirs.

Principaux articles parus

- «L'écho de la timbrologie».
- «L'entier postal».

Documents philatéliques

- La revue de l'Académie de philatélie (www.academiedephilatelie.org).

Bibliographie générale

Politique et histoire

- Amrane Djamila, Les femmes algériennes dans la guerre, Plon, 1991.
- Amrane Djamila, Des femmes dans la guerre d'Algérie, Karthala, 1996.
- Morell J.R., Algeria : the topography and history, political, social, and natural of French Africa. (1854). Reprint : 1984. Darf Publication London.
- Benseddik Nacéra, Thagaste - Souk Ahras, patrie de saint Augustin, INAS, Alger, 2005.
- Benseddik Nacéra, Les troupes auxiliaires de l'armée romaine en Maurétanie césarienne sous le Haut Empire, SNED, Alger, 1982.
- Bessaïh Boualem, L'Emir Abdelkader vaincu mais triomphant, ANEP, 2002.
- CNDPI Chronologie algérienne 1830 - 2000, CNDPI, 1999.



- Devoulx Albert, El Djazaïr : Histoire d'une cité, d'Icosium à Alger, ENAG, 2003.
- Ibn Khaldoun, Histoire des Berbères, Berti Alger, 2001.
- Julien Charles-André, Histoire de l'Afrique du Nord, Payot et Rivages, Paris, 1994.
- Kaddache Mahfoud, Il y a 30 ans... le 8 mai 45, Editions du Centenaire, Paris, 1975.
- Kaddache Mahfoud, Documents et témoignages pour l'étude de l'histoire du Mouvement national algérien, OPU, Alger, 1987.
- Kaddache Mahfoud, L'Algérie des Algériens, Paris-Méditerranée, 2003.
- Kenanèche Mohamed, Le processus national et les événements du 8 mai 1945, Editions Dahleb, Alger, 1991.
- Kenanèche Mohamed, Le mouvement indépendantiste en Algérie entre les deux guerres, SNED, Alger, 1982.
- Khiati Mostefa, Histoire de la médecine en Algérie. De l'antiquité à nos jours, ANEP, Alger, 2000.
- Lancel Serge, L'Algérie antique : de Massinissa à saint Augustin, Ed. Mengès, Paris, 2003.
- Mekhalel Boucif, Chronique d'un massacre : 8 mai 1945, Sétif - Guelma - Kherrata, Ed. Syros, Paris, 1995.
- Sari Djilali, Le M'zab. Une création ex nihilo en harmonie avec les principes égalitaires de ses créateurs, ANEP, Alger, 2003.

Culture

- Amis du Tassili Azjer (Association des), Promenade au Tassili Azjer, Ed. ANEP, 2000.
- Amokrane Salah, Artisanat de l'Ahaggar - Art et Identité, Ed. Capedes, 2005.
- Belkaïd Leyla, Costumes d'Algérie, Ed. Raïs 2003.
- Benchikou Koudir et Brahim Denise, La vie et l'œuvre d'Etienne Dinet, ACR Edition 1991.
- Ferdi Sabah, Mosaïques des eaux en Algérie, Ed. RSM 1998.
- Ferrah Abdelaziz, L'Algérie, civilisations anciennes du Sahara, Ed. ANEP, 2005.
- Gassouma Jaoudet, L'Artisanat algérien, Ed. ANEP, 1997.
- Guion Paul, La Casbah d'Alger, Ed. Publisud, 2000.
- Hachid Malika, Le Tassili des Ajjer.
- Icheboudène Larbi, Alger, histoire et capitale de destin national, Ed. Casbah, 1997.
- Kateb Yacine, Nedjma, Le Seuil, 1981. Klein Henri Feuillet d'El-Djazaïr (tomes 1 et 2), Ed. du Tell, Blida, 2003.

- Mammeri Mouloud, Le Sommeil du juste, Ed. Plon, Paris, 1955.
- Marçais Georges, Villes et campagnes d'Algérie, Ed. du Tell, Blida, 2004.
- Maurières A., Ossart E. et Lavery C., Au fil du désert, Paris EDISUD, 1996. Mechekra Yamina, La Grotte éclatée, Ed. ENAG, Alger 2000.
- Ministère de la Culture : Musée national des arts et traditions populaires ; L'Art populaire : acquisitions 2003 - 2004 ; Alger, 2004.
- Ministère de la Culture et de l'Information, Collection «Art et Culture» : - Les Mosquées d'Algérie (1974) - L'Emir Abdelkader (1974) - Cités disparues (1979), Ed. ministère de la Culture et de l'Information.
- Ministère de l'Information et de la Culture, Cinéma, production cinématographique. 1957-1973. Alger, [s.d.].
- Ministère de l'Information, Alger, brochure, 1969.
- Ouary Malek, La Montagne aux chacals, Ed. Garnier, Paris, 1981.
- Tamzali Wassyla, Abzim : parures et bijoux des femmes d'Algérie, Ed. Alpha Design, 2007.
- Thompson J., Tapis d'Orient, Paris, Société nouvelle des éditions du Chêne, 1989.
- Vidal-Bué Marion, Alger et ses peintres 1830-1960, Edif, 2000.
- Voisin André-Roger, Le Souf, monographie, Ed. El-Walid 2004.

Environnement, santé et sport

- AARDES (Association), Les chantiers populaires de reboisement, 1974.
- Chalabi Abdelhafid, L'aquaculture en Algérie et son contexte maghrébin.
- Dumas E., Les chevaux du Sahara, Office du livre, Paris.
- Lahlah M. S., «Les inondations en Algérie», conférence ANRH, octobre 2002.
- Mag Vet, Le lévrier, mai 2000.
- Ministère de l'Aménagement du territoire et de l'Environnement, «Rapport sur l'état et l'avenir de l'environnement. 2003».
- Office pour les insectes et leur environnement, Insectes – Pages d'entomologie et d'écologie [s.d.], [s.l.].
- Oufriha Fatima-Zohra, Système de santé et population en Algérie, Ed. ANEP, 2002.
- Safou Rachid, «Nature» ; «Le magot ce cousin de l'homme» ; «L'oasis de Ouled Saïd» ; «Les oiseaux

- d'eau d'Algérie» ; «Les derniers phoques moines d'Algérie», in *El Watan*, 1995.
- Sari Djilali, «Le reboisement», document n°10, ministère de l'Information, 1970.
- Véla Errol, Benhouhou Salima, Enjeux de conservation de la flore méditerranéenne en Algérie, Paris, avril 2006.
- Le Foot algérien 1954-2003, Ed. ANEP.

Philatélie

- Académie de philatélie, Dictionnaire philatélique et postal, AEEPP, 1999.
- Algérie Poste, le timbre aux couleurs de l'Algérie indépendante, Ed. Alpha Design 2006.
- Flohic Jean-Luc (dirigé par), Le patrimoine de la poste, Flohic Editions, 1996.
- Flohic Jean-Luc (dirigé par), Le patrimoine du timbre-poste français, Flohic Editions, 1998.
- Gallo Max (préface de), Le timbre-poste français: impressions et expressions, La Poste, Paris 2003.
- Gilles Marie, La philatélie : guide pratique du collectionneur, Sélection du Reader's Digest, 1998.
- Goudard G. et Savelon P., Les surcharges provisoires de l'Etat algérien, Librairies Lavoisier.
- Louroux Muriel (sous la direction), Une génération de postiers raconte..., Ed. Textuel, Paris, 1998.
- Musée de la Poste, L'Algérie de Philippe Zoumeroff, Ed. du Musée de la poste, Paris, 1989
- Poste (La), Chronique du timbre-poste français, Editions Chronique-Dargaud, Trélassac, 2005.
- Les préoblitérés dans le monde, le Monde des philatélistes.
- Yvert & Tellier, Timbres de France T.1, 2007.

Périodiques

- *Majallat Et-Tarriekh*, 30^e anniversaire du 1^{er} Novembre, Alger, 1984.
- *Postes et télécommunications*, magazine bimestriel du ministère des PTT N°s 1, 3, 5, 8, 9, 10, 14.
- Révolution africaine, 10 ans d'édification sociale.

Archives de quotidiens et titres de presse nationaux

El Mondjahid – Alger républicain – Alger ce soir – Algérie Actualité – Le Quotidien d'Oran – El Watan – La Nouvelle République – Liberté – Actualité de l'émigration, Revue Tifawi, n° 8 – Le Courrier de l'Unesco, mai 2000.



Dictionnaires et encyclopédies

- Abrous Mansour, Annuaire des arts en Algérie, Alger 2004.
- Abrous Mansour, Dictionnaire des artistes algériens (1917-2006), L'Harmattan 2006.
- Benyoub Rachid, Annuaire politique algérien 2002, Ed. française.
- Centre national de recherche sur le 1^{er} Novembre, CDROM 2004, Histoire d'Algérie : 1830 -1962.
- Cheurfi Achour :
 - Mémoire algérienne : dictionnaire biographique.
 - Ecrivains algériens : dictionnaire biographique.
 - Dictionnaire de la Révolution algérienne 1954-1962.
 - La classe politique algérienne.
 - Dictionnaire des musiciens et interprètes algériens, ANEP, 1997.
 - Livre des peintres algériens, ANEP, 2002.
- Direction générale des forêts, Atlas des zones humides algériennes, 1998.
- Encarta 2007.
- Encyclopédie des plantes médicinales, Larousse.

Sites Web**Institutions nationales**

La Présidence de la République ; chefferie du gouvernement ; ministère des Moudjahidine ; ministère des Affaires étrangères ; ministère de l'Intérieur ; ministère de la Défense nationale ; ministère de la Justice ; ministère de la Santé ; ministère des Finances ; ministère de la Culture ; ministère du Tourisme ; ministère de l'Aménagement du territoire et de l'Environnement ; ministère de l'Agriculture et du Développement rural ; Assemblée populaire nationale (APN) ; Conseil constitutionnel ; Gendarmerie nationale, Direction générale de la Sûreté nationale ; Agence spatiale algérienne (ASAL) ; Office national de signalisation maritime ; Office national d'enseignement et de formation à distance ; Office national des statistiques (ONS) ; Institut Pasteur d'Algérie ; l'Agence nationale du sang ; Direction générale des forêts ; Institut national des sciences de la mer et de l'aménagement du littoral (ISMAL) ; Archives nationales ; Office national pour l'alphabétisation (ONAEA) ; Algérie Poste ; Musées nationaux ; Algérie philatélie ; Journal officiel ; Croissant-Rouge algérien ; Sonatrach.

Institutions internationales

Unicef – Unesco – ONU – UNHCR – PAM – FIDA – FAO – OMS – Organisation islamique pour l'éducation, les sciences et la culture (Isesco) – Union postale universelle (UPU) – Union internationale des télécommunications (UIT) ; Ligue arabe – Union africaine – Musée de la Poste (France) – Banque africaine de développement (BAD) – Fédération internationale des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge ; Observatoire du Sahara et du Sahel (OSS) ; FIFA ; Fondation méditerranéenne d'études stratégiques ; Union mondiale pour la nature (UICN) ; Association du 17 Octobre 1961 ; Projet Saharas fragiles ; Fondation Déserts du monde ; Conseil français du culte musulman (CFCM) ; Sahara Conservation Fund (SCF) ; Organisation internationale du travail (OIT) ; Union mondiale de la conservation de la nature ; FAO ; Fédération internationale des archives de télévision, Wikimedia.



1962-1971

L'émancipation retrouvée

Durant la décennie 1962-1971, l'Algérie est un Etat indépendant, souverain et maître de son destin. Un destin dicté par la détermination d'une nation – peuple et Etat – qui a une revanche à prendre sur l'adversité en matière de dignité, de fierté, de création et de liberté. Au lendemain d'une indépendance acquise au prix d'un lourd martyrologe, la société algérienne a besoin de panser ses plaies.

Dès 1962, l'option socialiste est la plus généreuse pour lutter contre les multiples carences constatées. De plus, elle est compatible avec une pratique ancestrale de la solidarité, des principes religieux d'égalité et de partage et permet surtout la mise en place d'une médecine et d'un enseignement gratuits. L'Etat algérien est particulièrement sensible à l'accès gratuit à l'éducation et aux programmes de santé publique, car ces deux départements sont impliqués dans la stratégie poursuivie en matière de développement. La collaboration entre la Santé et l'Education sera d'autant plus étroite que des campagnes de vaccination sont organisées au sein des établissements scolaires, renforcées par des campagnes de «goutte de lait» en direction des écoliers pour lutter contre la malnutrition.

C'est un Etat à construire dont l'ébauche se constitue durant ces années 1960 avec des choix idéologiques, mais aussi l'expression des positions politiques sur la scène internationale. L'engagement de l'Algérie en faveur des luttes anticoloniales et de l'émergence d'une troisième force, celle des non-alignés, est déjà inscrit à travers la participation aux sommets de l'OUA, de la Ligue des Etats arabes ou du Groupe des 77. La solidarité internationale n'est pas un vain mot : un survol à travers les timbres-poste émis durant cette décennie témoigne de ce souci constant pour l'Etat algérien de démontrer son soutien aux causes humanitaires et de liberté.

Pour une juste compréhension des options de l'Algérie indépendante, il nous a paru nécessaire d'effectuer un rappel de la période révolutionnaire 1954-1962, depuis l'insurrection du 1^{er} Novembre 1954 à l'indépendance, le 5 juillet 1962.



1962

18 mars. Signature des accords d'Evian entre l'Etat français et le GPRA.

19 mars. Instauration du cessez-le-feu.

1^{er} juillet. 99,72% des suffrages en faveur de l'autodétermination algérienne.

1963

1^{er} octobre. Nationalisation d'un million d'hectares de terres agricoles.

31 décembre. Création de la Sonatrach, société pour la recherche, la production, le transport, la transformation et la commercialisation des hydrocarbures.

1964

29 mars. Congrès du secteur autogéré industriel

16 - 21 avril. Congrès du FLN et adoption de la Charte d'Alger.

1965

19 juin. Avènement du Conseil de la Révolution présidé par Houari Boumediène.

1^{er} juillet. Accord franco-algérien sur les hydrocarbures.

1966

4 - 17 avril. Recensement général de la population estimée à 12 093 203 habitants.

6 mai. Nationalisation des exploitations minières.

1967

6 juin. Nationalisation des sociétés pétrolières anglaises et américaines

10 octobre. Conférence du Groupe des 77 à Alger.

1968

13 - 16 septembre. 5^e Sommet de l'OUA à Alger, sous la présidence de Houari Boumediène.

31 décembre. Evacuation de la base de Mers El Kébir par la marine française.

1969

21 - 31 juillet. Adoption à Alger d'un manifeste culturel panafricain.

26 - 28 décembre. 1^{er} Congrès international des comités de soutien au peuple palestinien.

1970

15 janvier. Traité de fraternité et de bon voisinage avec la Tunisie.

23 mai. Admission de l'Algérie à l'Organisation des pays arabes exportateurs de pétrole (OPAEP).

1971

24 février. Nationalisation totale des hydrocarbures.

30 novembre. Publication de la charte de la Révolution agraire.

La guerre de Libération nationale

Avec le déclenchement de la guerre de Libération nationale, c'est en même temps le compte à rebours qui s'enclenche pour l'anéantissement du colonialisme français en Afrique, puisque c'est en Algérie que la domination coloniale reçoit le coup de grâce en 1962.



Peinture représentant le débarquement des troupes coloniales françaises à Sidi Fredj en 1830.

En 1830, l'armée française n'est pas venue détruire la Régence d'Alger et chasser les Turcs pour délivrer la Méditerranée, mais c'était une armée qui, depuis la prise des anciens comptoirs, décidait de poursuivre son invasion. Une invasion qui ne s'arrêtera pas aux limites du territoire algérien, mais qui englu-tira le Maroc et la Tunisie, ainsi que plusieurs autres pays africains au prix d'ignobles massacres.

C'est dire que le partage de l'Afrique trottait dans les cervelles européennes depuis très longtemps déjà. C'est dire aussi que l'accaparement des colonies africaines commencera par l'Algérie et que la marche de l'histoire imposera une décolonisation qui se termine également en Algérie au prix d'une guerre qui opposera de gigantesques forces de répression à une armée de libération nationale faible numériquement et en matériel de guerre, mais qui s'abreuve à la tradition révolutionnaire sécu-laire et puise sa force dans les prédispositions du peuple algérien au sacrifice suprême.

Il est donc utile de dire quelques mots sur l'ALN qui livra l'un des plus prestigieux combats anticoloniaux de ce siècle. Cette armée est constituée de soldats provenant du peuple profond, toutes catégories sociales confondues, et d'une avant-garde patriotique formée au sein d'un mouvement national rompu aux luttes et aux souffrances.

Par patriotique, il faut entendre tous les cadres du mouvement national, tous courants confondus, dont un grand nombre encadreront, dès les premières années de la guerre, les unités de combat de l'ALN.

Contrairement aux officiers français qui sont des militaires de carrière, les cadres de l'ALN n'avaient pour eux que leur foi patriotique qui fera d'eux d'habiles stratèges. Formés pour faire la guerre et surtout pour réprimer, les officiers de l'armée française avaient en face d'eux des combattants de l'ALN issus de milieux divers et auxquels le recours à la violence fut imposé.





Troupes de l'ALN dans le maquis.

Car il s'agissait pour le camp algérien de reconquérir la liberté confisquée et la dignité bafouée depuis plus d'un siècle. C'est toute la différence qu'il faut faire entre, d'une part, une armée coloniale qui n'est d'ailleurs qu'une constance de l'armée d'invasion, les méthodes d'extermination étant les mêmes, c'est-à-dire une armée d'agression et de domination et, d'autre part, une ALN qui est l'aboutissement et la résultante d'un long combat libérateur dont le plus prestigieux fut conduit héroïquement par l'illustre El Hadj Abdelkader Ibn Mahieddine durant 17 années.

L'autre différence, c'est l'inégalité des forces. Au plan des effectifs, l'armée française avait atteint 800 000 hommes, dont 200 000 supplétifs formés en majorité de harkis. Côté ALN, selon certains historiens, les effectifs réguliers ne dépassaient pas 70 000 hommes. Ces inégalités de forces sont accentuées par les inégalités des arsenaux de guerre. L'armée de Massu, comme son ancêtre commandée par Bugeaud, disposait d'un gigantesque arsenal

qu'elle lançait non pas uniquement contre les combattants algériens, mais forcément contre tout le peuple et plus particulièrement les populations rurales ; une arme meurtrière et redoutable qui décimait des douars entiers. Parmi le million et demi de martyrs, la paysannerie algérienne totalise le plus lourd des sacrifices. Démunie en matériel de guerre et en effectifs militaires, l'ALN pratiquait, telle que la lui a léguée l'Emir Abdelkader, la guérilla avec succès et remportait sur l'une des plus puissantes armées d'Europe - l'OTAN aidant - des victoires éclatantes. Sur les hauts faits d'armes des jeunes insurgés, il faut interroger les Aurès, le Djurdjura, l'Ouarsenis, la Gaâda, les Hauts Plateaux, les plaines et la steppe. Mise en échec par la mobilité extrême des unités de l'ALN, l'armée française pratique son action militaire par les représailles contre les populations civiles, l'incendie des mechtas, l'assassinat collectif de «suspects», l'indigne et déshonorante corvée de bois et l'institutionnalisation de la torture.



Partout à travers le pays, le mot d'ordre du déclenchement de la guerre a été entendu.

Maison du Clos Salembier où les 22 historiques se sont réunis pour décider du lancement de la Révolution.



Unification de la lutte nationale

Après les ignobles massacres de mai, juin et juillet 1945, suivis d'une étape dite «électorale» et de luttes politiques «légales», le mouvement national n'avait d'autre choix que de recourir au combat armé pour anéantir un système instauré lui aussi par la force et la violence.

Il faut dire aussi que le mouvement national se trouvait en crise dès le début de l'année 1954. Les événements iront en s'accélération. Le PPA-MTLD allait, pour ainsi dire, se trouver dans l'impasse. L'initiative appartiendra à un groupe de jeunes révolutionnaires qui formeront le Comité révolutionnaire d'unité et d'action (CRUA) et décideront de passer à l'action le 1^{er} novembre 1954. Le 1^{er} novembre 1954 à 0 heure, 70 actions armées étaient déclenchées en divers points du pays. La guerre de Libération nationale venait de commencer. Elle durera 7 ans et 8 mois.

Dans le même temps, un Front de libération nationale (FLN) était proclamé, au sein duquel étaient invités à se rassembler tous les patriotes algériens. Le FLN définissait les objectifs de la lutte comme suit : indépendance



nationale, respect des libertés fondamentales pour tous, unité du Maghreb ainsi que les moyens d'aboutissement. Laissant la porte ouverte aux négociations avec le gouvernement français, le FLN était résolu à mener une action armée et politique à l'intérieur et une action diplomatique à l'extérieur en vue de faire du problème algérien une réalité au plan international et de trouver le soutien auprès des peuples et des pays adversaires du colonialisme et de l'impérialisme.

Il va sans dire que le mouvement comptait sur ses propres forces. Le peuple algérien, opprimé et dépossédé de ses terres, n'attendait que ce moment pour se mobiliser derrière une avant-garde qui s'est démarquée des anciennes formations politiques dont les leaders sont mis face à leurs responsabilités historiques.

La France coloniale s'entêtait à considérer le problème algérien comme une «question intérieure», négligeant aussi les capacités de lutte du peuple algérien et convaincue que «quelques opérations de police» rétabliraient l'ordre et mettraient hors d'état de nuire une minorité de «rebelles».



L'armée française décide d'ouvrir de force les commerces qui ont suivi massivement le mot d'ordre de grève du FLN.



La France décide en cette année de 1956 de renforcer ses effectifs.

Mais, en réalité, dès les premiers jours de l'insurrection, la France coloniale déclencha de grandes opérations de répression et de ratissage. La politique de la terreur, de la torture et du meurtre collectif se poursuivra impitoyablement jusqu'à l'indépendance.

Dès les premiers mois de la guerre, le gouvernement Mendès-France dépêcha en Algérie Jacques Soustelle, député gaulliste à l'époque, pour mater la rébellion. Le partisan «jusqu'au-boutiste» de l'Algérie française instaura en avril 1955 l'état d'urgence en Grande Kabylie et dans les Aurès puis, en août de la même année, l'étendit à toute l'Algérie du Nord. Les effectifs militaires sont portés à 100 000 hommes. Dès le mois de juillet 1955, les débats à l'Assemblée française révélaient la pratique ignoble de la torture, des représailles collectives et des exécutions sommaires.



Le FLN, de mieux en mieux organisé, développe sa communication.

Parallèlement à la répression conduite avec haine et racisme, le nouveau chef de la colonie, Jacques Soustelle, songea à l'application de «réformes économiques et sociales» dans un pays où la discrimination, introduite depuis 1830, réduit les Algériens à être des parias. Et pendant que Soustelle espérait emporter l'adhésion des «indigènes» par des «réformettes» – tardives et insignifiantes –, le général Parlange tentait, de son côté, de faire ressusciter les anciens Bureaux arabes par l'institution de SAS (Sections administratives spécialisées). Vaines tentatives, l'ALN ne cesse de gagner du terrain en ralliant toutes les couches de la société algérienne. Sabotages d'objectifs économiques, attentats individuels, enlèvements, harcèlement de casernes militaires...

Dès le printemps 1955, les combattants algériens – qui n'utilisaient que des fusils de chasse et de la poudre artisanale au départ – disposèrent d'un armement plus moderne et adoptèrent avec grand succès la stratégie de la guérilla. Les événements du 20 août 1955 sont venus briser les manœuvres de diversion soutenues par l'administration coloniale. Ce jour, dans le Nord-Constantinois, encadrées par les combattants de l'ALN, les populations des douars attaquèrent une trentaine de centres de colonisation. Ordonnée par Soustelle, la répression fut terrible. Plusieurs milliers d'Algériens furent massacrés et des douars complètement rasés.

Auparavant, le 5 juillet 1955, la grève des commerçants fut suivie massivement à Alger. Plusieurs personnalités algériennes se rallièrent au FLN, tandis que plusieurs anciens élus dans les institutions coloniales démissionnèrent en bloc. D'anciens «candidats administratifs» (les fameux bényouï-ouï) commençaient à parler de «l'idée nationale», reconnaissant

évidemment que «l'immense majorité du peuple algérien était acquise au FLN». A la fin de l'année 1955, le FLN est désormais présent sur l'ensemble du territoire. L'ALN contrôle la majeure partie de l'Aurès, du Nord-Constantinois et de la Kabylie. Des maquis sont implantés en Oranie, dans



Parmi ses mesures répressives, la France impose aux Algérois le couvre-feu.



la Mitidja et l'Algérois. Les premières structures de la restauration de l'Etat national algérien prennent naissance dans les zones contrôlées par l'ALN, où elles procèdent à la levée de l'impôt, assurent la justice ainsi que la distribution de vivres et de secours.

Une reconnaissance internationale

Des acquis politiques se comptabilisent à l'extérieur aussi. La Conférence afro-asiatique, qui se tient à Bandung en avril 1955, soutient le peuple algérien dans sa lutte de libération. Au mois de juillet 1955, l'ONU est saisie de la question algérienne. Désormais, chaque année, les pays sont plus nombreux à condamner la guerre coloniale du haut de la tribune onusienne. En janvier 1956, le gouvernement du Front républicain avait inscrit à son programme électoral l'arrêt de la guerre d'Algérie. La nomination du général Catroux comme nouveau ministre-résident en Algérie ameutait les pieds-noirs qui voyaient en lui le «liquidateur» des privilèges coloniaux. Ils réservent une manifestation violente en guise d'accueil à Guy Mollet, alors président du Conseil, qui débarque le 6 février 1956 à Alger.

Devant les pressions des «cent seigneurs de la colonisation», une infime minorité de colons, Guy Mollet fait marche arrière et revoit ses engagements avec l'électorat français en proclamant : «La France se battra pour rester en Algérie et elle y restera.» Catroux est aussitôt remplacé par Robert Lacoste, membre de la SFIO, admirateur de surcroît du maréchal Bugeaud. Ce qui augurait d'ores et déjà du sort qu'il réservera aux Algériens.

En mars 1956, la Chambre française, communistes y compris, vote les pouvoirs spéciaux au gouvernement français. Guy Mollet accorde à son tour les pouvoirs dictatoriaux à Lacoste. La machine infernale de la répression commence à tourner effroyablement. Les effectifs militaires sont portés à 400 000 hommes en quelques mois seulement avant d'atteindre 750 000 en août 1957. Les ratissages se multiplient, les camps de regroupement se développent, la répression collective est âpre. Les arrestations arbitraires, la torture, les assassinats individuels et collectifs sont désormais le lot quotidien que le peuple algérien supporte et endure avec dignité, résolu à consentir le sacrifice qu'exige de lui la libération du pays. Pour asphyxier la Révolution algérienne, des barrages électrifiés furent édifiés aux frontières tunisienne et marocaine. Parallèlement à une répression digne des temps barbares, le duo Mollet-Lacoste s'attelle à la créa-



Des fouilles systématiques sont opérées. Ici à Constantine, en 1955, au lendemain d'une explosion d'une bombe posée par les moudjabidine.

tion d'une «troisième force» : promotion de fonctionnaires «indigènes», réforme communale (suppression de la célèbre commune mixte), promesse de réforme agraire et de négociations avec les futurs élus.

Le «dernier quart d'heure» promis par Robert Lacoste est une illusion. Le peuple n'écoute plus le chant des sirènes. Il se mobilise fortement derrière le FLN et l'ALN qui intensifient l'action politique et militaire. En 1956, la déclaration du FLN est sans équivoque : «La seule solution valable ne peut être conçue que dans le cadre d'une reconnaissance de l'indépendance de l'Algérie et de l'exercice de la souveraineté nationale du peuple algérien sans distinction de religion.»

Dès le printemps 1956, Ferhat Abbas, leader de l'UDMA, rejoint le FLN. Les militants du PCA se rallient à titre individuel à la lutte armée. Le succès de la grève des étudiants et des lycéens, celui de la grande grève du 5 juillet 1956 des travailleurs et des commerçants ont démontré l'efficacité des organisations qui venaient de se constituer sous l'égide du FLN : UGTA et UGEMA.

Dans le maquis, l'ALN se battait héroïquement en remportant de nombreux succès sur une armée nettement supérieure en matériel de guerre et en hommes. Les djebels et les «zones interdites» devenaient de véritables bastions de la résistance. C'est à l'intérieur de l'un de ces bastions que se tiendra le 20 août 1956 le congrès historique de la Soummam.

Il définira une stratégie et une conception cohérentes de la Révolution. Ce congrès aura doté le FLN-ALN de structures, d'une plate-forme et d'une direction unique. L'ALN devenait une armée nationale régulière à commandement unifié. A la tête du FLN était instituée une direction de cinq membres. Le Comité de coordination et d'exécution (CCE) et une instance suprême de 34 membres : le Conseil national de la Révolution algérienne (CNRA). Dans la plate-forme du Congrès de la Soummam, la Révolution algérienne fut définie comme une lutte nationale et non une guerre de religion, comme un pas en avant dans l'évolution historique de l'humanité et non un retour vers le féodalisme et la théocratie. Enfin, comme un combat pour la renaissance d'un Etat algérien sous la forme d'une République unitaire, sociale et démocratique. Côté français, des tentatives secrètes de pourparlers avec le FLN furent menées par le gouvernement français durant l'été 1956. Le détournement de l'avion marocain transportant la délégation algérienne en octobre 1956 fit échouer les tentatives de négociations entamées par Mohammed V et Bourguiba. L'année 1957 enregistra de nouveaux succès politiques et militaires à l'actif du FLN et de l'ALN.

La grève générale observée du 24 janvier au 4 février 1957 confirmera de nouveau l'adhésion sans réserve du peuple algérien à la lutte armée. Côté ALN, des bataillons réguliers furent mis en place en même temps que des *katibate* (compagnies de combattants) ultramobiles et des petites unités légères. Partout dans le pays, l'organisation politico-administrative supplantait l'administration française. Les actions des fedayin s'intensifient dans les zones urbaines suite aux actions terroristes perpétrées par les ultras européens (l'attentat de la rue de Thèbes à Alger notamment).

Lacoste donne carte blanche à la X^e Division parachutiste du général Massu pour débusquer par tous les moyens des organisations révolutionnaires à Alger et sa région. Ce qu'on appellera la «Bataille d'Alger» ne sera autre qu'une répression impitoyable contre les Algérois et ceux habitant la Casbah particulièrement. C'est une véritable apocalypse qui s'abattra sur la population de janvier à septembre 1957. Les «disparus» ne se comptent plus. La torture est institutionnalisée. Les cris de douleur et de rage des torturés parviennent jusqu'en «métropole» où des démocrates français s'indignent et dénoncent ces vils procédés.



Le FLN plus que déterminé à faire aboutir son projet : l'indépendance.





*Assemblée générale de l'ONU, 1959.
Un des points de l'ordre du jour
de la réunion des pays afro-asiatiques :
l'indépendance de l'Algérie.*

et le plan militaire répressif au général Challe. L'ancien chef des Forces françaises de l'extérieur (FFE) veut surpasser Bugeaud dans la politique de la terre brûlée. Il vise par ce plan l'anéantissement de l'ALN et de toute la logistique que ses membres trouvent chez les populations rurales. De grandes opérations de destruction systématique mobilisent de 30 000 à 70 000 hommes à chaque fois.

De telles offensives sont déclenchées en Kabylie, de septembre à novembre 1958 et de juillet à novembre 1959 (opération «Jumelles»), dans l'Ouarsenis de février à juillet 1959 (opération «Couronne») puis dans le Hodna en juillet 1959 (opération «Étincelles»).

Les ultras entrent en scène

Larbi Ben M'hidi est arrêté, torturé et assassiné. Le rouleau compresseur oblige les autres membres du CCE à plier bagage. Dans les campagnes, les unités de l'ALN livrent sans répit des batailles meurtrières.

La ligne Morice est cependant franchie à tout instant par des jeunes combattants qui acceptent le sacrifice. A l'extérieur, la diplomatie algérienne marque de nouveaux points.

La Conférence de solidarité des peuples afro-asiatiques du Caire, la Conférence panafricaine à Accra et la 3^e Conférence maghrébine à Tanger renouelaient leur appui au peuple algérien. Les «cent seigneurs de la colonisation» s'agitèrent. Ils rééditèrent leurs manifestations de rue et fomentèrent un coup d'Etat fasciste à Alger. Le 13 mai 1958, les ultras européens d'Algérie s'emparèrent du gouvernement général et fondèrent avec les chefs militaires des «comités de salut public» qui portèrent le général de Gaulle au pouvoir.

Le FLN forme à Tunis, le 19 septembre 1958, le premier Gouvernement provisoire de la République algérienne (GPRA). Sans renoncer à l'impératif «répression», le général de Gaulle se remettait lui aussi en selle pour trouver une troisième force en dehors comme au sein du FLN : aux uns, il proposait un «plan de Constantine» et aux autres la «paix des braves». Une réforme économique et sociale et une capitulation sans conditions, mais cette «ambitieuse séduction» échoue. Par ce double racolage, de Gaulle confie le plan de Constantine à Paul Delouvrier, délégué général à Alger,



Genève, 1961. Des journalistes suivent à la télé la conférence de presse du GPRA.



Des jeunes de Diar El Mahçoul, Alger, manifestent, le 11 novembre 1961, pour l'indépendance de l'Algérie.

Malgré ces gigantesques opérations qui mobilisaient une artillerie appuyée par une aviation meurtrière, la France coloniale n'est en définitive jamais parvenue à s'imposer par une victoire militaire. Le général Challe avouera lui-même qu'il ne pourrait y avoir de solution militaire au problème algérien. Affaiblie certes, mais point d'anéantissement pour une ALN dont les réserves étaient inépuisables. C'était tout un peuple qui était en lutte.

A l'étranger, la diplomatie algérienne était imbattable. De Gaulle lui-même parlera d'un Diên Biên Phu diplomatique, évoquant tous les appuis que les représentants du FLN arrachaient en divers points de la planète. Dès le mois d'octobre 1958, un mois à peine après son institution, le GPRA était reconnu par 17 nations.

Combat armé soutenu et pression internationale allaient faire évoluer la France coloniale vers une solution négociée. De «l'Algérie française» prônée sans conditions par Jacques Soustelle, la politique française fran-

chira de nouvelles étapes sans renoncer un seul instant à la répression et au carnage avant de lâcher le mot autodétermination. En septembre 1959, les premiers contacts avec le GPRA débuteront, mais cette phase qui a annoncé les premiers pas vers la négociation n'empêchera pas la guerre de se poursuivre trois ans durant. Les milieux fascistes ultras et chefs militaires étaient peu enclins à cette solution «pacifique» et à cette proclamation de la notion d'autodétermination dont les conditions devaient être définies préalablement par le GPRA. S'estimant «lâchés» par de Gaulle, les «activistes» français d'Algérie déclencheront un coup de force le 24 janvier 1960. Après l'affaire des «barricades d'Alger», il y eut le putsch des généraux de de Gaulle : Zeller, Jouhaud, Challe et Salan voulurent s'emparer du pouvoir. Le général de Gaulle ne se laisse pas intimider et traque les dissidents en képi.

Lors de sa visite en Algérie en décembre 1960, le général de Gaulle se rend compte de visu des manifestations de rue des Algériens à Témouchent,



Oran et Alger qui démontrent leur attachement à l'indépendance nationale et leur mobilisation derrière le FLN. Ces manifestations populaires se poursuivront le 8 janvier 1961 à Tiaret, le 5 juillet 1961 à Alger et le 17 octobre 1961 à Paris. Désormais, les négociations étaient engagées. Elles butèrent sur trois questions : les conditions du cessez-le-feu, le statut des Européens et surtout le statut du Sahara que les Français voulaient séparer de l'Algérie. Il faudra attendre début 1962 pour aboutir aux accords définitifs d'Evian. La trêve est alors fixée au 19 mars 1962. Le cessez-le-feu était discuté au même titre que l'ensemble des autres questions et non pas en préalable aux négociations. La proclamation du cessez-le-feu, intervenu en Algérie le 19 mars 1962, est consignée dans l'article premier des accords d'Evian conclus entre le GPRA et le gouvernement français à l'issue de 18 mois de négociations plusieurs fois rompues.

Avant d'évoquer cette date, il est cependant utile de remonter dans le temps pour mettre en relief la démarche clairvoyante du FLN qui, dès le déclenchement de la lutte armée, n'a pas omis de placer la négociation comme la meilleure des formes pour régler un conflit, surtout lorsque celui-ci présente la situation d'un peuple en opposition permanente à la domination. La négociation étant l'issue fatale, le FLN lui réserve tout un paragraphe dans la proclamation du 1^{er} Novembre 1954 : « (...) pour prouver notre réel désir de paix, limiter les pertes en vies humaines et les effusions de sang, nous avançons une plate-forme honorable de discussion aux autorités françaises si ces dernières sont animées de bonne foi et reconnaissent une fois pour toutes aux peuples qu'elles subjuguent le droit de disposer d'eux-mêmes.»

Cependant, dès novembre 1954, l'ancien ministre de l'Intérieur français ne mâche pas ses mots et ordonne le «rétablissement de l'ordre». L'aviation se met alors en branle et bombarde les dechras, des renforts sont dépêchés, le peuple algérien va subir les pires avanies, les camps de concentration se multiplient, le meurtre collectif se généralise, les procès s'annoncent en série, la guillotine se met à fonctionner à un rythme effréné. Bref, le colonialisme ne veut pas abdiquer sans avoir réprimé le peuple algérien. Pourquoi tant de sang, pourquoi tant de morts ? Le colonialisme est un phénomène qui n'honore guère l'humanité. L'Occident est coupable de cette ignoble tare.

Conscient de la justesse de sa cause et déterminé à poursuivre le combat libérateur, le FLN pose de nouveau, en 1956, les conditions pour de futures négociations. Disposé à s'asseoir à une table de discussions, le

FLN les énumère dans tout un chapitre de la plate-forme du Congrès de la Soummam tenu le 20 août 1956. Deux ans à peine après le déclenchement de la guerre de Libération nationale, le FLN parle des possibilités d'un cessez-le-feu : «Les conditions sur le cessez-le-feu étant remplies, l'interlocuteur valable et exclusif pour l'Algérie demeure le FLN.» A l'intérieur du pays, la guerre fait rage. L'ALN combat avec héroïsme face à une puissante armée qui rase tout sur son passage, n'épargnant ni les femmes, ni les enfants, ni les vieillards.

A l'extérieur, les Algériens remportent de grands succès diplomatiques que le général de Gaulle, rappelle-t-on, qualifiera de «Diên Biên Phu diplomatique». Les autorités françaises, comme l'avait prédit le FLN, vont engager, dès 1960, des pourparlers avec le GPRA. La première conférence officielle d'Evian se tient en mai-juin 1961.

Elle reprendra plus tard du 7 au 13 mars 1962. C'est au cours de cette ultime rencontre que les parties algérienne et française signent les accords d'Evian et acceptent la proclamation du cessez-le-feu pour le 19 mars à 12 heures.



Le peuple plus que jamais déterminé à se libérer du joug colonial.

Des négociations serrées

La partie n'a pas été facile. Il aura fallu 18 mois de contacts tantôt secrets, tantôt officiels. Lors de la première conférence d'Evian, on buta devant l'obstacle MNA que les Français voulaient coûte que coûte intégrer aux discussions de paix. Démarche classique du pays dominateur qui mise sur différents courants hostiles au FLN pour dénier à ce dernier la représentation exclusive du peuple algérien. A propos de cette diversion qui a commencé très tôt, la plate-forme de la Soummam en avait déjà fait état : «Le gouvernement français a tenté en vain d'opposer au FLN des groupements modérés, voire le groupe des "61". Ne pouvant plus compter sur les Sayah ou Farès, le béli-oui-ouisme étant discrédité d'une façon définitive et sans retour, le colonialisme français espérait utiliser le chef du MNA dans son ultime manœuvre diabolique pour tenter de voler au peuple algérien sa victoire.» D'autres questions ont donné aux négociations un caractère très serré et que le FLN avait déjà tranchée. Il s'agissait, entre autres, de la question du Sahara auquel les autorités françaises voulaient donner un statut spécial. Aussi, les négociateurs français voulaient que Sidi Bel Abbès reste une ville française. Croit-on que c'est avec le 19 mars 1962 que se termine la tragédie du peuple algérien ? Non. Elle continue. C'est l'Organisation armée secrète (OAS) qui prend le relais de l'armée française. L'OAS est une organisation fasciste qui prend naissance en février 1961.

Plusieurs officiers supérieurs de l'armée française vont se joindre à cette organisation après l'échec du putsch d'avril 1961. Cette nouvelle armée de meurtriers, qui – c'est fort curieux – considérait avoir été trahie par le général de Gaulle, s'agite avec fureur et frappe impitoyablement le peuple algérien. Les victimes se comptent par dizaines surtout en Oranie où l'ex-général Jouhaud ordonne de brûler vifs des détenus kidnappés de la prison d'Oran. Des intellectuels, des avocats européens d'Algérie et français de France sympathisants de la cause algérienne tombent sous les balles de l'OAS qui brûle, plastique, assassine, sème la terreur au nom d'un rêve révolu, celui de «l'Algérie française».

Le véritable soulagement pour le peuple algérien n'intervient qu'en juillet 1962. Dans un tract de l'époque, le FLN souligne : «Peuple algérien : la phase que tu viens de franchir ne constitue qu'une partie de tes aspirations. De ce fait, l'indépendance n'est qu'une étape dans la réalisation des objectifs économiques, sociaux et culturels de la Révolution. Une nouvelle ère plus longue, gigantesque, passionnante s'ouvre à toi : celle de la reconstitution.»

Novembre 1954 est un processus révolutionnaire qui se promettait d'émanciper le peuple algérien et de le libérer de toutes les contraintes, au-delà de la libération du territoire qui constituait, bien sûr, une étape capitale. Cette émancipation signifiait progrès social, scientifique et culturel, unité et solidarité nationales. L'Algérie est indépendante.



Référendum d'autodétermination. Les Algériennes et Algériens se prononcent massivement pour le Oui libérateur.





Le combat a été long et dur, mais l'enjeu était de taille. C'est l'indépendance.



SOMMAIRE



RECHERCHE



La Grande Poste d'Alger



SOMMAIRE



RECHERCHE



1962

1962-1971



- 1 0,10 Moissonneuse
- 2 05/07/1962
- 3 17 x 21
- 4 13 1/2
- 6 31/10/1962
- 7 Piel-Mulier
- 8 Imprimerie PTT Paris



- 1 0,25 Marianne
- 2 05/07/1962
- 3 17 x 21
- 4 13 1/3
- 6 31/10/1962
- 7 Decaris
- 8 Imprimerie PTT Paris



- 1 0,45 Gorges de Kerrata
- 2 05/07/1962
- 3 22 x 36
- 4 13
- 6 31/10/1962
- 7 Spitz-Cami
- 8 Imprimerie PTT Paris



- 1 0,50 Tlemcen - Grande Mosquée
- 2 05/07/1962
- 3 22 x 36
- 4 13
- 6 31/10/1962
- 7 Pheulpin
- 8 Imprimerie PTT Paris



- 1 1,00 Médéa - Anciennes portes de Lodi
- 2 05/07/1962
- 3 36 x 22
- 4 13
- 6 31/10/1962
- 7 Combat
- 8 Imprimerie PTT Paris

Timbres-poste de France surchargés «EA» avec tampon à main

Ces cinq timbres-poste émis par la France en 1960 ont été émis provisoirement pour le compte de l'Etat algérien le 5 juillet 1962 pour être retirés le 31 octobre 1962. La surcharge «EA» pour Etat algérien a été apposée sur les timbres avec un tampon à main, la mention «République française»

ayant été rayée en noir. Les sujets des timbres sont «Moissonneuse», «Marianne» de Decaris ainsi que trois paysages algériens : «Gorges de Kerrata», «Grande Mosquée de Tlemcen», et «Médéa - Anciennes portes de Lodi».



Manifestation pour la paix en Algérie. France, 1961.



Sortie de la délégation algérienne après la première réunion pour la signature des accords d'Evian. France, 1962.

Les accords d'Evian

Après de longues et difficiles négociations qui ont eu lieu du 7 au 18 mars 1962 à Evian, et malgré la recrudescence du terrorisme de l'Organisation armée secrète (OAS), le Front de libération nationale (FLN) et le gouvernement français signent, le 18 mars 1962, les accords d'Evian qui consacrent l'indépendance de l'Algérie et mettent fin à une guerre commencée le 1^{er} novembre 1954.

Ces accords qui prévoient un cessez-le-feu le 19 mars et l'organisation d'un référendum d'autodétermination sont approuvés massivement par référendum en France métropolitaine et en Algérie. Le 5 juillet 1962, l'indépendance de l'Algérie est proclamée et le Gouvernement provisoire de la République algérienne (GPRA) s'installe à Alger. Les garanties relatives à la mise en œuvre de l'autodétermination et l'organisation des pouvoirs publics en Algérie pendant la période transitoire ont été définies d'un commun accord.



SOMMAIRE



RECHERCHE



Timbres-taxes de France surchargés Etat Algérien «EA» avec tampon à main ou en procédé typographique

A l'indépendance, le 5 juillet 1962, l'Algérie a utilisé provisoirement 5 timbres-poste et 5 timbres-taxes de France antérieurement utilisés en Algérie, après avoir rayé les mentions «République française» et apposé en surcharge «EA» pour Etat algérien.

Ces 5 timbres-taxes «Gerbes de blé» à valeur faciale différente datent de 1960. Ils portent en surcharge la mention «EA» pour Etat algérien apposée en tampon à main. Ces timbres-taxes ont été retirés du service en juin 1963.

GPRa

Le Gouvernement provisoire de la République algérienne (GPRa) est constitué le 19 septembre 1958 sous la présidence de Ferhat Abbas suite aux décisions prises par le Conseil national de la Révolution algérienne lors de sa réunion au Caire du 22 au 28 août 1958.

Il s'est placé comme interlocuteur de l'Etat français. Le GPRa devait parachever la mise en place des institutions de la Révolution et la reconstruction d'un Etat algérien moderne. Les accords d'Evian, en 1962, consacrent le GPRa seul interlocuteur de la France. Le GPRa a d'abord été reconnu par les Etats arabes. Trois formations du GPRa ont été constituées : la première (1958-1960) et la deuxième (1960-1961) étaient présidées par Ferhat Abbas, alors que la troisième (1961-1962) était conduite par Benyoucef Benkhedda. C'est cette dernière formation qui a géré la période transitoire caractérisée par le départ des institutions françaises et leur remplacement par les autorités gouvernementales algériennes.

*Benyoucef Benkhedda (gauche)
Ferhat Abbas (droite)*



*Les membres du
gouvernement
formé par le
Président
du Conseil,
Ahmed Ben Bella.
Alger, 1962.*



- 1 0,05 Gerbes de blé
- 2 05/07/1962
- 3 17 x 21
- 4 14 x 13 1/2
- 5 Juin 1963
- 6 Cortot-Gandon
- 7 Imprimerie PTT Paris



- 1 0,10 Gerbes de blé
- 2 05/07/1962
- 3 17 x 21
- 4 14 x 13 1/2
- 5 Juin 1963
- 6 Cortot-Gandon
- 7 Imprimerie PTT Paris



- 1 0,20 Gerbes de blé
- 2 05/07/1962
- 3 17 x 21
- 4 14 x 13 1/2
- 5 Juin 1963
- 6 Cortot-Gandon
- 7 Imprimerie PTT Paris



- 1 0,50 Gerbes de blé
- 2 05/07/1962
- 3 17 x 21
- 4 14 x 13 1/2
- 5 Juin 1963
- 6 Cortot-Gandon
- 7 Imprimerie PTT Paris



- 1 1,00 Gerbes de blé
- 2 05/07/1962
- 3 17 x 21
- 4 14 x 13 1/2
- 5 Juin 1963
- 6 Cortot-Gandon
- 7 Imprimerie PTT Paris



1962

1962-1971

Timbres de France surchargés «EA» en procédé typographique



- 1 0,10 Moissonneuse
- 2 06/08/1962
- 3 17 x 21
- 4 13 1/2
- 6 31/10/1962
- 7 Piel-Muller
- 8 Imprimerie PTT Paris



- 1 0,25 Marianne
- 2 06/08/1962
- 3 17 x 21
- 4 13 1/3
- 6 31/10/1962
- 7 Decaris
- 8 Imprimerie PTT Paris



- 1 0,45 Gorges de Kerrata
- 2 06/08/1962
- 3 22 x 36
- 4 13
- 6 31/10/1962
- 7 Spitz-Cami
- 8 Imprimerie PTT Paris



- 1 0,50 Tlemcen - Grande Mosquée
- 2 06/08/1962
- 3 22 x 36
- 4 13
- 6 31/10/1962
- 7 Pheulpin
- 8 Imprimerie PTT Paris



- 1 1,00 Médéa - Anciennes portes de Lodi
- 2 06/08/1962
- 3 36 x 22
- 4 13
- 6 31/10/1962
- 7 Combet
- 8 Imprimerie PTT Paris

Il s'agit des mêmes timbres-poste que les précédents, sauf que la surcharge «EA» est apposée en procédé typographique.

Mis en circulation pour quelques mois seulement, ils ont été retirés du service le 31 octobre de la même année.

Circulaire télégraphique n° 509 A.G.C. du 27 juin 1962 – Surcharges «EA»

En date du 27 juin 1962, la circulaire télégraphique n° 509 atterrit chez les directeurs départementaux et receveurs des bureaux de poste : «A compter du 2 juillet 1962, la vente de timbres-poste sera exclusivement limitée aux valeurs suivantes : “0,10 Moissonneuse” – “0,25 République”* – “1,00 Médéa - Anciennes portes de Lodi”. (...) Ils seront obligatoirement revêtus de la surcharge “EA”.» La circulaire donne les instructions techniques nécessaires pour l'apposition des surcharges à l'aide de timbres ou de barrettes en caoutchouc, de cachets ou, à défaut, au moyen de crayons à bille noirs «en cas d'absolue nécessité».

La circulaire indique par ailleurs que les mêmes mesures seront appliquées aux timbres-taxes et aux coupons-réponse qui devront être revêtus de la griffe «Etat algérien».

D'autres timbres vont être joints à la première série : «0,45 Gorges de Kerrata» - «0,50 Mosquée de Tlemcen». Les directives de la circulaire ne seront appliquées, en définitive, que le lendemain du discours prononcé le 3 juillet par Charles de Gaulle qui reconnaissait l'indépendance de l'Algérie.

Les timbres-poste «EA» seront retirés quelques semaines plus tard, le 31 octobre 1962, tandis que les timbres-taxes «EA» le seront en juin 1963. La circulaire n° 515 A.G.C. du 30 juin 1962 demande de différer l'application de l'instruction n° 509 à une date prochaine. La circulaire n° 518 du 2 juillet 1962 fixe l'application des dispositions de la circulaire n° 509 à partir du 4 juillet.

* Il s'agit de la Marianne de Decaris.

Armoiries de l'Etat algérien

Les armoiries de la République algérienne démocratique et populaire se présentent sous la forme d'une conférence comportant à l'extérieur l'inscription suivante en langue arabe : «République Algérienne Démocratique et Populaire» et à l'intérieur les symboles suivants :

- ◆ dans le haut, le soleil se levant sur une montagne ;
- ◆ au centre, une main d'orfèvrerie symétrique autour du majeur, les trois doigts centraux unis, les deux doigts des extrémités terminés en bec de colombe portant un rameau d'olivier ;
- ◆ dans le bas, le croissant et l'étoile ;
- ◆ à droite, l'urne électorale surmontée de trois épis différenciés et de feuilles de chêne ;
- ◆ et à gauche, une branche d'olivier avec fruits, superposée d'une palme et surmontée de toits et de cheminées d'usine et de derricks de forage pétrolier.

[Extrait du site Internet de la présidence de la République.]



SOMMAIRE



RECHERCHE



8^e anniversaire de la Révolution algérienne

L'émission du premier timbre-poste de l'Algérie indépendante eut lieu le 1^{er} novembre 1962, date de commémoration du 8^e anniversaire de la Révolution algérienne, avec une valeur faciale de 1 NF surtaxée 9 NF.

La création de ce timbre-poste, portant la mention en langue nationale «République Algérienne Démocratique et Populaire», est un acte de souveraineté et une réalisation philatélique nationale exécutée par une équipe de jeunes Algériens dans une imprimerie algérienne.

Cette émission, décidée hâtivement, avec un tirage limité, une forte surtaxe et une répartition inégale des quantités fabriquées à travers les bureaux de poste du territoire

national, a bousculé certaines traditions philatéliques que les services postaux algériens ne possédaient pas encore. «Cet acte algérien revêt pour chaque Algérien une signification particulière et répond à une nécessité profonde. Aussi, la maquette du timbre, la date fixée et la destination du produit de la vente ont été inspirées par le prestige et le caractère propre de la Révolution algérienne.»

Appelé communément «1+9», ce timbre-poste symbolise les hautes valeurs morales et historiques de la Révolution algérienne. Il est le timbre le plus emblématique de la collection algérienne.

Les 22 au Clos Salembier

Le 25 juin 1954, un groupe de 22 militants issus du Comité révolutionnaire pour l'unité et l'action (CRUA) et de l'Organisation spéciale (OS) se réunit secrètement au domicile de Lyès Derriche, chef scout du Clos Salembier, actuelle El Madania. Cette rencontre, dont le mot d'ordre est le déclenchement de la guerre de Libération nationale, est coprésidée par Mustapha Ben Boulaïd et Mohamed Boudiaf. «Il faut savoir qu'il a fait preuve d'un grand courage. Lyès Derriche et sa famille auraient pu avoir des retombées plus néfastes si la police avait su qu'une réunion se tenait chez eux», témoigne Mohamed Mechati, un des participants à cette réunion. La population d'El Madania est aujourd'hui fière de compter cette maison parmi les demeures historiques, nombreuses dans ce quartier par ailleurs.



Groupe des 22.

Un timbre très recherché

L'émission de ce timbre a eu un succès impressionnant. Emis le 1^{er} novembre à 17h15, le timbre-poste «8^e anniversaire de la Révolution algérienne» était épuisé le lendemain matin dans les bureaux de poste. Quelques collectionneurs ont raflé ce timbre par dizaines d'exemplaires. Son tirage limité (12 825 vignettes), conjugué au caractère exceptionnel de premier timbre de l'Algérie indépendante, ont été les atouts qui ont contribué à la cote élevée du «1+9».



0 0 1

- ❶ 1,00+9,00
Emblème national
- ❷ 01/11/1962
- ❸ 37 x 50
- ❹ 11 1/2
- ❺ 12.825
- ❻ 20/12/1962
- ❼ G. A. Vallée
- ❽ Imprimerie Alger



1962

1962-1971



002

- 1 0,05
Gorges de Kerrata
- 2 01/11/1962
- 3 22 x 36
- 4 13
- 5 3.500.000
- 6 08/11/1966
- 7 Spitz-Cami
- 8 Imprimerie PTT Paris



003

- 1 0,10 Barrage
de Foug
El Gherza
- 2 01/11/1962
- 3 36 x 22
- 4 13
- 5 3.100.000
- 6 08/11/1966
- 7 Combet-Munier
- 8 Imprimerie
PTT Paris



004

- 1 0,25 Tlemcen
Grande Mosquée
- 2 01/11/1962
- 3 22 x 36
- 4 13
- 5 30.400.000
- 6 08/11/1966
- 7 Pheulpin
- 8 Imprimerie PTT Paris



005

- 1 0,95 Hassi
Messaoud
- 2 01/11/1962
- 3 22 x 36
- 4 13
- 5 1.000.000
- 6 08/11/1966
- 7 Combet
- 8 Imprimerie PTT Paris



006

- 1 1,00 Médéa
Anciennes portes
- 2 01/11/1962
- 3 36 x 22
- 4 13
- 5 3.100.000
- 6 08/11/1966
- 7 Combet
- 8 Imprimerie PTT Paris

Sites

A partir de poinçons d'émission français, l'Administration algérienne des Postes et Télécommunications procède à l'émission, ce 1^{er} novembre 1962, de cinq timbres-poste représentant des sites et des paysages algériens, mais comportant cette fois la mention bilingue «République algérienne».

Le choix des sites n'est pas fortuit. Trois d'entre eux représentent des paysages : «Gorges de Kerrata», «Grande Mosquée de Tlemcen» et «Médéa-Anciennes portes de Lodi». Les deux derniers font référence au champ de pétrole de Hassi Messaoud et au barrage de Foug El Gherza. L'initiative est d'importance : à travers ces timbres, les autorités algériennes expriment symboliquement la récupération et l'exercice de la souveraineté algérienne sur l'intégrité du territoire, d'une part, et sur des sites stratégiques liés à l'économie, d'autre part. Les gorges de Kerrata sont impressionnantes de majesté, outre qu'elles représentent un haut lieu de résistance durant la guerre de Libération nationale.

Une région qui reste liée dans la mémoire collective algérienne aux massacres du 8 mai 1945, ce qui lui confère une forte charge référentielle durant ce 8^e anniversaire du 1^{er} Novembre.

Le barrage de Foug El Gherza, à Biskra, est entré en exploitation durant les années 1950 avec une capacité de 45 millions de mètres cubes. Il est exploité dans l'irrigation des plaines des Zibans orientales.

La Grande Mosquée de Tlemcen, bâtie au XII^e siècle et agrandie en 1236 par Yaghmoracen, le fondateur de la dynastie zianide, constitue avec celles d'Alger et de Nedroma l'une des trois mosquées construites par les Almoravides.

Le gisement pétrolier de Hassi Messaoud a été découvert en 1956 et commence à produire en janvier 1958.

Ancienne capitale du beylik du Titteri à l'époque turque, Médéa, située à 88 km au sud d'Alger, est une ancienne station romaine dont le nom dérive du latin *Lambdaia*.

L'Algérie fête son indépendance

Elle a duré plusieurs jours et plusieurs nuits. C'était la fête de l'indépendance dans la capitale. Des marées humaines déferlaient de partout, à pied, en camions, en voitures, en motocyclettes, occupant les artères centrales jusqu'au petit matin. Beaucoup sont venus la veille en famille de l'intérieur du pays passer la nuit dans les jardins publics. Les quartiers des villes algériennes allaient se colorer de vert, de blanc et de rouge. Partout, sur les balcons, sur les toits des trolleybus, dans les voitures, des mains agitaient le drapeau pour lequel des centaines de milliers d'Algériens avaient sacrifié leur vie. Vert et blanc, frappé d'une étoile et d'un croissant rouges ! Ils ne sont pas tous réussis ni conformes ces drapeaux, taillés et cousus avec des moyens de fortune, mais ils sont tellement resplendissants ! Ils étaient encore frappés de clandestinité il y a à peine quelques jours...



SOMMAIRE



RECHERCHE





La politique de l'eau, une préoccupation majeure.

72 barrages en 2010

Avec une capacité théorique de stockage de plus de 7 milliards de mètres cubes, l'Algérie a réalisé une avancée considérable en matière d'accès à l'eau potable et à l'assainissement. A l'horizon 2010, le parc des ouvrages hydrauliques comptera 72 barrages, dont la capacité de mobilisation est estimée à 7,4 milliards de mètres cubes. Dans ce sillage, 21 grandes adductions d'eau ont été réceptionnées. L'objectif de ces réalisations : remédier à la situation de déficit et réaliser les aménagements en aval des barrages construits mais non connectés.

Afin d'assurer la couverture des besoins en eau domestique, industrielle et agricole, l'action du gouvernement en matière de sécurisation du pays en ressources hydrauliques a porté sur l'accroissement de la mobilisation de l'eau sous ses formes conventionnelle (barrages et forages) et non conventionnelle (dessalement de l'eau de mer, traitement des eaux usées...). Par ailleurs, dans le cadre de la réduction de la déperdition en eau, il a été procédé à la réhabilitation et au développement des infrastructures d'adduction et de distribution d'eau potable. Concernant le parc de stations de traitement d'eau potable, il est passé de 15 unités d'une capacité de 1,25 million de mètres cubes/j d'eau traitée à 38 stations d'une capacité de traitement de 2,75 millions de mètres cubes/j.





SOMMAIRE



RECHERCHE



*Djamaâ Djedid,
place des Martyrs, Alger*



SOMMAIRE



RECHERCHE



1963

1962-1971



007

- 1 0,05 Drapeau et rameau d'olivier
- 2 07/01/1963
- 3 28,5 x 21
- 4 12 1/2
- 5 5.275.000
- 6 01/02/1965
- 8 Imprimerie nationale de Belgrade



008

- 1 0,10 Drapeau et rameau d'olivier
- 2 07/01/1963
- 3 28,5 x 21
- 4 12 1/2
- 5 9.100.000
- 6 01/02/1965
- 8 Imprimerie nationale de Belgrade



009

- 1 0,25 Drapeau et rameau d'olivier
- 2 07/01/1963
- 3 28,5 x 21
- 4 12 1/2
- 5 50.800.000
- 6 01/02/1965
- 8 Imprimerie nationale de Belgrade



010

- 1 0,95 Drapeau et rameau d'olivier
- 2 07/01/1963
- 3 28,5 x 21
- 4 12 1/2
- 5 5.025.000
- 6 01/02/1965
- 8 Imprimerie nationale de Belgrade

Gloire à la Révolution

Le rameau d'olivier qui couvre en partie la crosse d'un fusil avec comme sujet principal le drapeau national est le thème pictural choisi pour illustrer la Révolution et la glorifier, alors que l'Algérie vient d'arracher sa souveraineté et se trouve au début de l'année où elle fêtera – dans moins de six mois – le premier anniversaire de son indépendance. Ces images inscrivent résolument le pays dans la spécificité des symboles universels, rappelant que la Révolution algérienne n'avait d'autre objectif que de recouvrer l'indépendance et la paix.

Le rameau d'olivier, symbole de la paix, est une représentation foncièrement méditerranéenne puisque dans la Grèce antique déjà, il est l'arbre d'Athéna. Plus tard, les religions monothéistes inscriront le rameau d'olivier avec la colombe lâchée par le prophète Noé après le Déluge dans les référents auxquels adhère l'humanité dans son ensemble.

La colombe envoyée depuis l'arche pour savoir si les eaux se sont retirées de la terre après leur déchaînement revient le soir avec un rameau d'olivier dans son bec pour indiquer à Noé que les eaux ont baissé.

Dans le Coran, l'olivier est cité comme source de bienfait, de lumière et symbole de quiétude du pays, notamment dans la sourate «Le Figuier» («At-Tin»). Sur le drapeau de l'Organisation des Nations unies (ONU), la mappemonde est placée dans une couronne de rameaux d'olivier.



Fresque représentant une scène de la guerre d'indépendance à Oran.

L'emblème national

Le drapeau de la République algérienne démocratique et populaire est formé d'un rectangle vert et blanc frappé d'une étoile et d'un croissant rouges. Selon certaines sources, il aurait été dessiné par l'épouse de Messali Hadj en 1928, alors que, selon d'autres, il aurait été créé à l'époque de l'Emir Abdelkader. La symbolique des couleurs comporte le blanc qui traduit la pureté, le vert la couleur de l'Islam et le croissant et l'étoile à cinq branches, tous deux de couleur rouge, qui constituent également des éléments représentatifs de l'Islam. Il a été adopté le 3 avril 1962 par le Gouvernement provisoire de la République algérienne (GPRA). L'annexe de la loi 63-45 du 25 avril 1963 porte officiellement les caractéristiques de l'emblème national.



Charte graphique de l'emblème national.



SOMMAIRE



RECHERCHE



Retour à la paix

Des chaînes brisées et une colombe qui porte un rameau d'olivier pour symboliser le retour à la paix inscrivent le choix des symboles universels dans les allégories algériennes. Si les chaînes brisées illustrent la libération et la fin du joug colonial, la colombe renvoie aux aspirations du peuple algérien.

La colombe est devenue symbole de la paix à partir de la seconde moitié du XX^e siècle. Quatre ans après la fin de la Seconde Guerre mondiale, en 1949, était organisé à Paris (France) un important congrès de la paix par le Mouvement mondial des partisans de la paix, inspiré par les idées progressistes en vogue à cette époque.

Parmi les membres de ce mouvement, figure l'artiste peintre Pablo Picasso. C'est lui qui dessinera l'affiche de ce congrès en traçant le profil d'une colombe, esquissée à partir des formes des pigeons blancs qu'il gardait en cage dans son atelier et de ceux qu'il observait sur les arbres à Malaga, en Espagne, durant son enfance.

Dès lors, la colombe de Picasso se retrouve sur tous les murs des villes d'Europe.

Le symbole sera ensuite abondamment utilisé dans l'icongraphie du Mouvement de la paix, en particulier, pour illustrer les affiches des congrès du Conseil mondial de la paix.

Colombe de Bâle

Le premier timbre-poste en relief et en couleur (blanc, rouge et un pourtour bleu clair) est celui dit de «La colombe de Bâle». Dessiné par l'architecte Melchior Berri, il a été émis par la poste du canton suisse de Bâle en 1845.

Non dentelé, il représentait une colombe blanche sur un écusson rouge entouré de la mention «Stadt-Post-Basel» (Poste urbaine de Bâle). Créé cinq ans après le «Penny Black» anglais, il inaugurait le principe du paiement d'avance des charges dues au transport postal.

Picasso en train de dessiner sa colombe, 1955.



L'Algérie au sommet de l'OUA

L'Algérie a participé, pour la première fois, du 22 au 26 mai 1963 à Addis-Abeba, en Ethiopie, au sommet portant sur la création de l'Organisation de l'unité africaine (OUA). Une trentaine de chefs de gouvernement et d'Etat d'Afrique ont répondu à l'appel de Haïlé Sélassié, empereur éthiopien, en adoptant la Charte de l'OUA qui œuvre dans le sens du développement du continent africain et du renforcement de la solidarité entre les nations. A l'issue de cette rencontre, il a été décidé que le siège permanent de l'organisation serait à Addis-Abeba.

En outre, les chefs d'Etat se réuniront annuellement et leurs ministres des Affaires étrangères tous les six mois.

H. Boumediène et A. Bouteflika au sommet de l'OUA.



0 1 1

- ❶ 1,00 Drapeau et colombe
- ❷ 07/01/1963
- ❸ 28,5 x 21
- ❹ 12 1/2
- ❺ 4.650.000
- ❻ 15/11/1967
- ❽ Imprimerie nationale de Belgrade



0 1 2

- ❶ 2,00 Drapeau et colombe
- ❷ 07/01/1963
- ❸ 28,5 x 21
- ❹ 12 1/2
- ❺ 1.500.000
- ❻ 15/11/1967
- ❽ Imprimerie nationale de Belgrade



0 1 3

- ❶ 5,00 Drapeau et colombe
- ❷ 07/01/1963
- ❸ 28,5 x 21
- ❹ 12 1/2
- ❺ 400.000
- ❻ 15/11/1967
- ❽ Imprimerie nationale de Belgrade



0 1 4

- ❶ 10,00 Drapeau et colombe
- ❷ 07/01/1963
- ❸ 28,5 x 21
- ❹ 12 1/2
- ❺ 240.000
- ❻ 15/11/1967
- ❽ Imprimerie nationale de Belgrade



1963

1962-1971

Campagne mondiale contre la faim



015

- ❶ 0,25
- ❷ 21/03/1963
- ❸ 36 x 22
- ❹ 13
- ❺ 1.000.000
- ❻ 19/11/1966
- ❼ Ferrer
- ❽ Imprimerie PTT Paris

Dans un contexte marqué par l'accès récent de plusieurs nations à l'indépendance, ainsi que par de multiples combats à travers le monde menés par des peuples en quête de liberté, la lutte contre la misère se situe parmi les priorités de la communauté internationale. La lutte contre la faim constitue une question cruciale sur laquelle les Nations unies se sont penchées depuis quelques années et pour laquelle elles ont examiné et adopté plusieurs actions intégrées dans un vaste programme intitulé «Décennie pour le développement». L'Organisation pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), créée en 1943 suite à la Conférence de Hot Springs, dans l'Etat de Virginie (Etats-Unis), a tenu, de son côté, à marquer l'année 1963, celle du 20^e anniversaire de sa création, par le lancement d'une campagne mondiale contre la faim.

Cette action d'envergure s'articule autour d'événements majeurs : la Semaine mondiale contre la faim, prévue à partir du 21 mars 1963, et un Congrès mondial de

l'alimentation prévu au mois de juin et où sont attendus des hommes d'Etat, des savants, des penseurs et des sociologues qui devront dégager des mesures à même de permettre de lutter efficacement contre la famine et d'assurer la sécurité alimentaire sur tous les continents.

La semaine a été précédée d'une assemblée spéciale sur «Le droit de manger à sa faim» tenue le 14 mars à Rome et qui a vu la participation de 29 personnalités de renommée mondiale dont plusieurs lauréats du prix Nobel, ainsi que des hommes de culture et des penseurs.

Cette assemblée a publié le «Manifeste sur le droit pour l'homme de manger à sa faim» dans lequel elle préconise notamment un intérêt accru pour la préservation du couvert forestier et l'extension de l'irrigation.

La campagne mondiale contre la faim marque la volonté de la communauté internationale de s'unir et d'élaborer une stratégie commune et générale afin de combattre la misère et soutenir les pays en voie de développement.

Aide du PAM à l'Algérie

En novembre 1963, l'Algérie, qui venait d'accéder à l'indépendance, demande une assistance internationale pour réinstaller 5 millions de réfugiés qui sont entrés du Maroc et de la Tunisie et assurer leur subsistance, notamment dans les zones rurales. L'aide alimentaire requise d'urgence pour la population, qui manquait cruellement de vivres, a été assurée par le Programme alimentaire mondial (PAM) de l'Organisation des Nations unies.

Celui-ci a immédiatement mobilisé des ressources pour venir en aide à l'Algérie dans sa prise en charge de millions de femmes et d'enfants qui ont terriblement souffert des effets dévastateurs de la colonisation. Fraîchement créé, le PAM a commencé immédiatement à opérer sur une base expérimentale pour une période de trois ans à partir de 1963 avec un budget de moins de 100 millions de dollars.



Des volontaires du PAM en action.



SOMMAIRE



RECHERCHE



Fonds national de solidarité

A l'issue de 132 ans de colonisation, qui a appauvri davantage les couches défavorisées, et d'une guerre de libération socialement et humainement dévastatrice, l'Algérie s'est retrouvée dans le dénuement une fois l'indépendance recouvrée.

Démuni de ressources propres à même de lui permettre de gérer les affaires courantes dans un premier temps et de financer la reconstruction du pays et la relance de l'économie dans un deuxième temps, l'Etat algérien, à travers le Président Ahmed Ben Bella, a alors fait appel à la solidarité du peuple en lançant une campagne de collecte de dons en argent et objets de valeur au profit d'un Fonds national de solidarité.

Les Algériens, de toutes conditions sociales, instruits ou analphabètes, vivant au pays ou expatriés, se sont unis la main dans la main afin de contribuer à vaincre la misère, la pauvreté et l'ignorance et s'ouvrir une fenêtre sur le monde développé. L'élan de générosité soulevé par cette campagne est exceptionnel.

Des dons importants en argent et en bijoux ont été récoltés dès le lancement de ce vaste mouvement d'entraide. Tout un chacun cultive le sentiment d'avoir contribué, un tant soit peu, à la construction de cette toute nouvelle nation. Ce Fonds national de solidarité a pour but de prendre en charge notamment les catégories sociales les plus touchées par la guerre ainsi que les familles des martyrs.

Solidaires, ils se sont donné les moyens de se remettre au travail et de cultiver l'épi de blé et la branche d'olivier, symboles du labeur et de la lutte contre la famine et la misère sociale, amorçant par là même le redressement économique d'un pays qui ne veut et ne peut compter que sur ses propres enfants.

Cette campagne à nulle autre pareille en termes de mobilisation et d'engagement reflète on ne peut mieux le sentiment de solidarité ancestral solidement ancré au sein de toutes les franges du peuple algérien.

Création du FNS

Le Fonds national de solidarité (FNS) est créé par décret n°63-147 du 25 avril 1963. Placé sous l'égide du Président du Conseil, assisté à titre consultatif d'un conseil d'administration composé de «représentants de tous les ministères, du bureau de l'Assemblée nationale, de la direction du Plan, de l'UGTA, du FLN et de chaque organisation nationale».

Le FNS est «administré par un bureau permanent chargé de comptabiliser les fonds, de prendre les initiatives nécessaires pour l'organisation de la campagne de solidarité. Le FNS a pour but de lutter contre le sous-emploi, la misère, le taudis et, en règle générale, de financer toutes opérations décidées par le Président du Conseil».

Dons en toutes natures pour la reconstruction du pays.



016

- ❶ 0,50+0,20
- ❷ 26/05/1963
- ❸ 22 x 36
- ❹ 13
- ❺ 500.000
- ❻ 01/02/1965
- ❼ Bouzid et Ferrer
- ❽ Imprimerie PTT Paris



1963

1962-1971



017

- 1 0,05 Balance
- 2 Juin 1963
- 3 17 x 21
- 4 13 1/2
- 5 3.340.000
- 6 31/05/1980
- 7 M. Temmar
- 8 Imprimerie PTT Paris



018

- 1 0,10 Balance
- 2 Juin 1963
- 3 17 x 21
- 4 13 1/2
- 5 15.190.000
- 6 31/05/1980
- 7 M. Temmar
- 8 Imprimerie PTT Paris



019

- 1 0,20 Balance
- 2 Juin 1963
- 3 17 x 21
- 4 13 1/2
- 5 14.810.000
- 6 31/05/1980
- 7 M. Temmar
- 8 Imprimerie PTT Paris



020

- 1 0,50 Balance
- 2 Juin 1963
- 3 17 x 21
- 4 13 1/2
- 5 8.520.000
- 6 31/05/1980
- 7 M. Temmar
- 8 Imprimerie PTT Paris



021

- 1 1,00 Balance
- 2 Juin 1963
- 3 17 x 21
- 4 13 1/2
- 5 7.530.000
- 6 31/05/1980
- 7 M. Temmar
- 8 Imprimerie PTT Paris

Timbres-taxes

Premiers timbres-taxes de l'Algérie indépendante à porter la mention «République Algérienne Démocratique et Populaire», ces cinq timbres, au-delà de la fonction administrative qu'ils remplissent, représentent la réappropriation par l'administration postale algérienne d'un de ses rouages essentiels qu'est l'affranchissement postal dans toutes ses facettes. Leur émission mettait un terme à ceux en usage jusque-là (de juillet 1962 à mai 1963), hérités de l'administration coloniale et sur lesquels était apposée en surcharge la mention «EA» pour signifier Etat algérien.

Ce sont des vignettes utilisées pour faire valoir :

- ◆ la taxe à percevoir sur le destinataire d'un objet de correspondance non ou insuffisamment affranchi par l'expéditeur ; équivaut dans ce cas au double de l'insuffisance d'affranchissement ;
- ◆ la taxe simple d'affranchissement dont est exclue toute surtaxe, perçue sur le destinataire de correspondances adressées par certains fonctionnaires ;
- ◆ la surtaxe fixe applicable aux objets de correspondance adressées poste restante ;
- ◆ la taxe de dédouanement assujettie aux envois remis à la douane.

La balance

La balance est le symbole de la Justice. Elle est associée à l'idée de ce qui est exact et bien pesé, donc équitable. L'image permet aussi de visualiser l'idée abstraite de la justice. La balance fait partie des nombreux symboles habitant les bâtiments officiels (palais de Justice, tribunaux), ornant les marquages de la Justice (sceaux) et servant de décor à la mise en scène de la justice. Elle est attribuée à la déesse Astrée ou Astrapé (l'éclair), fille de Zeus et Thémis dans la mythologie grecque. L'origine de ce symbole est donc ancienne et se retrouve aussi dans le Coran, puisque c'est la balance qui détermine la valeur des actes le jour du Jugement dernier. Peser ses actes est une des recommandations essentielles dans la religion musulmane (sourate «Al Israa», verset 35 ; «Al Anbiyaa», verset 47 ; «Ar Rahman», verset 7 ; «Al Hadid», verset 25...).

L'UNAP voit le jour

Fruit d'une expérience unique dans l'histoire de la peinture algérienne, l'Union nationale des arts plastiques (UNAP) est fondée à Alger en 1963 par les pionniers de l'art algérien dans toute sa diversité.

C'est une élite d'artistes, composée, entre autres, de Omar Racim, M'hamed Issiakhem, Denis Martinez, Choukri Mesli, Mohamed Temmam et Baya Mahieddine, qui a décidé de représenter sur la scène artistique nationale et internationale l'univers pictural reflétant le fonds culturel et les réalités issues des changements opérés au lendemain de l'indépendance de l'Algérie.

En créant l'UNAP, les artistes algériens ont institué un espace de rencontre et d'échange. La promotion de la création artistique dans toutes ses formes est poursuivie à travers des expositions collectives ou individuelles, des conférences et des ateliers de formation.



SOMMAIRE



RECHERCHE



1^{er} anniversaire de l'indépendance

Le 5 juillet 1963, le drapeau vert et blanc, frappé de l'étoile et du croissant rouges, symbolise depuis une année la liberté retrouvée du peuple algérien et la souveraineté d'une nation qui aura souffert de 132 ans de colonisation. L'Algérie indépendante vit au rythme de la liesse populaire, des festivités et des défilés d'hommes, de femmes et d'enfants scandant des slogans célébrant le Front de libération nationale (FLN) et chantant l'hymne national. Il y a dans cette première célébration de l'indépendance du pays un sentiment mêlé de fierté, de joie et de tristesse. La fierté d'avoir réalisé une victoire sur une des armées les plus puissantes du monde ; la joie d'avoir arraché une indépendance, fruit d'un combat tenace et héroïque pour recouvrer sa dignité de femme et d'homme ; la tristesse enfin de compter des centaines de milliers de chouchada qui ont fait le sacrifice ultime pour libérer l'Algérie. Le recueillement à la mémoire des martyrs de la Révolution est observé dans les villes et les villages à

travers le territoire national, car nul n'oublie les sacrifices d'un million et demi de martyrs tombés les armes à la main pour que vive l'Algérie libre et indépendante. Après le départ de près d'un million d'Européens, en 1962, le pays s'est petit à petit réorganisé et les jeunes Algériens mis aux commandes pour amorcer le développement. Au plan politique, l'adoption par référendum de la première Constitution de l'Algérie, le 8 mai 1963, donne à la République algérienne une vocation éminemment socialiste et assoit les fondements de l'Etat. Un Etat dont l'élection de la première Assemblée constituante en septembre 1962, la proclamation de la République algérienne démocratique et populaire, ainsi que la constitution du premier gouvernement ont dessiné les contours et préparé à l'adhésion de l'Algérie, le 8 octobre 1962, à l'ONU. Une entrée par la grande porte dans le concert des nations.



Le croissant et l'étoile... pour que nul n'oublie.

Moufdi Zakaria.



Qassaman enregistré à Tunis

La nécessité d'écrire et de composer un hymne national officiel, à la condition préalable de ne citer ou de ne glorifier aucune personnalité, a été décidée lors d'une réunion d'état-major tenue en présence de Saâd Dahlab et de Abane Ramdane. Au nom du FLN, Rebah Lakhdar et Benyoucef Benkhedda contactent Moufdi Zakaria à Alger et lui demandent de composer l'hymne. Moufdi Zakaria propose très rapidement à la direction du FLN le poème Qassaman qui est aussitôt accepté. C'est à la maison El Khaldounia que l'hymne national sera interprété pour la première fois par la chorale des jeunes étudiants de l'Université Zaïtouna de Tunis et enregistré grâce à un magnétophone appartenant à l'avocat tunisien Amar Dkhil, défenseur du chahid Mustapha Ben Boulaïd lors d'un procès devant une juridiction coloniale.



0 2 2

- ❶ 0,25
- ❷ 05/07/1963
- ❸ 26 x 36
- ❹ 13
- ❺ 500.000
- ❻ 19/11/1966
- ❼ A. Ali-Khodja
- ❽ Imprimerie PTT Paris



1963

1962-1971



- ❶ 0,25
- ❷ 29/07/1963
- ❸ 26 x 36
- ❹ 13
- ❺ 300.000
- ❻ 19/11/1966
- ❼ A. Ali-Khodja
- ❽ Imprimerie PTT Paris

0 2 3

2^e Congrès des médecins arabes

Du 29 juillet au 2 août est organisé à Alger le 2^e Congrès des médecins arabes avec la participation de près de 99 médecins et professeurs de médecine. L'inauguration officielle de cette rencontre sera effectuée par MM. Mohamed Nekkache, ministre de la Santé, Saïd Mohammedi, ministre des Anciens moudjahidine et victimes de la guerre, et le D^r Ali Hussein Chaâbane, secrétaire général de l'Union des médecins arabes.

Le doyen de la Faculté mixte de médecine et de pharmacie d'Alger, le P^r Mohamed Aouchiche, interviendra pour la clôture de la séance d'inauguration. L'organisation de ce congrès se veut aussi un hommage rendu à cette organisation médicale.

Dans le programme prévu par le congrès d'Alger, une quarantaine de communications seront consacrées au cancer, à la tuberculose, aux maladies du tube digestif, aux kystes hydatiques, etc. En marge de ce congrès, le Centre hospitalo-universitaire de Mustapha Pacha va abriter des tables rondes sur la médecine rurale, l'assistance médicale et l'enseignement de la médecine. De même qu'il est prévu un hommage à la mémoire des vingt médecins algériens tombés au champ d'honneur durant la guerre de Libération nationale. Le précédent congrès s'était tenu à Bagdad, en Irak.

Union des médecins arabes

Fondée en 1928, l'Union des médecins arabes regroupe des praticiens exerçant dans différents pays du monde arabe, des représentants syndicaux, ainsi que des sociétés et organisations médicales.

Ses priorités s'inscrivent, entre autres, dans l'esprit du travail au service de la médecine, de la consolidation des liens confraternels et des échanges de connaissances scientifiques et techniques entre médecins arabes. Comme elle vise à développer les connaissances dans le domaine des maladies spécifiques aux pays arabes et entreprend d'organiser un congrès annuel.

«Médecine gratuite pour tous»

En raison d'une situation sanitaire des plus déplorables, l'Algérie a entamé au lendemain de l'indépendance la construction d'un système de santé à même de distribuer de manière gratuite et équitable des soins à une population qui a longtemps été aux prises avec des maladies endémiques dues à la pauvreté comme les infections infantiles, le choléra, la tuberculose, les parasitoses ou, tout simplement, la malnutrition.

Héritant cependant d'une institution sanitaire fonctionnant selon la conception et les règles coloniales, l'Algérie indépendante va opérer des transformations sans faire abstraction de ce legs. Les choix de société et d'organisation économique sont énoncés dans la Charte de Tripoli (1962) où est prônée «la médecine gratuite pour tous, dans les plus brefs délais», d'où la nationalisation de la médecine libérale (cliniques et hôpitaux privés). La formation du personnel médical, fortement diminuée depuis l'indépendance, est aussi une des actions urgentes qui s'imposent.

Hôpital clandestin durant la Révolution de Novembre.



SOMMAIRE



RECHERCHE



Timbres préoblitérés

Le timbre-poste préoblitéré est, comme son nom l'indique, oblitéré d'avance. Ce sont des figurines portant imprimée la marque d'oblitération «Affranchissement postal». Ce timbre est réservé à l'affranchissement des imprimés et des échantillons. Le timbre est ensuite collé sur le pli qu'il doit affranchir.

Cette définition s'applique à la plupart des timbres dits préoblitérés actuellement en usage. Cependant, selon d'autres connaisseurs, est considéré comme préoblitéré tout timbre oblitéré avant que le pli qu'il affranchit n'ait été confié aux services postaux.

Ce qui inclut dans cette définition tous les modes pré-curseurs de la préoblitération (timbre collé sur bande ou imprimé).

Mais il est de plus en plus question de substituer à la préoblitération l'emploi de machines à affranchir, au grand bonheur des marcophiles (ceux qui collectionnent les marques postales).

Les plus grands utilisateurs de timbres préoblitérés sont la France et les Etats-Unis, cette dernière nation étant d'ailleurs considérée comme le berceau de ce type d'affranchissement postal.

Orange

Les premiers timbres préoblitérés algériens ont tous les quatre pour sujet l'orange, agrémentée d'une fleur d'oranger dont l'essence constitue la base de nombreuses préparations traditionnelles algériennes.

Le fruit est incontestablement représentatif de la vocation agrumicole de la plaine de la Mitidja qui ceinture Alger. Au X^e siècle déjà, le géographe arabe El Bekri signalait à Khazrouna (entre Blida et Boufarik) un foyer de vie et de culture. Après la chute de Grenade en 1492 et jusqu'au XVI^e siècle, des milliers de familles andalouses fuyant par vagues la Reconquista espagnole se réfugient au Maghreb. Elles vont marquer l'histoire de la région par la qualité et le raffinement de leur savoir-faire. Pour nombre de voyageurs de l'époque, la Mitidja était célèbre pour ses oliveraies et ses orangeriaes.

Distillation des fleurs

Les eaux aromatiques tirées de la fleur d'oranger, de la rose, du mimosa, du jasmin, du lilas, du narcisse et de la jonquille ont été utilisées par nos ancêtres à des fins culinaires et médicinales.

Ma z'har ou eau de fleur d'oranger est confectionnée à partir du néroli, huile essentielle obtenue par distillation des boutons de fleurs du bigaradier. Cette essence diluée dégage un arôme fort, légèrement citronné, gage de qualité. Ce précieux liquide végétal est utilisé très souvent dans la préparation des gâteaux et des plats cuisinés et rehausse le goût du café. La distillation des fleurs en Algérie remonte au XII^e siècle lorsque l'Afrique du Nord connaissait le rayonnement de la civilisation arabo-andalouse. D'ailleurs l'alambic, appareil utilisé pour la distillation, tire son nom du mot arabe *al inbiq* qui signifie vase à distiller.



Fleur d'oranger.



0 2 4

- ❶ 0,08 Orange
- ❷ Juillet 1963
- ❸ 18 x 22
- ❹ 14 x 13
- ❺ 400.000
- ❻ 31/05/1980
- ❼ Imprimerie PTT Paris



0 2 5

- ❶ 0,20 Orange
- ❷ Juillet 1963
- ❸ 18 x 22
- ❹ 14 x 13
- ❺ 400.000
- ❻ 31/05/1980
- ❼ Imprimerie PTT Paris



0 2 6

- ❶ 0,40 Orange
- ❷ Juillet 1963
- ❸ 18 x 22
- ❹ 14 x 13
- ❺ 200.000
- ❻ 31/05/1980
- ❼ Imprimerie PTT Paris



0 2 7

- ❶ 0,55 Orange
- ❷ Juillet 1963
- ❸ 18 x 22
- ❹ 14 x 13
- ❺ 200.000
- ❻ 31/05/1980
- ❼ Imprimerie PTT Paris



1963

1962-1971



0 2 8

- ❶ 0,25
- ❷ 13/10/1963
- ❸ 36 x 22
- ❹ 13
- ❺ 500.000
- ❻ 19/11/1966
- ❼ A. Ali-Khodja
- ❽ Imprimerie PTT Paris

Constitution algérienne

La première Constitution de l'Algérie indépendante, approuvée par référendum le 8 mai 1963, est promulguée le 10 septembre 1963 dans le journal officiel.

Après 132 ans de colonisation française, 7 ans et demi de guerre pour le recouvrement de l'indépendance, l'Algérie devient République algérienne démocratique et populaire, à vocation éminemment socialiste et avec pour devise «La Révolution par le peuple et pour le peuple».

Prônant un régime présidentiel, la Constitution consacre l'Islam religion d'Etat et l'arabe langue nationale et officielle. Dans le préambule, il est précisé que «l'Algérie se doit d'affirmer que la langue arabe est la langue nationale et officielle et qu'elle tient sa force spirituelle essentielle de l'Islam ; toutefois, la République garantit à chacun le respect de ses opinions, de ses croyances et le libre exercice des cultes».

Le Front de libération nationale (FLN), parti unique, assure «le fonctionnement harmonieux et efficace des institutions politiques prévues par la Constitution».

L'événement inaugure, pour l'Algérie, l'ère de la souveraineté, de la légalité constitutionnelle et de la stabilité des institutions, garantes de l'édification de la nation.

Y sont garantis les droits fondamentaux des citoyens et l'attachement de l'Algérie aux principes internationaux à travers son adhésion à la Déclaration universelle des droits de l'homme.



«Les droits fondamentaux reconnus à tout citoyen lui permettent de participer pleinement et efficacement à la tâche d'édification du pays. Ils lui permettent de se développer et de se réaliser harmonieusement au sein de la collectivité, conformément aux intérêts du pays et aux options du peuple.»

Le cadre institutionnel qui vient d'être complété par l'adoption de la première Constitution algérienne a été précédé par l'élection de la première Assemblée constituante le 20 septembre 1962 qui a conduit à la proclamation de la République algérienne démocratique et populaire le 25 septembre 1962, suivie, peu de jours après, soit le 29 septembre, par la constitution du premier gouvernement de l'Algérie indépendante.

Ahmed Ben Bella élu Président de la République

Le 15 septembre 1963, Ahmed Ben Bella est élu Président de la République après avoir été Président du Conseil des ministres depuis le 28 septembre 1962.

Le 20 mars, il présente à la Radio-Télévision le décret portant organisation et gestion des entreprises industrielles, ainsi que des exploitations agricoles devenues vacantes du fait du départ des Européens. Le 1^{er} octobre de la même année, il annonce la nationalisation des dernières propriétés appartenant aux colons français. L'objectif de l'Etat algérien est de rattraper le retard accumulé pendant 132 ans de domination coloniale dans un environnement où le tiers-monde émerge sur la scène internationale.



SOMMAIRE



RECHERCHE



9^e anniversaire de la Révolution algérienne

Il y a neuf ans, le 1^{er} novembre 1954, était déclenchée la guerre de libération contre le joug colonial. Chaque année, l'Algérie perpétue cet événement et honore officiellement la mémoire des martyrs de la liberté et de la dignité, renouvelant ainsi sa détermination à se réapproprier sa souveraineté, ses biens et son devenir.

Deux réunions tenues les 10 et 24 octobre 1954 à Alger ont permis la mise au point des derniers détails des préparatifs pour le déclenchement de la guerre de Libération nationale. Parmi les principales questions abordées, le nom à donner à l'organisation.

C'est ainsi que fut décidée la création du Front de libération nationale et de son aile militaire représentée par l'Armée de libération nationale.

La première mission du Front était d'inciter l'ensemble des courants politiques composant le mouvement national à rejoindre les rangs de la Révolution et à mobiliser les masses pour la lutte décisive contre l'occupant.

Le choix de la nuit du dimanche 31 octobre au lundi

1^{er} novembre, en tant que date du déclenchement de l'action armée, obéissait à des données militaires tactiques, parmi lesquelles le départ d'un nombre important de soldats et d'officiers de l'armée d'occupation en congé de fin de semaine qui sera suivi par la célébration de la fête chrétienne de la Toussaint, ainsi que la nécessité de déclencher l'effet de surprise. Il fallait, en outre, définir une carte des zones, fixer leur direction de façon formelle et porter les dernières touches au plan d'attaque pour la nuit du 1^{er} novembre.

Le 1^{er} novembre est une date mémorable qui a vu le Front de libération nationale réussir, malgré peu de moyens, à unifier les rangs du peuple algérien et à mobiliser la quasi-totalité des élites politiques dans le cadre d'une lutte frontale contre le colonialisme français.

La Révolution a débuté avec la participation de 1 200 moudjahidine au niveau national auxquels on avait affecté 400 pièces d'armement seulement et quelques bombes artisanales.

L'appel du 1^{er} Novembre 1954

«Le 1^{er} novembre 1954

«Peuple algérien, militants de la cause nationale

«A vous qui êtes appelés à nous juger, notre souci en diffusant la présente proclamation est de vous éclairer sur les raisons profondes qui nous ont poussés à agir en vous exposant notre programme, le sens de notre action, le bien-fondé de nos vues dont le but demeure l'indépendance nationale dans le cadre nord-africain.

«(...) Nous considérons avant tout qu'après des décades de lutte, le mouvement national a atteint sa phase de réalisation.

«(...) Devant cette situation qui risque de devenir irréparable, une équipe de jeunes responsables et militants conscients, ralliant autour d'elle la majorité des éléments encore sains et décidés, a jugé le moment venu de sortir le mouvement national de l'impasse où l'ont acculé les luttes de personnes et d'influence, pour le lancer aux côtés des frères marocains et tunisiens dans la véritable lutte révolutionnaire.»

[Extrait du texte du premier appel adressé par le Secrétariat général du FLN au peuple algérien.]

Combattant au maquis.



0 2 9

- ❶ 0,25
- ❷ 01/11/1963
- ❸ 22 x 36
- ❹ 13
- ❺ 500.000
- ❻ 19/11/1966
- ❼ A. Ali-Khodja
- ❽ Imprimerie PTT Paris



1963

1962-1971



030

- ❶ 0,25
- ❷ 08/11/1963
- ❸ 23 x 32,5
- ❹ 11 1/2
- ❺ 1.000.000
- ❻ 19/11/1966
- ❼ A. Ali-Khodja
- ❽ Courvoisier

Centenaire de la Croix-Rouge internationale

La Croix-Rouge internationale (CRI) a vu le jour en 1863, soit quatre années après la célèbre bataille de Solferino, en Italie, où des milliers de soldats sont morts faute de soins. Henry Dunant, citoyen suisse, improvise des secours sur place avec le concours des populations civiles locales. Suite à ce désastre s'est imposée l'idée de créer la Croix-Rouge internationale, afin de protéger soldats et civils des affres de la guerre. Un siècle plus tard et alors que d'innombrables batailles et guerres ont succédé à celle de Solferino, la CRI s'est imposée par son action humanitaire sur la scène internationale en intervenant dans la plupart des crises majeures des 140 dernières années.

Les efforts continuels de cette organisation qui se veut impartiale, neutre et indépendante lui ont valu le prix Nobel de la paix décerné en 1963 conjointement au Comité international de la Croix-Rouge et à la Ligue des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge. Cette ligue a été créée par Henry Davison, président du Conseil de guerre de la Croix-Rouge américaine en 1917. A la fin de la Première Guerre mondiale, il a proposé de regrouper les sociétés de la Croix-Rouge en une fédération qui fut créée en 1919 sous le nom de Ligue des sociétés de la Croix-Rouge.

Le CRA admis sur le plan international

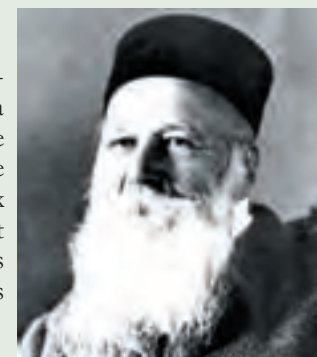
Au cours de sa réunion du 4 juillet 1963, le CICR a prononcé la reconnaissance officielle du Croissant-Rouge algérien. Le 8 août 1963, lors de la réunion du Conseil des gouverneurs tenue dans le cadre du centenaire de la Croix-Rouge, le Croissant-Rouge algérien était admis par acclamation au nombre des sociétés de la Ligue de la Croix-Rouge, du Croissant-Rouge et du Lion-et-Soleil Rouge iranien.



Le CRA admis à la Croix-Rouge, au Croissant-Rouge et au Lion-et-Soleil Rouge en 1963.

La CRI et l'Algérie

Parmi les innombrables conséquences de la politique de répression adoptée par l'armée coloniale, les déplacements des populations algériennes vers le Maroc et la Tunisie. Ce flux migratoire était constitué essentiellement de femmes, d'enfants, de vieillards et de mutilés de guerre. Cette population demandait une prise en charge conséquente. Au début de l'automne 1957, le nombre de déplacés vers les deux pays frontaliers avait atteint 100 000 personnes. La Croix-Rouge internationale est intervenue pour les secourir. Six missions d'aide ont été dépêchées au Maroc et trois autres en Tunisie. Les délégués du CICR ont distribué des vivres, des médicaments ainsi que des couvertures et des vêtements.



Henry Dunant.



SOMMAIRE



RECHERCHE



Déclaration universelle des droits de l'homme

Le 10 décembre 1963 marque le 15^e anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme. Adoptée en 1948 à Paris par l'Assemblée générale des Nations unies dans sa résolution 217 A (III) et ratifiée par les 58 Etats membres, elle constitue une protection contre les atrocités commises lors de la Seconde Guerre mondiale.

Cette déclaration consacre, sur le plan international, les droits de l'homme et ses libertés fondamentales, les rendant inaliénables.

Sans dénaturer les textes déjà existants, en particulier la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen (France, 1789), les 30 articles du document proclamé en 1948

viennent prescrire pour l'ensemble de la communauté internationale la garantie des droits civils et politiques fondamentaux, complétés par la protection des droits économiques et sociaux.

Après 132 ans de colonisation française, l'Algérie qui recouvre son indépendance en 1962 marque son entrée dans le concert des nations en adhérant pleinement au principe de consécration des libertés individuelles, une valeur internationalement reconnue.

Bien que n'ayant aucune portée juridique, cette déclaration demeure une affirmation de l'existence et de la préservation des droits relatifs à la personne et à la dignité humaine.

Un modèle juridique

Dans les annales des textes juridiques des Nations unies, la Déclaration universelle des droits de l'homme, adoptée en 1948, constitue l'un des premiers exemples de la capacité de l'Organisation à obtenir une coopération et un consensus internationaux. Développant l'objectif déclaré de la Charte des Nations unies qui est de favoriser le progrès social et d'instaurer de meilleures conditions de vie dans une liberté plus grande, ladite déclaration attache autant d'importance aux droits économiques, sociaux et culturels qu'aux droits civils et aux libertés politiques et leur accorde le même degré de protection.

La Déclaration universelle des droits de l'homme a inspiré plus de 60 instruments internationaux relatifs aux droits de l'homme qui, ensemble, forment un vaste système de traités juridiquement contraignants en matière de promotion et de défense des droits de l'homme. Fondement de la législation internationale en matière de droits de l'homme, la Déclaration universelle des droits de l'homme sert de modèle à de nombreux traités et déclarations internationales.



Adoption de la Déclaration universelle des droits de l'homme. Paris, 1948.

L'Emir, précurseur du droit humanitaire

Le 30 avril 2006 a eu lieu au Palais des Nations de Genève une conférence inaugurale de l'exposition ayant pour thème «L'Emir Abdelkader, précurseur du droit humanitaire et chantre du dialogue interreligieux». D'éminentes personnalités d'organisations internationales, de la politique, de la diplomatie, de la culture, dont Louise Arbour, haut-commissaire des Nations unies aux droits de l'homme, y ont assisté. La personnalité exemplaire de l'Emir en matière de traitement humanitaire des prisonniers, du rapprochement interreligieux et son souci du dialogue prônant la tolérance, la fraternité et le respect de la dignité humaine ont été soulignés. Il a été à l'avant-garde de ce qui est aujourd'hui le droit humanitaire.



0 3 1

- ❶ 0,25
- ❷ 10/12/1963
- ❸ 33 x 22,7
- ❹ 11 1/2 x 11 3/4
- ❺ 1.000.000
- ❻ 19/11/1966
- ❼ Courvoisier
- ❽ Courvoisier





SOMMAIRE



RECHERCHE



Alger, vue de la mer.



SOMMAIRE



RECHERCHE



1964

1962-1971



- ❶ 0,50
- ❷ 01/05/1964
- ❸ 22 x 36
- ❹ 13
- ❺ 2.000.000
- ❻ 01/02/1965
- ❼ A. Ali-Khodja
- ❽ Imprimerie PTT Paris

0 3 2

Fête du travail

Plus que toutes les fêtes du travail des années précédentes, celle du 1^{er} mai 1964 revêt un cachet particulier pour le travailleur algérien. C'est le résultat de plusieurs mois de lutte pour le recouvrement par le travailleur de sa souveraineté pleine et entière sur son outil de travail.

Ce processus a été amorcé par le premier congrès de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA), du 17 au 20 janvier 1963, qui a consacré la réunion de tous les travailleurs dans une organisation de masse qui leur assurera leurs droits et préservera leur dignité.

Ensuite, il y a eu successivement le décret institutionnalisant l'autogestion, la nationalisation des grandes propriétés et des terres agricoles, le congrès de l'autogestion agricole, la création de la Caisse nationale de la sécurité sociale et la nationalisation des minoteries et des industries alimentaires.

La souveraineté des travailleurs algériens a été réaffirmée à l'occasion du 2^e Congrès de l'UGTA, du 23 au 27 mars 1964, qui a consacré leur volonté de faire triompher la Révolution socialiste et de marcher résolument sur le chemin de la reconstruction du pays. A cet effet, les travailleurs ont adopté une nouvelle plate-forme entérinant l'exercice de l'action syndicale sous l'égide du Front de libération nationale (FLN) afin que l'UGTA soit au diapason des résolutions révolutionnaires du parti.

Cette succession d'actions, réalisée en l'espace de quelques mois seulement, reflète la place qu'occupe le travailleur algérien dans le processus d'édification de

l'Algérie et la valeur accordée au travail et au labeur, seuls garants du succès de la bataille de la reconstruction nationale. La fête du travail, célébrée dans le monde entier, trouve toute sa signification en Algérie où les travailleurs sont dans le même temps gestionnaires et contrôleurs de leur outil de production.



Manifestation à Alger à l'occasion du 1^{er} mai 1963.

Aïssat Idir

Aïssat Idir est un des pionniers du mouvement syndical algérien. Son combat, aux côtés d'autres militants de la même trempe, pour les droits et la dignité des travailleurs algériens aboutit à la création, en février 1956, de l'Union générale des travailleurs algériens dont il est nommé secrétaire général. Ce poste lui permet de procéder à la mise en place de sections et de cellules de l'organisation syndicale et il continue sur cette lancée jusqu'à son arrestation, le 23 mai 1956, par les autorités coloniales françaises, en raison de ses activités syndicales. En prison, il subit les tortures les plus cruelles et y meurt le 26 juillet 1959 à l'âge de 44 ans. L'assassinat du secrétaire général de l'Union générale des travailleurs algériens suscite une large vague de réprobation et de colère de par le monde et renforce le combat pour le droit syndical.



SOMMAIRE



RECHERCHE



Journée de l'Afrique

La Journée de l'Afrique, que fêtent tous les Etats africains le 25 mai, symbolise l'unité africaine. La création de l'Organisation de l'unité africaine (OUA), à Addis-Abeba en 1963, a pour but de permettre à l'Afrique de s'exprimer collectivement sur la scène internationale et de jouer un rôle primordial dans la lutte pour la liberté et pour l'émergence d'une identité africaine collective. Elle s'impose comme un acteur incontournable dans la résolution des conflits sur le continent. L'unité africaine est basée sur la vision partagée d'une Afrique unie et forte, et sur la nécessité de bâtir un partenariat entre les gouvernements et toutes les couches de la société civile, afin de renforcer la solidarité et la cohésion entre les peuples africains.

En outre, la Charte de l'OUA compte parmi ses objectifs la contribution à la libération des pays africains qui subissent encore le joug du colonialisme et de l'apartheid. L'Afrique aspire, à travers l'organisation panafricaine, à l'instauration d'une égalité souveraine de tous les Etats africains, au respect des frontières existantes au moment de l'accession à l'indépendance, à la participation des peuples africains aux activités de l'Organisation, au règlement pacifique des conflits entre les Etats membres de l'OUA et à la promotion de la justice sociale. Organisation à vocation continentale, l'OUA œuvre à la promotion de la paix, de la sécurité et de la stabilité sur le continent.



033

- ❶ 0,45
- ❷ 25/05/1964
- ❸ 36 x 22
- ❹ 13
- ❺ 1.000.000
- ❻ 01/02/1965
- ❼ C. Mesli
- ❽ Imprimerie PTT Paris

Perpétuité pour Mandela

En 1944, Nelson Mandela rejoint le Congrès national africain (ANC) au sein duquel il milite pour la défense des droits des Noirs en Afrique du Sud. Très vite, il devient le symbole de la résistance africaine et s'oppose activement à l'apartheid, politique basée sur la ségrégation raciale établie en 1948 par le Parti national. L'ANC, organisation créée en 1912 pour combattre les injustices sociales, est interdit à partir de 1960 suite aux massacres de Sharpeville. En 1961, Mandela crée la branche militaire de l'ANC dont il devient le commandant en chef. Il est accusé d'incitation à la révolte et le 12 juin 1964, il est condamné à la prison à vie.



Entre colonisation et émancipation

L'Afrique tire son histoire des siècles de colonisation. C'est au XV^e siècle que les premières colonies portugaises ont foulé le sol africain, suivies par les colonies anglaise, hollandaise et française aux XVI^e et XVII^e siècles.

L'Afrique sera partagée dès le XIX^e siècle dans un climat de résistances et de conflits. Si la colonisation a entraîné une diminution de la mortalité infantile et un recul des épidémies, elle est la cause de l'émiettement du continent en une multitude d'Etats. L'importance des plantations et des richesses minières compense difficilement la fréquente insuffisance des cultures vivrières et des industries de transformation.



1964

1962-1971



034

- ❶ 0,25
- ❷ 01/06/1964
- ❸ 17 x 21
- ❹ 13 1/2
- ❺ 51.700.000
- ❻ 06/11/1971
- ❼ Imprimerie PTT Paris

Labours

L'élan de redressement économique impulsé par l'Etat algérien, une fois l'indépendance et la paix retrouvées, s'est accompagné de la relance de l'agriculture avec pour objectif, à long terme, de réaliser l'autosuffisance alimentaire. L'Etat algérien a aboli la pratique coloniale du *kebmassat* de triste mémoire en redonnant sa dignité au fellah. Parmi les objectifs nouveaux, la transformation de l'agriculture traditionnelle en système coopératif afin d'améliorer le niveau de vie des paysans. Cette conviction a ouvert la voie à la nationalisation des terres et leur répartition en coopératives agricoles.

La réalisation du plan agricole vise la formation des cadres et techniciens des travaux agricoles ainsi que des ingénieurs agronomes, la mise en route de la reconversion du vignoble, un vaste programme d'intensification de l'élevage pour augmenter l'effectif du troupeau, en particulier le cheptel ovin qui avait diminué de 50% pendant la guerre. Le renforcement du service vétérinaire pour un entretien optimisé du cheptel a permis le traitement des maladies infectieuses, en particulier la fièvre aphteuse, en pratiquant



Ouverture de la campagne de labours à Thénia, 1962.

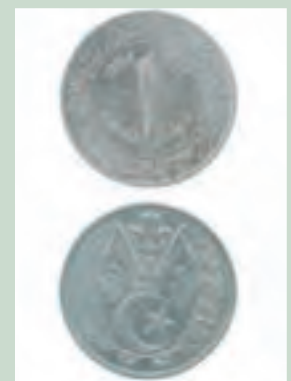
320 000 vaccinations. L'administration du secteur socialiste agricole par l'Office de la Réforme agraire porte sur 2 300 000 ha. Ce secteur emploie 120 000 ouvriers agricoles permanents et 100 000 ouvriers saisonniers.

Nationalisation des terres

Le Conseil de la Révolution ayant adopté le principe de l'autogestion des entreprises et des coopératives agricoles, la décision a été officiellement entérinée par la nationalisation, le 1^{er} octobre 1963, d'un million d'hectares de terres agricoles qui étaient propriété des colons. A cette période, le secteur autogéré couvrait 3 millions d'hectares, soit un tiers des terres cultivées, et la quasi-totalité des terres riches, et concernait 200 000 travailleurs. Le 1^{er} Congrès de l'autogestion agricole s'est tenu du 25 au 27 octobre 1963 à Alger avec la participation de 2 500 paysans et délégués de comités et a abouti à l'adoption de plusieurs résolutions renforçant l'autogestion des terres agricoles.

Naissance du dinar algérien

La monnaie de l'Algérie indépendante est institutionnalisée officiellement le 10 avril 1964 par délibération de l'Assemblée nationale. L'unité monétaire établie devient le dinar, divisé en centimes. Sa valeur est définie par un poids d'or fin de 180 milligrammes. Désormais, les obligations de toute nature sont impérativement stipulées et réglées en dinar, excepté celles contractées antérieurement à la publication de cette loi. Dans ce cas, le taux de conversion est de 1 dinar pour 1 nouveau franc. Cependant, dans le cadre de la réglementation des changes et des transferts en vigueur, les obligations contractées avec l'étranger pouvaient continuer à être fixées en monnaies autres que le dinar. Les billets de banque libellés dans la nouvelle unité monétaire sont émis par la Banque centrale d'Algérie.



Premier dinar algérien.



SOMMAIRE



RECHERCHE



Sauvegarde des monuments de Nubie

En 1964, une vaste campagne de sauvegarde des monuments de Nubie, menacés par la montée des eaux du lac, était menée par l'Unesco, à la demande expresse des gouvernements égyptien et soudanais.

L'appel lancé quatre ans auparavant par le directeur général de l'organisme onusien, Vittorio Veronese, à l'intention des Etats membres a eu l'effet escompté puisque plusieurs pays dont l'Algérie, nouvellement indépendante, ont pris part à ce gigantesque plan de sauvegarde, parvenant ainsi à sauver de l'engloutissement et de la destruction totale ces chefs-d'œuvre légués par l'Antiquité.

Des fouilles archéologiques sont opérées. Elles conduiront à la préserva-

tion de milliers d'objets et de monuments dont le fameux temple d'Abou-Simbel, érigé sur les rives du Nil, vers 1250 av. J.-C., à la gloire du roi d'Egypte Ramsès II et de son épouse Néfertari. A l'instar de quelques autres sanctuaires, il sera découpé en blocs pour être reconstitué ensuite à un endroit situé plus en hauteur. Le complexe de temples de l'île de Philae dont le sanctuaire est dédié à la déesse Isis sera, lui aussi, très sérieusement affecté, ainsi que des dizaines d'autres, allant d'Assouan, en Egypte, jusqu'à la cataracte de Dal, au Soudan.



Lors de l'opération de sauvetage des monuments de Nubie, Abou-Simbel, 1966.

Le temple d'Abou-Simbel

Le temple d'Abou-Simbel a été bâti vers 1250 av. J.-C., durant la trentième année du règne de Ramsès II. Creusé dans une falaise de grès sur une profondeur de 55 m et constitué de deux temples construits sur la rive gauche du Nil, au sud d'Assouan, il a été érigé à la gloire du couple royal. Ayant de son vivant instauré le culte de sa personne divinisée, Ramsès II s'est fait représenter à Abou-Simbel à l'image des dieux. Appelé le temple du Roi, le plus grand des deux temples est consacré à Amon, Horakhty (tous deux associés au dieu Rê) et Ptah, les trois principaux dieux de l'empire. Le petit temple est celui de la reine Néfertari, l'une des épouses de Ramsès II. Il est aussi dédié à la déesse Hathor. Ces temples, les plus importants monuments de l'ancienne Nubie, sont découverts en 1812 par l'explorateur suisse Ludwig Burckhardt. Puis en 1817, l'Italien Giovan Battista Belzoni libère le temple du sable et en dégage la porte d'entrée, laissant découvrir l'intérieur oublié depuis des siècles.

Lac Nasser

En raison de l'inondation par les eaux du Nil des terres fertiles de la vallée, un premier barrage est construit en 1902 par les Anglais. Démontrant ses limites, la construction d'un second ouvrage – plus grand – s'impose. Jamel Abdenasser, président de la République arabe d'Egypte, lance le projet en 1952. Situé à 7 km en amont d'Assouan, ville distante de 843 km au sud du Caire, le grand barrage est en majorité financé par l'URSS qui fournit également plus de 400 techniciens et ingénieurs. Le budget servant à la construction de l'ouvrage, estimé à 6 milliards de francs, provient des bénéfices générés par le canal de Suez, nationalisé en 1956. Les travaux démarrent en 1960 pour s'achever en 1968. Ce lac artificiel, baptisé lac Nasser, en hommage à son initiateur, est utilisé pour la production hydroélectrique, la pêche et l'irrigation des terres agricoles.



0 3 5

- 1 0,20
- 2 28/06/1964
- 3 48 x 27
- 4 13
- 5 1.000.000
- 6 01/02/1965
- 7 Gandon
- 8 Imprimerie PTT Paris



0 3 6

- 1 0,30
- 2 28/06/1964
- 3 48 x 27
- 4 13
- 5 1.000.000
- 6 01/02/1965
- 7 Cottet
- 8 Imprimerie PTT Paris



1964

1962-1971

Faisceaux hertziens Alger-Annaba

L'inauguration de la liaison téléphonique par faisceaux hertziens entre Alger et Annaba marque la volonté de l'Algérie de s'inscrire sur le chemin de l'évolution technologique dans laquelle les télécommunications tiennent une place essentielle.

La liaison Alger-Annaba et son prolongement sur des stations hertziennes étrangères renforcent l'infrastructure du réseau des télécommunications. Cette nouvelle liaison assure également l'amélioration qualitative des relations de communication entre les grandes villes algériennes et complète les possibilités déjà offertes par les câbles souterrains coaxiaux. Les liaisons par ondes radioélectriques, qui permettent de s'affranchir de la sujétion des câbles, s'effectuent par ondes courtes (radiotéléphonie) ou par ondes ultracourtes (faisceaux hertziens). La liaison téléphonique par faisceaux hertziens est une invention internationale qui remonte au XIX^e siècle. En 1887, l'Allemand Heinrich Hertz démontre, en produisant des étincelles électriques dans un éclateur, l'existence d'ondes électromagnétiques émises par une décharge

électrique, un procédé conçu au même moment par l'Anglais James Clerk Maxwell. En 1927 est mis en service le premier circuit téléphonique par radio entre Londres et New York.

En 1935, quatre liaisons téléphoniques intercontinentales seulement sont ouvertes au public à partir de Paris, et ce, par l'intermédiaire d'émetteurs situés à Pontoise (France) et de récepteurs situés à Noisseau (France). Pendant ce temps, vingt câbles télégraphiques transatlantiques sont encore en service.

Le développement des liaisons téléphoniques par faisceaux hertziens n'a eu lieu en Europe qu'après la Seconde Guerre mondiale, dans les années 1950 précisément.

Dès le recouvrement de l'indépendance, l'Etat algérien a intégré dans sa stratégie de développement la nécessité d'être en adéquation avec les avancées technologiques de l'heure. En 1964, l'Algérie dispose de nombreuses liaisons téléphoniques par faisceaux hertziens reliant des villes séparées par de très grandes distances.

Les télécommunications à l'indépendance

Durant la colonisation, l'Algérie vivait une situation marquée par de profonds déséquilibres entre la bande côtière littorale accaparée par la population européenne et le reste du pays où la population algérienne vivait dans le sous-développement et l'enclavement. Le télex était inexistant dans les Hauts Plateaux et le Sud. Jusqu'aux années 1960, les émissions hertziennes n'étaient captées que dans les villes d'Alger, d'Oran et de Constantine. En fait, les télécommunications, à l'instar de l'infrastructure routière, n'ont été développées que dans les axes rentables pour l'économie coloniale, vers les sites miniers et pétroliers. Au 31 décembre 1961, la plupart des centraux téléphoniques avaient plus de 20 ans d'âge, certains datant de 1931. Aussi, une attention particulière a été portée aux télécommunications par les hautes instances politiques qui ont œuvré à désenclaver les régions isolées par la mise en place des équipements adéquats, notamment l'installation des faisceaux hertziens.



- ❶ 0,85
- ❷ 30/08/1964
- ❸ 36 x 22
- ❹ 13
- ❺ 1.000.000
- ❻ 01/02/1965
- ❼ A. Ali-Khodja
- ❽ Imprimerie PTT Paris

037



SOMMAIRE



RECHERCHE



Mécanique

Pays détenteur de richesses minières, dont le fer, l'Algérie s'engage dans le développement de son tissu industriel dont une grande partie dépend de ses performances de production mécanique. Même s'il est en constant progrès, ce segment de la production industrielle requiert des efforts autrement plus soutenus pour mettre sur pied une industrie nationale performante.

A titre d'exemple, durant l'année 1963, 3 800 tonnes d'emballages métalliques ont été produites, le même chiffre ayant été atteint en 1962. Cette stagnation est due à la réorganisation de l'industrie des conserves alimentaires, son principal débouché. Les mesures arrêtées cette année dans ce domaine permettront de remonter au niveau annuel de 5 000 tonnes.

En 1963, les deux principales entreprises de construction métallique ont produit près de 10 500 tonnes entre pièces de charpente, de chaudronnerie et de serrurerie, contre 6 500 tonnes en 1962. La capacité de production est utilisée à 50% et les carnets de commandes émanent surtout des constructeurs de la raffinerie d'Alger et du complexe d'Arzew. Les perspectives pour l'année 1964 dépendent étroitement de l'exécution du programme national d'équipement.

La construction automobile, qui emploie 1 500 travailleurs, a connu une progression l'année dernière (1963). Renault-Algérie a monté 3 611 automobiles cette année, contre 2 056 en 1962. Mais ce progrès reste relatif et dépend du volume des ventes de véhicules de tourisme. Le montage des véhicules industriels de Renault-Algérie a démarré cette année 1964.

La construction automobile dépend de l'expansion des ventes, tributaires, elles, de plusieurs facteurs socio-économiques. L'industrie automobile a investi 800 000 dinars

en 1964, alors que la production des tracteurs s'est élevée à 290 unités.

L'unique constructeur des camions et autocars, Berliet-Algérie, connaît une lente progression avec une capacité de production évaluée à 50%. Pour ce qui est de la demande nationale en véhicules industriels, elle dépendra essentiellement, pour cette année 1964, de la réorganisation du secteur des transports et de l'accroissement de la demande publique sur les véhicules de fabrication nationale.



L'unique constructeur de camions et autocars en cette année était Berliet-Algérie.

Mise en service de la raffinerie d'Alger

Mise en service en février 1964, la raffinerie d'Alger, dont la première pierre a été posée le 24 juin 1961, a une capacité de traitement de pétrole brut de 1,6 million de tonnes par an.

Implantée sur le site de Sidi Arcine (Baraki), à 5 km de la localité d'El Harrach (20 km à l'est d'Alger), la raffinerie s'étend sur une superficie de 200 ha et est orientée vers la production des GPL et des carburants pour la satisfaction de la demande de la région Centre en produits raffinés. L'excédent de fuel est destiné à l'exportation.



038

- ❶ 0,10
- ❷ 21/09/1964
- ❸ 17 x 21
- ❹ 13 1/2
- ❺ 9.580.000
- ❻ 15/11/1967
- ❼ Imprimerie PTT Paris



1964

1962-1971



039

- ❶ 0,05
- ❷ 25/09/1964
- ❸ 17 x 21
- ❹ 13 1/2
- ❺ 22.950.000
- ❻ 15/11/1967
- ❼ Imprimerie PTT Paris



040

- ❶ 0,20
- ❷ 25/09/1964
- ❸ 17 x 21
- ❹ 13 1/2
- ❺ 3.100.000
- ❻ 15/11/1967
- ❼ Imprimerie PTT Paris

Labours – Reconstruction

La première tâche de tout pays qui a souffert des affres de la guerre, de la destruction et de la dislocation de ses structures et infrastructures est de tout reconstruire. Cela suppose une stratégie éclairée de l'Etat, des moyens matériels, une volonté populaire et une mobilisation citoyenne. L'Algérie s'est lancée, une fois l'indépendance chèrement recouvrée, dans un processus de reconstruction tous azimuts qui a touché tous les secteurs d'activité : bâtiment, routes, administration, agriculture, industrie, santé, éducation, transports...

La priorité a été donnée à la santé afin de réduire la mortalité natale et prénatale, ainsi qu'à l'éducation avec pour mission de généraliser l'alphabétisation et de consacrer le principe de l'école pour tous.

Des écoles, dispensaires, centres de santé et hôpitaux ont été ainsi construits en priorité. L'autre priorité a été d'offrir un cadre de vie décent à tous les Algériens, y compris dans les zones rurales, et ce, par l'édification de villages et de centres urbains dotés de toutes les structures nécessaires à une vie citoyenne décente.



Affiche du ministère de l'Orientation nationale pour la campagne de constructions scolaires en zone rurale.

L'enseignement obligatoire et gratuit : un principe fondamental

Parmi les mesures ayant trait à la construction d'établissements scolaires, le ministère de l'Orientation nationale a mis au point une procédure nouvelle, réformant les règles en vigueur pour la construction des écoles primaires. Les écoles seront adaptées à la réforme de l'enseignement qui fait du secteur rural un secteur prioritaire et de l'enseignement obligatoire et gratuit un principe fort. En ce qui concerne les établissements sinistrés, 904 classes et 513 logements ont été reconstruits, alors que la livraison de 1 620 classes et 818 logements est inscrite au titre du programme pour cette année 1964. Durant cette même période, 4 lycées, 28 collèges d'enseignement technique et d'enseignement général, 4 écoles normales et 105 collèges d'enseignement agricole sont en cours de construction.

Sommet arabe du Caire

L'Algérie est présente pour la première fois au sommet arabe qui se tient du 13 au 17 janvier 1964 au Caire aux côtés de douze autres Etats membres. Ce sommet vise à organiser une riposte commune au plan de détournement des eaux du Jourdain par Israël. Malgré les pressions internationales et régionales, Israël a poursuivi les travaux d'aménagement hydraulique qui devait servir à approvisionner ses villes et à irriguer le désert du Néguev. Profitant de leurs positions privilégiées de pays en amont de cette rivière, les pays du sommet adoptent un contre-projet devant organiser la récupération des eaux du Jourdain vers la Syrie, le Liban et la Jordanie et priver Israël des ressources du Hasbani, du Baniyas et du Yarmouk qui alimentent le cours du Jourdain.



SOMMAIRE



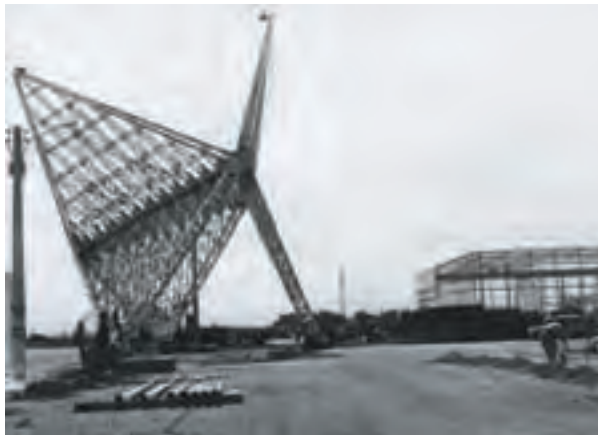
RECHERCHE



1^{re} Foire internationale d'Alger

L'événement économique de l'année 1964 est incontestablement l'organisation de la 1^{re} Foire internationale d'Alger (FIA – 28 septembre-11 octobre 1964). Plusieurs pays étrangers vont étrenner leurs stands dans les pavillons de cette 1^{re} FIA installée à Dar El Beïda. On peut citer parmi les pays participants Cuba, la RDA, l'URSS, la Bulgarie, la Grande-Bretagne, la France, la Tchécoslovaquie, la République arabe unie (Egypte et Syrie), la Chine, la Finlande, l'Italie, l'Inde, le Maroc, la Tunisie, le Koweït et la Libye. Certains de ces pays seront représentés à un haut niveau de la hiérarchie de leurs Etats respectifs. Parmi eux, MM. Nikolai Patolichev, ministre soviétique du Commerce extérieur, Jean de Broglie, secrétaire d'Etat français aux Affaires algériennes, Jaber Al Ahmad As-Sabbah, ministre koweïtien des Finances, Tsao-lu, vice-ministre chinois de l'Industrialisation, ou encore Abdelaziz Al Onatari, ministre irakien du Pétrole. On annonce à cette occasion la publication de «L'annuaire économique de l'Algérie 1964», une brochure de 300 pages. Par ailleurs, on signale la prouesse réalisée par les

Postes et Télécommunications qui ont installé des lignes téléphoniques dans tous les pavillons et stands de la foire en une journée !



Le Palais des Expositions en construction.



- ❶ 0,25
- ❷ 26/09/1964
- ❸ 21 x 36
- ❹ 13 1/2
- ❺ 1.000.000
- ❻ 01/02/1965
- ❼ A. Benyahia
- ❽ Imprimerie PTT Paris

0 4 1

Succès d'une première

Contre toute attente, la 1^{re} FIA a eu un succès indéniable et retentissant : 40 000 visiteurs enregistrés en fin d'après-midi de la première journée ! Les parkings affichent complet et les autocars transportent des centaines de citoyens venus des villes limitrophes. Des navettes spéciales ont été programmées entre la place des Martyrs et Dar El Beïda avec des arrêts à la Grande-Poste et à la place du 1^{er}-Mai. Par ailleurs, plusieurs pays participants ont accordé une large part à l'exposition des machines agricoles, ce qui a suscité un grand intérêt pour les opérateurs économiques algériens, soucieux de réaliser l'autosuffisance en matière de produits agricoles.

Commerce extérieur

Au lendemain de l'indépendance, l'Algérie offre l'image d'un pays à tendance plus agricole qu'industrielle. Les 7,5 millions d'hectares de superficie agricole utile sont occupés pour plus du tiers par les céréales (principalement du blé dur et du blé tendre), 350 000 ha de vigne à vin, 85 000 ha de cultures maraîchères et 44 000 ha consacrés aux agrumes.

Le commerce extérieur est basé essentiellement sur l'exportation des produits agricoles. 15 à 20 millions de quintaux de céréales, 6 millions de produits maraîchers, 12 millions d'hectolitres de vin, 4 millions de quintaux d'agrumes, etc. assurent une balance agroalimentaire excédentaire et les importations sont largement couvertes par les exportations. Les exportations alimentaires interviennent pour près du tiers des exportations totales et rapportent plus de ressources extérieures que la fiscalité pétrolière.



1964

1962-1971



042

- ❶ 0,30
- ❷ 27/09/1964
- ❸ 21 x 36
- ❹ 13 1/2 x 14
- ❺ 1.000.000
- ❻ 01/03/1965
- ❼ C. Mesli
- ❽ Imprimerie PTT Paris

Complexe d'Arzew

Le premier complexe de liquéfaction du gaz naturel, inauguré par le président Ahmed Ben Bella le 27 septembre 1964, reflète l'ambition de l'Algérie indépendante de valoriser ses richesses naturelles et d'accroître ses capacités de production et d'exportation de gaz naturel liquéfié (GNL). Le complexe installé à Arzew est une grande réalisation de l'industrie algérienne et la première usine de liquéfaction au monde.

Sa première ligne de production a été mise en service par la Compagnie algérienne de méthane liquéfié (CAMEL) et sa première livraison de GNL s'est faite à destination

de l'Angleterre et de la France. L'exploitation des ressources en hydrocarbures pour le développement de l'économie algérienne permettra l'implantation rapide de nouvelles industries de synthèse (engrais, textile, industries plastiques...) génératrices d'emplois et synonyme de libération économique.

Le timbre-poste commémoratif représente au premier plan une flamme qui symbolise le rôle prépondérant du gaz comme source d'énergie nécessaire au développement de l'économie algérienne.

La ville d'Arzew

Arzew est une jolie ville côtière dont la baie protégée des vents du nord-ouest est appréciée depuis l'Antiquité. En témoigne son nom antique Portus Magnus qui signifie grand port.

De cette époque subsistent des vestiges où on a découvert des pièces de monnaie en or, en argent et en bronze, ainsi que des effigies d'empereurs comme Néron et Antonin le Pieux. Dénommée Arziou en arabe, elle est habitée par une tribu berbère, les Béni Bétioua, et des semi-nomades, les Hamiane. Pendant le XIX^e siècle, elle est un centre d'études très recherché grâce à d'éminents maîtres en mathématiques, astronomie, philosophie, médecine, sciences religieuses et littérature et compte parmi ses plus célèbres étudiants Abdelkader Ben Mahieddine, futur émir qui allait conduire la résistance contre l'invasion étrangère. Dans les temps modernes, cette ville que tout destinait à être un centre de villégiature va se distinguer par un statut économique qui en fait une ville gazière abritant le premier complexe industriel né après l'indépendance.

Vue du complexe d'Arzew.



3^e oléoduc Hassi Messaoud-Arzew

Le 19 mars 1966, le président du Conseil de la Révolution, M. Houari Boumediène, inaugure le troisième oléoduc reliant Haoud El Hamra, près de Hassi Messaoud, à Arzew, à l'ouest du pays. Appartenant en totalité à l'Etat algérien, cet ouvrage permet d'augmenter la production de pétrole en Algérie de près de 6 millions de tonnes au courant de l'année 1966. Le lancement effectif du projet remonte à 1965 lorsque le gouvernement algérien décidait de prendre entièrement à son compte la construction du troisième oléoduc du pays.

Un contrat de réalisation du projet est alors signé entre la société algérienne Sonatrach et la firme anglaise CBJ pour la construction d'un pipeline de 805 km de long dans l'objectif d'augmenter la production et les recettes du pays à 500 millions de dinars en 1966.



SOMMAIRE



RECHERCHE



Campagne de reboisement

Les plantations d'arbres dans tout le Maghreb, du Rif au djebel Nefoussa, en Libye, ont toujours frappé les voyageurs européens et les premiers militaires français au XIX^e siècle.

Hélas, de 4 à 5 millions d'hectares en 1830, la forêt algérienne ne recouvrera plus que 3,2 millions d'hectares vers 1950. Ainsi, en l'espace de 120 ans, près des deux tiers des boisements de l'Algérie furent détruits. Les trois quarts de cette superficie concernent l'Oranie.

Le taux de boisement deviendra alors l'un des plus bas dans le bassin de la Méditerranée occidentale. La surexploitation de la forêt fut telle que des chercheurs ont exigé, dès 1950, son repos total et des soins pour une durée de

40 ans. En 1964, quelque 375 000 ha avaient été traités et préservés, soit plus du double de ce que l'administration française a réalisé en 10 ans.

Si de 1850 à 1956, seulement 30 000 ha furent boisés, en revanche deux années d'indépendance ont suffi pour dépasser largement cette surface. Les pouvoirs publics organisent chaque année deux campagnes de reboisement populaire. Il s'agit aussi de reconstituer les pâturages et les steppes et de revivifier les terres mortes, érodées et raviniées.

Pour tout cela, le volontariat est considéré comme une école de haute valeur civique.

6,5 millions d'arbres plantés

En deux ans, une centaine de chantiers populaires de reboisement (CPR) furent ouverts dans les wilayas de l'Est. Des dizaines de milliers d'hommes – des réfugiés aux frontières pour la majorité – furent employés en investissant 100 000 km² et en plantant 6,5 millions d'arbres. Près d'Alger, la forêt de Larbaâta a fait l'objet d'une campagne de reboisement en 1964 qui a connu un succès tel auprès du public qu'un véritable embouteillage s'est créé dans les parages de la forêt en pleine campagne.

Campagne de reboisement.



18 000 ha reboisés

Les repeuplements des maquis et les plantations réalisés depuis 1962 jusqu'à 1964 en Algérie ont permis de reboiser de grandes surfaces s'étendant sur près de 18 000 ha. Ce sont essentiellement des eucalyptus et des pins d'Alep qui ont été replantés au sein de forêts de production qui jouent également un rôle de protection de l'environnement. Les eucalyptus ont été sélectionnés, d'une part, pour leur croissance rapide et, d'autre part, dans le but de fixer les sols fragiles.

La production qui en est issue est destinée quasi exclusivement à la trituration. La production du bois à partir du pin d'Alep est aussi favorisée depuis l'indépendance car cette essence qui s'adapte parfaitement au sol et au climat méditerranéens a toujours été utilisée massivement pour les repeuplements de forêts naturelles.



0 4 3

- ❶ 0,25
- ❷ 29/11/1964
- ❸ 21 x 36
- ❹ 13 1/2 x 14
- ❺ 2.000.000
- ❻ 19/11/1966
- ❼ Imprimerie PTT Paris



1964

1962-1971



044

- ❶ 0,15
- ❷ 11/12/1964
- ❸ 21 x 36
- ❹ 13 1/2 x 14
- ❺ 1.000.000
- ❻ 01/03/1965
- ❼ C. Mesli
- ❽ Imprimerie PTT Paris

Charte des enfants

En signant en 1963 un accord de protection des droits des mineurs avec le Fonds des Nations unies pour l'enfance (Unicef), la toute jeune République algérienne a marqué son attachement aux principes fondamentaux de l'organisation onusienne.

Créée le 11 décembre 1946, l'Unicef a pour mission d'assurer au niveau universel la protection et le développement de l'enfant. Des principes protecteurs et novateurs, selon lesquels l'enfant, sans distinction de sexe, de langue, de religion, de fortune, doit bénéficier de protection et se voit accorder des possibilités de se développer d'une façon saine et digne sur tous les plans.

L'enfant physiquement, mentalement ou socialement désavantagé doit recevoir le traitement, l'éducation et les soins appropriés que nécessite son état ou sa situation.

En ralliant les principes instaurés par ces textes d'envergure internationale, l'Algérie s'engage à répondre aux besoins des enfants par la mise en place de mesures législatives nécessaires au respect de leurs droits élémentaires. Une année après son adhésion à l'Unicef et alors que cette dernière célèbre en ce 11 décembre 1964 le 18^e anniversaire de sa création, l'Algérie tient à réaffirmer ses positions en faveur de la protection de l'enfance.

L'Algérie ratifie la Convention des droits de l'enfant

Le décret présidentiel du 19 décembre 1992 paru au Journal officiel de la République algérienne informe que l'Etat algérien a ratifié la Convention relative aux droits de l'enfant, adoptée par l'Assemblée générale des Nations unies le 20 novembre 1989 (JORA n° 91 du 23 décembre 1992). Elle est entrée en vigueur le 16 mai 1993.

Au niveau continental, l'Algérie a publié le 8 juillet 2003 au journal officiel n°41 le décret présidentiel n°03-242 portant ratification de la Charte africaine des droits et du bien-être de l'enfant africain. Cette charte reconnaît la position unique et privilégiée qu'occupe l'enfant dans la société avec l'identification de responsabilités importantes au sein de la famille.

Les enfants doivent bénéficier de protection.



Planter la bonne graine

Parmi les préoccupations éducatives du ministère de l'Education nationale figure en bonne place celle qui consiste à inculquer les valeurs environnementales en milieu scolaire, à travers la dynamisation effective des clubs de l'environnement qui existent au sein des établissements scolaires et la participation ainsi que l'implication des élèves aux différentes manifestations dont la vocation est de sensibiliser sur la protection de l'environnement et sur les dangers de la pollution causée par des comportements inciviques et irresponsables. Ainsi informés sur ces aspects liés à la préservation des milieux urbain et naturel, les enfants, futurs adultes et forces vives de la nation, seront préparés à jouer pleinement leur rôle de citoyens au service de la cause environnementale.



SOMMAIRE



RECHERCHE





Le droit à l'éducation des enfants.

Au chevet de l'innocence

Un nouveau plan national pour l'enfance a vu le jour prenant en compte les nouvelles donnes de la société, ainsi que les traités et les conventions internationaux sur le sujet. L'application de ce plan devra se faire à travers la mise en œuvre de programmes de travail et de suivi ainsi que de programmes sectoriels en coordination avec tous les secteurs.

Ce plan est le réceptacle pratique d'une véritable stratégie nationale de protection de l'enfance qui permet de lancer tout un programme pour la promotion des droits de l'enfant à travers le territoire national. Néanmoins, aucune stratégie ni programme ne peut valoir sans l'implication agissante de tous les acteurs concernés par l'éducation et la protection à tous les stades d'évolution de l'enfant, de sa naissance jusqu'à l'âge de raison. Bien comprise, cette réalité a suscité en fait une action sur le terrain, seule à même de garantir l'efficacité nécessaire à la concrétisation de ce plan. Entre autres acteurs de proximité qui sont au chevet de l'enfance, la Gendarmerie nationale. D'autres acteurs interviennent, à l'instar de la Gendarmerie nationale, à l'amont et à l'aval, pour renforcer, compléter ou introduire l'action des représentants de l'ordre. Cellules d'écoute et d'orientation, campagnes d'information et travail de proximité et de sensibilisation tendent à se généraliser et à englober toutes les sphères dans lesquelles évolue l'enfant. Un travail qui implique de fait aussi bien les structures de l'Etat que les mouvements associatifs.



SOMMAIRE



RECHERCHE



Ruines romaines de Tipaza



SOMMAIRE



RECHERCHE



1965

1962-1971



0 4 5

- ❶ 0,45
- ❷ 01/01/1965
- ❸ 17 x 21
- ❹ 13 1/2
- ❺ 1.000.000
- ❻ 15/11/1967
- ❼ Imprimerie PTT Paris



0 4 6

- ❶ 0,50
- ❷ 01/01/1965
- ❸ 17 x 21
- ❹ 13 1/2
- ❺ 7.100.000
- ❻ 15/09/1970
- ❼ Imprimerie PTT Paris



0 4 7

- ❶ 0,65
- ❷ 01/01/1965
- ❸ 17 x 21
- ❹ 13 1/2
- ❺ 1.000.000
- ❻ 15/11/1967
- ❼ Imprimerie PTT Paris



0 4 8

- ❶ 0,85
- ❷ 01/01/1965
- ❸ 17 x 21
- ❹ 13 1/2
- ❺ 1.000.000
- ❻ 15/11/1967
- ❼ Imprimerie PTT Paris



0 4 9

- ❶ 0,95
- ❷ 01/01/1965
- ❸ 17 x 21
- ❹ 13 1/2
- ❺ 2.000.000
- ❻ 15/11/1967
- ❼ Imprimerie PTT Paris

Automation – Reconstruction Mécanique – Labours

La première moitié du XX^e siècle a connu deux guerres mondiales ainsi que des guerres et conflits locaux et régionaux. Au sortir de ces guerres, il fallait tout reconstruire dans les contrées ravagées. Le redressement économique constitue dès lors le leitmotiv de tous les pays victimes des affres de la guerre. Ses fondements sont la généralisation de l'automation, la reconstruction des infrastructures et des habitations détruites, l'encouragement de l'industrie mécanisée et la lutte contre la famine à travers la mise en valeur des terres agricoles et l'amélioration de leur productivité.

L'automation augmente les performances des entreprises économiques et des services en décomposant les phases successives du travail, en cherchant les gestes les plus efficaces, en adaptant les outils et en réduisant les tâches fastidieuses. L'Algérie s'inscrit pleinement dans cette démarche de modernisation de son tissu industriel encore balbutiant, de même qu'elle tient à faciliter certaines tâches liées au fonctionnement des services telles les banques et la poste.

De par son caractère prioritaire, la reconstruction requiert un chapitre important du budget annuel de tous les pays. Vaste chantier, elle appelle un plan méthodique et un suivi permanent afin qu'elle se fasse en harmonie avec les autres secteurs économiques. En Algérie, elle est une priorité face aux destructions dues à la guerre qui ont touché les établissements scolaires, les centres de santé et des villages entiers.

La mécanique constitue le moteur de l'essor industriel, car elle est à la base de tous les équipements (machines, véhicules, engins) qui fondent l'industrie.

Le développement de l'agriculture est le garant de la sécurité alimentaire, facteur essentiel pour toute économie forte. Les campagnes de labours sont menées à un rythme soutenu. Justement, c'est cette démarche qui prévaut en Algérie où le fellah bénéficie du soutien et de l'assistance de l'Etat pour valoriser au mieux les terres arables.

Les foggaras

Présentes dans certaines régions du Sud algérien depuis des siècles, les foggaras sont un système d'irrigation traditionnelle très ingénieux. Le procédé séculaire, pratiquement unique au monde, consiste en une canalisation souterraine construite pour alimenter les jardins dans les palmeraies lorsqu'il n'est pas possible de creuser des puits. Sa conception et son adaptation aux conditions de vie et au climat sahariens assurent un approvisionnement à débit constant, sans risque de tarir la nappe d'eau, de même qu'il en limite l'évaporation au minimum. Les foggaras, qui peuvent couvrir 2 à 15 km, sont constituées de canalisations qui suivent une pente légère, quelques millimètres de dénivelé par mètre, et courent à environ 5 ou 10 m sous la surface du sol.



SOMMAIRE



RECHERCHE



Automation



Le présent timbre-poste «Automation», émis le 28 février 1965, présente une valeur faciale de 0,15 dinar, différente de celle du premier timbre «Automation» émis le 1^{er} janvier de cette même année avec une valeur faciale de 0,45 dinar. Le thème choisi renvoie à une avancée technologique qui caractérise le XX^e siècle, siècle des multiples découvertes où électricité, mécanique et automation vont constituer les bases de l'électronique, de l'informatique et de l'industrie de manière générale. L'automatisme qui, du fait de sa généralisation, commence à être qualifié

également de machinisme, se définit comme un sous-ensemble de machines destinées à remplacer l'action de l'être humain dans des tâches en général simples, ingrates et répétitives, réclamant précision et rigueur.

L'ingénieur automaticien doit avoir des connaissances en électricité, électronique, mécanique, hydraulique et pneumatique. Les sciences de base requises pour ce genre de compétence concernent surtout le système binaire, les systèmes décimal et hexadécimal, la fonction logique et l'algèbre de Boole.



0 5 0

- ❶ 0,15
- ❷ 28/02/1965
- ❸ 17 x 21
- ❹ 13 1/2
- ❺ 3.200.000
- ❻ 15/11/1967
- ❼ Imprimerie PTT Paris

Mécanisation de la poste

La poste algérienne s'est progressivement équipée d'un certain nombre de machines telles que les machines à affranchir, les machines à émettre les mandats, les machines à oblitérer et les distributeurs automatiques de timbres-poste. Le nombre de ces appareils passe de 360 en 1964, année de leur acquisition, à 4 891 dans le début des années 1980. Cet effort s'est généralisé dans les centres de tri en mécanisant l'activité de manutention afin de réduire la pénibilité du travail et d'augmenter le rendement des travailleurs. Des équipements mécaniques télécommandés ont été installés. Ils sont composés de convoyeurs horizontaux, d'un convoyeur vertical à bandes, de plusieurs bandes transporteuses et d'un système de dépoussiérage des sacs postaux. Ces équipements ont été installés progressivement dans tous les centres postaux du pays.

Percée technologique

Un inventeur français, Jacques de Vaucanson, mettait au point en 1741 des cylindres à picots pour les métiers à tisser. Au XIX^e siècle, ce métier à tisser fut repris par le tisserand lyonnais Joseph-Marie Jacquard qui remplaça les cylindres à picots par des chapelets de cartons perforés qui sélectionnaient les aiguilles du métier sur un motif géométrique précis. A chaque carte, un motif, comme dans un orgue de Barbarie. Le Britannique Charles Babbage s'inspira de la machine de Jacquard pour fabriquer sa calculatrice à mémoire, avec imprimante et cartes perforées, au début du XX^e siècle. Avec la Seconde Guerre mondiale, la technologie entre dans une nouvelle ère : la conception de la bombe A a nécessité des bras robotiques pour manipuler les matières nucléaires et éviter les dangers dus aux rayonnements radioactifs. En 1960, Joe Engelburger et George Deval montèrent le premier véritable robot utilitaire chez le constructeur General Motors : Unimate, un simple bras mécanique de deux tonnes affecté à la manipulation et à la soudure des pièces de fonderie.



1965

1962-1971



0 5 1

- ❶ 0,30
- ❷ 18/04/1965
- ❸ 17 x 21
- ❹ 13 1/2
- ❺ 97.590.000
- ❻ 06/11/1971
- ❼ Imprimerie PTT Paris

Mécanique

Un timbre relatif au sujet «Mécanique» est émis le 18 avril 1965. Cette émission d'un thème déjà utilisé est justifiée par une nouvelle valeur faciale de 0,30 dinar. Le timbre «Mécanique» renvoie à un programme établi par le Conseil de la Révolution pour le développement du pays qui reste redevable d'une industrialisation conséquente, créatrice d'emplois et de progrès social suivant les orientations socialistes de l'Algérie. Composé en majorité de petites industries, souvent familiales, qui n'arrivent pas à satisfaire les exigences économiques, le tissu industriel national est encore insuffisant.

La conception des produits industriels reste tributaire de la mécanique qui est l'activité de référence de l'industrie de manière générale. Cela passe par la construction, à moyen terme, de structures industrielles à même d'assurer la production d'appareils, de véhicules et d'engins en Algérie et de garantir, par là même, une autonomie en la matière.

Cette politique permettra d'équiper les collectivités locales, les services de l'Etat et les entreprises en véhicules et engins divers qui contribueront à soutenir la reconstruc-

tion des structures et infrastructures et d'améliorer le bien-être et le quotidien des populations, que ce soit dans les pôles urbains ou au niveau des zones rurales et sahariennes.



Des stagiaires en cours de mécanique.

Reconstitution du parc à tracteurs

Les campagnes de labours font l'objet d'une attention soutenue de la part de l'Etat algérien qui fait de la valorisation des terres agricoles un de ses leitmotivs. Parmi les objectifs poursuivis par la réalisation du plan de relance agricole liée au créneau de la mécanique, figure celui relatif à la reconstitution du parc à tracteurs.

Le programme a débuté dès l'automne 1962 et se poursuit régulièrement en initiant, dans le même moment, la formation de tractoristes lancée pour la poursuite et l'entretien du matériel. L'effectif employé dans l'agriculture peut être estimé à 1 800 000 hommes. Au 1^{er} octobre 1963, le secteur socialiste employait 80 000 ouvriers permanents au sein des 2 300 comités de gestion de ce secteur.

La limonade Hamoud Boualem

Parmi les plus anciennes industries algériennes, il en est une que l'on hérite du XIX^e siècle sans qu'elle ait pris une ride. Il s'agit du limonadier Hamoud Boualem, un label qui a miraculeusement survécu à toutes les concurrences, bien qu'il ait été contemporain de la création d'un célèbre soda américain (en 1868, John Pemberton invente, en effet, sa boisson à base de coca). Entre 1860 et 1870, cet ancien fabricant d'essences aromatiques qui a pour nom Hamoud Boualem se révèle un sorbetier génial et réussit à fabriquer des limonades. En 1889, présents à l'Exposition universelle de Paris, ses produits sont récompensés de médailles. C'est le début d'une belle aventure industrielle au cours de laquelle l'entreprise familiale est riche, dans les années 1950, des célèbres Selecto, Crush, Slim, la blanche citronnée, etc. Plus qu'une marque illustre, Hamoud Boualem fait partie aujourd'hui du patrimoine algérien.



SOMMAIRE



RECHERCHE



Artisanat saharien

La particularité de l'artisanat repose sur la satisfaction des besoins personnels à partir de matières premières locales tels le cuir, la laine et le bois.

Plus qu'aucun autre, l'artisanat saharien est caractérisé par la réalisation d'effets vestimentaires et d'objets domestiques qui répondent par leur utilité, leur légèreté et leur valeur d'échange aux besoins des habitants de cette immense région désertique.

La selle du méhariste, *tarib* pour l'homme, *takbaouit* pour la femme, en est le type parfait. Fabriquée à partir d'un assemblage de trois espèces de bois (*tebouneh*, laurier rose, *tabrakat*) recouvert de cuirs de différentes couleurs, for-

mant ainsi une heureuse mosaïque, cette selle est assujettie au dos du méhari à l'aide du *baïf* auquel pendent des pompons, les *tidarsionine*.

Sans cet objet, les longues randonnées dans le désert ne seraient pas possibles ou alors très peu confortables pour les méharistes.

Légère, cette selle a pour effet de ménager la monture. Elle a aussi valeur d'échange tant par les matières qui entrent dans sa réalisation que par les couleurs du cuir et les broderies qui la rehaussent. Elle est enfin un signe extérieur de richesse et de fierté auquel s'attache l'esprit du nomade.

Inhaden

Les Inhaden forment la classe artisanale des Touareg. Ces artisans forgerons utilisent des métaux d'inégal éclat, comme le cuivre rouge, l'argent, le laiton ou le nickel, pour créer des parures de femmes.

La fabrication des bijoux détient une place de choix dans l'artisanat du Sud. Selon des croyances locales, on attribue aux bijoux une charge symbolique et aux bijoutiers des pouvoirs surnaturels. Le forgeron targui réalise ces chefs-d'œuvre avec des outils très rudimentaires.

Accroupi à même le sol, les jambes croisées, il travaille pendant de longues heures dans une position qui peut sembler inconfortable. Chevillères, bracelets, pectoraux... sont polis, ciselés et finement décorés. Les forgerons façonnent, entre autres, différents outils dont les somptueuses armes d'apparat.

Artisan targui.



Bijoux du Sahara

Bien que la région soit un vaste territoire d'échanges entre les populations sédentaires et nomades, les artisans bijoutiers de l'Atlas saharien choisissent souvent de s'installer dans les grands centres comme El Bayadh, Djelfa ou Boussaâda où la clientèle est plus importante.

Portant bracelets (*meqias*), fibules (*hzaïm*) et autres anneaux de chevilles (*brim*), les femmes de ces contrées ont, néanmoins, toutes une préférence pour les parures de tête comme les diadèmes (*m'chebek*, *harsa* ou *baslilon*), les boucles d'oreilles (*mcharaf* ou *keborsa*), les agrafes, les pendants de tempe (*chenag* ou *hmalâ*) et les jugulaires.

Qu'ils soient en or ou en argent, les bijoux de l'Atlas saharien sont souvent ajourés et pleins de motifs, ce qui leur donne une certaine originalité. Les colliers, tout aussi appréciés des femmes, sont le plus souvent composés de pièces de monnaie (*cherka* et *chentouf*) ou constitués de chaînes auxquelles peuvent être suspendus les *ktoub*, boîtes à amulettes de forme carrée garnies de chaînettes et de pendeloques.



0 5 2

- ❶ 0,20 Selle
- ❷ 29/05/1965
- ❸ 22 x 36
- ❹ 13
- ❺ 1.000.000
- ❻ 19/11/1966
- ❼ S. Makouf
- ❽ Imprimerie PTT Paris



1965

1962-1971



053

- ❶ 0,20 + 0,05
- ❷ 07/06/1965
- ❸ 22 x 36
- ❹ 13
- ❺ 500.000
- ❻ 19/11/1966
- ❼ C. Mesli
- ❽ Imprimerie PTT Paris

Incendie de la bibliothèque de l'Université d'Alger

Le 7 juin 1962 à 12h27, la Bibliothèque universitaire d'Alger est la proie des flammes. L'incendie provoqué par l'Organisation armée secrète (OAS), qui vise à priver la nouvelle nation indépendante des fonds documentaires nécessaires à la formation de ses cadres, a complètement détruit les salles de travail et les magasins des livres. 500 000 livres sont brûlés ou endommagés. Les dégâts sont estimés à plus de 7 milliards d'anciens francs. Un Comité international pour la reconstruction de la bibliothèque de l'Université d'Alger (CIRBUA) est créé le 21 décembre 1962. Il a pour mission la reconstruction des bâtiments, la reconstitution des fonds, l'équipement de la salle de lecture et des magasins. Un appel est lancé au peuple algérien et à l'opinion internationale en vue de collecter les fonds et la documentation nécessaires à la reprise de l'activité de la BU. Les résultats obtenus sont extrêmement encourageants : des milliers de volumes sont collectés et une appréciable somme d'argent est destinée à l'acquisition d'ouvrages universitaires. En juillet 1965, l'Union postale arabe a voulu s'associer à cette journée en invitant ses adhérents à émettre un timbre-poste avec surtaxe dont le montant sera versé à la caisse du CIRBUA



Incendie de la bibliothèque de l'Université d'Alger, 7 juin 1962.

Emissions de pays amis

Le 7 juin 1962, la bibliothèque de l'Université d'Alger est incendiée par l'Organisation armée secrète (OAS). Ce «mémoricide» ou crime contre l'humanité, en vertu du droit international humanitaire et des Conventions de Genève (1949) et de La Haye (1954), entraîne un vaste élan de solidarité de la part de pays amis qui fournissent aide matérielle et dons de livres. Deux années plus tard, la Syrie procède à l'émission d'un timbre-poste commémorant l'autodafé, suivie en 1965 par la Jordanie, la République arabe du Yémen, l'Irak et l'Égypte. En 1966, les postes libyenne et saoudienne procèdent à leur tour à des émissions, dénonçant ainsi la barbarie de l'acte dont l'OAS s'est rendue coupable.

Don de la Fondation Ford

Au lendemain de l'incendie de la bibliothèque de l'Université d'Alger, le Comité international pour la reconstitution de la bibliothèque de l'Université d'Alger a été créé afin de collecter des fonds et dons d'organismes, bibliothèques, libraires et particuliers. La Fondation Ford, plus importante association philanthropique des Etats-Unis, créée en 1936 par le constructeur automobile Henry Ford, annonce qu'elle fait don d'un montant de 132 000 dollars (environ 650 000 DA) pour la reconstruction de la bibliothèque. C'est le représentant de la fondation en Afrique du Nord, Sir James Hardy, qui remet officiellement à M. Bouayed, administrateur général de la Bibliothèque nationale et président du Comité international pour la reconstitution de la BU (CIRBUA), les documents annonçant ce don qui servira à l'achat de livres, de périodiques et de microfilms et au financement de l'envoi de deux bibliothécaires qui aideront au classement et catalogage.



SOMMAIRE



RECHERCHE



Automation

Cette nouvelle émission du timbre «Automation» est justifiée par une nouvelle valeur faciale de 0,12 dinar. Le thème de l'automation renvoie au souci constant de l'Etat algérien de mettre en place un tissu industriel moderne, créateur d'emplois et de développement. L'inauguration cette année du complexe gazier d'Arzew augure une avancée substantielle dans ce domaine.

Cette deuxième moitié du XX^e siècle laisse entrevoir, en effet, une avancée technologique importante qui va toucher tous les secteurs de l'économie depuis le matériel électroménager jusqu'au complexe industriel, en passant par la manufacture.

L'Algérie est interpellée dans l'automation de ses propres outils de production pour se mettre au diapason en matière de standardisation des normes. Dans ce processus mondial d'automation, l'Etat s'engage dans une politique d'acquisition de l'équipement approprié, mais aussi du savoir-faire technologique, seuls garants d'une autonomie libératrice de toute dépendance. Mais l'automation des services est sans doute un des premiers objectifs à réaliser dans ce créneau. Il permet un gain de temps de même qu'une gestion efficace dans le traitement des opérations financières, l'établissement des factures d'eau,

d'électricité et de gaz et facilite la gestion des opérations postales. Les télécommunications en particulier nécessitent l'introduction d'une technologie plus avancée qu'elle ne l'était au lendemain de l'indépendance. Les centraux téléphoniques accusent dans leur majorité plus de 20 ans d'âge, certains datant de 1935. Une situation qui ne permet plus de répondre aux besoins actuels de l'Algérie.



Automatisation du tri postal.



0 5 4

- ❶ 0,12
- ❷ 20/06/1965
- ❸ 17 x 21
- ❹ 13 1/2
- ❺ 5.300.000
- ❻ 15/09/1970
- ❼ Imprimerie PTT Paris

De l'automatisation à l'informatisation

A l'indépendance, le fonctionnement et le traitement des chèques se réalisaient sur des machines mécanographiques qui ne répondaient plus aux besoins réels. Le centre financier postal tel le Centre des chèques postaux était en butte à une véritable situation de crise. Une des mesures importantes qui ont été prises a été l'automatisation de la paie qui a bénéficié du premier traitement informatisé, les retraits s'effectuant désormais en service bureau sur un ordinateur de deuxième génération.

Le développement informatique, qui s'est rationalisé à partir de 1970 dans le secteur postal algérien, a bénéficié aux chèques postaux, à la caisse d'épargne et au service paie et comptabilité téléphonique. Ce programme a été pris en charge par l'Etat en vertu d'une convention entre le ministère des Postes et Télécommunications et le Commissariat national à l'informatique.

Automatisation du tri postal

Alors que l'indexation (codification) du courrier était, jusqu'au début des années 1970, alphanumérique, c'est-à-dire avec une abréviation en chiffres et en lettres, elle est devenue numérique (avec une abréviation en chiffres) à partir de 1973. C'était le début réel de l'automatisation du tri postal. Différents systèmes de codages numériques ont été inventés depuis, dont le Postnet, un système de code à barres utilisé aux Etats-Unis.



1965

1962-1971

Année de la coopération internationale



- ❶ 0,30
- ❷ 29/08/1965
- ❸ 36 x 22
- ❹ 13
- ❺ 1.000.000
- ❻ 31/12/1968
- ❼ A. Ali-Khodja
- ❽ Imprimerie PTT Paris

055



- ❶ 0,60
- ❷ 29/08/1965
- ❸ 36 x 22
- ❹ 13
- ❺ 1.000.000
- ❻ 31/12/1968
- ❼ A. Ali-Khodja
- ❽ Imprimerie PTT Paris

056

Le philosophe et homme politique Edmund Burke (1729-1797) affirmait au XVIII^e siècle : «Ne peuvent agir avec fruit ceux qui n'agissent pas de concert ; ne peuvent agir de concert ceux qui n'agissent pas en confiance ; ne peuvent agir en confiance ceux qui ne sont pas liés par des opinions communes, des affections communes et des intérêts communs.» Cette citation révèle l'extrême importance de la coopération internationale dans les domaines qui engagent l'avenir de l'humanité tout entière et dont il est douteux qu'un Etat seul, si puissant soit-il, puisse aspirer à résoudre seul.

Au cours de sa XVII^e session,

le 19 décembre 1962, l'Assemblée générale des Nations unies a adopté à l'unanimité une résolution relative à l'institution d'une année de la coopération internationale. Le 21 novembre 1963, une résolution désignant l'année 1965 – XX^e anniversaire de l'ONU – Année de la coopération internationale (ACI) fut adoptée.

Les administrations postales des Etats membres furent sollicitées pour l'émission d'une série de timbres commémorant l'anniversaire de l'ONU et l'Année de la coopération internationale.



Pourquoi une Année de la coopération internationale ?

L'Année de la coopération internationale a été instituée en raison du grand nombre de problèmes internationaux graves qui demeuraient sans solution. L'ONU avait estimé indispensable que les Etats s'efforcent de promouvoir des mesures tendant à éliminer les tensions internationales. L'Assemblée générale s'était basée sur la conviction que le fait de dédier une année à la coopération internationale aiderait à renforcer la compréhension et la coopération dans le monde et faciliterait le règlement des problèmes internationaux majeurs.

Indépendance de la Gambie

Dès le XIII^e siècle, Mandingues, Wolofs et Peuls s'installent dans la vallée de la Gambie, formant de petits Etats, mais tout en payant un tribut à l'empire du Mali. En 1455, les Portugais découvrent le pays. Ils établissent des comptoirs le long du fleuve à partir desquels ils organisent la traite des Noirs. A partir du XVII^e, ils se trouvent supplantés par des compagnies anglaises et françaises. La Grande-Bretagne maintient cependant sa suprématie malgré les efforts français pour les en déloger. En 1889, les frontières de la Gambie actuelle sont fixées par un accord avec la France, alors que cinq ans plus tard, ce territoire devient protectorat britannique. La Gambie bénéficie d'un régime administratif indirect maintenant le pouvoir des chefs locaux. En 1960 ont lieu les premières élections nationales et le 18 février 1965, la Gambie accède enfin à l'indépendance.



SOMMAIRE



RECHERCHE



Centenaire de l'Union internationale des télécommunications

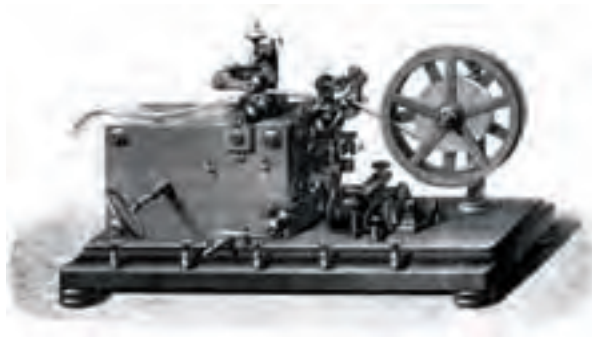
De très bonne heure, les hommes s'ingénierent à trouver les moyens de se transmettre, à travers l'espace, les nouvelles importantes. Tant que les phénomènes électriques demeuraient ignorés, ils en furent réduits à utiliser des moyens rudimentaires et limités : messagers, signaux sonores (tam-tam) ou optiques (feu, pavillons, télégraphe aérien de chape). Le XIX^e siècle, caractérisé par des découvertes fondamentales en électricité (pile et électroaimant), conduisit à l'invention, en 1837, du télégraphe électrique. En 100 ans, celui-ci engendra successivement le téléphone (inventé en 1876 par Alexander Graham Bell), la radiotélégraphie, la radiophonie, le radar, la télévision et le laser, apportant ainsi à l'homme des modes de communication rapides et à grandes distances.

Toutes ces découvertes constituent les télécommunications actuelles, véritable système nerveux du monde moderne, permettant d'élargir le domaine d'échange des idées, des informations, des connaissances et de franchir les frontières artificielles et les obstacles naturels.

Très rapidement, il apparut que le télégraphe électrique, débordant le cadre étroit des limites locales ou nationales, nécessitait l'établissement d'accords internationaux pour résoudre les problèmes de fonctionnement et de tarification entre pays correspondants.

Isolés et dispersés, les arrangements devinrent rapidement multilatéraux pour aboutir, en mars 1865, à l'ouverture, à Paris, d'une conférence télégraphique à l'issue de laquelle, le 17 mai 1865, une convention unique fut

signée, consacrant la création de l'Union télégraphique internationale et l'élaboration d'un «Règlement» du service télégraphique. L'évolution très rapide de la technique et des moyens de communication et de transmission amena la fusion en une organisation unique des deux Unions alors existantes : l'Union télégraphique internationale, fondée à Paris le 17 mai 1865, et l'Union radioélectrique internationale, réunie à Berlin en 1906, devenue l'Union internationale des télécommunications, telle que nous la connaissons et dont nous commémorons le centenaire en cette année 1965.



Télégraphe Morse à signaux imprimés.

Samuel Morse

Samuel Finley Breese Morse voit le jour en avril 1791 à Charlestown, dans le Massachusetts (Etats-Unis).

Après l'Université de Yale, il part étudier la peinture à Londres et remporte un grand succès en tant que portraitiste et sculpteur. Professeur de peinture à l'Université de New York en 1832, il commence à la même époque à se passionner pour la chimie et l'électricité.

Il crée alors un télégraphe électromagnétique qu'il tente en vain de faire breveter, puis il invente le fameux code Morse destiné à être utilisé avec son télégraphe. Ce n'est qu'en 1843 que le Congrès des Etats-Unis lui alloue 30 000 dollars pour la réalisation d'une ligne télégraphique expérimentale entre Washington et Baltimore. Il envoie son premier message le 24 mai 1844. C'est un succès. Plus tard, il fait des expériences sur la télégraphie par câble sous-marin.



0 5 7

- ❶ 0,60
- ❷ 19/09/1965
- ❸ 36 x 22
- ❹ 13
- ❺ 1.000.000
- ❻ 31/12/1968
- ❼ A. Ali-Khodja
- ❽ Imprimerie PTT Paris



0 5 8

- ❶ 0,95
- ❷ 19/09/1965
- ❸ 36 x 22
- ❹ 13
- ❺ 1.000.000
- ❻ 31/12/1968
- ❼ A. Ali-Khodja
- ❽ Imprimerie PTT Paris



1965

1962-1971



0 5 9

- ❶ 0,30 Musiciens
- ❷ 25/12/1965
- ❸ 33 x 48
- ❹ 11 1/2
- ❺ 1.300.000
- ❻ 31/12/1968
- ❼ M. Racim
- ❽ Courvoisier



0 6 0

- ❶ 0,60 Musiciennes
- ❷ 25/12/1965
- ❸ 33 x 48
- ❹ 11 1/2
- ❺ 1.000.000
- ❻ 31/12/1968
- ❼ M. Racim
- ❽ Courvoisier

Miniatures algériennes de Mohamed Racim

Né à la fin du siècle dernier dans le vieux quartier de la Casbah, Mohamed Racim a goûté dès l'enfance aux charmes et aux délices de la vie algéroise d'antan.

Ses miniatures sont autant de scènes à travers lesquelles il nous transmet la saveur et les valeurs profondes de la vie quotidienne de l'époque.

Musiciens

Alger a de tout temps été mélomane. La population aimait à goûter aux différents styles musicaux pratiqués par les grands artistes de l'époque. Des noubas de la musique andalouse, héritées de la musique arabe, elle-même combinaison des vieilles civilisations orientales, aux *qaidate* chaâbi – genre purement algérois –, il y en avait pour tous les goûts. Les musiciens étaient issus de toutes les classes et de toutes les écoles et chacun avait son style propre à lui. Une époque faste que ce miniaturiste a admirablement immortalisée à travers ses œuvres.

Musiciennes

Cette miniature évoque à elle seule toute la beauté des orchestres féminins de l'époque qui faisaient le bonheur des convives lors des fêtes familiales organisées dans le vieil Alger. Le conservatisme de la société musulmane obligeait les femmes à ne pas se mélanger à la gent masculine. Aussi, c'étaient des musiciennes qui animaient les *qaâdate* et autres cérémonies de mariage. Ces musiciennes qui excellaient dans le maniement des instruments de musique, notamment le *tar* ou la *derbouka*, venaient répandre la joie dans les cœurs des hôtes.

La cantatrice Yamna Bent El Hadj El Mehdi est d'ailleurs l'une des premières artistes algériennes à avoir créé, à la fin du siècle dernier, un orchestre exclusivement féminin.

Princesse algérienne

La vie des princesses algériennes nous a été léguée par l'histoire à travers des récits multiples, souvent gorgés de fantaisie. Très imprégné par cette vie à la fois plaisante et pittoresque, Mohamed Racim a prolongé le rêve, en réalisant des miniatures où la beauté délicate de ces filles de beys ou de deys, vêtues de soieries, de brocarts et vestes richement brodées d'or, est rehaussée par son trait fin et sa touche chromatique très recherchée.



Chanteuse tlemcénienne (vers 1890).



SOMMAIRE



RECHERCHE



Le «chantre d'Alger»

Surnommé chantre d'Alger par son ami Georges Marçais, le miniaturiste Mohamed Racim a effectivement chanté la beauté d'Alger. Ses œuvres gorgées de références culturelles sont toutes un hymne à la blanche Casbah, ses ruelles, ses habitants et ses us et coutumes.

Harmonieuses et ensoleillées, ses miniatures éblouissent tant par la palette chamarrée de l'artiste que par les scènes heureuses reproduites. Le luxe et l'authenticité constituent l'univers de ses peintures, tandis que ses personnages se complaisent dans une grâce et un raffinement tout poétiques. Les jardins à la verdure luxuriante, les femmes au teint diaphane et à la beauté sublimée, les guerriers valeureux et fiers sur leur monture, la vie faste des palais ottomans, le bonheur d'un mariage célébré dans la splendeur de la tradition, l'ambiance festive d'une *qaâda* entre femmes sont autant de thèmes immortalisés par le trait fin et la touche bien particulière de l'artiste. Se passant loin des contraintes quotidiennes, cette vie à laquelle fait référence Mohamed Racim renvoie surtout à sa propre nostalgie. Celle d'Alger au faite de sa grandeur et de sa magnificence.



- ❶ 5,00 Princesse
- ❷ 25/12/1965
- ❸ 33 x 48
- ❹ 11 1/2
- ❺ 500.000
- ❻ 31/12/1968
- ❼ M. Racim
- ❽ Courvoisier

0 6 1



*Fadéla Dziria,
une voix légendaire.*



*Le chanteur chaâbi El Anka
et sa troupe.*





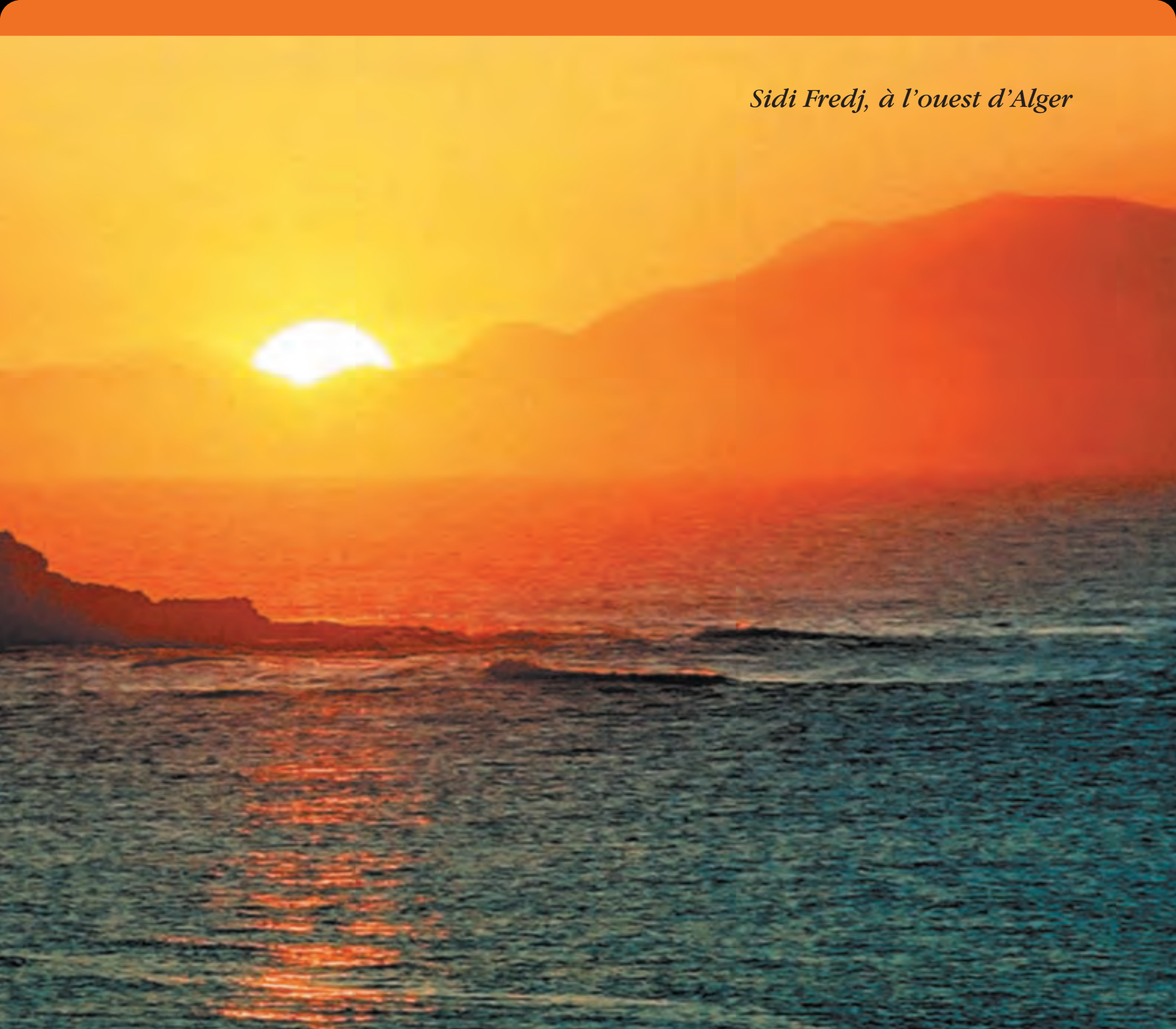
SOMMAIRE



RECHERCHE



Sidi Fredj, à l'ouest d'Alger



SOMMAIRE



RECHERCHE



1966

1962-1971



- ❶ 1,00
Bovidé magique
- ❷ 29/01/1966
- ❸ 45 x 38
- ❹ 11 1/2
- ❺ 500.000
- ❻ 31/12/1968
- ❼ G. Le Poitevin
- ❽ Chaix-Desfossés

062



- ❶ 1,00
Berger peuhl
- ❷ 29/01/1966
- ❸ 38 x 45
- ❹ 11 1/2
- ❺ 500.000
- ❻ 31/12/1968
- ❼ G. Le Poitevin
- ❽ Chaix-Desfossés

063



- ❶ 2,00
Autruches
- ❷ 29/01/1966
- ❸ 45 x 38
- ❹ 11 1/2
- ❺ 500.000
- ❻ 31/12/1968
- ❼ G. Le Poitevin
- ❽ Chaix-Desfossés

064



- ❶ 3,00
Jeunes filles peuhl
- ❷ 29/01/1966
- ❸ 38 x 45
- ❹ 11 1/2
- ❺ 500.000
- ❻ 31/12/1968
- ❼ G. Le Poitevin
- ❽ Chaix-Desfossés

065

Dessins rupestres du Tassili N'Ajjer

Véritables chroniques du quotidien de l'homme préhistorique présent dans la région, les peintures rupestres du Tassili N'Ajjer sont considérées comme les œuvres des premiers artistes de l'humanité. Ces peintures ornent les parois des abris-grottes répartis à travers l'immensité désertique du plateau du Tassili N'Ajjer, dans le Sud algérien. Oued Djerrat, Jabbaren, Tissoukal, In Intimien, entre autres, sont les régions les plus riches. Elles constituent un véritable musée à ciel ouvert.

Ces fresques, dont certaines sont gigantesques, remontent au néolithique, soit plus de 10 000 années avant notre ère, correspondant à la période faste de la préhistoire, marquée par les premières sédentarisation et l'apparition

de l'agriculture. Une période d'accumulation des richesses qui offre le plus grand nombre de peintures rupestres caractérisées par la grâce et la finesse des dessins. Hommes et femmes, à la silhouette le plus souvent élancée et aux traits négroïdes, s'adonnent aux tâches ménagères quotidiennes. Ou alors des chasseurs armés d'un javelot poursuivant une proie... Ce sont là les thèmes les plus récurrents avec les représentations des bovidés. Une place de choix est également réservée aux chars qu'on retrouve au cœur de bien des mythes.

Gravures rupestres de Marhouma

À 15 km de l'oasis de Béni Abbès, au pied du Grand Erg occidental, sommeille un véritable trésor archéologique. C'est un éboulis de roches, en bordure de l'oued Saoura, qui constitue la station de gravures rupestres de Marhouma. Deux particularités caractérisent ces gravures de la wilaya de Béchar. Les traits utilisés sont en général constitués de pointillés et rares sont les lignes continues. Les représentations humaines y sont absentes. Seuls des animaux y figurent : autruche, girafe, bovidés. La technique des dessins primitifs, ainsi que les thèmes représentés renseignent sur l'ère à laquelle remontent ces gravures.



Grand dieu de Séfar

Au sud du Tassili N'Ajjer se dresse le Séfar. Dans ce plateau rocaillieux préservé du temps, coexistaient, côte à côte, les dieux mythiques et les hommes de la préhistoire. S'étendant sur une superficie de 30 m², la fresque du Grand dieu de Séfar est l'un des plus beaux legs de nos ancêtres.

La vie mêlée au mythe a été immortalisée sur la pierre par un artiste hors pair. Le dessin rupestre représente une femme à la tête ronde, aux jambes filiformes, au ventre arrondi, prête à donner la vie. L'orante incarnant la fécondité implore un dieu, un très grand dieu. Du haut de ses trois mètres, ce dernier symbolise la puissance et la supériorité. Le gigantisme est un autre aspect de cette période dite décadente des têtes rondes que l'on situe entre 6 600 et 4 400 ans avant notre ère.



SOMMAIRE



RECHERCHE



Artisanat kabyle

Né d'un besoin, celui de faire face aux exigences de la vie quotidienne, l'artisanat kabyle n'a jamais perdu de sa valeur sociale en dépit de la modernisation du mode de vie. La poterie, la bijouterie et le tissage restent fortement présents comme autant de symboles d'attachement culturel.

La poterie demeure la plus variée, car touchant à des objets très pratiques (cruches, jarres, plats, louches, cuillères, marmites...) qui présentent les mêmes constantes : robustesse, étanchéité et fonctionnalité. Généralement de couleur ocre (celle de la terre cuite), les produits de l'artisanat kabyle sont décorés de motifs simples formés de triangles et de losanges, aux couleurs chatoyantes, marron dans la région de Tizi Ouzou et rouge dans celle de Béjaïa. Depuis l'indépendance, le tissage s'est réduit à la fabrication de burnous et de tapis, dont le plus fameux est fabriqué dans le village Ath Hichem. La diversité des couleurs, avec une prédominance du rouge, caractérise les tapis kabyles, rarement unicolores. La bijouterie, activité de l'homme par excellence,



Parure kabyle.

a une réputation établie et qui a longtemps dépassé nos frontières. Parfois véritables œuvres d'art avec des pièces somptueuses, les bijoux sont variés, faits de plans d'argent et d'émaux cloisonnés de fils d'argent et sertis de corail.

Symbolique des motifs

L'artisan kabyle est aussi transmetteur d'une mémoire symbolique ancestrale qui s'exprime à travers les motifs présents tant dans les tissages que dans les poteries ou les bijoux. Ce langage codifié, inaccessible au profane, reflète toute la cosmogonie agraire qui organisait les rites de la société berbère depuis l'Antiquité. Lune, soleil, serpent, bélier, lézard, oiseaux, graines dialoguent sur les surfaces des tapis, des cruches ou des plats, sous des formes géométriques épurées, sobres et, bien entendu, énigmatiques pour l'homme moderne. La parure des bijoux kabyles n'échappe pas non plus à une codification spécifique, censée informer sur le statut social de la femme (célibataire ou mariée, mère ayant engendré un garçon) ou protéger des dangers extérieurs (bijou-talisman).

Bracelets kabyles.



1^{er} Festival national du folklore

Placé sous la présidence d'honneur du Président du Conseil de la Révolution, M. Houari Boumediène, et sous la présidence effective du ministre de l'Information, M. Bachir Boumaâza, le 1^{er} Festival national du folklore est inauguré au cours du mois d'août 1966. Visant la réhabilitation et la valorisation du patrimoine culturel national algérien, ce festival est l'occasion idoine pour le peuple algérien de replonger au cœur des valeurs patrimoniales nationales. Des dizaines de troupes prennent part à l'événement dont la prise en charge est assurée par le Comité national du festival. Après des épreuves de présélection les 5 et 6 août et la sélection régionale le 20 août, le festival se termine en apothéose en septembre 1966 à Alger. Une troupe de Tindouf reçoit le premier prix des mains du Président Houari Boumediène.



0 6 6

- ❶ 0,40 Poteries
- ❷ 26/02/1966
- ❸ 22 x 36
- ❹ 13
- ❺ 500.000
- ❻ 31/12/1968
- ❼ A. Ali-Khodja
- ❽ Imprimerie PTT Paris



0 6 7

- ❶ 0,50 Tissage
- ❷ 26/02/1966
- ❸ 36 x 22
- ❹ 13
- ❺ 500.000
- ❻ 31/12/1968
- ❼ A. Ali-Khodja
- ❽ Imprimerie PTT Paris



0 6 8

- ❶ 0,70 Bijoux
- ❷ 26/02/1966
- ❸ 22 x 36
- ❹ 13
- ❺ 500.000
- ❻ 31/12/1968
- ❼ A. Ali-Khodja
- ❽ Imprimerie PTT Paris



1966

1962-1971



069

- ❶ 1,00
- ❷ 26/03/1966
- ❸ 36 x 22
- ❹ 13
- ❺ 500.000
- ❻ 31/12/1968
- ❼ A. Ali-Khodja
- ❽ Imprimerie PTT Paris

Journée météorologique mondiale

C'est le 23 mars de chaque année qu'est célébrée la naissance de l'Organisation météorologique mondiale (OMM) dont l'objectif est d'assurer la sécurité des personnes, le développement socio-économique des nations et la protection de l'environnement.

Or, précisément, le thème choisi en ce 23 mars de l'année 1966 est «La veille météorologique mondiale».

A l'issue d'une première tentative concrète pour la création d'une organisation en mesure d'observer les variations et la mise en place d'un système d'échanges et de transmissions à une échelle internationale, l'Organisation météorologique internationale (OMI) est créée au cours de la Conférence internationale d'Utrecht

(Pays-Bas) en 1878. C'est en 1947 à Washington que l'acte constitutif de l'organisation météorologique a été adopté par la 12^e Conférence des directeurs.

Entrée en activité dès 1950, l'OMI a été remplacée une année plus tard par l'OMM, ce qui octroie à cette dernière la qualité d'institution spécialisée de l'Organisation des Nations unies.

Porte-parole scientifique, l'OMM a pour objectif, entre autres, de garantir la publication des données d'observations et des statistiques en direction de l'aviation, de la navigation maritime et des secteurs de l'eau et de l'agriculture.

Office national de la météorologie

Etablissement public à caractère industriel et commercial sous tutelle du ministère des Transports, l'Office national de la météorologie (ONM) a été créé officiellement le 29 avril 1975. Parmi les missions qui lui sont dévolues figurent la mise en œuvre de la politique nationale dans le domaine de la météorologie en liaison avec les institutions concernées et la contribution à la sécurité et au développement des secteurs socio-économiques.

L'ONM assure l'acquisition, le traitement, l'exploitation et la diffusion des données météorologiques aussi bien sur le plan national qu'au niveau international. Son organisation relève d'un conseil d'administration composé de la direction générale, de départements fonctionnels et opérationnels et de régions météorologiques.

*Office de météorologie
de Dar El Beïda.*



Veille de l'atmosphère globale

Au nord de Tamanrasset, sur les hauteurs de l'Assekrem, à 2 710 m d'altitude, rayonne depuis 1992 sur la planète une station météo dite de veille de l'atmosphère globale (VAG). Elle fait partie d'un réseau mondial d'une trentaine de stations ayant pour missions la surveillance et le traitement des données concernant la concentration en ozone, les gaz à effet de serre et les aérosols. Par ailleurs, deux autres stations particulières fonctionnent à Tamanrasset. Ce sont des centres régionaux. Le premier, installé à l'aéroport, est un observatoire mondial dit d'altitude, alors que le second, régional, est un observatoire de veille acrido-météorologique.



SOMMAIRE



RECHERCHE



Alphabétisation, condition de développement

L'éducation est la priorité de l'Algérie indépendante qui compte très peu de diplômés au sortir de la guerre de Libération nationale. A la première rentrée scolaire de 1962, le nombre d'écoles primaires était de 2 263.

Les capacités d'accueil n'arrivaient pas à répondre à la demande sociale d'éducation. Mais trois ans après, le nombre des écoles a presque doublé.

En effet, depuis 1965, le budget consacré à l'éducation nationale représente le quart du budget de l'Algérie.

Il figure parmi les plus élevés au monde. Cette année, il est évalué à 630 millions de dinars sur un budget global de 3 200 millions de dinars. En 1965-1966, le taux de scolarisation des enfants âgés de 6 à 13 ans avoisinait les 45%.

Autrement dit, un peu plus de la moitié des enfants de cette tranche d'âge n'ont pas connu l'école. Ces laissés-pour-compte vont de ce fait grossir, dans quelques années, les rangs des adultes analphabètes entrés comme tels dans l'ère de l'indépendance. Le taux d'abandon précoce des études reste élevé.

La pertinence du sujet est telle qu'au plan doctrinal et juridique, les Chartes de Tripoli et d'Alger, adoptées respectivement en 1962 et en 1964, souligneront : «La lutte contre l'ignorance intéresse tout le pays. (...) Elle sera le premier devoir national.»

Création de centres d'alphabétisation

La création en 1964 du Centre national d'alphabétisation répondait à un impératif crucial : le développement économique du pays est étroitement lié à l'élévation du niveau éducatif de la population active. Avec le soutien de l'Unesco, l'Algérie a entrepris l'expérience fonctionnelle d'une alphabétisation liée au développement qui situe les principaux points de son action autour des plus grandes zones d'activité industrielles et rurales.

C'est ainsi que furent créés des centres d'alphabétisation à Staouéli près d'Alger pour les ouvriers des domaines auto-gérés, à Arzew et à Annaba où vient de s'ouvrir le complexe sidérurgique d'El Hadjar.

*Rentrée scolaire
à la Casbah.*



Inauguration de la nouvelle Université d'Oran

Le 21 mars 1966, le Président Houari Boumediène remet, au nom de l'Armée nationale populaire, les clefs de la caserne d'Es-Sénia au D^r Ahmed Taleb, ministre de l'Education nationale. Après plus de huit mois de travaux, le Président Houari Boumediène procède, le 13 décembre 1966, à l'inauguration officielle de l'Université d'Oran, en présence de plusieurs personnalités civiles et militaires, parmi lesquelles MM. Ahmed Taleb, ministre de l'Education, Heddami, ministre de la Santé, Medeghri, ministre de l'Intérieur, et Benmahmoud, ministre de la Jeunesse et des Sports. C'est le directeur du centre universitaire d'Oran, le D^r Lazreg, qui est chargé de fournir au Président du Conseil de la Révolution, M. Boumediène, des explications succinctes sur les travaux achevés et ceux en cours. L'Université d'Oran est la première université maghrébine de conception moderne.



0 7 0

- ❶ 0,30
- ❷ 30/04/1966
- ❸ 22 x 36
- ❹ 13
- ❺ 1.000.000
- ❻ 31/12/1968
- ❼ M. Kahlat
- ❽ Imprimerie PTT Paris



0 7 1

- ❶ 0,60
- ❷ 30/04/1966
- ❸ 22 x 36
- ❹ 13
- ❺ 500.000
- ❻ 31/12/1968
- ❼ Boutebba
- ❽ Imprimerie PTT Paris



1966

1962-1971

Organisation mondiale de la santé

L'Assemblée mondiale de la santé a voté en 1959 une résolution en faveur de la construction d'un nouveau bâtiment pour le siège de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), qui était jusque-là dans le Palais des Nations, à Genève. Les locaux devenant de plus en plus exigus malgré l'ajout de l'aile Ariana au Palais des Nations entre 1950 et 1951, un concours international pour la construction d'un nouveau bâtiment à Genève fut lancé et c'est Jean Tschumi, architecte suisse de renom, qui l'a remporté. Il décédera avant la réalisation finale du bâtiment, et c'est son compatriote Pierre Bonnard qui achève l'œuvre en mai 1966.

Le nouveau bâtiment présente un intérêt particulier au niveau architectural et rehausse l'image de l'OMS qui assume pleinement son rôle humanitaire et médical. L'OMS a été fondée le 7 avril 1948 avec pour objectif d'amener tous les peuples au niveau de santé le plus élevé possible selon ce que stipule sa constitution. Pour l'Organisation, la santé doit être un état de complet bien-être physique, mental et social et ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité. Dans ce but, elle accorde une attention particulière à tous les pays à travers le monde et poursuit l'objectif d'«amener tous les peuples au plus haut degré de santé possible».



- 1 0,30
- 2 28/05/1966
- 3 36 x 26
- 4 13
- 5 1.000.000
- 6 31/12/1968
- 7 B. Azzouz
- 8 Imprimerie PTT Paris

072



- 1 0,60
- 2 28/05/1966
- 3 36 x 26
- 4 13
- 5 500.000
- 6 31/12/1968
- 7 B. Azzouz
- 8 Imprimerie PTT Paris

073

Hôpital Mustapha Pacha

Le 1^{er} août 1854 l'hôpital civil Mustapha Pacha est inauguré. Considéré comme le plus vaste d'Afrique, cet hôpital couvrant plusieurs hectares est érigé dans les jardins du pacha Mustapha cédés par les héritiers du dey à l'Etat français.

Cependant, de nombreux établissements hospitaliers existaient déjà avant l'expédition militaire française. Selon le P^r Khiati dans son *Histoire de la médecine en Algérie*, la première structure hospitalière turque fut construite en 1550 par Hassan, fils de Khayr-Eddine Barberousse. Environ 4 structures hospitalières dénommées asiles existaient à Alger. Un *bach djerrab* qui était responsable de la pharmacie centrale – située près des palais de la Djenina (siège du gouvernement) – assurait les fonctions de haut responsable de la santé.



Hôpital Mustapha Pacha, Alger.



L'OMS à pied d'œuvre en Algérie

Dès l'indépendance, l'Algérie devient membre de l'OMS, ce qui permet à l'Organisation d'être parmi les premiers sigles internationaux à avoir une représentation dans le pays.

L'OMS contribue à la campagne locale d'éradication du trachome et des cas de paludisme dont une nette recrudescence est constatée depuis 1960.

L'organisation internationale a mis à la disposition du gouvernement algérien des experts qui prêtent leur concours à la réorganisation des services de santé, à la formation médicale et à la promotion de la santé publique.



SOMMAIRE



RECHERCHE



Trentenaire des Scouts musulmans algériens et 7^e Jamboree arabe

La fondation des Scouts musulmans algériens remonte à 1935 avec la naissance du premier groupe El Falah à Alger. A l'initiative de Mohamed Bouras, cet élan répondait à la mise en place par les colons du premier mouvement scout, imitant le mouvement scout français, apparu en Algérie au sortir de la Première Guerre mondiale.

Les premiers groupes SMA sont apparus dans certaines villes algériennes, comme Miliana, Oran et Tlemcen, avant d'être unifiés sous la Fédération des Scouts musulmans algériens en juillet 1939 sous la présidence du Cheikh Abdelhamid Ben Badis.

Les SMA s'étaient donné pour tâches la formation et l'éducation des jeunes selon les valeurs algériennes. Les chefs SMA, dans leur action éducatrice, appliquèrent les

principes universels du scoutisme mondial tout en les adaptant aux réalités culturelles, linguistiques, économiques et politiques du pays. Les congrès des SMA, notamment celui de 1947 tenu à Sidi Fredj, affirmèrent l'orientation nationaliste du mouvement ainsi que l'attachement des scouts à la patrie et aux valeurs morales de la religion musulmane. La contribution des SMA à la prise de conscience nationale des jeunes est incontestable. Nombre d'anciens scouts ont rejoint les rangs de l'ALN et plusieurs sont comptés parmi les glorieux martyrs de la guerre de Libération nationale.

Les SMA sont reconnus par le scoutisme mondial et sont membres du Bureau du scoutisme arabe. En cette année 1966, l'organisation du 7^e Jamboree arabe échoira pour la première fois à l'Algérie.

Jamboree

Jamboree est un mot anglais d'origine zouloue (Afrique du Sud) qui signifierait «rassemblement». Il a été utilisé par Baden-Powell (fondateur du scoutisme mondial) pour désigner les rassemblements scouts.

Le 1^{er} Jamboree arabe s'est déroulé en 1954 en Syrie et depuis cette date, les scouts arabes se retrouvent dans un camp de l'amitié tous les deux ans.



Mohamed Bouras

Mohamed Bouras est né en 1908 à Miliana au sein d'une famille modeste. Il a effectué sa scolarité à l'école publique et à la médersa El Falah et a poursuivi ses études au collège de Miliana. Il rejoint Alger en 1926 et se rapproche de l'Association des oulémas, notamment du Cheikh Abdelhamid Ben Badis. En 1932, il suit des cours d'arabe à Nadi Ettaraqi tout en poursuivant des études de droit en tant que capacitaire à l'Université d'Alger. En 1935, il dépose les statuts de l'association des Scouts musulmans algériens, agréée en 1936. Le succès des SMA sera ressenti comme un danger par les autorités coloniales qui, pour les anéantir, accusent leur chef de file d'«espionnage au profit des Allemands». Ils le font fusiller le 27 mai 1941. Mohamed Bouras a été décoré à titre posthume de la médaille El Athir du Mérite national.



074

- ❶ 0,30
- ❷ 23/07/1966
- ❸ 22 x 36
- ❹ 12 1/4
- ❺ 1.000.000
- ❻ 31/12/1968
- ❼ M. Bouzid
- ❽ Delrieu



075

- ❶ 1,00
- ❷ 23/07/1966
- ❸ 22 x 36
- ❹ 12 1/4
- ❺ 1.000.000
- ❻ 31/12/1968
- ❼ M. Bouzid
- ❽ Delrieu



1966

1962-1971



- ❶ 0,30 + 0,10
- ❷ 20/08/1966
- ❸ 23 x 32,5
- ❹ 11 1/2
- ❺ 1.000.000
- ❻ 31/12/1968
- ❼ M. Racim
- ❽ Courvoisier

076



- ❶ 0,95 + 0,10
- ❷ 20/08/1966
- ❸ 23 x 32,5
- ❹ 11 1/2
- ❺ 500.000
- ❻ 31/12/1968
- ❼ M. Racim
- ❽ Courvoisier

077

Journée du moudjahid



Moudjahidine pendant la guerre de Libération.

En 1966, l'Algérie commémore officiellement le 10^e anniversaire de la Journée du moudjahid. Un symbole pour la famille révolutionnaire et une fierté nationale pour l'ensemble du peuple algérien et de la nation arabe, cette journée du 20 août correspond à un double anniversaire : celui de l'offensive généralisée contre l'armée d'occupation coloniale en 1955 menée sous le commandement de Zighoud Youcef dans le Nord-Constantinois et la tenue du congrès historique de la Soummam en 1956 dans le village d'Ifri Ouzellaguen. Neuf mois après le déclenchement de la lutte de libération, Zighoud Youcef et ses compagnons d'armes sont parvenus après une préparation d'à peine trois mois à démontrer à l'administration coloniale et à l'opinion internationale le caractère populaire de la Révolution. Ce jour-là, les populations des villages et douars, encadrées par les dirigeants de la région, ont donné à la Révolution

un nouveau tournant stratégique qui a consisté à asseoir le combat révolutionnaire sur le terrain populaire et à le faire connaître au plan international. Les deux objectifs ont été atteints. Un an plus tard, au terme de la rencontre du 20 août 1956, l'Algérie révolutionnaire s'est vue dotée d'une plate-forme définissant les buts du soulèvement armé, le découpage du territoire national en six wilayas, les conditions du cessez-le-feu et les négociations déterminantes pour la paix avec pour seul et unique représentant du peuple le Front de libération nationale.

Une rencontre extraordinaire qui a mis l'Algérie sur la voie inéluctable de l'indépendance après plus de 130 années de domination française et dessiné les contours du futur Etat algérien souverain. Le Congrès de la Soummam a transcendé la conjoncture historique qui l'a vu naître pour devenir un événement d'une grande portée politique nationale.

La Bataille d'Alger primé

En 1966, le cinéma algérien enregistre deux réussites en matière de film de guerre internationalement reconnues. Le film italo-algérien *La Bataille d'Alger*, du réalisateur Gillo Pontecorvo, décroche le Lion d'or au Festival de Venise, ainsi que le grand prix de la critique internationale au Festival de Cannes. Ce film historique retrace les événements qui ont secoué Alger après le déclenchement de la lutte armée en 1954.

Le Vent des Aurès, réalisé par Mohamed Lakhdar Hamina, est lauréat, la même année, du prix de la première œuvre au Festival de Cannes. Sobres et sans artifice, les séquences de cette très belle production s'enchaînent parfaitement avec l'atmosphère angoissante régnant dans une famille détruite par la guerre. La prestation exceptionnelle de la comédienne Keltoum a donné au film une valeur supplémentaire saluée par la critique.



SOMMAIRE



RECHERCHE



Massacre de Dir-Yacine

Le 9 avril 1948, le village palestinien de Dir-Yacine, situé entre Al Qods et Tel-Aviv, est attaqué au petit matin par des milices israéliennes. Les milices Stern et Irgoun ont tué hommes, femmes et enfants et mis en place le plan Dalet, conçu et dirigé par Menahem Begin, chef de l'Irgoun et futur Premier ministre de l'Etat d'Israël. Le village avait livré une forte résistance et, au milieu de la matinée, il n'était toujours pas tombé. Une unité de l'armée israélienne prêta main-forte aux assaillants et réussit à prendre le village, avant de se retirer pour laisser libre cours à un massacre en règle commis par les deux milices. En fin de journée, plus de 100 villageois palestiniens – des vieillards, des femmes et

des enfants – étaient tués. Certaines sources parlent de plus de 250 morts.

Dans une vaine tentative de s'en laver les mains, les responsables israéliens se sont empressés de condamner cet acte barbare, poussant le cynisme jusqu'à envoyer une lettre d'excuses au roi Abdallah de Jordanie.

Le massacre de Dir-Yacine s'est soldé par la dépossession des Palestiniens, connue sous le nom de la *Nekba* (hécatombe). Près de 300 000 Palestiniens ont été tués depuis la création de l'Etat d'Israël qui poursuit une politique systématique de massacres de Palestiniens de 1948 à nos jours.

Plus de 700 000 Palestiniens expulsés

Le massacre de Dir-Yacine est l'un des événements les plus significatifs du XX^e siècle dans l'histoire du conflit israélo-arabe, non pas en raison de son ampleur ou de son caractère barbare, mais parce qu'il fut le prélude à une expulsion massive de plus de 700 000 Palestiniens, dont les terres furent attribuées à des colons juifs introduits de Pologne, de Roumanie et de Tchécoslovaquie.

Rayé de la carte, Dir-Yacine a été rattaché à la ville d'Al Qods dont il fait désormais partie en tant que secteur.

Des Palestiniens partant pour la Jordanie, 1969.



Les autres massacres de 1948

Le 15 mai est une date repère pour des milliers de Palestiniens, et pas seulement parce qu'elle représente la création de l'Etat d'Israël en 1948. En fait, des centaines de Palestiniens tentent de se rassembler tous les ans à cette date au cœur d'une forêt de pins sur les flancs du mont Carmel, près de Haïfa, pour commémorer la Nekba.

En effet, fin janvier 1948, 60 habitants, des civils pour la plupart, sont brûlés dans leurs maisons au village de Balad Al Cheikh. Le même nombre de civils connaît le même sort au village de Sacsac le 15 février 1948 quand les maisons sont dynamitées avec leurs occupants à l'intérieur. En août, 250 civils sont massacrés après les bombardements de Lod. Le 29 octobre 1948, une centaine de civils sont abattus à Ad-Dawayima, à l'est d'El Khalil, les enfants ayant été tués à coups de bâton sur la tête.



078

- ❶ 0,30
- ❷ 24/09/1966
- ❸ 26 x 36
- ❹ 10 1/2
- ❺ 500.000
- ❻ 15/09/1970
- ❼ C. Mesli
- ❽ Imprimerie BA



1966

1962-1971



079

- ❶ 0,30 Effigie
- ❷ 01/11/1966
- ❸ 23 x 32
- ❹ 11 1/2
- ❺ 41.000.000
- ❻ 29/06/1968
- ❼ M. Racim
- ❽ Courvoisier



080

- ❶ 0,95 Effigie
- ❷ 01/11/1966
- ❸ 23 x 32
- ❹ 11 1/2
- ❺ 2.000.000
- ❻ 06/11/1971
- ❼ M. Racim
- ❽ Courvoisier

Emir Abdelkader

Le 5 juillet 1966, le peuple algérien célébrait dans le recueillement et le respect le retour des cendres de l'Emir Abdelkader, ensevelies dans le carré des martyrs du cimetière El Alia.

La dépouille de l'Emir Abdelkader, mort le 22 mai 1883 à Damas, en Syrie, avait reposé durant plus de quatre-vingts ans dans l'ancienne capitale des Omeyyades.

Abdelkader Ibn Mahieddine naquit en 1807 à Mascara dans un milieu d'études et de piété. Sa jeunesse fut studieuse. Il s'initia aux sciences dès son jeune âge.

Les cheikhs et les tolbas de la zaouïa paternelle lui firent découvrir et apprécier les œuvres des poètes et des écrivains arabes.

Féru de théologie, amoureux des lettres, il prit contact avec les intellectuels d'Orient lors du pèlerinage qu'il fit à La Mecque en 1826. Le voyage qui devait durer deux ans impressionna vivement le jeune Abdelkader. Dès lors, il eut pour ambition de devenir un grand savant. Mais les événements allaient briser son rêve et décider de son destin. Le malheur s'abattit sur son pays avec le débarquement colonialiste du 5 juillet 1830.

Abdelkader fut un des premiers à se battre sous les murs d'Oran où il fut blessé. Et le 22 novembre 1832, il fut élu Emir par un congrès des tribus de la région de Mascara. A peine âgé de 24 ans, Abdelkader, que rien ne semblait destiner à l'art de la guerre, allait montrer qu'il était non seulement un poète très sensible, mais aussi un remarquable guerrier et un chef d'Etat ingénieux.

En tant que combattant, Abdelkader a pu, avec des moyens dérisoires, infliger de lourdes pertes à l'envahisseur. Sa connaissance du terrain et des stratégies

guerrières de l'époque, son intelligence et sa fougue ont permis aux forces algériennes de remporter de grandes victoires... L'ennemi voyait en lui «un adversaire redoutable et un guerrier résolu».

En même temps, l'Emir s'efforça de rassembler les terres algériennes en mettant fin à la trahison des féodaux, soucieux de défendre davantage leurs intérêts que leur patrie. C'est ainsi qu'à la fin de 1838, mis à part les points contrôlés par le corps expéditionnaire français, Abdelkader exerçait son autorité sur toute l'Algérie.

Comme chef d'Etat, Abdelkader commença par s'assurer des appuis extérieurs. Il imposa ensuite des transformations sociales et morales qui répondaient à la plus importante des aspirations du moment : défendre le territoire national.

En détruisant les structures mêmes de la féodalité, il jeta les bases d'un Etat centralisé avec une armée permanente et un gouvernement de fonctionnaires rétribués.

Tantôt guerroyant, tantôt transigeant avec l'ennemi, il organisa le commerce et créa une véritable industrie de guerre. Mais la supériorité numérique et l'armement perfectionné du corps expéditionnaire devaient venir à bout de ce valeureux guerrier.

Il offrit sa reddition à des conditions qu'il choisit lui-même et qui furent acceptées. Malgré la captivité et l'exil, l'Emir resta toujours fidèle à lui-même et à son peuple. Abdelkader aura donc connu aussi bien la gloire que l'infortune. Il personnifie les qualités de son peuple et de son époque. Et ce sont toutes ces qualités qui l'ont sorti de l'histoire pour l'introduire dans la légende.

Les objets de l'Emir dans les musées algériens...

Les objets ayant un lien avec l'Emir Abdelkader sont particulièrement recherchés par les collectionneurs.

Au Musée des antiquités d'Alger et au Musée Zabana d'Oran, on peut admirer des pièces de monnaie frappées par l'Emir Abdelkader à Tagdempt.

L'étendard de l'Emir a été restitué à l'Algérie en 1970 par Jacques Chevalier, maire d'Alger avant l'indépendance, lors d'une visite officielle. L'étendard est de couleur bleu foncé, d'environ deux mètres de long sur un mètre de large, bordé de carrés de tissu de couleurs ocre et orange. Il aurait été retrouvé en 1914 dans une mosquée à Taza, au Maroc. Un capitaine de l'armée française l'aurait récupéré et remis par la suite au Musée de l'armée française situé aux Invalides (Paris). L'étendard est actuellement exposé au Musée de l'ALN à Riadh El Feth.



SOMMAIRE



RECHERCHE





Portrait de l'Emir Abdelkader.



Rapatriement des cendres de l'Emir Abdelkader. Damas, 1966.



Quelques objets personnels de l'Emir.

... Et dans les musées étrangers

La collection appartenant au musée Condé de Chantilly en France est considérée parmi les plus importantes collections d'objets ayant appartenu à l'Emir Abdelkader. Ils ont été essentiellement saisis après la prise de la smala en 1843 par le duc d'Aumale : un burnous, des sacoches, des documents administratifs, la grande tente de l'Emir, une quarantaine de manuscrits richement calligraphiés et enluminés, des objets liés à l'art équestre et des pièces de mobiliers. Cette collection a été léguée à l'Institut de France en 1884 pour en faire le Musée Condé.

Il existe également la collection de Philippe Zoummeroff qui comprend d'importantes pièces se rapportant notamment aux années comprises entre 1830 et 1880. Elle est constituée de manuscrits d'Abdelkader dont une lettre datant de 1832 où il exhorte les tribus à le rejoindre dans son combat. Figure également le traité Desmichels signé en février 1834.



1966

1962-1971



081

- ❶ 1,00
- ❷ 19/11/1966
- ❸ 26 x 36
- ❹ 10 1/4
- ❺ 500.000
- ❻ 15/09/1970
- ❼ A. Ali-Khodja
- ❽ Imprimerie BA

20^e anniversaire de l'Unesco

Unique par l'universalité que lui confère son statut d'organisation non gouvernementale ouverte à l'ensemble des nations, l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (Unesco) prend l'essence de sa signification dans la promotion de la paix dans le monde par le biais de l'éducation, des sciences exactes, sociales et humaines, de la culture, de la communication et de l'information.

C'est le 16 novembre 1945 que fut adoptée par la conférence de Londres la convention créant une organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture. Elle n'entrera en vigueur que le 4 novembre 1946 lorsque 20 Etats la ratifièrent.

En 1966, l'organisation intergouvernementale compte 122 Etats membres qui œuvrent, à travers des actions de grande envergure, à répondre au désir des pays du tiers-monde à sortir du sous-développement.

Le 20^e anniversaire de l'Unesco célébré ce novembre 1966 a été l'occasion de rappeler la naissance des principes de

la coopération culturelle qui mettent l'accent sur la connaissance, considérée comme la clé pour l'accession à la paix, et souligne l'importance de chaque culture en tant qu'élément du patrimoine de l'humanité. Chaque individu qui souhaite ne pas se cantonner spécialement dans son propre environnement peut jouir de n'importe quel autre univers culturel.

L'Algérie a rejoint l'Unesco le 15 octobre 1962. L'organisme onusien chargé de l'éducation et de la culture a pris part activement aux premiers programmes de développement de l'Algérie. D'autant que notre pays est engagé dans une stratégie d'alphabetisation qui vise à combler les lourdes carences en la matière, du fait d'un fort taux d'analphabétisme hérité de la période coloniale, qui est évalué à 85% en 1962. Forte de son expérience dans le domaine de l'éducation, inscrite comme un élément de paix et de développement, l'Unesco ne peut que privilégier ce type de programme.

L'hôtel des postes de Ghardaïa

Il est indéniable que la pentapole du M'zab recèle une architecture particulière qui a toujours fasciné les spécialistes de la construction. Ainsi, lorsque l'architecte français André Ravéreau s'est vu confier par les autorités locales le projet de construction de l'hôtel des postes de Ghardaïa, il s'est attelé dans sa démarche à adopter la sobriété et l'uniformité qui caractérisent l'ensemble du tissu urbain : rien ne distingue extérieurement une demeure de sa voisine, que son occupant soit riche ou pauvre.

Dans son travail, il a opté pour l'exploitation des matériaux locaux. Au lieu de faire couler du béton, il a préféré l'emploi de la pierre et du parpaing de ciment pour les parties supérieures de l'édifice. André Ravéreau a consacré toute une recherche sur les constructions du M'zab qu'il considère comme une «leçon d'architecture» dans son ouvrage paru sous ce titre en 1981.

Poste de Ghardaïa, 1973.



SOMMAIRE



RECHERCHE



Miniatures algériennes de Mohamed Racim

C'est à partir du XI^e siècle qu'apparaissent les premières enluminures de manuscrits islamiques. Cet art n'atteindra son apogée qu'à la fin du XIII^e siècle. Le XVI^e siècle sera l'âge d'or de la miniature musulmane. L'histoire a retenu l'apport remarquable du peintre persan Behzad et de ses disciples de la même origine Aghamirak et Sultan Mohamed dont les œuvres, illustrations de chroniques ou de recueils de poésie enrichissent encore les fonds de bibliothèques et autres musées du monde. Plutôt que de se conformer à l'école persane, Racim préférera évoluer en dehors des sentiers battus en s'inspirant de l'héritage familial. Il crée ainsi sa propre miniature en imposant d'autres influences et en proposant des thèmes qui touchent essentiellement aux us et coutumes algériennes d'avant 1830. L'école racimienne est née.

Cavalier

A la fois respecté et craint, le cavalier arabe a de tout temps exercé une fascination sur la mémoire collective. Ses chevauchées fantastiques, ses cavalcades héroïques ont souvent été rapportées avec un brin de romantisme, mais cela n'a atténué en rien son caractère fougueux et son esprit vertueux. Racim en a immortalisé la force et la grandeur en le représentant sur sa monture, fier et majestueux. Une ode à la puissance et à la liberté.

Toilette de la mariée

Jour exceptionnel dans la vie de toute femme, le mariage se prépare en s'accompagnant de tout un cérémonial. Objet des plus délicates attentions, la mariée est vêtue d'étoffes soyeuses et de velours richement travaillés et parée telle une reine. Racim en a rehaussé la beauté à travers ses miniatures en misant sur le détail.

Mohamed Iguerbouchen

Né le 19 novembre 1907 à Tamgout, dans la région d'Azeffoun, Mohamed Iguerbouchen grandit à Soustara (haute Casbah, Alger). Inscrit à l'école Sarrouy, il suit, à 12 ans, des cours de solfège. Il bénéficie en 1919, grâce au comte Roth, d'une formation poussée au Norton College de Londres, entre ensuite à la Royal Academy of Music, puis part à Vienne pour se perfectionner auprès du grand Alfred Kronfeld. A 18 ans, il y donne son premier concert en exécutant *Rapsodie kabyle* et *Rapsodie arabe*, des musiques de sa propre composition. Après avoir décroché le premier prix de composition et le premier prix d'instrumentation et de piano, il se consacre à la musique de film. *Aziza*, *Dzair*, *Pépé le Moko*, *Terre idéale*, *Kaddour à Paris* et d'autres encore sont autant de films dont il signe la bande originale. En 1938, il compose une cinquantaine de chansons en arabe et une vingtaine d'autres en kabyle. Très sollicité, il crée sans répit jusqu'à sa disparition, le 21 août 1966 à Alger.

Barberousse

Khayr-Eddine Barberousse, ce marin redoutable et téméraire, a marqué l'histoire d'El Djazaïr El Mahroussa (Alger la bien gardée). Ce marin, qui se mit au service du sultan Selim I^{er}, bâtit la fortune et la réputation de l'Empire ottoman par un sens aigu de la stratégie et du commandement. Né en 1466 dans l'île de Lesbos et mort en 1546 à Istanbul, il est considéré, avec le Génois Andrea Doria, comme le plus grand corsaire de tous les temps.



0 8 2

- ❶ 1,00 Cavalier
- ❷ 17/12/1966
- ❸ 33 x 48
- ❹ 11 1/2
- ❺ 1.000.000
- ❻ 15/09/1970
- ❼ M. Racim
- ❽ Courvoisier



0 8 3

- ❶ 1,50
Toilette de la mariée
- ❷ 17/12/1966
- ❸ 33 x 48
- ❹ 11 1/2
- ❺ 500.000
- ❻ 15/09/1970
- ❼ M. Racim
- ❽ Courvoisier



0 8 4

- ❶ 2,00 Barberousse
- ❷ 17/12/1966
- ❸ 33 x 48
- ❹ 11 1/2
- ❺ 500.000
- ❻ 15/09/1970
- ❼ M. Racim
- ❽ Courvoisier



1966

1962-1971



Racim, la touche algérienne

C'est avec Mohamed Racim que commence, au début du XX^e siècle, l'histoire de la miniature algérienne. La technique existait bien avant, mais elle se limitait à la décoration d'objets fonctionnels destinés au marché local ou à la brocante européenne. C'est hors des chemins balisés de l'enluminure et de la miniature des écoles persane et turque, en sommeil depuis le XVIII^e siècle, que Racim crée l'Ecole algérienne de miniature.

Excellant dans cet art qui allie minutie, dextérité et bon goût, Racim a donné à d'autres artistes l'envie de suivre la même voie. Il forme alors une génération de disciples qui a œuvré à son tour à la pérennité de l'œuvre du grand maître. De M'hamed Haminoumna à Mostefa Bendebbagh, en passant par Mohamed Temmam ou Mohamed Ranem, tous œuvrent à l'élaboration d'un style, d'une technique et d'un art répondant certes aux règles académiques, mais portant néanmoins l'empreinte algérienne.

Peignant Alger dans son infinie splendeur, les miniaturistes algériens se sont voulu les gardiens d'une mémoire et de traditions séculaires.

Médaille des Orientalistes pour l'artiste

A partir de 1924, Mohamed Racim réalise sur les *Mille et Une Nuits* de Mardus les mille et un bandeaux couronnant les chapitres. Ce travail de longue haleine dure huit longues années.

Piazza lui commande ensuite l'ornementation de *Khadra* de Dinet, *Le Jardin des roses* de Saâdi, *Le Coran* de Frantz Toussaint, *La Sultane rose* de Maraval-Berthoin et *Les Chants de la caravane* de S. Oudiane.

En reconnaissance à son talent, il reçoit en 1924 la médaille des Orientalistes et neuf ans plus tard, le grand prix artistique de l'Algérie. C'est en cette même année 1933 qu'il est nommé professeur à l'Ecole des beaux-arts d'Alger.

Avec le célèbre spécialiste de l'art musulman Georges Marçais, il entame une longue collaboration qui aboutit à la publication, en 1960, de *La Vie musulmane d'hier, vue par Mohamed Racim* aux Editions Arts et métiers graphiques de Paris.



Epopée de Hachemi Aneur.





Néo-miniature de Hachemi Ameur.

Précurseurs de la peinture algérienne

On considère Azouaou Mammeri (1886-1954), Abdelhalim Hemche (1906-1978), Mohammed Zmirli (1909-1984), Ahmed Benslimane (1916-1951) et Miloud Boukerche (1920-1979) comme les premiers peintres qui, dès les années 1920, ont tiré profit de l'enseignement colonial parcimonieusement diffusé, destiné à introduire dans la culture algérienne la pratique de la peinture de chevalet. Ces artistes forcément soumis aux modèles idéologiques prépondérants n'ont pu s'inscrire que dans les marges du courant orientaliste. Quant à Mohamed Racim (1896-1974) ou Mohammed Temmam (1915-1988), travaillant à faire revivre la tradition de l'enluminure, introduisent en Algérie le genre oriental de la miniature.

La «génération de 1930» est composée pour sa part d'une dizaine de jeunes artistes qui contesteront en profondeur la vision figurative et narrative, ressentie comme étrangère à la sensibilité maghrébine. Certains, comme Issiakhem et Mesli, ont fréquenté les Ecoles des beaux-arts d'Alger et de Paris. Guermaz et Benanteur étaient inscrits à celle d'Oran. Baya, Khadda, Aksouh et Zerarti étaient autodidactes. Quelques-uns de ces peintres passent plus ou moins longuement par Paris et y présentent des expositions, tandis que d'autres s'y installeront définitivement.

Après l'indépendance, les manifestations organisées à Alger puis à Paris les réunissent, et la Galerie 54 animée par Jean Sénac et les galeries successives de l'éditeur Edmond Charlot les exposent aux côtés de Sauveur Galliéro, Bénisti, Jean de Maisonseul et d'autres qui participent au développement de la peinture non figurative. Leurs œuvres sont rapidement introduites au Musée des beaux-arts d'Alger dirigé par Jean de Maisonseul de 1962 à 1970.

Chr a sous la neige



SOMMAIRE



RECHERCHE





SOMMAIRE



RECHERCHE



1967

1962-1971



- ❶ 1,00 Vache
- ❷ 28/01/1967
- ❸ 45 x 38
- ❹ 11 1/2
- ❺ 500.000
- ❻ 15/09/1970
- ❼ G. Le Poitevin
- ❽ Chaix-Desfossés

0 8 5



- ❶ 2,00 Archers
- ❷ 28/01/1967
- ❸ 45 x 38
- ❹ 11 1/2
- ❺ 500.000
- ❻ 15/09/1970
- ❼ G. Le Poitevin
- ❽ Chaix-Desfossés

0 8 6



- ❶ 2,00 Antilope-Cheval
- ❷ 28/01/1967
- ❸ 45 x 38
- ❹ 11 1/2
- ❺ 500.000
- ❻ 15/09/1970
- ❼ G. Le Poitevin
- ❽ Chaix-Desfossés

0 8 7



- ❶ 3,00 Guerrier
- ❷ 28/01/1967
- ❸ 38 x 45
- ❹ 11 1/2
- ❺ 500.000
- ❻ 15/09/1970
- ❼ G. Le Poitevin
- ❽ Chaix-Desfossés

0 8 8

Dessins rupestres du Tassili N'Ajjer

Le vaste plateau gréseux du Tassili N'Ajjer recèle des sites pittoresques où abondent gravures rupestres et peintures magnifiques dont la valeur archéologique est certaine et qui font l'admiration de nombreux touristes. Il constitue une véritable «bibliothèque de pierre».

La révélation de ces richesses artistiques et historiques a suscité un intérêt considérable dans les milieux scientifiques mondiaux. Aussi le Tassili est-il devenu le centre d'art rupestre préhistorique sans doute le plus riche du monde.

Les découvertes retracent le passé du Sahara et nous renseignent aussi sur ce que fut l'organisation sociale, économique et politique de ces populations. En effet, si jusqu'alors, on pouvait penser qu'elles constituaient des groupes plus ou moins anarchiques, un panneau de haute qualité, relevé à In Itimien, atteste de l'existence d'une hiérarchie et de troupes organisées avec uniformes et encadrement. De même, une scène de jugement fait apparaître de hauts dignitaires en tenue d'apparat.

Un autre groupe de peintures est représenté par de nombreuses fresques figurant des pasteurs de bœufs ou

bovidés, ainsi que des chars et des chevaux. La représentation, la disposition et la répartition de ces fresques retracent admirablement les migrations des populations cavalières et les routes qu'elles empruntaient pour traverser le désert.

A Jabbaren, Tissoukal, In Itimien ou Mertoutek, des fresques, avec des personnages et de grands animaux d'un type très caractéristique, évoquent les cultes pratiqués à l'époque lointaine du néolithique naissant, soit vers 6000 environ avant notre ère.

Des animaux, tels l'éléphant, le buffle antique et le bœuf sauvage, jouaient un rôle religieux, car on en voit plusieurs adorés par des femmes en prière.

Grâce à toutes ces remarquables œuvres d'art, le Sahara, tout particulièrement le Tassili, peut être considéré comme le plus important musée naturel au monde. Il est donc indispensable que des mesures soient prises par les pouvoirs publics en vue de la protection de ces richesses uniques au monde.

Tin-Hinan reine des Touareg

En 1925, à Abalessa, ancienne capitale du Hoggar, des archéologues découvrent un caveau contenant un squelette de femme bien conservé, ainsi qu'un mobilier funéraire, des bijoux en or et en argent. Le sépulcre est daté autour du IV^e ou du V^e siècle après J.-C. et le squelette identifié comme étant celui de Tin-Hinan, l'Antinéa que les Touareg nomment «Notre mère à tous». En effet, les légendes targuie évoquaient déjà cette reine mythique. Dans des poèmes qui lui sont dédiés, elle est décrite comme «celle qui vient de loin». Elle est considérée comme la mère fondatrice du peuple targui. Les hommes du Hoggar en donnent cette description : «Une femme belle, grande, au visage sans défaut, au teint clair, aux yeux immenses, au nez fin.» Bref, elle est celle qui évoque la beauté et l'autorité. Une image que garderont ses descendants bien des siècles durant.



SOMMAIRE



RECHERCHE



Art musulman

La position géographique de l'Algérie dans l'ensemble des pays musulmans et sa situation au milieu du Maghreb ont eu une grande influence sur l'évolution de l'art musulman en Algérie.

Deux courants aussi riches que variés convergeaient vers le Maghreb central : celui de l'Est, qui prenait ses sources en Syrie, en Irak, en Perse et en Egypte, et celui de l'Ouest qui, par-delà le Maroc, venait de l'Andalousie.

A Sedrata, près de Ouargla, les Ibadites, qui cherchaient refuge vers le sud, érigèrent au X^e siècle cette cité dont les vestiges exhumés des sables révèlent des demeures richement décorées avec leurs cours centrales, leur salle à alcôve latérale, leur décor de plâtre sculpté. Ce décor et certaines formes d'arcs représentent l'influence de Bagdad qui entretenait des rapports assez fréquents avec Sedrata.

A la Kalaâ des Béni Hammad, capitale du royaume hamadite, fondée en 398 de l'hégire (1007), au sud-ouest de Sétif, de beaux monuments émergent encore du sol.

Ce sont le minaret de la Grande Mosquée qui, par son somptueux décor ordonné suivant trois registres verticaux, annonce la Giralda de Séville, le donjon du fanal et surtout le magnifique Palais de la Princesse.

Tout en empruntant quelques éléments à l'art persan et mésopotamien, l'art de la Kalaâ des Béni Hammad a brillé du même éclat que celui de l'Egypte fatimide.

Dans la seconde moitié du XI^e siècle, les Almoravides, originaires du Sahara, ont diffusé l'art andalou en Algérie. Grâce à l'épanouissement de cet art, Tlemcen vit s'édifier, durant de nombreux siècles, des mosquées et des palais qui révèlent une des périodes les plus florissantes de l'art algérien. Enfin, Alger au début du XVI^e siècle vit s'ériger des mosquées à larges coupes centrales.

C'est l'époque turque avec la pittoresque Casbah et les villas de raïs représentant, en les développant, des ordonnances architecturales bien adaptées à la vie musulmane. La villa du Bardo est un type, heureusement conservé, de ces multiples résidences estivales, où les citadins de la capitale trouvaient la fraîcheur durant l'été.

Tous ces monuments transmettent le reflet millénaire de la civilisation musulmane qui, par son ampleur, sa diversité et son originalité, a profondément marqué l'Algérie.

L'art musulman de vieilles cités disparues

Fuyant Tihert, détruite par les Fatimides en 909, pour rejoindre Sedrata – ou Issedraten la glorieuse, ville disparue localisée près de Ouargla –, les Rostémides y développent l'art du stuc et de la céramique. Les mosquées et les parties élevées des édifices en sont ornées.

Le répertoire floral, géométrique et épigraphique forme l'essentiel des décorations. Mobilier richement orné et chaires de mosquées témoignent du travail des ébénistes. Edifiée en 1007 par Hammad Ibn Bologhine, fils de Bologhine Ibn Ziri, le fondateur d'Alger, la Kalaâ des Béni Hammad est située à 1 000 m d'altitude dans le Hodna. Elle comprend une fortification de 7 km à l'intérieur. Regroupé en 3 résidences, le palais est séparé par des pavillons, jardins et systèmes pour maintenir l'eau. La mosquée présente les mêmes aspects architecturaux que celle de Kairouan (Tunisie), avec une salle de prière de 13 nefs de 8 travées. Haut de 20 m, son minaret en est le seul vestige actuellement.



089

- ❶ 0,35 Musée du Bardo
- ❷ 25/02/1967
- ❸ 36 x 26
- ❹ 13
- ❺ 965.000
- ❻ 15/09/1970
- ❼ A. Ali-Khodja
- ❽ Delrieu



090

- ❶ 0,95 Minaret Kalaâ des Béni Hammad
- ❷ 25/02/1967
- ❸ 26 x 36
- ❹ 13
- ❺ 466.000
- ❻ 15/09/1970
- ❼ A. Ali-Khodja
- ❽ Delrieu



091

- ❶ 1,30 Fouilles de Sedrata
- ❷ 25/02/1967
- ❸ 36 x 26
- ❹ 13
- ❺ 465.000
- ❻ 15/09/1970
- ❼ M. Racim
- ❽ Delrieu



1967

1962-1971



092

- ❶ 1,00
Ghardaïa
- ❷ 25/03/1967
- ❸ 48 x 27
- ❹ 13
- ❺ 2.500.000
- ❻ 04/11/1972
- ❼ J. Combet
- ❽ Imprimerie
PTT Paris

Ghardaïa

Ghardaïa, nom d'une cité fondée en 1097 (477 de l'hégire), désigne communément l'ensemble des cinq cités mozabites groupées entre les oueds M'zab et N'tissa. Fondées entre le V^e et le XI^e siècles par les Ibadites qui se sont regroupés au Sahara après la prise de Tihert (Tiaret) par les Fatimides, puis l'abandon de Sedrata, ces cités ont été soit implantées sur les pitons arides de défense aisée (Bounoura, Béni Izguen, Ghardaïa et Melika), soit dissimulées entre des sebkhas rocheuses (El Ateuf).

L'apport des populations originaires de tout le Sahara et du nord de l'Algérie a fait perdre à Ghardaïa, centre de 50 000 habitants, son caractère exclusivement mozabite. Elle a cependant gardé de son passé des marques intangibles comme l'attestent les murailles qui l'entourent encore et qui garantissaient la sécurité des Ibadites.

Capitale du M'zab, Ghardaïa s'étale en forme d'ellipse au centre de laquelle s'élève la pyramide du minaret de la mosquée. Les maisons, se chevauchant à ses pieds, sont régulièrement étagées. Leurs portiques supérieurs s'ouvrent au midi et masquent les travées des rues.

Les murs de Ghardaïa, déjà millénaires, promettent de durer encore longtemps. Ils ne sont pas construits comme ceux de la plupart des habitations sahariennes, avec cette argile rouge qui donne aux agglomérations de jolies teintes chaudes, mais que le vent chargé de sable émiette et que les averses réduisent en bouillie. Ils sont faits de la dure pierre de la sebkha recouverte de *timchent* (plâtre du

Poste aérienne

Ghardaïa, place du marché

Lieu où tous les habitants de la cité se rencontrent, le souk de Ghardaïa est un espace d'autant plus privilégié qu'il revêt une importance capitale du point de vue social, politique et économique. Jadis escale caravanière sur l'axe commercial Nord-Sud, il est, aujourd'hui encore, un lieu vivace et de grande attraction pour le visiteur étranger intéressé par l'économie locale. De forme rectangulaire, entouré de part et d'autre de galeries où s'ouvrent échoppes et réserves à provisions, le souk renferme aussi de multiples autres activités dont la célèbre vente à la criée. Elle a lieu tous les après-midi, sauf les vendredis et jours fériés, et ce, sont des gens désignés devant les responsables de la mosquée qui s'y adonnent. Bien qu'on y vende toutes sortes d'objets, le tapis, dont la réputation dépasse largement les frontières de la vallée du M'zab, est sans doute l'objet le plus convoité.

pays) de couleur ocre très pâle et presque rose. Bien que le centre culturel du M'zab se soit déplacé de Béni Izguen à Guerrara, Ghardaïa demeure, pour les Ibadites, le symbole de l'unité et des traditions familiales où chacun désire retrouver sa retraite. C'est l'image de cette vie que le touriste, toujours conquis par l'intense harmonie des formes et des couleurs, vient y chercher.



Place du marché de Ghardaïa.



SOMMAIRE



RECHERCHE



El Oued

Aux confins du Sahara, à la limite du Sud tunisien et de la Libye, une mer de sable de plus de 50 000 m², aux dunes immenses parcourues de caravanes de dromadaires, une multitude de petites palmeraies comme blotties au fond de cuvettes sans cesse désensablées à l'aide des ânes, c'est le décor familier du Souf, pays des roses des sables les plus fleuries. La capitale, El Oued, est une ville à l'architecture très particulière avec toutes ses maisons surmontées d'une coupole hémisphérique, ce qui lui a valu la renommée de «ville aux mille coupoles». Le Souf a gardé un style de construction unique en Algérie, composé uniquement de coupoles et de voûtes propres à permettre à l'eau et au sable de ne pas s'accumuler sur les toitures des maisons basses.

Dans ce décor prestigieux, l'homme ne survit et prospère que grâce à sa sobriété et à son labeur incessant. Le mode de vie des Soufis est placé sous le triple symbole :

- ◆ *khechba* (tronc de palmier) ;
- ◆ *ghettara* (balancier de puits) ;
- ◆ *khecheb* (montant du métier à tisser).

Khechba, car le Souf possède, au fond de ses curieuses cuvettes, une très belle palmeraie comptant près de 550 000 palmiers, dont 150 000 en variété Deglet Nour, qui produisent les plus belles dattes d'Algérie et même du monde. Ghattara, car chaque Soufi arrose chaque jour son jardin potager. Grâce à l'eau tirée des puits, le tabac est cultivé industriellement et représente actuellement, avec 5 000 quintaux pour 1966, le tiers de la production nationale. Khecheb, enfin, car l'artisanat dans le Souf est très développé : chaque famille possède son métier à tis-

Nakhla, Debila...

Le Grand Erg oriental, cet océan de vagues de sable fin, sert d'écrin à un véritable bijou de verdure, El Oued. La capitale du Souf, dont les habitants luttent inlassablement depuis toujours contre une nature hostile, compte de magnifiques oasis entretenues et sauvées des avancées insidieuses du sable grâce à des procédés séculaires qui ont fait leurs preuves, notamment durant la redoutable saison des vents de sable. La palmeraie est quotidiennement cernée de pierres, invariablement recouvertes de sable lequel est constamment dégagé à dos de mulet. Cette noria incessante, pour éprouvante qu'elle puisse être, n'est pas sans récompense : les oasis de la région, à l'exemple de Nakhla, Debila ou Reguiba, rivalisent de verdure et de fraîcheur. La palmeraie soufie a une caractéristique particulière dans le Sahara, puisqu'elle est constituée en une sorte de vaste cratère appelé *ghout*. Au fond de ces ghouts poussent les palmiers qui s'irriguent naturellement à partir de la nappe phréatique. La région d'El Oued compte près de 9 000 ghouts.

Les fours de Oued Souf

Les habitations de Oued Souf ont la particularité de résister aux grandes chaleurs et de garder la fraîcheur des intérieurs. Cette caractéristique est le résultat du génie de nos devanciers qui, de siècle en siècle, ont confirmé et affiné une technique de construction toujours de mise. Le secret réside dans la maçonnerie utilisée à partir de morceaux de sable cristallisés appelés *louz*, liés par un ciment local fabriqué avec des matériaux qui se plient aux exigences climatiques (gypse). C'est dans cette logique que les fours à plâtre de Oued Souf qui entourent la ville ont été créés. Le plâtre est réalisé à partir de ce gypse cuit à 140 °C. Cette roche sédimentaire, communément appelée pierre à plâtre ou *tafza*, est très répandue dans la nature sous forme de cristaux de sélénite ou d'albâtre. Sa transformation en plâtre nécessite la construction de fours de structure circulaire pouvant atteindre plusieurs mètres de largeur (foyer) et prenant la forme d'une pyramide (cheminée). La cuisson est réalisée grâce à des bûches placées dans le foyer. Le plâtre ainsi obtenu constitue un excellent liant en maçonnerie.

ser. Burnous, *haïk*, *hambel*, *kachabia* sont les produits les plus traditionnels auxquels s'ajoutent depuis plus d'un demi-siècle, outre les couvertures et tentures, les fameux tapis du Souf faits de haute laine et de poils de chameau. El Oued est un centre touristique par excellence. L'accès, par voie aérienne, de son aérodrome, Guemar, est un sujet perpétuel d'émerveillement pour le visiteur.



0 9 3

- ❶ 2,00
El Oued
- ❷ 25/03/1967
- ❸ 48 x 27
- ❹ 13
- ❺ 2.000.000
- ❻ 04/11/1972
- ❼ J. Combet
- ❽ Imprimerie
PTT Paris



1967

1962-1971



094

- 1 0,40 Moretti
- 2 29/04/1967
- 3 36 x 26
- 4 13 1/2
- 5 300.300
- 6 15/09/1970
- 7 D'après photo
- 8 De La Rue



095

- 1 0,70 Touareg
- 2 29/04/1967
- 3 26 x 36
- 4 13 1/2
- 5 300.300
- 6 15/09/1970
- 7 G. Le Poitevin
- 8 De La Rue

Année internationale du tourisme

En octobre 1965, la XIX^e Assemblée générale de l'Union internationale des organismes officiels de tourisme (UIOOT), dont l'Algérie est membre depuis 1963, décidait, à l'unanimité de ses membres, de proposer l'année 1967 comme Année internationale du tourisme et recommandait l'utilisation du slogan «Tourisme, passeport pour la paix».

Ayant examiné avec intérêt les propositions contenues dans le rapport de l'UIOOT en ce qui concerne la promotion du tourisme international, en particulier à destination des pays en voie de développement, l'Assemblée générale des Nations unies proclamait, le 4 novembre 1966, l'année 1967 comme Année internationale du tourisme.

Une année internationale consacrée au tourisme traduit l'intérêt que l'Organisation des Nations unies et certaines institutions spécialisées portent au tourisme en tant qu'élément du développement économique et facteur déterminant des phénomènes sociaux, culturels et politiques des nations.

L'Algérie, consciente de l'importance du rôle que joue le tourisme dans les économies nationales et le commerce international et de la contribution qu'il peut apporter à la cause de l'amitié et de la compréhension entre les peuples, s'est consacrée, aussitôt après l'indépendance, à retrouver et à développer ses anciennes traditions d'accueil et d'hospitalité.

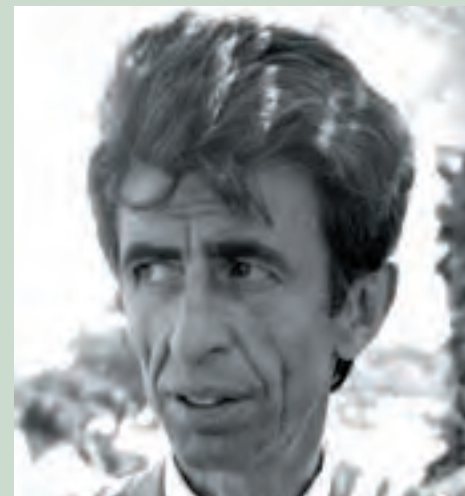
En plus d'un climat varié, permettant un tourisme pendant toute l'année, la nature a doté l'Algérie d'une variété exceptionnelle de sites et de paysages grandioses, groupés en un admirable triptyque :

- ◆ la côte méditerranéenne d'une longueur de 1 200 km avec ses plages variées, son sable fin, des stations balnéaires d'une grande beauté (Moretti, à 20 km d'Alger ; Canastel, en Oranie) ;
- ◆ les massifs montagneux des Aurès et de Kabylie couverts d'anciennes forêts, avec des gorges impressionnantes ;
- ◆ le Sahara et les Oasis, le plus grand désert du monde, avec la beauté majestueuse de ses paysages, sa diversité et le charme inoubliable de ses oasis, un Hoggar plein de mystères, royaume des hommes bleus (Touareg).

Indépendamment de ses beautés naturelles, l'Algérie possède encore des sites archéologiques d'un intérêt de tout premier ordre. Cette terre d'Islam a connu, à travers les âges, les époques les plus diverses (romaine, vandale, byzantine, espagnole, turque...) et a conservé de chacune d'elles des traces indélébiles qui se juxtaposent ou s'entremêlent, à la grande joie des touristes ou encore des érudits.

Pouillon construit les complexes touristiques

L'architecte Fernand Pouillon est présent en Algérie de 1966 à 1972. Ce constructeur des 1 600 logements des cités de Diar Saâda, El Mahçoul et Climat-de-France des années 1950 va être sollicité pour la réalisation de nombreux plans de cités universitaires, préfectures, bureaux de poste, etc. On lui confie notamment la tâche d'équiper l'Algérie, nouvellement indépendante, en complexes hôteliers. Ainsi, les hôtels de Sidi Fredj, Moretti, Zéralda, Tipasa et Gourara de Timimoun portent son cachet. En engageant le céramiste Boumehdi, il fera renaître l'art de l'ornementation musulmane, notamment lors de la rénovation de l'hôtel El Djazaïr et de la décoration du minaret de la mosquée de Diar El Mahçoul qu'il habillera d'un bleu émaillé d'or. Son style s'inspire de l'architecture musulmane, notamment mauresque.



SOMMAIRE



RECHERCHE





Façade sud de l'hôtel El Djazaïr (ex-Saint-George). Alger, 1930.

Hôtel El Djazaïr

L'hôtel El Djazaïr est sans conteste un site chargé d'histoire. Edifié en 1889 pour accueillir des invités de la bourgeoisie coloniale, ses concepteurs ont tenu à ce que son architecture soit de style mauresque et utilisent même des matériaux pris du palais Mustapha-Pacha. Après la Première Guerre mondiale, il est baptisé Saint-George et devient un hôtel célèbre surtout pour son jardin botanique qui abrite des espèces florales méditerranéennes rares. Rapidement, sa clientèle compte des personnalités de marque : Simone de Beauvoir, André Gide, le roi de Grèce, Rudyard Kipling et Henri de Montherlant. Durant la Seconde Guerre mondiale, le général Eisenhower, commandant en chef des forces alliées, en fait son quartier général.

L'armistice sur l'Afrique du Nord y est décrété à l'issue de la Conférence franco-américaine du 10 novembre 1942. Le 7 juin 1943, le général Eisenhower y tient une conférence avec Winston Churchill et y dîne quelques jours plus tard avec le roi britannique George V. A l'indépendance de l'Algérie, il continue d'être l'un des hôtels les plus prisés par les personnalités étrangères et les touristes, outre qu'il a abrité en de nombreuses occasions des manifestations nationales et internationales.

ATA, première agence touristique

Le potentiel naturel et le patrimoine culturel, historique et civilisationnel de l'Algérie ont conduit, dès le début des années 1970, à la création de la première agence touristique algérienne.

L'Agence touristique algérienne (ATA) est spécialisée notamment dans l'accueil des touristes étrangers et l'organisation de circuits touristiques et expéditions dans le Sud algérien. En collaboration avec la Société nationale de l'hôtellerie et du tourisme (SONATOUR), l'ATA est chargée de la gestion d'une soixantaine d'unités hôtelières, balnéaires, sahariennes et urbaines. L'ATA dispose de moyens matériels et d'un parc roulant constitué d'une soixantaine d'autocars.

L'ATA est dissoute en 1979 et remplacée par l'Agence Algérie Tourisme (Altour).



Complexe touristique, Tipasa (vue aérienne).



1967

1962-1971

Croissant-Rouge algérien



096

- ❶ 0,30 + 0,10 Portraits
- ❷ 27/05/1967
- ❸ 36 x 26
- ❹ 13 1/2
- ❺ 500.000
- ❻ 15/09/1970
- ❼ D'après photo
- ❽ De La Rue

Entouré d'un comité de cinq membres, Henry Dunant rédige en 1863 la Convention de Genève.

Le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) est né. Son symbole est une transposition du drapeau national suisse. Le fond rouge du drapeau est devenu blanc et la croix blanche est devenue rouge. Par la suite, après la guerre opposant la Turquie à la Russie tsariste, fut créé un nouveau symbole : le Croissant-Rouge.

Fondé à Tanger en 1956, pendant la guerre de Libération nationale, le Croissant-Rouge algérien (CRA) a axé son action sur les populations déplacées après la création des zones interdites ainsi qu'auprès des camps de réfugiés aux frontières. Dès 1960, le Gouvernement provisoire de la République algérienne (GPRA) proposait auprès du CICR, à Genève, son adhésion aux Conventions de Genève. A l'indépendance, un des premiers actes du gouvernement sera la création officielle, le 6 septembre 1962, du Croissant-Rouge algérien.

Depuis lors, le Croissant-Rouge algérien s'est attelé à former ses cadres, à créer une mentalité Croissant-Rouge et à donner une âme à ce symbole. Cette âme, c'est le peuple tout entier.



Gravure représentant la conférence diplomatique de 1864 adoptant la Convention de Genève.

Le CRA active à l'extérieur

Les interventions du Croissant-Rouge algérien ne se limitent pas au territoire national. Depuis 1971, le CRA apporte une aide permanente au peuple sahraoui. En 1985, la sécheresse qui sévit au Mali et au Niger entraîne un important exode des populations. Près de 40 000 déplacés de ces deux pays frontaliers trouvent refuge en Algérie. Le CRA vient au secours de ces populations en leur procurant les médicaments et les aliments nécessaires à leur survie et à leur confort.

Le 28 septembre 2000, l'éclatement de la deuxième Intifadha provoque une crise humanitaire en Palestine, et les équipes du CRA ne manquent pas d'y répondre dans la mesure de leurs moyens.

Premier timbre du CRA, 1957.



Le GPRA adhère à la Convention de Genève

En 1956, David de Traz, délégué du CICR, établit un contact avec les représentants de la Révolution algérienne au Caire. Le 23 février de la même année, le même délégué du CICR reçoit un courrier dans lequel les signataires, Mohamed Khider et Ahmed Ben Bella, s'engagent à appliquer les dispositions des Conventions de Genève à tous les «prisonniers de guerre français» pris par l'Armée de libération nationale (ALN), «sous réserve de réciprocité de la part du gouvernement de la République française». Cette réserve revêt une importance capitale car la France refuse d'appliquer les quatre Conventions de Genève du 12 août 1949 à la guerre de Libération nationale. Dès 1960, le Gouvernement provisoire de la République algérienne (GPRA) déposait auprès du CICR, à Genève, son dossier d'adhésion aux Conventions de Genève.



SOMMAIRE



RECHERCHE



La faune saharienne

Les sujets choisis pour l'émission consacrée à la faune saharienne sont quatre animaux assez connus du public : l'autruche, le fennec, la gazelle et le lézard. En effet, les lézards empaillés et les peaux de gazelle tannées abondent chez les marchands de souvenirs pour touristes ; les coquilles d'œufs et les plumes d'autruches sont également vendues un peu partout.

Uromastix acanthinurus

C'est le dob en arabe. Gros lézard de couleur noire ou bleue ou rougeâtre ou jaune foncé qui abonde dans les terrains rocaillieux. A l'inverse de l'habituel lézard à queue très allongée, il est bâti pour lutter contre le dessèchement. Il est entièrement végétarien et peut être nourri avec de la salade. Le mot acanthinurus vient de sa queue épineuse.

Struthio camelus

Stricte africaine, l'autruche était assez commune dans le Sahara algérien vers 1850, mais des chasses abusives l'ont détruite. Aujourd'hui, on n'en rencontre, en grosse quantité, qu'en Mauritanie.

Mais dans tout le Sahara central, on trouve abondamment de débris de coquilles d'œufs, seuls restes de cet oiseau qui est en voie de disparition et qui n'est plus signalé que très rarement.

Gazella leptoceros

C'est la gazelle des dunes, autrefois commune dans l'Atlas saharien, de Biskra à Aïn Sefra. Vivant en troupes peu nombreuses, les gazelles fréquentent aussi bien les dunes que les ergs et peuvent rester plusieurs jours sans boire, s'éloignant des oasis et ne faisant que de furtives apparitions au bord des oueds et gueltas (lagunes). Apprivoisée, la gazelle devient très familière.

Fennecus zerda

Le fennec dit renard des sables est un petit animal typiquement saharien. Surtout hôte des dunes vives, il se nourrit aussi bien d'insectes et d'œufs que de petits vertébrés. Plus que d'autres animaux du désert, le chacal par exemple, il peut vivre loin des points d'eau.

La loutre d'Algérie

Beaucoup ne soupçonnent même pas son existence. Et pourtant, la loutre, cette gracieuse bête des lacs et des cours d'eau, continue de survivre chez nous dans les rares milieux sains. Dynamique et de tempérament joyeux, on l'appelle localement «chien d'eau». Mondialement menacée, elle est portée sur l'Annexe 1 de la Convention de Washington (CITES). Si elle ne nage plus dans les oueds d'El Harrach, de Mazafran et du Rhumel, elle pèse encore de ses 10 kg sur certaines berges et signe de ses pattes palmées et griffées ses passages nocturnes. Les tout derniers sites découverts qui l'hébergent encore sont l'oued Nador, près de Tipasa, et l'oued Ghir de Djorf Torba, près de Béchar. On la retrouve aussi dans les lacs d'El Kala et de Réghaïa ainsi qu'à Boghni, Kherrata, l'oued Sebaou et Taza. Mais partout, son biotope est menacé par la pollution et la destruction.



097

- 1 0,05 Lézard
- 2 24/06/1967
- 3 32,5 x 23
- 4 11 1/2
- 5 1.000.000
- 6 15/09/1970
- 7 D'après photo
- 8 Courvoisier



098

- 1 0,20 Autruche
- 2 24/06/1967
- 3 23 x 32,5
- 4 11 1/2
- 5 500.000
- 6 15/09/1970
- 7 D'après photo
- 8 Courvoisier



099

- 1 0,40 Gazelle
- 2 24/06/1967
- 3 23 x 32,5
- 4 11 1/2
- 5 500.000
- 6 15/09/1970
- 7 D'après photo
- 8 Courvoisier



100

- 1 0,70 Fennecs
- 2 24/06/1967
- 3 32,5 x 23
- 4 11 1/2
- 5 500.000
- 6 15/09/1970
- 7 D'après photo
- 8 Courvoisier



1967

1962-1971



1 0 1

- ❶ 0,50
- ❷ 04/07/1967
- ❸ 26 x 36
- ❹ 10 1/4
- ❺ 500.000
- ❻ 15/09/1970
- ❼ A. Ali-Khodja
- ❽ Imprimerie BA

Fête nationale de la jeunesse 5 Juillet

L'année 1965 a vu naître les Algériades. Plus d'un millier de jeunes, garçons et filles des lycées et collèges et des foyers d'animation de la jeunesse, ont participé à des expositions de masse.

Par la suite, une décision gouvernementale a consacré le 5 Juillet Fête nationale de la jeunesse.

Et le 5 juillet 1966, la jeunesse algérienne a ainsi célébré avec éclat et magnificence sa première fête nationale. Des centaines de jeunes venus des coins les plus reculés du pays se sont donné rendez-vous à Alger. Tous unis dans un même élan, ils ont crié au monde leur joie de vivre et leur enthousiasme. Parallèlement aux mouvements d'ensemble, les Algériades de 1966 ont été l'occasion de diverses manifestations sportives, culturelles et artistiques.

C'est ainsi que dans tous les quartiers de la capitale en

liesse eurent lieu des expositions, des concours entre formations musicales, théâtrales ou folkloriques, sans oublier pour autant la retraite aux flambeaux et le concours de radio-crochet.

Cette année, les Algériades revêtiront un éclat particulier. Comme pour l'année 1966, elles donneront lieu à de nombreuses autres manifestations où l'art, la culture et le sport seront largement représentés. Une musique authentiquement algérienne accompagnera les différentes compositions des mouvements d'ensemble.

Une fois de plus, une jeunesse saine et enthousiaste exprimera dans la joie et la dignité et avec l'ardeur et la foi qu'elle est seule à posséder sa volonté de servir l'Algérie nouvelle.

Une jeunesse engagée

L'Algérie qui fête ses cinq années d'indépendance le 5 juillet 1967 est riche d'une génération de jeunes de moins de vingt ans qui, tout en étant nés pendant la période coloniale pour une partie d'entre eux, n'en ont pas moins grandi la tête remplie des rêves et des promesses que leur offre l'indépendance.

Avec la fougue qui la caractérise, cette jeunesse sur laquelle l'Etat algérien mise pour assurer le développement du pays confirme jour après jour, à travers son engagement dans différentes tâches de volontariat (reboisement, alphabétisation), son implication complète dans l'édification de la nation algérienne.

La Fête de l'Indépendance, tout le monde l'a partagée.



Aouchem

Le groupe Aouchem (littéralement : tatouage) a été fondé en 1967 par Choukri Mesli et Denis Martinez. Les deux artistes se sont opposés à un art mutilé, privé de symbolique. Ce mouvement artistique a rassemblé de nombreux artistes, peintres et poètes comme Baya, Saïdani, Bendebbagh, Dahmani, Abdoun, Adane, Zerarti et bien d'autres encore. «Aouchem est né il y a des millénaires, sur les parois d'une grotte du Tassili. Il a poursuivi son existence jusqu'à nos jours, tantôt secrètement, tantôt ouvertement, en fonction des fluctuations de l'histoire. (...) Nous entendons montrer que, toujours magique, le signe est plus fort que les bombes», déclare leur manifeste.

L'approche artistique tentée par Aouchem s'est largement exprimée lors des différentes expositions que ce groupe a organisées de 1967 à 1971.



SOMMAIRE



RECHERCHE



Jeux Méditerranéens Tunis 1967

L'Algérie a choisi d'entrer de plain-pied dans les grandes compétitions régionales en participant, pour la première fois de son histoire, aux jeux Méditerranéens. Alors que le pays a retrouvé sa place pleine et entière dans le concert des nations et affirme de plus en plus son rôle avant-gardiste dans la défense du socialisme et des peuples opprimés, l'Algérie se doit d'asseoir sa notoriété dans le domaine du sport à travers une représentativité honorable dans les grands rendez-vous sportifs.

Les performances sportives de notre pays, que ce soit durant la lutte de libération nationale à travers la glorieuse équipe du Front de libération nationale ou après l'indépendance, ont été très appréciables en dépit du manque de moyens et encourageant, de fait, à des résultats de plus grande envergure.

Cette première participation à un grand rassemblement sportif régional est placée sous le signe de la fraternité puisque la ville abritant les jeux est Tunis, sachant les liens fraternels et historiques, approfondis et affermis durant la Révolution nationale, qui unissent l'Algérie et la Tunisie. De surcroît, la conviction de notre pays, à travers le Conseil de la Révolution et le gouvernement, dans les valeurs de paix et de bon voisinage dans tout le pourtour méditerranéen confère une grande charge symbolique à ce rendez-vous sportif.

Du 8 au 17 septembre 1967, l'élite sportive algérienne sera au rendez-vous avec ses homologues du Bassin méditerranéen pour dix jours de compétition sportive saine et fraternelle.



1 0 2

- ❶ 0,30
- ❷ 02/09/1967
- ❸ 36 x 26
- ❹ 10 1/4
- ❺ 300.000
- ❻ 15/09/1970
- ❼ A. Ali-Khodja
- ❽ Imprimerie BA

Place aux femmes

Les 5^{es} jeux Méditerranéens qu'a abrités Tunis en 1967 ont été caractérisés par deux particularités. La première est la participation des femmes pour la première fois depuis l'instauration des jeux en 1951 avec 38 athlètes féminines sur les 1 249 athlètes participants. La seconde est l'introduction des contrôles antidopage durant les compétitions afin de se mettre au diapason des orientations et recommandations du mouvement sportif international incarné par le Comité international olympique (CIO).

Premières médailles féminines

Lors des jeux Méditerranéens de Tunis organisés du 7 au 17 septembre 1967, la première participation féminine algérienne était pour le moins symbolique. Seules deux femmes ont, en effet, pris part à cette septième rencontre des sportifs méditerranéens. C'était dans la discipline de l'athlétisme. Mais pour timide qu'elle fût, cette présence n'a pas pour autant été sans distinction. L'athlète Rabéa Ghezlane, finaliste dans les épreuves javelot et poids, a été médaillée de bronze à deux reprises avec un lancer de javelot de 24,78 m et un lancer de poids de 8,36 m.

L'événement a été un révélateur des potentialités sportives qui existent dans le pays. D'ailleurs, la réforme sportive de 1975 va permettre de mettre en place toute une pépinière de sportifs qui feront leurs preuves peu de temps plus tard.



1967

1962-1971



103

- ❶ 0,30 Chréa
- ❷ 21/10/1967
- ❸ 22 x 36
- ❹ 13
- ❺ 250.000
- ❻ 15/09/1970
- ❼ B. Yelles
- ❽ Imprimerie PTT Paris



104

- ❶ 0,95
- ❷ 21/10/1967
- ❸ 36 x 26
- ❹ 13
- ❺ 250.000
- ❻ 15/09/1970
- ❼ B. Yelles
- ❽ Imprimerie PTT Paris

Jeux Olympiques d'hiver Grenoble 1968



Parade des athlètes du monde entier. Grenoble, 1968.

Les sports d'hiver, pratique toute récente, n'ont été consacrés compétition olympique qu'en 1924, où seules les disciplines nordiques figuraient au programme. L'essor de l'alpinisme, le perfectionnement du matériel et le développement de la politique des loisirs ont permis à un nombre public, les jeunes tout spécialement, de découvrir la montagne avec toutes ses joies.

Le développement du tourisme et l'institution de vacances d'hiver, en favorisant la modernisation des équipements des stations de montagne, notamment par la multiplication des téléphériques et des remontées mécaniques, ont donné, en l'espace de quelques années, droit de cité au ski. Les patinoires naturelles et artificielles permettent aux équipes de hockey sur glace de pouvoir s'entraîner toute l'année. Le patinage artistique aussi bien que le patinage de vitesse deviennent possibles en toutes

saisons. Quelque quarante années après la célébration des premiers jeux d'hiver à Chamonix, c'est à la ville de Grenoble qu'échoit l'honneur de mettre en place l'organisation des jeux Olympiques d'hiver de 1968 qui débiteront officiellement le 6 février.

C'est là un hommage certain rendu par le Comité international olympique à la capitale des montagnes alpines. Ainsi, durant treize jours, près de 2 300 participants venus du monde entier, en confrontant leurs vertus dans la tradition et l'esprit olympiques, rivaliseront pour mériter la symbolique couronne d'olivier.

Si en Algérie, la pratique des sports d'hiver est assez peu connue, il existe, néanmoins, deux stations – Tikjda et Chréa – qui permettent aux amateurs de ski de s'adonner à leur sport favori.

Réunion du Groupe des 77 à Alger

Le Groupe des 77 est fondé le 15 juin 1964 par la déclaration commune des 77 pays à la Conférence des Nations unies pour le Commerce et le Développement à Genève. La première importante réunion ministérielle de cette coalition de pays en développement a lieu à Alger en 1967. Cette conférence a adopté la Charte d'Alger, une structure institutionnelle permanente, graduellement développée, qui conduit à la création de chapitres du Groupe des 77, telles la FAO à Rome et l'Unesco à Paris.

Cette plus grande coalition intergouvernementale des pays non alignés dans le système des Nations unies est un instrument de dialogue et de négociation Nord-Sud servant à promouvoir le «Nouvel ordre économique international». Bien que le nombre des pays formant le G-77 ait atteint 133, le nom originel a été conservé pour sa signification historique.



SOMMAIRE



RECHERCHE



Emir Abdelkader

L'Emir Abdelkader est considéré comme le premier fondateur de la nation algérienne. Mû par sa foi en Dieu et sa conviction que le djihad contre l'occupant français ne peut être mené et gagné que par l'union de tous les musulmans, il a déployé de grands efforts afin d'unifier toutes les tribus autour d'un seul mot d'ordre : le nationalisme et la foi musulmane. Les zones rurales, montagneuses et sahariennes étaient constituées de tribus, les villes et les ports étaient souvent occupés par des forces étrangères au gré des invasions et des traités politiques.

De 1832 à 1839, il prit sur lui d'unifier, sous son commandement, toutes les tribus de l'Ouest algérien, du Titteri (Médéa) jusqu'aux frontières marocaines, ce qui le mit en position de force au moment de négocier le traité de la Tafna en 1834.

Celui-ci allait entériner la reconnaissance officielle par le colonisateur français d'une nation algérienne dont l'Emir

Abdelkader était considéré comme l'interlocuteur. Durant les deux ans de trêve qui ont suivi la signature de ce traité, l'Emir a sillonné le reste du pays pour s'allier les autres tribus afin de consolider la lutte. Les chefs du Sud se sont ralliés à son autorité avec conviction, séduits par sa piété et sa vision unitaire. Les rares tribus réticentes ont été soumises de force et même contraintes à payer une dîme en guise d'effort de guerre.

Le Sud-Constantinois s'est également rallié à l'autorité de l'Emir Abdelkader. Même les tribus de Kabylie, qui ont préféré une résistance autonome, ont convenu de coopérer avec son représentant. C'est donc en position de force qu'il a repris le combat en 1839 après la violation par les Français du traité de la Tafna, si bien qu'avec son arrestation, la France avait conscience d'avoir neutralisé le fondateur de la nation algérienne.

Le périple

Le soufi qu'a été l'Emir Abdelkader ne pouvait se soustraire aux voyages qui font partie de l'initiation de tout adepte de cette discipline spirituelle. Encore adolescent, Abdelkader Ben Mahieddine en accompagnant son père à La Mecque prend connaissance du raffinement de la vie citadine à Tunis, admire, à Alexandrie et au Caire, les efforts fournis par Mohamed Ali Pacha pour moderniser son pays et le doter d'une agriculture moderne et enfin reste fasciné par les deux villes saintes : La Mecque et Médine. Le retour lui permet de visiter l'ancienne capitale abbasside, Baghdad. Ce périple avait déjà fortement marqué le futur Emir. Plus tard, lors de son exil, il sera impressionné par le percement du canal de Suez et par le tissu industriel qui développe les pays d'Europe.



105

- ❶ 0,10 Effigie
- ❷ 11/11/1967
- ❸ 23 x 32,5
- ❹ 13 1/2
- ❺ 5.000.000
- ❻ 09/08/1969
- ❼ M. Racim
- ❽ Courvoisier



106

- ❶ 0,50 Effigie
- ❷ 11/11/1967
- ❸ 23 x 32,5
- ❹ 13 1/2
- ❺ 5.000.000
- ❻ 06/11/1971
- ❼ M. Racim
- ❽ Courvoisier



107

- ❶ 0,70 Effigie
- ❷ 11/11/1967
- ❸ 23 x 32,5
- ❹ 13 1/2
- ❺ 2.000.000
- ❻ 06/11/1971
- ❼ M. Racim
- ❽ Courvoisier



1967

1962-1971



- ❶ 1,00
- ❷ 23/12/1967
- ❸ 36 x 48
- ❹ 13
- ❺ 200.000
- ❻ 15/09/1970
- ❼ P. Lambert
- ❽ Imprimerie PTT Paris

108

Jamboree mondial Idaho 1967

Le Jamboree international est une manifestation qui marque la grande réunion des scouts du monde entier.

En 1967, le 12^e Jamboree mondial s'est tenu du 1^{er} au 9 août dans l'Etat de l'Idaho, aux Etats-Unis d'Amérique. La conférence mondiale des chefs scouts qui l'a suivi s'est déroulée du 11 au 17 août.

Dans une immense ville de toile, 20 000 jeunes ont campé et ont eu ainsi l'occasion de vivre ensemble, de mieux se connaître et de se comprendre. Ils ont pu confronter leur savoir et élargir le champ de leurs connaissances culturelles. Les représentants de chaque nation ont prodigué de grands efforts pour faire apprécier leur pays par des expositions, des chants et des danses folkloriques.

La conférence internationale, quant à elle, a regroupé les chefs scouts et a permis à tous les responsables de retracer l'évolution du scoutisme dans leur pays. L'adaptation du scoutisme aux réalités sociales, économiques et politiques dans chacun des pays a fait l'objet de nombreux exposés. Les résultats d'une grande enquête sur le thème «Le scoutisme et la jeunesse dans le monde moderne» ont été étudiés par les participants.

Et c'est en chantant dans toutes les langues le célèbre *Ce n'est qu'un au revoir, mes frères !* que les scouts et leurs chefs se sont donné rendez-vous dans quatre ans à Tokyo.

1^{er} Jamboree en 1920

Le jamboree de 1967, qui s'est tenu à Farragut State Park dans les Rocheuses, a pour devise «Pour l'amitié». De fait, l'origine des jamborees remonte au fondateur du scoutisme Lord Baden-Powell.

Il pensait organiser un rassemblement spécial avec des scouts de toutes les nationalités pour célébrer le dixième anniversaire du premier camp scout sur l'île de Brownsea en 1907. Mais en 1917, la Première Guerre mondiale, durant laquelle beaucoup de scouts sont tués, l'en empêche. Cette rencontre internationale a eu lieu en définitive en 1920 à Olympia (Grande-Bretagne).



Premières élections communales

Le 5 février 1967, les Algériens ont participé à l'élection de leurs premiers conseils communaux. Malgré le mauvais temps qui a isolé des dizaines de communes par l'enneigement, le taux de participation à ce suffrage a dépassé les 80% dans de nombreux arrondissements.

A Alger, le nombre des votants était de 290 000 et toutes les femmes candidates ont été élues. Nombreux étaient aussi les observateurs et journalistes étrangers à suivre ce premier exercice de la démocratie du jeune pays souverain. Ainsi, l'ordonnance 67/24 portant premier code communal – inspiré de la Charte nationale adoptée en octobre 1966 – a mis fin aux délégations communales spéciales d'avant 1962.



SOMMAIRE



RECHERCHE



Labours

Ce timbre «Labours» est émis une première fois le 1^{er} juin 1964 avec une valeur faciale de 0,25 dinar. L'émission de ce même timbre le 28 décembre 1967 est due précisément à une surcharge portant sur sa valeur faciale réévaluée à 0,30 dinar du fait d'un réaménagement des tarifs postaux intervenu à cette période.

Dans l'univers du timbre, la surcharge est utilisée pour remplir diverses fonctions. Quand il s'agit de modifier le prix des affranchissements, une administration postale peut vouloir utiliser un stock de timbres déjà imprimés. La surcharge va alors donner une nouvelle valeur faciale.

Les réformes monétaires avec changement de dénomination des monnaies en vigueur ont également été à l'origine de surcharges.

Enfin, la surcharge peut être portée sur un timbre lorsque survient un changement de régime ou de pays, comme ce fut le cas lors des indépendances de certains pays africains, à l'exemple de la série des timbres-poste de France portant la mention «EA» pour Etat algérien émis le 5 juillet 1962.



1 0 9

- ❶ 0,25 TP n°34 – Surchargé 0,30
- ❷ 28/12/1967
- ❸ 17 x 21
- ❹ 13 1/2
- ❺ 2.080.000
- ❻ 15/09/1970
- ❼ Imprimerie PTT Paris

Célébration de la campagne des labours

Dans la région des Aït Abbas, en Kabylie autant que dans les monts de Tamesguida ou les hauts plateaux de Sétif, la vie de certains agriculteurs est rythmée par des festivités accompagnant le lancement de la campagne des labours.

Cet événement a lieu généralement au début de l'automne. Traditionnellement, le labour est réalisé à l'aide d'un araire en bois confectionné par le cultivateur lui-même et muni d'une charrue usinée localement. Le tout est attelé à une paire de bœufs. Le matin du lancement de la campagne, les familles préparent un mets spécial à base de farine d'orge grillée, copieusement arrosée d'huile d'olive. Ce repas, proposé à l'ensemble des gens du village, est servi dans un large plat en bois sur la place du village. Il est accompagné de figues sèches et de fruits telles les grenades. Le cultivateur, qui aura pris soin de décorer l'encolure et les cornes de ses bœufs avec du henné, ne se dirige vers la parcelle à labourer que lorsque toute la nourriture proposée a été consommée. Ce rituel se répète depuis les temps immémoriaux.

Des agriculteurs s'activent sur leur terre.



Plan de développement des Oasis

Le 24 novembre 1966, le Conseil des ministres a, exceptionnellement, tenu sa réunion dans la wilaya de Ouargla. Un vaste plan de développement, social et économique des Oasis a été adopté. Initié sous l'autorité personnelle du Président Houari Boumediène, ce programme spécifique aux zones sahariennes et qui vise à réduire les disparités entre les régions du nord et du sud du pays a été arrêté. Cette volonté politique d'améliorer les conditions de vie difficiles au Sud est intervenue suite à la visite entreprise par le Président dans les différentes localités de la région.

Des réformes ont été décidées dans les domaines de l'industrie, de l'agriculture, de l'éducation, de la formation professionnelle et administrative, du commerce, des transports, des télécommunications, du tourisme et de l'action sociale. Des mesures adéquates ont été mises en place pour permettre l'application de ce plan dès le début de l'année 1967.





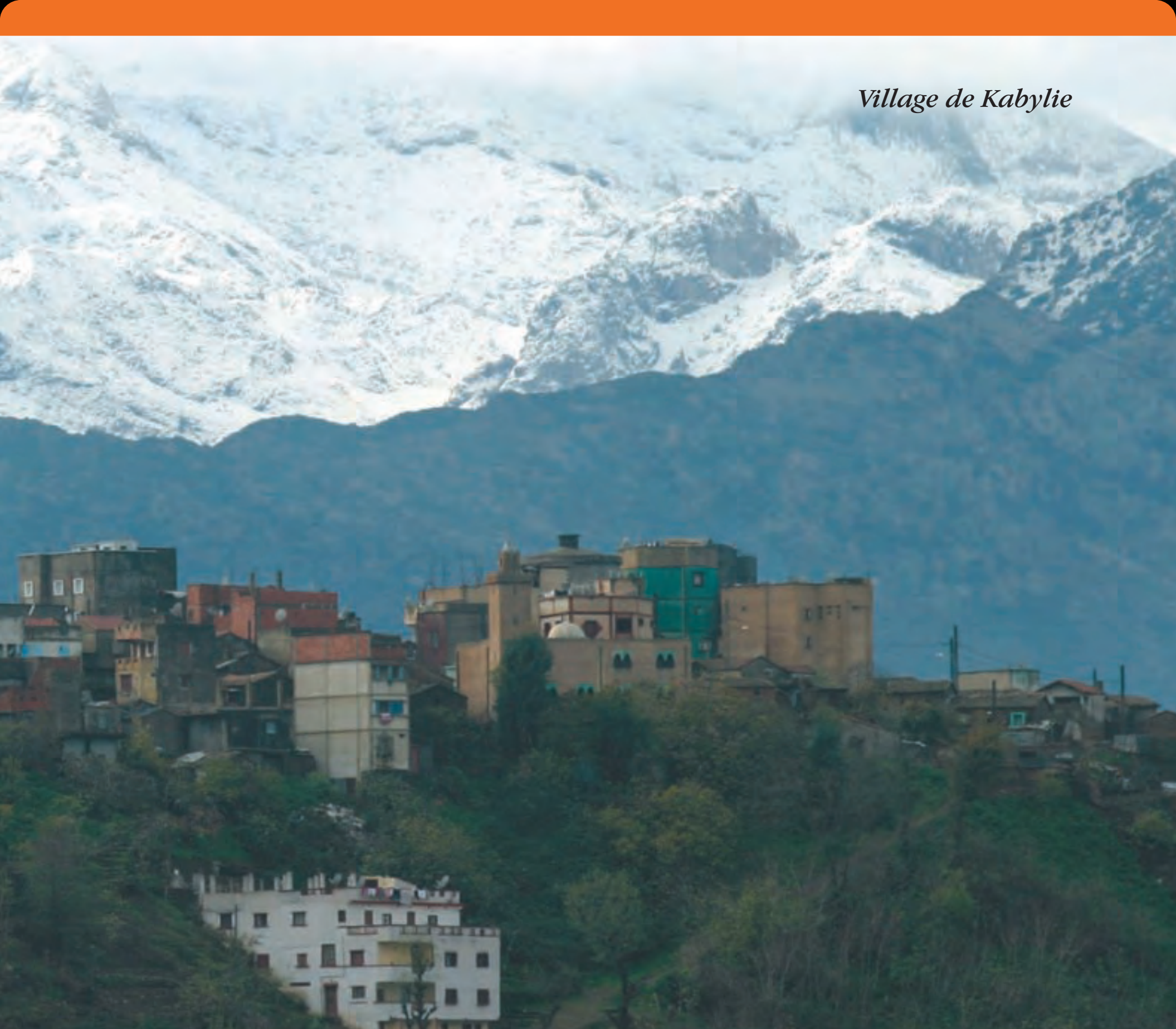
SOMMAIRE



RECHERCHE



Village de Kabylie



SOMMAIRE



RECHERCHE



1968

1962-1971



110

- ❶ 5,00 Tipasa
- ❷ 20/01/1968
- ❸ 48 x 27
- ❹ 13
- ❺ 1.000.000
- ❻ 03/11/1974
- ❼ J. Combet
- ❽ Imprimerie PTT Paris

Poste aérienne



Ruines romaines de Tipasa.

Tipasa

La situation géographique de Tipasa explique qu'un établissement y a été fondé anciennement et qu'il a connu une fortune durable.

Il est probable que Tipasa ait d'abord été un point de relâche, une escale où les navigateurs phéniciens se ravitaillaient en eau et s'arrêtaient pour la nuit. Ainsi, entre Icosium (Alger) et Iol (Cherchell), Tipasa offrait un refuge avant le passage de la redoutable barrière du cap Chenoua. Passage, c'est ce que le nom même de Tipasa semble signifier en punique.

Dès la plus haute Antiquité, Tipasa paraît avoir connu une occupation humaine importante. Comptoir punique, elle nous a légué le Grand Caveau du port. Elle fit partie des royaumes numides de Syphax et de Massinissa et constitua, un peu plus tard, avec Iol (Cherchell) et quelques autres villes, le noyau des royaumes maurétaniens.

En 39 de l'ère chrétienne, le dernier roi maurétanien,

Ptolémée, était assassiné par l'empereur romain Caligula, ce qui entraîna l'annexion de la Maurétanie à l'Empire romain. Devenue alors romaine, Tipasa se développa sur le promontoire qui porte le phare moderne. La seconde moitié du II^e siècle marqua l'apogée de Tipasa. A la fin du IV^e siècle, l'autorité impériale commença à s'effriter en Maurétanie. L'invasion vandale précipita ce déclin. Tipasa tomba un peu avant 430.

Dès lors, les murailles de l'antique cité furent à moitié ensevelies par les apports des oueds et le sable soulevé par les vents, ce qui lui valut le nom de Tafassed (la ruine), nom qui allait être le sien jusqu'en 1854.

Aujourd'hui, les ruines romaines sont délicatement mises en valeur par un cadre de végétation méditerranéenne d'un des plus beaux sites dont on puisse rêver. La nature luxuriante est plus admirable avec ses jaillissements de pierres dorées. Nombreuses sont les personnes qui vont chercher à Tipasa quelques heures de joie de vivre, de repos et quelques belles émotions intellectuelles.

Musée de l'Aéropostale à Oran

La wilaya d'Oran sera dotée, dans le courant du premier semestre 2007, d'un musée sur l'histoire de l'Aéropostale. L'établissement sera implanté à proximité de l'ENSET (Ecole nationale supérieure d'enseignement technique), à El Menaouer. Il sera inauguré pour commémorer le centenaire du lancement de la première ligne aéropostale entre Oran (Afrique) et Alicante (Europe). Depuis cette date, plusieurs millions d'objets ou de lettres transitent annuellement par voie aérienne entre les deux continents. La proximité d'Oran avec la péninsule ibérique, en particulier avec la ville d'Alicante, a facilité la communication postale entre les deux continents depuis 1907. C'est le premier musée qui sera consacré à la poste en général et à l'Aéropostale en particulier.



SOMMAIRE



RECHERCHE



Instruments de musique

En Algérie, comme dans tout le Maghreb, on continue d'appeler musique andalouse l'art musical arabe, par préférence à une étape décisive de son évolution.

C'est l'héritage d'une longue tradition qui, de Bagdad à Cordoue, de Cordoue à Grenade, puis de Grenade à Tlemcen, Alger, Bougie, Constantine, s'est trouvée si parfaitement assimilée, individualisée, personnalisée depuis le tragique reflux des musulmans d'Espagne.

Cette musique apparaît, sans conteste, comme la musique nationale, la musique classique d'Algérie.

Le plus glorieux de ses instruments est le luth. Nous pouvons citer, également, le *rebab* et la *kouitra*.

Le luth (*'oud*), dont l'origine remonte à la plus haute Antiquité, occupe une grande place dans l'histoire de la musique arabe. Il est formé d'une caisse de résonance piriforme. La table d'harmonie est décorée au centre par une ou trois rosaces, finement ajourées et ornées d'incrustations d'ivoire ou de nacre. Les cordes, au nombre de cinq dans le type classique, sont pincées à l'aide d'une plume d'aigle.

Le luth est actuellement l'instrument de musique le plus populaire dans le monde arabe.

D'origine hispano-mauresque, le rebab, instrument à archet et à deux cordes, est constitué par une boîte de cèdre ou de noyer composée d'une seule pièce de forme ovoïde très allongée. La partie supérieure de la boîte est recouverte d'une lame de cuivre très mince sur laquelle ont été percées trois ou quatre rosaces. Les rebords ainsi que les côtés sont garnis de nacre. Détrôné par le violon depuis deux siècles environ, le rebab tend aujourd'hui à disparaître. On en joue à Tlemcen et très rarement à Alger.

D'origine andalouse, la kouitra est une sorte de guitare à boîte de résonance pansue, en bois léger, composée de dix côtes et d'un manche. Sa table d'harmonie, faite de lames de bois léger (érable ou sapin), est ajourée vers le milieu d'un dessin représentant un vase de fleurs. Utilisée seulement en Algérie, particulièrement à Tlemcen et à Alger, la kouitra, délicat instrument aux sons mélodieux, est devenue rare comme le rebab.

Festival algérien de musique andalouse

Créé en 1967, le Festival de musique andalouse a lieu à Alger tous les deux ans. Y participent non seulement les ensembles musicaux algériens, mais aussi les groupes instrumentaux classiques venus de pays possédant un fonds culturel analogue à celui de l'Algérie comme la Turquie, la Tunisie, le Maroc, la Libye, la Syrie, l'Espagne et l'Égypte. Des chanteurs prestigieux ont participé à sa première édition, tels Dahmane Benachour (Blida), Abdelkrim Dali (Tlemcen), Mohamed Tahar Fergani (Constantine), le célèbre ténor Mahieddine Bachtarzi (Alger), Mohamed Khaznadj (Alger) et Ahmed Serri (Alger). Bien d'autres références de la musique classique algérienne comme Hassen El Annabi (Annaba), Abderrazak Fakhardji (Alger), Sadek El Bejaoui (Béjaïa) ont conduit des associations musicales qui se sont révélées de haut niveau. La Radio-Télévision algérienne (RTA) a produit, à la fin du festival, un coffret de disques 33 tours reprenant l'intégralité des concerts.



1 1 1

- ❶ 0,30 Kouitra
- ❷ 17/02/1968
- ❸ 26 x 36
- ❹ 13
- ❺ 300.000
- ❻ 06/11/1971
- ❼ M. Temmam
- ❽ Imprimerie PTT Paris



1 1 2

- ❶ 0,40 Luth
- ❷ 17/02/1968
- ❸ 26 x 36
- ❹ 13
- ❺ 300.000
- ❻ 06/11/1971
- ❼ M. Temmam
- ❽ Imprimerie PTT Paris



1 1 3

- ❶ 1,30 Rebab
- ❷ 17/02/1968
- ❸ 26 x 36
- ❹ 13
- ❺ 300.000
- ❻ 06/11/1971
- ❼ M. Temmam
- ❽ Imprimerie PTT Paris



1968

1962-1971



114

- ❶ 1,00 TT n°21 Balance
Surchargé 0,60
- ❷ 28/03/1968
- ❸ 17 x 21
- ❹ 13 1/2
- ❺ 361.900
- ❻ 31/05/1980
- ❼ M. Temmam
- ❽ Imprimerie PTT Paris -
Surcharge imprimerie BA

Timbre-taxe

La deuxième émission de ce timbre-taxe représentant une balance est justifiée par une surcharge.

De manière générale, la surcharge est une impression faite après celle du timbre, destinée à modifier sa valeur, l'administration émettrice ou sa destination. Dans ce cas précis, la surcharge a pour fonction de modifier la valeur faciale. La première série des cinq timbres-taxes émis avec le thème de la balance en 1963 avait une valeur faciale de 1,00 DA, alors que ce timbre, mis en circulation au mois de mars 1968, est à 0,60 DA.

Cette valeur fait suite au réaménagement des tarifs postaux intervenu sur le timbre-poste en décembre 1967.

Le thème de la balance choisi par l'Administration des Postes et Télécommunications correspond au souci de justice et d'équité sociale, un principe inscrit dans les choix idéologiques de l'Etat algérien. Ce principe est présent d'emblée dans la Charte d'Alger : «L'égalité des droits entre tous les Algériens serait un principe sans contenu si elle faisait fi du développement de la base matérielle. Seuls l'augmentation des richesses générales du pays et le développement des forces productives à l'intérieur des régions retardataires permettront de supprimer les obstacles à leur intégration nationale et établiront l'harmonie nécessaire à une évolution normale du pays.»

Le chiffre-taxe

Sur le plan historique, l'idée de la taxation du courrier remonte à 1825. En France, à titre d'exemple, c'est depuis 1832 que l'on rencontre les premières utilisations sous forme d'étiquettes découpées et collées sur la lettre, le montant de la taxe étant écrit à la main.

Cependant, ce n'est, bien entendu, qu'à partir de la création du premier timbre en 1840, le «Penny Black» en Angleterre, que les administrations postales ont progressivement taxé les plis insuffisamment affranchis ou expédiés en port dû par le destinataire. La taxe devait être dissuasive, c'est pourquoi la plupart des pays ont choisi qu'elle vaudrait le double de l'affranchissement manquant. Le premier timbre-taxe est émis en 1859 par la France.

On le désignait alors sous l'appellation de chiffre-taxe.

Le Service national devient obligatoire

Réuni le 21 mars 1968 sous la présidence de M. Houari Boumediène, Président du Conseil de la Révolution et chef du gouvernement, le Conseil des ministres a retenu le principe du Service national obligatoire pour les jeunes Algériens ayant 18 ans révolus, alors qu'il était volontaire depuis l'indépendance de l'Algérie.

Cette décision a été motivée par le souci d'une participation effective et entière des jeunes aux réalisations d'intérêt national, au fonctionnement des différents secteurs économiques et administratifs, ainsi qu'aux besoins de la Défense nationale. Une commission nationale, installée quelques jours plus tard, a été chargée d'étudier toutes les modalités d'application de cette décision. Le Service national obligatoire est devenu effectif à partir de 1969.

Le Service national obligatoire aux jeunes de 18 ans.



SOMMAIRE



RECHERCHE



Tapis algériens

Disposant de très grandes ressources en matière première et d'une abondante main-d'œuvre féminine, l'Algérie a été de tout temps un centre artisanal du tapis.

A la laine qui provient de la tonte des moutons, dont l'élevage est très développé, viennent s'ajouter les poils de chameau et les poils de chèvre. Les femmes ont conservé la tradition du travail de la laine soit pour les besoins familiaux, soit pour le commerce : vêtements, tapis, tentures, *flidj* pour la confection des tentes. Elles ont le tissage au bout des doigts et leur présence permanente au foyer assure l'assiduité à ce travail domestique.

Parallèlement à cette production familiale, une industrie de tapis manufacturés s'est développée dans certaines villes comme Tlemcen et Cherchell. La production traditionnelle compte plusieurs types de tapis parmi lesquels nous pouvons citer les tapis des Nememcha, du Guergour, du djebel Amour et de Kalaâ.

Le décor des tapis des Nememcha-Harakta (Sud-Constantinois) est composé de motifs floraux stylisés et géométriques. La belle tenue de ces tapis est due en grande partie aux qualités du *reggam* (maître tapissier). En vrai créateur, ce dernier n'a nul besoin de modèle ou de maquette. La pièce à réaliser est dans sa mémoire avant même qu'il ne se mette à l'ouvrage.

Assis en tailleur devant le métier, il compose le décor et noue les points du fil de laine. De l'autre côté de la nappe de chaîne, face au reggam, une ou deux femmes passent et tissent la trame.

Digne de rivaliser avec certains tapis d'Asie Mineure, le tapis du Guergour se caractérise par son décor essentiellement floral et ses coloris répartis avec habileté sur une surface à dominante rouge. La belle ordonnance des éléments décoratifs, l'harmonie des couleurs, la bonne texture font de ce tapis une œuvre d'une haute qualité technique et artistique.

Tissé généralement sous la tente, le tapis du djebel Amour (Aflou-El Bayadh) sert en même temps de matelas et de couverture. Une particularité retient l'attention dans la technique de ce tissage dénommé *frach* : le reggam noue seulement les points blancs destinés à tracer le dessin. Les autres phases du travail sont effectuées par les femmes assises derrière le métier.

A la Kalaâ des Béni Rached (Oranie), le tissage du tapis est une activité exclusivement féminine. Les tons des couleurs sont moins soutenus que dans les types déjà énumérés et la composition du décor employé est d'inspiration hispano-mauresque.



Le métier à tisser

Le métier à tisser de base consiste en un cadre de bois. Une série de fils (la chaîne) est tendue entre deux bâtons de bois fixés au sol avec une perche. Un fil de chaîne sur deux est tendu créant un espace vide (la foule) où un autre fil (la trame) passe perpendiculairement aux fils de chaîne.

Le métier vertical (haute lisse) permet la réalisation de tapis larges. Il comprend deux barres horizontales : les ensouples. Une barre de lisse et une baguette séparent les fils de chaîne. Au fur et à mesure que le travail avance, la partie tissée est enroulée sur l'ensouple inférieure. Le métier de basse lisse offre l'avantage d'être transportable. Il favorise la confection de bandes étroites de plus de 40 cm environ, pouvant être assemblées et former des pièces plus larges ensuite. Dans son célèbre roman *Le Métier à tisser*, l'écrivain algérien Mohammed Dib nous transmet de très belles pages sur le milieu des tisserands de Tlemcen dans les années 1930.

Tisserand à l'œuvre sur son métier à tisser.



1 1 5

- ❶ 0,30
Tapis des Nememcha
- ❷ 13/04/1968
- ❸ 33 x 48
- ❹ 11 1/2
- ❺ 500.000
- ❻ 06/11/1971
- ❼ B. Yelles
- ❽ Courvoisier



1 1 6

- ❶ 0,70
Tapis du Guergour
- ❷ 13/04/1968
- ❸ 33 x 48
- ❹ 11 1/2
- ❺ 500.000
- ❻ 06/11/1971
- ❼ B. Yelles
- ❽ Courvoisier



1 1 7

- ❶ 0,95
Tapis du djebel Amour
- ❷ 13/04/1968
- ❸ 33 x 48
- ❹ 11 1/2
- ❺ 500.000
- ❻ 06/11/1971
- ❼ B. Yelles
- ❽ Courvoisier



1968

1962-1971



- ❶ 1,30 Tapis de Kalaâ
- ❷ 13/04/1968
- ❸ 33 x 48
- ❹ 11 1/2
- ❺ 500.000
- ❻ 06/11/1971
- ❼ B. Yelles
- ❽ Courvoisier

118

...

Teintures et tissages

À la fin du XIX^e siècle, trois écoles se partageaient encore la décoration et la coloration du tapis en Algérie. On indique que les régions de Kalaâ (Bordj Bou-Arréridj), de Guergour et d'Aflou ont de tout temps préservé leurs styles – chacune avec sa spécificité –, devenus à présent des classiques du tissage algérien. Les voyageurs racontent toutefois qu'à cette époque-là déjà, le dessin original des tapis algériens commençait à dégénérer sous l'influence des modèles importés de Turquie, d'Asie Mineure et de Tunisie. La teinture du tissage s'effectue par le biais des plantes. La teinture jaune se fait avec de la gaude, plante de la famille des résédacées qui contient des matières colorantes. La teinture rouge et violette est obtenue avec du bois de campêche, tandis que la bleue est obtenue avec de l'indigo et la noire avec de l'écorce de grenade.

Tissages de Ghardaïa

Les tissages de Ghardaïa sont reconnaissables à leur trame fine et au foisonnement de leurs couleurs. Les figures géométriques constituent la majeure partie des dessins représentés, même si d'autres décorations viennent s'y greffer comme les chandeliers ou les peignes à tasser. Le tissage des tapis est partie intégrante de la vie mozabite. Cette activité exclusivement féminine est pour les tisseuses non seulement un moyen de subvenir à leurs besoins immédiats, mais aussi de s'exprimer. Le Chant de la fileuse de Ghardaïa est un long et beau poème populaire où l'on glorifie le travail et ses vertus. Les lourds tapis sont tissés à partir de mélange de laine de mouton et de poils de chèvre. Le fil ainsi renforcé permet de donner une meilleure tenue au tapis.

À Ghardaïa, au printemps, le tapis est fêté durant sept jours. Cette célébration s'accompagne de concours qui ne manquent pas de faire des émules. Les tapis ras comme *regma* ou *nila* et les tapis haute laine dits tapis du banc sont l'expression de deux techniques de tissage différentes, même si le référent esthétique demeure le même.

Intérieur d'une maison du M'zab.



SOMMAIRE



RECHERCHE



Année internationale des droits de l'homme

L'Organisation des Nations unies, réunie en assemblée générale, a décidé à l'unanimité que l'année 1968, marquant le 20^e anniversaire de l'Organisation, soit l'Année internationale des droits de l'homme.

Ensemble de droits fondamentaux, dérivant essentiellement des théories du droit naturel (ensemble de principes universels, issus de la nature humaine et que le droit et la morale obligent à respecter), l'idée des droits de l'homme emprunte aussi des préceptes au droit historique (droit de résistance du citoyen à la pression sociale). La Déclaration universelle des droits de l'homme consacre, sur le plan international, les droits de l'homme et ses libertés fondamentales, les rendant inaliénables.

Voté en 1948, le document avait été précédé, deux années plus tôt, par la Commission des droits de l'homme, dépendant des Nations unies et dont la mission était de former des groupes d'enquête, surtout dans les pays où

des cas de déni des droits de l'homme étaient avérés, comme en Afrique du Sud, au Chili ou dans les territoires occupés de Palestine. Et ce sont les conclusions de ces commissions d'enquête qui ont servi de base à des résolutions. Ainsi la Déclaration universelle affirme-t-elle le droit à la vie, l'interdiction de toute forme de torture, le droit à un procès équitable, la libre circulation des citoyens, la liberté de pensée, de conscience, d'opinion et de participation à la vie politique.

En adoptant ce document, la communauté internationale dictait des règles devant être suivies et appliquées par tous les Etats, même si ces organes de protection ne s'avèrent pas nécessairement astreignants pour certains pays qui ne s'y conforment pas. Dès sa promulgation, la Déclaration universelle des droits de l'homme s'est attachée à affirmer l'idéal commun que doivent atteindre tous les peuples et toutes les nations.



1 1 9

- ❶ 0,40
- ❷ 18/05/1968
- ❸ 36 x 26
- ❹ 10 1/4
- ❺ 301.250
- ❻ 06/11/1971
- ❼ A. Ali-Khodja
- ❽ Imprimerie BA

Assassinat de Martin Luther King

Apôtre de la non-violence et prix Nobel de la paix en 1964, Martin Luther King est assassiné le 4 avril 1968 à Memphis où il devait organiser une manifestation pacifiste en faveur des éboueurs en grève pour apaiser toute violence pouvant être engendrée. Le Président de la République, M. Houari Boumediène, adresse en son nom et au nom de tout le peuple algérien un message de condoléances à la veuve de Luther King, à travers lequel il fait part de sa «grande émotion» et «profonde indignation» suite à cet acte abject. «Nous sommes d'autant plus sensibles à la perte de cette grande et noble figure que nous appartenons à un continent, l'Afrique, où continue de sévir le racisme le plus odieux», ajoute le message. Pour sa part, le secrétariat de la JFLN lance un appel à travers lequel est dénoncé le crime perpétré contre le pasteur noir américain, tout en réaffirmant sa solidarité avec tous les Noirs qui luttent contre la discrimination raciale.

Marche pour les droits civiques. Washington, 1963.



1968

1962-1971



1 2 0

- ❶ 0,70
- ❷ 18/05/1968
- ❸ 36 x 26
- ❹ 10 1/4
- ❺ 300.000
- ❻ 06/11/1971
- ❼ F. Boukhatem
- ❽ Imprimerie BA

20^e anniversaire de l'Organisation mondiale de la santé

Le 7 avril 1968 marque le 20^e anniversaire de l'Organisation mondiale de la santé (OMS). La création en 1948 de cette organisation a découlé des guerres qui ont marqué la fin du XIX^e siècle, notamment la guerre américano-mexicaine et la guerre de Crimée.

Après la Première Guerre mondiale, la pandémie de grippe espagnole de 1918-1919 a causé, en l'espace de six mois, le décès de plus de vingt millions de personnes à travers le monde. Cela avait poussé la Société des Nations (organisation créée en 1920 à Genève pour le maintien de la paix dans le monde) à la création d'un Comité d'hygiène, remplacé par l'OMS après la dissolution de la SDN en 1946. Dépendant directement du Conseil économique et social de l'ONU, l'Organisation mondiale de la santé, et selon sa constitution, doit «agir en tant qu'autorité directrice et coordinatrice de la santé au niveau international» et faire que tous les peuples parviennent à un «niveau de santé le plus élevé possible». Le document constitutif définit, par ailleurs, la santé comme «un état de complet bien-être physique, mental et social et ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité».

Dirigée par les 193 Etats membres réunis à l'Assemblée mondiale de la santé et composée des délégués représentant les Etats membres, parmi les fonctions principales de l'Organisation, figurent l'approbation du programme et du budget de l'OMS pour l'exercice biennal et la délibération sur les orientations politiques de l'Organisation. Outre l'offre de conseils et de services techniques, comme la formation de professionnels de la santé, l'Organisation



Siège de l'Organisation mondiale de la santé à Genève.

finance, par ailleurs, des centres de soins dans lesquels sont appliquées les nouvelles technologies. Tout cela dans le souci majeur de faire évoluer les conditions de la santé humaine de par le monde.

La sécurité sociale en Algérie

Au lendemain de l'indépendance, le système de sécurité sociale en Algérie est constitué d'une dizaine de régimes pris en charge par une vingtaine d'organismes de gestion. Touchant aux secteurs minier, agricole et non agricole, le système d'assurance sociale est caractérisé par différents modes de financement et de prestations, chaque organisme fonctionnant selon le régime qui est le sien. A partir de 1983, le système social est érigé sur les principes d'unification des régimes et d'uniformisation des avantages. Les organismes existants se regroupent autour de deux caisses, la Caisse nationale des assurances sociales des accidents de travail et maladies professionnelles et la Caisse nationale des retraites. En 1992, la CNASAT devient la Caisse nationale des assurances sociales des travailleurs salariés. La Caisse des assurances sociales des non-salariés voit le jour la même année.



SOMMAIRE



RECHERCHE



Emigration des Algériens en Europe

S'il n'est pas nécessaire de s'étendre sur les raisons qui ont motivé l'émigration des Algériens en Europe, il est cependant utile de rappeler que ces raisons d'ordre politique sont liées à des causes historiques, économiques et démographiques.

Dès le début de la domination politique et militaire, la France décida de faire de l'Algérie une colonie de peuplement et y envoya l'excédent de sa population.

Ce furent, en 1848, les proscrits, en 1871 les Alsaciens-Lorrains et en 1905 les paysans du Midi ruinés par le phylloxéra. D'autres populations méditerranéennes émigrèrent en Algérie où une nouvelle loi facilitait leur implantation.

Les fellahs, chassés de leurs terres, ne trouvèrent aucune compensation dans l'industrie alors existante. Sans terre et sans travail, ils constituèrent la majeure partie de l'émigration vers la France ; durant la guerre 1914-1918, plus de 120 000 hommes, combattants ou travailleurs placés sous l'autorité militaire, traversèrent la Méditerranée.

Par la suite, entre 1920 et 1924, l'afflux des immigrants ne cessa de s'accroître pour les besoins de la reconstruction, conséquence de la guerre.

A partir de 1936, le facteur démographique devint déterminant dans l'explication du courant migratoire. La population algérienne, comme celle des pays du tiers-monde, augmentait rapidement, alors que le passage de l'économie agricole à l'économie industrielle devait faire de la France, comme la plupart des pays d'Europe, un pays d'immigration.



Le Ville d'Oran assurant la liaison Alger-Marseille.



1 2 1

- ❶ 0,30
- ❷ 15/06/1968
- ❸ 26 x 36
- ❹ 13
- ❺ 1.000.000
- ❻ 06/11/1971
- ❼ B. Yelles
- ❽ Imprimerie PTT Paris

Octobre à Paris censuré

Jacques Panijel, biologiste, écrivain, membre du comité Audin et cinéaste français, a réalisé le film *Octobre à Paris* pour relater les événements du 17 octobre 1961. Le réalisateur a mis sur pellicule, de façon assez crue, la répression dont ont été victimes les immigrés algériens. Le film met en exergue la réalité de l'immigration en France, la vie dans les bidonvilles de Nanterre et Gennevilliers, les arrestations, le centre de torture du 28, rue de la Goutte d'or. Il a été présenté pour la première fois au ciné-club Action, à Paris, en mai 1962. La pellicule a été saisie en fin de séance par la police. En mai 1968, dans la foulée des événements qui ébranlent les universités parisiennes, le film est projeté dans une salle de cinéma. En 1973, il obtient un visa de censure après une grève de la faim du cinéaste René Vautier, mais sans pour autant être distribué.



1968

1962-1971



C'est ainsi que de 38 000 en 1945, où les autorités d'alors songèrent à la main-d'œuvre algérienne pour reconstruire la France, les départs vers ce seul pays passèrent à 65 000 en 1947 et atteignirent 80 000 en 1948. A cette date, et nonobstant l'accroissement du nombre de migrants, on comptait près d'un million de personnes en plus dans les campagnes et 500 000 personnes sans travail dans les villes.

L'émigration s'accrut par la suite et le nombre des Algériens en Europe atteignit le chiffre d'un demi-million au moment de l'indépendance de notre pays. Le gouvernement algérien ne tarda pas à s'en préoccuper et s'attela à la recherche des moyens susceptibles de résoudre ce problème qui, par ses dimensions, était devenu une question d'ordre national. Il s'agissait, d'une part, de préparer en Algérie même les conditions de travail qui permettraient aux émigrés de retourner dans leur pays et, d'autre part, de s'efforcer d'améliorer leurs conditions d'existence et de faciliter leur accès à l'instruction et à la formation professionnelle.

En effet, par leur apprentissage de l'activité industrielle des pays qui les accueillent et la formation qu'ils y acquièrent, ils sont en mesure de devenir un élément moteur du développement de notre pays. Tôt ou tard, ils rejoindront l'Algérie et participeront alors activement au combat économique, comme ils ont participé naguère, à partir de pays étrangers, à la lutte libératrice.

Certes, la tâche est immense et les objectifs importants. Aussi, afin de jouer pleinement le rôle qui lui est dévolu, l'émigration algérienne en Europe s'est organisée en amicale. Avec l'appui du gouvernement et des autorités consulaires, elle entend non seulement apporter à ses membres l'assistance nécessaire pour élever leur niveau de vie matériel et intellectuel, mais aussi et surtout leur ouvrir des perspectives d'avenir.



Des émigrés algériens travaillant dans le secteur du bâtiment.



Massacre

Le 17 octobre 1961, lors d'une manifestation non violente contre le couvre-feu auquel ils étaient soumis, des dizaines d'Algériens étaient assassinés à Paris par des fonctionnaires de police aux ordres du préfet de police Maurice Papon. Des dizaines d'entre eux ont été battus à mort et jetés à la Seine. Selon les estimations, plusieurs centaines de morts sont enregistrés après la répression féroce qui s'est abattue sur ces hommes et ces femmes, au point que l'événement est qualifié aujourd'hui de massacre par les historiens.



SOMMAIRE



RECHERCHE



8^e Jamboree arabe Alger 1968



Parade des scouts pendant le jamboree d'Alger de 1968.

Depuis 1954, les associations de scouts arabes organisent, tous les deux ans, un jamboree et un congrès. Le jamboree est pour des milliers de scouts une occasion de se rencontrer dans un immense camp international, de vivre, de travailler en commun afin de mieux se connaître.

Les Scouts musulmans algériens ont participé à tous les jamborees arabes. C'est ainsi qu'ils ont représenté l'Algérie en 1954 à Zabadani (Syrie), en 1956 à Alexandrie, en 1958 à Zabadani, en 1960 à Tunis, en 1962 à Rabat, en 1964 à Aboukeir (RAU) et en 1966 à Tripoli.

Au mois d'août 1968, l'Algérie accueillera les jeunes scouts et les chefs des associations de scouts du monde arabe, à l'occasion du 8^e Jamboree des scouts, du 2^e Jamboree des guides et du Congrès des chefs scouts.

Les rassemblements se tiendront dans la splendide forêt de Sidi Fredj, spécialement aménagée à cet effet :

un camp pour chaque nation, une galerie des expositions, plusieurs terrains de jeux... Ainsi, 3 000 jeunes pourront vivre agréablement dans un cadre de verdure situé à proximité de la mer et de la capitale Alger.

Des activités nombreuses et variées sont prévues. Chacune des associations aura à faire connaître dans une exposition sous tente l'évolution économique ainsi que l'histoire des usages et des coutumes du pays qu'elle représente. Dans le domaine proprement pédagogique et scout, tous les jeunes se mesureront dans différents concours sportifs, artistiques et techniques.

Ce qui comptera surtout pour les jeunes, c'est la chaleur des réceptions, l'enthousiasme des découvertes, le plaisir de vivre ensemble, de se connaître pour mieux s'estimer et réactiver le magnifique esprit scout.

SMA, un rôle politique assumé

Le scoutisme algérien a incontestablement joué un rôle prépondérant dans le mouvement national de par son statut ancré d'école engagée dans le développement du sentiment patriotique.

Le mouvement scout compte de nombreuses personnalités qui ont marqué l'histoire de ce pays, à l'exemple de l'estimable historien feu Mahfoud Kaddache qui a été, en 1940, chef du groupe algérois d'El Kobt. C'est, en fait, en 1948 que les SMA ont pris un cours politique lors d'une assemblée générale lorsqu'ils ont élu leurs chefs, tous issus du PPA. En 1954, le mouvement des SMA participe au 1^{er} Jamboree arabe organisé en Syrie.

Parmi les 22 qui ont déclenché le 1^{er} Novembre, 6 étaient chefs scouts, à l'exemple de Didouche Mourad et Lyès Derriche qui a offert d'héberger la réunion historique chez lui à Alger.



1 2 2

- ❶ 0,30
- ❷ 04/07/1968
- ❸ 22 x 36
- ❹ 13
- ❺ 1.000.000
- ❻ 06/11/1971
- ❼ B. Yelles
- ❽ Imprimerie PTT Paris



1968

1962-1971



1 2 3

- 1 0,05 Effigie
- 2 04/07/1968
- 3 23 x 32
- 4 13 3/4
- 5 30.115.150
- 6 31/05/1980
- 7 M. Racim
- 8 Imprimerie BA



1 2 4

- 1 0,30 Effigie
- 2 04/07/1968
- 3 23 x 32
- 4 13 3/4
- 5 94.475.600
- 6 04/11/1972
- 7 M. Racim
- 8 Imprimerie BA

Emir Abdelkader

L'Emir Abdelkader a entretenu une véritable passion pour le cheval. Cette figure exceptionnelle par ses qualités d'homme d'Etat, de stratège militaire et d'ascète doté d'une spiritualité remarquable conjugait aussi les prouesses d'un cavalier hors pair, selon les descriptions faites par les personnalités qui l'ont rencontré. On raconte que l'Emir avait une préférence pour les chevaux noirs avec une étoile sur le front, les bais clairs ou les alezans cuivrés. Selon d'autres chroniqueurs de l'époque, «la selle était son trône, aussi El Hadj Abdelkader à cheval fut-il sans égal parmi les Arabes qui, eux-mêmes, sont d'excellents cavaliers. La longueur et la rapidité de ses courses dépassent l'imagination : on l'a vu plus d'une fois faire soixante lieues dans la nuit ou rester le glaive à la main soixante-douze heures sans mettre pied à terre. Les fatigues et les privations n'avaient aucune prise sur lui ; souvent une poignée de blé grillé ou de figues était son unique nourriture pendant de longues journées, au milieu de courses sans repos et de combats sans trêve». L'Emir Abdelkader a contribué à l'écriture d'un ouvrage intitulé *Les Chevaux du Sahara* qui demeure une véritable référence pour tous les passionnés de chevaux barbes ou arabes. Ce livre édité la première fois en 1853 a été enrichi de la correspondance de l'Emir.

*«Et nos chevaux, est-il une gloire pareille ?
Toujours sellés pour le combat
A qui réclame notre secours
Ils sont la promesse de la Victoire.
Nos ennemis n'ont point d'asile contre nos coups car nos coursiers,
Célébrés par le Prophète, fondent sur eux comme le Vautour.
Nos coursiers sont abreuvés du lait le plus pur
C'est du lait de chamelle, plus précieux que celui de la vache.»*

[Extrait du poème *L'Eloge du désert.*]



Place Emir Abdelkader, à Alger.

Ils disent de lui...

«Abdelkader était un homme de génie... certainement l'une des plus grandes figures historiques de notre époque.» C'est par ces paroles fleuries que le général Bugeaud décrit son redoutable adversaire l'Emir Abdelkader. Cette déclaration est plus qu'un aveu, un hommage. Un autre témoignage aussi admiratif et non moins élogieux est celui de l'écrivain anglais Charles Henry Churchill. L'auteur du livre *La Vie d'Abdelkader*, publié en 1867 à Londres, rapporte dans son ouvrage la modestie de l'homme et son détachement du monde qui l'entoure. Il décrit aussi le rapport qu'avait l'Emir avec ses livres. Un rapport intime dont aucun trésor ne l'aurait détourné. D'autres témoignages viennent conforter les précédents, notamment celui de Charles-André Julien, historien et journaliste français, qui a laissé à la postérité ces lignes éloquentes : «Le génie organisateur d'Abdelkader ne le cédait en rien à ses capacités diplomatiques et militaires. L'homme d'Etat n'était pas inégal aux vertus de l'homme de foi ni au héros de la chevalerie bédouine.»



SOMMAIRE



RECHERCHE



19^{es} jeux Olympiques Mexico 1968



Cérémonie d'ouverture des jeux Olympiques de Mexico.

Dans la Grèce antique, près de la ville d'Olympie, les Grecs célébraient tous les quatre ans, en l'honneur du dieu olympien Zeus, des jeux à l'issue desquels le vainqueur recevait la couronne olympique.

En 1892, on parla, pour la première fois, du projet de rénovation des jeux Olympiques. Peu de temps après, un congrès international, regroupant les associations sportives les plus importantes du monde, discuta de la renaissance, des règles et des règlements des jeux Olympiques. Le 23 juin 1894, douze pays d'Europe et d'Amérique, qui assistaient au congrès, acceptèrent le projet à l'unanimité. C'est ainsi que furent organisés les jeux de la première olympiade des temps modernes. Ils furent célébrés à Athènes en 1896 et depuis, ils se déroulent tous les quatre ans dans divers pays.

Les buts du mouvement olympique sont :

◆ diffuser dans le monde entier – sans discrimination raciale, religieuse ou politique – les bienfaits obtenus grâce

à la culture physique et aux compétitions sportives qui, en améliorant la santé et en développant la force des jeunes, en font de meilleurs citoyens ;

◆ inculquer les principes de loyauté et de camaraderie pour les appliquer aux diverses activités humaines ;
◆ enseigner que le sport est un jeu et une distraction en soi et non un prétexte à des fins lucratives ;
◆ créer un esprit d'amitié internationale qui puisse apporter la paix dans le monde.

Ainsi donc, l'idéal olympique se base sur l'effort, sur la compétition amicale et chevaleresque et non sur la glorification chauvine des triomphes remportés.

Les jeux Olympiques se fondent sur la collaboration spontanée et totalement désintéressée de milliers d'hommes et de femmes.

Le drapeau olympique fut hissé pour la première fois lors des jeux Olympiques d'Anvers en 1920.



1 2 5

- ❶ 0,30
- ❷ 04/07/1968
- ❸ 26 x 36
- ❹ 13
- ❺ 300.000
- ❻ 06/11/1971
- ❼ M. Temmam
- ❽ Imprimerie PTT Paris



1 2 6

- ❶ 0,50 Football
- ❷ 04/07/1968
- ❸ 26 x 36
- ❹ 13
- ❺ 300.000
- ❻ 06/11/1971
- ❼ M. Temmam
- ❽ Imprimerie PTT Paris



1 2 7

- ❶ 1,00
- ❷ 04/07/1968
- ❸ 36 x 26
- ❹ 13
- ❺ 300.000
- ❻ 06/11/1971
- ❼ P. Lambert
- ❽ Imprimerie PTT Paris



1968

1962-1971

...

L'emblème olympique est constitué de cinq anneaux entrelacés, bleu, jaune, noir, vert et rouge, reliés par la devise «Citius, Altius, Fortius» (Plus vite, plus haut, plus fort). Les cinq cercles représentent les cinq continents unis au sein du mouvement olympique.

Durant l'âge d'or de la Grèce antique, il existait un rapport étroit entre les sports et les arts. En 1912, des épreuves d'art, entre autres, architecture, littérature, musique et

sculpture, furent incluses au programme olympique. Par la suite, la philatélie et la photographie furent ajoutées, mais plus tard, elles furent retirées des joutes olympiques. En 1968, le Mexique, pays aux nombreuses et très brillantes civilisations, rassemblera sur son sol, dans un idéal d'amitié et de fraternité, la jeunesse du monde entier, à l'occasion des 19^{es} jeux Olympiques.



Le saut légendaire de Dick Fosbury.

Le «Fosbury Flop»

C'est pendant les jeux de Mexico de 1968, aux épreuves d'athlétisme, que l'Américain Dick Fosbury a l'idée d'essayer une nouvelle technique dans le saut en hauteur : le rouleau dorsal, c'est-à-dire prendre de l'élan et arriver dos à la barre pour la franchir en s'enroulant sur le dos, les deux jambes étant les dernières à passer.

Alors que son record personnel avant les JO de Mexico était de 2,13 m, Fosbury parvient à remporter la finale olympique en franchissant, avec sa technique révolutionnaire, les 2,24 m.

C'était un nouveau record olympique, mais pas un record du monde puisque le Soviétique Valeri Brumel avait franchi en 1963, avec la technique du rouleau ventral, 2,28 m. Toutefois, la technique de Fosbury, dans laquelle les muscles de tout le corps travaillent, va devenir une référence pour beaucoup de futurs sauteurs sous l'appellation «Fosbury Flop», puisqu'elle favorise l'amélioration des performances au fil des années.

Jusqu'à 2007, le record du monde est détenu par le Cubain Javier Sotomayor avec 2,45 m.

Des jeux et des revendications

Ce sont les premiers jeux Olympiques dont les faits prennent une tournure politique. Pendant la cérémonie de remise des médailles, les athlètes américains Tommie Smith et John Carlos lèvent un poing ganté de noir et baissent la tête lorsque retentit l'hymne américain. Le geste se veut solidaire avec les Black Power, mouvement revendicatif des Noirs américains en faveur de leurs droits civiques.

Cinq mois plus tôt, le pasteur Martin Luther King était assassiné à Memphis (Tennessee), alors qu'il conduisait une manifestation pacifique contre la discrimination raciale. Depuis 1955, année où Rosa Parks, jeune couturière noire, refusait de céder sa place à un Blanc dans un bus, les Noirs américains revendiquent l'égalité des droits avec les Blancs au sein de divers mouvements dont celui des Black Power.

L'Américain Tommie Smith remporte la finale du 200 m.



SOMMAIRE



RECHERCHE



Emir Abdelkader

L'Emir Abdelkader s'est distingué par un sens aigu de l'organisation militaire en s'adaptant comme un véritable homme d'Etat à toutes les situations du terrain. C'est ainsi qu'il a imaginé un procédé révolutionnaire : créer un gouvernement mobile pour répondre à la politique de la terre brûlée pratiquée à partir de 1841 par le général Bugeaud, gouverneur de l'Algérie. C'est l'avènement de la smala (*zamala*), une véritable ville itinérante de quelque 30 000 à 40 000 hommes dont 5 000 combattants armés, parfaitement organisée et qui résiste aux contraintes du nomadisme. Elle se composait de 4 enceintes circulaires et concentriques entourant la tente de l'Emir positionnée au centre du campement et où chaque douar, chaque famille et chaque individu avaient une place fixe et immuable suivant leur rang et leur fonction.

La première enceinte, composée de 5 douars de 15 à 20 tentes chacun, était occupée par la famille du chef, ses serviteurs intimes et sa garde rapprochée.

Formée de 10 douars, la deuxième enceinte comprenait Khalifa Ben Allal et ses parents, l'infanterie et les principaux lieutenants de l'Emir.

La troisième, regroupant 207 douars, était occupée par les tribus Hachem Cherraga et Hachem Gheraba. Quant à la quatrième enceinte avec ses 146 douars regroupant 7 tribus de nomades servant de guides et de vigiles, elle formait les limites du campement et était placée de manière à contrôler les endroits stratégiques (sources d'eau, bois, pâturages) et à prévenir les incursions ennemies. La smala est prise le 16 mai 1843 lorsqu'un détachement de la cavalerie française commandée par le duc d'Aumale est tombé par hasard sur le regroupement au sud de Boghar. La bataille s'est soldée par la mort de 300 Algériens, l'arrestation d'environ 4 000 autres et la prise d'un important butin.



L'Emir était connu pour son sens aigu de l'organisation.

L'Emir Abdelkader et l'imam ShamyI

L'Emir Abdelkader n'était pas seulement un honorable guerrier, mais aussi et surtout un homme de paix. Sa sagesse, son enseignement et sa grande spiritualité ont fait de lui un homme d'exception. L'Emir a marqué les esprits pendant son long séjour d'exil à Damas en portant secours à des chrétiens maronites menacés de mort. Ce geste de bravoure lui a valu respect et notoriété auprès de hautes personnalités dont l'imam ShamyI. Cet autre homme d'exception était troisième imam du Daghestan et fervent adepte de la pensée soufie. Il a organisé des troupes de combat pendant près de 25 ans contre l'armée russe avant de capituler en septembre 1859. Entre les deux grands hommes, une correspondance est née. Cet épisode épistolaire a été étudié par Boualem Bessaïh dans son ouvrage *De l'Emir Abdelkader à l'imam Chamyl*.



1 2 8

- ❶ 0,30 Violet effigie
- ❷ Août 1968
- ❸ 23 x 32,5
- ❹ 13 3/4
- ❺ 300.000
- ❻ 04/11/1972
- ❼ M. Racim
- ❽ Imprimerie BA



1968

1962-1971



1 2 9

- ❶ 0,40 Mouflon
- ❷ 19/10/1968
- ❸ 23 x 32,5
- ❹ 11 1/2
- ❺ 500.000
- ❻ 06/11/1971
- ❼ D'après photo
- ❽ Courvoisier



1 3 0

- ❶ 1,00 Cerf de Barbarie
- ❷ 19/10/1968
- ❸ 23 x 32,5
- ❹ 11 1/2
- ❺ 500.000
- ❻ 06/11/1971
- ❼ D'après photo
- ❽ Courvoisier

Faune – Espèces protégées et interdites à la chasse

Cerf de Barbarie *Cervus elaphus barbarus*

Après avoir, au cours des temps géologiques, occupé une place prépondérante parmi la faune de la partie septentrionale du continent africain, le genre *Cervus* n'est plus représenté actuellement que par une seule espèce, le cerf de Barbarie, localisé dans une étroite bande littorale de l'Est algérien.

Parmi les divers cerfs qui ont vécu en Afrique, il est le seul dont on puisse affirmer la survivance jusqu'à nos jours. Mais l'espèce est en voie de disparition. Car de tout temps, le cerf fut très chassé, surtout à l'époque romaine comme en témoignent les nombreuses mosaïques retrouvées près de Constantine et d'Alger, relatant des scènes de chasse. Vers 1740, il vivait encore aux environs de Skikda et dans la forêt de l'Edough, au-dessus de Annaba, où pendant longtemps encore on découvrit ses bois enfouis dans l'humus.

Actuellement, il reste quelque 300 à 400 cerfs diversement répartis dans les régions forestières de Annaba, de Bouchegouf et surtout d'El Kalaâ.

C'est un animal de belle taille, d'une hauteur de 1,30 m à 1,40 m à l'épaule pour un poids vif de 150 à 225 kg ; la femelle, plus petite, n'atteint guère que 0,90 m à 1 m pour un poids de 100 à 150 kg. Le corps est entièrement couvert de poils dont la teinte varie selon les saisons. En été, la robe est brun clair, parsemée de taches blanches disposées en lignes longitudinales.

En hiver, le poil s'allonge et prend une teinte brun foncé. Les bois atteignent un développement de 80 cm avec un écartement de 65 cm entre les pointes et une circonférence de base de 15 cm. Leur coloration est généralement marron avec des extrémités plus claires. Le cerf de Barbarie se nourrit de broussailles, d'herbes, de jeunes pousses, de maquis et de feuilles de chêne-liège. Au printemps et en été, il n'hésite pas à sortir des forêts, surtout la nuit.



Le cerf de Barbarie réintroduit

Le Centre cynégétique de Zéralda, à l'ouest d'Alger, œuvre depuis 1995 à réhabiliter le cerf de Barbarie. Cette espèce est d'abord réintroduite dans le massif forestier de l'Akfadou, près de Béjaïa. Bientôt, la même opération sera renouvelée dans le massif de Collo, à Skikda, par la mise en enclos et en semi-captivité de plusieurs individus. Ce programme vise à la mise en place d'une population viable qui servirait de donneuse pour le renforcement des populations naturelles dans l'est du pays.

Le mouflon à manchettes lui aussi va bénéficier d'un programme de reproduction et de réintroduction dans son milieu naturel en utilisant comme étape de transition certaines aires protégées. Ainsi, des enclos sont prêts à accueillir cette espèce au Parc national de Belezma et à la réserve de chasse de Djelfa.



SOMMAIRE



RECHERCHE



Espèces disparues

A la fin de l'holocène il y a 10 000 ans, et au début de l'ère chrétienne, l'impact de l'homme sur la nature s'accrut de plusieurs magnitudes avec la découverte de l'agriculture et l'accroissement démographique sans précédent qui en a résulté. Cet impact a eu pour conséquence la disparition de beaucoup d'espèces animales.

A en croire l'historien romain Elie le Sophiste (175-235) et les descriptions d'Hérodote, l'aurochs, cet ancêtre des bovidés, vivait encore en Berbérie et au Hoggar durant l'époque romaine et coexistait avec un grand bœuf sauvage, le *Bos ibericus*. L'éléphant d'Afrique a été domestiqué pour l'usage de la guerre et les derniers de l'espèce ont disparu au IV^e siècle après leur capture pour les jeux romains.

L'âne sauvage (*Equus africanus*) fut totalement éradiqué durant cette même période, durant laquelle il a pu survivre un certain temps si l'on en juge par une mosaïque trouvée à Annaba le représentant en compagnie du mouflon à manchettes et de l'oryx. Le bubale de l'Afrique du Nord a connu le même sort.

Mouflon à manchettes *Ammotragus lervia*

Le mouflon est, dans le Maghreb, le seul vrai représentant, parmi les grands mammifères sauvages, de la faune spécifiquement africaine.



Il appartient à la famille des ovidés. Autrefois très abondant en Berbérie, il fréquentait toutes les montagnes du Tell algérien comme l'attestent les ossements retrouvés dans les grottes du Djurdjura.

Actuellement, il est relégué dans le Sahara central et septentrional. Le mouflon est un animal puissant dont les formes lourdes masquent une souplesse exceptionnelle. Sa tête massive porte, tant chez le mâle que chez la femelle, des cornes brunes, volumineuses, plantées presque côte à côte au sommet du front et formant entre elles une sorte d'angle droit. Elles s'écartent ensuite vers l'arrière du cou en décrivant un quart de spire. Elles peuvent atteindre 0,84 m.

Le mouflon a une vue perçante et un odorat particulièrement subtil. La robe est uniformément fauve brunâtre chez les deux sexes, mais la teinte peut varier légèrement selon les régions. Il porte sous le cou une frange de longs poils plus clairs qui pendent comme une crinière et aussi de longues touffes jusque sur les genoux, ressemblant à des manchettes.

C'est un animal de rocher. Il vit le plus souvent isolé, parfois en petites hordes de 5 ou 6 sous l'autorité d'un vieux mâle à l'attention toujours en éveil.

En général, le mouflon se tient sur une crête ou dans un col. D'une nature extrêmement méfiante, dès qu'il pressent un danger ou qu'il se sent simplement dérangé, il file sans bruit, sans direction précise et sans se retourner. A la tombée du jour, il quitte normalement son repaire pour gagner les bas-fonds où il trouve sa nourriture.



1968

1962-1971



1 3 1

- ❶ 0,40 Scènes de chasse
Djemila
- ❷ 23/11/1968
- ❸ 26 x 36
- ❹ 13
- ❺ 300.000
- ❻ 06/11/1971
- ❼ M. Temmam
- ❽ Imprimerie PTT Paris



1 3 2

- ❶ 0,95 Char de Neptune
Timgad
- ❷ 23/11/1968
- ❸ 36 x 26
- ❹ 13
- ❺ 300.000
- ❻ 06/11/1971
- ❼ M. Temmam
- ❽ Imprimerie PTT Paris

Mosaïques de l'époque romaine



Mosaïque du IV^e siècle ap. J.-C.

La mosaïque a rencontré un grand succès dans l'Empire romain. Elle décore les sols, mais aussi les parois et les voûtes à partir du I^{er} siècle ap. J.-C. et se rencontre dans les maisons comme dans les bâtiments publics. On la réalise en enfonçant dans du ciment des tesselles (des pièces cubiques en matériaux colorés divers). L'école de mosaïque africaine livre des pavements polychromes fragmentés en panneaux conçus pour donner à voir plusieurs points de vue.

Scène de chasse – Djemila

Cette mosaïque a été découverte dans une salle à manger au V^e ou au VI^e siècle. Elle est composée de deux scènes : dans sa partie supérieure, un chasseur galope à cheval devant un portique à arcade et se livre aux plaisirs de la chasse en compagnie de ses domestiques. Flanké de son chien, il vient de blesser de son javelot un sanglier qu'entourent un cerf et une lionne. Le domestique tient un lièvre mort et un filet qui lui a servi à le capturer.

Derrière le portique, on aperçoit une série d'édifices qui figurent un décor urbain. Dans le registre inférieur, deux chasseurs affrontent des fauves. Le premier, entouré de deux lions, salue le public de la main droite. Le second est agenouillé : il vient de tuer un lion et transperce un second de sa lance. Un léopard tourne autour de lui. Les deux chasseurs portent une tunique identique : blanche, courte et retroussée sur une jambe. Leur costume est orné d'une plaque carrée sur la poitrine.

Char de Neptune – Timgad

Cette mosaïque remonte au III^e siècle. Elle fut découverte dans les grands thermes de Timgad, dans un frigidarium où l'on prenait des bains froids. Cette fresque mesure 3,50 m sur 2,50 m. Le tableau central, à fond blanc, figure quatre chevaux marins au galop emportant Neptune debout sur son char. Sa main gauche tient les rênes de son attelage, tandis que sa droite brandit le trident horizontalement au-dessus des chevaux. Une écharpe flotte derrière lui.

Des ateliers pour la mosaïque algérienne

La mosaïque romaine connaît un développement important au II^e siècle ap. J.-C. à travers des écoles différentes. Les influences africaines ont marqué la mosaïque : sa particularité révèle des pavements polychromes moins picturaux et fragmentés en panneaux. Dans son ouvrage *Mosaïques des eaux en Algérie*, M^{me} Sabah Ferdi, spécialiste de la mosaïque romaine, atteste que bien que les techniques des mosaïstes aient été, comme partout ailleurs, importées par des équipes itinérantes, sont apparus, dès le II^e siècle après J.-C., des ateliers régionaux aux traditions propres à Tazoult (ex-Lambèse), à Sétif et à Cherchell d'une originalité remarquable et d'une singulière qualité esthétique. Les équipes étaient formées d'un *Tesselarius* qui était chargé d'exécuter les fonds et les motifs simples ou répétitifs et d'un *Pictor imaginarius* qui supervisait la composition, dessinait les sujets et choisissait les principaux tons de la palette.



SOMMAIRE



RECHERCHE



Industrie et mines

Industrie

L'Etat algérien s'est doté d'un véritable instrument de développement économique par la création, en 1963, de la société nationale Sonatrach chargée de la recherche, de la production, du transport, de la transformation et de la commercialisation des hydrocarbures. Le champ d'action de cet organisme embrasse tous les secteurs économiques liés directement ou indirectement aux hydrocarbures.

Dans le domaine de la recherche, la Sonatrach se classe actuellement, avec plus de 50% des permis, au premier rang des sociétés de recherche opérant en Algérie ; elle ne néglige pas pour autant le transport et, dès sa création, elle a entrepris la construction de l'oléoduc de Haoud El Hamra à Arzew. Cette réalisation lui permet d'assurer plus de la moitié de l'évacuation du pétrole brut en Algérie.

En le commercialisant hors du marché algérien et à travers le monde, la Sonatrach a affirmé la politique de notre gouvernement d'assurer directement l'exploitation de ses ressources naturelles.

L'insertion des hydrocarbures dans le processus d'industrialisation de l'Algérie est réalisée progressivement, d'une part, par la mise à la disposition des industries d'une source d'énergie et, d'autre part, par la création de complexes de transformation des hydrocarbures.

Les centres d'Arzew, à l'Ouest, et de Skikda et d'Annaba, à l'Est, ont été choisis pour être promus rapidement en pôles industriels pétrochimiques de standing international. L'unité d'ammoniac d'Arzew commencera à fonctionner en 1969. Une raffinerie d'une capacité de 2,5 millions de tonnes sera construite dans ce même centre. Un complexe d'engrais phosphatés est prévu à Annaba. A Skikda seront édifiées une raffinerie, une usine

de liquéfaction, une usine de phosphore et une usine de matière plastique. En même temps que le pétrole, une autre source d'énergie, le gaz, dont l'Algérie recèle d'importants gisements, est utilisée par la Sonatrach pour donner naissance à des industries dérivées ou associées à de grands projets industriels tels que l'usine de sidérurgie, l'usine d'engrais phosphatés et l'usine de liquéfaction de Skikda qui traitera le gaz naturel.

Mines



En mai 1966, le gouvernement algérien procédait à la nationalisation des mines dont la gestion fut confiée à la Société nationale de recherche et d'exploration minières (SONAREM).



Le fer de l'Ouenza

L'Algérie est riche en minerais. Son sous-sol recèle de nombreux gisements de fer, de zinc, de plomb et de cuivre. La majeure partie de la production de fer provient de l'Ouenza. Située à 150 km au sud de la wilaya de Annaba, la ville de l'Ouenza a été édifiée au début du XX^e siècle autour d'une mine de fer. Evalué après une prospection effectuée entre 1895 et 1901, le gisement de l'Ouenza a été reconnu comme le plus gros et le plus riche gisement de fer en Algérie. Exploité artisanalement par les Romains dans l'Antiquité, puis industriellement depuis 1913, il continue toujours à produire du fer. Le minerai est extrait souvent à ciel ouvert et rarement par galeries souterraines.

Il est conduit, en général, par des moyens mécaniques jusqu'à la voie ferrée. L'extraction du minerai s'effectue par explosif. L'acheminement du minerai de fer depuis le gisement de l'Ouenza s'opère par voie ferrée jusqu'au port de Annaba au niveau duquel se fait la distribution du produit pour l'utilisation locale et l'exportation.



1 3 3

- ❶ 0,30 Mineur
- ❷ 14/12/1968
- ❸ 23 x 32,5
- ❹ 11 1/2
- ❺ 1.000.000
- ❻ 06/11/1971
- ❼ Bureau d'études Sonatrach
- ❽ Courvoisier



1 3 4

- ❶ 0,30
- ❷ 14/12/1968
- ❸ 23 x 32,5
- ❹ 11 1/2
- ❺ 1.000.000
- ❻ 06/11/1971
- ❼ Bureau d'études Sonatrach
- ❽ Courvoisier



1 3 5

- ❶ 0,95
- ❷ 14/12/1968
- ❸ 23 x 32,5
- ❹ 11 1/2
- ❺ 500.000
- ❻ 06/11/1971
- ❼ Bureau d'études Sonatrach
- ❽ Courvoisier



1968

1962-1971

...

En collaboration avec des pays amis et dans le cadre des accords de coopération, de vastes programmes ont été tracés en vue de promouvoir les recherches, diversifier la production et reconvertir les mines en voie d'épuisement. Entrepris depuis 1964, ces travaux ont abouti, à ce jour, à la mise en évidence de gisements de fer, de plomb, de zinc, de cuivre, de mercure, de kaolin... Après leur découverte et en vue de leur exploitation, ces gisements font

l'objet d'études technico-économiques menées parallèlement aux essais de traitement. Aujourd'hui, la SONAREM exploite 21 mines et carrières.

En 1968, le tonnage total commercialisé sera de plus de 4 757 500 tonnes de minerai et 20 000 m² de marbre.

La SONAREM joue un rôle économique important dans l'industrialisation de l'Algérie. Sur le marché du travail, le secteur minier emploie 9 000 personnes.



Salle des actes du CAHT à Boumerdès.

Création du CAHT

Le Centre africain des hydrocarbures et des textiles (CAHT), créé par décret au courant de l'année 1964 et inauguré par le Président Ahmed Ben Bella, est une réponse de l'Algérie à un besoin pressant de cadres pouvant assurer la relève dans le domaine des hydrocarbures. L'institut a pour mission de former des cadres pour le secteur pétrolier, toutes filières confondues au bénéfice de l'Algérie, mais aussi de l'Afrique et des pays arabes. Edifié à Boumerdès, à 40 km à l'est d'Alger, le CAHT est le résultat de la coopération technique avec les pays étrangers amis. Ainsi, dans le cadre d'un contrat d'Etat à Etat, le CAHT est notamment parrainé par l'Institut Boubkine de Moscou et l'Institut du pétrole de Bakou, en URSS. Une coopération qui devrait assurer un enseignement de qualité aux jeunes Algériens en quête de compétence technique dans le domaine des hydrocarbures dont notre pays est riche.



SOMMAIRE



RECHERCHE



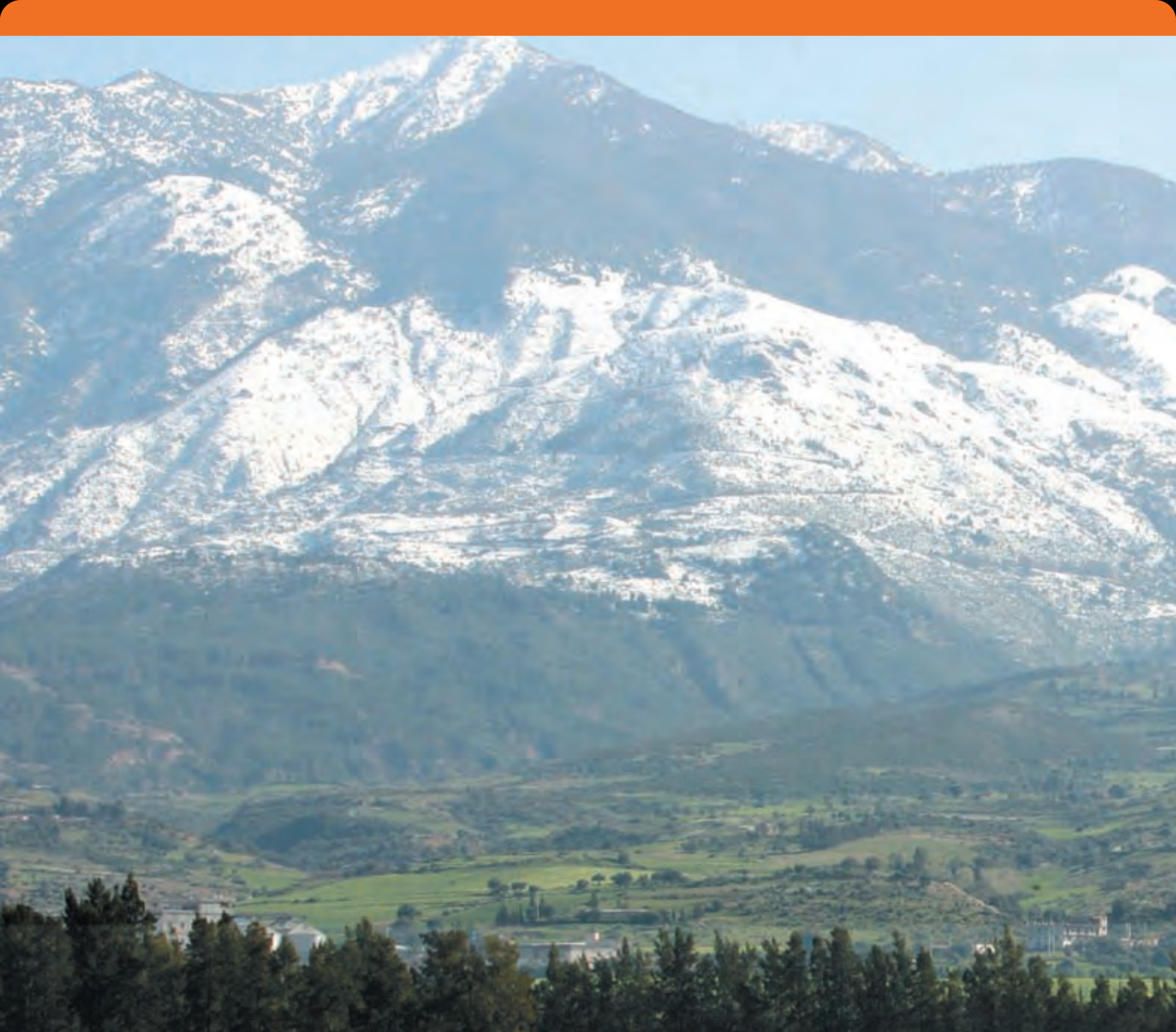


Nationalisation des mines

Une des premières grandes décisions entrant dans le cadre de la restauration de la souveraineté nationale sur les richesses naturelles, et ce, aux premières années de l'indépendance demeure sans conteste la nationalisation des mines. Les ordonnances exécutive datent du 6 mai 1966 alors que la nationalisation effective est datée du 7 mai de la même année.

Le patrimoine minier composé d'un nombre important de mines, essentiellement exploitées par des sociétés d'origine française qui s'en étaient emparées durant la période de la colonisation, constitue effectivement une richesse nationale que le pays avait grandement besoin de récupérer pour financer les importants programmes de développement engagés au lendemain de l'indépendance.

Les mines concernées par ces décisions de nationalisation sont les mines de l'Ouenza, Sidi Kamber, Rivet El Maden, Aïn Babar, Hammam N'baïl, les mines de l'Ouarsenis, la mine de fer d'El Halia et Khanguet El Mouhad. Une ordonnance portait, par ailleurs, sur le retrait de concession sur la mine de fer de Gara Djebilet.



SOMMAIRE



RECHERCHE



Monts du Djurdjura



SOMMAIRE



RECHERCHE



1969

1962-1971



- 1 0,25 *Opuntia ficus-indica*
- 2 18/01/1969
- 3 23 x 32,5
- 4 11 1/2
- 5 500.000
- 6 04/11/1972
- 7 D'après photo
- 8 Courvoisier

136



- 1 0,40 *Dianthus caryophyllus*
- 2 18/01/1969
- 3 23 x 32,5
- 4 11 1/2
- 5 500.000
- 6 04/11/1972
- 7 D'après photo
- 8 Courvoisier

137



- 1 0,70 *Rosa odorata*
- 2 18/01/1969
- 3 23 x 32,5
- 4 11 1/2
- 5 500.000
- 6 04/11/1972
- 7 D'après photo
- 8 Courvoisier

138



- 1 0,95 *Strelitzia reginae*
- 2 18/01/1969
- 3 23 x 32,5
- 4 11 1/2
- 5 500.000
- 6 04/11/1972
- 7 D'après photo
- 8 Courvoisier

139

Fleurs

Opuntia ficus-indica

De la famille des cactacées, *Opuntia ficus-indica* est communément appelé figuier de Barbarie. Originaire de l'Amérique tropicale, c'est une plante à fleurs jaune vif. Elle a été introduite dans le sud de l'Europe et en Afrique du Nord pour ses fruits comestibles.

La cueillette des fruits a lieu du mois de juillet au mois de septembre.

Dianthus caryophyllus

De la famille des caryophyllacées, *Dianthus caryophyllus* est communément appelé œillet des fleuristes. La culture de cette plante date de plusieurs siècles.

La faveur dont elle jouit est due à sa facilité de culture, à sa floraison abondante ainsi qu'à la variété et à la grandeur de ses fleurs agréablement parfumées. Originaire des pays méditerranéens, elle fleurit du mois de novembre au mois de juin.

Rosa odorata

De la famille des rosacées, *Rosa odorata* est originaire de l'Inde et de la Chine. Son introduction en Europe et en Afrique du Nord déclencha l'extraordinaire transformation du genre *Rosa*. Elle présente des feuilles semi-persistantes ou persistantes, des fleurs odorantes blanches, rose pâle ou jaunâtres. Elle se cultive en Algérie dans les jardins privés et dans quelques domaines. La floraison a lieu du mois de décembre au mois de juin.

Strelitzia reginae

De la famille des musacées, *Strelitzia reginae* est communément appelé oiseau du paradis. Il présente de grandes fleurs irrégulières, très ornementales et brillamment colorées. La hampe florale, dépassant à peine les feuilles, est terminée par une grande spathe renfermant 8 à 10 fleurs. Les sépales sont d'une couleur jaune orangé, les pétales d'un beau bleu outremer. Plante originaire du Cap, sa production est importante en Algérie. La floraison s'effectue du mois d'octobre au mois de juin.

Le Jardin d'Essai

Créé en 1832 sur une superficie de 48 ha, le Jardin d'Essai fut réaménagé en 1929 sur une surface de 62 ha. Véritable musée des plantes, le jardin abrite de belles allées de platanes, de ficus, de dracoenas, de bambous, de *Chanoerops excelsa*, de lataniers et de superbes palmiers, ainsi que des enclos zoologiques.

Plus de 3 000 essences différentes, dont une flore tropicale abondante, s'y côtoient. Sa situation topographique lui confère un climat tempéré chaud exceptionnel et unique en Afrique du Nord. Sa puissante couverture végétale y ajoute son action régulatrice, la température ne s'abaissant jamais en dessous de 2° C et ne s'élevant que très rarement au-dessus de 35° C. Propice aux recherches et expérimentations agronomiques, le jardin accorde une place importante à la culture des plantes de pépinière.



SOMMAIRE



RECHERCHE



Travaux d'infrastructure au Sahara

Barrage de Djorf Torba sur l'oued Guir

Les travaux du barrage de Djorf Torba sur l'oued Guir ont été inaugurés par M. le Président du Conseil de la Révolution le 5 octobre 1965. Situé à 55 km à l'ouest de Béchar, ce barrage permettra, d'une part, de protéger la plaine d'Abadla des crues dévastatrices de l'oued et, d'autre part, d'assurer la régularisation saisonnière et, si possible, interannuelle des eaux.

La plaine d'Abadla est cultivée de façon traditionnelle au prix de nombreux aléas. Sur 40 000 ha de superficie, 1 000 ha seulement sont exploités grâce au répandage naturel des eaux de l'oued Guir et les récoltes sont soumises, de ce fait, aux grandes irrégularités des crues qui ne se produisent pas toujours aux bonnes périodes de cultures.

Le seul fait de protéger la plaine de ces événements calamiteux constitue déjà une amélioration très sensible de l'agriculture locale. La régularisation interannuelle permettra la création d'un périmètre irrigable de plus de 12 000 ha pour le développement des cultures d'hiver traditionnelles (céréales, fourrages) et l'introduction de cultures riches irriguées telles que les cultures maraîchères, les primeurs, les betteraves sucrières, le lin, etc.

Les centres de Béchar, de Kenadsa et d'Abadla sont particulièrement intéressés par la construction de ce barrage qui améliorera le niveau de vie d'une population de près de 64 000 habitants. L'ouvrage est un barrage-poids en béton dont la partie centrale sera déversante. La hauteur, dans la partie centrale, est de 29 m.



Barrage de Djorf Torba, près de Béchar.

Une chaussée de 4,50 m de largeur sera aménagée sur le barrage pour permettre le franchissement de l'oued (route de Béchar-Méridja). Sa capacité de stockage est estimée à 296,4 millions de mètres cubes. A terme, il pourra irriguer 5 400 ha des terres de la plaine d'Abadla. Les travaux seront achevés au mois de février 1969.



140

- ❶ 0,30
- ❷ Barrage de Djorf Torba
- ❸ 22/02/1969
- ❹ 41,1 x 25,73
- ❺ 11 1/2
- ❻ 500.000
- ❼ 04/11/1972
- ❽ Imprimeur
- ❾ Courvoisier



141

- ❶ 1,50
- ❷ Route nationale n° 51
- ❸ 22/02/1969
- ❹ 41,1 x 25,73
- ❺ 11 1/2
- ❻ 500.000
- ❼ 04/11/1972
- ❽ Imprimeur
- ❾ Courvoisier

La Saoura

La région de Béchar est d'une richesse plurielle de par ses potentialités touristiques, minières et agricoles. La beauté des oasis telles Taghit ou Béni Abbès donne un attrait supplémentaire à la Saoura. Les villes de Kenadsa et Béni Ounif avaient été les pôles économiques de la région avec les richesses minières qu'elles recelaient. L'extraction du charbon a été à l'origine de l'enracinement de la population à Béchar.

Enfin, et c'est sans doute le trésor le plus précieux de la Saoura sur le plan religieux, ses ksour abritent des centaines de manuscrits séculaires, entreposés dans les *kbizanate* (espaces de rangement pour les ouvrages) des zaouïas ou gardés dans des bibliothèques privées. La réputation largement méritée de la ville de Tabalbala, ancien pôle spirituel, est fondée justement sur les fonds de manuscrits qu'elle détient, certains nécessitant une restauration urgente pour leur sauvegarde.



1969

1962-1971

...

RN 51 El Goléa-Timimoun

La construction de la RN 51 a débuté au mois de novembre 1967. Cette route reliera l'oasis d'El Goléa à celle de Timimoun, réalisant ainsi la liaison transversale moderne entre les départements sahariens des Oasis et de la Saoura. Dans le cadre des grands travaux d'aménagement du réseau routier saharien, une liaison importante relie, depuis le mois de juin 1967, la ville de Béchar, chef-lieu du département de la Saoura, à l'oasis de Tindouf située à 818 km plus au sud.

La Route nationale 51 améliorera à son tour les liaisons routières modernes du Sahara. Elle permettra d'établir dans le sens est-ouest une liaison sûre et rapide, supprimant ainsi les nombreuses contraintes et les dangers de l'ancienne piste. Cette route présente les caractéristiques suivantes : 460 km de longueur, plateforme de 8 m de largeur et chaussée de 4 m de largeur permettant des vitesses pouvant aller jusqu'à 120 km/heure. Les travaux seront achevés au mois de février 1969.



Opération de bitumage de la transsaharienne.

La transsaharienne

Considérée comme l'un des principaux projets inscrits au plan triennal 1967-1969, la transsaharienne vise à désenclaver plusieurs zones du Sahara en valorisant le Sud algérien au plan touristique et en reliant l'Algérie aux pays du Sahel. La partie algérienne située dans le Sahara, qui s'étend d'El Goléa à In Guezzam, ville frontalière avec le Niger, a été construite en trois tranches de 400 km chacune : El Goléa-In Salah, In Salah-Tamanrasset et Tamanrasset-In Guezzam. A la fin des années 1970, le projet a été enrichi avec la programmation d'autres segments destinés à relier l'Algérie avec la Tunisie, le Mali et la Mauritanie. En tout, la partie algérienne du grand projet de la transsaharienne comporte 3 000 km sur un total de 9 000. Une partie du projet a été réalisée en Algérie grâce à la contribution des appelés du Service national.



SOMMAIRE



RECHERCHE



Journée du timbre

En 1937, la Fédération internationale de la philatélie (FIP) institue une journée commune pour la célébration du timbre-poste à travers le monde, mais chaque pays, pour des raisons propres, choisit la date qui lui convient. Pour sa part, l'Algérie instaure, le 22 mars 1969, une Journée nationale du timbre.

La journée du timbre est l'occasion de commémorer la naissance de ce qui allait devenir le premier timbre-poste de l'histoire moderne. Il s'agit du «Penny Black» (penny noir) émis le 6 mai 1840 en Grande-Bretagne. Il représente l'effigie de la reine Victoria et sa valeur faciale est d'un penny. Son initiateur est Sir Rowland Hill (1795-1879), secrétaire général du Post-Office britannique, qui a préconisé le paiement au préalable des frais de port par l'auteur de l'envoi, plutôt que leur perception par le destinataire à l'arrivée. Une situation qui a été à l'origine de nombreux litiges et de pratiques frauduleuses.

À l'origine donc de l'invention du timbre-poste, la Grande-Bretagne bénéficie du privilège d'être l'unique nation à ne pas inscrire son nom sur ses timbres. L'Algérie a émis son premier timbre le 1^{er} novembre 1962, à l'occasion du 8^e anniversaire du 1^{er} Novembre 1954. Ce timbre historique est plus connu sous l'appellation «1+9» correspondant à sa valeur faciale.

Les sujets des émissions de la journée du timbre ont en général un lien direct avec l'histoire postale, ses personnalités et les événements qui constituent l'actualité de l'année en cours. Pour cette première célébration de la journée du timbre, l'Algérie a opté pour une thématique qui met en valeur l'acheminement du courrier postal au

Sahara. Le parcours tracé commence à Djelfa, passe par Laghouat et aboutit à Ghardaïa. C'est au moyen de voitures postales ou, plus précisément, de diligences mises en service dès l'année 1870 que les populations retirées du Sud algérien ont commencé à recevoir lettres et colis.



Penny black.



1 4 2

- ❶ 1,00 Diligence
Djelfa-Laghouat
- ❷ 22/03/1969
- ❸ 41,1 x 25,73
- ❹ 11 1/2
- ❺ 500.000
- ❻ 04/11/1972
- ❼ D'après photo
- ❽ Courvoisier

Les télécommunications maritimes renforcées

Jusqu'en 1962, la couverture radiomaritime de l'Algérie était assurée par trois stations : Alger, Oran et Annaba. Ce petit réseau était alors suffisant pour couvrir les besoins des navires jusqu'à une distance de 250 km des côtes, au-delà de laquelle ils étaient pris en charge par les installations de la métropole. À l'époque coloniale, le trafic maritime au départ de l'Algérie était orienté exclusivement vers la France. Depuis l'indépendance, la donne a changé : neuf stations radiomaritimes ont été mises en service, assurant une couverture globale qui comprend le littoral algérien, la totalité de la Méditerranée et le reste du monde. Trois types de stations ont été créés : celles fonctionnant en ondes VHF, en ondes hectométriques ou MF (Medium Frequency) et les ondes décimétriques. Grâce à ces réalisations, la dépendance de la flotte algérienne à l'égard des stations côtières étrangères se trouve considérablement allégée.



1969

1962-1971

Vestiges de l'époque romaine



1 4 3

- 1 0,30 Le Capitole - Timgad
- 2 05/04/1969
- 3 26 x 36
- 4 13
- 5 300.000
- 6 04/11/1972
- 7 M. Temmam
- 8 Imprimerie PTT Paris

Djemila

La colonie de Cuicul, l'actuelle Djemila, sentinelle romaine au cœur d'un massif montagneux, fut bâtie entre Sétif et Constantine sous le règne de l'empereur Nerva, dans les dernières années du premier siècle de l'ère chrétienne. Les premiers habitants choisirent un éperon rocheux entre l'oued Guergour et l'oued Betame.

La disposition du terrain n'a pas permis de réaliser à Djemila le plan théorique des colonies romaines, l'enceinte carrée divisée elle-même en carrés par des rues nord-sud ou *cardines* et des rues est-ouest ou *decumani*. La ville s'est étirée du nord au sud, le long d'un *cardo* principal. Cuicul eut d'abord un forum pour centre ; sur le dallage de la place s'élevaient de nombreuses statues. Le forum était entouré d'édifices publics tels la curie, le capitole, une basilique et un marché.

Peu à peu, au cours du II^e siècle, Cuicul s'enrichit et se développa. L'enceinte fut bientôt débordée, tout un faubourg méridional s'édifia et le centre de l'activité urbaine se déplaça vers le sud.

Ce mouvement eut pour conséquence, dans le premier tiers du III^e siècle, l'aménagement d'un second forum. Dallé comme l'ancien forum, mais plus vaste et moins encombré, le forum neuf s'étend de part et d'autre du *cardo* prolongé. Deux monuments s'imposent à l'attention et datent l'ensemble de la place : l'un est l'arc de



trionphe élevé par la colonie de Cuicul, en 216, en l'honneur de l'empereur Caracalla et de ses parents ; l'autre est un grand temple que précède un haut perron et que la colonie consacra en 229 au culte de la famille impériale de la dynastie des Sévère.



1 4 4

- 1 1,00 Temple septimien Djemila
- 2 05/04/1969
- 3 36 x 26
- 4 13
- 5 300.000
- 6 04/11/1972
- 7 M. Temmam
- 8 Imprimerie PTT Paris

Apulée de Madaure

Entre autres vestiges de l'époque romaine, Madaure, l'actuelle M'daourouch, est située à 50 km de Souk Ahras, au nord-est de l'Algérie. Point de rencontre des étudiants en philosophie, elle a été le berceau d'augustes savants, à l'image d'Apulée, considéré comme l'inventeur du roman. Apulée (Lucius Apuleius Theseus) est né vers 125 après J.-C. dans une famille aisée de Madaure. Il étudie la littérature à Carthage, la philosophie néoplatonicienne et le sophisme à Athènes et le droit à Rome où il devient avocat. En 155 après J.-C., il épouse Emilia Pudentilla, une riche veuve. Accusé par sa belle-famille de magie, il plaide sa propre cause lors d'un procès. De son plaidoyer, il rédigera plus tard un document éloquent sur la magie. Puis, il se consacre à la littérature et à l'art oratoire. Son roman *Les Métamorphoses ou l'Âne d'or*, en onze tomes, demeure son œuvre majeure. Apulée de Madaure meurt vers 170 à Carthage.

Vue intérieure du fort de Madaure.



SOMMAIRE



RECHERCHE



Timgad

Au nord du massif de l'Aurès, la colonie romaine de Thamugadi (Timgad) fut fondée en l'année 100 sous le règne de l'empereur Trajan. Elle se développa rapidement et dès la moitié du II^e siècle, elle déborda le cadre dans lequel Trajan avait prétendu l'enfermer.

Les rues étaient rectilignes et perpendiculaires les unes par rapport aux autres. Les arcs triomphaux en constituaient l'ornement ; le plus somptueux, encore à peu près intact, est généralement connu sous l'appellation d'Arc de Trajan. Le centre de Timgad est, comme dans toutes les villes romaines, le forum. Celui-ci, l'un des plus vastes de l'Afrique du Nord, était constitué d'une vaste espla-

nade bordée d'un portique sur presque tout son pourtour. Sur cette esplanade s'élevaient quelques-uns des principaux monuments.

Parmi ces édifices, il faut citer la curie qui servait de lieu de réunion à l'assemblée des décurions (Conseil municipal), la basilique civile, vaste nef où siégeaient les magistrats auxquels incombait le soin de la justice.

Sur le flanc d'une colline, au sud du forum, le théâtre de Timgad fut construit vers le milieu du second siècle. Il pouvait contenir 3 500 à 4 000 spectateurs.

Le plus important des temples de Timgad était le capitolé dont les restes se dressent fièrement sous le ciel aurassien.



Théâtres romains d'Algérie

La ville de Guelma abrite un impressionnant théâtre romain qui ne compte pas moins de 5 000 places. Ce joyau historique, entièrement restauré en 1908, témoigne de l'importance de l'activité culturelle à cette époque. Si ce théâtre est encore visible de nos jours, celui de Tîpasa n'a pas résisté aux siècles, à l'instar de celui de Djemila, construit sur un sol accidenté. On peut citer aussi les théâtres d'Hippone, de Thibilis (près de Guelma) et de Khemissa (Souk Ahras). A Timgad trône l'un des plus grands et plus beaux théâtres romains. Cette ville antique, considérée par les spécialistes comme le prototype de la ville romaine, a su protéger son théâtre, conçu initialement pour recevoir 3 000 personnes. Sur le flanc d'une colline faisant face à la mer repose le théâtre de Césarée dont la construction a été attribuée à l'empereur Claude vers le milieu du I^{er} siècle. Le théâtre de Madaure, situé à 50 km de Souk Ahras (ex-Tagaste), a la particularité d'avoir été construit sur un terrain plat.



1969

1962-1971



145

- ❶ 0,95
- ❷ 24/05/1969
- ❸ 32,5 x 23
- ❹ 12 1/2
- ❺ 500.000
- ❻ 04/11/1972
- ❼ Imprimeur
- ❽ Courvoisier

50^e anniversaire de l'Organisation internationale du travail

L'Organisation internationale du travail (OIT) a été créée en avril 1919, lors de la conférence de la paix réunie à Versailles (France), à la fin de la Première Guerre mondiale. La première motivation de la création de l'OIT a d'abord été humanitaire face à l'exploitation des travailleurs dans des conditions de travail déplorables sans considération pour leur santé, leur vie familiale et leur épanouissement.

La deuxième motivation est politique, elle vise à prévenir les mouvements de contestation et de troubles sociaux, alors que la troisième motivation est essentiellement économique, du fait que l'observation des réformes touchant le monde du travail par l'ensemble des Etats empêche l'établissement d'une mauvaise concurrence.

Sa constitution a été rédigée de janvier à avril 1919 par la commission de la législation internationale du travail, ins-

tituée par la Conférence de la paix. C'est une organisation tripartite qui réunit dans ses instances dirigeantes des représentants des gouvernements, des employeurs et des travailleurs.

La Conférence internationale du travail, qui se réunit une fois l'an, est l'autorité suprême de l'OIT. Elle élabore et adopte les conventions internationales du travail ainsi que les recommandations qui établissent des normes minimales internationales. Elle élit le Conseil d'administration qui est son organe exécutif. Composé de 48 membres, il se réunit plusieurs fois par an pour décider de la politique générale et du programme d'action de l'OIT.

Le Bureau international du travail (BIT) est le secrétariat permanent de l'OIT. Il siège à Genève depuis 1920.

Prix Nobel de la paix pour l'OIT

En 1969, à l'occasion de son 50^e anniversaire, l'OIT s'est vu décerner le prix Nobel de la paix en reconnaissance de ses activités pour atteindre l'objectif que lui fixe sa constitution, à savoir établir la justice sociale en tant que fondement indispensable d'une paix universelle et durable.



L'Algérie adhère à l'OPEP

L'Algérie, qui se fixe comme objectif, depuis l'indépendance, la valorisation de ses ressources en hydrocarbures, décide d'adhérer en 1969 à l'Organisation des pays producteurs de pétrole (OPEP). L'Algérie s'inscrit ainsi en droite ligne dans la démarche de l'OPEP qui vise la consécration d'un lobby des Etats producteurs face à la toute-puissance qu'exercent les grandes compagnies pétrolières mondiales depuis 1950 sur le marché pétrolier.

L'Organisation créée à l'initiative du Venezuela en 1960 regroupe à cette date, outre le Venezuela, le Qatar (1961), la Libye, l'Indonésie (1962) et les Emirats arabes unis (1967).



SOMMAIRE



RECHERCHE



Automation

La carte et le ruban perforés ont été les premiers supports utilisés comme mémoire de masse dans les systèmes informatiques. L'invention de la machine à carte perforée par l'Américain Herman Hollerith en 1884, aux fins d'utilisation pour le recensement américain de 1890, a constitué une révolution dans le domaine de l'automatisation. Il s'agit de la première machine de traitement de l'information. Elle marque une rupture avec la comptabilité manuelle et le début de la généralisation de la gestion automatique des données. La carte à 80 colonnes est le modèle le plus connu des cartes perforées.

C'est une feuille de bristol mince de forme rectangulaire dont un coin est tronqué en guise de repère pour déterminer le sens de l'insertion dans les machines et les chargeurs de cartes. Les caractères sont représentés disposés

en 80 colonnes parallèles à la largeur et en 13 lignes parallèles à la longueur. Les cartes sont perforées par des opératrices spécialisées travaillant à partir de bordereaux de saisie, vérifiées par re-frappe par d'autres opératrices (perfos-vérifs) dont la cadence normale de saisie est d'environ 15 000 caractères par heure. La lecture des caractères se fait par le passage d'une aiguille sur les colonnes et les lignes.

Du fait de la présence d'un baquet de mercure sous la carte, le contact de l'aiguille avec le mercure indique la présence d'un trou, donc un défaut ou une irrégularité, et provoque un courant électrique qui bloque le système. Le tri des cartes peut se faire à travers des machines appelées trieuses-interclasseuses. Les cartes perforées sont utilisées par les machines mécanographiques.

La carte perforée en Algérie

Le système des cartes perforées est utilisé en Algérie dans le système de gestion de la paie des travailleurs et dans la branche des assurances. L'Etat algérien, soucieux d'optimiser la gestion des entreprises et du secteur des services, donne une importance accrue à leur automatisation à travers la fourniture des équipements adéquats et la formation de cadres pour assurer leur fonctionnement.



Complexe d'El Hadjar

Le 19 juin 1969, le Président Houari Boumediène inaugure le complexe sidérurgique d'El Hadjar, situé dans la zone industrielle de Sidi Amar, à une dizaine de kilomètres de Annaba. D'une superficie de 800 ha, ce complexe est le fleuron de la sidérurgie nationale et le plus grand pôle sidérurgique en Afrique et dans le monde arabe.

L'usine tire sa matière première des mines de fer situées dans l'Ouenza et Boukhadra, à Tébessa, et c'est grâce aux équipements et aux installations implantés au niveau du port d'Annaba, reliés par chemin de fer à l'usine, que seront assurés le mouvement de la matière première et l'expédition des produits finis aux marchés national et international. Annaba, qui recèle d'autres potentialités industrielles, devient, grâce au complexe sidérurgique d'El Hadjar, un des plus grands pôles industriels du pays.



1 4 6

- ❶ 0,12 TP n°54 - Surchargé 0,20
- ❷ 02/06/1969
- ❸ 17 x 21
- ❹ 13 1/2
- ❺ 2.533.300
- ❻ 04/11/1972
- ❼ Imprimerie PTT Paris
- Surcharge Imprimerie BA



1969

1962-1971



147

- ❶ 0,30 Bibliothèque
- ❷ 28/06/1969
- ❸ 26 x 33,6
- ❹ 12 1/4
- ❺ 1.000.000
- ❻ 04/11/1972
- ❼ M. Temmam
- ❽ Courvoisier



148

- ❶ 0,60
Plateau de cuivre
- ❷ 28/06/1969
- ❸ 26 x 33,6
- ❹ 12 1/4
- ❺ 500.000
- ❻ 04/11/1972
- ❼ M. Temmam
- ❽ Courvoisier



149

- ❶ 1,00 Selle
- ❷ 28/06/1969
- ❸ 26 x 33,6
- ❹ 12 1/4
- ❺ 500.000
- ❻ 04/11/1972
- ❼ M. Temmam
- ❽ Courvoisier

Artisanat

Malgré les vicissitudes du temps, l'artisanat en Algérie, issu de traditions séculaires, a conservé la tradition de belles pièces d'art. Il connaît, depuis l'indépendance, un véritable essor par la création de nombreux ateliers et de centres de fabrication dans toutes les régions du pays.

Les expositions d'œuvres des artisans algériens connaissent le plus vif succès auprès du public national et international. On y admire la qualité, la belle matière, l'élégance des formes, la richesse des coloris, le décor ; on apprécie les diverses techniques de ces anciennes industries encore pratiquées en Algérie et parmi lesquelles on peut citer la dinanderie, la menuiserie d'art et le cuir brodé.

Les cuivres ouvragés, les plateaux, les plats à couscous, les sucriers et autres objets domestiques sont les œuvres du dinandier qui, assis devant son chevalet, modèle l'objet en rythmant les coups de marteau. Le décor floral ou géométrique est soit tracé au burin et hachuré de traits parallèles, soit ciselé et incrusté d'argent ou d'étain.

Le repoussé au sabloir est également pratiqué.

Le travail artistique du bois fournit, entre autres

ouvrages, de magnifiques bibliothèques, des bahuts et de très beaux ensembles décorés d'une riche ornementation hispano-mauresque au relief bien distribué.

Les moulures, les assemblages, le tournage et le découpage sont des moyens qui permettent de donner à cette menuiserie un aspect agréable à l'œil.

Les essences de bois utilisées sont celles du pays : le cèdre, le noyer, le mélèze, le thuya, etc. et quelques bois importés pour la décoration.

La broderie sur cuir consiste à recouvrir de fils de métal, or ou argent, un motif découpé dans le cuir ou dans du carton qui forme le remplissage et donne à la broderie un relief ; souvent les reliefs portent des paillettes. Le dessin est extrêmement élégant et l'exécution demande une grande habileté manuelle.

La confection des harnachements, souvent très riches, est le travail essentiel des brodeurs. Les couvre-selles ont les flancs, le pommeau et l'arçon entièrement recouverts de broderies ainsi que la têtère, les œillères et le poitrail.

La dinanderie constantinoise

La dinanderie algérienne est riche de ses plateaux, aiguères, seaux de hammam (mahbas), lampes...

La particularité de cet artisanat réside dans l'art de travailler la feuille de cuivre pour la transformer en objets usuels ou ornementaux. Présente depuis les temps reculés, la dinanderie a connu un développement important grâce à l'apport andalou et turc entre les XV^e et XVIII^e siècles.

Elle s'installe comme activité à part entière dans les grandes villes où, à l'instar des autres corps de métier, l'on attribue aux artisans dinandiers des quartiers entiers. Cependant, la ville de Constantine s'est révélée maître dans cet art par la beauté de ses produits. On dit qu'à l'époque ottomane, le dinandier occupait une place de choix auprès du bey de Constantine. Les plateaux de cuivre ciselé (*simiya*) sont la spécialité de l'antique Cirta qui intègre des symboles décoratifs orientaux dans son ornementation.



Vases en cuivre.



SOMMAIRE



RECHERCHE



1^{er} Festival culturel panafricain



Des artistes de renom ont participé au 1^{er} Festival panafricain d'Alger, 1969. De g. à d. : Nina Simone, Miriam Makeba et Archie Shepp.

L'Organisation de l'unité africaine a décidé la tenue à Alger, du 21 juillet au 1^{er} août 1969, du 1^{er} Festival culturel panafricain.

Cette extraordinaire rencontre des arts et des lettres à l'échelle de tout un continent sera l'un des sommets de la renaissance culturelle du tiers-monde en général et de l'Afrique en particulier. Elle permettra tant aux participants qu'aux observateurs de constater que le continent africain n'est pas seulement le haut lieu du folklore, mais également l'un des berceaux des grandes et vieilles civilisations. Consciente de l'importance de cette manifestation, l'Algérie se devait de préparer une infrastructure de travail, d'organisation et de réception à la hauteur des visées de ce festival.

A cette fin, une commission nationale a été créée. Elle a pour tâches de coordonner toutes les activités et de

réunir toutes les conditions pour que l'Algérie puisse assumer la mission que l'Afrique lui a confiée.

Pour le déroulement des différents spectacles, huit lieux de représentation ont été sélectionnés. Ce sont le Théâtre national, les salles de l'Afrique, du Majestic, du Colisée, Ibn Khaldoun, le stade des Annasser, l'auditorium de la Radio-Télévision et la salle de répertoire de la Cinémathèque. Il a été décidé que chaque catégorie de spectacle se déroule dans un même lieu scénique et que le jury siège toujours au même endroit.

En outre, un symposium ouvert à tous les Etats membres de l'OUA et aux hommes de culture invités sera organisé du 22 au 31 juillet 1969 sur la culture africaine, ses réalités, son rôle dans la lutte de libération, dans la consolidation de l'unité africaine et le développement économique et social de l'Afrique.

Mémoires de fêtes africaines

Le 21 juillet 1969 s'ouvre à Alger le 1^{er} Festival culturel panafricain, organisé sous l'égide de l'OUA, au milieu d'une liesse générale. De nombreuses célébrités prennent part au rendez-vous, notamment le grand jazzman noir-américain Archie Shepp, la diva sud-africaine Miriam Makeba, le batteur et compositeur américain Max Roach, la chanteuse de jazz Abbey Lincoln, la star gambienne Vicky Blaine, l'Américaine Nina Simone et les vedettes tunisiennes de la chanson Olaya et Ali Riyahi.

D'autres personnalités répondent également à l'invitation d'Alger, à l'instar de Walter Markov, africaniste de la RDA et président de l'Association germano-africaine, William N'Baoua Etiki, président en exercice de la Conférence de l'Unesco, Huan-Trong, vice-ministre de la Culture de la République du Vietnam, l'écrivain vietnamien Pham Tu, et Pierre Bungener, directeur de l'Institut africain de Genève.



- ❶ 0,30
- ❷ 19/07/1969
- ❸ 30 x 49,5
- ❹ 12¼
- ❺ 500.000
- ❻ 04/11/1972
- ❼ M. Issiakhem
- ❽ Delrieu

150



1969

1962-1971



151

- ❶ 0,10 Effigie
- ❷ 23/08/1969
- ❸ 23 x 32
- ❹ 13 3/4
- ❺ 46.380.000
- ❻ 31/05/1980
- ❼ M. Racim
- ❽ Imprimerie BA

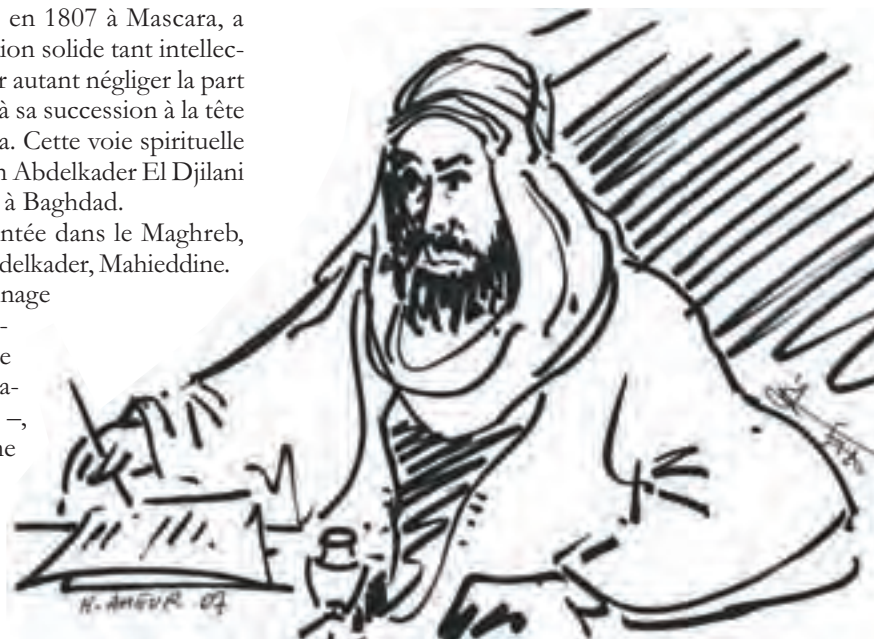
L'Emir Abdelkader

Abdelkader Ben Mahieddine, né en 1807 à Mascara, a reçu dans son enfance une éducation solide tant intellectuelle que militaire, mais sans pour autant négliger la part du religieux. Son père le destinait à sa succession à la tête de la confrérie soufie des Qadiriya. Cette voie spirituelle soufie remonte au mystique persan Abdelkader El Djilani (1083-1166) dont le mausolée est à Baghdad.

La *tariqa qadiriya*, très bien implantée dans le Maghreb, était alors dirigée par le père de Abdelkader, Mahieddine.

En 1816, il l'accompagne au pèlerinage de La Mecque. Selon certains compagnons de voyage – une foule nombreuse avait tenu à les accompagner pour accomplir le pèlerinage –, le jeune Abdelkader avait vécu une expérience de transe spirituelle exceptionnelle à La Mecque, qui avait révélé à Mahieddine le destin particulier de son quatrième fils. En 1820, ils retournent à La Mecque. Ils visitent Damas, Baghdad et Al Qods puis retournent à El Guetna en 1829.

Engagé par la suite dans la résistance à la colonisation française, l'Emir Abdelkader sera absorbé par sa mission militaire. Exilé au Proche-Orient à partir de 1852, il s'installe en 1855 à Damas après avoir fait une halte à Bursa (Brousse), en Turquie. Il se consacre alors complètement à l'étude et à la dévotion et affirme dans son *Kitab al mawaqif* (*Livre des haltes*) son attachement à l'école doctrinale d'Ibn Arabi (1165-1240). Il s'est imposé comme un des maîtres spirituels majeurs du soufisme.



Dessin de Hachemi Ameur.

A Damas, il prend sous sa protection la communauté chrétienne maronite, ce qui permet aux membres de cette dernière d'échapper aux massacres entre druzes et maronites. A sa mort, en 1883, il est enterré, comme il l'avait souhaité, près de son maître spirituel Ibn Arabi. Ses cendres sont rapatriées en Algérie en 1966.

La confrérie Qadiriya

Considérée comme l'une des plus anciennes confréries, la Qadiriya est fondée en Irak par Abdelkader El Djilani en 1166 (1077 de l'hégire). Première à pénétrer le Sahara, elle est surtout présente en Mauritanie avec une forte influence au Sénégal. La Qadiriya y fait beaucoup d'adeptes, notamment dans les milieux religieux et commerçants. Les membres de la Qadiriya prônent la sanctification par le travail (commerce et agriculture).

Héritier de cette *tariqa*, l'Emir Abdelkader est en effet élevé dans la zaouïa de Guetna, près de Mascara, rattachée à la Qadiriya et dirigée par son père Mahieddine. En tant qu'illustre successeur de cette longue chaîne d'«ouvriers de voies», l'Emir Abdelkader œuvre durant toute son existence à la propagation de cette doctrine. D'autres confréries religieuses coexistent en Algérie, les plus importantes étant la Rahmaniya, la Derqouïya, la Tidjaniya, la Chadiliya.



SOMMAIRE



RECHERCHE



5^e anniversaire de la Banque africaine de développement

L'idée de création de la Banque africaine de développement a pris naissance à Tunis en 1960 lors de la Conférence des peuples africains. Deux ans plus tard, la Commission économique pour l'Afrique constitua un comité de neuf membres chargés de prendre toute résolution en vue de l'étude de ce projet.

Au mois d'août 1963, la Conférence des ministres africains des Finances qui s'est tenue à Khartoum (Soudan) approuva le texte de l'accord portant création effective de la Banque. Celui-ci est entré en vigueur le 10 septembre 1964. La Banque africaine de développement (BAD) dont le siège social est à Abidjan (Côte d'Ivoire) est la première institution établie par des gouvernements africains et dirigée par des Africains.

Son organisation comprend un Conseil des gouverneurs, un Conseil d'administration, un président assisté de qua-

tre vice-présidents. Tous les pouvoirs de la banque sont dévolus au Conseil des gouverneurs qui peut les déléguer au Conseil d'administration. La BAD a pour mission de contribuer au développement économique et social des Etats membres, individuellement ou collectivement. Ses interventions s'effectuent sous diverses formes, en particulier sous forme de prêts directs ou de participation à des prêts accordés par des tiers dans une monnaie autre que celle du pays emprunteur. Elle est destinée à financer avant tout des projets multinationaux aussi bien dans le sens géographique du mot (aménagement des bassins fluviaux par exemple) qu'économique (industrie commune à plusieurs pays).

L'Algérie est membre de la Banque africaine de développement depuis sa création et occupe, parmi les 31 Etats membres, le rang de deuxième souscripteur.

La BAD se développe

C'est à Abidjan, en Côte d'Ivoire, avec seulement un effectif de 10 personnes, que les opérations de la Banque ont débuté le 1^{er} juillet 1966. A présent, le groupe de la BAD s'est enrichi de 2 autres institutions, le Fonds africain de développement (FAD) et le Fonds spécial du Nigeria (FSN). Créé en 1972, le FAD débute ses opérations en 1974. Il octroie des prêts sans intérêts, assortis d'une commission de service de 0,75% par an, d'une commission d'engagement de 0,50% et d'un remboursement sur une durée de 50 ans, y compris un différé d'amortissement de 10 ans. Conformément à sa politique en matière de prêt, le FAD vise en priorité à réduire la pauvreté dans les pays emprunteurs. Le Fonds spécial du Nigeria a été créé par le gouvernement nigérian en 1976. Son objectif est de soutenir les efforts de développement des pays membres de la BAD les plus pauvres qui ont besoin de concours financiers à des conditions non conventionnelles.



1 5 2

- ❶ 0,30
- ❷ 23/08/1969
- ❸ 26 x 36
- ❹ 10 1/4
- ❺ 1.064.900
- ❻ 04/11/1972
- ❼ B. Yelles
- ❽ Imprimerie BA



1969

1962-1971



- ❶ 0,50
- ❷ 23/08/1969
- ❸ 22 x 33
- ❹ 12 1/2 x 11 1/2
- ❺ 250.000
- ❻ 04/11/1972
- ❼ Imprimeur
- ❽ Kultura

1 5 3

Juillet 1969

Premier voyage de l'homme sur la Lune

La plus extraordinaire aventure spatiale de tous les temps a débuté le mercredi 16 juillet 1969 à 13h32 (GMT) à Cap Kennedy (Etats-Unis). La capsule *Apollo 11*, avec à son bord trois astronautes américains, Neil Armstrong, Edwin Aldrin et Michael Collins, allait permettre à l'homme de fouler le sol lunaire pour la première fois dans l'histoire de l'humanité.

Déroulement du vol Apollo 11-LM

Le mercredi 16 juillet 1969 à 13h32 (GMT), l'énorme fusée *Saturne 5*, porteuse de la cabine *Apollo 11* et du module lunaire LM, est mise à feu. Le train spatial *Apollo 11-LM* s'ébranle dans un vrombissement assourdissant. La puissante fusée poussée par les cinq moteurs de son premier étage soulève les quelque 3 100 tonnes du train spatial. L'allumage du troisième étage de la fusée porteuse permet de porter la vitesse de 28 100 km/h à 39 200 km/h. *Apollo 11* s'arrache à l'attraction terrestre pour s'inscrire sur la trajectoire translunaire. C'est alors que commence la manœuvre de séparation de la cabine triplace et du troisième étage de la fusée porteuse. *Apollo 11* opère un virage à 180 degrés, orientant son nez en direction de l'écouille supérieure du LM.

La jonction faite, le troisième étage de la fusée est largué sur orbite solaire, l'attelage cabine mère LM prend la direction de la Lune.



Lancement de *Apollo 11* *Saturne 5*. Etats-Unis, 1969.

Gagarine, premier homme dans l'espace

La «guerre» de l'espace a été lancée par l'Union soviétique après avoir récupéré le programme des missiles balistiques allemands V2 à l'issue de la Seconde Guerre mondiale.

Ce sont les Soviétiques qui lancent le premier objet dans l'espace, le *Sputnik*, le 4 octobre 1957. Un mois plus tard, le 3 novembre 1957, et afin de commémorer le 40^e anniversaire de la révolution bolchévique, un autre satellite artificiel, *Sputnik II*, est envoyé dans l'espace avec à son bord la chienne Laïka, premier être vivant terrien à aller dans l'espace.

Laïka meurt sept jours après le lancement à cause d'une défaillance dans le système de régulation de la température. Le 12 avril 1961, les Soviétiques envoient dans l'espace un homme, Youri Gagarine, qui fera une révolution d'une heure et quarante-huit minutes en orbite autour de la Terre à bord du *Vostok I*.



SOMMAIRE



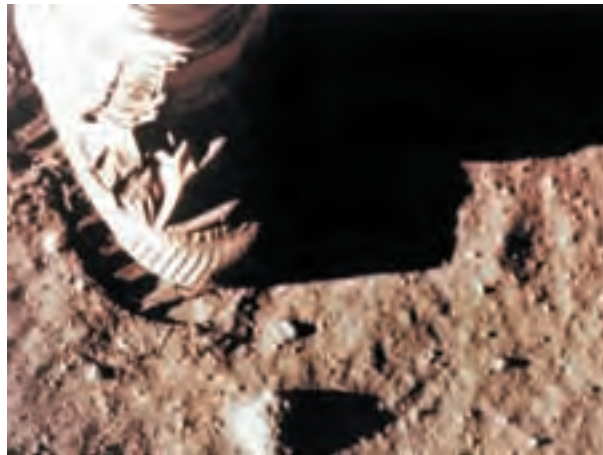
RECHERCHE



La mise en orbite lunaire a lieu le 19 juillet 1969 à 17h22. Le moteur principal est mis à feu, la direction de la poussée du moteur dans le sens de la marche produit un effet de freinage. Une seconde mise à feu rend l'orbite parfaitement circulaire.

Dimanche 20 juillet, Edwin Aldrin entre dans le module suivi peu après par Neil Armstrong. Le LM se sépare de la cabine mère, les deux engins volent en formation à 12 m l'un de l'autre. Une poussée du Reaction Control System du module l'éloigne de 630 m de la cabine Apollo 11 où Michael Collins est désormais seul. La phase terminale de la descente vers la mer de la Tranquillité commence. A 20h17, le premier engin à équipage parti de la Terre touche le sol lunaire.

Lundi, à 02h51, Neil Armstrong sort du LM et à 02h56, il pose le pied sur le sol lunaire. A 03h15, Aldrin sort à son tour. Durant deux heures, les deux hommes marchent et travaillent sur la Lune. Edwin Aldrin regagne le module à 05h11, suivi, vingt minutes plus tard, par Neil Armstrong. A 17h54, le LM décolle de la Lune. La jonction avec la cabine Apollo, toujours sur orbite lunaire, s'effectue à 21h35. Armstrong et Aldrin passent dans Apollo. Largué, le LM va continuer à tourner à vide autour de la



Premier pas de l'homme sur la Lune.

Lune. Mardi 22 juillet à 5h37, le propulseur principal est allumé ; l'accroissement de la vitesse fait sortir la cabine Apollo de l'orbite lunaire. C'est le retour triomphal vers la Terre. Jeudi 24 juillet à 16h51, *Apollo 11* amerrit dans l'océan Pacifique, à 1 930 km au sud-ouest d'Honolulu.



Neil A. Armstrong

Premier homme à avoir marché sur la Lune, l'astronaute américain Neil Alden Armstrong était pilote dans la marine des Etats-Unis. Il a rejoint la National Aeronautics and Space Administration (NASA) comme pilote d'essai et a été le premier civil à avoir participé au programme de formation des astronautes en 1962. En mars 1966, il commande la mission Gemini 8 au cours de laquelle une manœuvre d'amarrage en orbite est prévue. Ce rendez-vous spatial se déroule dans un premier temps sans problème, mais une fois arrimés, les deux engins se mettent en rotation accélérée. Craignant que lui et son coéquipier ne perdent connaissance, Armstrong, privé de contact radio avec Houston, détache son vaisseau et le ramène sur Terre en catastrophe.

Le sang-froid dont il a fait preuve lors de cette mission lui vaudra d'être sélectionné pour le programme Apollo. Le nom d'Armstrong passe à la postérité pour avoir été, à l'instar du Russe Y. Gagarine, un valeureux pionnier de l'espace.

De g. à d. : Neil Armstrong, Michael Collins et Edwin E. Aldrin.



1969

1962-1971



1 5 4

- ❶ 0,30 + 0,10
- ❷ 15/11/1969
- ❸ 26 x 36
- ❹ 10 1/4
- ❺ 565.000
- ❻ 05/06/1971
- ❼ B. Yelles
- ❽ Imprimerie BA



1 5 5

- ❶ 0,95 + 0,25
- ❷ 15/11/1969
- ❸ 26 x 36
- ❹ 10 1/4
- ❺ 300.000
- ❻ 05/06/1971
- ❼ M. Temmam
- ❽ Imprimerie BA

Inondations de 1969 – Aide aux sinistrés

Une catastrophe naturelle vient de s'abattre sur trois wilayas du pays : le Titteri, les Oasis et les Aurès. Des pluies torrentielles d'une rare violence ont grossi démesurément des oueds desséchés depuis plusieurs décennies. Ces oueds, en quittant leur lit, ont inondé, détruit et tout dévasté sur leur passage, formant en des endroits de véritables mers intérieures.

Les premiers bilans chiffrés révèlent toute l'ampleur de la catastrophe dans les régions touchées. Ils traduisent la gravité de la situation et rendent concrètement perceptible le drame qui s'est déroulé ces jours derniers. Des dizaines de morts, des centaines de blessés, vingt mille habitations détruites, cent mille sans-abri, des récoltes entièrement détruites, des ponts emportés, des routes et des voies ferrées coupées. Telles sont, d'après les premières estimations, les immenses pertes que les pluies diluviennes et les flots roulants ont causé en quelques jours. Derrière ces chiffres, c'est la misère qui frappe ces sinistrés qu'il faut retenir. L'agriculteur des Aurès, le berger du Titteri et le travailleur des Oasis ont tout perdu. Le fruit de toute une année de dur labeur a été anéanti par les eaux destructrices. Pour beaucoup, il ne reste plus rien, ni maison, ni plantations, ni animaux. Plus rien que la vie au milieu d'un monde dévasté. En un mot, la désolation. Des hommes, des femmes, des enfants et des vieillards attendent de nous des secours. La faim, le froid, la maladie sont devenus leur lot quotidien.

Les autorités ont arrêté les mesures d'urgence qui s'imposaient dans l'immédiat et décidé d'un vaste programme à long terme pour redresser complètement la situation dans les wilayas sinistrées. S'ajoutant à l'effort de l'Etat, celui de tous et de chacun va devoir se matérialiser,

exprimant sa solidarité. Devant un drame d'une telle ampleur, qui pourrait rester insensible ? Afin d'inciter chacun à apporter son aide dans la mesure de ses moyens, deux timbres-poste avec surtaxe ont été émis.

Pour leur part, les populations sinistrées se montreront dignes de cet élan solidaire, en rejetant tout découragement, et répondront à l'appel de mobilisation pour être au premier rang de la reconstruction afin qu'un jour la catastrophe ne soit plus qu'un mauvais souvenir.



L'automne qui marquera les esprits

Dévastatrices, ces inondations qui ont duré deux semaines ont fait 50 morts et 62 000 sans-abri. Elles ont démolé 23 000 maisons, noyé 10 000 moutons et 500 dromadaires, détruit 300 puits, ainsi que 4 000 ha de cultures. On a enregistré le 28 septembre 1969 une pluviosité de 208 mm en 24 heures, ce qui dépasse celle d'un pays tropical comme la Martinique. Coupées du monde durant des jours, voire des semaines, certaines régions comme El Meghaïer, près de Touggourt, furent secourues par des ponts aériens d'hélicoptères et avions-cargos. A Djelfa, des quartiers ont été noyés sous 2 m d'eau. Une bonne partie du pays est privée d'électricité et de téléphone durant 15 jours. Le secrétaire général de l'Organisation mondiale de la météorologie s'est déplacé en Algérie pour marquer sa solidarité et encourager la création d'un institut de formation et de recherche en hydro-météorologie avec l'appui financier des Nations unies.



SOMMAIRE



RECHERCHE



Tableaux de Dinet



Jeux dans la palmeraie, *tableau de Dinet.*

Etienne Dinet est né à Paris en 1861. Dès son jeune âge, il s'intéressa à la peinture. Son père, président du Conseil des avocats, l'encouragea à suivre cette voie. Premier prix de dessin au concours général, il entra à l'École des beaux-arts de Paris. En 1882, il exposa ses premiers tableaux. Dinet obtint une médaille à sa sortie des Beaux-Arts et une bourse de voyage lui permit de venir en Algérie. Un grand voyage dans le Sud l'amena jusqu'à Laghouat et Ouargla. Il fut émerveillé par la beauté des paysages d'un Sahara fascinant qui avait attiré avant lui de grands maîtres de la peinture ; ce fut la double révélation de la nature et de la lumière. Il créa des œuvres lumineuses : *Les Terrasses de Laghouat* et *Clair de lune à Bou-Saâda*. Par ses relations, il put pénétrer dans les milieux algériens. Il apprit à connaître le Sud, faisant d'innombrables voyages en caravane à travers le désert, et découvrit la langue arabe, les mœurs et la religion musulmane.

En 1913, il se convertit à l'Islam sous le nom de Nasr-Eddine. Il continuait à produire de nombreuses œuvres soit picturales, soit littéraires, soit même de critique esthétique et restait en relation avec les milieux artistiques étrangers.

Parmi ses œuvres littéraires, on peut citer *Tableaux de la vie arabe*, *Le Printemps des cœurs*, *Le Mirage*, *L'Orient vu de l'Occident*, *Le Pèlerinage à la maison d'Allah*. Au mois de mai 1929, à l'âge de 68 ans, il fit le pèlerinage à La Mecque. Il ne devait pas résister aux fatigues et aux émotions de ce long voyage. Rentré à Paris, il ne tarda pas à succomber le 24 décembre 1929. Un service funèbre fut célébré à la Mosquée de Paris, puis, selon son vœu, son corps fut transporté à Boussaâda. Une foule innombrable d'amis l'accompagna à sa dernière demeure. Dinet repose sous la *koubba* de son jardin, à l'ombre des palmiers de l'oasis, près du désert qui fut sa passion.

Musée national de Boussaâda

Dédié à la mémoire et aux œuvres artistiques du peintre orientaliste Nasr-Eddine Dinet (1866-1929), le Musée national de Boussaâda est inauguré officiellement en 1993. Soutenue par le miniaturiste Mohamed Racim, ami de Dinet, cette initiative avait déjà été envisagée en 1932, mais ce n'est qu'en 1969 qu'elle a abouti. Le musée est hébergé dans la maison du peintre dans le quartier d'El Mouamine, proche de la population du vieux Guissar, qu'il aimait peindre.

Etienne Nasr-Eddine Dinet.



1 5 6

- ❶ 1,00 Femmes algériennes
- ❷ 29/11/1969
- ❸ 45 x 35
- ❹ 14
- ❺ 300.000
- ❻ 04/11/1972
- ❼ D'après photo
- ❽ Harrison et Sons



1 5 7

- ❶ 1,50 Les guetteurs
- ❷ 29/11/1969
- ❸ 45 x 35
- ❹ 14
- ❺ 300.000
- ❻ 04/11/1972
- ❼ D'après photo
- ❽ Harrison et Sons



1969

1962-1971



1 5 8

- ❶ 0,30
- ❷ 27/12/1969
- ❸ 36 x 52
- ❹ 12 1/2
- ❺ 1.000.000
- ❻ 04/11/1972
- ❼ Baya
- ❽ Courvoisier

Protection de la mère et de l'enfant

Cellule de base de la société, la famille est, en Algérie, placée sous la protection de l'Etat. Une population jeune évaluée à près de 57% de moins de 20 ans relève ainsi dans son ensemble de la protection de la famille. Aussi, les services de la Santé publique et de la Population ont pris des mesures administratives et techniques pour la création d'un service de protection de la mère et de l'enfant.

Quinze centres départementaux de protection maternelle et infantile fonctionnent actuellement et sont en voie d'intégration complète dans les structures sanitaires du pays. Une aide technique et matérielle d'organismes bénévoles leur est attribuée. Leur implantation au niveau du chef-lieu de wilaya répond à la nécessité d'un réseau planifié qui quadrille le territoire. Les principes de base des centres de protection maternelle et infantile sont la prévention, activité essentiellement éducative et préventive, la gratuité pour tous et l'accessibilité par une implantation judicieuse.

Leur activité s'exerce en liaison étroite avec les services curatifs : maternité, gynécologie, pédiatrie, chirurgie, etc. La lutte contre les carences rencontrées chez la femme et

l'enfant, la diminution du taux de mortalité, l'augmentation de l'espérance de vie, le recul de la maladie, tels sont les nobles idéaux que veulent atteindre les services de la protection maternelle et infantile pour assurer à la mère et à l'enfant un développement normal et harmonieux au sein de la communauté dans laquelle ils vivent et pour les rendre en mesure d'apporter leur contribution à l'évolution fructueuse de la société.

Pour sa part, le personnel médical et paramédical en fonction dans ces centres est convaincu de l'importance de son travail de prévention dont les résultats dépendent non seulement des qualités professionnelles, mais également des qualités humaines. Longtemps embryonnaire, la protection de la famille, activité éducative et préventive, connaît actuellement un développement sensible. Les structures ainsi existantes permettent d'envisager une médecine préventive qui deviendra plus efficace chaque année. C'est là une condition fondamentale pour une diminution du taux élevé de mortalité maternelle et infantile et l'assurance, par là même, d'une stabilité de la famille.



Musée de l'enfance à Alger.

Musée de l'enfance

Sur les hauteurs d'Alger, au parc Mont-Riant sis au Télémy, se cache entre les arbres le Musée de l'Enfance. Dans une villa arabo-mauresque, qui a été un musée d'art et d'histoire où Delacroix s'est réservé un atelier, le peintre Laouil transforme les lieux, durant l'année 1964, pour un projet original : y rassembler des poupées originaires de tous les continents. Ainsi est né le Musée de l'Enfance. Les costumes traditionnels de tous les peuples et de tous les continents accrochent le regard du visiteur. Pour les enfants, ils deviennent un moyen ludique pour connaître et accepter autrui. Dans l'une des salles sont accrochés des dessins du monde entier. S'y côtoient l'univers vécu et l'univers rêvé. Des doigts frêles ont exprimé par le crayon ce que la parole ne peut encore dire. Par-ci, une aile s'ouvre sur le jouet ancien ou moderne, par-là un espace pour les travaux manuels en ateliers ou les expositions. Cette fenêtre sur le monde a vu défiler des générations d'enfants.



SOMMAIRE



RECHERCHE





Protection mère-enfant

L'Etat a accordé un intérêt tout particulier à l'élément humain qui constitue le pilier du développement social durable. L'Algérie a élaboré dans ce sens d'importants programmes sociaux qu'elle veille à mettre à exécution. Ceci se traduit d'ailleurs par l'amélioration du cadre de vie de la famille et la progression continue des indicateurs du développement humain, notamment dans les domaines de l'éducation, de l'enseignement, de la santé et de l'emploi. Les politiques relatives à la condition de la famille, de la femme et de l'enfance reposent sur une vision globale fondée sur une compréhension objective des mutations de la structure familiale, du développement des rôles sociaux et de l'augmentation des besoins des différentes catégories de la société.

Ces politiques se fondent sur la participation et la complémentarité des départements ministériels concernés, des institutions publiques et de la société civile, la condition de la femme, de la famille et de l'enfance étant un domaine horizontal auquel doivent participer les différents ministères et instances nationales dans le cadre d'une approche permettant de mieux faire connaître la réalité et d'anticiper l'avenir à travers des études scientifiques, des constats sur le terrain et des actions de proximité et de sensibilisation suivies.

Etant le principal noyau de la société, la famille, qui bénéficie de la protection de l'Etat et de la société, comme le stipule la Constitution, constitue le principal facteur garantissant la cohésion sociale et la stabilité du pays. Au vu du rôle prépondérant assigné à la famille, et en vue de suivre les mutations qu'a connues la société algérienne, il a été procédé à la révision de plusieurs dispositions légales en vue de conférer davantage d'équilibre aux relations au sein de la famille, et tout particulièrement pour protéger les enfants.





SOMMAIRE



RECHERCHE



Massif de l'Atlas tellien



SOMMAIRE



RECHERCHE



1970

1962-1971

Plan quadriennal 1970-1973



159

- ❶ 0,25
- ❷ 31/01/1970
- ❸ 36 x 22,25
- ❹ 12 1/2 x 12
- ❺ 300.000
- ❻ 10/11/1973
- ❼ P. Lambert
- ❽ Delrieu



160

- ❶ 0,30
- ❷ 31/01/1970
- ❸ 49 x 23
- ❹ 13 1/2
- ❺ 500.000
- ❻ 10/11/1973
- ❼ De La Rue
- ❽ De La Rue



161

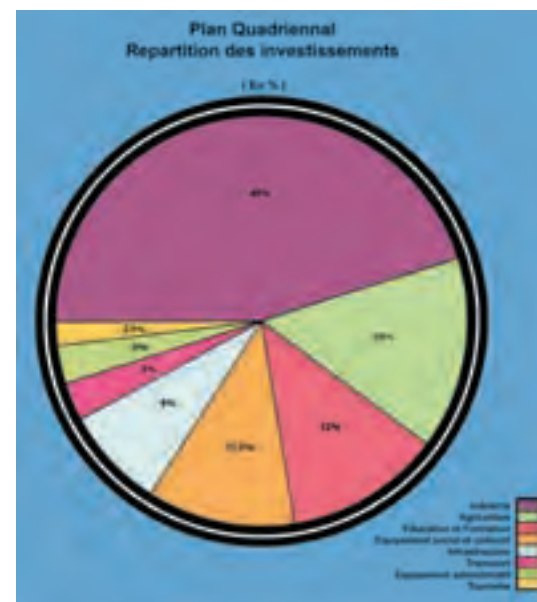
- ❶ 0,50
- ❷ 31/01/1970
- ❸ 36 x 22,25
- ❹ 12 1/2 x 12
- ❺ 300.000
- ❻ 10/11/1973
- ❼ B. Yelles
- ❽ Delrieu

Soucieux de jeter les bases d'un développement harmonieux et planifié de l'économie nationale, le Conseil de la Révolution lance le plan quadriennal 1970-1973, le premier du genre, fruit d'une longue réflexion et d'une étude profonde et objective des données sociales et économiques du pays, ainsi que des priorités du moment. Après que les bases matérielles et organisationnelles d'une économie socialiste eurent été lancées par la réalisation du plan triennal 1967-1969, c'est une étape supérieure dans le processus de l'édification nationale que visent le Conseil de la Révolution et le gouvernement en adoptant le plan quadriennal. Il ambitionne de renforcer l'administration du plan à différents niveaux, d'améliorer le fonctionnement des instruments de planification, de production et de financement, de rationaliser les systèmes de distribution, de transport et les mécanismes de fixation des prix, ainsi que de faire participer les entreprises dans la détermination des objectifs et les collectivités à leur réalisation.

L'investissement en faveur de la création d'unités de production et de formation sera mis en avant afin de garantir une croissance rapide de l'économie et une amélioration de la production et de la productivité.

Dans le secteur de l'agriculture, le plan quadriennal prévoit la mise en place de l'infrastructure dont ont besoin les groupements de production afin de leur assurer un

développement harmonieux, ainsi que la mise en valeur des terres, la protection des sols et l'irrigation.



Répartition des investissements du plan quadriennal.

Succès

Le premier plan quadriennal (1970-1973) a connu un succès au-delà des espérances. Plus de 33 milliards de dinars ont été dépensés en quatre ans, alors qu'on n'en prévoyait que 27 milliards, un effort financé par le pétrole, l'épargne et les crédits extérieurs. L'année 1973 a marqué un tournant dans la balance des paiements (avoirs du pays) avec un quasi-doublement par rapport à l'année 1972 sous le double effet de l'augmentation des recettes pétrolières et surtout de la mobilisation des recettes extérieures. La production nationale a augmenté de 18%.

Un rempart contre le désert

Pour stopper l'avancée du désert, l'Algérie a lancé dès 1969 le chantier du barrage vert, un ouvrage environnemental de grande envergure. Sur 3 millions d'hectares, une barrière d'arbres de 1 200 km de long sur 20 km de large doit protéger la région du Nord de l'avancée du Sahara. La mise en œuvre de cet ambitieux projet est confiée aux jeunes recrues du Service national. Ce barrage vert a été suivi par des efforts de fixation des dunes.

La technique consiste à élever des tabias (murets) surmontés de brise-vent secs tout en plantant au pied des tabias des espèces forestières adaptées. Ce processus englobe la plantation d'une barrière d'arbres à croissance rapide tout le long des régions subsahariennes. L'impact positif sur l'environnement engendré par le projet a été grandement salué par l'Organisation des Nations unies.



SOMMAIRE



RECHERCHE



Journée du timbre

Le rôle très important joué par les postiers dans l'histoire postale algérienne est à l'honneur à l'occasion de la célébration de la Journée du timbre. Communément appelés facteurs, ils arpentent sans relâche les rues et les sentiers à travers les villes et les villages jusqu'aux coins les plus reculés de l'Algérie pour distribuer le courrier et autres objets acheminés via la poste.

Bravant les caprices du climat et l'éloignement des domiciles, ils parcourent des dizaines de kilomètres par jour pour briser l'isolement de certains en leur apportant des nouvelles de proches et d'amis que la vie a éloignés.

La distribution à domicile est effectuée lors de tournées quotidiennes par les postiers qui arborent le sigle de la poste algérienne sur leur uniforme bleu reconnaissable par tous dans les villes et les villages.

En ville, les tournées se font le plus souvent à pied ou parfois à bicyclette, alors que dans les zones rurales, des fourgonnettes et des vélomoteurs sont parfois nécessaires, étant donné l'éloignement des habitations pour rallier rapidement les différentes personnes destinataires d'un courrier.

Les reliefs accidentés de certaines zones de campagne ou les chemins qui ne sont ni carrossables ni cyclables rendent nécessaire l'utilisation de montures telles que le cheval ou le mulet pour rapprocher les services de la poste des citoyens isolés. Une mission que les postiers continuent d'assumer avec dévouement et sans relâche depuis l'indépendance du pays, époque à laquelle ils ont dû s'atteler à remplacer les services postaux français.



De tout temps, le facteur a joué un rôle important.

Une mission qu'ils ont accomplie avec succès après avoir participé héroïquement, lors de la Révolution armée, à la lutte pour le recouvrement de l'indépendance.

La corporation des postiers a perdu beaucoup de ses agents durant la guerre de Libération nationale et continue aujourd'hui la mission de l'édification nationale au service du pays et des citoyens.

89 postiers martyrs

La guerre de Libération nationale a été soutenue par toutes les catégories du peuple algérien dont les postiers exerçant sous la domination coloniale. Ces derniers, qu'ils soient télégraphistes, manutentionnaires, facteurs ou agents administratifs, se chargeaient, sous le couvert de leur fonction, de l'acheminement d'informations entre les cellules du Front de libération nationale ou de «visites des correspondances» du courrier officiel du colonisateur.

Les facteurs, à la faveur de leurs déplacements de domicile en domicile et leurs visites des structures administratives et commerciales, transportaient des armes dans leurs sacs ou repéraient des lieux propices à l'exécution d'actions armées. Avec 89 chouhada officiellement recensés, postiers et agents des télécommunications ont payé un lourd tribut à l'indépendance de l'Algérie.



1 6 2

- ❶ 0,30
- ❷ 28/02/1970
- ❸ 22,5 x 37,5
- ❹ 11 1/2
- ❺ 2.000.000
- ❻ 10/11/1973
- ❼ D'après photo
- ❽ Courvoisier



1970

1962-1971

Animaux marins



- 1 0,30 *Aristeomorpha foliacea*
- 2 28/03/1970
- 3 23 x 32,5
- 4 11 1/2
- 5 1.000.000
- 6 10/11/1973
- 7 D'après photo
- 8 Courvoisier

163



- 1 0,40 *Pinna nobilis*
- 2 28/03/1970
- 3 23 x 32,5
- 4 11 1/2
- 5 300.000
- 6 10/11/1973
- 7 D'après photo
- 8 Courvoisier

164



- 1 0,75 *Retepora cellulosa*
- 2 28/03/1970
- 3 23 x 32,5
- 4 11 1/2
- 5 300.000
- 6 10/11/1973
- 7 D'après photo
- 8 Courvoisier

165



- 1 1,00 *Corallium rubrum*
- 2 28/03/1970
- 3 23 x 32,5
- 4 11 1/2
- 5 300.000
- 6 10/11/1973
- 7 D'après photo
- 8 Courvoisier

166

Aristeomorpha foliacea

Communément appelée la grande crevette rouge, *Aristeomorpha foliacea* est prise en quantités considérables par les chalutiers sur les côtes d'Algérie. Elle se capture toute l'année à des profondeurs dépassant 250 m. Très appréciée en Europe, elle constitue l'essentiel des exportations algériennes de poisson à destination de ce continent.

Pinna nobilis

Communément appelé le jambonneau de mer, *Pinna nobilis* est le plus grand des mollusques bivalves de la Méditerranée. Il vit enfoncé verticalement dans les vases peu profondes. Les plongeurs sportifs apprécient sa coquille intérieurement nacrée. Les filaments de son byssus sont filés en Italie du Sud où ils servent à confectionner des gants.

Retepora cellulosa

Retepora cellulosa ou dentelle de Neptune est un bryozoaire qui constitue de petites colonies en forme de corolles. On le trouve fréquemment en Algérie, à faible profondeur, dans les endroits rocheux mal éclairés.

Corallium rubrum

Communément appelé corail rouge, *Corallium rubrum* appartient à l'embranchement des cœlentérés, ce qui l'apparente aux méduses. Il diffère de ces dernières par sa vie fixée sur le fond marin et par son squelette calcaire. Il constitue des colonies que l'on trouve encore assez fréquemment sur les côtes algériennes, dans les zones rocheuses situées à des profondeurs de 20 à 50 m. Son squelette, d'un rouge extrêmement pur, est travaillé en joaillerie. Il sert à l'ornementation des bijoux kabyles.

El Kala, ville du corail

On est presque tenté d'écrire qu'El Kala est la fille du corail, tellement son histoire est liée à ce joyau. De Tuniza la punico-romaine à Mers El Djnoun, en passant par Mers El Kharaz (le port aux breloques), le site est devenu la Calle ou Bastion de France, le plus important de tous les comptoirs de coraux.

Déjà, vers 1286, le commerce et la pêche au corail donnaient à ce port une prospérité importante. En 1450, des corailleurs corses, méridionaux et français y sont signalés en grand nombre.

Un siècle plus tard, en 1553, Thomas Lenches, riche négociant et ancien armateur demeurant à Marseille, obtient du dey l'autorisation d'installer à la Calle une compagnie de pêche pour la cueillette du corail. Il reçoit du roi de France une accréditation pour que sa compagnie, Des Concessions d'Afrique, représente son pays sur la côte algérienne du cap Rosa au cap Roux. La concession change plusieurs fois de mains suite aux pillages et attaques des corsaires. Ce comptoir est alors évacué de 1799 à 1816 sur ordre du bey de Constantine. Ce n'est que vers 1836 que la pêche au corail reprend.



SOMMAIRE



RECHERCHE



Exposition universelle d'Osaka

Les expositions universelles et internationales ont été organisées dès le début de la deuxième moitié du XIX^e siècle.

Depuis celle tenue à Londres en 1851, elles ont jalonné les étapes de la civilisation, concentrant en un seul lieu le résultat des activités créatrices des peuples.

Elles furent l'occasion de confirmer le développement de la civilisation en lui donnant un nouvel essor et apportèrent une contribution considérable à l'humanité. Ainsi, le téléphone et l'automobile doivent leur large diffusion à une exposition internationale. L'idée de progrès fut toujours directrice de ces grandes manifestations.

De nos jours, les expositions internationales ne jouent plus le même rôle qu'avant la Seconde Guerre mondiale. L'étonnant développement des moyens de télécommunications et de transport facilite la compréhension mutuelle et les nombreux échanges. Les organisateurs ne se contentent plus de réunir des objets rares ou nouveaux, mais

essayent de dégager une philosophie commune à tous les peuples du monde.

Cette philosophie se résume dans le thème de l'exposition. L'exposition de Bruxelles (Belgique - 1958) avait pour thème «Bilan du monde pour un monde plus humain - Technique et humanisme» et celle de Montréal (Canada), qui eut lieu en 1967, «Terre des hommes».

Fidèle à cette tradition, l'Expo' 70, qui a débuté à Osaka (Japon) le 15 mars, se déroulera jusqu'au 13 septembre 1970 sous le thème «Progrès humain dans l'harmonie».

En participant à l'Expo' 70, l'Algérie se propose de bien faire connaître notre pays aux nombreux visiteurs. Notre pavillon retracera non seulement l'histoire millénaire de notre pays, mais montrera également les résultats d'une expérience nationale, ainsi que l'effort accompli pour mettre en place de nouvelles structures tout en respectant l'apport du passé.



Grandiose cérémonie d'ouverture

L'Expo' 70 organisée dans la ville d'Osaka, au Japon, du 15 mars au 13 septembre, et inaugurée par l'empereur Hiro-Hito et son épouse, en présence de 7 000 invités, est considérée, cette année-là, comme la plus grande exposition universelle jamais organisée de par le monde.

Deku, un robot de 50 tonnes, haut de 15 m, qui marchait en cliquetant, a accaparé l'attention de tous. Il a souhaité la bienvenue aux visiteurs en vaporisant des nuages de parfums tandis qu'un orchestre d'enfants émergeait de ses entrailles pour jouer l'hymne de l'exposition d'Osaka.

Le pavillon algérien est édifié sur une superficie de 2 000 m². Sa conception est «une véritable réussite en tant que synthèse de l'architecture traditionnelle, conçue dans un style moderne», rapporte *El Moudjabid* du 14 mars 1970.

Outre l'exposition des produits algériens, l'animation culturelle a été permanente. L'ensemble musical dirigé par Blaoui El Houari s'est produit pendant 6 mois.



1 6 7

- ❶ 0,30 Oranges
- ❷ 25/04/1970
- ❸ 30,6 x 23
- ❹ 12 1/4
- ❺ 1.000.000
- ❻ 10/11/1973
- ❼ M. Temmam
- ❽ Courvoisier



1 6 8

- ❶ 0,60 Pavillon
- ❷ 25/04/1970
- ❸ 30,6 x 23
- ❹ 12 1/4
- ❺ 500.000
- ❻ 10/11/1973
- ❼ D'après photo
- ❽ Courvoisier



1 6 9

- ❶ 0,70 Raisins
- ❷ 25/04/1970
- ❸ 30,6 x 23
- ❹ 12 1/4
- ❺ 300.000
- ❻ 10/11/1973
- ❼ M. Temmam
- ❽ Courvoisier



1970

1962-1971



170

- ❶ 1,00
- ❷ 16/05/1970
- ❸ 30,6 x 23
- ❹ 12 1/4
- ❺ 500.000
- ❻ 10/11/1973
- ❼ M. Temmam
- ❽ Courvoisier

Année oléicole mondiale 1969-1970

Le Conseil oléicole international, organisation intergouvernementale chargée d'administrer et d'appliquer l'accord international sur l'huile d'olive, décidait, au cours de l'une de ses dernières réunions plénières, de consacrer la campagne oléicole 1969-1970, correspondant à son 10^e anniversaire, Année oléicole mondiale.

Dans le cadre de la célébration de cet anniversaire, les principaux pays membres du Conseil oléicole international ont prévu un certain nombre de manifestations en rapport avec leurs activités oléicoles. Pour sa part, l'Algérie a organisé, le 20 janvier 1970 à Tizi Ouzou, sa Journée mondiale de l'olivier. L'olive algérienne présente deux oléicultures, l'une traditionnelle et l'autre intensive, bien distinctes quant à leur aspect, leur conduite et leur orientation.

L'oléiculture traditionnelle, qui représente 90% de l'olive algérienne, couvre une superficie de 110 000 ha. Elle s'étend sur les zones du secteur traditionnel du Constantinois et de l'Algérois. Elle est spécialisée dans la production d'huile qui varie, selon les années, entre 15 000 et 20 000 tonnes.

La production est destinée en priorité à l'autoconsommation des populations très denses de ces régions pour lesquelles l'olivier constitue l'une des principales sources de vie. L'oléiculture intensive représente 10% de l'olive algérienne, soit une superficie d'environ 10 000 ha. Concentrée dans l'ouest du pays, elle est spécialisée dans la production d'olive de conserve. Cette production, qui gravite autour de 20 000 tonnes, est destinée à l'exportation.

Depuis l'Antiquité déjà... l'oliveraie

Les écrivains arabes racontent qu'au temps de la conquête musulmane, une forêt d'oliviers s'étendait sans interruption de Tripoli à Tanger. Les régions où l'olivier prospérait le mieux étaient en Tunisie, la vallée de la Medjerda et le quadrilatère compris entre Sousse, Tébessa, Maharès et Gafsa. En Algérie, les plaines au nord de l'Aurès, le Hodna, les vallées de l'oued Sahel, de l'oued Sebaou et du Cheliff, ainsi que dans les pays montagneux où on le cultivait en terrasses. Sous l'Empire romain, l'*Olea europaea* achève de faire le tour de la Méditerranée et gagne, l'un après l'autre, tous les pays susceptibles de l'adopter. Dans l'Antiquité, l'activité oléicole était donc largement développée. A Bir Sgaoun, au sud de Tébessa, une grande huilerie monumentale, maintenant en ruine, contenait six pressoirs. Des débris de constructions analogues, quoique moins vastes, ont été signalés dans toute la région de Tébessa et de Khenchela.

Huilerie à Redjouala (Kabylie), dépôt des olives.



Conseil oléicole international

Le Conseil oléicole international, dont le siège est à Madrid, est créé en 1959 en tant qu'organe responsable de l'administration de l'Accord international sur l'huile d'olive et les olives de table signé en 1956. Cet organisme sert actuellement de référence pour tout ce qui concerne la description et la qualité de l'huile d'olive avant sa commercialisation.



SOMMAIRE



RECHERCHE



Nouveau bâtiment du siège de l'Union postale universelle

L'Union postale universelle (UPU), dont le but est de favoriser le développement des services postaux internationaux, est l'une des plus anciennes organisations intergouvernementales du monde. Elle fut créée en 1874 à Berne, capitale fédérale de la Suisse, où se trouve depuis son Bureau international, organe central de l'Union. Après la Seconde Guerre mondiale, les activités de l'UPU ont augmenté rapidement du fait que celle-ci est devenue une institution spécialisée de l'Organisation des Nations unies en 1947 et à la suite de l'accession de nombreux nouveaux pays à l'indépendance. Le nombre des membres est ainsi passé de 85 en 1945 à 142 en 1969. Les locaux du Bureau international se sont, par voie de conséquence, avérés trop exigus et les différents services ont dû être dispersés dans divers bâtiments. Pour y remédier, le Conseil exécutif de l'UPU décida, en 1966, la construction d'un bâtiment qui serait suffisamment

grand pour satisfaire les besoins de l'Union durant de nombreuses années. Les travaux de construction ont commencé en 1968 et ont été menés avec diligence de sorte que l'inauguration puisse avoir lieu le 20 mai 1970. Le nouveau bâtiment du siège de l'UPU, sis à l'Oberes Murifeld, à Berne, à environ 1,5 km du siège actuel, est constitué de deux troncs reliés entre eux, à savoir :

- ◆ le tronc des bureaux (sous-sol, rez-de-chaussée, mezzanine et sept étages ; surface utile : 14 578 m²) ;
- ◆ le tronc des salles (sous-sol, rez-de-chaussée et deux étages ; surface utile : 1 770 m²) comprenant une grande salle de conférences (417 m², 153 places, deux galeries de 40 places), deux petites salles de conférences (119 m² de 61 places chacune.

De nombreux pays membres de l'Union ont contribué par des dons à l'équipement et à la décoration du nouveau bâtiment.



171

- ❶ 0,75
- ❷ 30/05/1970
- ❸ 36 x 26
- ❹ 121/4
- ❺ 300.000
- ❻ 10/11/1973
- ❼ B. Yelles
- ❽ Delrieu

Reconnaissance internationale

La Fédération nationale des postiers algériens est passée à la postérité pour ses activités nationalistes et pour avoir accompli une véritable victoire politique en réussissant à intégrer l'Internationale des PTT en 1958.

Ses principaux animateurs ont d'ailleurs été arrêtés, torturés puis tués par la police coloniale. De nombreux autres postiers ont été arrêtés à travers le pays. L'exploit accompli par la Fédération nationale des postiers algériens a été de demander son affiliation à l'Internationale des PTT. La sous-commission chargée par cette dernière d'examiner la pertinence de cette affiliation décida de la recommander vivement au Comité exécutif qui l'adopta immédiatement à Genève le 9 juillet 1958. Les représentants anglais, allemand, tunisien, cubain, chilien et américain ont voté pour et le représentant français contre, le Danois s'étant abstenu, rapporte *El Moudjabid* dans son édition du 22 juillet 1958.



1970

1962-1971

Armes algériennes du XVIII^e siècle



172

- 1 0,40 Fusils
- 2 27/06/1970
- 3 45 x 26
- 4 12 1/4
- 5 300.000
- 6 10/11/1973
- 7 Temmam
- 8 Delrieu



173

- 1 0,75 Sabre
- 2 27/06/1970
- 3 26 x 45
- 4 12 1/4
- 5 300.000
- 6 10/11/1973
- 7 M. Temmam
- 8 Delrieu



174

- 1 1,00 Pistolet
- 2 27/06/1970
- 3 45 x 26
- 4 12 1/4
- 5 300.000
- 6 10/11/1973
- 7 M. Temmam
- 8 Delrieu

Le baroud, la détonation et l'odeur de poudre qui s'en dégage ont été de tout temps le stimulant par excellence des foules. Cela s'est vu au cours de notre histoire où de valeureux guerriers, chevauchant des pur-sang arabes excités par l'odeur de la poudre, combattirent vaillamment. Cet effet entraînant du baroud se retrouve de nos jours dans nos manifestations populaires.

Cela explique donc l'affection que l'Algérien a toujours vouée aux armes, fusils, pistolets, sabres qui, dans beaucoup d'intérieurs tant de nos villes que de nos campagnes, servent d'ornements voisinant avec les tentures et autres objets d'art. Le développement d'une civilisation proprement musulmane, au IX^e siècle, favorisa en effet l'expansion de l'art qui commença à fleurir à partir du XI^e siècle en Afrique du Nord.

C'était l'art mauresque dérivé de l'art des califes de Cordoue et étroitement apparenté à l'art de Séville et de Grenade. Il embrassait tous les domaines : architecture, sculpture, orfèvrerie, armurerie d'art. Les Algériens excellaient dans ce dernier domaine.

C'est ainsi qu'au XVIII^e siècle, l'armurerie d'art devint une industrie particulièrement florissante. Des fusils spécifiquement algériens étaient l'œuvre d'habiles armuriers de certaines régions du pays. Ils en sculptaient et en incrustaient le bois, ils en forgeaient et ciselaient les batteries et y adaptaient des canons généralement importés d'Europe. Ces fusils constituaient un des luxes des chefs algériens et figuraient parmi les présents que le pacha d'Alger offrait à ses hôtes illustres.



Des armes de toute beauté

L'armurerie ancienne d'Algérie possédait des attraits indéniables et son industrie était surtout localisée dans les villes. Selon Zakaria Ibn Khaldoun (frère cadet de l'historien), Abou Hamou, roi de Tlemcen, a reçu en 1359 des messagers d'autres régions auxquels il a remis des armes incrustées de pierres précieuses ou d'argent. Le bois de noyer servait à la confection des crosses sur lesquelles étaient gravés ensuite des motifs. Entre Dellys et Azeffoun en Kabylie maritime, il existait un site réputé pour ses sabres et poignards fabriqués à partir du XVI^e siècle. Ce sont les Iflissen qui s'étaient spécialisés dans la confection d'armes qui portaient leur nom (*iflissa*), décorées de motifs appartenant essentiellement à l'art décoratif berbère, parfois d'inspiration orientale.



SOMMAIRE



RECHERCHE



25^e anniversaire de la Ligue arabe

La Ligue arabe fut créée au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, le 22 mars 1945. La Charte de la Ligue arabe a été paraphée par les premiers pays fondateurs que sont l'Égypte, la Transjordanie, l'Irak, la Syrie, l'Arabie Saoudite, le Liban et le Yémen. A l'heure actuelle, le Soudan, la Libye, la Tunisie, le Koweït et le Maroc en sont également membres. L'Algérie y a adhéré le 16 août 1962. Le siège permanent de la Ligue arabe a été fixé au Caire (Égypte).

La structure de la Ligue arabe se compose d'un Conseil, d'un Secrétariat général et de commissions spécialisées. Le Conseil réunit deux fois par an les représentants des États arabes au niveau ministériel. Les décisions importantes sont prises à l'unanimité, les autres à la majorité simple. Le Conseil s'est réuni au niveau des chefs de gouvernement en 1964, 1965 et 1970.

Le Secrétariat général de la Ligue arabe est nommé par le Conseil et exécute ses décisions. Il se subdivise en neuf

départements dont les départements politique, finances, administration, économie, culture, Palestine.

La Ligue arabe a pour but le renforcement des relations entre les États membres, la coopération à tous les niveaux, la sauvegarde de l'indépendance et de la souveraineté des États membres, la défense des intérêts arabes. La Ligue arabe intervient comme médiateur dans les conflits entre les États membres. Son action vise à consolider l'unité entre les pays signataires et à coordonner leur politique pour une coopération plus fructueuse.

La Charte de la Ligue arabe traduit l'expression et la volonté des peuples arabes qui aspirent à l'unité, à la liberté et au progrès. Depuis 1945, différentes conventions ont été signées : création d'un comité permanent de défense commune, Union arabe des télécommunications, Institut des études arabes, Union postale arabe, Banque arabe de développement, Fédération arabe du tourisme, Marché commun arabe.



Mise en place du comité quadripartite

La crise politique qui sévit au Moyen-Orient du fait de l'invasion de plusieurs territoires arabes par l'armée d'occupation est un défi pour la Ligue arabe dont un des objectifs poursuivis par les États membres est de limiter et de régler les conflits se produisant dans le monde arabe. Dans ce contexte, l'année 1970 est lourdement chargée en tensions. Le 7 août, l'Égypte et Israël signent un accord de cessez-le-feu mettant fin à l'occupation du canal de Suez. Le 27 septembre 1970, un sommet extraordinaire de la Ligue arabe s'est tenu au Caire, coïncidant avec les 25 ans de l'organisation panarabe (créée en 1945). Convoqué pour faire face à la crise jordano-palestinienne, le sommet approuve la création d'un comité quadripartite pour mettre un terme au différend.



175

- ❶ 0,30
- ❷ 25/07/1970
- ❸ 36 x 26
- ❹ 10 1/4
- ❺ 385.000
- ❻ 10/11/1973
- ❼ B. Yelles
- ❽ Imprimerie BA



1970

1962-1971



- ❶ 0,30 Effigie
- ❷ 29/08/1970
- ❸ 22 x 36
- ❹ 11 3/4
- ❺ 275.000
- ❻ 10/11/1973
- ❼ D'après photo
- ❽ Imprimerie URSS

176

Centenaire de la naissance de Lénine

Vladimir Ilitch Oulianov (Lénine) est né le 22 avril 1870 à Simbirsk, aujourd'hui Oulianovsk, sur les rives de la Volga. Après avoir terminé ses études secondaires, Vladimir Oulianov entre à la faculté de droit de l'Université de Kazan. Il est arrêté peu après, puis déporté pour sa participation au mouvement révolutionnaire étudiant. En 1889, Lénine s'installe à Samara où il continue l'étude des œuvres de Karl Marx et de Friedrich Engels. En 1893, il quitte Samara pour Saint-Pétersbourg. Il entreprend une vaste propagande parmi les ouvriers, les initie à la théorie marxiste, leur apprend à mener la lutte pour leurs revendications économiques et politiques. En 1895, il regroupe les cercles ouvriers marxistes de Saint-Pétersbourg en une organisation qui prend le nom d'Union de lutte pour la libération de la classe ouvrière. Au mois de décembre 1895, la police arrête les dirigeants de l'Union. Après quatorze mois de détention à Saint-Pétersbourg, Lénine est déporté dans le village de Gouchenskoïé, en Sibérie orientale. Pendant les trois années de déportation, il écrit des dizaines d'ouvrages scientifiques et d'articles politiques et sociaux.

Lénine revient d'exil en 1900, puis émigre. Il réside en Suisse, en Allemagne, en Angleterre. En Allemagne, il rédige le journal *Iskra* que des amis font passer en Russie. En 1907, il représente le Parti social-démocrate russe (POS DR) au bureau de l'Internationale socialiste. La révolution socialiste triomphe en novembre 1917. Un pouvoir populaire est établi pour la première fois dans l'histoire de l'humanité. Lénine préside le premier gouvernement du premier Etat socialiste au monde. A ce poste qu'il occupera jusqu'à la fin de sa vie, son génie d'homme d'Etat se manifeste avec force. Lénine considère comme l'une des tâches les plus importantes de l'éducation du socialisme la réalisation de la révolution culturelle : suppression de l'analphabétisme au sein de la population, création d'un système d'instruction publique accessible à tous, développement de la science, de la culture et de l'art. Un labeur acharné, les longues années d'émigration et une grave blessure de 1918 ébranlent la santé de Lénine. A partir de l'hiver de 1921, il est contraint d'interrompre fréquemment son travail. Le 21 janvier 1924, il succombe à une hémorragie cérébrale.



Place Rouge, Moscou.

«Combattre l'exploitation de l'homme par l'homme»

«Combattre l'exploitation de l'homme par l'homme», tel est le credo des rédacteurs de la Charte d'Alger (16-21 avril 1964). Le rappel de cet événement n'est pas fortuit car il correspond au premier document politique officiel dans lequel l'Etat algérien se prononce pour l'application du socialisme en tant qu'idéologie économique et sociale. Ce choix est justifié par l'état de paupérisation extrême de la population algérienne au lendemain de l'indépendance, notamment au niveau des campagnes. Tel qu'il est énoncé, il est loin de l'orthodoxie affichée par le bloc socialiste. La Charte d'Alger se félicite en effet de «placer la politique du pays sous le double signe du socialisme et de l'attachement à notre personnalité arabo-islamique». De fait, ce socialisme dit «spécifique» à l'Algérie s'attache surtout à organiser le secteur économique par des mises en autogestion ou nationalisations pour «une redistribution équitable des richesses à la population».



SOMMAIRE



RECHERCHE



Nouveau Palais des Expositions



Palais des Expositions, pavillon central.

Le 19 novembre 1968, le Président du Conseil de la Révolution et chef du gouvernement procédait à la pose de la première pierre du Palais des Expositions qu'il inaugurerait solennellement le 11 septembre 1970, à l'occasion de l'ouverture de la VII^e Foire internationale d'Alger.

Implanté à 11 km du centre d'Alger, au lieu-dit les Pins Maritimes, sur un terrain de 60 ha, boisé en grande partie et s'ouvrant largement sur la mer, ce merveilleux site d'implantation est à la fois agreste et maritime.

Le Palais des Expositions, grande et belle réalisation de l'Algérie indépendante, est l'œuvre des entreprises nationales algériennes auxquelles une équipe d'experts étrangers a apporté une précieuse contribution technique.

D'une conception architecturale moderne, aux lignes harmonieuses et légères, au style imposant sans être massif, le Palais des Expositions comprend notamment trois grands pavillons comportant onze salles d'exposition, quatre galeries et quatre foyers, un centre des prestations de services équipé d'une salle de conférences et de projections de 400 places, des salles de traduction, de secrétariat et de télex. On y trouve également le pavillon réservé à l'administration générale ainsi que celui destiné aux services techniques d'entretien.

Cet ensemble est complété par des aménagements modernes qui répondent aux besoins et au confort des visiteurs et des exposants. Instrument efficace au service de l'économie algérienne pour la réalisation d'une politique de développement, le palais est aussi un centre important d'échanges internationaux et de coopération fructueuse entre les peuples. Il permettra d'imprimer un nouvel essor au commerce extérieur de l'Algérie en conquérant de nouveaux débouchés pour ses produits et en diversifiant ses sources d'approvisionnement pour les produits et les équipements de toute nature.

Son ouverture, qui coïncide avec l'année de démarrage du premier plan quadriennal, offrira à la production algérienne, qui y sera largement représentée, l'occasion de donner la mesure de son développement.

Siège permanent de la Foire internationale d'Alger, le Palais des Expositions accueillera en outre diverses manifestations économiques et culturelles, assumant ainsi pleinement son rôle au bénéfice de la nation tout entière et au service de la coopération internationale.



- ❶ 0,60
- ❷ 11 /09/1970
- ❸ 48 x 22
- ❹ 13 ³/₄
- ❺ 300.000
- ❻ 10/11/1973
- ❼ M. Adane
- ❽ De La Rue

177



1970

1962-1971

...



Houari Boumediène inaugure le palais

Le 11 septembre 1970, le Président du Conseil de la Révolution et chef du gouvernement, M. Houari Boumediène, a inauguré officiellement le Palais des Expositions à l'occasion de l'ouverture de la 7^e Foire internationale d'Alger. Implanté sur une surface de 60 ha, au lieu-dit Pins Maritimes, le Palais des Expositions est un instrument efficace pour le développement de l'économie nationale et du commerce extérieur. Il compte trois grands pavillons comprenant onze salles d'exposition et une salle de conférences de 400 places.

Coopération algéro-chinoise

Le 24 juin 1966, une décision était prise par le Conseil des ministres pour la construction d'un Palais des Expositions à l'est de Bordj El Kiffan, sur le site dit Les Pins Maritimes. Le 19 novembre 1968, le Président du Conseil de la Révolution, M. Houari Boumediène, posait la première pierre de l'édifice. Le ministre du Commerce, M. Noureddine Delleci, annonçait que la construction prendrait fin 18 mois plus tard.

Le projet de construction avait été confié conjointement à deux entreprises : la SONATIBA (Société nationale des travaux industriels et du bâtiment) chargée des travaux de terrassement, ainsi qu'à une entreprise chinoise dont les conditions proposées ont été estimées favorables relativement à l'appel d'offres lancé par la Chambre de commerce et d'industrie d'Alger. Le projet a été estimé à 5 milliards d'anciens francs. Le ministre s'était félicité de cette coopération du gouvernement chinois dont il a loué le sérieux et la technicité.



SOMMAIRE



RECHERCHE



Année internationale de l'éducation

En adoptant à sa XXIII^e session, le 17 décembre 1968, la résolution 2412, l'Assemblée générale des Nations unies a officiellement proclamé 1970 Année internationale de l'éducation (AIE). Par cette décision, l'Assemblée générale a approuvé le programme d'action dressé par l'Unesco à la demande des Nations unies.

Le choix de 1970 comme Année internationale de l'éducation s'avère opportun étant donné la crise que traverse l'éducation dans les pays industrialisés comme dans le monde en voie de développement.

L'Année internationale de l'éducation se situe au seuil de la 2^e Décennie des Nations unies pour le développement, c'est-à-dire à un moment où s'offre une nouvelle occasion de déployer à l'échelle mondiale des efforts concertés pour aborder et résoudre les problèmes de l'éducation. Ces problèmes rendent nécessaires des réformes et des transformations des systèmes d'éducation actuels.

Le programme de l'AIE repose ainsi sur trois principes :
 ◆ il faut entendre par éducation tous les types de formation et d'instruction, d'où l'idée que l'éducation, loin de s'achever avec l'enseignement de type scolaire, est un processus permanent ;

◆ malgré la place qui sera faite aux programmes nationaux, l'AIE doit être conçue comme activité concertée de l'ensemble du système des Nations unies en se fondant sur la contribution que l'éducation apporte au développement économique et social ;

◆ les programmes doivent viser à développer la réflexion et l'action des gouvernements et de la communauté internationale dans son ensemble.

Dans le but de populariser cet effort mondial de développement et d'amélioration de l'éducation et de la formation, l'Administration des Postes et Télécommunications émet deux timbres-poste.

Le premier a pour thème «L'homme universel» proposé par l'Unesco et le second reproduit une enluminure du peintre algérien Racim, illustrant un hadith (citation du Prophète QSSSL) : «Demande la science du berceau jusqu'au tombeau.»



Médersa à Alger, 1968.



1 7 8

- ❶ 0,30
- ❷ L'homme universel
- ❸ 24/10/1970
- ❹ 40 x 34
- ❺ 11 3/4
- ❻ 950.000
- ❼ 10/11/1973
- ❽ Imprimeur
- ❾ De La Rue



1 7 9

- ❶ 3,00 Enluminure
- ❷ 24/10/1970
- ❸ 31 x 42
- ❹ 11 3/4
- ❺ 300.000
- ❻ 10/11/1973
- ❼ M. Racim
- ❾ De La Rue

L'alphabétisation des adultes

L'Office national d'alphabétisation et d'enseignement des adultes (ONAEA) a été créé le 31 août 1964 sous le statut de Centre national d'alphabétisation. Il dépend du ministère de l'Éducation nationale. Deux importantes campagnes sont inscrites : une scolarisation gratuite et généralisée en direction des enfants accompagnée d'un effort de construction d'écoles, notamment dans les zones rurales, et un effort d'alphabétisation qui a ciblé les adultes, notamment à partir de 1967. Il s'agit précisément du programme d'alphabétisation fonctionnelle établi durant la Conférence internationale de Téhéran des ministres de l'Éducation en 1965.

L'Algérie est l'un des premiers pays à appliquer ce que l'on a désigné comme Programme expérimental mondial d'alphabétisation (PEMA) qui consiste à administrer aux adultes un enseignement plus en relation avec leurs secteurs d'activité pour une meilleure intégration professionnelle.



1970

1962-1971



180

- ❶ 0,30 Mosquée de Tlemcen
- ❷ 28/11/1970
- ❸ 32 x 22
- ❹ 10 1/4
- ❺ 51.215.000
- ❻ 31/05/1980
- ❼ B. Yelles
- ❽ Imprimerie BA



181

- ❶ 1,00 Mosquée Sidi Okba
- ❷ 28/11/1970
- ❸ 22 x 32
- ❹ 10 1/4
- ❺ 19.650.000
- ❻ 31/05/1980
- ❼ B. Yelles
- ❽ Imprimerie BA

Mosquées d'Algérie

La Grande Mosquée de Tlemcen

Dans la deuxième moitié du XI^e siècle, les Almoravides s'efforcèrent d'unifier le Maghreb et reconquirent une grande partie de l'Espagne. Ils furent de fervents musulmans et de grands bâtisseurs de mosquées.

De leur époque, l'Algérie garde encore trois vénérables mosquées à Alger, Nedroma et Tlemcen.

La Grande Mosquée de Tlemcen fut fondée vers 1082 puis embellie et achevée sous le règne de Ali Ben Youssef en 530 de l'hégire comme nous l'apprend une inscription cursive de la coupole du mihrab. L'ensemble de l'édifice mesure 60 m sur 50 m. La salle de prière est formée de 13 nefs. La nef centrale, le mihrab et la coupole qui le précède témoignent de l'influence de l'art andalou. L'arc de tête du mihrab avec le décor en plâtre sculpté de ses claveaux et de ses écoinçons et les bandeaux épigraphiques qui l'encadrent reflètent le modèle de Cordoue. La belle coupole est enrichie par les arceaux entrelacés qui soutiennent les pans à décor végétal ajouré tel le feuillage d'une treille.

Plus tard, au XIII^e siècle, le sultan Abdelouadid Yaghmoracen, fondateur de la dynastie zianide, a doté la mosquée d'un imposant minaret. Il s'agit d'une tour carrée sobrement ornée d'arcatures et de réseaux que



La Grande Mosquée de Tlemcen (vers 1890).

ponctuent quelques incrustations de terre émaillée.

La Grande Mosquée de Tlemcen, centre de piété depuis plus de huit siècles, continue encore à accueillir les fidèles et reste un chef-d'œuvre de l'architecture musulmane où se trouvent harmonieusement réunis l'art local, l'art andalou et l'art oriental.

La plus vieille mosquée d'Alger

La salle de prière de Djamaâ El Kebir, la plus vieille mosquée d'Alger, construite en 1096 par Youssef Ibn Tachfin, souverain tout-puissant de l'empire almora- vide (1050-1160), est construite dans un style architec- tural propre au Maghreb. Ses puissants piliers sont reliés par de grands arcs.

Le mihrab est décoré de colonnes et de céramique. Le minaret, refait par un sultan zianide de Tlemcen en 1324, est de forme quadrangulaire ; il est surmonté d'un lanternon couvert d'une coupole et d'une hampe que traversent trois boules de cuivre de grosseur décrois- sante. La galerie extérieure n'est pas d'origine, elle a été ajoutée vers 1840 ; ses colonnes de marbre à cha- piteaux décorés de motifs floraux proviennent de la mosquée.



Djamaâ Djedid d'Alger (1971).



SOMMAIRE



RECHERCHE



La mosquée Sidi Okba

Au VII^e siècle, l'expansion de l'Islam en Afrique du Nord fut remarquablement illustrée par la chevauchée légendaire de Okba Ibn Nafaâ qui, après avoir fondé la ville de Kairouan, succomba aux abords de l'Aurès en 64 de l'hégire. A l'endroit même où il est tombé, fut érigé un mausolée qui perpétue le souvenir du héros. Son corps repose dans la mosquée de l'oasis Sidi Okba, au sud de Biskra. Cette mosquée, aux décors archaïques, est un précieux vestige du patrimoine culturel. Reflétant la disposition de l'ancienne mosquée de Médine, la salle de prière présente encore un des rares exemples du plan et de l'ordonnancement des édifices religieux primitifs. La célèbre porte en bois sculpté et l'inscription qui en décorait le linteau datent du début du XI^e siècle. La mosquée Sidi Okba est restée un foyer de ferveur et d'enseignement religieux, ainsi qu'un haut lieu de pèlerinage.



Mosquée Sidi Okba, Biskra (vers 1900).

Mosquées et art musulman : une culture, un style

Les arts islamiques sont multiples, riches des territoires et des cultures que la religion musulmane a conquis. Les continents asiatique, africain et européen ont imprimé leur touche, chacun dans son style. Une touche qui se reconnaît à l'ouvrage architectural.

Entre la mosquée au minaret conique d'influence africaine présente dans le Grand Sud algérien, la Mansourah mérinide de Tlemcen, typique du style andalou, en passant par les mosquées-mausolées d'Alger inspirées de la construction byzantine largement adoptée par les Ottomans, la diversité est installée, tout en présentant cependant une homogénéité dans la décoration (calligraphie).

L'ornementation intérieure, qui s'inspire des préceptes islamiques reprouvant la représentation humaine, accorde une large part à l'abstraction dans la recherche des motifs de décoration. Cette fusion entre l'art oriental et l'art autochtone va se répandre en Inde, en Mésopotamie, en Perse, dans la péninsule Arabique, au Maghreb, en Espagne et même en Sicile.

Okba Ibn Nafaâ

Okba Ibn Nafaâ est né quelques années avant la mort du prophète Mohammed (QSSSL). Ce membre de la tribu de Qoreïch est le neveu d'Amru Ibn Al As.

En 647, il pénètre en Afrique du Nord à la tête des troupes musulmanes et défait l'armée de l'exarque Grégoire. En 663, le calife omeyyade lui confie le gouvernement de l'Ifriqiya. C'est dans une plaine, à 60 km de la côte tenue par les Byzantins et loin des montagnes, bastion de la résistance berbère, qu'il choisit d'installer en 670 la ville-camp de Kairouan, sur la ligne de confrontation entre Byzantins et musulmans.

Il y édifie la Grande Mosquée de Kairouan, dans l'actuelle Tunisie et, tout à côté, son palais. Il meurt en 683 à Biskra durant une bataille menée par les troupes de Kocéïla. Très visité, son tombeau se trouve au centre de l'agglomération qui porte aujourd'hui son nom.



1970

1962-1971



182

- ❶ 1,00
- ❷ 26/12/1970
- ❸ 34 x 24
- ❹ 12³/₄
- ❺ 300.000
- ❻ 10/11/1973
- ❼ Ecole des beaux-arts
Alger
- ❽ Kultura

Beaux-arts

L'Algérie, terre d'une civilisation plusieurs fois millénaire, vit actuellement une véritable renaissance grâce à l'effort poursuivi pour restaurer et faire s'épanouir sa culture. Par la richesse inépuisable de chacune de ses composantes, la diversité de ses branches, le domaine des beaux-arts en constitue l'un des principaux piliers. Conscients du rôle capital que ceux-ci doivent jouer en cette étape décisive d'édification nationale, les services responsables redoublent d'ardeur face à l'importance grandissante des tâches existantes ou à accomplir.

La caractéristique essentielle de ces activités consiste en l'exhumation du patrimoine artistique et, partant, du patrimoine historique national. Le but fixé est l'enseignement à tirer des connaissances acquises au cours des découvertes par les fouilles d'un passé aussi immensément riche que varié. Les bases concrètes du passé que sont les vestiges constituent encore l'apanage du tourisme algérien. Les phases successives de la splendide civilisation méditerranéenne, les passages successifs de valeureux peuples et de nobles dynasties à travers l'Algérie témoignent de la majesté et de la grandeur de ce passé dont on peut, aujourd'hui encore, admirer les traces conservées dans plusieurs musées, notamment ceux des antiquités classiques et musulmanes d'Alger, Constantine, Oran, Cherchell, Tipasa, Timgad et Djemila, les Musées nationaux des beaux-arts et des traditions populaires d'Alger et le Musée ethnographique de Ouargla.

De la préhistoire à l'époque moderne, il est certainement difficile de faire un choix dans une mine inépuisable de documents, de témoignages et de chefs-d'œuvre. D'un tel répertoire éclectique, il faut évoquer l'impressionnante découverte des peintures rupestres du Tassili, le charme des cités antiques, de renommée mondiale, baignant la Méditerranée, le prestigieux legs de la civilisation arabo-musulmane, allant du simple bijou populaire aux monuments les plus grandioses tels que ceux de Mansourah ou de la Kalaâ des Béni Hammad, ainsi que le passionnant visage du Sud.

Dépendant de la lumière particulière de l'Algérie, les anciennes activités artistiques traditionnelles se retrouvent encore de nos jours dans un artisanat de plus en plus développé (arts du feu, mosaïques, tapisserie, tissage, dinanderie, sculpture sur bois, etc.).

Cette continuité peut être également constatée dans le développement d'une architecture qui se réfère de plus en plus aux conditions géographiques locales et aux impératifs culturels imposés par une esthétique originale. Il faut noter enfin le rôle croissant des arts plastiques, ainsi que l'importance grandissante et le progrès de l'enseignement dispensé dans les écoles des beaux-arts à travers le territoire national, notamment à l'Ecole nationale des beaux-arts d'Alger.

Calligraphie arabe

C'est à partir du VII^e siècle que l'Islam est répandu dans le Maghreb. L'arabe, langue de la religion, est calligraphié relativement tôt. C'est en Algérie que l'on a retrouvé la plus ancienne épigraphie (inscription sur un support dur) en arabe, une inscription funéraire en caractères coufiques datée de 746. On retrouve cette écriture sur plusieurs supports, manuscrits, stèles funéraires, décor architectural, objets de la vie quotidienne. Les six styles canoniques de la calligraphie sont le *naskhi*, utilisé pour la copie des manuscrits et des petits corans, le *thuluth* pour les têtes de chapitre des corans et les inscriptions architecturales, le *mobaqqaq* et le *rayhani* pour les grands corans, ainsi que le *riqa* et le *tawqi* (ou *divani*) pour les documents de chancellerie. Dans un style particulier au Maghreb, le *maghribi* émerge dans l'Afrique occidentale et en Andalousie. Aujourd'hui, il tend à être remplacé par le *naskhi* en Afrique du Nord.





Musée national des beaux-arts

Lorsqu'en 1927, sur conseil de la Société des artistes algériens et orientalistes, la municipalité d'Alger décide de créer un Musée national des beaux-arts, elle fait appel à l'architecte Paul Guion. Le musée est inauguré en mai 1930.

D'une architecture majestueuse, il domine dans le quartier du Hamma la magnifique perspective offerte par le Jardin d'Essai. Il abrite les collections du Musée municipal des beaux-arts dont des collections d'art réalisées entre le XIV^e et le XX^e siècles. Depuis, il s'est enrichi de nombreuses peintures dont celles réalisées par de célèbres artistes peintres. Depuis 1981, un fonds de miniatures-enluminures de Mohamed Racim y est présent.

Les responsables du musée accordent une attention particulière à la peinture algérienne contemporaine tant et si bien que de nombreuses manifestations plastiques d'importance y sont organisées et des hommages régulièrement rendus aux pionniers de la peinture algérienne.

Nécropole de Tipasa

En 1968, alors que les travaux de construction du site touristique Matarès sont engagés, une découverte archéologique fortuite se produit. L'historien et archéologue Mounir Bouchenaki, alors conservateur en chef au musée de Tipasa, est sollicité pour une fouille de sauvetage. Avec l'aide de toute une équipe d'archéologues, il parvient à mettre au jour le site d'une nécropole punique (carthaginoise).

C'est lors de ces mêmes fouilles qu'a été découverte la fameuse mosaïque *Pax Concordia* (paix et concorde). Localisée en dehors de l'enceinte de la ville, cette nécropole laisse présumer que le site de Tipasa était plus important qu'on ne le supposait.

Bien que la plus grande partie du parc archéologique soit constituée de ruines romaines, il demeure que les vestiges de la période punique, remontant aux V^e et VI^e siècles avant J.-C., ne sont pas négligeables.



Musée de Cherchell.





SOMMAIRE



RECHERCHE



Mausolée de Maurétanie, près de Tipasa



SOMMAIRE



RECHERCHE



1971

1962-1971

Journée du timbre



183

- ❶ 0,30
- ❷ 23/01/1971
- ❸ 36 x 25
- ❹ 12
- ❺ 1.000.000
- ❻ 09/11/1974
- ❼ D'après photo
- ❽ Courvoisier

Parmi les monuments publics qui ont marqué une date dans les formes d'urbanisme de la ville d'Alger, on peut citer la Grande Poste, actuellement Recette principale des postes d'Alger. En raison du caractère public du monument, l'architecture devait tenir compte de la nécessité d'assez grandes dimensions en étendue et en hauteur. Cette architecture, notamment l'entrée en haut d'un escalier, un parvis décoré de trois arceaux, la galerie supérieure à colonnes jumelées, n'est la reproduction d'aucun monument arabe.

La forme particulière a dû être créée en raison de la destination de la construction. En entrant, l'impression première qu'on éprouve résulte non seulement du charme du décor, mais de l'ampleur même de ce décor. L'intérieur est ainsi décrit : «Ce qui frappe particulièrement, c'est cette coupole dont la superbe décoration en entrelacs rayonnants jaillit du centre où s'attache un pendentif pour s'épanouir ensuite sur un premier cercle paré de pommes de pin, puis sur un second constellé d'étoiles et enfin sur cette admirable couronne de stalactites.»

L'architecte a su utiliser les jeux de lumière qui, bien qu'abondants parce que nécessaires, s'atténuent à souhait en certains endroits, combinant ces jeux d'ombre et de lumière dans lesquels les architectes musulmans sont passés maîtres.

Suivant la formule hispano-mauresque, le décor est polygonal, floral et épigraphique.

L'épigraphie est particulièrement somptueuse ; on la retrouve dans la décoration extérieure de l'édifice.

A l'extérieur, en panneaux verts couronnant le monument, sont gravés les noms de la plupart des villes

d'Algérie. Sous le porche, autour des trois portes d'entrée (sur le petit et le grand arceau) : «Le télégraphe et le téléphone l'ont créée.» A l'intérieur, dans les cartouches polychromes, la même phrase se retrouve. Autour de ces cartouches, en caractère coufi imitant une broderie : «Il n'y a de puissant qu'Allah.» ; «Le pouvoir éternel Lui appartient.» Enfin, au-dessus, en hautes lettres claires : «Allah Seul est Vainqueur.»

Cette dernière inscription se renouvelle en haut du mur et sur le pourtour du hall.

Ce décor oriental, comme presque toute l'architecture musulmane, recèle un sens religieux : les lignes de la polygonie évoquent continuellement l'idée divine, le bouquet est le symbole de la prière, le cyprès celui de la délivrance de l'homme et l'étoile un symbole d'adoration.



La Grande Poste d'Alger.



Développement des centres postaux

En 1962, l'Administration des Postes et Télécommunications a très vite été consciente des carences constatées dans le réseau des centres postaux en Algérie. Il y avait nécessité de sortir certaines régions de l'isolement qui freinait leur développement.

La poste algérienne a mis en place des centaines d'établissements postaux disséminés à travers le territoire national, dont le nombre augmente de 60 par an en moyenne. Le nombre des bureaux de poste en service est passé de 825 en 1966 à 1 806 en 1983.

Centre national des chèques postaux, Alger.



SOMMAIRE



RECHERCHE





La Grande Poste d'Alger.

Nationalisation des hydrocarbures

Le 24 février 1971, le Président Houari Boumediène annonçait solennellement la décision de l'Algérie de récupérer les richesses de son sous-sol. La nationalisation des hydrocarbures, qui est un acte de vigueur et un sursaut de dignité, permet ainsi à l'Etat de poursuivre un processus entamé depuis l'indépendance, notamment avec la création, le 31 décembre 1963, de la Sonatrach. L'Etat récupère tous les oléoducs et les installations de production de gaz et 51% des avoirs des sociétés pétrolières étrangères présentes dans le pays et affirme sa volonté de récupérer ses richesses naturelles et d'assurer pleinement le contrôle de leur exploitation. L'Algérie a défini aussi le cadre dans lequel devrait s'exercer désormais l'activité des sociétés étrangères en matière de recherche et d'exploration des hydrocarbures.



1971

1962-1971



184

- ❶ 0,25 Effigie
- ❷ 27/02/1971
- ❸ 23 x 32
- ❹ 13 1/4
- ❺ 15.265.000
- ❻ 31.05.1980
- ❼ M. Racim
- ❽ Imprimerie BA

Emir Abdelkader

Les bâtisses qui ont servi de demeures à l'Emir Abdelkader existent toujours dans certaines villes du pays. Ces maisons sont disséminées à travers l'Algérie, traduisant par là même les conditions de vie de l'Emir dictées par le mode de gouvernement et les périodes de guerre. Le vaste territoire soumis à son gouvernement était divisé en *khalifaliks*, lequel comprenait plusieurs *aghaliks* qui se subdivisaient à leur tour en caïdats. Le souci de l'Emir était de gouverner de manière juste et consensuelle qui mette à l'abri la population d'éventuelles exactions de la hiérarchie.

En tout, une fédération de 8 khalifaliks dépendait de lui : Tlemcen, Mascara, Miliana, Médéa, La Medjana en Kabylie et au Sud, les Zibans et le Sahara occidental. Conscient de la vulnérabilité de certaines cités comme Tlemcen, Miliana et Médéa, il avait fondé des villes comme Sebdou, au sud de Tlemcen, Saïda et Tagdempt, au sud de Mascara, Taza, au sud de Miliana, et Boghar, au sud de Médéa.

Ces cités nouvelles connurent un essor urbain à la faveur des activités qui y étaient développées. La ville de Tagdempt était destinée à un avenir déterminant pour l'Emir Abdelkader : «Tagdempt dans mes projets devait devenir une ville immense, un centre reliant le commerce du Tell à celui du Sahara.»

Tagdempt comptait 2 000 habitants en 1840. Elle abritait un atelier où l'on frappait monnaie, une fabrique d'armes, une scierie et une fabrique de textile.

Une autre manufacture d'armes voyait le jour à Miliana, tandis qu'à Boghar coexistaient des entrepôts de soufre, de soude, de minerai de plomb, et à Saïda, un dépôt de fer était signalé. Dans cette ville, il y avait des silos à blé, alors que des fabriques de burnous et des tanneries étaient développées à Boghar. L'Emir était conscient que le salut dépendait aussi d'une modernisation des territoires qu'il contrôlait, en instaurant une économie prospère.



Miliana (vers 1900).

El Kader, une ville américaine

Les villes américaine d'El Kader et algérienne de Mascara sont jumelées depuis 1984. Pour rendre hommage à la bravoure légendaire, à l'esprit chevaleresque et à la grandeur d'âme de l'Emir Abdelkader, John Thompson, Timothy Davis et Chester Sage décident de nommer El Kader leur campement dans le Clayton, en Iowa (Etats-Unis), en 1846. Cela faisait seize ans que l'Emir résistait contre l'invasion de l'armée française en Algérie. A l'époque, la presse américaine représentait l'Emir Abdelkader comme un noble chevalier arabe qui repoussait l'envahisseur l'épée à la main. Dans la mémoire collective américaine, il symbolisait en fait les exploits de leurs ancêtres, les pères fondateurs de la nation américaine, à l'image de George Washington qui avait combattu l'empire britannique.



SOMMAIRE



RECHERCHE



Jeux Méditerranéens

Izmir 1971

Les jeux Méditerranéens sont dus à l'initiative et à la foi d'un homme, Hamid Tahir Pacha, qui fut membre du Comité international olympique et président du Comité olympique national égyptien.

Aidé par des hommes de bonne volonté de différents pays du Bassin méditerranéen, Hamid Tahir Pacha réussit à faire débiter les premiers jeux, dès 1951, à Alexandrie (Egypte). Partie d'Alexandrie, sous le signe de l'amitié et de la fraternité, la flamme méditerranéenne fut transmise, successivement, à Barcelone (Espagne) en 1955, à Beyrouth (Liban) en 1959, à Naples (Italie) en 1963 et à Tunis (Tunisie) en 1967.

Toujours fidèle à la devise «Plus vite, plus haut, plus fort», la jeunesse sportive de quinze pays méditerranéens se réunira encore une fois à Izmir (Turquie). Lorsque, en octobre 1971, l'athlète turc prononcera le serment traditionnel et promettra de respecter les lois qui régissent le sport, les jeux Méditerranéens fêteront leur vingtième anniversaire. Ils seront dominés par l'esprit qui les a toujours animés : «Le sport est pour tout homme une source de perfectionnement interne, non conditionnée par le métier. Il est l'apanage de tous au même degré sans que son absence puisse être suppléée.»

Après avoir participé pour la première fois, en 1967, aux jeux Méditerranéens de Tunis, l'Algérie présentera à Izmir une délégation homogène et solide.



Izmir

C'est dans l'ancienne Smyrne, actuelle Izmir, qu'ont lieu cette année les jeux Méditerranéens. C'est le deuxième plus grand port de Turquie (après Istanbul) et la troisième ville du pays par le nombre d'habitants. Rattachée au royaume hittite entre 2000 et 1200 av. J.-C., elle sera conquise au XI^e siècle av. J.-C. par des Eoliens émigrés de Grèce vers l'Anatolie, puis par des Ioniens qui la rendront prospère. Conquise par Mehmet I Celebi en 1415, Smyrne sera intégrée à l'Empire ottoman.

Azzedine Azzouzi médaillé de bronze

L'Algérie a obtenu une seule médaille aux jeux d'Izmir en 1971. C'est une médaille de bronze remportée par l'athlète Azzedine Azzouzi dans l'épreuve du 800 m. Il a terminé la finale en 1'48"2, derrière le médaillé d'or, le Tunisien Mansour Guettaya (1'47"6), et le médaillé d'argent, le Yougoslave Joze Medjimurec (1'48"1). A leurs débuts, les jeux Méditerranéens constituaient un tremplin pour les jeunes sportifs en quête de reconnaissance. Azzedine Azzouzi constitue un parfait exemple puisqu'une année plus tard, aux jeux Olympiques de Munich, il est celui d'entre les six Algériens engagés en athlétisme qui est allé le plus loin (éliminé dans les quarts de finale de l'épreuve du 800 m en terminant à la 7^e place).



1 8 5

- ❶ 0,20 Athlétisme
- ❷ 06/03/1971
- ❸ 32 x 22
- ❹ 11 1/2
- ❺ 1.000.000
- ❻ 09/11/1974
- ❼ Imprimeur
- ❽ Courvoisier



1 8 6

- ❶ 0,40 Cheval-d'arçons
- ❷ 06/03/1971
- ❸ 22 x 32
- ❹ 11 1/2
- ❺ 1.000.000
- ❻ 09/11/1974
- ❼ Imprimeur
- ❽ Courvoisier



1 8 7

- ❶ 0,75 Basket-ball
- ❷ 06/03/1971
- ❸ 22 x 32
- ❹ 11 1/2
- ❺ 1.000.000
- ❻ 09/11/1974
- ❼ Imprimeur
- ❽ Courvoisier



1971

1962-1971



188

- ❶ 0,60
- ❷ 27/03/1971
- ❸ 26 x 45,5
- ❹ 12 1/4
- ❺ 500.000
- ❻ 09/11/1974
- ❼ I. Samsom
- ❽ Delrieu

Année internationale de la lutte contre le racisme

Le 20 novembre 1963, l'Assemblée générale des Nations unies adoptait à l'unanimité la déclaration relative à l'éradication de toute forme de discrimination raciale. Elle réaffirmait ainsi les principes et fondements énoncés dans la Charte des Nations unies et dans la Déclaration universelle des droits de l'homme selon lesquels tous les êtres humains naissent égaux en droits et en dignité. Une seconde résolution, votée le 11 décembre 1969, attestait à nouveau de la détermination totale et inconditionnelle de l'Organisation à venir à bout de toute forme de racisme et de discrimination.

L'année 1971 est ainsi proclamée Année internationale de la lutte contre le racisme et la discrimination raciale. Elle est placée sous le signe d'une lutte toujours croissante contre la discrimination raciale sous toutes ses formes et dans toutes ses manifestations et sous le signe de la solidarité internationale avec ceux qui luttent contre le racisme. Tout au long de l'histoire de l'humanité, le racisme, né de croyances et de convictions idéologiques, a entraîné massacres et comportements ségrégationnistes à l'égard de certaines franges de la population que l'on considérait biologiquement, socialement ou culturellement inférieures.

Face à l'ampleur de la xénophobie, des voix se sont élevées un peu partout à travers le monde pour demander que cesse l'injustice.

De Martin Luther King à Nelson Mandela, en passant par beaucoup d'autres, le message est le même : œuvrer pour une prise de conscience internationale et prendre l'engagement de bannir toutes les pratiques avilissantes.

Outre les nations qui travaillent de concert ou individuellement pour lutter chez elles ou de par le monde contre toute forme de discrimination raciste, des ONG et des associations accomplissent sur le terrain un véritable travail de sensibilisation pour une prise en charge effective de ce mal qui continue de gangrener le monde.



Banc réservé pour les Blancs et autobus pour les non-Européens. Johannesburg, 1966.



De Fanon à Mandela...

En mai 1990, quelques semaines après sa sortie de prison, Nelson Mandela visite Alger. L'événement fait honneur aux Algériens et à leur Etat. L'un des premiers actes de souveraineté de l'Algérie indépendante a été de souscrire aux conventions internationales relatives à la lutte contre la discrimination sous toutes ses formes.

L'Algérie a également contribué activement à l'élaboration de nouvelles conventions visant à isoler le régime d'apartheid telle la Convention contre l'apartheid dans les sports qu'elle a ratifiée. Par ailleurs, le mouvement pour les droits civiques des Noirs américains s'est toujours prévalu d'une influence politique puisée de l'épisode de la guerre d'Algérie, mais aussi des écrits d'un de ses plus valeureux combattants, le D^r Frantz Fanon.

Mandela et son épouse Winnie à Alger.



SOMMAIRE



RECHERCHE



Création des instituts de technologie

Les distorsions héritées et la longueur des processus d'éducation classique ne permettent pas de résoudre le déficit de notre pays en cadres. Il importait à l'Algérie de définir une politique capable de résoudre un tel problème qui risquait de compromettre ses objectifs de développement. Les caractéristiques qui président à la création des instituts technologiques découlent directement de cette nécessité. Ils sont une réponse exceptionnelle à des besoins exceptionnels. En effet, les instituts de technologie reposent sur trois principes fondamentaux.

Le premier concerne l'intensité des objectifs de formation. Ainsi, face aux besoins nouveaux, massifs et urgents en cadres recensés au niveau des différentes branches d'activité, les instituts de technologie proposent de mettre en œuvre une formation complète dans les branches où les besoins sont importants.

Le deuxième a trait aux moyens exceptionnels de formation. Visant une formation massive de cadres, les instituts de technologie proposent d'utiliser les moyens de formation de type non classique tant en ce qui concerne les locaux, l'administration et l'encadrement pédagogique que l'appel à la coopération technique et les moyens financiers. Le troisième, enfin, le principe d'urgence des actions de formation, tient compte des exigences en cadres durant la période du plan quadriennal. Il cible l'adaptation directe aux postes de travail.

Les instituts de technologie devront œuvrer pour une formation rapide en rapport avec les besoins ressentis, tout en s'assurant un maximum d'efficacité.

La formation tiendra essentiellement et directement compte des besoins exprimés par les utilisateurs.

Les instituts de technologie puisent dans toutes les ressources du pays et insèrent dans le circuit économique, après les avoir formés selon des durées variables, un nombre important de jeunes qui, compte tenu de leur niveau scolaire, ne répondent pas aux normes actuelles et ne peuvent, par conséquent, trouver leur place dans les structures classiques de formation. Le recrutement des élèves est tributaire de la motivation du jeune, de ses capacités, de ses connaissances et de son désir de travailler. Une trentaine d'instituts de technologie ont été programmés. A la fin de l'année 1970, seize types d'instituts ont été ouverts et reçoivent environ 12 000 élèves.



Le Président Houari Boumediène à l'Institut et technicum du gaz et du pétrole à Boumerdès.

Institut national d'agronomie d'El Harrach

Figurant parmi les plus anciens instituts d'Algérie, l'Institut national d'agronomie d'El Harrach a été créé en 1905 pour former des ingénieurs destinés à dynamiser l'agriculture coloniale. Auparavant, c'était l'Ecole pratique d'agriculture de Rouiba, créée en 1881, qui avait en charge l'enseignement agronomique en Algérie.

Le statut de l'école change à plusieurs reprises suite à la promulgation de décrets avant de parvenir à sa dénomination actuelle par le décret n°68-423 du 26 juin 1968.



1 8 9

- ❶ 0,70
- ❷ 24/04/1971
- ❸ 36 x 22,5
- ❹ 12 1/4
- ❺ 1.000.000
- ❻ 09/11/1974
- ❼ A. Ali-Khodja
- ❽ Delrieu



1971

1962-1971



190

- ❶ 0,30 + 0,10
- ❷ 15/05/1971
- ❸ 36 x 26
- ❹ 10 1/4
- ❺ 362.500
- ❻ 09/11/1974
- ❼ H. Boukendakdji
- ❽ Imprimerie BA

Secourisme

Le secourisme est une méthode de première aide et de sauvetage. Avant d'être une méthode que l'on enseigne en vue d'une intervention en cas de sinistre ou de catastrophe, le secourisme n'est que le corollaire de certaines maximes qui existent dans toutes les langues et qui peuvent se résumer ainsi : il faut aider son prochain.

C'est dire que le secourisme est aussi vieux que les religions puisqu'il est recommandé dans les sermons de l'imam, du prêtre, de tout homme de culte.

Parfois, il devient impératif et obéit à une réglementation comme on peut s'en rendre compte dans le Coran, dans les versets qui traitent notamment de la *fitra*. Avec le Suisse Henry Dunant, ce mot va avoir une plus large interprétation, devenant pour chaque homme une véritable mission, un devoir sacré. Il devient, depuis la bataille de Solferino, une discipline devant former les secouristes, en même temps qu'il commence à apparaître dans les textes internationaux, dans différentes conventions étudiées et ratifiées par plusieurs gouvernements.

Il se confond, depuis de nombreuses années, avec la notion même du Croissant-Rouge. Et grâce à cette institution, le secourisme évolue en revêtant un sens de plus en plus dynamique. Il évolue en même temps que le progrès, en même temps que la médecine dont la vocation devient de plus en plus préventive.

A son tour, le secourisme préviendra et son champ de prévention est immense. Déjà en matière de santé publique, il devient synonyme d'éducation sanitaire et, dans certains pays, il fait partie de l'enseignement dispensé dans les écoles.



Le CRA pendant la guerre de Libération nationale.

Mais pour que le secourisme devienne réellement efficace, il lui faudra des adeptes de plus en plus nombreux, ce qui devra se traduire par la formation d'autant de secouristes que de citoyens algériens.

Ce sera le programme du Croissant-Rouge algérien tout au long des années à venir à côté des organismes gouvernementaux spécialisés dont la vocation est de secourir.

Protection civile

Pour garantir la sécurité des citoyens et des biens, le Service national de la Protection civile est institué officiellement en Algérie le 15 avril 1964 par décret n° 64-125.

Placée sous la tutelle du ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales, la Protection civile est soumise à un ensemble de textes réglementaires qui déterminent son organisation et son bon fonctionnement. Ces textes fixent les règles de prévention et les mesures de protection ainsi que les procédures de contrôle contre tous risques d'incendies, de calamités et de catastrophes.

La Protection civile initie des actions d'assistance et des plans de secours à l'échelle nationale afin de faire face aux éventuels sinistres. Elle intervient à la demande des autorités étatiques dans les pays victimes de catastrophes.



SOMMAIRE



RECHERCHE



Poste aérienne



Vue de la Casbah.

Vue de la Casbah d'Alger

Alger est le nom transformé en français d'El Djazaïr qui, en arabe, signifie îlots et désigne l'ancienne capitale de l'Algérie. En fait, la cité d'El Djazaïr existait depuis l'Antiquité où un comptoir phénicien, Icosim, y était établi. Au IV^e siècle de l'hégire (X^e siècle après J.-C.) naquit la ville musulmane fondée par Bologhine Ibn Ziri.

Mais ce n'est qu'à partir du X^e siècle de l'hégire (XVI^e siècle après J.-C.) qu'El Djazaïr devint une métropole importante de la Régence turque, indépendante en fait de la Sublime-Porte.

Elle fut dès lors un port et une ville fortifiée. Son enceinte fut édifiée par Khayr-Eddine Barberousse et renforcée par ses successeurs. Cette enceinte comparée à une arbalète dont le front de mer aurait été la corde était percée par cinq portes : celles de la Pêcherie et de la Marine donnaient sur le port, Bab El Oued, Bab Azzoun et Bab Djedid, au nord, au sud et au sud-ouest.

Les cinq portes d'Alger

Ceinture de remparts, la médina communique avec l'extérieur par cinq portes : Bab El Oued (porte de la rivière), au nord, qui constitue la sortie vers les carrières et les deux cimetières musulman et juif, Bab Djedid (porte neuve), au sud-ouest, dont la construction est postérieure à toutes les autres (XVI^e siècle), Bab Azzoun (la porte de Azzoun), au sud, dont le nom est associé à Azzoun, un prince maurétanien qui assiégea la médina en s'y introduisant par cet accès – cette porte constitue le point de liaison entre la citadelle et la campagne –, Bab El Marsa (porte du port), plus souvent appelée Bab Dzira (porte de l'île) ou Bab Djihad (porte de la guerre sainte), à l'est, qui communique avec le môle. Elle est ouverte en 1627. Enfin, Bab El Bahr (porte de la mer ou de la pêcherie), au sud-est, et qui donne sur la plage des pêcheurs.



1 9 1

- ❶ 2,00
Casbah d'Alger
- ❷ 12/06/1971
- ❸ 45,5 x 26
- ❹ 12 1/4
- ❺ 5.000.000
- ❻ 31/05/1980
- ❼ I. Samsom
- ❽ Delrieu



1971

1962-1971



192

- ❶ 0,40 Ketchaoua
- ❷ 26/06/1971
- ❸ 22 x 32
- ❹ 10 1/4
- ❺ 86.150.000
- ❻ 31/05/1980
- ❼ B. Yelles
- ❽ Imprimerie BA

Mosquées d'Algérie

Ketchaoua (plateau des chèvres) est le nom donné au XVI^e siècle à cette partie du vieil Alger où ne s'élevait alors aucune construction.

Au début du XVII^e siècle fut fondée la première mosquée Ketchaoua qui fut agrandie et embellie par le pacha Hassan en 1794. Cette date est donnée par une inscription conservée au Musée d'Alger ainsi libellée : «Quelle belle mosquée ! Celle que les vœux souhaitaient avec une ardeur extrême et qui sourit à l'horizon du siècle par l'éclat de son achèvement... Lorsque je fus terminée, je fus comme la félicité, avec le bonheur et la gloire. 1209 de l'hégire, 1794-1795 de l'ère chrétienne.»

Une coupole octogonale surmontait l'immense salle de prière dont les quatre faces étaient longées de galeries. L'occupation française modifia l'édifice qui subit un remaniement complet et de profondes transformations pour devenir cathédrale en 1832. Près de cent trente ans plus tard, au lendemain de l'indépendance de l'Algérie, elle est restituée au culte musulman.

Elle connaît depuis un afflux tout particulier des fidèles, notamment à l'occasion de la grande prière du vendredi. Aujourd'hui, la mosquée Ketchaoua reflète l'aspect de l'ancien monument inspiré de l'art turc par le style et l'emplacement de la coupole centrale ainsi que les luxueuses colonnes noires d'époque.

La mosquée du Pacha

La mosquée du Pacha d'Oran doit son existence à la victoire remportée par les Turcs sur l'armée espagnole qui occupe la cité jusqu'en 1708. Chassés par le bey Mustapha Ben Youcef, les Espagnols reviennent en 1732 avec l'armada du duc de Montemar.

A l'issue d'un long siège en 1792, les Ottomans finissent par reprendre la ville le 8 octobre. En 1796, la mosquée dite du Pacha en l'honneur de Hassan Pacha, dey d'Alger, est construite par les Turcs. La mosquée du Pacha se distingue par son porche, sa grande coupole et son imposant minaret.



Zellidj de Ketchaoua

La décoration architecturale maghrébine fait constamment appel au revêtement céramique. Au temps de la Régence d'Alger, les murs intérieurs des édifices étaient tous ornés de carreaux de faïence fabriqués localement, mais aussi importés de Barcelone, Valence, Tunisie, Naples et Delft. Les carreaux de Barcelone s'inscrivent en rosaces et bouquets de fleurs re joints par ceux de Valence avec une légère différence dans les styles. Les carreaux tunisiens, qui datent en majorité du XVII^e siècle, représentent surtout des motifs géométriques islamiques. On en trouve en abondance à Dar Aziza et à Djamaâ Ketchaoua. Les modèles néerlandais (Delft) sont plutôt figuratifs. Ce sont les fameuses séries de voiliers sur mer, les paysages, les bouquets en vase ou les séries de jeux d'enfants qui décorent les palais de Dar Hassan Pacha, Dar Baba Hassan et Dar Souf.



SOMMAIRE



RECHERCHE



Costumes algériens

Dans la richesse de sa diversité, le costume traditionnel algérien se distingue en premier chez l'Algérois par la forme élégante de son *seroual*. Retenu par des boutons de fil d'or, ce pantalon qui recouvre la moitié du mollet est souvent rehaussé de broderies.

Le *h'zam* (ceinture), long de plusieurs mètres, s'enroule plusieurs fois autour de la taille. Le buste est serré dans un gilet de velours ouvragé ou de soie brodée et les pieds sont chaussés de babouches de cuir.

Plus au sud, dans les Hauts Plateaux, aux confins du Sahara, se situe le djebel Amour.

Du fait de l'isolement géographique, le vêtement a su garder son originalité première. Les femmes continuent de revêtir le péplum. Ce vêtement antique drapé est accroché grâce à une paire de fibules en argent, ajourées et cernées de dentelure. A la base de cette *b'zima* à la forme triangulaire, l'ardillon. Généralement, ce bijou soutient des talismans appelés *brouz*.

Au-dessus du péplum, les femmes revêtent une mante tissée dans la laine ou le coton. Les bijoux ornant la tête ont une place de choix dans cette région du Sud.

Les tribus aurassiennes ont repoussé par la même occasion toute influence vestimentaire. Le péplum à fibules que portent les femmes de cette région en est le meilleur témoin.

Elbaf des femmes chaouies a traversé le temps sans aucune résistance avec cependant une seule variante : le tissu. Les femmes ont abandonné les laines tissées héritées de l'ère antique pour tomber sous le charme et la douceur du coton.

Le burnous est le plus ancien et le plus pratique des vêtements. Les hommes de l'Oranie le drapent à leur manière. En laine, cette cape à capuchon qui sert de manteau est portée avec fierté par les gens de la région.

La broderie algérienne

La broderie algérienne est réputée dans le monde aussi bien pour sa diversité que pour son originalité. Chaque ville possède sa propre technique et utilise des supports différents. Cotonnades, soies, velours ou lainages sont en effet, selon les régions, travaillés au fil de soie, au fil d'or ou encore au fil d'argent. Ces techniques ont pour noms *fetla*, *medjeboud*, *n'jourm*, *kentit* ou *tarz*. Alger, Cherchell et Annaba étaient réputées pour leurs broderies à l'aiguille. La broderie de soie est née à Alger durant la période ottomane (du XVI^e au XIX^e siècle).

D'une beauté surprenante, ces broderies s'exécutent d'après un tracé et à fils comptés sur des métiers à bras.

Les décors sont pour la plupart soit floraux à dominante violette, soit rouge et bleu, sur fond d'étamine de lin de couleur bistre. Elles sont destinées au costume ou à la décoration intérieure.



- ❶ 0,50 Aurès
- ❷ 16/10/1971
- ❸ 33 x 48
- ❹ 11 1/2
- ❺ 1.000.000
- ❻ 09/11/1974
- ❼ B. Yelles
- ❽ Courvoisier

1 9 3



- ❶ 0,70 Oranie
- ❷ 16/10/1971
- ❸ 33 x 48
- ❹ 11 1/2
- ❺ 1.000.000
- ❻ 09/11/1974
- ❼ B. Yelles
- ❽ Courvoisier

1 9 4



- ❶ 0,80 Alger
- ❷ 16/10/1971
- ❸ 33 x 48
- ❹ 11 1/2
- ❺ 1.000.000
- ❻ 09/11/1974
- ❼ B. Yelles
- ❽ Courvoisier

1 9 5



- ❶ 0,90 Djebel Amour
- ❷ 16/10/1971
- ❸ 33 x 48
- ❹ 11 1/2
- ❺ 1.000.000
- ❻ 09/11/1974
- ❼ B. Yelles
- ❽ Courvoisier

1 9 6



1971

1962-1971



- ❶ 0,60
- ❷ 04/12/1971
- ❸ 22,5 x 37,5
- ❹ 11 1/2
- ❺ 2.000.000
- ❻ 09/11/1974
- ❼ Baya
- ❽ Courvoisier

197

25^e anniversaire du Fonds international des Nations unies pour le secours à l'enfance

Le 11 décembre 1946, sur recommandation de son Conseil économique et social, l'Assemblée générale des Nations unies adopte la résolution par laquelle elle crée le Fonds international de secours à l'enfance (Unicef ou FISE).

Le Fonds des Nations unies pour l'enfance a pour but de collaborer avec les pays en voie de développement dans les efforts qu'ils consentent pour améliorer le sort des enfants et des adolescents et pour les préparer à contribuer au progrès de leur société.

Le FISE est financé par des contributions volontaires de gouvernements de pays industrialisés et de pays en voie de développement, ainsi que d'organisations et de particuliers. Une grande partie de l'aide du FISE est donnée sous forme de matériels et de fournitures, par exemple du matériel ou des médicaments pour les services d'hygiène infantile, du matériel pour la production de vaccins, du matériel récréatif pour les garderies, du matériel pour

les ateliers de formation professionnelle, enfin du matériel pour le traitement du lait et la production d'aliments de sevrage. Au cours des dernières années, d'autres types d'assistance sont devenus de plus en plus importants.

En Algérie, la formation du personnel paramédical et le développement continu de l'infrastructure sanitaire ont été les deux points majeurs d'application des crédits alloués par le Conseil d'administration du FISE pour l'année 1970.

L'assistance du FISE tend également vers l'intensification de la production de la Superamine, un aliment pour l'enfant. En octobre et novembre 1970, l'usine de Blida, équipée par le FISE, a produit 6 tonnes d'aliments par jour. Le 11 décembre 1971 marquera le 25^e anniversaire de l'Unicef-FISE et un nouveau tournant dans l'histoire de l'organisation qui a décidé de jouer un rôle de plus en plus important en faveur de la jeunesse.



Le monde merveilleux de Baya

Artiste du merveilleux, Baya Mahieddine a toujours refusé de se raconter, préférant laisser parler ses dessins. Dans *Femmes fleurs*, *Reines oiseaux*, *Papillons rois* ou *Mère et Enfant*, elle dit tout du monde naïf dans lequel elle évolue et de l'art brut dans lequel elle ne cesse de puiser son inspiration et d'inscrire ses œuvres.

L'artiste semble être restée fortement arrimée à son enfance, une enfance bohème. C'est de ce passé lointain qu'elle puise toutes les couleurs chamarrées qu'elle reproduit ensuite dans des gouaches traduisant un univers clos : le sien. Sa vision se projette sur un seul plan et renie toute perspective, sa touche reste enfantine, comme à ses tout débuts. Ses personnages respirent la sérénité, et la béatitude qui transparait de leurs traits à la fois exagérés et exubérants en fait des êtres curieux et attachants.



SOMMAIRE



RECHERCHE





Les enfants soldats

En ce début de troisième millénaire, les organisations humanitaires comptent au moins 300 000 enfants soldats dans le monde. Et ce nombre ne cesse d'augmenter, car la plupart des pays qui sont en guerre depuis des années voient leurs adultes disparaître les uns après les autres. Alors, pour continuer à combattre les adversaires, on compte sur les enfants que l'on envoie au front. Les adultes qui se livrent des guerres sans merci savent manœuvrer efficacement pour recruter un enfant. La plupart du temps, des militaires kidnappent les enfants dans les écoles, les stades et dans les rues. Certains n'ont alors que sept ans.

Parfois, les enfants rejoignent volontairement les rangs de l'armée. En effet, un enfant dont toute la famille a été massacrée se retrouve dans la rue sans protection ni nourriture. Comme ultime recours et ultime secours, il accepte dans un pays en guerre de s'engager dans une fraction de l'armée en échange de repas quotidiens. On l'embrigade, on l'endurcit, on détruit son innocence et on lui promet la gloire du martyr s'il donne sa vie pour «la cause». On lui offre de belles bottes, des vêtements, de belles armes pour se sentir en sécurité et une «famille» remplie d'enfants. A-t-il la possibilité de refuser l'enrôlement alors qu'à son âge il est totalement naïf et inconscient du danger qui le menace ?

Bien entendu, l'utilisation de drogues et d'alcool est monnaie courante afin que ces enfants soient plus violents et plus inconscients. Ils sont parfois utilisés comme chair à canon, main-d'œuvre pour toutes les besognes ou esclaves sexuels, notamment les fillettes exposées aux maladies sexuellement transmissibles et à des grossesses non désirées.



1972-1981

D'une Révolution l'autre

Durant la période 1972-1981, l'Algérie, qui a réussi à donner sa vitesse de croisière à l'effort d'édification nationale, mobilise toutes les forces vives de la nation pour concrétiser cet idéal de développement social et économique. La continuité révolutionnaire consacre les Révolutions agraire, industrielle et culturelle. Le volontariat devient un concept-clé dont la finalité économique rejoint très bien les visées de développement socioculturel du monde rural ainsi que le principe fondateur de solidarité nationale.

L'acte hautement symbolique de la nationalisation des hydrocarbures qui consacrait le processus de réappropriation des richesses nationales ainsi que la construction du barrage vert et de la transsaharienne sont les œuvres majeures de cette période.

Accompagnant et appuyant cet élan, l'édifice institutionnel algérien, qui consacre les choix idéologiques et politiques à travers la Charte nationale et la Constitution, donne à l'Etat sa dimension moderniste.

Le processus d'édification nationale se poursuit et se renforce avec la mise en place des Assemblées populaires, confirmant ainsi la nature démocratique et populaire de l'Etat algérien, mais aussi la volonté politique d'asseoir les bases d'une représentativité populaire à tous les niveaux. C'est cet édifice institutionnel fondé sur une vision de l'Etat pérenne qui permettra à l'Algérie de poursuivre sur cette voie déjà tracée au lendemain de la disparition du Président Houari Boumediène.

Cet homme d'Etat, dont l'essence révolutionnaire et les aspirations démocratiques et populaires avaient inspiré chacun de ses actes, a incarné, pour les Algériens autant que pour la communauté internationale, l'image de l'homme juste et intransigeant qui a toujours affiché et clamé les positions de l'Algérie pour les nobles causes de liberté et de dignité.

Cet héritage acquis, l'élection du Président Chadli Bendjedid à la tête de l'Etat s'est accompagnée de nouvelles perspectives et de défis pour une Algérie qui regarde plus que jamais vers l'avenir, dans un monde toujours bipolaire, mais qui entame un dialogue sur la non-prolifération nucléaire.



1972

15 mai. Inauguration du laminoir et de l'aciérie du complexe sidérurgique d'El Hadjar à Annaba.

23 décembre. La CNAN ouvre une ligne maritime entre l'Algérie et la côte occidentale de l'Afrique.

1973

5 septembre. 4^e Conférence des pays non alignés à Alger.

18 octobre. Décision d'embargo sur le pétrole prise par huit pays arabes, dont l'Algérie.

1974

10 avril. Discours historique du Président Houari Boumediène à la session de l'ONU sur l'instauration d'un nouvel ordre économique international.

17 septembre. M. Abdelaziz Bouteflika, ministre des Affaires étrangères, est élu président de la 29^e session de l'Assemblée générale de l'ONU.

1975

4-6 mars. Premier sommet de l'OPEP à Alger. L'Algérie réconcilie l'Irak et l'Iran.

17 juin. Ordonnance portant code pastoral et ordonnance portant autogestion agricole.

1976

6 mars. L'Algérie reconnaît comme Etat la République arabe sahraouie démocratique (RASD).

14 mai. Le droit de vote ramené de 19 à 18 ans.

1977

25 février. Premières élections législatives.

2 juin. Ouverture du service téléphonique automatique entre la Tunisie et l'Algérie.

1978

29 novembre. Ouverture du Centre sportif féminin de Ben Aknoun.

27 décembre. Décès du Président Houari Boumediène.

1979

27 janvier. 4^e Congrès du FLN en présence de plus de 3 000 délégués.

7 février. Chadli Bendjedid, SG du FLN, est élu Président de la République.

1980

1^{er} juillet. Le prix du brut algérien est porté à 37 dollars américains.

10 octobre. Un séisme de magnitude 7,2 sur l'échelle de Richter secoue la ville d'El Asnam faisant des milliers de victimes.

1981

25 janvier. Libération à Alger des 52 otages américains détenus à Téhéran après l'intercession algérienne dans le règlement de la crise irano-américaine.

23 octobre. Le Président Chadli Bendjedid représente l'Algérie à la réunion tenue à Cancun (Mexique) sur les rapports Nord-Sud.



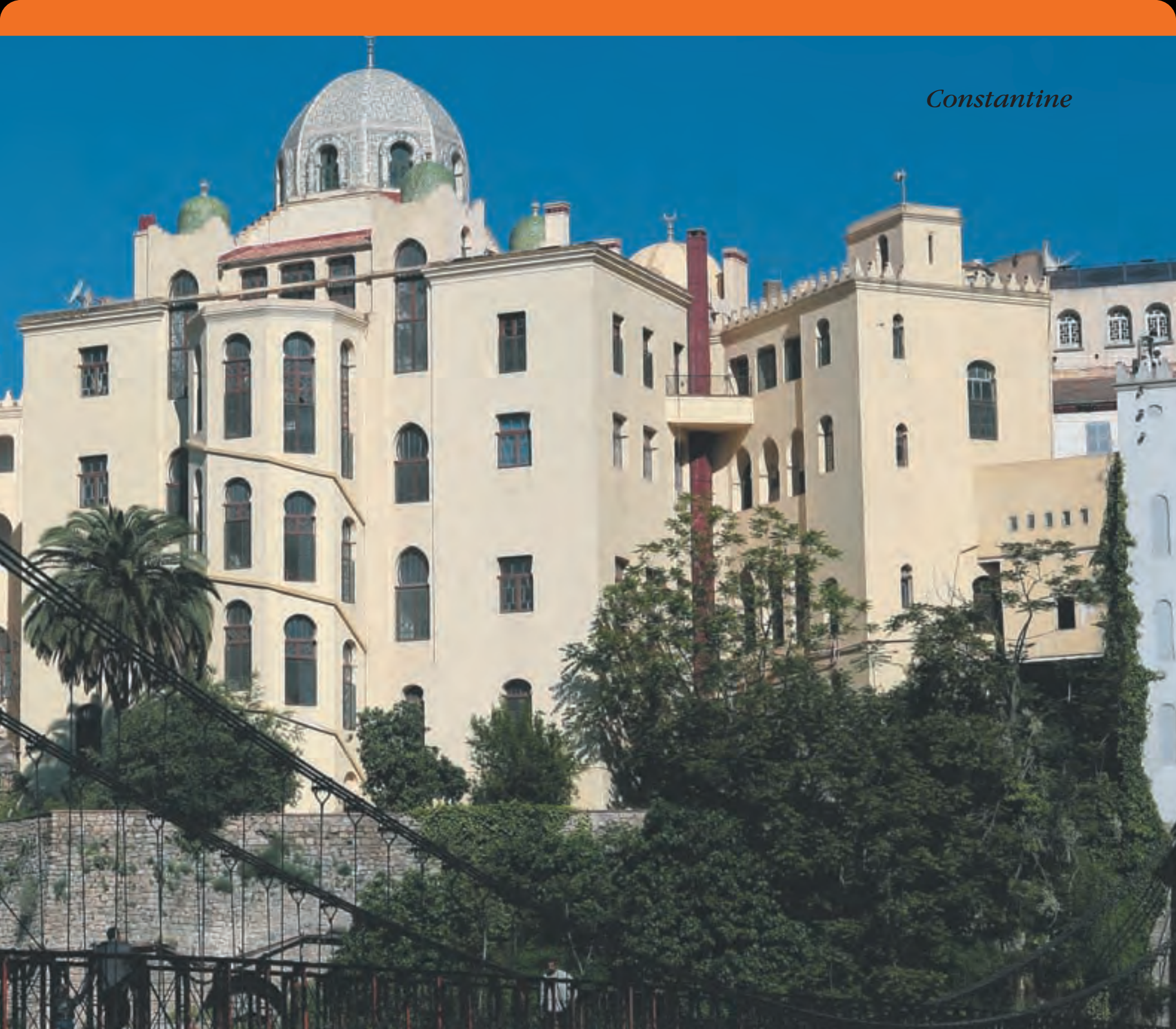
SOMMAIRE



RECHERCHE



Constantine



SOMMAIRE



RECHERCHE



1972

1972-1981



- ❶ 0,80
- ❷ 22/01/1972
- ❸ 50 x 30
- ❹ 12
- ❺ 500.000
- ❻ 08/11/1975
- ❼ D'après photo
- ❽ Kultura

198



- ❶ 1,15
- ❷ 22/01/1972
- ❸ 30 x 50
- ❹ 12
- ❺ 500.000
- ❻ 08/11/1975
- ❼ D'après photo
- ❽ Kultura

199

Sauvegarde du patrimoine artistique de Venise – Unesco



Palais de Venise.

Construite sur la lagune, traversée par d'innombrables canaux, Venise présente une structure urbaine unique au monde. Les liaisons entre les différents points de la ville s'effectuent au moyen de barques.

La ville fut fondée par les populations qui, aux V^e et VI^e siècles après Jésus-Christ, se réfugièrent de la terre ferme sur les îlots des lagunes qui bordaient la côte occidentale du haut Adriatique. Venise, qui échappa à l'organisation féodale de la terre ferme, commença par les libres voies de la mer à exercer la fonction d'intermédiaire des échanges entre l'Orient et l'Occident.

Au début du XIII^e siècle, toute une chaîne d'escales vénitiennes s'étendait le long de l'Adriatique et de l'Égée jusqu'aux Dardanelles et à la mer de Marmara.

Aux XIV^e et XV^e siècles, Venise commença son expansion sur la terre ferme, en Vénétie et en Lombardie. A la fin du XV^e siècle et au début du XVI^e, la splendeur de Venise était à son apogée. Mais la rivalité et les longues guerres avec Gênes marquèrent, à partir du XV^e siècle, le

début de la parabole descendante de la République de Saint-Marc. Sa décadence dura plus de deux siècles qui ne manquèrent pas de splendeur : la ville était tolérante, caractérisée par une civilisation mûre et humaine et s'enrichissait d'extraordinaires œuvres d'art. A la fin du XVIII^e siècle, le 18 octobre 1797, la République de Venise fut cédée à l'Autriche. En 1866, elle fut réunie au royaume d'Italie.

L'élévation progressive et inexorable du niveau de la mer, aggravée par un lent enfoncement du sol des îles, les micro-organismes qui attaquent les pilotis sur lesquels reposent les fondations de quelques édifices, l'humidité et la pollution de l'air menacent Venise tout entière.

Messager de paix et de communication entre les hommes, le timbre-poste a été encore sollicité pour informer l'opinion mondiale de l'entreprise grandiose engagée par le gouvernement italien et par l'Unesco pour que ne disparaissent pas à tout jamais les trésors d'art accumulés par Venise au cours des siècles.

Un échange permanent avec l'Orient

Depuis le vol de la dépouille de saint Marc à Alexandrie, en Egypte, en 828, jusqu'à la dissolution de la République à la fin du XVII^e siècle, Venise n'a cessé de développer ses échanges. La période la plus féconde s'étale du XIV^e au XVII^e siècle. Dès la fin du XIII^e siècle, Venise commence à se couvrir de palais et à se parer de tapis d'Orient, de soieries, de brocarts et de velours. Il ne fait aucun doute que nombre d'objets d'ornement des demeures cossues de Venise avaient été ramenés d'Orient. En tant que puissance mondiale, Venise établit, grâce au commerce, des liens privilégiés avec les grandes dynasties musulmanes, particulièrement les Mamelouks et les Ottomans. Ainsi s'est opérée, à travers les siècles, une transmission des savoirs et des techniques de l'Orient vers Venise pour que la République exporte, dès le XVI^e siècle, les objets de luxe à décor islamique vers les grandes capitales d'Orient.



SOMMAIRE



RECHERCHE



Poste aérienne

Port d'Oran

Le port d'Oran est situé sur la côte algérienne, à peu près à égale distance des limites du Maroc et de la région d'Alger, au fond du golfe compris entre la pointe de l'Aiguille et le cap Falcon, au pied de l'extrémité est d'une chaîne de montagnes dont la direction générale est la même que celle de la côte, c'est-à-dire sud-ouest-nord-est. Le sommet qui domine Oran à l'ouest, et dont les derniers contreforts forment la pointe Lamoune, porte le nom de djebel Murdjadjo.

Le golfe et la baie d'Oran sont largement ouverts vers le nord-ouest. La baie est assez bien protégée contre les vents par les terres élevées qui bordent la côte.

Le port d'Oran est fermé par deux jetées. Au nord, la grande jetée ou digue du large, enracinée aux rochers de

la pointe Lamoune, d'une longueur de 2 827 m. A l'est, la jetée du large d'une longueur de 500 m. La digue du large du port laisse aux navires tout l'espace nécessaire pour une entrée facile.

A l'ouest de l'Algérie, le port d'Oran occupe une place privilégiée.

La plus grande partie des marchandises à destination ou en provenance de la wilaya transitent par ce port, ainsi que quelques produits provenant du Maroc oriental. Le trafic marchandises du port d'Oran s'effectue avec plusieurs pays, ainsi qu'avec les autres ports algériens.

D'Oran sont exportés des agrumes, du vin, de l'alfa, des céréales, etc. Les importations sont constituées essentiellement de biens d'équipement. Il est également le plus important port de trafic de voyageurs de l'Ouest.



Aérophilatélie et affranchissement

La poste aérienne est un des thèmes qu'affectionnent particulièrement certains philatélistes et collectionneurs. Celle-ci offre un champ de recherche très étendu, que ce soit par la collection philatélique des timbres de poste aérienne ou par l'aérophilatélie qui est la collection des plis et des marques postales liés à l'aviation, notamment les plis portant la flamme «Vol inaugural» d'une nouvelle liaison aéro postale. Les services postaux dans le monde ont émis des timbres-poste portant la mention «Poste aérienne» à valeur faciale importante parce que l'expédition du courrier et de petits paquets par la poste aérienne nécessitait un affranchissement plus onéreux que l'expédition du courrier ordinaire par route, par bateau ou par train. Le recours quasi systématique à l'avion par la suite pour le transport postal vers les destinations lointaines a fait que les timbres de poste aérienne sont devenus des timbres à forte valeur, certes, mais uniquement destinés à compléter l'affranchissement courant de paquets lourds.

Cependant, la tradition d'émission de timbres «Poste aérienne» a été maintenue.



200

- 1 3,00
Port d'Oran
- 2 26/02/1972
- 3 45,5 x 26
- 4 12 1/4
- 5 5.000.000
- 6 08/11/1975
- 7 I. Samsom
- 8 Delrieu



201

- 1 4,00
Gorges
du Rummel
- 2 26/02/1972
- 3 45,5 x 26
- 4 12 1/4
- 5 5.000.000
- 6 08/11/1975
- 7 I. Samsom
- 8 Delrieu



1972

1972-1981

...

Gorges du Rummel

Le ravin de Constantine est le site le plus célèbre de toute l'Algérie pour son pittoresque et par son rôle dans la formation d'une cité dont il assura la protection. C'est presque de toutes parts que les gorges du fleuve Rummel entourent l'antique Cirta.

Au milieu du quaternaire, le Rummel évitait Constantine en passant à quelques kilomètres à l'ouest. L'événement qui vint modifier ce premier aspect fut un important déplacement du niveau de base du Rummel. Le Rummel amorça alors une boucle et vint buter contre le rocher de Constantine. Ses eaux patientes et fortes attaquèrent la falaise creusant une galerie souterraine par où elles trouvèrent une issue vers le nord. A ce moment, deux rivières qui coulaient en sens inverse se superposèrent, celle du ravin à ciel ouvert et celle qui venait de s'assurer une voie souterraine. C'est la rivière du fond qui l'emporta et capta les eaux superficielles du torrent.

Dans ce travail de réunion des eaux, les strates de la voûte de la galerie s'écroulèrent dans le fond de la caverne et les gouffres se formèrent. Les marmites de géants contribuèrent à l'approfondissement du ravin pour lui donner peu à peu son aspect actuel.

Longues de 2 800 m, les gorges du Rummel présentent à leur début, vers Sidi Rached, une profondeur de 35 m. Les eaux du Rummel s'engouffrent sous une voûte naturelle à la hauteur du pont du Diable. A El-Kantara, les parois s'écartent et le fleuve tourne presque à angle droit. Au-delà, le Rummel se projette en cascades que les grandes crues rendent impressionnantes. Au bout de la gorge, le lit s'effondre et engendre une chute d'eau. Les gorges du Rummel sont le résultat de la superposition de deux cours d'eau dont le travail, à travers les âges, a fini par sculpter cet ensemble grandiose qui fit dire au géographe El Bekri (XI^e siècle), en parlant de Constantine, qu'«aucune forteresse au monde ne saurait lui être comparée».



Pont Sidi Rached enjambant les gorges du Rummel.



SOMMAIRE



RECHERCHE



Jeux Olympiques de Munich



Vue de la cérémonie d'ouverture des JO de Munich.

L'attribution de l'organisation des jeux Olympiques d'été de 1972 à Munich, en République fédérale d'Allemagne (RFA), porte indubitablement plusieurs symboles et c'est sans doute dans le souci de promouvoir ces symboles du sport que le comité d'évaluation des candidatures a préféré Berlin à Montréal (Canada), Detroit (Etats-Unis) et Madrid (Espagne). Ces jeux interviennent 27 ans après la fin de la Seconde Guerre mondiale et dès lors nombre d'athlètes participant à ces jeux en Allemagne n'ont pas connu la guerre. Ces jeux marquent également la fin d'une longue période marquée par les conflits et les luttes armées pour la décolonisation.

Des moments de tension malheureusement peu propices à la mise en avant des valeurs olympiques de paix et de fraternité entre les peuples.

Par ailleurs, ces jeux reviennent en Allemagne 36 ans après les jeux Olympiques de Berlin en 1936 qui avaient vu la perversion de l'esprit olympique à travers la tentative de politisation des épreuves sportives aux fins de servir l'idéologie nazie et fasciste. Il ne fait aucun doute que ces jeux tourneront cette page douloureuse et ouvriront une nouvelle ère où les valeurs olympiques, promues et défendues par le baron Pierre de Coubertin, père des jeux Olympiques modernes, seront aussi sur le podium à



Le cinéma revisite l'histoire

En 2006, le cinéaste américain Steven Spielberg a consacré un film aux événements qui ont marqué les jeux Olympiques de Munich en 1972. Dans un contexte particulièrement violent, des militants de la cause palestinienne avaient pris en otage des athlètes israéliens qui périrent à cause de l'intransigeance du régime sioniste qui refusait toute négociation avec les Palestiniens en lutte pour leur indépendance. Le cinéaste met en avant les méthodes sionistes consistant en l'élimination physique par des agents officiels de l'Etat sioniste de Palestiniens impliqués dans la prise d'otages. Des actions en contradiction avec toutes les législations nationales et internationales en matière de poursuites judiciaires menées par un Etat qui aspirait pourtant à la reconnaissance internationale. Le film met en évidence les doutes des Israéliens eux-mêmes qui s'interrogent sur la justification de leurs actes criminels commis dans les années 1970 à Genève, Francfort, Rome, Paris, Chypre, Londres et Beyrouth.

Spielberg lors du tournage de Munich.



202

- 1 0,25 Cyclisme
- 2 25/03/1972
- 3 32,5 x 23
- 4 11 1/2
- 5 1.000.000
- 6 08/11/1975
- 7 K. Krim
- 8 Courvoisier



203

- 1 0,40 Javelot
- 2 25/03/1972
- 3 23 x 32,5
- 4 11 1/2
- 5 1.000.000
- 6 08/11/1975
- 7 K. Krim
- 8 Courvoisier



204

- 1 0,60 Lutte
- 2 25/03/1972
- 3 23 x 32,5
- 4 11 1/2
- 5 3.000.000
- 6 08/11/1975
- 7 K. Krim
- 8 Courvoisier



205

- 1 1,00 Anneaux
- 2 25/03/1972
- 3 23 x 32,5
- 4 11 1/2
- 5 1.000.000
- 6 08/11/1975
- 7 K. Krim
- 8 Courvoisier



1972

1972-1981

...

chaque remise des médailles. Ces jeux de la réconciliation sportive verront la participation de pas moins de 129 nations, un record dans l'histoire des jeux Olympiques, dont plusieurs, fraîchement indépendantes, participent pour la première fois. Les athlètes (plus de 7 000) concourront, du 26 août au 11 septembre, dans 195 épreuves de 23 disciplines. En sus des disciplines officielles, deux de démonstration sont inscrites au programme : le ski nautique et le badminton.

Pour ces jeux, l'affiche officielle a pour objectif de justement promouvoir, au-delà des épreuves sportives, les jeux de Munich dans leur globalité. Elle exprime l'esprit spécifique de ces jeux.

Le dessin choisi évoque l'architecture moderne des sites sportifs dédiés à ces jeux dans un style et des couleurs volontairement simples et purs. En arrière-plan, au centre, on distingue clairement la célèbre tour olympique.

Quant au symbole des jeux, il représente une couronne de rayons de lumière. C'est un dessin qui met en évidence l'esprit des jeux de Munich : lumière, fraîcheur, générosité, exprimé par le concept «Munich radieuse».

Il a été créé par Otl Aicher, le designer et directeur de la Commission de la conception visuelle. Son projet a été retenu après un concours qui a comptabilisé un total de 2 332 propositions.



Stade olympique de Munich.

Un record de participation

Les JO de 1972 à Munich avaient battu un record de participation avec 195 épreuves et 7 173 athlètes venus de 121 pays.

Le handball a été réintroduit dans le programme olympique ainsi que le tir à l'arc. Le nageur américain Spitz décrocha sept médailles d'or.

Le coureur finlandais Viren remporta la finale du 10 000 m malgré une chute à mi-parcours. Le lutteur russe Yarygin terrassa ses sept concurrents. En équitation, l'Allemande de la RFA Linsenhoff fut la première à remporter une médaille d'or dans une épreuve individuelle.

Korbut, la jeune gymnaste soviétique, a été consacrée étoile de ces jeux après son succès dans la finale aux appareils. C'est à l'occasion de ces jeux qu'a été présentée pour la première fois la mascotte «Waldi», un chien teckel.

Le Finlandais Lass Viren, vainqueur des épreuves du 5 000 m et du 10 000 m.



SOMMAIRE



RECHERCHE



Année internationale du livre

L'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (Unesco) est l'une des institutions spécialisées du système des Nations unies. Créée en 1946, c'est une organisation intergouvernementale composée de 128 Etats membres.

A sa seizième session, la Conférence générale a adopté par acclamation, le 9 novembre 1970, une résolution proclamant 1972 Année internationale du livre dont le texte partiel (jusqu'à son article premier) figure ci-après :
«Résolution 4.121

La conférence générale :

- ◆ considérant l'importance du texte écrit pour le progrès de la civilisation humaine ;
- ◆ considérant aussi que le livre et le périodique avec les autres moyens matériels d'expression de la pensée jouent un rôle essentiel dans la vie sociale et son développement ;
- ◆ considérant qu'ils exercent une fonction fondamentale

dans la réalisation des objectifs de l'Unesco, à savoir la paix, le développement, la promotion des droits de l'homme et la lutte contre le racisme et le colonialisme ;

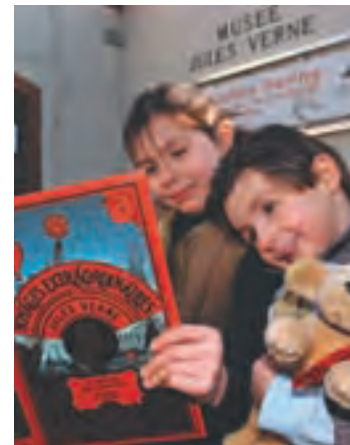
- ◆ notant que le rôle essentiel de l'Organisation dans ce domaine est de favoriser la rédaction, la production et la distribution de livres et les échanges d'informations à leur sujet, notamment dans l'esprit de la Charte des Nations unies et de l'Acte constitutif de l'Unesco ;

- ◆ notant en outre que les organisations non gouvernementales internationales d'auteurs, d'éditeurs, de bibliothécaires, de libraires et d'autres associations professionnelles se sont déclarées intéressées par la célébration d'une année internationale du livre qui attirerait l'attention du public sur le rôle des livres dans la société ;
- ◆ ayant examiné le rapport du directeur général sur ce sujet (doc. 16/C/83 Rév).

- ◆ 1- proclame 1972 Année internationale du livre (...).»



La lecture, une nécessité dans l'éducation.



Loisirs et savoir font bon ménage.

Préserver l'écrit

La préservation du patrimoine écrit est une discipline rattachée à l'histoire. La conservation des livres anciens se résume à une série d'opérations de nettoyage et d'entretien de revêtements extérieurs. En revanche, la restauration consiste en une série de gestes visant à renforcer la matière.



Le saint Coran au Salon du livre.



206

- ❶ 1,15
- ❷ 15/04/1972
- ❸ 23 x 32,5
- ❹ 11 1/2
- ❺ 1.000.000
- ❻ 08/11/1975
- ❼ Imprimeur
- ❽ Courvoisier



1972

1972-1981



207

- ❶ 0,40 Distribution postale
- ❷ 22/04/1972
- ❸ 23 x 32,5
- ❹ 11 1/2
- ❺ 3.000.000
- ❻ 08/11/1975
- ❼ I. Samsom
- ❽ Courvoisier

Journée du timbre

Parmi les multiples opérations qu'effectuent les services de l'Administration des Postes et Télécommunications, la distribution postale à domicile est l'une des plus importantes et, sans aucun doute, la plus connue du public. Qui ne connaît pas, pour l'avoir au moins aperçu dans l'exercice de ses fonctions, le préposé distributeur communément appelé «facteur».

Cet agent en uniforme, que l'on peut indifféremment rencontrer en ville ou à la campagne, apporte chaque jour, et ce, quel que soit le temps qu'il fait, la lettre, le paquet ou le journal attendu.

Plus de 1 600 distributeurs partent ainsi chaque matin des 970 bureaux de poste implantés sur l'ensemble du territoire national.

Dans les importantes et moyennes agglomérations, la distribution à domicile est assurée deux fois par jour. Les tournées sont effectuées soit à pied, soit en utilisant une monture ou des moyens mécaniques tels que bicyclettes, motocyclettes ou fourgonnettes.

C'est ainsi que 124 millions d'objets de toutes catégories sont annuellement distribués.

Le nombre d'agents affectés à ce service, quoique important, ne représente cependant qu'une partie des effectifs globaux de l'Administration, car l'objet déposé au guichet d'un bureau de poste ou dans une boîte aux lettres subit de multiples manipulations avant d'être classé dans la sacoche du préposé et mis en distribution.



Bureau de poste à Hussein Dey (Alger).

Première journée du timbre

La journée du timbre est une tradition qui consacre l'œuvre philatélique de même qu'elle est un moyen de commémoration qui a vocation de pointer l'attention sur cette activité et promouvoir l'usage de timbres commémoratifs sur le courrier. Il est communément admis que les sujets des émissions consacrées à la journée du timbre sont en rapport avec l'histoire de la poste ou encore les activités de celle-ci. Ainsi, dans le monde, sont évoqués, à travers l'émission spécial journée du timbre, des personnalités de la poste, des voitures postales, des facteurs ou encore les premiers timbres émis par les pays, etc.

En Algérie, la poste n'a pas dérogé à cette tradition et l'on verra représentées, à travers les timbres-poste dédiés à la journée du timbre, des activités liées aux métiers de la poste. L'Algérie commémore, pour la première fois, sa journée du timbre en 1969, dont le sujet à valeur historique représente la diligence postale reliant Djelfa et Laghouat. De par le monde, les journées du timbre permettent, à chaque fois, de donner une nouvelle impulsion à l'activité philatélique, et ce, en drainant de nouveaux passionnés dans la population des jeunes.



SOMMAIRE



RECHERCHE



Compositions épistolaires

«Je t'écris pour te dire comment la poste me relie au monde» est le thème retenu par l'Union postale universelle (UPU) pour l'édition 2006 du concours international des compositions épistolaires pour les jeunes. Le thème rappelle le rôle important que peut jouer le secteur postal dans la réduction du fossé numérique, ce qui en fait un partenaire essentiel de la société de l'information. Effectivement, les dimensions physique, numérique et financière du réseau postal mondial facilitent l'échange d'informations entre les populations du monde entier. Depuis 1972, en collaboration avec l'Unesco, l'UPU organise un concours international de compositions épistolaires destiné aux jeunes. La plupart des postes participantes profitent de la Journée mondiale de la poste pour remettre leurs récompenses aux lauréats.

La lettre, une nécessité qui remonte à des temps anciens.



En effet, outre les facteurs et les préposés aux guichets, il existe une catégorie importante d'employés qui travaillent de jour comme de nuit pour réceptionner, trier, acheminer et enfin préparer cette distribution. Telles sont les tâches remplies 24 heures sur 24 par les agents du Centre de tri et de distribution d'Alger.

Cet établissement fonctionnel, doté d'installations mécaniques de manutention modernes, s'étend sur une superficie de 2 880 m² à proximité des quais et à peu de distance de la gare des chemins de fer d'Alger.

En plus de ses fonctions de centre de distribution de la capitale, ce bureau joue également un rôle important dans le domaine des échanges aussi bien nationaux qu'internationaux. Ce complexe d'un genre particulier dispose d'un effectif total de 700 unités, dont 180 préposés distributeurs, pour traiter en moyenne 300 000 objets divers par jour dont 50 000 au titre de la distribution.

Cette brève description d'une des attributions des services postaux ne donne évidemment qu'un petit aperçu sur les moyens humains et matériels mis en œuvre par l'Administration des Postes et Télécommunications pour se rapprocher des usagers. Elle peut néanmoins donner une idée sur le rôle que jouent les PTT dans la politique du développement économique et social du pays.

Rationalité

La séparation des postes et télécommunications est devenue l'un des grands chantiers sous la présidence de M. Abdelaziz Bouteflika.

Le 5 août 2000, une loi fixe les règles générales de séparation des deux activités (poste et télécommunications) et définit les conditions d'exploitation, de régulation ainsi que les fonctions du ministère de la Poste et des Technologies de l'information et de la communication.

Elle constitue le point de départ d'une stratégie sectorielle de développement économique.



1972

1972-1981



208

- 1 0,50 Jasmin
- 2 27/05/1972
- 3 23 x 32,5
- 4 11 1/2
- 5 1.000.000
- 6 08/11/1975
- 7 M. Temmam
- 8 Courvoisier



209

- 1 0,60 Violette
- 2 27/05/1972
- 3 23 x 32,5
- 4 11 1/2
- 5 4.000.000
- 6 08/11/1975
- 7 M. Temmam
- 8 Courvoisier



210

- 1 1,15 Tubéreuse
- 2 27/05/1972
- 3 23 x 32,5
- 4 11 1/2
- 5 1.000.000
- 6 08/11/1975
- 7 M. Temmam
- 8 Courvoisier

Fleurs

Jasmin *Jasminum*

De la famille des oléacées, le *Jasminum*, appelé jasmin blanc ou jasmin à parfum, est originaire du sud de l'Asie. La floraison blanche a lieu du mois de mai au mois d'octobre. Le jasmin est cultivé pour l'extraction par distillation de la «concrète» utilisée en parfumerie. Sa plantation s'étend sur une superficie de 90 ha dans la région de Blida. La transformation de la fleur, qui s'effectue dans les usines de la Chiffa et de Blida, permet d'extraire une quantité annuelle de «concrète» destinée à l'exportation, variant de 8 à 10 quintaux.

Violette odorante *Viola odorata*

De la famille des violacées, la *Viola odorata*, appelée violette odorante ou violette de Parme, est une plante indigène des régions méditerranéennes à fleurs de couleur

violette durant tout l'été. La culture de la violette en Algérie pour son utilisation en parfumerie est actuellement à l'étude.

Tubéreuse *Polyanthes tuberosa*

De la famille des amaryllidacées, la *Polyanthes tuberosa*, appelée communément tubéreuse, est originaire du Mexique. Elle fleurit en épi de couleur blanche du début de l'été jusqu'à l'automne.

La tubéreuse est cultivée aussi bien pour les fleurs à bouquets que pour l'extraction par distillation de l'essence de tubéreuse utilisée en parfumerie. Sa plantation s'étend sur une superficie de 5 ha dans la daïra de Blida. Elle est transformée à l'usine de la Chiffa.

Blida, ville des roses

C'est le saint patron de Miliana, Sidi Ahmed Ben Youcef, savant musulman voyageur et poète qui, de passage à Blida au XVI^e siècle, s'écria en contemplant la ville : «On t'appelle El Blida (petite ville), je t'appelle El Ourida (la petite rose).» Créée vers 1523 par Sidi El Kebir, la ville a regroupé au début du XVI^e siècle, à l'initiative de son fondateur, les populations de confession musulmane fuyant l'Inquisition espagnole après la chute de Grenade en 1492 installées dans la Mitidja. Le lieu de regroupement était la dechra Béni Hadjer, dans la région de Hadjar Sidi Ali, actuellement place Abane-Ramdane.

Des mosquées, des bains maures, des quartiers, des palais et des maisons y ont été construits dans le plus pur style arabo-mauresque. Entourée d'une muraille, la ville comprenait six portes : Bab Dzaïr, Bab Errahba, Bab Essebt, Bab Ezzaouïa, Bab El Khouikha et Bab El Kbour. Victime d'épidémies et de catastrophes naturelles, Blida a été à moitié détruite par le séisme de 1825.

Place Ettout (des mûres), à Blida.



SOMMAIRE



RECHERCHE



Stade olympique de Chéraga

La réalisation du stade du 5-Juillet, situé dans la commune de Chéraga, consacre la première réalisation d'envergure de l'Algérie en matière d'infrastructures sportives. Soucieux de l'épanouissement de la jeunesse, l'une des grandes richesses de l'Algérie, l'Etat a mené et continue de mener plusieurs actions à l'effet de lui offrir les instruments à même de lui permettre d'exploiter ses immenses capacités, parmi elles l'édification de complexes olympiques et d'infrastructures sportives à travers le territoire national.

Ce très beau stade, d'une contenance de 70 000 places assises, dont 20 000 couvertes, est le premier ouvrage livré dans le cadre d'un vaste et ambitieux projet de construction d'une grande cité olympique inscrit au titre du premier plan quadriennal (1970-1973), un jalon dans le

processus de généralisation de la pratique du sport de masse. C'est également un encouragement en faveur du sport d'élite qui devrait permettre l'amélioration des performances et une représentation qualitative des sportifs algériens à l'échelle internationale. L'inauguration du stade olympique de Chéraga, dont le terrain est recouvert d'une pelouse artificielle révolutionnaire appelée tartan et dont l'utilisation est une première dans le monde, se fera à l'occasion d'un tournoi international auquel prendront part une sélection du Maghreb, les équipes de Palmeiras (Brésil), du Rapid de Budapest (Hongrie) et de l'Inter de Milan (Italie). Le match inaugural mettra aux prises la sélection maghrébine, qui renferme plusieurs joueurs algériens, et le Rapid de Budapest.

Le stade olympique a vu la tenue des jeux Méditerranéens d'Alger qui ont dégagé une double satisfaction : le succès organisationnel de ce grand événement sportif et la participation très honorable de l'Algérie avec une belle moisson de médailles. Les médailles qui resteront gravées dans les mémoires sont celles de Boualem Rahoui (3 000 m steeple) et de la sélection nationale de football, auteur d'une victoire historique contre son homologue française en finale après prolongations grâce à un but de Rabah Menguelti.

Sport de masse et sport d'élite

Le sport de masse, par opposition à sport d'élite – ou sport de haut niveau – et au sport de loisir, c'est, selon la définition de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), le sport pour tous au niveau de chacun. Il permet à toute personne qui le désire de pratiquer un sport quel que soit son niveau (du débutant au bon niveau). C'est aussi un sport divers et de proximité, tandis que le sport de haut niveau est un sport de compétition réalisé à un certain niveau. Le sport de loisir est un sport de rue, tels la marche, le jogging et le football de rue. C'est une activité sportive pratiquée hors compétition et en dehors de toute structure d'encadrement.

Le sport de masse et le sport d'élite sont intimement liés, en ce sens que le sport d'élite sert de locomotive au sport de masse qui, de son côté, est un vivier de nouveaux talents pour l'élite.



2 1 1

- ❶ 0,50 Stade
- ❷ 10/06/1972
- ❸ 32,5 x 23
- ❹ 11 1/2
- ❺ 2.000.000
- ❻ 08/11/1975
- ❼ d'après photo
- ❽ Courvoisier



1972

1972-1981



2 1 2

- ❶ 1,00
- ❷ 05/07/1972
- ❸ 33 x 48
- ❹ 11½
- ❺ 1.000.000
- ❻ 08/11/1975
- ❼ M. Temmam
- ❽ Courvoisier

10^e anniversaire de l'indépendance

L'Algérie célèbre le 10^e anniversaire de son indépendance. Cette période décennale restera pour l'histoire une étape déterminante d'une jeune nation qui, d'emblée, a précisé sa volonté d'accéder dans les meilleurs délais au rang des pays industrialisés, sans rien renier de ses principes de souveraineté et de liberté. Le chemin parcouru n'a pas été sans difficulté.

5 juillet 1962

L'Algérie accède à l'indépendance. Un peuple glorieux et meurtri par plus de sept années de guerre prend les rênes de sa destinée. Tout en pansant ses blessures...

Il se lance dans une grande œuvre d'édification. Le nombre dérisoire de cadres disponibles confère un caractère écrasant à l'entreprise, d'autant plus que le peuple, au départ, ne connaît pratiquement rien des problèmes de gestion économique dont il a été écarté durant 132 ans de colonisation.



Scènes de joie le 5 juillet 1962.

5 juillet 1972

Dix ans plus tard, l'Algérie fait découvrir au monde le visage d'une nation en pleine expansion économique dont la saine gestion est reconnue par tous les experts.

Transformée en un vaste chantier par le plan quadriennal, maîtresse de toutes ses ressources naturelles et avantagée par la stabilité de la vie politique, l'Algérie d'aujourd'hui se trouve dans le peloton de tête des pays en cours d'industrialisation. Pour atteindre ce résultat, il

5 dinars symboliques

A l'occasion de la commémoration du 10^e anniversaire de l'indépendance, la Banque centrale d'Algérie met en circulation, à partir du 3 juillet 1972, une nouvelle pièce de 5 dinars en argent.

Cette pièce d'un poids de 12 g titrant 750/1000 d'argent pur présente à l'avant un derrick enfermant à sa base un épi de blé symbolisant les Révolutions industrielle et agraire. A droite et à gauche du derrick les millésimes 1962-1972 prolongés vers le haut par cinq étoiles de chaque côté, symbolisant les dix années de souveraineté recouvrée. Le revers comporte l'indication, en chiffres arabes, de la valeur faciale reprise en lettres arabes, le tout à l'intérieur d'un cercle formé par la mention «République algérienne démocratique et populaire».



SOMMAIRE



RECHERCHE



a fallu une grande foi, celle de croire en la maxime «La Révolution par le peuple et pour le peuple».

Détournée un moment de cet objectif, la Révolution algérienne devait reprendre son cours normal à la suite du redressement du 19 juin 1965, date qui marque le début d'une action réfléchie.

Progressivement, en effet, l'Etat a maîtrisé les différents secteurs de l'économie nationale, avant d'en assurer le contrôle (banques, mines, industries de transformation, transport maritime et, plus récemment, les ressources pétrolières, événement sans précédent dans l'histoire du tiers-monde).

L'ensemble de ces secteurs a subi une profonde transformation à la suite de l'application du pré-plan et du plan quadriennal. Aux opérations planifiées s'ajoutent des programmes spéciaux de développement en faveur des régions les plus déshéritées, car l'une des exigences de la Révolution algérienne est d'assurer une promotion sociale harmonieuse à travers tout le pays. Pour favoriser cette action, une décentralisation administrative a été opérée. L'effort de scolarisation a été développé d'année en année. Les effectifs scolarisés ont quasiment quadruplé, passant de 700 000 à 2 500 000. La langue arabe a repris ses droits. Le secteur agricole autogéré, qui regroupe toutes les terres des anciens colons, a été modernisé et des méthodes de cultures nouvelles introduites.

Toutes ces actions s'insèrent dans le triptyque : Révolution agraire – Révolution industrielle – Révolution culturelle. Plus qu'une redistribution des terres en cours d'application, la Révolution agraire vise à l'organisation de villages agricoles modèles, réunissant les conditions d'une vie nouvelle. Déjà depuis un an, et pour la première fois, les travailleurs agricoles sont dotés d'un régime de sécurité sociale et d'allocations familiales.

La Révolution industrielle tend à faire du travailleur un producteur pleinement associé à la gestion socialiste des entreprises. Concept nouveau, la Révolution culturelle est marquée par l'effort d'arabisation, de scolarisation, de renouveau des méthodes de formation (promotion des instituts de technologie), de construction de maisons de la culture, etc.

Pour recouvrer tous ses droits et gérer l'économie nationale à sa manière, il a fallu à l'Algérie une attitude de persévérance et de fermeté, deux qualités avec lesquelles le Président Boumediène a précisément conduit les affaires de l'Etat.



Jour de l'Indépendance à Alger.

A l'indépendance, l'Algérie a manifesté sa volonté de bâtir une économie basée sur l'exploitation de ses propres ressources. Aujourd'hui, les échos de la récente conférence de la CNUCED apportent une profonde résonance à ce jugement.

1972

1972-1981

1^{er} Festival de la jeunesse arabe

Dans le cadre des festivités marquant le 10^e anniversaire de l'indépendance de l'Algérie, le 1^{er} Festival de la jeunesse arabe est prévu du 5 au 11 juillet 1972.

Mûri et prôné depuis de nombreuses années par la Commission sociale et culturelle de la Ligue arabe, ce festival, dans sa première édition algéroise, permettra de réunir un nombre important de jeunes venus du Maroc, de Mauritanie, de Tunisie, de Libye, d'Égypte, du Soudan, de Syrie, du Liban, de Palestine, d'Arabie Saoudite, du Koweït et des Emirats arabes unis. A ce titre, un large éventail de manifestations, à la fois sportives et culturelles, est prévu à l'occasion de cet important rendez-vous et permettra aux centaines de participants de se rencontrer dans un cadre d'où est exclu tout esprit de compétition. Ainsi, plusieurs disciplines sportives seront réunies, à savoir le football, le basket-ball, le volley-ball, l'athlétisme, la gymnastique et le tennis de table.

Dans le volet culturel, l'animation sera des plus éclectiques afin que tous les participants puissent tirer profit de

cette manifestation à travers l'échange et l'émulation. Pour cela, des groupes de différents pays arabes se produiront lors de soirées consacrées à la musique, au théâtre, au chant, à la danse et à la poésie. Par ailleurs, des cycles de conférences au Palais des Nations permettront d'aborder les thèmes inhérents aux problématiques de la jeunesse arabe.

Outre le brassage des jeunes et le partage d'idées, ce festival renforcera les liens fraternels et puissants qui constituent les bases de la nation arabe. Ce sera également l'occasion idoine pour coordonner les efforts de tous les participants pour l'élaboration de programmes d'action et de coopération, le développement des mécanismes d'échange et le lancement de projets à l'adresse de la jeunesse au niveau de toute la région arabe.

Pour favoriser la réussite de cet événement de grande importance, l'Algérie a réuni tous les moyens nécessaires d'accueil et de prise en charge.



- ❶ 0,40
- ❷ 05/07/1972
- ❸ 30 x 40
- ❹ 10 1/4
- ❺ 500.000
- ❻ 08/11/1975
- ❼ A. Sahouli
- ❽ Imprimerie BA

2 1 3

2 500 délégués à Alger

Le 1^{er} Festival de la jeunesse arabe aura été marqué par la présence de 2 500 participants représentant 17 pays. Il a permis l'adoption par les jeunes de la Charte de la jeunesse dans le cadre du 2^e Congrès de la jeunesse arabe qui regroupait les ministres de la Jeunesse des pays membres de la Ligue arabe. A la clôture des festivités, les délégués ont été reçus par le Président Boumediène.

La jeunesse arabe toujours au rendez-vous.



SOMMAIRE



RECHERCHE



Timbres-taxes

Les timbres-taxes sont des vignettes utilisées par l'Administration des Postes et Télécommunications pour représenter :

- ◆ la taxe à percevoir sur le destinataire d'un objet de correspondance non ou insuffisamment affranchi par l'expéditeur. Cette taxe est égale au double de l'insuffisance d'affranchissement suivant le tarif de la catégorie considérée avec arrondissement au multiple de 5 centimes immédiatement inférieur et application d'un minimum de perception ;
- ◆ la taxe simple d'affranchissement, à l'exclusion de toute surtaxe, perçue sur le destinataire de correspondances adressées par les ministres et certains fonctionnaires à

destination de personnes vis-à-vis desquelles ils ne bénéficient pas de la franchise postale ;

- ◆ la surtaxe fixe applicable aux objets de correspondance de toute nature adressés poste restante ou télégraphe restant, sauf si le destinataire est titulaire d'une carte d'abonnement non périmée ;
- ◆ la taxe de dédouanement dont sont passibles tous les envois de la poste aux lettres en provenance de l'étranger et remis à la douane.

Les timbres-taxes peuvent être vendus au public au prix de leur valeur faciale, mais ne peuvent servir à l'affranchissement.

Le blé en Algérie

À l'indépendance, l'Algérie possédait une multitude de variétés de blés introduits depuis très longtemps ou sélectionnés de manière traditionnelle dans les différentes régions céréalières. Il existait une variété de blé du nom de «Chata» qui accomplissait son cycle (semis-récolte) en 90 à 100 jours. Ce matériel local adapté a disparu en grande partie et n'est plus disponible que dans les banques de gènes.

Les céréales des Oasis ont elles aussi subi une forte érosion. Cette situation est due à l'introduction massive de variétés étrangères dites à haut potentiel génétique ou à haut rendement. Actuellement, une grande partie des superficies est occupée par une ou deux variétés uniquement.



La gabelle, l'ancêtre de la taxe

La gabelle était une taxe ou un impôt prélevé sur la vente de sel qui devait être payée au profit de la royauté. La gabelle vient du mot italien gabella qui signifie taxe. Les personnes qui percevaient cette taxe s'appelaient les gabellous, en quelque sorte l'équivalent des douaniers d'aujourd'hui. Au Moyen Âge, le sel était un monopole royal depuis 1343. Il était entreposé dans ce que l'on appelait des greniers à sel. Les populations pouvaient en acheter, mais elles devaient aussi payer une taxe (ou impôt) d'environ 6% qui était perçue par le roi. À une époque, la gabelle était payée au profit du roi. Celle-ci était payée en avance par un fermier qui, par la suite, avait pour mission de récupérer les sommes sur la population.



214

- 1 0,10 Epis de blé
- 2 21/10/1972
- 3 17 x 19,5
- 4 13 1/2
- 5 5.950.000
- 6 30/04/2007
- 7 M. Temmam
- 8 Imprimerie BA



215

- 1 0,20 Epis de blé
- 2 21/10/1972
- 3 17 x 19,5
- 4 13 1/2
- 5 11.830.000
- 6 30/04/2007
- 7 M. Temmam
- 8 Imprimerie BA



216

- 1 0,40 Epis de blé
- 2 21/10/1972
- 3 17 x 19,5
- 4 13 1/2
- 5 12.100.000
- 6 30/04/2007
- 7 M. Temmam
- 8 Imprimerie BA



217

- 1 0,50 Epis de blé
- 2 21/10/1972
- 3 17 x 19,5
- 4 13 1/2
- 5 12.606.000
- 6 30/04/2007
- 7 M. Temmam
- 8 Imprimerie BA



218

- 1 0,80 Epis de blé
- 2 21/10/1972
- 3 17 x 19,5
- 4 13 1/2
- 5 10.900.000
- 6 30/04/2007
- 7 M. Temmam
- 8 Imprimerie BA



219

- 1 1,00 Epis de blé
- 2 21/10/1972
- 3 17 x 19,5
- 4 13 1/2
- 5 26.883.400
- 6 30/04/2007
- 7 M. Temmam
- 8 Imprimerie BA



- 1 2,00 Epis de blé
- 2 21/10/1972
- 3 17 x 19,5
- 4 13 1/2
- 5 16.350.000
- 6 30/04/2007
- 7 M. Temmam
- 8 Imprimerie BA



1972

1972-1981



- ❶ 0,50 Le Hoggar
- ❷ 18/11/1972
- ❸ 32 x 48
- ❹ 11 1/2
- ❺ 1.000.000
- ❻ 18/11/1975
- ❼ B. Yelles
- ❽ Courvoisier

2 2 1



- ❶ 0,60 Kabylie
- ❷ 18/11/1972
- ❸ 32 x 48
- ❹ 11 1/2
- ❺ 1.000.000
- ❻ 18/11/1975
- ❼ B. Yelles
- ❽ Courvoisier

2 2 2



- ❶ 0,70 Le M'zab
- ❷ 18/11/1972
- ❸ 32 x 48
- ❹ 11 1/2
- ❺ 1.000.000
- ❻ 18/11/1975
- ❼ B. Yelles
- ❽ Courvoisier

2 2 3



- ❶ 0,90 Tlemcen
- ❷ 18/11/1972
- ❸ 32 x 48
- ❹ 11 1/2
- ❺ 1.000.000
- ❻ 18/11/1975
- ❼ B. Yelles
- ❽ Courvoisier

2 2 4

Costumes algériens

Le costume traditionnel en Algérie est le plus souvent le reflet d'influences culturelles multiples. Qu'elles soient berbères, arabes, andalouses, ottomanes ou européennes, les inspirations vestimentaires se sont succédé et ont épousé, dans le raffinement et l'élégance, les valeurs algériennes.

Au fil des temps et jusqu'à nos jours, les costumes traditionnels habillent les corps d'un mélange harmonieux de velours, de soie, de satin et de brocart, rehaussé de riches bijoux en or ou en argent, selon les régions.

En Kabylie, le vêtement traditionnel est encore porté dans la vie quotidienne. Adapté au relief et au climat de la région, il permet aux femmes très actives dans les villages une certaine aisance des mou-

vements pendant leurs travaux quotidiens. La *djebba*, la ceinture et la *fouta* décorées de galons multicolores constituent les principales pièces de la tenue féminine.

Dans le Hoggar, le costume traditionnel rappelle le costume africain et se décline, pour les hommes, sous la forme de tuniques et de pantalons larges agrémentés de coiffes majestueuses faites de turbans de différentes longueurs dont un minimum de six mètres de tissu indigo qui donne aux Touareg le surnom d'hommes bleus.

Le costume traditionnel des hommes en Algérie laisse apparaître beaucoup de similitudes d'une région à une autre. Les hommes du M'zab portent principalement un pantalon de tissu blanc à large assise, une gandoura très simple, une chéchia, un turban et un burnous.

A Tlemcen, le costume féminin est très riche et est formé de superpositions de pièces vestimentaires qui donnent à la femme une prestance inégalée.

Robe de soie et de fils d'or, *fouta m'taqla* qui ceinture la taille, caftan de velours richement brodé sont les pièces principales de l'habit. Celui-ci est rehaussé par le *'abrouk* qui pare la poitrine pour un comble de raffinement.



Targui portant son litham traditionnel.



Le Président Boumediène vêtu d'un burnous.

Le burnous

Les costumes traditionnels algériens font partie des attributs les plus distinctifs de l'identité nationale restaurée avec la reconquête de la souveraineté du pays. S'il est un élément tout à fait symbolique, c'est bien le burnous masculin qui est devenu un élément d'élégance se mariant très bien avec l'habillement moderne.

Le burnous a pris également valeur de symbole de l'algérianité avec le Président Boumediène qui lui avait donné ses lettres de noblesse en le faisant entrer dans la cour des grands de ce monde.



SOMMAIRE



RECHERCHE





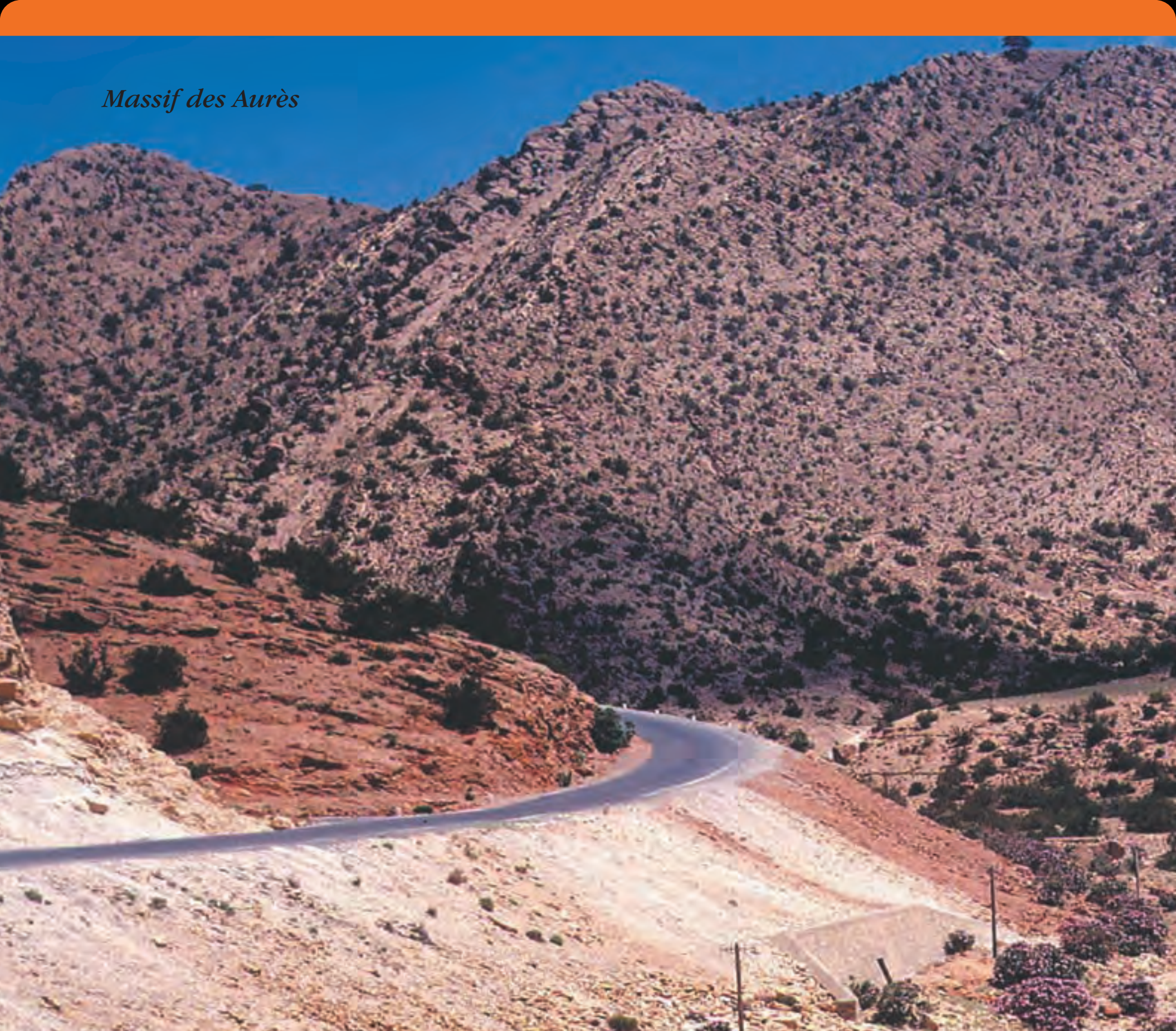
Mode in Algérie

L'Algérie possède un patrimoine culturel immense, une diversité qu'on attribue à tous les occupants qui se sont succédé en Afrique du Nord. La mode algérienne qui, depuis quelques années, connaît une expansion inédite, a bénéficié de cette diversité pour en faire des caftans et des robes à en couper le souffle. Les nombreux stylistes qui, depuis quelques années, voient leurs œuvres récompensées, organisent des défilés de mode dans la capitale pour le plus grand plaisir des amateurs de mode en Algérie.

D'inspirations diverses, les créations vestimentaires des artistes algériens dans ce domaine ont largement dépassé les limites frontalières de notre pays, brassant dans l'universel une reconnaissance qu'ils doivent le plus souvent à l'originalité de ces créations qui, pour la plupart, procèdent d'une récupération du fonds patrimonial vestimentaire, moyennant des transformations et des adaptations à la mode et aux exigences esthétiques et vestimentaires actuelles. Ils sont aujourd'hui nombreux ces modélistes algériens qui font rayonner l'art vestimentaire algérien dans le monde, contribuant par là à donner de l'Algérie l'image d'un pays où la tradition arrive bien à épouser la modernité et où les artistes et autres créateurs arrivent à puiser dans le passé les moyens de créer le présent et l'avenir.



Massif des Aurès



SOMMAIRE



RECHERCHE





SOMMAIRE



RECHERCHE



1973

1972-1981



225

- ❶ 0,40 Boîte aux lettres
- ❷ 20/01/1973
- ❸ 23 x 32,5
- ❹ 11 1/2
- ❺ 500.000
- ❻ 06/11/1976
- ❼ I. Samsom
- ❽ Courvoisier

Journée du timbre

Jeter une lettre timbrée dans une boîte aux lettres est un geste si simple et si naturel qu'on ne lui accorde guère ou peu d'importance. Pourtant, ce geste symbolise, à lui seul, la principale, sinon l'une des premières vocations de la poste qui est de transmettre la parole écrite dans tous les pays du monde et de faire parvenir, en tout temps et en tout lieu, régulièrement et avec célérité, les messages écrits. Collecter, trier, acheminer et distribuer des lettres sont autant de fonctions qui constituent la finalité profonde de la poste. C'est par là qu'elle joue un rôle essentiel de contact et de distribution et qu'elle contribue à l'harmonisation et à la cohérence des activités d'une nation. C'est à travers cela aussi qu'elle donne une dimension extraordinaire au besoin de communiquer.

On ne peut imaginer de nos jours une activité économique, culturelle ou administrative pouvant se passer du support essentiel qu'est la lettre.

Mais ce rôle dynamique du message écrit sera mieux perçu lorsque l'on saura que dans notre seul pays, 100 millions de lettres sont déposées, transportées et distribuées chaque année et qu'à travers le monde, 180 milliards de lettres ordinaires et recommandées sont collectées, expédiées et distribuées dans les coins les plus reculés de la Terre. Quant au timbre-poste lui-même, outre sa fonction d'affranchissement, il fait l'objet de recherches artistiques les plus raffinées et contribue à l'éducation des jeunes, tout en donnant naissance à une activité industrielle et commerciale des plus florissantes.

Des millions de philatélistes achètent, collectent et échangent chaque année des figurines postales émises par plus de 140 pays. Le geste d'un enfant dans les bras de sa mère jetant une lettre timbrée dans une boîte aux lettres traduit enfin l'immense désir de communiquer et d'élever le niveau culturel de toute la population d'Algérie.



La boîte aux lettres

C'est en 1653 que Jean-Jacques Renouard de Villayer, membre du Conseil d'Etat, décida d'installer des boîtes murales dans les rues principales de Paris pour que les habitants puissent y déposer leurs lettres.

Ces dernières étaient obligatoirement entourées d'un billet dit de port payé. Le courrier connaissait trois levées quotidiennes.

Ce principe fonctionna si bien qu'en 1692, le nombre de boîtes passa de batteries de quatre à six. En 1780, Paris en comptait déjà 500. Depuis, les boîtes aux lettres n'ont cessé d'évoluer jusqu'aux temps présents.



SOMMAIRE



RECHERCHE



Hommage au peuple vietnamien



Collecte de déchets ferreux pour fabriquer des armes au Vietnam.

Un cessez-le-feu vient de mettre un terme à la guerre du Vietnam. L'humanité tout entière accueille cette nouvelle avec un profond soulagement : c'est le triomphe de la raison et bientôt de la justice et de la paix.

Après trente ans de résistance, le peuple vietnamien peut enfin aspirer à assumer pleinement sa souveraineté nationale. Pour cela, il lui a fallu payer un lourd tribut de sang, de deuils et de larmes.

Jamais le droit à la liberté d'un peuple n'a été aussi chèrement acquis : un tonnage de bombes sans précédent dans l'histoire de l'humanité, quatre fois plus que pendant la Seconde Guerre mondiale, a été largué sur le territoire vietnamien, ravageant le pays, écrasant les progrès de l'homme et semant la terreur dans la population dont

deux millions de personnes ont trouvé la mort. Avec un stoïcisme admirable, le peuple vietnamien a réussi à surmonter toutes les épreuves de cette guerre impitoyable qui lui a été imposée.

Au fil des années, la guerre du Vietnam a fini par gagner toutes les consciences humaines et devenir le cauchemar de l'humanité dont l'indignation, longtemps contenue, a fini par s'exprimer au grand jour par des manifestations de masse à travers le monde. L'entrée en vigueur du cessez-le-feu est un grand moment de l'histoire contemporaine. C'est aussi un jour de gloire et d'espoir pour les forces éprises de paix qui triomphent. Parmi elles, la voix de l'Algérie s'est élevée dès l'indépendance pour la juste cause du peuple vietnamien.

Le général Giáp

Võ Nguyên Giáp, le vainqueur de la bataille de Diên Biên Phu (1954), est né en 1912 à An Xa (Vietnam). Après avoir enseigné l'histoire à l'école Thang-long à Hanoi en 1937, il milita au Viêt-minh, le parti de Hô Chi Minh, pour devenir ministre de la Défense nationale de la République démocratique du Vietnam.

Il dirigea ensuite des actions militaires contre l'occupant français pendant la première guerre d'Indochine. Dans le tome III de ses Mémoires, le général Giáp écrit : « (...) La bataille de Diên Biên Phu fut un gigantesque enchevêtrement de vies et de destins. Elle fut perdue, côté français, par l'état-major. Mais gagnée, des deux côtés, par des hommes qui sacrifièrent tout : les Vietnamiens pour obtenir à l'arraché une victoire décisive ; les Français (...) pour finir prisonniers, pris dans l'étau d'une guerre qui leur échappait.»



2 2 6

- ❶ 0,40 Carte + effigie
- ❷ 17/02/1973
- ❸ 35,96 x 51,46
- ❹ 11 $\frac{1}{2}$
- ❺ 2.000.000
- ❻ 06/11/1976
- ❼ Imprimeur
- ❽ Courvoisier



1973

1972-1981



227

- ❶ 0,40 Annaba
- ❷ 24/02/1973
- ❸ 33 x 48
- ❹ 11 1/2
- ❺ 500.000
- ❻ 06/11/1976
- ❼ M. Temmam
- ❽ Courvoisier



228

- ❶ 0,60 Alger
- ❷ 24/02/1973
- ❸ 33 x 48
- ❹ 11 1/2
- ❺ 500.000
- ❻ 06/11/1976
- ❼ M. Temmam
- ❽ Courvoisier



229

- ❶ 0,80 Constantine
- ❷ 24/02/1973
- ❸ 33 x 48
- ❹ 11 1/2
- ❺ 500.000
- ❻ 06/11/1976
- ❼ M. Temmam
- ❽ Courvoisier

Broderies algériennes

Broderie d'Annaba

Sur le littoral oriental de l'Algérie, à Jijel et Annaba, existe une broderie sur toile qui s'apparente, d'une part, aux broderies du bassin oriental de la Méditerranée (Syrie, Balkans, etc.) et, d'autre part, à celles de Salé (Maroc).

Au début du XIX^e siècle, ces broderies étaient enseignées aux fillettes par des maîtresses brodeuses.

Méthodiquement, sur de grandes pièces de toile soyeuse, de 0,80 m de large sur 1,25 m de longueur environ, divisées dans le sens de la largeur en trois ou quatre bandes, l'élève relevait les motifs des broderies étudiées.

De simples motifs au point de trait, on passa à des dessins plus difficiles et la maquette s'achevait par des rivières ajourées, des modèles d'ornementation de manches et d'autres motifs encore.

Broderie d'Alger

La broderie en soies de couleur sur étamine, sur soie ou sur toile fut l'art des femmes d'Alger par excellence pendant les trois siècles de la présence turque. Exécutés sur métier bas, où l'étoffe est tendue horizontalement, les points de broderie sont de différents genres : le *m'alqa* (tapissé) ou point diagonal ; le *zelilej* (petit carreau de faïence) ou point étoilé ; le *m'nezzel* (aligné) ou point passé formant de minces galons ; le *m'terba* (matelassé) où la nappe des soies tendues est jalonnée, de distance en distance, par des points qui la retiennent à l'étoffe.

Pour la couleur, on distingue les broderies à dominante violette et les broderies à dominantes bleue et rouge.

Broderie de Constantine

Dans l'est de l'Algérie, à Constantine notamment, se fait toujours une broderie de fil métallique plat sur tulle ou sur tissus de soie légers. Parfois utilisée dans l'ornementation de larges rideaux, elle sert surtout à décorer les écharpes portées sur la tête par les femmes de Constantine et d'Annaba. Le tissu de fond est couvert d'un semis de motifs légers sur lequel s'enlève un rinceau floral ou un sobre décor composé d'éléments géométriques simples.



Des doigts habiles et des décors tout en finesse.

Un art qui remonte au XII^e siècle

Alger, Cherchell et Annaba pratiquaient la broderie à l'aiguille, asseyant ainsi leur réputation à travers tout le pays qui compte, entre le XII^e et le XV^e siècles, jusqu'à 4 000 métiers à tisser. Mais la broderie ne prend son véritable essor qu'après l'arrivée des Ottomans.

Les motifs redondants, reproduits sur les étoffes et les velours, cèdent la place à des décors plus volubiles au contact des Ottomans et des Andalous, alors que l'on note l'apparition des motifs floraux comme la jacinthe, l'églatine ou la tulipe.

Splendeur d'un art ancien.



SOMMAIRE



RECHERCHE



10^e anniversaire du Programme alimentaire mondial



Vivres distribués en Afrique.

Le Programme alimentaire mondial (PAM), qui a été créé à la fin de 1961 conjointement par les Nations unies et l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), est devenu opérationnel en janvier 1963. Il est administré par un Comité intergouvernemental (CIG) composé de 24 membres élus moitié par le Conseil économique et social des Nations unies et moitié par le Conseil de la FAO.

Les ressources du Programme sont assurées par des contributions que les Etats participants (membres des Nations unies ou de la FAO ou des deux dans la plupart des cas) s'engagent à lui fournir lors des conférences spéciales qui se tiennent tous les deux ans. Les contributions peuvent consister en produits (pour l'alimentation humaine ou animale), en services ou en espèces.

L'assistance du PAM vise à promouvoir le développement social et économique des pays en voie de développement, mais aussi à aider les sinistrés des désastres naturels. L'assistance au développement a comme objectif d'aider

les pays bénéficiaires à exploiter leurs propres ressources. Elle se fonde sur une véritable association et n'est pas conçue comme un acte charitable auquel le bénéficiaire ne serait nullement tenu de répondre par les efforts personnels en vue d'améliorer sa situation. La contribution du PAM consiste en une aide alimentaire octroyée aux pays en voie de développement en vue de leur permettre d'atteindre leurs objectifs économiques et sociaux.

Le montant total des contributions fournies entre 1963 et juillet 1971 a dépassé 793 millions de dollars, dont 744 millions environ ont été engagés ou réservés. Pendant la période allant de 1963 à fin juillet 1971, 487 projets d'aide au développement dans 84 pays ont été approuvés et nombre de ces projets se poursuivront dans les années à venir. Depuis sa création, la participation du Programme alimentaire mondial à l'exécution des projets de développement économique et social en Algérie s'élève à 360 millions de dinars.

800 millions de personnes souffrent de la faim

Selon le Programme alimentaire mondial (PAM), plus de 800 millions de personnes souffrent de la faim dans le monde au moment où les chefs d'Etat et de gouvernement se sont engagés à plusieurs reprises à tout mettre en œuvre pour réduire ce nombre de moitié d'ici à 2015.

Pour le PAM, 90% des personnes mal nourries ou souffrant de la faim sont aussi prisonnières de la pauvreté, soulignant par ailleurs que le monde produit assez de nourriture pour la population mondiale.

En finir avec la faim dans le monde.



230

- ❶ 1,15
- ❷ 24/03/1973
- ❸ 22,5 x 37,5
- ❹ 11 1/2
- ❺ 500.000
- ❻ 06/11/1976
- ❼ I. Samsom
- ❽ Courvoisier



1973

1972-1981



231

- ❶ 0,40
- ❷ 21/04/1973
- ❸ 43,2 x 30
- ❹ 13 1/2 x 14
- ❺ 500.000
- ❻ 06/11/1976
- ❼ B. Yelles
- ❽ Enschede

Service national



Jeunes appelés à l'œuvre sur un site du barrage vert.

La lutte de libération nationale d'abord, la lutte anticolonialiste et anti-impérialiste ensuite ont enseigné à chaque Algérien, quel que soit son niveau de formation ou de culture, que l'Algérie doit, tout d'abord, compter sur elle-même et réaliser en son propre sein les conditions d'une libération intégrale et authentique.

C'est par la prise de conscience par tous des intérêts nationaux les plus élevés, par la participation de chacun aux tâches d'édification socialiste que se forment et s'affermissent constamment la dignité et la liberté du peuple, que la nation tout entière se hisse au niveau de ses responsabilités les plus nobles. C'est aussi par le regroupement de toutes ses possibilités et par l'utilisation rationnelle de ses énergies que la jeunesse peut assurer la relève des aînés et porter haut le flambeau de la Révolution, en ajoutant aux durs sacrifices des générations plus âgées les produits de son dynamisme et de son enthousiasme, de son intelligence et de sa volonté.

Le pouvoir révolutionnaire a décidé de recenser, puis de

mettre à l'œuvre, suivant un plan progressif, la totalité des énergies énormes que renferme notre peuple.

Il a décidé de répondre dans les faits au désir et à la volonté de mobilisation maintes fois exprimés par les forces vives de la nation. Il a décidé de les insérer dans ce grand mouvement de rénovation sociale, économique et culturelle en organisant, dès le début de l'année 1969, le Service national. Le Service national constitue une organisation nouvelle et un mode original d'utilisation des grandes ressources humaines disponibles.

Il contribue au développement et à la croissance rapide de notre économie tout en atténuant pour ensuite les réduire les différences de niveau et les déséquilibres qui existent encore entre les régions du pays.

Le Service national permet aux Algériens de participer pendant deux années à l'ensemble des tâches d'édification sur l'ensemble du territoire.

[Extrait de la Charte du Service national.]

Un nouveau statut pour l'ANP

L'Armée nationale populaire (ANP) a engagé un vaste programme de réformes. Son nouveau statut accorde une place particulière aux carrières professionnelles de courtes durées, par rapport aux longues carrières, en instituant une limite d'âge en termes de durée de service. Cette disposition constitue une alternative fondamentale érigeant les réservistes en un composant fondamental dans le système de défense du pays.

Construction d'un village socialiste.



SOMMAIRE



RECHERCHE



Fleurs

La rose est entrée depuis longtemps dans la préparation de solutions utilisées en phytothérapie. Plante particulièrement remarquable, chérie et objet de toutes les attentions, il était évident que les hommes aillent chercher des vertus qui transcendent son aspect ou son parfum. Sa symbolique et les capacités expressives qu'on lui attribue n'ont, en définitive, d'égaux que ses qualités phytopharmaceutiques.

La phytothérapie, qui était la médecine des époques passées, a largement exploré les propriétés médicinales de la rose. Ainsi, les pétales de roses, notamment de *Rosa damascena*, sont distillés par entraînement à la vapeur d'eau (en alambic) et l'extrait ainsi obtenu permet de fabriquer de l'huile essentielle de pétales de roses.

Ce produit a révélé un certain nombre de propriétés thérapeutiques ou cosmétiques. Alors qu'il a été longtemps

utilisé comme antiseptique et antihémorragique (hémostatique), ses qualités astringentes et tonifiantes ont été également prouvées par la cosmétique.

Utilisable uniquement en usage externe, il permet d'apporter des soins cutanés, alors que, ajouté à une huile végétale, il est utilisé dans les massages de la colonne vertébrale pour atténuer les tensions nerveuses.

Les infusions de pétales de roses sont conseillées pour faire cesser les troubles intestinaux. Une poudre faite avec les fruits du rosier broyés est laxative et diurétique. Très riche en vitamine C, le fruit du rosier, appelé cynorrhodon, sert à faire des confitures.

Il y a des siècles que les hommes ont décidé de faire des confitures goûteuses à partir des pétales de roses, particulièrement colorées et parfumées pour les grands événements et bien servies dans la haute société.



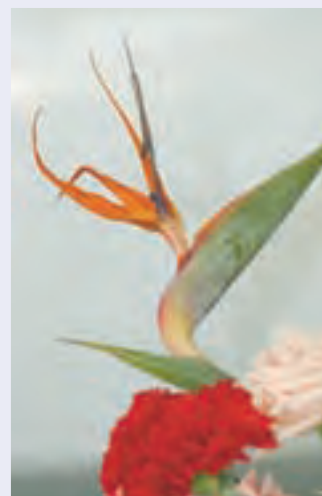
Les caryophyllacées

Les caryophyllacées forment une vaste famille de plus de 2 000 espèces, principalement dans les régions tempérées de l'hémisphère Nord.

Cette famille est très homogène. Les feuilles sont simples, entières, opposées et souvent soudées à la base autour d'un nœud.

Les fleurs régulières comprennent cinq pétales libres. Les œillets, les saponaires, les stellaires, les silènes sont les représentants les mieux connus des caryophyllacées, ne serait-ce que pour leurs qualités ornementales qui les font cultiver dans presque tous les jardins.

Œillet.



Oiseau du paradis.



2 3 2

- 1 0,30 *Opuntia ficus-indica*
- 2 19/05/1973
- 3 23 x 32,5
- 4 11 1/2
- 5 2.000.000
- 6 31/05/1980
- 7 Imprimeur
- 8 Courvoisier



2 3 3

- 1 0,40 *Rosa odorata*
- 2 19/05/1973
- 3 23 x 32,5
- 4 11 1/2
- 5 59.000.000
- 6 31/05/1980
- 7 Imprimeur
- 8 Courvoisier



2 3 4

- 1 1,00 *Dianthus caryophyllus*
- 2 19/05/1973
- 3 23 x 32,5
- 4 11 1/2
- 5 3.000.000
- 6 31/05/1980
- 7 Imprimeur
- 8 Courvoisier



2 3 5

- 1 1,15 *Strelitzia reginae*
- 2 19/05/1973
- 3 23 x 32,5
- 4 11 1/2
- 5 15.000.000
- 6 31/05/1980
- 7 Imprimeur
- 8 Courvoisier



1973

1972-1981



236

- ❶ 0,40
- ❷ 26/05/1973
- ❸ 26 x 36
- ❹ 12 3/4
- ❺ 500.000
- ❻ 06/11/1976
- ❼ B. Yelles
- ❽ Kultura

10^e anniversaire de l'Organisation de l'unité africaine

L'Organisation de l'unité africaine (OUA) a été fondée le 25 mai 1963 à Addis-Abeba (Ethiopie). Cette organisation regroupe les Etats africains continentaux, Madagascar et les îles voisines de l'Afrique. L'OUA a pour objectifs de renforcer l'unité et la solidarité des Etats africains, d'éliminer le colonialisme sous toutes ses formes et de favoriser la coopération entre les Etats membres

dans les domaines politique, économique, culturel, scientifique et technique. La Charte de l'Organisation de l'unité africaine proclame les principes d'égalité souveraine de tous les Etats membres, de dévouement sans réserve à la cause de l'émancipation totale des territoires africains non encore indépendants, de règlement pacifique des

Dire les réalités

«En effet, le devoir de vérité envers l'Afrique nous commande de reconnaître, sans complaisance, au moment où le monde tourne ses regards vers un siècle où il n'y aura de place que pour les forts (...)»

[Extrait du discours d'investiture de M. Abdelaziz Bouteflika à la présidence de la 35^e Conférence de l'OUA. Alger, 12 juillet 1999.]



différents par voie de négociation, de médiation, de conciliation et d'arbitrage. L'OUA comprend quatre institutions : la Conférence des chefs d'Etat et de gouvernement (organe suprême), le Conseil des ministres composé de ministres des Affaires étrangères ou de tous autres ministres désignés par les gouvernements des Etats membres, le Secrétariat général désigné par la conférence des chefs d'Etat

et de gouvernement et la Commission de médiation. L'OUA constitue le cadre naturel où s'exprime la volonté de l'unité africaine. Elle contribue au renforcement des relations interafricaines et apporte aux pays encore sous le joug colonial une assistance morale et matérielle des plus efficaces.



Sommet panafricain instituant l'OUA en 1963.



SOMMAIRE



RECHERCHE



Révolution agraire

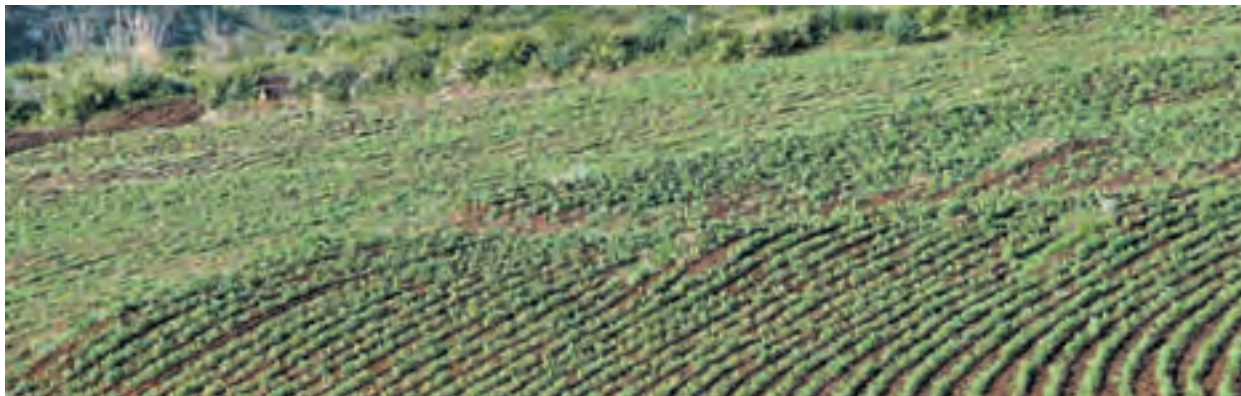
Au début de la colonisation, les luttes paysannes contre la dépossession et l'accaparement des terres se sont identifiées à la résistance populaire contre la pénétration et l'emprise coloniales. Cette lutte a revêtu un caractère de plus en plus aigu car le peuple algérien se trouvait confronté à une entreprise de dépossession aussi totale dans ses moyens que dans ses buts.

En effet, la politique coloniale ne s'est pas limitée à une simple action d'appropriation des terres. Au-delà de cet objectif, elle visait à briser la résistance populaire à l'occupant en sapant les fondements de l'organisation de la

société algérienne par la destruction de sa base économique et culturelle. Antérieurement à la conquête, le mode de faire-valoir collectif qui prédominait dans l'agriculture reflétait l'organisation de la société.

L'anéantissement de la terre collective, la dispersion brutale des collectivités paysannes devaient, dès lors, ouvrir la voie à la dislocation des structures agraires et de la société rurale dans son ensemble.

Aboutissement d'un combat séculaire, l'appel du 1^{er} Novembre 1954 devait répondre, par conséquent, aux aspirations profondes des masses laborieuses



L'agriculture source de richesse et de prospérité pour tous.

Le *khemassat*, une injustice historique

Le système colonial français a tout mis en œuvre pour détruire la propriété collective des terres et l'organisation tribale de l'Algérie. Il a prolétarisé et sous-prolétarisé les paysans algériens. C'est ainsi qu'en 1858, khammès et ber-gers représentaient le cinquième de la population. En 1911, 1 310 000 personnes vivaient dans des familles de khammès et métayers sur une population de 3 700 000, soit le tiers. En 1939, le nombre de khammès était de 713 000 rien qu'au nord du pays. Au milieu du siècle et à la veille de l'indépendance, la situation est allée empirant. L'ordonnance du 8 novembre 1971 portant sur la Révolution agraire, à la suite des décrets de mars 1963 sur l'autogestion, est venue, entre autres objectifs, mettre fin à une injustice historique intolérable. Cette situation vécue par la paysannerie algérienne aura engendré durant un siècle et demi de colonisation une paupérisation et le maintien sous le joug de la pauvreté et de l'ignorance des générations entières d'Algériens.

Femme sur un champ maraîcher.



237

- ❶ 0,40
- ❷ 16/06/1973
- ❸ 48,2 x 29
- ❹ 11 1/2
- ❺ 1.000.000
- ❻ 06/11/1976
- ❼ B. Yelles
- ❽ Courvoisier



1973

1972-1981

...

des campagnes : les paysans rejoignirent massivement les rangs de l'Armée de libération nationale (ALN) qui était constituée dans son immense majorité de combattants issus de nos campagnes. Dans ce contexte, la lutte pour l'indépendance a été étroitement associée à la volonté unanime de construire une société nouvelle juste et ouverte à tous, mais consacrant en priorité la dignité des travailleurs.

L'indépendance nationale et la récupération des richesses nationales se sont traduites ainsi, dans une première étape, par la récupération des terres des colons au bénéfice des travailleurs qui accédèrent dès lors à la qualité de producteurs, conformément à l'orientation socialiste du pays. La deuxième étape de la Révolution agraire est celle qui s'applique aux propriétés et aux exploitations agricoles détenues par les nationaux et les collectivités. Cette deuxième étape apparaît comme étant la plus importante, puisqu'elle doit se traduire non pas par une simple nationalisation des terres, mais par la création des conditions de leur mise en valeur au profit des masses rurales longtemps maintenues en marge du progrès et au service de leur promotion culturelle, économique et sociale.

C'est pourquoi la Révolution agraire, au-delà des simples préoccupations de justice sociale, signifie la transformation radicale des conditions de vie et de travail dans le monde rural.

Pour être véritablement l'élément fondamental du progrès pour les masses les plus démunies, la Révolution agraire doit leur apporter l'ensemble des facteurs du progrès. C'est pour cela qu'elle associe la redistribution des terres à l'organisation des agriculteurs et à la mise en place des conditions de leur promotion. Si elle permet la promotion de l'agriculteur, la Révolution agraire n'en définit pas moins les obligations de celui-ci vis-à-vis de la collectivité nationale en lui imposant la pleine mise en valeur des moyens de production dont il dispose.

La Révolution agraire, par une double action au niveau des rapports et des structures de production, peut et doit inverser le processus de concentration de la propriété foncière et liquider les dernières séquelles de la colonisation dont les conséquences, tels l'exode rural et l'aggravation des disparités économiques et culturelles entre les villes et les campagnes, vont à l'encontre de la stratégie du développement du pays. Tâche historique, la Révolution agraire doit réaliser l'objet fondamental de la Révolution socialiste qui est de promouvoir la dignité de tous par le travail. Il s'agit donc d'éliminer toute forme d'exploitation du travail d'autrui en rétablissant dans l'agriculture des rapports de travail directs basés sur le principe «La terre appartient à ceux qui la travaillent».

Cette refonte des structures agraires s'insère elle-même dans une action coordonnée sur l'ensemble des conditions qui déterminent l'activité agricole et la vie dans les campagnes. La Révolution agraire doit constituer véritablement un nouveau départ pour les masses paysannes, et ce, grâce à une action globale, cohérente et continue sur les facteurs humain et matériel qui bloquent leur progrès et leur promotion.

[Extrait de la Charte de la Révolution agraire.]



Exploitation fourragère dans la Mitidja.



24^e Conférence mondiale du scoutisme – Nairobi 1973

Créé en 1907, le scoutisme est la plus grande organisation bénévole de la jeunesse du monde. Le mouvement scout a pour but de développer chez les garçons le sens du civisme, en forgeant leur caractère, en les formant par l'entraînement aux habitudes de l'observation, de l'obéissance et de l'initiative, en leur inculquant loyauté et prévenance envers autrui, en leur apprenant à se rendre utiles aux autres, en leur enseignant une habileté manuelle et en faisant épanouir leurs aptitudes physiques, mentales et spirituelles.

Basé sur des méthodes d'éducation active, le scoutisme ne cesse d'adapter ses programmes aux réalités locales et régionales et d'être à la pointe du progrès et du développement.

Les représentants accrédités des associations scoutistes nationales, qui avaient adopté et mis en pratique la méthode scoutiste en 1922, créèrent la conférence mondiale en vue de coordonner l'action du mouvement scout mondial. La Conférence mondiale est donc l'organisation de coordination du scoutisme mondial et son autorité est dévolue aux délégués désignés par les organisations membres. Elle tient ses assises tous les deux ans et a pour objet de promouvoir à travers le monde l'unité des objectifs et la compréhension commune des principes de base du scoutisme et de faciliter le développement du scoutisme dans toutes les parties du monde. C'est un congrès de chefs scouts représentant chaque pays dans lequel existe une organisation scoutiste dûment reconnue.

Ceux-ci se rencontrent pour examiner la politique suivie par le scoutisme et prendre toutes mesures propres à servir les jeunes.

La 23^e Conférence mondiale du scoutisme, qui a eu lieu à Tokyo en 1971, a adopté un plan quinquennal de développement destiné à améliorer les programmes d'éducation et à doubler les effectifs scouts qui s'élèvent aujourd'hui à plus de 15 millions de garçons et de jeunes gens dans 106 pays différents.

La 24^e Conférence mondiale du scoutisme, dont le thème principal sera «Apprendre en servant», se réunira pour la première fois sur le continent africain, au Kenya (Nairobi – du 16 au 21 juillet 1973), là où précisément repose Baden-Powell, le fondateur du scoutisme.



2 3 8

- ❶ 0,80
- ❷ 14/07/1973
- ❸ 26 x 36
- ❹ 10 1/4
- ❺ 560.000
- ❻ 06/11/1976
- ❼ H. Boukendakdji
- ❽ Imprimerie BA



«Sois prêt»

«Dès le début, "sois prêt" pour éveiller la concentration voulue chez les esprits des garçons et créer ainsi le cadre nécessaire à ton enseignement, je pense que tu rencontreras ainsi très peu de déceptions. Il ne faut pas attendre des garçons qu'ils prêtent une grande attention à n'importe quel sujet si tu ne les a pas éduqués dans ce but.

Tu dois les emmener à la moitié du chemin, ne leur donne pas une grosse dose à boire d'un seul coup. Une courte et agréable gorgée en quelque sorte, puis une autre, pour prolonger les gorgées jusqu'à ce qu'elles soient rangées comme dans un jeu de dames.»

[Robert Baden-Powell, *Scouting for Boys*, Pearson, Londres, 1909.]

Robert Baden-Powell.



1973

1972-1981



239

- ❶ 0,40
- ❷ 04/08/1973
- ❸ 32 x 22
- ❹ 10 1/4
- ❺ 850.000
- ❻ 06/11/1976
- ❼ Bureau d'études
ministère P et T
- ❽ Imprimerie BA

Symbole des PTT

A l'instar des administrations des autres pays, l'administration algérienne a créé et adopté un emblème qui lui facilitera l'exécution de sa mission dans la mesure où une signalisation immédiate d'un centre d'activité des postes et télécommunications entame le processus de rapprochement entre le service public et l'utilisateur.

Le dessin de l'emblème a été exécuté par le bureau d'études du ministère des Postes et Télécommunications. L'Administration a été guidée dans son choix par deux impératifs.

Tout d'abord, une option a été prise par le fait que l'emblème doit reproduire les lettres «ب» et «م» initiales de «postes» et «télécommunications» en langue nationale.

En second lieu, il convenait de trouver une expression nouvelle en évitant de retomber dans les motifs maintes fois utilisés tels l'oiseau, l'enveloppe ou l'éclair, etc., mais néanmoins obtenir un ensemble qui, bien qu'original dans sa forme, évoque l'activité des postes et télécommunications.

Ces conditions essentielles se trouvent réunies dans l'emblème adopté. En effet, l'ellipse, qui lui donne sa forme globale, est constituée par la première initiale «ب» utilisée deux fois en opposition. Cette construction a l'avantage de permettre la présentation de l'emblème dans les deux sens opposés. L'ellipse en question entoure la seconde initiale «م» renversée qui constitue le centre de l'emblème.

Par ailleurs, l'évocation de l'activité des postes et télécommunications apparaît sous deux aspects différents. Le premier est figuré par le corps de la lettre «ب» qui représente le récepteur d'un combiné téléphonique de forme futuriste, alors que la lettre «م» au centre du dessin peut, par sa forme circulaire, faire penser au cadran de l'appareil.

Le second aspect, quant à lui, a trait aux communications spatiales que l'ensemble de l'emblème rappelle nettement : l'ellipse constituant notre planète autour de laquelle gravitent deux satellites de télécommunications représentés par les deux points de chaque lettre.



*Aérogramme émis le 1^{er} juillet 1975,
tiré à un million d'exemplaires,
retiré le 22 mars 1990.*

L'ère nouvelle

De toutes les parties de l'administration publique, il n'est pas de plus propre que le service des postes à mériter l'intérêt et à exciter l'émulation de tout bon citoyen appelé à en partager les fonctions.

«C'est cet établissement qui donne la vie au commerce et qui en entretient l'activité ; c'est par lui que se soutiennent toutes les relations civiles, morales et politiques...» Telle était l'introduction de la première «Instruction générale sur les postes» parue le 26 octobre 1792.

Le nouveau logo de la poste algérienne.



SOMMAIRE



RECHERCHE



4^e Conférence au sommet des pays non alignés Alger 1973

La politique du non-alignement est née de la résolution d'un certain nombre de pays de sauvegarder leur indépendance nationale et les droits légitimes de leurs peuples. Devenu un mouvement international d'envergure, transcendant toutes les barrières raciales, régionales et autres, le non-alignement devient partie intégrante des changements de structure notables de la communauté internationale dans son ensemble. Il est le produit de la révolution anticolonialiste dans le monde et de l'apparition d'un grand nombre de pays récemment libérés qui, en optant pour une orientation et un développement politiques indépendants, refusent de laisser remplacer les formes séculaires de subordination par d'autres manifestations équivalentes. A l'origine de ces changements, on trouve les aspirations nationales de plus en plus clairement exprimées à la liberté, à l'indépendance et à l'égalité et une détermination de résister à toutes les formes d'exploitation.

Trois conférences au sommet des pays non alignés ont eu lieu successivement à Belgrade (Yougoslavie) en 1961, au Caire (Egypte) en 1964 et à Lusaka (Zambie) en 1970. La politique du non-alignement repose notamment sur les principes fondamentaux suivants :

- ◆ politique d'indépendance nationale ;
- ◆ non-appartenance à une alliance militaire multilatérale ;
- ◆ appui aux mouvements de libération nationale.

Les pays qui ont participé à la première conférence au sommet (1961) étaient au nombre de 26. Depuis, 30 pays se sont joints à eux.

Le sommet d'Alger a lieu dans un contexte politique international particulièrement sensible qui lui confère une portée exceptionnelle.



*Parmi les principaux animateurs des pays non alignés.
De gauche à droite : Tito, Gandhi et Nasser.*



- ❶ 0,40
- ❷ 05/09/1973
- ❸ 24 x 37
- ❹ 13 1/2 x 14
- ❺ 500.000
- ❻ 06/11/1976
- ❼ B. Yelles
- ❽ Enschede

240



- ❶ 0,80
- ❷ 05/09/1973
- ❸ 24 x 37
- ❹ 13 1/2 x 14
- ❺ 500.000
- ❻ 06/11/1976
- ❼ B. Yelles
- ❽ Enschede

241

La solidarité, un impératif incontournable

«L'efficacité du Mouvement dépend largement de la capacité de ses membres de transcender leurs propres divergences et de dépasser leurs contradictions d'intérêts et d'approche et de mettre de l'ordre dans leurs revendications pour mieux redéployer leur action et prendre part de façon effective aux débats en cours dans les différentes enceintes internationales sur les questions stratégiques, politiques et économiques qui engagent leur propre destin.»

[Extrait de l'entretien du Président Abdelaziz Bouteflika à l'APS à l'issue de la tenue du 14^e Sommet du Mouvement des pays non alignés à La Havane 2006 (Cuba).]

Indira Gandhi au sommet d'Alger.



1973

1972-1981

Nouveau port de Skikda



242

- ❶ 0,80
- ❷ 29/09/1973
- ❸ 37,1 x 21,37
- ❹ 11 1/2
- ❺ 1.000.000
- ❻ 06/11/1976
- ❼ H. Boukendakdji
- ❽ Enschede



Ville de Skikda.

Le 19 juillet 1970, M. le Président du Conseil de la Révolution et chef du gouvernement a posé la première pierre du nouveau port de Skikda. Le 23 septembre 1972, le nouveau port était officiellement ouvert à la navigation par le ministre des Travaux publics et de la Construction. Le 29 septembre 1972, le Hassi R'mel, méthanier algérien, accostait et effectuait le premier chargement de gaz naturel liquéfié produit par l'usine située à l'amont.

Ces différentes dates illustrent chaque étape de la construction d'un ouvrage devenu un élément principal au service de l'économie algérienne.

Constituant en lui-même un pôle de développement pour l'est du pays, le nouveau port de Skikda est le débouché normal de toute une zone industrielle dont les produits tant bruts que raffinés sont exportés à partir de ses installations. Les ouvrages de protection comprennent une jetée principale de 1 730 m de long et une jetée

secondaire de 670 m. Ils abritent un plan d'eau où le cercle d'évitage est de 550 m. Plusieurs appontements spécialisés y sont construits. La construction de cet ensemble, qui répond aux besoins d'une zone industrielle très spécialisée, a mobilisé des moyens énormes et nécessité des méthodes modernes, permettant ainsi un avancement rapide.

A titre indicatif, les volumes de matériaux mis en œuvre sont de l'ordre de 5 000 000 de tonnes d'enrochements pour la protection des jetées, 300 000 m³ de béton pour l'ensemble des superstructures, 6 000 000 de mètres cubes de sable dragués dont 2 000 000 de mètres cubes refoulés à terre pour améliorer les terrains de la zone industrielle, 10 000 tonnes d'acier d'armature.

Instrument efficace pour la réalisation d'une politique de développement, le nouveau port de Skikda permettra un nouvel essor du commerce extérieur de l'Algérie.

Le gaz naturel liquéfié

Le gaz naturel liquéfié (GNL) est un gaz naturel (composé essentiellement de méthane) condensé à l'état liquide par cryogénie. Le gaz refroidi à une température d'environ -161° C (aux conditions normales de pression et de température) prend la forme d'un liquide clair, transparent, inodore, non corrosif et non toxique.

Le GNL est environ deux fois plus léger que l'eau. Le GNL jouera un rôle essentiel dans l'industrie mondiale de l'énergie, il se transporte sur de longues distances, notamment par voie maritime. En 2004, l'Algérie était classée au quatrième rang mondial pour la production de GNL.



Vue du port gazier de Skikda.



SOMMAIRE



RECHERCHE



Volontariat

Le volontariat est l'expression concrète d'un engagement total et sincère de la jeunesse intellectuelle algérienne, décidée à mener le combat historique aux côtés de la paysannerie pauvre pour la réussite de la Révolution agraire et le triomphe des idéaux révolutionnaires.

Ce mouvement spontané du volontariat, qui a pris naissance au cours de l'année 1971-1972, est doté depuis, grâce à l'action continue et à la participation active des étudiants révolutionnaires, d'institutions permanentes et adéquates qui créent les conditions objectives pour la transformation et l'amélioration des conditions de vie du monde rural.

Force vive de la nation, consciente de l'importance capitale que revêt le succès de la Révolution agraire dans le processus global de la Révolution, la jeunesse algérienne, par son adhésion aux objectifs politiques, économiques et sociaux fixés, constitue une des garanties pour un avenir meilleur. Comme l'a souligné à juste titre notre Président Houari Boumediène : «Il faudrait noter que le phénomène du volontariat (...) constitue l'une des méthodes qui permettent à l'université de réaliser l'interpénétration et la communion avec les masses laborieuses.

La conciliation entre l'engagement scientifique de l'université et sa participation aux réalisations nationales trouve son expression dans la participation effective des étudiants en architecture à la réalisation des villages pilotes. Ainsi, ces étudiants pourront faire la jonction entre la science et l'action et puiser dans l'exercice pratique de cette opération les méthodes scientifiques et techniques qui répondent aux conditions naturelles de notre terre et de notre pays.»*

Dans cet élan donné à la Révolution algérienne, se traduisant par un approfondissement du contenu de notre option socialiste et une mobilisation de plus en plus massive d'éléments conscients pour la réussite de ses objectifs fondamentaux, le pouvoir révolutionnaire, par instruction présidentielle n° 2215 du 26 mars 1973, a fixé le cadre dans lequel doit s'effectuer le volontariat des étudiants.

* Réponse du Président du Conseil de la Révolution à une question des étudiants volontaires in *El Moudjabid* du 17 juillet 1973.



Campagne de volontariat dans la banlieue d'Alger.

Poètes sur tous les fronts

Au début des années 1970, autour du mouvement fédérateur du volontariat des étudiants algériens pour la Révolution agraire qui a entraîné d'autres forces organisées dans sa dynamique, comme les travailleurs, les femmes, les lycéens aux côtés des paysans sans terre, de nombreuses activités culturelles ont vu le jour. C'est ainsi que les jeunes poètes algériens se sont mobilisés pour porter haut leur voix poétique dans les coopératives agricoles et les villages socialistes. Sortie de sa «tour d'ivoire», la poésie s'est faite arme au service des tâches d'édification nationale.

Ces voix engagées étaient relayées par l'organe central de l'Union nationale de la jeunesse algérienne (UNJA), *Al Wibda* en arabe et *L'Unité* en français, qui les a consacrées par l'écrit.



2 4 3

- ❶ 0,40
- ❷ 20/10/1973
- ❸ 26 x 36
- ❹ 13
- ❺ 1.000.000
- ❻ 06/11/1976
- ❼ M. Oulhaci
- ❽ Delrieu



1973

1972-1981



244

- ❶ 2,00
- ❷ 22/12/1973
- ❸ 36 x 48
- ❹ 13
- ❺ 500.000
- ❻ 06/11/1976
- ❼ M. Temmam
- ❽ Delrieu

Millénaire d'Alger

Au début du X^e siècle, le Maghreb central avait pour souverain Ziri Ibn Manad et pour capitale Achir, au sud-est de Médéa. Bologhine, fils de Ziri, fonde, dans la deuxième moitié du X^e siècle, trois nouvelles villes : Miliana, Médéa et El Djazaïr.

Alger était alors appelée Djazaïr Béni Mezghena : El Djazaïr pour les îlots qui se trouvaient au large et qui, reliés à la terre ferme, forment actuellement la jetée de l'Amirauté, et Béni Mezghena en référence à la tribu qui vivait dans la région.

Au cours des siècles suivants, les géographes et les voyageurs arabes décriront les activités d'El Djazaïr comme une cité marchande et un port prospère qui entreprend des échanges commerciaux avec les pays de la Méditerranée dont certains y disposaient d'un quartier franc. Mais ce n'est qu'à partir du XVI^e siècle qu'Alger s'érige en véritable capitale et s'impose comme la

maîtresse de la Méditerranée dans les luttes qui opposaient les pays européens et les pays musulmans pour la domination des voies de navigation. En effet, en 1510, les Espagnols mettent le siège devant Alger et braquent leurs canons sur la ville. Menacés, les Algérois trouvent un allié en la personne du corsaire turc Arroudj.

En 1518, son frère Khayr-Eddine prit le pouvoir et réussit à chasser les Espagnols. Il instaura un Etat dont la capitale, Dar Es-Soltan, connaît un grand essor économique et politique et une réputation d'invincibilité qui ne cessera qu'en 1830 avec la longue période de domination coloniale. Lors de la guerre de Libération nationale, Alger a donné, à l'instar de tout le pays, le plus bel exemple de courage et de sacrifice. Depuis juillet 1962, elle est devenue capitale de la République algérienne démocratique et populaire. Alger célèbre le 11^e anniversaire de l'indépendance et le millénaire de sa fondation.



Alger. Vue de la Casbah et de la ville moderne.

Une Italienne à Alger

En 1813, la saison du Teatro San Benedetto de Venise (Italie) est menacée. Aussi, il est demandé à Gioacchino Rossini (1792-1868) d'écrire un opéra pour la sauver. *L'Italiana in Algeri* voit le jour un mois plus tard.

Cet opéra s'inspire de la légende de Rosselana, épouse du sultan ottoman Süleyman II (1642-1691).

Appartenant au genre opéra turc, genre majeur dans l'Italie du XVIII^e siècle, l'histoire se déroule à Alger, une ville méditerranéenne qui non seulement compte, mais est aussi connue pour la vie faste de ses palais.

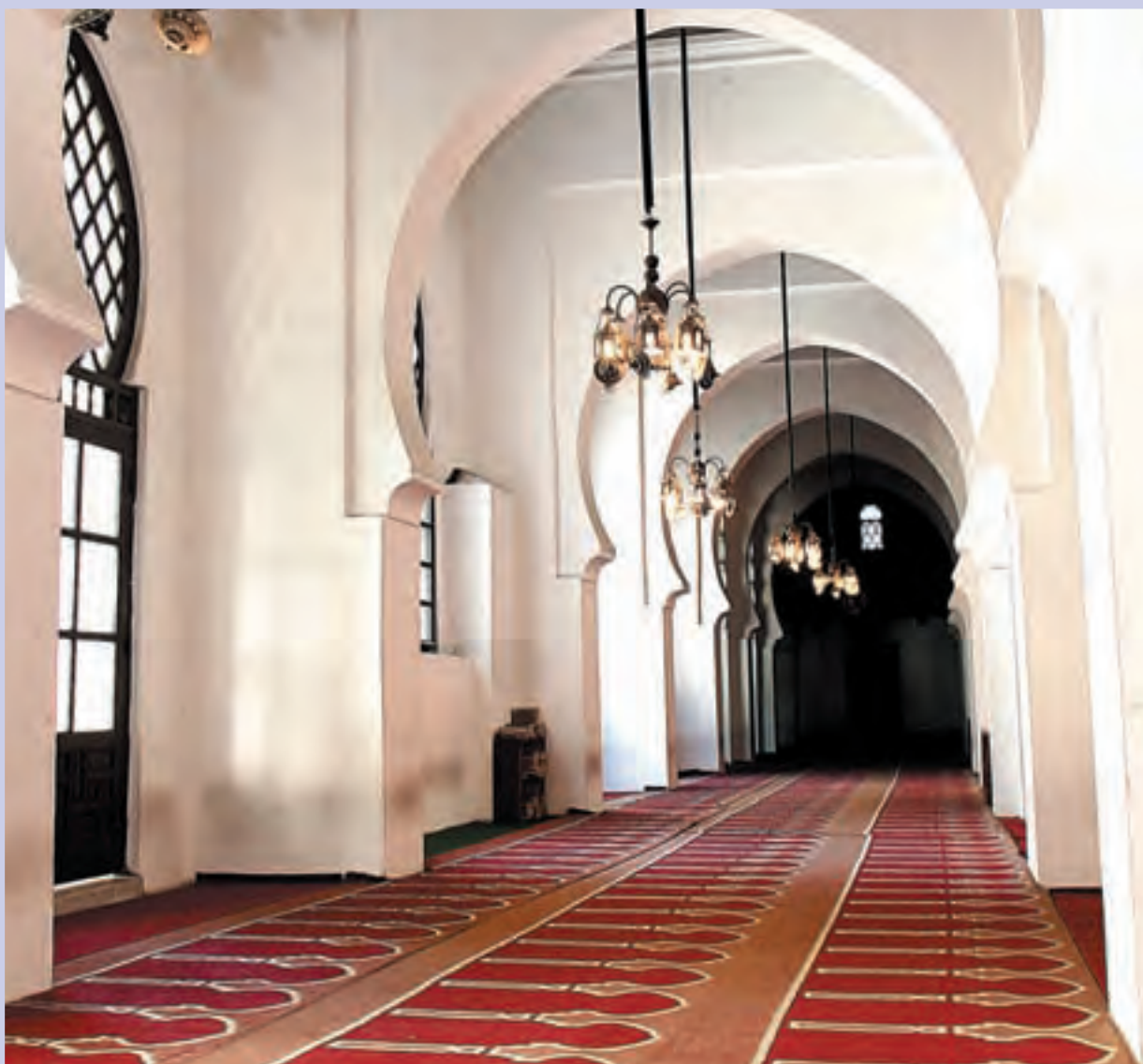


SOMMAIRE



RECHERCHE



*Vue de l'intérieur.*

Djamaâ El Kebir

La Grande Mosquée est la plus ancienne d'Alger. Elle fut construite par le prince almoravide Youssef Ibn Tachfin en 1097. Son minaret, surmonté d'une hampe que traversent trois boules de cuivre de grosseur décroissante, date de 1324. Il fut construit par le sultan zianide de Tlemcen.

La décoration intérieure est sobre et les lignes sont pures. La salle de prière, sans coupole centrale, réalisée dans le pur style des mosquées maghrébines, est hypostyle ; les piliers sont reliés par de grands arcs. La galerie extérieure de la mosquée a été ajoutée en 1836 alors que l'on récupéra les colonnes de marbre à chapiteaux décorés de motifs floraux de la mosquée Es Sayda, démolie en 1830 et qui s'élevait en contrebas de l'actuelle place des Martyrs.

En 1888, un plan du gouvernement général colonial de l'Algérie visait à détruire les mosquées Djamaâ El Kebir et Djamaâ Djedid pour construire des hôtels à leur place. Ces lieux de culte historiques ne durent leur salut qu'à l'acharnement des Algériens qui résistèrent aux décisions des autorités de la colonisation.





SOMMAIRE



RECHERCHE



Arc de triomphe de Trajan, Timgad



SOMMAIRE



RECHERCHE



1974

1972-1981



2 4 5

- ❶ 0,80
- ❷ 05/01/1974
- ❸ 34 x 48
- ❹ 11
- ❺ 575.000
- ❻ 03/11/1977
- ❼ B. Yelles
- ❽ Imprimerie BA

Lutte contre la tuberculose

La tuberculose est une maladie contagieuse due à un microbe appelé le bacille de Koch qui vit et se multiplie dans les poumons des sujets malades qui ne se traitent pas.

C'est une maladie très grave pour l'individu et la société. En effet, lorsque les bacilles de Koch qui proviennent d'un homme malade sont inhalés par un sujet sain, ils s'installent dans le poumon et vont produire un petit abcès qui va bientôt se vider pour laisser à sa place une caverne, c'est-à-dire un trou plus ou moins grand dans le poumon. Dans cette caverne, les bacilles de Koch vont pouvoir se multiplier jusqu'à devenir plusieurs millions de bacilles et ce nouveau malade porteur d'une caverne devient contagieux et transmet la maladie à d'autres personnes saines.

Pour éviter qu'un malade ne contamine les personnes saines qui l'entourent, il suffit qu'il prenne régulièrement les médicaments qui lui sont fournis gratuitement par les dispensaires antituberculeux ou par les centres de santé. S'il se traite régulièrement pendant un an au moins, il sera définitivement guéri.

En outre, pour éviter qu'un enfant ne devienne tuberculeux, il suffit qu'il soit vacciné pour être protégé contre la tuberculose pendant 10 à 15 ans.

En Algérie, la tuberculose représente un problème de santé publique important qu'il faut résoudre par tous les moyens, notamment l'application des règles d'hygiène élémentaire et la vaccination par le BCG de tous les enfants à la naissance et, bien sûr, le traitement de tous les malades.

Le BCG

Le BCG ou bili de Calmette et Guérin est un vaccin préparé à partir d'une souche atténuée de bacille tuberculeux bovin vivant. La bactérie cultivée dans des milieux artificiels perd sa virulence et peut être inoculée à l'homme sans danger pour sa santé.

L'efficacité du BCG a été évaluée dans un grand nombre d'études et les résultats varient considérablement, allant de l'absence de protection à une efficacité de plus de 80%. Le vaccin est plus efficace chez le nouveau-né et l'enfant que chez l'adulte.



Le combat continue

Selon les experts qui ont dressé un état des lieux de la recherche à l'occasion du 4^e Congrès mondial sur la tuberculose, cette maladie frappe un tiers de la population mondiale et tue environ deux millions de personnes chaque année. Le récent décryptage du génome de la bactérie *Mycobacterium tuberculosis* a déjà permis d'aboutir à une découverte prometteuse pour combattre cette maladie. Les chercheurs savent désormais que la bactérie a besoin de l'enzyme ICL, y compris dans son état quiescent. Les médicaments actuellement disponibles ne peuvent combattre la bactérie que durant sa multiplication.

Or, un produit qui agirait sur l'enzyme pourrait représenter une percée pour le traitement de la tuberculose. Un nouveau vaccin basé sur le BCG classique génétiquement modifié pour déclencher la production immédiate d'une protéine qui protège les souris de la maladie devrait être testé dans le courant de l'année. Par ailleurs, des vaccins axés sur le renforcement du système immunitaire ou la prévention des rechutes représentent également des pistes prometteuses.



SOMMAIRE



RECHERCHE



Plan quadriennal 1974 - 1977

Si au cours du premier plan quadriennal, les bases du développement ont été jetées, le deuxième plan aura pour objectif leur consolidation et leur élargissement. Ce sera, en priorité, l'élargissement de l'industrialisation et la transformation de l'économie agricole en mobilisant systématiquement le potentiel hydraulique.

Le montant de ces investissements est évalué à 110 milliards de dinars, soit trois fois plus que ceux du premier plan. Pour ces nouvelles perspectives, l'Algérie compte faire de moins en moins appel aux crédits extérieurs pour financer son programme de développement.

Durant ce second plan, la production intérieure brute doit s'accroître en termes réels d'au moins 46%, soit un rythme de croissance moyen de plus de 10% annuellement. Déterminés, les pouvoirs publics comptent gagner cette bataille de la production qui est d'ailleurs le mot d'ordre de cette étape à l'horizon 1980.

Cela dit, l'on a pu voir avec les deux premiers plans – et c'est encore plus valable dans les perspectives de ce deuxième plan – que l'effort de développement des industries légères porte toujours sur deux axes. D'une part, il s'agit d'habiller, chausser, nourrir une population aux besoins sans cesse croissants et, d'autre part, créer des industries de transformation de produits agricoles afin non seulement de satisfaire les besoins alimentaires, mais aussi de réaliser la symbiose qui doit lier l'agriculture à l'industrie.

Au registre social, l'objectif retenu pour l'élargissement des acquis est le lancement de 100 000 logements nouveaux. L'habitat rural, quant à lui, bénéficiera de 300 villages socialistes. L'accroissement de l'emploi est également l'un des buts majeurs, la clé de voûte, de la

politique sociale. A la fin du plan, il devra doubler par rapport à l'an 1966.

Enfin, cette politique intérieure cohérente, menée tambour battant par un pays qui a décidé de rejeter toute forme d'exploitation, est prolongée par une solidarité avec les pays du tiers-monde.



*Un des objectifs de la planification :
la création d'un tissu industriel.*

Solidarité avec le tiers-monde

La Conférence de Bandung (Indonésie) de 1955 marque la naissance de ce que l'on a appelé le tiers-monde. Les dirigeants de l'ancien monde colonisé par les puissances occidentales avaient affirmé leur volonté d'en finir avec la domination impériale et ont refusé de s'inscrire dans l'ordre bipolaire de la guerre froide. Ces affirmations ont été concrétisées par la nationalisation de la Compagnie du canal de Suez par le Président égyptien Djamel Abdenasser en 1956, l'indépendance de nombreux pays africains en 1960 et la victoire de la Révolution algérienne. Ces affirmations forgeront le mouvement des non-alignés né officiellement en 1961, à Belgrade (ex-Yougoslavie).

L'Algérie, qui a adhéré avant même son indépendance aux principes édictés par la Conférence de Bandung, a continué d'œuvrer dans le sens de cette solidarité avec le tiers-monde en étant un des artisans du Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD).



2 4 6

- ❶ 0,80
- ❷ 16/02/1974
- ❸ 36 x 26
- ❹ 12
- ❺ 2.000.000
- ❻ 03/11/1977
- ❼ B. Yelles
- ❽ Courvoisier



1974

1972-1981



- ❶ 1,50 Calligraphies
- ❷ 23/02/1974
- ❸ 33 x 48
- ❹ 12
- ❺ 500.000
- ❻ 03/11/1977
- ❼ M. Ronem
- ❽ Courvoisier

2 4 7

Millénaire de la naissance d'Al Biruni

Au III^e siècle de l'hégire (IX^e siècle de l'ère chrétienne), l'école de Baghdad fit naître les plus illustres savants du monde de l'Islam. Ces grands savants, dont l'influence s'étendit sur l'ensemble du monde musulman, ainsi que sur l'Asie centrale, les Indes et la Chine, furent de très grands travailleurs, s'intéressant à toutes les sciences de l'époque.

Al Biruni fut l'un d'eux. Cette grande personnalité intellectuelle, observateur et d'un esprit curieux s'occupa de presque toutes les sciences : la philosophie, l'histoire, la linguistique, la poésie, les mathématiques, les sciences physiques et naturelles, l'astronomie et enfin la géographie.

Abou Rayhan Mohamed Al Biruni, dont on fête le millénaire dans plusieurs pays, est né d'une famille iranienne en 362 de l'hégire (973 de l'ère chrétienne), dans un des faubourgs (Beroum, d'où son surnom Al Biruni) de Khawarizm. Il reçut dès son jeune âge une éducation scientifique très poussée. Al Biruni fut reçu par la suite à la cour du prince de Djourdjan où il séjourna longtemps. Il dédia à ce prince son premier grand ouvrage : une chronologie traitant d'importants problèmes mathématiques, astronomiques, météorologiques, etc.

Al Biruni séjourna par la suite pendant sept ans dans la cour du prince Khwarimshah Abou Al Abbas Ma'moum. Au moment de la conquête du pays par le sultan

gazarite, Al Biruni fut emmené à Gazna, en Afghanistan. Les qualités d'Al Biruni le retinrent dans la cour de Gazna comme astrologue. Le sultan, qui devint son protecteur, le prit même comme son principal compagnon lors de ses expéditions aux Indes. Ce fut à ce moment-là que commencèrent les pérégrinations d'Al Biruni, d'abord dans les Indes et ensuite à travers plusieurs pays.



Le père de la trigonométrie

Avec *Les Clefs de l'astronomie* (*Maqalid 'ilm al-hay'a*) – appelée aussi trigonométrie sphérique – chez les Arabes de l'Est à la fin du X^e siècle – d'Al Biruni, nous assistons à la naissance d'une science nouvelle : la trigonométrie sphérique, un chapitre important dans l'histoire des mathématiques. *Maqalid* retrace l'histoire de la découverte des premières formules du triangle, notamment le théorème des sinus, un sujet d'actualité chez les savants et qui suscitait de vives polémiques vers l'an 1000. Ce livre contient les éléments d'un traité de trigonométrie tout en maintenant cette discipline enchâssée dans l'astronomie.

En tant qu'astronome, Al Biruni s'est distingué en calculant la circonférence de la Terre à l'aide d'un astrolabe, se référant à la mer et à une montagne avoisinante. Le résultat de son calcul du rayon de la Terre (6 339,6 km) fut la référence dans l'Occident au XVI^e siècle. Il a également réussi à calculer le diamètre de la Terre, avançant même la possibilité de sa rotation sur elle-même avant Galilée.

À l'âge de 17 ans, il calcule la latitude de Kath, à Khawarizm (nord de l'Iran), en utilisant l'apogée du Soleil. On recense 180 ouvrages rédigés par le célèbre mathématicien dont 35 traitent d'astronomie.



SOMMAIRE



RECHERCHE



Son long séjour dans les Indes lui permit d'apprendre la langue indienne, ce qui lui facilita le contact avec les plus grands savants de ce pays. Il échangea avec eux les connaissances de l'école de Bagdad contre celles de l'Inde. Ce séjour en Inde permit à Al Biruni de rassembler, à son retour en Afghanistan, toutes les connaissances qu'il avait acquises dans son ouvrage intitulé *Tarikh Al Hind* (histoire de l'Inde).

Après ce voyage, Al Biruni s'établit à la cour de Gazna, auprès du sultan Massoud auquel il dédia sa troisième œuvre principale intitulée *Qanoun Al Massoudi*, un traité complet d'astronomie. Al Biruni composa la même année son *Kitab attaf'him*, un ouvrage de géométrie, d'arithmétique, d'astronomie et d'astrologie.

L'œuvre d'Al Biruni fut considérable. Elle compte, selon certains historiens, dans les 180 titres, la plupart écrits en arabe, certains simultanément en arabe et en persan.

Ses principaux ouvrages furent publiés et traduits en anglais et en allemand.

Al Biruni, ce grand travailleur, ne se soucia pas seulement d'exposer des idées nouvelles, mais il s'exprima dans une très belle prose et n'abandonna la plume qu'au dernier soupir. Un savant contemporain d'Al Biruni entrant chez ce dernier, alors qu'il était déjà à l'agonie, raconte : «Al Biruni me dit : "Tu m'as un jour parlé du problème des aïeules défectives (problème sur le partage des successions)." J'essayai de lui dire quelques mots de commisération sur son état, mais le mourant me répondit : "Ne vaut-il pas mieux que je quitte le monde en connaissant la solution de ce problème que de le quitter sans la connaître ?" Je lui répétai alors la question et il me donna la solution qu'il m'avait promise jadis. Quelques instants plus tard, le grand savant rendit son dernier soupir.»



L'astronomie, une science longtemps développée par les musulmans.



1974

1972-1981



248

- ❶ 0,40
- ❷ 02/03/1974
- ❸ 37 x 27
- ❹ 13 1/2
- ❺ 500.000
- ❻ 03/11/1977
- ❼ A. Jouhari
- ❽ H. Fournier

Comité maghrébin de coordination des postes et télécommunications

Conformément aux termes du protocole d'accord de Tanger, en date du 28 novembre 1964, signé par le Conseil des ministres de l'Economie du Maghreb, une commission d'experts s'est réunie à Tunis le 2 avril 1965 afin d'étudier les possibilités d'harmonisation et d'extension des relations maghrébines en matière de postes et télécommunications. En conclusion de ses travaux, cette commission a recommandé la création d'un Comité maghrébin de coordination des postes et télécommunications (CMCPT).

Organisme spécialisé d'une institution plus importante, le Comité permanent consultatif du Maghreb, le CMCPT, a été créé officiellement à Tunis en 1965. Il a pour objectifs essentiels : la planification des programmes de réalisation dans les domaines des postes et télécommunications ; l'harmonisation de la structure et de l'exploitation des réseaux de télécommunications ; l'unification des modes de gestion et d'exploitation en matière de postes et télécommunications.

La première session ordinaire et constitutive du CMCTP a eu lieu à Tunis en 1965, la deuxième à Tripoli en 1968 et la troisième à Rabat en 1970. La quatrième session s'est tenue à Alger du 3 au 8 décembre 1973. Des décisions importantes ont été prises au cours de cette 4^e session. Dans le domaine des postes et services financiers, elles ont trait notamment à l'unification de la tarification et à la simplification des règles d'exploitation. En matière de télécommunications, elles concernent la réduction des tarifs, la construction d'artères de transmission à grandes capacités et l'automatisation de certaines liaisons à partir de 1974. Enfin, dans le domaine de la formation, il est prévu un échange d'informations et une utilisation par les pays membres des structures existantes.

Le Comité maghrébin de coordination des postes et télécommunications joue ainsi un rôle important dans les relations intermaghrébines et apporte une contribution considérable à la promotion des échanges maghrébins et le développement économique de l'entité maghrébine.



Courrier maghrébin

Dans le cadre de l'Union du Maghreb arabe (UMA), la poste et le courrier postal ont été l'objet d'une attention particulière de la part des autorités des cinq Etats du Maghreb, d'autant plus que les facilitations dans le domaine de l'échange de courriers sont à même de favoriser le rapprochement entre les peuples de la région autant au niveau des institutions et des entreprises qu'au niveau des individus.

Conscients de l'inscription dans l'histoire de toutes les démarches visant à raffermir le rapprochement entre ces cinq pays frères, des initiatives concrètes ont été entreprises dans ce sens. A ce titre, il y a lieu de citer les accords signés à Ras Lahnouf, en Grande Djamaïriya arabe libyenne populaire et socialiste, les 23 et 24 chaâbane 1411 de l'hégire correspondant aux 9 et 10 mars 1991. Il s'agit de l'accord sur les colis postaux, de l'accord postal et de l'accord sur le courrier accéléré. Des accords majeurs qui sont parmi les premiers à asseoir l'édifice institutionnel de l'UMA que l'Algérie a ratifiés le 9 novembre 1991.



SOMMAIRE



RECHERCHE



En solidarité avec la lutte du peuple d'Afrique du Sud

Il est universellement admis que le niveau de racisme et d'exploitation en Afrique du Sud n'a pas son pareil dans l'histoire de la colonisation du continent africain. Eprise de liberté et de justice, l'humanité ne s'est pas limitée à condamner, à chaque occasion, la politique de l'apartheid comme étant une politique inhumaine et un danger pour la paix mondiale et la sécurité internationale.

Par l'intermédiaire des Nations unies, qui ont proclamé le 21 mars Journée internationale pour l'élimination du racisme, la légitimité de la lutte armée en vue de la libération nationale de ce pays a été reconnue, tandis qu'un appel était lancé à tous les Etats membres de l'ONU pour qu'ils contribuent par une aide morale, politique et matérielle au soutien du mouvement de libération qui dirige cette lutte.

Tout commence le 6 mars 1652 avec le débarquement au point de la côte où se trouve l'actuel Cape Town de l'équipe de la Compagnie hollandaise de l'Inde orientale (Dutch East India Company) dirigée par Jan Van Riebeeck. Le projet d'invasion et de conquête apparut aux populations indigènes comme un simple besoin humain de se ravitailler en cours de route pour l'Orient.



Nelson Mandela au moment de son emprisonnement.



Desmond Tutu

Desmond Mpilo Tutu est né le 7 octobre 1931 à Klerksdorp, en Afrique du Sud. Archevêque anglican sud-africain noir, il fut également le président de la Commission Vérité et Réconciliation chargée de faire la lumière sur les crimes commis durant le régime de l'apartheid, politique de ségrégation raciale mise en place à partir de 1948 en Afrique du Sud par le Parti national afrikaner et abolie le 30 juin 1991.

Alors qu'il voulait devenir médecin, il se destine à l'enseignement, puisque les études qu'il envisageait coûtaient trop cher pour sa famille. Il commence à enseigner en 1954 au Johannesburg Bantu High School, puis démissionne en 1957 pour protester contre la mauvaise qualité de l'enseignement donné aux Noirs.

Il décide alors de s'orienter vers la théologie. Ordonné prêtre de l'Eglise anglicane en 1961, il devient l'aumônier de Fort Hare, l'université réservée aux Noirs.

Dès le début de son activité, il ne cesse de diffuser son message de paix et de non-violence, dénonçant le régime de l'apartheid et refusant l'action violente contre les Blancs. Se consacrant à l'idée que la paix entre les peuples est la seule voie possible, il reçoit, le 16 octobre 1984, le prix Nobel de la paix pour son combat pacifiste contre l'apartheid.



- ❶ 0,80
- ❷ 23/03/1974
- ❸ 22,5 x 32,5
- ❹ 12
- ❺ 500.000
- ❻ 03/11/1977
- ❼ Imprimeur
- ❽ Courvoisier

249



1974

1972-1981

...

L'expropriation des terres parcourues par les Khoi-Khoi et les Khoison, deux groupes ethniques nomades de la région, commença rapidement sur une grande échelle par la liquidation physique de ces groupes.

La force d'invasion coloniale fut constamment entretenue par les vagues successives de colons venus de tous les pays européens. Les rivalités entre les colons hollandais et les colons anglais qui arrivèrent ultérieurement aboutirent à une invasion bipartite, opposée à une résistance armée héroïque des populations indigènes qui, par les guerres qu'elles menèrent, cherchèrent à sauvegarder leur souveraineté nationale pendant près de deux cents ans. La dernière de ces guerres eut lieu en 1906.

La supériorité du fusil sur la lance, ainsi que le manque de coordination des efforts de la part des différents groupes ethniques aboutirent à la domination par les forces hégémoniques étrangères de la région la plus riche du continent africain.

Cette domination se poursuit encore à ce jour et les arrivées de colons s'accrurent après la découverte des

fabuleuses richesses minières. La querelle autour du butin entre Hollandais et Anglais se termina avec la guerre anglo-boer de 1899. Les luttes entre ces deux forces furent étouffées face à l'ennemi commun : les populations indigènes. Les Africains n'avaient pas abandonné la lutte; ils modifièrent seulement leur méthode de lutte. L'époque et la situation géographique du pays avaient dicté la continuation du combat par la lutte politique et les méthodes non violentes. L'isolement du régime de Pretoria par rapport au monde entier, à l'exception de ses partenaires, les grandes puissances occidentales, Israël, Portugal et Rhodésie, est sans nul doute le point culminant atteint par cette longue lutte.

Aujourd'hui, les populations africaines sont prêtes à mener une longue guerre de libération nationale.

Le combat contre ce régime fait partie de la libération du continent. Il mérite une aide active et entière sur les plans moral, politique et matériel de tous les pays africains et de l'ensemble de l'humanité éprise de paix et de justice.



Répression de protestataires noirs en Afrique du Sud.



Des femmes noires manifestent contre l'apartheid à Pretoria dans les années 1960.

L'apartheid

L'apartheid (un mot afrikaans ou néerlandais, emprunté au français, signifiant : le fait de tenir à part) est une politique de ségrégation sur la base des « races » mise en place en 1948 en Afrique du Sud par le Parti national afrikaaner. Elle fut abolie en 1991.

Le principe de l'apartheid est la division politique, économique et géographique du territoire sud-africain et de la population sud-africaine selon les quatre groupes ethniques distincts (Blancs, métis, Bantous, Indiens) définis par les Afrikaners qui ont également consacré la primauté de la communauté blanche.

Par extension, le terme apartheid peut également désigner toute politique de ségrégation, notamment raciste.



SOMMAIRE



RECHERCHE



En hommage à nos mères

Les mères en Algérie ont de tout temps assumé un rôle prépondérant au sein de leur famille, mais aussi dans la société tout entière. Organisant la vie familiale, gérant sa subsistance économique et son rôle social, elles garantissent la transmission des valeurs ancestrales et le respect des traditions qui sont le reflet de la personnalité algérienne.

À travers l'éducation de leurs enfants, elles veillent à leur épanouissement et à leur bien-être physique et moral et les préparent à assumer les responsabilités de futurs adultes qui ont un rôle à jouer dans l'édification du pays.

Durant la guerre de Libération nationale, elles ont dû pallier l'absence des maris et des fils engagés dans les rangs du FLN ou de l'ALN pour l'indépendance du pays. Elles défendront avec courage leurs familles et leurs villages. Elles feront face à la barbarie de l'occupant, prendront les armes pour défendre le pays et se distingueront par leur héroïque résistance lorsqu'elles rejoindront le maquis.

Pour assurer la subsistance de leurs familles, elles s'efforceront, en ces temps de disette imposée par le colonisateur qui s'empare des richesses du pays et des parcelles de terre les plus riches, de cultiver des lopins de terre arides pour en tirer une maigre source de subsistance.

Au lendemain de l'indépendance, beaucoup se retrouveront veuves de chahids. Elles auront parfois perdu l'époux et le fils tombés au champ d'honneur, mais relèveront malgré tout le défi et assumeront encore une fois les responsabilités de chef de famille, ainsi qu'un rôle de premier plan dans le développement économique du pays. Universellement, les mères sont fêtées chaque année au mois de mai.

L'idée de cette fête fut évoquée en France par Napoléon en 1806 et instituée en 1941 sous le régime de Vichy, alors qu'aux Etats-Unis, on célébrera la fête des Mères dès 1912 et en Grande-Bretagne à partir de 1914.



250

- ❶ 0,85
- ❷ 05/04/1974
- ❸ 23 x 37,5
- ❹ 14
- ❺ 1.000.000
- ❻ 03/11/1977
- ❼ Souhila
- ❽ H. Fournier

La mère en Islam

«Nous commandâmes à l'homme la bienfaisance envers ses parents ; sa mère l'ayant porté subissant pour lui peine sur peine : son sevrage a lieu en deux ans. Sois reconnaissant envers Moi ainsi qu'envers tes parents. Vers Moi est la destination.»

[Coran ; sourate 31 ; verset 14]

«Et Nous avons enjoint à l'homme de la bonté envers ses père et mère : sa mère l'a péniblement porté et en a péniblement accouché; et sa gestation et sevrage durant trente mois ; puis quand il atteint ses pleines forces et atteint quarante ans, il dit : "Ô Seigneur ! Inspire-moi pour que je rende grâce au bienfait dont Tu m'as comblé ainsi qu'à mes père et mère, et pour que je fasse une bonne œuvre que Tu agréas. Et fais que ma postérité soit de moralité saine. Je me repens à Toi et je suis du nombre des soumis".»

[Coran ; sourate 46 ; verset 15]



1974

1972-1981



2 5 1

- ❶ 0,70
- ❷ 15/06/1974
- ❸ 48 x 29
- ❹ 11 1/2
- ❺ 3.000.000
- ❻ 03/11/1977
- ❼ A. Ouitis
- ❽ Courvoisier



2 5 2

- ❶ 0,80
- ❷ 15/06/1974
- ❸ 52 x 36
- ❹ 11 1/2
- ❺ 3.000.000
- ❻ 03/11/1977
- ❼ F. Touzaline
- ❽ Courvoisier



2 5 3

- ❶ 0,90
- ❷ 15/06/1974
- ❸ 52 x 36
- ❹ 11 1/2
- ❺ 3.000.000
- ❻ 03/11/1977
- ❼ F. El Atrache
- ❽ Courvoisier

Dessins d'enfants

Les dessins d'enfants sont considérés parmi les moyens d'expression les plus importants qui permettent la connaissance de la conscience collective et de la vocation du groupe, car les enfants s'expriment avec sincérité et innocence lorsqu'ils dessinent.

Le Concours national des dessins d'enfants organisé par le ministère des Postes et Télécommunications, en collaboration avec le ministère des Enseignants du primaire et du secondaire, a confirmé cette évidence.

En effet, on remarque qu'à travers leurs dessins innocents,

les enfants ont exprimé l'esprit nouveau de l'Algérie et l'attachement des générations montantes à la Révolution. Il est agréable de voir des enfants traduire la Révolution algérienne et exprimer leurs impressions dans de magnifiques tableaux et de splendides illustrations enjolivés de décorations merveilleuses et de colorations attrayantes. Cette expérience du Concours national des dessins d'enfants, qui a remporté un franc succès, est appelée à être renouvelée par le ministère des Postes et Télécommunications.

Enfants en guerre

Sur une idée du réalisateur René Vautier, Yann Le Masson et Olga Poliakoff décident de réaliser un court métrage, en 1961, à partir de dessins d'enfants algériens recueillis dans un camp de réfugiés en Tunisie. Intitulée *J'ai huit ans*, l'œuvre en 35 mm est filmée clandestinement pendant la guerre de Libération nationale. La préparation du film est confiée à Frantz Fanon et René Vautier.

J'ai huit ans retrace les traumatismes et toute l'horreur de la guerre qui a obligé ces enfants et leurs familles à fuir le pays. Ce film a été interdit par la police coloniale et saisi dix-sept fois à sa sortie.

Un regard cathartique du réel

Le dessin est la première manifestation du langage. Pour Sigmund Freud, le dessin en séance d'analyse reflète le fantasme inconscient et son extériorisation du monde intérieur par l'enfant se traduit par une projection dans le transfert.

C'est à travers le dessin que l'enfant, dès son jeune âge, retranscrit ses joies, ses peines, ses craintes, son environnement, ses interrogations ou encore ses rêves. C'est, pour lui, un moyen de communication efficace basé sur un regard cathartique du réel. Reflet du processus de développement de la personnalité, il incarne les facteurs de l'évolution des états d'âme chez l'enfant.



Exorciser la douleur.



SOMMAIRE



RECHERCHE



Floralies 1974

Dans le cadre de la Révolution agraire et de son développement dans tous les domaines, l'Algérie organise les premières floralies.

Le cadre choisi pour l'organisation de ces floralies est le Jardin d'Essai du Hamma, entièrement rénové, qui se situe en bordure de la baie d'Alger et qui s'étend sur une superficie de 62 ha. Véritable musée botanique, le Jardin d'Essai ne cesse d'attirer estivants et étudiants et assume deux fonctions essentielles : amélioration de l'agriculture algérienne et développement de la floriculture et de l'horticulture décorative. Il est à l'origine de l'amélioration permanente des ressources agricoles de l'Algérie et a permis la vulgarisation de nombreux végétaux.

Des travaux importants de rénovation et d'amélioration y ont été effectués pour permettre la tenue des floralies

dans d'excellentes conditions. La superficie consacrée à ces floralies couvre près de 20 ha sur lesquels seront exposés toutes les variétés de fleurs et de plantes poussant sur le territoire national ainsi que de nombreux arbres et arbustes acclimatés en provenance de pays étrangers. On trouvera également de nombreux stands où seront exposés des produits relatifs aux parcs et jardins et à la floriculture en particulier. Des fleurs coupées et des plantes décoratives seront vendues sur place ainsi que des livres et revues documentaires.

Le but de ces floralies est de faire connaître au public algérien la culture florale et l'horticulture nationale.

L'ouverture des floralies est fixée au 22 juin et les festivités dureront jusqu'au 7 juillet 1974.



La culture des roses, tout un art.

Fêtes antiques

Les floralies ou les jeux floraux étaient des fêtes célébrées dans la Rome antique en l'honneur des fleurs, des divinités associées, des jardins et du printemps. C'est parmi les plus anciennes fêtes célébrées à Rome même. Ensuite, c'est dans l'ensemble de l'Empire romain que ces jeux étaient à l'honneur.

Ils avaient lieu à l'époque de la floraison, à la fin du mois d'avril et au début du mois de mai, et duraient cinq nuits consécutives. Ils consistaient en des scènes de chasse, des danses et des représentations mimiques et dramatiques. Ces jeux devinrent annuels à partir de 114 av. J.-C.

Les floralies, une fête de la Rome antique.



2 5 4

- ❶ 1,00 TP n° 234
- ❷ *Dianthus caryophyllus*
- ❸ 22/06/1974
- ❹ 23 x 32,5
- ❺ 11 1/2
- ❻ 200.000
- ❼ 03/11/1977
- ❽ Imprimeur
- ❾ Courvoisier
- Surcharge Imprimerie BA



2 5 5

- ❶ 1,15 TP n° 235
- ❷ *Strelitzia reginae*
- ❸ 22/06/1974
- ❹ 23 x 32,5
- ❺ 11 1/2
- ❻ 200.000
- ❼ 03/11/1977
- ❽ Imprimeur
- ❾ Courvoisier
- Surcharge Imprimerie BA



1974

1972-1981

Journée du timbre



- ❶ 0,80
- ❷ 05/10/1974
- ❸ 26 x 36
- ❹ 13 1/2 x 13
- ❺ 1.000.000
- ❻ 03/11/1977
- ❼ K. Krim
- ❽ Imprimerie BA

256

Les administrations postales dans le monde ont toujours cherché à développer les services qu'elles rendent aux usagers. Elles ont ainsi appliqué les acquisitions de la technique pour faire face au trafic sans cesse croissant et adapter leurs moyens à l'évolution économique, démographique et sociale.

Parmi les moyens techniques appropriés qui ont été utilisés figurent les distributeurs automatiques de timbres-poste ou de carnets de timbres-poste qui sont des appareils actionnés par l'utilisateur lui-même.

La distribution des figurines ou des carnets est provoquée automatiquement par la ou les pièces de monnaie introduites dans l'appareil. Cette invention profite surtout aux usagers qui ne sont plus liés aux heures d'ouverture des guichets et peuvent être servis plus rapidement.

De plus, l'emploi de ces appareils, en facilitant l'achat du timbre-poste d'usage courant, allège sensiblement le service des guichets.

Visant à offrir de nouvelles facilités aux usagers et à réduire les frais d'exploitation de ses services, l'Administration des Postes et Télécommunications algérienne a entrepris, dans le cadre de son programme de mécanisation des opérations de guichet, l'installation dans les bureaux de poste importants de 30 distributeurs automatiques de carnets de timbres d'un modèle très perfectionné et facile à manipuler.

Limitée dans un premier temps aux chefs-lieux de wilaya, cette expérience sera par la suite étendue à d'autres localités et même à des lieux fréquentés par le public, tels que gares, aéroports, stations touristiques, où ces distributeurs seront parfois jumelés à des cabines téléphoniques pour constituer des bureaux de poste dits muets ou à libre service. Ces installations très appréciées des usagers constituent un événement que l'Administration des Postes et Télécommunications a tenu à marquer en émettant un timbre-poste reproduisant un distributeur du modèle mis en service.



La machine à affranchir

La machine à affranchir apparaît avec l'évolution de la poste au XIX^e siècle, à une époque où les entreprises et institutions se voient dans l'obligation d'affranchir de grandes quantités de courrier.

Les empreintes de ces machines sont aussi objet de collection, la marcophilie. Par ailleurs, malgré le développement de l'échange de courriers par message électronique, les machines à affranchir ont également évolué et sont toujours en usage.

Le développement de l'échange électronique a permis également de connecter ces machines aux bureaux de poste afin de faciliter l'évaluation du prix de l'affranchissement.



SOMMAIRE



RECHERCHE



Centenaire de l'UPU

La tradition veut qu'à chaque Journée mondiale de la poste, célébrée le 9 octobre tous les ans, en commémoration de la création de l'Union postale universelle (UPU) en 1874 à Berne, capitale de la Suisse, les pays membres de l'UPU organisent, à cette occasion, des manifestations philatéliques et émettent des timbres qui consacrent cet anniversaire. Entre autres événements qui se déroulent à cette date, des expositions de timbres, des journées portes ouvertes au niveau des centres de tri, des bureaux de poste et des musées postaux. Outre ces activités à caractère philatélique, sont organisées également des manifestations sportives et culturelles.

C'est également à cette occasion que l'Union postale universelle adresse, par la voix de son directeur général, un message aux postes du monde entier, répercuté par tous les médias et lu de vive voix durant la journée dédiée à cette commémoration. Cette journée est considérée par tous les pays membres de l'UPU comme un moment d'es-

cale propice à une évaluation des réalisations enregistrées, mais aussi à des projections dans l'avenir. C'est à ce titre, d'ailleurs, que de nombreux pays préfèrent donner une portée symbolique à cette commémoration en la faisant coïncider avec l'annonce de l'avènement d'innovations importantes ou encore du lancement de nouveaux produits et services postaux.

Dans cet esprit même et pour tenir compte de l'évolution technique et de ses répercussions dans le domaine postal, les actes mêmes de l'Union postale universelle sont dans l'ensemble révisés tous les cinq ans par son Congrès, l'autorité suprême de l'UPU.

Les autres principaux organes de cette institution sont le Conseil exécutif, le Conseil consultatif des études postales et le Bureau international. Cette année, l'Union postale universelle a tenu son XVII^e Congrès et commémore le centenaire de sa fondation.



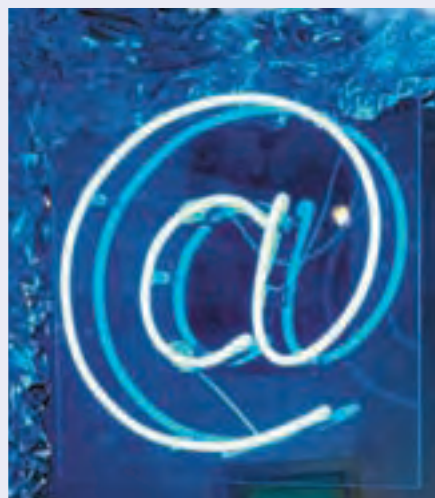
2 5 7

- ❶ 0,80
- ❷ 12/10/1974
- ❸ 38 x 48
- ❹ 14 1/2
- ❺ 500.000
- ❻ 03/11/1977
- ❼ M. Temmam
- ❽ H. Fournier

De la missive au courriel

Depuis la création de l'Union postale universelle, en 1874, le transport international du courrier n'a cessé de prendre de l'ampleur. Les réseaux de distribution touchent les contrées géographiques les plus reculées, le volume du courrier traité et transporté n'a cessé de grandir et les moyens de locomotion sont de plus en plus rapides.

Le développement de l'Internet, au début de ce siècle, a popularisé un nouveau type de courrier : le courrier électronique, appelé e-mail ou courriel. Il permet, via une connexion par Internet, un transfert instantané, à travers des boîtes de messagerie électronique, gratuites ou payantes, de lettres, messages, photos et cartes rédigées ou conçues électroniquement.



1974

1972-1981

20^e anniversaire du déclenchement de la Révolution



258

- 1 0,40
- 2 01/11/1974
- 3 42 x 30
- 4 14 1/2
- 5 500.000
- 6 03/11/1977
- 7 Mesbahi
- 8 H. Fournier



259

- 1 0,70
- 2 01/11/1974
- 3 30 x 42
- 4 14 1/2
- 5 500.000
- 6 03/11/1977
- 7 I. Samsom
- 8 H. Fournier



260

- 1 0,95
- 2 01/11/1974
- 3 30 x 42
- 4 14 1/2
- 5 500.000
- 6 03/11/1977
- 7 A. Sahouli
- 8 H. Fournier



261

- 1 1,00
- 2 01/11/1974
- 3 42 x 30
- 4 14 1/2
- 5 500.000
- 6 03/11/1977
- 7 M. Issiakhem
- 8 H. Fournier

Le 1^{er} novembre 1974 vient confirmer, 20 ans après le déclenchement de la Révolution de 1954, les principes qui ont amené les Algériens à s'insurger contre les forces coloniales et à arracher de haute lutte l'indépendance de l'Algérie. La volonté de l'Algérie dès l'indépendance d'asseoir la souveraineté de l'Etat et de s'imposer sur la scène internationale s'exprime ainsi avec une conviction inébranlable, notamment à travers le mouvement des non-alignés.

L'Etat algérien se fait le porte-voix des pays du tiers-monde désireux de faire valoir leur vision du monde et d'œuvrer à la protection de leurs richesses naturelles longtemps accaparées par le colonialisme.

L'Algérie qui vient, deux ans auparavant, de nationaliser ses hydrocarbures reste engagée dans la voie de la nécessaire maîtrise du fonctionnement de l'économie. Cela est réaffirmé, le 9 septembre 1973, par le Président Houari Boumediène dans son discours lors de la Conférence des pays non alignés : «La coopération économique internationale ne saurait prendre un essor durable que si elle

repose sur le principe de la souveraineté effective et concrète des pays en voie de développement, sur leurs ressources naturelles et sur le principe de la maîtrise, par ces pays, du fonctionnement de leur économie. Il s'agit d'abord du contrôle effectif de chaque Etat sur l'exploitation de ses richesses naturelles, ce qui implique le droit à la nationalisation.

La conférence a souligné la nécessité de renforcer la solidarité et la coopération entre les pays non alignés, afin de renforcer leur capacité de résistance à l'exploitation et aux agressions économiques. (...) La conférence s'est prononcée pour le soutien de tous ceux qui luttent pour la récupération de leurs ressources nationales. (...) Compter sur soi apparaît ainsi comme la conséquence nécessaire, sur le plan économique, de la politique du non-alignement.»

L'anniversaire du déclenchement de la lutte armée pour le recouvrement de l'indépendance est l'occasion de revenir aux sources mêmes des aspirations du peuple algérien à devenir maître de son destin.

Les transmissions de l'ALN

Parmi les moyens stratégiques de lutte contre l'armée coloniale, les transmissions ont permis à l'ALN d'acquérir en efficacité offensive et de gagner de précieuses batailles.

Dans son livre *Ondes de choc*, les transmissions durant la guerre de Libération nationale, paru aux Editions ANEP en 2002, Senoussi Saddar, lui-même membre du Ministère de l'Armement et des Liaisons Générales (MALG), narre les premiers moments de la naissance des transmissions : «Le recrutement se faisait par le truchement de l'organisation du FLN. (...) Les étudiants grévistes fourniront le gros des troupes et la tâche de l'organisation du FLN sera d'autant plus aisée qu'elle aura affaire à une majorité de volontaires acquis à la cause nationale. Le 8 août 1956, l'Ecole des transmissions était née.»



SOMMAIRE



RECHERCHE



Horizon 1980

L'année 1980 correspond à une période charnière de transformations importantes dans notre société. Grâce à l'amélioration du cadre et des niveaux de vie dans les campagnes, le chômage urbain disparaîtra complètement.

La meilleure préparation des travailleurs et des cadres, ajoutée à des progrès dans l'indépendance technique, permettront de diminuer les dépenses en devises très onéreuses pour la formation, l'assistance technique et les commandes d'usines clés en main. Les investissements réalisés ou lancés durant la décennie 1970-1980 assureront des exportations suffisantes pour les besoins de l'économie.

En matière d'habitat, la construction aura atteint le rythme de 100 000 logements par an et le programme de construction des 1 000 villages de la Révolution agraire aura été mené proche de son temps.

Dans le domaine de l'enseignement primaire, grâce aux efforts exceptionnels accomplis durant les premiers plans, la scolarisation totale pourra être considérée comme une tâche achevée. Dans le secondaire, le nombre d'élèves atteindra pour le général le niveau des pays socialistes.

Le nombre d'étudiants atteindra le minimum nécessaire pour un pays développé.

En 1980, les techniques principales de la mécanique seront maîtrisées par une main-d'œuvre qualifiée cinq fois plus importante qu'actuellement et permettront de fournir les principaux biens d'équipement courants nécessaires à l'industrie, à l'agriculture, au transport et à l'usage domestique.

Dans le domaine des hydrocarbures, les maillons essentiels de l'industrie pétrochimique auront été installés.

Parallèlement au développement des activités de transformation du fer, du pétrole et du gaz, les capacités de fabrication de la chimie de base pourront couvrir l'ensemble des grands produits (chlore, acide sulfurique, produits sodiques, gaz industriel...).

Dans le domaine des matériaux de construction, le pays aura dépassé le stade de la couverture des grands besoins de matériaux et équipements primaires pour développer sur une grande échelle toutes les techniques industrielles du bâtiment.

La Révolution agraire et la mise en valeur hydraulique auront largement amorcé les transformations du monde



Une politique d'investissement soutenue

Dans les années 1970, l'Algérie est classée comme un modèle à suivre pour sortir du sous-développement, caractérisée par un rythme très rapide de l'accumulation du capital, mais aussi par une politique de redistribution des revenus que beaucoup lui envie.

La réalisation de cette industrialisation repose sur une politique soutenue d'investissements productifs publics.

Ainsi, le secteur industriel bénéficie entre 1967 et 1983 de 383,3 milliards de dinars sur une enveloppe globale consacrée à l'investissement public de 793 milliards de dinars, soit 50% des crédits d'investissement.

La part attribuée à l'industrie dans le total des investissements s'élève à 55,3% pour le bilan triennal 1967-1969, 55% pour le premier plan quadriennal 1970-1973 et 59% pour le deuxième quadriennal 1974-1977.

Des investissements divers.



2 6 2

- ❶ 0,95
- ❷ 23/11/1974
- ❸ 30 x 49,5
- ❹ 13
- ❺ 1.000.000
- ❻ 03/11/1977
- ❼ B. Yelles
- ❽ H. Fournier



1974

1972-1981

...

rural et commenceront en 1980 à porter leurs fruits.

Après 1980, la côte sera parsemée de tout un chapelet de ports commerciaux, industriels et de ports de pêche réaménagés. Le réseau de chemin de fer aura amorcé un vaste programme de modernisation et d'adaptation à la nouvelle carte économique du pays.

Toutes les régions du pays auront accès au réseau routier moderne à la faveur, en particulier, de l'achèvement de la route transsaharienne.

L'ensemble du pays sera recouvert par un réseau d'alimentation en gaz, tandis que l'électrification des campagnes aura couvert toutes les bourgades dans les zones de population dense. Tous les chefs-lieux de wilaya et beau-

coup de villes secondaires seront dotés d'une activité industrielle conséquente.

Parallèlement, un effort de modernisation aura été largement entrepris pour améliorer les conditions de l'urbanisation dans tous les domaines concernés : aménagements divers, alimentation en eau, assainissement...

Des villages seront promus villes universitaires et verront plusieurs établissements d'enseignement supérieur y être réalisés. C'est en définitive l'image d'un pays engagé dans le progrès, dans toutes ses régions, dans toutes ses villes et dans toutes ses campagnes, que nous aurons en 1980. Un pays où aucune portion du territoire n'aura été laissée à l'écart du développement et de ses bienfaits.



Camion sorti des chaînes de la Société nationale de construction mécanique.



Les télécommunications, un gage de progrès.



SOMMAIRE



RECHERCHE



Dinanderie algérienne XVII^e siècle

La dinanderie algérienne a connu un grand essor au XVII^e siècle. Le Musée national des antiquités à Alger possède une très belle collection de cuivres caractéristiques par leurs motifs floraux. Alger était le principal centre de fabrication ; on cite également Boussaâda, Boghar et Laghouat. A Constantine, les vieilles techniques sont encore à l'honneur.

Assis devant leurs chevalets, les dinandiers modèlent les vases en rythmant les coups de marteaux. Communément, le décor était tracé au burin et hachuré de traits parallèles. Le repoussage par sablage des fonds apparaît très rarement. Les récipients étaient nombreux et de formes très variées : mesures servant à la distribution de l'aumône obligatoire au début des fêtes de l'Aïd

El Fitr, bassins pour le bain maure, chaudrons, lave-mains à double fond pour les ablutions, aiguières de forme orientale reposant sur un support ajouré dans leur bassin et brûle-parfum.

La batterie de cuisine se composait de plateaux, bouilloires, théières, cafetières, marmites, plats, couscoussiers et sucriers. Ces derniers objets avaient le plus souvent le fond garni de godrons et le couvercle de pointes de diamant repoussées. Cette vaisselle de cuisine était fréquemment étamée et même argentée.

Par leur forme d'inspiration orientale, toutes ces pièces rappellent la dinanderie turque et persane, mais comportent souvent des motifs décoratifs d'inspiration locale ancienne.

La finesse d'un art millénaire

Digne héritière de la civilisation almohade (XI^e siècle), l'éternelle Tlemcen se distingue par sa dinanderie.

Alors que dans les autres régions du pays, les objets en cuivre ont une fonction utilitaire, à Tlemcen, ils sont plutôt décoratifs. C'est ainsi que les dinandiers de la région se sont spécialisés dans la fabrication de lustres, de lampadaires, de supports de livres et de heurtoirs d'une grande finesse. Ces ouvrages de haute facture sont plus proches de l'art que de l'artisanat.



Un métier ancien

Diffusée par les artisans dinandiers venus de différentes régions, propageant ainsi les différentes techniques, la dinanderie est parvenue en Algérie dès le Moyen Âge.

Si, au départ, le côté esthétique est supplanté par l'aspect pratique, il en sera tout autre avec l'arrivée des Turcs en Algérie qui apporteront leur savoir-faire en la matière. En organisant la corporation des dinandiers, ils parviennent à lui insuffler une dynamique remarquable qui a très vite rehaussé la qualité artisanale de ce métier.



2 6 3

- ❶ 0,50 Aiguière
- ❷ 21/12/1974
- ❸ 28 x 33,4
- ❹ 11 1/2
- ❺ 500.000
- ❻ 03/11/1977
- ❼ M. Temmam
- ❽ Courvoisier



2 6 4

- ❶ 0,60 Cafetière
- ❷ 21/12/1974
- ❸ 28 x 33,4
- ❹ 11 1/2
- ❺ 500.000
- ❻ 03/11/1977
- ❼ M. Temmam
- ❽ Courvoisier



2 6 5

- ❶ 0,95 Sucrier
- ❷ 21/12/1974
- ❸ 28 x 33,4
- ❹ 11 1/2
- ❺ 500.000
- ❻ 03/11/1977
- ❼ M. Temmam
- ❽ Courvoisier



2 6 6

- ❶ 1,00 Pot de bain
- ❷ 21/12/1974
- ❸ 28 x 33,4
- ❹ 11 1/2
- ❺ 500.000
- ❻ 03/11/1977
- ❼ M. Temmam
- ❽ Courvoisier





SOMMAIRE



RECHERCHE



Source thermale de Hammam Debagh, Guelma



SOMMAIRE



RECHERCHE



1975

1972-1981



267

❶ 0,40 TP n° 233 surchargé 0,50

Rosa odorata

❷ 05/01/1975

❸ 23 x 32,5

❹ 11½

❺ 1.300.000

❻ 31/05/1980

❼ Imprimeur

❽ Courvoisier

Surcharge Imprimerie BA

La rose



Très peu de personnes se soucient du langage symbolique des roses. On ne les choisit pas sans autre intention que de faire plaisir. Voici quelques-uns des messages véhiculés par quelques roses. La rouge est réservée pour déclarer ses sentiments ; la blanche signifie que votre beauté est innocente et la rose que votre beauté est à son comble. Souvent, les roses accompagnent les événements de notre vie. On suppose qu'elles tiennent leur pouvoir de leur existence éphémère. Elles sont capables de transformer l'atmosphère d'une pièce. Un bouquet livré peut aussi faire pardonner la faute que l'on croyait impardonnable ou lever le doute sur la nature des sentiments de celui qui l'offre.

Tous les motifs sont bons pour offrir des roses, mais pas n'importe comment et à n'importe qui. Elles doivent toujours être accompagnées d'une carte de visite ou d'un petit mot. Et on ne les offre qu'à une femme ou à une jeune fille et éventuellement à un homme âgé.

Les roses coupées doivent être présentées par nombre impair. A une jeune fille, on n'offre que des fleurs très pâles. Les fleurs s'envoient avant ou après une réception ou encore pour reconforter et soutenir un ami hospitalisé, féliciter une parturiente ou s'excuser d'un geste maladroit.

Dans une cérémonie de fiançailles, le fiancé reçoit une corbeille de fleurs blanches des mains de sa fiancée et les convives des fleurs de couleur pâle. Les roses sont également un élément décoratif essentiel lors des fêtes de mariage. Elles ornent la voiture de la mariée et décorent les lieux de la noce.

On utilise les fleurs pour accueillir et décorer la chambre d'un invité, une pièce de réception, le buffet d'un cocktail... On n'offre pas des roses pour le plaisir d'en offrir seulement, mais aussi pour la jouissance des yeux qu'elles procurent et l'odeur très agréable qu'elles exhalent.

La première rose bleue

Une rose bleue a été créée en 2004 par l'entreprise japonaise Florigène Ltd, la filiale biotechnologique de Suntory. Les chercheurs ont réussi à implanter dans une rose le gène de la delphinidine, un pigment bleu provenant de la pensée. En 1995, Florigène avait déjà créé les premiers œillets bleus, désormais commercialisés.

En étudiant le code génétique des cellules de pétales de rose, les chercheurs se sont rendu compte qu'il ne comportait pas le gène d'une enzyme nécessaire à la fabrication de delphinidine, le pigment bleu qui donne leur couleur au bleuet et à la pensée (fleurs). Ils ont donc modifié les roses pour qu'elles soient capables de produire ce pigment. Ce sera le point de départ qui permettra d'obtenir de nombreuses couleurs par croisement avec les autres espèces de roses.



SOMMAIRE



RECHERCHE



Jeux Méditerranéens Alger 1975

L'attribution de l'organisation des 7^{es} jeux Méditerranéens de 1975 à Alger dénote la confiance du Comité international des jeux Méditerranéens (CIJM) en les capacités de l'Algérie à être à la hauteur de ce grand événement. La participation des Algériens aux jeux Méditerranéens de 1967 à Tunis – le premier rassemblement sportif auquel l'Algérie participe avec un nombre important d'athlètes – a encouragé les autorités de la capitale à postuler pour l'organisation des jeux.

Désireux d'affirmer la présence de l'Algérie sur la scène sportive internationale et de démontrer la capacité de notre pays d'organiser de grands événements sportifs, le Conseil de la Révolution et le gouvernement ont soutenu la candidature d'Alger, offrant toutes les garanties pour une organisation digne de la grandeur de l'Algérie. La candidature d'Alger a été déposée en 1968 auprès du Comité international des jeux Méditerranéens.

La commission d'examen des candidatures a jugé le dossier d'Alger comme très fiable, car répondant à tous les

critères techniques, en plus d'être soutenu par les plus hautes autorités de l'Etat algérien. Le projet de construction d'une cité olympique de niveau international, comprenant notamment un grand stade pour le football et l'athlétisme, un palais des sports, des terrains pour les sports collectifs et plusieurs piscines, a convaincu la commission de la volonté politique des autorités algériennes de réussir cet événement et de lui conférer toute l'importance qu'il mérite.

Les membres de l'assemblée générale du Comité international des jeux Méditerranéens, réunis en 1969, ont élu Alger à une large majorité, confirmant leur confiance en les capacités organisationnelles de l'Algérie dont le rôle leader dans le Bassin méditerranéen, que ce soit sur le plan politique, économique ou diplomatique, est unanimement apprécié. Depuis, les préparatifs sont allés bon train et Alger se pare de ses plus beaux atours pour être, cette année, la capitale de la Méditerranée.



Cérémonie d'ouverture des JM d'Alger.

Betrouni, l'homme de la dernière minute

C'est celui qui a donné à l'équipe algérienne de football, mais également à tous les Algériens l'immense joie de s'adjuger la victoire lors de la finale des jeux Méditerranéens, en 1975 à Alger, face à l'équipe française. L'égalisation qu'il a signée de son pied magique en a fait pleurer plus d'un. Omar Betrouni est sorti de l'école mouloudéenne et fait partie des noms qui ont contribué à l'élévation technique du football du Mouloudia Club d'Alger et de l'équipe nationale algérienne. Né en 1949 à Alger, ce footballeur de talent a un palmarès impressionnant à son actif : 5 championnats d'Algérie, 4 Coupes d'Algérie, 2 Coupes du Maghreb, 1 Coupe d'Afrique des clubs champions, 1 médaille d'or aux jeux Méditerranéens et 1 médaille d'or aux troisièmes jeux Africains.



268

- ❶ 0,50
- ❷ Sigle des jeux
- ❸ 25/01/1975
- ❹ 49,5 x 30
- ❺ 13
- ❻ 1.000.000
- ❼ 31/05/1980
- ❽ D'après photo
- ❾ Delrieu



269

- ❶ 1,00
- ❷ Sigle des jeux
- ❸ 25/01/1975
- ❹ 49,5 x 30
- ❺ 13
- ❻ 500.000
- ❼ 31/05/1980
- ❽ D'après photo
- ❾ Delrieu



1975

1972-1981



- ❶ 1,00 Alger
- ❷ 22/02/1975
- ❸ 38 x 48
- ❹ 11 1/2
- ❺ 500.000
- ❻ 31/05/1980
- ❼ B. Yelles
- ❽ Courvoisier

270



- ❶ 1,00 Le Hoggar
- ❷ 22/02/1975
- ❸ 38 x 48
- ❹ 11 1/2
- ❺ 500.000
- ❻ 31/05/1980
- ❼ B. Yelles
- ❽ Courvoisier

271



- ❶ 1,00 Oranie
- ❷ 22/02/1975
- ❸ 38 x 48
- ❹ 11 1/2
- ❺ 500.000
- ❻ 31/05/1980
- ❼ B. Yelles
- ❽ Courvoisier

272



- ❶ 1,00 Tlemcen
- ❷ 22/02/1975
- ❸ 38 x 48
- ❹ 11 1/2
- ❺ 500.000
- ❻ 31/05/1980
- ❼ B. Yelles
- ❽ Courvoisier

273

Costumes algériens

La tenue citadine oranaise est le reflet de brassages culturels multiples. Les femmes ont hérité d'une tenue qui a subi l'influence tlemcénienne et algéroise à la fois. La blousa oranaise est caractérisée par ses manches ballons sur lesquelles sont déposées des pièces rigides rehaussées de passementeries. Le plastron richement décoré de broderies et de perles donne à ces robes, taillées généralement dans la dentelle, une allure imposante. Les bijoux, en revanche, sont restés très sobres.

Les somptueux vêtements des Tlemcénien et leurs bijoux opulents sont à l'image des différentes civilisations qui se sont succédé dans la région. Hommes et femmes ont gardé sur leurs habits des traces de l'histoire de leur ville. L'homme tlemcénien revêt un gilet richement brodé appelé *bdi'ya*. Son pantalon large et plissé est coupé généralement dans du satin. Des mocassins brodés en fil doré ou argenté complètent une tenue luxueuse et raffinée.

Le burnous est un accessoire que tout homme porte avec élégance.

Les femmes de la Casbah, à l'affût des nouvelles modes, ont adopté à partir du XIII^e siècle un vêtement andalou d'origine orientale. Il s'agit du *seroual*. Ce pantalon à plis, ample et confortable permet une grande liberté de mouvement. Les Algéroises ainsi vêtues se paraient de bijoux dont le plus emblématique est le diadème serti de pierres. Les broderies algéroises ont marqué les esprits tant par leur forme que par leur facture.

Le fil d'or et d'argent a côtoyé le fil de soie et les motifs de la Renaissance occidentale se sont mêlés aux arabesques andalouses.

Tandis que l'homme targui se couvre le visage, la femme, elle, dévoile ses charmes et accorde une importance particulière à sa coiffure. Le *akerbi*, dont se voile la jeune fille, est porté de façon à laisser apparaître les cheveux.

Ce vêtement léger et aux couleurs généralement foncées contraste avec le pectoral à l'éclat argenté porté élégamment par les femmes lors des fêtes.

Chaussures

L'évolution de la chaussure algérienne est le témoin des modes de vie et des conditions climatiques. A l'image des mules en bourre de palmier au Touat et en alfa aux Aurès.

Les chaussures de bois sont généralement appelées *qabqab*, une onomatopée qui révèle les foulées bruyantes de celui qui les porte.

En montagne, *lemreqqed*, cette chaussure montante composée de sept ou huit épaisseurs de peaux cousues et taillée dans des peaux de chèvre, de mouton ou de bœuf, est de rigueur. De nos jours, la chaussure symbolise de plus en plus le raffinement. Elle est taillée dans des matières aussi nobles que le cuir ou le satin.



SOMMAIRE



RECHERCHE



10^e anniversaire de l'Organisation arabe du travail

Fondée par la 1^{re} Conférence des ministres arabes du Travail tenue à Bagdad en 1965, l'Organisation arabe du travail est une institution spécialisée de la Ligue arabe. Son siège est au Caire.

La Conférence arabe du travail, qui se réunit une fois l'an, est l'organe supérieur de l'Organisation. Elle regroupe les délégués gouvernementaux, employeurs et travailleurs des Etats membres. L'Organisation arabe du travail est dotée d'un secrétariat permanent appelé Bureau arabe du travail. Le directeur général du Bureau est élu pour cinq ans par la Conférence et son activité est contrôlée par un

Conseil d'administration élu également par la Conférence et renouvelé tous les trois ans. L'Organisation arabe du travail a pour but de coordonner les efforts entrepris par les pays arabes dans le domaine du travail, d'aider à l'unification des législations arabes du travail, d'entreprendre des études et des recherches sur les différents sujets ayant trait au travail.

Pour réaliser ces objectifs, l'Organisation a créé des commissions spécialisées dans différents pays arabes et deux Instituts arabes de recherches et d'éducation ouvrière implantés l'un à Alger, l'autre à Bagdad.



Les travailleurs arabes se hissent au niveau technique universel.

Promouvoir les compétences

«L'Organisation arabe du travail est appelée aujourd'hui, en sa qualité d'institution spécialisée relevant de la Ligue arabe, à réfléchir sérieusement et profondément sur les meilleures solutions à même d'arrêter cette saignée de notre richesse humaine (la fuite des cerveaux, NDLR).

Elle est appelée également à contribuer au développement d'une politique de formation et de mise à niveau pour la promotion de nos ressources humaines arabes et la préparation d'une intégration réussie au sein du processus économique international. De même qu'elle est interpellée à formuler des propositions en faveur du soutien à l'investissement et à la relance de projets productifs générateurs d'emplois pour répondre au besoin induit par l'accroissement de la main-d'œuvre.»

[Le Président Abdelaziz Bouteflika à l'ouverture du 32^e Congrès de l'OAT. Alger, 12 février 2005.]



274

- ❶ 0,50
- ❷ 08/03/1975
- ❸ 36 x 22
- ❹ 14
- ❺ 1.350.000
- ❻ 31/05/1980
- ❼ M. Issiakhem
- ❽ Imprimerie BA



1975

1972-1981



275

- ❶ 0,50
- ❷ 15/03/1975
- ❸ 32 x 22
- ❹ 14
- ❺ 3.000.000
- ❻ 31/05/1980
- ❼ A. Sahouli
- ❽ Imprimerie BA

Collecte et transfusion sanguine

Rétablir l'intégrité de la masse sanguine, en faisant passer une certaine quantité de sang de l'appareil circulatoire d'un ou de plusieurs sujets sains, appelés donneurs, dans celui d'un sujet malade, appelé receveur, tel est le but essentiel de la transfusion sanguine.

Après des siècles d'empirisme et de tâtonnements, la découverte des groupes sanguins et les progrès techniques de la conservation du sang ont fait de la transfusion sanguine une méthode thérapeutique de choix qui permet de sauver chaque jour de nombreuses vies humaines. Des interventions chirurgicales, jugées naguère impossibles, sont aujourd'hui couramment pratiquées. Nul n'ignore, en effet, que les résultats extraordinaires de la chirurgie cardiaque, de la neurochirurgie, des greffes d'organes, etc. n'ont pu être obtenus que grâce à la transfusion sanguine. De nos jours, la transfusion sanguine est considérée comme une véritable institution d'utilité publique et est partie intégrante de l'organisation sanitaire du pays.

Des centres de transfusion sanguine spécialement organisés, dotés d'un matériel moderne et installés dans toutes les grandes villes, fournissent chaque jour à tous les établissements hospitaliers les quantités de sang et dérivés du sang qui leur sont nécessaires.

De ce fait, le don de sang lui-même est devenu un acte courant de la vie quotidienne. Chacun sait que le don de sang ne porte aucun préjudice puisque le sang se renouvelle constamment. Tout individu valide, vaquant normalement à ses occupations et dont l'âge se situe entre 18 et 65 ans, peut donner son sang régulièrement tous les 3 ou



Des conditions d'hygiène rigoureuses.

4 mois. En revanche, les personnes se trouvant dans un état particulier, telles la grossesse, la menstruation ou une maladie évolutive, ne peuvent donner leur sang durant cette période. Donner son sang ne comporte aucun danger. C'est un acte de prévoyance et de solidarité humaine.

L'OMS et le don de sang

L'Assemblée mondiale de la santé, organe suprême de l'Organisation mondiale de la santé, réunie pour sa 28^e session en mai 1975, a adopté la résolution relative à «la mise en place de services nationaux de transfusion sanguine fondés sur le don de sang volontaire et non rémunéré».

L'Assemblée mondiale de la santé a exhorté les pays membres à «mettre en place des politiques nationales de transfusion sanguine et des cadres juridiques appropriés». «Les programmes de transfusion sanguine devraient être gérés et financés de façon indépendante», précise encore l'instance internationale.



SOMMAIRE



RECHERCHE



Journée du timbre

Plus d'un millier de bureaux de poste sont implantés sur l'ensemble du territoire national, de la grande ville au village le plus reculé.

Les bâtiments abritant les établissements postaux, s'ils visent tous à remplir sensiblement la même fonction, diffèrent par leur situation, leurs dimensions et leur architecture.

Si la conception d'un bâtiment postal doit répondre avant tout aux exigences de l'exploitation et s'adapter aux nécessités des services, elle ne cède en rien à l'expression architecturale de la masse et de l'allure générale dans un souci d'allier beauté et utilité.

D'aucuns pensent par ailleurs que les formes de l'architecture sont souvent caractéristiques d'un moment culturel de conditions historiques et de données climatiques.

C'est dans ce contexte que l'on doit pouvoir placer la construction du bureau de poste d'El Kantara réalisé en 1937 et rénové en 1950.

Par sa forme générale – ses colonnes s'arrêtent aux astragales d'où partent des voûtes en plein cintre –, cet édifice rappelle le style particulier des cités du djebel Aurès situées à la lisière des régions sahariennes.

La coupole ainsi que les galeries à colonnes s'inspirent de l'art musulman. Elles sont conçues en fonction de l'environnement et des rigueurs climatiques pour protéger du froid et des fortes chaleurs.

Ce bâtiment présente ainsi, à bien des égards, une certaine originalité qui l'a désigné pour servir de thème du timbre-poste émis à l'occasion de la Journée du timbre.



- ❶ 0,50
- ❷ 10/05/1975
- ❸ 23 x 25
- ❹ 11 1/2
- ❺ 40.000.000
- ❻ 31/05/1980
- ❼ B. Yelles
- ❽ Courvoisier

276

La sécurité postale

Le GASP (Groupe d'action de sécurité postale) a été créé au lendemain du 20^e Congrès postal universel, tenu à Washington en 1989, pour sensibiliser le monde de la poste aux questions de sécurité et établir un réseau mondial sur la sécurité postale en collaboration avec des autorités régionales et internationales.

Le GASP vise à garantir une sécurité postale à l'échelle mondiale, à encourager et à promouvoir la création de services de sécurité postale au sein de toutes les administrations postales des pays membres de l'Union postale universelle (UPU), notamment en coopération avec d'autres organisations internationales.

En outre, le GASP contribue à la formation de spécialistes de la sécurité postale dans le monde entier.

Bureau de poste d'El Kantara.



1975

1972-1981

Sûreté nationale 1^{er} juin



- ❶ 0,50
- ❷ 01/06/1975
- ❸ 26 x 36
- ❹ 13 x 13,5
- ❺ 1.000.000
- ❻ 31/05/1980
- ❼ B. Yelles
- ❽ Courvoisier

277

La police, symbole de l'ordre, de la sécurité et de la justice, n'a jamais cessé de lutter contre l'abus et la corruption, d'aider la justice, d'instaurer la sécurité et de contribuer à l'installation d'une communauté.

L'allocution du Président Boumediène à la réunion des cadres de la nation, le 30 octobre 1969 à Club des Pins, est assez éloquent à ce sujet : «L'Etat n'est pas pour autant et uniquement cet ensemble d'appareils administratifs qui n'en sont en réalité que les supports essentiels. D'autres rouages concourent à compléter l'édifice étatique, dont les forces de sécurité chargées de la protection quotidienne des personnes et des biens. C'est grâce à la vigilance de ces forces de sécurité composées uniquement d'Algériens que nous avons pu réaliser bon nombre d'objectifs déjà cités...»

La police, qui émane du peuple et est au service de ce peuple, ne limite pas son rôle à l'aspect curatif en essayant de réparer les ruptures qui divisent la société, provoquées

par les crimes ou les propagations de la délinquance, des mœurs légères et de la négligence, elle a également une mission d'information et d'éducation du public. La police, d'aujourd'hui, n'est plus cette même police de la période coloniale que le peuple a dû subir. Elle agit depuis l'indépendance et surtout après le 19 juin 1965 en harmonie et en accord avec le peuple.

Elle entretient avec lui des liens de collaboration, lui fournit les services souhaités, rencontre son approbation et son encouragement.

Ainsi, la fête de la police est une fête des masses populaires. Elle concrétise la fusion et le raffermissement des liens entre ces masses afin d'éliminer toute éventuelle dissension ou discorde et renforcer l'unité d'action, affermir l'ordre et assurer l'avenir.



Formation tous azimuts

En vue d'améliorer ses prestations et d'affirmer sa présence de façon plus effective sur le terrain, la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN) a décidé de renforcer ses effectifs en procédant, d'ici à l'horizon 2009, au recrutement de 80 000 nouveaux policiers, tous grades confondus. Ce chiffre vient s'ajouter aux 120 000 éléments de la police algérienne déjà engagés dans leurs missions, à savoir garantir la paix et la sécurité publiques, protéger les personnes et les biens et veiller à l'application des lois.



SOMMAIRE



RECHERCHE



Réseau national de télécommunications par satellite



Le développement et la diversification depuis l'indépendance de nos relations internationales exigent la disponibilité d'un réseau de télécommunications souple et direct avec le maximum de pays. En outre, conformément à la politique gouvernementale d'un développement harmonieux de toutes les régions du pays, le réseau envisagé de stations terriennes couvrira essentiellement la zone saharienne du pays, assurant ainsi des liaisons téléphoniques et télévisuelles de bonne qualité avec les centres administratifs du Sud pour lesquels les systèmes classiques sont difficiles à envisager en raison soit de barrières naturelles, soit de leur prix de revient trop élevé. Ce réseau comprend :

- ◆ une station dite «standard» (antenne de 32 m de diamètre) destinée à renforcer le potentiel du pays en moyens de télécommunications internationales (téléphonie et télévision) implantée à Lakhdaria (80 km d'Alger), site idéal pour de telles installations. Cette station permettra des communications directes avec tous les pays disposant

d'installations similaires et situées dans la zone de couverture des satellites de la région de l'océan Atlantique (Amérique, Europe, Afrique et Moyen-Orient) ;

- ◆ quatorze stations dites «sous-standards» (antennes de 11 m de diamètre) formant le réseau intérieur de télécommunications par satellite, l'un des premiers au monde par son ampleur et ses caractéristiques opérationnelles. Ce réseau s'articule autour d'une station dite «directrice» située également à Lakhdaria dont le rôle est de servir de relais et de contrôle pour les communications entre les 13 autres stations couvrant les principaux centres du Sahara. Schématiquement, chaque station terrienne se compose d'une antenne de 11 m de diamètre, d'un récepteur à faible bruit non refroidi pour obtenir un gain de 31,7 db/k et d'un équipement de traitement de la parole à porteuse monovoie (SCPC) avec une forme simplifiée d'assignation sur demande.

Algérie Télécom Satellite

Algérie Télécom Satellite (ATS), filiale d'Algérie Télécom, a été créée en juillet 2006. La mise en place de cette filiale spécialisée dans les télécommunications spatiales constitue un des axes les plus importants de la stratégie globale de développement d'Algérie Télécom.

La technologie VSAT (Very Small Aperture Terminal) constitue l'activité principale d'Algérie Télécom Satellite qui dispose de compétences techniques et managériales capables d'assurer les études, les installations et la maintenance des équipements et accompagner les entreprises et administrations dans le développement de leurs réseaux.



278

- 1 0,50
- 2 28/06/1975
- 3 39 x 30,5
- 4 13 x 13 1/2
- 5 1.000.000
- 6 31/05/1980
- 7 T. Boukeroui
- 8 H. Fournier



279

- 1 1,00
- 2 28/06/1975
- 3 39 x 30,5
- 4 13 x 13 1/2
- 5 1.000.000
- 6 31/05/1980
- 7 T. Boukeroui
- 8 H. Fournier



280

- 1 1,20
- 2 28/06/1975
- 3 39 x 30,5
- 4 13 x 13 1/2
- 5 1.000.000
- 6 31/05/1980
- 7 T. Boukeroui
- 8 H. Fournier



1975

1972-1981



- ❶ 1,00
- ❷ 20/08/1975
- ❸ 23 x 32,5
- ❹ 12
- ❺ 1.000.000
- ❻ 31/05/1980
- ❼ T. Boukeroui
- ❽ Courvoisier

281

Skikda 20 août 1955

L'Algérie s'apprête à célébrer avec un éclat particulier la commémoration du 20 Août – Journée nationale du moudjahid – qui coïncide cette année avec le 20^e anniversaire du 20 août 1955.

«Rappelons qu'avant même le premier anniversaire du 1^{er} Novembre 1954, le 20 août 1955 allait offrir une démonstration d'union sacrée et d'engagement total de l'ensemble du peuple à travers ses djounoud et ses militants. Par une insurrection généralisée déclenchée à travers une grande partie du territoire national, la population encadrée par l'Armée de libération nationale s'attaquait à tout ce que représentait la colonisation et clamait sa volonté de mettre fin à la domination coloniale.

Le 20 août 1955 ébranlait chez l'ennemi des convictions profondément enracinées : les moudjahidine étaient une minorité isolée et l'appareil colonial invincible.

Par l'insurrection généralisée et ses conséquences immédiates et lointaines, le 20 août 1955 marquait une étape importante dans la conduite de la lutte armée.

Cette date mémorable consacrait tout d'abord la cohésion intime du peuple avec son armée de libération.

Elle marquait ensuite la solidarité agissante du peuple algérien avec le peuple frère du Maroc engagé dans la lutte libératrice contre l'ennemi commun et affirmait, par-delà, la dimension maghrébine de ce combat. La Révolution algérienne s'imposait également sur le plan international ainsi qu'à la conscience universelle.»

[Extrait de la brochure éditée à l'issue de la tenue du 4^e Congrès national des moudjahidine.]



Le martyr Zighoud Youcef.

Aurès

«L'arbre scintillait de résine renouvelée et guidait leur pied nu et blanc sur un chemin tracé par leur légende. Au grenier de notre cœur numide, nos princes le baptisèrent. Les conquérants y brisèrent leurs armes avant de mourir. Je vis le semeur de l'Aurès écraser dans sa main le grain et goutte à goutte le laisser pleuvoir pour qu'au printemps les champs abritent les premiers nids.

Je vis la mère modeler la terre glaise pour qu'à l'aurore le berger réconcilie la vie et le jour en brisant le pain d'orge encore chaud, l'enfant souffler dans sa flûte une prière inconnue qu'il adressait aux dieux pour voir le cèdre se multiplier et écouter la fougère chuchoter la pluie.

Ici les siècles lentement courbèrent l'échine et le silex fit jaillir le feu de l'histoire pour nourrir le combat et illuminer la route des enfants dans le regard desquels l'amour refusait de creuser sa sépulture.

Rome avait salué la blondeur automnale de l'Aurès et l'Islam s'y recueillit.»

[Yamina Mechakra, La Grotte éclatée.]



SOMMAIRE



RECHERCHE



Jeux Méditerranéens Alger 1975



Cérémonie d'ouverture des JM.

L'Algérie organise, du 23 août au 6 septembre 1975 à Alger, les 7^{es} jeux Méditerranéens, un événement quadriennal qui s'est installé dans les calendriers des manifestations sportives régionales.

C'est la première manifestation sportive d'envergure organisée par l'Algérie indépendante qui, pour l'occasion, et en application de son programme de relance et de développement sportifs inscrit dans le premier plan quadriennal, inaugurera un grand complexe olympique qui comprend, outre le stade olympique, déjà fonctionnel, un palais des sports de 6 000 places, un stade d'athlétisme, un centre nautique de trois piscines dont deux olympiques, une série de terrains pour les sports collectifs et le

tennis, un Centre national de la médecine sportive et un Institut supérieur d'éducation physique et sportive. Cette édition verra la participation de 15 nations pour un total de quelque 3 000 athlètes dont 500 filles qui concourront dans 20 disciplines sportives. Convaincue des nobles valeurs de paix, de fraternité et d'amitié que peut véhiculer le sport, l'Algérie organise, en parallèle et à la même période, le Festival méditerranéen des danses et chants populaires.

Ces deux manifestations, l'une sportive et l'autre culturelle, s'associent en symbiose pour faire d'Alger le cœur vibrant du Bassin méditerranéen, dont le surnom «lac de la paix» sera à juste titre et plus que jamais vérifié.



- ❶ 0,25 Natation
- ❷ 23/08/1975
- ❸ 36 x 26
- ❹ 13
- ❺ 1.000.000
- ❻ 31/05/1980
- ❼ S. A. Bentounes
- ❽ Delrieu

2 8 2



- ❶ 0,50 Judo
- ❷ 23/08/1975
- ❸ 36 x 26
- ❹ 13
- ❺ 1.000.000
- ❻ 31/05/1980
- ❼ S. A. Bentounes
- ❽ Delrieu

2 8 3



- ❶ 0,70 Football
- ❷ 23/08/1975
- ❸ 26 x 36
- ❹ 13
- ❺ 1.000.000
- ❻ 31/05/1980
- ❼ S. A. Bentounes
- ❽ Delrieu

2 8 4



- ❶ 1,00 Athlétisme
- ❷ 23/08/1975
- ❸ 26 x 36
- ❹ 13
- ❺ 1.000.000
- ❻ 31/05/1980
- ❼ S. A. Bentounes
- ❽ Delrieu

2 8 5



- ❶ 1,20 Handball
- ❷ 23/08/1975
- ❸ 26 x 36
- ❹ 13
- ❺ 1.000.000
- ❻ 31/05/1980
- ❼ S. A. Bentounes
- ❽ Delrieu

2 8 6



1975

1972-1981



287

- ❶ Bloc dentelé
- ❷ 23/08/1975
- ❸ 135 x 135
- ❹ 13
- ❺ 100.000
- ❻ 31/05/1980
- ❼ S. A. Bentounes
- ❽ Delrieu



Les premiers jeux Méditerranéens

La première édition des jeux Méditerranéens de 1951 à Alexandrie, en Egypte, se déroule sous les yeux du fondateur des jeux Mohamed Taher Pacha, cousin du roi Farouk d'Egypte. Cette compétition compte 743 athlètes représentant dix pays au moment où nombre de pays de la Méditerranée vivaient sous le joug de la colonisation. L'Italie récolte le plus grand nombre de médailles devant la France et l'Egypte.

Parmi les athlètes présents, le nageur italien Carlo Pedersoli qui entrera dans la légende du cinéma avec Bud Spencer comme nom d'acteur.

Boualem Rahoui

Boualem Rahoui est une star de l'athlétisme algérien. Né en 1948 à Aïn Témouchent, il a vécu une enfance marquée par les affres de la colonisation.

Dès 1965, il découvre l'athlétisme, le cross particulièrement, au lycée technique d'Oran. Il signe sa première licence au Gallia Club d'Oran, le GCO.

Une année plus tard, il signe une licence à l'ASPTT Oran, à l'époque pépinière de l'athlétisme et grande pourvoyeuse de l'équipe nationale.

S'ensuit une belle carrière dont l'un des grands moments est sans conteste sa victoire au 3 000 m steeple aux jeux Méditerranéens d'Alger en 1975. Boualem Rahoui se raconte, en 2005, dans un livre autobiographique, *Le Temps d'une pensée*.



SOMMAIRE



RECHERCHE





2 8 8

- ❶ 4,50 Bloc non dentelé
- ❷ 23/08/1975
- ❸ 135 x 135
- ❹ 100.000
- ❺ 31/05/1980
- ❻ S. A. Bentounes
- ❼ Delrieu



1975

1972-1981

8 mai 1945 – 8 mai 1975 Sétif – Guelma – Kherrata



289

- ❶ 0,50
- ❷ 01/11/1975
- ❸ 22 x 32
- ❹ 14
- ❺ 78.500.000
- ❻ 08/10/1987
- ❼ M. Cherifi
- ❽ Imprimerie BA



290

- ❶ 1,00
- ❷ 01/11/1975
- ❸ 22 x 32
- ❹ 14
- ❺ 73.690.000
- ❻ 08/10/1987
- ❼ M. Cherifi
- ❽ Imprimerie BA

C'était l'époque où les peuples du monde entier étaient en fête. Le fascisme venait de s'écrouler. Le peuple algérien, qui avait apporté une grande contribution à cet idéal de liberté, fêtait l'événement à sa manière. Si l'exploitation, l'humiliation, la misère l'avaient mûri, la guerre a fait naître en lui des espoirs de libération.

Il est alors sorti dans la rue réclamer ses droits, clamer son identité nationale par des manifestations calmes et pacifiques. Mais les forces colonialistes ont trouvé dans ces manifestations une occasion propice et suffisante pour réprimer sauvagement une population désarmée et sans défense. Toute la machine répressive, soldats, canons, chars et aviation, a été mise en branle. La répression fut aveugle, une véritable boucherie s'ensuivit : ratissages, enfumades, destructions.

Ce fut un massacre effrayant. A Sétif et à Guelma, 45 000 vies humaines ont été sacrifiées et Kherrata fut entièrement anéantie par les bombardements de la marine.

A la fin de ce jour du 8 mai 1945, le peuple algérien comprit qu'il ne serait libre et indépendant qu'en répondant à la violence oppressive par la violence révolutionnaire organisée. Le sang versé allait semer les germes de la résurrection et préparer le glorieux 1^{er} Novembre 1954.

Cela fait trente ans et l'Algérie se souvient de ses martyrs. De ceux qui sont morts pour que cessent la spoliation, l'exploitation et l'injustice. La place occupée par le 8 mai 1945 dans la mémoire populaire est immense.

Le 8 Mai 1945 et le 1^{er} Novembre 1954 sont deux dates intimement liées qui marqueront d'une empreinte indélébile l'histoire du peuple algérien.



Rare image de la répression barbare orchestrée par les forces d'occupation coloniales.

Sétif dans *Nedjma*

«Mais les Européens s'étaient groupés.
Ils avaient déplacé les lits.
Ils se montraient les armes de leurs papas.
Y avait plus ni principal ni pions.
L'odeur des cuisines n'arrivait plus.
Le cuisinier et l'économiste s'étaient enfuis.
Ils avaient peur de nous, de nous, de nous !
Les manifestants s'étaient volatilisés.
Je suis passé à l'étude. J'ai pris les tracts.
J'ai caché *La Vie d'Abdelkader*.
J'ai senti la force des idées.
J'ai trouvé l'Algérie irascible.
Sa respiration...
La respiration de l'Algérie suffisait.
Suffisait à chasser les mouches.»

[Kateb Yacine, *Nedjma*,
Editions du Seuil, Paris 1956.]



SOMMAIRE



RECHERCHE



10^e Congrès de l'Union postale arabe

L'Union postale arabe, l'UPA, est une institution spécialisée de la Ligue des Etats arabes. Elle possède son siège au Caire (Egypte).

Elle a pour but de favoriser et d'harmoniser les relations postales entre les pays arabes tout en contribuant au développement de leurs échanges dans les domaines culturel, social et économique.

Cette institution a été fondée à Damas en 1952 lors d'une conférence qui a décidé de la tenue périodique d'un congrès. Les actes qui régissent l'organisation et le fonctionnement de l'Union postale arabe sont l'accord conclu avec la Ligue des Etats arabes, la constitution et le règlement d'exécution, la convention et son règlement d'exécution et enfin l'arrangement des colis postaux et son règlement d'exécution.

Les principaux organes de l'Union postale arabe sont le Congrès, le Conseil exécutif, le Conseil consultatif arabe des études postales et le Secrétariat général.

Le Congrès, qui est l'autorité suprême de l'Union, se tient au moins tous les trois ans. Il est chargé de l'examen et de la révision des actions de l'Union sur la base des propositions soumises par les pays membres.

Le Conseil exécutif est l'organe qui assure la continuité des travaux de l'Union dans l'intervalle des congrès. Il se réunit une fois par an.

Le Conseil consultatif arabe des études postales est chargé d'entreprendre des études particulières ayant trait aux services postaux.

Le Secrétariat général est chargé de coordonner, de publier et de diffuser les renseignements de toute nature intéressant les activités de l'Union. Il assure, en outre, l'organisation et la direction de l'Institut supérieur arabe des postes. Après s'être réunie en congrès à Damas (1952), à Amman (1954), au Caire (1955 et 1971), à Baghdad (1956), à Tripoli (1957), à Khartoum (1958), à Riyad (1960), à Beyrouth (1966), l'Union postale arabe a choisi Alger pour la tenue de son 10^e Congrès qui se déroulera au Palais des Nations (Club des Pins) du 20 au 28 novembre 1975. Le timbre-poste reproduit l'emblème du congrès d'Alger sur fond représentant la carte des pays membres de l'Union.



Distributeur automatique de billets de banque.

Réseau électronique mondial de transferts de fonds

En 2005, les pays arabes décident de créer un réseau électronique de transferts de fonds, conformément à une recommandation de la Commission arabe permanente postale approuvée lors de la session du Conseil des ministres arabes des Télécommunications et de la Technologie.

Cette décision appelle l'établissement par l'UPU des connexions nécessaires pour les relier à son Système financier international (IFS), une suite d'applications facilitant les transferts de fonds électroniques entre opérateurs postaux publics et même certaines banques.

L'Algérie, Djibouti, les Emirats arabes unis, le Maroc et la Tunisie utilisent déjà le système IFS de l'UPU pour les échanges électroniques de fonds.



291

- ❶ 1,00
- ❷ 20/11/1975
- ❸ 36 x 25
- ❹ 12
- ❺ 1.000.000
- ❻ 31/05/1980
- ❼ S. A. Bentounes
- ❽ Courvoisier



1975

1972-1981



- ❶ 0,05
- ❷ 17/12/1975
- ❸ 22 x 32
- ❹ 14
- ❺ 14.250.000
- ❻ 08/10/1987
- ❼ M. Cherifi
- ❽ Imprimerie BA

2 9 2



- ❶ 0,10
- ❷ 17/12/1975
- ❸ 22 x 32
- ❹ 14
- ❺ 37.550.000
- ❻ 08/10/1987
- ❼ M. Cherifi
- ❽ Imprimerie BA

2 9 3



- ❶ 0,25
- ❷ 17/12/1975
- ❸ 22 x 32
- ❹ 14
- ❺ 17.250.000
- ❻ 08/10/1987
- ❼ M. Cherifi
- ❽ Imprimerie BA

2 9 4



- ❶ 0,30
- ❷ 17/12/1975
- ❸ 22 x 32
- ❹ 14
- ❺ 20.885.000
- ❻ 08/10/1987
- ❼ M. Cherifi
- ❽ Imprimerie BA

2 9 5



- ❶ 0,70
- ❷ 17/12/1975
- ❸ 22 x 32
- ❹ 14
- ❺ 18.200.000
- ❻ 08/10/1987
- ❼ M. Cherifi
- ❽ Imprimerie BA

2 9 6

8 mai 1945

Envoyé en Algérie par le chef de l'Etat français, le général de Gaulle, quelques jours après les événements pour enquêter sur les massacres du 8 mai 1945 à Sétif, Guelma et Kherrata, Paul Tubert, général de gendarmerie, a rédigé un rapport accablant dans lequel il soulignait les conditions dégradantes auxquelles les Algériens étaient réduits. Il a reconnu la répression massive et aveugle contre la population le 8 mai 1945 et les jours qui ont suivi : «La raison d'Etat, la commodité d'une répression aveugle et massive permettant de châtier quelques coupables parmi les milliers d'innocents massacrés, l'immunité administrative de "fait" couvrant, par exemple, le sous-préfet de Guelma, fit délibérément et sans excuse arrêter et fusiller, sans aucune forme de procès, des musulmans de la ville dont les familles réclament encore, en vain, une enquête, un jugement ou même une simple explication.» La mission dut interrompre son travail sur ordre du gouvernement français.

Paul Tubert relate dans son rapport des faits qui lui ont été racontés, soulignant l'état d'esprit des Algériens qui plus que jamais rejettent la colonisation.

Il écrit : «Un instituteur de la région de Bougie donne à ses élèves un modèle d'écriture : "Je suis Français, la France est ma patrie." Les enfants musulmans écrivent : "Je suis Algérien, l'Algérie est ma patrie." Un autre instituteur fait un cours sur l'Empire romain. Il parle des esclaves. "Comme nous", crie un gosse.»

Mais au-delà du témoignage des archives coloniales, les événements du 8 mai 1945 ont été inscrits en lettres de sang dans la mémoire collective algérienne.

Dans son célèbre roman *Nedjma*, le romancier Kateb Yacine peint la violence de la répression qui s'est abattue sur les populations : «Les automitrailleuses, les automitrailleuses, les automitrailleuses, y en a qui tombent et d'autres qui courent parmi les arbres, y a pas de montagne, pas de stratégie, on aurait pu couper les fils téléphoniques, mais ils ont la radio et des armes américaines toutes neuves. Les gendarmes ont sorti leur side-car, je ne vois plus personne autour de moi.»



Témoignage

Henri Alleg rapporte les propos d'un témoin qui a assisté aux massacres de Sétif : «Les légionnaires prenaient les nourrissons par les pieds, les faisaient tourner et les jetaient contre les parois de pierre où leurs chairs s'éparpillaient sur les rochers.»

[Cité par Boucif Mekhaled dans *Chroniques d'un massacre - 8 mai 1945*, Ed. Syros, 1995.]



SOMMAIRE



RECHERCHE



Monuments historiques

Le Palais du Bey de Constantine

A Constantine, Ahmed Bey fit bâtir vers 1830 un palais d'un luxe et d'un charme remarquables. Le plan des bâtiments s'ordonne autour de plusieurs cours et jardins traversés de colonnades enrichies de marbre d'Italie, de bois de cèdre de l'Aurès, de parements de faïence d'une richesse extrême.

De délicieuses fresques ornent les murs des galeries, représentant des petites forteresses qui dominent les campagnes, des villes et des ports de la Méditerranée. Parmi les vestiges que recèle encore le palais figure une précieuse *louba* reproduisant un verset du Coran délicatement calligraphié et richement orné d'enluminure.



Intérieur du Palais du Bey de Constantine.

Protection du patrimoine

Dès les premières années de l'indépendance, les questions relatives au patrimoine culturel ont été prises en charge par le ministère de l'Éducation nationale. L'ordonnance n°67-281 du 20 décembre 1967, relative aux fouilles et à la protection des sites et monuments historiques et naturels, régleme les fouilles des sites et monuments historiques mobiliers et immobiliers ainsi que ceux naturels. Ce texte fixe notamment les critères de la procédure de classement et les organismes habilités.

Cette ordonnance définit les sanctions des différentes formes d'aliénation du patrimoine et établit brièvement les rapports entre propriété privée et propriété publique. Cette loi a été pendant de longues années la référence en matière de gestion du patrimoine culturel en Algérie. En 1998, la loi n°98-04, relative à la protection du patrimoine culturel, apporte de nouvelles précisions. On y trouve la définition du patrimoine culturel, ainsi que les règles générales pour sa protection, sa sauvegarde et sa mise en valeur.



297

- ❶ 1,00
Mosaïque Palais du Bey,
Constantine
- ❷ 20/12/1975
- ❸ 33 x 48,5
- ❹ 11 1/2
- ❺ 500.000
- ❻ 31/05/1980
- ❼ D'après photo
- ❽ Courvoisier



298

- ❶ 2,00
Oratoire médersa
Sidi Boumediène
Tlemcen
- ❷ 20/12/1975
- ❸ 33 x 48,5
- ❹ 11 1/2
- ❺ 500.000
- ❻ 31/05/1980
- ❼ D'après photo
- ❽ Courvoisier



299

- ❶ 2,50
Palais du Dey,
Alger
- ❷ 20/12/1975
- ❸ 48,5 x 33
- ❹ 11 1/2
- ❺ 500.000
- ❻ 31/05/1980
- ❼ D'après photo
- ❽ Courvoisier



1975

1972-1981

...

La Médersa de Tlemcen



Médersa de Tlemcen.

Du XII^e au XV^e siècles, Tlemcen devint la ville des savants, la ville aux nombreuses médersas où enseignaient des professeurs parmi les plus célèbres du monde arabe de l'époque. Ce fut pour l'antique cité algérienne l'époque radieuse des écoles qui attiraient les plus grands maîtres. A la fois temples du savoir et lieux de prière, elles furent des pépinières de gens instruits et de savants mystiques.

Ces médersas étaient souvent aussi belles que les palais tant étaient grands le respect et le culte du savoir. C'est à la médersa d'El Eubbad, près de la mosquée Sidi Boumediène, que se retira pendant un temps Ibn Khaldoun. «Je me rendis à la médersa du saint cheikh Boumediène, voulant échapper aux tracas des affaires mondaines et me consacrer à l'étude.»

Restaurée par le service des monuments historiques, cette médersa reste un précieux monument du patrimoine culturel.

Le Palais du Dey d'Alger

C'est en 1817 que le dey Ali Khodja installe le siège du gouvernement de la Régence d'El Djazaïr dans le palais de la Citadelle. Située au point culminant de la cité, la Citadelle comprenait un ensemble d'édifices à caractère militaire dont la construction remontait au XVI^e siècle.

A la porte d'entrée du palais du Dey, on voit encore une lourde chaîne qui pend en forme d'ancre au-dessous de l'auvent. Une fois le seuil franchi, on a accès à deux *sqifas* (vestibules) richement décorées qui donnent sur une grande cour dallée en marbre et ornée d'une vasque. C'est en bordure de cette cour que se trouve la salle du Divan où le Dey rendait la justice et accordait ses audiences. La célèbre scène dite du «coup de l'éventail» eut lieu dans cette salle entre le dey Hussein et le consul français Deval. Cet important monument historique fait actuellement l'objet de grands travaux de restauration et de mise en valeur pour devenir le Musée d'El Djazaïr et du vieil Alger.



Palais du Dey, à Alger.



SOMMAIRE



RECHERCHE



Millénaire de l'Université d'Al Azhar



L'Université d'Al Azhar, au cœur du Caire.

Fondée par Djawhar, le chef sicilien, sur ordre de son maître le calife Al Mou'iz Lidin Allah, au cours des années 359-361 de l'hégire (970-972) pour servir à la fois de mosquée et d'école, Al Azhar fut la première des mosquées bâties par les Fatimides. Son nom remonte à Fatima Azzahra, fille du Prophète (QSSSL).

Dans son aspect actuel, l'Université d'Al Azhar avec ses trois minarets est constituée d'un ensemble de structures et d'agrandissements effectués à travers les différentes époques. Parmi les parties qui la composent, on remarque surtout la grande salle de prière soutenue par des colonnes et ouvrant sur une vaste cour (*sahn*) garnie de portiques d'une ornementation architecturale plâtreuse

de style fatimide, appliquée comme une tapisserie sur la surface à décorer et entourée d'une calligraphie coufique. Considérée comme l'une des plus anciennes universités islamiques, Al Azhar dispensa le premier cours en 364 de l'hégire (975). Dès lors, elle demeura l'asile des cultures arabo-islamiques et l'une des principales sources du mouvement intellectuel dans le monde islamique.

En tant qu'université scientifique, Al Azhar comprend cinq périodes.

La période des Fatimides, ses fondateurs, où elle connut sa véritable vie universitaire lorsque le calife Al Aziz Billah permit à son ministre Yaâkoub Ibn Kels de désigner un groupe de docteurs pour y dispenser l'enseignement de



Al Azhar

L'Université d'Al Azhar a été pendant longtemps le berceau du nationalisme égyptien et arabe. Jamal Eddine Al Afghani, à l'origine du mouvement réformiste islamique, y a prêché la renaissance de l'Islam. Plus tard, c'était Mohammed Abdou, magistrat et écrivain égyptien et l'un des maîtres de la renaissance islamique, qui a donné un écho retentissant à l'enseignement d'Al Afghani. Le cheikh Abdou, fervent défenseur de la langue arabe et de l'identité musulmane, a prêché l'unification des traditions sunnite et chiite. Par ces enseignements d'essence islamique, ce réformateur a restitué à la religion musulmane sa composante essentielle qui est la tolérance.

L'Université d'Al Azhar a drainé d'autres personnalités qui se sont battues pour la reconnaissance de l'identité arabe, parmi elles feu le Président Houari Boumediène.



3 0 0

- ❶ 2,00
- ❷ 27/12/1975
- ❸ 32 x 47
- ❹ 12
- ❺ 1.000.000
- ❻ 31/05/1980
- ❼ D'après photo
- ❽ Kultura



1975

1972-1981

...

différentes disciplines, notamment les sciences du Coran, du hadith, la jurisprudence ainsi que les mathématiques et la médecine.

Avec l'ère des Ayyubides, elle garda son caractère universitaire, mais perdit sa fonction culturelle. L'office de la prière du vendredi ne fut plus célébré durant un siècle.

Puis la vie intellectuelle connut un épanouissement éclatant sous le règne des Mamelouks. De nombreux étudiants vinrent de tous les coins du monde pour s'y instruire. Au début du VII^e siècle de l'hégire, Al Azhar assumait une grande mission historique en préservant le patrimoine de la civilisation arabo-islamique des dévastations mongoles en Orient qui n'épargnèrent ni les instituts des sciences de Bagdad ni les sources de la culture

islamique en Espagne. Al Azhar devint ainsi le refuge des savants et des étudiants et permit à un groupe de célèbres hommes de sciences, tels Ibn Khaldoun, Omar Ibn Al Faredh, Ibn Khalikane Al Askalani, Al Mekrizi et bien d'autres encore, d'y trouver un lieu idéal pour leurs activités intellectuelles.

Mais durant l'époque ottomane, l'enseignement connut un déclin qui s'accrut au début du XIX^e siècle sous le règne de Mohammed Ali. Les programmes d'enseignement furent limités aux seules sciences religieuses et linguistiques jusqu'à la veille de la refonte fondamentale de 1961 qui permit à l'Université d'Al Azhar de rayonner de nouveau et d'étendre son activité culturelle à toutes les disciplines scientifiques.



La Zeïtouna

Grande université tunisienne, basée à Tunis, l'Université Zeïtouna serait le plus ancien établissement d'enseignement du monde arabe puisqu'une médersa a été fondée en 737 au sein de la mosquée Zaïtouna. Parmi ses plus illustres étudiants figurent Ibn Khaldoun qui y donnera des cours par la suite ou Abou El Kacem Chabbi et bien d'autres encore. Au lendemain du 20 mars 1956, date de l'indépendance de la Tunisie, le Président tunisien Habib Bourguiba met fin au lien entre l'université et la mosquée. Suite à cette décision, une université moderne est établie le 26 avril de la même année, remplacée le 1^{er} mars 1961 par la Faculté de charia et de théologie. Accueillant quelque 1 200 étudiants, elle est l'une des composantes de l'Université de Tunis.

En 1987, le Président tunisien Zine El Abidine Ben Ali crée trois instituts associés à l'université, en l'occurrence l'Institut supérieur de théologie, qui accueille ses premiers étudiants dès 1988, l'Institut supérieur de la civilisation islamique, qui abrite quelque 300 étudiants et environ 40 chercheurs, et le Centre d'études islamiques de Kairouan.



SOMMAIRE



RECHERCHE





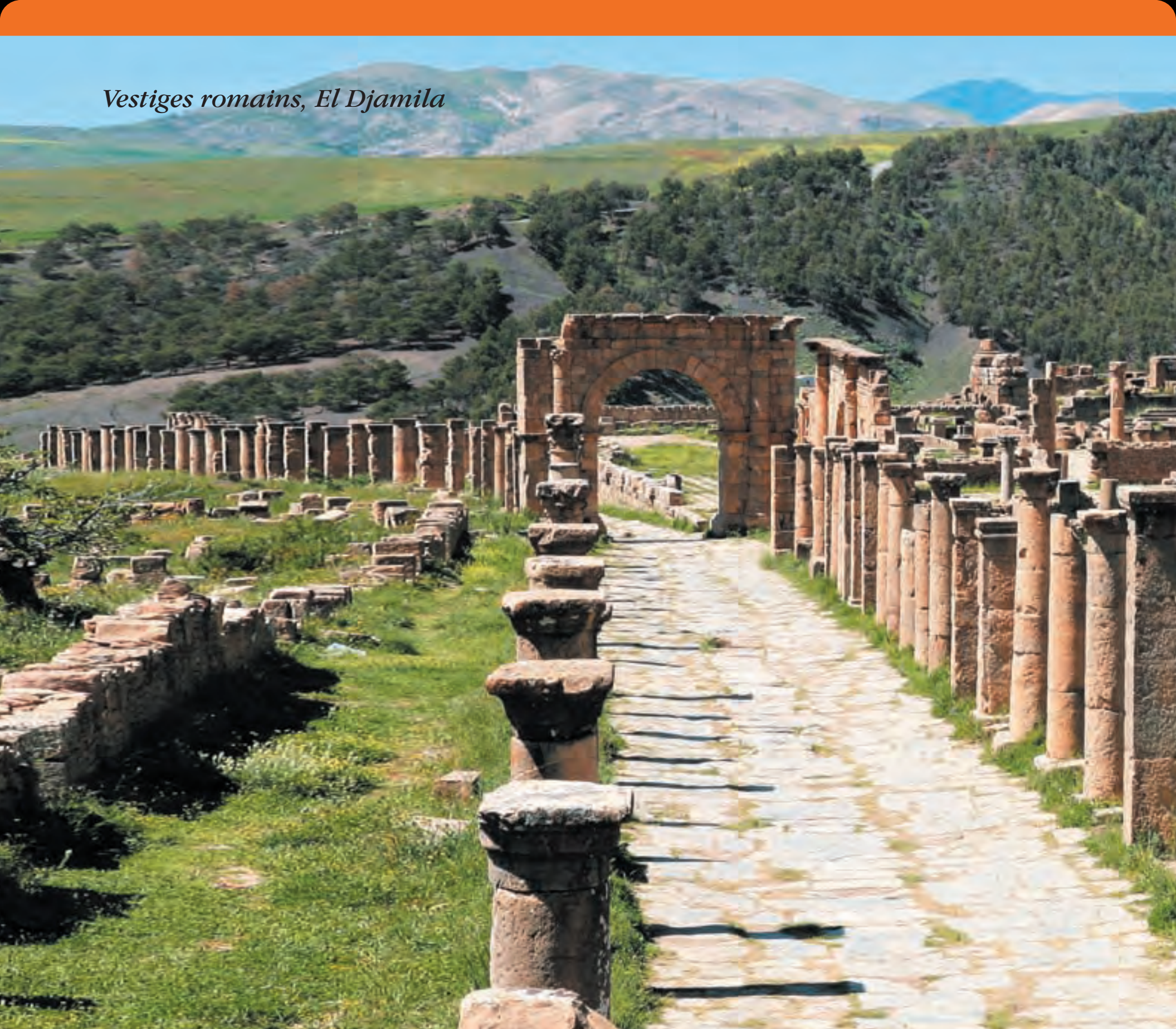
Lieu de piété et de savoir.

La mosquée Al-Qaraouiyine

Construite en 245 de l'hégire au cœur de la ville marocaine de Fès par une femme pieuse, Fatima Al Fihriya, fille d'un riche négociant, la mosquée, petite à ses débuts, s'est agrandie au fil des siècles pour atteindre sa grandeur actuelle et devenir un carrefour incontournable des oulémas et autres savants du monde arabo-musulman. Centre des sciences et de l'érudition, la mosquée va conférer à la cité idrisside le titre de capitale spirituelle de l'occident musulman, après l'éclipse des villes de Kairouan et de Cordoue.

Edifice de prière à ses débuts, université par la suite, la mosquée ne dépassait pas au départ les 1 248 m². Elle fut agrandie et transformée par nombre de dynasties qui ont régné au Maroc. Sa grande cour (*sahn*), dallée de marbre et de zellige, date de l'époque almoravide. Les Almohades y ont placé un lustre monumental. Les Mérinides ont notamment doté la mosquée d'une chambre pour le *monaqqite* et d'une bibliothèque qui devait en faire un des foyers intellectuels les plus brillants de l'Islam. La dynastie alaouite a maintenu la tradition universitaire à l'intérieur de la mosquée en la dotant d'une seconde bibliothèque et en s'attelant à la restauration de ses documents et manuscrits. Témoin de la grandeur architecturale de la civilisation arabo-musulmane, la mosquée comprend 16 nefs, chacune ornée de 21 arcs qui partagent les espaces, et un oratoire zénète au style hispano-mauresque.

Vestiges romains, El Djamila



SOMMAIRE



RECHERCHE





SOMMAIRE



RECHERCHE



1976

1972-1981



3 0 1

- 1 0,50
Lagonosticta senegala senegala
- 2 24/01/1976
- 3 23 x 33
- 4 12
- 5 1.000.000
- 6 31/05/1980
- 7 Imprimeur
- 8 Courvoisier



3 0 2

- 1 1,40
Tchagra senegala cucullata
- 2 24/01/1976
- 3 33 x 23
- 4 12
- 5 1.000.000
- 6 31/05/1980
- 7 Imprimeur
- 8 Courvoisier



3 0 3

- 1 2,00
Parus caeruleus ultramarinus
- 2 24/01/1976
- 3 23 x 33
- 4 12
- 5 1.000.000
- 6 31/05/1980
- 7 Imprimeur
- 8 Courvoisier



3 0 4

- 1 2,50
Pterocles orientalis
- 2 24/01/1976
- 3 33 x 23
- 4 12
- 5 1.000.000
- 6 31/05/1980
- 7 Imprimeur
- 8 Courvoisier

Les oiseaux

Sénégal rouge ou amarante *Lagonosticta senegala senegala*

Comme son nom l'indique, ce petit oiseau de 9 cm est originaire du Sénégal. Introduit à Tamanrasset, dans le Hoggar (Algérie), vers 1940, le sénégal a proliféré depuis. Le sénégal construit, dans les buissons denses, dans les haies, dans les trous de murs, un nid globuleux percé latéralement d'un trou d'envol. La beauté de son plumage, rouge rosé, brun et noir, et son régime granivore – il se nourrit souvent autour et dans les maisons, recherchant les grains de millet et de riz décortiqués – le font rechercher par les amateurs d'oiseaux.

Téléphone tschagra *Tchagra*

Le chant flûté remarquable du téléphone tschagra, débutant par des notes très claires et continuant plaintivement, révèle la présence de cet oiseau à longue queue, alors qu'il se cache dans les fourrés très denses. Comme le sénégal, le téléphone tschagra est une espèce tropicale. Cependant, il est répandu dans une étroite bande côtière du nord de l'Algérie. Cet oiseau insectivore est si méfiant que l'on connaît très peu ses mœurs. Il est souvent confondu avec la pie-grièche.



Mésange bleue *Parus caeruleus ultramarinus*

Ce bel oiseau très coloré, remarquablement querelleur malgré sa petite taille (11 cm), vit sans trop craindre l'homme aussi bien dans les jardins que dans les bosquets ou les forêts. La mésange bleue prend volontiers des attitudes acrobatiques. On la rencontre même dans les oasis où elle se signale par une série de doubles syllabes métalliques : «Tizi... tizi...» Nichant dans un trou d'arbre ou de mur, la mésange bleue se révèle comme un précieux auxiliaire de l'agriculture par le grand nombre d'insectes qu'elle consomme, surtout au printemps.

Ganga unibande *Pterocles orientalis*

Appelé *qouidri* en Algérie, il est le plus gros des gangas du Maghreb. Il vit souvent en colonie dans les régions semi-désertiques pierreuses. Il évite le désert absolu et quitte les régions aménagées par l'homme. Pourtant, en été, il rejoint les zones céréalières des hautes plaines. Les mœurs de ce granivore, longtemps considéré comme oiseau nuisible, sont mal connues. On ne peut affirmer lequel du mâle ou de la femelle couve.

Le phénix

Au plumage pourpre, or, bleu, rose, quasiment toutes les couleurs de l'arc-en-ciel, avec une crête rouge et des noir charbon, le phénix, pur fruit de l'imagination de l'homme, a côtoyé tous les mythes. Ainsi, pour les Grecs, il vit à Héliopolis et pour les Chinois, il préfère le sommet des montagnes baignées de soleil.

La légende dit qu'il meurt par le feu et renaît de ses cendres tous les cinq cents ans environ. Il se nourrit d'ambrosie, de rosée et de la chaleur du soleil. Il met trois ans pour acquérir son magnifique plumage. C'est le compagnon du soleil et le roi des oiseaux.



SOMMAIRE



RECHERCHE



Solidarité avec la République populaire d'Angola

Née le 11 novembre 1975, après une longue guerre de libération contre le colonialisme portugais, déclenchée en 1961, la République populaire d'Angola s'est trouvée confrontée à une double agression intérieure et extérieure fomentée par l'impérialisme et ses alliés en Afrique.

Sous la conduite éclairée du Mouvement populaire de libération de l'Angola (MPLA), le peuple angolais a dû mener une deuxième guerre de libération tout aussi dure que celle qu'il a livrée victorieusement contre le colonialisme portugais.

Fort du soutien de la majorité des peuples africains et de l'ensemble de la communauté internationale progressiste, le peuple angolais, par sa ferme détermination tant sur le plan militaire – la libération totale du pays étant presque réalisée – que sur le plan diplomatique, a imposé la République populaire d'Angola sur le plan international en devenant tout récemment membre de droit de l'Organisation de l'unité africaine.

Ces succès et l'effondrement de la coalition séparatiste ne doivent pas nous faire oublier que la lutte héroïque du peuple angolais continue et qu'il doit encore faire face à de nouvelles intrigues. Une nécessaire et conséquente solidarité internationale avec la République populaire d'Angola, dirigée par le MPLA, doit encore jouer pour parachever la victoire qui ouvrira la voie de la construction nationale dans la paix, le progrès et la prospérité pour tous les enfants de l'Angola.

Dans cette entreprise de salut national, le peuple angolais frère peut compter sur le soutien de l'Algérie, tout comme pendant sa lutte de libération nationale.



Femmes combattantes du MPLA en exercice.

Agostinho Neto

Né en 1922 en Angola, Agostinho Antonio Neto étudie la médecine au Portugal, avant de rejoindre le Parti communiste portugais clandestin en 1948 pour défendre les thèses anticolonialistes.

En 1956, il fonde avec Mario de Andrade et Marcellino Dos Santos le Mouvement populaire pour la libération de l'Angola (MPLA).

Arrêté par les autorités portugaises, il est déporté au Cap-Vert de 1960 à 1962. De retour en Angola, il prend part à la guérilla contre l'occupation portugaise et obtient le soutien des pays non alignés.

Le Portugal qui se débarrasse de la dictature en 1975 octroie cette année même son indépendance à l'Angola. Agostinho Neto devient le premier président de l'Angola indépendant. Il décède à Moscou le 10 septembre 1979 des suites d'une maladie.



3 0 5

- ❶ 0,50
- ❷ 21/02/1976
- ❸ 22,7 x 38,1
- ❹ 11¹/₂ x 11³/₄
- ❺ 1.000.000
- ❻ 31/05/1980
- ❼ M. Issiakhem
- ❽ Courvoisier



1976

1972-1981



306

- ❶ 1,40
- ❷ 21/02/1976
- ❸ 26 x 36
- ❹ 13 1/2 x 13
- ❺ 1.000.000
- ❻ 31/05/1980
- ❼ A. Mechta
- ❽ Delrieu

Centenaire de la première liaison téléphonique

La transmission de la voix humaine par l'intermédiaire de l'électricité répondait au souci d'échanger un grand volume d'informations. Le téléphone a été mis au point par certains physiciens. C'est Philipp Reis qui réalisa, en 1860, la première transmission électrique d'une mélodie à une certaine distance.

Aux alentours de 1875, Elisha Gray et Alexander Graham Bell, qui ne se connaissaient pas, se consacraient, chacun de son côté, aux transmissions téléphoniques. Le téléphone de Gray ressemblait à celui de Reis. Gray avait fixé à la membrane une petite tige d'acier dont l'extrémité plongeait dans un liquide de faible conductivité. Tout son émis devant la membrane faisait vibrer la tige, d'où une variation du courant dans le circuit alimenté par des accumulateurs dont ce liquide faisait partie. Au poste récepteur, les conducteurs passaient par un électroaimant à l'intérieur duquel était placée une autre tige de fer doux également fixée à une membrane. Ainsi, le son atteignant le diaphragme d'émission était électriquement reproduit par le diaphragme de réception.

Le 14 février 1876, Gray déposa une demande provisoire de brevet pour l'instrument qu'il avait inventé, alors que le même jour, mais quelques heures plus tôt, Bell avait déposé un brevet pour le même type d'instrument. La paternité de l'invention fit l'objet d'amers différends juridiques, mais c'est Bell qui finit par recevoir les droits de brevet pour une invention qui lui conféra un grand prestige. Ces dispositifs primitifs ne permettaient que des communications médiocres, mais ils connurent des

progrès très rapides. C'est le 10 mars 1876 et après bien des essais que Bell prononça une phrase entière au téléphone. Son correspondant, M. Watson, était son propre assistant. Dès 1877 était réalisée l'installation d'une ligne téléphonique. Cette même année, un bulletin d'information fut communiqué par téléphone à un journal. Cet exploit consacrait le début de l'utilisation publique du téléphone. Ce moyen de communication allait connaître une expansion remarquable dans toutes les parties du monde où l'on compte environ 350 millions de postes téléphoniques en service.



Reconstitution de la démonstration de Graham Bell.



Le téléphone sans fil

Un siècle et un quart après l'invention du téléphone par Graham Bell, les conversations téléphoniques peuvent se faire grâce à la téléphonie mobile. Une technologie qui permet à une personne de téléphoner et de recevoir des communications partout où elle se trouve à l'aide d'un appareil téléphonique sans fil. Le mobile transmet le son ou les données numériques par ondes magnétiques au sein d'un réseau constitué d'antennes radioélectriques reliées au réseau classique.

Graham Bell.



SOMMAIRE



RECHERCHE



Solidarité avec le peuple sahraoui

Le Sahara occidental se situe à l'ouest de l'Afrique du Nord, face aux îles Canaries. Baigné à l'ouest par l'océan Atlantique, il est délimité par les frontières de l'Algérie, du Maroc et de la Mauritanie.

Colonisé en 1904 par l'Espagne, le peuple sahraoui n'a jamais cessé de lutter pour récupérer sa liberté et sa dignité. A partir de 1957, le peuple sahraoui verra se concrétiser sa lutte contre l'occupant espagnol. Grâce à sa ténacité et à son courage, il libéra de vastes étendues de son territoire, contraignant les forces espagnoles à se retirer dans les régions côtières. Sous le couvert de l'opération «Ecouvillon», avec l'aide des forces françaises

opérant alors en Algérie, l'armée espagnole reconquit en 1958 les points stratégiques, faisant subir une répression féroce aux populations. Ces exactions ne désespérèrent pas le peuple sahraoui. Elles ne firent que stimuler ses aspirations à l'indépendance en l'incitant à user de tous les moyens.

En 1966, le problème du Sahara occidental fut soumis aux Nations unies qui demandèrent à l'Espagne d'organiser un référendum par lequel le peuple sahraoui s'exprimerait. L'Organisation des Nations unies reconnut le droit à l'autodétermination au peuple sahraoui, droit qui sera reconnu par l'Organisation de l'unité africaine et le



Des enfants sahraouis portant les drapeaux du Front Polisario dans un camp de réfugiés, en 1977.

Le phosphate de Boukraâ

Le Sahara occidental est connu pour être un grand producteur de phosphate. La mine de phosphate de Boukraâ (ou Bou Craa ou Bu Craa) est située au nord du Sahara occidental, à 100 km au sud-est de la capitale Laâyoune, dans une zone occupée par le Maroc.

La mine de Boukraâ est exploitée à ciel ouvert par une filiale de l'Office chérifien des phosphates, détenant le monopole de l'exploitation pour le Maroc. A elle seule, elle produit annuellement 1 860 000 tonnes de phosphate. Cette production est acheminée par la plus longue bande transporteuse (tapis roulant) du monde (96 km) jusqu'au port de la ville de Laâyoune. La production est exportée à 45% vers les Etats-Unis et à 20% vers l'Europe.

Un drapeau, une nation.



- ❶ 0,50
- ❷ 13/03/1976
- ❸ 31,4 x 38,1
- ❹ 11 1/2 x 13 3/4
- ❺ 1.000.000
- ❻ 31/05/1980
- ❼ I. Samsom
- ❽ Courvoisier

3 0 7



1976

1972-1981

...

Mouvement des pays non alignés. Aussi l'Espagne promet-elle d'organiser un référendum au Sahara occidental. Des concertations eurent lieu entre l'Algérie, le Maroc et la Mauritanie. Ces trois pays affirmèrent leur soutien au principe d'autodétermination, promettant par là de veiller à son application dans un cadre qui assurerait au peuple sahraoui la libre expression de son devenir.

En 1973, le peuple sahraoui, sous l'égide du Front populaire pour la libération de Saguia El Hamra et Rio de Oro (Polisario), prit les armes pour forcer les colonisateurs espagnols à lui reconnaître ses droits à l'indépendance et à la liberté.

En 1975, reniant leur promesse d'œuvrer pour l'autodétermination du peuple sahraoui, les gouvernements du Maroc et de la Mauritanie décidèrent avec la complicité du gouvernement espagnol d'intervenir militairement au

Sahara occidental et de se partager ce territoire sous le couvert de la soi-disant «Marche verte» et un accord fut signé entre les trois pays le 14 novembre 1975 à Madrid. Hostile à l'accord tripartite de Madrid, le peuple sahraoui ne déposa pas les armes et poursuivit sa lutte contre les nouveaux envahisseurs.

Fidèle au principe de solidarité avec les peuples opprimés et à ses engagements, l'Algérie rejeta cet accord contraire aux recommandations des instances internationales et aux aspirations légitimes du peuple sahraoui.

Dans la nuit du 27 au 28 février 1976, le peuple sahraoui, par la voix de son unique représentant, le Front Polisario, proclamait la naissance de la République arabe sahraouie démocratique (RASD).



Une population en quête d'émancipation.

Résolutions onusiennes

En 1979, l'Assemblée générale de l'ONU adopte la résolution 3437 qui condamne «l'occupation marocaine» et reconnaît le Front Polisario comme «représentant légitime du peuple sahraoui», conformément à la résolution 1514 relative à l'octroi de l'indépendance aux peuples et pays coloniaux. Cette même année, la Mauritanie abandonne ses ambitions territoriales sur le Sahara occidental, laissant seul le Maroc, qui annexe la zone de conflit mauritanienne. Cette résolution onusienne donnera naissance au plan de paix de l'ONU accepté par le Maroc et le Front Polisario qui sera suivi d'un cessez-le-feu en 1991 pour permettre la mise en œuvre du plan de paix. Le référendum d'autodétermination prévu en 1992 se heurtera aux difficultés liées à la définition du corps électoral.

La résolution 690 du Conseil de sécurité de 1991 créera la Mission de l'ONU pour l'organisation du référendum au Sahara occidental (Minurso). Le texte onusien indique que «le peuple du Sahara choisira librement et démocratiquement entre l'indépendance et l'annexion au Maroc». Pour organiser ce référendum, la Minurso doit s'occuper du recensement des votants, de la libération des détenus et du rapatriement des réfugiés sahraouis résidant en Algérie.



SOMMAIRE



RECHERCHE



Journée du timbre

Parmi les agents de l'Administration des Postes et Télécommunications, les facteurs sont les plus connus du public. Remarquables par leur tenue, affables, serviables, ils sont attendus tous les matins dans la plupart des foyers et des centres d'activité sociaux, économiques et administratifs.

Ils sont près de 3 000 à sillonner les villes et les villages du pays à porter nouvelles, mandats et colis faisant la joie des familles ou à distribuer écrits divers et documents contribuant à entretenir la vie culturelle, administrative et économique de la nation.

Qu'il fasse beau ou mauvais, chaud ou froid, ils accomplissent quotidiennement leur tâche toujours avec le sourire. Ils sont animés du double souci de respecter les

horaires et les itinéraires que leur fixe l'Administration et de remplir correctement et courtoisement la mission dont ils sont chargés auprès des usagers.

Conscients de l'importance du rôle social que jouent les facteurs, nombreux sont les usagers qui font tout pour leur faciliter la tâche en installant des boîtes aux lettres en bon état et bien signalées.

Malgré les progrès techniques qui tendent de plus en plus à substituer la machine à l'homme, la tâche du facteur conservera longtemps son aspect humain.

Pour honorer les facteurs, l'Administration des Postes et Télécommunications leur consacre l'émission d'un timbre-poste à l'occasion de la Journée du timbre.



308

- ❶ 1,40 Le facteur
- ❷ 20/03/1976
- ❸ 22,7 x 33
- ❹ 111/2 x 113/4
- ❺ 1.000.000
- ❻ 31/05/1980
- ❼ D'après photo
- ❽ Courvoisier

Le facteur

Le métier de facteur est-il en fin de vie ? Sûrement pas, même si dans la distribution des lettres, beaucoup de choses ont changé : il y a quelques années encore, la tradition épistolaire était reine. Aujourd'hui, l'extension de l'usage du téléphone, qui a le mérite de raccourcir les distances et d'assurer des gains de temps inestimables, bouscule les habitudes. A pied ou utilisant quelque autre moyen de locomotion, le facteur est investi d'une mission qui nécessite une bonne condition physique.

Noms de rues et numéros

Un nom de rue est un odyne. Les rues sont nommées d'après des personnages célèbres, des noms de lieux, des dates historiques ou autres. Le plan des villes récentes en quadrillage permet, notamment en Amérique du Nord, de numérotter les rues.

L'urbanisme des quartiers récents donne un thème commun à toutes les rues du quartier (noms de musiciens, noms d'oiseaux, de fleurs...). Ce système permet de deviner, au simple énoncé de son nom, dans quel quartier une rue se situe.

Suivant les pays, les numéros des rues sont attribués de manière systématique ou non selon des règles diverses : les numéros pairs d'un côté et impairs de l'autre ; les numéros croissants dans la direction opposée au centre-ville ; les numéros arbitraires qui se suivent de un en un avec utilisation éventuelle de numéros bis et ter pour départager des subdivisions d'une parcelle portant initialement un seul numéro ; les numéros représentant une distance (en mètres) depuis l'entrée de la rue.



1976

1972-1981



309

- ❶ 0,50
- ❷ 24/04/1976
- ❸ 37,5 x 30,55
- ❹ 13 1/2 x 14
- ❺ 500.000
- ❻ 31/05/1980
- ❼ M. Temmam
- ❽ Enschede

Tuberculose : danger pour tous

La tuberculose n'est pas une maladie héréditaire. Elle ne se transmet pas d'une mère tuberculeuse à son enfant. Elle n'atteint pas seulement certaines familles qui seraient prédisposées en épargnant d'autres qui seraient privilégiées.

La tuberculose est une maladie acquise qui peut atteindre n'importe quel individu s'il est soumis à la contagion.

La tuberculose est en effet une maladie infectieuse et contagieuse due à un microbe appelé le bacille de Koch. Ce microbe est présent en quantité innombrable dans les poumons des malades atteints de tuberculose.

La transmission de la tuberculose est interhumaine.

La maladie se propage du sujet malade, lorsque ce dernier n'est pas reconnu et n'est pas traité, aux

sujets sains de son entourage : ses parents, ses camarades, ses enfants et toutes les personnes qui l'approchent. Un tuberculeux qui ne se traite pas peut contaminer en moyenne cinq personnes par an autour de lui en propageant – lorsqu'il tousse ou lorsqu'il parle – des bacilles de Koch qui vont rester en suspension dans l'air et qui pourront être inhalés par son entourage. Ce sont ces bacilles inhalés qui vont provoquer la maladie chez les personnes saines vivant au contact de tuberculeux non traités. Mais accidentellement aussi, dans la rue, les marchés, dans n'importe quel lieu public, toute personne saine peut être en contact avec un tuberculeux qui s'ignore, qui tousse et qui crache ; c'est pourquoi la tuberculose peut atteindre n'importe lequel d'entre nous.



Robert Koch.

La fin de la phtisie

La phtisie, maladie emblématique du XIX^e siècle, ou tuberculose qu'on pensait disparue revient et menace surtout les couches sociales les plus pauvres des pays démunis. Chaque année, on compte 8 millions de nouveaux cas dans le monde et 3 millions de décès.

Pis, la tuberculose ultrarésistante fait des ravages surtout en Afrique où, liée au sida, elle progresse rapidement. L'OMS, en 2004, estimait à près de 2,3 millions d'Africains atteints de tuberculose dont l'incidence s'accroît de plus de 4% par an dans le sillage du sida dont elle est la première infection opportuniste.



Prendre soin des malades.



SOMMAIRE



RECHERCHE





Campagne de sensibilisation populaire dans les années 1970 à Alger.

Autrement dit, la tuberculose est un danger pour tous. Et pourtant, il est très facile de reconnaître les tuberculeux et de les traiter définitivement, de protéger les jeunes contre la tuberculose.

Pour reconnaître la tuberculose, il suffit d'examiner au microscope les crachats des personnes qui présentent les signes d'une maladie de l'appareil respiratoire, c'est-à-dire des sujets qui toussent et qui crachent du pus ou parfois du sang pendant plusieurs jours.

Cet examen se fait dans tous les dispensaires antituberculeux. Même si le malade réside loin d'un dispensaire antituberculeux, il peut obtenir un examen de ses crachats en se présentant dans n'importe quel centre de santé du pays.

Lorsque dans les crachats, on retrouve des bacilles tuberculeux, le malade peut être traité avec des médicaments tellement puissants qu'on ne verra plus de bacilles dans les crachats après 1 ou 2 mois de traitement.

Le malade traité n'est donc plus dangereux pour son entourage quelques semaines après le début de son traitement. Mais pour guérir définitivement, le tuberculeux doit être traité pendant un an. Ce traitement peut être suivi au dispensaire : le malade vit alors en famille et peut reprendre son travail rapidement, 3 à 6 mois après le début de son traitement. Pour protéger les jeunes contre la tuberculose et plus particulièrement les nouveau-nés et les petits enfants qui sont les plus vulnérables, il suffit de les vacciner par le BCG.

Cette vaccination est obligatoire et se pratique dans toutes les maternités, dans tous les centres de santé, dans tous les hôpitaux et dans toutes les PMI.

Pour qu'il ne risque pas de devenir tuberculeux, tout nouveau-né doit être vacciné par le BCG dès sa naissance.

A condition de reconnaître les tuberculeux, de les traiter, et à condition de prévenir la maladie chez les tout jeunes enfants en les vaccinant par le BCG, demain, la tuberculose ne sera plus un danger pour personne.



Une prise en charge tous azimuts.

1976

1972-1981



310

- ❶ 0,50
- ❷ 22/05/1976
- ❸ 17,8 x 22,3
- ❹ 13 1/2
- ❺ 200.000
- ❻ 03/11/1988
- ❼ M. Cherifi
- ❽ Enschede



310 B

- ❶ 5,00 Carnets de 10 TP à 0,50
- ❷ 22/05/1976
- ❸ 17,8 x 22,3
- ❹ 13 1/2
- ❺ 300.000
- ❻ 03/11/1988
- ❼ M. Cherifi
- ❽ Enschede



310 A

- ❶ 3,00 Carnets de 06 TP à 0,50
- ❷ 22/05/1976
- ❸ 17,8 x 22,3
- ❹ 13 1/2
- ❺ 200.000
- ❻ 03/11/1988
- ❼ M. Cherifi
- ❽ Enschede

8 mai 1945 – 8 mai 1975 Sétif – Guelma – Kherrata

A Guelma, 200 km à l'est de Sétif, les manifestations ont débuté le 8 mai 1945 vers 17 heures. Le cortège qui se dirigeait vers le monument aux morts a été bloqué par le sous-préfet Achiary. Accompagné de policiers, il venait interdire aux manifestants d'avancer. Il exigeait une dispersion immédiate. Se mettant en travers de la route, le sous-préfet sort son arme et tire en l'air pour disperser la manifestation, mais la foule continue d'avancer.

Achiary est bousculé et la police charge puis tire dans le tas. Le porte-drapeau Boumaza El Hamdi s'effondre, alors que d'autres manifestants sont blessés à coups de baïonnette. C'est la confusion générale. Les manifestants jettent des pierres sur les agents de la police coloniale. Le sous-préfet instaure tout de suite un couvre-feu et donne l'ordre d'armer la milice des colons européens. Les informations sur les massacres de Sétif arrivent à Guelma. L'émotion est grande dans les douars et beaucoup trouvent refuge

dans les montagnes pour se soustraire à la répression. Une véritable traque des militants nationalistes est organisée. Tous les joueurs de l'équipe de football de l'Espérance sportive guelmoise sont exécutés car un dirigeant du club est soupçonné de militer dans le mouvement national. Les cadavres sont amenés sur la place de l'église, arrosés d'essence et brûlés.

D'autres corps sont emmenés dans les fours à chaux d'Héliopolis. L'entrée en action des militaires et des gendarmes est synonyme d'un massacre organisé.

Les automitrailleuses fusillent les passants dans les rues et sur les routes. Des avions volant en rase-mottes lâchent des roquettes et mitraillent les mechtas. Des fosses communes sont creusées à proximité des douars et ne peuvent même pas contenir le nombre impressionnant des cadavres. Des villages entiers de la région de Guelma sont rayés de la carte.

Les charniers

«De nombreux corps n'ont pu être enterrés ; ils sont jetés dans les puits, dans les gorges de Kherrata. Des miliciens utilisent les fours à chaux pour faire disparaître des cadavres. Saci Benhamla, qui habitait à quelques centaines de mètres du four à chaux d'Héliopolis, décrit l'insupportable odeur de chair brûlée et l'incessant va-et-vient des camions venant décharger les cadavres, qui brûlaient ensuite en dégageant une fumée bleuâtre.»

[Boucif Mekhaled, *Chroniques d'un massacre : 8 mai 1945, Sétif-Guelma-Kherrata*, Ed. Syros, Paris, 1995.]



Stèle à la mémoire de Saâl Bouzid.



SOMMAIRE



RECHERCHE



Pastoralisme



Après avoir transformé de façon radicale les conditions de vie et de travail des paysans dans les régions agricoles du pays, la Révolution agraire, dans sa troisième phase, s'adresse aux habitants des régions steppiques, à ceux qui vivent principalement de l'élevage pastoral.

La steppe est l'immense zone où, du fait de l'aridité du climat, aucune culture n'est possible sans irrigation, mais où une végétation permanente permet l'élevage ovin. C'est le «pays du mouton» qui s'étend au sud du tracé de l'isohyète des 400 mm de pluies en moyenne par année jusqu'à l'isohyète des 100 mm, au sud duquel commence le désert saharien. Ainsi définie, la steppe couvre environ 20 millions d'hectares dont 15 millions seraient effectivement utilisables pour les troupeaux.

On estime que sur la steppe vivent actuellement 8 à 10 millions d'ovins au minimum.

Ce cheptel constitue la principale capacité de production de viande et de laine du pays. Le troupeau est la ressource principale ou unique de 170 000 familles environ, l'élevage avec les activités qui lui sont directement liées étant la seule production importante des régions steppiques.

L'exploitation de l'homme par l'homme est, dans les conditions de production de l'élevage pastoral, constante et particulièrement grave : le troupeau est très inégalement réparti, la moitié de l'effectif appartenant à 5% des éleveurs.

Les gros propriétaires de troupeaux les font garder par des bergers qui, n'ayant pas la possibilité de subsister autrement et ne pouvant se défendre du fait de l'isolement imposé par les conditions de vie dans la steppe, ne peuvent refuser les conditions draconiennes du contrat d'*azela*.



Menaces sur la steppe

Aujourd'hui, la steppe dite de dégradation a tendance à remplacer la steppe à alfa et à armoise. En matière d'offre, la production est estimée à un milliard d'unités fourragères, alors que les besoins sont quatre fois supérieurs. Ainsi, le cheptel ovin s'accroît à une vitesse exponentielle. Il est estimé à plus de 20 millions de têtes en 1999, alors qu'il n'était que de 3 millions en 1963 et 9 millions en 1975, soit quatre fois plus que la normale.

Cet important déséquilibre a tendance à mener l'écosystème steppique, particulièrement les 15 millions d'hectares de parcours, vers des risques de désertification.



- ❶ 0,50
- ❷ 17/06/1976
- ❸ 25,6 x 36,2
- ❹ 1 1³/₄
- ❺ 500.000
- ❻ 31/05/1980
- ❼ B. Yelles
- ❽ Courvoisier

3 1 1



1976

1972-1981

...

La misère des familles des bergers est encore accentuée par les contraintes propres à ce travail qui impose l'isolement et les déplacements constants au rythme de la recherche des pâturages. De fait, ces familles ont difficilement accès aux services sociaux et culturels, à l'école et aux soins médicaux. C'est à l'injustice de ces rapports sociaux que la Révolution agraire doit mettre fin dans la steppe et de façon définitive et radicale.

La Révolution agraire dans les régions steppiques a pour objectifs de transformer radicalement les rapports de production, les conditions d'utilisation des parcours et les

conditions de vie des éleveurs. Elle doit mettre fin à l'exploitation des bergers et des petits éleveurs par les gros propriétaires en appliquant le principe : «Les pâturages et le cheptel à ceux qui les rendent productifs par leur travail et qui en vivent directement».

La Révolution agraire en milieu pastoral, c'est également un programme spécial d'aménagement et de mise en valeur pour réaliser une meilleure utilisation des parcours, reconstituer le sol et le tapis végétal, supprimer les causes actuelles de dégradation des pâturages.



Une magnifique œuvre naturelle menacée.

La fin des transhumances

La population vivant actuellement en milieu steppique dans les wilayas pastorales et agropastorales est de l'ordre de 8 millions d'habitants, alors qu'elle n'était que de 1,7 million en 1968 et 2,5 millions en 1977.

Les zones centrales de la steppe sont les plus peuplées. Pas moins de 70% de cette population travaillent dans le secteur tertiaire et agricole. Le nomadisme, ce mode de vie traditionnelle pratiqué dans la steppe, était basé sur la transhumance vers le nord et le sud. Ce flux dicté par un besoin en fourrages dans des zones favorables – parcours présahariens en hiver et zones céréalières en été – était réglementé par des ententes tacites entre tribus.

Aujourd'hui, la situation a évolué dans le sens d'une tendance à la sédentarisation et à la disparition progressive du nomadisme. Des modes d'exploitation agropastoraux se sont substitués aux organisations traditionnelles. Ainsi, le Rapport national de l'environnement pour l'an 2000 relève : «La sécheresse, le surpâturage, les défrichements, l'éradication des espèces ligneuses, la salinisation et l'extirpation des plantes à usage médicinal et industriel réduisent considérablement le couvert végétal. Bien que la situation de l'écosystème steppique soit critique, elle n'est pas désespérée.»



SOMMAIRE



RECHERCHE



Charte nationale

«La Charte nationale se propose d'exprimer une expérience et de formuler une stratégie. Poursuivant la tâche de clarification politique et de progrès idéologique qui se développe depuis plus de vingt ans – appel du 1^{er} Novembre 1954, plate-forme de la Soummam de 1956, programme de Tripoli de 1962, Charte d'Alger de 1964, proclamation du 19 juin 1965 –, la Charte nationale constituera sans aucun doute une contribution nouvelle à l'œuvre d'émancipation totale du peuple algérien dont elle exprime tout à la fois les aspirations profondes et la volonté la plus résolue.

(...) Le 19 juin 1965 fut l'un des grands moments de la Révolution retrouvée. Aujourd'hui, l'heure est venue pour un nouvel élan destiné à prolonger le premier et à le porter à un autre palier, celui de la démocratie à consolider par des institutions complémentaires, d'un développement global à dynamiser, de besoins socio-économiques à satisfaire d'une façon durable, de droits et garanties civiques à assurer à tous les citoyens avec une extrême exigence par fidélité à notre combat émancipateur et pour le succès de l'édification socialiste.

Le développement exige l'établissement de structures socio-économiques nouvelles et justes, la récupération des richesses nationales et leur valorisation, le relèvement du niveau intellectuel et politique des masses, une épargne collective substantielle, une planification très stricte des priorités, une répartition équitable des revenus.

(...) Il ne s'agit donc pas d'échafauder des théories détachées du réel, mais de partir des acquis du concret, du vécu, afin d'en tirer les enseignements.

Cela implique une clarification rigoureuse destinée à dissiper les équivoques, à éliminer les scepticismes, à consolider et à développer les institutions destinées à satisfaire les besoins légitimes des citoyens tant au niveau de la dignité de la personne humaine que sur les plans du travail, de la santé, du logement, du savoir, des loisirs, de la formation technique et professionnelle, d'une justice et d'une sécurité appelées à les protéger contre tous les abus.»

[Extrait du préambule de l'avant-projet de la Charte nationale.]



- ❶ 0,50
- ❷ 27/06/1976
- ❸ 26 x 37,5
- ❹ 13 1/2 x 13 3/4
- ❺ 1.000.000
- ❻ 31/05/1980
- ❼ B. Yelles
- ❽ Enschede

3 1 2



Une expérience et une stratégie

«La présente Charte nationale se propose d'exprimer à cet égard une expérience et de formuler une stratégie. Entre celle-ci et celle-là, le lien est évident. Les principes qui guident notre action ne sont pas intemporels, ils résultent de la pratique de tout un peuple résolument engagé dans la construction de son avenir. C'est ce qui fait leur force et leur confère, tout à la fois, la rigueur et l'audace qui sont la marque de notre Révolution.»

[Extrait de l'introduction de la Charte nationale de 1976.]

Débat populaire sur la Charte nationale.



1976

1972-1981



- ❶ 0,50
- ❷ 10/07/1976
- ❸ 22,7 x 33
- ❹ 11 1/2 x 11 3/4
- ❺ 1.000.000
- ❻ 31/05/1980
- ❼ A. Mechta
- ❽ Courvoisier

3 1 3

Solidarité avec le peuple palestinien

La Révolution palestinienne est entrée dans une phase décisive de son juste combat pour le droit du peuple palestinien à l'autodétermination. Ce combat a été déclenché le 1^{er} janvier 1965 avec des moyens limités, mais avec des hommes convaincus de leur juste cause et décidés à concrétiser les aspirations de leur peuple.

En franchissant les différentes étapes du processus révolutionnaire, le combat de ce peuple a atteint le stade de la révolution populaire généralisée.

Après dix années de lutte héroïque, le peuple palestinien a fini par convaincre l'opinion publique mondiale de la justesse de sa cause et de la légitimité de son combat. C'est ainsi que l'Organisation des Nations unies, par un vote quasi unanime, a reconnu l'Organisation de libération de la Palestine authentique et unique représentant du peuple palestinien.

Aujourd'hui, alors que les masses populaires en Palestine occupée se soulèvent avec un courage extraordinaire contre l'usurpateur sioniste, la résistance palestinienne fait l'objet de tentatives de liquidation par les Phalanges libanaises aidées dans leur déshonorante besogne par l'impérialisme et certaines forces obscures.

Aguerrie par la douloureuse expérience de «Septembre noir», la résistance palestinienne, soutenue par les forces progressistes libanaises et tous les patriotes arabes, brisera le complot et triomphera à coup sûr.

À l'insurrection généralisée du peuple palestinien en terre occupée, à l'héroïque résistance des combattants palestiniens et libanais aux forces du mal, l'Algérie dédie ce timbre.



Une revendication inextinguible.

Journée de la terre

Depuis 1948, plus de 400 villages palestiniens ont été détruits et les habitants spoliés de leurs terres par l'occupation israélienne.

Dans les années 1970, les Palestiniens de l'intérieur s'organisent et engagent la lutte pour recouvrer leurs droits et leur territoire. C'est ainsi que le 30 mars 1976, ils manifestent massivement dans plusieurs villes contre l'opération «Judaisation de la Galilée».

La répression sioniste fait 6 morts et des centaines de blessés, alors que des centaines d'autres sont conduits dans les geôles israéliennes.

La commémoration de cette date, chaque année, sera désormais celle de la Journée de la terre.



Proposition de paix de Yasser Arafat.



SOMMAIRE



RECHERCHE



2^e Foire commerciale panafricaine Alger 1976

L'Organisation de l'unité africaine (OUA) a arrêté au cours de l'un de ses sommets, en 1969, la décision de tenir une Foire commerciale panafricaine dans le but de promouvoir la coopération économique et le commerce intra-africains. La première Foire commerciale panafricaine se déroula à Nairobi (Kenya) du 23 février au 5 mars 1972.

Au terme de cette manifestation, le sommet de l'OUA a décidé d'institutionnaliser cette foire en la tenant tous les quatre ans et choisit l'Algérie pour le déroulement de la deuxième manifestation. C'est ainsi que la 2^e Foire commerciale panafricaine aura lieu à Alger du 1^{er} au 17 octobre 1976. Couvrant une superficie de 200 ha, le Palais des Expositions de la Foire internationale d'Alger a été retenu pour abriter le déroulement de cette manifestation économique africaine. Il dispose de 4 pavillons représentant une superficie de 63 000 m², de 3 aires d'exposition découvertes, d'une superficie totale de 76 000 m², de 20 pavillons permanents de pays étrangers et de 35 pavil-

lons permanents de sociétés nationales s'étendant sur une surface de 180 000 m².

Cette Foire pour la réalisation de laquelle l'Algérie a mis en œuvre des moyens humains, matériels et financiers considérables sera le reflet fidèle du développement économique de l'Afrique, de ses potentialités et de ses objectifs. Elle sera également le forum où se rencontreront les responsables économiques et les hommes d'affaires du continent. Parallèlement à l'aspect économique, l'activité culturelle connaîtra également diverses manifestations. Les pays participants auront la possibilité de présenter aux visiteurs un aperçu de leur culture à travers notamment les expressions artistiques et folkloriques.

L'environnement économique et culturel ainsi créé, tant par son ampleur que par son contenu et sa portée, donnera une fidèle image de l'Afrique nouvelle aux visiteurs de la 2^e Foire commerciale panafricaine qui est en soi un événement d'une immense portée pour le devenir du continent africain.

Caravanes

Les déplacements entre l'Afrique méditerranéenne et le reste du continent sont très difficiles durant l'Antiquité du fait de la très faible densité de population du Sahara. Le commerce, qui consiste en l'essentiel de ces déplacements, porte surtout sur les pierres précieuses. Avec l'installation de comptoirs phéniciens et carthaginois sur le littoral méditerranéen au I^{er} siècle avant Jésus-Christ, de nouveaux produits sont échangés : ivoire, peaux d'animaux et parfums.

C'est avec l'arrivée des musulmans, dès le VII^e siècle, qu'un vaste réseau commercial s'est installé en Afrique. La première route à avoir été aménagée pour le commerce relie Sidjilmassa, au sud du Maroc, à Aoudaghost, au sud de la Mauritanie. Le commerce transsaharien s'organise au fil des années. Des caravanes impressionnantes, afin de se prémunir contre les pillages et les catastrophes naturelles, effectuent des traversées qui peuvent parfois prendre plus de deux mois. Au XI^e siècle, c'est Tombouctou, au Mali, qui devient le comptoir commercial de référence en Afrique subsaharienne.

Un mode de transport ancestral encore vivace.



- ❶ 2,00
- ❷ 01/10/1976
- ❸ 30 x 44
- ❹ 11
- ❺ 500.000
- ❻ 31/05/1980
- ❼ M. Adane
- ❽ Imprimerie BA

3 1 4



1976

1972-1981

Réinsertion des aveugles



3 1 5

- ❶ 1,20 L'aveugle
- ❷ 21/10/1976
- ❸ 38,98 x 48,59
- ❹ 14
- ❺ 500.000
- ❻ 31/05/1980
- ❼ M. Temmam
- ❽ Harrison & Sons



3 1 6

- ❶ 1,40
- ❷ Vieille aveugle et enfants
- ❸ 21/10/1976
- ❹ 48,59 x 38,98
- ❺ 14
- ❻ 500.000
- ❼ 31/05/1980
- ❼ D'après photo
- ❽ Harrison & Sons

Dès l'aube de la civilisation, la société affronte les problèmes de la cécité, et le traitement réservé aux aveugles n'a pas cessé de se développer au cours des siècles.

De nombreux savants et chercheurs tels Hounaïn Ibn Is'haq, Roger Bacon, Antonij van Leeuwenhoek, René Descartes, Louis Braille et bien d'autres encore, exerçant des professions très diverses, vivant dans des pays différents et à des époques très distantes les uns des autres, se sont penchés sur ce problème de santé qui revêt une importance particulière dans le monde.

Trouver les remèdes, adapter de nouvelles prothèses, inventer des techniques de remplacement pour permettre à ceux atteints de cécité de se maintenir ou de reprendre leur place active dans la société restent une des formes les plus nécessaires de ce combat.

C'est dans ce domaine, et plus particulièrement celui de la prophylaxie, que l'Organisation mondiale de la santé invite l'ensemble des nations à se pencher sur la prévention de la cécité.

L'Algérie n'a pas manqué de prendre part à cette lutte entreprise sur l'ensemble de notre planète pour prévenir la cécité. C'est ainsi qu'elle a promulgué, dès son indépendance, une loi sur la protection sociale des aveugles et a fondé à cette fin l'Organisation nationale des aveugles algériens (ONAA) qui vient de célébrer son treizième anniversaire. Depuis, l'Organisation nationale des aveugles algériens déploie de gros efforts pour réinsérer les aveugles dans la vie sociale en formant des standardistes et des enseignants et en créant des ateliers.



Donner leur chance aux enfants non-voyants.

Le ministère de la Santé publique et de la Population prend largement part à cet effort en créant des écoles pour enfants aveugles, en organisant des services d'hygiène scolaire, en développant chaque jour, spécialement dans le sud du pays, la lutte contre le trachome. La campagne lancée par l'Organisation mondiale de la santé, au cours du mois d'avril 1976, sous le thème «Prévoir et prévenir la cécité» contribuera certainement à protéger davantage l'œil. Mais en dépit des progrès scientifiques et sociaux laborieusement acquis, il est évident qu'il faudra encore beaucoup d'efforts pour enrayer définitivement cette infirmité qui handicape des millions d'êtres humains.



Machine à écrire le braille.

Braille

Le Français Louis Braille, devenu non-voyant suite à un accident, a mis au point, au début du XX^e siècle, un système d'écriture en relief qui porte son nom et qui permet aux non-voyants de lire et d'écrire des textes et même de la musique. C'est un système de points saillants qui sont estampés manuellement ou mécaniquement au verso d'un papier et qui sont lus au recto par le toucher. A l'aide d'une tablette et d'un poinçon ou de la Perkins, la machine à écrire en braille, on transcrit chaque lettre, chiffre et signe de ponctuation sur un rectangle de trois points de hauteur et de deux points de largeur.



SOMMAIRE



RECHERCHE



Constitution

S'inscrivant dans une démarche longtemps planifiée et intervenant après l'adoption massive de la Charte nationale, la Constitution algérienne sera soumise le 19 novembre 1976 à l'approbation du peuple par voie de référendum. Le Président Houari Boumediène écrivait dans la revue de l'Organisation nationale des moudjahidine à l'occasion du 22^e anniversaire du déclenchement de la guerre de Libération nationale :

«Nous sommes à la veille de grandes transformations radicales où la légitimité révolutionnaire sera couronnée par la légitimité constitutionnelle et où sera réalisée la complémentarité organique entre Etat et Révolution. En tant que militants, il est de notre devoir envers notre peuple de saisir pleinement le sens de son enthousiasme à l'égard de la Charte nationale et de traduire dans les faits les espoirs qu'il porte en ce document.»

Si la Charte nationale est l'instrument idéologique de la Révolution socialiste en Algérie, la Constitution est l'un des vecteurs nécessaires à la concrétisation de la première. Loi fondamentale de la République, le projet de Constitution accorde de nombreux articles aux libertés fondamentales et aux droits de l'homme et du citoyen et énonce un ensemble de règles qui régiront désormais les rapports entre l'Etat et les citoyens.

De même que dans la Charte nationale, le Parti du Front de libération nationale est appelé à intervenir de près dans la conduite des affaires de la nation, ainsi que l'a exigé le peuple dans son ensemble.

Etudiée dans un processus d'ensemble, allant de la résistance séculaire du peuple algérien au présent immédiat de l'Algérie, la Constitution apparaît comme la résultante logique d'une action multiforme.

Comme de nombreuses autres réalisations, la loi fondamentale de la République est à considérer comme une étape majeure, une nouvelle victoire dans la longue lutte du peuple algérien pour sa libération à laquelle vont concourir les prochaines mutations profondes telles

l'élection du Président de la République au suffrage universel direct et la mise en place de l'Assemblée populaire nationale.



*Le Président Boumediène sortant de l'isoloir.
Référendum sur la Constitution 1976.*



3 1 7

- ❶ 2,00
- ❷ 19/11/1976
- ❸ 48,5 x 33
- ❹ 11 1/4 x 11 1/2
- ❺ 1.000.000
- ❻ 31/05/1980
- ❼ M. Temmam
- ❽ Courvoisier

Aspirations des citoyens

«Nous avons tous le devoir de faire en sorte que la représentation populaire soit forte de cette légitimité, une légitimité incontestable et incontestée. Conformément à la Constitution, elle sera alors à même d'exprimer réellement les aspirations des citoyens et de veiller à leur traduction dans les actions des pouvoirs publics qu'elle contrôle.»

[Le Président Abdelaziz Bouteflika lors de l'installation de la Commission politique nationale de surveillance des élections législatives. Alger, 17 avril 2002.]



1976

1972-1981



3 1 8

- ❶ 1,40
- ❷ 25/11/1976
- ❸ 25 x 36,5
- ❹ 12
- ❺ 500.000
- ❻ 31/05/1980
- ❼ B. Yelles
- ❽ Kultura

Le barrage vert présaharien

Décidé dans le courant de l'été 1971, le reboisement d'une large bande de terrain tout le long des hautes plaines et de l'Atlas saharien répond à la nécessité d'assurer la protection des régions septentrionales de l'Algérie et d'entamer un vaste programme de mise en valeur dans ces contrées qui demeurent soumises à une exploitation extensive et appauvrissante.

Les vastes étendues steppiques ne cessent en effet de voir leurs potentialités décroître continuellement en raison de l'inexistence d'un aménagement fixant les normes rationnelles d'utilisation du patrimoine et contribuant à garantir la conservation, voire l'amélioration du capital de production. Chez une partie des populations de ces régions, aux ressources dérisoires, la tentation est grande de recourir à l'exploitation inconsidérée des ressources végétales naturelles. La conjonction de cette situation et du phénomène naturel qu'est l'aridité a conduit à l'accélération du processus de désertification.

Tout le monde s'entend pour reconnaître que la volonté de progrès peut lever beaucoup de contraintes, y compris celles d'origine naturelle. Dans le domaine agronomique, les exemples sont nombreux en Algérie.

Dans le domaine de l'élevage tout d'abord, l'implantation des coopératives, aux effectifs contrôlés et aux étendues délimitées et matérialisées, ouvre inévitablement la voie aux travaux destinés à accroître le rendement en unités fourragères. Pour ce qui se rapporte à l'alfa, la transformation locale de la matière première, jadis vouée à l'exportation dans sa quasi-totalité, impose également la mise en œuvre de techniques de gestion rationnelle des steppes.

En matière forestière, la politique d'aménagement généralisé des massifs boisés entreprise depuis 1968 a permis de se convaincre de deux réalités : la première est qu'une exploitation forestière normalement menée n'est nullement incompatible avec l'objectif de protection et la seconde est que, malgré sa pauvreté relative, la forêt algérienne se trouve en mesure de contribuer au développement

industriel. Cette analyse succincte des conditions prévalant dans cette partie de notre pays est nécessaire parce qu'elle permet de comprendre que la décision d'édifier le barrage vert entre dans le cadre de la continuité d'un programme plus vaste : l'aménagement intégré et intensif des hautes plaines et de l'Atlas saharien.

L'implantation de forêts sur une aussi grande échelle, en même temps qu'elle produira des effets favorables sur l'économie de l'eau et la pluviométrie, permettra d'enrayer l'érosion hydrique et rendra possible la fixation des dunes de sable qui traversent d'une manière presque continue l'Algérie d'est en ouest au niveau de la partie médiane des hautes plaines. L'extension de ce large rideau d'arbres rendra tout à fait réalisable la création de périmètres agricoles et d'élevage dans cette zone où la technique agronomique n'a pas encore donné toute sa mesure.

En toute logique, nul n'est mieux indiqué pour réaliser cette tâche grandiose, qui est aux dimensions de la Révolution algérienne, que la génération montante.

Ainsi, les jeunes appelés du Service national structurés et encadrés par l'Armée nationale populaire inscriront leurs efforts en droite ligne de leurs aînés.



Préparation des plants du barrage vert.

La menace des sables

Dans la wilaya d'El Bayadh, un foyer de désertification est apparu dans la zone de Kef Lahmar à la suite de la disparition de la flore due à une concentration excessive des activités pastorales. En ces lieux, le sable puisant dans les sols environnants devenus «battants» encercle cette localité et engloutit des plantations périphériques. Ailleurs, à Aïn Sefra, l'ensablement de djebel Mekter qui surplombe cette ville est édifiant. L'accumulation du sable n'est plus arrêtée par la montagne. Première conséquence : l'hôtel Meker de classe touristique se trouve menacé.



SOMMAIRE



RECHERCHE





Bloquer l'avancée du désert.

Ecosystèmes fragiles

A Belgrad, dans la commune de Sfisifa, à l'ouest de Aïn Sefra, la steppe se porte bien. Le couvert est complet et la végétation vigoureuse. Fait rarissime, les inflorescences de l'alfa atteignent des longueurs invraisemblables.

Un semis naturel d'alfa qui atteste de la faculté de l'espèce à se reproduire par graine pour peu que le milieu soit à l'abri du pacage en période de végétation active et pour peu qu'il soit épargné des piétinements excessifs. Or, à Belgrad, la steppe est mise en défens. Une mise en défens de longue durée, respectée grâce à une vigilance de tous les instants. Belgrad atteste ainsi de l'efficacité des mises en défens dans les programmes de restauration des parcours.

Ainsi, à moins de reboiser une bonne partie de ces territoires, toute plantation forestière, même envisagée sur une assez longue période, n'aurait que des effets limités sur le milieu et ne pourrait en aucun cas remplacer le rôle fixateur du tapis végétal naturel dans la lutte contre la désertification. La désertification n'est finalement pas une avancée du désert, mais une dégradation des zones arides fragilisées par la sécheresse et la surexploitation. Ainsi, le plus souvent, le désert n'avance pas, il se crée.



1976

1972-1981



319

- ❶ 2,00
- ❷ 16/12/1976
- ❸ 38,1 x 48,5
- ❹ 11¾ x 11½
- ❺ 1.000.000
- ❻ 31/05/1980
- ❼ M. Temmam
- ❽ Courvoisier

Election de M. Houari Boumediène à la présidence de la République algérienne démocratique et populaire

Le peuple algérien vient d'élire à la magistrature suprême le Président Houari Boumediène, candidat du Front de libération nationale.

Lors de la proposition de cette candidature, M. Mohamed Chérif Messaâdia, responsable du département orientation et information du parti, a prononcé une allocution dont voici un extrait :

«Le destin a voulu que nous vivions ces instants historiques de la marche de notre Révolution victorieuse et de la vie de notre nation si riche en événements glorieux. Notre peuple, qui a su donner la meilleure image de la résurrection et de libération à l'époque actuelle, vit aujourd'hui un événement qui comptera parmi les plus significatifs des faits historiques dans la marche de la génération du 1^{er} Novembre 1954, cette génération de militants qui, en se surpassant, a vaincu l'occupant, supporté avec un esprit de continuité révolutionnaire les maux de la guerre et les difficultés de l'indépendance. Ils ont jeté les bases de l'édification de la société socialiste, grâce à des mesures radicales décisives nées de la vision claire des objectifs, de l'appréciation saine des circonstances objectives du pays et de la volonté politique inébranlable qui était le résultat de l'expérience féconde vécue pendant la guerre de Libération nationale ou durant la lutte pour le développement économique, les transformations sociales et culturelles.

La défense des acquis de la Révolution exige que des bases sûres et solides soient données aux institutions, des bases



qui ne s'effondrent pas avec le départ des hommes. Telle a été la méthode suivie depuis le Redressement révolutionnaire du 19 juin 1965. Depuis cette date, il ne se passe pas un jour sans que soient inscrites des victoires importantes, que ce soit sur le plan intérieur ou sur le plan extérieur, grâce à la politique sage appliquée par le pouvoir révolutionnaire sous la direction de notre frère Houari Boumediène qui jouit d'une foi puissante, d'une expérience considérable acquise en vivant la Révolution comme l'un de ses djounoud d'avant-garde, de ses dirigeants remarquables, grâce aussi à son engagement quant

De la gestion des ressources

«La coopération économique internationale ne saurait prendre un essor durable que si elle repose sur le principe de la souveraineté effective et concrète des pays en voie de développement, sur leurs ressources naturelles et sur le principe de la maîtrise, par ces pays, du fonctionnement de leur économie. Il s'agit d'abord du contrôle effectif de chaque Etat sur l'exploitation de ses richesses naturelles, ce qui implique le droit à la nationalisation. La conférence a souligné la nécessité de renforcer la solidarité et la coopération entre les pays non alignés, afin de renforcer leur capacité de résistance à l'exploitation et aux agressions économiques.

La conférence s'est prononcée pour le soutien de tous ceux qui luttent pour la récupération de leurs ressources nationales. Enfin, la conférence préconise la mise en place d'organismes communs entre pays producteurs et exportateurs de produits de base, comme le pétrole et le cuivre.

(...) De même, elle encourage le développement des courants d'échanges économiques, scientifiques, culturels et sociaux entre pays non alignés. (...) Compter sur soi apparaît ainsi comme la conséquence nécessaire, sur le plan économique, de la politique du non-alignement.»

[Discours de Houari Boumediène, Président de la République algérienne, à la Conférence des pays non alignés. 9 septembre 1973.]



SOMMAIRE



RECHERCHE





Le Président Boumediène accueillant le Président cubain Fidel Castro en 1973.

aux principes et aux objectifs du Front de libération nationale et à sa sensibilité devant les problèmes des masses laborieuses. Et comment n'en serait-il pas ainsi alors que nous l'avons sondé à l'époque la plus sombre et la plus difficile qu'ait connue le développement de la lutte armée à laquelle il a donné un souffle nouveau susceptible de mettre fin aux facteurs de divergence imposés par les circonstances de la guerre et la férocité de l'ennemi.

Il a unifié l'armée à laquelle il a assuré formation et progrès. Son œuvre a fait de lui le garant de l'unité des moudjahidines, le bouclier préventif et le barrage devant les convoitises. A la tête du commandement révolutionnaire, Boumediène a pu faire de la Révolution algérienne une voix sincère exprimant les aspirations des peuples du tiers-monde à la libération du colonialisme et du néocolonialisme.

Considérant les critères révolutionnaires, clairs et précis, contenus dans la Charte nationale quant aux responsabilités suprêmes dans l'Etat et le parti.

Vu que le choix fondamental exige un pouvoir révolutionnaire ferme sur les principes et efficace dans le style, le Parti du Front de libération nationale, par fidélité à ses fils, répondant à la volonté de ses militants reflet de la volonté populaire, choisit un militant parmi les siens pour ce qu'il représente d'engagement vis-à-vis des principes, de compétence dans la gestion, de sincérité dans la vie afin de le proposer au peuple algérien pour la présidence

de la République algérienne démocratique et populaire. Il n'y a pas plus indiqué que celui qui a prouvé dans les instants critiques et les heures cruciales sa fidélité à la Révolution et au peuple : le militant Houari Boumediène.»



Le Président Boumediène au salon d'honneur de l'aéroport d'Alger en 1974.



SOMMAIRE



RECHERCHE



Corniche jijélienne



SOMMAIRE



RECHERCHE



1977

1972-1981



3 2 0

- ❶ 0,40
- ❷ 20/01/1977
- ❸ 26 x 36
- ❹ 13 x 13 1/2
- ❺ 500.000
- ❻ 31/05/1980
- ❼ T. Boukeroui
- ❽ Delrieu

Centres de transit nationaux automatiques Centres internationaux automatiques

L'automatisation des chefs-lieux de wilaya ayant été décidée au cours du Plan quadriennal 1970-1973, il a fallu revoir l'organisation du réseau téléphonique pour permettre le développement de la commutation interurbaine automatique.

Dans le but d'offrir un service téléphonique interurbain de bonne qualité, cette nouvelle organisation comporte, dans une première étape, l'installation de quatre centres de transit régionaux quatre-fils à Alger, Oran, Ouargla et Constantine reliés deux à deux. A chacun d'eux, seront reliés, sauf exception, tous les centres de groupement de la région.

Au titre du plan 1974-1977, il est prévu d'augmenter la capacité de ces centres pour faciliter l'écoulement du trafic téléphonique automatique interrégional et donner accès aux centres à automatiser au cours de cette période. Le maillage du réseau de commutation sera poursuivi par l'implantation ultérieure d'autres centres de transit régionaux.

Parallèlement à l'implantation de ces centres, il a été également décidé de créer à Alger un Centre international départ et arrivée (CIDA) et des Centres internationaux de départ à Oran, Constantine et Ouargla (CID).

Le Centre international départ et arrivée d'Alger, en service depuis le mois d'avril 1975, permet d'introduire progressivement l'exploitation téléphonique automatique et semi-automatique internationale.

Associé aux liaisons sous-marines internationales à grande capacité, existantes et en projet, et à la station terrestre de télécommunications par satellite, ce moyen facilitera l'accès de notre pays au réseau automatique mondial défini par le Comité consultatif international télégraphique et téléphonique.

De ce programme sont déjà réalisées les liaisons automatiques directes des abonnés des zones d'Alger, d'Oran, de Constantine et de Annaba avec leurs correspondants de France, d'Espagne, d'Italie, de la République fédérale d'Allemagne et de Belgique.



Internet Protocol

Parmi les grandes innovations du XXI^e siècle et du III^e millénaire dans le domaine des télécommunications, il y a les connexions à travers le réseau Internet. Ce sont des réseaux téléphoniques dits réseaux IP (Internet Protocol). On parle également de téléphonie IP ou de VoIP (Voice over Internet Protocol).

La voix est numérisée, compressée, puis découpée en paquets qui transitent par Internet avant d'atteindre le poste fixe ou le mobile du destinataire. Avec le développement de l'ADSL, la technologie qui permet de faire coexister, sur une même ligne, un canal de téléphonie classique et un autre de haut débit Internet, la téléphonie IP est appelée à connaître un formidable essor.



SOMMAIRE



RECHERCHE



2^e Recensement général de la population

Le 2^e Recensement général de la population et de l'habitat (RGPH) s'étalera du 12 au 26 février et permettra de mieux préparer les futures actions de développement économique et social, en comparaison du recensement de 1966.

Inscrit dans le cadre du deuxième plan quadriennal, il aura pour tâche de faire le point sur une croissance devenue rapide des besoins de la population en matière de biens et de services.

Placé sous la tutelle du secrétariat d'Etat au Plan, le Commissariat national aux recensements et aux enquêtes statistiques traitera toutes les informations à travers ses services régionaux. Des innovations ont été introduites tels les questionnaires sur les ménages nomades, les résidents des hôtels et assimilés, les résidents des hôpitaux, les internes des lycées et les militaires.

Cette opération fut précédée par une campagne de sensibilisation menée par les organisations de masse. Le Centre national de dépouillement dont le siège est à Oran est chargé, quant à lui, de réunir tous les documents et archives. Il a été équipé de cinq mini-ordinateurs pour remplacer l'atelier mécanographique classique.

Toutes les informations recueillies seront transmises à un ordinateur très puissant du secrétariat d'Etat au Plan.

Préparée depuis deux années, cette opération nécessitera la mobilisation de nombreuses équipes : une cinquantaine d'ingénieurs de wilaya, 1 500 délégués de numérotation,

1 200 délégués communaux, 1 200 formateurs, ainsi que 36 000 contrôleurs, recenseurs et délégués communaux répartis à travers les 703 communes du territoire national. Les ménages recevront d'abord des avis de passage précisant le rendez-vous de l'agent recenseur.



Recenseur dans la campagne algérienne.

Si le premier recensement en Algérie date de 1856, le plus ancien dont on a retrouvé des traces est celui ordonné en Chine par l'empereur Yu en l'an 3050 avant notre ère. Généralement, on considère que le premier recensement «moderne» est celui effectué au Québec (Canada) en 1666.

Démographie

Science relativement récente, l'acte de naissance de la démographie serait la publication de *L'Essai sur le principe de population* (1798) par l'économiste britannique Robert Thomas Malthus. Il met en exergue les dangers d'un accroissement de la population supérieur à celui de la production. Le développement de la démographie est étroitement lié à l'accès aux données concernant les naissances et les décès fournies par les registres d'état civil, ainsi qu'aux informations se rapportant à la taille et à la composition de la population.

Outil de base du démographe, le recensement commence à se généraliser au XIX^e siècle. L'essor des sciences comportementales au XX^e siècle et les progrès réalisés dans les domaines de la statistique et de l'informatique stimuleront ensuite les recherches en matière de démographie. La démographie historique voit le jour et se développe au lendemain de la Seconde Guerre mondiale.



3 2 1

- ❶ 0,60
- ❷ 27/01/1977
- ❸ 22,7 x 38,1
- ❹ 111/2 x 113/4
- ❺ 500.000
- ❻ 31/05/1980
- ❼ B. Yelles
- ❽ Courvoisier



1977

1972-1981



3 2 2

- ❶ 0,60 Musée
- ❷ 10/02/1977
- ❸ 32 x 22
- ❹ 14
- ❺ 267.600.000
- ❻ 03/11/1988
- ❼ S. A. Bentounes
- ❽ Imprimerie BA

Musée saharien de Ouargla

Construit en 1936, le Musée saharien de Ouargla se caractérise par une architecture néo-soudanaise qui, au Sahara, risque de paraître anachronique. Cependant, il est indéniable que l'ensemble présente au crépuscule une certaine originalité marquée par une allure austère et imposante. Ce musée n'en est pas un au sens propre du terme. En fait, on devrait y trouver des objets qui doivent leur valeur à leur ancienneté ou à leur rareté. Ici, pour des raisons venant du mode de vie des habitants du Sahara, cet aspect fait défaut.

En effet, les conditions climatiques, qui ont obligé une partie de la population à adopter un mode de vie nomade, ont réduit au strict nécessaire les ustensiles et les meubles. De plus, le niveau de vie, souvent très bas, amenait les populations sédentaires à tirer parti au maximum de ce qu'elles possédaient.

Enfin, indépendamment de la valeur utilitaire d'un objet, s'attache fréquemment à celui-ci une valeur spirituelle et familiale qui lui a été conférée par ses possesseurs précédents.

Ce bâtiment est donc moins un musée qu'un endroit où ont été rassemblés des produits de l'artisanat local saharien, choisis principalement en fonction de leur esthétique traditionnelle et leur authenticité.

Le bâtiment se compose d'un hall et de trois salles. Le hall est consacré à des reproductions photographiques montrant différents sites touristiques ainsi que des artisans traditionnels au travail. Elles ont été choisies en fonction de leur caractère esthétique et ethnographique. Dans la salle n°1 sont rassemblés des objets d'origines diverses (vieux fusils arabes, casse-tête d'Afrique noire, fauteuils taillés dans des troncs de palmier, tapisserie, etc.). La salle n°2 intéresse l'ethnographie de la région de Ouargla principalement. La salle n°3 est consacrée à la préhistoire. Les différentes vitrines montrent le produit de diverses industries préhistoriques du paléolithique au néolithique. Après avoir passé en revue le Sahara traditionnel, les visiteurs accèdent à une quatrième salle dite «Salle du Pétrole». Celle-ci, entièrement équipée par la Sonatrach, montre le nouveau visage du Sud tel qu'il s'édifie actuellement.

Un repère identitaire

«La mémoire est un ressort essentiel de la créativité : c'est vrai des individus comme des peuples, qui puisent dans leur patrimoine – naturel et culturel, matériel comme industriel – les repères de leur identité et la source de leur inspiration.» (Unesco) Le patrimoine mondial matériel agit comme un stimulus pour la mémoire de chacun. Il cristallise dans ses manifestations la spécificité d'une culture ainsi que sa vocation à l'universel. L'action de l'Unesco concernant le patrimoine tangible s'articule autour de trois axes : prévenir, gérer et intervenir. En dehors des campagnes internationales, plusieurs projets opérationnels de sauvegarde sont mis en œuvre. Ils émanent souvent des Etats membres et peuvent revêtir un caractère d'urgence et concernent des monuments ou des sites qui ont subi des dommages pour des raisons diverses.

Béni Izguen, image urbanistique de l'identité algérienne.



SOMMAIRE



RECHERCHE



Gorges d'El Kantara

L'oasis d'El Kantara, située au débouché du fameux défilé du même nom à l'entrée du Sahara, a été créée par un certain nombre de familles, les unes arabes, les autres berbères, qui sont venues postérieurement à la deuxième invasion (1048) s'installer successivement dans le pays et qui sont la souche de la population actuelle. Celle-ci comprend, aujourd'hui, trois fractions, les Ouled Si Ali Mohamed, les Ouled Bellil et les Ouled Mehamel. Chacune a son village particulier dans l'oasis et se subdivise en sous-fractions d'origines diverses. Le territoire d'El Kantara se compose de deux parties : la première au nord des montagnes, au milieu desquelles s'ouvre la gorge appelée métaphoriquement Foum Essahra (bouche du Sahara) par où s'échappe l'oued El Kantara et

la deuxième au sud de ces montagnes qui se rattachent à la région saharienne. Dans la partie du nord qui relève du Tell, coulent l'oued Aknoun et l'oued Guebli dont le confluent forme l'oued El Kantara.

Avec sa forêt de palmiers et ses terres de cultures, l'Oasis se développe sur chaque rive de l'oued El Kantara. Sur cette rivière sont placés quatre barrages successifs : le Grand Sed, Fougania, Rommail et El Outania.

De ces quatre barrages partent cinq seguias pour l'irrigation de l'Oasis et des terres de cultures environnantes.

Enfin, dans le prolongement ouest de la plaine d'El Kantara, s'étend la vallée de Dhaya dans laquelle on trouve un marais d'eau douce où viennent se réunir les eaux des montagnes.

Canyon du Rouffi

Les Aurès comptent de nombreux canyons et gorges qui font la beauté et la renommée de cette région montagneuse. Parmi les plus célèbres, les balcons du Rouffi (ou Rhoufi) qui donnent sur les canyons du même nom.

Enfermés entre les gorges de Tighanimine et celles de M'chounech, ils accompagnent une voie étroite qui relie Arris à Biskra, avec le ravin qui s'évase à certains endroits jusqu'à constituer une étroite vallée où sont cultivés des palmiers, mais aussi des abricotiers et des pêchers. Le génie de l'homme a fait que les villages accrochés à ses flancs épousent le relief et la couleur des rochers. Partie intégrante du Parc national des Aurès, les balcons du Rouffi sont traversés par une rivière, Ighzer Amellal, qui coule dans le canyon et arrose les palmeraies.



3 2 3

- ❶ 0,20
- ❷ 17/02/1977
- ❸ 22,3 x 17,8
- ❹ 13 1/2 x 12 3/4
- ❺ 15.000.000
- ❻ 03/11/1988
- ❼ D'après photo
- ❽ Enschede



3 2 4

- ❶ 0,60
- ❷ 17/02/1977
- ❸ 22,3 x 17,8
- ❹ 13 1/2 x 12 3/4
- ❺ 200.000
- ❻ 03/11/1988
- ❼ D'après photo
- ❽ Enschede



3 2 4 A

- ❶ 3,00 Carnet de 4 TP à 0,60 et 3 TP à 0,20
- ❷ 17/02/1977
- ❸ 1.000.000
- ❹ 03/11/1988
- ❼ D'après photo
- ❽ Enschede



3 2 5

- ❶ 1,00
- ❷ 17/02/1977
- ❸ 22,3 x 17,8
- ❹ 13 1/2 x 12 3/4
- ❺ 200.000
- ❻ 03/11/1988
- ❼ D'après photo
- ❽ Enschede



3 2 5 A

- ❶ 3,00 Carnet de 2 TP à 1,00 et 5 TP à 0,20
- ❷ 17/02/1977
- ❸ 1.000.000
- ❹ 03/11/1988
- ❼ D'après photo
- ❽ Enschede



1977

1972-1981



3 2 6

- ❶ 2,00
- ❷ 25/02/1977
- ❸ 38,5 x 33
- ❹ 113/4 x 111/2
- ❺ 1.000.000
- ❻ 31/05/1980
- ❼ M. Temmam
- ❽ Courvoisier

Assemblée populaire nationale

L'Assemblée populaire nationale est l'avant-dernière institution qui viendra, après l'élaboration de la Charte nationale, l'adoption de la Constitution et l'élection du Président de la République, compléter l'édifice institutionnel au sommet appelé, selon les termes de la proclamation du 19 juin 1965, à «survivre aux événements et aux hommes». Dans son chapitre III intitulé «De la fonction législative», la Constitution définit les prérogatives de l'Assemblée populaire nationale. Celle-ci constitue le cadre dans lequel s'exprime la volonté populaire et se réalise la démocratie. Elle est l'assise fondamentale de la décentralisation ainsi que de la participation des masses populaires à la gestion des affaires publiques à tous les niveaux.

Dans sa composition, l'Assemblée populaire nationale est représentative des forces sociales de la Révolution. Elle est composée en majorité de travailleurs et de paysans. Ses membres sont élus au suffrage universel direct et secret sur proposition de la direction du parti qui présente au choix des électeurs un nombre de candidats égal au triple des sièges à pourvoir. Ce choix des candidats se fait sur la base de trois critères : la compétence, l'intégrité et l'engagement. Il est à noter que la représentation du peuple est incompatible avec la richesse ou la possession d'af-

fares. L'Assemblée populaire nationale est unique. Elle a pour mission fondamentale d'œuvrer à la défense et à la consolidation de la Révolution socialiste. Elle s'inspire des principes de la Charte nationale qu'elle met en application dans son action législative.



Siège de l'Assemblée populaire nationale.

L'Assemblée populaire nationale

Représentative des forces sociales de la Révolution, l'Assemblée populaire nationale (APN) est instituée le 25 février 1977, à l'issue de la nouvelle Constitution (1976). Liée au principe de la démocratie, l'APN est chargée d'exercer le pouvoir législatif pour un mandat de cinq ans. Né en 1925, Rabah Bitat, premier responsable de la Wilaya IV historique (l'Algérois) durant la guerre de Libération nationale, est le premier président de l'APN.

Adapter les institutions

Initié par la Constitution du 10 septembre 1963, le processus de décentralisation en Algérie s'est mis en place au fil des années. Le Code communal de 1967 a consacré la commune comme «collectivité territoriale politique, administrative économique, sociale et culturelle de base» et «échelon de planification dans le processus de démocratisation et d'élaboration du plan de développement».

Le système territorial a été réorganisé en 1984 et le nombre de collectivités (communes et wilayas) s'est sensiblement accru. Le pouvoir dans les communes s'organise autour de l'Assemblée populaire communale (APC), élue au suffrage universel. Celle-ci élit ensuite son président (maire) et ses vice-présidents (maires adjoints). La même organisation prévaut au niveau de la wilaya avec une Assemblée populaire de wilaya (APW) qui élit son président et ses vice-présidents. Mais c'est le wali qui est chargé d'exécuter les délibérations de l'APW.

Cette décentralisation va de pair avec un fort mouvement vers la déconcentration des pouvoirs.



SOMMAIRE



RECHERCHE



Solidarité avec le peuple du Zimbabwe



Des Zimbabweens libres.

Le Zimbabwe a été envahi en 1890 par un détachement britannique commandé par l'homme d'affaires et colonisateur Cecil Rhodes.

Depuis cette date, l'ensemble de la population du Zimbabwe n'a pas cessé de se soulever et de s'opposer à l'envahisseur en lui livrant, sans répit, un combat acharné. Pour se maintenir et renforcer ses positions, l'ennemi trouva auprès de l'armée coloniale britannique installée en Afrique du Sud l'aide et les renforts nécessaires. Après de célèbres batailles, le peuple du Zimbabwe décida d'utiliser toutes les formes de lutte.

En 1920, le peuple africain du Zimbabwe commença à se grouper en partis politiques qui posèrent les fondements de l'actuelle situation politique marquée par l'existence du Conseil national africain (ANC) du Zimbabwe.

En 1923, la Grande-Bretagne décida d'accorder aux colons blancs du Zimbabwe un gouvernement autonome. A la suite de cette décision, furent promulguées diverses lois répressives et discriminatoires contre le peuple africain. Toutes les terres fertiles furent confisquées par la force au profit des colons.

Après l'interdiction de tous les partis politiques par les différents régimes formés par la minorité des colons blancs qui se sont succédé au pouvoir, le peuple du Zimbabwe prit la décision de s'engager dans la lutte armée. Subissant de lourdes pertes en hommes et en matériels, les forces racistes rhodésiennes s'engagent actuellement dans l'agression des pays africains limitrophes (Zambie et Malawi) en vertu de ce qui est appelé le «droit de poursuite».

Négritude

La négritude est un mouvement né de la rencontre entre Aimé Césaire, Léopold Sédar Senghor et du poète guyanais Léon Gontran Damas. Les pensées de ces trois hommes se trouvent au carrefour de trois influences : la philosophie des Lumières, le panafricanisme et une petite dose de marxisme à l'africaine.

Ils affirment haut et fort la grandeur de l'histoire et de la civilisation noire face au monde occidental qui les avait jusque-là dévalorisées. Ils se refusent l'existence d'une essence noire, mais veulent faire de leur identité nègre et de l'ensemble des valeurs culturelles du monde noir une source de fierté.

«La négritude est la simple reconnaissance du fait d'être Noir et l'acceptation, de ce fait, de notre destin de Noirs, de notre histoire et de notre culture», écrit Césaire à propos de la négritude dans la revue *L'Étudiant noir* en 1934.



- ❶ 2,00
- ❷ 10/03/1977
- ❸ 22,7 x 38,1
- ❹ 11³/₄
- ❺ 500.000
- ❻ 31/05/1980
- ❼ A. Ali-Khodja
- ❽ Enschede

3 2 7



1977

1972-1981



3 2 8

- ❶ 3,00
- ❷ 10/03/1977
- ❸ 26 x 29
- ❹ 13 1/2 x 13 3/4
- ❺ 500.000
- ❻ 31/05/1980
- ❼ A. Ali-Khodja
- ❽ Courvoisier

Solidarité avec le peuple de Namibie

La Namibie, qui était connue sous le nom de Sud-Ouest africain jusqu'en 1968, est le seul des sept territoires africains sous mandat de la Société des Nations qui n'ait pas été placé sous le régime de tutelle de l'Organisation des Nations unies.

Ce territoire est situé entre l'Afrique du Sud au sud, l'Océan Atlantique à l'ouest, l'Angola au nord et le Botswana à l'est. La population est estimée actuellement à un million et demi.

Riche par ses ressources minérales (cuivre, diamant, plomb, arbeston, étain, vanadium, lithium, tungstène, or) et agricoles (bovins, ovins, laine, maïs, blé), la Namibie est exploitée au détriment de la population autochtone par une minorité de Blancs racistes dont le nombre ne dépasse pas 90 000.

Colonisée en 1884 par les Allemands, la Namibie fut confiée sous le statut de mandat, après la Première Guerre mondiale, à l'Afrique du Sud, celle-ci ayant combattu aux côtés des puissances victorieuses.

Depuis lors, l'Afrique du Sud refuse de placer la Namibie sous le régime de tutelle des Nations unies.

En octobre 1966, l'Assemblée générale des Nations unies révoque le mandat de l'Afrique du Sud sur la Namibie. Cette décision fut confirmée en 1971 par la Cour internationale de justice qui a estimé que la présence persistante de l'Afrique du Sud en Namibie est illégale.

Devant l'attitude intransigeante du régime raciste de l'Afrique du Sud qui s'obstine à ne pas reconnaître au peuple de Namibie le droit à la liberté et à la dignité, l'Organisation du peuple du Sud-Ouest africain (SWAPO) de Namibie déclencha la lutte armée au mois d'août 1966.

Sur le plan interne, les valeureux combattants de Namibie sont soutenus, dans les grands centres du pays, par des grèves et des soulèvements massifs de la population namibienne. Sur le plan international, la Namibie bénéficie du soutien total des Nations unies, de l'Organisation de l'unité africaine et de tous les peuples et gouvernements épris de liberté.



Sam Nujoma

SWAPO

Le syndicat est fondé le 19 avril 1960 à New York, en marge d'une session des Nations unies concernant l'application de son mandat par l'Afrique du Sud sur le Sud-Ouest africain, le nom officiel de la Namibie alors. La SWAPO naît d'une scission avec la SWANU dont l'aspiration était de transcender les barrières tribales.

Dans un premier temps, la SWAPO est exclusivement ovambo, du peuple majoritaire du nord de la Namibie. Les premières années de la SWAPO sont consacrées à éliminer la SWANU de toutes les organisations internationales et de la subroger. Ses succès diplomatiques lui permettent d'ouvrir des bureaux à Moscou, en Afrique et en Scandinavie. Le recrutement des militants se fait par cooptation et les exclusions sont sans appel. La SWAPO se transforme vite en mouvement militaire contre la colonisation sud-africaine, dont le mandat lui est retiré en 1968 par l'Assemblée générale des Nations unies. A partir de 1970, elle devient la seule bénéficiaire de l'aide des Nations unies et de l'OUA.



SOMMAIRE



RECHERCHE



Les saisons

Mosaïques romaines

Dans l'Antiquité, les sols des demeures les plus aisées étaient souvent revêtus de mosaïque où les motifs géométriques alternaient avec les représentations figurées. L'art de la mosaïque avait atteint un si haut degré de perfection dans l'Afrique antique qu'on voyait souvent les mosaïstes africains recherchés loin hors d'Afrique pour décorer palais et demeures.

Sur le plan technique, l'art de la mosaïque exige une grande habileté, notamment pour la recherche des coloris et la taille des cubes ou tessères dont les dimensions peuvent aller jusqu'à 2 ou 3 millimètres de côté. Or, lorsqu'on regarde une mosaïque, dans un musée par exemple, on arrive à oublier qu'elle n'est pas la peinture qu'elle a l'air d'être.

Le thème des quatre saisons qui figure dans la mosaïque conservée au Musée national des antiquités à Alger fut l'un des thèmes permanents de l'iconographie décorative dans l'Antiquité. On le retrouve dans les bas-reliefs des arcs, notamment dans l'arc de Septime-Sévère, l'em-

pereur africain, à Rome. On le voit apparaître également sur les sarcophages et les fresques antiques.

La mosaïque des Saisons conservée à Alger provient d'une demeure antique de Aïn Babouche, dans la daïra de Aïn Beïda, et date sans doute du II^e siècle après J.-C. Elle est composée de 6 médaillons encadrés de tresses en lignes dégradées. Deux médaillons sont illustrés par des corbeilles de fruits (figues et raisins) ; dans les quatre médaillons qui restent, des bustes ou portraits allégoriques sont représentés, symbolisant dans une belle technique de modelés les quatre saisons avec leurs attributs.

- ◆ Printemps : couronne de fleurs et corbeille de fruits.
- ◆ Été : couronne d'épis de blé et faux.
- ◆ Automne : couronne de grappes de raisins et sceptre.
- ◆ Hiver : couronne d'épines, branche d'olivier et serpe.

Ces portraits pourraient également être la représentation de divinités du culte païen, se fondant sur les rites agraires dont l'importance dans l'Antiquité n'est plus à souligner.



Finesse et raffinement antique.



Sens du détail.

L'école africaine

L'école de mosaïque africaine a pris son essor à la fin du I^{er} siècle ap. J.-C. Se démarquant des influences italiennes et orientales, l'école africaine a créé des œuvres originales, marquées par la maîtrise de la représentation figurée et par une grande fantaisie décorative. C'est au milieu du II^e siècle et jusqu'au III^e siècle que l'école africaine a connu un véritable essor. Ces productions ont contribué grandement à la genèse de la mosaïque byzantine au IV^e siècle. Durant la période romaine, l'école africaine a développé un sens aigu de la création, en développant une richesse tant dans les couleurs que dans les formes géométriques.



- 1 1,20 L'hiver
 - 2 21/04/1977
 - 3 33 x 48,5
 - 4 11³/₄ x 11¹/₂
 - 5 500.000
 - 6 31/05/1980
 - 7 M. Temmam
 - 8 Courvoisier
- 3 2 9**



- 1 1,40 L'automne
 - 2 21/04/1977
 - 3 33 x 48,5
 - 4 11³/₄ x 11¹/₂
 - 5 500.000
 - 6 31/05/1980
 - 7 M. Temmam
 - 8 Courvoisier
- 3 3 0**



- 1 2,00 L'été
 - 2 21/04/1977
 - 3 33 x 48,5
 - 4 11³/₄ x 11¹/₂
 - 5 500.000
 - 6 31/05/1980
 - 7 M. Temmam
 - 8 Courvoisier
- 3 3 1**



- 1 3,00 Le printemps
 - 2 21/04/1977
 - 3 33 x 48,5
 - 4 11³/₄ x 11¹/₂
 - 5 500.000
 - 6 31/05/1980
 - 7 M. Temmam
 - 8 Courvoisier
- 3 3 2**



1977

1972-1981

...



3 3 3

- 1 8,00 Bloc dentelé
- 2 21/04/1977
- 3 102 x 145
- 4 33 x 48,5
- 5 25.000
- 6 31/05/1980
- 7 M. Temmam
- 8 Courvoisier



3 3 4

- 1 8,00 Bloc non dentelé
- 2 21/04/1977
- 3 102 x 145
- 5 25.000
- 6 31/05/1980
- 7 M. Temmam
- 8 Courvoisier



SOMMAIRE



RECHERCHE



Les oiseaux



Fauvette du désert
Sylvia deserticola

Cette espèce qui n'est désertique qu'en hiver se rencontre dans les Aurès et l'Atlas saharien. A l'approche des saisons froides, elle descend plus au sud jusqu'au Tassili et au Hoggar. Long de 12 centimètres, le mâle se caractérise par un dos brun roux, une queue d'un brun sombre avec du blanc sur les extrémités. En revanche, la tête et la nuque sont teintées de gris mêlé de brun.

La femelle se reconnaît par une teinte plus pâle que celle du mâle. Le nid, généralement bien fait, contient 3 à 4 œufs de couleur variable. Le fond qui va du blanc sale au verdâtre est richement ponctué de brun olive ou de gris ardoise. La ponte se fait dans l'Atlas saharien entre avril et mai.

Rubiette de moussier
Phoenicurus moussieri

De même taille que l'espèce précédente, le mâle présente une teinte rousse sur toutes ses parties inférieures. En revanche, le haut de la tête, les ailes ainsi que le dos sont couverts de noir. Il faut remarquer aussi la présence d'une ligne blanche en forme de U renversé partant du front et envoyant ses deux branches latéralement vers le cou. Enfin, les deux ailes portent chacune une bande blanche de forme triangulaire. Quant à la femelle, elle se distingue du mâle par une queue et un croupion d'un roux vif et un dos et une tête d'un gris brun. Cet oiseau fréquente surtout les endroits accidentés des régions côtières de l'Afrique du Nord. Il vit en bordure des forêts, dans les clairières ou sur les plateaux nus.



3 3 5

- ❶ 0,60
- Sylvia deserticola*
- ❷ 19/05/1977
- ❸ 22,7 x 33
- ❹ 11 1/2 x 11 3/4
- ❺ 1.000.000
- ❻ 31/05/1980
- ❼ Imprimeur
- ❽ Courvoisier



3 3 6

- ❶ 1,40
- Phoenicurus moussieri*
- ❷ 19/05/1977
- ❸ 33 x 22,7
- ❹ 11 1/2 x 11 3/4
- ❺ 1.000.000
- ❻ 31/05/1980
- ❼ Imprimeur
- ❽ Courvoisier



3 3 7

- ❶ 2,00
- Eremophila bilopha*
- ❷ 19/05/1977
- ❸ 33 x 22,7
- ❹ 11 1/2 x 11 3/4
- ❺ 1.000.000
- ❻ 31/05/1980
- ❼ Imprimeur
- ❽ Courvoisier



3 3 8

- ❶ 3,00
- Upupa epops*
- ❷ 19/05/1977
- ❸ 22,7 x 33
- ❹ 11 1/2 x 11 3/4
- ❺ 1.000.000
- ❻ 31/05/1980
- ❼ Imprimeur
- ❽ Courvoisier



1977

1972-1981



Nichant au pied d'un arbuste ou d'une touffe d'herbe et même sous un toit de chaume, la femelle pond entre avril et mi-juin 4 œufs dont la couleur varie entre le blanc brillant et le bleu.

Alouette hausse ou col du désert *Eremophila bilopha*

Longue de 17 centimètres et vivant le plus souvent en couple, l'alouette hausse se rencontre dans le Sud algérien, sur les terrains sablonneux parsemés d'îlots rocailloux. Le plumage légèrement teinté présente les caractéristiques suivantes : les joues, la poitrine et l'arrière du front sont noirs, le dos et les ailes sont de teinte marron rose, le croupion, la gorge et le reste du front sont de couleur blanc sable. Le nid, construit au pied d'une touffe d'herbe, renferme généralement 2 à 4 œufs. La ponte débute dès le mois de mars.

Huppe fasciée *Upupa epops*

Mesurant environ 27 centimètres de long, cet oiseau vit tout le long de la côte au Nord et dans le Hoggar au Sud. Il se caractérise par un long bec légèrement recourbé et une huppe fauve rosée teintée de noir que l'oiseau porte sur la tête et qu'il peut dresser en éventail ou replier selon les circonstances. La femelle construit son nid le plus souvent dans un trou d'arbre. Au printemps, elle pond 4 à 8 œufs de teinte unie, mais très variable.

Si à l'approche des saisons froides, certains individus émigrent vers le sud, d'autres peuvent se sédentariser.

Le ganga du Lichtenstein

Lors du tournage d'un documentaire sur la végétation du Hoggar au début des années 1990, une équipe de la télévision algérienne pilotée par un chercheur forestier a fait, au hasard de ses explorations, une rencontre imprévue. Au détour d'une piste, elle découvre un groupe d'oiseaux de la taille d'une perdrix que les cinéastes vont filmer machinalement durant de longues minutes.

Identifiée, l'espèce se révèle être le ganga du Lichtenstein (*Petrocles lichtenstini*), un oiseau extrêmement rare, connu en Mauritanie et dans le Sinaï. Il a été signalé dans le Hoggar et le Tassili jusqu'à la première moitié du siècle passé, mais plus de nouvelles depuis. Les dernières informations à son sujet datent de la fin des années 1960. Ainsi, les images rapportées par la télévision établissent de manière formelle la présence de cette espèce rarissime dans le Hoggar algérien. Ces oiseaux terrestres inféodés aux régions arides et désertiques ressemblent à de petites perdrix avec une plus longue queue et une couleur fauve pâle qui leur permet de se confondre dans leur environnement quand ils sont au repos.

En vol ou quand ils se déplacent sur le sol, ils se rapprochent plus des pigeons. À l'aube ou au crépuscule, ils font de longs voyages pour aller s'abreuver bruyamment et à des horaires réguliers. Des recherches récentes sur l'ADN ont changé l'ordre même des gangas qui se déclinent en famille des ptéroclidés avec 16 espèces. Le ganga du Hoggar, qui vient d'être redécouvert après plus d'un demi-siècle d'absence, partage son caractère rarissime avec le ganga à ventre châtain vivant en Palestine et en Libye, ainsi qu'avec le syrrhapte paradoxal localisé en Asie centrale. Ces oiseaux monogames, nichant au sol, sont, à quelques exceptions près, des habitants typiques des régions arides. Leur taux de reproduction très bas est compensé par une longue espérance de vie.



SOMMAIRE



RECHERCHE



Les cavaliers



Images de fantasia du côté d'Aflou.

De tout temps, l'homme a accordé une attention particulière au cheval. La multiplicité de ses qualités unanimement reconnues – harmonie, rapidité, robustesse, maniabilité, sensibilité – lui attribuent la palme de la beauté et de la distinction. Partie intégrante de la vie de l'homme et contribuant largement à ses travaux et à ses joies, le cheval est resté honoré et aimé. Cet amour se perpétue en Algérie où des hommes, s'attachant surtout au pur-sang arabe, se sont appliqués avec patience et énergie à le protéger et à l'améliorer.

La célébration des fêtes en Algérie est souvent marquée par des fantasias, sorte d'exercices militaires exécutés par des cavaliers qui rivalisent d'adresse. Dressés sur leurs montures richement harnachées et sellées, les cavaliers,

en tenue de parade, s'éloignent des tribunes pour revenir dans un tourbillon de poussière, au galop de leurs chevaux rapides et nerveux lancés à toute allure. Nos cavaliers serrés botte à botte, étrier contre étrier, sabre et fusil croisés, droits sur la selle, les bras tendus, la bride au vent font de grands gestes, déchargent et rechargent leurs armes ou les lancent en l'air pour les rattraper au vol en poussant de bruyantes acclamations. Plusieurs formations se succèdent à travers un rideau de poussière et de poudre enflammée. A ces mouvements s'ajoutent le scintillement des armes, le frissonnement du vent dans les étoffes et l'éclat fugitif de tant de choses brillantes et multicolores. L'ensemble offre au spectateur une vision féerique et le plonge dans une atmosphère de fête.

Fantasia

Spectacle féerique rappelant les chevauchées légendaires au Maghreb, la fantasia, appelée également jeu de la poudre ou *irar st-ghallin* (jeu avec les juments) en chaoui, est une manifestation équestre pratiquée un peu partout en Afrique du Nord. De tradition berbère, elle consiste à simuler un assaut militaire de cavalerie.

Ces courses brèves font concourir principalement des chevaux barbes, légers et aériens, portant un harnachement d'apparat très coloré. Le but de l'épreuve est de terminer la course en tirant des coups de fusil en l'air en même temps pour n'entendre qu'une seule détonation. C'est alors l'intensité des youyous poussés par les femmes qui détermine le vainqueur.



3 3 9

- ❶ 2,00 Cavaliers
- ❷ 23/06/1977
- ❸ 22,7 x 38,1
- ❹ 11³/₄
- ❺ 500.000
- ❻ 31/05/1980
- ❼ I. Samsom
- ❽ Courvoisier



3 4 0

- ❶ 5,00 Cavaliers
- ❷ 23/06/1977
- ❸ 38,1 x 22,7
- ❹ 11³/₄
- ❺ 500.000
- ❻ 31/05/1980
- ❼ I. Samsom
- ❽ Courvoisier



1977

1972-1981



3 4 1

- ❶ 0,60
- ❷ 22/09/1977
- ❸ 22,7 x 34,7
- ❹ 111/2 x 113/4
- ❺ 500.000
- ❻ 31/05/1980
- ❼ M. Aziz
- ❽ Courvoisier



3 4 2

- ❶ 1,40
- ❷ 22/09/1977
- ❸ 34,7 x 22,7
- ❹ 111/2 x 113/4
- ❺ 2.000.000
- ❻ 31/05/1980
- ❼ M. Aziz
- ❽ Courvoisier

3^{es} jeux Africains Alger 1978

La nécessité d'organiser des jeux sportifs en leur donnant leur signification africaine et en conviant l'ensemble des pays indépendants de notre continent est apparue en 1963 à Dakar, au cours même des derniers jeux de l'Amitié. C'est ainsi que le 18 juillet 1965 furent célébrés pour la première fois à Brazzaville (Congo) les premiers jeux Africains, reconnus au titre de jeux régionaux par le Comité international olympique.

3 000 athlètes de 28 pays inscrits dans 10 disciplines ont fait vivre des moments exaltants, empreints de ferveur et d'enthousiasme, au peuple congolais, augurant une voie riche de lauriers et de promesses pour les 2^{es} jeux Africains de Lagos (Nigeria, 1973) qui, eux, ont affirmé d'une manière définitive la maturité de l'organisation suprême du mouvement sportif africain, le CSSA (Conseil supérieur du sport en Afrique), maturité autorisant alors à regarder avec confiance l'avenir de la jeunesse sportive africaine.

Alger sera pendant deux semaines (du 13 au 28 juillet 1978), avec plus de 4 000 athlètes venus de plus de 40 pays concourir dans 12 disciplines, la capitale de l'Afrique et aura à cœur de confirmer les exploits historiques des sportifs africains.

Accueillant la 3^e édition et intervenant à une période où l'Afrique joue un rôle de tout premier plan dans le concert du sport mondial, Alger aura la lourde responsabilité de porter toujours plus haut l'étendard du sport africain.

Alger à laquelle il appartient d'ores et déjà d'imprimer le climat psychologique dans lequel doivent se dérouler les 3^{es} jeux Africains pour que ceux-ci répondent pleinement au slogan qui les définit : «Les 3^{es} jeux Africains d'Alger, facteur de renforcement de l'unité et de la solidarité africaines».



Cérémonie d'ouverture des 3^{es} jeux Africains d'Alger en 1978.

De l'or pour une Algérienne

Les 3^{es} jeux Africains, organisés à Alger en 1978, ont valu à l'Algérie sa première médaille d'or féminine en athlétisme dans une compétition majeure depuis l'indépendance. En remportant la finale du 1 500 m dans un temps de 4'16"4, Sakina Boutamine entre dans l'histoire, dans la lignée de Ghezlane et Ariane, deux athlètes douées des années 1960. Elle a même manqué d'un cheveu de remporter la finale du 800 m.

Sakina Boutamine avait laissé entrevoir, une année auparavant, l'étendue de son potentiel en terminant à la 6^e place dans la finale du 1 500 m lors de la Coupe du monde d'athlétisme organisée à Düsseldorf, en Allemagne fédérale.



SOMMAIRE



RECHERCHE



Village socialiste agricole

La Révolution agraire ne sépare pas le problème des conditions de travail dans l'agriculture de celui des conditions de vie dans les campagnes. La modernisation de l'agriculture passe par l'amélioration des conditions de vie des paysans, car on ne peut envisager la libération des paysans pauvres, leur promotion au rôle d'agents de développement, sans une infrastructure facilitant les échanges économiques, sociaux et culturels et une transformation conséquente du mode de vie accompagnant et soutenant cette évolution.

La Révolution agraire a un impact décisif sur l'équipement socioculturel des campagnes. Des dépenses accrues sont consacrées aux infrastructures de communication, à la distribution du gaz et de l'électricité, à la santé publique. De même, l'Etat développe ses efforts pour améliorer la scolarisation et diminuer ses coûts pour les familles les plus pauvres.

Un cadre de vie nouveau est créé grâce à la construction de villages agricoles reposant sur des conditions économiques rationnelles et assurant la fixation des populations. Sur la base des structures agraires et coopératives issues de la Révolution agraire, ces villages constituent de véritables complexes socio-économiques, assurant l'ensemble des fonctions économiques et des services administratifs sociaux et culturels. Ce projet d'équipement des campagnes comporte la construction de mille villages socialistes répartis sur tout le territoire national. Le premier village a été inauguré par le Président de la République le 17 juin 1973. Depuis cette date, des dizaines d'autres villages ont vu le jour un peu partout dans toutes les wilayas. La construction se poursuit à un rythme accéléré. Ce rythme est entretenu par l'Etat, les communes, les tributaires eux-mêmes, le volontariat et les appelés du Service national.



3 4 3

- ❶ 1,40
- ❷ 10/11/1977
- ❸ 39 x 22,7
- ❹ 14 1/4 x 13 1/4
- ❺ 500.000
- ❻ 31/05/1980
- ❼ B. Yelles
- ❽ Enschede

Urbanisation et développement

L'Algérie luttait contre le sous-développement et la disqualification sociale pour passer au stade industriel. Des œuvres majeures, notamment la nationalisation des grands domaines agricoles coloniaux et des hydrocarbures, l'industrialisation, accompagnée d'une politique de scolarisation massive et de formation de cadres et de subvention très poussée des produits de première nécessité, la médecine gratuite, la lutte contre la pauvreté et la misère à travers la réforme agraire et la construction de villages socialistes, se sont traduites par de grands progrès sociaux.

La distribution du gaz à des prix symboliques dans les villes, ainsi que celle des bouteilles de butane au prix de 10 DA dans les régions reculées ont contribué à une nette amélioration de la vie des Algériens.

L'urbanisation moderne en Algérie a touché également les campagnes.



1977

1972-1981

Monnaies almoravide (XI^e siècle) et almohade (XII^e siècle)



3 4 4

- ❶ 0,60
Dirhem almohade
(XII^e siècle)
- ❷ 15/12/1977
- ❸ 45,2 x 26
- ❹ 11³/₄ x 11¹/₂
- ❺ 500.000
- ❻ 31/05/1980
- ❼ D'après photo
- ❽ Courvoisier



3 4 5

- ❶ 1,40
Dinar almohade
(XII^e siècle)
- ❷ 15/12/1977
- ❸ 45,2 x 26
- ❹ 11³/₄ x 11¹/₂
- ❺ 500.000
- ❻ 31/05/1980
- ❼ D'après photo
- ❽ Courvoisier



3 4 6

- ❶ 2,00
Dinar almoravide
(XI^e siècle)
- ❷ 15/12/1977
- ❸ 45,2 x 26
- ❹ 11³/₄ x 11¹/₂
- ❺ 500.000
- ❻ 31/05/1980
- ❼ D'après photo
- ❽ Courvoisier

Les Almohades *Al Mouabbidûn* (1125-1248)

Le mouvement almohade est né en opposition à la dynastie almoravide considérée comme corrompue et accusée d'anthropomorphisme en matière religieuse. S'appuyant sur un dogmatisme religieux rigoureux, les Almohades (unitaires) vont pour la première fois dans l'histoire du Maghreb rassembler l'Afrique du Nord, d'Agadir à Tripoli, sous une autorité commune et arrêter en Espagne les progrès de la Reconquista ; Abd El Mou'min, Abou Yaâkoub, Abu Youssef furent parmi les souverains les plus prestigieux de cette dynastie.

Dans le domaine de la monnaie, les Almohades innovèrent beaucoup. En effet, Mohammed Ibn Toumert, fondateur et chef spirituel de ce mouvement, donna aux pièces en argent, appelées «dirhams», la forme carrée. Il en fut de même pour les pièces d'un demi-dirham, d'un quart de dirham, d'un huitième de dirham et d'un seizième de dirham. Quant aux dinars et doubles dinars en or, ils se distinguent par rapport aux pièces précédentes par le carré qui s'inscrit dans un cercle déterminant ainsi que par quatre segments de cercles égaux.

Les Almoravides *Al Mûrabitûn* (1056-1147)

Les Almoravides ou Al Mûrabitûn (secte religieuse), installés à l'origine sur les rives du Sénégal, furent de remarquables guerriers. Ils parvinrent à étendre leur campagne d'islamisation sur l'ensemble des pays du sud du Sahara.

Sous le commandement de Youssef Ibn Tachfin, ils conquièrent une grande partie du Maghreb et grâce à la victoire de Zallaqa en 1086, ils imposèrent leur autorité à l'Espagne. Dans le domaine artistique, les Almoravides furent de grands bâtisseurs (mosquées de Nedroma, de Tlemcen et d'Alger).

Grâce au contrôle du commerce transsaharien, les Almoravides entreprirent la fabrication d'un grand nombre de pièces de monnaie en or, appelées «dinars», qui se caractérisent par une frappe régulière et de haute qualité.



Numismatique

La collection de pièces de monnaie et de billets de banque, ou numismatique, peut se faire suivant différents critères. Une distinction doit tout de même être faite entre numismates (collectionneurs de pièces de monnaie) et billetophiles (collectionneurs de billets de banque).

La numismatique a aussi son vocabulaire propre, tel le terme aloi (ou titre) qui est la proportion de métal précieux composant une monnaie exprimé en millièmes et auquel se réfère l'expression française «de bon aloi», l'avvers (ou droit) indique le côté de la monnaie portant l'effigie qu'on appelle aussi la face, et le revers qui est l'autre côté de la pièce. La Banque d'Algérie a émis des pièces de collection tels les un (1), deux (2) et cinq (5) dinars en or en 1991 et les 2 DA or Emir Abdelkader en 1996.



SOMMAIRE



RECHERCHE



*Dinar des Almoravide.*

Monnayage musulman

Il était jusqu'à une époque très récente le monnayage le plus répandu. Son ère géographique s'étend de l'Espagne et du Maroc à l'archipel malaisien et de Kazan à Zanzibar. Les monnayages occidentaux et orientaux ont cependant la même origine et se sont souvent influencés au cours de leur histoire. Les pièces musulmanes traditionnelles sont le dinar, le dirham et le fels, respectivement en or, en argent et en cuivre. Le dinar dérive du solidus d'or du Bas Empire (son nom vient par le syriaque *Denarius aureus* : pièce d'or). Le dirham était la drachme de l'Antiquité et le fels le follis de la haute époque byzantine. La monnaie musulmane dérive de celle de l'Empire parthe, fondé au III^e siècle. Les monnaies parthes, essentiellement d'argent, étaient d'influence hellénistique : elles portent d'un côté l'effigie du souverain et de l'autre celle du fondateur de la dynastie ou celle d'une divinité, entourée d'une légende disposée en carré. Mais les effigies royales deviennent de plus en plus orientales et le style du revers est plus grossier. Sous les Sassanides (227-642), les monnaies d'argent sont très larges et montrent au revers un autel de feu entouré de deux prêtres, éléments essentiels du culte zoroastrien. Les légendes donnent l'atelier monétaire et la date par l'année du règne.

Les Arabes apportèrent peu de changements dans les provinces occupées. En territoire perse, ils ajoutèrent au grand et mince dirham d'argent une formule pieuse. En Syrie et en Egypte, ils utilisèrent les solidi (pluriel latin de solidus), mais émirent un abondant monnayage de cuivre inspiré par les types byzantins, mais modifiés par l'ajout du nom d'atelier et par la suppression des symboles chrétiens.

Quant à l'art du portrait, il fut introduit au XIX^e en Perse, moins rigoureuse vis-à-vis de l'art figuratif. Les deux extrêmes sont représentés dans le monde musulman avec, d'un côté, la Turquie qui a banni en 1933 l'écriture arabe et la date de l'hégire, et de l'autre, l'Arabie Saoudite qui évite encore toute représentation figurative.



SOMMAIRE



RECHERCHE



Pyramide de Medracen, près de Batna



SOMMAIRE



RECHERCHE



1978

1972-1981



- ❶ 0,50 TP n°289 - Surchargé 0,60
- ❷ 09/02/1978
- ❸ 22 x 32
- ❹ 14
- ❺ 31.330.000
- ❻ 30/09/1981
- ❼ M. Cherifi
- ❽ Imprimerie BA

347

Massacres de Sétif, Guelma et Kherrata



Cimetière des martyrs à Sétif.

Ce que la France coloniale a appelé les «événements» de Sétif, Guelma et Kherrata sont, en fait, d'horribles massacres perpétrés par des colons aidés de membres des forces de l'ordre de l'autorité coloniale contre les populations locales. Au sortir d'une Seconde Guerre mondiale au succès de laquelle les Algériens ont grandement contribué par leur mobilisation aux côtés des forces alliées, les manifestations de joie et d'euphorie se sont multipliées à travers l'Europe, l'Amérique et l'Afrique.

A Sétif, les Algériens sortent dans la rue pour manifester leur joie, mais également pour réclamer à leur tour l'indépendance et la liberté, conformément aux promesses faites par le colonisateur. Aux côtés des drapeaux des Alliés, le drapeau algérien fait publiquement son apparition dans le cortège. Des slogans exigent l'indépendance ainsi que la libération de Messali Hadj, leader du Parti du peuple algérien (PPA), placé en résidence surveillée. Sommé de baisser son drapeau, Bouzid Saal refuse d'ob-

tempérer, ce qui lui vaut d'être exécuté sur place. La manifestation, jusque-là pacifique, tourne alors à l'émeute.

A Guelma, Kherrata et dans plusieurs villes et villages de la chaîne des Babors, des manifestations sont réprimées. La répression sera sauvage et aveugle : massacres collectifs, citoyens brûlés vifs, chasse à l'homme, enterrements dans des charniers, corps calcinés dans des fours à chaux... Le bilan est de 45 000 morts, sinon plus.

Le pouvoir colonial reconnaît les faits à demi-mots, invoquant la «raison d'Etat». Des représentations diplomatiques et consulaires en Algérie confirment sans ambages, dans des rapports envoyés à leurs gouvernements, la terrible répression qui s'est abattue sur la population algérienne, insistant sur l'aspiration de cette dernière à l'indépendance. Ces massacres ont définitivement fait prendre conscience aux Algériens que la France coloniale ne leur rendra jamais leur indépendance et leur liberté et que la lutte armée était le seul moyen de les recouvrer.

Prise de conscience

Le Président Houari Boumediène à propos des massacres du 8 mai 1945 : «Ce jour-là, j'ai vieilli prématurément. L'adolescent que j'étais est devenu un homme. Ce jour-là, le monde a basculé. Même les ancêtres ont bougé sous terre. Et les enfants ont compris qu'il faudrait se battre les armes à la main pour devenir des hommes libres. Personne ne peut oublier ce jour-là.»



SOMMAIRE



RECHERCHE



Fleurs d'arbres fruitiers

Le cerisier

Cerasus avium

En Algérie, le cerisier occupe une superficie voisine de 5 500 ha. Suivant les conditions de l'altitude et du climat, la floraison varie du mois de février à la fin du mois de mars. De chaque bouton à fleur sont issues 2 à 4 fleurs en moyenne et quelquefois 6. Les fleurs ont des pédoncules longs de 3 à 5 cm, 5 pétales blancs et 30 à 40 étamines jaunâtres. Les fruits arrivent à maturité dès le début du mois de juin. Les zones d'extension privilégiées sont la Kabylie où il est d'ailleurs déjà développé, surtout à Aïn El Hammam et à Larbaâ Nath Irathen, et Médéa, Miliiana, Hamma et Tlemcen. On trouve aussi le cerisier en faible pourcentage dans le Constantinois (Batna).

Le pêcher

Persica vulgaris

C'est une espèce fruitière qui possède des fleurs sessiles ou presque sessiles. L'époque de floraison est variable en fonction des régions et des variétés. Elle a lieu en



moyenne dès le début du mois de mars. Le pêcher couvre une superficie de 8 500 ha environ, répartie par ordre d'importance dans les régions suivantes : l'Algérois (Alger, Médéa, Tizi Ouzou, El Asnam), l'Oranie (Oran, Tlemcen, Mostaganem) et le Constantinois (Annaba, Constantine, Sétif). ●●●

Histoire de pomme

Presque tous les peuples de l'Ancien Monde – et nous ne faisons pas exception – ont fréquenté la pomme, aussi bien à l'état sauvage qu'à l'état de culture, et ont contribué à sa gloire. Adulée en Egypte où Ramsès fit planter des pommiers sur les rives du Nil, magnifiée par le roi Salomon dans le Cantique, choyée par les Grecs, puis par les Romains, elle finit par s'imposer dans beaucoup de pays, en Méditerranée notamment, comme le fruit des fruits.

On ira jusqu'à l'appeler pomme, du nom générique de tous les fruits. Elle prêtera à son tour son nom à d'autres fruits moins courants comme l'abricot, dit pomme d'Arménie, la pêche, dite pomme de Perse, ou la tomate qui, des siècles plus tard, deviendra pomme d'or ou pomme d'amour.

Il est assez étrange de retrouver cet usage chez Ibn Al Baytar, au XIII^e siècle, dans son Traité des simples. Car la pomme, pour avoir été fort prisée en terre d'Islam, n'y était pas aussi universelle que la figue ou la datte. Avant lui, au VIII^e siècle, à Bagdad, Honain Ibn Is'haq, médecin et traducteur hors pair, en était aussi très épris, donnant sa préférence aux pommes de Syrie, notamment la *fathi*, recherchée pour son parfum. Il en mangeait tous les jours. Certains califes consommaient trente mille pommes par an de cette seule variété.



- ❶ 0,60 Cerisier
- ❷ 09/02/1978
- ❸ 22,7 x 33
- ❹ 11 1/2 x 11 3/4
- ❺ 500.000
- ❻ 30/09/1981
- ❼ Imprimeur
- ❽ Courvoisier

3 4 8



- ❶ 1,20 Pêcher
- ❷ 09/02/1978
- ❸ 22,7 x 33
- ❹ 11 1/2 x 11 3/4
- ❺ 500.000
- ❻ 30/09/1981
- ❼ Imprimeur
- ❽ Courvoisier

3 4 9



- ❶ 1,30 Amandier
- ❷ 09/02/1978
- ❸ 22,7 x 33
- ❹ 11 1/2 x 11 3/4
- ❺ 500.000
- ❻ 30/09/1981
- ❼ Imprimeur
- ❽ Courvoisier

3 5 0



- ❶ 1,40 Pommier
- ❷ 09/02/1978
- ❸ 22,7 x 33
- ❹ 11 1/2 x 11 3/4
- ❺ 29.500.000
- ❻ 30/09/1981
- ❼ Imprimeur
- ❽ Courvoisier

3 5 1



1978

1972-1981

...

L'amandier

Amygdalus communis

Sa floraison est la plus précoce de tous les arbres fruitiers. Les fleurs blanches et roses éclosent longtemps avant l'apparition des feuilles sur des rameaux courts de l'année précédente. Le stade de floraison de l'amandier se situe durant tout le mois de février, ce qui le rend très sensible aux gelées d'hiver et aux gelées tardives du début du printemps. L'amandier couvre une superficie de 35 000 ha environ et occupe des régions à climat et sol favorables tels l'Algérois (surtout Médéa), l'Oranie et le Constantinois.

Le pommier

Malus communis

Parmi les espèces fruitières, le pommier est avec le poirier celui qui a la floraison la plus tardive ; elle s'étale généralement du début à la fin du mois d'avril. Ses fleurs à 5 pétales blancs ou roses, suivant les variétés, n'éclosent qu'après l'apparition des premières feuilles. Pour avoir une fructification satisfaisante, l'espèce a besoin à la fois de températures froides en hiver et chaudes au printemps. Occupant environ 12 000 ha, on peut citer, parmi les zones privilégiées, les bassins versants de la wilaya de Médéa, les vallées des oueds Cheliff et Soummam, les piémonts de Kabylie et les coteaux de Tlemcen.



Amandier.

Mœurs culinaires

Les Anciens ne se contentèrent pas de croquer les pommes. Ils les utilisèrent aussi en cuisine. Dès le X^e siècle, le Baghdadi Ibn Sayyar donnait la recette d'un *khabis* apprêté avec des pommes du Liban, pelées, épépinées, séchées au soleil et réduites en poudre.

Dans ce traité du XIII^e siècle ainsi que dans celui de son contemporain Ibn Al Adim, une recette de ragoût qui marie les pommes acides et les côtes de blette ainsi qu'un sucré-salé de onze ingrédients appelé *zirbadji* : viande, pois chiches, vinaigre, miel, safran, coing, pomme, amande, jujube, pistache et menthe fraîche.



SOMMAIRE



RECHERCHE



Prévention routière

Sécurité des enfants

En Algérie, des milliers d'enfants âgés de plus de 6 ans prennent tous les jours le chemin de l'école et sont rarement accompagnés par des adultes. Ils évoluent seuls et font de la rue des terrains de jeu.

Généralement, les adultes ne font pas preuve d'un sens très affiné des responsabilités. Ils semblent le plus souvent avoir confiance en leurs enfants. Ils les envoient faire des courses même si les rues à traverser sont dangereuses. Reconnaissons d'ailleurs que dans notre pays à circulation assez importante, le nombre des jeunes victimes (mineurs âgés de moins de 15 ans) se chiffre à 4 837 dont 258 sont décédés au cours de l'année 1977.

Le pourcentage de ces jeunes victimes représente 40% du nombre total des personnes tuées et blessées au cours de la même année. Dans la chaîne des causes et des circonstances qui précèdent tout accident de la circulation, trois facteurs sont en général invoqués : l'homme, le véhicule, la route. Mais avant de jeter quelque dévolu sur ces facteurs, un phénomène reste pourtant à discuter et à mettre en exergue, c'est celui de l'environnement routier qui n'a pas été conçu pour les enfants.

En effet, au même titre que tout environnement moral ou social dans lequel l'enfant baigne, l'environnement routier se doit de créer, dès le plus jeune âge, les réflexes conditionnels nécessaires à l'évolution de l'enfant dans la rue avec un minimum de risques.



Eduquer les enfants au respect du code de la route.

De la signalisation routière

La signalisation routière remonte à l'époque de l'Empire romain. En plus de panneaux montrant les directions, des bornes en pierres étaient érigées pour indiquer la distance qui restait à parcourir jusqu'à Rome. Au Moyen Âge, les panneaux d'indication de direction dans les carrefours sont adoptés partout. Cependant, c'est avec l'avènement de l'automobile que la nécessité de réglementer la circulation routière à travers une signalisation standard s'est fait ressentir. Le 1^{er} Congrès international de la route, organisé le 11 octobre 1908 à Rome, définit les principes de base de la signalisation. C'est le Québécois J.-Omer Martineau qui, en 1923, remplace pour la première fois les textes sur les panneaux par des pictogrammes, estimant que les conducteurs ne savent pas tous lire. La signalisation symbolique par des pictogrammes est définitivement adoptée lors de la Conférence mondiale sur les transports routiers en 1949.



3 5 2

- ❶ 0,60
- Sécurité des enfants
- ❷ 27/04/1978
- ❸ 36,2 x 25,6
- ❹ 11 1/2
- ❺ 1.000.000
- ❻ 30/09/1981
- ❼ A. Ali-Khodja
- ❽ Courvoisier



1978

1972-1981

...

C'est pourquoi il convient de souligner que l'environnement routier actuellement en vigueur reste lointain, indéchiffrable, voire étranger à l'univers de l'enfant tant celui-là a été fait par et pour les adultes.

Il y a lieu d'adapter et de se ravalier au niveau des catégories de l'entendement de l'enfant pour mieux l'intéresser d'abord et ensuite le prévenir des dangers qui le guettent. En ce sens, l'enfant est plus perméable, plus ouvert que l'adulte à ce genre de pédagogie routière.

Par exemple, on peut citer des cas où le sens des symboles routiers n'est pas évident aux jeunes enfants ; le feu vert donne passage à l'enfant quand il est sur une bicyclette ou dans la voiture de son père. Mais le feu vert ne donne pas le droit de passage à l'enfant piéton et faire comprendre cela à un jeune de 6 à 7 ans et même plus demeure très difficile. Cela reste valable surtout lorsqu'on pense que le développement de l'enfant ne remplit pas

encore toutes les conditions de maturation physiologique et psychomotrice qui sont souvent à l'origine d'accidents dramatiques. Parmi les obstacles physiologiques, il est bien connu qu'un enfant a une mauvaise vision latérale : il voit mal surgir un véhicule et localise mal l'origine des sens. Au plan psychologique, ce n'est pas simple non plus. L'enfant a une attention unidirectionnelle : il pense à une chose et pas à une autre. C'est ainsi qu'on peut expliquer cet accident épouvantable où l'enfant sortant d'une école ou circulant sur un trottoir aperçoit son père, sa mère ou son copain. Il ne pense plus alors aux automobiles et se précipite vers la personne qu'il aperçoit.

Et puis, il y a la foule des mauvais exemples donnés par les adultes dans la circulation, ce qui est quasi catastrophique compte tenu de l'importance du processus d'imitation dans l'éducation. Compte tenu de ces données, une question se pose : à qui la faute ?



SOMMAIRE



RECHERCHE



3^{es} jeux Africains d'Alger

Alger accueille cette année, du 13 au 28 juillet, la troisième édition des jeux Africains. Placée sous le signe de l'amitié et de la solidarité, cette édition connaît la participation de plus de 3 000 invités venus de 45 nations africaines pour vivre dans la ferveur et l'esprit sportif des jeux d'Alger.

L'inauguration de cet événement d'envergure continentale est rehaussée par la présence d'illustres personnalités du monde du sport, à l'image de Lord Killanin, président du Comité international olympique (CIO), Adriaan Paulen, président de la Fédération internationale d'athlétisme (IAAF), et Janvier Ostos, président de la Fédération internationale de natation (FINA).

Pour garantir le succès de cette 3^e édition, le Comité d'organisation des jeux Africains (COJA) a mis sur pied 8 commissions et mobilisé plus de 9 000 personnes pour la prise en charge des 3 000 invités.

Pour l'occasion, l'Algérie a mis à la disposition des athlètes des infrastructures modernes tels le stade de football

(5-Juillet) d'une capacité de 70 000 places et le Palais des Sports (Coupole) d'une capacité de 7 000 places et doté d'un stade annexe d'athlétisme, la salle omnisports Harcha d'une capacité de 10 000 places, ainsi que le stade vélodrome du 20-Août d'une capacité de 20 000 places assises.

Le Centre national de médecine sportive est mis à contribution aux fins de faciliter le travail du personnel médical et paramédical durant les jeux.

Engagée dans toutes les disciplines, l'Algérie est représentée par une composante de 265 athlètes féminins et masculins.

A signaler une première dans les annales des jeux Africains, à savoir la radiodiffusion et la télédiffusion par la RTA vers au moins 40 pays africains et européens qui assisteront en direct à cette grande manifestation sportive ou auront droit à des résumés en différé de l'événement avec une moyenne de 3 heures quotidiennes, dont une partie consentie à titre gracieux.

Les résultats de l'Algérie

Aux 3^{es} jeux Africains d'Alger, l'Algérie a décroché 15 médailles au total (5 en or, 5 en argent et 5 en bronze). Les médaillés d'or sont Kachkouche Benamar au 20 km marche (1h39'3"), Rahal Lakhdar à la perche (5,00 m) et Bensaâd Mohamed au décathlon (7 338 pts). Véritable locomotive du sport féminin, Sakina Boutamine obtient la médaille d'or au 1 500 m dames avec 4'16"4 et termine deuxième au classement du 800 m.

Sur la lancée de son exploit aux jeux Méditerranéens de 1975, l'équipe nationale de football a décroché la médaille d'or face au Nigeria (1-0) à l'issue de la finale de la discipline. Rono, l'athlète kenyan devenu célèbre par la suite, avait remporté les deux épreuves du 3 000 m steeple et du 10 000 m.



3 5 3

- 1 0,40 Volley-ball
- 2 13/07/1978
- 3 36,2 x 25,6
- 4 11³/₄
- 5 500.000
- 6 30/09/1981
- 7 M. Aziz
- 8 Courvoisier



3 5 4

- 1 0,60 Tennis de table
- 2 13/07/1978
- 3 25,6 x 36,2
- 4 11³/₄
- 5 500.000
- 6 30/09/1981
- 7 M. Aziz
- 8 Courvoisier



3 5 5

- 1 1,20 Basket-ball
- 2 13/07/1978
- 3 36,2 x 25,6
- 4 11³/₄
- 5 500.000
- 6 30/09/1981
- 7 M. Aziz
- 8 Courvoisier



3 5 6

- 1 1,30 Marteau
- 2 13/07/1978
- 3 25,6 x 36,2
- 4 11³/₄
- 5 500.000
- 6 30/09/1981
- 7 M. Aziz
- 8 Courvoisier



- 1 1,40 Boxe
- 2 13/07/1978
- 3 25,6 x 36,2
- 4 11³/₄
- 5 500.000
- 6 30/09/1981
- 7 M. Aziz
- 8 Courvoisier



1978

1972-1981



358

- ❶ 0,60
- ❷ 05/10/1978
- ❸ 42 x 28,7
- ❹ 14 x 13 1/2
- ❺ 1.000.000
- ❻ 30/09/1981
- ❼ B. Yelles
- ❽ Enschede

Lutte antituberculeuse Traitement régulier = guérison assurée



La vaccination, un moyen efficace contre la tuberculose.

La tuberculose est une maladie infectieuse et contagieuse causée par un microbe : le bacille de Koch. Elle peut atteindre n'importe quel organe, mais sa localisation pulmonaire est la plus fréquente et rend la maladie plus dangereuse pour la collectivité. La contagion est le plus souvent interhumaine et se fait à partir d'un tuberculeux pulmonaire cracheur de bacilles vers un homme sain.

Cette maladie est surtout fréquente dans les pays en voie de développement et pose généralement un problème de santé publique majeur aux États.

Dans ces pays, à haute prévalence tuberculeuse, il est indispensable d'assurer un traitement correct à tous les tuberculeux reconnus pour leur éviter de transmettre leur maladie à leur entourage familial ou professionnel.

Avant 1945, il n'existait pas de traitement spécifique pour la tuberculose. On faisait appel à toute une série de traitements symptomatiques, généralement inefficaces.

Mais depuis la découverte de la streptomycine par Wacksmann en 1945, l'homme a eu enfin à sa disposi-

tion un médicament capable d'arrêter la multiplication du bacille de Koch et même de le tuer.

Après la streptomycine, nombre d'autres médicaments antituberculeux efficaces ont été découverts. On les appelle aussi antibiotiques ou drogues antibacillaires.

Pour permettre la guérison, ces médicaments doivent être administrés en tenant compte de règles médicales précises pour éviter les échecs consécutifs à des traitements insuffisants ou mal prescrits et surtout pour éviter que les bacilles deviennent résistants aux drogues administrées.

Le malade qui se traite n'est plus dangereux pour son entourage dès les premières semaines de son traitement, il reste qu'il doit le poursuivre régulièrement pendant une année.

C'est pourquoi la régularité du traitement est indispensable. Le traitement de la tuberculose est administré dans les dispensaires ou les centres de santé.

Un effort maghrébin

Basée sur les comparaisons épidémiologiques qui caractérisent les cinq pays du Maghreb, l'Initiative maghrébine de lutte contre la tuberculose (IMLCT) est fondée en 1998. En parallèle aux actions engagées par l'Organisation mondiale de la santé, l'IMLCT examinera les possibilités d'actions communes à mener afin de renforcer la stratégie engagée par l'OMS. Des efforts seront déployés par les pays partenaires pour l'harmonisation des programmes nationaux et des programmes de formation des personnels de santé dans le contrôle de la tuberculose.



SOMMAIRE



RECHERCHE



Pèlerinage

Parmi les cinq piliers de l'islam figure le pèlerinage à la Maison sacrée d'Allah. C'est une obligation d'institution divine à la charge de tous les musulmans qui peuvent s'y rendre au moins une fois dans leur vie.

Le pèlerinage est le rêve, la consécration de la vie religieuse du croyant. On fait pour lui des sacrifices considérables bien qu'il ne soit strictement obligatoire que si l'on est en état de l'accomplir.

Le pèlerinage concrétise de façon solennelle la solidarité de la Oumma (communauté musulmane).

La période du pèlerinage débute le premier choual et se déroule jusqu'à la fin de dhou el hidja.

Le souhait dans la vie de chaque musulman est d'aller en pèlerinage à la Kaâba. Les fondements de celle-ci ont été posés par Ibrahim et son fils Ismaïl depuis des milliers d'années. Souillée par le polythéisme, l'islam l'a purifiée et l'a transformée en lieu saint pour les musulmans.

La Kaâba s'élève à 15 m. Sa surface est de 12 m x 10,1 m et est soutenue à l'intérieur par trois piliers. Elle est revêtue extérieurement d'un tissu noir gravé en or.

À l'angle nord, se trouve la pierre noire posée par le Prophète (QSSSL) lorsqu'elle a été réaménagée par Qoreïch, soit cinq années avant le Message. Les Karamathes l'avaient arrachée en 317 de l'hégire et l'ont rendue en l'an 339 de l'hégire.

La Kaâba est entourée par la plus importante et la plus illustre mosquée de l'islam.

Les derniers aménagements de cette mosquée furent entrepris par Al Saoud depuis l'an 1375 de l'hégire. Elle peut accueillir 300 000 personnes et est dotée de 23 portes et 7 minarets. Au milieu de la mosquée se trouve Bir Zemzem.



Se rapprocher de Dieu, une quête acharnée.

La direction de la Vérité

La Mecque (Mekka en arabe) portait au départ le nom de Bekka. Il est dit dans le saint Coran : «Le premier temple qui ait été fondé pour les hommes est, en vérité, celui de Bekka. Il est béni et sert de direction aux Mondes.»

[Coran ; sourate III ; verset 96.]

*Ferveur et communion.
Des rites en accord et en osmose.*



359

- ❶ 0,60 La Kaâba
- ❷ 26/10/1978
- ❸ 26 x 45,2
- ❹ 113/4 x 111/2
- ❺ 500.000
- ❻ 30/09/1981
- ❼ M. Temmam
- ❽ Courvoisier



SOMMAIRE



RECHERCHE



1978

1972-1981

Route de l'Unité africaine



- ❶ 0,60
- ❷ 01/11/1978
- ❸ 33 x 48,5
- ❹ 113/4 x 111/2
- ❺ 1.000.000
- ❻ 30/09/1981
- ❼ S. A. Bentounes
- ❽ Courvoisier

360

La réalisation de la route de l'Unité africaine qui n'était, depuis longtemps, qu'un rêve pour toute l'Afrique, n'est pas due au hasard et n'est pas un acte de circonstance. C'est une conséquence naturelle de la politique pratiquée par le pouvoir révolutionnaire qui s'est concrétisée à travers la liquidation des disparités régionales sur le plan national et par le rapprochement, sous toutes ses formes, avec les Etats africains.

Ainsi, le Sahara a bénéficié du premier programme spécial dans le cadre de la politique d'équilibre régional et a connu de nouvelles perspectives dans le domaine de la promotion de la vie sociale, réussissant ainsi à sortir de l'isolement pour contribuer à la vie de toute la nation.

La route de l'Unité africaine tire sa véritable signification de la création d'une coopération réelle entre les pays africains dans les domaines culturel, commercial, industriel et agricoles dans le cadre de la complémentarité économique. A cela s'ajoute la coopération dans le but de promouvoir l'Afrique et de réaliser l'unité africaine. Cette route constitue donc l'une des plus grandes aspirations de la Révolution algérienne.

Les travaux de construction de la route de l'Unité africaine par les jeunes du Service national ont débuté le 16 septembre 1971 en présence du Président Houari Boumediène. Le lancement s'est fait à El Goléa avant d'arriver à In Salah, à travers les dunes de sable, sur une distance de 420 km, puis allant vers Tamanrasset, la capitale du Hoggar, traversant la région de l'Erg où commencent les chaînes de montagnes et les cols difficiles, soit un total de 1 120 km. Le premier tronçon, El-Goléa-In Salah, a été inauguré en juin 1973, alors que le deuxième, In Salah-Tamanrasset, l'a été en date du 19 juin 1978.

A 60 km au sud de Tamanrasset, la route prend deux directions : vers les frontières du Mali (469 km) et vers celles du Niger (357 km).

La construction de la route de l'Unité africaine a été l'une des premières tâches confiées au Service national. Ajoutée aux autres, elle reflète l'engagement de notre jeunesse et sa participation effective au développement du pays et à l'édification du socialisme.



Un lien Sud-Sud

Le Comité de liaison de la route transsaharienne (CLRT) s'est réuni à Alger pour examiner la situation du projet sous ses divers aspects et l'avancement des travaux de la route transsaharienne. Lancé en Algérie, au début des années 1970, avec la contribution des appelés du Service national, l'objectif de ce projet de route transafricaine est de désenclaver des territoires sur son passage et améliorer le niveau des échanges commerciaux entre les pays que cette route traverse. Au plan économique, la rentabilité de la transsaharienne va renforcer les facteurs d'attractivité des territoires concernés et va démultiplier leur développement.

Pour ce qui concerne l'Algérie, la route transsaharienne constitue le support majeur entre les Hauts Plateaux et le Grand Sud et favorise l'ouverture internationale du pays. 1 200 km ont déjà été réalisés en Algérie. Le coût pour la distance reliant Alger à la frontière a été estimé à 30 milliards de dinars.



SOMMAIRE



RECHERCHE



Bijoux

L'art de fabriquer les bijoux est fort ancien en Kabylie. Le centre de fabrication le plus important est constitué par les petits villages de Aït Larba, Taourirt Mimoun, Aït Lahsen, Agouni Ahmed et Taourirt El Hadjedj, villages perchés au sommet des pitons de Béni Yenni. Ces villages sont célèbres pour leurs bijoux ornés de cabochons de corail et surtout pour la technique des émaux filigranés. Cette technique savante a été vraisemblablement introduite au XV^e siècle par les émigrés andalous à Bougie. Abandonnée plus tard par les artisans de la ville, elle s'est réfugiée chez les Béni Yenni où les artisans la conservent jalousement et se la transmettent de père en fils depuis des siècles.

L'art des émaux exige une grande habileté et une grande patience. La fabrication d'une boucle d'oreille émaillée ne nécessite pas moins de cinquante-six gestes techniques : préparation des différentes pièces d'argent pour l'anneau et la calotte, préparation du fil destiné à confectionner les alvéoles qui recevront l'émail (filigrane) et, enfin, l'émaillage, une opération délicate qui consiste à déposer l'émail à l'aide d'une curette dans les interstices limités par les fils d'argent soudés et à les faire cuire dans le four. Après l'émaillage vient l'opération du traitement et du montage du corail. Le corail doit être meulé, limé et poli avant d'être placé dans la sertissure à l'aide de cire ramollie au feu.



Chevillière.



Fibule ronde.



Fibule ronde.



Fibule triangulaire.



3 6 1

- ❶ 1,20 Fibule
- ❷ 21/12/1978
- ❸ 25,6 x 36,3
- ❹ 11³/₄
- ❺ 500.000
- ❻ 30/09/1981
- ❼ M. Temmam
- ❽ Courvoisier



3 6 2

- ❶ 1,35 Broche
- ❷ 21/12/1978
- ❸ 25,6 x 36,3
- ❹ 11³/₄
- ❺ 500.000
- ❻ 30/09/1981
- ❼ M. Temmam
- ❽ Courvoisier



3 6 3

- ❶ 1,40 Chevillière
- ❷ 21/12/1978
- ❸ 25,6 x 36,3
- ❹ 11³/₄
- ❺ 500.000
- ❻ 30/09/1981
- ❼ M. Temmam
- ❽ Courvoisier



1978

1972-1981

...

Fibule triangulaire

C'est une plaque triangulaire portant, adjacents à la base, deux triangles émaillés et surmontée au sommet d'une plaque arrondie et de deux volutes. Elle est décorée de filigrane, d'émaux et de coraux et de boules d'argent. Le verso est toujours richement orné. La fixation des fibules aux vêtements est assurée par un ardillon riveté à la base de la plaque triangulaire et passant dans un anneau. Les fibules triangulaires servent à maintenir le voile sur les épaules.

Broche

C'est une broche formée d'une plaque en argent au milieu de laquelle une ouverture variant de 1 à 2 cm de diamètre permet d'adapter un système de fermeture assuré par une épingle soudée sous une plaque d'argent circulaire de même diamètre que l'orifice. Elle est décorée sur la face supérieure de cinq boules de corail, alternant régulièrement avec des émaux bleus, jaunes et verts. Le verso est également décoré d'émaux. Elle est agrémentée de pendeloques. La fibule était offerte à la femme à l'occasion de la naissance de son premier garçon. Elle se porte sur le front ou sur la poitrine.

Chevillière

Il en existe deux types. Les plus anciennes sont rétrécies dans la partie centrale, opposée à l'ouverture, et donc plus hautes sur les bords. Les autres sont cylindriques. Dans les plus anciennes, les décors sont essentiellement géométriques. Dans les autres prédominent les rinceaux et les lignes courbes. L'élément permanent est la sertissure de gros cabochons de corail. L'émaillage n'est pas utilisé pour décorer le corps principal. Il est disposé de part et d'autre des charnières où se dissimule le crochet de fermeture. Dans cette chevillière, le corps du bijou a été décoré de motifs incisés sur plomb. Entre deux lignes serpentiniformes, un décor de rinceaux porteurs de volutes. Dans la zone centrale sont sertis trois cabochons de corail. Le crochet de fermeture est dissimulé par une place divisée en trois registres carrés. Le registre central porte en son milieu une calotte émaillée. Les deux autres sont ornés d'un cabochon de corail. Aux angles des carrés sont disposées des perles d'argent.

Le corail

Les bijoux ethniques algériens sont souvent décorés de coraux. Le choix de cet ornement se justifie par la richesse de nos fonds marins en cette matière très prisée en joaillerie. Et si le marié offre des bijoux à sa promise, souvent rehaussés de corail, ce n'est pas un hasard. L'expression «noces de corail» correspond à 11 ans de mariage.

Le corail n'est rien d'autre qu'un animal microscopique qui construit une carapace formant le récif corallien. Il vit en symbiose avec des végétaux qui peuplent les fonds marins. On distingue de nombreuses variétés de corail dont les plus connues sont le corail blanc et le corail rose bien connus en Chine et au Japon. Le corail rouge, en revanche, provient de la Méditerranée. Ces animaux-fleurs forment des colonies arborescentes, ramifiées, ne dépassant pas les 20 cm de hauteur.

L'Algérie possède la plus grande réserve de corail rouge du Bassin méditerranéen. Le corail est pêché sur nos côtes depuis le XVI^e siècle, d'abord en apnée, puis, depuis les années 1970, à l'aide de scaphandres. L'«or rouge» est exploité essentiellement sur les côtes kabyles, à Annaba et à El Kala. Cette dénomination révèle à elle seule la valeur commerciale de cette espèce animale. La pêche au corail en Algérie est entièrement contrôlée par l'Etat afin de préserver nos récifs sous-marins.



SOMMAIRE



RECHERCHE





Le bijou en toutes lettres

«Du triangle berbère à l'arabesque andalouse, de l'éclat du pectoral touareg au maniérisme de la "rose trembleuse" d'Alger s'inscrit l'histoire du bijou algérien qui, mieux que l'art du monument ou l'art de la guerre, nous raconte l'histoire d'un peuple, ses joies, ses peurs. Bijoux d'argent, d'or, fondus, transformés, ceux qui nous restent ne sont que les indices posés de l'histoire de la parure. Mais cette histoire est une introduction intéressante à l'Histoire, car elle s'est développée comme toute autre activité, soumise à des contraintes, bénéficiant de privilèges qui en définissent la fonction sociale et éclairent les sociétés qui la rendent possible, la favorisent ou l'interdisent (...). Sur la surface de son corps, par des peintures et des symboles, sur le métal de sa parure, sur le cuir de ses vêtements, l'homme a porté les signes d'un langage magique. Dès qu'il apprendra à écrire, au travers même des religions révélées (...). Sous les mains de l'homme naissait une géométrie secrète, dont les formes, jusque dans notre vingtième siècle, expriment ses croyances, ses peurs anciennes.»

Extrait de Abzim, parures et bijoux des femmes d'Algérie, Wassyla Tamzali, Editions Alpha.





SOMMAIRE



RECHERCHE



Mosquée Emir Abdelkader, Constantine



SOMMAIRE



RECHERCHE



1979

1972-1981



3 6 4

- ❶ 0,60
- ❷ 05/01/1979
- ❸ 25,6 x 36,3
- ❹ 11³/₄
- ❺ 1.500.000
- ❻ 06/10/1983
- ❼ D'après photo
- ❽ Courvoisier

Président Houari Boumediène (1965-1978)

Le Président Houari Boumediène est né le 23 août 1932 à Guelma, foyer du nationalisme et de la résistance à l'occupant. Après des études à Constantine, à Tunis et au Caire, il participe au déclenchement de la Révolution du 1^{er} Novembre 1954 en Oranie aux côtés du grand militant martyr Larbi Ben M'hidi.

C'est ainsi que dès 1957, il devient commandant en chef de la Wilaya V et membre du Conseil national de la Révolution algérienne (CNRA) avant d'être nommé, en 1958, membre du Commandement opérationnel militaire (CDM) de l'Ouest, puis chef d'état-major dans la même région.

Dès 1960, il devient chef d'état-major de l'Armée de libération nationale (ALN) qu'il transforma rapidement en une armée moderne pour en faire à l'indépendance l'Armée nationale populaire. En 1962, le frère Houari Boumediène devient ministre de la Défense nationale du premier gouvernement de l'Algérie indépendante.

En mai 1963, il est nommé vice-président du Conseil des ministres et ministre de la Défense nationale.

Après le Redressement historique du 19 juin 1965, il assume les charges de Président du Conseil de la Révolution et du Conseil des ministres.

A compter de cette date, le Président Houari Boumediène va consacrer tous ses efforts à la consolidation de l'indépendance, à la reconstruction de l'Etat, à la réorganisation



Cortège funèbre.

des institutions locales et au redressement économique amorcé par la nationalisation des mines en mai 1966 puis la dynamisation des grands secteurs de l'Etat pour aboutir, le 24 février 1971, à la récupération des hydrocarbures. En 1972, c'est l'année de la Révolution agraire. Le triptyque des trois révolutions, Révolution agraire – Révolution industrielle – Révolution culturelle, est lancé par le frère Houari Boumediène, soutenu par les larges masses des

Succession

Elu au suffrage universel, le 8 février 1979, Chadli Bendjedid, secrétaire général du FLN, a succédé au Président Boumediène. A l'issue du recensement des votes au niveau des wilayas, des ambassades et des consulats algériens par la Commission nationale électorale, Chadli Bendjedid a reçu un appui populaire de plus de 94%, récoltant 7 736 697 voix. Le nombre d'inscrits sur les listes électorales en Algérie est de 7 888 875 et le nombre de votants est estimé à 7 490 479 avec un taux de participation national de 94,23%. Le nombre de bulletins nuls est de 19 951, soit un nombre de suffrages exprimés de 7 434 118. Pour l'ensemble des suffrages enregistrés à l'étranger, le nombre d'électeurs inscrits est de 318 959 avec un taux de participation de 94,86%. Les résultats enregistrés en faveur de Chadli Bendjedid sont de 302 579 voix. Le 9 février 1979, le Président Chadli Bendjedid prête serment conformément à la Constitution.

Histoire

«Quand la mémoire donne sa chance à l'imagination, la réflexion exorcise les ombres et la rencontre alors peut devenir un rendez-vous de l'histoire.»

[Extrait d'un discours du Président Houari Boumediène. Avril 1975.]



SOMMAIRE



RECHERCHE





paysans, des travailleurs et des jeunes révolutionnaires. Sur le plan extérieur, le Président Houari Boumediène ne se départira jamais de cette ligne révolutionnaire qui a marqué toute sa vie, la lutte pour l'indépendance des peuples soumis à l'oppression, le combat inlassable contre l'impérialisme sous toutes ses formes, notamment en Afrique, en Asie, en Amérique latine. A partir de 1973, la stature internationale du Président Houari Boumediène s'affirme davantage avec la tenue à Alger de conférences internationales ainsi que le déclenchement, en 1974, du processus qui va conduire à la convocation, sur le thème de l'instauration d'un nouvel ordre économique mondial, de la 6^e Assemblée générale des Nations unies devant laquelle il prononcera un discours historique.

Le 19 juin 1975, à l'occasion du 10^e anniversaire du Redressement historique, le Président Houari Boumediène annonce sa volonté de mettre en place les dernières étapes de l'édification de l'Etat : élaboration d'une Charte nationale, élection d'une Assemblée populaire nationale, élection du Président de la République. Dès le début de l'année 1976, il accé-

lère le processus de restructuration de l'Etat. C'est ainsi qu'il est à l'origine du grand débat national démocratique déclenché au mois de mai 1976 qui a conduit à l'adoption massive par voie de référendum de la Charte nationale promulguée le 5 juillet 1976.

Cinq mois plus tard, le 19 novembre 1976, le peuple est appelé aux urnes pour l'adoption de la Constitution. Le 10 décembre 1976, il est triomphalement élu Président de la République et prête le serment constitutionnel au Palais du Peuple le 16 décembre 1976. L'année 1977, le peuple est appelé à élire l'Assemblée populaire nationale. L'année 1978 est déclarée Année du Parti.

Les différents congrès des organisations de masse ont introduit des méthodes et des pratiques vivantes, démocratiques, qui préfigurent les débats du congrès du parti d'avant-garde auquel le Président Houari Boumediène a œuvré inlassablement à sa préparation. Houari Boumediène s'est éteint le 27 décembre 1978 à 3h55 à la veille de la tenue du congrès du parti, ultime étape des institutions populaires, après avoir réalisé ses objectifs d'édification d'un Etat socialiste. Un Etat qui survit aux hommes.



Porté par des soldats à sa dernière demeure.



1979

1972-1981



3 6 5

- ❶ 0,60
- ❷ 25/01/1979
- ❸ 38,1 x 48,5
- ❹ 11³/₄ x 11¹/₂
- ❺ 1.000.000
- ❻ 06/10/1983
- ❼ M. Temmam
- ❽ Courvoisier

Congrès du Parti du Front de libération nationale Janvier 1979

Le système institutionnel algérien est basé sur l'unicité du parti. Le Parti du Front de libération nationale est la force d'avant-garde, de direction et d'organisation du peuple pour la concrétisation des objectifs de la Révolution.

A ce titre, il approfondit constamment l'idéologie dans le cadre des orientations arrêtées par la Charte nationale, définit les lignes d'action, précise les perspectives de la Révolution socialiste et détermine les moyens à mettre en œuvre pour consolider ses positions et assurer sa marche en avant.

(...) Le congrès est l'organe suprême du parti. Il est constitué par les représentants des membres du parti démocratiquement élus par la base. Le congrès adopte les statuts du parti dont le fonctionnement doit obéir aux principes du centralisme démocratique, précise les orientations idéologiques, définit la politique générale de la Révolution, détermine les objectifs à atteindre et élit la direction du parti laquelle oriente et contrôle la politique du pays.

La Charte nationale étant le document idéologique de référence du parti, le congrès pourra en approfondir les concepts et les orientations et y apporter les ajustements, les correctifs nécessaires, compte tenu des impératifs de l'évolution dans tous les domaines.

(...) Il s'agit, en d'autres termes, d'approfondir l'expérience révolutionnaire, de passer du contenu démocratique et populaire de la Révolution à son contenu socialiste.

C'est à la lumière de ces réalités mises en évidence par la Charte nationale que le Président Houari Boumediène avait entrepris depuis 1977 l'œuvre de rénovation, de renforcement et de dynamisation du Parti du Front de libération nationale.

(...) Le congrès du Parti du Front de libération nationale, qui se tiendra à Alger à partir du 27 janvier 1979, est le parachèvement d'un processus démocratique enclenché depuis une année. Il constitue sans aucun doute l'illustration de la continuité de la Révolution socialiste en Algérie.



*Le Président Chadli Bendjedid
au congrès du FLN en 1979.*

Un tournant

Le congrès du Parti du Front de libération nationale tenu en janvier 1979 redéfinit les statuts et les structures du parti. Il dote le FLN d'un comité central dont le secrétaire général est automatiquement le candidat du FLN à la présidence.



SOMMAIRE



RECHERCHE



Président Houari Boumediène (1965-1978)



Ultime hommage au Président Boumediène au Palais du Peuple à Alger, en 1978.

Houari Boumediène, nom de guerre du deuxième Président de la République algérienne, a été inscrit dans l'histoire en lieu et place de Mohamed Ben Brahim Boukharouba, son véritable nom patronymique. Il était atteint du syndrome de Waldenström, une maladie du sang rare qui porte le nom du médecin suédois qui l'a découverte et qui s'est déplacé lui-même au chevet du Président algérien à Alger pour en établir

le diagnostic. Le Président Boumediène avait commencé à présenter les premiers symptômes de sa maladie en septembre 1978. Les premiers examens se sont déroulés à Alger avant d'être suivis par une hospitalisation prolongée en URSS. Le jour de l'inhumation de Houari Boumediène, le 29 décembre 1978, une foule impressionnante a suivi le cortège funèbre du Palais du Peuple à Alger au cimetière El Alia, à l'est d'Alger.



3 6 6

- ❶ 1,40
- ❷ 02/02/1979
- ❸ 38,1 x 48,5
- ❹ 11³/₄ x 11¹/₂
- ❺ 2.000.000
- ❻ 06/10/1983
- ❼ M. Temmam
- ❽ Courvoisier

La maladie de Waldenström

Le professeur Jan Waldenström de l'hôpital de Malmö (Suède), décédé en 1996, avait décrit le premier la maladie en 1944. La maladie de Waldenström est, selon les encyclopédies médicales, une prolifération maligne de lymphocytes B aboutissant à des plasmocytes sécrétant un anticorps particulier (immunoglobuline M monoclonale). Ses signes symptomatiques sont une grande fatigue, souvent une importante anémie, un amaigrissement, un aspect émacié, la présence de ganglions, parfois un gros foie et une grosse rate. La maladie est détectée par des examens approfondis, notamment le comptage des globules rouges qui se présentent en rouleaux érythrocytaires, une thrombopénie, une hyperlymphocytose discrète, alors que la vitesse de sédimentation est très élevée. Le myélogramme, l'analyse de la moelle osseuse au microscope, montre une moelle envahie par les cellules lymphoïdes (lymphocytes et plasmocytes). On a recours aussi à l'électrophorèse (séparation de molécules chargées : protéines, peptides, acides aminés, acides nucléiques et nucléotides) pour mettre en évidence un pic étroit anormal.

Mémoire

«Vous comprendrez donc qu'il n'est pas question pour moi, qui ai la lourde tâche de présider aux destinées de notre pays, de faire table rase du passé et encore moins de nier ou d'amoindrir les immenses réalisations accomplies par notre pays durant les décennies 1960 et 1970. J'y ai personnellement participé, modestement mais de manière continue, de 1962 à 1978, date du rappel à Dieu du défunt Président Houari Boumediène.»

[Extrait d'un discours du Président Abdelaziz Bouteflika du 23 février 2005 devant les syndicalistes.]

Oraison funèbre.



1979

1972-1981



3 6 7

- ❶ 2,00
- ❷ 10/02/1979
- ❸ 38,1 x 48,5
- ❹ 11 3/4 x 11 1/2
- ❺ 1.000.000
- ❻ 06/10/1983
- ❼ M. Temmam
- ❽ Courvoisier

Election de M. Chadli Bendjedid Président de la République algérienne démocratique et populaire

Le 4^e Congrès du Parti du Front de libération nationale, qui s'est tenu à Alger du 27 au 31 janvier 1979, a désigné le militant Chadli Bendjedid secrétaire général du parti et candidat à l'élection présidentielle. Chadli Bendjedid, né le 14 avril 1929 à Bouteldja, dans la wilaya de Annaba, est fils de fellah.

Dès le 1^{er} novembre 1954, il se trouve au sein de l'organisation politico-militaire du Front de libération nationale. En 1956, il est nommé chef de région, puis en 1957 adjoint chef de zone et en 1958, il devient capitaine chef de zone.

Avec la création, en février 1961, de l'état-major général de l'Armée de libération nationale, il est désigné par le colonel Houari Boumediène, alors chef d'état-major général, membre du commandement opérationnel de la zone Nord, fonction qu'il assumait jusqu'à l'indépendance du pays. A la fin de l'année 1962, il est nommé commandant de la V^e Région militaire avec grade de commandant, puis en 1964, il est nommé à la tête de la II^e Région militaire. Très proche compagnon du Président Houari Boumediène, il prit une part active au Redressement révolutionnaire historique du 19 juin 1965 et fait partie alors du Conseil de la Révolution. En 1969, il est promu au grade de colonel.

A la tête de la II^e Région militaire, le colonel Chadli Bendjedid a participé à l'effort de reconversion et de modernisation de l'Armée nationale populaire. Lors de la clôture du 4^e Congrès du Parti du Front de libération nationale, le militant Chadli Bendjedid a exprimé sa

volonté d'œuvrer dans la voie tracée par le défunt Président Houari Boumediène afin de renforcer l'option socialiste irréversible et de préserver notre indépendance nationale dans son sens le plus large.

Elu au suffrage universel Président de la République algérienne démocratique et populaire le 7 février 1979, le Président Chadli Bendjedid prête le serment constitutionnel le 9 février 1979.



*Prestation de serment constitutionnelle
du Président Chadli Bendjedid.*

L'ère des restructurations

En 1979, le colonel Chadli Bendjedid, commandant de la Région militaire de Constantine puis d'Oran, est élu Président de la République, en vertu du fait qu'il est, à l'époque, l'officier le plus ancien dans le grade le plus élevé, la Constitution de 1976 ne prévoyant pas de mécanismes de remplacement à la présidence. Chadli Bendjedid inaugure son mandat avec un nouveau discours centré sur le libéralisme et l'ouverture, notamment sur le plan économique. Avec la promulgation d'un nouveau code des investissements, il donne sa chance au secteur privé. Il initiera la politique de restructuration des grandes entreprises d'Etat. «Compter sur soi» et «Pour une vie meilleure» seront les slogans de sa politique.



SOMMAIRE



RECHERCHE



Poste aérienne

Vol de cigognes

L'histoire de la poste aérienne est étroitement liée à celle de l'aviation commerciale. Les dépêches postales furent en effet le premier fret aérien de la compagnie aérienne Aéropostale créée en 1919 pour exploiter la première ligne régulière reliant l'Europe à l'Afrique puis l'Europe à l'Amérique du Sud.

L'épopée des longues traversées qu'effectuaient les pionniers courageux de l'Aéropostale, à l'époque où la navigation aérienne n'offrait pas toutes les garanties de sécurité, fut immortalisée dans plusieurs récits et romans, notamment dans ceux d'Antoine de Saint-Exupéry, aviateur et auteur célèbre (*Vol de nuit* – 1931 et *Terre des hommes* – 1939).

La poste aérienne a connu depuis un essor considérable répondant au désir des peuples d'améliorer leurs communications et au besoin de rapidité et de régularité du monde des affaires.

Parmi les facteurs qui ont contribué au développement des relations aéropostales, citons, à côté des progrès considérables de la navigation aérienne, les efforts déployés par les offices postaux et les compagnies aériennes au cours d'innombrables conférences aéropostales regroupant les représentants de leurs organisations respectives : l'Union postale universelle (UPU), l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI) et l'Association internationale du transport aérien (IATA). La plus appréciable des simplifications introduites en matière de «surtaxes aériennes» fut la décision du congrès



de l'UPU d'Ottawa en 1957 ramenant à deux taux – lettres et cartes (LC), autres objets (AO) – les taux antérieurement appliqués.

On peut dire qu'à l'heure actuelle, la poste est le client le plus important de l'aviation civile en matière de fret après avoir été son premier usager.

Ainsi, la poste aérienne a représenté plus du quart du trafic mondial de fret (810 millions de tonnes/kilomètre) en 1962, selon les statistiques établies par l'OACI.

La poste algérienne utilise quotidiennement 47 liaisons aériennes intérieures et internationales pour le transport du courrier expédié.



3 6 8

- ❶ 10,00
- ❷ Vol de cigognes
- ❸ 22/03/1979
- ❹ 22,7 x 38,1
- ❺ 11 1/2 x 11 3/4
- ❻ 1.000.000
- ❼ 22/03/1990
- ❼ Imprimeur
- ❽ Courvoisier

Premières liaisons

La poste aérienne a pour origine quelques vols irréguliers de Londres (Angleterre) vers sa banlieue en 1911. La même année, la première liaison postale entre l'Europe et les Indes est effectuée par le Français Henri Péquet. Ce n'est qu'à fin de la Première Guerre mondiale, avec le développement de l'aviation et la démobilisation des pilotes de guerre, que la poste aérienne va s'organiser. La première liaison aérienne pour le transport du courrier a lieu en 1918 entre New York et Washington. Le service postal entre Londres et Paris commence en 1919. Les premiers transports aériens de courrier entre l'Europe et l'Amérique s'effectuent, dans le début des années 1930, grâce au dirigeable Graf-Zeppelin.



1979

1972-1981



369

- ❶ 0,60
- ❷ 16/04/1979
- ❸ 25 x 33
- ❹ 11¹/₄ x 11³/₄
- ❺ 1.000.000
- ❻ 06/10/1983
- ❼ B. Yelles
- ❽ Courvoisier

Cheikh Abdelhamid Ben Badis (1889-1940)

«Nous avons cherché dans l'histoire et dans le présent aussi et nous avons constaté que la nation algérienne musulmane s'est formée et qu'elle existe, comme se sont formées et existent toutes les nations de la terre. Cette nation a son histoire illustrée par les plus hauts faits ; elle a son unité religieuse et linguistique ; elle a sa culture, ses traditions et ses caractéristiques ; bonnes ou mauvaises, c'est le cas de toute nation sur terre. Nous disons que cette nation algérienne n'est pas la France, ne veut pas être la France et ne peut pas être la France.»

[Abdelhamid Ben Badis dans la revue Echihab du mois d'avril 1936.]

Cheikh Abdelhamid Ben Badis vit le jour le 5 décembre 1889 à Constantine où il s'éteignit le 16 avril 1940, épuisé par le long et fougueux combat que sa vie durant il a consacré à la cause de son pays. Avec quelques camarades de son âge, il commença à étudier la langue nationale et la langue française. Mais très vite, il se révèle bien différent de ses compagnons. L'une des constantes de son caractère futur se manifeste dès cette époque : il brûle déjà du désir d'apprendre, de comparer, de comprendre et de discuter.



Cheikh Ben Badis jeune.



Individus, peuples et caractéristiques

«Comme les individus, les peuples ont leurs caractéristiques propres. Comme eux, ils ne peuvent exister et vivre sans ces caractéristiques. La personnalité nationale est l'ensemble de toutes ces caractéristiques et composantes qui sont la langue par laquelle un peuple s'exprime et s'éduque, la doctrine sur la base de laquelle il édifie sa vie, les souvenirs sur lesquels il vit et à travers desquels il regarde son avenir et le sentiment de partager avec d'autres peuples ces caractéristiques.»

[Abdelhamid Ben Badis, Echihab, février 1937.]



SOMMAIRE



RECHERCHE





Fondateurs de l'Association des Oulémas algériens.

En 1908, le jeune Ben Badis se rend à l'Université Zaïtouna à Tunis où, pendant quatre années, il va tâcher de synthétiser, au contact des plus grands penseurs de l'époque, les fragments d'un savoir empreint d'une très forte coloration personnelle. Il quitte l'Université Zaïtouna en 1912 pour aller étudier en Orient. Lorsqu'il revint en Algérie, en 1921, les grandes lignes de sa pensée étaient déjà cristallisées : lutte contre la décadence, contre la superstition et surtout lutte contre la dépersonnalisation entamée par le colonialisme.

Trois ans après son retour d'Orient, le Cheikh Abdelhamid Ben Badis fonda, avec la collaboration de Cheikh Embarek El Mili, une première école libre pour l'éducation de la jeunesse, la propagation de la langue nationale et l'enseignement d'une morale conforme à la dignité de l'Algérie.

Comme journaliste, Ben Badis fut un exemple alliant l'éducateur, le penseur et le révolutionnaire.

En 1926, il commença à écrire dans la revue *Annadjab*.

Peu après, avec la collaboration de quelques oulémas, il fonda la revue *Echibab*. Il fut aussi le principal créateur de l'hebdomadaire *El Bassaïr* (les visions de l'avenir) qui était l'organe officiel de l'Association des oulémas.

A une époque où toute allusion à l'Algérie en tant qu'entité était suspecte, Ben Badis, lui, osait écrire et parler sans peur de l'Algérie, du génie algérien, de la culture et des valeurs proprement nationales. Penseur, homme d'action, orateur, journaliste, humaniste, homme politique, écrivain réputé, l'immense variété des connaissances du Cheikh Abdelhamid Ben Badis en faisait un esprit universel.

Une figure du mouvement national

Grand maître à penser, Cheikh Abdelhamid Ben Badis s'est fait connaître, dans les années 1920, par ses idées réformistes portant à la fois sur l'éducation, la culture, la religion et la politique. Le mouvement réformiste prend son essor en Algérie dans l'entre-deux-guerres grâce à l'engagement de Cheikh Abdelhamid Ben Badis et de quelques-uns de ses compagnons, anciens élèves et disciples, formés à Tunis ou au Moyen-Orient. Abdelhamid Ben Badis œuvre d'abord à revaloriser et à préserver la langue et la culture arabes, sévèrement réprimées par le colonisateur, avant de se consacrer à la réforme religieuse. Sa lutte s'engage contre le maraboutisme qu'il accuse de déformer la pratique de l'Islam et de servir d'instrument au service de l'occupant.

Cheikh Ben Badis et Cheikh El Okbi.



1979

1972-1981



370

- ❶ 1,20
- ❷ 17/05/1979
- ❸ 27 x 38,79
- ❹ 13 1/2 x 14
- ❺ 500.000
- ❻ 06/10/1983
- ❼ S. A. Bentounes
- ❽ Enschede



371

- ❶ 1,40
- ❷ 17/05/1979
- ❸ 27 x 38,79
- ❹ 13 1/2 x 14
- ❺ 500.000
- ❻ 06/10/1983
- ❼ S. A. Bentounes
- ❽ Enschede

Télécoms' 1979

L'Algérie célèbre cette année, le 17 mai, la Journée mondiale des télécommunications en commémoration de la création de l'Union internationale des télécommunications (UIT). Un riche programme est élaboré à cette occasion. Sur l'ensemble du territoire national, des conférences-débats et des colloques réunissant des spécialistes et experts nationaux et internationaux des télécommunications sont organisés autour des dernières avancées en matière de technologies de la communication. Des journées portes ouvertes aux citoyens et aux professionnels sont initiées dans les différentes structures du ministère de la Poste et des Télécommunications. Créée en 1865, l'UIT figure parmi les plus anciennes institutions internationales de l'histoire. Elle représente la source principale en matière d'informations sur la nor-

malisation, la réglementation et les technologies englobant les télécommunications. L'UIT est une organisation au sein de laquelle les Etats et le secteur privé coordonnent les réseaux et services internationaux de télécommunications. Le siège social de l'UIT est basé à Genève, en Suisse.

Dès ses débuts, l'UIT a su comment développer ses compétences dans l'espace des communications. Elle a su générer un élan mondial pour l'édification de la société de l'information en s'appuyant sur les techniques reconnues au profit des régions les plus isolées et des populations les plus fragiles et contribue à l'accélération du progrès économique et social. L'Algérie est membre de l'Union internationale des télécommunications depuis le 3 mai 1963.

Communications satellitaires

Les communications téléphoniques nationales et internationales ont connu un essor important grâce aux systèmes de télécommunications par satellite. Le système le plus important a été celui d'Intelsat, l'Organisation internationale des satellites de télécommunications, qui regroupe plus de 120 pays (l'Algérie y a adhéré en 1971).

Le satellite Intelsat-1 a été lancé en 1965. En 2006, le réseau comprenait 15 satellites constituant le système de télécommunications le plus développé dans le monde.



Innovation

L'Algérie a participé, du 20 au 26 septembre 1979, à la 3^e Exposition mondiale des télécommunications (Télécoms'79) qui s'est tenue à Genève, en Suisse. Sous le patronage de l'Union internationale des télécommunications, l'exposition a regroupé plus de 500 exposants issus d'une quarantaine de pays du monde entier.

Lors de cette manifestation, des dispositifs électroniques allant du simple petit gadget aux plus grandes antennes paraboliques reliées directement aux satellites de télécommunications ont été présentés au public.



SOMMAIRE



RECHERCHE



Année internationale de l'enfant

L'année 1979 est proclamée Année internationale de l'enfance par la 31^e session de l'Organisation des Nations unies. 1979 marque également le 20^e anniversaire de la Déclaration des droits de l'enfant.

Au cours de cette année, l'accent sera mis sur certains besoins particulièrement urgents des enfants dans le domaine de l'éducation, de la protection sociale, de la santé et de la nutrition.

Les actions organisées pourront revêtir des formes multiples. Elles consisteront en des actions d'information et d'explication afin que l'humanité entière soit sensibilisée aux problèmes de l'enfance, ce qui laisse augurer des lendemains meilleurs pour tous les enfants, innocentes victimes en détresse. Il suffit de se référer à l'histoire récente pour constater que lors des conflits qui secouent des régions entières du globe, c'est l'enfant qui, le premier, en subit les affres douloureuses et les traumatismes souvent irrémédiables. Les situations qui assombrissent l'avenir de l'enfance ne sont pas uniquement celles des périodes de guerre, mais aussi celles en temps de paix et qui se traduisent par l'exploitation, l'analphabétisme, la discrimination, la maladie et la malnutrition.

Si l'on parlait de l'enfance en Algérie, on constaterait que l'Etat algérien ne ménage aucun effort pour contribuer à l'épanouissement et à la protection de l'enfance. Les taux atteints par la scolarisation pourraient être à eux seuls le révélateur dynamique de toute la série d'actions déployées dans ce sens, sans compter la gratuité des fournitures scolaires, des soins, la généralisation des cantines dans les écoles, la multiplication des centres de colonies de

vacances, la percée déjà évidente faite par l'animation culturelle et sportive.

L'enfance est universelle. C'est pourquoi les adultes et les enfants du monde doivent, sans distinction de race, de croyance, de sexe ou d'opinion politique, s'unir pour agir afin d'améliorer le sort des enfants.



Améliorer le sort des enfants où qu'ils soient.



3 7 2

- ❶ 0,60
- ❷ 21/06/1979
- ❸ 33 x 25
- ❹ 11¼ x 11¾
- ❺ 1.000.000
- ❻ 06/10/1983
- ❼ S. Ould Slimane
- ❽ Courvoisier



3 7 3

- ❶ 1,40
- ❷ 21/06/1979
- ❸ 25 x 33
- ❹ 11¼ x 11¾
- ❺ 1.000.000
- ❻ 06/10/1983
- ❼ S. Belbahar
- ❽ Courvoisier

Cantines scolaires

L'éloignement des établissements scolaires des zones d'habitation pose un réel problème d'équilibre alimentaire pour les enfants scolarisés. Afin d'assurer un repas équilibré et complet à ces enfants, pallier les carences alimentaires des enfants dans les zones les plus enclavées, l'Algérie, à travers le ministère de l'Education nationale, a doté ses écoles de cantines scolaires. Une préoccupation de l'Etat qui vient conforter la politique consistant à combattre la déperdition scolaire et à préserver le principe d'égalité des chances en matière de scolarisation, adoptée dès les premières années de l'indépendance.



1979

1972-1981



374

- ❶ 1,40 La sittelle
- ❷ 18/10/1979
- ❸ 22,7 x 33
- ❹ 11 1/2 x 11 3/4
- ❺ 500.000
- ❻ 06/10/1983
- ❼ D'après photo
- ❽ Courvoisier

La sittelle

Ce passereau, qui ne dépasse pas les 13,5 cm, fait de l'ombre à tous les oiseaux durant des années, bien après sa découverte en 1975 par J.-P. Ledant. Cette découverte tardive est étonnante étant donné qu'il est le seul oiseau endémique à l'Algérie. Avec une population estimée à moins de 1 000 individus, la sittelle de Kabylie demeure menacée.

Cette espèce vit dans quatre zones de montagne au nord-est du pays, en Kabylie, sur moins de 250 km². Elle affectionne les hautes forêts de conifères au-delà des 2 000 m, les forêts de chênes situées entre 350 et 1 120 m et celles dégradées comprises entre 900 et 1 400 m d'altitude.

Cette rondouillarde à la queue courte est caractérisée par sa petite calotte noire et son sourcil blanc bien net chez le mâle. Dessus gris, gorge blanche, poitrine et ventre orange, la sittelle émet des cris «tseet-tseet» et un chant «quair-di, quair-di» flûté. La femelle ne possède pas de noir sur sa calotte et elle est d'une couleur globalement plus pâle. Les jeunes, quant à eux, sont sombres.

En été, elle se nourrit d'insectes chassés à l'extrémité des branches et des écorces des troncs. L'hiver, elle se mêle aux autres espèces tels les mésanges et les pinsons pour consommer des glands, des graines de cèdre et de sapin. Elle stocke une partie comme réserve dans les anfractuosités des troncs en la calant.

La sittelle kabyle grimpe dans tous les sens sur les arbres et reste le seul oiseau capable de se déplacer la tête en bas. Elle creuse elle-même son nid lorsqu'elle n'utilise pas ceux



Sittelle de Kabylie dans son milieu naturel.

des pics. Méfiante, elle niche toujours en hauteur entre 5 et 15 m, dans un tronc ou une grosse branche. Le nid est tapissé par des éclats de bois, de feuilles mortes, de poils fins de sanglier et de plumes. Son orifice est quelquefois entouré d'une couche de boue.

La saison de nidification s'étend entre le mois de mai et le mois de juin. La ponte, fin mai-début juin est de 3 œufs blancs tachetés de pourpre, couvés par la femelle. Après l'éclosion, les deux parents se chargent de nourrir les oisillons durant une vingtaine de jours, jusqu'à leur envol.

La forêt et l'oiseau

On a longtemps pensé que la répartition géographique de la sittelle n'était influencée que par l'altitude, vu qu'elle évolue entre 1 350 et 2 004 m dans la chaîne montagneuse des Babors. Cependant, de récentes études et la découverte de cette espèce dans la forêt de Tamentout, à l'est de Béjaïa, dans la forêt de Djemila, à Sétif, et dans le parc de Taza, à Jijel, prouvent qu'elle est plutôt inféodée aux arbres qui peuplent ces régions montagneuses.

La survie de cette espèce protégée dépend finalement de la préservation de ces forêts essentiellement constituées de chêne zen, de chêne afarès et de chêne-liège.



SOMMAIRE



RECHERCHE



25^e anniversaire du 1^{er} Novembre

Le peuple algérien célèbre le 25^e anniversaire du déclenchement de sa lutte armée qui a permis de façonner à nouveau le visage moderne de l'Algérie et a vu l'adhésion des différentes couches de notre peuple. Cette lutte constitue une véritable épopée, elle qui a mis en relief la solidarité agissante du peuple algérien en concrétisant ses propres idéaux afin que triomphe sa volonté de liberté et d'indépendance.

C'est ainsi que notre glorieuse Armée de libération nationale, soutenue par les masses populaires, a pu triompher de l'appareil militaire colonialiste et de ses alliés.

Poursuivant sa marche, notre peuple s'est engagé sur de nouveaux fronts pour consolider les bases de son

indépendance politique et lui donner son contenu économique, social et culturel. Aussi a-t-il pu mener simultanément plusieurs combats pour se soustraire rapidement au sous-développement et pour édifier une société socialiste.

Nous célébrons ce 25^e anniversaire avec à notre actif une longue liste de nos victoires dans les différents domaines et alors que s'ouvrent de larges perspectives devant nos générations.

Tous ces acquis aiguisent nos consciences et nous exhortent à demeurer fidèles à la parole donnée à nos glorieux martyrs.



Répression d'une manifestation populaire par l'armée coloniale à Alger en 1957.

Didouche Mourad

Surnommé Si Abdelkader, Didouche Mourad est né le 13 juillet 1927 à El Mouradia au sein d'une famille modeste. En 1942, à 15 ans, il intègre les rangs du Parti du peuple algérien. En 1944, il est nommé responsable des quartiers d'El Mouradia, d'El Madania et de Bir Mourad Raïs. En 1947, il organise les élections municipales dans sa zone et se rend dans l'Ouest algérien pour organiser la campagne électorale pour l'Assemblée algérienne. Découvrant son activisme, la justice coloniale le condamne à 10 ans de prison par contumace.

En 1952, il constitue avec Ben Boulaïd un noyau clandestin de fabrication de bombes dans la Casbah pour préparer la Révolution. En juin 1954, il participe à la réunion des 22. Suite à ce conclave, il est nommé responsable de la Zone II. Avec son adjoint Zighoud Youcef, il jette les bases d'une organisation politico-militaire. Le 18 janvier 1955, il tombe au champ d'honneur au douar Souadek (dans l'ex-localité de Condé-Smendou, aujourd'hui Zighoud-Youcef). Il avait 28 ans.



- ❶ 1,40
- ❷ 01/11/1979
- ❸ 30,6 x 49
- ❹ 11 1/2 x 12 1/4
- ❺ 500.000
- ❻ 06/10/1983
- ❼ B. Yelles
- ❽ Courvoisier

3 7 5



- ❶ 3,00
- ❷ 01/11/1979
- ❸ 38,1 x 48,5
- ❹ 11 3/4 x 11 1/2
- ❺ 500.000
- ❻ 06/10/1983
- ❼ M. Temmam
- ❽ Courvoisier

3 7 6



1979

1972-1981



- ❶ 3,00
- ❷ 30/11/1979
- ❸ 38,1 x 48,5
- ❹ 11 3/4 x 11 1/2
- ❺ 1.000.000
- ❻ 06/10/1983
- ❼ M. Temmam et M. Cherifi
- ❽ Courvoisier

377

1400 – Avènement du XV^e siècle de l'hégire

L'hégire du Prophète (QSSSL) de La Mecque à Médine marque le début de l'histoire musulmane. Lorsque les ennemis de l'Islam décidèrent de l'assassiner en assiégeant sa résidence, le Prophète (QSSSL), accompagné d'Abou Bakr Essedik, quitta sa demeure la nuit du mois de rabie el aouel et se réfugia dans une grotte du djebel Thour, au sud de La Mecque.

Les ennemis poursuivirent sans relâche le Prophète (QSSSL) jusqu'à l'entrée de la grotte. Mais Dieu lui vint en aide en l'abritant de ses poursuivants et lui permit de continuer son chemin jusqu'à Médine.

Après trois jours de marche, le 12 rabie el aouel, il pénétra dans cette ville où les sympathisants (*ançar*) lui réservèrent un accueil triomphal.

De l'hégire du Prophète (QSSSL) à Médine, l'Islam a pu avoir une capitale, un Etat structuré, une nation appliquant la législation islamique et une puissante armée protégeant l'appel à l'Islam et faisant respecter l'ordre.

L'Islam fut parachevé au cours de dix années de lutte spirituelle et matérielle.

Après la conquête de La Mecque, toute la péninsule se rallia à l'Islam. Ces succès furent possibles par suite de l'hégire et de la sauvegarde du Prophète (QSSSL). Aussi, les compagnons du Prophète (QSSSL) décidèrent à l'unanimité de considérer l'hégire comme le début de l'histoire de l'Islam.

C'est le 9 du mois de dhou el hidja de la 10^e année de l'hégire, au djebel Arafat, lors du pèlerinage d'adieu, qu'ont été révélés les derniers versets du Coran. L'âme du Prophète Mohammed (QSSSL) fut rappelée à Dieu à l'âge de 63 ans, le 12 rabie el aouel de la 11^e année de l'hégire. Il fut enterré à Médine.

Le premier calife élu pour sa succession fut Abou Bakr Essedik, puis ce fut successivement Omar, Othmane et

Ali. En l'an 27 de l'hégire, grâce aux compagnons du Prophète (QSSSL) et aux fidèles, l'Islam pénétra le Maghreb arabe dont la conquête intervint plus tard. L'ensemble des habitants se convertirent à l'Islam et devinrent parmi ses plus valeureux défenseurs. Depuis, l'histoire de notre peuple est liée à celle de l'Islam.



Mosquée de Médine, lieu de pèlerinage.

Les calendriers

Notre calendrier suit le rythme de la nature : à chaque nouvelle lune apparaît un nouveau mois. Le mois a donc pour unité la durée séparant deux nouvelles lunes, appelée lunaison. La lunaison dure en moyenne 29,53 jours. On a donc des mois lunaires de 29 ou 30 jours. Comme une année lunaire contient 12 mois, on a précisément une année de 354,36 jours, ce qui nous donne des années de 354 ou 355 jours.

Quant au calendrier chrétien, appelé calendrier grégorien, c'est un calendrier solaire. Il prend une année solaire, c'est-à-dire le temps que la Terre met pour faire le tour du Soleil, soit exactement 365,25 jours, et divise ce temps en 12 mois d'une valeur de 30 ou 31 jours et 28 ou 29, tous les 4 ans, pour le mois de février.



SOMMAIRE



RECHERCHE





Le Croissant d'Etienne Dinet

Les musulmans et la nouvelle lune

Dans l'Arabie préislamique, les bédouins utilisaient un calendrier lunaire basé sur une année de 12 mois. Mais ils avaient pris l'habitude, depuis l'an 412, de leur adjoindre un 13^e mois mobile dans le but de faire correspondre le mois du *hadj* (pèlerinage) à la saison d'automne. Ces ajustements ayant fait l'objet de grands abus, le Coran les a réprimés en fixant à 12 le nombre de mois d'une année et en interdisant l'intercalation du 13^e mois. Les bédouins étaient habitués à observer la position des étoiles, de nuit, pour se guider dans leurs déplacements à travers le désert et à observer l'apparition de la nouvelle lune pour connaître le début des mois.

Quand ils interrogèrent le Prophète sur la procédure à suivre pour déterminer le début et la fin du mois de jeûne, il leur recommanda de commencer le jeûne du mois du Ramadhan avec l'observation de la naissance de la nouvelle lune (au soir du 29^e jour du mois) et d'arrêter le jeûne avec la naissance de la nouvelle lune (du mois de chaoual) : «Si le croissant n'est pas visible (à cause des nuages), comptez jusqu'à 30 jours.» Les oulémas et les autorités temporelles en ont déduit que chacun des Etats islamiques devait (ou pouvait) procéder pour son propre compte à l'observation mensuelle de la nouvelle lune (ou à défaut attendre l'achèvement d'un 30^e jour) avant de décréter le début d'un nouveau mois sur son territoire au lieu de faire démarrer le mois avec la conjonction mensuelle.





SOMMAIRE



RECHERCHE



El Kala de nuit



SOMMAIRE



RECHERCHE



1980

1972-1981



- ❶ 1,20
- ❷ 14/02/1980
- ❸ 33 x 48,5
- ❹ 113/4 x 111/2
- ❺ 500.000
- ❻ 06/10/1983
- ❼ D'après diapositive
- ❽ Courvoisier

378



- ❶ 1,35
- ❷ 14/02/1980
- ❸ 33 x 48,5
- ❹ 113/4 x 111/2
- ❺ 500.000
- ❻ 06/10/1983
- ❼ D'après diapositive
- ❽ Courvoisier

379



- ❶ 1,40
- ❷ 14/02/1980
- ❸ 33 x 48,5
- ❹ 113/4 x 111/2
- ❺ 500.000
- ❻ 06/10/1983
- ❼ D'après diapositive
- ❽ Courvoisier

380

Mosaïques dionysiaques de Sétif

L'art romain a trouvé en la mosaïque une de ses meilleures expressions. Le Maghreb, plus particulièrement l'Algérie et la Tunisie, en possèdent une très riche collection. Récemment, une des plus importantes mosaïques et non des moins belles, découverte à Sétif, est venue enrichir ce patrimoine.

Elle représente le retour triomphal de Dionysos de son périple légendaire. La légende précisément nous apprend que la divinité avait entrepris ce périple en Inde et nombreuses sont les représentations graphiques de ce voyage. La mosaïque de Sétif nous apprend, pour la première fois, que ce périple fut entrepris en Afrique.

En effet, nous constatons que les captifs ramenés dans son cortège, naguère Indiens, sont Africains dans ce tableau : un couple et leurs deux enfants, mains liées derrière le dos et juchés sur un dromadaire. Au milieu du cortège, nous remarquons d'abord l'énorme tête d'un éléphant africain aux oreilles déployées en éventail, ensuite la présence d'une girafe, animal exclusivement africain. Autrement dit, si on peut douter de «l'africanité» du dromadaire, on se l'interdit pour le cas de la girafe dont l'espace naturel était circonscrit en terre africaine en ces temps-là.

Ainsi sommes-nous sûrs qu'il y a là transposition du thème du triomphe de Dionysos de l'Inde à l'Afrique. L'étude du décor, de la technique et de la richesse de la composition, d'une part, et l'étude du quartier où elle a été découverte, d'autre part, nous permettent de dater la mosaïque vers la fin du II^e siècle ou au début du III^e siècle de l'ère chrétienne. Or, l'iconographie et les textes, surtout Apologétique de Tertullien, témoignent d'une

résurgence du paganisme en cette période où s'ouvre l'ère des persécutions antichrétiennes en Afrique. C'est ce qui explique, sans doute, cet épanouissement de l'art païen dont la mosaïque dionysiaque de Sétif est l'un des reflets. Elle est également le reflet d'un art particulièrement raffiné, celui d'artistes itinérants venant d'Alexandrie reconnaissable au réalisme du dessin, de l'utilisation précise de prismes fins (2 mm parfois) du choix des couleurs. L'ampleur, l'état de conservation, l'intérêt historique et artistique font de la mosaïque dionysiaque de Sétif une des pièces maîtresses du patrimoine culturel national et universel.



Mosaïque exposée au Musée de Sétif.

Les mosaïques marines

Entre autres types de mosaïques retrouvées en Algérie, les mosaïques des eaux. Il s'agit d'œuvres qui représentent des divinités, des monstres, des animaux ou des activités – pêche, jeux, fête... – liées à la mer.

On peut citer *Le Triomphe de Neptune*, une mosaïque de Constantine et qui se trouve actuellement au Musée du Louvre à Paris (France).



Mosaïque de l'époque byzantine.



SOMMAIRE



RECHERCHE



Youm El Ilm

Le 16 avril de chaque année, le peuple algérien célèbre la Journée du savoir (Youm El Ilm). Marquant l'anniversaire de la mort du grand savant et l'ardent patriote Abdelhamid Ben Badis, cette date a été choisie comme un symbole destiné à sensibiliser le citoyen algérien à la valeur du livre et à la place qu'il convient de lui accorder dans le cadre de la Révolution culturelle.

Les objectifs de la politique algérienne du livre, inscrits dans le cadre de la politique générale du développement national, et de la Révolution culturelle qui vise la transformation des mentalités par l'effort constant d'alphabétisation et d'élévation du niveau d'instruction, constituent indiscutablement une des parties stratégiques de la Révolution.

«La politique du livre sera conçue de façon à répondre aux besoins accrus des étudiants, de la jeunesse intellectuelle, des techniciens, des hommes de culture, des chercheurs, des travailleurs en voie de spécialisation et, d'une manière générale, du lecteur moyen dont l'avènement et la multiplication à travers tous les milieux est, depuis l'indépendance, un fait de civilisation indéniable dans notre société.»

[Extrait de la Charte nationale, Titre III,
«Les grands axes de l'édification du socialisme».]

Outil primordial du développement éducatif, le livre revêt une importance capitale, et sa large diffusion à tous les niveaux s'avère indispensable pour accéder véritablement à l'univers de la science et de la connaissance.

La Semaine du livre, qui a lieu chaque année, doit souligner les vertus de la lecture publique et la nécessité d'organiser un environnement culturel plus sain et plus riche en multipliant les bibliothèques, en facilitant l'acquisition du livre et en stimulant la création et la production nationales. C'est dans ce cadre que le gouvernement a décidé de soutenir le prix du livre au même titre que les denrées de première nécessité.



Cheikh Abdelhamid Ben Badis.

Le SILA

Le Salon international du livre d'Alger (SILA) est désormais une tradition que ses initiateurs, le ministère de la Culture, le Syndicat national des éditeurs du livre et le Syndicat des professionnels du livre, tentent de maintenir. Après une interruption de sept ans, le SILA revient en 2000. Six éditions plus tard, il a fini par acquiescer une certaine maturité et un degré de professionnalisation augurant des lendemains prometteurs pour le livre en Algérie.

Une vue du X^e SILA.



3 8 1

- ❶ 0,60
- ❷ 16/04/1980
- ❸ 25,6 x 36,2
- ❹ 11³/₄
- ❺ 1.000.000
- ❻ 06/10/1983
- ❼ Imprimeur
- ❽ Courvoisier



1980

1972-1981



382

- ❶ 0,60
- ❷ 15/06/1980
- ❸ 33 x 48,5
- ❹ 113/4 x 111/2
- ❺ 1.000.000
- ❻ 06/10/1983
- ❼ B. Yelles
- ❽ Courvoisier

Congrès extraordinaire du Parti du Front de libération nationale

La tenue du Congrès extraordinaire du Front de libération nationale (FLN) du 15 au 19 juin 1980 a été retenue lors du 4^e Congrès du FLN en janvier 1979. La résolution économique et sociale, adoptée à l'issue des travaux de ce Congrès, «demande au Comité central d'examiner la possibilité de la tenue d'un congrès», et ce, après «un large débat sur le développement économique et social, l'évaluation des résultats des plans nationaux et les orientations du prochain plan».

Le congrès aura essentiellement à débattre le prochain plan quinquennal de développement (1980-1984) qui mettra en œuvre tous les moyens matériels et humains en vue d'intensifier la production et satisfaire les besoins des citoyens tout en garantissant l'indépendance économique de notre pays. Dans ce contexte, le projet de plan élaboré par le ministère de la Planification et de l'Aménagement du territoire a été soumis à la base du parti en vue de son examen.

Ainsi, les militants du parti et des organisations de masse sont «invités à discuter, à étudier et à enrichir ce document en toute liberté et démocratie tout en présentant les remarques qu'ils jugent utiles, afin que le projet du plan soit l'expression de la volonté et du désir de la base».

A cet égard, le Président de la République, secrétaire général du parti, a insisté sur «la nécessité de voir le rapport de chaque délégué refléter avec précision et en toute objectivité les idées qui ont fait l'unanimité de la base».

Il a également précisé qu'«aucune décision ne sera plus prise au niveau central sans une connaissance préalable de l'avis du citoyen». Le renforcement de la planification nationale est un impératif majeur du plan quinquennal qui sera adopté par le Congrès extraordinaire.

Le Congrès aura à se pencher également sur la question du réaménagement et du renforcement des statuts du Parti du Front de libération nationale.



Des changements importants

Après le décès du Président Houari Boumediène en 1978, le colonel Chadli Bendjedid, membre du FLN, commandant de la Région militaire d'Oran, est élu Président de la République en 1979. En juin 1980, un Congrès extraordinaire du FLN réunissant près de 4 000 délégués entérine des changements importants dans les structures du parti. Ces réformes renforcent la position du Président qui a le pouvoir de choisir les membres du Bureau politique. En 1983, au 5^e Congrès, Chadli Bendjedid est réélu au poste de secrétaire général du parti et devient le seul candidat à l'élection présidentielle de 1984.



SOMMAIRE



RECHERCHE



Jeux Olympiques Moscou 1980

La 22^e édition des jeux Olympiques est organisée à Moscou, capitale de l'Union des républiques socialistes soviétiques (URSS). C'est la première fois qu'un pays socialiste abrite les olympiades modernes tant et si bien que l'URSS accorde une grande importance à l'événement.

Moscou s'est préparée aux jeux de manière grandiose. Pendant cinq années, des enceintes et structures sportives sont érigées à travers toute la capitale afin de permettre aux délégations sportives participantes de vivre pleinement leur séjour moscovite.

Désignée en octobre 1974 par le Comité international olympique (CIO) pour accueillir la manifestation sportive, Moscou fait l'objet d'un appel au boycott lancé par les Etats-Unis quelques mois seulement avant l'ouverture des joutes, annoncée pour le 19 juillet 1980.

Pour donner plus d'impact à son action, le Président américain Jimmy Carter, instigateur de cet appel au boycott, oblige les athlètes de son pays à ne pas se rendre en Russie, de même qu'il essaye de convaincre les autres nations à ne pas prendre part à cet important rassemblement sportif. Si la Grande-Bretagne et l'Australie soutiennent les Etats-Unis, tout en donnant la liberté à leurs athlètes de se rendre ou non à Moscou, près de 40 nations refusent d'y assister.

Une nouvelle fois, la politique empiète sur le sport et l'un des droits fondamentaux de l'homme – le droit au sport – s'en trouve bafoué.

Les jeux Olympiques ont souvent été émaillés d'incidents politiques. C'était le cas en 1936 à Berlin, lorsque les nazis ont voulu enfermer les jeux dans un carcan idéologique pour démontrer la «suprématie de la race aryenne». D'autres faits surviennent lors des JO d'Helsinki (1956), de Mexico (1968) ou de Montréal (1976), montrant que politique et sport sont parfois malencontreusement liés, alors que l'esprit olympique met en avant les liens d'amitié et de solidarité entre les peuples.



Scène de la cérémonie d'ouverture des JO de Moscou.

Les stars des JO de Moscou

Les jeux Olympiques de 1980, organisés à Moscou, ont été caractérisés par la grande performance du gymnaste Alexander Dityatin qui évoluait sous les couleurs de l'Union soviétique. Il a remporté une médaille dans chacune des huit épreuves de gymnastique qui étaient au programme (l'or au concours général par équipe, au concours général individuel et aux anneaux, l'argent à la barre fixe, aux barres parallèles, au cheval-d'arçons et au saut du cheval, le bronze aux exercices au sol). La seule journée du 25 juillet 1980 le verra décrocher six médailles. C'est le seul athlète à avoir remporté huit médailles olympiques au cours de la même édition.

Alexander Dityatin (gauche).
Le boxeur T. Stevenson, médaille d'or des lourds (droite).



3 8 3

- ❶ 0,50
Flamme olympique
- ❷ 26/06/1980
- ❸ 31,4 x 38,1
- ❹ 111/2 x 113/4
- ❺ 1.500.000
- ❻ 06/10/1983
- ❼ S. A. Bentounes
- ❽ Courvoisier



3 8 4

- ❶ 1,40
- ❷ 26/06/1980
- ❸ 38,1 x 31,4
- ❹ 111/2 x 113/4
- ❺ 500.000
- ❻ 06/10/1983
- ❼ S. A. Bentounes
- ❽ Courvoisier



1980

1972-1981



- ❶ 0,60
- ❷ 15/09/1980
- ❸ 30 x 44
- ❹ 11
- ❺ 500.000
- ❻ 06/10/1983
- ❼ OPEP
- ❽ Imprimerie BA

385



- ❶ 1,40
- ❷ 15/09/1980
- ❸ 44 x 30
- ❹ 11
- ❺ 500.000
- ❻ 06/10/1983
- ❼ OPEP
- ❽ Imprimerie BA

386

20^e anniversaire de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole

Historique

Pour la défense de leurs intérêts contre les compagnies pétrolières et les grandes puissances industrielles dans le cadre général du principe proclamé par l'ONU du droit de souveraineté permanent des peuples et des nations sur leurs richesses et leurs ressources naturelles qui doit s'exercer dans l'intérêt du développement national et du bien de l'Etat intéressé, les pays producteurs de pétrole, pays en voie de développement dans leur totalité, se sont regroupés dans une organisation instituée en 1960.

L'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) a été établie par une résolution adoptée par une conférence internationale tenue à Bagdad le 14 septembre 1960 regroupant cinq Etats : Arabie Saoudite, Irak, Iran, Koweït, Venezuela, auxquels le Qatar est venu se joindre ultérieurement.

Les Etats membres

Actuellement, l'OPEP compte 13 Etats membres qui sont l'Algérie, l'Arabie Saoudite, les Emirats arabes unis, l'Equateur, le Gabon, l'Indonésie, l'Irak, l'Iran, le Koweït, la Libye, le Nigeria, le Qatar et le Venezuela.

Statuts de l'Organisation

L'Organisation dont le siège est à Vienne (Autriche) a adopté des statuts très souples. Il existe un Conseil des gouverneurs, une Conférence internationale et un Secrétariat.

Objectifs de l'Organisation

Coordination et harmonisation des politiques pétrolières des pays membres : définition des meilleurs moyens de sauvegarde de leurs intérêts à titre individuel et collectif. Recherche des voies et moyens susceptibles d'assurer le pouvoir d'achat des pays producteurs et l'équilibre de l'offre et de la demande sur les marchés internationaux.



Les réunions de l'OPEP sont très suivies dans le monde.

Le baril de pétrole

L'unité universelle de mesure du pétrole brut est le baril. Connu sous l'abréviation bl ou bbl (pour blue barrel, le baril américain étant de couleur bleue), c'est un récipient de la forme d'un tonneau dont la contenance est de 42 gallons américains, soit environ 159 litres.

A l'origine, les chantiers pétrolifères de Pennsylvanie utilisaient des tonneaux de vin 190 litres pour le transport du pétrole, mais on ne comptabilisait que 160 litres du fait des déperditions accidentelles qui surviennent lors du transport des barils par bateau. Depuis, les barils ne sont remplis qu'avec 160 litres de pétrole. Le baril étant plutôt une unité de mesure de volume, on préfère, à l'extérieur de l'Amérique, mesurer le pétrole en tonnage. Ainsi, une tonne de pétrole fait entre 7 et 9,3 barils, la moyenne mondiale étant de 7,6 barils.



SOMMAIRE



RECHERCHE



Conférence mondiale du tourisme Manille 1980



Marsat Ben M'hidi.

C'est pour promouvoir et dynamiser l'industrie touristique que l'Organisation mondiale du tourisme fut créée en 1975.

Grâce à ses efforts de réflexion, l'OMT a continuellement œuvré pour une coopération fructueuse et harmonieuse entre tous les Etats. Son action de sensibilisation au cours des derniers travaux a motivé les responsables politiques pour renforcer leur aide au secteur touristique des pays en voie de développement. La conférence de l'OMT, qui se déroule en septembre 1980 à Manille, ouvre une ère nouvelle sur un thème nouveau : le tourisme social.

Dès lors, le tourisme n'est plus considéré à partir du critère économique, mais social.

Les principes essentiels qui se dégagent des politiques touristiques nationales et internationales sont, d'une part, la nécessité d'offrir à toutes les masses laborieuses la possibilité de passer des vacances tendant à équilibrer les for-

ces physiques et mentales et, d'autre part, d'instaurer un dialogue amical en créant un courant d'échanges permettant de mieux connaître les ressources humaines, naturelles et culturelles du monde. Consciente de l'importance du tourisme en tant que facteur d'échanges internationaux et de liens d'amitié entre les peuples, l'Algérie s'est toujours attachée à développer ses traditions ataviques d'accueil et d'hospitalité.

Avec ses 2 381 741 km², elle offre une infrastructure hôtelière moderne et des sites riches et attachants.

De la Méditerranée aux dunes du Sahara, les paysages présentent de tels contrastes qu'ils sembleraient appartenir à des pays différents s'ils n'étaient pas tous baignés par la même lumière africaine.

Au départ de la blanche capitale située au fond d'un golfe comparable à un immense amphithéâtre, c'est l'Algérois



387

- ❶ 0,50 Aurès
- ❷ 25/09/1980
- ❸ 42 x 28,7
- ❹ 13 1/2 x 14
- ❺ 500.000
- ❻ 06/10/1983
- ❼ D'après diapositive
- ❽ Enschede



388

- ❶ 1,00 El Oued
- ❷ 25/09/1980
- ❸ 42 x 28,7
- ❹ 13 1/2 x 14
- ❺ 500.000
- ❻ 06/10/1983
- ❼ D'après diapositive
- ❽ Enschede



389

- ❶ 1,40 Tassili
- ❷ 25/09/1980
- ❸ 42 x 28,7
- ❹ 13 1/2 x 14
- ❺ 500.000
- ❻ 06/10/1983
- ❼ D'après diapositive
- ❽ Enschede



390

- ❶ 2,00 Alger
- ❷ 25/09/1980
- ❸ 42 x 28,7
- ❹ 13 1/2 x 14
- ❺ 500.000
- ❻ 06/10/1983
- ❼ D'après diapositive
- ❽ Enschede

Le droit aux vacances

A l'issue de la conférence de l'OMT, les 107 Etats participants et les 91 observateurs ont souscrit à la déclaration de Manille à laquelle furent intégrées les idées fondamentales sur la protection de la nature et les bénéfices du tourisme dans l'avenir de l'emploi du temps libre et des loisirs. La déclaration a aussi proclamé le droit des individus à prendre des vacances, inscrivant la conviction que le tourisme joue un rôle indispensable dans la promotion des valeurs sociales, culturelles, politiques et économiques.



1980

1972-1981

...

avec sa plaine orgueilleuse, les richesses de sa terre et ses domaines autogérés qui bordent les rivages de la plus douce des mers du globe ; viennent ensuite les montagnes de l'Atlas recouvertes de pins, couronnées de cèdres, quelquefois blanches de neige qui défendent les trésors de l'agriculture contre les empiètements du désert.

Ce sont les canyons impressionnants des Aurès, bastion de la Révolution, avec leurs habitants vivant dans de curieux villages accrochés à la falaise du «balcon du Rhouf» qui veillent sur une vallée riante... et sur les vestiges archéologiques des villes romaines de Timgad et Lambèse.

Plus au sud, les Oasis, dont celle d'El Oued, «ville aux mille coupoles» qui présente une originalité architecturale, célèbre pour ses palmeraies et ses dunes blondes. Puis, à 2 000 km d'Alger, dans les paysages extraordinaires du Tassili N'Ajjer, le centre artistique d'un gigantesque musée à ciel ouvert où d'étranges peintures évoquent la vie de civilisations du temps où le Sahara était peuplé, humide et fertile. Outre ses potentialités naturelles, l'Algérie possède également des vestiges archéologiques, témoins d'une histoire très riche mais aussi un peuple pétri de civilisation arabo-islamique qui a gardé sa culture et sa tradition hospitalière.



Ruines romaines à Tipaza.

Les grands principes de l'OMT

Depuis l'adoption, sous les auspices de l'Organisation mondiale du tourisme (OMT), de la déclaration historique de Manille sur le tourisme mondial, en 1980, de nombreux instruments – chartes, codes et déclarations – ont marqué l'évolution du tourisme mondial. Un an avant cette date, l'OMT avait institué la Journée mondiale du tourisme qui sera désormais célébrée le 27 septembre de chaque année. Aujourd'hui, cette organisation se compose de 150 pays répartis dans 7 territoires et quelque 300 membres affiliés représentant le secteur privé, des établissements d'enseignement, des associations de professionnels du tourisme et des autorités touristiques locales.

En tant que principale institution internationale dans le domaine du tourisme, l'OMT est investie par l'Organisation des Nations unies d'un rôle central et décisif dans l'encouragement du développement d'un tourisme durable, accessible à tous et surtout conscient de ses responsabilités. L'OMT œuvre au développement économique, à l'entente internationale, à la paix, à la prospérité et au respect universel des droits de l'homme et des libertés fondamentales. Une attention particulière est prêtée aux intérêts des pays en développement dans ce domaine.

L'Algérie a adhéré à l'OMT en 1976.



SOMMAIRE



RECHERCHE



Millénaire de la naissance d'Ibn Sina

Abou Ali El Hussain Ibn Abdullah Ibn Sina, connu en Occident sous le nom d'Avicenne, est né en 980 de notre ère à Afshana, près de Boukhara, en Perse d'alors (Tadjikistan soviétique actuel). Mort en 1037 à l'âge de 57 ans et enterré à Hamadan, dans l'Iran actuel, sa tombe est encore un lieu de pèlerinage.

C'est un des savants les plus remarquables par l'étendue de ses connaissances. A 10 ans, il récitait par cœur tout le Coran. A 16 ans, il commençait des recherches de médecine et à 18 ans, il était nommé médecin de la cour du roi. Ce poste lui donna accès à la bibliothèque royale et en moins de trois ans, il avait écrit une encyclopédie de 21 volumes.

Pendant un certain temps, il fut grand vizir, mais tomba en disgrâce en même temps que son prince et fut jeté en prison. Chaque fois qu'il le pouvait, il rassemblait et comptait toutes les connaissances de son temps et écrivait des ouvrages de sciences naturelles, de philosophie, de météorologie, de physique et de zoologie.

L'ouvrage le plus important d'Ibn Sina est *Al Qanun fi tib* ou *Le Canon de la médecine* qui allait laisser sa marque sur la théorie de la pratique médicale pendant des siècles. Cet ouvrage est une compilation de toutes les connaissances de la médecine arabe d'alors, des découvertes que les médecins grecs avaient faites plus tôt, et des résultats que l'auteur lui-même avait tirés de ses propres enquêtes



Statue d'Avicenne à Téhéran.

Les premiers médecins musulmans

L'âge d'or des sciences arabes – du VIII^e au XV^e siècles – a connu l'extraordinaire développement de la médecine qui a bénéficié des nombreux progrès réalisés en chimie et en pharmacologie. Dès le IX^e siècle, les écoles arabes d'Andalousie, de Perse, du Caire et de Baghdad traduisent les écrits médicaux des Grecs Hippocrate et Galien. Les auteurs arabes ont apporté de nombreuses observations complémentaires dans plusieurs disciplines comme la chirurgie, l'ophtalmologie, la pharmacopée et la physiologie.

Ibn Sina (Avicenne), surnommé le prince des médecins, est l'auteur de 150 ouvrages, dont le célèbre Canon de la médecine, considéré comme une encyclopédie médicale de référence.

A Baghdad, le chirurgien Ar-Razi (Rhazès – 856-932) est le premier à faire la description de certaines maladies éruptives comme la variole et la rougeole. A Cordoue, Az-Zahraoui (Abulcasis – 936-1013) a rédigé *Al Tasrif* (la pratique), l'un des plus remarquables traités de chirurgie du Moyen Âge. Son œuvre médicale est une encyclopédie de 1 500 pages répartie sur une trentaine de volumes dont le dernier traite exclusivement de la chirurgie.

A Séville, Ibn Zohr (Avenzoar – 1091-1162) s'est consacré à la médication et aux épanchements péricardiques. Il est le premier à pratiquer la trachéotomie, tandis qu'Ibn Rochd (Averroès – 1126-1198), son disciple, annonce que la variole ne récidive jamais.



- ❶ 2,00
- ❷ 23/10/1980
- ❸ 33 x 48,5
- ❹ 11³/₄ x 11¹/₂
- ❺ 500.000
- ❻ 06/10/1983
- ❼ B. Yelles
- ❽ Courvoisier

391



1980

1972-1981

...

sur les états pathologiques, leur prévention et leur traitement. L'auteur décrit avec une grande précision certains troubles tels que la pleurésie et les troubles intestinaux et donne aussi une description de plusieurs maladies épidémiques graves, y compris la variole et la rougeole. Et, pour la première fois, la tuberculose pulmonaire est considérée comme une maladie contagieuse. Ibn Sina a jeté les fondements de l'art de guérir. Il a plus que tout autre contribué au développement de la science médicale universelle.

«Je dénouerai le nœud de la mort et les hommes vivront longtemps», écrivait-il dans *Le Canon de la médecine*.

Ses traités de médecine ont été réédités douze fois en latin. Il a également contribué au développement des sciences naturelles et de la philosophie et est l'auteur de nombreux vers. Outre sa contribution aux progrès de la médecine, Ibn Sina a été aussi un remarquable musicien et musicologue. Auteur de cinq ouvrages sur la musique, il considérait cet art comme un produit de l'esprit humain et,



En hommage à Avicenne,
Faculté de médecine de Paris, France.

dans son célèbre *Canon de la médecine*, il évoquera ses vertus thérapeutiques, devançant largement son époque quant aux possibilités de traitement de certaines maladies par le truchement de la musique. Son essai sur la science musicale comprend une centaine de pages consacrées à la théorie de la musique, à commencer par la caractéristique du son musical, la formation des intervalles et des tons jusqu'aux liens de la musique et des vers et au rôle éducatif de l'art musical. Connaissant à fond l'organisme humain, Ibn Sina appelait les gens à

s'initier à la beauté pour «parvenir à une harmonie plus complète».

Lors de sa dernière Conférence générale, l'Unesco a décidé de célébrer le Millénaire d'Ibn Sina en 1980. Cette décision rend hommage à l'illustre savant pour sa large contribution au progrès de l'humanité entière et à l'influence de son héritage sur l'évolution de la médecine en particulier et des autres sciences en général.



SOMMAIRE



RECHERCHE



Solidarité avec les sinistrés du séisme d'El Asnam



Désolation et impuissance des populations d'El Asnam après le séisme de 1980.

Le 10 octobre 1980 à 13h24, un tremblement de terre destructeur, d'une magnitude 7,4 sur l'échelle de Richter, a touché la wilaya d'El Asnam, située à 200 km à l'ouest d'Alger. Accompagnée d'un terrible grondement, la secousse tellurique a duré quinze secondes.

L'épicentre de ce séisme meurtrier a été localisé dans la commune de Béni Rached, distante de 15 km à l'est de la ville El Asnam. La faille s'est enfoncée en profondeur de l'hypocentre sur plusieurs dizaines de kilomètres de long. Une forte réplique d'une magnitude 6,5 sur l'échelle de Richter a été enregistrée une heure après le choc principal. Une faille inverse sismogène a été observée sur 36 km. Un mouvement vertical maximum de 6 m a été mesuré entre Zebabdja et Ouled-Abbas, près de Oued Fodda. La ville d'El Asnam a été dévastée à 80%. Les pertes humaines sont estimées, à El Asnam et dans les villages environnants, à près de 3 000 morts, plus de 8 500 blessés et 348 disparus.

Le bilan des dommages enregistrés fait état de 6 778 948 sinistrés, 480 000 sans-abri, 30 000 logements détruits et 60 000 endommagés. Les dégâts matériels en bâtiments et infrastructures ont été estimés à plus de 4 milliards de dollars.

Aussitôt, le gouvernement a mis en place un énorme dispositif pour le sauvetage de la population sinistrée. Des convois d'ambulances et de matériels de travaux publics ont été dirigés vers la zone du séisme. En masse, médecins, infirmiers, conducteurs d'engins et simples citoyens se sont portés volontaires au secours des rescapés. Un élan de solidarité gigantesque a été observé à travers l'ensemble du territoire national.

Zone d'activité sismique régulière, El Asnam a déjà été secouée par un tremblement de terre dévastateur, d'une magnitude 6,7 sur l'échelle de Richter, le 9 septembre 1954. Le bilan de la catastrophe s'était élevé à 1 243 morts et 5 000 blessés.

La tectonique de la zone tellienne

Le Tell et les Hauts Plateaux sont les régions du pays les plus peuplées d'Algérie. Ce sont aussi les régions les plus exposées aux risques sismiques. Elles sont situées sur la bordure nord de la plaque tectonique africaine qui entre en collision avec la plaque eurasiennne. Cette position géomorphologique provoque une compression tectonique caractérisée par un raccourcissement de 1,48 mm/an et un soulèvement de 1,76 mm/an le long de la chaîne de l'Atlas tellien.



392

- ❶ 3,00
- ❷ 13/11/1980
- ❸ 45,2 x 26
- ❹ 11½ x 11¾
- ❺ 3.000.000
- ❻ 06/10/1983
- ❼ B. Yelles
- ❽ Courvoisier



1980

1972-1981

Bijoux



393

- 1 0,60 Collier
- 2 18/12/1980
- 3 25,6 x 36,3
- 4 113/4
- 5 500.000
- 6 06/10/1983
- 7 M. Temmam
- 8 Courvoisier

Thazlagt (collier)

Le collier est constitué d'une plaque centrale composée d'une plaque en argent émaillé de forme rectangulaire, reliée à un triangle qui la surmonte par six perles en corail. La chaîne est composée de dix plaques en argent émaillé de différentes dimensions.

Ces plaques sont reliées entre elles par trois rangées de perles de corail. Chaque extrémité de la chaîne se termine par un rectangle émaillé, au bout duquel se trouve une pendeloque (graine de melon) servant de fermoir.

Tialaquin (boucles d'oreilles) et amechloukh (bracelet)

Les boucles d'oreilles (tialaquin) sont constituées d'une petite plaque d'argent circulaire. Le centre de la plaque est émaillé. Au dos de cette plaque est soudé un épais fil d'argent recourbé à son extrémité supérieure en forme de crochet, destiné à être passé dans le lobe inférieur de l'oreille. L'extrémité inférieure de la plaque porte un anneau où est passée une pendeloque. Deux autres pendeloques type graine de melon, plus petites, sont disposées de part et d'autre de la pendeloque centrale.



394

- 1 1,40
Bracelet
et boucles d'oreilles
- 2 18/12/1980
- 3 25,6 x 36,3
- 4 113/4
- 5 500.000
- 6 06/10/1983
- 7 M. Temmam
- 8 Courvoisier



395

- 1 2,00 Diadème
- 2 18/12/1980
- 3 36,3 x 25,6
- 4 113/4
- 5 500.000
- 6 06/10/1983
- 7 M. Temmam
- 8 Courvoisier

Parure de femme

Tabzimt ou fibule est un bijou que les femmes algériennes ont toujours porté pour agraffer leurs vêtements. Les premières fibules sont apparues à la fin de l'âge de bronze. Ce bijou était une nouvelle version de l'épingle, car plus grand et plus pratique. En Kabylie, tabzimt revêt une symbolique particulière car elle est offerte par le mari à sa femme lorsqu'elle lui donne son premier garçon. Parfois, ce bijou est tellement grand qu'il ressemble à une médaille. Lorsque les artisans le décorent d'émail, ils poussent leur souci esthétique jusqu'à travailler les deux faces. Dans ce cas, on parle de contre-émailage. Cette technique permet, entre autres, de maintenir la forme du bijou. La fibule est fabriquée à partir d'or ou d'argent.

L'ornementation de ce bijou s'est complexifiée au fur et à mesure que sont apparues de nouvelles techniques d'orfèvrerie comme la composition en filigrane, la granulation et le découpage ajouré. Même si tabzimt prend différentes formes, le triangle est le thème le plus récurrent et semble être le plus ancien de la bijouterie musulmane en Afrique. Cette silhouette triangulaire est antérieure au XI^e siècle.



SOMMAIRE



RECHERCHE



Le bracelet (amechloukh) est décoré de cabochons de corail et de cabochons émaillés. Il ferme à l'aide d'une charnière non dissimulée.

Taessabt (diadème)

Le diadème occupe une place importante dans la parure. Devenu de plus en plus rare, aujourd'hui, il est presque abandonné au profit des petites fibules. Généralement de grandes dimensions, sa longueur moyenne est de 54 cm et sa hauteur totale d'environ 15 à 16 cm. Le diadème est constitué de cinq plaques en argent agrémentées de pendeloques reliées entre elles par des anneaux et des calottes hémisphériques.

La plaque centrale est découpée en une seule pièce et revêt une forme géométrique très hiératique formée d'un rectangle surmonté d'un triangle, lui-même rehaussé d'un quadrilatère convexe très proche du losange. Les deux plaques latérales sont aussi taillées d'une seule pièce, en forme de rectangle. Le cloisonnement filigrané intérieur et les émaux s'harmonisent avec celui de la plaque centrale. Deux autres plaques, triangulaires celles-là, sont disposées symétriquement à chaque extrémité.

La plaque centrale est reliée aux deux plaques latérales par trois calottes reliées par des anneaux aux deux plaques. A la base des trois plaques centrales et des calottes sont accrochées des pendeloques type graine de melon qu'on appelle *taboukhemset*.





SOMMAIRE



RECHERCHE



Oasis des Zibans



SOMMAIRE



RECHERCHE



1981

1972-1981



- ❶ 0,60
- ❷ 29/01/1981
- ❸ 26 x 36
- ❹ 14
- ❺ 5.000.000
- ❻ 08/11/1984
- ❼ Imprimerie BA

396

Plan quinquennal 1980 - 1984

Le plan quinquennal 1980-1984, adopté par le Congrès extraordinaire du Parti du Front de libération nationale les 17, 18 et 19 juin 1980, constitue aujourd'hui le cadre et l'instrument de la mise en œuvre d'une nouvelle phase du processus de développement national.

Elaboré démocratiquement et à la lumière de l'évaluation objective des efforts accomplis durant la décennie écoulée, le plan quinquennal s'inscrit dans une dynamique plus vaste, ayant pour objectif principal la satisfaction des besoins sociaux et collectifs de la nation.

D'une enveloppe globale de 400 milliards de dinars, le plan national met l'accent sur les programmes liés à l'ampleur et à l'évolution de la demande sociale en allouant des ressources considérables à des secteurs sensibles de notre pays tels l'habitat, l'éducation, la santé, l'hydraulique, l'agriculture et le développement industriel.

Le plan vise, par ailleurs, à asseoir notre développement sur les ressources et potentialités nationales qui érigent, à travers le contenu et les moyens de la planification, une gestion rigoureuse.

Aussi, la création de 900 000 emplois nouveaux permettra d'élargir nos capacités productives et d'insérer dans la vie active de jeunes citoyens durant la période quinquennale. Cet effort sera accompagné d'une adéquation entre notre système de formation et les structures de notre appareil de production.

Les programmes consacrés à l'enseignement, l'éducation et la formation professionnelle représentent une part importante du plan et se situent comme le prolongement logique de tous nos investissements.

Dans le souci de réunir les conditions nécessaires au mieux-être de chaque Algérien, le plan national consacre près de la moitié de ses investissements à l'habitat qui occupe ainsi une place de choix et devra réaliser 1 200 000 logements d'ici à 1990 dont près de la moitié devront être prêts d'ici à 1984.

En outre, afin d'assurer notre autosuffisance alimentaire, le développement des secteurs agricole et hydraulique s'impose comme une priorité essentielle du plan quinquennal.

L'eau, facteur indispensable à la résolution des problèmes sociaux et économiques, amènera le secteur hydraulique à multiplier ses capacités d'études et de réalisations pour satisfaire les besoins croissants de l'agriculture (irrigation de 20 000 ha de nouvelles terres par an d'ici à 1990), de l'alimentation en eau potable et des structures



Le monument aux morts lors de sa construction.

industrielles. S'agissant du développement industriel, le plan quinquennal privilégie les industries de transformation et de biens intermédiaires de consommation en fonction des objectifs d'intégration économique, s'appuyant davantage sur un potentiel technique et scientifique national à même d'assurer une maîtrise des techniques modernes et améliorer les performances de notre appareil productif.

L'exploitation rationnelle et judicieuse de toutes nos ressources humaines et matérielles, ainsi qu'une répartition équilibrée des activités et des hommes ont imposé au plan quinquennal une considération politique d'aménagement du territoire dont l'objectif demeure centré sur la création d'un tissu économique et social favorisant l'émergence de nouvelles zones de développement, en particulier sur la ceinture des Hauts Plateaux.

A ce titre, l'infrastructure de transport, de télécommunications, de santé et de formation sera le support d'une décentralisation effective et d'un aménagement dynamique et équilibré de notre vaste territoire national.

Il est certain que la nouvelle décennie qui s'ouvre, et dont le plan quinquennal constitue une étape déterminante, permettra d'approfondir et d'élargir les bases de notre économie et concrétisera par là l'ultime et unique finalité de notre développement qui est et restera la promotion et l'épanouissement du citoyen algérien.



SOMMAIRE



RECHERCHE





Maqam Echahid

Surplombant la baie d'Alger, Maqam Echahid (sanctuaire du martyr), d'une hauteur de 92 m, est situé dans le quartier d'El Madania (ex-Clos Salembier). C'est une des plus grandes réalisations algériennes enregistrées au début des années 1980. Dédié à la mémoire des victimes de la guerre de la Libération nationale, le monument, qui est composé de trois palmes stylisées, repose sur une vaste esplanade où brûle la flamme éternelle. Maqam Echahid comprend également un Musée national du moudjahid où sont exposés des objets et témoignages vivants de la lutte de libération. Au sommet du monument, une salle circulaire à laquelle on accède par un ascenseur et de laquelle on domine la baie d'Alger et toute la vallée de la Mitidja.

A côté de l'immense monument siège l'Office Riadh El Feth (OREF). Cet établissement public à caractère industriel et commercial se veut à la fois un espace pour la jeunesse et un temple de la culture. Il abrite, sur quatre niveaux, des bibliothèques, un théâtre de verdure, trois salles de cinéma, une galerie d'art, des salles de spectacles et des boutiques et restaurants. L'édifice dans son ensemble s'étend sur près de 146 ha. Il a été inauguré le 15 avril 1982 par le Président Chadli Bendjedid.



1981

1972-1981



397

- 1 0,40 Vannière
- 2 19/02/1981
- 3 49 x 30,6
- 4 12 1/2 x 12 1/4
- 5 300.000
- 6 08/11/1984
- 7 B. Yelles
- 8 Courvoisier



398

- 1 0,60 Fileuse
- 2 19/02/1981
- 3 49 x 30,6
- 4 12 1/2 x 12 1/4
- 5 300.000
- 6 08/11/1984
- 7 B. Yelles
- 8 Courvoisier



399

- 1 1,00 Dinandier
- 2 19/02/1981
- 3 49 x 30,6
- 4 12 1/2 x 12 1/4
- 5 300.000
- 6 08/11/1984
- 7 B. Yelles
- 8 Courvoisier



400

- 1 1,40 Bijoutier
- 2 19/02/1981
- 3 49 x 30,6
- 4 12 1/2 x 12 1/4
- 5 300.000
- 6 08/11/1984
- 7 B. Yelles
- 8 Courvoisier

Les arts traditionnels

En dépit de l'invasion du machinisme, qui a accéléré la production standardisée d'articles usuels, les produits artisanaux ont survécu grâce à la ténacité des artisans. Ces objets sont le fruit de longues traditions représentant l'originalité de la culture algérienne.

Cet amour de l'œuvre achevée est demeuré vivace. L'artisan s'applique à perpétuer des techniques et des décors en ne perdant pas de vue que son œuvre doit répondre à des besoins tant matériels que spirituels.

La vannière

Il existe de nombreux centres de production de la vannerie à travers le pays. Faite d'alfa et de raphia, la vannerie est représentée par des tamis, des corbeilles à pain, des bonbonnières, des corbeilles à linge, etc. Des motifs décoratifs inspirés de la poterie et des tissages traditionnels ornent la majorité de ces articles.

La fileuse

Le travail de la laine est très répandu à travers le pays. Il constitue une industrie familiale traditionnelle en raison de la vie rurale de la majorité des habitants et concerne essentiellement la production de tapis, burnous et couvertures par d'habiles artisans et artisanes.

Le dinandier

Bien que peu nombreux, les artisans dinandiers perpétuent une tradition où s'harmonisent formes et volumes. En cuivre gravé ou repoussé, les objets produits constituent un témoignage où la décoration composée d'entrelacs atteint parfois un haut degré de perfection.

Le bijoutier

Certains bijoutiers algériens utilisent un outillage souvent très sommaire et arrivent à réaliser des parures d'une haute tenue. Ils sont restés fidèles au legs de leurs ancêtres qu'ils ont perpétué et amélioré. Leur production est demeurée vivace grâce à l'amour qu'ils apportent à l'achèvement de l'œuvre entreprise.

Le palais de Khedaoudj El'Amia

Dar Khedaoudj El'Amia (l'aveugle) est un magnifique palais érigé par Ramdane Pacha vers 1570. Il s'élève au lieu-dit Souk El Djemaâ, sur la partie basse de la médina d'El Djazaïr (basse Casbah). Hassan El Khaznadji, trésorier du dey d'Alger, entre en possession de la bâtisse en 1789 qui devient Palais des Princesses, en référence à ses filles Fatma et Khedaoudj. Il l'offre à cette dernière qui était aveugle. Selon la légende, Khedaoudj, jeune fille d'une grande beauté, aurait perdu la vue à force de s'admirer dans le miroir. Le palais devient propriété de la princesse Nefissa et de Omar, neveux d'El Khaznadji. En 1830, l'occupation française en fait la première mairie d'Alger, puis l'hôtel du procureur général en 1838. Le palais finit par être affecté au Service de l'artisanat en 1947. Dar Khedaoudj El 'Amia est, en 1961, Musée des arts populaires, puis Musée national des arts et traditions populaires à partir de 1987.



SOMMAIRE



RECHERCHE



Journée mondiale de l'arbre

Le cèdre de l'Atlas *Cedrus atlantica*

Le cèdre couvre en Algérie une superficie de 25 000 ha. On le trouve surtout sur la chaîne des Aurès (Belezma, Chelia), dans les massifs des Babors, du Djurdjura, de l'Atlas blidéen (Chrèa) et de l'Ouarsenis (Teniet El Had). Mais l'aire naturelle du cèdre a beaucoup régressé à la suite d'incendies répétés ou encore à cause des facteurs climatiques (influence des zones steppiques). Essentiellement montagnard (1 300 à 2 200 m d'altitude), le cèdre est adapté au climat froid et relativement humide. C'est un arbre de haute taille (40 m en moyenne) et ayant une très grande longévité (plus de 700 ans). Le bois de cèdre est réputé pour ses qualités physiques et mécaniques. Il est utilisé particulièrement pour la menuiserie.

Tarout

Cupressus dupreziana

Arbre de 5 à 10 m de long, à tronc épais et branches très denses et à écorce brun rouge. Ses rameaux sont recouverts de feuilles écailleuses serrées et opposées par paire. Arrivées à maturité, ses graines restent enfermées dans des cônes ovoïdes de 2 cm de long environ (boules de cyprès). Ces cônes comportent une douzaine d'écaillés portant une courte pointe en leur milieu et s'écartant à maturité en libérant les graines brunes entourées d'une aile large. Cette espèce n'est connue qu'au Tassili N'Ajjer, où elle trône à 1 800 m d'altitude, dans quelques lits

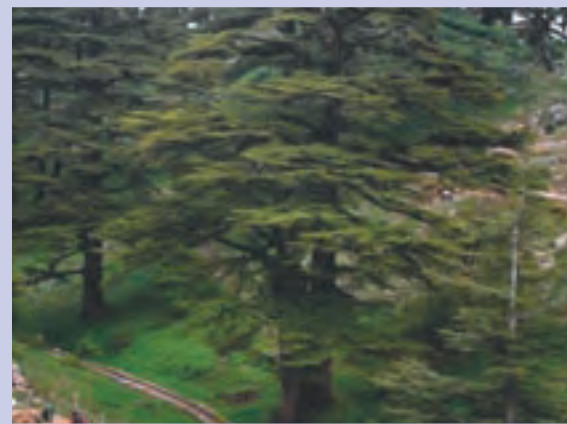


d'oued de la région, au sud-est de Tamrit. Réplique de forêts autrefois plus développées et témoin d'un climat qui a dû être beaucoup plus humide. De nombreux arbres morts sont visibles dans une aire beaucoup plus large que l'actuelle.

Des bois de charpente en cyprès ont été utilisés autrefois dans les constructions des oasis de Djanet et de Rhat. Il semble que le peuplement actuel soit le reste d'un ensemble beaucoup plus important qui a diminué soit par suite d'une surexploitation, soit par une modification des conditions écologiques.

Le cèdre de l'Atlas

Le cèdre de l'Atlas a été très employé vers 1860 dans le Midi de la France pour reboiser les pentes dénudées du mont Ventoux et du petit Luberon, dans le sud du Vaucluse. Les semis algériens ont donné une cédraie qui se développe sur 500 ha à 700 m d'altitude au mont Aigoual et aux Pyrénées. En 1863, il constituait la plus grande forêt de cèdres d'Europe occidentale suite à un pari entre deux ingénieurs forestiers. Il constitue désormais, entre 800 et 1 000 m d'altitude, des peuplements remarquables qui se régénèrent abondamment.



4 0 1

- ❶ 0,60 Cèdre
- ❷ 19/03/1981
- ❸ 36,2 x 25,6
- ❹ 113/4
- ❺ 300.000
- ❻ 08/11/1984
- ❼ D'après diapositive
- ❽ Courvoisier



4 0 2

- ❶ 1,40 Cyprès
- ❷ 19/03/1981
- ❸ 25,6 x 36,2
- ❹ 113/4
- ❺ 4.300.000
- ❻ 08/11/1984
- ❼ D'après diapositive
- ❽ Courvoisier



1981

1972-1981



403

- ❶ 0,60
Cheikh Bachir El Ibrahimi
- ❷ 16/04/1981
- ❸ 33 x 48,5
- ❹ 11 $\frac{3}{4}$ x 11 $\frac{1}{2}$
- ❺ 1.000.000
- ❻ 08/11/1984
- ❼ B. Yelles
- ❽ Courvoisier



404

- ❶ 0,60
Ecole fondamentale
- ❷ 16/04/1981
- ❸ 33 x 25
- ❹ 11 $\frac{3}{4}$ x 11 $\frac{1}{2}$
- ❺ 1.000.000
- ❻ 08/11/1984
- ❼ K. Krim
- ❽ Courvoisier

Ecole fondamentale 1980-1981

L'ordonnance portant organisation de l'éducation et de la formation a paru le 16 avril 1976 avec tous les textes d'application qui s'y rapportent et qui font ressortir les principes essentiels régissant l'enseignement.

Cette ordonnance, avec les textes d'application qui en découlent, est le premier texte élaboré après l'indépendance qui se propose de définir la philosophie de l'éducation et de la formation en Algérie et vise à remplacer la législation appliquée dans ce domaine jusqu'à cette date. Après quatre années d'efforts, de préparation et d'expérimentation, le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement fondamental a décidé la mise en place, à compter de la rentrée 1980-1981, du nouveau système éducatif qui donne à l'enseignement un aspect social en plus de son contenu scientifique et technologique.

Aux ensembles autonomes, école primaire et collège d'enseignement moyen, l'école fondamentale substitue une structure unique et cohérente dans laquelle le cursus scolaire se déroule sans obstacles ou passages difficiles à

franchir. La structure que propose l'école fondamentale tient compte de la réalité biologique qui caractérise le développement de l'enfant ainsi que des nécessités de l'action éducative elle-même. Elle comprend trois ensembles intégrés représentant :

- ◆ le premier palier qui correspond au premier degré de l'école fondamentale et dure trois années de 6 à 9 ans ;
- ◆ le deuxième palier ou second degré qui couvre la période de 9 à 12 ans ;
- ◆ le troisième palier ou troisième degré qui constitue le dernier élément de la structure et dure trois années de 13 à 15/16 ans.

L'école fondamentale a pour mission d'assurer une éducation de base commune à tous les enfants de 6 à 16 ans. L'enseignement dans cette tranche d'âge est un droit et une obligation. Il est aussi gratuit à tous les niveaux, quel que soit le type d'établissement fréquenté.

Piété et Révolution

«(...) L'imam El Ibrahimi fait montre du courage et de la patience du croyant à la foi immuable. Sa religion et sa vaillance lui interdissent, en effet, d'abdiquer devant ceux qui ont opprimé son peuple et spolié son pays. Il refusa de publier un communiqué de soutien à la France lors de la Seconde Guerre mondiale en dépit de propositions alléchantes. Il fut donc emprisonné dans le village éloigné d'Aflou et ne perdit jamais patience.

Il n'a nullement été éprouvé par l'épreuve qu'il a dû subir pour sa patrie et sa religion car convaincu que c'est là le tribut que seuls les patriotes sincères et les hommes vaillants peuvent consentir. Il fut en revanche très affligé par la disparition de son frère et ami l'imam Abdelhamid Ben Badis qu'il n'a pu accompagner à sa dernière demeure. Ce fut pour lui très dur à surmonter et seuls ceux qui connaissent la relation qui liait les deux hommes pouvaient le comprendre.

A sa sortie de prison, l'imam El Ibrahimi eut le privilège d'être plébiscité par ses confrères pour succéder à l'imam Ben Badis à la tête de l'Association des oulémas. En dépit de la conjoncture marquée alors par la Seconde Guerre mondiale, l'imam El Ibrahimi œuvra sans relâche à l'ouverture d'écoles libres et à la construction de mosquées.»

[Message du Président Abdelaziz Bouteflika lors du Colloque international sur l'érudite Cheikh Bachir El Ibrahimi. Alger, 22 mai 2005.]



SOMMAIRE



RECHERCHE



Il est souligné aussi que le système éducatif est du ressort exclusif de l'Etat et qu'il s'insère dans le plan global de développement. En outre, le système éducatif a pour missions dans le cadre des valeurs arabo-islamiques :

- ◆ le développement de la personnalité des enfants et des citoyens et leur préparation à la vie active ;
- ◆ l'acquisition de connaissances générales, littéraires, scientifiques et technologiques ;
- ◆ la réponse aux aspirations populaires de justice et de progrès ;
- ◆ l'éveil des consciences à l'amour de la patrie.



Une bibliothèque pour la Palestine

Cheikh Bachir El Ibrahimi écrit en 1948 : «Quant à moi l'auteur de ces lignes, par Celui qui détient mon âme, si je possédais ce que possède le Soufi en chameaux, le Biskri en palmiers, le fellah en terres, le citoyen en maisons et jardins, le fortuné en mille et mille billets, j'aurais sacrifié à tout cela, l'arabité de la Palestine, et tu ne m'en verrais pas regretter – ou affligé – mais je ne possède ici-bas qu'une modeste bibliothèque qui sera tout ce qui reviendra en héritage à ma descendance et je la mets, honnêtement et sincèrement, avec ses livres et ses armoires, à la disposition de la Commission mise en place pour porter assistance à la Palestine.

Je n'en prélèverai qu'un Coran pour la récitation et un exemplaire des deux "Sahih" pour l'étude.»

[In article de Cheikh Bachir El Ibrahimi paru dans El Bassaïr, numéro 30, 1948.]



Comité d'aide à la Palestine fondé à Alger en 1948.



Journal Al Arab du 5 juillet 1949, sur la création de la Commission d'aide aux Palestiniens.



1981

1972-1981



405

- ❶ 2,00
- ❷ 23/04/1981
- ❸ 28,9 x 39
- ❹ 11 1/4 x 11 3/4
- ❺ 300.000
- ❻ 08/11/1984
- ❼ M. Louail
- ❽ Enschede

12^e Congrès international d'hydatidologie – Alger 1981

Le kyste hydatique est une maladie parasitaire. Déjà connue du temps d'Hippocrate, elle est très répandue dans tous les pays d'élevage extensif et se traduit par le développement dans l'organisme humain de kystes hydatiques, véritables «boules pleines d'eau».

Ce kyste peut frapper tous les êtres humains, sans distinction d'âge ni de sexe, en s'installant dans n'importe quel organe tel le foie ou le poumon.

Le kyste se développe très lentement, sans bruit, et peut atteindre une grande taille, ce qui entraîne la destruction de l'organe malade, retentir sur la santé de l'individu et conduire souvent à la mort. Seule la chirurgie peut guérir cette maladie. La maladie est transmise par le chien et ses cousins (chacal, renard, etc.).

C'est dans leur intestin que s'installe le ver responsable, le ténia échinocoque. Ce ver produit des œufs qui sont éliminés par les crottes qui deviennent dangereuses, car

elles contiennent le germe responsable du kyste hydatique. C'est le rôle des services vétérinaires des abattoirs de veiller à la bonne application des mesures adéquates et sans lesquelles la maladie hydatique continuera de compter parmi les grands fléaux de notre société. Il faut détruire par le feu ou par un ensevelissement profond les viscères, les abats contaminés et tous les animaux qui meurent.

Il faut que les enfants et leurs parents apprennent à laver les fruits et les légumes, à se laver les mains avant de manger. Il faut prendre garde et s'éloigner des chiens et de leurs souillures.

Tous les quatre ans, les spécialistes du monde entier se réunissent en congrès pour renforcer la lutte contre le kyste hydatique.

Le 12^e Congrès international d'hydatidologie se tient à Alger les 4, 5 et 6 mai 1981.

Aïd El Adha

Aïd El Adha ou fête du Sacrifice est l'une des cinq fêtes religieuses en Algérie avec Aïd El Fitr, Aoual Mohharem, Achoura et El Mawlid Ennabaoui. C'est la deuxième fête annuelle du calendrier hégirien après celle de l'Aïd El Fitr. Le sacrifice d'un mouton le jour de l'Aïd est conforme à la sunna et recommandé par l'Islam à toutes les familles musulmanes qui en ont les moyens. Cette tradition musulmane héritée du Prophète Ibrahim (PBSL) permet aux musulmans de raffermir les liens de solidarité envers leurs proches, mais aussi et surtout envers les plus démunis. «Nous t'avons accordé l'abondance. Accomplis donc la prière pour ton Seigneur et sacrifie. C'est celui qui te hait qui n'aura jamais de postérité.»

[Coran ; sourate 108.]

*Respecter la tradition tout
en respectant les conditions
d'hygiène.*



SOMMAIRE



RECHERCHE



Télécommunications et santé

La Journée mondiale des télécommunications est célébrée le 17 mai de chaque année par les 154 pays membres de l'Union internationale des télécommunications (UIT). Cette date marque l'anniversaire de la signature de la première Convention télégraphique internationale à Paris, en 1865.

Le thème choisi pour la 13^e Journée mondiale des télécommunications est «Télécommunications et santé». L'Union internationale des télécommunications et l'Organisation mondiale de la santé (OMS) ont mis en commun leurs ressources pour préparer et célébrer cette journée en 1981.

Les télécommunications jouent un rôle essentiel dans le développement économique et social et cela est particulièrement vrai dans le domaine de la santé. Des télécommunications modernes apportent un appui précieux aux soins de santé, qu'il s'agisse de la diffusion par la radio locale de programmes d'éducation sanitaire destinés à des villages éloignés ou des applications les plus complexes pour des traitements d'urgence en cas d'accident.

Les télécommunications, qui constituent un élément essentiel de tout programme d'éducation sanitaire, permettent d'assurer l'enseignement continu des mesures sanitaires visant à prévenir les maladies et à en réduire l'incidence ainsi qu'à mobiliser le public lorsqu'il y a risque d'épidémie.

Les émissions qui traitent de l'éducation en matière de sécurité contribuent à réduire le nombre des accidents qui laissent tant d'invalides. Les télécommunications permettent d'assurer des liaisons essentielles en cas de situation critique, lorsque la rapidité de l'intervention est le facteur décisif pour sauver des vies humaines. Elles permettent aussi à des médecins spécialistes, séparés par des milliers de kilomètres, d'échanger des informations.

Les télécommunications réunissent toujours plus de personnes appartenant à toutes les régions du monde, même les plus isolées, qui peuvent ainsi partager leurs connaissances sur les techniques médicales modernes et traditionnelles dans la lutte contre la maladie. Pour le plus grand bien de l'humanité.



Une opération chirurgicale via une connexion satellite.



406

- ❶ 1,40
- ❷ 14/05/1981
- ❸ 35,9 x 27
- ❹ 13 1/2 x 14
- ❺ 300.000
- ❻ 08/11/1984
- ❼ K. Krim
- ❽ Courvoisier

L'UIT, une vocation planétaire

Les objectifs fondamentaux de l'Union internationale des télécommunications (UIT) restent, à peu de chose près, les mêmes que ceux pour lesquels elle a été créée. L'UIT continue à analyser et à adapter ses priorités et ses méthodes de travail pour veiller à ce qu'elles permettent de faire face à l'évolution rapide des télécommunications dans le monde. Alors que l'ensemble de l'humanité est de plus en plus tributaire des technologies de la communication pour faire du commerce, communiquer et accéder à l'information, l'UIT est amenée à jouer un rôle plus crucial, lequel consiste à normaliser de tout nouveaux systèmes et à encourager des politiques communes sur le plan planétaire.



1981

1972-1981



407

- ❶ 1,20
- ❷ 18/06/1981
- ❸ 26 x 44,5
- ❹ 12 1/2 x 13
- ❺ 300.000
- ❻ 08/11/1984
- ❼ Setelipaino



408

- ❶ 1,40
- ❷ 18/06/1981
- ❸ 44,5 x 26
- ❹ 12 1/2 x 13
- ❺ 300.000
- ❻ 08/11/1984
- ❼ K. Krim
- ❽ Setelipaino

Année internationale des personnes handicapées

L'année 1981 a été déclarée par l'Assemblée générale des Nations unies Année internationale des personnes handicapées.

D'après l'Organisation des Nations unies, 400 millions de personnes dans le monde sont atteintes d'une infirmité physique ou mentale, soit 10% de la population mondiale. Ce chiffre colossal saisit notre sensibilité, mais suscite également des réflexions d'ordre social, politique et économique, car ce dixième de la population est jusqu'ici, dans son ensemble, une charge sociale excessivement lourde, spécialement pour les pays du tiers-monde, victimes plus que d'autres des conséquences d'une guerre ou d'un cataclysme naturel et qui, n'ayant pas bénéficié par le passé des équipements sanitaires les plus perfectionnés ni d'une quantité suffisante de ceux-ci, ont vu les infirmes de toute sorte se multiplier sur leurs territoires.

Cependant, ces 400 millions de personnes handicapées ne sont pas des bouches inutiles. S'il manque à l'un un bras ou une jambe, si tel autre est aveugle ou sourd, ni

l'intelligence ni l'habileté ne leur font défaut pour mettre toutes leurs autres facultés au service de la collectivité. La gentillesse et les qualités physiques de ceux dont le quotient intellectuel n'est pas élevé peuvent leur permettre d'assurer des emplois nombreux et aussi avantageux que pour un travailleur normal.

L'Algérie qui compte, d'après les sondages antérieurs au récent et terrible tremblement de terre d'El Asnam, 900 000 handicapés (5% de sa population totale), soit l'équivalent d'une ville comme Annaba, n'a pas attendu 1981 pour mettre en œuvre cette politique de «pleine participation». Ce qu'il faut, c'est que l'ensemble de la population, et chaque citoyen pour sa part, apprenne à voir dans la personne handicapée non pas un être différent, mais, au contraire, un homme vivant comme les autres qui a sa place entière et utile dans la vie de la nation.

L'année 1981 sera mise à profit pour parachever cette œuvre et assurer à la personne handicapée sa «pleine participation» par une insertion effective dans la vie sociale.

Intégrer le handicapé

L'Algérie développe une véritable politique d'intégration sociale afin d'améliorer les conditions de vie au quotidien des personnes handicapées. Pour favoriser cette intégration, l'Etat s'engage dès l'indépendance à leur assurer les meilleurs traitements, l'accès à l'éducation et à la formation ainsi qu'au marché de l'emploi.

Pour garantir des prises en charge adaptées à cette frange de la société, l'Etat procède, à travers le territoire national, à la création de près de 300 centres pour personnes atteintes de handicaps à besoins spécifiques gérés par les autorités publiques et plus de 200 autres centres régis par un réseau d'associations subventionnées par le gouvernement.

Parmi ces réalisations, figurent une quarantaine d'écoles pour jeunes sourds-muets, une vingtaine pour non-voyants, une dizaine pour enfants souffrant de difficultés respiratoires et près de 82 centres pédagogiques pour enfants inadaptés mentaux.

*L'intégration des personnes handicapées
passe aussi par l'éducation.*



SOMMAIRE



RECHERCHE



Papillons

Le papillon roi ou grand carottier *Papilio machaon L.*

Chez l'adulte, l'envergure des ailes varie entre 70 et 90 millimètres. Au niveau des ailes antérieures, sur un fond bleu nuit, sont disposées des taches jaune orangé. Les ailes postérieures portent une queue chacune et un ocelle de couleur bleu foncé et rouge. Il vole pratiquement toute l'année. Sa chenille se développe sur des ombellifères, notamment sur les carottes et sur la rue (*Ruta graveolens*).

Le citron *Rhodocera rhamnii L.*

L'envergure des ailes est de 56 millimètres. Le dessus des deux paires d'ailes est jaune citron chez le mâle. Sur les ailes postérieures se retrouve une dent à l'extrémité de la nervure 3. Chez les femelles, les ailes sont d'un blanc verdâtre. Au milieu de chacune des ailes se situe un point orangé. Ces adultes apparaissent en été. Les chenilles se développent sur les rhamnacées.

Le pacha à deux queues *Charaxes jasius L.*

Le dessus des ailes est brun avec une bordure distale fauve ou jaune orangé. Au niveau des ailes postérieures, les queues sont noires. Le dessous est bigarré. L'envergure se situe entre 78 et 90 millimètres. Il existe sur le littoral méditerranéen. Sa chenille se nourrit sur l'arbousier (*Arbustus unedo*), mais aussi sur des orangers de différentes variétés (*Citrus*). Dès le début du printemps et jusqu'à la fin de l'été, il demeure possible d'observer les adultes.

Le flambe *Papilio podalirius*

Les ailes montrent sur un fond jaune pâle des bandes transversales noires amincies en arrière, alternativement grandes et petites. Les ailes postérieures portent une bordure distale en petits croissants jaunes, noirs et bleus. Les queues sont bien développées. L'envergure est de 70 à 90 millimètres. Les chenilles sont phytophages. Elles s'attaquent aux feuilles des arbres fruitiers et notamment des rosacées cultivées : pêcher, poirier, abricotier, etc. L'adulte apparaît au printemps et en été.

Les «ennemis» des chenilles

Une foule de prédateurs s'attaquent aux chenilles. Parmi les vertébrés, les oiseaux en sont les principaux prédateurs, surtout pendant leur période de nidification. Chez les invertébrés prédateurs, on peut recenser les punaises, les coléoptères, les araignées et les opilions.

Des guêpes consomment également beaucoup de chenilles. Les parasites sont aussi à l'affût des chenilles dont les ichneumons sont les plus connus. Il s'agit d'un très vaste groupe d'insectes aux longues pattes, surtout le sous-groupe des hyménoptères dont les individus sont, en général, attirés par la plante nourricière de la chenille qui émet un signal d'appel olfactif à certains parasites.



4 0 9

- 1 0,60
- 2 20/08/1981
- 3 38,1 x 31,4
- 4 11 1/4 x 11 3/4
- 5 500.000
- 6 08/11/1984
- 7 K. Krim
- 8 Courvoisier



4 1 0

- 1 1,20
- 2 20/08/1981
- 3 38,1 x 31,4
- 4 11 1/4 x 11 3/4
- 5 500.000
- 6 08/11/1984
- 7 K. Krim
- 8 Courvoisier



4 1 1

- 1 1,40
- 2 20/08/1981
- 3 38,1 x 31,4
- 4 11 1/4 x 11 3/4
- 5 500.000
- 6 08/11/1984
- 7 K. Krim
- 8 Courvoisier



4 1 2

- 1 2,00
- 2 20/08/1981
- 3 38,1 x 31,4
- 4 11 1/4 x 11 3/4
- 5 500.000
- 6 08/11/1984
- 7 K. Krim
- 8 Courvoisier



1981

1972-1981



4 1 3

- ❶ 0,60 Phoque moine
- ❷ 17/09/1981
- ❸ 25,6 x 34,5
- ❹ 13 1/2 x 14 1/2
- ❺ 300.000
- ❻ 08/11/1984
- ❼ K. Krim
- ❽ Österreichische Druckerei



4 1 4

- ❶ 1,40 Singe magot
- ❷ 17/09/1981
- ❸ 25,6 x 34,5
- ❹ 13 1/2 x 14 1/2
- ❺ 300.000
- ❻ 08/11/1984
- ❼ K. Krim
- ❽ Österreichische Druckerei

Protection de la nature

Le phoque moine (mammifère pinnipède) *Monachus monachus*

Appelé communément veau marin, le phoque moine ou *Monachus monachus* est la seule espèce de phoque qui se rencontre sur le littoral algérien et le long des côtes méditerranéennes.

Le phoque moine à l'état adulte mesure 2,30 m de long pour un poids variant entre 300 et 350 kg. Le dos et les flancs sont brun foncé avec un reflet vert grisâtre. Le dessous blanc ou gris jaunâtre remonte légèrement sur les côtés. Le pelage est ras avec présence ou absence de taches indistinctes. Les griffes sont développées au niveau des membres antérieurs, alors qu'elles sont réduites sur les nageoires postérieures.

Vivant en bande, les phoques moines se nourrissent de crustacés et de poissons. Ils fréquentent les endroits abrités le long des rivages et des côtes rocheuses. Ils se reposent en été sur des rochers peu accessibles et en hiver dans des grottes dont l'entrée est sous l'eau. Les phoques moines se rassemblent généralement dans des zones étroites et limitées. Les femelles se reproduisent une fois tous les deux ans et les jeunes naissent entre juillet et septembre.



Phoque moine dans son milieu naturel.

Benemri, le phoque algérien

La dernière manifestation signalée sur nos côtes du phoque moine (en Algérie, benemri ou veau marin) remonte à l'année 2000, à l'ouest de Ghazaouet. Au bas d'une falaise volcanique violacée, près d'une grotte sous-marine, le phoque venait de marquer, par ses apnées, son pèlerinage algérien. Le phoque moine est toujours signalé en Grèce, sur les côtes de l'extrême-nord de la Mauritanie et du Sahara occidental. Ces deux derniers pays regroupent à eux seuls les principales colonies de toute l'aire de répartition avec plus de 130 individus, soit la moitié de la population de l'espèce. Il est intéressant de relever que le maintien de ces effectifs est dû, d'une part, à la très forte concentration de poissons dans cette zone et, d'autre part, à la faiblesse de la densité de la population humaine dans ces régions. En 1970, on évaluait le nombre d'individus en Algérie à une centaine. Dix ans plus tard, l'effectif a baissé de moitié. En 1990, on estimait leur nombre à 25.



Phoque moine algérien.



SOMMAIRE



RECHERCHE



La biologie, l'écologie et les mœurs de ces phoques sont peu connues. Les phoques moines se rencontrent en Méditerranée, dans la mer Adriatique, en mer Noire et dans l'océan Atlantique, jusqu'aux îles Canaries et à Madère. En Algérie, ils sont signalés à l'ouest et à l'est d'Annaba, alors qu'aucune donnée n'existe pour la région algéroise. La population mondiale est estimée entre 500 et 1 000 individus seulement dont la majorité est cantonnée à l'est de la Méditerranée.

Jadis abondants le long des côtes de la mer Méditerranée, les phoques moines ont vu leurs effectifs fortement réduits depuis, car ils ont été, pendant longtemps, persécutés par les pêcheurs pour leur viande, leur graisse et leur peau, mais aussi parce qu'ils les croyaient nuisibles à leurs pêcheries. Les aménagements touristiques de certaines côtes dérangent également la quiétude de ces animaux.

Tous ces facteurs entraînent une diminution du taux de reproduction de ces phoques. Ces animaux inoffensifs et sans méfiance, menacés de disparition, constituent une des richesses de nos côtes. Ils méritent une attention particulière et une protection rigoureuse.

Le magot (mammifère primate)

Macaca sylvanus

Le magot ou macaque de Barbarie est un petit singe au corps trapu dont le caractère distinctif est l'absence complète de queue. La longueur totale d'un individu adulte est de 60 à 70 cm, le poids varie de 5 à 10 kg. Sa fourrure à l'aspect hirsute est brunâtre ou gris jaunâtre, plus claire en dessous. Les membres antérieurs sont légèrement inférieurs aux membres postérieurs. La tête est grosse par rapport aux dimensions du corps. La face est nue, le museau est large et glabre.

Le pelage est abondant et assez rude.

Ces singes vivent en groupes sociaux, dirigés chacun par un vieux mâle. Ils sont actifs seulement le jour et passent la nuit dans les trous et grottes des falaises. Ils se nourrissent de toutes sortes d'aliments d'origine animale et végétale. La maturité sexuelle chez ces animaux est atteinte au bout de 4 ans. La période de gestation est d'environ 6 mois, la femelle mettant bas un seul petit. En captivité, un magot peut vivre plus de 21 ans.

Le magot, espèce propre à l'Afrique du Nord, se rencontre en Algérie dans les régions montagneuses avec escarpements rocheux, peu accessibles et riches en végétations. On les trouve principalement dans les gorges de la Chiffa, dans la forêt de l'Akfadou, au Djurdjura, dans les gorges de Kherrata, au mont Babor, dans la forêt du Guerrouch et sur le pic des Singes, à Béjaïa.

Au cours des 15 dernières années, le magot a disparu du rond-point des Cèdres de Theniet El Had, de Chréa, des environs de la maison forestière de Tighret (près de Miliana) et des alentours de Collo.

Le magot est une espèce menacée par la destruction des forêts notamment et par la pression touristique. Le nombre de survivants en Algérie, évalué récemment à 6 000 individus, peut assurer le maintien de l'espèce, pourvu que des mesures de protection et de conservation du milieu naturel soient prises maintenant qu'il en est encore temps.



Les singes magots vivent en groupe.



1981

1972-1981



4 1 5

- ❶ 2,00
- ❷ 15/10/1981
- ❸ 26 x 36
- ❹ 14 x 14 1/2
- ❺ 300.000
- ❻ 08/11/1984
- ❼ K. Krim
- ❽ Harrison & Sons

Journée mondiale de l'alimentation 16 octobre 1981

A l'occasion de la 20^e session de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) tenue en novembre 1980, les 147 représentants des pays membres ont été unanimes à déclarer le 16 octobre 1981, coïncidant avec le 36^e anniversaire de la fondation de cette organisation, Journée mondiale de l'alimentation. Étant donné l'intérêt et l'importance que peut avoir cette initiative dont l'objet est de faire mieux prendre conscience de la nature et des dimensions du problème de l'alimentation à moyen et à long terme, l'Algérie, pays membre de la FAO, a décidé de célébrer la Journée mondiale de l'alimentation par la mise en place d'une série d'actions et de manifestations d'information et de sensibilisation de l'opinion publique.

En effet, convaincu que les problèmes liés à la production et à l'utilisation des denrées alimentaires concernent non seulement les structures technico-administratives du pays mais également chaque citoyen, le ministère de l'Agriculture et de la Révolution agraire, en collaboration étroite avec les autres ministères et la participation active des organisations nationales, se propose de saisir cette occasion pour organiser plusieurs manifestations consistant en des campagnes d'information, différents concours, ainsi que des rencontres et des journées d'étude et d'échanges et enfin la célébration solennelle de la journée du 16 octobre 1981.

Ces manifestations sont destinées à éveiller l'opinion nationale et la sensibiliser à la nature, à la dimension et aux conséquences du défi alimentaire et ses répercussions sur notre pays. Elles tendent plus particulièrement à informer et former le public algérien aux différents aspects techniques, économiques et sociaux des problèmes liés



Distribution de vivres en Afrique pour pallier les carences.

aux productions agricoles et alimentaires et des efforts à déployer pour leur amélioration en vue d'échapper à une dépendance alimentaire aliénante.

Elles visent donc à inciter à l'amélioration de la production agricole et alimentaire, d'une part, et à engager une lutte plus efficace contre le gaspillage sous toutes ses formes, d'autre part. Il s'agit de mettre en valeur les points saillants des priorités de développement agricole et alimentaire inscrits dans la Charte nationale et dans le plan quinquennal de développement.

Biotechnologies

Depuis plusieurs milliers d'années, les hommes reproduisent et croisent des espèces afin de les rendre plus rentables, plus productives et plus utiles. C'est ce que l'on appellera plus tard la biotechnologie, à savoir un ensemble de méthodes et de techniques utilisant les capacités génétiques et physiologiques du vivant pour mettre au point et développer de nouveaux produits. L'une des grandes applications des biotechnologies concerne la recherche agronomique, englobant l'agriculture, l'agroalimentaire et l'environnement. De nouvelles biotechniques sont introduites dans les industries agroalimentaires des pays industrialisés afin de développer les contrôles de qualité, d'augmenter la productivité et d'éliminer les accidents de fabrication. Cependant, si de nombreux aspects de ces biotechnologies ne prêtent pas à controverse, les organismes génétiquement modifiés (OGM) font l'objet d'un âpre débat de nos jours.



SOMMAIRE



RECHERCHE



Tel est l'objectif principal assigné à cette journée qui s'adresse aux jeunes, notamment la population scolarisée, aux producteurs, ainsi qu'aux mères de famille. Les activités entreprises à l'occasion de la Journée mondiale de l'alimentation ne peuvent être considérées comme conjoncturelles, mais doivent nécessairement, compte tenu de l'ampleur et de l'importance du sujet, se poursuivre de façon permanente dans les années à venir. Elles s'inscrivent également dans un contexte international plus large, caractérisé par une tension croissante sur le plan alimentaire mondial, le déséquilibre des échanges Nord-Sud, la mainmise des pays développés sur les productions alimentaires de base et leur utilisation comme arme alimentaire, avec toutes les conséquences que cela peut entraîner sur les pays en voie de développement. C'est dire l'importance d'une telle action de sensibilisation qui doit contribuer à une meilleure prise de conscience sur le nécessaire autodéveloppement dans le domaine des productions agricoles et alimentaires sur le plan national et l'établissement de relations d'échanges régionales et internationales plus équitables.



L'équité obligatoire dans l'alimentation.



Convaincre les Etats de la nécessaire équité dans l'alimentation.



1981

1972-1981



4 1 6

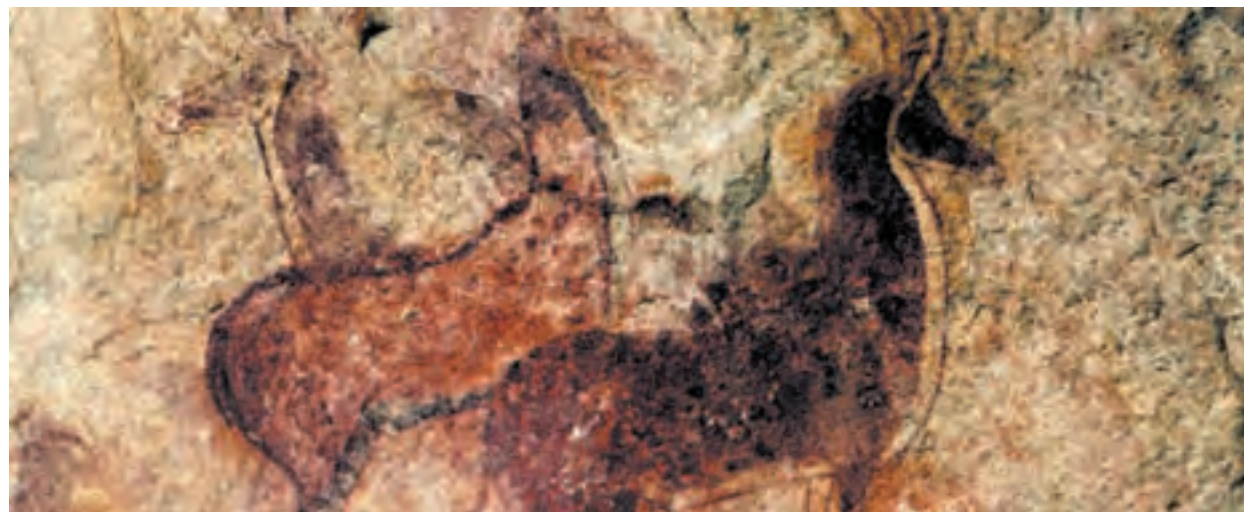
- ❶ 0,60
- Mouflon de Tan-Zoumaïtek
- ❷ 19/11/1981
- ❸ 31,4 x 38,1
- ❹ 11½ x 11¾
- ❺ 300.000
- ❻ 08/11/1984
- ❼ D'après diapositive
- ❽ Courvoisier



4 1 7

- ❶ 1,00
- Bovidés de Jabbaren
- ❷ 19/11/1981
- ❸ 31,4 x 38,1
- ❹ 11½ x 11¾
- ❺ 300.000
- ❻ 08/11/1984
- ❼ D'après diapositive
- ❽ Courvoisier

Peintures rupestres du Tassili N'Ajjer



Le Tassili N'Ajjer abrite des milliers de peintures et gravures rupestres. Les fresques peintes sur les parois des abris-sous-roche, au pied des falaises qui bordent les oueds à sec, et les figures gravées sur des dalles ou des blocs représentent des animaux aujourd'hui disparus de ces latitudes et des scènes de vie quotidienne qui contrastent avec le désert actuel. Elles attestent d'un climat, de conditions de vie et d'un peuplement bien différents il y a quelques millénaires.

Bien qu'on ne puisse pas dater exactement les peintures rupestres, on a établi cependant une chronologie relative par comparaison et étude de leurs superpositions. Elles sont à rattacher à l'époque néolithique qui a dû débiter au Sahara il y a à peu près 10 000 ans et sont l'œuvre de peuples et de groupes successifs qui se sont adaptés aux

conditions de plus en plus difficiles du désert. Le mouflon de Tan-Zoumaïtak est de la période archaïque dite des «têtes rondes» ; il est peint sur une paroi qui porte de très nombreuses superpositions. Les peintures de cette «école» sont énigmatiques, souvent géantes, accompagnées de signes divers et de personnages masqués.

Le mouflon y est fréquent et l'artiste a toujours attaché une grande importance aux cornes de l'animal. Le mouflon est encore présent au Tassili où son espèce est protégée car menacée de disparition.

Les trois autres sujets sont à rattacher à la période bovidienne que l'on situe entre 4 000 et 2 000 ans environ avant l'ère chrétienne. Les peintures de cette période sont très nombreuses, de styles variés, mais toujours d'un réalisme extraordinaire.

Djebrine

On a beau ignorer certains guides exceptionnels des milieux naturels. Seulement, leur force d'exemple refait surface et traverse le temps et l'espace. C'est le cas de Djebrine, ce simple nomade du Sahara, dont le nom est intimement lié à celui d'Henri Lhote, l'explorateur français avec qui il a révélé des dizaines de milliers de gravures et dessins rupestres dans le Tassili N'Ajjer. La personnalité de cet homme qui a fait corps avec la nature et qui vivait dans une hutte à Tamrit, près d'un vieux cyprès, était connue aussi bien à Alger qu'en Occident. Il connaissait tout. C'était une véritable encyclopédie du Tassili. Il avait guidé de grands spécialistes de différentes disciplines scientifiques et contribué puissamment à l'avancement de la science et de la culture. L'humanité reste redevable à ce personnage de légende qui nous a quittés au mois d'avril 1981 à l'âge de 100 ans.



SOMMAIRE



RECHERCHE



La faune représentée est dominée par les grands troupeaux de bœufs dont le magnifique troupeau polychrome de Jabbaren est un exemple frappant. Il est exceptionnel par sa palette très riche : toutes les couleurs sont obtenues à base de produits minéraux : ocre, schiste, kaolin. La vache unicorne de Jabbaren est aussi typique de cette période. Les bœufs sont toujours d'un dessin parfait et les peintres donnaient beaucoup d'importance au cornage de leurs bêtes, représentant leurs diverses formes naturelles ou provoquées par l'homme. Les bovidés d'Iherir sont d'un style un peu différent. Les thèmes sont les mêmes que dans le reste de la période bovidienne : la composition et le dessin sont encore plus souples et imaginatifs. L'artiste a utilisé ici une anfractuosités de la roche dans laquelle ses bœufs donnent l'air de s'abreuver.



Un guide targui devant des peintures rupestres dans le Tassili N'Ajjer.

Reconnaître l'art rupestre

Les peintures rupestres se regroupent en quatre ensembles qui se sont succédé dans le temps : têtes rondes, bovidiens, caballins et camelins. Elles ont été retrouvées dans les vestiges matériels. Toutefois, les deux derniers ne sont pas facilement dissociables.

Les gravures présentent plus de difficultés dans leurs attributions ; on reconnaît en général une phase bovidienne et antérieurement des gravures bubalines dont une partie serait contemporaine des peintures têtes rondes. Les peintures caballines sont rares, les camelines plus courantes. Malgré leur aspect naturaliste, les peintures les plus anciennes – les têtes rondes – ne sont pas narratives mais plutôt allégoriques. Elles représentent souvent des hommes et accordent un intérêt particulier au mouflon et à l'antilope. L'art bovidien est différent. Partout, il est marqué par un puissant dynamisme, des personnages en action. La fin du bovidien est marquée dans les peintures par la fréquence des moutons et des chèvres. Ils remplacent peu à peu les vaches. Au cours du II^e millénaire av. J.-C., l'intervention du char et du cheval modifiera totalement la société. Une figure typique des peintures caballines est un char au galop volant.

Peinture rupestre du Tassili.



4 1 8

- ❶ 1,60
- ❷ Bovidés de Iherir
- ❸ 19/11/1981
- ❹ 38,1 x 31,4
- ❺ 11 1/2 x 11 3/4
- ❻ 300.000
- ❼ 08/11/1984
- ❽ D'après diapositive
- ❾ Courvoisier



4 1 9

- ❶ 2,00
- ❷ Bœuf unicorne de Jabbaren
- ❸ 19/11/1981
- ❹ 38,1 x 31,4
- ❺ 11 1/2 x 11 3/4
- ❻ 300.000
- ❼ 08/11/1984
- ❽ D'après diapositive
- ❾ Courvoisier



1981

1972-1981

Navires algériens XVII^e et XVIII^e siècles



- ❶ 0,60 Galère
- ❷ 17/12/1981
- ❸ 38,1 x 31,4
- ❹ 11½ x 11¾
- ❺ 300.000
- ❻ 08/11/1984
- ❼ A. Ali-Khodja
- ❽ Courvoisier

4 2 0



- ❶ 1,60 Chebek
- ❷ 17/12/1981
- ❸ 38,1 x 31,4
- ❹ 11½ x 11¾
- ❺ 300.000
- ❻ 08/11/1984
- ❼ A. Ali-Khodja
- ❽ Courvoisier

4 2 1



Scène de bataille navale au large d'Alger.

Dès le Moyen Âge, la course faisait rage sur les côtes de l'Afrique du Nord. Khayr-Eddine Barberousse s'empare du penon d'Alger en 1530, date à laquelle la Régence entre dans l'histoire de la marine.

Après la défaite de Charles Quint devant Alger, en 1541, Hassan Pacha arme de nombreux bâtiments qu'il lance dans la course sur les côtes européennes. Toute la Méditerranée devient accessible à la flotte algérienne.

Les raïs ont atteint des régions lointaines. Ils accostèrent sur les côtes de l'Islande en 1617 sous le commandement de Mourad Raïs, Djaffar Raïs et Mustapha Gharnaout. La course arrive à son apogée aux XVII^e et XVIII^e siècles et se poursuit jusqu'au début du XIX^e siècle. La plupart des navires des corsaires étaient construits dans la darse d'Alger.

Captifs algériens en Europe

L'histoire retient beaucoup des témoignages des captifs chrétiens à El Djazaïr, alors que ces pratiques sont tout aussi courantes chez toutes les nations maritimes, particulièrement en Méditerranée.

Aux milliers de morts de part et d'autre dans les courses et contre-courses et de disparus en mer, s'ajoute le pitoyable lot des captifs algériens en Europe.

En effet, des milliers d'Algériens tombent aux mains de leurs ennemis et connaissent les affres de l'esclavage, tels les 130 pèlerins capturés par les Anglais en mai 1687 et l'épisode des 8 Algérois enlevés deux années plus tard qui jette tout El Djazaïr dans l'émoi et la consternation.



SOMMAIRE



RECHERCHE



La galère

La galère était principalement utilisée en Méditerranée et ne convenait que par beau temps. Elle passe pourtant dans l'océan Atlantique en 1513.

L'utilisation de la galère remonte à l'Antiquité. Elle a toujours occupé une place importante dans les marines de guerre. Au milieu du XV^e siècle, la galère atteint son apogée : elle est armée de canons.

Bâtiment à rames, allant aussi à la voile, il gréait deux mâts portant des voiles latines. Sa longueur variait de 30 à 50 m et sa largeur de 8 à 11 m. Son équipage était de 120 à 300 hommes. Les rames étaient manœuvrées par 4 ou 5 hommes chacune.

Le chebek

Bâtiment à voiles et rames, utilisé aux XVII^e et XVIII^e siècles par la marine algérienne, navire à trois mâts, dont ceux de misaine et d'artimon, inclinés vers l'avant, portant trois voiles latines enverguées sur des antennes et un foc amuré sur un beaupré, le chebek avait la réputation d'être un redoutable marcheur en mer. A l'arrière se trouve la cabine ; la poupe débordait largement et le couronnement arrière était très décoré.

Il avait 36 m de long, 8,8 m de large, 5 m de hauteur sur la quille avant et 8 m² à l'arrière. Il comptait 12 sabords de 0,48 m x 0,60 m dont les mantelets s'ouvraient horizontalement. La surface totale des voiles atteignait 662 m² à quoi s'ajoutaient 20 avirons de 8 m de long manœuvrés par 2 hommes chacun.



1982-1991

Les continuateurs

Durant la période 1982-1991, l'Algérie poursuit et mène à leur terme les nombreux chantiers initiés ou programmés durant la décennie écoulée dans le même esprit et avec les mêmes objectifs qui animaient les initiateurs de l'action révolutionnaire d'édification nationale. C'est aussi le moment de tirer les bilans de l'effort accompli vingt ans après l'indépendance et d'apporter les corrections nécessaires, notamment au plan institutionnel. Sans remettre en question les grands principes qui fondent l'Etat et la nation, l'Algérie opère, en réponse aux demandes insistantes des masses populaires, les rectifications nécessaires afin d'assurer la continuité des institutions et capitaliser les réalisations de décennies d'efforts.

Une nouvelle Charte nationale est l'objet d'un grand débat populaire, puis une nouvelle Constitution est votée, ouvrant grande la voie vers le pluralisme politique. Au plan économique, les prémices de l'ouverture à l'économie de marché sont annoncés par la restructuration des entreprises publiques, alors qu'est accru le rôle du secteur privé non exploiteur qui se trouve intégré à la structure économique nationale. Une plus grande rationalisation de la gestion des entreprises publiques pour une plus grande efficacité économique est enregistrée.

Des innovations en matière de gestion sont introduites, alors que les aspirations populaires, du fait de l'effort fourni dans le domaine éducatif que dans celui de la formation, dictent des adaptations du tissu industriel conformes à l'évolution qui touche la société et à l'élévation du niveau et de la qualité de vie.

C'est aussi la période des grandes réalisations en matière d'urbanisme qui apportent de grands changements dans le tissu urbain des grandes villes et même dans les symboles architecturaux de l'Algérie.

La période est également propice à l'édification maghrébine. Une union appelée des vœux des peuples de la région liés sur les plans historique, sociologique et culturel à un moment où de grands ensembles régionaux politiques et économiques se font jour et dans une conjoncture où le monde entame une nouvelle phase avec la fin de la guerre froide.



1982

16 juin. L'Algérie bat l'Allemagne (RFA) lors du Mondial de football en Espagne.
5 juillet. Inauguration du Sanctuaire des Martyrs à Alger.

1983

14 février. Ouverture à Alger de la 16e session du Conseil national palestinien.
10 mai. Inauguration du gazoduc reliant Hassi R'mel à l'Italie via la Tunisie.

1984

12 janvier. Réélection du Président Chadli Bendjedid à la magistrature suprême.
15 octobre. Inauguration de l'Université islamique de Constantine (Emir Abdelkader) et du Complexe omnisports de Annaba.

1985

16 juin. Alger accueille un Boeing 727 américain détourné. Des pourparlers sont engagés et 63 passagers sont libérés.
24 décembre. Décès de Ferhat Abbas, ancien président du Gouvernement provisoire de la République algérienne (GPRA).

1986

3 novembre. Le chef de l'Etat, M. Chadli Bendjedid, inaugure l'UST Oran.
2 décembre. Recensement général de la population et de l'habitat.

1987

15 octobre. Première mondiale d'un concert de musique classique dans le Sahara algérien.
22 décembre. Restitution au Musée des beaux-arts de trois tableaux d'Auguste Renoir volés en 1981.

1988

4 juin. Alger abrite le sommet arabe extraordinaire.
22 décembre. Réélection de Chadli Bendjedid, à la présidence de la République pour un troisième mandat.

1989

23 février. Référendum sur la Constitution et instauration du multipartisme.
3 avril. Inauguration du Centre des archives nationales et du réacteur nucléaire de Draria.

1990

10 mai. Marche à Alger pour la démocratie et pour le respect des symboles de la Révolution.
8 août. Sommet arabe au Caire à l'appel de l'Algérie une semaine après l'invasion du Koweït par les troupes irakiennes.

1991

16 février. Marche de soutien au peuple irakien à Alger.
31 août. Noureddine Morceli et Hassiba Boulmerka décrochent deux médailles d'or aux finales messieurs et dames du 1 500 m aux championnats du monde de Tokyo.



SOMMAIRE



RECHERCHE



Place du 1^{er}-Novembre-1954, Oran



SOMMAIRE



RECHERCHE



1982

1982-1991



- ❶ 0,80
- ❷ 25/02/1982
- ❸ 26 x 38
- ❹ 13
- ❺ 300.000
- ❻ 08/11/1984
- ❼ K. Krim
- ❽ Setelipaino

4 2 2



- ❶ 2,80
- ❷ 25/02/1982
- ❸ 38 x 26
- ❹ 13
- ❺ 300.000
- ❻ 08/11/1984
- ❼ K. Krim
- ❽ Setelipaino

4 2 3

Coupe du monde de football Espagne 1982

Événement sportif universel, la Coupe du monde de football est un des phénomènes culturels contemporains les plus attendus et les plus appréciés par les publics de tous les horizons.

Traversant les frontières et imposant, sous tous les cieux, ses couleurs, son spectacle et ses émotions, le football constitue aujourd'hui un langage universel que les sportifs du monde entier connaissent, pratiquent et privilégient au-delà de toutes les disciplines de l'éducation physique et sportive.

En effet, le jeu à onze suscite un intérêt hors du commun dans la plupart des pays du globe : sport roi, sport populaire, lieu géométrique d'enjeux multiples, le football domine l'actualité sportive nationale et internationale plus que toute autre activité sociale et culturelle partout où il passe et se développe.

Toutes les données autour de ce sport plus que centenaire ont changé depuis la première Coupe du monde organisée en 1930 en Uruguay, à l'initiative de Jules Rimet, jusqu'à celle qui se déroulera en Espagne en juin 1982.

Pour cette édition, pas moins de 3 000 journalistes de télévision, radio et presse écrite seront au rendez-vous du Mondial espagnol pour couvrir cette grandiose manifestation sportive internationale. Ils seront présents pour relater, commenter et rapporter les faits, les chiffres et les résultats à des centaines de millions de lecteurs et à près de 2 milliards de téléspectateurs qui vivront au rythme des 52 rencontres programmées.



*Dableb avec Breitner. Le 16 juin 1982,
l'Algérie bat la RFA par 2 buts à 1.*

Parmi les 24 nations participant à cette 12^e édition en Espagne, l'Algérie, qui s'est qualifiée à la phase finale de cette compétition mondiale, aura l'honneur de représenter le continent africain et le sport algérien.

Au fil des tours éliminatoires, l'équipe nationale algérienne a su se hisser à un niveau supérieur grâce à ses qualités techniques et morales pour s'assurer un succès qui reste avant tout celui de la jeunesse algérienne et du mouvement sportif national.

Les Africains surprennent

La Coupe du monde de football en Espagne a révélé la capacité des sélections africaines à se hisser au niveau mondial. Pour la première fois de l'histoire, l'Afrique a deux représentants, l'Algérie et le Cameroun, lesquels ont surpris par leurs performances.

L'Algérie a remporté deux victoires, dont une retentissante face à la République fédérale d'Allemagne (RFA), championne d'Europe en titre, alors que le Cameroun a réalisé trois matches nuls, dont un face à l'Italie, le futur vainqueur de l'épreuve.



Rabah Madjer.



SOMMAIRE



RECHERCHE



Centenaire de la découverte du bacille de la tuberculose

Le 24 mars 1882, Robert Koch présente devant la Société de physiologie de Berlin une communication intitulée «De l'étiologie de la tuberculose».

Par cette communication, il annonçait au monde une découverte géniale : le bacille de la tuberculose ou *Mycobacterium tuberculosis* ou encore bacille de Koch, c'est-à-dire le microbe responsable de la tuberculose. Il confirmait ainsi les résultats des expériences de Villemin sur la transmissibilité de la tuberculose chez l'animal.

Cette remarquable découverte a entraîné de nombreuses et importantes conséquences. Avant Robert Koch, la tuberculose était considérée comme une manifestation de la misère sociale. On sait, depuis 1882, qu'il s'agit d'une maladie infectieuse et contagieuse et que la contagion se fait de l'homme malade à l'homme sain, notamment par la toux. On a su aussi, grâce à la découverte de Robert Koch, qu'il n'était pas impossible d'espérer un jour pouvoir la prévenir. C'est ce qui s'est passé quelques années plus tard grâce à la découverte en 1920 du vaccin de la tuberculose, le BCG, par Calmette et Guérin.

On espère découvrir, un jour, un médicament capable de guérir la maladie, en tuant le microbe qui en était responsable. C'est bien ce qui s'est passé quelques dizaines d'années plus tard, à partir de 1945, grâce à la découverte des antibiotiques et notamment de la streptomycine isolée par Waksman.

Ce médicament a permis pour la première fois dans l'histoire de l'homme de guérir des malades atteints de méningite tuberculeuse, maladie jusqu'alors inexorablement mortelle dans 100% des cas.

Aujourd'hui, les médicaments antituberculeux sont capables de guérir tous les cas de tuberculose reconnus. C'est pourquoi, en cette année 1982, 100 ans après la découverte de Robert Koch et compte tenu de la sérieuse et

difficile situation à laquelle le monde est confronté, l'Organisation mondiale de la santé a lancé un défi à la maladie en formulant le slogan que chaque pays doit faire sien : «Vaincre la tuberculose, aujourd'hui et pour toujours».



4 2 4

- ❶ 0,80
- ❷ 18/03/1982
- ❸ 29,47 x 24,78
- ❹ 13
- ❺ 300.000
- ❻ 08/11/1984
- ❼ K. Krim
- ❽ Harrison & Sons



Lutte systématique

Depuis les années 1980, la tuberculose de l'enfant a régressé en Algérie, si l'on compare les données enregistrées en 1984 et celles de 2001. Ce recul porte surtout sur les formes de tuberculose du jeune enfant de moins de 10 ans. On peut l'attribuer en partie à l'efficacité de la vaccination par le BCG à la naissance (10 méningites tuberculeuses chez les moins de 15 ans ont été déclarées en 2001) et en partie à la détection et au traitement des sources d'infection de l'adulte. Cependant, la persistance d'une incidence relativement élevée de la tuberculose de l'adulte doit inciter à la vigilance aussi bien dans l'application rigoureuse de la vaccination des nouveau-nés que dans la détection précoce des cas de tuberculose de l'enfant par le biais d'examen systématiques des enfants vivant dans l'entourage d'adultes malades.



1982

1982-1991

Arts populaires traditionnels



4 2 5

- ❶ 0,80 Miroir
- ❷ 22/04/1982
- ❸ 31,4 x 38,1
- ❹ 111/2 x 113/4
- ❺ 300.000
- ❻ 08/11/1984
- ❼ A. Kerbouche
- ❽ Courvoisier



4 2 6

- ❶ 2,00 Etagère
- ❷ 22/04/1982
- ❸ 38,1 x 31,4
- ❹ 111/2 x 113/4
- ❺ 300.000
- ❻ 08/11/1984
- ❼ A. Kerbouche
- ❽ Courvoisier



4 2 7

- ❶ 2,40 Coffre
- ❷ 22/04/1982
- ❸ 48,5 x 33
- ❹ 111/2 x 113/4
- ❺ 300.000
- ❻ 08/11/1984
- ❼ A. Kerbouche
- ❽ Courvoisier

En Algérie, l'artisanat est multiple et varié tant il se diversifie par ses formes, ses couleurs, ses styles, ses matériaux et ses régions.

Dans ce riche éventail, la décoration sur bois constitue une activité qui reflète et véhicule de fort belle manière deux valeurs de notre artisanat traditionnel : l'exigence esthétique et l'utilité pratique.

Ainsi, les coffres des mariées chez les citadins ou coffres de papier, comme les appellent la plupart, faisaient partie des objets que la femme, future épouse, devait nécessairement apporter lorsqu'elle rejoignait le foyer de son mari. Il avait une fonction familiale, sinon sociale appréciable : on y mettait le linge, les objets précieux et les bijoux.

Les traditions de mariage ont perpétué l'existence du coffre dont la valeur symbolique et pratique n'a jamais cessé de se transmettre au sein des coutumes algéroises. Quoique de format réduit, le coffre, toujours plat, offre une riche gamme de couleurs et de motifs comme l'est cet artisanat dont ni le temps ni les goûts n'ont pu altérer la pérennité et la beauté.

Au même titre que le coffre de la mariée, le grand miroir au large cadre était présent dans chaque domicile quel que soit le rang social de ses occupants. S'il se distinguait par sa grande taille et sa surface, c'était en raison principalement du souci que portaient les Algéroises à l'élégance de leur allure et de leur silhouette et à la beauté de leur personne. En effet, se maquillant de la tête jusqu'au cinquième orteil, elles avaient besoin d'un grand miroir où elles apparaissaient de pied en cap.

Enfin, il est connu que la vie pratique de l'ancien temps ne nécessitait pas autant de meubles que maintenant ;



Art de la peinture sur meubles en bois.

il n'y avait pas d'armoires ni de portemanteaux, mais plutôt des étagères, des objets en cuivre, des chandeliers sculptés et ornés et même des étagères conçues pour la décoration et pour y déposer bibelots et objets d'art. Se situant souvent à l'entrée, ces étagères, véritables galeries d'exposition, étaient toujours bien travaillées et enrichies de motifs du plus bel effet décoratif.

La boqala

Le rituel de la boqala est un jeu traditionnel pratiqué par les femmes d'Alger après la prière d'el 'icha. Réunies autour d'une femme d'âge mûr, les femmes récitent des vers dédiés à l'amour ou évoquant la séparation, les espoirs secrets... Lors d'un rituel la doyenne récite un court poème connu de quatre à six vers, et le jeu rituel commence. Chaque femme formule secrètement un vœu, jette un bijou ou un petit objet personnel dans la boqala. La maîtresse de cérémonie demande aux présentes de penser à une personne de leur choix et de faire un nœud dans un foulard puis récite quelques vers. Une jeune femme retire du pot un des objets et demande à qui il appartient. Les femmes tentent alors d'interpréter le présage.



SOMMAIRE



RECHERCHE



Vues d'Algérie avant 1830

Avant 1830, l'Algérie constituait un Etat doté d'une organisation et d'une infrastructure qui lui conféraient le caractère de puissance économique et maritime dans le Bassin méditerranéen. De par son appartenance au monde arabo-islamique et sa position géographique au sein du continent africain, l'Etat algérien avait une dimension historique, politique, économique et culturelle qui avait fait de lui un partenaire de choix dans la région.

Creuset de plusieurs civilisations, l'Algérie fut aussi un réceptacle d'une grande diversité culturelle où venaient se fondre dans une riche harmonie des modes de pensée et des formes d'expression dont le génie créateur du peuple algérien était le liant, la source et le levain.

Ainsi, infrastructures collectives, ports, mosquées, citadelles militaires ont essaimé le paysage algérien au fil de l'histoire. L'héritage culturel légué par le temps et l'histoire montre combien l'Etat algérien symbolisait le reflet d'une nation forte et prospère qui reposait essentiellement sur les valeurs et l'éthique musulmanes, la spécifi-

cité de la pensée maghrébine et son dynamisme commercial et économique.

La vie sociale reposait sur une organisation originale et parfaitement adaptée aux conditions matérielles et culturelles de l'époque. Une architecture fonctionnelle et adaptée au climat, aux mœurs et aux coutumes donnait aux habitants de la ville un cadre de vie confortable. La vie ordonnée autour de la mosquée, unique lieu de rassemblement, abritait les artisans dont chaque corporation obéissait à des règles strictes.

C'est ainsi que l'on retrouve les noms de métiers dans les quartiers de nos vieilles villes : teinturiers, dinandiers, potiers, tisserands, selliers, etc.

De Tlemcen à Alger, de Béjaïa à Ouargla, de Médéa à la Kalaâ des Béni Hammad, de Constantine à Oran, art, culture, histoire et prospérité démontrent amplement la vigueur et la réalité de l'Etat algérien avant 1830 dans sa symbiose des civilisations, la personnalité de son peuple et son identité nationale.



Intérieur de la mosquée Sidi Boumediène, Tlemcen.



Rue de Mascara, Tlemcen vers 1900.

A propos de la colonisation

«Vous êtes en train de tuer un pays constitué, avec son histoire, sa population, sa diversité. Vous êtes en train de contrevenir à vos principes de liberté, d'égalité, de souveraineté, ils ne peuvent s'appliquer à un tel geste. Vous êtes en train d'aider, en Europe, à la naissance de nations qui n'existent pas encore (Grèce, Pologne, Belgique) et vous venez pour annuler une entité déjà constituée !»

[Hamdan Khodja, Le Miroir, ANEP, Alger, 2005. Ouvrage écrit en 1833.]



4 2 8

- ❶ 0,80
- Alger - Djamaâ El Djadid
- ❷ 13/05/1982
- ❸ 32 x 22
- ❹ 14
- ❺ 210.250.000
- ❻ 30/04/2007
- ❼ D'après photo
- ❽ Imprimerie BA



4 2 9

- ❶ 2,40
- Tlemcen - Mosquée Sidi Boumediène
- ❷ 13/05/1982
- ❸ 32 x 22
- ❹ 14
- ❺ 62.550.000
- ❻ 30/04/2007
- ❼ D'après photo
- ❽ Imprimerie BA



4 3 0

- ❶ 3,00
- Alger - Jardin du Dey
- ❷ 13/05/1982
- ❸ 32 x 22
- ❹ 14
- ❺ 61.975.000
- ❻ 30/04/2007
- ❼ D'après photo
- ❽ Imprimerie BA



1982

1982-1991



4 3 1

- 1 0,50 *Callitris articulata*
- 2 27/05/1982
- 3 22,7 x 33
- 4 11 1/2 x 11 3/4
- 5 300.000
- 6 08/11/1984
- 7 K. Krim
- 8 Courvoisier



4 3 2

- 1 0,80 *Artemisia herba-alba*
- 2 27/05/1982
- 3 22,7 x 33
- 4 11 1/2 x 11 3/4
- 5 300.000
- 6 08/11/1984
- 7 K. Krim
- 8 Courvoisier



4 3 3

- 1 1,00 *Ricinus communis*
- 2 27/05/1982
- 3 22,7 x 33
- 4 11 1/2 x 11 3/4
- 5 300.000
- 6 08/11/1984
- 7 K. Krim
- 8 Courvoisier



4 3 4

- 1 2,40 *Thymus fontanesii*
- 2 27/05/1982
- 3 22,7 x 33
- 4 11 1/2 x 11 3/4
- 5 300.000
- 6 08/11/1984
- 7 K. Krim
- 8 Courvoisier

Plantes médicinales

Thuja de Barbarie *Callitris articulata*

En arabe : ar'ar

De la famille des cupressacées, le thuya de Barbarie ou *Articulata* ou *Callitris quadrivalvis* ou *Tetraclinis articulata* ou bien *Thuja articulata* est un arbre monoïque à croissance très lente, souvent buissonnant, rejetant des souches. Ses ramures sont aplaties, articulées, à feuilles opposées paraissant verticillées par quatre, longuement soudées à la tige.

Le cône est subglobuleux, tétragone, glauque, pruinéux à quatre valves cordiformes, muni au sommet d'un appendice plat et réfléchi. Il préfère les basses montagnes et les collines sèches. Il est abondant à l'ouest d'Alger. Le thuya fournit une résine naturelle appelée sandaraque qui renferme des acides divers et de l'essence. Ces matières sont employées pour la préparation des vernis et le glaçage du papier notamment.



Laurier.

Basilic et thym.

Ressources protégées

L'Organisation des Nations unies pour l'agriculture et l'alimentation (FAO) s'est toujours saisie des dossiers de l'agriculture et de l'alimentation et, par extension, des ressources génétiques dans le monde. Ces ressources qui appartiennent à toute l'humanité circulaient librement, sans aucune restriction à la collecte.

Depuis 1992, le contexte international a changé avec notamment la Convention sur la diversité biologique ratifiée par 170 pays lors du sommet de Rio qui reconnaît le droit de souveraineté des Etats sur leurs ressources génétiques. De ce fait, leur collecte est subordonnée à l'«Accord préalable donné en connaissance de cause» par l'Etat qui possède ces ressources. De plus, l'un des objectifs de cette convention est «le partage juste et équitable des bénéfices tirés de l'exploitation des ressources génétiques». Après l'entrée en vigueur de la Convention sur la diversité biologique, en 1993, la protection des obtentions végétales, partie des ressources biologiques, est devenue, en 1995, une condition préalable pour tout pays qui veut faire partie de l'Organisation mondiale du commerce.

Herboriste traditionnel sur le marché de Ghardaïa.



SOMMAIRE



RECHERCHE



Armoise blanche

Artemisia herba alba

En arabe : chih

De la famille des composées, l'armoise blanche est un buisson très ramifié. Ses tiges sont nombreuses, tomenteuses et mesurent de 30 à 50 cm de haut.

Ordinairement odorantes, les feuilles sont courtes, généralement pubescentes et à aspect argenté. Plante steppique, elle est très abondante sur les Hauts Plateaux et plus rare au Sahara septentrional. Les sommités ont des vertus vermifuges.

Ricin

Ricinus communis

En arabe : kharoua'

De la famille des euphorbiacées, le ricin est un arbuste à grandes feuilles palmatilobées à sept ou neuf lobes, lan-

céolées à l'inflorescence en panicule terminale dressée et formée de plusieurs grappes mâles à la base et femelles au sommet. Ses graines ont la grosseur d'un haricot. Elles sont revêtues d'un tégument très dur, marbré de jaune et de brun et munies d'une caroncule. Cette espèce est assez commune en Algérie du Nord, et même au Sahara (Hoggar). C'est une plante médicinale, mais aussi ornementale. Des graines, on extrait une huile purgative, employée en pharmacie et dans l'industrie plastique.

Thym d'Algérie

Thymus fontanesii

En arabe : zaâter

De la famille des labiées, le thym d'Algérie est une plante vivace, à petites feuilles odorantes, ponctuées, souvent ciliées à la base, brièvement pétiolées et à l'inflorescence en tête ou en grappes munies de bractées. On l'utilise en tisane contre les maux de tête et les crampes d'estomac.



L'herboriste côtoie le marchand de légumes.

La biopiraterie frappe l'Afrique

Multiplés sont les exemples de plantes africaines pour lesquelles les brevets sont déposés avec d'énormes profits financiers, mais sans qu'aucune disposition de partage des bénéfices, comme le stipule la Convention sur la diversité biologique de Rio (Brésil), soit prise. Pis, souvent, une fois le brevet déposé, des circuits d'approvisionnement parallèles se mettent en place grâce aux biotechnologies. Les exemples de biopiraterie sur des plantes ou des extraits de plantes africaines sont nombreux.



1982

1982-1991



- ❶ 0,50
- ❷ 05/07/1982
- ❸ 22,7 x 34,7
- ❹ 11 1/2 x 11 3/4
- ❺ 500.000
- ❻ 08/11/1984
- ❼ B. Yelles
- ❽ Courvoisier

4 3 5



- ❶ 0,80
- ❷ 05/07/1982
- ❸ 34,7 x 22,7
- ❹ 11 1/2 x 11 3/4
- ❺ 500.000
- ❻ 08/11/1984
- ❼ M. Issiakhem
- ❽ Courvoisier

4 3 6



- ❶ 2,00
- ❷ 05/07/1982
- ❸ 34,7 x 22,7
- ❹ 11 1/2 x 11 3/4
- ❺ 500.000
- ❻ 08/11/1984
- ❼ K. Krim
- ❽ Courvoisier

4 3 7

20^e anniversaire de l'indépendance



Défilé de masse à l'occasion du 20^e anniversaire de l'indépendance.

L'invasion coloniale a ouvert une ère de résistance à l'occupation qui n'a pas cessé jusqu'au recouvrement de l'indépendance de l'Algérie en 1962. Cette résistance a pris des formes multiples.

Avec l'Emir Abdelkader, la lutte contre le colonisateur s'accompagnait d'une tentative lucide et cohérente de mise sur pied d'une organisation étatique moderne avec des structures territoriales bien articulées, ainsi qu'une organisation administrative fonctionnelle.

Dans cette forme de lutte, chargée de potentialités d'émergence d'un Etat algérien moderne capable de sup-

porter le choc avec la civilisation européenne déjà entrée dans l'ère de la révolution industrielle, la société algérienne a manqué de la malléabilité nécessaire permettant à l'Emir Abdelkader de procéder aux changements indispensables en un laps de temps très court. Après l'échec de l'Emir Abdelkader, la résistance a continué en prenant des formes multiples.

Qu'ils aient pris la forme de mouvements de grande envergure comme ce fut le cas pour le soulèvement des Ouled Sidi Cheikh en 1864 et celui d'El Mokrani en 1871 ou de mouvements locaux comme ceux qui ont eu lieu

Reconnaissance tardive

Longtemps qualifiée d'«événements» par les forces coloniales, la guerre d'indépendance, dite aussi guerre de Libération nationale et Révolution algérienne, reste, pour l'histoire, l'une des plus grandes révolutions de l'ère moderne. En s'attachant à des considérations juridiques, opportunément favorables aux positions politiques coloniales, la France estimait que l'Etat algérien n'existait pas et que, de ce fait, le principe même de déclaration de guerre ne pouvait être assumé par une entité qui n'a pas la capacité juridique de signer une telle déclaration. Refuser donc de reconnaître l'existence d'un Etat algérien antérieur à 1962 a conforté la position française qui ne voulait pas qualifier de guerre ce qu'elle appelait «événements d'Algérie».

Si des historiens et les journalistes de ce pays ont commencé très tôt à utiliser le vocable «guerre d'Algérie» que le grand public français avait adopté, la France officielle, elle, n'a renoncé aux termes «événements d'Algérie» que 36 ans après l'indépendance de l'Algérie. C'est en 1998, par un vote de l'Assemblée française et dans un discours du Président Chirac, que le fait de guerre en Algérie est finalement reconnu par la France.



SOMMAIRE



RECHERCHE



un peu partout en Algérie, ces mouvements de résistance ont un dénominateur commun.

Même s'ils sont l'expression d'un rejet permanent de la colonisation, ils se caractérisent tous par l'absence de coordination et d'organisation à l'échelle nationale.

Après la résistance armée, la confrontation avec le colonialisme s'est transférée sur un autre plan. A partir de la Première Guerre mondiale, un mouvement d'expression et d'organisation moderne prend progressivement forme. Des groupements politiques différents cherchent à exprimer et à défendre ce que chacun d'eux pensait être l'intérêt du peuple algérien. C'est l'Etoile nord-africaine qui a posé le problème national de la façon la plus appropriée. La revendication de l'indépendance dès février 1927 constitue le phare qui a éclairé la marche de ce mouvement lequel, à travers les aléas de la répression et les mues successives qu'il a connues en tant que mouvement, a fait mûrir l'idée de l'action pour l'indépendance dans la conscience populaire jusqu'à son point ultime en 1954.

A cette date, la confrontation avec le colonialisme a pris une forme violente et globale, mettant en branle le peuple algérien dans ses différentes composantes sociales. Si les événements du 20 août 1955 ont constitué un point de non-retour en coupant la voie à toute velléité de compromis avec le colonialisme, le Congrès de la Soummam, tenu le 20 août 1956, a permis à la Révolution de faire le point, de se doter des structures politiques et militaires pour la poursuite de la lutte qui s'est déroulée soit sous la forme d'une confrontation directe entre la glorieuse Armée de libération nationale et l'armée coloniale, soit sous la forme d'une guérilla urbaine contre les forces de répression, soit sous la forme d'une action diplomatique habile et déterminée. Ces multiples fronts de lutte ont été le révélateur qui a mis en relief les valeurs combattantes du peuple algérien qui a su compenser l'inégalité des forces qui prévalaient de fait par un courage, un esprit de sacrifice et une détermination qui ont mené à la victoire et à la réalisation totale des objectifs que s'est assignés la Révolution dans la proclamation du 1^{er} Novembre 1954.

Après le recouvrement de l'indépendance, en juillet 1962, l'Algérie est entrée dans une ère d'édification qui a pris la forme d'une véritable épopée, prolongement nécessaire de la précédente, et qui s'est déployée également sur plusieurs fronts qui ont débouché sur les Révolutions agraire, industrielle et culturelle.



Défilé militaire à l'occasion du 10^e anniversaire de l'indépendance.

Ces révolutions visent, d'une part, à garantir les assises d'une économie socialiste destinée à satisfaire les besoins d'une société moderne et, d'autre part, à récupérer notre identité nationale afin de replonger le peuple algérien dans son ancrage naturel constitué par la civilisation arabo-musulmane ouverte au dialogue et aux échanges avec les autres civilisations.

Ces révolutions se sont traduites par des actions diverses prenant la forme de décisions de nationalisation des terres, des mines, des banques et des hydrocarbures, d'édification de villages socialistes, de complexes industriels modernes, de construction d'écoles, de centres de formation ou d'universités, de décisions relatives à la médecine gratuite, à la gestion socialiste des entreprises, au statut général du travailleur, etc.

Toutes ces actions interviennent sur une toile de fond constituée par l'œuvre d'édification des institutions de l'Etat algérien sur des bases modernes où la démocratie se manifeste à travers les Assemblées populaires instituées à tous les niveaux. Les réalisations déjà concrétisées dans tous les domaines permettent de constater que l'Algérie est sur la voie du progrès et que les perspectives d'évolution de la société algérienne sont bien réelles.



4 3 8

- ❶ 5,00 Bloc dentelé
- ❷ 05/07/1982
- ❸ 31,4 x 38,1
- ❹ 11 1/2 x 11 3/4
- ❺ 50.000
- ❻ 08/11/1984
- ❼ Courvoisier



1982

1982-1991



4 3 9

- ❶ 0,80
- ❷ 20/08/1982
- ❸ 38 x 26
- ❹ 13
- ❺ 300.000
- ❻ 08/11/1984
- ❼ A. Kerbouche
- ❽ Setelipaino

Congrès de la Soummam 20 août 1956

La guerre de Libération nationale débuta le 1^{er} novembre 1954 avec des moyens humains et matériels dérisoires et une organisation militaire sommaire. Près de vingt mois plus tard, la Révolution est effectivement prise en charge dans le feu et le sang par le peuple algérien mobilisé derrière l'Armée de libération nationale (ALN) et le Front de libération nationale (FLN).

L'ampleur du développement de la lutte a imposé la nécessité pour les responsables de cette lutte de se réunir afin de faire le point sur la situation et d'envisager les perspectives à venir. C'est l'objet du Congrès de la Soummam qui eut lieu le 20 août 1956 dans une maison de campagne située dans la dechra d'Ifri, commune de Ouzellaguen, daïra d'Akbou, wilaya de Béjaïa.

Après avoir dressé le bilan de vingt mois de lutte et enregistré les progrès réalisés sur les plans politique et militaire, le Congrès a discuté et adopté une plate-forme fixant la stratégie de la Révolution ainsi que l'organisation politique et militaire devant servir de cadre à la poursuite de la guerre.

Dans le cadre de la stratégie, le Congrès a d'abord rappelé les buts à atteindre, à savoir ceux déjà énoncés par la proclamation du 1^{er} Novembre 1954 : l'indépendance



Maison où s'est tenu le Congrès de la Soummam à Ifri-Ouzellaguen.

Un seul objectif : l'indépendance

«La preuve est faite que la Révolution algérienne n'est pas une révolte de caractère anarchique, localisée, sans coordination, sans direction politique, vouée à l'échec. La preuve est faite qu'il s'agit, au contraire, d'une véritable révolution organisée, nationale et populaire, centralisée, guidée par un état-major capable de la conduire jusqu'à la victoire finale. La preuve est faite que le gouvernement français, convaincu de l'impossibilité d'une solution militaire, est obligé de rechercher une solution politique. Voilà pourquoi le FLN, inversement, doit se pénétrer de ce principe : la négociation suit la lutte à outrance contre un ennemi impitoyable, elle ne la précède jamais.

Notre position à cet égard est fonction de trois considérations essentielles pour bénéficier du rapport des forces :

- ◆ avoir une doctrine politique claire ;
- ◆ développer la lutte armée d'une façon incessante jusqu'à l'insurrection générale ;
- ◆ engager une action politique de grande envergure».

[Extrait de la plate-forme historique de la Soummam.]

Abane Ramdane.



SOMMAIRE



RECHERCHE



nationale et la souveraineté algérienne sur l'ensemble du territoire. Le moyen devant permettre d'aboutir à ce résultat est la lutte armée menée par le peuple algérien mobilisé derrière le FLN et l'ALN. Tous les moyens seront mis en œuvre sur la base de principes énoncés par la plateforme : primauté du politique sur le militaire, primauté de l'intérieur sur l'extérieur, ainsi que la nécessité de la collégialité de la direction aux différents niveaux.

Dans le cadre de l'organisation politico-militaire, le Congrès de la Soummam a procédé à une structuration territoriale de l'Algérie en six wilayas, elles-mêmes subdivisées en *mintaqate* (zones) à l'intérieur desquelles seront créées les *nabiate* (régions) qui comprendront les *qisms* (secteurs).

La structuration de l'armée s'est traduite par l'organisation des différentes unités de combat : à la base le *faoudj* (groupe) puis la *firqa* (section) ensuite la *katiba* (compagnie) et enfin le *faïlaq* (bataillon), par la fixation des grades allant de caporal à colonel et par la détermination de la composition du commandement. Cette composition est uniforme du *qism* à la wilaya : à chaque niveau, il y a le chef politico-militaire représentant l'autorité centrale, entouré d'adjoints au nombre de trois, qui sont des officiers ou des sous-officiers, selon le niveau de la structure territoriale, s'occupant de la branche politique, de la branche militaire ou de la branche renseignements et liaisons. Le Congrès de la Soummam a également doté la Révolution des institutions politiques devant diriger la lutte. Ce sont le Conseil national de la Révolution algérienne (CNRA) et le Comité de coordination et d'exécution (CCE).

Comprenant d'abord trente-quatre membres puis élargi, le CNRA est l'organe suprême de la Révolution. Il est le détenteur de la souveraineté nationale. Les décisions engageant l'avenir de la Révolution relèvent exclusivement de sa compétence. Outre le Congrès de la Soummam qui est en quelque sorte une session constitutive, le CNRA a tenu cinq autres sessions : la deuxième session eut lieu au Caire en août 1957, la troisième à Tripoli en décembre 1959 et janvier 1960, la quatrième à Tripoli en août 1961, la cinquième à Tripoli en février 1962 et la sixième en mai et juin 1962 également à Tripoli. Le CNRA a eu à se prononcer, notamment lors de sa cinquième session, sur les accords algéro-français dont les grandes lignes ont été arrêtées lors des négociations des Rousses en février 1962 et dont la signature eut

lieu à Evian le 18 mars 1962. Lors de sa sixième et dernière session, le CNRA a eu à élaborer un programme politique, économique et social pour l'Algérie indépendante. Ce fut le programme de Tripoli.

Le CCE, composé de cinq membres, est un organe d'exécution, responsable de la direction de la Révolution entre les sessions du CNRA. Il est élargi à neuf membres lors de la deuxième session du CNRA en août 1957.

En avril 1958, il s'est organisé en départements fonctionnels préfigurant en quelque sorte les départements ministériels qui seront institués lors de la création du Gouvernement provisoire de la République algérienne le 19 septembre 1958.

Ainsi, le Congrès tenu dans la vallée de la Soummam en août 1956 constitue, par les décisions prises, un tournant décisif dans la conduite de la guerre. En dégagant une stratégie de lutte et une organisation politico-militaire, ajoutées à la combativité et à l'esprit de sacrifice du peuple algérien et de sa glorieuse Armée de libération nationale, ces décisions ont permis à la Révolution d'atteindre dans toute sa plénitude les objectifs assignés par la proclamation du 1^{er} Novembre 1954.



1982

1982-1991



440

- ❶ 2,80
- ❷ 21/10/1982
- ❸ 33 x 22,7
- ❹ 11 1/2 x 11 3/4
- ❺ 300.000
- ❻ 08/11/1984
- ❼ K. Krim
- ❽ Courvoisier

75^e anniversaire du scoutisme mondial

C'est en 1907 que le mouvement scout a pris naissance. Il fut créé par Baden-Powell dans le but de donner et de renforcer chez les jeunes les valeurs morales et civiques. Méthode éducative d'une valeur exceptionnelle, le scoutisme est fondé sur le développement équilibré de la santé, du caractère, de la compétence, de l'habileté manuelle et du travail bien fait, de l'esprit civique et spirituel. Phénomène social universel, le scoutisme s'adapte aux réalités sociales, économiques et politiques. Il se développe peu à peu en Europe puis dans les pays arabes et au Maghreb à partir de 1930.

En Algérie, la première troupe de scoutisme fut créée en 1934. Trois grandes étapes ont marqué le mouvement scout national dont la première a été celle de la création et de la structuration avec comme point essentiel le congrès constitutif des Scouts musulmans algériens qui s'est déroulé en juillet 1939. En juillet 1944, lors du rassemblement de Tlemcen, 65 villes étaient représentées par 450 jeunes cadres qui confirment à nouveau l'unité du mouvement et le renforcement des liens fraternels. Le 8 mai 1945, la répression du mouvement s'est accentuée : locaux fermés, cadres arrêtés...

Durant la lutte de Libération nationale, de nombreux scouts rejoignent l'Armée de libération nationale et le Front de libération nationale. Au lendemain de l'indépendance, le mouvement scout se reconstitue et encadre efficacement des dizaines de milliers de jeunes volontaires pour les campagnes de reconstruction, de reboisement et



Jeunes Scouts musulmans algériens en réunion.

d'alphabétisation. Aujourd'hui, au sein de l'Union nationale de la jeunesse algérienne, le scoutisme est appelé à connaître un nouvel élan après la tenue du 2^e congrès qui a décidé de mettre en application les recommandations du Congrès extraordinaire du parti du Front de libération nationale relatives aux *kechefs* et appellent à «œuvrer pour le renouveau du mouvement scout et sa réhabilitation en tant qu'organisation vitale et dynamique inculquant les valeurs de responsabilité et de fierté dans le cadre de l'organisation de la jeunesse».

Un siècle de scoutisme

Le mouvement scout mondial s'apprête à célébrer son 100^e anniversaire. Après avoir démarré en 1907 avec un camp expérimental de 20 garçons seulement, le mouvement mondial compte aujourd'hui des milliers de membres de par le monde et englobe filles, garçons, femmes et hommes de toutes races, religions et cultures.

La célébration de cet événement se fera sous le thème «Dons pour la paix». La célébration du centenaire sera l'occasion du plus important jamboree organisé par les scouts au niveau mondial (du 27 juillet au 8 août).

Le «Lever du soleil sur le scoutisme» est prévu le 1^{er} août 2007 avec un regroupement d'anciens scouts. Tous renouvelleront leur engagement envers la communauté.



SOMMAIRE



RECHERCHE



L'enfant palestinien

Le peuple palestinien ne cessera jamais de lutter pour le recouvrement de ses droits légitimes et inaliénables : ceux de disposer d'une nation et d'une patrie qui fut la leur autant que l'on puisse remonter le cours de l'histoire.

Quels que soient l'espace et le temps, le combat libérateur des Palestiniens face au sionisme et au racisme trouve sa source et sa finalité dans la juste cause d'un peuple auquel les circonstances de l'histoire ont fait que lui soit dénié le droit de vivre et de disposer d'une nation libre et indépendante. Ce ne sont ni les massacres, ni le génocide, ni la force qui réduiront la volonté du peuple palestinien de réaliser son idéal dont la pérennité se nourrit du sacrifice et de la douleur des enfants palestiniens d'aujourd'hui. Le peuple palestinien reste plus que jamais uni pour mettre fin au plus grand drame humain et politique de l'histoire contemporaine.

Rien ne saurait réduire au silence la voix de millions de Palestiniens qui entendent concrétiser leurs droits à une vie digne et une existence libre. Quels que soient les circonstances du moment et les revirements de la politique au sein d'un monde où l'agression et la force sont instrumentées pour modeler le destin des peuples, quel que soit le terrain du combat, le peuple palestinien verra, un jour, la justice et le droit triompher sur la destruction, la mort et l'oppression.

Les drames qu'ils vivent au quotidien sont pour tous les Palestiniens un serment sacré et un engagement éternel pour bannir définitivement le sionisme et le racisme.

La Révolution palestinienne ne peut oublier les dérisions de l'histoire envers son peuple. Elle sait aussi que l'histoire et son destin lui appartiennent.



Jeunes Palestiniens lors de la Journée internationale de l'enfance. Cisjordanie, 2004.



- ❶ 1,60
- ❷ 25/11/1982
- ❸ 26 x 36
- ❹ 11 1/2 x 11 3/4
- ❺ 300.000
- ❻ 08/11/1984
- ❼ M. Issiakhem
- ❽ Imprimerie BA

4 4 1

Les enfants martyrs

Le 4 octobre 2000, au carrefour dit Netzarim, dans la bande de Gaza, en Palestine, Mohamed Al Durra, 12 ans, est tué d'une balle israélienne. L'enfant meurt dans les bras de son père Jamal un mois à peine après le début de la 2^e Intifadha. Mohamed figure parmi les premières victimes de l'horreur israélienne.

L'image de ce jeune martyr palestinien fait le tour du monde et les enfants, notamment palestiniens, en sont profondément choqués.



Manifestation pour la paix.



1982

1982-1991

Protection de la nature



- 1 0,50 Ibis chauve
- 2 23/12/1982
- 3 40,64 x 29,81
- 4 14 1/2 x 15
- 5 400.000
- 6 08/11/1984
- 7 K. Krim
- 8 Harrison & Sons

4 4 2



- 1 0,80 Ouarde houbara
- 2 23/12/1982
- 3 29,81 x 40,64
- 4 14 1/2 x 15
- 5 400.000
- 6 08/11/1984
- 7 K. Krim
- 8 Harrison & Sons

4 4 3

L'avifaune algérienne, dans sa totalité ou en partie, subit ou est menacée par la chasse, l'augmentation de l'usage des pesticides, la suppression ou l'altération de biotopes. Un développement et un renforcement des mesures de protection appropriées des oiseaux et de leur milieu deviennent indispensables, en particulier pour les espèces les plus menacées.

Les quatre espèces suivantes font partie des oiseaux les plus rares et les plus menacés en Algérie.

L'ibis chauve

Geronticus eremita

De l'ordre des ciconiiformes, l'ibis chauve est un oiseau de 75 cm au long bec recourbé. Sa tête, de couleur rouge comme le bec et les pattes, est nue. Le reste du plumage est noir avec des reflets vert bronze, à l'exception des petites couvertures des ailes qui sont pourprées. Les plumes du cou sont allongées et forment une collerette qui flotte au vent et donne un aspect hirsute à l'oiseau.

L'ibis chauve niche sur des parois rocheuses en zone

désertique. Les nids sont relativement petits. La ponte est de 3 œufs, parfois 2. L'incubation dure 24 à 25 jours, mais généralement un seul oisillon est élevé. L'ibis chauve est une espèce très localisée qui se fait de plus en plus rare. Il ne reste actuellement qu'une seule colonie en Algérie.

L'outarde houbara

Chlamydotis undulata

De la famille des gruidés, cet oiseau est de taille moyenne, 64 cm de longueur, au cou élancé et à grandes pattes. Le dessus est roux ou plus ou moins vermiculé. L'outarde a sur la tête une huppe blanche terminée de noir. Les côtés du cou sont ornés de touffes de plumes blanches et noires qui s'écartent vers l'extérieur. Le ventre est blanc, mais la poitrine est souvent vermiculée.

La queue est barrée de bleu. Elle marche ou court plus souvent qu'elle ne vole. Elle ne construit pas de nid, sa ponte de 2 à 3 œufs est déposée dans une légère dépression. Pendant les années sèches ou lorsque les précipitations sont insuffisantes, la ponte n'a pas lieu.

Le mangeur d'os

La race des gypaètes de l'Afrique du Nord diffère quelque peu de celle de l'Europe. Le comportement de ce rapace par exemple ne correspond pas à ce que rapportent les auteurs classiques. C'est bien une espèce de rochers, mais pas spécialement d'altitude.

À la différence de ses congénères les becs crochus, il ne vole pas toujours très haut. Appelé communément *boulabya* (le barbu), il est aussi surnommé au Djurdjura, où il reste très discret, le briseur d'os car il se nourrit surtout d'os de cadavres de vaches ou de moutons. Si l'os à dévorer est trop résistant, il le fait tomber depuis une certaine altitude pour le briser et en avaler les fragments et la moelle dont il tire beaucoup de protéines. Son suc digestif dérouté encore les scientifiques. Une quantité appréciable des fragments d'os peut être observée sur un rayon de 40 m à partir de ce qu'on peut appeler ses «enclumes rocheuses». Le poète grec Eschyle (456 avant notre ère) est mort le crâne fracassé par une tortue tombée du ciel.

Le responsable est sûrement un gypaète.

Plusieurs organismes européens œuvrent inlassablement depuis vingt ans à sa réintroduction dans les Pyrénées, les Alpes et ailleurs. Non répertorié au Parc national de Chréa, il a été vu pour la première fois en juin 1991 à Koudiat Ghalai en train de briser... un os bien sûr.



SOMMAIRE



RECHERCHE



L'outarde houbara est une espèce des steppes semi-désertiques. Son aire de répartition s'est considérablement réduite depuis quelques dizaines d'années du fait de la chasse essentiellement.

L'aigle des steppes *Aquila rapax*

Ce rapace de grande taille, 65 à 80 cm de longueur pour une envergure de 1,55 à 1,70 m, appartient à la famille des falconidés. Le plumage varie du beige au brun foncé, avec la queue barrée de gris.

Il niche à terre ou sur un arbre élevé. Le nid est plat avec une légère dépression (pour maintenir les œufs). La ponte est généralement de 2 œufs. Le plus souvent, un seul oisillon quitte le nid une cinquantaine de jours après l'éclosion. L'aigle des steppes, répandu au XIX^e siècle, est devenu très rare. Actuellement, il semble dispersé de part et d'autre de l'Atlas tellien. C'est le plus rare des aigles d'Algérie.

Le gypaète barbu *Gypaetus barbatus*

De la famille des falconidés, c'est un grand vautour à l'allure de faucon. Sa tête emplumée est claire presque blanche et parsemée de petits traits noirs. Elle présente une large bande noire, en travers de l'œil, terminée en avant par une touffe de plumes (appelée barbe) recouvrant une partie du bec. Les ailes, de couleur gris sombre, sont longues et effilées. La queue est sombre et cunéiforme. Le dessous est blanc crème à blanchâtre avec du roux sur la gorge et la poitrine. Le dessus est foncé.

Il niche sur des parois rocheuses. Le nid est très gros tapissé de poils, de laine, de cordes et de chiffons. La ponte est le plus souvent de 2 œufs et l'incubation

d'environ 55 jours. Le gypaète barbu était largement répandu au siècle dernier dans tout le Maghreb. Mais il est devenu de plus en plus rare depuis le début de notre siècle. On le rencontre en certains points de l'Atlas tellien uniquement. Il est très rare dans l'Atlas saharien.

C'est une espèce qui est en voie de disparition actuellement. Le nombre de couples en Algérie est vraisemblablement inférieur à la dizaine.



4 4 4

- ❶ 2,00 Aigle des steppes
- ❷ 23/12/1982
- ❸ 40,64 x 29,81
- ❹ 14 1/2 x 15
- ❺ 400.000
- ❻ 08/11/1984
- ❼ K. Krim
- ❽ Harrison & Sons



4 4 5

- ❶ 2,40 Gypaète barbu
- ❷ 23/12/1982
- ❸ 29,81 x 40,64
- ❹ 14 1/2 x 15
- ❺ 400.000
- ❻ 08/11/1984
- ❼ K. Krim
- ❽ Harrison & Sons

L'oricou, le vautour du Tassili

Au Tassili, et pour la première fois, l'impressionnant vautour oricou, que l'on ne s'attendait pas à découvrir dans une région où les spécialistes le disaient inconnu, est signalé.

Déjà, dans les années 1980, un habitant de Bordj El-Haouas affirme avoir vu ce planeur. Il l'identifie sans hésitation dans un livre sur la faune.

Rappelons toutefois qu'il est mentionné également pour la dernière fois dans l'Ouest saharien, au djebel Béchar en 1960, dans la hamada du Guir en 1963-1964 et dans la région de Tindouf en 1961.





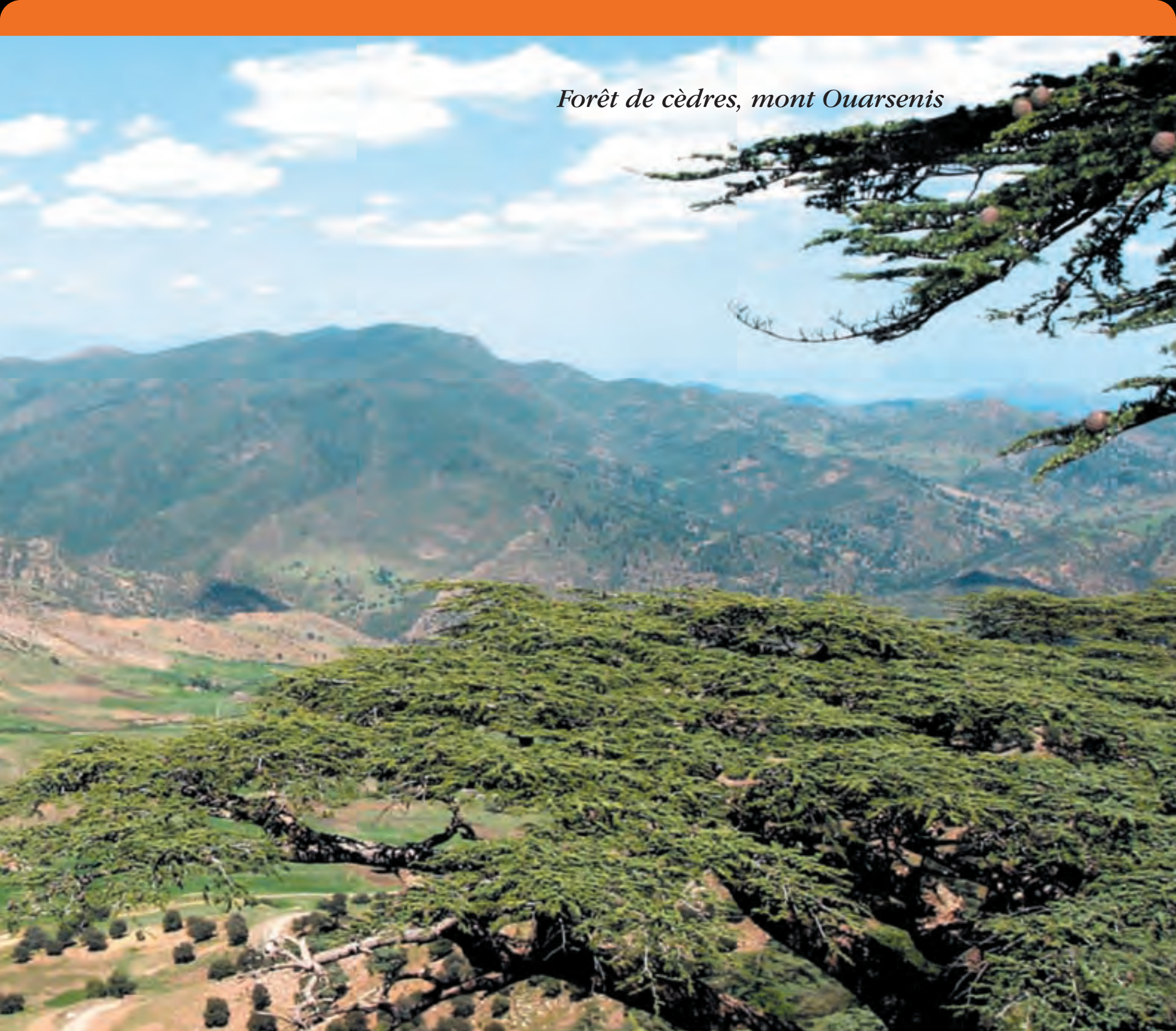
SOMMAIRE



RECHERCHE



Forêt de cèdres, mont Ouarsenis



SOMMAIRE



RECHERCHE



1983

1982-1991



- ❶ 0,50 Miroir
- ❷ 10/02/1983
- ❸ 25 x 30,4
- ❹ 11 1/4
- ❺ 5.300.000
- ❻ 03/11/1988
- ❼ M. Temmam
- ❽ Courvoisier

4 4 6



- ❶ 1,00 Flacons à khôl
- ❷ 10/02/1983
- ❸ 25 x 30,4
- ❹ 11 1/4
- ❺ 10.300.000
- ❻ 03/11/1988
- ❼ M. Temmam
- ❽ Courvoisier

4 4 7



- ❶ 2,00
- Boucle de ceinturon
- ❷ 10/02/1983
- ❸ 30,4 x 25
- ❹ 11 1/4
- ❺ 10.300.000
- ❻ 03/11/1988
- ❼ M. Temmam
- ❽ Courvoisier

4 4 8

Orfèvrerie des XVIII^e et XIX^e siècles



Bijoux touareg.

En Algérie, l'orfèvrerie constitue une composante majeure de l'artisanat. Diversité des formes, richesse des matériaux, densité de la décoration et beauté des couleurs se conjuguent harmonieusement au fil du temps et des régions pour conférer à l'orfèvrerie algérienne une dimension esthétique atteignant un haut degré de raffinement. De l'est à l'ouest, du nord au sud de notre pays, l'orfèvrerie chemine et s'insère à travers les actes les plus courants de la vie quotidienne pour enfin briller de mille feux lors des événements les plus marquants des familles et de la société. Si l'or occupe une place importante dans l'orfèvrerie algérienne, l'argent est le matériau le plus répandu et dont l'usage reste le plus large. De par sa gamme très étendue d'objets et d'ouvrages, elle revêt, tour à tour, les formes les plus simples de l'utilité domestique et sociale et constitue un signe important et une source

véritable de richesse, une réserve de valeur et une partie appréciable du patrimoine individuel et familial. Des objets fabriqués par des artisans dont l'habileté et la dextérité n'ont d'égales que la finesse et la délicatesse de leurs ouvrages.

Saphir, émeraude, rubis, diamant, corail, émail et surtout les perles venaient alors décorer les bijoux en or et en argent travaillés délicatement par l'orfèvre qui se surpassait en imagination et en créativité. L'ivoire, la nacre, l'ambre étaient également utilisés et montés sur des bijoux de valeur. L'orfèvrerie algérienne demeure encore vivace et ni les formes modernes de l'art ni les nouvelles normes esthétiques n'ont pu la supplanter dans la société algérienne contemporaine qui lui accorde toujours une place de choix à la mesure de sa richesse éternelle et de sa beauté universelle.

L'ambre

L'ambre jaune à mille reflets et à la couleur resplendissante est souvent utilisé en orfèvrerie. Cet élément naturel connu depuis l'Antiquité a réussi à éblouir les regards et à se fixer sur des métaux chers comme l'argent, le cuivre et moins souvent l'or. Il est le résultat de la fossilisation de la résine de pin et est utilisé dans la fabrication des bijoux et des chapelets. On lui confère un pouvoir magique et on l'associe souvent à l'argent massif. Ce minéral d'origine végétale est classé parmi les pierres semi-précieuses.



SOMMAIRE



RECHERCHE



Journée mondiale de l'arbre



Acacia.

Le sapin de Numidie *Abies numidica*

De la famille des pinacées, le sapin de Numidie, appelé localement *taoument*, est une espèce endémique et une relique de la flore qui existait en Afrique du Nord durant la dernière période glaciaire.

Lorsque le climat s'est réchauffé, il ne s'est maintenu que dans les zones montagneuses. Actuellement, il se limite à la Kabylie orientale, dans les massifs des Babor et Tababor, situés entre 1 300 et 2 000 m d'altitude.

Cette essence ne constitue jamais de peuplements purs. On la trouve mêlée au cèdre de l'Atlas en altitude et au chêne zen plus bas. Ce résineux est résistant à la sécheresse estivale et craint peu les gelées printanières.

Très rameux, le sapin de Numidie, qui présente une cime pyramidale, atteint 15 à 20 m de haut. Ses aiguilles sont isolées, jamais en faisceaux comme chez le pin, elles sont assez courtes, très raides, souvent échancrées au sommet avec deux bandes longitudinales blanchâtres sur la face inférieure.

Les cônes sont oblongs et se dressent sur les branches comme chez le cèdre ; ils se désarticulent à maturité. Les graines sont ailées et leur dissémination se fait par le vent. Son bois assez semblable à celui des autres sapins ne peut être exploité, du fait de l'extrême réduction de l'aire de répartition de l'espèce qui doit bénéficier d'une protection sévère et continue. Les premiers essais de reboisement dans les massifs de l'Atlas tellien ont donné des résultats très satisfaisants.



Le sauvetage des forêts

Le dépérissement de la forêt par l'attaque des parasites touche essentiellement la pineraie de pins d'Alep. Mais d'autres essences tels le cèdre, les chênes et le thuya sont également concernées. Les campagnes de recensement de 1996 à 1999 donnent, en fonction du degré des attaques – fortes, moyennes ou faibles –, presque 130 000 ha infestés par la chenille processionnaire du pin. Durant ces campagnes, les traitements mécaniques ont touché 60 193 ha de peuplements fortement infestés.



449

- ❶ 0,80 Sapin de Numidie
- ❷ 17/03/1983
- ❸ 22,7 x 33
- ❹ 11 1/2 x 11 3/4
- ❺ 300.000
- ❻ 07/11/1985
- ❼ A. Kerbouche
- ❽ Courvoisier



450

- ❶ 2,80 *Acacia raddiana*
- ❷ 17/03/1983
- ❸ 33 x 22,7
- ❹ 11 1/2 x 11 3/4
- ❺ 300.000
- ❻ 07/11/1985
- ❼ A. Kerbouche
- ❽ Courvoisier



1983

1982-1991

...

Acacia

Acacia raddiana

L'Acacia raddiana, en arabe *talha*, appartient à la famille des légumineuses et à la sous-famille des mimosacées.

Le talha est un arbre pouvant atteindre 7 à 13 m de hauteur, avec un diamètre de 40 à 50 cm. Il joue un rôle important dans la vie des nomades. Il pallie, en saison sèche, la carence de l'herbe, les animaux broutant ses feuilles et consommant ses gousses. Les nomades en extraient la gomme qu'ils utilisent comme produit pharmaceutique pour soigner les infections pulmonaires.

De son écorce, on extrait des tanins. Son bois est utilisé pour le chauffage. Jadis, le Sahara était couvert de vastes surfaces d'Acacia raddiana, faisant ainsi un lien entre le pistachier de l'Atlas et le jujubier au nord de l'Algérie et l'acacia des savanes africaines.

L'exploitation abusive et le dessèchement progressif du Sahara entraînent considérablement la réduction des surfaces du talha qui ne se maintient actuellement que dans des stations reliques dans le Sud oranais et les massifs montagneux du Sahara central.

C'est une espèce très résistante à la sécheresse, se maintenant dans des conditions d'aridité extrême, grâce à son enracinement pivotant susceptible d'aller chercher l'eau en profondeur.



Cette caractéristique fait du talha une essence à retenir pour le reboisement des régions désertiques. Des études sur cette espèce sont menées en Algérie par le Centre national de recherches sur les zones arides (CNRZA).



Les incendies de forêts

Les incendies sont le facteur de dégradation le plus ravageur de la forêt. En Algérie, ils détruisent en moyenne annuelle – entre juin et septembre – plus de 36 000 ha de formations ligneuses.

La moyenne des différents programmes de reboisement depuis 1963, qui est de 26 000 ha par an, ne peut pas équilibrer ces pertes, même lorsque le taux de réussite de ces actions atteint les 100%.

La prévention, plus que la lutte contre les incendies, doit jouer un rôle de premier plan. Des études scientifiques sont menées et poursuivies afin de déterminer et de cartographier le degré de sensibilité des différents peuplements forestiers.

Sur le terrain, cette prévention se met en place chaque année assez tôt à travers le recensement et l'entretien des moyens de lutte, l'exécution de programmes d'information et de sensibilisation et l'installation du dispositif de lutte contre les incendies de forêts.

Ce dispositif comprend, depuis l'année 2000, 260 postes de vigie employant près de 600 agents de surveillance à côté de 263 brigades mobiles de première intervention composées de 1 000 agents et 250 chantiers totalisant un millier d'ouvriers.



SOMMAIRE



RECHERCHE



Ressources minérales

Rose des sables

C'est une véritable œuvre d'art naturelle formée de gypse (sulfate de calcium hydraté $\text{CaSO}_4 \cdot 2\text{H}_2\text{O}$). Lors de leur croissance, les cristaux sont enrobés de grains de sable dunaire qui donnent à la rose sa couleur orange jaune à brun. De formes multiples et variées, les roses des sables constituent des objets de décoration fort recherchés.

Sel gemme ou halite

C'est du chlorure de sodium (NaCl) qui se cristallise en cubes à l'éclat vitreux. Généralement incolore, il est parfois blanc ou rouge. Le sel se trouve dans les anciens sédiments marins formés par évaporation. Léger, il remonte à la surface par des failles (rochers de sel de Djelfa, d'El Outaya). Il se forme actuellement dans les sebkhas. Le sel gemme est très utilisé par l'industrie chimique qui l'emploie comme matière première, notamment pour la préparation des composés sodiques, de chlore et de composés de chlore.

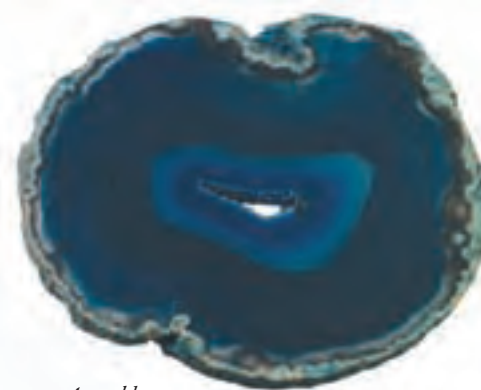
Agate

C'est une variété cryptocristalline de silice (SiO_2). Les couches successives de l'agate, finement zonées, sont de couleurs variées. Elle remplit les cavités des roches éruptives (géodes). L'agate est un minéral qui servait à la réalisation de parures dans l'Antiquité. Elle sert actuellement à la fabrication d'objets utilitaires ou de décoration : dessus de table, vases, coffrets, chandeliers, cendriers, cou-

pes, presse-papiers notamment. Grâce à sa dureté et à sa résistance, l'agate est également employée par diverses industries.

Fluorine ou spath fluor

C'est du fluorure de calcium (CaF_2) qui se cristallise en beaux cubes réguliers, colorés en général violet foncé, jaune ou vert, plus rarement rouge, rose ou limpide. On la trouve dans les roches volcaniques. La fluorine est une matière première dont l'adjonction facilite la fusion des métaux. La fluorine incolore sert à la fabrication des lentilles optiques.



Agate bleue.

Les roches évaporitiques

Les roches évaporitiques, dont la rose des sables, sont des roches sédimentaires constituées de minéraux ayant précipité à la suite d'une augmentation de leur concentration dans une saumure.

Cette augmentation de concentration provient d'apports terrigènes de sels minéraux et de l'évaporation de l'eau dans laquelle ces roches – également appelées roches salines – se forment. On regroupe aussi sous le terme d'évaporite les dolomies et les argiles néoformées. Ces roches, à intérêt économique important, se sont formées au cambrien. Les plus importants champs en Algérie se trouvent près de Ouargla et d'El Oued.

Rose des sables.



4 5 1

- ❶ 0,70 Rose des sables
- ❷ 21/04/1983
- ❸ 23 x 30,6
- ❹ 12 1/2 x 12 1/4
- ❺ 300.000
- ❻ 07/11/1985
- ❼ A. Kerbouche
- ❽ Courvoisier



4 5 2

- ❶ 0,80 Sel gemme
- ❷ 21/04/1983
- ❸ 23 x 30,6
- ❹ 12 1/2 x 12 1/4
- ❺ 300.000
- ❻ 07/11/1985
- ❼ A. Kerbouche
- ❽ Courvoisier



4 5 3

- ❶ 1,20 Agate
- ❷ 21/04/1983
- ❸ 30,6 x 23
- ❹ 12 1/2 x 12 1/4
- ❺ 300.000
- ❻ 07/11/1985
- ❼ A. Kerbouche
- ❽ Courvoisier



4 5 4

- ❶ 2,40 Fluorine
- ❷ 21/04/1983
- ❸ 30,6 x 23
- ❹ 12 1/2 x 12 1/4
- ❺ 300.000
- ❻ 07/11/1985
- ❼ A. Kerbouche
- ❽ Courvoisier



1983

1982-1991



4 5 5

- ❶ 0,80
- ❷ 12/05/1983
- ❸ 34,7 x 25
- ❹ 11¼ x 11¾
- ❺ 300.000
- ❻ 07/11/1985
- ❼ K. Krim
- ❽ Courvoisier

30^e anniversaire du Conseil de coopération douanière

L'origine du Conseil de coopération douanière (CCD) remonte à la fin des années 1940. Dans une déclaration commune faite à Paris le 12 septembre 1947, 13 gouvernements représentés au sein du Comité de coopération économique européenne avaient envisagé la possibilité de constituer, entre pays européens, une ou plusieurs unions douanières. Un comité douanier a été créé en 1948 avec pour mission de confronter les techniques douanières des divers pays en vue de les uniformiser. Ce comité concentre plus particulièrement son attention sur l'établissement d'une nomenclature tarifaire unifiée et l'adoption d'une définition commune de la valeur en douane.

Trois conventions furent signées à Bruxelles le 15 décembre 1950 : la convention sur la nomenclature pour la classification des marchandises dans les tarifs douaniers, la convention sur la valeur en douane des marchandises et la convention portant création du CCD qui est entrée en vigueur le 4 novembre 1952.

La convention portant création du CCD est entrée en vigueur le 4 novembre 1952 et le Conseil s'est réuni pour la première fois le 26 janvier 1953. Le CCD, organisation européenne restreinte à ses débuts, est devenu une organisation internationale dont le champ d'action et l'audience s'étendent dans le monde entier.



Constitué à l'heure actuelle de 94 membres représentant les parties contractantes à la convention, le CCD a pour but notamment d'assurer l'harmonisation et l'uniformité des régimes douaniers et plus spécialement d'étudier les problèmes inhérents au développement et au progrès de la technique douanière. L'Algérie est partie contractante à la Convention portant création du CCD depuis le 19 décembre 1966. Elle participe activement et régulièrement à tous les travaux entrepris par le Conseil.

L'Algérie est également partie contractante dans 10 conventions internationales sur les 14 créées actuellement par le CCD.

L'Algérie a été élue pour la seconde fois membre de la Commission de politique générale du Conseil de coopération douanière et assure la vice-présidence du Comité de la nomenclature.



Inflation agricole

Sur le terrain de l'agriculture, les accords conservent les positions acquises par les deux grands exportateurs mondiaux (USA et UE) – le partage du marché est figé par le rapport de force enregistré en 1986 – et prévoient le démantèlement des politiques agricoles d'aide aux agriculteurs. Cette politique a eu comme effet paradoxal de développer la production agricole au-delà des besoins de l'autosuffisance et donc de lui faire jouer un rôle dans le commerce extérieur pour que les exportations agricoles rapportent des devises.



SOMMAIRE



RECHERCHE



Centenaire de la mort de l'Emir Abdelkader

Abdelkader, quatrième fils d'Abdelkader Mahieddine, est né en 1807 à Mascara, sur les rives de l'oued Hammam, près de Mascara. Très jeune, il fréquente assidûment l'école coranique et les zaouïas pour acquérir les connaissances et les sciences les plus diverses tout en portant un intérêt jamais démenti à la poésie et à la prose arabes. Passionné de théologie et fervent lecteur des œuvres littéraires arabes, Abdelkader prend contact avec les intellectuels d'Orient lors de son pèlerinage à La Mecque en 1826. Son périple, qui dure deux ans, a énormément ému le jeune Abdelkader.

C'est à ce moment-là qu'il ambitionne de devenir un grand savant, un destin qui se brise sur les rochers de l'histoire alors que les événements se précipitaient dans son pays. Le débarquement des troupes françaises en 1830 crée une situation nouvelle qui transformera fondamentalement la vie du jeune Abdelkader. Il s'empresse de rallier la résistance et c'est sous les murs d'Oran qu'il sera blessé dans une des premières batailles face à l'invasion française. Le 22 novembre 1832, un congrès des tribus de la région de Mascara prête allégeance à Abdelkader fils de Mahieddine. Agé de 24 ans à peine, il devient émir.

Abdelkader, le poète sensible, fait montre de compétences rares, qui tiennent du génie, en tant que guerrier et chef d'Etat. En dépit de la disproportion des forces, Abdelkader le combattant va affronter l'ennemi, infligeant de lourdes pertes à l'envahisseur.



Une connaissance minutieuse du terrain et des stratégies militaires de l'époque, une intelligence brillante et une fougue sans égale vont permettre aux forces algériennes à peine fédérées de gagner de grandes batailles.



L'exil turc

Le 11 décembre 1852, l'Emir Abdelkader quitte le château d'Amboise où il a séjourné sous le régime de la résidence surveillée de 1849 à 1852. Le 21 décembre, il s'embarque avec sa famille et ses compagnons pour la Turquie, à Brousse plus exactement. Mais avant de partir, il dépose une somme d'argent au bureau de bienfaisance de la ville. A la gare de Lyon, il est reçu en prince et une somptueuse réception est organisée en son honneur.

Cependant, l'Emir se contente d'une petite poignée de noisettes et d'un verre de thé pour ne pas manquer de bienséance envers ses hôtes. Tous les témoignages évoquant la vie de l'Emir Abdelkader, qu'ils soient transmis oralement ou par écrit, s'accordent à dire que ce grand homme a toujours vécu en marge d'une vie luxueuse et de tout éclat, et ce, aussi bien à travers sa tenue vestimentaire que dans son comportement.

C'est à bord du navire *Le Labrador* que l'Emir est conduit en terre turque. Le 7 janvier 1853, il foule le sol de ce pays musulman, le premier depuis cinq ans. L'Emir accomplit sa prière à la mosquée de Top-Hané. Lui, sa famille et ses amis vont ensuite à Brousse où l'Emir est accueilli par le souverain ottoman de l'époque, le sultan Abdulmedjid.



4 5 6

- ❶ 4,00 Effigie
- ❷ 22/05/1983
- ❸ 42 x 27
- ❹ 12
- ❺ 300.000
- ❻ 07/11/1985
- ❼ M. Temmam
- ❽ Courvoisier



1983

1982-1991

...

Au plan diplomatique, Abdelkader le chef d'Etat commence à s'assurer des appuis à l'étranger. Il signe des transformations sociales et morales importantes qui répondent à la plus grande urgence du moment : défendre la patrie. Son Etat, il le conçoit centralisé avec une armée permanente et une administration salariée. Abdelkader ne fait pas que la guerre. Après ses victoires, il transige avec l'ennemi et prend le temps d'organiser la production et le commerce tout en mettant en place une véritable industrie de guerre. La violation par la France des accords de paix en 1839 pousse l'Emir et son armée à entrer dans une guerre de résistance qui durera huit ans, et ce, malgré une supériorité évidente en moyens chez l'ennemi. En 1847 s'achève la période de résistance avec

une reddition sous conditions. C'est ainsi que commence pour l'Emir Abdelkader un long exil qui va le mener en France, en Turquie et finalement à Damas, en Syrie, où il décédera le 22 mai 1883.

Après l'indépendance nationale, la dépouille de l'Emir Abdelkader est rapatriée à Alger le 5 juillet 1966 et inhumée au cimetière d'El Alia aux côtés des martyrs de la Révolution. La commémoration du centenaire de la mort de l'Emir Abdelkader est l'occasion pour le peuple algérien de revivre une glorieuse épopée. Celle d'un héros national qui n'a cessé sa vie durant de lutter pour donner à la nation arabe sa place parmi les grandes nations et au peuple algérien son droit le plus légitime à la souveraineté nationale.



Reconstitution de la bataille de Sidi Brabim.



Réception de l'Emir par Napoléon.



Stèle sur les lieux où a été signé le traité de la Tafna.



Pièces de monnaie frappées par l'Etat de l'Emir Abdelkader.



SOMMAIRE



RECHERCHE



Champignons



Amanita muscaria

De la famille des amanites, ce champignon est communément appelé fausse orange ou amanite tue-mouches. Il se caractérise par son chapeau convexe, puis étalé (8 à 20 cm), charnu, humide ou un peu visqueux, rouge (8 à 20 cm), charnu, humide ou un peu visqueux, rouge ou rouge orangé, couvert de nombreuses verrues blanches ou un peu jaunâtres, rarement nu. La marge est striée chez l'adulte. Ses lamelles sont serrées, larges et ventruées, libres, blanches ou teintées de citrin. Son pied presque cylindrique, plein, puis creux, lisse, blanc, renflé à la base en bulbe arrondi, est orné de bourrelets concentriques, d'anneaux blancs ou bordés de jaunâtre. Sa chair blanche, orangée sous la cuticule du chapeau, a une saveur douce.

Ses spores blanches, hyalines, lisses sont ellipsoïdales. Cette belle espèce se rencontre en automne dans les bois au voisinage des conifères et des bouleaux. La fausse orange doit être considérée comme vénéneuse, bien que non mortelle. Toutefois, dans certaines régions, on la consomme sans accident.

Amanita phalloides

Ce champignon de la famille des amanites est communément appelé amanite phalloïde, amanite bulbeuse, orange ciguë verte, orange verte. Il est caractérisé par un chapeau charnu, d'abord sphérique ou ovoïde, puis étalé (5 à 12

cm), luisant par temps sec, un peu visqueux par temps humide, de coloration variable, ordinairement olivâtre ou vert jaunâtre, parfois même vert, jaune ou blanchâtre. Sa surface est finement rayée de petites fibrilles brunes ou noires rayonnant à partir du centre et à la marge lisse. Ses lamelles inégales sont blanches avec un léger reflet verdâtre ou jaunâtre.

Son pied est élancé, charnu, plein, souvent un peu creux chez le champignon âgé, blanchâtre, renflé à la base en un bulbe plus ou moins gros, anneau membraneux, rabattu, strié. Sa volve membraneuse, en forme de sac, est épaisse, toujours bien visible et persistante.

Sa chair blanche à l'odeur faible ne devient désagréable que quand le champignon est trop âgé. Sans saveur, mais devenant légèrement âcre à la fin.

Les spores blanches, hyalines, subglobuleuses sont légèrement ovales à la base.

L'amanite phalloïde croît dans les bois feuillus et enchevêtrés, surtout sous les chênes, en été et en automne. Vénéneux, ce champignon est le plus dangereux : son ingestion cause des accidents très souvent mortels.

Pleurotus eryngii

De la famille des pleurotes, ce champignon est communément appelé pleurote du panicaud, oreille de chardon, ragoule, ringoule ou bérigoule.



4 5 7

- ❶ 0,50 *Amanita muscaria*
- ❷ 21/07/1983
- ❸ 25,81 x 36,64
- ❹ 14 1/2 x 15
- ❺ 300.000
- ❻ 07/11/1985
- ❼ K. Krim
- ❽ Harrison & Sons



4 5 8

- ❶ 0,80 *Amanita phalloides*
- ❷ 21/07/1983
- ❸ 25,81 x 36,64
- ❹ 14 1/2 x 15
- ❺ 300.000
- ❻ 07/11/1985
- ❼ K. Krim
- ❽ Harrison & Sons



4 5 9

- ❶ 1,40 *Pleurotus eryngii*
- ❷ 21/07/1983
- ❸ 25,81 x 36,64
- ❹ 14 1/2 x 15
- ❺ 300.000
- ❻ 07/11/1985
- ❼ K. Krim
- ❽ Harrison & Sons



4 6 0

- ❶ 2,80 *Terfezia leonis*
- ❷ 21/07/1983
- ❸ 25,81 x 36,64
- ❹ 14 1/2 x 15
- ❺ 300.000
- ❻ 07/11/1985
- ❼ K. Krim
- ❽ Harrison & Sons



1983

1982-1991

...

Ce champignon est caractérisé par un chapeau charnu, ferme, convexe, puis déprimé, à bords relevés (5 à 12 cm) légèrement tomenteux, puis glabre, gris brun ou bistre, pâlisant, parfois ocre pâle ou même blanchâtre. Ses lamelles sont larges, peu serrées, blanches ou blanc ocre. Son pied est plein, central ou excentrique, atténué, à la base lisse, glabre, blanc ou blanchâtre. Sa chair épaisse est ferme, blanche, à la saveur et à l'odeur presque nulles. Ses spores hyalines, blanches en tas, oblongues, aiguës à la base, lisses, sont assez variables de dimensions 8 à 15 x 3 à 6 microns.

Ce champignon croît en été et en automne sur les vieilles souches des panicauts dans les lieux découverts :

pelouses sèches, bord des chemins et sable. C'est un comestible délicat qui peut se dessécher facilement.

Terfezia leonis

De la famille des tubérales, ces champignons mycorrhiziques sont fréquents en Afrique du Nord, sur les Hauts Plateaux précisément, où ils se développent sur les racines d'hélianthèmes, d'*Artemisia herba alba* et de *Plantago albicans* notamment.

Leurs périthèces hypogées de la taille d'une pomme de terre constituent les terfès ou truffes blanches, comestibles, mais sans grande saveur.



Truffes algériennes

La production de la truffe, tant en quantité qu'en qualité, dépend de la violence et de la fréquence des tempêtes. Son rendement agricole est de 10 kg à l'hectare. Cette curiosité agroclimatique était surnommée par les Anciens « fille de la foudre ». Dans les truffes du désert, à Ghardaïa notamment, on distingue d'abord la petite truffe noire au goût prononcé, la blanche aux saveurs fugitives qu'on utilise pour le sauté de champignons et le *kebab* à base de viande.

À ces deux champignons, on peut ajouter la truffe ocre foncé à la chair spongieuse et au parfum exotique. Cette variété peut être conservée plusieurs années et utilisée dans des plats locaux à base de pâtes.

Déjà appréciée au Moyen-Orient depuis 6 000 ans, ses vertus étaient reconnues par les vieilles civilisations mésopotamienne, sumérienne et araméenne.



La truffe demeure d'une teneur nutritive non négligeable. Outre sa richesse en protéides, elle renferme du sodium, du potassium, du phosphore, du chlore, du calcium, du soufre et du fer.

Les champignons hallucinogènes ou psilocybes font partie de la culture de l'humanité depuis les premières traces de l'histoire.

D'anciennes peintures rupestres d'humanoïdes en présence de champignons ont été retrouvées dans le plateau du Tassili, au sud de l'Algérie, et sont datées entre 2 500 et 5 000 ans avant notre ère.

Plus tard, il y a 500 à 1 000 ans avant notre ère, les cultures d'Amérique centrale et du Sud ont construit des temples consacrés à des dieux champignons et sculpté des pierres dans cet esprit.



SOMMAIRE



RECHERCHE



Ibn Khaldoun (1332-1406)

Bien qu'il fût un remarquable homme d'Etat de son temps, Abderrahman Ibn Khaldoun ne dut son immortalité qu'à ses magistrales œuvres d'historien et de philosophe qui le placent parmi les plus grandes figures de la pensée universelle.

Il naquit à Tunis, le 27 mai 1332, au sein d'une famille andalouse d'origine sud-arabique, immigrée au Maghreb depuis plusieurs générations et renommée par le nombre de ses membres qui s'illustrèrent dans les domaines de la politique et des lettres.

Ce milieu hautement cultivé et son excellente éducation allaient lui permettre de manifester très tôt ses dons de penseur génial. Pendant trois quarts de siècle, sa vie va se dérouler au rythme tumultueux des événements de l'Occident musulman, celui des Mérinides au Maroc, des

Hafsides en Tunisie, des Zianides et des Hammadites en Algérie, des Nasrides à Grenade et des Mamelouks en Egypte convoitée par le conquérant mongol Timur Lang (Tamerlan).

Très jeune, Ibn Khaldoun embrassa une carrière politique mouvementée au gré de son audience auprès des souverains, qui va l'entraîner de l'une à l'autre des capitales du Maghreb.

Mais celle-ci n'interrompt nullement sa perpétuelle quête du savoir et ne l'empêcha guère d'assouvir la précoce passion d'écrire qui s'empara de lui dès sa dix-neuvième année où il acheva en 1351 un premier ouvrage traitant des fondements de la religion.



D'une rive à l'autre

À travers ses écrits, ses réflexions, ses voyages et la célèbre entrevue qu'il a eue avec le roi de Séville Pierre I^{er} au Real Alcazar (palais royal), Ibn Khaldoun personnifie ce rapprochement entre deux mondes condamnés à s'entendre. Considéré comme la principale pièce de l'exposition sur la vie et l'œuvre d'Ibn Khaldoun réalisée en Espagne, le Real Alcazar continue de respirer, à travers ses espaces, ses patios et ses salons, la même ambiance dans laquelle évoluèrent l'illustre savant et ses contemporains lors du séjour sévillan de l'historien entre 1363 et 1365.



4 6 1

- ❶ 0,80 Effigie
- ❷ 01/09/1983
- ❸ 25 x 34,7
- ❹ 11 1/4 x 11 3/4
- ❺ 300.000
- ❻ 07/11/1985
- ❼ M. Temmam
- ❽ Courvoisier



1983

1982-1991



En 1375, las des intrigues à l'origine de ses pérégrinations à travers le Maghreb, il se retira à quarante-cinq ans à Kalaât Bani Salama, dans la localité de Taghzout, près de Tiaret, en Algérie, loin du climat vicié des cours agitées par les complots et les cabales, pour méditer et se consacrer, quatre années durant, à la rédaction de sa célèbre *Muqaddima* (*Les Prolégomènes*).

Ce discours sur l'histoire universelle qui est l'introduction de son maître *Livre des considérations sur l'histoire des Arabes, des Persans et des Berbères* (*Kitab al 'ibar fi tarikh al Arab wal Fours wal Barbar*) va faire de lui non seulement un historien capable de définir les méthodes et les règles de sa science, mais aussi un précurseur de la sociologie et un philosophe de l'histoire.

Après ce bref intermède consacré à l'étude et à la recherche, Ibn Khaldoun va, pour changer d'horizon, se rendre en Egypte où, à cinquante ans, il entreprit cette fois une carrière d'enseignant et de magistrat qui occupera le dernier quart de sa vie. Devenu très vite le plus proche conseiller et l'ami personnel du sultan mamelouk Barquq,

il participa activement à la vie politique et intellectuelle de l'Egypte, tout en poursuivant ses activités d'écrivain.

Lors d'une mission diplomatique à Damas, il eut à négocier en 1401 le sort de la ville auprès du fameux Timur Lang qui lui témoigna de grands égards en raison de ses qualités de politique consommé et de son immense savoir. Ibn Khaldoun mourut au Caire le 17 mai 1406. Sa tombe au cimetière des Soufis (mystiques musulmans), près de Bab An Nasr, est, depuis, anonyme.

En disparaissant, cet homme aux dimensions multiples laissa derrière lui une œuvre qui occupe à présent une place de choix dans le patrimoine culturel universel.

L'appartenance de ce Maghrébin authentique concurremment revendiquée par l'Algérie, qui fut le berceau de l'éclosion de son génie, et d'autres pays n'empêche ni le Maghreb ni la nation arabe tout entière de s'enorgueillir à juste titre de ce grand penseur qui, par l'incontestable influence de ses théories sur le développement et le progrès de plusieurs sciences nouvelles, fait honneur à la culture arabo-musulmane.

Une pensée originale

Ibn Khaldoun est considéré à juste titre comme le précurseur de la sociologie dont il pose les premières bases à travers son œuvre célèbre *La Muqaddima*. Une œuvre dont la teneur fait de ce penseur musulman l'un des premiers théoriciens de l'histoire des civilisations. Sa pensée installe la notion d'histoire cyclique où il théorise sur l'affaiblissement et le déclin des générations sédentarisées.

Arnold Joseph Toynbee (1889-1975), historien britannique, spécialiste de la pensée d'Ibn Khaldoun, dit de lui qu'il a «conçu et formulé une philosophie de l'histoire qui est sans doute le plus grand travail qui ait jamais été créé par aucun esprit dans aucun temps et dans aucun pays». Il est en outre très difficile de définir avec précision, chez Ibn Khaldoun, sa dépendance de la pensée d'un de ses maîtres.

Ayant eu une grande mobilité et ayant souvent changé de maîtres, Ibn Khaldoun a manifesté, dans ses écrits, un esprit critique très élevé et une indépendance intellectuelle qui confirment l'originalité de ses grandes théories, nées surtout d'une interaction formidable entre son érudition philosophique et son sens très aigu de l'observation.



SOMMAIRE



RECHERCHE



Année mondiale des communications

L'Assemblée générale des Nations unies a proclamé l'année 1983 Année mondiale des communications. Cette décision est liée à la Décennie des transports et des communications en Afrique (1978-1988). Le système des Nations unies a voulu, en fait, se pencher sur un secteur qui fait parfois figure de parent pauvre, en ce sens qu'il ne bénéficie pas toujours de la priorité que justifie son importance, la contribution des communications au développement étant encore souvent méconnue ou négligée. Les infrastructures des communications génèrent, d'une part, le développement et l'accélèrent en offrant les services de communication désormais nécessaires à la conduite des activités de notre monde moderne et, d'autre part, soutiennent les efforts de développement par l'amélioration et l'expansion de ces services que rend inévitable la croissance qu'elles ont ainsi favorisée.

Ainsi, communications et développement sont indissociables. Sans une infrastructure de communication adéquate, il serait utopique d'évoquer la notion d'autonomie nationale ou collective des nations en développement et les chances de succès de toute stratégie de développement s'en trouveraient limitées.

La mise en place d'infrastructures de communication dans le monde entier constitue l'objectif fondamental de l'Année mondiale des communications. Les distances sont peu à peu abolies dans le monde d'aujourd'hui grâce à l'expansion continue des réseaux de communication dans de nombreux pays.

L'Algérie, quant à elle, par sa politique d'équilibre régional et eu égard à l'étendue de son territoire et des moyens



L'espace, aire de transmission des données.

à mettre en œuvre, accorde une importance particulière aux investissements destinés à donner à tous les citoyens une qualité de vie basée sur un développement cohérent des moyens de communication.

De par sa multiple dimension arabe, africaine et méditerranéenne, l'Algérie a de tout temps constitué, et aujourd'hui plus que jamais, un espace privilégié d'échanges et de communications. Ce rôle naturel a d'autant plus guidé la nation à accélérer la mise en place d'un système de communications tourné vers les exigences de la vie moderne et son ouverture sur la communauté internationale.

S'affranchir des monopoles

Le Nouvel ordre mondial de l'information et de la communication (NOMIC) est né dans les années 1970, dans l'élan des indépendances des pays du tiers-monde. Ces nouvelles libertés nationales nécessitaient également un affranchissement de l'aliénation dans le domaine de la communication en permettant un échange plus équitable de l'information entre le Nord et le Sud.

L'ambition affichée était de rendre effective la libre circulation de l'information et de mettre fin à toutes les dominations. C'est dans le cadre du mouvement des non-alignés que l'exigence de faire de l'Unesco un véritable outil d'équité en matière de communication est née que le combat a mené à la création du NOMIC.

Téléscripteur.



4 6 2

- ❶ 0,80 Postes
- ❷ 22/09/1983
- ❸ 32 x 21
- ❹ 11 1/2 x 12 1/2
- ❺ 300.000
- ❻ 07/11/1985
- ❼ K. Krim
- ❽ Kultura



4 6 3

- ❶ 2,40 Télécommunications
- ❷ 22/09/1983
- ❸ 32 x 21
- ❹ 11 1/2 x 12 1/2
- ❺ 300.000
- ❻ 07/11/1985
- ❼ K. Krim
- ❽ Kultura



1983

1982-1991



4 6 4

- ❶ 0,50
Faune et flore du Tassili
- ❷ 20/10/1983
- ❸ 36,8 x 31,2
- ❹ 13
- ❺ 300.000
- ❻ 07/11/1985
- ❼ A. Chair
- ❽ Setelipaino



4 6 5

- ❶ 0,80
Culture populaire
- ❷ 20/10/1983
- ❸ 36,8 x 31,2
- ❹ 13
- ❺ 300.000
- ❻ 07/11/1985
- ❼ A. Chair
- ❽ Setelipaino



4 6 6

- ❶ 2,40
Vestiges archéologiques
- ❷ 20/10/1983
- ❸ 36,8 x 31,2
- ❹ 13
- ❺ 300.000
- ❻ 07/11/1985
- ❼ A. Chair
- ❽ Setelipaino



4 6 7

- ❶ 2,80
Site du Tassili
- ❷ 20/10/1983
- ❸ 36,8 x 31,2
- ❹ 13
- ❺ 300.000
- ❻ 07/11/1985
- ❼ A. Chair
- ❽ Setelipaino

Tassili – Patrimoine mondial

Le Tassili vient d'être classé au patrimoine mondial en octobre 1982 du fait des valeurs universelles qu'il représente sur le double plan naturel et culturel.

Sur ce vaste plateau gréseux, les phénomènes géologiques ont laissé des traces multiples. Ainsi, on peut y reconnaître les alternances d'épisodes humides et arides, les vallées d'oueds fossiles et les profonds canyons contrastant avec l'aridité actuelle. On y découvre aussi, dans quelques endroits encaissés et privilégiés, de nombreuses espèces végétales et animales, témoins d'un passé moins sec, qui se sont aujourd'hui adaptées à des conditions extrêmes, comme le tarout (*Cupressus dupreziana*) ou le mouflon à manchettes (*Ammotragus lervia*) ou encore diverses espèces de reptiles.

Le plateau abrite des écosystèmes d'un grand intérêt pour la science et qu'il faut préserver à tout prix. Le contraste est flagrant entre, d'une part, le climat actuel extrêmement aride et cette faune et cette flore qui essaient d'y subsister et, d'autre part, les images si diverses et si vivantes et colorées peintes ou gravées sur les roches.

Ces lieux ont vu s'épanouir et se succéder de nombreuses civilisations du néolithique saharien et du post-néolithique pendant 5 à 6 millénaires. Leurs traces sont visibles sur les parois dans des centaines, voire des milliers d'abris-sous-roche, sur les falaises, sur les dalles et des blocs rocheux en bordure des oueds, devant et aux alentours des abris. Ce sont d'extraordinaires peintures où sont représentés hommes, animaux et surtout de magnifiques troupeaux de bovidés. Ce sont des gravures impressionnantes de toute une faune maintenant disparue de ces latitudes : éléphants, girafes, rhinocéros, hippopotames. Ce sont encore des quantités d'objets fabuleux : poteries, perles, instruments de meulerie, sculptures.



Site du Tassili N'Ajjer.

Le Tassili recèle des témoignages uniques des activités de ces peuples de la préhistoire et de la protohistoire, de leur grande maîtrise dans le domaine de l'art, mais aussi du drame qui s'est joué là comme dans tout le Sahara : la désertification, la disparition des pâturages, l'assèchement des oueds et la nécessité de s'adapter.

Patrimoine protégé

Lors de la 17^e Conférence générale de l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (Unesco), tenue à Paris en 1972, une convention relative à la protection du patrimoine mondial, culturel et naturel est adoptée afin de préserver un patrimoine dont la menace de destruction est avérée.

Les Etats signataires de la convention s'obligent ainsi à s'investir et à solliciter l'assistance internationale aux plans financier, artistique, scientifique et technique pour préserver des patrimoines en péril.



SOMMAIRE



RECHERCHE



Sloughi

Le sloughi a été introduit en Afrique du Nord par les Arabes, mais il était déjà connu dès la plus haute Antiquité puisqu'il chassait aux côtés des Assyriens il y a plus de 3 000 ans et qu'il fréquentait déjà les palais des pharaons de l'ancienne Egypte.

Chef-d'œuvre d'esthétique et d'efficacité, il est le compagnon traditionnel des nomades qui l'appellent *el borra* en comparaison des autres chiens (*el kelb*) jugés méprisables. Le sloughi, à poil ras et serré, très doux au toucher, se reconnaît aisément à sa silhouette racée et à sa démarche élégante.

Pour les profanes, ses muscles longs et plats, la sécheresse de ses tissus et sa charpente osseuse toujours visible donnent au sloughi une apparence de maigreur. De profil, la tête apparaît effilée, fine et élégante, mais assez importante. Vue d'en haut, elle a l'apparence d'un coin très allongé, le crâne formant la partie la plus large allant s'amincissant jusqu'à la truffe. Le crâne est plat, assez large, au sillon frontal à peine marqué.

Les oreilles, triangulaires, attachées haut, tombantes, bien plaquées à la tête, s'arrondissent légèrement à leur extrémité. Les yeux foncés, à l'expression douce, un peu triste, sont bien enchâssés dans l'orbite.



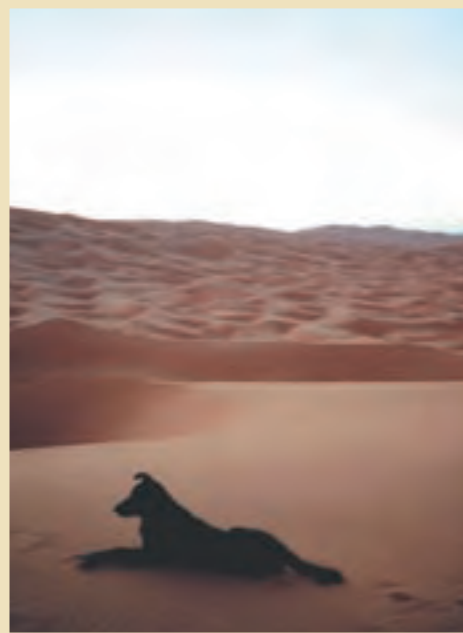
Le sloughi, un vrai chien de berger.



Un chien pour les bédouins

En plus du saluki, ce lévrier des bédouins de l'Orient, on retrouve le sloughi qui est le lévrier berbère de l'Afrique du Nord, ainsi que le lévrier des Touareg appelé *abaikor* ou *oska*. Les rapports étroits des Touareg avec le lévrier du Grand Sud, dit d'*Azawakh*, remontent au moins à 7 800 ans selon les dessins rupestres du Tassili. Le standard de l'espèce fut reconnu en janvier 1981 par la nomenclature de la Fédération cynophile internationale.

A la fin des années 1990, une commission internationale ayant sélectionné des reproducteurs en Europe a placé, avec l'appui du chenil de Ouled Fayet, à Alger, six chiots de race pure chez les Touareg de Dider en vue de promouvoir cette espèce. Un juste retour des choses puisque c'est dans les abris rocheux de cette région que se concentrent les plus importantes scènes de chasse avec des représentations de lévriers. Ces matériaux ne finissent d'ailleurs pas d'inspirer les recherches. On parle même d'un certain *basenji*, ancêtre du lévrier saharien. Des passionnés cynophiles nationaux et européens se sont même organisés en Club des lévriers d'Algérie afin de maintenir les lignées de cette race.



4 6 8

- ❶ 0,80 Sloughi
- ❷ 24/11/1983
- ❸ 26 x 37
- ❹ 14 x 14 1/2
- ❺ 300.000
- ❻ 07/11/1985
- ❼ K. Krim
- ❽ Harrison & Sons



4 6 9

- ❶ 2,40 Sloughi
- ❷ 24/11/1983
- ❸ 37 x 26
- ❹ 14 x 14 1/2
- ❺ 300.000
- ❻ 07/11/1985
- ❼ K. Krim
- ❽ Harrison & Sons



1983

1982-1991

...

L'encolure est sèche et sans galbe. Le sloughi est non seulement un coureur, mais également un «bondisseur», l'épaule et la cuisse paraissent presque droites et le jarret est peu coudé. La ligne du dos rectiligne est légèrement arquée au niveau du rein lequel est puissant. La croupe tombe vers un fouet sec, maigre et fin, souvent recourbé à son extrémité. La poitrine est très profonde et bien développée en profondeur, avec des côtes plates, appuyées sur un sternum long et relevé.

La taille du sloughi est de 60 à 70 cm au garrot.

La couleur de la robe va du sable le plus clair au plus soutenu, de même pour le fauve avec ou sans masque noir.

Animal peu docile, le sloughi a gardé de sa vie de chasseur, de la cohabitation avec les nomades, ses anciens maîtres, un goût incoercible de l'indépendance.

Distant, réservé, parfois agressif avec les étrangers, il ne sera jamais le chien de tout le monde, mais il réservera

une affection indéfectible à ses maîtres et s'instaurera comme le gardien vigilant et intraitable des enfants de la famille. Splendide athlète, merveilleusement construit pour la course, il est par excellence le chasseur des gibiers les plus rapides. Ses articulations robustes lui permettent de bondir à une allure vertigineuse à travers les terrains les plus variés et d'exécuter des crochets foudroyants dans le sillage de sa proie. Il est remarquablement armé pour attaquer la gazelle et l'antilope.

Le sloughi est, certes, un grand chasseur, mais il n'est pas le destructeur de gibier que l'on stigmatise et son tableau de chasse est bien modeste comparé à celui des chasseurs actuels, dotés d'armes perfectionnées.

Ce splendide animal a, depuis de longs siècles, droit de cité dans notre pays où il évoque dans sa fière beauté toute une époque de l'histoire des hommes.



Course de lévriers dans le Sahara.



Aucune chance pour la proie.

Protection tardive

Au début du XX^e siècle, le sloughi a failli disparaître. Les élevages des familles régnantes de différents pays d'Afrique du Nord ont été détruits à la suite de guerres et bouleversements politiques. Une loi française de 1844 interdisait la chasse au lévrier et autorisait la destruction de ces chiens.

Les épidémies de rage n'arrangèrent pas les choses et achevèrent de diminuer une population déjà très réduite. Mais dans les années 1960, des passionnés commencent à le protéger activement.



SOMMAIRE



RECHERCHE



5^e Congrès du Parti du Front de libération nationale

Le 5^e Congrès du Parti du Front de libération nationale s'est tenu du 19 au 22 décembre 1983 sous le signe du mot d'ordre «Travail et rigueur pour garantir l'avenir». Ce congrès précède la commémoration du trentième anniversaire du déclenchement de la glorieuse Révolution du 1^{er} Novembre et suit d'une année la célébration du vingtième anniversaire de l'indépendance, concours de circonstances qui revêt plus d'une signification.

A travers l'étude et l'analyse des étapes franchies par le pays dans la construction du socialisme et la planification pour un lendemain meilleur, ce congrès se veut une démonstration de la volonté de mener de l'avant la Révolution algérienne.

Son succès mobilise de ce fait tout l'intérêt des militants et du peuple tout entier tant il est vrai qu'il est le premier congrès à être préparé et tenu dans des conditions normales. Il est appelé à évaluer l'importante étape franchie dans l'édification du pays et à en inaugurer une nouvelle non moins importante pour la continuité de notre Révolution.

A ce titre, ce congrès sera, par-delà le parti, celui du peuple tout entier.

Pour garantir la poursuite de la marche vers l'avenir souhaité, il exhorte le peuple algérien dans son ensemble au travail et à la rigueur.

Ainsi, il consacre le travail comme l'une de ses valeurs supérieures et le confirme en tant que devoir et honneur assortis de l'obligation de rigueur perçue comme une perfection de son accomplissement et une sanction sans complaisance de ses résultats, la rigueur sans laquelle aucun travail ne saurait avoir d'effet.

Quant à la composition picturale que véhicule ce timbre-poste, elle se veut en même temps une tentative d'immortaliser le 5^e Congrès, occasion propice à la création artistique, et une figuration par les formes et les couleurs des significations de son mot d'ordre afin de les rendre, à travers la fonction culturelle du timbre-poste, familières aux masses populaires.

Réceptacle des obédiences nationales

«J'ai encore en mémoire les soubresauts qui ont marqué la scène nationale au lendemain de l'indépendance. Certains, en effet, considéraient sincèrement et par conviction que le Front de libération était un patrimoine symbolique appartenant au peuple algérien depuis la guerre de Libération nationale et dont le mandat prendrait fin avec la fin de sa mission libératrice après l'indépendance du pays.

Si la conjoncture, à l'époque, imposait de passer de l'Armée de libération nationale (ALN) à l'Armée nationale populaire (...) le Front de libération nationale se devait de demeurer le réceptacle de toutes les obédiences nationales pour s'épargner de la confrontation, du déchirement et de la division.»

[Message du Président Abdelaziz Bouteflika au 8^e Congrès du FLN. Alger, 1^{er} février 2005.]



4 7 0

- ❶ 0,80
- ❷ 19/12/1983
- ❸ 48,5 x 38,1
- ❹ 11 1/2 x 11 3/4
- ❺ 300.000
- ❻ 07/11/1985
- ❼ M. Temmam
- ❽ Courvoisier



4 7 1

- ❶ 5,00 Bloc dentelé
- ❷ 19/12/1983
- ❸ 31,4 x 38,1
- ❹ 11 1/2 x 11 3/4
- ❺ 50.000
- ❻ 07/11/1985
- ❼ S. A. Bentounes
- ❽ Courvoisier





SOMMAIRE



RECHERCHE



Minaret de Mansourah, Tlemcen



SOMMAIRE



RECHERCHE



1984

1982-1991



4 7 2

- 1 0,10 Porte d'Oran
- 2 26/01/1984
- 3 32 x 22
- 4 14
- 5 19.490.000
- 6 30/04/2007
- 7 D'après photo
- 8 Imprimerie BA



4 7 3

- 1 1,00
Alger - Mosquée
S. Abderrahmane Taâlibi
- 2 26/01/1984
- 3 32 x 22
- 4 14
- 5 257.650.000
- 6 30/04/2007
- 7 D'après photo
- 8 Imprimerie BA



4 7 4

- 1 2,00 Béjaïa
- 2 26/01/1984
- 3 32 x 22
- 4 14
- 5 150.150.000
- 6 30/04/2007
- 7 D'après photo
- 8 Imprimerie BA



4 7 5

- 1 4,00 Constantine
- 2 26/01/1984
- 3 32 x 22
- 4 14
- 5 47.100.000
- 6 30/04/2007
- 7 D'après photo
- 8 Imprimerie BA

Vues d'Algérie avant 1830

Oran

Fondée au X^e siècle sur ordre des Omeyyades d'Espagne par deux marins andalous, Mohamed Ibn Abi 'Aoun et Mohamed Ibn Abdoun, la ville d'Oran a connu une période de grande prospérité. Avec l'avènement des Turcs, sous le règne du bey Mohamed Ben Othman El Kébir, elle est libérée de la domination espagnole en 1792 et connaît développement et stabilité.

Sidi Abderrahmane

La mosquée Sidi Abderrahmane a été érigée en 1696, à côté de la tombe de Sidi Abderrahmane Al Thaâlibi, homme de foi émérite considéré comme le saint de la ville, décédé en 1471. La mosquée abrite également la tombe de Sidi Ouali Dadda. Elle est fréquentée par des hommes et femmes qui y viennent solliciter la bénédiction de Sidi Abderrahmane.

Béjaïa

Béjaïa a été fondée par les Carthaginois pour y installer un comptoir commercial. Les Romains en ont fait ensuite une base militaire, avant que les Vandales, emmenés par le roi Gaiseric, ne l'occupent au V^e siècle et ne l'entourent de fortifications. Reprise par les Berbères, elle est devenue, en 1062, la capitale de la dynastie des Hammadites. En 1509, elle est tombée sous l'occupation espagnole, avant d'être reprise par les Ottomans en 1555.

Constantine

Constantine a été édifiée 3 000 ans avant Jésus-Christ. Massinissa en fit sa capitale : Cirta. A l'invasion romaine, elle est détruite, puis reconstruite par l'empereur romain Constantin I qui l'a baptisée de son nom, comme il en fit de Constantinople. Au VII^e siècle, la ville est reprise par les Arabes, porteurs de l'Islam. Constantine passa sous le contrôle de dynasties musulmanes, tels les Hafside, avant d'être prise par les Ottomans au XVI^e siècle.



Alger au début du XX^e siècle.



Oran en 1900.

Oran au XVI^e siècle

«Oran est une grande cité bien fournie d'édifices et de toutes sortes de choses qui sont séantes à une bonne cité, comme collèges, hôpitaux, bains publics et hôtellerie, la ville étant ceinte par ailleurs de belles et hautes murailles.»

[Hassan Al Wazzan (le célèbre Léon l'Africain), *Cosmografia de Africa (description de l'Afrique)*. Rédigé en 1530.]



SOMMAIRE



RECHERCHE



Poteries algériennes



Identité et fonctionnalité.

L'art millénaire de la poterie s'étend dans tous les massifs montagneux du Maghreb en passant par notre pays où il demeure riche et vivace. La poterie est née il y a 7 000 ans lorsque la culture de la terre a succédé à la pêche et à la chasse, en devenant la base matérielle et sociale des civilisations méditerranéennes.

Plates ou creuses, les poteries continuent, de nos jours encore, à être réalisées avec de l'argile broyée, humectée et assouplie à l'eau, sans coller aux doigts.

Depuis les temps les plus reculés, les méthodes de fabrication et de façonnage, comme les produits employés pour la décoration ainsi que la cuisson et les motifs ornementaux, ont très peu varié.

Les plats sont en général modelés sur d'anciennes formes par pression de galettes d'argile molle suivie d'un lissage à la main humide.

Le façonnage des poteries, jarres et gargoulettes, s'effectue en plusieurs phases en laissant s'affermir la partie inférieure qui sera complétée, avant le séchage, par des colombins d'argile que la potière étire d'une main tandis que, de l'autre main, elle retient à l'extérieur la partie travaillée. Pour polir ces poteries, galets, coquillages et bois lisse servent alors de polissoirs. Réalisée à l'aide de pinces de poils de chèvre enserrés dans une boulette d'argile, la décoration intervient une fois que les objets ont été enduits de kaolin et d'argile sursaturée de fer qui donne une coloration rouge foncé. L'oxyde de manganèse, brun noir violacé, permet, quant à lui, le traçage des décors. Après un séchage lent et homogène, la cuisson de la poterie s'effectue traditionnellement au printemps sans four et à feu ouvert. C'est ainsi qu'au sein d'une faible cuvette délimitant le foyer, les poteries sont



4 7 6

- ❶ 0,80
- ❷ Gargoulette de Djemila
- ❸ 23/02/1984
- ❹ 25 x 34,7
- ❺ 11 1/4 x 11 3/4
- ❻ 300.000
- ❼ 03/11/1988
- ❽ K. Krim
- ❾ Courvoisier



4 7 7

- ❶ 1,00
- ❷ Plat de Maâtka
- ❸ 23/02/1984
- ❹ 34,7 x 25
- ❺ 11 1/4 x 11 3/4
- ❻ 300.000
- ❼ 03/11/1988
- ❽ K. Krim
- ❾ Courvoisier



4 7 8

- ❶ 2,00
- ❷ Lampe à huile des Aurès
- ❸ 23/02/1984
- ❹ 25 x 34,7
- ❺ 11 1/4 x 11 3/4
- ❻ 300.000
- ❼ 03/11/1988
- ❽ K. Krim
- ❾ Courvoisier



4 7 9

- ❶ 2,40
- ❷ Pot à traire
- ❸ les chèvres des Babors
- ❹ 23/02/1984
- ❺ 34,7 x 25
- ❻ 11 1/4 x 11 3/4
- ❼ 300.000
- ❼ 03/11/1988
- ❽ K. Krim
- ❾ Courvoisier



1984

1982-1991

...

soigneusement déposées sur une mince couche de bois fin. Le tout est recouvert de bouse séchée servant d'isolant, calé avec du gros bois. La cuisson dure une ou deux heures, selon la taille des pièces. Amphores, plats, lampes à huile, pots ou gargoulettes, toutes les poteries ont une fonction utilitaire. De formes pures, ovoïdes, décorées de figures ou symboles de la fécondité et de l'union des contraires, les poteries ont conservé à travers les âges leurs valeurs esthétiques symboliques.

Parmi les nombreuses figures, on retrouve la flèche symbole du principe fécondant mâle, l'éclair et la foudre célestes annonçant une pluie fertilisante. L'eau représentée par une ligne brisée, associée très souvent à l'image du

serpent, symbolise, quant à elle, la nouvelle naissance et la régénération. Le losange pour la féminité et une croix en forme de X à l'intérieur pour la virginité sont également des motifs très utilisés.

La tête stylisée du bélier renvoie, elle, au symbole de la fécondité, alors que le serpent caractérise la résurrection des morts et le lien éternel de la terre.

Les potières, aux mains miraculeuses, nous ont transmis, en dépit des aléas du temps et du danger de l'oubli et de génération en génération, le trésor inestimable des textes qui furent à la source de nos civilisations et de nos écritures. A plus d'un titre, ce patrimoine culturel encore présent mérite d'être sauvé et perpétué.



Diversité des formes et des décors.



Terre glaise

L'argile, matière première pour la fabrication de la poterie, disponible à ciel ouvert dans toutes les régions du pays, diffère toutefois d'une région à l'autre.

Cependant, un aspect demeure inchangé, la malléabilité de la terre. Pétrie, tournée, émaillée, la terre glaise offre une plastique lui permettant de prendre différentes formes. Elle a aussi cette spécificité de supporter la chaleur et ainsi de se prêter au feu sans aucun problème. Même si les étapes de fabrication de la poterie semblent identiques dans toutes les régions du pays, le résultat est différent. Cela n'est pas dû seulement aux formes et aux décors, mais aussi à la nature même de la terre. La poterie kabyle, par exemple, est généralement de teinte rouge. Plus au sud, dans la région d'Adrar, les formes originales de la poterie épousent bien la noirceur de la poterie. Aux monts Nememcha (au sud de Khenchela), la poterie prend des couleurs roses rehaussées de décors bruns. Cette matière aux mille couleurs est associée dans notre imaginaire à la création de l'homme. Pour différencier les argiles, on utilise de nos jours des techniques appropriées. Mais pas besoin de laboratoires pour nos potiers qui reconnaissent à vue d'œil la bonne argile de la mauvaise.

Poterie sur un tour.



SOMMAIRE



RECHERCHE



Fontaines du vieil Alger

Au début du XIX^e siècle, Alger comptait quelque 150 fontaines publiques. Lieux de rencontres et d'animation populaire, ces fontaines apportaient à la cité et à ses habitants une fraîcheur très appréciée tout en permettant aux voyageurs de passage de se désaltérer. Nombre de fontaines ont aujourd'hui disparu du paysage familier d'El Djazaïr. Toutefois, les vestiges de ces points d'eau existent toujours et perpétuent le nom des donateurs qui les ont fait ériger comme autant de louanges à Dieu et d'œuvres de bienfaisance. Tandis que les tombeaux s'ornent de stèles sculptées et que les mosquées dressent leurs minarets altiers, les fontaines offrent, dans une musique rafraîchissante, leurs eaux abondantes et claires aux passants pour leurs ablutions rituelles avant la prière.

Aménagées dans des niches murales, ces fontaines se composent d'une petite vasque s'appuyant contre un panneau nu ou richement décoré soit de faïence, soit de sculptures qu'encadre élégamment un arc en relief.

Cet ensemble est quelquefois adossé au mur d'un édifice en se détachant nettement en avant. Il est alors couvert d'une plate-forme ou d'une coupole. La vasque peut être abritée par une voûte portée par deux ou quatre colonnettes. Toutes ces anciennes fontaines portent une inscription en marbre célébrant à la fois sa fondation, son bienfaiteur, ainsi que des louanges à Dieu. Si la louange est décernée sans réserve au puissant monarque du jour, la dévotion ne perd pas ses droits.



Fontaine de Bir Djebbah (Casbah).

Villes d'eau

L'eau joue un rôle essentiel dans la purification en vue de la pratique de l'acte religieux consacré par l'Islam. Durant le premier siècle de la présence turque, seule la source de la Marine permettait d'alimenter Alger en eau potable. Cependant, dès 1550, quatre aqueducs sont construits afin de permettre une meilleure alimentation de la population en eau potable. Les fontaines publiques sont construites à la même période.

Fondations pieuses et de bienfaisance, elles permettent aux passants de se désaltérer et aux croyants de faire leurs ablutions à l'appel de la prière. Elles sont placées sous la garde du *qaïd el ayoun* (gardien des sources) dont la mission est d'administrer aussi les biens légués par des particuliers pour l'entretien de ces sources.

En 1634, la région algéroise compte plus d'une centaine de fontaines. Des géographes arabes ne parlent des villes du Maghreb occidental qu'en termes de sources d'eau, de moulins, de jardins arrosés comportant une variété de cultures (fruits, légumes...), de champs cultivés (blé et orge), de plantations fruitières, d'oliviers, de dattiers, de pâturages, de souks où fruits, légumes, céréales, viandes et miel sont bon marché. On peut citer le célèbre Hassan Al Wazzan, dit Léon l'Africain, dans *Description de l'Afrique* ou Ibn Hawqel dans *Le Livre des routes et des royaumes*, écrit en 977, ou encore Al Idrissi (1099-1160) dans *Le Maghrib au XII^e siècle de l'hégire – Nouzhat Al Mushtaq*.



4 8 0

- ❶ 0,50
- Fontaine de l'Amirauté
- ❷ 22/03/1984
- ❸ 22,7 x 33
- ❹ 11 1/2 x 11 3/4
- ❺ 300.000
- ❻ 03/11/1988
- ❼ M. Temmam
- ❽ Courvoisier



4 8 1

- ❶ 0,80
- Fontaine de Bologhine
- ❷ 22/03/1984
- ❸ 22,7 x 33
- ❹ 11 1/2 x 11 3/4
- ❺ 300.000
- ❻ 03/11/1988
- ❼ M. Temmam
- ❽ Courvoisier



4 8 2

- ❶ 2,40
- Fontaine Sidi M'hamed Chérif
- ❷ 22/03/1984
- ❸ 22,7 x 33
- ❹ 11 1/2 x 11 3/4
- ❺ 300.000
- ❻ 03/11/1988
- ❼ M. Temmam
- ❽ Courvoisier



1984

1982-1991

...

Ces épigraphies sont de véritables pièces d'art calligraphique. Leur beauté s'exprime parfois par le charme d'une sculpture en relief ou par l'emploi de plomb fondu et coulé dans des sillons formant les caractères du texte qui, en s'oxydant à l'air, prend une patine foncée qui tranche avec la blancheur du marbre.

Tant pour l'historien que pour le chroniqueur, ces inscriptions sont de précieux documents. Il en est ainsi de la fontaine Bologhine adossée au mur du cimetière européen où l'inscription arabe surmontant la fontaine continue de rappeler au souvenir : «L'homme puissant animé d'intentions sincères en vue de bonnes actions et de nobles œuvres – que Dieu vivifie ses projets en ce monde et dans sa dernière demeure –, le très pieux seigneur Mustapha Pacha, gouverneur d'Alger, a ordonné la construction de cette fontaine pour la pureté de son eau – Année 1219 (1804-1805 de l'ère chrétienne).»



Fontaine de la Casbah.



L'eau en Islam

L'eau joue un rôle essentiel dans l'observance des préceptes religieux. On peut aller jusqu'à dire que sans cet élément, la pratique quotidienne de l'Islam serait quasiment impossible. On ne peut s'adresser à Dieu avec un corps souillé et c'est l'eau qui est l'élément purificateur par excellence : la purification par l'eau – même métaphorique – est indispensable à la communication avec Allah.

Et de fait, pour entrer dans la mosquée ou faire les cinq prières quotidiennes obligatoires, il faut procéder à des ablutions rituelles (*ououdhou*) énoncées dans la sourate Al Maïda (la table) V. 6 : «Vous qui croyez, si vous vous mettez en devoir de prier, alors rincez-vous le visage et les mains jusqu'aux coudes, passez-vous la main sur la tête et sur les pieds jusqu'aux chevilles. Si vous êtes en état d'impureté, alors purifiez-vous. Si vous êtes malades ou en voyage ou revenez de la selle ou avez touché à des femmes et ne trouviez pas d'eau, utilisez en substitution un sol sain pour en passer sur votre visage et vos mains. Dieu ne veut vous imposer aucune gêne, mais vous épurer, parfaire sur vous Son bienfait, escomptant que vous en aurez gratitude.» L'eau est nécessaire pour la pureté du corps et de l'esprit, mais dans les cas extrêmes, il faut aspirer au moins à celle de l'esprit en faisant preuve d'humilité et recourir à la poussière ou au sable non souillés.

Pureté de l'âme et pureté de corps vont de pair en Islam et se complètent mutuellement pour assurer au musulman un état de bien-être psychologique et d'harmonie interne propice à la communication avec Dieu. La fonction morale de l'ablution est clairement exprimée dans la formule sacramentelle adressée à Dieu et qui clôt le rituel de purification : «Désigne-moi parmi ceux qui se repentent bien, et désigne-moi parmi ceux qui se purifient bien. Je cherche Ton pardon et me repens auprès de Toi.»



SOMMAIRE



RECHERCHE



Jeux Olympiques Los Angeles 1984

Cette année, la ville de Los Angeles (Etats-Unis) accueille, du 28 juillet au 12 août, la 23^e olympiade de l'ère moderne. C'est la deuxième fois que cette ville organise le plus grand événement sportif de l'année. L'emblème choisi par les Etats-Unis à l'occasion des jeux Olympiques de Los Angeles incarne les plus grandes aspirations de la nature de l'homme en quête de perfection dans l'esprit de la compétition.

Pour assurer le bon déroulement de cette édition, le comité d'organisation a mis en place des installations sportives modernes pouvant accueillir dans les meilleures conditions les délégations nationales venant de 140 pays, un nombre record de participants.

Le Comité international a mobilisé tous les moyens, notamment les terrains des campus universitaires, comme celui de l'University of California and Los Angeles (UCLA), réquisitionnés pour servir de villages olympiques et accueillir les 6 829 athlètes (1 566 femmes et 5 263 hommes) retenus dans les 23 disciplines inscrites au programme de cette édition.



Aérogramme émis le 17 mai 1984.

Les résultats marquants

Représentée dans les compétitions de boxe par les athlètes Zaoui Mohamed et Moussa Mustapha, l'Algérie a décroché 2 médailles de bronze aux JO de Los Angeles. L'Américain Carl Lewis entre dans l'histoire du sport en réitérant l'exploit de son compatriote Jesse Owens (Berlin 1936).

Il remporte pêle-mêle 4 médailles d'or au 100 m, au 200 m, au relais 4 x 100 m et au saut en longueur.

Au tir à l'arc, la Néo-Zélandaise Neroli Fairhall est la première athlète paraplégique et en fauteuil roulant à participer à une épreuve sanctionnée par une médaille.

JO de Los Angeles. Départ du 20 km marche.



4 8 3

- ❶ 1,00
- ❷ 17/05/1984
- ❸ 25,6 x 36,2
- ❹ 113/4
- ❺ 300.000
- ❻ 03/11/1988
- ❼ S. A. Bentounes
- ❽ Courvoisier

Des femmes en or

A l'occasion des jeux Olympiques de 1984 organisés par la ville de Los Angeles, l'athlète marocaine Nawal El Moutawakil a remporté l'épreuve du 400 m haies, devenant la première femme arabe et africaine à gagner une médaille d'or olympique. Son exploit a eu un retentissement mondial et a ouvert la voie à l'émergence des Africaines et Arabes sur la scène sportive internationale en général et aux jeux Olympiques en particulier, notamment les Algériennes Hassiba Boulmerka et Nouria Benida-Merrah, la Mozambicaine Maria Mutola et la Syrienne Ghada Shouaa.



1984

1982-1991



484

- 1 0,80 Pur-sang arabe
- 2 14/06/1984
- 3 33 x 22,7
- 4 11 1/2 x 11 3/4
- 5 400.000
- 6 03/11/1988
- 7 K. Krim
- 8 Courvoisier



485

- 1 2,40 Cheval barbe
- 2 14/06/1984
- 3 33 x 22,7
- 4 11 1/2 x 11 3/4
- 5 400.000
- 6 03/11/1988
- 7 K. Krim
- 8 Courvoisier

Chevaux

Partie intégrante de la vie de l'homme et contribuant à ses travaux et à ses joies, le cheval reste honoré et aimé en Algérie. Cet amour se perpétue grâce à des hommes qui s'appliquent avec patience et énergie à le protéger et à l'améliorer. La jumenterie de Tiaret s'est spécialisée dans la production, l'amélioration et la sélection du pur-sang arabe et s'attache à fournir des reproducteurs de race barbe pure. Elle a également pour mission de se rapprocher des éleveurs afin de les assister, les conseiller et les encourager à maintenir et à développer la grande tradition de l'élevage équin dans notre pays. Elle tient également à leur disposition des étalons de qualité dans ses stations de monte implantées dans la région.

Comptant initialement 20 poulinières et 3 étalons, son effectif annuel est actuellement de 350 têtes dont 200 pur-sang arabes. Disposant d'un millier d'hectares, la jumenterie de Tiaret produit la totalité du fourrage et de l'avoine et la plus grande partie de l'orge nécessaires à la consommation équine.

Elle est dotée d'un bureau technique où sont enregistrés les dates de naissance, la filiation et tous les paramètres des animaux, depuis leur naissance jusqu'à la fin du dressage. Son service vétérinaire est chargé du suivi de la santé et de la sélection des reproducteurs.

Elle dispose également d'une maréchalerie, d'une bourrellerie, d'une équipe de dressage et d'une équipe d'entretien. Cet établissement est actuellement le seul réservoir génétique du cheval barbe et du pur-sang arabe en Algérie.

Le pur-sang arabe

Le pur-sang arabe, «qui est un grand cheval dans un petit modèle», est l'améliorateur de toutes les races.

C'est un cheval droit de partout, le profil de la tête, qui porte le cachet oriental, est rectiligne.

L'œil bien ouvert est expressif, les naseaux larges et élastiques et les oreilles fines et mobiles.

L'encolure est droite, légère, bien musclée, le garrot bien détaché. La croupe horizontale est large et longue, la queue haut portée, la poitrine ample et profonde, l'abdomen peu développé. Les membres aux aplombs parfaits sont bien musclés avec des articulations larges et leurs tendons sont nets et secs.

Le barbe

Le cheval barbe est historiquement la race la plus ancienne connue en Afrique du Nord. La tête de cette bête, caractérisée par un front bombé arrondi dans tous les sens, est prolongée par une face longue qui tend à alourdir l'ensemble. Son œil est moins vif que celui du pur-sang arabe. Son encolure est massive, le garrot saillant, la cuisse plate avec une croupe très inclinée et une queue attachée très bas. Les membres sont robustes et nets. Les articulations sont épaisses avec des tendons gros et secs, les sabots étroits avec des talons serrés. C'est un cheval très endurant. Il est considéré comme un très bon porteur et c'est un excellent cheval de troupe.

Le cheval barbe «soldat»

Puissant, robuste et résistant, le cheval barbe a souvent été utilisé dans les expéditions guerrières. Les Numides le montaient sans harnachement ni rênes, juste avec une cordelette pour le freiner. Les empereurs romains le faisaient chercher de Carthage pour envahir les Gaules et l'Europe.

Napoléon en faisait un élevage en France. Durant la Seconde Guerre mondiale, le maréchal allemand Erwin Rommel avait réquisitionné des chevaux barbes ramenés de Tunisie afin de mener une expédition dans des conditions climatiques très difficiles jusqu'à Moscou.



SOMMAIRE



RECHERCHE





Un dressage facile.

Jumenterie de Tiaret

Destinée à l'élevage des chevaux de races locales, la jumenterie de Tiaret a été créée en 1877 et inscrite au patrimoine historique de l'Algérie en 1995. Elle devait initialement permettre de sélectionner et produire des étalons destinés à peupler les stations de monte coloniales.

Au jour d'aujourd'hui, elle a donné naissance à des lignées prestigieuses qui ont sillonné le monde et que l'on retrouve dans les stud-books. C'est le cas des poulinières Cherifa, Wadha et Nimrin qui sont à l'origine des lignées polonaise, russe, maghrébine et française. Il en est de même pour les étalons Bango, Ghalbane, Masbout, Gouta et Beyrouth.



1984

1982-1991



486

- 1 0,05
- 2 Alger - Vue de la vallée Mustapha Pacha
- 3 19/07/1984
- 4 32 x 22
- 5 14
- 6 3.450.000
- 7 30/04/2007
- 8 D'après photo
- 9 Imprimerie BA



487

- 1 0,20
- 2 Alger - Vue du faubourg Bab Azzoun
- 3 19/07/1984
- 4 32 x 22
- 5 14
- 6 73.200.000
- 7 30/04/2007
- 8 D'après photo
- 9 Imprimerie BA



488

- 1 0,70 Mostaganem
- 2 19/07/1984
- 3 32 x 22
- 4 14
- 5 14.300.000
- 6 30/04/2007
- 7 D'après photo
- 8 Imprimerie BA

Vues d'Algérie avant 1830

Vallée Mustapha Pacha

La vallée Mustapha Pacha à Alger s'étendait de la villa Mustapha Pacha jusqu'à la source et la fontaine du Hamma, en passant par le palais des janissaires. C'était un vaste espace verdoyant à la vue imprenable sur le vieil Alger et la Casbah et qui était fréquenté et par les janissaires, en déplacement du et vers le fort d'El Harrach, et par les paysans qui emmenaient leurs produits aux marchés d'Alger.

Bab Azzoun

Le faubourg Bab Azzoun était l'étendue située en dehors de la porte Bab Azzoun, au-delà des remparts de la ville, le long de la mer jusqu'au fort Tafourah. Les bergers aimaient amener leurs troupeaux d'ovins et de bovins y paître, tellement l'endroit était calme et la végétation dense. Il comportait de nombreux ravins dont certains très abrupts et leur traversée à pied était difficile et dangereuse. Une route vers l'ouest la reliait à la plaine de la Mitidja, alors qu'une autre en partait longeant la mer vers l'est.

Mostaganem

Mostaganem existait déjà à la période punique sous l'appellation Murustaga. Les Romains y reconstruisent une ville au III^e siècle. En 1082, Youssef Ibn Tachfin, roi de la dynastie des Almoravides, édifie Bordj El Mehal, l'ancienne citadelle de la ville. Elle est passée ensuite sous le contrôle des Zianides de Tlemcen, puis des Mérinides de Fès, parmi lesquels Abou El Hassan Ali Ibn Abi Saïd qui érigeait, en 1341, la grande mosquée de la ville.

Occupée par les Espagnols au début du XVI^e siècle, Mostaganem a fait appel au corsaire turc Khayr-Eddine Barberousse qui libéra la ville en écrasant les envahisseurs espagnols à Mazagran en 1558. Khayr-Eddine et les Turcs firent agrandir et fortifier la ville de Mostaganem en érigeant un grand port méditerranéen et l'une des villes références durant la présence ottomane en Algérie.



Vue de Mostaganem en 1900.

Kaki, l'homme de Mostaganem

Abdelkader Ould Abderrahmane, dit Abderrahmane Kaki, une des grandes figures du théâtre algérien, est né en 1934 à Tigditt, un quartier populaire de la ville de Mostaganem. Auteur et metteur en scène, il a adapté et mis en scène Eugène Ionesco et Samuel Beckett.

Il est aussi le premier dramaturge algérien à investir les ressources traditionnelles de l'expression scénique, notamment avec sa célèbre pièce *El Guerrab oua Salibin* (le porteur d'eau et les trois marabouts) en 1966.

Il s'éteint en 1995 à Oran.



SOMMAIRE



RECHERCHE



Instruments de musique folklorique

Variété des formes, originalité des sons, diversité de l'ornementation témoignent de la tradition encore vivace de l'artisanat et du goût pour les instruments de musique en Algérie. A cordes, à vent ou à percussion, ils ne manquent pas de susciter curiosité et intérêt du fait de la simplicité de leur matériau tout comme ils revêtent parfois une utilité pratique réelle dans la vie quotidienne. Cet artisanat populaire permet encore de nos jours, dans notre pays, de conférer à nos fêtes et cérémonies familiales toute la chaleur et la spontanéité du folklore de nos ancêtres et de leurs instruments de musique.

Guimber

Le guimber, instrument à trois cordes, est constitué d'une caisse en bois en forme de demi-poire munie d'un manche rond. Il faisait partie des orchestres populaires des villes de l'Ouest algérien telles Tlemcen et Nedroma et



Imzad.



Rebeb.

parfois même à Alger. Malheureusement, des instruments plus complets l'ont définitivement supplanté et il ne figure presque plus dans les formations dites populaires.

Tindi

Confectionné à partir d'un tronc d'arbre taillé en fuseau à l'extérieur, creux à l'intérieur, il est accessoire domestique ou instrument de musique, selon les circonstances. Le tindi, en effet, possède une double utilité : il peut servir de mortier où l'on broie, à l'aide d'un pilon, certaines céréales ou alors égayer les occasions de réjouissances. Pour cela, il suffit d'en recouvrir l'ouverture d'une peau de chameau bien tendue et mouillée qui sera frappée par les femmes, allègrement et à mains nues. Instrument particulier des Touareg, le tindi symbolise l'union et le mariage.



4 8 9

- ❶ 0,80 Guimber
- ❷ 20/09/1984
- ❸ 37 x 26
- ❹ 14 x 15
- ❺ 300.000
- ❻ 03/11/1988
- ❼ K. Krim
- ❽ Harrison & Sons



4 9 0

- ❶ 1,00 Tindi
- ❷ 20/09/1984
- ❸ 37 x 26
- ❹ 14 x 15
- ❺ 300.000
- ❻ 03/11/1988
- ❼ K. Krim
- ❽ Harrison & Sons



4 9 1

- ❶ 2,40 Imzad
- ❷ 20/09/1984
- ❸ 37 x 26
- ❹ 14 x 15
- ❺ 300.000
- ❻ 03/11/1988
- ❼ K. Krim
- ❽ Harrison & Sons



4 9 2

- ❶ 2,80 Chekoua
- ❷ 20/09/1984
- ❸ 37 x 26
- ❹ 14 x 15
- ❺ 300.000
- ❻ 03/11/1988
- ❼ K. Krim
- ❽ Harrison & Sons



1984

1982-1991

...

Emezed ou imzad

Cet instrument rudimentaire, confectionné à partir d'une demi-courge ronde africaine qui constitue la caisse et d'un bâton arqué garni de crin de cheval qui tient lieu d'archet, est exclusivement utilisé par les femmes targuie du Hoggar. La partie ouverte de la caisse est recouverte d'une peau sur laquelle est fixée une seule corde en crin. Cet instrument est utilisé par une soliste qui tire de l'unique corde des complaintes pleines de nostalgie et d'évocations lyriques.

Chekoua ou mezoued

Une peau de chèvre savamment dépecée et complètement tondue puis tannée et huilée sert à emmagasiner l'air introduit en soufflant par l'intermédiaire d'un tube appelé *djaâba*. A la base de la chekoua se trouve un bloc constitué de deux flûtes en roseau (*zemmar*), comportant chacune à son extrémité une corne de bœuf. La sonorité à double ton obtenue à partir de cet instrument rappelle celle de la cornemuse. Cet instrument est utilisé dans les régions de Biskra, Ouargla et Touggourt.



Musiciens du Gourara.

Guesba

En Algérie, le patrimoine musical populaire est transmis notamment grâce à la guesba, une flûte en roseau dont il existe plusieurs modèles. Cette flûte est généralement décorée par des dessins géométriques et sa longueur varie entre trente et soixante-dix centimètres, selon les régions. Le musicien porte la flûte à ses lèvres et souffle à l'intérieur du roseau tenu obliquement pour sortir un son. Le nombre de nœuds et de trous de la guesba varie aussi d'une région à l'autre, répondant ainsi à une exigence de genre et de mode musical spécifique. C'est un instrument destiné à accompagner un chanteur ou plutôt à le soutenir.

Les sons plaintifs de la guesba accompagnent par exemple le chant bédoui et chaoui, célèbrent l'amour et renvoient à la sensibilité des gens simples habitués à faire face aux vicissitudes de la vie et à exprimer de leurs voix puissantes leurs peines mais aussi leurs joies lors des cérémonies de mariage, de circoncision et autres fêtes populaires.

La guesba est une spécificité de la musique nord-africaine puisqu'on la retrouve en Algérie, mais aussi dans les autres pays du Maghreb. En général, elle est accompagnée du bendir, l'instrument à percussions par excellence de la musique populaire.



Joueur de guesba.



SOMMAIRE



RECHERCHE



Vues d'Algérie avant 1830

Voûte de l'Amirauté

L'Amirauté d'Alger est un des symboles de la ville, tant Alger s'est toujours conjuguée avec la mer. Elle a eu son moment de gloire lors de la reprise du contrôle du port par Khayr-Eddine Barberousse qui, après avoir détruit le penon grâce auquel les Espagnols avaient la ville en ligne de mire, a construit la jetée qui porte son nom en reliant entre eux les îlots et écueils qui faisaient face à Alger. Ses successeurs procéderont à plusieurs aménagements et améliorations jusqu'à en faire l'un des ports les plus renommés de la Méditerranée. Les étrangers et les commerçants venus d'Occident par mer à Alger accédaient à la ville par la voûte de l'Amirauté qui s'appelait Bab Dzira.

Koléa

Koléa a été fondée en 1550 par Hassan Ben Khayr-Eddine, fils de Khayr-Eddine Barberousse. Au départ, elle était surtout peuplée de Maures et d'Andalous. Les musulmans venaient y vénérer le sanctuaire du saint de la région, Sidi Embarek. Frappée par un violent séisme en 1825, la ville a été vite reconstruite.

L'aqueduc d'Alger

L'aqueduc du Hamma a été construit en 1662 par l'Andalou Sta Moussa et consolidé en 1758 par Ali Pacha. Il ramenait l'eau de la source du Hamma jusqu'à la ville sur 5 km, en entrant par Bab Azzoun. L'aqueduc de Aïn Zeboudja prenait sa source à Ben Aknoun pour rejoindre la Casbah par les Tagarins sur 19 km. C'est le seul des anciens aqueducs dont subsistent quelques ruines. Alger était alimentée en eau grâce à quatre aqueducs construits pour remplacer les puits et les citernes (*djeb*).

Le port d'Alger

Pour l'élargissement du port d'Alger durant la colonisation française, le sous-secrétaire d'Etat aux Travaux publics écrit une missive à Adrien de Raffeneau de Lile, inspecteur divisionnaire au corps royal des ponts et chaussées, commandant une étude du port d'Alger. L'auteur de la lettre précise que l'étude hydrographique des côtes de l'Algérie avait été faite avant 1830 avec succès par le capitaine Bérard, «mais seulement dans un intérêt de navigation». Le gouvernement français avait émis le souhait de voir ces investigations confiées à Adrien de Raffeneau de Lile, connu pour avoir mis au point, après la découverte de la pierre de la Rosette en Egypte, un moulage à base de soufre pour la reproduction des inscriptions.



493

- ❶ 0,30
- ❷ Alger - Voûte de l'Amirauté
- ❸ 18/10/1984
- ❹ 32 x 22
- ❺ 14
- ❻ 19.100.000
- ❼ 30/04/2007
- ❽ D'après photo
- ❾ Imprimerie BA



494

- ❶ 0,40 Koléa
- ❷ 18/10/1984
- ❸ 32 x 22
- ❹ 14
- ❺ 2.500.000
- ❼ 30/04/2007
- ❽ D'après photo
- ❾ Imprimerie BA



495

- ❶ 0,50 Alger - L'aqueduc
- ❷ 18/10/1984
- ❸ 32 x 22
- ❹ 14
- ❺ 28.800.000
- ❼ 30/04/2007
- ❽ D'après photo
- ❾ Imprimerie BA



1984

1982-1991

30^e anniversaire du déclenchement de la Révolution



496

- ❶ 0,80
- ❷ 01/11/1984
- ❸ 48,5 x 38,1
- ❹ 11 1/2 x 11 3/4
- ❺ 500.000
- ❻ 03/11/1988
- ❼ B. Yelles
- ❽ Courvoisier

Le 1^{er} novembre 1984 revêt une double signification historique : celle du 30^e anniversaire du déclenchement de la Révolution et celle de la naissance du Parti du Front de libération nationale. Sous la conduite du Parti du Front de libération nationale, guide suprême d'une Révolution par le peuple et pour le peuple, une multitude d'épreuves, de sacrifices, de luttes et de succès ont marqué l'histoire de l'Algérie durant ces trente dernières années.

La commémoration du trentième anniversaire de ces deux événements historiques tire sa portée de la dimension des réalisations innombrables, mais aussi considérables les unes que les autres accomplies par l'Etat algérien restauré en faveur d'un peuple sorti de plus d'un siècle de privations et d'exploitation. Ces réalisations confirment, s'il en est besoin, la vocation éminemment progressive de la Révolution algérienne. Dans sa proclamation du 1^{er} Novembre 1954, le Parti du Front de libération natio-

nale traçait les grandes lignes de son programme centré sur l'indépendance nationale et la restauration de l'Etat algérien. Après Abdelkader, El Mokrani et les 45 000 martyrs du 8 Mai 1945, le peuple algérien reprenait les armes sous la direction du FLN et son fer de lance, la glorieuse Armée de libération nationale. Le peuple algérien sacrifia un million et demi de ses fils pour que l'indépendance, réclamée dès le premier jour de la lutte, soit proclamée le 5 juillet 1962. Aujourd'hui, trente ans après, et demain plus que jamais, il reste des dates dans l'histoire contemporaine, celle du 1^{er} Novembre 1954 plus que toute autre, qui ne peuvent être commémorées sans que la liberté et la dignité retrouvées insufflent à chaque Algérien un sentiment de gratitude à l'égard de cette génération qui, en portant un dévouement sans limite à la patrie enchaînée, sacrifia sa vie et sa jeunesse pour la résurrection de son Etat et la dignité de son peuple.



497

- ❶ 5,00 Drapeaux (bloc dentelé)
- ❷ 01/11/1984
- ❸ 31,4 x 38,1
- ❹ 11 1/2 x 11 1/3
- ❺ 100.000
- ❻ 03/11/1988
- ❼ K. Krim
- ❽ Courvoisier

Droiture

«Ben M'hidi était un exemple de droiture morale et d'engagement national. Il était un exemple sans égal de par son abnégation, sa modestie et son sens des responsabilités. Il n'était pas le seul à se distinguer par cette moralité irréprochable, Dieu a choisi la génération de Novembre et l'a investie de la mission de libération, de prendre en compte toute l'histoire de l'Algérie, (...) et de s'élever au-dessus des luttes politiques, des conflits idéologiques, des manœuvres politiciennes et des différends qui ont, hélas, ébranlé la structure du mouvement national révolutionnaire à cette époque.»

[Message du Président Abdelaziz Bouteflika à l'occasion du 43^e anniversaire de la mort de Larbi Ben M'hidi. Alger, 4 mars 2000.]



SOMMAIRE



RECHERCHE



Vallée du M'zab – Patrimoine mondial



Vue de Béni Isguen.

Joyau de l'architecture traditionnelle, la vallée du M'zab, qui avait fait l'objet de mesures de protection et de conservation au plan national par la création notamment d'un atelier d'études et de restauration et d'un classement parmi les sites historiques, a vu son prestige couronné par son inscription au patrimoine mondial de l'Unesco en 1982. C'est dans un paysage désertique et aride, aux portes du Sahara, à 600 km au sud d'Alger, que les Ibadites, fuyant leur royaume rostémide après l'incendie de Tahert vers 909 et après une installation précaire à Sedrata (Ouargla), se sont fixés au début du XI^e siècle au M'zab, du nom de la rivière qui traverse cette vallée fossile.

Le choix de cette vallée s'explique avant tout par les possibilités de défense qu'elle offrait à une communauté soucieuse de sa sécurité et décidée à sauvegarder son identité. Les nécessités de survie et d'adaptation à une terre inhospitalière obligeaient les Ibadites à une occupation du sol et à une organisation de l'espace inspirées de principes de conduite communautaire très stricts. Cinq ksour (villages fortifiés), El Ateuf, Bounoura, Béni Isguen, Mélika et Ghardaïa, implantés sur des éperons rocheux, regroupent une population sédentaire et essentiellement urbaine. Chacune de ces petites cités, entourée d'un rempart, est dominée par une mosquée dont le minaret fait fonction de centre spirituel et temporel.



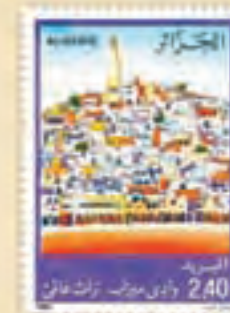
Espace clos

Chez les Mozabites, la notion de patio – autour duquel s'articule la maison – est généralisée car l'espace domestique se présente selon un ordre bien précis. Cette logique renvoie une image de cohérence et de rigueur. Si la ville se développe selon un schéma concentrique où le centre est occupé par la mosquée, élément stratégique de la cité autour duquel s'harmonise la vie quotidienne, la maison gravite aussi autour du centre, c'est-à-dire de la cour. S'articulant à la rue par une entrée en chicane appelée *sqifa*, l'habitation mozabite est conçue pour préserver l'intimité du foyer et le protéger des regards étrangers. La maison est, de ce fait, un lieu sacré et intime. C'est aussi un espace introverti, hiérarchisé, obéissant à des normes sociales tels la discrétion, les travaux domestiques... Dans cette société très conservatrice, la dichotomie ouvert/fermé est très présente puisque l'on retrouve les maisons centrées sur elles-mêmes, fermées sur l'extérieur, mais ouvertes vers le ciel par l'intermédiaire du patio. Il est le centre vital de la maison à partir duquel s'effectue la répartition des espaces et des fonctions. L'ouverture centrale permet de faire circuler l'air et d'assurer l'éclairage. Une ouverture vers le ciel a la valeur plus que symbolique : elle permet la communion totale avec Dieu.



4 9 8

- ❶ 0,80
- ❷ Carte de la Pentapole
- ❸ 13/12/1984
- ❹ 37 x 26
- ❺ 14 1/2
- ❻ 300.000
- ❼ 03/11/1988
- ❽ K. Krim
- ❾ Harrison & Sons



4 9 9

- ❶ 2,40 Architecture
- ❷ 13/12/1984
- ❸ 26 x 37
- ❹ 14 1/2
- ❺ 300.000
- ❻ 03/11/1988
- ❼ K. Krim
- ❽ Harrison & Sons



1984

1982-1991

...

Autour de ce bâtiment essentiel à la vie communautaire s'étagent des maisons disposées en cercles concentriques jusqu'à la muraille d'enceinte. Chaque maison constitue une cellule cubique, illustrant une organisation sociale égalitaire fondée sur le respect de la structure familiale dont elle s'attache à préserver l'intimité et l'autonomie. Cette région où ces réfugiés ont choisi de s'établir ne comporte aucune source, l'oued ne coule qu'épisodiquement une ou deux fois l'an et la nappe phréatique se trouve à 40 m et parfois à 100 m de la surface.

Tous les efforts de la communauté ont dû être consacrés aux tâches liées à l'agriculture : création de l'oasis, domestication de l'eau par le biais de barrages ou de retenues collinaires, de forages, de puits d'irrigation.

Les constructions ont été conçues sur le seul critère de l'efficacité. Les éléments de points d'appui, les murs, les couvertures ont été disposés sans formalisme

conventionnel ou préconçu. L'utilisation des matériaux locaux allée à la simplicité des formes et des techniques manuelles sous le signe de l'économie et de la rigueur font du moindre mur une leçon d'architecture moderne. Tout est à l'échelle de l'homme ; les remparts sont à portée de voix du muezzin, l'arc de voûte à la mesure de la palme, l'enduit du mur sculpté par la main du maçon. Chaque élément de construction est subordonné aux gestes de la vie quotidienne. Les rues sont tout à fait comparables à des corridors ; souvent couvertes de voûtes, elles offrent aux piétons ombre et fraîcheur.

Le M'zab réalise ainsi de la manière la plus spontanée la tâche que s'assigne, souvent sans succès, l'urbanisme moderne : le beau et le fonctionnel qui ne sont plus deux critères antinomiques, ou difficiles à concilier, sont confondus dans ces constructions qui épousent exactement les rythmes de la vie.



Place du marché à Ghardaïa.

Les nécropoles du M'zab

Les cimetières du M'zab se trouvent en dehors des villes, mais sont organisés par les autorités de celles-ci et en fonction de l'aménagement de leur espace. Constituant de véritables nécropoles, les cimetières s'étendent sur des surfaces importantes et entourent pratiquement la cité. En plus des tombes, chaque cimetière est doté au minimum d'un *m'çalla* (aire de prière). Certains possèdent même une petite mosquée composée de petites salles de prière.



SOMMAIRE



RECHERCHE





Mosquée de Sidi Brahim, El Atteuf (Ghardaïa).

L'architecture du M'zab

L'architecture des Ibadites, les habitants du M'zab, se caractérise par le respect du contexte naturel et l'adaptation parfaite au climat désertique. L'habitat reste frais malgré des températures très élevées. Ghardaïa a 1 000 ans. Tout comme ses quatre sœurs El Atteuf, Bounoura, Ben Izgen, Melika qui forment aujourd'hui la pentapole du M'zab. Cinq cités distinctes, au Moyen Âge, inscrites au patrimoine mondial de l'Unesco en 1982.

Dans son livre *Le M'zab, une leçon d'architecture*, l'architecte et chercheur français André Ravéreau écrit : «Ce qui frappe l'observateur, ici, c'est l'unité générale de caractère. Il n'y a pas deux gestes, que l'on construise le barrage, la mosquée, la maison... Les bâtisseurs ont réduit et épuré toutes les raisons d'influences ou de prestige et choisi des solutions égalitaires – pas de palais au M'zab, ils se sont trouvés confrontés aux seuls problèmes de défense et d'environnement.»

**REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTRE DE LA POSTE ET DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION
ET DE LA COMMUNICATION**



Encyclopédie du timbre-poste d'Algérie

NOUVELLE EDITION



TOME II



SOMMAIRE



RECHERCHE





Plage Moscarda, Marsat Ben M'hidi, Tlemcen



SOMMAIRE



RECHERCHE





SOMMAIRE



RECHERCHE



1985

1982-1991



- 1 0,80 Cafetière
- 2 24/01/1985
- 3 25 x 30,4
- 4 11 1/4
- 5 300.000
- 6 22/03/1990
- 7 M. Temmam
- 8 Courvoisier

5 0 0



- 1 2,00 Coupe
- 2 24/01/1985
- 3 30,4 x 25
- 4 11 1/4
- 5 300.000
- 6 22/03/1990
- 7 M. Temmam
- 8 Courvoisier

5 0 1



- 1 2,40 Brûle-parfums
- 2 24/01/1985
- 3 25 x 30,4
- 4 11 1/4
- 5 300.000
- 6 22/03/1990
- 7 M. Temmam
- 8 Courvoisier

5 0 2

Orfèvrerie des XVIII^e et XIX^e siècles

Dans pratiquement toutes les villes et campagnes algériennes, la «rue des Siyyaghine» (rue des orfèvres) fait partie de l'environnement et représente un quartier particulier quant à ses boutiques, à ses artisans et à l'atmosphère qui y règne. Les boutiques se ressemblent et occupent toutes une petite surface. L'orfèvre y travaille assis au rythme des petits coups de marteau et des frottements de la lime.

Pendant longtemps, malgré la valeur des objets qu'il produisait et la matière qu'il utilisait, l'orfèvre avait recours à une installation sommaire composée d'un foyer formé de plusieurs pierres superposées et d'un creuset en terre réfractaire pour faire fondre l'or et l'argent. En guise de moule, un os de seiche permettait de couler les bijoux d'une seule pièce. L'orfèvre disposait d'une gamme restreinte d'outils : le marteau qui, manié habilement, produisait des merveilles, et l'enclume. C'est entre le marteau et l'enclume que se créait le bijou. Le stylet pour tracer les motifs, le foret pour percer, les tenailles, la lime et le ciselet finissaient l'ouvrage sous la conduite patiente et précise de l'orfèvre.

Les objets usuels que l'on retrouvait dans les maisons étaient l'expression même du raffinement dans la société citadine, alors que les ustensiles prenaient des allures de parures de luxe qui décoraient les demeures tout en ravissant l'invité auquel on exhibait les plus belles cafetières ou théières, les plus belles coupes et les plus beaux plateaux.

La maison, elle, exhalait les meilleures senteurs d'encens qui brûlaient dans des encensoirs ou brûle-parfums ajoutés pour donner à voir un métal ciselé par les mains habiles d'artisans chevronnés.



Un art accompli du façonnage du métal.

Ciselure

Le ciseleur pratique son art dans la conception d'objets en bronze, d'orfèvrerie et de bijoux. Il utilise des instruments métalliques, de formes très diverses, adaptées aux motifs.

La ciselure est une technique couramment employée dans le marquage décoratif des métaux. Cette technique ne prélève pas de matière.

Le métal est juste relevé puis frappé perpendiculairement à la surface, à l'aide d'un ciselet ou d'un matoir pour obtenir l'effet relief souhaité. Le travail se fait à froid, par petits coups successifs. Sur le bronze, la ciselure s'exécute au burin et à la pointe.



SOMMAIRE



RECHERCHE



Poissons



Thon rouge ou thon commun *Thunnus thynnus*

Ce puissant chasseur est un grand migrateur répandu en Méditerranée et sur les côtes est de l'Atlantique. C'est un poisson pélagique, grégaire et très bon nageur. Sa nourriture est composée de sardines et d'anchois qu'il chasse sans répit. Sa taille dépasse 2 m et son poids peut atteindre 500 kg ; son âge maximum est de 15 ans. Très commun dans les eaux algériennes, on le capture à la ligne, à la madrague et accidentellement au chalut.

Le thon est un poisson de grande valeur due à sa chair grasse et rouge très nourrissante et très appréciée. La plus grande partie des prises est traitée pour la mise en conserve.

Daurade *Sparus aurata*

En Algérie : qadjoudj

La daurade vit en Méditerranée et dans les côtes est de l'Atlantique dans les herbiers et les fonds sableux. Très commune en Algérie sur les côtes, elle se nourrit de vers,



La pêche au thon

A la bonne saison, les thoniers sillonnent nos eaux territoriales pour une campagne de pêche qui durera deux mois. Ces navires de 60 m interviennent alors avec des techniques de pointe. Ils traînent des lignes mères de 150 km de long, harnachées de gros hameçons d'acier que la bête réussit parfois à casser.

Dans leur quête et leur mouvement de va-et-vient, les thoniers sont guidés par des satellites. Les bonnes pêches se déroulent surtout dans les zones accidentées. Pour 2007, la Commission internationale pour la conservation du thon a accordé à l'Algérie une licence de 600 tonnes.

Conditionnement du thon dans une poissonnerie.



503

- ❶ 0,50 *Thunnus thynnus* (thon rouge ou thon commun)
- ❷ 21/02/1985
- ❸ 37,64 x 26,81
- ❹ 14 1/2
- ❺ 300.000
- ❻ 22/03/1990
- ❼ Imprimeur
- ❽ Harrison & Sons



504

- ❶ 0,80 *Sparus auratus* (daurade)
- ❷ 21/02/1985
- ❸ 37,64 x 26,81
- ❹ 14 1/2
- ❺ 300.000
- ❻ 22/03/1990
- ❼ Imprimeur
- ❽ Harrison & Sons



505

- ❶ 2,40 *Epinephelus guaza* (mérrou brun ou noir)
- ❷ 21/02/1985
- ❸ 37,64 x 26,81
- ❹ 14 1/2
- ❺ 300.000
- ❻ 22/03/1990
- ❼ Imprimeur
- ❽ Harrison & Sons



506

- ❶ 2,80 *Mustelus mustelus* (émissole lisse)
- ❷ 21/02/1985
- ❸ 37,64 x 26,81
- ❹ 14 1/2
- ❺ 300.000
- ❻ 22/03/1990
- ❼ Imprimeur
- ❽ Harrison & Sons



1985

1982-1991

...

de coquillages et de moules. Sa production est hivernale. Sa taille varie de 0,25 à 0,60 cm. Sa capture se fait par trémail, à la ligne, par palangre ou par nasse. Sa chair comestible est très estimée.

Mérou brun ou noir *Epinephelus guaza*

Il vit sur les côtes rocheuses à plusieurs centaines de mètres sur des fonds de graviers ou de rochers. On le trouve en Méditerranée et dans l'Atlantique. Il mène une vie sédentaire isolée. Sa taille varie de 0,30 à 1 m et son poids peut atteindre 20 à 22 kg. On le capture par chalut ou au moyen de la palangre. En Algérie, il est très recherché par les amateurs de chasse sous-marine. Sa chair savoureuse est très appréciée.



Mérou.

Emissole lisse *Mustelus mustelus*

L'émissole lisse est connue en Algérie sous le nom de chien de mer. On la trouve en Méditerranée et dans l'Atlantique. En Algérie, elle vit dans les fonds et le sable vaseux. Elle se nourrit de coquillages et de crustacés. Son dos est gris olive, son ventre blanchâtre et mesure de 1 à 1,50 m. On la capture par chalut ou au moyen de la palangre. Sa chair comestible est très appréciée.



Dawrade.

Un grand migrateur

À la fin du printemps et au début de l'automne, une bête marine appelée thon commence à sillonner nos côtes. Le mouvement de ces bancs de poissons s'apparente parfois à une invasion. Ce thon, appelé communément thon rouge, au corps trapu d'une centaine de kilogrammes en moyenne, est bleu foncé à flancs plus clairs et au ventre argenté. Le plus gros spécimen a été capturé près du détroit de Gibraltar. Il pesait 1 500 kg pour 4 m de long et son marquage indiquait une provenance du Canada. Cet animal peut avoir une longévité de 50 ans. On a longtemps considéré le sud de la Sardaigne comme l'aire de ponte essentielle du thon méditerranéen. Il semble que c'est à partir de là qu'il effectue sa boucle via l'Algérie. Seulement, certains de nos scientifiques soupçonnent une aire nouvelle et enrichissante et pour le thon et pour l'espadon qui sont deux espèces de grands migrateurs. La zone en question est celle de cap Bougarouni, entre Jijel et Collo. Le comportement du thon étant variable selon les saisons et la configuration des lieux, les méthodes de pêche le sont aussi. Selon les cas, il se positionne à diverses profondeurs à la recherche de températures clémentes et de nourriture.



SOMMAIRE



RECHERCHE



Jeux sportifs nationaux

L'événement qui caractérise cette année 1985 est le déroulement des Jeux sportifs nationaux. Alger accueille la phase finale de ces joutes du 4 au 13 juillet. Action culturelle associant les sports et les loisirs, l'organisation des Jeux sportifs nationaux est la dimension sportive du programme initié à l'occasion du 1^{er} Festival national de la jeunesse et de l'Année internationale de la jeunesse qui se tient à la même date.

La célébration, chaque année, de ce rendez-vous ne peut que confirmer les liens solides tissés entre les générations de militants et de moudjahidine et les générations montantes de l'Algérie libre et indépendante. Leur valeur symbolique ainsi que leur densité historique revêtent la reconnaissance due aux sacrifices des martyrs et un témoignage de confiance renouvelé en l'avenir de la jeunesse. Les Jeux sportifs nationaux, qui s'étendront sur tout le territoire national, visent à promouvoir la pratique du sport, toutes disciplines confondues, tout en procédant

en parallèle à une évaluation du niveau sur le double plan quantitatif et qualitatif de l'élite sportive.

L'objectif étant en premier lieu de faire participer toutes les communes du pays, cette opération de grande envergure tendra à insuffler du dynamisme et de l'énergie en profondeur dans les mentalités et les structures qui gouvernent le mouvement sportif algérien.

Après une évaluation générale puis sectorielle concernant toutes les disciplines sportives proposées, ce sont 7 000 athlètes des deux sexes dans les trois catégories d'âge et 16 disciplines qui vont être au rendez-vous de ce grand challenge.

Coïncidant avec cette manifestation, la célébration des fêtes de l'indépendance et de la jeunesse s'est inscrite dans l'esprit de l'hymne à l'amitié, au progrès et à la paix.

En cette année 1985, l'Algérie s'est démarquée par la diversité multiculturelle et sportive des activités engagées en faveur de la jeunesse.



Une pépinière de talents

Les Jeux sportifs nationaux font partie des manifestations sportives initiées à l'adresse de la jeunesse afin de détecter des talents cachés ou anonymes. Il s'agit d'organiser des éliminatoires au niveau local (compétitions communales et de wilaya), puis de prendre les meilleurs de chaque discipline au niveau de chaque wilaya et de les rassembler pour des confrontations sportives au niveau national.

Ce principe a également lieu dans la discipline du cross où de jeunes talents ont été découverts grâce au cross du Parti et des APC et au cross Ahmed-Klouch qui se déroule chaque année depuis 1974 à Chlef et dans plusieurs catégories d'âge. C'est d'ailleurs à l'occasion de ce cross qu'a été révélé, au milieu des années 1980, le jeune Noureddine Morceli qui allait devenir champion du monde et champion olympique du 1 500 m.



507

- ❶ 0,80
- ❷ 28/03/1985
- ❸ 31,4 x 38,1
- ❹ 11 1/2 x 11 3/4
- ❺ 300.000
- ❻ 22/03/1990
- ❼ S. A. Bentounes
- ❽ Courvoisier



1985

1982-1991

Protection de l'environnement



508

- ❶ 0,80 Espaces verts
- ❷ 25/04/1985
- ❸ 36 x 26
- ❹ 13
- ❺ 300.000
- ❻ 22/03/1990
- ❼ K. Krim
- ❽ Cartor



509

- ❶ 1,40 Espaces bleus
- ❷ 25/04/1985
- ❸ 36 x 26
- ❹ 13
- ❺ 300.000
- ❻ 22/03/1990
- ❼ K. Krim
- ❽ Cartor



Protéger l'environnement, c'est protéger l'être humain. Bien souvent l'homme oublie cette vérité en causant bien des dommages à la nature tout en se portant préjudice. Partout dans le monde, les catastrophes subies par l'environnement ont coûté cher et ont nécessité des moyens et des programmes considérables pour sa protection et sa sauvegarde. Avec plus de 2 millions de km² et 1 200 km de côtes, l'Algérie présente une grande variété de climats et de végétations, constituant par là même un

patrimoine naturel qui exige une sauvegarde et une valorisation harmonieuse et cohérente. Eau, forêts et sols font l'objet depuis de nombreuses années de vastes programmes de protection et de mise en valeur par l'Etat. Cet effort se prolonge aujourd'hui et intègre de plus en plus de préoccupations conformes aux nécessités économiques et sociales du pays. C'est ainsi que la lutte contre l'avancée du désert s'intensifie. Le barrage vert, œuvre gigantesque (1 500 km de

Les massifs montagneux de l'Algérie

Les montagnes algériennes englobent l'Atlas tellien, au nord, qui occupe à lui seul 7,7 millions d'hectares, l'Atlas saharien, au sud, et l'ensemble Tassili-Hoggar, à l'extrême-sud. Les massifs de chaque Atlas présentent des spécificités sur les plans écologique et socio-économique. On y trouve une diversité de paysages, de faunes, de végétations et de climats. Véritables châteaux d'eau de l'arrière-pays, les montagnes recèlent également des ressources minières alors qu'elles abritent un quart de la population du pays.

Ce sont aussi des foyers d'anciennes civilisations et symboles de la résistance algérienne. Aujourd'hui, on aspire à intégrer les montagnes dans le système économique national, puisqu'elles constituent 11% de la superficie agricole utile. Elles s'imposent dans les enjeux de sécurité alimentaire, de croissance urbaine et de revitalisation des espaces ruraux. Ainsi, elles ne peuvent plus être considérées uniquement comme des espaces de préservation et de réhabilitation de certaines ressources faunistiques, florales et minérales, mais également comme des zones de production de richesses dans divers domaines.

Une vue imprenable.



SOMMAIRE



RECHERCHE



long sur 20 km de large), reste la pièce maîtresse de la lutte contre la désertification.

Le reboisement par des espèces fruitières et oléicoles accompagne la mise en valeur de la steppe pour protéger les sols, favoriser la valorisation des ressources forestières et créer de nouvelles zones de promotion économique. Outre les sols et la forêt, l'eau, élément indispensable à la vie et au travail des hommes, reste un capital précieux à protéger et à promouvoir.

Récupération, captation, irrigation sont les grands axes de développement des ressources hydriques de notre pays pour répondre aux besoins de l'agriculture, des activités

industrielles et au bien-être des citoyens. C'est ainsi que la petite hydraulique et la réalisation de retenues collinaires, de barrages et de stations de pompage sont encouragées par les autorités pour permettre la sauvegarde des terres et la mise en valeur de nouvelles surfaces, source de richesses agricoles et facteurs essentiels de l'indépendance alimentaire.

L'eau et la terre restent plus que jamais le capital le plus précieux pour une société en mutation et dont les besoins ne cessent de croître. La protection de l'environnement implique et exige une mobilisation de toutes les compétences et institutions du pays.



Parc Beyrouth, Alger.

Espaces verts

Dans certaines wilayas comme Batna, M'sila, El Oued, Bordj Bou-Arréridj, les jardins publics occupent une bonne partie de la surface réservée aux espaces verts. Ces derniers sont en revanche quasiment absents au niveau des villes du Sud. Pour cela, il est retenu la réalisation de trois importants jardins botaniques régionaux, dans le cadre du programme Fonds du Sud, à Illizi, Djelfa et Laghouat. D'autre part, la loi domaniale n° 90-30 du 10 décembre 1990 incite les élus communaux à procéder au classement de ces espaces appelés à devenir des biens communaux incessibles, inaliénables, imprescriptibles et ne devant faire l'objet d'aucune appropriation privée.

L'instruction invite également les assemblées élues à procéder à l'inventaire exhaustif des espaces verts et à les porter sur le sommier de consistance des biens et valeurs appartenant à la commune ou concédés. Mais le projet majeur dans ce domaine reste sans aucun doute celui de l'aménagement de la zone des Grands Vents en un grand parc paysager de loisirs et de détente à la confluence du Sahel et de la Mitidja, aux portes d'Alger. Dans le cadre des projets de ce type, on retrouve pour l'est du pays, à El Tarf, l'aquarium de Brabtia, et pour l'ouest, dans la métropole d'Oran, le parc de loisirs du Murdjadjo.



1985

1982-1991



- ❶ 0,20
- ❷ 30/05/1985
- ❸ 17,8 x 22,3
- ❹ 12 3/4 x 13 1/2
- ❺ 300.000
- ❻ 22/03/1990
- ❼ S. A. Bentounes
- ❽ Enschede

5 1 0



- ❶ 0,80
- ❷ 30/05/1985
- ❸ 17,8 x 22,3
- ❹ 12 3/4 x 13 1/2
- ❺ 300.000
- ❻ 22/03/1990
- ❼ S. A. Bentounes
- ❽ Enschede

5 1 1



- ❶ 2,40
- ❷ 30/05/1985
- ❸ 17,8 x 22,3
- ❹ 12 3/4 x 13 1/2
- ❺ 300.000
- ❻ 22/03/1990
- ❼ S. A. Bentounes
- ❽ Enschede

5 1 2



5 1 2 A

- ❶ 5,00
- ❷ 30/05/1985
- ❸ 450.000
- ❹ 22/03/1990

Casbah d'Alger



Les terrasses de la Casbah dominent la mer depuis des siècles.

Haut lieu d'histoire et de civilisation, la Casbah d'Alger a été et demeure des siècles après son édification le symbole concret d'une harmonie entre un art architectural, un mode de vie et les valeurs musulmanes.

Fondée durant la deuxième moitié du X^e siècle par Bologhine Ibn Ziri, Alger était appelée El Djazaïr en raison des îlots qui se trouvaient au large et qui, reliés à la terre ferme, forment aujourd'hui la jetée de l'Amirauté.

Au milieu du XVII^e siècle, cent mille habitants vivaient dans cette cité composée de plusieurs quartiers.

Chaque quartier avait son souk, sa mosquée, ses fontaines, ses palais et ses demeures très fonctionnelles et adaptées aux mœurs locales et au climat méditerranéen.

De très belles mosquées telles que Djamaâ Djedid, Djamaâ El Kebir, Sidi Abderrahmane quadrillaient la ville, attestant ainsi de l'attachement aux valeurs islamiques.

Lieu de résidence et centre industriel, la Casbah était organisée en quartiers relativement autonomes et spécialisés dans la production de biens et services nécessaires à la vie quotidienne des habitants. Chaque corporation de métier était placée sous le patronage d'un saint dont elle célébrait la fête par des réjouissances communes.

Ce cadre et cette organisation de vie sociale conféraient à la Casbah une unité du tissu humain en symbiose avec les pratiques économiques, religieuses et culturelles de la population.

Alger éventrée

Dès 1932, la régie foncière décide de raser le quartier de la Marine, déplaçant ainsi 18 000 personnes dont la majorité reflue vers la Casbah supérieure. Bien avant, en 1832, le ministère de la Guerre entreprend d'élargir et d'aligner les rues de la ville basse pour permettre la circulation des chariots à 2 et 4 roues.

De tels travaux conduisent à la démolition de plusieurs immeubles. L'objectif stratégique est d'aménager des artères qui permettent d'accéder au port par les rues Bab Azzoun, Bab El Oued et de la Marine, et ce, dans l'intérêt de l'administration et de l'économie coloniales.

Rue Sidi Driss Hamidouche, Casbah, Alger.



SOMMAIRE



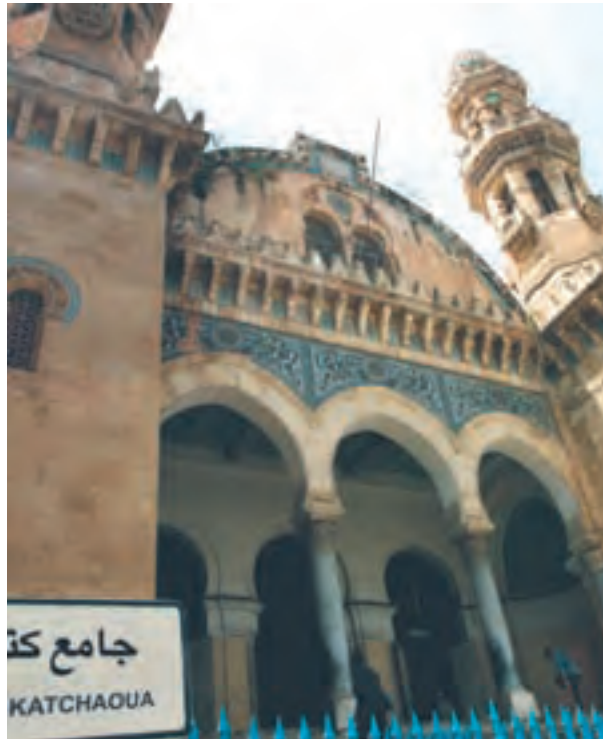
RECHERCHE



Rues piétonnières, galeries intérieures, éclairage des maisons et lieux publics s'imbriquent de manière cohérente et agréable sans heurter l'homme dans cette cité où l'art et la religion constituent les charpentes de la société. Durant la guerre de libération, son architecture, sa structure physique, l'attachement historique de ses fils à la liberté et à l'éthique musulmane firent de la Casbah un haut lieu de lutte et de résistance farouche aux forces coloniales.

Organisation politique, mobilisation des masses, ravitaillement, fabrication de bombes, acheminement d'armes, caches secrètes, impression de tracts et bien d'autres actions révolutionnaires avaient pour siège la Casbah d'Alger. Face à cette citadelle imprenable et à son organisation matérielle et humaine, les forces d'occupation essuyèrent des revers cinglants.

Aujourd'hui patrimoine historique national, la Casbah fait l'objet d'études et de programmes importants de restructuration et d'aménagement pour sa sauvegarde de l'usure du temps. Rénovation de son tissu urbain, réfection des demeures et des sites historiques et culturels sont actuellement menées au profit de la Casbah par les autorités publiques. Ce vaste plan permettra de sauvegarder ce patrimoine d'une richesse culturelle et historique inestimable et de valoriser ce témoignage probant du génie propre au peuple algérien.



Foi et urbanité

«La Casbah depuis le Moyen Âge fut et demeure une cité berbéro-musulmane comparable dans son agencement de l'espace à d'autres médinas du Maghreb. Les trois dimensions de la vie citadine (spirituelle, socio-éducative et économique) se projettent sur la distribution de ses structures dans l'espace. La pratique religieuse se lit dans l'espace urbain de la Casbah à travers le nombre et la distribution géographique de ses édifices de culte. Ceux-ci étaient si rapprochés dans la trame serrée de la Casbah que les résidents ne devaient pas aller au-delà de plus de deux cents mètres de chez eux pour trouver un *masjid*, une mosquée.

Alger comptait, à la veille de la colonisation, 159 mosquées. Les plus modestes s'inscrivaient dans les quartiers populaires aussi humbles qu'elles. Les plus grandioses et souvent les plus spacieuses se trouvaient à la lisière de la ville. Ainsi la Casbah était-elle ceinte par sept célèbres mosquées. Périphériques géographiquement et historiquement majeures. En aval, et dans la zone environnant le port et le quartier marchand, trois mosquées dont la plus ancienne (Djamaâ El Kebir, construite en 1096, Djamaâ Djedid (1660) et Djamaâ Ketchaoua (1612-1613).»

[Paul Guion, *La Casbah d'Alger*, Publisud 1999. Textes d'accompagnement de Youcef Necib et Larbi Icheboudène.]



1985

1982-1991



5 1 3

- ❶ 1,00
- ❷ 26/06/1985
- ❸ 27 x 39
- ❹ 14
- ❺ 300.000
- ❻ 22/03/1990
- ❼ K. Krim
- ❽ Heraclio

40^e anniversaire de l'ONU

Dans sa résolution 40/20 de 1985, l'Assemblée générale de l'Organisation des Nations unies (ONU) a mis en exergue le cadre de la coopération avec l'Organisation de l'unité africaine (OUA).

Cette résolution souligne : «Notant en particulier la Déclaration sur la situation économique en Afrique et le Programme prioritaire de redressement économique de l'Afrique 1986-1990 qui y figure en annexe, adoptés par la Conférence des chefs d'Etat et de gouvernement de l'Organisation de l'unité africaine à sa vingt et unième session, consacrée principalement à la situation économique critique en Afrique (...);

◆ Gravement préoccupée par l'aggravation alarmante de la situation économique en Afrique (...).

◆ Se félicite des efforts que l'Organisation de l'unité africaine continue de faire pour promouvoir la coopération multilatérale entre les Etats africains et pour trouver des solutions aux problèmes africains d'une importance vitale pour la communauté internationale, et constate avec satisfaction que divers organismes des Nations unies prennent une part croissante à ces efforts ;

◆ Réaffirme que l'Organisation des Nations unies est résolue à travailler en collaboration étroite avec l'Organisation de l'unité africaine à l'instauration du nouvel ordre économique international conformément aux résolutions adoptées par l'Assemblée générale et, à cet égard, à tenir pleinement compte du Plan d'action de Lagos (...), lorsqu'elle applique la Stratégie internationale du développement pour la troisième décennie des Nations unies pour le développement (...);



Siège des Nations unies à New York.

◆ Engage également tous les Etats membres et les organisations régionales et internationales (...) à accorder leur plein appui au Programme prioritaire de redressement économique de l'Afrique 1986-1990.»

Droits de l'homme

Le 10 décembre 1948, les 58 Etats membres qui constituaient l'Assemblée générale de l'ONU ont adopté la Déclaration universelle des droits de l'homme à Paris. Selon la Déclaration universelle des droits de l'homme que tous les Etats sont en devoir d'appliquer, tous les êtres humains peuvent se prévaloir de tous les droits et de toutes les libertés proclamés par l'ONU, sans distinction aucune, notamment de race, de couleur, de sexe, de langue, de religion, d'opinion politique ou de toute autre opinion, d'origine nationale ou sociale, de fortune, de naissance ou de toute autre situation. De plus, il ne sera fait, selon ces droits proclamés, aucune distinction fondée sur le statut politique, juridique ou international du pays ou du territoire dont une personne est ressortissante, que ce pays ou territoire soit indépendant, sous tutelle, non autonome ou soumis à une limitation de souveraineté de quelque forme que ce soit.



SOMMAIRE



RECHERCHE



Année internationale de la jeunesse

Sous le slogan «Participation, développement, paix», l'année 1985 a été proclamée par l'Assemblée générale des Nations unies Année internationale de la jeunesse. Elle témoigne de la prise de conscience par la communauté internationale de la situation de la jeunesse et reconnaît la contribution importante que peuvent apporter les jeunes pour modeler et construire l'avenir de l'humanité.

Dans le cadre de cette importante manifestation internationale, l'Algérie, à l'instar des autres pays, prévoit la mise en place d'un programme concret de mesures et d'activités conformément au rapport sur la politique nationale de la jeunesse dont l'objectif principal est de mieux préparer les jeunes à participer activement à tous les domaines du développement national. Le calendrier d'activités établi à cette occasion concerne plus particulièrement les secteurs de l'enseignement, de la formation professionnelle, du travail, de la culture, des loisirs, des sports, de l'éducation spécialisée, de l'information ainsi que le Service national.

Les principales activités organisées à travers l'ensemble des wilayas sont : campagnes nationales ; concours et expositions dans différents domaines (famille, production, enseignement, développement rural, sciences et technologie, paix et compréhension internationales) ; Festival national de la jeunesse ; Jeux sportifs nationaux ; forums de la jeunesse ; chantiers de volontariat «Travail et loisirs» ; sessions d'échanges et de tourisme de jeunes.

Exécuté à tous les niveaux, le programme d'activités de l'Année internationale de la jeunesse s'adresse au grand public et notamment à la jeunesse.

A la faveur de cette manifestation internationale, chaque institution organisatrice œuvrera pour une meilleure connaissance de son action par la mise en valeur de ses résultats et devra obtenir une participation dynamique des jeunes en les associant à toutes les phases de préparation et de déroulement du programme.



5 1 4

- ❶ 0,80
- ❷ 05/07/1985
- ❸ 26 x 36
- ❹ 13
- ❺ 300.000
- ❻ 22/03/1990
- ❼ D. Haljel
- ❽ Cartor



5 1 5

- ❶ 1,40
- ❷ 05/07/1985
- ❸ 36 x 26
- ❹ 13
- ❺ 300.000
- ❻ 22/03/1990
- ❼ B. Harkat
- ❽ Cartor

Jeunesse arabe : enjeu et défi

Sur une population estimée en l'an 2000 à 280 millions d'habitants répartis sur les 22 pays membres de la Ligue arabe, 38% ont moins de 14 ans. A l'horizon 2020, la population des pays arabes dépassera le cap des 400 millions d'individus et sera concentrée en milieu urbain. A la fois richesse inestimable et enjeu politique et économique, elle requiert toutes les attentions.

Les efforts en matière d'éducation, de scolarisation, d'emploi, de logement, de soins et de culture sont énormes. C'est un véritable défi que l'Algérie entend relever à travers son ambitieux plan de développement dans tous les domaines de la vie : politique, économique, social et culturel.



1985

1982-1991



5 1 6

- ❶ 0,80
- ❷ 05/07/1985
- ❸ 26 x 36
- ❹ 13
- ❺ 300.000
- ❻ 22/03/1990
- ❼ S. A. Bentounes
- ❽ Cartor

1^{er} Festival national de la jeunesse

La Charte nationale de 1976 a consacré un chapitre important au secteur de la jeunesse, mettant l'accent sur la nécessité de donner tous les instruments et outils à même de favoriser l'épanouissement des jeunes Algériens et leur formation pour être les cadres de l'Algérie de demain.

Garante de la pérennité de la Révolution, la jeunesse, segment important de la société, a de tout temps bénéficié d'une attention particulière de l'Etat. En 1975, l'Union nationale de la jeunesse algérienne (UNJA) a vu le jour, consacrant ainsi l'union de la jeunesse algérienne derrière la direction éclairée du Conseil de la Révolution.

Afin de célébrer le dixième anniversaire de la création de l'UNJA et l'Année internationale de la jeunesse, le ministre de la Jeunesse et des Sports, en application des orientations du Parti du Front de libération nationale, organise, en cette année 1985, le 1^{er} Festival national de la jeunesse.

Le programme comporte des activités culturelles et artistiques, des activités à caractère scientifique et technologique, des tribunes pour jeunes sur des thèmes économiques, sociaux, culturels, touristiques et historiques, ainsi que des activités sportives entrant dans le cadre des 2^{es} Jeux sportifs nationaux.

Ce grand rassemblement de la jeunesse algérienne vise plusieurs objectifs : multiplier les contacts entre les jeunes des différentes régions du pays, promouvoir l'esprit d'initiative des jeunes afin d'assurer leur épanouissement culturel et sportif et ancrer en eux les principes de la

Révolution et les valeurs culturelles et sociales caractérisant le peuple algérien.

Le coup d'envoi est donné le 5 juillet, date anniversaire du recouvrement de l'indépendance et de la liberté. Ce choix n'est pas fortuit dans la mesure où le sacrifice suprême des martyrs de la Révolution avait comme noble objectif de permettre à leurs enfants et à leurs descendants de jouir de la liberté et de vivre libres et heureux. De même, la jeunesse constitue la force vitale qui entretient la Révolution et perpétue le legs de nos martyrs.



Les bras de la jeunesse

«L'Algérie, de par ce qu'elle a donné, est en droit d'attendre de ses enfants, dont la sincérité est pure et l'ambition grandiose, de sortir de leur torpeur et d'adopter une nouvelle attitude qui réjouira les amis et les frères et mettra en garde les adversaires et les ennemis. Une attitude qui confirmera que l'Algérie est ancrée dans l'histoire, que sa civilisation s'est enrichie à travers le renouvellement des cultures et que son avenir est assuré, avec l'aide de Dieu, par les bras de sa jeunesse.»

[Allocution du Président Abdelaziz Bouteflika à la cérémonie de remise de prix aux lauréats du baccalauréat. Alger, 26 juillet 2000.]



SOMMAIRE



RECHERCHE



25^e anniversaire de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole

L'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP), créée à Bagdad (Irak) en septembre 1960, regroupe, outre l'Algérie, douze pays d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine. Son siège est à Vienne (Autriche). Les objectifs de l'Organisation sont : coordonner et unifier les politiques pétrolières des pays membres ; stabiliser les prix du pétrole sur les marchés internationaux et défendre le pouvoir d'achat de cette matière ; assurer un flux de revenus aux Etats membres producteurs et un approvisionnement régulier en pétrole des nations consommatrices.

L'Organisation des pays exportateurs de pétrole est une institution intergouvernementale permanente. La Conférence de l'OPEP à laquelle participent les ministres des pays membres chargés des questions pétrolières est l'autorité suprême de l'Organisation. Le Conseil des gouverneurs composé de gouverneurs nommés par les pays membres conduit les affaires de l'Organisation et met en

œuvre les décisions de la Conférence. Le secrétaire général est le représentant légal de l'Organisation. Nommé par la Conférence des ministres, il organise et administre le travail de l'Organisation.

Depuis sa création en 1960, l'Organisation des pays exportateurs de pétrole a joué un rôle sans cesse croissant dans la redéfinition de la structure et du fonctionnement du marché international du pétrole. Compte tenu des réserves importantes en hydrocarbures des pays membres de l'Organisation, cette dernière aura à jouer un rôle de premier plan dans l'approvisionnement du marché mondial au cours des prochaines décennies.

L'Organisation des pays exportateurs de pétrole, qui constitue un exemple d'association de pays en développement pour la défense du pouvoir d'achat d'une matière première stratégique, manifeste sa solidarité avec les autres pays du tiers-monde, notamment à travers les actions du Fonds de l'OPEP.



- ❶ 0,80
- ❷ 12/09/1985
- ❸ 26 x 36
- ❹ 13
- ❺ 300.000
- ❻ 22/03/1990
- ❼ D'après photo
- ❽ PTT Périgueux

517

L'année des quotas de l'OPEP

Au cours de l'année 1985, les pays membres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole instaurent une politique d'indexation de leurs quotas de production de pétrole sur le montant des réserves déclarées par chaque pays membre.

Ces quotas sont fixés en fonction de critères essentiellement basés sur le taux de la population du pays membre et le volume de ses réserves de pétrole. Les quotas de l'OPEP dans la production mondiale sont tombés de plus de 50% en 1973 à moins de 30% en 1985.

L'OPEP est incontournable sur le marché pétrolier mondial.



1985

1982-1991

Planification familiale



5 1 8

- 1 0,80
- 2 Espacement des naissances
- 3 03/10/1985
- 4 27 x 39
- 5 14
- 6 300.000
- 7 22/03/1990
- 8 K. Krim
- 9 Heraclio



5 1 9

- 1 1,40
- 2 Lutte contre la mortalité infantile
- 3 03/10/1985
- 4 27 x 39
- 5 14
- 6 300.000
- 7 22/03/1990
- 8 K. Krim
- 9 Heraclio



5 2 0

- 1 1,70
- 2 Allaitement maternel
- 3 03/10/1985
- 4 27 x 39
- 5 14
- 6 300.000
- 7 22/03/1990
- 8 K. Krim
- 9 Heraclio

Le programme national pour la maîtrise de la croissance démographique, adopté le 20 février 1983 et dont la finalité est de réguler le rythme excessif de la croissance de la population afin d'améliorer le niveau de développement économique et social, s'adresse en premier lieu à la famille. La planification familiale a pour objectif de permettre aux familles de décider du nombre d'enfants et du moment de leur naissance. Elle vise donc à susciter chez les familles un comportement réfléchi et responsable à l'égard de la procréation.

La planification familiale doit contribuer non seulement à équilibrer la famille algérienne, mais aussi à lui assurer une meilleure qualité de vie. La planification familiale repose sur des programmes intégrés et complémentaires, comportant notamment les volets suivants : l'espacement des naissances, la lutte contre la mortalité infantile et la promotion de l'allaitement maternel.

L'espacement des naissances doit permettre l'amélioration de la santé maternelle et infantile. Car il est prouvé que les maternités trop nombreuses et rapprochées multiplient les risques de mortalité et de maladie chez la mère et l'enfant. C'est donc un facteur de lutte contre la mortalité infantile dont le niveau demeure encore élevé en Algérie et pour laquelle le ministère de la Santé publique a mis en place un programme devant ramener le taux actuel, estimé à 83%, à 50% d'ici à 1990. La réalisation de cet objectif dépend du développement des actions préventives et de la promotion de l'allaitement maternel, un facteur indispensable à la bonne santé du nourrisson. Il réduit les dangers qui menacent le nouveau-né durant les premiers mois de sa vie car le lait maternel est adapté aux besoins nutritionnels du nourrisson et contient des éléments immunologiques qui protègent contre l'infection. La planification familiale participe donc à la promotion d'une famille saine et équilibrée.

Une action de longue haleine

Le premier Centre national d'espacement des naissances en Algérie a été inauguré au Centre hospitalo-universitaire Mustapha, à Alger, durant l'année 1967. Ce centre regroupe un ensemble de médecins, sages-femmes, assistantes sociales et infirmières.

En 1969, 2 autres centres sont inaugurés dans les wilayas d'Oran et de Constantine. Un programme contenant 9 puis 11 centres est mis en place avec le soutien de l'OMS à partir de l'année 1974, puis élargi à 260 Centres de planning familial sur tout le territoire national dès le début des années 1980.



SOMMAIRE



RECHERCHE



Sites touristiques



Consciente du rôle joué par le tourisme dans le développement économique et socioculturel, l'Algérie s'est attelée, au lendemain de son indépendance, au développement et à la promotion de ses traditions d'accueil et d'hospitalité. Dotée d'un climat permettant la pratique d'un tourisme annuel, l'Algérie recèle des sites tellement divers et un patrimoine séculaire tellement riche que son tourisme permet de satisfaire les intérêts et les goûts les plus éclectiques.

Chetaïbi

Petit port de pêche situé à 70 km à l'ouest de Annaba, Chetaïbi a connu plusieurs dénominations à travers l'histoire. De Tacatua dans l'Antiquité à Chetaïbi après l'in-

dépendance, en passant par Takouche au temps des Arabes et Herbillon sous la domination française, la perle du littoral est sans doute le nom qui lui sied le mieux. Réputée pour ses superbes plages au sable fin et ses innombrables criques où vivent une faune et une flore marines abondantes, cette paisible localité est une des destinations idoines pour les amateurs de tourisme balnéaire. Son port a été créé en 1891, mais la région, elle, a été citée près d'un siècle auparavant par l'historien arabe Abou Obeid El Bekri. Son petit village, bâti en gradins, a conservé son cachet d'autrefois, ce qui fait de la région une escale touristique incomparable.



Tikjda

Faisant partie du Parc national du Djurdjura, Tikjda est un très beau site situé à 34 km de la petite ville de Bouira. Il jouit d'une beauté naturelle et touristique incomparable. Juché à 1 600 m d'altitude, le mont Tikjda offre de magnifiques panoramas : forêts denses et petites montagnes pour promenades en plein air où touristes et curistes trouvent le repos recherché. Les grands gouffres d'Afrique se trouvent au niveau de ce site, notamment le gouffre Boussouil qui est exploré régulièrement par des équipes de spéléologie locales et étrangères.



5 2 1

- ❶ 0,80 Chetaïbi
- ❷ 24/10/1985
- ❸ 36 x 22
- ❹ 13
- ❺ 300.000
- ❻ 22/03/1990
- ❼ A. Kerbouche
- ❽ PTT Périgueux



5 2 2

- ❶ 2,00 El Meniaâ
- ❷ 24/10/1985
- ❸ 22 x 36
- ❹ 13
- ❺ 300.000
- ❻ 22/03/1990
- ❼ A. Kerbouche
- ❽ PTT Périgueux



5 2 3

- ❶ 2,40 Bounoura
- ❷ 24/10/1985
- ❸ 36 x 22
- ❹ 13
- ❺ 300.000
- ❻ 22/03/1990
- ❼ A. Kerbouche
- ❽ PTT Périgueux



1985

1982-1991

...

El Meniaâ

Jadis El Goléa, El Meniaâ est située à environ 870 km d'Alger, à 270 km de Ghardaïa et à 370 m au-dessus du niveau de la mer. Région touristique très prisée, elle est réputée pour son vieux ksar, construit sur un pic rocheux au IX^e siècle et son immense oasis de quelque 300 000 palmiers dattiers. Et ce n'est pas tout, car ses bibliothèques sahariennes constituent également l'un des trésors jalousement préservés. Quant au tombeau où repose la dépouille du Père de Foucauld, mort en 1929, il est aussi l'un des lieux de pèlerinage des touristes étrangers de passage à El Meniaâ.

Bounoura

Bounoura ou la lumineuse est l'une des cinq cités formant la pentapole du M'zab. Fondée en 1046, cette cité à l'urbanisation très caractéristique, puisque construite en forme de croissant, est située à la rencontre de l'oued M'zab et de ses confluents Azouil et N'tissa. Les touristes de passage dans la région ne manquent surtout pas de visiter les vestiges du ksar, témoins d'une histoire millénaire. La vallée du M'zab est classée monument historique national par le ministère de la Culture depuis 1971 et monument universel par l'Unesco depuis 1982.



Plage de Chetaibi (Annaba).

Patrimoine immatériel

L'*abellil* du Gourara a été proclamé par l'Unesco comme un des chefs-d'œuvre du patrimoine oral et immatériel de l'humanité distinguant chaque année les exemples les plus précieux de ce patrimoine menacé. L'*ahellil* est un genre poétique et musical emblématique des Zénètes du Gourara, région du Sud-Ouest algérien. Il est régulièrement exécuté lors des fêtes religieuses. Il symbolise la cohésion du groupe dans un environnement difficile et véhicule les valeurs et l'histoire des Zénètes dans une langue aujourd'hui menacée de disparition.

A la fois poésie, chant, musique et danse, ce genre musical polyphonique comprend un instrumentiste (le flûtiste ou le joueur de *ben-gri*), un soliste et un chœur qui peut regrouper une centaine de personnes soudées épaule contre épaule et exécutant un mouvement giratoire. Généralement, une séance, qui peut durer toute une nuit, se déroule selon un ordre immuable.

Le premier moment ouvert à tous, *lemserreb*, consiste en des chants courts et connus qui durent jusqu'au milieu de la nuit. Puis, les plus expérimentés restent pour *aougrout* qui se poursuit jusqu'à l'étoile du matin. Le *tra* se termine avec le lever du jour et ne retient plus que les véritables connaisseurs.



SOMMAIRE



RECHERCHE



Palmeraie

Le palmier fait partie de ces espèces végétales qui ont de tout temps inspiré les poètes. Élément naturel de décoration ou arbre nourricier par ses fruits, le palmier remonte aux temps les plus reculés. Chroniqueurs, historiens, hommes de lettres, peintres en font mention en termes élogieux dans leurs œuvres. Sa taille, son tronc haut et droit ou en faisceaux, la fraîcheur et l'ombre qu'il procure ont fait du palmier un compagnon fidèle et agréable de l'homme.

Le palmier présente une grande variété au charme certain et à l'utilité bien réelle pour l'homme. En essaimant la grande étendue du désert, il offre ses palmeraies, ses couleurs, son bruissement léger comme un arbre de paix pour les habitants des régions du Sud. A son pied, l'eau et la terre ne font qu'une seule entité pour donner naissance à de beaux jardins.

Dans les régions méditerranéennes, il borde les avenues et les boulevards, décore les parcs et les jardins et donne aux villes et aux villages une prestance et une note de gaieté, rappelant au citadin la douceur si chantée par les

poètes. Le palmier vit longtemps lorsque l'homme le protège des vicissitudes du temps. C'est en effet une ressource conséquente et permanente pour ceux qui veulent bien lui accorder une certaine attention. Le palmier est aussi un facteur d'équilibre écologique dans les régions où il prospère, en ce sens qu'il permet à d'autres espèces de se perpétuer et à l'homme de mener son activité agricole. Des recherches sont menées actuellement par les pouvoirs publics pour protéger et exploiter cette espèce végétale. Les fibres et les fruits du palmier servent aussi à beaucoup d'industries et d'activités artisanales.

Mais sa principale richesse est la datte avec 82 variétés dont la célèbre Deglet Nour, très recherchée sur les marchés internationaux. Beaucoup d'efforts sont entrepris pour développer nos palmeraies et leur rentabilité au profit de l'économie nationale et de ceux qui veillent à la valorisation de cette ressource naturelle.

Majestueux, fier, chargé de bienfaits nourriciers et de vertus esthétiques, le palmier mérite encore plus de soins et d'égards de la part des hommes.

L'oasis de Ouled Saïd

Au nord de Timimoun, à Ouled Saïd, des hommes et des femmes se battent depuis le néolithique pour vivre dans une poche entourée de dunes. L'oasis qu'ils ont créée a suscité l'intérêt des instances internationales pour sa grande diversité biologique et ses cours d'eau.

Le bureau méditerranéen Ramsar s'occupant des zones humides a inscrit ce site sur une liste d'importance mondiale.

Ce classement, qui vient juste après celui de l'oasis El Azrak de Jordanie, a été appuyé par la puissante WWF, une ONG universelle spécialisée dans tout ce qui touche à la nature.



5 2 4

- ❶ 2,00
- Peinture de N. Dinet
- ❷ 21/11/1985
- ❸ 31,4 x 38,1
- ❹ 11 1/2 x 11 3/4
- ❺ 300.000
- ❻ 22/03/1990
- ❼ D'après photo
- ❽ Courvoisier



5 2 5

- ❶ 3,00
- Peinture de N. Dinet
- ❷ 21/11/1985
- ❸ 31,4 x 38,1
- ❹ 11 1/2 x 11 3/4
- ❺ 300.000
- ❻ 22/03/1990
- ❼ D'après photo
- ❽ Courvoisier



1985

1982-1991

Tissages



- ❶ 0,80 El Oued
- ❷ 19/12/1985
- ❸ 31,4 x 38,1
- ❹ 11 1/2 x 11 3/4
- ❺ 300.000
- ❻ 22/03/1990
- ❼ A. Kerbouche
- ❽ Courvoisier

5 2 6



- ❶ 1,40 Aurès
- ❷ 19/12/1985
- ❸ 31,4 x 38,1
- ❹ 11 1/2 x 11 3/4
- ❺ 300.000
- ❻ 22/03/1990
- ❼ A. Kerbouche
- ❽ Courvoisier

5 2 7

De par la place qu'il occupe, le tissage est considéré comme l'industrie domestique principale de la vie rurale. C'est juste après la tonte des moutons que les femmes, après avoir préparé la laine, confectionnent les tissages nécessaires aux besoins de la famille. Les vêtements comme les tapis sont exécutés sur métier vertical (haute lisse). Tous les tissus qui entrent dans la confection de la tente et ceux qui servent au harnachement des bêtes de somme sont faits sur métier horizontal (basse lisse). Le tissage des vêtements est généralement plus fin chez les sédentaires que chez les nomades et ne demande que peu de matières premières.

Tissages de Kabylie

En Grande Kabylie, les tissus sont généralement composés de motifs géométriques dessinés en fine laine blanche très retordue sur fond sombre : bleu, vert et brun foncé. Ces motifs très décoratifs sont si ténus qu'on les croirait brodés. Ils sont disposés en bandes transversales. En Petite Kabylie, les pièces tissées ont une tonalité blanche et rouge avivée de notes jaunes et vertes que font jouer des cernes bleu foncé. Le principe de l'ornementation des tissus est à peu près le même que celui de Grande Kabylie. Les tissages de la Soummam, quant à eux, sont caractérisés par la présence de deux larges bandes rouge garance séparées par une bande centrale plus étroite. Elles sont divisées en compartiments par de minces lignes blanches et remplies d'un décor formé par la répétition d'un même motif se détachant en blanc sur le fond rouge.



Des motifs et des décors inspirés.

Fibres de toutes natures

Le tissage des tapis est souvent associé au travail de la laine de mouton. Cette idée reçue – et souvent vérifiée – est confortée grâce à cette particularité qu'a la laine de se teindre facilement. Le tisserand, homme ou femme, peut ainsi donner libre court à sa créativité en entrelaçant des fils de différentes couleurs. C'est la race du mouton, l'alimentation et le climat qui déterminent la qualité de la laine. La première tonte est la meilleure et les professionnels affirment que la laine du cou est un label de qualité. Cela dit, même si la laine de mouton semble être le matériau de tissage par excellence, d'autres éléments sont parfois rajoutés. Il s'agit, entre autres, des poils de chèvre et de chameau. Ces deux éléments contribuent à renforcer la trame. Cependant, ces matériaux semblent réfractaires à la teinte. L'utilisation des poils de chameau est rare, mais celui de la chèvre est assez fréquent, surtout lors du tissage des tentes. L'utilisation du coton dans le tissage des tapis est assez récente. Il sert de plus en plus de fil de chaîne pour la fabrication de couvertures. Il est également apprécié pour le montage des lourds tapis à moquette pour sa solidité et sa résistance aux mites. La soie, en revanche, est réservée aux tapis de luxe.



Tissages du Sud

Ils ont une composition très voisine des tissus de Kabylie. Le fond blanc de la pièce tissée est simplement divisé en bandes colorées perpendiculaires aux lisières ou, ajoutée à cette division, une autre en zones longitudinales formées par deux larges bordures rouges séparées par la bande centrale en fond blanc.

Dans les tentures du Tinerkouk, des rectangles de couleur très foncée, parfois noire, se détachent sur le centre blanc. Dans les tissages dits *doukala* des oasis du Touat et du Gourara, on associe la laine de coton.

Tissages des Aurès

A l'inverse des vêtements, les motifs géométriques des couvertures, des coussins, des musettes sont plus variés. Ils comprennent principalement des points, des lignes droites ou brisées, des carrés, des triangles...

Mais c'est surtout le losange qui constitue le dessin favori. Des losanges inscrits les uns dans les autres, grands losanges subdivisés en petits losanges. Des rayures simples ou composées de largeurs diverses sont utilisées pour accen-

tuer la division par bandes de motifs de couleur blanche, orange, marron, noire, bleue, verte.

Dans certains tissages sont mélangés à la laine des poils de chèvre et/ou de chameau.

Tissages du M'zab

Le tissage, activité essentiellement féminine au M'zab, a fait la renommée de cette région. Des produits diversifiés tels les gandouras ou les châles, mais aussi les magnifiques tapis – ras et épais, noués ou tissés – issus du tissage traditionnel subsistent encore.

Les motifs géométriques qui ornent ces produits rappellent effectivement ceux d'autres régions. Ils sont inspirés par les formes des objets usuels chandelier, peigne à tasser, clé ou rappellent des animaux : crapaud, scorpion. Ils se singularisent par leurs couleurs et l'harmonie des compositions. Le tissage a donné lieu à une activité économique importante et il prenait un temps considérable. Les femmes mozabites se devaient ainsi de passer autant de temps aux activités ménagères que sur les métiers à tisser.



5 2 8

- ❶ 2,40 M'zab
- ❷ 19/12/1985
- ❸ 31,4 x 38,1
- ❹ 11 1/2 x 11 3/4
- ❺ 300.000
- ❻ 22/03/1990
- ❼ A. Kerbouche
- ❽ Courvoisier



5 2 9

- ❶ 2,80 Soummam
- ❷ 19/12/1985
- ❸ 31,4 x 38,1
- ❹ 11 1/2 x 11 3/4
- ❺ 300.000
- ❻ 22/03/1990
- ❼ A. Kerbouche
- ❽ Courvoisier

Métier à tisser

Il existe deux sortes de métiers à tisser : le métier vertical dit haute lisse et le métier horizontal appelé basse lisse. Le premier est utilisé par les sédentaires. Il est lourd et encombrant, mais permet néanmoins de réaliser des tapis larges d'un seul lé. Les fils de chaîne sont placés et maintenus sous tension.

Le second métier a l'avantage d'être transportable. Il est utilisé essentiellement par les nomades. Il produit des bandes étroites et longues qui peuvent être assemblées et former des pièces assez larges.





Source thermale, hammam Bouhadjar

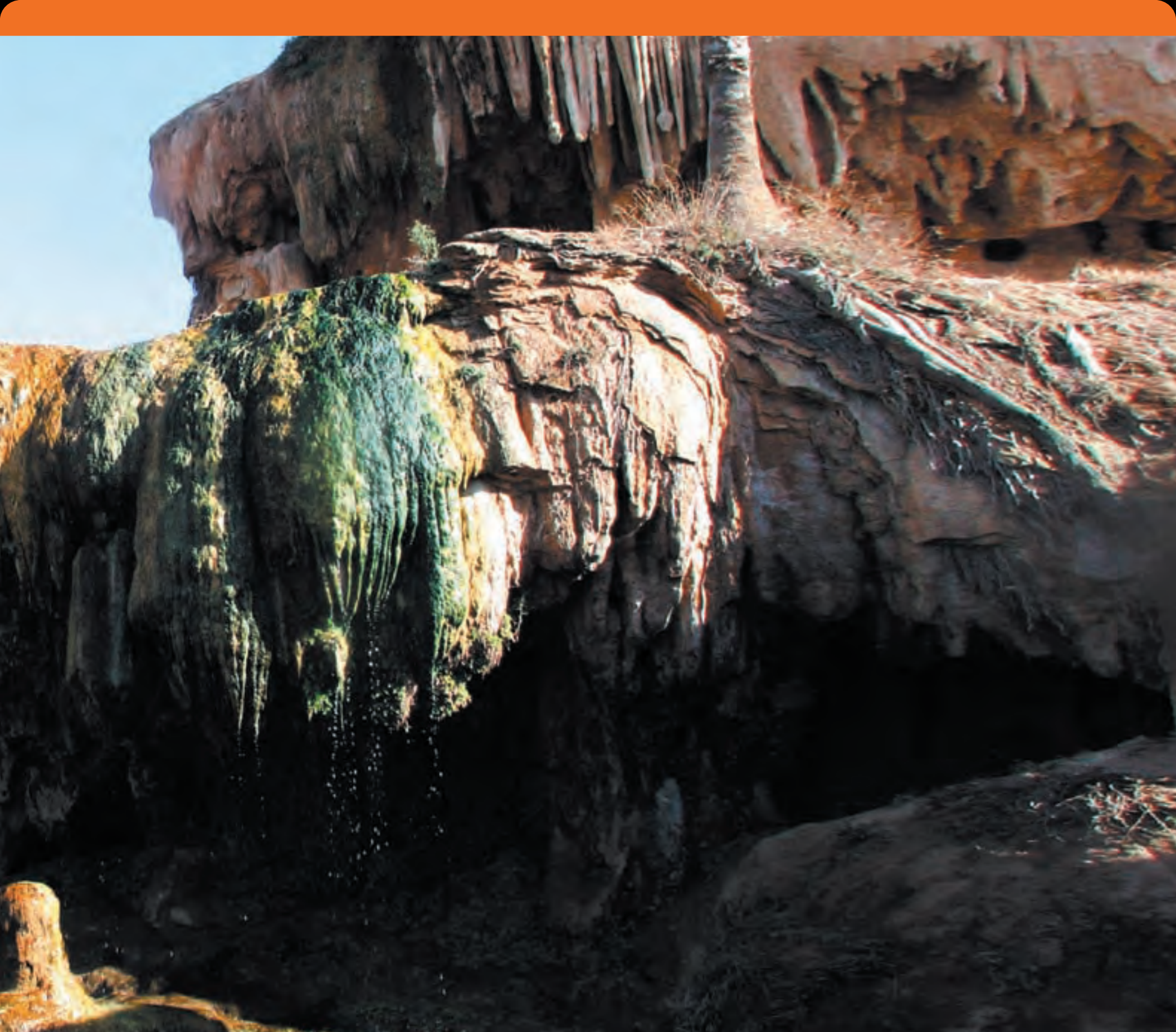


SOMMAIRE



RECHERCHE





SOMMAIRE



RECHERCHE



1986

1982-1991



530

- 1 0,80 *Felis margarita*
- 2 23/01/1986
- 3 34,7 x 25
- 4 11 1/4 x 11 3/4
- 5 300.000
- 6 08/11/1990
- 7 K. Krim
- 8 Courvoisier



531

- 1 1,00 *Felis caracal*
- 2 23/01/1986
- 3 34,7 x 25
- 4 11 1/4 x 11 3/4
- 5 300.000
- 6 08/11/1990
- 7 K. Krim
- 8 Courvoisier



532

- 1 2,00 *Felis sylvestrus*
- 2 23/01/1986
- 3 34,7 x 25
- 4 11 1/4 x 11 3/4
- 5 300.000
- 6 08/11/1990
- 7 K. Krim
- 8 Courvoisier



533

- 1 2,40 *Felis serval*
- 2 23/01/1986
- 3 25 x 34,7
- 4 11 1/4 x 11 3/4
- 5 300.000
- 6 08/11/1990
- 7 K. Krim
- 8 Courvoisier

Les chats

L'Algérie compte près de 90 espèces de mammifères dont 33 sont très rares et figurent, depuis 1983, sur la liste des espèces animales non domestiques protégées en Algérie. Les 4 espèces suivantes appartenant à la famille des félidés (ordre des carnivores fissipèdes) sont devenues si rares que seules des mesures de protection sévères peuvent encore les préserver d'une disparition certaine. Leur répartition en Algérie fait actuellement l'objet de recherches au niveau de l'Institut national d'agronomie d'El Harrach, à Alger.

Chat des sables *Felis margarita*

C'est un petit chat à la face élargie et aux oreilles larges. Le pelage est presque uniformément chamois roussâtre, plus foncé sur le dos. Des anneaux noirâtres sont bien visibles sur la queue. Cette espèce nocturne habite le Sahara. Elle creuse des terriers près des broussailles. Sa nourriture se compose essentiellement de rongeurs, de lièvres et d'oiseaux.

Caracal *Felis caracal*

C'est un chat de grande taille aux formes robustes, avec une tête plate et de longues oreilles, étroites et pointues, terminées par un pinceau de poils noirs. Les pattes sont longues. Le caracal vit en milieu désertique, en montagne, dans les maquis et les forêts. De mœurs nocturnes, le caracal est un félin très agile puisqu'il peut attraper des oiseaux au vol. Il se nourrit de rongeurs, de lièvres, d'oiseaux et de lézards.

Serval *Felis serval*

C'est un chat de grande taille avec de très longues pattes et à la forme élancée avec une petite tête. Il a de grandes oreilles ovales dressées. Sa queue est petite. Le pelage est chamois à jaunâtre, caractérisé par des taches et des raies noires. Le dessous est blanchâtre ou jaune clair.

Un vieil ami de l'homme

L'expression chat sauvage demeure fortement présente dans le langage populaire. On l'attribue aux vadrouilleurs et aux personnes aimant le grand air. C'est au chat sauvage d'Afrique du Nord (*Felis silvestris lybica*) appelé aussi chat botté ou chat ganté que revient la descendance des chats domestiques. Apparu il y a 30 millions d'années, sa domestication remonte à 9 500 ans avant notre ère. L'une de ces espèces, le chat des marais (dit aussi le chaus), vénérée chez les pharaons, a été retrouvée momifiée dans les tombeaux de l'Égypte ancienne. Les Grecs et les Romains, qui le considéraient comme un animal domestique exotique et rare, l'amenèrent dans leurs provinces. Hélas, ce félin, qui miaulait dans les marais algériens, a disparu depuis le XIX^e siècle. La réintroduction de cette espèce dite phare dans nos zones humides n'est pas exclue.



Une domestication réussie pour un animal qui s'adapte facilement.

Le serval est une espèce typiquement africaine qui se rencontre dans les forêts, dans les montagnes, près des lieux marécageux ou des cours d'eau, ainsi que dans les régions désertiques. C'est une espèce nocturne, mais qui peut être parfois active le jour. Le serval se nourrit de lézards, de rongeurs, de lièvres, d'oiseaux, de poissons et de végétaux.

Chat sauvage *Felis sylvestrus*

Plus grand que le chat des sables, le chat sauvage est caractérisé par son pelage gris ou ocre constitué de raies verticales et de taches foncées. Le ventre pâle, les pattes et la queue portent de larges bandes foncées. Le chat sauvage habite toutes les régions d'Algérie. Il est très actif la nuit et se cache pendant la journée dans les hautes herbes, dans les crevasses ou dans les buissons. Son régime alimentaire très varié est constitué de rongeurs, de serpents, de lézards, de lièvres, d'insectes et de fruits divers.



SOMMAIRE



RECHERCHE



Lutte contre la mortalité infantile

Des millions d'enfants meurent chaque année à travers le monde. Ce phénomène touche en majeure partie les zones les plus déshéritées de la planète. Les membres de la communauté internationale se sont penchés sur ce problème au sein des institutions de l'Organisation des Nations unies, telle l'Unicef, et ont mis en œuvre de nombreux programmes visant à endiguer le fléau de la mortalité infantile.

En Algérie, les pouvoirs publics ont élaboré une politique de protection de l'enfance à travers des programmes de santé publique à caractère préventif, d'hygiène scolaire et de développement de la pédiatrie et de la médecine obstétrique. Parmi les mesures les plus remarquables de lutte contre la mortalité infantile, la vaccination générale de tous les enfants constitue un volet déterminant dans l'atténuation, à défaut d'élimination, de la mortalité infantile contre les maladies les plus dangereuses : tuberculose, diphtérie, tétanos, coqueluche, poliomyélite et rougeole. Des campagnes régulières sont menées ainsi qu'un programme par zone géographique est tracé pour obtenir un taux satisfaisant de couverture préventive. La seconde mesure renvoie à la surveillance de la croissance. Le réseau des PMI (Centres de Protection Maternelle et Infantile) ne cesse de connaître une densification appréciable pour répondre aux nécessités d'un suivi médical et d'une protection continue de l'enfant. Le troisième point concerne la lutte contre la déshydratation et les maladies hydriques qui représentent 50% de la mortalité infantile. C'est ainsi que l'Unicef collabore avec le gouvernement algérien pour atteindre l'objectif que ce dernier s'est assigné : «Vacciner tous les enfants algériens avant 1990 et réduire de moitié la mortalité infantile.» Conforme à la politique sanitaire et sociale menée par notre pays, cet aspect nécessitera à l'avenir de plus en plus de moyens humains et matériels, et ce, à la mesure de l'amélioration du degré de développement socio-économique de la société algérienne et de l'évolution de sa population.



Au chevet d'un enfant malade.



5 3 4

- ❶ 0,80 Réhydratation par voie orale
- ❷ 13/02/1986
- ❸ 26 x 36
- ❹ 13
- ❺ 300.000
- ❻ 08/11/1990
- ❼ K. Krim
- ❽ Courvoisier



5 3 5

- ❶ 1,40 Allaitement maternel
- ❷ 13/02/1986
- ❸ 26 x 36
- ❹ 13
- ❺ 300.000
- ❻ 08/11/1990
- ❼ K. Krim
- ❽ Courvoisier



5 3 6

- ❶ 1,70 Vaccination
- ❷ 13/02/1986
- ❸ 26 x 36
- ❹ 13
- ❺ 300.000
- ❻ 08/11/1990
- ❼ K. Krim
- ❽ Courvoisier

Données démographiques

La mortalité infantile est une donnée statistique permettant d'évaluer la qualité des soins obstétricaux et pédiatriques d'un pays. Son calcul établit le rapport entre le nombre d'enfants décédés avant l'âge d'un an sur le nombre total des naissances de la même année. Cette statistique est exprimée en ‰ (pour 1 000 naissances). L'Algérie est classée parmi les pays qui enregistrent entre 10 et 30 décès pour 1 000 naissances.



1986

1982-1991



537

- ❶ 2,00
- ❷ 24/02/1986
- ❸ 23 x 30,6
- ❹ 12 1/4 x 12 1/2
- ❺ 300.000
- ❻ 08/11/1990
- ❼ S. A. Bentounes
- ❽ Courvoisier

30^e anniversaire de l'Union générale des travailleurs algériens

Le 24 février 1956 est une date mémorable dans l'histoire de la lutte de libération nationale et du mouvement syndical algérien.

Dix-huit jours après la création de l'UGTA, son secrétaire général, le chahid Aïssat Idir, devait préciser, à l'occasion d'une conférence de presse, les raisons de la création de l'organisation syndicale : «Notre syndicat central est né de la volonté des travailleurs algériens de mettre fin à l'exploitation exercée sur eux par l'administration coloniale et de la remplacer par un régime démocratique et social. En outre, notre révolution ne peut se concrétiser que dans le cadre d'une organisation de travailleurs nationale et indépendante.»

Lors du Congrès de la Soummam, le Front de libération nationale indiquait que «le nouvel organe diffère sur tous les plans de ceux des autres organisations, notamment le choix de la tutelle, des dirigeants, d'une orientation saine et de la solidarité en Algérie, en Afrique du Nord et dans le reste du monde».

A l'échelle nationale, le rôle de l'UGTA a consisté en la sensibilisation et la mobilisation des travailleurs algériens autour de la cause nationale en inscrivant pleinement son action dans la lutte politique et l'organisation de grèves paralysant l'économie coloniale. Au plan international, le syndicat national s'engage fermement dans la sensibilisation de l'opinion internationale à la question algérienne tout en définissant les objectifs et le contenu politico-

social de la Révolution algérienne auprès des mouvements syndicaux du monde.

Tout en sollicitant leur soutien moral et financier, l'UGTA a renforcé l'amitié et élargi ses relations avec les organisations syndicales du monde entier en participant à de nombreuses réunions, conférences et manifestations syndicales et ouvrières.



Syndicalisme et indépendance

«L'émancipation politique et sociale de nos camarades travailleurs n'est possible que dans une Algérie indépendante. Nous nous sommes prononcés clairement bien avant 1954. Notre cadre national et international d'action est le syndicalisme libre auquel nous avons l'honneur d'appartenir. Depuis ma jeunesse, j'ai continuellement milité dans les rangs du Parti du peuple algérien et du MTLD.»

[Aïssat Idir, lors de son procès à Alger en janvier 1959, devant le tribunal des forces armées d'occupation.]

Syndicalistes algériens.



SOMMAIRE



RECHERCHE



Charte nationale

Adoptée le 27 juin 1976 après un large débat historique au mois de mai de la même année, la Charte nationale a doté la Révolution d'une stratégie à long terme et consacré une période d'intenses efforts accomplis dans l'édification d'une économie indépendante et d'une société de progrès, proclamant le socialisme comme un choix irréversible.

Après dix ans d'application pratique, une évaluation s'imposait afin de valoriser les réalisations et tirer les enseignements de l'expérience sur le terrain. Dans un esprit de continuité et d'innovation, la Charte nationale a été soumise au peuple pour enrichissement. Durant six mois, l'attention des masses populaires s'est focalisée sur ce projet à travers des débats sur tout le territoire national et à tous les

niveaux. La version complétée et enrichie a été adoptée par le congrès extraordinaire du Parti du Front de libération nationale qui s'est tenu du 24 au 26 décembre 1985.

Le 16 janvier 1986, le peuple algérien, dans une démarche consensuelle et responsable, s'est rendu massivement aux urnes et a approuvé par 10 508 863 voix pour et 181 063 voix contre la nouvelle Charte nationale soumise au référendum populaire.

Ce texte historique définit les exigences liées aux aspirations légitimes des masses et indique le chemin à suivre pour construire, sous la conduite éclairée du Parti du Front de libération nationale, une société de bien-être et de promotion de l'homme.



538

- ❶ 4,00
- ❷ 06/03/1986
- ❸ 22,7 x 33
- ❹ 11½ x 11¾
- ❺ 300.000
- ❻ 08/11/1990
- ❼ K. Krim
- ❽ Courvoisier

Enrichissement

«(...) l'opération d'enrichissement de la Charte nationale (...) vise également à la consolidation des acquis réalisés dans la décennie passée et à la nécessité de lutter contre les maux sociaux nés du processus de développement d'une part, et qui, d'autre part, demeurent liés aux séquelles de l'aliénation culturelle et du sous-développement intellectuel.»

[Extrait de la Charte nationale de 1976.]

Innovations et adaptations

A l'instar de la précédente, la Charte nationale de 1986 est conçue comme une déclaration de principes générale. Entre autres innovations apportées, elle se prononce en faveur du travail des femmes, tout en préconisant la mise en place de règles strictes pour protéger la maternité et garantir la cohésion de la famille. Elle prévoit également l'encouragement des petites et moyennes entreprises publiques, mais aussi privées.

Une consultation populaire indispensable pour les grandes décisions.



1986

1982-1991



539

- ❶ 0,80
- ❷ 13/03/1986
- ❸ 27 x 32,75
- ❹ 13
- ❺ 300.000
- ❻ 08/11/1990
- ❼ S. A. Bentounes
- ❽ PTT Périgueux

Journée nationale des handicapés

La journée du 14 mars, Journée nationale des personnes handicapées, est placée sous le thème «L'éducation de l'enfant handicapé».

Garantir la scolarisation et la formation aux jeunes handicapés, c'est leur permettre une insertion sociale effective. Aussi la politique entreprise en faveur des personnes handicapées vise-t-elle leur intégration progressive dans la société, intégration conditionnée cependant par la nécessité d'une continuité dans le processus global de réadaptation. Dans ce sens, l'école, qui est la deuxième étape dans la vie d'un enfant, constitue un droit reconnu par les textes fondamentaux du pays.

L'Algérie a, en effet, développé une véritable politique d'intégration envers cette frange de la société qui a commencé à se préciser dès 1976, année au cours de laquelle ont été adoptées la Charte nationale et la Constitution et qui a vu également la promulgation du Code de la santé. D'autre part, la création du secrétariat d'Etat aux Affaires sociales a apporté une nouvelle dynamique à tous les efforts d'intégration des personnes handicapées.

En application de ces principes et pour répondre aux besoins pressants de cette catégorie de citoyens, un large programme a été adopté en leur faveur par le gouvernement en janvier 1983 puis en mars 1985.

Depuis, tous les textes essentiels énoncés pour la prise en charge de cette catégorie sociale soulignent son droit de vivre dans la dignité et d'exercer pleinement sa citoyenneté. Le ministère de la Protection sociale chargé de la Protection et de la Promotion des catégories particulières a mis en œuvre des actions, en concertation avec les administrations et organismes concernés, afin de couvrir



Une prise en charge du handicap dès les premières années de la vie.

à moyen terme les besoins des jeunes handicapés en matière d'éducation.

En garantissant l'éducation à l'enfant handicapé, l'Etat favorise son adaptation et lui offre, dans le futur, les mêmes chances que tout autre citoyen algérien.

Convention internationale pour les handicapés

Le 30 mars 2007, l'Algérie a signé au siège des Nations unies, à New York, la Convention relative aux droits des personnes handicapées et son Protocole facultatif relatif aux communications, adoptés par l'Assemblée générale de l'ONU le 13 décembre 2006. 80 pays ont fait de même, tandis que le Protocole facultatif sur les communications ne l'a été que par 43 pays. 650 millions de personnes handicapées, dont 2 millions en Algérie, disposent désormais d'une convention internationale qui vise à les protéger et à garantir tous leurs droits et libertés.



SOMMAIRE



RECHERCHE



Lutte contre la tuberculose

Vers la victoire

Le thème adopté par le Comité algérien de lutte contre la tuberculose (CALT) comme support de la cinquième campagne du timbre antituberculeux pourra paraître un peu triomphant. Il est pourtant réaliste si l'on considère les actions et les progrès accomplis depuis vingt ans en Algérie en matière de lutte antituberculeuse.

La situation en 1962

En 1962, la tuberculose était un problème de santé publique prioritaire, en raison des souffrances et des privations subies par la population durant les sept années de guerre de libération et en raison de la désorganisation des services de santé mal répartis, mal adaptés et mal encadrés. Les cas de tuberculose contagieuse étaient au moins de 150 par an pour 100 000 habitants, soit 1,5‰.

Les actions accomplies de 1962 à 1985

1964-1966 – Mise en place des organismes centraux de lutte antituberculeuse en vue de dresser les bilans épidémiologiques nécessaires à la formation du programme antituberculeux national

Juin 1964 : Création du Bureau central de la tuberculose.
Décembre 64 : Reprise des activités et des travaux de recherche de la Société algérienne de pneumo-phtisiologie.
Mai 1965 : Création du Comité algérien de lutte contre la tuberculose, association bénévole d'utilité publique affiliée la même année à l'Union internationale contre la tuberculose (UIC).

Février 1966 : Premier séminaire national de la tuberculose dont les recommandations aboutissent à la formulation du Programme antituberculeux national.

Mars 1966 : Installation de la Commission nationale consultative de phtisiologie pour surveiller l'application du programme.

1967-1977 – Renforcement de l'application du programme sur le terrain

1968-1971 : Campagne nationale de vaccination par le BCG, entreprise et réalisée avec succès.

1969 : Création du Laboratoire de la tuberculose chargé de la formation, du recyclage et du contrôle des

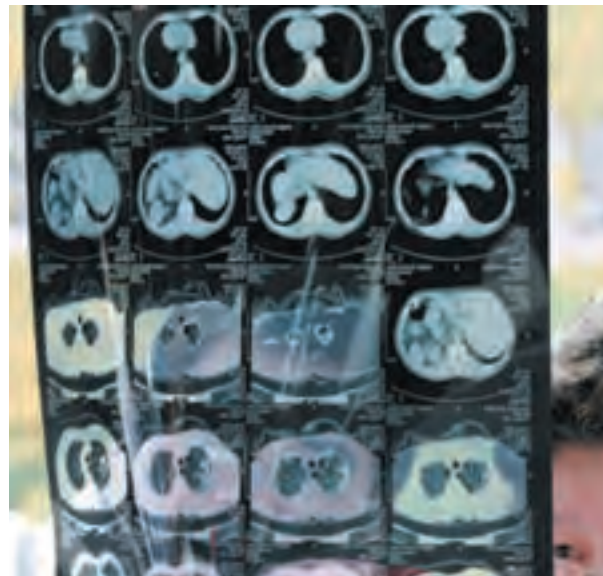
microscopistes. Parution de deux textes réglementaires rendant obligatoires et gratuits la prévention, le diagnostic, le traitement et la surveillance de la tuberculose.

1969-1972-1977 : Séminaires nationaux de lutte antituberculeuse qui ont contribué à proposer les mesures techniques, opérationnelles et administratives nécessaires à l'amélioration de l'accomplissement des tâches du programme sur le terrain. L'observance de ces mesures a été contrôlée par les séminaires de supervision et d'évaluation annuels qui se sont régulièrement tenus au niveau des wilayas dès 1976.

1978-1985 – Modernisation du programme antituberculeux national

◆ Intégration de la vaccination par le BCG à la naissance dans le programme élargi de vaccination avec une couverture de plus de 80%.

◆ Institution et généralisation des régimes de chimiothérapie de courte durée (6 mois), diminution de la durée d'hospitalisation des patients grâce à l'efficacité des traitements de courte durée.



Scanner des poumons.



540

- ❶ 0,80
- ❷ 17/04/1986
- ❸ 27 x 37,5
- ❹ 14 x 13
- ❺ 300.000
- ❻ 08/11/1990
- ❼ A. Kerbouche
- ❽ Enschede



1986

1982-1991

...

La situation en 1985

En vingt ans, la situation s'est progressivement améliorée tant au plan épidémiologique qu'au niveau organisationnel.

Au plan épidémiologique

Les cas de tuberculose contagieuse sont de l'ordre de 50 pour 100 000 habitants, soit 3 fois moins qu'en 1962, et tous les malades sont reconnus et traités, ce qui n'était pas le cas en 1962.

Au plan organisationnel

- ◆ La preuve bactériologique de la tuberculose pulmonaire est aujourd'hui apportée dans plus de 80% des cas.
- ◆ Le taux de guérison de la tuberculose est de l'ordre de 80% et celui des échecs de la chimiothérapie ne dépasse pas 3%.

◆ Le taux de décès est inférieur à 2% et celui des abandons du traitement n'excède pas 9%.

◆ Enfin, le taux de couverture vaccinale à la naissance avoisine 85%.

Vers la victoire

Ainsi, le thème adopté pour la cinquième campagne du timbre antituberculeux ne doit pas être interprété comme un constat de victoire définitive. Les actions entreprises et les résultats obtenus depuis 1962 permettent d'estimer que la maladie est contrôlée et que la victoire est proche à la condition que le programme de lutte mis en place depuis vingt ans soit maintenu et renforcé durant les prochaines décennies.

Une maladie qui tuait

Maladie infectieuse, la tuberculose est considérée comme une maladie sociale. Cette infection est liée à la pénétration dans le corps humain d'un microbe, le bacille de Koch.

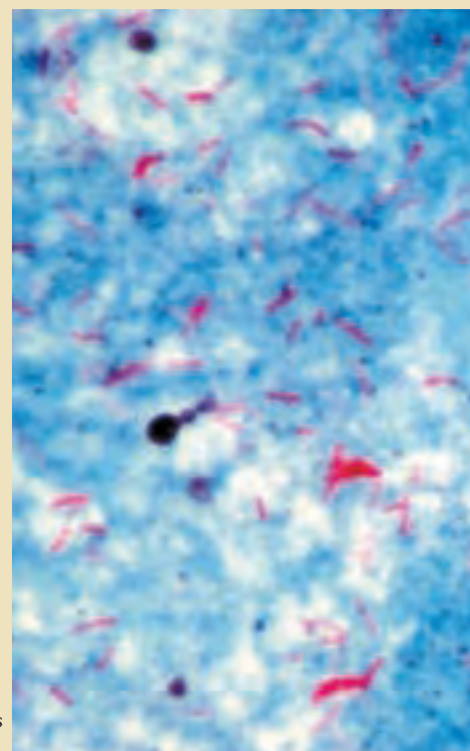
La salive est le vecteur de ce germe. Ainsi, lorsque l'individu porteur du bacille de Koch parle, éternue ou tousse, il peut contaminer des personnes de son entourage. L'émergence et la diffusion de l'infection tuberculeuse sont aidées par la réunion de certains facteurs, notamment la précarité des habitations, leur exigüité, la promiscuité, la pollution de l'air, l'humidité, le manque de lumière, d'aération, d'hygiène, la malnutrition...

Durant la colonisation, la situation épidémiologique s'est beaucoup aggravée en Algérie. La tuberculose a évolué entre 1955 et 1960 à un rythme effrayant, entraînant un taux élevé de morbidité.

Outre les grandes villes touchées par cette maladie, les régions sahariennes ne sont, elles non plus, pas épargnées.

Cibles fragiles, les enfants sont très souvent atteints de cette maladie. Selon les chiffres sanitaires de l'époque, 50% des enfants tuberculeux de moins de 15 ans vivent dans les grandes villes, tandis que 42% dans des villes moyennes. 20 à 30% d'enfants, dans cette même tranche d'âge, viennent des zones rurales.

*Mycobacterium tuberculosis
ou bacille de Koch au microscope.*



SOMMAIRE



RECHERCHE



Coupe du monde de football Mexique 1986

Le 13^e édition de la Coupe du monde de football aura lieu du 31 mai au 29 juin 1986 au Mexique. La plus grande fête du football, rendez-vous quadriennal attendu dans le monde entier, revient seize ans après dans le pays qui a abrité en 1970 ce que les spécialistes considèrent comme la Coupe du monde la plus belle et la plus spectaculaire de l'histoire. Durant presque un mois, vingt-quatre sélections nationales se disputeront le prestigieux trophée. L'Algérie sera présente à cette édition et constituera l'une des sélections les plus attendues et redoutées après ses performances très honorables à la Coupe du monde de 1982 en Espagne.

Des performances qui avaient amené les sélections de la République fédérale d'Allemagne (RFA) et de l'Autriche à recourir à un arrangement afin d'éliminer l'Algérie, si bien que la FIFA a apporté une importante modification aux règlements : à compter de la Coupe du monde de 1986, les derniers matches d'une même poule devront se dérouler à la même heure afin d'éviter d'éventuels arrangements. L'Algérie et le Maroc, les deux représentants de l'Afrique, feront en sorte de confirmer l'émergence du football africain en général et maghrébin en particulier sur la scène footballistique internationale.

C'est à la Colombie qu'était revenue l'organisation de cette phase finale de la Coupe du monde, mais des contraintes économiques ont poussé ce pays à y renoncer. Cette édition étant promise au continent américain, la Fédération internationale de football (FIFA) en a confié l'organisation au Mexique, à sa demande.

En dépit des délais serrés, le pays des Aztèques a relevé le défi pour être dans les temps, s'appuyant sur la passion du peuple mexicain pour le football. Même le drame vécu par le pays le 19 septembre 1985 avec le tremblement de terre qui a frappé Mexico, engendrant des dizaines de milliers de victimes et d'importants dégâts matériels, n'a pas altéré l'enthousiasme des Mexicains et leur volonté de réussir l'organisation de ce grand événement footballistique.



Match Algérie-Brésil. Mexique 1986.

La bonne prestation des Maghrébins

La Coupe du monde de football organisée au Mexique en 1986 a confirmé l'émergence du football africain. Après sa très honorable participation en 1982 en Espagne, en battant l'équipe de RFA, l'Algérie était présente au rendez-vous, faisant bonne figure face au Brésil qui a eu le dessus difficilement.

Le Maroc, le deuxième représentant africain, a réalisé l'exploit d'être la première sélection africaine et arabe à se qualifier aux quarts de finale. Il a été éliminé à ce stade par la RFA, le finaliste malheureux de l'épreuve.

Match Algérie-Espagne.



- ❶ 2,00
- ❷ 24/04/1986
- ❸ 23 x 32,5
- ❹ 13 3/4
- ❺ 400.000
- ❻ 08/11/1990
- ❼ S. A. Bentounes
- ❽ Heraclio

5 4 1



- ❶ 2,40
- ❷ 24/04/1986
- ❸ 23 x 32,5
- ❹ 13 3/4
- ❺ 400.000
- ❻ 08/11/1990
- ❼ S. A. Bentounes
- ❽ Heraclio

5 4 2



1986

1982-1991

Cours intérieures des demeures traditionnelles algéroises



- 1 0,80 Dar Aziza Bent Ed-Dey
- 2 15/05/1986
- 3 25 x 30,4
- 4 11 1/4
- 5 300.000
- 6 08/11/1990
- 7 A. Kerbouche
- 8 Courvoisier

5 4 3



- 1 2,40 Dar El Hamra
- 2 15/05/1986
- 3 25 x 30,4
- 4 11 1/4
- 5 300.000
- 6 08/11/1990
- 7 A. Kerbouche
- 8 Courvoisier

5 4 4



- 1 3,00 Dar Mustapha Pacha
- 2 15/05/1986
- 3 25 x 30,4
- 4 11 1/4
- 5 300.000
- 6 08/11/1990
- 7 A. Kerbouche
- 8 Courvoisier

5 4 5

Lieux de lumière et de fraîcheur, les cours intérieures des demeures traditionnelles algéroises révèlent à elles seules un art de vivre et de construire. Par leur architecture et la noblesse des matériaux utilisés, elles attestent pleinement du raffinement de l'art décoratif musulman tout en répondant aux nécessités fonctionnelles de la vie quotidienne, comme les fêtes, les soirées de convivialité et autres événements.

On y trouve sérénité, espace et confort en toute harmonie avec les lignes et volumes de ces belles demeures dont elles constituent un élément central. L'accès à ces cours intérieures se fait par un long vestibule (*sqifa*) bordé de banquettes en marbre. Un passage en chicane débouche sur une cour carrée (*ouast eddar*) encadrée de quatre galeries dont les arcs retombent sur des colonnes de marbre. Les chambres, situées sous les galeries de la cour, sont très

larges et peu profondes. Le milieu de la cour comporte souvent un jet d'eau avec vasque. Les appartements des étages, plus larges, se projettent en encorbellement au-dessus de la rue. Les palais sont couverts de terrasses qui servent de dépendances. Souvent, le palais possède son bain privé.

Dar El Hamra

Elle fut construite par le dey Hussein. Une inscription rappelle que le 8 juillet 1830, le général de Bourmont rendit au dey sa visite de la veille à la Citadelle (Casbah). Sa cour à arceaux, sa galerie du premier étage embellie de colonnes torsadées et d'ogives, les boiseries de ses pièces, son salon, ses murs incrustés de stucs, ses inscriptions, ses céramiques et ses plafonds décorés à la feuille d'or témoignent d'un art raffiné.



Intérieur de maison du M'zab.



SOMMAIRE



RECHERCHE



Dar Aziza Bent Ed-Dey

Palais construit en l'honneur de la fille du dey, femme du bey de Constantine et faisant partie de la Jénina. Son architecture élégante, ses marbres travaillés, ses bois et plâtres sculptés, ainsi que ses inscriptions dorées produisent un effet séduisant.

Dar Mustapha Pacha

Ce palais a été construit en 1214 de l'hégire par Mustapha Pacha. Le dey, qui résidait à la Jénina, s'y rendait le vendredi après la prière du *d'bor*.



Patio de palais, Bastion 23.

Le Palais des Raïs

Représentant l'un des ultimes témoins de la continuité de l'ancienne ville, descendant jusqu'à la mer, avant la destruction, à l'époque coloniale, du quartier de la Marine, le Palais des Raïs (Bastion 23) a été érigé au XVI^e siècle. Son histoire commence par la construction de bordj Ezzoubia en 1576 par le dey Ramdan Pacha pour renforcer la défense de ce côté de l'accès maritime à la médina d'El Djazaïr.

On le désigne successivement par les noms Qaâ Essour (bas du rempart), Sebaâ Tebaren (les sept tavernes), Topanet Arnaout, en raison des pièces d'artillerie élevées par le raïs Mami Arnaout, et, enfin, Bastion 23, suite à la construction des remparts de la ville sous domination française. Le Bastion 23 est constitué de trois palais et de six *douérate* (maisons de pêcheurs). Partie intégrante de la médina, le Palais des Raïs est cependant détaché de son environnement initial suite aux diverses restructurations apportées à la Casbah durant l'occupation coloniale.

En 1909, le Bastion 23 est classé monument historique, classement reconduit le 20 décembre 1967 par les pouvoirs publics. En 1991, la médina (Casbah) est classée patrimoine national, puis patrimoine universel par l'Unesco en décembre 1992. Le monument est restauré entre 1986 et 1996.

Depuis 1994, il abrite le Centre national des arts et de la culture.



1986

1982-1991



- ❶ 0,80
- ❷ 26/06/1986
- ❸ 26 x 36
- ❹ 13
- ❺ 300.000
- ❻ 08/11/1990
- ❼ K. Krim
- ❽ Cartor

5 4 6

Sang et produits sanguins

Dans sa résolution WPR/RC37.R15, le Comité régional du Pacifique occidental de l'Organisation mondiale de la santé, à sa trente-septième session, souligne :

«Ayant examiné le rapport du directeur régional sur le sang et les produits sanguins ; rappelant la résolution WHA28.72 sur le sang et produits sanguins ; reconnaissant la pénurie de personnel technique, de fournitures et de matériel dont souffrent un certain nombre de pays dans le domaine de la transfusion sanguine ; conscient de l'accroissement de la demande de sang et de produits sanguins dans la région, y compris la collecte de plasma humain par plasmaphérèse ; préoccupé de ce que le sang et les produits sanguins puissent présenter un risque de transmission de certaines maladies ;

(...) prie instamment les Etats membres :

- ◆ de faire tous les efforts possibles pour développer et améliorer leurs services de transfusion sanguine à tous les niveaux, sous la responsabilité des autorités gouvernementales ;
- ◆ de prendre des mesures pour protéger la santé des donateurs et des receveurs de sang par des méthodes appropriées ;
- ◆ d'intensifier leurs efforts pour améliorer les pratiques de préparation du sang et de produits sanguins en faisant référence en particulier aux directives pour la collecte, le traitement et le contrôle de la qualité du sang et des produits sanguins humains formulées par le Comité OMS d'experts de la standardisation biologique en 1978 dans une annexe à son rapport ;
- ◆ d'observer les principes éthiques régissant le don et la transfusion du sang.

Prie le directeur régional d'apporter un appui technique aux Etats membres dans les efforts qu'ils font d'améliorer les services nationaux de transfusion sanguine, en insistant :

- ◆ sur l'introduction d'examen des donateurs de sang et de contrôles du sang prélevé ;
- ◆ sur l'instauration de programmes d'assurance de la qualité pour la transfusion sanguine et les produits sanguins dans la région.»



Comment faire un don de sang ?

Le don de sang obéit à un certain nombre de conditions liées à l'âge et à l'état de santé du donneur. Le donneur ne doit pas être âgé de plus de 65 ans. Au-delà de cet âge, les artères, qui perdent de leur souplesse, ont plus de mal à s'adapter après la prise de sang. Pour donner son sang, il faut être en bonne santé.

Le don doit être fait en totale sécurité pour le donneur et ne doit entraîner aucun risque infectieux ou immunologique pour le receveur. L'aptitude au don de sang, de plaquettes ou de plasma du candidat au don est vérifiée de sorte à s'assurer de la bonne santé du cœur et des vaisseaux sanguins, de l'absence de troubles du rythme, d'insuffisance coronarienne, d'hypertension sévère, de pathologie cardiaque, d'anémie, d'asthme ou d'allergie.



SOMMAIRE



RECHERCHE



Réseau hertzien du Sud

Avant 1975, les seules liaisons desservant le sud du pays étaient réalisées à l'aide de systèmes radioélectriques. Peu fiables et d'un entretien difficile, elles ne permettaient qu'un nombre limité de voies téléphoniques et télégraphiques. L'administration a opté en 1974 pour la mise en place d'une première phase d'un réseau de stations terriennes de télécommunications par satellite.

Les 15 stations existantes permettent aux chefs-lieux de wilaya et de daïra de bénéficier de télévision et de circuits téléphoniques et télégraphiques de bonne qualité. Ce choix est dicté par les délais et des coûts de réalisation plus avantageux des stations terriennes par rapport aux autres systèmes possibles.

Par ailleurs, les télécommunications par satellite conviennent mieux que les autres systèmes aux conditions particulières du Sahara.

Le faisceau hertzien du Sud fait appel non seulement aux techniques les plus avancées connues, mais a également bénéficié d'aménagements qui en font un système particulièrement adapté aux conditions sahariennes. L'accent a été mis sur les aspects de fiabilité et de sécurité, ainsi que sur la nécessité de simplifier et de réduire les besoins de maintenance. Cet important ouvrage de télécommunications contribuera grandement au développement économique du Sud algérien.

Il est, de par sa conception, capable d'assurer outre la téléphonie et la télégraphie, la transmission de la télévision. Il dessert les villes de Béchar, Abadla, Béni Abbès, Timimoun, Adrar, Reggane, Aoulef, In Salah, El Goléa et Ghardaïa.



Pylône de télécommunications dans le Sud.

Ces villes sont ainsi dotées chacune d'au moins deux moyens de liaison avec le nord du pays : les stations terriennes et le faisceau hertzien. La jonction avec le nord du pays se fait à partir de Béchar et de Ghardaïa grâce aux moyens existants et futurs.

Avec ce réseau utilisant les faisceaux hertziens, les villes du sud du pays bénéficieront d'une qualité de service équivalente à celles du nord.



5 4 7

- ❶ 0,60
- ❷ 03/07/1986
- ❸ 28,8 x 37,5
- ❹ 13
- ❺ 300.000
- ❻ 08/11/1990
- ❼ K. Krim
- ❽ Setelipaino

Gustav Hertz

Né en 1887, le physicien allemand Gustav Hertz reçoit le prix Nobel de physique en 1925 pour ses travaux sur l'impact des électrons sur les atomes. C'est en collaboration avec le physicien américain James Franck que Hertz mène ces travaux qui donnent la première démonstration de la théorie quantique du physicien allemand Max Planck. Hertz est professeur de physique expérimentale à l'Université de Halle de 1925 à 1927 et à la Technische Hochschule de Berlin de 1928 à 1935, année où il devient directeur du laboratoire de recherche de Siemens à Berlin.

En 1945, il se rend en URSS pour continuer son travail de recherche dans le domaine atomique. Il y reçoit le prix Staline en 1951. Gustav Hertz s'éteint en 1975.



1986

1982-1991



5 4 8

- ❶ 2,00 Sidi Okba
- ❷ 25/09/1986
- ❸ 33 x 48,5
- ❹ 113/4 x 111/2
- ❺ 300.000
- ❻ 08/11/1990
- ❼ M. Temmam
- ❽ Courvoisier



5 4 9

- ❶ 2,40 Sidi Boumediène
- ❷ 25/09/1986
- ❸ 33 x 48,5
- ❹ 113/4 x 111/2
- ❺ 300.000
- ❻ 08/11/1990
- ❼ M. Temmam
- ❽ Courvoisier

Portes de mosquées algériennes

Porte de la mosquée Sidi Okba Ibn Nafaâ – Biskra

A l'endroit même où était tombé dans un combat héroïque Sidi Okba Ibn Nafaâ, vers l'an 683 de l'ère chrétienne, fut érigée une mosquée dont le décor archaïque relève de la très vieille tradition berbère. Quelque 350 ans après l'inhumation du héros musulman, son mausolée dut recevoir de remarquables enrichissements, notamment sa belle porte d'entrée en bois de cèdre.

Les deux battants qui la composent sont renforcés par 3 traverses sculptées et rehaussées de rangées de clous à tête de cuivre. L'encadrement de cette porte ainsi que le fronton qui la couronne sont sculptés de motifs superposés et variés dont le style se rattache à l'art fatimide. C'est le plus ancien spécimen parmi les travaux sur bois qui a pu être inventorié en Algérie.

Porte de la mosquée Sidi Boumediène – Tlemcen

C'est en 1339 (739 de l'hégire) que le sultan Abou Al Hassan construisit la mosquée d'El Eubbad comme annexe au tombeau de Sidi Boumediène, manifestant par là sa piété pour le grand mystique andalou. Le porche de cette mosquée est prestigieux. Une grande arcade en forme de fer à cheval dépassant 7 m et large de 3 m encadre la porte. Dans le rectangle qui la chevauche, s'enlacent des arabesques en faïences blanches, brunes, vertes et jaunes, au-dessus une bande de mosaïques déroule une inscription en guise de dédicace : «Louange



Porte de la Grande Mosquée de Tlemcen.

au Dieu Unique. L'érection de cette mosquée a été ordonnée par notre maître le sultan serviteur de Dieu, Ali, fils de notre seigneur le sultan Abou Saïd Othman, fils de (...), que Dieu le fortifie et lui accorde Son secours -. En l'année 739 (1339)» Dominant le ruban épigraphique, une frise de 5 rosaces dont le centre est une étoile octogonale et qui se joignent les unes aux autres au moyen de chevrons disposés sur 4 bandes verticales. A environ 2 m du sol, les faces intérieures du porche sont sillonnées d'arabesques. Une lourde porte en cèdre, à 2 battants, revêtue de lames de bronze, sépare le vestibule de l'oratoire de cette vénérable mosquée.

Du mihrab

« (...) Le seul organe qui se remarque dans ce temple sans autel ni sanctuaire est une niche vide, le mihrab, qui se creuse dans le mur du fond de la salle et précise la *qibla*. Quelque modeste que soit ce motif d'architecture, il devient le point central autour duquel s'organise toute une décoration, le noyau d'où la beauté irradie.»

[Georges Marçais, *L'Art musulman*, Paris, PUF, 1991.]



SOMMAIRE



RECHERCHE



Année internationale de la paix



En 1981, l'Assemblée générale de l'Organisation des Nations unies a invité le Conseil économique et social à étudier la possibilité de proclamer, dès que possible, une Année internationale de la paix. Le 16 novembre 1982, l'Assemblée générale a accepté la recommandation du Conseil préconisant d'associer l'Année internationale de la paix au 40^e anniversaire de l'Organisation des Nations unies et de la proclamer le 24 octobre 1985 à l'occasion de la Journée des Nations unies.

En faisant de 1986 l'Année internationale de la paix, l'Assemblée générale a noté qu'il était nécessaire de «prévoir une période déterminée pendant laquelle l'Organisation et ses Etats membres consacraient leurs efforts à la promotion des idéaux de paix, en témoignage de leur volonté de servir la paix par tous les moyens possibles».

En 1983, l'Assemblée générale a invité tous les Etats, tous les organismes des Nations unies et les organisations non gouvernementales intéressées à collaborer avec le

secrétaire général des Nations unies en vue d'atteindre les objectifs de l'Année internationale de la paix. Elle a prié le secrétaire général de créer un fonds de contributions volontaires pour le programme de l'Année.

L'Assemblée générale a demandé en 1984 aux Etats membres de présenter des propositions précises concernant les actions qu'eux-mêmes et les Nations unies pourraient entreprendre pour célébrer l'Année internationale de la paix. L'Assemblée générale a souligné qu'il importait de coordonner les préparatifs de l'Année internationale de la paix, de la Campagne mondiale pour le désarmement, de l'Année internationale de la jeunesse (1985), de la Décennie des Nations unies pour la femme, ainsi que la célébration du 40^e anniversaire de l'Organisation des Nations unies. L'Assemblée générale a demandé à tous les peuples de s'associer à l'Organisation des Nations unies pour mener une action résolue de sauvegarde de la paix et de l'avenir de l'humanité.

La guerre n'est pas naturelle

En 1986, un groupe international d'experts scientifiques réunis à Séville, en Espagne, rédige, sous la forme de cinq propositions, un manifeste sur la violence. Ces scientifiques récusent fondamentalement les théories pseudo-scientifiques fondées sur le principe que la guerre est inhérente à la nature de l'homme. Le manifeste de Séville est adopté puis diffusé à l'issue de la Conférence générale de l'Unesco, à sa 25^e session, le 16 novembre 1989.



5 5 0

- ❶ 2,40
- ❷ 16/10/1986
- ❸ 34,5 x 25,6
- ❹ 13 1/2 x 14
- ❺ 300.000
- ❻ 08/11/1990
- ❼ K. Krim
- ❽ Österreichische - Druckerei



1986

1982-1991

Danses folkloriques



5 5 1

- ❶ 0,80 Kabyle
- ❷ 20/11/1986
- ❸ 34,7 x 42
- ❹ 13 1/2 x 13 3/4
- ❺ 300.000
- ❻ 08/11/1990
- ❼ S. A. Bentounes
- ❽ Enschede



5 5 2

- ❶ 2,40 Ouled Naïl
- ❷ 20/11/1986
- ❸ 34,7 x 42
- ❹ 13 1/2 x 13 3/4
- ❺ 400.000
- ❻ 08/11/1990
- ❼ S. A. Bentounes
- ❽ Enschede



5 5 3

- ❶ 2,80 La sebiba
- ❷ 20/11/1986
- ❸ 34,7 x 42
- ❹ 13 1/2 x 13 3/4
- ❺ 300.000
- ❻ 08/11/1990
- ❼ S. A. Bentounes
- ❽ Enschede



En traversant le temps et les âges, les danses populaires figurent aujourd'hui parmi les composantes essentielles du patrimoine culturel algérien. Témoin par excellence de l'art de vivre des hommes et de leurs traditions, les danses populaires expriment de façon concrète et intense les joies, les peines, les valeurs, les croyances et les modes de vie des sociétés humaines. Dans notre pays, selon les régions et les époques, cette union du mouvement du corps et de la musique qu'est la danse populaire symbolise sans conteste le rapport des hommes au groupe, à la famille, à la nature et aux actes fondamentaux et quotidiens de l'exercice.

Ainsi, les rythmes, la gestuelle, les costumes et les couleurs de nos danses populaires nous ont transmis un message vivant sur la manière d'être et d'agir de nos ancêtres. En groupe, en duo ou individuelles, les danses populaires algériennes présentent une multitude de figures et d'expressions corporelles dont la variété va de pair avec la diversité de notre folklore et la densité de notre fonds

musical. L'on retrouve dans ces danses toutes les valeurs de la société algérienne qui sont autant de thèmes qui caractérisent ces danses dont la valeur esthétique n'a d'égal que le spectacle chatoyant et l'harmonie heureuse où viennent se fondre les costumes, la musique et les couleurs.

Par la simplicité de leurs gestes, la gaieté de leurs mouvements, la fraîcheur des instruments, la richesse de la mélodie, les danses populaires algériennes représentent des fresques de choix d'une rare qualité pour tous ceux qui considèrent la danse comme mouvement à la fois naturel et culturel de l'homme.

Aujourd'hui, afin de conserver et d'enrichir ce patrimoine culturel, les pouvoirs publics ont mis en œuvre une série de mesures visant à sauvegarder cet élément important de notre identité culturelle. Les festivals, les concours, les échanges, les rencontres sont devenus autant d'occasions pour valoriser et faire connaître les danses populaires d'Algérie.

Des danses riches et variées

Dite algéroise, kabyle, *zendali*, chaouie, *allaoui*, de Tlemcen, des Ouled Naïl, de Solo, du burnous, des Touareg, de *reguibet* ou du *qarqabou*, chacune des danses folkloriques algériennes, avec sa spécificité, apporte sa part à la richesse du patrimoine culturel national. La danse algéroise est une danse de femmes sur une musique classique ou populaire. Les danseuses, vêtues de riches costumes traditionnels et parées de bijoux, mettent en évidence l'élégance et l'harmonie des mouvements, faits de petits pas légers et de pudiques inclinaisons. La danse des Touareg est une danse guerrière qui exprime la bravoure des hommes du Tassili. Les danseurs armés d'épées et de boucliers s'engagent dans un jeu de guerre.



SOMMAIRE



RECHERCHE



Flore

Narcisse *Narcissus tazetta*

C'est une plante vivace, bulbeuse, pouvant atteindre plus de 35 cm de hauteur, à tige plus ou moins comprimée et à longues feuilles basales, planes, d'un vert bleuté. Ses fleurs, issues d'une spathe membraneuse persistante, comportent un périanthe à long tube, six divisions blanchâtres ou jaunes et une couronne d'un jaune vif. De la famille des amaryllidacées, le narcisse est indigène des régions méditerranéennes où il est souvent cultivé pour ses qualités odorantes et ornementales. Sa floraison varie de décembre à avril. Il est très abondant aux alentours d'Alger, surtout à l'ouest.

Iris *Iris unguicularis*

L'iris violet, à taches blanches marquées de jaune et de violet foncé, compte parmi les plus belles fleurs d'hiver et du début de printemps en Algérie. C'est une plante à rhizome, formant des touffes très denses. Ses fleurs, issues de spathe vertes, se caractérisent par un périanthe à long tube et des pétales longuement onguiculés. De la famille des iridacées, l'iris est très commun dans le Tell algéro-constantinois. Son rhizome peut être utilisé en parfumerie.

Câprier *Capparis spinosa*

Le câprier est un petit arbuste épineux, méditerranéen, qui paraît insignifiant jusqu'au moment où ses fleurs déploient de grands pétales crémeux autour d'un faisceau d'étamines pourprées, révélant une beauté exceptionnelle, malheureusement très éphémère. Ses rameaux étalés, atteignant plus de 1 m de long, présentent des feuilles glauques, persistantes, un peu charnues et de forme ovale. Ses fleurs pédonculées, solitaires et axillaires n'éclosent qu'à la fin du printemps ou au début de l'été.

De la famille des capparidacées, le câprier est commun en Algérie. Ses boutons floraux ou câpres servent de condiment.

Glaïeul *Gladiolus segetum*

Le glaïeul est une plante printanière, ornant de ses magnifiques épis fleuris de vastes étendues de cultures et champs de blé. C'est une plante à tubercule bulbeux. Sa tige, atteignant parfois plus de 80 cm de long, porte vers la base de longues feuilles engainantes et pointues. Ses fleurs, en épis lâches, sont peu nombreuses et plus ou moins tournées d'un même côté. Elles se distinguent par leur périanthe rose vif et leurs pétales irréguliers. De la famille des iridacées, le glaïeul est commun dans le Tell et les Hauts Plateaux.



L'identification des espèces

Pour identifier les espèces, une nouvelle nomenclature a vu le jour. Elle repose sur les observations cytologiques, c'est-à-dire celles ayant trait aux cellules et aux chromosomes des plantes. Ainsi, certains pays développés ont pu rassembler des milliers d'espèces de leur flore sauvage et les ont déposées dans des conservatoires botaniques modernes avec un suivi minutieux. En Algérie, on envisage d'adopter la même démarche. Deux types de protection des végétaux vont se côtoyer. La première protection sera in situ, c'est-à-dire prise en charge par les parcs nationaux et les réserves, alors que la seconde, ex situ, consistera en une quinzaine de jardins botaniques. Ces derniers sont prévus dans différentes régions du pays et seront soutenus par un conservatoire botanique national et des conservatoires régionaux. Enfin, devant la brevetabilité du vivant et la marchandisation des ressources génétiques et du vivant en général, l'Algérie compte mieux préserver son riche éventail de ressources génétiques et le mettre au service de la sécurité alimentaire, du savoir-faire local et du développement durable.



5 5 4

- ❶ 0,80 *Narcissus tazetta* (narcisse)
- ❷ 18/12/1986
- ❸ 23 x 32,5
- ❹ 13 3/4
- ❺ 400.000
- ❻ 08/11/1990
- ❼ K. Krim
- ❽ Heraclio



5 5 5

- ❶ 1,40 *Iris unguicularis* (iris)
- ❷ 18/12/1986
- ❸ 23 x 32,5
- ❹ 13 3/4
- ❺ 400.000
- ❻ 08/11/1990
- ❼ K. Krim
- ❽ Heraclio



5 5 6

- ❶ 2,40 *Capparis spinosa* (câprier)
- ❷ 18/12/1986
- ❸ 23 x 32,5
- ❹ 13 3/4
- ❺ 400.000
- ❻ 08/11/1990
- ❼ K. Krim
- ❽ Heraclio



5 5 7

- ❶ 2,80 *Gladiolus segetum* (glaïeul)
- ❷ 18/12/1986
- ❸ 23 x 32,5
- ❹ 13 3/4
- ❺ 400.000
- ❻ 08/11/1990
- ❼ K. Krim
- ❽ Heraclio





SOMMAIRE



RECHERCHE



Côte de Ténès



SOMMAIRE



RECHERCHE



1987

1982-1991



- 1 2,00 Les aveugles
- 2 29/01/1987
- 3 31,4 x 38,1
- 4 11 1/2 x 11 3/4
- 5 300.000
- 6 17/10/1991
- 7 M. Issiakhem
- 8 Courvoisier

5 5 8



- 1 5,00 Rouge
- 2 29/01/1987
- 3 38,1 x 31,4
- 4 11 1/2 x 11 3/4
- 5 300.000
- 6 17/10/1991
- 7 M. Issiakhem
- 8 Courvoisier

5 5 9

Œuvres d'art des musées nationaux

M'hamed Issiakhem est né en juin 1928 près d'Azeffoun, en Grande Kabylie. Il passe sa première enfance à Relizane et en 1943, encore enfant, il est amputé du bras gauche à la suite de la manipulation accidentelle d'une grenade. Ce drame, au cours duquel il perd trois membres de sa famille, retentira de longues années plus tard et décidera indirectement de son avenir.

A partir de 1947, il suit les cours de la Société des beaux-arts d'Alger puis, jusqu'en 1951, ceux de l'École des beaux-arts d'Alger en compagnie de Mesli et Louaïl.

De 1951 à 1953, se situe ce que l'on peut appeler la période parisienne d'Issiakhem. Il fréquente, au cours de ces années, l'atelier de Legueult. Il est alors attiré par l'art brut et Jean Dubuffet, mais aussi par l'art abstrait. Le paysage conservé au Musée national des beaux-arts témoigne de ce penchant. L'expérience plastique acquise durant cette période demeurera primordiale.

En 1962, il obtient une bourse pour la Casa Velasquez de Madrid, mais il choisit de revenir en Algérie. Dès 1963, il commence sa carrière nationale et internationale et participe à toutes les grandes expositions d'art algérien à l'étranger et à la vie artistique de notre pays. Membre fondateur de l'Union nationale des arts plastiques, il exerce en tant que dessinateur de presse et réalise des billets de banque, des affiches, ainsi que des timbres-poste. En 1973, il obtient la médaille d'or de la Foire internationale d'Alger et en 1980, il reçoit le premier Simba d'or de Rome, distinction de l'Unesco pour l'art africain.



M'hamed Issiakhem.

En 1982 et 1984, M'hamed Issiakhem organise deux rétrospectives de son œuvre. Il meurt en décembre 1985 à la suite d'une longue maladie.

Tout au long de sa carrière, M'hamed Issiakhem exprime en priorité la douleur et la souffrance des êtres humains. Son œuvre tout entière témoigne du regard critique, parfois chargé d'une certaine aigreur, qu'il jette sur la condition humaine. Cette lucidité sera entretenue par sa douleur personnelle qu'il projettera jusque dans ses dernières œuvres.

Le Musée des beaux-arts

C'est en 1927 que l'idée d'un Musée national des beaux-arts est lancée par la Société des artistes algériens et orientalistes. Les travaux débutent en 1928 et s'achèvent en 1930. L'inauguration a lieu le 5 mai de la même année. Récupérant les œuvres d'art du Musée municipal des beaux-arts d'Alger, sis à l'emplacement de l'actuel hôtel Es-Safir, le Musée des beaux-arts d'Alger devient Musée national en 1985.

Il abrite des collections d'art datant du XIV^e siècle et un fonds de miniatures et d'enluminures de Mohamed Racim.



SOMMAIRE



RECHERCHE



Bijoux des Aurès

Massif montagneux situé au nord-est de l'Algérie, l'Aurès détient un art populaire d'une richesse incomparable, hérité de traditions ancestrales. Outre le tissage, la poterie ou la sparterie, la région est aussi reconnue pour sa bijouterie traditionnelle. La tradition veut que la femme aurassienne porte au moins deux bracelets, une paire de boucles d'oreilles et d'*akbelkhal*, bracelets portés aux chevilles. Ce «trésor» est légué de mère en fille. Fabriqués en argent, les bijoux des Aurès demeurent d'une grande originalité, même si, avec le temps, certains bijoutiers, dans un souci de création, ont tendance à en moderniser les formes.

Timcherreft (parure de tempes)

La parure de tempes est un genre de boucles d'oreilles que la femme porte sur le pavillon de l'oreille. Avec le temps, la diminution de la taille de ce bijou permet de le porter dans le lobe de l'oreille.

Amuqyas (bracelet)

Ce bracelet est sans doute le bijou le plus couramment porté par les femmes des Aurès. En portant au minimum deux ou alors plusieurs, ces bracelets, habituellement décorés en filigrane par de petits motifs et ponctués de petites boules de verres, constituent la base de la parure aurassienne.

Kbelala (fibule)

La fibule, dont la forme la plus courante est un triangle travaillé, se porte habituellement seule au milieu de la poitrine, mais les Aurassiennes les portent aussi par paire. Fixées au niveau des épaules, elles s'appellent alors *kbelala ketfia*.

Guerran (parure de poitrine)

La parure de poitrine est formée de deux fibules ornées de verres rouges et de boules en argent auxquelles sont reliées plusieurs chaînettes. Cette parure d'une grande beauté rehausse la beauté de la *m'lahfa* traditionnelle.

Les bijoux chaouis

Les bijoux aurassiens peuvent être pleins, creux ou ajourés. Ils ne sont jamais émaillés, ce qui les différencie totalement des bijoux de Kabylie.

Même si ces bijoux ont gardé leur pureté antique, les artisans bijoutiers s'alignent sur la mode des femmes, abandonnant l'argent et se laissant éblouir par l'or.

De formes et de compositions diverses, ces bijoux revêtent une grande simplicité. La forme épurée de ces objets d'ornement ainsi que leur dessin en filigrane et dépouillé marquent l'identité des bijoux de cette région.

Parure aurassienne.



5 6 0

- ❶ 1,00 Parure de tempes
- ❷ 26/02/1987
- ❸ 25,6 x 36,2
- ❹ 11³/₄
- ❺ 300.000
- ❻ 17/10/1991
- ❼ T. Boukeroui
- ❽ Courvoisier



5 6 1

- ❶ 1,80 Bracelets
- ❷ 26/02/1987
- ❸ 25,6 x 36,2
- ❹ 11³/₄
- ❺ 300.000
- ❻ 17/10/1991
- ❼ T. Boukeroui
- ❽ Courvoisier



5 6 2

- ❶ 2,90 Fibules
- ❷ 26/02/1987
- ❸ 25,6 x 36,2
- ❹ 11³/₄
- ❺ 300.000
- ❻ 17/10/1991
- ❼ T. Boukeroui
- ❽ Courvoisier



5 6 3

- ❶ 3,30 Parure de poitrine
- ❷ 26/02/1987
- ❸ 36,2 x 25,6
- ❹ 11³/₄
- ❺ 300.000
- ❻ 17/10/1991
- ❼ T. Boukeroui
- ❽ Courvoisier



1987

1982-1991

Gravures rupestres de l'Atlas



- ❶ 1,00 Aïn Naga
- ❷ 26/03/1987
- ❸ 38,1 x 31,4
- ❹ 11 1/2 x 11 3/4
- ❺ 300.000
- ❻ 17/10/1991
- ❼ M. D. Chaker
- ❽ Courvoisier

5 6 4



- ❶ 2,90 Bélier de Boualem
- ❷ 26/03/1987
- ❸ 38,1 x 31,4
- ❹ 11 1/2 x 11 3/4
- ❺ 300.000
- ❻ 17/10/1991
- ❼ M. D. Chaker
- ❽ Courvoisier

5 6 5



- ❶ 3,30 Zaccar
- ❷ 26/03/1987
- ❸ 38,1 x 31,4
- ❹ 11 1/2 x 11 3/4
- ❺ 300.000
- ❻ 17/10/1991
- ❼ M. D. Chaker
- ❽ Courvoisier

5 6 6



Situées dans les régions de grande concentration d'art rupestre de l'Atlas saharien que sont le djebel Amour et les monts des Ouled Naïl, ces trois gravures rupestres comptent parmi les pièces maîtresses de l'art préhistorique maghrébin. Elles appartiennent à la période du bubale ou buffle antique (8 000-6 000 ans avant l'ère chrétienne). De style naturaliste et de grandes dimensions, ces gravures figurent parmi les plus belles et les plus anciennes œuvres de l'art rupestre du Maghreb.

Gravure de Boualem

Devenue célèbre dans le monde des spécialistes de l'art rupestre, la gravure, connue sous l'appellation Bélier de Boualem, se trouve dans la commune de Boualem, localité située à mi-chemin entre El Bayadh et Aflou.

Gravée sur une paroi gréseuse verticale, la figure représente un bélier mesurant 1,50 m de hauteur. L'animal est tracé en profil relatif, membres joints deux à deux. Les lignes ondulées figurent le poil.

L'œil est soigneusement souligné, alors que la tête, au museau bosselé et surmontée par un sphéroïde, se prolonge par un pendant de joue frangé, denté sur l'un des bords. Il est orné de rameaux courbés qui pourraient être des plumes ou des branches. Une partie du cou est polie, l'absence de poils à cet endroit pouvant faire penser à une tonte. Le bélier est paré d'un collier orné d'un chevron

auquel s'attache une ligne festonnée qui souligne le garrot et l'échine. Quant aux ornements et attributs qu'il porte, ils attestent non seulement que cet animal était domestiqué, mais qu'il était peut-être l'objet d'un culte.

Gravure rupestre de Aïn Naga

Cette gravure que la légende locale désigne sous l'appellation Amoureux timides est située dans une anfractuosité de rocher, formant un angle droit avec deux parois. La figure représente un couple dans une attitude très pudique. Les têtes et les membres des personnages sont tracés de profil, les torsos de face.

L'homme, haut de 1,20 m, porte une coiffure avec une touffe jetée en avant et des mèches pendant derrière la nuque. La tête, au crâne arrondi, présente un nez saillant et pointu sous lequel des traits fins semblent représenter une moustache. Il porte sur le dos un carquois d'où émergent des flèches. La femme offre un profil moins accusé marqué par une proéminence nasale peu saillante, le front est haut et une ligne courbe va de la saillie du nez au cou. La chevelure est abondante, soigneusement coiffée et maintenue à l'arrière par une sorte de barrette.

Cette figure est gravée par des traits profonds dans la roche dans une technique élaborée de la période des bubales. Par endroits, on a l'impression que la surface des gravures a été polie.



SOMMAIRE



RECHERCHE



Gravure du Zaccar

Située à l'intérieur d'une paroi faisant partie de deux rochers, cette gravure forme une voûte appartenant au site de Dir Eddegaouen, non loin du village de Zaccar, à proximité de Djelfa. Elle représente un bubale antique de 76,50 cm, terrassé par un lion.

Le tracé du bubale est d'une qualité exceptionnelle. Les moindres détails physiques de l'animal, parfaitement rendus, montrent la maîtrise du graveur et sa connaissance

de l'anatomie. Le tracé du lion est plus sommaire. Il est bien plus petit que sa victime. Il mesure 80 cm avec la queue (en pointillé). Mais on reconnaît un lion mâle à sa tête massive, la crinière relevée soulignant sa victoire. Les pattes toutes griffes dehors sont tendues.

Les extrémités de la patte arrière et de la queue, piquetées, n'ont pas reçu leur polissage final. La figure est surchargée en plein milieu par une gravure piquetée, plus récente celle-là, représentant une autruche.



Des renseignements précieux sur la faune et la flore de cette époque.

Gravures ou peintures

Les gravures rupestres entrent dans l'art des parois rocheuses. On dit des gravures qu'elles sont rupestres lorsqu'elles sont faites sur des rochers en plein air. À l'inverse, les gravures pariétales ornent des abris-sous-roche et des grottes et sont soit éclairées par la lumière du jour, soit situées dans l'obscurité lorsque les grottes sont plus ou moins profondes. En général, les gravures rupestres se répartissent en quatre catégories : les figurations humaines, féminines, asexuées, très rarement masculines ; les signes, souvent géométriques ; les représentations animales, en particulier le cheval et le bison ; des tracés indéterminés à la compréhension difficile. Elles remontent aux temps néolithiques, soit jusqu'à 5 000 ans av. J.-C. Une gravure est différente d'une peinture dans la mesure où elle est tracée en creux ou en relief à l'aide d'un objet pointu.



1987

1982-1991



- ❶ 1,00
- ❷ 07/04/1987
- ❸ 25 x 30,4
- ❹ 11 1/4
- ❺ 300.000
- ❻ 17/10/1991
- ❼ INSP
- ❽ Courvoisier

5 6 7

Vaccination

Les vaccins jouent un rôle primordial dans la protection contre de nombreuses maladies graves et mortelles. Chaque année, les vaccins sauvent des milliers de vies dans le monde. Cette année, la célébration de la Journée mondiale de la santé a été placée sous le thème de la vaccination de l'enfant. Les enfants ont des droits dont – essentiellement – le droit à la santé.

Depuis l'indépendance, la poliomyélite a sévi en Algérie à l'état endémo-épidémique.

200 à 300 cas annuels sont déclarés au cours de la période allant de 1963 à 1969. La mise en application des lois rendant obligatoires et gratuites les vaccinations contre la tuberculose, la diphtérie, le tétanos, la coqueluche et la poliomyélite a eu un impact évident sur la réduction de l'incidence de la poliomyélite.

Des campagnes nationales massives de vaccination sont organisées à travers le territoire national contre la poliomyélite avec l'utilisation pour la première fois du vaccin antipoliomyélique oral et l'intégration de ce dernier dans le calendrier vaccinal.

En plus de la déclaration de tout cas suspect, des directives pour la surveillance intensifiée du programme de lutte contre la poliomyélite sont diffusées en permanence.

Le taux moyen de morbidité a enregistré une baisse de 59% entre les années 1960 et 1970 et une baisse de 60% entre les années 1970 et 1980. L'accroissement démographique a fait que les pourcentages représentatifs des tranches d'âge correspondant aux enfants restent extrêmement importants.

Les moins de 5 ans représentent 16,5% de la population. La mortalité juvénile de 1 à 4 ans connaît une décroissance beaucoup plus remarquable. De la même manière, en ce qui concerne la mortalité infantile, plus forte et plus problématique, l'action a porté sur les causes exogènes de la mortalité.

Un certain nombre d'actions visant une meilleure prise en charge alimentaire et nutritionnelle, le respect du calendrier vaccinal et une meilleure politique de prévention des diarrhées semblent en être la source principale.



Une prise en charge de la santé comme repère de développement.

Un fonds pour la lutte contre la tuberculose

Le Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme a été créé pour financer la lutte contre ces trois maladies qui causent la mort de plus de 6 millions de personnes chaque année. Le Fonds a contribué à détecter 5 millions de nouveaux cas de tuberculose infectieuse, à traiter 3 millions de personnes au moyen de la stratégie du traitement DOTS approuvée à l'échelle internationale et à quadrupler le nombre de traitements pour lutter contre la tuberculose à bacilles multirésistants, soit plus de 24 000 nouveaux traitements.

Cependant, près de 2 millions de personnes continuent de mourir de la tuberculose chaque année, malgré la disponibilité de traitements peu onéreux et efficaces dans près de 95% des cas enregistrés.



SOMMAIRE



RECHERCHE



Volontariat

Parmi les nobles traditions de la société algérienne, le volontariat est sans conteste l'une des expressions fécondes et concrètes de solidarité entre les membres de la communauté nationale.

En fait, ce mouvement trouve sa source dans l'histoire des pratiques sociales du peuple algérien. Ainsi, et depuis l'indépendance, le volontariat n'a cessé de s'affirmer en tant qu'élément actif et mobilisateur de la vie nationale touchant toutes les franges de la société.

Après avoir été dominé par l'activité agricole, il s'élargit au fil des ans à tous les secteurs de l'activité nationale : travaux d'utilité publique, reboisement, embellissement et bien d'autres tâches d'intérêt national, régional et local. Le volontariat reste un acte de foi et d'engagement vis-à-vis de la société algérienne pour le bien-être, le progrès et la promotion de ses membres.



- ❶ 1,00
- ❷ 23/04/1987
- ❸ 26 x 36
- ❹ 10 1/4
- ❺ 300.000
- ❻ 17/10/1991
- ❼ K. Krim
- ❽ Imprimerie BA

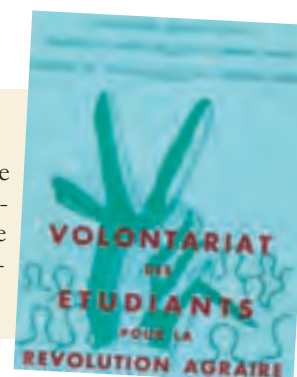
5 6 8

Les pionniers de 1972

La première action de volontariat pour la Révolution agraire a été celle des étudiants et enseignants de l'Institut de géographie de l'Université d'Alger. Ils s'étaient rendus en mai 1972 dans la wilaya d'El Asnam, choisie comme zone d'expérimentation, pour déterminer la cartographie des terres communales, domaniales, habous et biens publics. Ils ont été suivis par les étudiants en sociologie, puis par les enseignants de la Faculté de droit et des sciences économiques d'Alger. Organisé d'abord en comités, le mouvement a atteint son apogée avec la réception par feu le Président Boumediène de 60 volontaires le jour même et l'organisation d'un débat au Palais des Expositions avec un millier d'entre eux. Les lycéens aussi ont été engagés sur le front avec les Clubs de la Révolution agraire. En outre, tout un programme national d'alphabétisation fut élaboré. L'objectif était d'apprendre à lire et à écrire à 1 100 000 citoyens. Pour son application, l'essentiel de la stratégie des pouvoirs publics était fondé sur l'intervention du volontariat étudiant qui s'est prolongé jusqu'aux années 1980. L'élément déclencheur était le premier plan quadriennal (1970-1973).

Du volontariat au bénévolat

La consonance particulièrement militante du volontariat a quasiment disparu avec le temps pour devenir la définition du statut juridique sous lequel des personnes engagent un travail, le plus souvent à vocation humanitaire, sociale, sportive, culturelle sans rémunération. On peut également parler de bénévolat mais, dans ce cas, la possibilité de recevoir des primes pour les services rendus est permise.



1987

1982-1991



569

- ❶ 1,00
- ❷ 21/05/1987
- ❸ 26 x 36
- ❹ 13
- ❺ 300.000
- ❻ 17/10/1991
- ❼ B. Yelles
- ❽ Cartor

3^e Recensement général de la population et de l'habitat



Les données démographiques sont essentielles dans tout effort de développement.

Dix années après celui de février 1977, le 3^e Recensement général de la population et de l'habitat constitue un moment fort de la vie nationale. Autant dire une opération de grande envergure pour laquelle les pouvoirs publics accordent un intérêt majeur et des moyens considérables.

De par son ampleur, la densité des données collectées, le volume et la teneur des informations traitées, cette action permettra à tous les opérateurs, quel que soit leur niveau de responsabilité et d'intervention, de mieux identifier les différentes et multiples mutations du paysage économique et social de la nation.

En tant que mesure précise et récente des paramètres significatifs de la société algérienne, et ce, dans la pluralité de leurs aspects et leurs variations dans le temps et l'espace, le recensement et ses résultats sont une source d'enseignements et d'informations statistiques dont la pertinence et la fiabilité ne manqueront pas de garantir la

validité des prévisions et des politiques de développement à mener à l'avenir aux niveaux national, régional, local et sectoriel. C'est ainsi que pour l'Etat, les collectivités locales, les entreprises et toutes les institutions nationales, les résultats de recensement s'avèrent d'ores et déjà un matériau précieux pour les activités de prévision, d'estimation, d'analyse, d'étude et de recherche ayant trait à des domaines aussi variés que l'emploi par secteur, l'état du parc immobilier, la consommation des ménages, la structure démographique, les mouvements de la population, l'essor des villes et des campagnes, les niveaux d'instruction et de scolarité et la densité des infrastructures.

Mobilisant un potentiel humain considérable, le 3^e Recensement général de la population et de l'habitat fait partie des actions régulières menées par les pouvoirs publics visant à apprécier les progrès accomplis par le pays et à mesurer le chemin à parcourir dans tous les domaines de la promotion et du bien-être du citoyen.

L'explosion démographique mondiale exclue

La population mondiale est estimée à 5 milliards d'habitants au recensement de l'année 1987, alors qu'au début des années 1950 le nombre des habitants de la planète avait atteint 2,5 milliards. Autrement dit, ce chiffre a doublé en moins de 35 ans. Selon une étude menée par l'Organisation des Nations unies, l'hypothèse d'une explosion démographique planétaire semble exclue, puisqu'il faudra plus de temps pour que le nombre des habitants du globe double à nouveau. En majorité, les pays européens se dirigent vers une diminution de leur population.



SOMMAIRE



RECHERCHE



25^e anniversaire de l'indépendance

Dans la vie des nations, 25 années peuvent représenter un temps bien modeste, mais au regard des progrès réalisés et des étapes franchies dans la lutte contre l'ignorance, la faim, la maladie et la dépendance, l'œuvre accomplie par l'Algérie indépendante sous la direction du Parti du Front de libération nationale peut apparaître colossale.

25 années, c'est l'âge des jeunes nés en 1962 qui, aujourd'hui, fréquentent les universités, les centres de recherches, travaillent dans les usines, enfin tout ce que l'Algérie a réalisé en 25 ans. Restauration de l'Etat, structures politiques et administratives, appareil industriel, infrastructures de base, infrastructures sociales et autres ont jalonné le chemin parcouru enrichi d'expériences et de pratiques qui n'ont cessé d'aiguiser la maturité de vision et d'appréhension de l'avenir.

Que ce soit au plan politique, économique, culturel ou social, les mutations sont nombreuses et profondes dans

la société et l'économie algériennes dont la jeunesse et la dynamique sont les atouts majeurs pour relever les défis de notre époque et assurer l'avenir dans la continuité de ses principes et de ses valeurs.

25 ans, c'est l'âge de la majorité, mais aussi de la maturité pour l'Algérie qui s'est frayé un chemin dans le concert des nations grâce à la constance de ses décisions.

C'est aussi, au plan international, le soutien aux causes justes et la contribution à l'émergence d'un ordre nouveau au sein de la communauté internationale en s'engageant dans des voies nouvelles de dialogue, de concertation et de coopération.

25 ans, c'est toute l'expérience d'une société qui travaille et aspire à un bien-être, à un idéal de paix, de justice et de liberté, encore et toujours, idéal pour lequel les martyrs ont fait le sacrifice de leur vie.

C'est vers cet idéal que l'Algérie continue d'œuvrer pour être au rendez-vous de l'histoire et de ses fils.

Seconde naissance

«Le jour de l'indépendance fut un jour sans pareil (...). Ce jour fut une deuxième naissance et le fruit d'une action soutenue de générations entières de militants et de moudjahidine, ainsi que l'aboutissement des efforts fournis au fil du temps, sans répit aucun, pour atteindre l'objectif que s'est fixé le peuple algérien. Le jour de l'indépendance véhicule plus d'une signification. Il est l'expression sincère d'une volonté de fer, d'une position inébranlable et d'une détermination sans faille pour la reconquête de ce qui fut perdu un jour de juillet 1830.»

[Discours du Président Abdelaziz Bouteflika à l'occasion de la célébration du 40^e anniversaire de l'indépendance. Alger, 4 juillet 2002.]



- ❶ 1,00
- ❷ 05/07/1987
- ❸ 22,7 x 33
- ❹ 11 1/2 x 11 3/4
- ❺ 300.000
- ❻ 17/10/1991
- ❼ K. Krim
- ❽ Courvoisier

570



571

- ❶ 5,00 Bloc dentelé
- ❷ 05/07/1987
- ❸ 31,4 x 38,1
- ❹ 11 1/2 x 11 3/4
- ❺ 75.000
- ❻ 17/10/1991
- ❼ F. Tolba
- ❽ Courvoisier



1987

1982-1991



572

- ❶ 1,80
- ❷ 05/07/1987
- ❸ 48,5 x 38,1
- ❹ 113/4 x 111/2
- ❺ 300.000
- ❻ 17/10/1991
- ❼ S. A. Bentoumes
- ❽ Courvoisier

25^e anniversaire du timbre-poste

Le vingt-cinquième anniversaire du timbre-poste algérien coïncide avec la célébration du 25^e anniversaire de l'indépendance pour une raison évidente : le recouvrement de l'indépendance de l'Algérie passait aussi par la réappropriation de ses institutions dont une des plus importantes fut l'administration postale. S'il est admis que le premier timbre authentiquement algérien est le «1+9» émis le 1^{er} novembre 1962, lequel illustre cette émission, on doit aussi savoir que les premiers timbres-poste surchargés EA pour «Etat Algérien» ont été émis au lendemain de l'indépendance.

Au-delà de l'utilité du timbre-poste pour l'affranchissement postal, le timbre-poste algérien constitue également un élément indissociable du mouvement philatélique universel. Les timbres-poste de collection constituent à la vente une valeur non négligeable, il y a lieu aussi de distinguer dans ce cadre les vrais des faux et toutes les déclinaisons des faux timbres. Il faut différencier en fait les faux conçus pour tromper la poste et les faux conçus pour tromper les collectionneurs.

Les faux pour tromper la poste sont appelés «faux pour servir». Ils sont l'œuvre de faussaires qui les mettent illégalement dans le circuit postal causant des dommages minimes à l'Etat. La faible valeur faciale, les moyens de réalisation et le court laps de temps pour écouler ces timbres ne permettent pas de réaliser des gains importants.

Des timbres de collection de grande valeur ont été également reproduits. Il reste que les philatélistes chevronnés et les experts disposent de moyens qui permettent à coup sûr de déceler les vrais des faux, ou presque.

Il existe en fait des faux dont ceux réalisés par les faussaires Fournier ou Sperati qui ont trompé des philatélistes les plus aguerris. Dès lors, certains faux ont pris autant de valeur que les vrais. Si pour un collectionneur, il est de bon aloi, avant d'acquérir un timbre de valeur élevée, de recourir à l'avis d'un expert en philatélie, un Fournier ou un Sperati est recherché précisément parce qu'il est faux.



Bureau de poste d'El Eulma (Sétif).

Près de 600 timbres en 25 ans

Du 5 juillet 1962, jour de l'indépendance, où l'Algérie apposa le cachet «EA» pour Etat algérien sur 10 timbres français – 5 «Gerbes de blé», 1 «Moissonneuse», 1 «Marianne», 1 «Gorges de Kerrata», 1 «Tlemcen - Grande Mosquée» et 1 «Médéa – Anciennes portes de Lodi» – au 5 juillet 1987 qui voit l'émission du timbre «25^e anniversaire du timbre-poste algérien», illustré d'une vue sous loupe du premier timbre de l'Algérie indépendante, le fameux «1+9» sous le thème «8^e anniversaire de la Révolution algérienne» émis le 1^{er} novembre 1962, l'Administration des Postes et Télécommunications algérienne aura émis près de 600 timbres sous des thèmes aussi riches que variés.



SOMMAIRE



RECHERCHE



Festival du théâtre amateur

Ville côtière de l'Ouest algérien, connue pour son patrimoine archéologique et son port de pêche à l'activité intense, Mostaganem, qui a été une ville opulente par le passé, garde aujourd'hui encore les traces de ce faste à travers ses quartiers pittoresques et ses vestiges historiques. Mostaganem doit son nom à un port romain datant de l'Antiquité, Murustaga, édifié au XI^e siècle. Youssouf Ibn Tachfin, fondateur de la dynastie almoravide, serait le bâtisseur, vers 1082, de Bordj El Mahel, l'ancienne citadelle de la ville, aujourd'hui transformée en prison, alors que la construction de la Grande Mosquée de Mostaganem, en 1342, est attribuée au sultan mérinide Abou Al Hassan Ali Ibn Abi Saïd. Les Espagnols envahirent la ville en 1505, alors que les souverains de Tlemcen et de Tunis capitulèrent devant l'agresseur. Puis, en 1516, c'est l'arrivée des Turcs. En juillet 1833, Desmichels parvient à occuper Mostaganem après une âpre résistance de l'Emir Abdelkader.

Ville de culture, elle offre à l'Algérie des artistes et auteurs au talent mémorable tels Sidi Lakhdar Ben Khrouf, Hadj Moulay Benkrizi, Cheikh Bouras, Ould Abderrahmane Abdelkader dit Kaki, Moulay Belhamissi, Maâzouz Bouadjadj, Mohamed Chouikh et bien d'autres encore. Le Festival du théâtre amateur est né à l'initiative du regretté Abdelhalim Mostefa, dit Si Djillali, et ses compagnons en 1967, bien que l'un de ses géniteurs ait été le grand Kaki. Conscients du message civilisateur qui peut être transmis au peuple par le biais du théâtre, mais surtout mus par une passion immense pour les planches, les initiateurs parviennent, grâce à un engagement entier, à donner à l'art dramatique algérien en général et mostaganémois en particulier ses plus belles lettres de noblesse. Depuis, ce rendez-vous, qui a réussi à se bonifier d'année en année, a fini par devenir un espace d'émulation et d'échange pour tous les amateurs du 4^e art.



Théâtre d'Oran.



5 7 3

- ❶ 1,00 Scène de théâtre
- ❷ 20/07/1987
- ❸ 33 x 25
- ❹ 11½ x 11¾
- ❺ 300.000
- ❻ 17/10/1991
- ❼ K. Krim
- ❽ Courvoisier



5 7 4

- ❶ 1,80 Ville de Mostaganem
- ❷ 20/07/1987
- ❸ 33 x 25
- ❹ 11½ x 11¾
- ❺ 300.000
- ❻ 17/10/1991
- ❼ K. Krim
- ❽ Courvoisier

Le GAT sur les pas de Brecht

Le Groupe d'action théâtrale (GAT) d'Alger a joué un rôle capital dans la contribution à la prise de conscience des lycéens, des étudiants et des paysans autour des questions liées à la terre et à la paysannerie pauvre mises en avant par la Révolution agraire. Parmi les pièces réalisées collectivement, *La Terre à ceux qui la travaillent* réalisée en 1971 et *Hat yeddek* (donne ta main), montée et jouée en 1974. Aux côtés d'autres troupes amateurs ou professionnelles, comme le Théâtre Groupe 70, le Théâtre d'avant-garde d'Oran, la troupe des Travailleurs du Théâtre, etc., le GAT inscrivait son action théâtrale sur les pas de l'engagement brechtien.



1987

1982-1991



575

- 1,00 Lanceur de disque
- 06/08/1987
- 36 x 26
- 13
- 300.000
- 17/10/1991
- K. Krim
- PTT Périgueux



576

- 2,90 Tennis
- 06/08/1987
- 26 x 36
- 13
- 300.000
- 17/10/1991
- K. Krim
- PTT Périgueux



577

- 3,30 Handball
- 06/08/1987
- 36 x 26
- 13
- 300.000
- 17/10/1991
- K. Krim
- PTT Périgueux

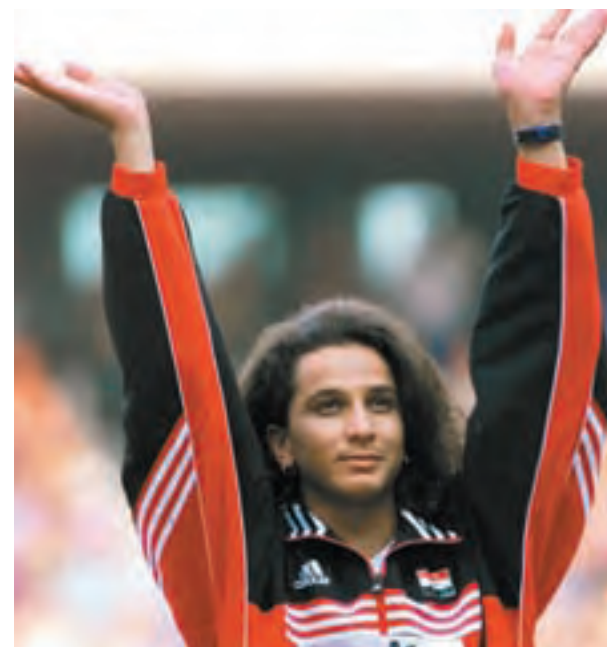
Jeux Méditerranéens Lattaquié 1987

L'idée des jeux Méditerranéens, lancée pendant le déroulement des olympiades de Londres, en 1948, par le président du Comité national olympique égyptien, fut immédiatement adoptée.

Les premiers jeux débutent trois ans plus tard, en 1951, à Alexandrie. Puis la flamme méditerranéenne fut transmise successivement à Barcelone en 1955, à Beyrouth en 1959, à Naples en 1963, à Tunis en 1967, à Izmir en 1971, à Alger en 1975, à Split en 1979, et à Casablanca en 1983. Lattaquié, du 11 au 25 septembre 1987, réunira l'élite sportive méditerranéenne.

Pour se donner la réplique, la jeunesse sportive de 17 pays méditerranéens se retrouvera, une fois encore, sous le signe de l'amitié et de la fraternité et Lattaquié sera, l'espace de deux semaines, la capitale du Bassin méditerranéen.

Ce sont 5 000 athlètes qui animeront les 18 disciplines inscrites au programme. Lattaquié fêtera ainsi le 10^e anniversaire de la tenue des jeux Méditerranéens qui ne manqueront certainement pas d'apporter leur contribution à l'amélioration du niveau de tous les participants.



La Syrienne Ghada Shouaa.

La Syrie sixième hôte arabe des JM

En organisant les jeux Méditerranéens de 1987 à Lattaquié, principale ville portuaire du pays, la Syrie est devenue le sixième des huit pays arabes de la Méditerranée à abriter les jeux après l'Égypte (Alexandrie, 1951), le Liban (Beyrouth, 1959), la Tunisie (Tunis, 1967 et 2001), l'Algérie (Alger, 1975) et le Maroc (Casablanca, 1983). Seules la Libye et la Palestine n'ont pas encore accueilli ces joutes.



SOMMAIRE



RECHERCHE



Oiseaux

Flamant rose

Phoenicopterus ruber roseus

De la famille des phœnicoptéridés, cet oiseau est facilement reconnaissable à sa grande silhouette, à son plumage blanc rose, rouge et noir sur les ailes, son bec fortement busqué, ses pattes et son cou très longs.

C'est un oiseau sociable fréquentant les lacs, les marais, les marécages et rarement les barrages. Il puise sa nourriture grâce à son bec qui lui permet de tamiser le fond des zones marécageuses. En Algérie, comme dans les autres pays du Bassin méditerranéen où l'espèce est protégée, cet oiseau fait l'objet de recensements réguliers et d'études particulières. C'est un hivernant régulier en Algérie comme dans les autres pays du Maghreb. Il reste que sa nidification n'est pas encore prouvée pour l'Algérie.

Poule sultane

Porphyrio porphyrio

De la famille des rallidés, la poule sultane, un peu plus grande que la poule d'eau, avec une longueur moyenne de 48 cm, présente un beau plumage bleu violacé foncé. Comme dans les zones humides de l'Algérie au siècle dernier, ses effectifs ont considérablement diminué suite à une chasse excessive. La poule sultane est un oiseau typique des marais et roselières.

Très craintive, elle se montre rarement à découvert. C'est une espèce qui se nourrit de graines, d'insectes, de mollusques prélevés dans l'eau ou dans la végétation.

La poule sultane construit un nid sur terre ou flottant, dissimulé par les feuilles de plantes aquatiques.



La ponte est de 2 à 5 œufs et les jeunes quittent le nid dès l'éclosion. La poule sultane figure sur la liste des espèces protégées en Algérie depuis 1983.



Espèces d'oiseaux protégées

Pas moins de 120 espèces d'oiseaux vivent dans les zones humides algériennes. Ces milieux accueillent, en plus des sédentaires et des espèces migratrices estivantes, des centaines de milliers d'oiseaux hivernants appartenant essentiellement aux familles des anatidés (canards et oies), des rallidés (foulques macroules), ainsi qu'au groupe des limicoles ou petits échassiers. Un grand nombre d'espèces d'oiseaux d'eau protégées ou menacées d'extinction dépendent totalement des zones humides en Algérie. Pour cela, l'Algérie adhère dès 1982 à la convention Ramsar relative à la protection des zones humides d'importance internationale, notamment celles constituant les habitats des oiseaux d'eau, et propose, la même année, les lacs Tonga et Oubeïra, dans la région d'El Kala, à l'inscription sur cette liste.



5 7 8

- ❶ 1,00 *Phoenicopterus ruber roseus* (flamant rose)
- ❷ 15/10/1987
- ❸ 26,9 x 35,89
- ❹ 13 1/2
- ❺ 300.000
- ❻ 17/10/1991
- ❼ S. A. Bentounes
- ❽ Enschede



5 7 9

- ❶ 1,80 *Porphyrio porphyrio* (poule sultane)
- ❷ 15/10/1987
- ❸ 26,9 x 35,89
- ❹ 13 1/2
- ❺ 300.000
- ❻ 17/10/1991
- ❼ S. A. Bentounes
- ❽ Enschede



5 8 0

- ❶ 2,50 *Elanus caerelus* (élanion blanc)
- ❷ 15/10/1987
- ❸ 26,9 x 35,89
- ❹ 13 1/2
- ❺ 300.000
- ❻ 17/10/1991
- ❼ S. A. Bentounes
- ❽ Enschede



5 8 1

- ❶ 2,90 *Milvus milvus* (milan royal)
- ❷ 15/10/1987
- ❸ 26,9 x 35,89
- ❹ 13 1/2
- ❺ 300.000
- ❻ 17/10/1991
- ❼ S. A. Bentounes
- ❽ Enschede



1987

1982-1991

...

Milan royal *Milvus milvus*

Excellent planeur, le milan royal, espèce appartenant à la famille des accipitridés, a une queue fourchue et sa longueur moyenne est de 60 cm pour une envergure qui peut atteindre 1,50 m. Il présente une tête blanche. Le dessus du corps est brun et roux, alors que le dessous est roux avec des rayures noires. Le bec est foncé avec une extrémité noire et les pattes sont jaunes. Cette espèce niche sur les arbres et fréquente les zones montagneuses et les plaines avec des arbres disséminés. Espèce rare ces dernières années, le milan royal figure depuis 1983 sur la liste des espèces animales non domestiques protégées en Algérie.



Elanion blanc *Elanus caeruleus*

Protégé par la législation algérienne depuis 1983, ce petit rapace de la famille des accipitridés a une longueur moyenne de 32 cm. Il présente un plumage gris et blanc et il est facilement reconnaissable à ses épaules noires et à sa queue assez courte, fourchue et de couleur blanchâtre. Chez cette espèce, l'iris est rouge. L'élanion blanc fréquente les paysages ouverts près des zones humides. Comme le faucon crécerelle, il vole sur place lorsqu'il chasse les rongeurs et les gros insectes.



Migration

Les flamants roses naissent aussi en Algérie. Cette découverte vient d'être révélée en 2007 par le P^r Semraoui du Laboratoire de recherches des zones humides de l'Université de Annaba. Jusque-là, les divers organismes internationaux et les spécialistes versés dans l'ornithologie ont toujours cru que cette bête gracieuse venait simplement faire escale en Algérie. La découverte est le fruit d'une surveillance permanente du mouvement des oiseaux migrateurs, un gardiennage continu des lieux et une sensibilisation des riverains afin de ne pas déranger ces êtres en phase de reproduction.

Les efforts déployés par toute une équipe sur plusieurs sites de l'est du pays se sont avérés payants puisque les chercheurs viennent de découvrir que les flamants roses se reproduisent et nichent au niveau de Sebket El Zemoul, un lac salé situé dans la commune de Ouled Zouaï, à l'ouest de la wilaya d'Oum El Bouaghi, sur la route reliant Aïn M'lila à Batna. Ainsi, des experts internationaux se sont déplacés sur les lieux pour observer 4 000 poussins de cette espèce. A l'occasion, et pour la première fois dans l'histoire, 200 flamants roses ont été bagués avec comme référence de base «Né en Algérie».



SOMMAIRE



RECHERCHE



L'agriculture

Moteur croissant de l'économie nationale, l'agriculture en Algérie a connu des modifications significatives des structures agraires depuis 1973.

L'apport de l'Etat est considérable dans le mécanisme d'accompagnement des exploitations agricoles. Le monde rural représente 60% de la population totale et l'agriculture occupe à elle seule le quart de la population active. Une nouvelle réorganisation, englobant des dispositions incitatives au financement, au crédit, aux prix, à la fiscalité, aux assurances agricoles et au commerce, est adoptée. La mise en valeur des terres au dinar symbolique, ouverte aux sociétés à capitaux non résidents, en particulier dans le Grand Sud, offre l'accès à l'exploitation agricole à grande échelle. Engagées dans le cadre de la Révolution agraire, 6 000 coopératives agricoles étaient soumises à des mesures de nationalisation et de limitation de la propriété.

L'Algérie parvient à améliorer la situation nutritionnelle de la population qui a doublé depuis 1965.

L'évolution de la consommation moyenne de l'Algérien depuis 1968 connaît une tendance à la hausse en termes de quantité et un équilibre plus judicieux de la qualité.

La situation nutritionnelle de la production en général a inscrit une évolution favorable au regard de la tendance à la baisse des principales carences nutritionnelles.

Les résultats du secteur concernant la valeur ajoutée agricole par actif agricole sont de 1 912 dollars, contre 503 dollars en 1962. La valeur ajoutée agricole par hectare de superficie utilisée par l'agriculture est à plus de 90 dollars par rapport à son niveau de 1962 (25,2 dollars).

Les rendements à l'hectare sont de l'ordre de +1% pour les céréales (blés et orge) et les dattes, +0,8% pour les produits maraîchers dont 1,7% pour la tomate, 2,4% pour l'oignon sec et 1,4% pour la pomme de terre.

La Mitidja

La Mitidja est une plaine fertile de 1 400 km² au sud d'Alger. Elle a été mise en valeur pour être l'une des zones agricoles les plus riches et les plus fertiles d'Algérie. Après l'indépendance, l'agriculture, tournée à l'époque coloniale vers l'exportation en métropole (la vigne et les agrumes), a été reconvertie à l'arboriculture et l'élevage laitier. Outre sa vocation agricole reconnue, la Mitidja a connu l'implantation d'industries – tournées essentiellement vers l'agroalimentaire – à Boufarik, El Affroun, Rouiba et Dar El Beïda.



5 8 2

- ❶ 1,00 Barrage
- ❷ 26/11/1987
- ❸ 36 x 26
- ❹ 10 1/4
- ❺ 300.000
- ❻ 17/10/1991
- ❼ A. Kerbouche
- ❽ Imprimerie BA



5 8 3

- ❶ 1,00 Mise en valeur des terres
- ❷ 26/11/1987
- ❸ 36 x 26
- ❹ 10 1/4
- ❺ 300.000
- ❻ 17/10/1991
- ❼ K. Krim
- ❽ Imprimerie BA



5 8 4

- ❶ 1,00 Fixation des dunes
- ❷ 26/11/1987
- ❸ 26 x 36
- ❹ 10 1/4
- ❺ 300.000
- ❻ 17/10/1991
- ❼ K. Krim
- ❽ Imprimerie BA



5 8 5

- ❶ 1,00 Production nationale
- ❷ 26/11/1987
- ❸ 26 x 36
- ❹ 10 1/4
- ❺ 300.000
- ❻ 17/10/1991
- ❼ A. Kerbouche
- ❽ Imprimerie BA



1987

1982-1991



- ❶ 1,00
- ❷ 07/12/1987
- ❸ 26 x 36
- ❹ 10 1/4
- ❺ 300.000
- ❻ 17/10/1991
- ❼ T. Boukeroui
- ❽ Imprimerie BA

586

Journée africaine des télécommunications

En zone rurale, la dispersion géographique se conjugue avec de faibles taux de pénétration du téléphone. Les conditions topographiques viennent amplifier les difficultés.

Deux phénomènes ont cependant agi pour améliorer cette situation : d'abord la volonté étatique d'offrir à tous un service identique, facteur de développement économique et d'unité nationale, ensuite les progrès technologiques spectaculaires des vingt dernières années qui ont rendu possible la réalisation de matériels performants, fiables et plus économiques.

Du fait de la similitude des problèmes posés par les télécommunications rurales à l'ensemble du continent, il y a l'avantage de traiter les difficultés sur une base régionale, d'où l'intérêt d'harmoniser les efforts des pays africains. Par ailleurs, les rapports d'interdépendance de multiples facteurs nécessitent, de par l'étendue et la complexité des problèmes posés, la mise en œuvre d'une solution intégrée qui excède en tout état de cause les ressources financières ou les capacités techniques des pays africains lorsqu'ils agissent isolément.

C'est dans ce contexte de prise de conscience croissante que sont menés par le Comité de coordination de la Panafricaine des télécommunications (Panafitel), composé de représentants de l'OUA, de la CEA, de la BAD, de l'UPAT et de l'UIT, des efforts tendant à concrétiser les objectifs de la déclaration d'Arusha qui stipule :

«(...) Permettre à tous les hommes d'accéder facilement à u téléphone dès le début du siècle prochain.» On signalera également le lancement, cette année, de l'étude de faisabilité du projet Rascom (Regional African Satellite Communication System) visant la satisfaction des besoins prioritaires du continent africain.



Les TIC par tous et pour tous

«L'utilisation généralisée de ces technologies est plus pressante que jamais en Afrique, continent dont les dirigeants se sont assigné les objectifs prioritaires de conforter le processus de démocratisation, d'améliorer la gouvernance politique et économique et de donner une impulsion aux échanges intrarégionaux. En dépit de cette urgence, l'Afrique reste confrontée à l'impératif de ses capacités matérielles et humaines, permettant de saisir les prodigieuses possibilités offertes par les nouvelles technologies de l'information et de la communication. La toile dense de la société de l'information se tisse à grande vitesse. Tous les peuples du monde doivent en être les artisans et les bénéficiaires.»

[Extrait du discours de M. Abdelaziz Bouteflika, 2^e phase du SMSI à Tunis, 2005.]



SOMMAIRE



RECHERCHE



Infrastructures de communication

L'Algérie est dotée d'un réseau routier bien maillé et bitumé sur 100 000 kilomètres linéaires. Quant au réseau ferroviaire, il se développe sur 4 000 kilomètres. Ces infrastructures de communication sont situées, pour l'essentiel, le long de la côte et desservent les principales villes du pays. Elles sont parfois vétustes et restent surtout insuffisantes par rapport aux besoins toujours croissants tant de la circulation automobile que de l'activité économique. Le trafic est-ouest, qui emprunte l'axe se situant au nord, commence à connaître des encombrements. Pour parer à cet état de chose, il a été décidé, dans le cadre du plan quinquennal 1980-1984, le lancement des travaux d'une autoroute Est-Ouest.

L'objectif visé est de rendre la circulation plus fluide pour les usagers de la route et de se donner les moyens de la construction économique maghrébine et, par extension, favoriser le développement des relations entre le Maghreb et l'Europe. Il s'agit, en conséquence, d'achever la réalisation des projets d'infrastructures de transport programmés depuis la fin des années 1970. De grands projets sont conçus et certains chantiers programmés pour la réalisation, le renouvellement ou la modernisation de ce secteur. C'est le cas des 55 km de la ligne de chemin de fer Bordj Bou-Arréridj-M'sila et les 68 km de la ligne Aïn M'lila-Oum El Bouaghi. Une enveloppe consistante a été allouée à ces projets d'infrastructures considérés comme prioritaires. Le programme sectoriel traduit la ferme volonté des pouvoirs publics de désenclaver la région des Hauts

Plateaux grâce à une série de pénétrantes liant les moyennes et petites villes au réseau ferroviaire. Par ailleurs, les lignes de marchandises permettront de développer l'activité du complexe de phosphate de Bir El Ater, la cimenterie d'Elma Labiod, le complexe d'acide phosphorique de Bellara et bien d'autres activités économiques.



Trémie près d'Alger.



587

- ❶ 2,90 Réalisations routières
- ❷ 17/12/1987
- ❸ 36 x 26
- ❹ 10 1/4
- ❺ 300.000
- ❻ 17/10/1991
- ❼ A. Kerbouche
- ❽ Imprimerie BA



588

- ❶ 3,30 Transport ferroviaire dans les Hauts Plateaux
- ❷ 17/12/1987
- ❸ 36 x 26
- ❹ 10 1/4
- ❺ 300.000
- ❻ 17/10/1991
- ❼ A. Kerbouche
- ❽ Imprimerie BA

Le premier train

En Algérie, les premiers réseaux de chemins de fer réalisés par l'administration française entraient dans le cadre du plan de Napoléon III qui comptait, à travers ces réalisations, exploiter les ressources agricoles et minières de l'Algérie colonisée.

Le premier tronçon réalisé fut Alger-Blida sur une distance de 51 km, ouvert en 1862, pour le transport de la production agricole de la Mitidja vers le port d'Alger.



Gare de triage, Alger.



1987

1982-1991



589

- 1,00 UST
Houari-Boumediène,
Alger
- 24/12/1987
- 36 x 26
- 10 1/4
- 300.000
- 17/10/1991
- K. Krim
- Imprimerie BA



590

- 2,50 UST Oran
- 24/12/1987
- 36 x 26
- 10 1/4
- 300.000
- 17/10/1991
- K. Krim
- Imprimerie BA



591

- 2,90
Université de Constantine
- 24/12/1987
- 36 x 26
- 10 1/4
- 300.000
- 17/10/1991
- K. Krim
- Imprimerie BA



592

- 3,30 USI Emir Abdelkader,
Constantine
- 24/12/1987
- 26 x 36
- 10 1/4
- 300.000
- 17/10/1991
- K. Krim
- Imprimerie BA

Universités algériennes

L'Université des sciences et de la technologie Houari-Boumediène (USTHB), à l'est d'Alger, s'inscrit dans cette volonté de développement des connaissances.

Avec ses effectifs sans cesse croissants, l'USTHB se caractérise surtout par son potentiel scientifique et technique réputé pour être le plus élevé du pays.

Créée en 1974, à cinq kilomètres de l'aéroport international Houari-Boumediène, l'USTHB est incontestablement la fierté de la commune de Bab Ezzouar où elle est implantée. Son prestige n'est pas seulement lié à sa taille, mais aussi à sa contribution à la diffusion généralisée des connaissances.

L'Université Mentouri de Constantine, dessinée par l'architecte brésilien Oscar Niemeyer, est l'autre fierté de l'Algérie. Depuis 1971, elle accueille des étudiants algériens et étrangers répartis sur les différents campus.

Fidèle à sa réputation de ville culturelle et religieuse, Constantine abrite l'Université des sciences islamiques. Elle a été inaugurée en 1984 en même temps que la

Grande Mosquée Emir Abdelkader, un magnifique monument architectural, dont elle partage les lieux.

Afin de combler un vide en matière d'enseignement technique à l'ouest du pays, l'Université des sciences et de la technologie d'Oran a été créée. Cette université s'est construite au fur et à mesure suivant les besoins et les moyens de l'époque. De 1975 à janvier 1979, les enseignements ont été assurés dans les locaux de l'Ecole normale supérieure d'enseignement polytechnique (ENSEP). La rentrée du second semestre 1978-1979 s'est effectuée dans les locaux de l'Institut de génie civil et de génie mécanique d'Oran (IGCMO), conçu initialement pour recevoir exclusivement les étudiants de ces deux disciplines.

Afin d'éviter le déplacement des étudiants vers les universités du centre et de l'est du pays, d'autres filières ont été admises dans cette université. Il s'agit de l'électronique, de l'électrotechnique, du génie maritime, de l'architecture et de l'optométrie.

Les ponts du savoir

L'Algérie a placé le secteur de l'éducation au cœur de ses priorités. S'inspirant de la pensée philosophique du Brésilien Darcy Ribeiro et de son concept d'université ouverte, Oscar Niemeyer a réalisé l'Université de Constantine. L'architecte, qui a su faire plier le béton à ses exigences esthétiques, a affranchi l'espace des entraves disciplinaires. A l'image de la ville des ponts, l'université a été construite selon une logique permettant d'établir une passerelle entre les différentes facultés. Le 29 mars 1968, le Président Houari Boumediène procède à la pose de la première pierre de ce grand ouvrage architectural. Située à Ain El Bey, à la sortie de la ville, et s'étendant sur une superficie de 544 660 m², l'Université Mentouri de Constantine a reçu ses premiers étudiants en 1971.



SOMMAIRE



RECHERCHE

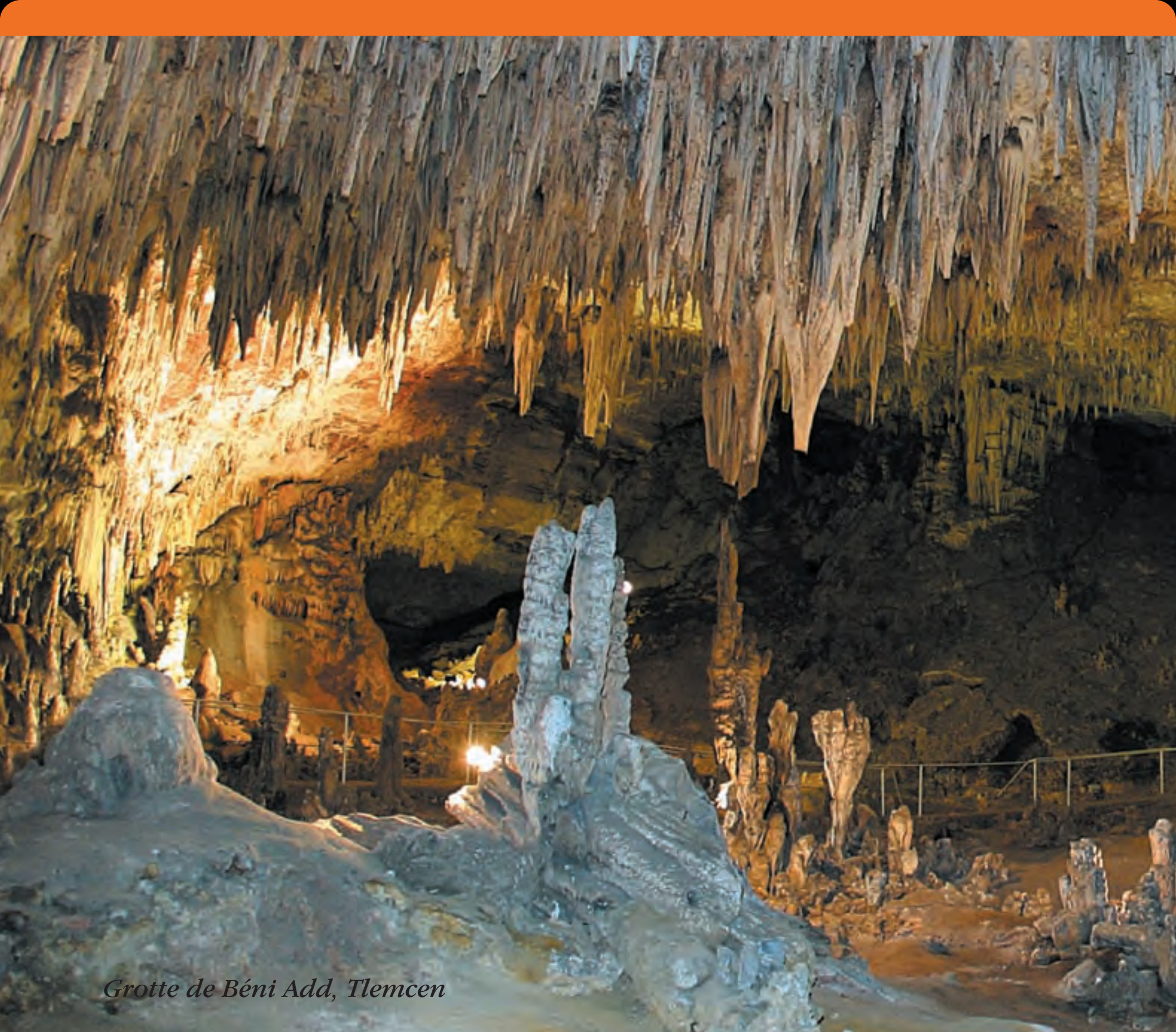




De 2000 à l'indépendance à 1 000 000 aujourd'hui

De 1962 à 2007, en l'espace de 45 ans seulement, l'Université algérienne a fait un bond en avant gigantesque qui la place dans les toutes premières places au monde : d'un un peu plus de 2 000 étudiants à l'indépendance, concentrés dans l'unique Université d'Alger, leur nombre est passé à 1 000 000 d'inscrits et pourrait dépasser les 1 500 000 d'ici à 2009. En termes d'infrastructures d'accueil étudiantin, il existe aujourd'hui 60 établissements supérieurs, dont 27 universités. En 2004, un plan quinquennal de développement et d'extension du réseau universitaire a été lancé, ayant pour objectif la création de 500 000 places pédagogiques et de 12 nouveaux pôles universitaires. Le budget alloué au secteur de l'enseignement et de la recherche scientifique représente environ 6% du budget de fonctionnement de l'Etat et 1,4% du PIB. La loi d'orientation sur l'enseignement supérieur d'avril 1999 confère aux établissements d'enseignement supérieur le statut d'établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel, dotés de la personnalité morale et de l'autonomie financière.





Grotte de Béni Add, Tlemcen

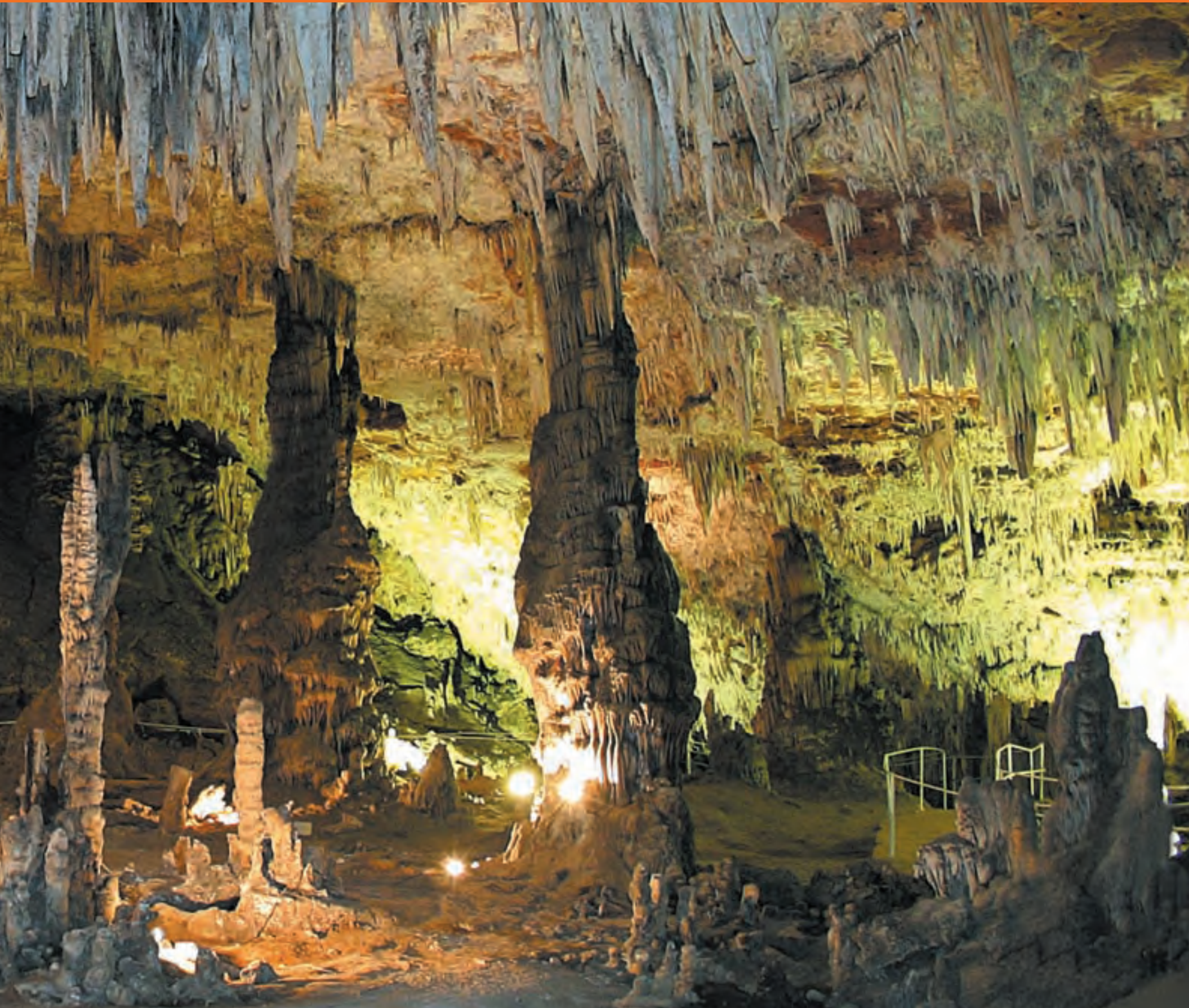


SOMMAIRE



RECHERCHE





SOMMAIRE



RECHERCHE



1988

1982-1991

10^e anniversaire du Fonds international de développement agricole



- ❶ 1,00
- ❷ 26/01/1988
- ❸ 36 x 26
- ❹ 10 1/4
- ❺ 300.000
- ❻ 11/06/1992
- ❼ K. Krim
- ❽ Imprimerie BA

593

Le Fonds international de développement agricole (FIDA) finance des projets destinés aux couches les plus démunies de la population rurale des pays en développement. Ces projets aident à augmenter la production de produits alimentaires et les revenus. Le FIDA a été créé en décembre 1977.

Au cours de ses neuf premières années de fonctionnement, il a investi dans 188 projets dans 88 pays pour un total de 2,3 milliards de dollars. Il a en même temps mobilisé plus de 9 milliards de dollars de ressources supplémentaires par cofinancement avec d'autres institutions et aussi grâce à l'aide des gouvernements bénéficiaires eux-mêmes. Les projets financés jusqu'à ce jour se traduiront, à plein rendement, par une production équivalant à 23 millions de tonnes de blé, soit plus de 20% d'aliments importés dans les pays en développement, dont bénéficieront plus de 15 millions de familles, soit quelque 83 millions d'âmes.

Pour s'attaquer aux problèmes des pauvres de la campagne, le FIDA a adopté quelques méthodes très spécifiques : analyse des situations et des besoins des populations avant d'envisager les solutions de financement adéquates ; association des bénéficiaires dans la conception et l'exécution des projets notamment aux coûts de fonctionnement du projet ; encouragement au maximum de l'initiative privée, le FIDA s'efforce de leur fournir les services (crédits, avis en matière agricole, commercialisation, etc.) dont ils ont besoin ; aide à la création d'institutions autonomes chargées d'accorder des crédits, d'exécuter des travaux de recherche et d'assurer une formation correspondant directement aux besoins du petit agriculteur ; engagement et entretien de dialogues actifs avec les gouvernements – donateurs et bénéficiaires – en matière de politique de financement direct et indirect, afin que soient accordés aux pauvres des campagnes les stimulants dont ils ont besoin.

Contre la malnutrition et la faim

La sous-alimentation touche des centaines de millions de personnes à travers le monde. C'est en Asie que l'on trouve le plus grand nombre de personnes souffrant de malnutrition chronique, mais c'est en Afrique subsaharienne que le phénomène de la faim atteint de graves proportions.

Dans 19 pays sur les 46 situés en Afrique subsaharienne, le déficit énergétique moyen est de 300 kilocalories par personne et par jour. En Asie, en revanche, 3 pays seulement sur 19 accusent un déficit aussi important, selon les estimations de la FAO.

*Les réunions de la FAO mettent en relief
le déséquilibre alimentaire dans le monde.*



SOMMAIRE



RECHERCHE



Autonomie de l'entreprise publique

L'autonomie de l'entreprise constitue un élément central de la réforme économique menée par les pouvoirs publics algériens.

Ce vaste mouvement de réorganisation de l'économie nationale repose sur la distinction et l'articulation cohérente entre les attributs de l'Etat en tant que puissance publique et ses prérogatives en sa qualité de principal actionnaire ou propriétaire des entreprises publiques constituant le tissu économique national.

En responsabilisant davantage l'entreprise dans la conduite de ses objectifs et en lui laissant l'initiative en matière de gestion, l'autonomie de l'entreprise vise essentiellement à libérer les capacités créatrices et productives de l'entreprise de toute interférence et contrainte administrative. Dans cette vision de dynamisation des entreprises publiques, un cadre légal et juridique a été mis en

place pour offrir toutes les conditions de succès aux nouvelles entités et particulièrement pour le réaménagement et la confection d'un environnement approprié à même de répondre aux nouvelles attentes des entreprises et à leurs obligations.

C'est ainsi que les formes juridiques, les fonctions économiques, les relations avec la planification, les responsabilités envers l'Etat et la collectivité nationale ont fait l'objet de plusieurs lois adoptées par l'Assemblée populaire nationale et font partie désormais des références fondamentales pour toutes les entreprises publiques économiques. Cette clarification des missions et des statuts sera, à l'avenir, le terrain privilégié des actions de l'entreprise destinées à améliorer l'utilisation des moyens humains et matériels dont elle dispose, mais aussi sa contribution au développement économique et social du pays.



Naissance de l'Etat actionnaire

L'application de la loi n°88-01 du 12 janvier 1988 portant loi d'orientation sur les entreprises économiques engage l'Algérie dans un processus d'ajustement et de restructuration de l'économie nationale.

Désormais, les entreprises publiques sont autonomes sur le plan financier. Créé dans ce cadre, le Fonds de participation est chargé, en qualité d'agent fiduciaire de l'Etat, des investissements économiques et de la participation dans le capital des entreprises publiques économiques afin de générer des profits.



594

- ❶ 1,00
- ❷ 25/02/1988
- ❸ 26 x 36
- ❹ 10 1/4
- ❺ 300.000
- ❻ 11/06/1992
- ❼ T. Boukeroui
- ❽ Imprimerie BA



1988

1982-1991



- ❶ 1,00
- ❷ 08/03/1988
- ❸ 26 x 36
- ❹ 10 1/4
- ❺ 300.000
- ❻ 11/06/1992
- ❼ K. Krim
- ❽ Imprimerie BA

595

Journée internationale de la femme

Le 8 mars de chaque année, la Journée internationale de la femme est célébrée à travers le monde. En Algérie, l'occasion est mise à profit pour mesurer les progrès réalisés et dresser les bilans dans le domaine des droits des femmes et leur émancipation politique, sociale, culturelle et économique. La commémoration de cette journée remonte à la fin du XIX^e siècle aux Etats-Unis et en Europe où des manifestations qui mettent en avant la lutte des femmes pour l'obtention de meilleures conditions de travail et la reconnaissance de leurs droits fondamentaux, tel le droit de vote, sont organisées.

Plusieurs versions sont avancées quant à l'origine exacte de cette journée, la plus répandue étant que le 8 mars 1857 à New York, des travailleuses du textile ont protesté contre leurs piètres conditions de travail et déclenché des grèves pour réclamer plus d'égalité avec les hommes et de meilleurs salaires.

D'autres versions, citées dans des publications des Nations unies, soutiennent que la Journée internationale de la femme est liée plutôt à une manifestation en faveur du droit de vote pour les femmes organisée par le Comité national des femmes du Parti socialiste américain.

Connue tout d'abord sous le nom de Women's Day, cette manifestation aurait eu lieu le 28 février 1909 et aurait été célébrée annuellement aux Etats-Unis le dernier dimanche de février jusqu'en 1913.

Une autre version rapporte que la célèbre leader socialiste allemande Clara Zetkin aurait présenté une résolution lors de la 2^e Conférence internationale des femmes socialistes de 1910 à Copenhague, au Danemark, pour que soient reconnues les luttes menées par les femmes partout dans le monde. La première Journée internationale de la femme fut donc célébrée le 19 mars l'année suivante en Autriche, au Danemark, en Allemagne et en Suisse. En 1977, soit deux années après la célébration de l'Année internationale de la femme, les Nations unies ont adopté une résolution en faveur d'une journée des droits des femmes. Le 8 mars fut donc la date retenue.



Elles sont présentes dans tous les secteurs économiques et sociaux du pays.

Des femmes de sûreté

Longtemps considérés comme un domaine réservé aux hommes, les services de sécurité algériens s'ouvrent de plus en plus à l'élément féminin. De l'armée à la police, en passant par la gendarmerie, la femme n'hésite plus, aujourd'hui, à rejoindre les effectifs des corps constitués pour y faire carrière, brisant les tabous et relevant les défis. La police algérienne a montré l'exemple au début des années 1970, à travers la sortie des premières promotions de femmes policières. Ce qui honore à la fois cette institution et la femme algérienne.



Des femmes à la hauteur des missions.



SOMMAIRE



RECHERCHE



75^e anniversaire du Mouvement scout arabe

A l'instar du monde arabe, l'Algérie commémore, cette année, le 75^e anniversaire de la création du Mouvement scout arabe. Fondé conjointement au Liban et en Syrie dès l'année 1912, le mouvement des Eclaireurs se développe aussitôt en Palestine, en Egypte puis en Irak. En 1924, le mouvement scout est placé sous l'égide arabe. Il est intégré à l'Organisation mondiale du mouvement scout (OMMS) dès l'année 1954.

Organisation éducative indépendante, le Mouvement scout arabe repose essentiellement sur le principe pédagogique mis en place par Baden-Powell, tout en respectant les valeurs traditionnelles du milieu social arabe. Le Mouvement scout arabe propose à ses adhérents tout au long de l'année 1988 la participation à des camps nationaux et internationaux dans la nature et des activités bénévoles et humanitaires.

Constitué de plusieurs instances représentatives du scoutisme arabe et de délégués nationaux, le mouvement a pour mission la promotion de ses principes sur les plans national et international et de l'esprit d'appartenance et de fraternité entre les adhérents, ainsi que la mise en application des recommandations issues des congrès.

Le Mouvement scout arabe, dont la force principale est l'unité et l'intégrité, contribuera à la conception de programmes et projets en faveur de la jeunesse, au développement et à la coopération avec d'autres organismes internationaux. Le premier congrès international des Eclaireurs arabes s'est déroulé en Syrie au cours de l'année 1954. L'événement, qui a réuni près d'une quarantaine de délégations arabes, a été placé sous le signe de «La promotion des outils de développement du mouvement scout dans les pays arabes».



Mohamed Bouras en tenue de scout.

Deux années plus tard, le deuxième congrès, qui a regroupé les membres du scoutisme arabe au Caire, a vu la création du premier Bureau arabe des scouts. La création du mouvement scout en Algérie remonte au milieu des années 1930. Il est représenté par la Fondation des Scouts musulmans algériens (SMA), initiée par le chahid Mohamed Bouras.

Détermination et valeurs

Les Scouts musulmans algériens, cette «organisation que les épreuves et les défis ont confortée dans sa détermination à aller de l'avant sans jamais se lasser ni dévier de sa voie est restée fortement attachée à ses valeurs».

*[Message du Président Abdelaziz Bouteflika
au 9^e Congrès national des SMA.
Alger, 30 novembre 2005.]*

*Siège de l'organisation des Scouts
musulmans algériens à Alger.*



596

- ❶ 2,00
- ❷ 07/04/1988
- ❸ 26 x 36
- ❹ 10 1/4
- ❺ 300.000
- ❻ 11/06/1992
- ❼ T. Boukeroui
- ❽ Imprimerie BA



1988

1982-1991

Stations thermales



- 1,00 Hammam Bou-Hanifia
- 14/07/1988
- 26 x 36
- 10 1/4
- 300.000
- 11/06/1992
- T. Boukeroui
- Imprimerie BA

597

Ceinturée de montagnes, la station thermale de Hammam Bou-Hanifia, proche de Mascara, est au centre d'une quinzaine de sources chaudes bicarbonatées, chlorurées et radioactives. Ses eaux tièdes à chaudes sont tout indiquées pour soigner les rhumatismes, les maladies neurologiques, ainsi que les affections digestives et métaboliques. La station de Hammam Chellala ou Meskhoutine, près de Guelma, se caractérise par une dizaine de sources à fort débit (500 litres par seconde).

Sa température, 95° C, fait d'elle une des sources les plus chaudes au monde avec celles de l'Islande. Ses eaux bicarbonatées, chlorurées, arsenicales, radioactives dégagent

de l'hydrogène sulfuré et sont conseillées pour les maladies rhumatismales et respiratoires. Ses cascades pétrifiées de 500 m de large et 8 m de haut ont inspiré la légende des «noces des mariées» (*laârayess*).

A une centaine de kilomètres de l'ouest d'Alger se love, dans un cadre verdoyant et apprécié pour ses qualités climatiques, la station thermale de Hammam Righa. Son grand hôtel fut détruit par le séisme de 1980.

Suite à cette catastrophe, certaines sources, telle Aïn Tolba, ont disparu. Celles qui restent fonctionnelles totalisent un débit de 54 m³/heure. Leurs eaux ont une température de 54 °C.



- 2,90 Hammam Chellala
- 14/07/1988
- 36 x 26
- 10 1/4
- 300.000
- 11/06/1992
- T. Boukeroui
- Imprimerie BA

598

Bains romains

Derrière l'appellation «bains romains» que l'on trouve partout en Algérie, se cache toute une histoire thermale. Pendant la période punique, trois petites stèles étaient érigées à Hammam Meskhoutine. En Maurétanie césarienne, huit cités furent construites autour des sources, dont les trois stations évoquées plus haut.

Plus tard, les Arabes et les Turcs ont renoué avec ces sources sans toutefois en faire leur mode de vie quotidien. A Alger, entre le XV^e et le XIX^e siècles, les eaux captées, chauffées et stockées faisaient tourner plus de 50 hammams.



Eaux thermales à Zelfana.



- 3,30 Hammam Righa
Aïn Tolba
- 14/07/1988
- 36 x 26
- 10 1/4
- 300.000
- 11/06/1992
- T. Boukeroui
- Imprimerie BA

599

Le thermalisme

Le thermalisme est l'ensemble des moyens mis en œuvre pour exploiter les vertus thérapeutiques des eaux minérales. Une eau thermale est une eau minérale chaude. La crénothérapie, pratiquée au cours des cures thermales, est l'utilisation thérapeutique d'une eau thermale à proximité du griffon (la source elle-même), ce qui évite les altérations qui surviennent parfois très rapidement dès que l'eau est transportée.

Les eaux thermales se distinguent théoriquement par leur thermalité, c'est-à-dire leur température, leur radioactivité et leur composition chimique. Les eaux hyperthermales sont les plus chaudes et les plus radioactives, tandis que les eaux hypothermales sont les plus froides et les moins radioactives.



SOMMAIRE



RECHERCHE



Jeux Olympiques Séoul 1988



Scène de la cérémonie d'ouverture des jeux Olympiques de Séoul.

Séoul, la capitale de la Corée du Sud, accueillera du 17 septembre au 2 octobre 1988 la 24^e édition des jeux Olympiques, placée cette année sous le thème de la paix et de la réconciliation entre les peuples.

Séoul, qui a été retenue en septembre 1981 par le Comité international olympique (CIO) après avoir battu sa cocandidate Nagoya (Japon) à l'issue du décompte des voix, a déployé tous les moyens humains et matériels pour garantir le succès de ces JO.

Le gigantesque stade olympique de Séoul ainsi que le village olympique ont été réaménagés afin de recevoir dans des conditions optimales les 100 000 spectateurs attendus. Les JO de Séoul enregistrent cette année un chiffre record de participation avec 159 Etats.

Ce sont 8 391 sportifs, entre 2 194 femmes et 6 197 hommes, qui sont qualifiés pour les épreuves.

237 épreuves, réparties en 25 disciplines, sont inscrites au programme de cette édition.

La section athlétisme, présente à toutes les éditions, comptera 42 épreuves (18 féminines et 24 masculines), alors que le tennis de table, une nouvelle discipline dans le programme des JO, fait son entrée et le tennis revient après 64 ans d'absence.

Auréolée de son succès aux jeux Olympiques de Los Angeles (USA), 2 médailles de bronze décrochées par Zaoui Mohamed et Moussa Mustapha en boxe, l'Algérie, qui s'apprête à prendre part à ces JO de Séoul, tentera de consolider sa position.

Compétition sportive internationale, les jeux Olympiques sont organisés tous les quatre ans depuis 1896.

Emotion

La cérémonie d'ouverture des jeux de Séoul a connu un moment particulièrement riche en émotions avec l'entrée de la flamme dans le stade portée par le Coréen Sohn Kee-chung (76 ans), le vainqueur du marathon des jeux de 1936 à Berlin en tant qu'athlète japonais. En 1936, Sohn a été forcé de s'inscrire sous un nom japonais, la Corée étant occupée par le Japon à cette époque.



600

- ❶ 2,90
- ❷ 21/07/1988
- ❸ 26 x 36
- ❹ 10 1/4
- ❺ 300.000
- ❻ 11/06/1992
- ❼ S. A. Bentounes
- ❽ Imprimerie BA



1988

1982-1991



601

- ❶ 2,90
- ❷ 08/09/1988
- ❸ 26 x 36
- ❹ 10 1/4
- ❺ 300.000
- ❻ 11/06/1992
- ❼ K. Krim
- ❽ Imprimerie BA

Journée internationale de l'alphabétisation

En 1962, année de l'indépendance, 85% du peuple algérien étaient analphabètes (5 600 000 sur une population de 9 000 000 d'habitants). Dès lors, sachant que la base fondamentale de la transformation culturelle réside dans la lutte contre l'analphabétisme et la généralisation de l'enseignement, la direction politique du pays en a fait son souci majeur.

C'est ainsi que le taux d'analphabétisme a pu être ramené successivement de 85% au lendemain de l'indépendance à 75% en 1966 pour passer à 57,7% en 1977. La lutte menée contre l'analphabétisme est d'envergure dans la mesure où elle touche tous les citoyens concernés sans distinction de sexe et d'âge.

Elle est essentiellement fondée sur le droit au savoir de chaque citoyen. Mission difficile qui requiert d'importants moyens, notamment des capacités d'accueil, un capital humain formé et des méthodes pédagogiques appropriées. Concernant la scolarisation des enfants nés après l'indépendance, l'objectif consiste à prolonger la durée de l'instruction publique de base à travers l'enseignement obligatoire puis à passer à une étape qualitative de manière à lier l'orientation scolaire au secteur du travail qui doit être lui-même fonction des besoins du pays sans cesse croissants en main-d'œuvre instruite. Cela exige la concentration des efforts sur l'enseignement scientifique et technologique.

Vaincre l'analphabétisme

Le taux d'analphabétisme en Algérie est estimé à 26,5%. Le phénomène, qui concerne environ 7 millions d'Algériens, est pris en charge à travers une stratégie nationale d'alphabétisation mise en place en 2005 avec l'objectif de réduire de 50% d'ici à 2015 le nombre actuel. Durant l'année scolaire 2003-2004, le nombre d'inscrits dans le cadre du programme d'alphabétisation était de 138 974 dont 78,80% de femmes. Près de 14% du nombre total des inscrits sont âgés entre 10 et 19 ans, alors que plus de 80% sont âgés entre 20 et 59 ans.

Les personnes concernées ont été encadrées par 5 515 enseignants.

L'instruction, un droit pour tous et à tous les âges.



Une journée pour la connaissance

La Journée internationale de l'alphabétisation, le 8 septembre 1988, est célébrée pour la vingt-troisième fois consécutive. Cette journée fut instituée par l'Unesco en 1966 sur proposition du Congrès mondial des ministres de l'Éducation qui s'est tenu à Téhéran en 1965 en vue d'éliminer l'analphabétisme dans le monde. Chaque année, le 8 septembre est une occasion pour dresser les bilans et récompenser les efforts méritoires d'institutions ou d'individus qui œuvrent pour cette cause.



SOMMAIRE



RECHERCHE



Protection du singe magot

L'Algérie a créé 10 parcs nationaux classés à partir de 1983 afin de conserver des échantillons représentatifs de la grande variété de paysages, de forêts, de plantes et d'animaux qui font l'originalité de l'écosystème algérien. Le singe magot, espèce menacée, est concerné par cette mesure. Chaque année, des centaines de bébés magots sont saisis par les douanes à travers le monde.

Ces animaux subissent un traumatisme affectant leur comportement par la suite, car ces saisies peuvent durer plus de 20 jours durant lesquels les singes attendent dans une cage d'un mètre carré. Le problème majeur est qu'il est difficile de les faire accueillir par les organismes qui ont rarement de la place pour ces animaux.

Cela surtout que ces animaux se reproduisent bien en captivité, ce qui fait que les parcs zoologiques qui ont des groupes de magots en ont déjà beaucoup. De plus, la plupart du temps, ce sont des animaux seuls et donc difficiles à réintroduire dans un groupe.

Généralement, ils sont euthanasiés. Un plan de protection a été tracé par des spécialistes qui proposent de :

- ◆ mener une véritable campagne d'information sur le singe magot pour sensibiliser le public ;
- ◆ faire connaître dans les établissements scolaires ces animaux et leur manière de vivre à travers des cours pédagogiques, en apprenant aux élèves à les respecter et à les protéger ;
- ◆ durcir la loi les concernant et punir très sévèrement tout trafic sur ces animaux ;
- ◆ élaborer un programme d'écotourisme permettant d'obtenir des fonds ;
- ◆ interdire strictement la vente de ces animaux ;
- ◆ mettre en place des équipes spécialisées dans la protection des magots.

Quant au plan de réintroduction, il consiste en une territorialité déclarée «réserve naturelle» où les singes seraient protégés contre le braconnage par des personnes maîtrisant le domaine de la protection des espèces et la biologie des singes magots.

Les singes des crêtes menacés

Concentrées au Djurdjura avec un total de 600 individus, les populations des singes des crêtes, à l'opposé de celles de la forêt, sont les plus menacées de disparition. Leurs ressources sont peu abondantes et dispersées sur des sites très réduits et ne pouvant pas supporter une charge animale importante.

Cela explique leur morcellement en petits groupes instables variant de 10 à 30 individus d'un jour à l'autre. Le vieillissement y est très prononcé et le pourcentage des femelles chez les jeunes individus est particulièrement bas.



602

- 1 0,50 *Macaca sylvanus*
- 2 15/09/1988
- 3 36 x 26
- 4 10 1/4
- 5 400.000
- 6 11/06/1992
- 7 A. Kerbouche
- 8 Imprimerie BA



603

- 1 0,90 *Macaca sylvanus*
- 2 15/09/1988
- 3 36 x 26
- 4 10 1/4
- 5 400.000
- 6 11/06/1992
- 7 A. Kerbouche
- 8 Imprimerie BA



604

- 1 1,00 *Macaca sylvanus*
- 2 15/09/1988
- 3 26 x 36
- 4 10 1/4
- 5 400.000
- 6 11/06/1992
- 7 A. Kerbouche
- 8 Imprimerie BA



605

- 1 1,80 *Macaca sylvanus*
- 2 15/09/1988
- 3 26 x 36
- 4 10 1/4
- 5 400.000
- 6 11/06/1992
- 7 A. Kerbouche
- 8 Imprimerie BA



1988

1982-1991



- ❶ 2,90
- ❷ 13/10/1988
- ❸ 26 x 36
- ❹ 10 1/4
- ❺ 300.000
- ❻ 11/06/1992
- ❼ T. Boukeroui
- ❽ Imprimerie BA

606

40^e anniversaire de l'Organisation mondiale de la santé

«La santé pour tous, tous pour la santé»

Le secrétaire général adjoint des Nations unies déclarait lors de la première Assemblée mondiale de la santé en 1948 : «L'OMS a une mission de pionnier et un rôle capital. Elle sera probablement l'organisation d'action internationale la plus universelle qui ait jamais existé dans l'histoire du monde. Un jour, l'Organisation embrassera toute la cité universelle des hommes libres dans un puissant et efficace réseau de protection contre la maladie, la souffrance et la mort.»

L'OMS comptait alors 55 pays membres dont 27 étaient en voie de développement. Aujourd'hui, 166 Etats membres représentent pratiquement tous les territoires de la planète. L'Organisation remplit la fonction essentielle d'orientation et de coordination de l'action sanitaire internationale que sa constitution lui impartit.

Les 166 Etats membres sont unanimes à vouloir collaborer sur la voie de la santé pour tous, en appliquant une stratégie qui repose sur quatre piliers :

- ◆ la volonté politique d'améliorer la santé afin de permettre aux individus de mener une vie économiquement productive et socialement enrichissante ;
- ◆ la technologie appropriée, scientifiquement fondée, socialement acceptable, économiquement abordable ;
- ◆ la coopération intersectorielle entre le secteur de la santé et les autres secteurs socio-économiques et culturels ;
- ◆ la participation des individus et des collectivités dans le processus de mise en œuvre des directives, des mesures et des moyens de protection et de promotion de la santé.

(...) L'équité et la justice sociale veulent que l'on mette le progrès sanitaire à la portée de tous. La santé pour tous et tous pour la santé.

[D'après l'éditorial du directeur général de l'OMS : «Forum mondial de la santé», vol. 9, n°1.]



L'Assemblée générale de l'OMS relève les défis de santé qui se posent à l'humanité.

Vaccination tous azimuts

Dans l'esprit de la campagne «Polio Plus» menée par le Rotary Club International, l'Assemblée générale de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) décide, le 13 mai 1988, de lancer une campagne d'éradication des principales maladies pour lesquelles existe un vaccin. Au cours de l'année 1988, 60% des enfants de la planète ont été vaccinés contre la poliomyélite, la diphtérie, la coqueluche, le tétanos, la rougeole et la tuberculose avant leur premier anniversaire.



SOMMAIRE



RECHERCHE



Lutte contre l'apartheid



Martin Luther King, militant des droits civiques pour les Noirs aux Etats-Unis.

L'apartheid, qui signifie en afrikaans «développement séparé des races», n'est qu'un système de discrimination et de ségrégation raciale que pratique officiellement le gouvernement de l'Afrique du Sud depuis 1948.

Ce système écarte la majorité de la population – les Noirs d'Afrique du Sud – de toutes les activités politiques du pays en leur appliquant tout un arsenal de lois et de règlements répressifs.

Conscients de la gravité de ce problème, douze Etats membres des Nations unies ont présenté, en 1952, un mémoire dans lequel ils ont exposé les multiples et nom-

breuses violations des droits de l'homme que le système d'apartheid implique pour plus de 80% de la population d'Afrique du Sud. Depuis lors, cette pratique, qualifiée de «crime contre l'humanité», a été régulièrement dénoncée par l'ensemble de la communauté internationale dans le cadre du système des Nations unies. C'est ainsi que l'ensemble de ses organes (Assemblée générale, Conseil de sécurité, organes subsidiaires et institutions spécialisées) ont convenu de mesures destinées à combattre l'apar-



Thabo Mbeki

Homme politique sud-africain, Thabo Mvuyelwa Mbeki est né le 18 juin 1942. Rejoignant les rangs de l'ANC (African National Congress) à l'âge de 14 ans, il le représente auprès des gouvernements étrangers à partir de 1967.

Nommé chef du département de l'information du parti en 1984 et du département des relations extérieures en 1989, il occupe, en 1994, l'un des deux postes de la vice-présidence de Nelson Mandela, avec Frederik de Klerk.

Lorsque ce dernier démissionne en 1996, il devient l'unique vice-président de l'Afrique du Sud. Il est élu Président de la République en 1999 et réélu en 2004 avec une majorité parlementaire.



607

- ❶ 2,50
- ❷ 17/11/1988
- ❸ 30 x 26
- ❹ 10 1/4
- ❺ 300.000
- ❻ 11/06/1992
- ❼ K. Krim
- ❽ Imprimerie BA



1988

1982-1991

...

theid. Outre les nombreuses résolutions qu'elle a adoptées sur cette question, l'Assemblée générale a attiré à plusieurs reprises l'attention du Conseil de sécurité sur ce qu'elle a qualifié de menace pour la paix et la sécurité internationales et lui a recommandé de prendre des mesures appropriées, y compris l'application de sanctions globales et obligatoires pour contraindre le gouvernement sud-africain à démanteler le système d'apartheid. En 1962, un comité spécial contre l'apartheid a été créé au sein des Nations unies pour «suivre l'évolution de la politique raciale du gouvernement sud-africain».

Depuis 1965, l'Assemblée générale des Nations unies a créé plusieurs fonds d'affectation spéciaux destinés à venir en aide aux victimes de l'apartheid, comme elle a mis en place le Centre contre l'apartheid appelé à recueillir le maximum d'informations sur les conséquences néfastes de ce système haineux et discriminatoire par définition.

En 1978, une Convention internationale sur l'élimination et la répression du crime d'apartheid a été adoptée par l'Assemblée générale et ouverte à la signature des Etats

membres (plus de 80 Etats l'ont ratifiée jusqu'ici).

A l'instigation du Comité spécial contre l'apartheid, une déclaration, qui a été également adoptée pour réaffirmer l'engagement des gouvernements et des peuples du monde entier à prendre des mesures pour éliminer l'apartheid, a abouti à la proclamation par l'Assemblée générale des Nations unies d'une Année internationale de lutte contre l'apartheid (mars 1978 - mars 1979).

Depuis lors, plusieurs conférences et campagnes internationales ont été organisées pour condamner l'apartheid et demander qu'un système mondial de sanctions globales et obligatoires soit appliqué par l'ensemble de la communauté internationale pour contraindre l'Afrique du Sud à démanteler le système de l'apartheid.

Les célébrations du 25^e anniversaire de la création de l'OUA et du Conseil spécial des Nations unies contre l'apartheid ont offert une nouvelle opportunité aux peuples africains ainsi qu'à l'ensemble de la communauté internationale pour témoigner de leur solidarité et de leur soutien indéfectible au peuple d'Afrique du Sud dans sa lutte contre l'apartheid.



Nelson Mandela à la tribune de l'ONU en juin 1990.



SOMMAIRE



RECHERCHE



6^e Congrès du FLN

Sur rapport du bureau de la Commission nationale de préparation du 6^e Congrès du FLN et conformément aux dispositions des statuts du parti, le Président de la République, secrétaire général du Parti du Front de libération nationale, a fixé aux 27 et 28 novembre 1988 la tenue du 6^e Congrès.

Ce congrès s'inscrit dans un cadre particulier empreint de défis grandioses d'autant qu'il exige de l'audace dans la pensée et dans l'action, tout en demeurant fidèle aux principes de la Révolution. Le 6^e Congrès intervient notamment après la tenue des conférences régionales des délégués de la base militante du parti et les sessions des conseils nationaux des organisations de masse, ainsi que ceux des unions professionnelles, scientifiques et culturelles qui ont exprimé, après de larges et fructueux débats, la nécessité d'engager des réformes profondes et globales. Des réformes que le Comité central du parti a mises en exergue en appelant à favoriser les forces vives de la société en vue d'une participation effective de la jeunesse à l'édification du pays dans le cadre de la nouvelle organisation et des dispositions de la Charte nationale, les objectifs étant la consolidation de la démocratie, l'adaptation des formes organiques et l'évolution des méthodes d'action.

Par ailleurs, ce 6^e Congrès se tient alors que le peuple algérien s'est exprimé par un «oui» massif au référendum du 3 novembre portant révision constitutionnelle et qui a entériné les changements importants sur l'exécutif.

Une phase importante qui appelle à une vision claire de l'avenir et un esprit de renouveau qui permettent aux forces vives de la nation, notamment une jeunesse aux aspirations légitimes, de contribuer à l'essor national.



Autocritique et adaptation du système politique algérien.



608

- ❶ 1,00
- ❷ 27/11/1988
- ❸ 26 x 36
- ❹ 10 1/4
- ❺ 300.000
- ❻ 11/06/1992
- ❼ Dessin ANEP
- ❽ Imprimerie BA

A l'écoute du peuple

Apporter les changements et correctifs dans la conduite des affaires de l'Etat lorsque la situation l'impose tout en étant à l'écoute des demandes des populations s'est confirmé à l'occasion de la tenue du 6^e Congrès du FLN. Ce congrès sera un prélude aux grands changements qui surviendront en 1989 avec le référendum sur la nouvelle Constitution.



1988

1982-1991



609

- 1,00 Retenues collinaires
- 22/12/1988
- 36 x 26
- 10 1/4
- 300.000
- 11/06/1992
- K. Krim
- Imprimerie BA



610

- 1,00 Nouvelle organisation des domaines agricoles
- 22/12/1988
- 36 x 26
- 10 1/4
- 300.000
- 11/06/1992
- T. Boukeroui
- Imprimerie BA

Agriculture

La terre a toujours été une richesse inépuisable et généreuse dans l'histoire de notre pays. Aujourd'hui encore, elle constitue, en dépit du développement intensif des autres sources et formes de richesse, un immense potentiel de ressources et d'avenir. L'agriculture bénéficie d'un intérêt majeur se traduisant par des mesures d'encouragement à la production et à l'investissement.

L'autosuffisance alimentaire, qui figure parmi les conditions de l'indépendance économique, est au centre de tous les efforts au plan interne et constitue un enjeu de taille au plan externe. Outre le développement de l'hydraulique, des sciences et techniques dans l'agriculture, la protection des terres agricoles et la mise en valeur des terres font l'objet de vastes actions d'incitation et d'encouragement pour améliorer le potentiel agricole et répondre aux besoins de l'économie et de la société.

Le monde rural et l'activité agricole se trouvent de plus en plus touchés par des programmes de valorisation, afin de rendre à la terre sa place et son rang dans le processus



Des techniques agricoles sont éprouvées en Algérie, notamment la culture sous serre.

de développement national et la consolidation de l'indépendance économique de la nation.

Plan national de développement de l'agriculture

Le Plan national de développement agricole (PNDA) a été mis en place en septembre 2000 et s'est élargi en juin 2002 à la dimension rurale. Le PNDA se veut un instrument qui assure au pays la sécurité alimentaire, le développement rural et la préservation de ses ressources naturelles. Il s'est fixé comme principaux objectifs de sortir de la vision aléatoire d'«autosuffisance alimentaire» pour s'inscrire dans une logique de «sécurité alimentaire» et d'aller vers un seuil minimal de production pour les produits de base.

En 2006, les résultats de l'application du PNDA sont significatifs : 348 000 exploitations agricoles ont bénéficié du soutien de l'Etat et près d'un million d'emplois ont été créés, tandis que les actions entreprises pour l'extension de la superficie agricole utile se sont soldées par la mise en valeur de quelque 488 000 ha.



En quête de performances

Les politiques agricoles qui ont été mises en œuvre depuis l'indépendance se sont caractérisées par l'absence de continuité. La décennie 1960 a été marquée par l'expérience de l'autogestion et une politique de reconversion partielle de l'appareil productif. La décennie 1970 a été celle d'une intervention institutionnelle lourde de l'Etat dans la gestion du secteur à côté de la Réforme agraire. La décennie 1980 opère des ruptures et tente d'assurer une transition vers l'économie de marché afin d'améliorer les performances de l'agriculture.



SOMMAIRE



RECHERCHE





Deglet nour bio

On consomme très peu de produits chimiques et de synthèse en Algérie ; sur les 8,2 millions d'hectares de surface agricole utile, moins de 6% reçoivent des engrais et des pesticides. Cela n'indique pas pour autant que l'agriculture en Algérie est une agriculture bio même si cette forme d'agriculture constitue un créneau porteur pour le secteur agricole en Algérie. Par ailleurs, des dattes dites «bio» sont exportées par l'Algérie.

Une société exporte des dattes Deglet Nour contrôlée et certifiée conforme à la réglementation de l'Agriculture Biologique «CEE N° 2092/91 modifié» par l'organisme international de contrôle et de certification «Ecocert International».

Les zones de culture de ces dattes sont des zones naturelles qui ne connaissent aucune activité industrielle se situant à quarante kilomètres au sud ouest de la willaya de Biskra dans de petits villages de quelques centaines d'habitants. La production s'effectue dans des unités clairement séparées de toute autre parcelle par des murailles de pierre d'argile de hauteur d'un mètre et demie. Un murissement naturel sur l'arbre des régimes et un tri minutieux des dattes complètent le processus pour offrir des dattes issues de l'agriculture biologique.



SOMMAIRE



RECHERCHE





Lac de Sidi Boutchent, Tissemsilt



SOMMAIRE



RECHERCHE



1989

1982-1991



6 1 1

- ❶ 1,00
- ❷ 26/01/1989
- ❸ 20,8 x 25,3
- ❹ 12 1/4 x 13 1/2
- ❺ 300.000
- ❻ 11/11/1993
- ❼ K. Krim
- ❽ Enschede



6 1 1 A

- ❶ 5,00 Carnet de 5 TP à 1,00
- ❷ 26/01/1989
- ❸ 1.000.000
- ❹ 11/11/1993
- ❼ K. Krim
- ❽ Enschede

Constantine



Constantine a été continuellement habitée depuis l'Antiquité. La première appellation qui lui a été donnée est Sarim Batim. C'était à l'époque où les Carthaginois y avaient établi un comptoir commercial. Au III^e siècle avant Jésus-Christ, elle est la capitale orientale du royaume des Massaesytes. Un siècle plus tard, Massinissa, premier roi à avoir unifié les Berbères de Numidie, en fit la capitale du royaume sous le nom de Cirta. La ville restera de longues années durant la plaque tournante de la vie commerciale en Afrique du Nord et suscitera la crainte et le respect des Carthaginois qui en ont été chassés, mais aussi des Romains qui aspiraient à l'occuper.

À la mort de Massinissa, le royaume connaît des turbulences et finit par s'effriter, ce qui ouvre la voie aux Romains pour tenter de conquérir et d'annexer la Numidie et avec elle Cirta. Jugurtha résista et récupéra la ville en l'an 112 av. J.-C. après un siège de cinq mois. Cependant, les Romains parviennent à leurs fins quelques

décennies plus tard, en l'an 46 avant Jésus-Christ, sous le règne de Jules César.

Au II^e siècle, Cirta fut le cœur d'un groupe de cités et d'agglomérations dénommé Republica IV Coloniarum Cirtensium, puis devint la capitale de la Numidie du Nord. En 311, les populations locales se révoltèrent contre le pouvoir de Rome, ce qui amena l'empereur Maxence à la détruire. L'empereur Constantin I^{er} la fit reconstruire en 312 et lui donna son nom pour devenir Constantine, comme il donna son nom à Constantinople (actuellement Istanbul). Passée ensuite aux mains des Vandales et des Byzantins, elle fut conquise par les Arabes, porteurs de l'Islam, au VII^e siècle et connut, depuis, un grand rayonnement culturel. Au XVI^e siècle, les Ottomans prirent la ville et en firent la capitale du Beylik de l'Est. Salah Bey construisit Djamaâ El Kettani et la médersa Sidi El Kettani, ainsi que la médersa Sidi Lakhdar et le très beau palais El Blat qui devint son habitation.

La résistance d'Ahmed Bey

Ahmed Bey a été le dernier gouverneur de Constantine avant la colonisation française. Sous son règne, de nombreuses réformes ont été entreprises. El Hadj Ahmed Bey a dirigé la résistance algérienne contre l'occupation française à l'est du pays de 1830 à 1848.

Le 21 novembre 1836, un contingent de l'armée française fort de 8 700 soldats débarque aux frontières de la ville.

L'artillerie ennemie entreprend deux assauts par le pont qui échouent devant la porte d'El Kantara. Les troupes coloniales ont dû battre en retraite, laissant derrière elles armes, bagages et blessés.



SOMMAIRE



RECHERCHE



Vues de l'Algérie avant 1830

Djamaâ Djedid

La mosquée Djamaâ Djedid a été érigée en 1660 à l'emplacement de la médersa Bou Annan. Elle se voulait la plus grande mosquée d'El Djazaïr à une époque où chaque corporation et chaque quartier avaient leur petite mosquée. Suivant le modèle officiel de mosquée décrété par le roi ziride Abou Abdallah Mohamed II (1505-1512), elle a été construite en forme de croix, comme beaucoup de mosquées turques qui voulaient se distinguer des autres styles. C'était la mosquée de la milice turque dépêchée par l'Empire ottoman pour servir la Régence d'Alger. Dédiée au culte suivant le rite hanéfite qui avait cours chez les Turcs, cette mosquée a été construite par les pêcheurs selon le style architectural anatolien des mosquées d'Istanbul : un plan en forme de croix latine, coupole de forme ovoïde terminée en pointe et entourée de 4 coupes plus petites.

D'une blancheur immaculée, comme celle des maisons et édifices d'Alger, son minaret est de forme carrée et dont la hauteur initiale était de quelque 40 m, mais qui a été ramenée à 27 m avec la construction, par le colonisateur français, du boulevard de la République, Che Guevara actuellement. Depuis 1853, c'est sur ce minaret qu'est accrochée l'horloge d'Alger, alors qu'elle était dans le palais de la Djenina. Le minbar de Djamaâ Djedid est de style italien, en marbre sculpté. Durant plusieurs siècles, les imams et fidèles se sont relayés pour l'utilisation d'un précieux manuscrit du Coran qui, aujourd'hui, est conservé au Musée national des antiquités.

Voûte de l'Amirauté

Djamaâ Djedid donne sur une des portes de l'ancienne forteresse, Bab El B'har (porte de la mer), lequel aboutit à l'Amirauté, autrefois célèbre pour sa voûte d'où entraient les marchandises des commerçants chrétiens soumis à des taxes douanières. C'était la porte des invités et des marins étrangers. Quant aux autochtones venant de la Mitidja et de Kabylie, leur porte d'accès était Bab Azzoun, au sud de la ville, et qui doit son appellation à Azzoun, condamné à mort par la Régence et exécuté par empalement sur un crochet fixé au-dessus de la porte.



La voûte de l'Amirauté d'Alger témoigne de l'ancienneté du port.



6 1 2

- ❶ 2,50
Alger - Djamaâ El Djadid
- ❷ 23/02/1989
- ❸ 32 x 22
- ❹ 14
- ❺ 15.150.000
- ❻ 30/04/2007
- ❼ D'après photo
- ❽ Imprimerie BA



6 1 3

- ❶ 2,90 Alger - Vue du faubourg
Bab Azzoun
- ❷ 23/02/1989
- ❸ 32 x 22
- ❹ 14
- ❺ 12.050.000
- ❻ 30/04/2007
- ❼ D'après photo
- ❽ Imprimerie BA



6 1 4

- ❶ 5,00
Alger - Voûte de l'Amirauté
- ❷ 23/02/1989
- ❸ 32 x 22
- ❹ 14
- ❺ 41.000.000
- ❻ 30/04/2007
- ❼ D'après photo
- ❽ Imprimerie BA

Alger vue par Léon l'Africain

«C'est une ville vaste qui comprend au moins 40 000 foyers. Ses murailles sont superbes et très solides, construites en pierre de taille. Il s'y trouve de très belles demeures et des marchés bien organisés et chaque métier trouve le lieu particulier qui lui a été consacré. On y trouve également de nombreux caravansérails et hammams. Parmi ses plus belles constructions, une magnifique mosquée construite en bord de mer qui s'ouvre sur une belle place prise sur le pan de muraille lui-même sur lequel viennent se fracasser les vagues. Autour d'Alger, on trouve également un nombre important de jardins et de vergers.»

[Hassan Al Wazzan,
Description de l'Afrique, écrit en 1526.]



1989

1982-1991



615

- 1,00 Habitat
- 09/03/1989
- 39 x 22,7
- 11 1/2 x 11 3/4
- 300.000
- 11/11/1993
- A. Kerbouche
- Courvoisier



616

- 1,00 Tourisme
- 09/03/1989
- 39 x 22,7
- 11 1/2 x 11 3/4
- 300.000
- 11/11/1993
- A. Kerbouche
- Courvoisier



617

- 1,00 Culture
- 09/03/1989
- 22,7 x 39
- 11 1/2 x 11 3/4
- 300.000
- 11/11/1993
- A. Kerbouche
- Courvoisier



618

- 1,00 Télécommunications
- 09/03/1989
- 39 x 22,7
- 11 1/2 x 11 3/4
- 300.000
- 11/11/1993
- A. Kerbouche
- Courvoisier

Réalisations nationales

L'Algérie a consacré d'intenses efforts dans le secteur de l'habitat et de la construction avec de nouvelles réalisations à l'aspect moderne ou liées au patrimoine tout en répondant aux exigences socio-économiques du moment. Ce sont également autant de signes de prospérité, de développement et de renouveau.

La fin des années 1970 a vu démarrer une construction massive de logements grâce à la création des zones d'habitation urbaine nouvelles (ZHUN) à la périphérie des villes. Chaque municipalité devait mettre en vente 200 lots de terrain par an.

C'est ainsi qu'on a vu des villages passer d'un effectif de 1 000 à 5 000 habitants en moins de huit ans. La décennie 1980 s'annonce avec l'essor considérable de cette politique de l'habitat. L'un des plus vieux hôtels d'Algérie, l'Oasis rouge de Timimoun, vient de connaître des travaux de sauvegarde et de restauration pour faire office de centre culturel. Avec ses koubbas en forme de cloche, ses bas-reliefs aux figures géométriques et ses petites pièces fraîches, il a été inauguré en 1921 par la duchesse du Luxembourg et André Citroën lors d'une traversée saharienne en automobile dite «Croisière noire».

En 1984, Alger se dote d'un vaste Palais de la Culture à la mesure de son patrimoine civilisationnel. Dédiée à la culture, cette infrastructure qui s'ouvre sur le plateau des Annasser, à Kouba, reste un lieu privilégié pour organiser des spectacles et avant-premières nationales ou étrangères dans le domaine des arts, des sciences et de la culture, des rencontres et conférences thématiques, ainsi que des expositions de haut niveau dans un cadre digne de la capitale algérienne.



Entrée du Palais de la Culture.

La Grande Mosquée d'Alger

Parmi les grandes réalisations auxquelles s'attelle l'Algérie, figure la construction de la plus grande mosquée d'Algérie qui ne sera rien moins que la troisième plus grande mosquée dans le monde après celles de La Mecque et de Médine. Construite face à la mer, elle disposera d'un minaret de 300 m devenant ainsi le plus haut du monde. Cette mosquée comprendra 10 étages et pourra accueillir jusqu'à 120 000 fidèles.



SOMMAIRE



RECHERCHE



Développement du Sud



L'équilibre régional fonde toute initiative économique ou sociale en Algérie.

Donner aux régions du Sud les moyens d'assurer leur développement économique, social et culturel s'inscrit dans la politique initiée par les pouvoirs publics à l'orée de la décennie 1980. Il y a une année, la wilaya de Ouargla a été dotée d'une Ecole normale supérieure. La nouvelle école supérieure spécialisée dans la formation des enseignants a pour mission de combler un vide en matière d'encadrement au niveau des lycées. 139 étudiants se sont inscrits dès l'ouverture de l'année universitaire 1987-1988 pour un cursus de quatre années d'études afin d'obtenir un diplôme de licence en sciences exactes dans les filières de la physique, de la chimie et des mathématiques. La richesse des zones oasiennes et le potentiel qu'elles représentent en matière de production agricole sont un fait indéniable. Dans le climat du désert, un seul arbre peut défier le soleil. Il s'agit du palmier dattier. La phénicieulture, constituée généralement de petites exploitations familiales, permet non seulement la production des

dattes, mais aussi la pratique d'autres cultures en créant un microclimat. L'arboriculture et les cultures maraîchères, destinées exclusivement à la consommation locale, sont les exemples vivants qui permettent de croire en une possibilité de cultures pérennes dans les zones sahariennes. L'exploitation de la nappe albiennne a permis le développement des céréalicultures dans la région d'Adrar. D'une profondeur pouvant dépasser plusieurs centaines de mètres, la nappe s'étend jusqu'à In Amenas, en passant par In Salah, et s'enfonce progressivement vers le nord. L'exploitation pétrolière et gazière se place au centre des priorités des autorités algériennes. Hassi R'mel, cœur de la production gazière, est un pourvoyeur inestimable de richesses. Le gisement a été découvert en 1956. C'est le plus grand gisement de gaz naturel du continent africain. C'est à partir de l'année 1976 que l'Algérie a commencé à développer ses infrastructures de traitement de gaz de Hassi R'mel.

Equilibre régional

Assurer l'équilibre entre le nord et le sud du pays a toujours fait partie des préoccupations de l'Etat algérien. Dès les premières années de l'indépendance, le plan de développement des Oasis est inscrit parmi ses objectifs. Quelques années plus tard, ce plan est renforcé par une vaste campagne de mise en valeur des terres. En cette fin des années 1980, le débat est plus que jamais relancé. Afin de réduire les déséquilibres socio-économiques de ces régions, de grands projets de développement sont entamés.



Exploitation de gaz dans le Sud.



6 1 9

- ❶ 1,00
Agriculture saharienne
- ❷ 20/04/1989
- ❸ 36 x 26
- ❹ 13
- ❺ 300.000
- ❻ 11/11/1993
- ❼ M. Bouslah
- ❽ Cartor



6 2 0

- ❶ 1,80
Ecole normale supérieure de Ouargla
- ❷ 20/04/1989
- ❸ 36 x 26
- ❹ 13
- ❺ 300.000
- ❻ 11/11/1993
- ❼ M. Bouslah
- ❽ Cartor



6 2 1

- ❶ 2,50
Hassi R'mel - Complexe gazier
- ❷ 20/04/1989
- ❸ 26 x 36
- ❹ 13
- ❺ 300.000
- ❻ 11/11/1993
- ❼ M. Bouslah
- ❽ Cartor



1989

1982-1991



6 2 2

- 1 2,90 Es-Sénia - Oran
- 2 27/04/1989
- 3 35 x 25
- 4 10^{1/4}
- 5 300.000
- 6 11/11/1993
- 7 S. A. Bentounes
- 8 Imprimerie BA



6 2 3

- 1 3,30 Tébessa
- 2 27/04/1989
- 3 35 x 25
- 4 10^{1/4}
- 5 300.000
- 6 11/11/1993
- 7 M. Bouslah
- 8 Imprimerie BA



6 2 4

- 1 5,00 Tamanrasset
- 2 27/04/1989
- 3 25 x 35
- 4 10^{1/4}
- 5 300.000
- 6 11/11/1993
- 7 S. A. Bentounes
- 8 Imprimerie BA

Aérodromes d'Algérie

Instrument privilégié de développement et d'échanges, le transport aérien occupe une place importante dans le système de transport algérien.

A court et à moyen terme, le souci majeur est de rentabiliser les infrastructures aéroportuaires et de procéder à leur réhabilitation. Le contexte géographique, le développement des zones industrielles ou encore le transit rendent certaines régions du pays, notamment le Sud, dépendantes dans une certaine mesure de l'usage de l'avion. Dans le Nord, le développement des aéroports est axé en général sur l'amélioration et le renforcement des liaisons aériennes internationales.

Les réalisations enregistrées en termes d'infrastructures ont engendré des changements remarquables permettant de doter l'Algérie d'infrastructures aéroportuaires performantes. Partie intégrante du domaine public de l'Etat, les aérodromes répartis sur l'ensemble du territoire national ont bénéficié le 18 avril 1989, à la suite du décret n° 89-50, d'une nouvelle classification. Cette dernière a pris en compte l'implantation ainsi que la répartition

harmonieuse des aérodromes à travers le vaste territoire national, qu'ils soient ouverts à la circulation aérienne publique ou non, leurs caractéristiques et leur capacité à faire face à l'exploitation des divers services aériens. L'aérodrome international d'Oran-Es-Sénia est classé dans la première catégorie. Il devient utilisable en toute circonstance.

Il est desservi par des aéronefs de grosse capacité, long-et moyen-courrier, destinés aux services aériens internationaux et nationaux. Il doit comporter toutes les infrastructures et équipements de sécurité nécessaires à son exploitation technique et commerciale.

Les aérodromes internationaux de Tébessa et Tamanrasset sont placés dans la deuxième catégorie. Mêmes exigences pour Oran, mis à part une desserte limitée aux appareils de capacité moyenne. En 1987, le dispositif aéroportuaire est constitué de 30 aérodromes ouverts à la circulation aérienne publique parmi lesquels 11 sont ouverts au trafic international.

Une aérogare digne de la capitale

La réalisation de la nouvelle aérogare de l'aéroport international Houari-Boumediène permet à Alger de se mettre au diapason des aéroports des grandes capitales. Le chantier est lancé en 1987. C'est lors du Conseil des ministres du 24 décembre 2002, présidé par Abdelaziz Bouteflika, Président de la République, qu'a été prise la décision de reprendre le projet sur fonds propres de l'Etat.

Les travaux se sont alors accélérés pour s'achever à la fin du premier semestre de 2006. La nouvelle aérogare a été officiellement inaugurée le 5 juillet 2006 par Abdelaziz Boureflika à l'occasion du 44^e anniversaire de l'indépendance. Elle est dotée d'un équipement ultramoderne conforme aux normes internationales : passerelles télescopiques, banques d'enregistrement automatique signalétiques, appareils de manutention de bagages, escaliers mécaniques, ascenseurs, ainsi qu'un système de sécurité sophistiqué. Désormais, l'aéroport international d'Alger permet un trafic de 6 millions de voyageurs par an.



SOMMAIRE



RECHERCHE



20^e anniversaire du Service national

L'Armée nationale populaire a contribué à la réalisation d'un grand nombre de projets socio-économiques par le biais du Service national institué en 1969 et des jeunes appelés qui le composent.

À l'occasion du 20^e anniversaire de l'institution du Service national, les jeunes appelés peuvent légitimement se sentir fiers du bilan de ce qu'ils ont concrétisé dans la réalisation de nombreux projets dont les plus marquants sont : le barrage vert pour la lutte contre la désertification et la mise en valeur des terres ; la construction au profit des populations des zones déshéritées ; les voies de communication : routes, aérodromes et voies ferrées ; barrages et travaux de petite et moyenne hydraulique.

Les travaux continuent et se poursuivent sur l'ensemble du territoire national avec la participation active des jeunes du Service national pour la concrétisation des projets planifiés.

Le Service national peut être considéré, à juste titre, comme une grande école de formation où, en plus d'une formation militaire, les hommes bénéficient d'une formation professionnelle et civique, leur offrant l'occasion de vivre en communauté et de mieux se connaître, renforçant par là même le sentiment de solidarité nationale.

Le Service national permet ainsi à tout Algérien de se préparer à remplir le devoir sacré de défense du pays, tout en participant aux actions visant au développement et à l'essor de notre société.



- ❶ 2,00
- ❷ 11/05/1989
- ❸ 26 x 36
- ❹ 13
- ❺ 300.000
- ❻ 11/11/1993
- ❼ K. Sadoun
- ❽ Cartor

6 2 5

Défendre la patrie

S'inscrivant dans la logique de leurs aînés qui ont combattu pour la souveraineté du pays, les Algériens ont opté pour l'adoption du Service national obligatoire afin de constituer une armée capable de défendre sa patrie et de contribuer à l'œuvre d'édification nationale. Tout Algérien de sexe masculin et en bonne santé est considéré comme soldat. Les appelés doivent servir pendant 18 mois au sein de l'armée. Ceux qui désirent s'enrôler pour servir leur pays peuvent s'inscrire sur un registre particulier et entamer une carrière professionnelle.

Indépendance

«Mon intention est ainsi de marquer que notre Armée nationale populaire est au centre de nos préoccupations et au premier rang de nos urgences dès lors qu'il s'agit de notre indépendance et de la jeunesse algérienne. Mon message destiné à l'ensemble des Algériennes et des Algériens est plus particulièrement adressé à nos djounoud, à tous les sous-officiers et officiers de l'ANP qui doivent y trouver la marque de notre affection et de notre gratitude, ainsi que le témoignage de tout ce qu'ils apportent pour la sauvegarde et le prestige de leur pays, suivant en cela l'exemple héroïque de leurs aînés de l'Armée de libération nationale.»

[Discours du Président Abdelaziz Bouteflika à l'occasion de la Fête de l'indépendance et de la jeunesse. Alger, 3 juillet 2005.]



1989

1982-1991

Lutte antiacridienne



- ❶ 1,00
- ❷ 25/05/1989
- ❸ 35 x 25
- ❹ 10 1/4
- ❺ 300.000
- ❻ 11/11/1993
- ❼ K. Krim
- ❽ Imprimerie BA

626

En 1988, l'Algérie a connu l'activité acridienne la plus intense des trente dernières années. Cette véritable invasion du criquet pèlerin a nécessité la mobilisation de moyens humains, matériels et financiers considérables pour traiter une superficie de plus de 2 millions d'hectares d'essaims et de bandes larvaires. Jusqu'à la fin de l'année 1987, on ne s'attendait pas à une invasion d'une telle ampleur. Selon les saisons, les infiltrations provenaient de tel ou tel autre pays riverain du sud. En empruntant certains couloirs, l'activité larvaire progressait de Tindouf jusqu'aux contrées nord avec un répit estival.

Le dispositif de lutte a été déployé en région saharienne dès début février pour faire barrage au fléau et réduire cette infiltration dans les Hauts Plateaux, le Tell et les pays limitrophes. A cet effet, la traque des équipes de lutte terrestre a utilisé 40 véhicules légers et 60 camions équipés d'appareils de traitement.

Regroupés en pools d'intervention, les paysans ont été mis à contribution et ont endossé 1 600 atomiseurs.

Cette bataille a été appuyée par 47 avions.

A l'occasion, plus de 3 000 litres de produits chimiques furent déversés pour des résultats assez efficaces.

Les 2 000 personnes dont 500 cadres techniciens qui y ont participé ont eu vraiment chaud avant de voir cet orage biologique passer.



Essaim de criquets s'attaquant à la végétation.

Invasion imprévisible

Jusqu'à la fin de l'année 1987, une invasion d'une telle ampleur n'était pas prévisible. Les informations à ce sujet, provenant de pays ou d'organisations régionales ou internationales, n'étaient pas suffisamment précises, voire carrément absentes. Cela est dû aux défaillances du dispositif de surveillance mis en place dans certains pays voisins du sud durant l'été et l'automne 1987 et au début de l'année 1988, conduisant la FAO à diffuser dès décembre 1987 des informations rassurantes mais erronées à destination des pays du Maghreb sur la situation acridienne en Mauritanie, alors que le nord de ce pays connaissait une intense activité.

Un insecte dangereux

Lorsque des criquets sont en phase grégaire, c'est-à-dire qu'ils se reproduisent en très grand nombre et de manière disproportionnée par rapport aux ressources alimentaires disponibles, ils deviennent des locustes très nuisibles car capables de ravager toute la végétation qu'ils trouvent sur leur passage.

Outre la transformation physique en phase grégaire – le criquet passe de la couleur verte à la couleur brune –, il se déplace vers toutes les contrées où il peut trouver des cultures pour se nourrir.

Les espèces les plus dangereuses sont les criquets migrateurs et les criquets pèlerins. Ces criquets forment des essaims de plusieurs centaines de millions et sont capables de se déplacer à une cadence de 100 km par jour.



SOMMAIRE



RECHERCHE



Journée internationale de l'enfance

C'est le 20 novembre 1959 qu'a été proclamée par l'Assemblée générale des Nations unies la Déclaration des droits de l'enfant et que l'Unicef célèbre à Genève (Suisse) la première Journée internationale de l'enfance. Cette journée est aujourd'hui organisée dans des pays de plus en plus nombreux dont l'Algérie depuis quelques années déjà.

Est-ce à dire que les droits de l'enfant seraient considérés comme respectés s'ils l'étaient une seule journée par an ? Que non. L'importance de cette commémoration consiste en le rappel de certaines vérités trop souvent occultées par la vie quotidienne.

Premièrement, la naissance d'un enfant est aussi, mais surtout celle d'une enfance. Une enfance qui ne peut exister, se développer et s'épanouir que dans un climat permanent d'amour et d'affection au sein d'une famille. Sans famille, l'enfant seul ou en institution regarde sans voir, écoute sans entendre, grandit sans s'épanouir et passe à l'âge adulte sans traverser l'enfance qu'il vivra en miettes toute sa vie durant.

Voilà pourquoi le droit à une famille, qu'elle soit d'origine ou de substitution, est un droit primordial, un droit vital reconnu par la Charte des droits de l'enfant. Il constitue aussi l'objectif principal d'organismes bénévoles algériens comme l'Association enfance et famille d'accueil bénévole qui œuvrent pour permettre à ces enfants de trouver le bien-être dans une famille.

Deuxièmement, le bonheur que les parents ont à éviter aux leurs cette enfance gaspillée et qu'on peut être heureux et plus heureux peut-être en agissant pour qu'enfance puisse se passer pour tous les enfants et partout dans le monde.

Troisièmement, enfin, le responsable de demain doit garder bien à l'esprit que demain justement, il aura été l'enfant d'aujourd'hui et que tout doit être pensé et planifié à partir de cette base pour qu'à son tour, en citoyen du monde, il œuvre à réduire la misère et la détresse humaine et veille avec d'autres, qu'importe la couleur, qu'importe la contrée, à faire en sorte qu'enfance ne soit pas gaspillée.



6 2 7

- ❶ 1,00 + 0,30
- ❷ 01/06/1989
- ❸ 29 x 43
- ❹ 10 1/4
- ❺ 400.000
- ❻ 11/11/1993
- ❼ Baya
- ❽ Imprimerie BA

Convention internationale des droits de l'enfant

La Journée internationale des droits de l'enfant est la date anniversaire de la signature de la Convention internationale des droits de l'enfant ratifiée le 20 novembre 1989 par 191 pays.

Cette journée est un moment privilégié pour se rendre compte des nombreuses injustices commises à l'égard des enfants dans le monde.

La Convention internationale des droits de l'enfant affirme, à travers 54 articles, qu'un enfant a le droit d'être éduqué, soigné, protégé, et ce, quel que soit l'endroit du monde où il naît.



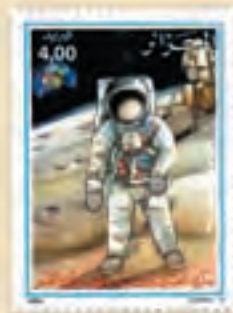
1989

1982-1991



628

- ❶ 2,90
- ❷ 21/07/1989
- ❸ 36 x 26
- ❹ 13
- ❺ 300.000
- ❻ 11/11/1993
- ❼ T. Boukeroui
- ❽ Cartor



629

- ❶ 4,00
- ❷ 21/07/1989
- ❸ 26 x 36
- ❹ 13
- ❺ 300.000
- ❻ 11/11/1993
- ❼ T. Boukeroui
- ❽ Cartor

20^e anniversaire du premier homme sur la Lune



Image de la mission Apollo XI qui a révolutionné la perception de l'espace.

Il y a vingt ans, l'homme faisait ses premiers pas sur la Lune et l'humanité entière accomplissait un pas de géant dans la conquête de l'espace. L'espace a toujours constitué pour l'homme un champ d'intérêt permanent dans sa quête intarissable de maîtrise des éléments de la nature au sein de laquelle la Lune fut le premier astre à nourrir les mythes et les cultures de toutes les civilisations humaines.

En ce vingtième anniversaire, on ne peut s'empêcher de s'accorder un moment de méditation pour mesurer ce que ces premiers pas sur la Lune ont coûté en efforts et en ingéniosité à l'homme qui a ainsi réussi à capitaliser des années de progrès scientifiques et d'innovations technologiques. Aujourd'hui encore, l'espace constitue un enjeu considérable pour la science et l'humanité et, à ce titre, il fait l'objet de programmes colossaux de recherche et

d'exploration. Ni les échecs, ni les pertes en vies humaines, ni la rareté des ressources financières n'ont, à ce jour, fait reculer l'homme dans sa marche vers la conquête de l'espace. En deux décennies, la conquête de l'espace a franchi de nouvelles étapes et l'objectif reste pour l'homme de pouvoir y effectuer de longs séjours dans des conditions similaires à la vie sur Terre.

Analyses, examens, expériences scientifiques menées sur les nouvelles stations de l'espace ne cessent d'alimenter quotidiennement les centres de recherche en données pour faire avancer la science et permettre à l'homme de forger son destin spatial. Les perspectives qui s'ouvrent aujourd'hui pour la maîtrise de l'espace sont pleines de promesses et contribueront certainement à repenser les frontières de l'homme et de son savoir.

A la reconquête de la Lune

Conquise en 1969, puis abandonnée en 1972, la Lune n'a pas cessé d'émerveiller l'humanité au point que, aujourd'hui, l'on envisage très sérieusement d'y retourner et de s'y implanter. Des projets de reconquête et de colonisation de la Lune ont été réactualisés au sein des grandes agences spatiales et les retrouvailles avec notre satellite auront probablement lieu lors de la prochaine décennie. La découverte de l'étrange monde lunaire et l'apprentissage de la vie «extraterrestre» feront de cette entreprise sans précédent l'une des aventures les plus passionnantes du XXI^e siècle.

Edwin Eugène Aldrin marche sur la Lune.



SOMMAIRE



RECHERCHE



Centenaire de l'Union interparlementaire

L'Union interparlementaire, créée en 1889 et dont le siège se trouve à Genève, est une organisation mondiale qui rassemble des parlementaires dans une action commune visant à garantir que leurs Etats respectifs contribuent pleinement à l'affermissement et au développement des institutions représentatives ainsi qu'à l'établissement de la paix dans le monde et de la coopération entre les peuples, particulièrement en appuyant les objectifs des Nations unies.

A ce jour, 112 des 145 assemblées législatives des Etats souverains du monde sont représentées dans l'Union qui compte, de plus, le Parlement européen comme membre associé. Elle réunit des parlementaires constitués en groupes nationaux, afin de procéder à l'étude objective des problèmes politiques, économiques, sociaux et culturels de portée internationale. Les membres de l'Union transmettent ses résolutions aux assemblées et gouvernements respectifs et en encourageant la mise en œuvre.

L'Union fonctionne avec les organes suivants : la Conférence interparlementaire, le Conseil interparlemen-

taire, le Comité exécutif, les commissions d'études qui sont au nombre de cinq et enfin le Secrétariat. Elle est financée par ses propres ressources.

Elle organise également, à l'échelon mondial ou régional, des réunions spécialisées portant sur des questions touchant à la sécurité internationale, au développement économique et aux affaires sociales, ainsi que des symposiums internationaux sur le fonctionnement des institutions parlementaires. L'Union interparlementaire travaille en étroite collaboration avec l'Organisation des Nations unies et ses institutions spécialisées.

L'Union a adopté en 1976 une «Procédure d'examen et de traitement de communications relatives à des violations des droits de l'homme dont sont victimes des parlementaires», applicable aux membres des Parlements qui font ou ont fait l'objet de mesures arbitraires pendant l'exercice de leur mandat, que le Parlement soit en session, en vacance ou bien dissous par suite de mesures inconstitutionnelles ou d'exception.



Les Nobel de la paix de l'UIP

L'Union interparlementaire a vu quelques-uns de ses membres honorés du prix Nobel de la paix. Frédéric Passy (France) en 1901 en compagnie d'Henry Dunant (fondateur de la Croix-Rouge internationale), Albert Gobat (Suisse) en 1902, William Randal Cremer (Royaume-Uni) en 1903, Frederic Bajer (Danemark) en 1908, Auguste Marie François Beernaert (Belgique) en 1909, Henri La Fontaine (Belgique) en 1913, Christian Lange (Norvège) en 1921 et Ferdinand Buisson (France) en 1927 ont reçu la prestigieuse distinction décernée par l'institut de Stockholm.



630

- ❶ 2,90
- ❷ 04/09/1989
- ❸ 35 x 25
- ❹ 10 1/4
- ❺ 300.000
- ❻ 11/11/1993
- ❼ K. Krim
- ❽ Imprimerie BA



1989

1982-1991

Production nationale



6 3 1

- 1 2,00
- 2 21/09/1989
- 3 38,1 x 48,46
- 4 11 1/2 x 11 3/4
- 5 300.000
- 6 11/11/1993
- 7 A. Kerbouche
- 8 Courvoisier



6 3 2

- 1 3,00
- 2 21/09/1989
- 3 38,1 x 48,46
- 4 11 1/2 x 11 3/4
- 5 300.000
- 6 11/11/1993
- 7 A. Kerbouche
- 8 Courvoisier



6 3 3

- 1 5,00
- 2 21/09/1989
- 3 38,1 x 48,46
- 4 11 1/2 x 11 3/4
- 5 300.000
- 6 11/11/1993
- 7 A. Kerbouche
- 8 Courvoisier

La terre, aujourd'hui encore, demeure, en plus du développement intensif des autres sources et formes de richesse, un potentiel non négligeable de ressources et d'avenir. L'agriculture bénéficie d'un intérêt majeur se traduisant par des mesures d'encouragement à la production et à l'investissement. L'autosuffisance alimentaire, parmi les conditions de l'indépendance économique, est au centre de tous les efforts au plan interne et constitue un enjeu de taille au plan externe.

Si l'Algérie, traditionnellement exportatrice de fruits et légumes, a vu sa superficie agricole utile par tête d'habitant baisser de 60% depuis 1962 et si les conditions climatiques que connaît le pays ont contribué à creuser l'écart entre une offre limitée et une demande forte depuis une décennie, la consommation des légumes frais a

presque doublé. La pomme de terre et la tomate demeurent les produits préférés des Algériens en constituant près de 50% de la consommation des légumes frais. Outre le développement de l'hydraulique, des sciences et des techniques dans l'agriculture, la protection des terres agricoles et la mise en valeur des terres font l'objet de vastes actions d'incitation et d'encouragement pour améliorer le potentiel agricole et répondre aux besoins de l'économie et de la société.

Le monde rural et l'activité agricole sont touchés par des programmes de valorisation, afin de rendre à la terre le rang qui est le sien dans le processus de développement national et la consolidation de l'indépendance économique de la nation. Le défi de ce secteur pour l'an 2000 s'avère difficile, mais pas insurmontable.

Tomate

Au printemps, Adrar ainsi que tout le Touat célèbrent la fête annuelle de la tomate. Depuis 1971, les fellahs se réjouissent de la première expérience réussie de la culture intensive de la tomate dans la région.

Les organisateurs de cet événement socio-économique et culturel font de la tomate un symbole de prospérité pour Adrar qui devient, durant ces festivités, un carrefour commercial incontournable pour la population du Sud ainsi que pour tous les commerçants locaux et les agriculteurs qui démontrent leur savoir-faire.



Agriculture en mutation

Les politiques agricoles mises en œuvre depuis l'indépendance se sont caractérisées durant la décennie 1960 par l'expérience de l'autogestion et une politique de reconversion partielle de l'appareil productif.

La décennie 1970 a été celle d'une intervention institutionnelle de l'Etat dans la gestion du secteur à côté de la Réforme agraire. La décennie 1980 opère des ruptures et tente d'assurer une transition vers l'économie de marché afin d'améliorer les performances de l'agriculture.



SOMMAIRE



RECHERCHE



Poissons

Bonite à dos rayé *Sarda sarda*

C'est un poisson à la nage rapide, vivant en bancs dans les régions chaudes de l'Atlantique et en Méditerranée. Sa taille varie de 40 à 60 cm pour un poids moyen de 5 kg. Presque fusiforme, son dos et le haut de ses flancs sont d'un vert bleuté avec des bandes parallèles d'un bleu foncé, tandis que le bas de ses flancs et son ventre sont argentés. On le capture aisément sur montages légers.

Saint-pierre *Zeus faber*

C'est un poisson lent et solitaire. On le trouve entre 60 et 200 m de profondeur. Sa taille moyenne varie entre 30 et 60 cm et son poids peut atteindre 9 kg. Son corps trapu, haut et fortement comprimé est



d'un gris brunâtre avec des taches rondes distinctes et caractéristiques sur les flancs. Sa bouche est grande et très protractile. Sa chair est d'une rare qualité.

Pironneau *Pagellus bogaraveo*

C'est une espèce grégaire que l'on trouve autour des récifs du large et le long des côtes, dans les rochers couverts d'algues. Elle est répandue en Méditerranée.

De forme ovale, sa taille est de 35 cm en moyenne. Son dos et ses flancs sont d'un argent grisâtre, tandis que ses nageoires sont rougeâtres. Pêché à la ligne, ce poisson a une chair savoureuse.

Espadon *Xiphias gladius*

C'est un poisson à rostre préférant les régions tempérées. Poisson habituellement solitaire, on le rencontre parfois par paire. Sa taille moyenne varie entre 2 et 3 m et peut atteindre 6 m pour un poids de 780 kg. Son dos est pourpre métallisé ou bronze. Ses flancs sont sombre pâlisant jusqu'à un blanc éteint sur le ventre. Quant aux nageoires, elles sont foncées avec un éclat argenté.

L'espadon est considéré par les pêcheurs comme le plus prestigieux poisson de pêche sportive.

La pêche à l'espadon

Pour la pêche à l'espadon en Algérie, on utilise différentes techniques telles que la palangre de surface ou flottante, la palangre dérivante ou encore le filet maillant ou dérivant. Ces moyens sont utilisés autant pour la capture de l'espadon que pour celle du thon et du requin pour des profondeurs allant de 60 à 200 m.

Il existe aussi la technique ligne à main à grands hameçons pratiquée généralement dans tous les sites pour des profondeurs allant jusqu'à 120 m. Chaque année, il est pêché quelque 600 tonnes de cette espèce marine.



6 3 4

- 1 1,00 *Sarda sarda* (bonite à dos rayé)
- 2 26/10/1989
- 3 36 x 26
- 4 13
- 5 300.000
- 6 11/11/1993
- 7 S. A. Bentounes
- 8 Enschede



6 3 5

- 1 1,80 *Zeus faber* (saint-pierre)
- 2 26/10/1989
- 3 36 x 26
- 4 13
- 5 300.000
- 6 11/11/1993
- 7 S. A. Bentounes
- 8 Enschede



6 3 6

- 1 2,90 *Pagellus bogaraveo* (pironneau)
- 2 26/10/1989
- 3 36 x 26
- 4 13
- 5 300.000
- 6 11/11/1993
- 7 S. A. Bentounes
- 8 Enschede



6 3 7

- 1 3,30 *Xiphias gladius* (espadon)
- 2 26/10/1989
- 3 36 x 26
- 4 13
- 5 300.000
- 6 11/11/1993
- 7 S. A. Bentounes
- 8 Enschede



1989

1982-1991



638

- ❶ 1,00
- ❷ 1/11/1989
- ❸ 26 x 36
- ❹ 13
- ❺ 300.000
- ❻ 11/11/1993
- ❼ K. Krim
- ❽ Cartor

35^e anniversaire de la Révolution

L'Algérie commémore le 35^e anniversaire du déclenchement de la Révolution. Dédiée à tous les martyrs de l'Algérie qui ont permis aux générations actuelles de profiter pleinement de l'indépendance et de la liberté, cette journée sera marquée par de nombreuses manifestations culturelles à travers l'ensemble du territoire national. L'Algérie des années 1980 signe et persiste sur la voie du développement dans tous les secteurs d'activité.

Dans le domaine de l'éducation, le pays a mené plusieurs réformes éducatives, notamment le projet de réforme du système éducatif algérien. La coopération avec l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) s'est développée après la création en 1982 du Haut-Commissariat aux énergies nouvelles.

Membre de l'AIEA depuis 1963, l'Algérie continue de bénéficier de financements pour l'acquisition d'équipements et la formation de plusieurs centaines de chercheurs et techniciens dans le domaine du nucléaire.

La marine algérienne a réceptionné ces dernières années 2 sous-marins classiques de la classe Roméo, 3 frégates anti-sous-marines de la classe Koni, 3 corvettes lance-missiles, les deux dernières unités majeures à être importées étant les deux sous-marins de la classe Kilo en 1987 et 1988.

Après huit années de guerre contre l'occupant, causant des dégâts humains importants, l'Algérie est considérée par les pays du tiers-monde comme un symbole et une référence de la lutte pour l'autodétermination des peuples. Le 1^{er} novembre 1989, l'Algérie, qui se rappelle au souvenir de ses martyrs, entame un nouveau cycle en s'engageant dans un processus positif de transformation politique et économique.

En démontrant sa volonté d'investir, sur la scène internationale, l'espace de libre-échange en Méditerranée puis en Europe, l'Algérie se défait définitivement de l'épisode colonial.



Reconstitution d'une traversée héroïque de la ligne Morice électrifiée.
Musée national du moudjahid, Alger.

1940

«Tout avait commencé avec l'argument des dominos qui exaspérait Arezki et que Sliman, son jeune frère, avait, une fois de plus, exposé sur la place :

◆ Cette guerre est la providence des malheureux. Quand tout brûlera, quand tout sera détruit, quand la tempête, l'avalanche et l'ouragan auront tout emporté ou englouti, la terre de nouveau sera vierge. Tout sera remis en question. Ce sera comme aux dominos : on fera une distribution nouvelle.

◆ Et tu seras gueux comme avant, avait dit Arezki.

◆ Non, mon frère, c'est assez pour nous de souffrir, c'est au tour des pauvres d'être heureux. On était en 1940.»

[Extrait de "Le Sommeil du juste"
de Mouloud Mammeri, Ed. Plon, Paris, 1955.]



SOMMAIRE



RECHERCHE



25^e anniversaire de la Banque africaine de développement

Au cours des années 1980, la plupart des pays africains ont adopté des programmes rigoureux d'ajustement structurel et de libéralisation monétaire. L'attente était qu'en libérant les forces du marché et en faisant du secteur privé le moteur de la croissance pendant que l'Etat assume un rôle constructif de facilitation, on lance le continent sur la voie d'une nouvelle croissance, stable et à longue échéance.

Depuis sa création, la Banque africaine de développement a dû œuvrer dans une situation économique assez difficile et a largement mérité d'être la grande institution multilatérale de l'Afrique. La Banque a été créée en 1963 par 33 nations africaines à Khartoum (Soudan) lors de la Conférence des ministres africains des Finances qui a approuvé le texte de l'accord portant création de la Banque africaine de développement (BAD), entré en vigueur le 10 septembre 1964. Les fondateurs voulaient

cette banque multilatérale autonome. L'Algérie, membre fondateur, détenait à l'origine 1,16% du montant du capital souscrit de cette institution. Ses activités ont démarré très lentement : les approbations de prêts n'ont représenté en moyenne que 21 millions de dollars par an durant la période allant de 1970 à 1972. Le guichet «concessionnel» du Groupe – le Fonds africain de développement (ou FAD) – est entré en activité en 1973, grâce à un don de 82 millions de dollars de 13 membres non régionaux et de la BAD. Le Fonds, ayant une administration séparée, a accordé 50% des voix aux membres non régionaux. Mais dans l'intervalle, la Banque a vu, au cours des années 1970, son capital payé augmenter à peine, et elle a fini par accepter des membres hors de la région en 1982, les limitant cependant à un tiers des sièges au Conseil des gouverneurs. Les approbations de prêts ont alors brusquement grimpé.



La BAD, un instrument essentiel pour lutter contre la misère.

L'exclusion financière

Entre 2 et 3 milliards de personnes à travers le monde n'ont pas accès aux services financiers, estime l'Organisation des Nations unies (ONU). La situation est particulièrement alarmante dans les Pays les moins avancés (PMA) dans lesquels le revenu moyen est généralement inférieur à 1 dollar par jour et par personne.

La plupart des PMA se trouvent en Afrique où, souvent, plus de 90% de la population sont exclus du système financier formel. A travers le continent, la moitié de la population, environ 300 millions de personnes, vit dans une pauvreté extrême et moins de 4% environ possèdent un compte en banque.



639

- ❶ 1,00
- ❷ 16/11/1989
- ❸ 25 x 35
- ❹ 10 1/4
- ❺ 300.000
- ❻ 11/11/1993
- ❼ T. Boukeroui
- ❽ Imprimerie BA



1989

1982-1991



640

- ❶ 1,00 *Boletus satanas*
(bolet satan)
- ❷ 14/12/1989
- ❸ 26 x 36
- ❹ 13
- ❺ 300.000
- ❻ 11/11/1993
- ❼ K. Krim
- ❽ Cartor



641

- ❶ 1,80 *Psalliota xanthoderma*
(agaric jaune)
- ❷ 14/12/1989
- ❸ 26 x 36
- ❹ 13
- ❺ 300.000
- ❻ 11/11/1993
- ❼ K. Krim
- ❽ Cartor

Champignons

Bolet satan

Boletus satanas

Le bolet satan ou satan ou encore cèpe diabolique est une espèce de champignons à chapeau blanchâtre à gris verdâtre. D'odeur désagréable, sa silhouette est basse et trapue, alors que sa chair est en majeure partie blanche.

Ce bolet n'est pas très commun car il ne se rencontre que sur les sols calcaires ou neutres. Précoce, il apparaît dès la fin du printemps pour disparaître à l'automne.

Son chapeau est énorme, compact et charnu. Le pied reste longtemps court et trapu par rapport au chapeau. Il est jaune en haut, rouge au milieu, jaunâtre en bas. Sa surface est marquée par un beau réseau de fines veines rouges, roses ou blanches et bleuit au toucher.

C'est le seul bolet vraiment vénéneux, mais il ne cause que des gastro-entérites pour les personnes non habituées à le consommer. Un fragment de chair avalée crue constitue un puissant vomitif.

Agaric ou psalliotte jaunissante

Psalliota xanthoderma

Cette espèce est commune dans certaines localités. On la trouve en été et en automne dans les forêts ou à leurs lisières, dans les parcs et les jardins.

Le chapeau est blanc, un peu sale, brillant et sans écailles. Il ne jaunit pas spontanément, même exposé à la chaleur. Le pied est bulbeux en bas, blanc et brunissant.

L'anneau est ample et se détache circulairement.

La chair est épaisse, blanche, souvent jaune citron dans le bulbe. Elle dégage une odeur caractéristique de cette espèce et de son groupe qui rappelle l'iode, le phénol ou l'encre. Espèce à rejeter, sa chair peu savoureuse peut causer des accidents stomacaux, rarement intestinaux.



Agaric jaune.

Champignons comestibles et vénéneux

Il existe des milliers d'espèces de champignons. Beaucoup sont comestibles, sans être forcément bons ! Les plus appréciés sont les morilles, les cèpes, les bolets ou les girolles. Malgré leur nom inquiétant, certains champignons, telles les trompettes-de-la-mort, sont savoureux. Quelques espèces sont vénéneuses. On s'empoisonne en les mangeant. D'autres sont mortelles. C'est le cas notamment de l'amanite phalloïde. Quelques champignons contiennent une substance dangereuse qui disparaît à la cuisson. C'est la raison pour laquelle il faut bien faire cuire les morilles. D'autres sont comestibles tout de suite après la cueillette, mais deviennent toxiques quelques jours plus tard. Les champignons n'ont ni racines, ni feuilles, ni fleurs. Contrairement aux plantes, ils ne possèdent pas de chlorophylle et absorbent leur nourriture dans le sol, le bois mort, les feuilles, etc. Ils sont de toutes tailles et de toutes formes. Les champignons les plus connus, ceux que l'on trouve dans les prés et les bois, ont une forme qui rappelle celle d'un parapluie. Ce sont les «champignons à chapeau» dont les cèpes, les amanites ou encore les morilles font partie. Mais à cette forme existent des exceptions. Les truffes, par exemple, forment des «boules» entièrement souterraines. Il y a aussi des champignons beaucoup plus petits, voire microscopiques.



SOMMAIRE



RECHERCHE



Lépiote élevée *Lepiota procera*

Elle se rencontre communément en été ou en automne dans les forêts, les bois, les taillis, surtout sur les sols plus ou moins acides. C'est un champignon svelte qui, dans sa jeunesse, a tout à fait l'apparence d'une baguette de tambour, car il existe un gros bulbe arrondi à la base de son long pied.

Le chapeau encore fermé est presque sphérique, sa couleur est brune ou brun grisâtre et il est revêtu de nombreuses plaquettes écailleuses. Quant au pied, il est très long mais grêle. L'anneau est ample, frangé au bord et de structure très compliquée. Il est mobile autour du pied. La chair est mince, tendre dans le chapeau et fibreuse dans le pied. C'est un excellent comestible, très recherché presque partout, mais il vaut mieux le consommer jeune.



Lépiote élevée.

Lactaire délicieux *Lactarius deliciosus*

Le groupe des lactaires à lait rouge (lactaires comestibles) est très facile à identifier, car non seulement il s'agit de champignons strictement liés aux arbres à aiguilles (pins, épicéas...), mais leur lait, au lieu d'être blanc au moment où il s'écoule des lames ou de la chair blessée, est d'emblée coloré en rouge.

Ils tendent tous à se maculer de vert ou peuvent même, une fois vieux, être tout entier envahis de vert sale.

On rencontre deux espèces plus connues depuis longtemps : l'un est un lactaire délicieux dont le lait à l'écoulement est rouge carotte ou vermillon et l'autre, lactaire sanguin, est rouge vineux. Ces deux espèces sont des comestibles plus ou moins recherchés, le sanguin étant beaucoup plus délicat que l'autre.



6 4 2

- ❶ 2,90 *Lepiota procera*
(lépiote élevée)
- ❷ 14/12/1989
- ❸ 26 x 36
- ❹ 13
- ❺ 300.000
- ❻ 11/11/1993
- ❼ K. Krim
- ❽ Cartor



6 4 3

- ❶ 3,30 *Lactarius deliciosus*
(lactaire délicieux)
- ❷ 14/12/1989
- ❸ 26 x 36
- ❹ 13
- ❺ 300.000
- ❻ 11/11/1993
- ❼ K. Krim
- ❽ Cartor





SOMMAIRE



RECHERCHE





SOMMAIRE



Fantasia

RECHERCHE



1990

1982-1991



644

- ❶ 1,00
- ❷ 18/01/1990
- ❸ 25 x 35
- ❹ 11 1/2
- ❺ 300.000
- ❻ 10/11/1994
- ❼ A. Kerbouche
- ❽ Imprimerie BA

10^e anniversaire de l'Union panafricaine des postes

C'est en janvier 1980 que la Convention de l'Union panafricaine des postes fut signée par 38 pays membres de l'Organisation de l'unité africaine (OUA) lors de la Conférence des plénipotentiaires des gouvernements des Etats membres qui s'est tenue à Arusha, en République unie de Tanzanie.

Cette institution spécialisée de l'OUA dans le domaine des services postaux est née conformément aux principes et objectifs de la Charte de l'OUA, notamment sa résolution portant création d'une Union panafricaine des postes (UPAP) tel qu'approuvé par la 14^e session de la Conférence des chefs d'Etat et de gouvernement.

Les objectifs principaux de l'UPAP sont les suivants :

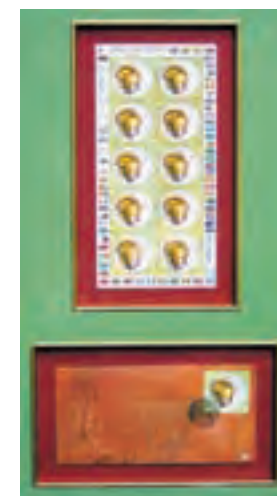
- ◆ maintenir et élargir la coopération entre les Etats membres afin d'améliorer et de rationaliser l'utilisation des services postaux ;

- ◆ harmoniser la structure des tarifs entre les Etats membres en vue d'établir des tarifs compatibles avec un service de bonne qualité ;

- ◆ encourager la création en Afrique d'infrastructures chargées de la formation et de la recherche en matière de services postaux.

L'UPAP fonctionne avec les organes suivants : la Conférence des plénipotentiaires, le Conseil d'administration et le Secrétariat général.

Dans le programme quadriennal adopté lors de la 2^e session ordinaire de la Conférence des plénipotentiaires qui s'est tenue à Yaoundé (Cameroun) du 24 au 28 mai 1988, il a été décidé la fusion de l'UPAP et de l'UPAT (Union panafricaine des télécommunications), ainsi que l'instauration d'un système d'acheminement rapide, fiable et intégré.



Timbre commémoratif émis en Afrique du Sud.

Améliorer les services en Afrique

Entre autres objectifs de l'Union panafricaine des postes (UPAP) tels qu'assignés dans l'article 5 de sa convention : «Maintenir et élargir la coopération entre les Etats membres afin d'améliorer et de rationaliser l'utilisation des services postaux. Une des actions entreprises dans ce domaine, la diffusion périodique auprès de toutes les administrations postales africaines des tableaux d'acheminement du courrier ainsi que leur mise à jour pour tenir compte de l'évolution des réseaux de communication, ainsi que les contrôles périodiques des délais d'acheminement du courrier et la diffusion des résultats de ces contrôles en vue de l'adoption des mesures correctives qui s'imposent.»



SOMMAIRE



RECHERCHE



Utilisation rationnelle de l'énergie

En Algérie, comme dans beaucoup de pays à travers le monde, une attention particulière est portée sur l'utilisation rationnelle de l'énergie.

En 1982, les instances nationales ont défini un modèle national de consommation d'énergie dont les grandes lignes visent aussi bien à promouvoir les ressources énergétiques les moins entamées qu'à préserver et à mieux utiliser l'énergie en général.

A l'heure actuelle, l'énergie finale en Algérie est consommée sensiblement à parts égales entre les trois principaux secteurs que sont l'industrie, les transports et le tertiaire, ajoutés aux ménages.

Les tendances de consommation durant cette décennie révèlent une très forte tendance à la hausse.

De 8 500 milliers de tonnes d'équivalent-pétrole en 1980, la consommation d'énergie finale est passée à 14 000 milliers de tonnes d'équivalent-pétrole en 1987, soit une augmentation en moyenne de 7% par an durant la période citée.

Devant cette hausse rapide, l'Etat a décidé dès 1985 de la création d'une Agence nationale de promotion et de rationalisation de l'utilisation de l'énergie (APRUE).

L'Algérie est le premier Etat membre de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) à avoir créé une agence dont la mission principale consiste à maîtriser l'énergie dans tous les secteurs de l'activité économique et à engager des actions rationalisant son utilisation.



L'énergie coûte cher.



6 4 5

- ❶ 1,00
- ❷ 22/02/1990
- ❸ 25 x 35
- ❹ 10 1/4
- ❺ 300.000
- ❻ 10/11/1994
- ❼ K. Krim
- ❽ Imprimerie BA

L'avenir sera solaire

L'Algérie dispose d'un gisement solaire des plus élevés au monde et ambitionne de développer le recours au solaire à grande échelle. Dans cet objectif, le pays s'est lancé dès les années 1990 dans des projets d'expérimentation dans la région du Sud pour arriver quelques années plus tard à concrétiser un programme ambitieux d'électrification rurale solaire photovoltaïque. Ce programme a été réalisé par Sonelgaz après une brillante étude fournie par le Centre de recherche et de développement de l'électricité et du gaz.

Panneaux photovoltaïques pour la production d'électricité.



1990

1982-1991



6 4 6

- ❶ 3,00
- ❷ 02/03/1990
- ❸ 25,73 x 41,1
- ❹ 11 1/2 x 11 3/4
- ❺ 300.000
- ❻ 10/11/1994
- ❼ S. A. Bentounes
- ❽ Courvoisier

17^e Coupe d'Afrique des nations de football – Algérie 1990

L'Algérie accueille en cette année 1990 la 17^e édition de la Coupe d'Afrique des nations (CAN) de football. Regroupant tous les deux ans le fleuron du football africain, la Coupe d'Afrique des nations constitue sans nul doute un événement majeur de la vie sportive africaine dont elle est l'une des plus anciennes compétitions organisées à l'échelon continental.

Particulièrement prisée, elle tire son succès dans le fait qu'elle concerne une discipline qualifiée et reconnue comme sport roi en Afrique, à savoir le football, qui reste très populaire et source de toutes les légendes sportives dans les pays africains. Mais outre la dimension sportive et compétitive, la Coupe d'Afrique des nations, c'est aussi le lieu et le moment d'un grand rassemblement de la jeunesse africaine qui trouve là l'occasion de renouer et de raffermir les liens d'amitié et de solidarité entre tous les membres de la grande famille du football africain. C'est par ailleurs le cadre idéal pour mesurer l'évolution du niveau technique, de l'encadrement et des performances du football continental qui, en cette occasion, tiendra ses

assises pour apprécier le travail accompli par ses instances et tracer ses perspectives.

Dans le souci de réunir toutes les conditions de réussite, notre pays a mis en œuvre une organisation et une logistique dignes de l'intérêt qu'il accorde au sport africain et des plus conformes aux normes internationales lorsqu'il s'agit de grands rassemblements sportifs.

Infrastructures sportives, accueil, séjour, transport, couverture médiatique ont fait l'objet d'une préparation minutieuse des instances concernées pour que l'édition algérienne de cette 17^e CAN soit la fête du sport et du football africains.

Si les huit nations présentes à ce rendez-vous s'apprentent à offrir aux spectateurs et téléspectateurs un plateau de choix où l'exploit et l'émulation se disputeront la scène dans un esprit de fair-play et de fraternité, il est en revanche certain que le grand vainqueur de cette 17^e édition de la Coupe d'Afrique des nations sera le sport africain en général et le football en particulier.



Premier trophée continental pour l'Algérie

La Coupe d'Afrique des nations de football de 1990, organisée en Algérie, a valu par deux particularités. C'était la dernière édition avec huit sélections participantes puisque l'édition suivante allait mettre douze nations en lice. Par ailleurs, la sélection d'Algérie a remporté son premier trophée majeur depuis l'indépendance après une finale palpitante face au Nigeria (1-0). Elle a également remporté le titre de meilleur joueur du tournoi décerné à Rabah Madjer, ainsi que celui de meilleur buteur par l'entremise de Djamel Menad.



SOMMAIRE



RECHERCHE



Métiers

Dans son rapport à la nature, l'homme a toujours su maîtriser et exploiter ses ressources pour répondre aux multiples besoins de son existence.

Aussi, tous les actes indispensables à la satisfaction de ses besoins domestiques, sociaux et culturels se sont diversifiés au fil du temps et lui ont offert une palette de métiers organisés en groupes ou familles homogènes de métiers.

Chaque famille de métier se caractérise par la production d'un bien ou d'un service entrant dans une hiérarchie d'utilité pour l'homme selon les époques et les espaces donnés.

Chaque civilisation a exploré et exploité de nouvelles connaissances pour les organiser en métier ou corps de métier afin d'améliorer les usages dans la vie quotidienne. Ainsi, il est constaté la disparition ou l'apparition de métiers en fonction des conditions socioculturelles et des données géographiques et climatiques d'un pays, mais aussi de son évolution dans la création et la maîtrise technologique. Certains métiers relèvent aujourd'hui de l'artisanat comme survivance de l'histoire sociale, alors que d'autres, plus contemporains, ont subi l'apport des sciences.

A l'heure actuelle, en dépit de l'échelle industrielle, des familles entières de métiers persistent et se développent. Cette dynamique a mis au premier plan les services qui absorbent et concentrent des effectifs très importants pour répondre aux besoins des sociétés modernes. Mais que ce soit pour se nourrir, bâtir, produire des matériaux de construction, exploiter les ressources naturelles de la mer, réparer ou maintenir des machines et appareils indispensables à sa vie domestique ou à son activité économique, l'homme conserve, invente et développe des métiers alliant souvent la tradition à la modernité et l'usage singulier à l'usage collectif en fonction de son génie propre.

Si le travail est source de richesse, les métiers en sont le moyen par excellence dans toutes les sociétés et économies.

En Algérie, des efforts considérables sont consentis et des sommes colossales sont consacrées pour former les citoyens à tous les métiers dont notre société a besoin, permettant ainsi le progrès qu'exige l'amélioration des conditions de vie et de bien-être de la collectivité.



Travail de la céramique, un métier de précision.



6 4 7

- ❶ 2,00 Artisan
- ❷ 03/05/1990
- ❸ 30,6 x 23
- ❹ 12 1/2 x 12 3/4
- ❺ 300.000
- ❻ 10/11/1994
- ❼ A. Kerbouche
- ❽ Courvoisier



6 4 8

- ❶ 2,90 Mécanicien
- ❷ 03/05/1990
- ❸ 30,6 x 23
- ❹ 12 1/2 x 12 3/4
- ❺ 300.000
- ❻ 10/11/1994
- ❼ A. Kerbouche
- ❽ Courvoisier



6 4 9

- ❶ 3,30 Pêcheur
- ❷ 03/05/1990
- ❸ 30,6 x 23
- ❹ 12 1/2 x 12 3/4
- ❺ 300.000
- ❻ 10/11/1994
- ❼ A. Kerbouche
- ❽ Courvoisier

La pêche au lamparo

La pêche au lamparo est très ancienne. Apparue en Algérie au XIX^e siècle, elle se pratique dans toute la Méditerranée occidentale. Pêche de nuit, elle consiste à attirer les poissons par la lumière au moyen d'une lampe, ces derniers se regroupant alors près du métier. On les rassemble et on les récupère ensuite au filet ou au moyen d'une senne tournante non coulissante. On utilise souvent cette technique pour la capture des sardines et des anchois.



1990

1982-1991



6 5 0

- 1 2,90 Footballeur
- 2 17/05/1990
- 3 26 x 36
- 4 13
- 5 300.000
- 6 10/11/1994
- 7 S. A. Bentounes
- 8 Cartor



6 5 1

- 1 5,00 Coupe
- 2 17/05/1990
- 3 26 x 36
- 4 13
- 5 300.000
- 6 10/11/1994
- 7 S. A. Bentounes
- 8 Cartor

Coupe du monde de football Italie 1990

Depuis 1930, date de sa première édition, la Coupe du monde de football n'a cessé d'être l'événement sportif le plus suivi dans le monde en s'imposant comme phénomène majeur parmi les faits culturels contemporains.

En 60 ans, la Coupe du monde a traversé les frontières et a instauré le football comme la discipline sportive la plus prisée au monde en prenant le titre de « sport roi ».

Par son spectacle, ses couleurs, ses émotions, le trophée de la Coupe du monde si convoité par toutes les équipes et tous les joueurs de football est aujourd'hui élevé au rang d'une industrie aux multiples enjeux. Le jeu à onze a changé sa pratique et son audience au fil du temps grâce au développement des médias et des télécommunications dans le monde. Il fait recette et reste la source de gloire et de fierté pour tous les pays qui figurent tous les quatre ans à la phase finale. Une phase finale que tout le monde prépare minutieusement et pour laquelle le pays organisateur développe des trésors d'imagination et des ressources financières et humaines pour faire de chaque édition une fête totale. Depuis la première Coupe du monde, en Uruguay en 1930, à l'initiative de Jules Rimet, jusqu'à la 14^e édition qui se déroulera en juin 1990 en Italie, pays détenteur de trois titres mondiaux, organisateur pour la seconde fois, le football a toujours rivalisé quand il n'a pas dépassé les plus grands rassemblements sportifs dans le monde par la grâce de la communion du langage qu'il permet entre les peuples et les nations.



Cérémonie d'ouverture de la Coupe du monde.

Seules quelques grandes premières scientifiques ou politiques peuvent égaler ou transcender l'impact et l'intensité que procure ce sport pendant quelques semaines pour des centaines de milliers de spectateurs et des milliards de téléspectateurs qui vivront au rythme des 52 rencontres programmées au tournoi final. A ce titre, la Coupe du monde, dans sa 14^e édition en Italie, sera le premier événement sportif d'envergure de la décennie 1990 qui s'ouvre cette année.

L'Allemagne réunifiée championne du monde

La Coupe du monde de football de 1990, organisée en Italie, a été particulière pour l'Allemagne. Cette dernière y a participé en tant qu'Allemagne réunifiée après la chute du mur de Berlin l'année d'avant. Elle a remporté la Coupe du monde pour la troisième fois de son histoire et après avoir échoué en finale lors des deux éditions précédentes. Franz Beckenbauer est devenu, à l'occasion, le premier joueur vainqueur d'une Coupe du monde à remporter ce trophée en tant que sélectionneur.



SOMMAIRE



RECHERCHE



Electrification rurale

L'électricité occupe sans conteste une place de choix parmi les facteurs de développement et de progrès du monde contemporain. Dans notre pays, l'effort d'électrification et d'élargissement du réseau de distribution et de production électriques a été considérable depuis l'indépendance. Des investissements importants ont été consacrés pour amener l'électricité partout où les besoins industriels, économiques et sociaux l'exigeaient.

Des hommes, des techniques et des ressources financières ont été mobilisés de façon permanente et croissante pour accélérer le maillage électrique du pays et permettre à des régions entières de bénéficier de toutes les commodités et utilités que procure l'énergie électrique. Les retombées sociales et culturelles, ainsi que les opportunités offertes par une politique d'électrification soutenue

ne sont plus à démontrer. A cet égard, les changements dans les modes de vie et de communication des citoyens, des villes et des villages se situent à des niveaux plus que satisfaisants. En dépit des progrès réalisés, l'électrification du pays devra réaliser, pour les années à venir, de nouvelles performances pour suivre l'évolution de la demande nationale et la croissance des besoins industriels et domestiques du pays. Qu'il s'agisse de moyens de production, de réseaux de transport, de réseaux de distribution, de raccordement à la nouvelle clientèle ou d'études techniques, les pouvoirs publics vont initier de vastes programmes pour promouvoir cette précieuse énergie qu'est l'électricité. C'est là une volonté qui ne cesse de se concrétiser sur l'ensemble du territoire national, contribuant à la promotion et au bien-être des citoyens.



L'électrification, un soutien au développement.



6 5 2

- ❶ 2,00
- ❷ 21/06/1990
- ❸ 36 x 26
- ❹ 13
- ❺ 300.000
- ❻ 10/11/1994
- ❼ K. Krim
- ❽ Cartor

Le solaire en perspective

Dès le début des années 1990, l'Algérie, qui possède un potentiel solaire très élevé, lance un important projet consacré à l'électrification rurale solaire photovoltaïque dans les régions enclavées de l'Extrême-Sud. Initié par la Société nationale de l'électricité et du gaz, Sonelgaz, en collaboration avec le Centre de recherche et développement de l'électricité et du gaz, ce projet a alimenté en électricité une vingtaine de petites localités situées dans les wilayas de Tamanrasset, Adrar, Tindouf et Illizi.



1990

1982-1991

Jeunesse



6 5 3

- ❶ 2,00
- ❷ 05/07/1990
- ❸ 38,89 x 28,42
- ❹ 13
- ❺ 300.000
- ❻ 10/11/1994
- ❼ K. Krim
- ❽ Enschede



6 5 4

- ❶ 3,00
- ❷ 05/07/1990
- ❸ 28,42 x 38,89
- ❹ 13
- ❺ 300.000
- ❻ 10/11/1994
- ❼ K. Krim
- ❽ Enschede



La jeunesse est une richesse pour le pays.

Le 5 juillet 1990 est célébré le 28^e anniversaire de l'indépendance, mais également la fête de la jeunesse algérienne. Aux côtés des travailleurs, des paysans et des djounoud (soldats), la jeunesse algérienne occupe une place prépondérante dans les rangs des forces vives du pays, forces engagées dans la reconstruction d'une Algérie meurtrie par sept longues années de guerre.

À l'instar des jeunes de la génération de Novembre 1954 qui ont consenti efforts et sacrifices pour la libération du pays, la jeunesse algérienne d'aujourd'hui, toujours fidèle aux idéaux de ses glorieux aînés, exclut tout individualisme pour prôner, voire valoriser les vertus de solidarité, du désintéressement et de l'abnégation au service du développement économique, social et culturel de l'Algérie. Conscients de l'important potentiel humain que représente cette frange importante de la société, les pouvoirs publics ont entrepris diverses actions visant à lui

ouvrir les voies pour une vie plus en harmonie avec les aspirations de la jeunesse, notamment la politique d'insertion sociale, de l'emploi et de la promotion de la jeunesse. Délivrée de tous les préjugés d'un ordre social révolu, cette dernière s'affirme par sa participation enthousiaste et efficiente à la construction d'un avenir meilleur.

Le rôle dynamique de la jeunesse algérienne n'est pas négligeable. Il s'illustre notamment à travers les réalisations importantes accomplies dans le cadre du Service national qui est devenu une tradition à laquelle nul jeune imprégné des valeurs supérieures de la nation ne peut se dérober. Consciente, par ailleurs, de son obligation vis-à-vis de la Révolution et du sacrifice des chouchada, cette jeunesse a su se rendre digne de poursuivre la marche de la Révolution de Novembre, en prenant le train de l'évolution et de la refonte du pays.

De l'emploi des jeunes

Dans le cadre de la stratégie de soutien et d'accompagnement des jeunes, l'Algérie a, au cours des années 1990, mis en place des mécanismes de développement ainsi que des dispositifs de création et d'aide à l'emploi en faveur des jeunes chômeurs. Ces mécanismes se sont traduits par la création d'organismes tels que l'Agence nationale de soutien à l'emploi de jeunes, l'Agence nationale de gestion de microcrédits et l'Agence nationale de l'emploi, afin de faciliter les procédures de financements et les démarches administratives aux jeunes promoteurs. Grâce à ces dispositifs, l'Algérie a enregistré une réduction du taux de chômage de 30% en 1999 et de 15,3% en 2005.



SOMMAIRE



RECHERCHE



Sommet de l'Union du Maghreb arabe Alger 1990



Le sommet de l'UMA d'Alger a permis de conforter l'irréversibilité de l'option unitaire maghrébine.

- «◆ Convaincus de la solidarité des liens fondés sur l'histoire, la religion et la langue communes aux peuples maghrébins ;
◆ répondant aux profondes et constantes aspirations de ces peuples et de leurs dirigeants à l'instauration d'une union renforçant leurs relations et leur donnant les moyens appropriés pour la réalisation progressive d'une plus grande intégration entre eux ;
◆ conscients de l'impact de cette intégration sur l'Union du Maghreb arabe (UMA) qui lui permettra de peser de tout son poids pour contribuer efficacement à l'équilibre mondial, au raffermissement des relations internationales et à l'instauration de la sécurité et de la stabilité dans le monde ;
◆ conscients que l'instauration de l'Union du Maghreb arabe nécessite des réalisations concrètes et l'établissement de règles communes concrétisant la solidarité effective intermaghrébine et assurant le développement économique et social de ces pays ;
◆ fermement déterminés à œuvrer pour que l'Union du Maghreb arabe soit un moyen permettant la concrétisation

de l'unité arabe globale et un point de départ vers une union plus vaste ouverte à d'autres Etats arabes et africains (...).»

[Préambule du traité portant création de l'Union du Maghreb arabe.]



Circulation maghrébine

A l'issue du Conseil de la présidence de l'Union du Maghreb arabe réuni en sa deuxième session le 23 juillet 1990 à Alger, est adoptée la résolution relative aux principes et aux règles d'établissement de l'Union douanière maghrébine. Le Conseil a également parachevé la signature d'une série de conventions concernant le transport terrestre des voyageurs et des marchandises et le transit, l'encouragement des investissements et la non-imposition entre les pays de l'UMA.



655

- ❶ 1,00 Drapeaux
- ❷ 21/07/1990
- ❸ 25 x 36,5
- ❹ 13 1/4 x 15 1/4
- ❺ 300.000
- ❻ 10/11/1994
- ❼ K. Krim
- ❽ Enschede



1990

1982-1991



6 5 6

- ❶ 2,00
- ❷ 14/09/1990
- ❸ 36 x 32
- ❹ 13
- ❺ 300.000
- ❻ 10/11/1994
- ❼ K. Krim
- ❽ Cartor

30^e anniversaire de l'OPEP

Depuis sa création en 1960 à Bagdad, en Irak, à l'initiative de plusieurs pays et à la suite d'une décision des compagnies pétrolières – qui possédaient le droit d'exploitation des ressources pétrolières – de diminuer le prix du brut à l'exportation (et donc les revenus des pays détenant ces ressources), l'OPEP continue, jusqu'à aujourd'hui, date de la célébration de son 30^e anniversaire, d'assurer la coordination des politiques pétrolières de ses membres afin de sauvegarder leurs intérêts, tout en évitant des fluctuations de prix trop importantes et dommageables pour la communauté internationale. L'OPEP est enregistrée auprès de l'ONU et adhère de ce fait à la Charte des Nations unies.

Après la nationalisation de l'exploitation pétrolière, l'OPEP fixa les prix de vente du brut entre 1970 et la moitié des années 1980. Puis ces prix furent libres et dépendirent de l'offre et de la demande sur le marché mondial.

Aujourd'hui, l'OPEP se réunit en session ordinaire deux fois par an, fixe un objectif de prix et décide de l'ajustement de la production (réduction ou augmentation) en fonction des conditions du marché. Ce fut le cas au mois d'août de cette année lorsque, à Vienne, les ministres du Pétrole des pays membres sont sortis unanimement avec une décision de hausse de la production de pétrole brut afin de compenser les effets de la défection du pétrole irakien et koweïtien sur le marché pétrolier.

Face à une stratégie du cartel pétrolier qui s'affine d'année en année, les pays grands consommateurs de pétrole tentent de diversifier leurs approvisionnements ainsi que de mieux contrôler leurs dépenses énergétiques, voire de trouver des énergies de substitution ou encore d'aller vers l'extraction pétrolière en offshore qui n'est rentable qu'au-delà d'un seuil élevé des prix du brut.



Les décisions de l'OPEP sont déterminantes pour les perspectives énergétiques mondiales futures.

OPEP, les chiffres de l'avenir

Même dans les prochaines années, le pétrole continuera d'être la première source d'énergie de la population mondiale. La demande atteindra 89,3 millions de barils/jour (bj) en 2010 et 107,3 millions de bj en 2020. D'après des experts, l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP), qui détient plus de 75% des réserves pétrolières mondiales, continuera à jouer un rôle fondamental dans le secteur énergétique du monde. L'OPEP produirait 36 millions de bj de brut en 2010, soit 40,2% de l'offre mondiale et 52,1 millions en 2020, soit 48,6%.

L'utilisation du gaz, dont les pays membres possèdent d'importants gisements, augmenterait aussi. L'utilisation du gaz aux côtés d'autres ressources d'énergie devrait passer à plus de 23% en 2010 et 25% en 2020.



SOMMAIRE



RECHERCHE



Journée mondiale de l'épargne

Promotion de l'épargne

La Journée mondiale de l'épargne constitue le point culminant de l'activité annuelle des caisses d'épargne.

Aucune autre journée ne se prête mieux pour tenter de familiariser toutes les catégories de la population avec l'idée de l'épargne, leur faire remarquer l'importance économique et la valeur éthique de l'esprit d'économie et les convaincre de sa nécessité absolue. Notre existence est conditionnée par l'épargne qui constitue une des voies par lesquelles nous sommes assurés de prospérer.

C'est le grand mérite qui revient aux hommes réunis à Milan en 1924 à l'occasion du 1^{er} Congrès international des caisses d'épargne à l'issue duquel il a été décidé d'introduire la coutume de célébrer le 31 octobre de chaque année une date consacrée à la promotion de l'épargne dans le monde.

Leur résolution était ainsi formulée :

«Le 1^{er} Congrès international de l'épargne émet le vœu que comme affirmation synthétique de cet idéal et de ses propos communs, comme occasion de propagande et en commémoration de la première réunion mondiale des institutions d'épargne, le jour de clôture de ce congrès soit, partout où ce sera possible, déclaré Journée mondiale de l'épargne. Cette journée ne sera pas un jour d'oisiveté.

Ce sera un jour de travail où les actes de tous s'inspireront de l'idéal que constitue l'épargne. Un jour consacré à la diffusion de cet idéal par l'exemple, la parole et l'image.»

C'est à la fois un aboutissement et un nouveau point de départ pour relancer sans cesse la promotion de l'épargne avec la Caisse nationale d'épargne et de prévoyance (CNEP), créée le 1^{er} août 1964, afin de capitaliser l'épargne des Algériens avec son double réseau (réseau postal et réseau d'agences).



6 5 7

- ❶ 1,00 Promotion de l'épargne
- ❷ 31/10/1990
- ❸ 25 x 35
- ❹ 11¹/₂ x 11³/₄
- ❺ 300.000
- ❻ 10/11/1994
- ❼ K. Krim
- ❽ Imprimerie BA

Emprunt obligataire

L'épargne est la part du revenu de l'individu après la consommation et c'est la partie qui ne se détruit pas immédiatement. L'épargne peut être un placement dans une banque, une thésaurisation (une épargne qui ne produit pas de revenus) ou un investissement. Les modalités financières modernes offrent des possibilités d'épargne diverses, que ce soit par les placements ou par les investissements (dans des moyens de production, l'immobilier, etc.).

Les économistes considèrent l'épargne des particuliers comme un des moteurs de l'investissement à travers notamment l'emprunt obligataire utilisé par certains grands organismes en Algérie pour des appels de fonds importants.

La CNEP est le principal catalyseur de l'épargne en Algérie.



1990

1982-1991

Victoire du peuple namibien



658

- ❶ 3,00
- ❷ 08/11/1990
- ❸ 35 x 25
- ❹ 10 1/4
- ❺ 300.000
- ❻ 10/11/1994
- ❼ K. Krim
- ❽ Imprimerie BA

Le 21 mars 1990, l'Etat souverain de Namibie est définitivement consacré par la résolution 435 du Conseil de sécurité et les accords de 1988 (Genève, Brazzaville et New York) après une longue lutte dirigée par l'Organisation du peuple du Sud-Ouest africain (SWAPO), le mouvement indépendantiste né en 1950. Le leader du mouvement, Sam Daniel Shafiishuna Nujoma, prêta serment en tant que Président de la République de Namibie sous les yeux du secrétaire général des Nations unies, du Président de l'Afrique du Sud et de Nelson Mandela qui venait juste d'être libéré de prison.

L'Afrique du Sud administrait la Namibie depuis le début de l'année 1950 et régissait le pays selon les principes et les lois ségrégationnistes de l'apartheid. Sam Nujoma, qui dirigea la lutte armée pour l'indépendance, parvint à faire reconnaître la SWAPO aux Nations unies comme seul représentant légitime du Sud-Ouest africain, rebaptisé Namibie en 1968, année où l'ONU mit fin au mandat sud-africain.

Le peuple namibien n'a jamais cessé de combattre pour son indépendance depuis la découverte de ce qui fut appelé Transgariiep par les explorateurs britanniques et allemands entre 1836 et 1884. En 1904 déjà, les autochtones Hereros se soulevèrent contre l'occupant allemand qui répondit par un génocide.

Sam Nujoma

Sam Nujoma est considéré comme le père de la nation namibienne. Né le 12 mai 1929 à Ongandjera, ce fils d'ouvrier est mis sous les feux de la rampe à l'occasion de la grande manifestation organisée en 1959 par l'Union nationale de l'Afrique du Sud-Ouest (SWANU) pour protester contre l'expulsion de Namibiens métis d'un quartier résidentiel, alors que le pays était dominé par la minorité blanche sud-africaine. En 1962, il crée l'Organisation des peuples du Sud-Ouest africain (SWAPO), reconnue par l'OUA en 1968 et par l'ONU en 1973 comme représentant du peuple namibien. Après plus de 20 ans de lutte, il parvient à mener la Namibie à l'indépendance en 1989 et à en être élu premier Président en 1990.

Sam Nujoma, Président de la Namibie, lors de la Fête de l'indépendance.



La Namibie

La Namibie se trouve en Afrique australe, dans l'hémisphère Sud, sous le tropique du Capricorne. Le pays, qui s'étend sur 824 269 km², est situé sur le bord de l'océan Atlantique, entre l'Afrique du Sud et l'Angola. A l'est se trouve le Botswana. La langue parlée le plus couramment est l'afrikaans, hérité de l'occupation sud-africaine. L'anglais y est aussi utilisé. La Namibie est un pays de contrastes qui comprend le plus vieux désert du monde, des montagnes, d'épaisses forêts et des voies d'eau. Le désert du Namib va jusqu'à l'Atlantique d'où remonte un courant froid de l'Antarctique.



SOMMAIRE



RECHERCHE



Animaux de basse-cour

L'abri des animaux de basse-cour est souvent polyvalent et renferme différentes espèces animales : poules, dindes, lapins, etc.

Chez les paysans, ce sont les impératifs économiques qui priment. Le polyélevage est pratiqué généralement pour subvenir à des besoins immédiats en matière d'alimentation. Cela ne veut pas dire que le principe de commerce est exclu. L'élevage des animaux de basse-cour peut s'avérer lucratif. Les poules pourvoyeuses de viande et d'œufs sont les moins coûteuses. Se nourrissant généralement de déchets de cuisine, leurs besoins en eau sont minimes : 5 ml/kg/jour. Sur ce point, les lapins sont plus exigeants, mais ne demandent pas d'attention particulière non plus.



Animaux antiques

La domestication a accompagné les débuts de l'agriculture, a permis la révolution néolithique et a été un facteur essentiel du développement humain. Le coq et la poule ont fait leur apparition en tant qu'animaux d'élevage il y a 4 000 ans. Le lapin domestique, qui est issu du lapin de garenne, a fait son entrée dans la basse-cour il y a un peu plus de 1 000 ans. Enfin, la dinde, qui venait d'être découverte dans le Nouveau Monde par les premiers colons américains, est importée en Europe au début du XVI^e siècle.

Une lapine peut être fécondée à longueur d'année, dès l'âge de 10 mois, à une moyenne de 6 petits par portée. On peut obtenir environ 25 lapins par an et par lapine. La mère prépare l'arrivée des petits en tapissant son nid à partir des duvets qu'elle arrache de son ventre pour dégager ses mamelles.

La chair du lapin est très nourrissante. A faible teneur en matière grasse et en cholestérol, elle est riche en protéines, en vitamines et en sels minéraux. Si le lapin passe pour être un grand reproducteur, le dindon prend toutes ses aises. Le plus gros des oiseaux de basse-cour est assez fragile : son développement est lent et il n'atteint l'âge adulte qu'au bout de trois ans.



6 5 9

- ① 1,00 Canard
- ② 29/11/1990
- ③ 26 x 36
- ④ 13
- ⑤ 300.000
- ⑥ 10/11/1994
- ⑦ K. Krim
- ⑧ Cartor



6 6 0

- ① 2,00 Lapin
- ② 29/11/1990
- ③ 36 x 26
- ④ 13
- ⑤ 300.000
- ⑥ 10/11/1994
- ⑦ K. Krim
- ⑧ Cartor



6 6 1

- ① 2,90 Dinde
- ② 29/11/1990
- ③ 26 x 36
- ④ 13
- ⑤ 300.000
- ⑥ 10/11/1994
- ⑦ K. Krim
- ⑧ Cartor



6 6 2

- ① 3,30 Coq
- ② 29/11/1990
- ③ 36 x 26
- ④ 13
- ⑤ 300.000
- ⑥ 10/11/1994
- ⑦ K. Krim
- ⑧ Cartor



1990

1982-1991



663

- ❶ 1,00 + 0,30
- ❷ 09/12/1990
- ❸ 34 x 48
- ❹ 11 1/4
- ❺ 300.000
- ❻ 10/11/1994
- ❼ A. Kerbouche
- ❽ Imprimerie BA

3^e anniversaire du déclenchement de l'Intifadha



Rejet de la colonisation et aspiration à la paix et à la liberté.

Le 9 décembre 1990, l'Algérie a célébré le troisième anniversaire du déclenchement de l'Intifadha, en hommage au courage et à la résistance héroïque du peuple palestinien contre l'occupation de ses territoires par Israël. L'origine de l'Intifadha remonte à la fin de l'année 1987 quand quatre Palestiniens ont été tués après avoir été renversés par un camion conduit par un Israélien. La population palestinienne réagissait à un crime prémédité, un acte de vengeance de la part des membres de la famille d'un Israélien poignardé deux jours auparavant. Le jour des funérailles des quatre martyrs, les jeunes Palestiniens, excédés, s'en prennent à une position militaire israélienne à Djabaliya, en réponse aux coups de feu tirés par les soldats.

Trois jours plus tard, alors que les Israéliens sont encore loin de se douter de l'ampleur du soulèvement populaire, l'Intifadha s'étendit à toute la bande de Gaza et aux portes de la Cisjordanie, avant de se répandre sur tous les territoires occupés. La révolte palestinienne a engendré des pertes économiques importantes à Israël, comme elle a permis l'unification de toutes les obédiences et confessions formant l'entité nationale de la Palestine. En novembre 1988, le Conseil national palestinien, regroupant toutes les factions, s'est tenu à Alger où sera proclamée, pour la première fois, la création d'un Etat palestinien avec Al Qods pour capitale.

Un amoureux de la Palestine

*«Tes yeux sont une épine dans le cœur
Elle me fait mal... et je la vénère
Je la protège du vent
Et la douleur... je l'étouffe derrière la nuit
Alors sa blessure illumine les lanternes
Et fait de mon présent, son lendemain
Plus cher que mon âme
Et j'oublie, après un moment, à la rencontre de nos yeux
Qu'une fois nous étions, derrière la porte, à deux.»*

[Mahmoud Darwich.]

Enfants palestiniens lors de l'Intifadha.



SOMMAIRE



RECHERCHE



30^e anniversaire du 11 décembre 1960

L'Algérie commémore le 30^e anniversaire des manifestations populaires du 11 décembre 1960. Comme chaque année, cette journée est consacrée à l'évocation de la mémoire des martyrs tombés ce jour-là, à travers le territoire national, sous les armes des forces coloniales pour avoir manifesté dans la rue leur parfaite adhésion à la cause de l'indépendance. Très largement suivies par la population algérienne, les manifestations du 11 décembre 1960 demeurent un symbole vivant de la détermination du peuple à recouvrer sa liberté. Ce fut également une action – fort significative et lourde de conséquences – de soutien au Front de libération nationale (FLN) et à son aile politique et diplomatique, le Gouvernement provisoire de la République algérienne (GPRA). La manifestation populaire est venue en réponse à la visite en Algérie du général de Gaulle, ressentie comme une vive provocation par les Algériens qui avaient, ce jour-là, répondu au mot d'ordre de grève générale lancé par le FLN.

Des rassemblements populaires ont eu lieu sur les places publiques un peu partout en Algérie. A Alger, un regroupement populaire massif s'est formé sur la place du Champ-de-Manœuvre (1er-Mai actuellement) et les manifestants, soudés et mobilisés derrière l'emblème national, ont commencé à marcher en scandant *Tahya Djazair!* (vive l'Algérie). Très vite, la manifestation se propageait dans tous les quartiers de la capitale. Devant l'ampleur de la mobilisation populaire, l'armée coloniale a tiré sur les manifestants, faisant des centaines de victimes.

Suite à ces événements sanglants du 11 décembre 1960, l'ONU vote une motion le 20 du même mois, reconnaissant officiellement la représentativité du GPRA sur la scène internationale.



*Image des manifestations du 11 décembre 1960
à Belouizdad (ex-Belcourt), Alger.*

Pour ce 30^e anniversaire du 11 décembre 1960, des manifestations culturelles et des rendez-vous littéraires ainsi que des expositions artistiques sont initiés à travers le territoire national. Des hommages aux martyrs et des cérémonies de recueillement au pied des stèles commémoratives sont organisés dans toutes les villes d'Algérie.

Mohamed Belouizdad

Les événements du 11 décembre 1960 se sont déclenchés dans le quartier de Belcourt, rebaptisé Belouizdad en hommage à Mohamed Belouizdad, né le 3 novembre 1924 à Alger. En 1943, il s'engage dans les rangs du Parti du peuple algérien (PPA) et contribue à la parution du bulletin *El Watan* (la patrie) paru en janvier 1944. Recherché par la police coloniale, Belouizdad se réfugie à Constantine où il organise la fédération du PPA après les événements du 8 mai 1945. En 1947, il devient membre du bureau du Mouvement pour le triomphe des libertés démocratiques (MTLD). Un an plus tard, il crée et préside l'Organisation spéciale (OS) chargée de préparer la lutte armée. La maladie le ravit à ses frères de combat le 14 janvier 1952 à l'âge de 28 ans.



6 6 4

- ❶ 1,00
- ❷ 11/12/1990
- ❸ 25 x 36,5
- ❹ 11 1/4 x 11 3/4
- ❺ 300.000
- ❻ 10/11/1994
- ❼ K. Krim
- ❽ Enschede



1990

1982-1991



665

- ❶ 1,00
- ❷ 20/12/1990
- ❸ 34 x 40
- ❹ 10 1/4
- ❺ 300.000
- ❻ 10/11/1994
- ❼ A. Kerbouche
- ❽ Imprimerie BA

Lutte contre les maladies respiratoires

«Bien respirer pour mieux vivre», tel est le slogan adopté par le Comité algérien de lutte contre la tuberculose et les maladies respiratoires (CALT-MR) pour les thèmes de réflexion et d'éducation sanitaire de la sixième campagne du timbre antituberculeux.

Le CALT-MR n'a pas jugé utile de choisir un thème limité à la lutte contre la tuberculose vu les progrès accomplis en Algérie depuis plus d'un quart de siècle, permettant raisonnablement de penser que la maladie est contrôlée ou en voie de l'être. (...) C'est pourquoi le CALT-MR a, depuis quelques années, étendu son action à la lutte contre toutes les maladies respiratoires autres que la tuberculose, le plus souvent liées à l'environnement atmosphérique et dont certaines sont d'une gravité majeure pour l'individu et la collectivité. En effet, le poumon est non seulement l'organe chargé des échanges gazeux indispensables à la vie, mais également un filtre remarquable chargé d'épurer l'air respiré de toutes les nuisances qui peuvent le souiller. Cet organe, qui offre une surface d'échange d'environ 80 m², est en contact permanent sur toute cette surface avec un air ambiant très souvent pollué, particulièrement en milieu urbain où les causes majeures de pollution sont induites par les foyers de combustion domestiques et industriels ainsi que par les véhicules automobiles en marche. (...)

A ces polluants s'ajoutent les aérosols qui sont nocifs du fait du gaz propulseur composé d'atomes de chlorofluorocarbonate, un agent responsable de la destruction partielle de la couche d'ozone protectrice de la vie sur notre planète. (...) C'est pour permettre la réflexion de chacun sur les dangers d'un environnement atmosphérique insalubre pour la collectivité et sur la nécessité pour chacun



Le poumon, organe des échanges gazeux et filtre de l'air ambiant.

de contribuer à prévenir ou tout au moins à ne pas aggraver la pollution de l'atmosphère qui nous entoure que le Comité algérien de lutte contre la tuberculose et les maladies respiratoires a choisi cette année le slogan «Bien respirer pour mieux vivre» comme thème de la sixième campagne du timbre antituberculeux (CTAT 1990).

[D. Larbaoui, secrétaire général du CALT-MR.]

Vaccin antigrippal

Le vaccin antigrippal permet de prévenir des fréquentes épidémies de grippe en hiver et de protéger les personnes les plus vulnérables, notamment les personnes âgées. Il est inoculé en septembre et octobre pour les régions de l'hémisphère Nord, soit au début de l'automne correspondant au début de la saison épidémique. Chaque année, au mois de février, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) émet des recommandations sur la composition du vaccin antigrippal de l'année en question suivant l'étude des souches circulant à ce moment-là.

Les six mois suivants, le vaccin est développé et fabriqué pour être prêt en septembre. L'efficacité du vaccin dépend de l'adéquation entre les souches qu'il contient et celles réellement présentes lors de la saison épidémique, ainsi que de l'état immunitaire de la personne vaccinée. Le système immunitaire des personnes âgées étant moins performant, cela les rend parfois moins réceptives à la vaccination.



SOMMAIRE



RECHERCHE





L'asthme en Algérie

Selon une enquête réalisée en 2005, 8,5 % des enfants en Algérie souffrent d'asthme et 4 % de la population est atteinte de cette maladie. Le tabagisme figure parmi les principales causes de l'asthme des enfants. Les enfants d'un père fumeur sont trois fois plus prédisposés et cinq fois plus quand les deux parents fument.

La sensibilisation continue sur le tabagisme passif est nécessaire. D'autres facteurs peuvent, aussi, être à l'origine de cette pathologie à l'image de la poussière et les animaux domestiques qui peuvent provoquer des allergies évoluant en asthme. Par ailleurs il est faux de croire que les enfants asthmatiques seraient incapables de pratiquer un sport ou que cette pathologie puisse constituer un handicap majeur dans la vie. La Journée nationale de l'asthme est célébrée le 8 juin de chaque année.





SOMMAIRE



RECHERCHE



Fort de Santa Cruz, Oran



SOMMAIRE



RECHERCHE



1991

1982-1991



666

- ❶ 1,00
- ❷ 23/02/1991
- ❸ 29 x 36
- ❹ 14
- ❺ 300.000
- ❻ 09/11/1995
- ❼ K. Krim
- ❽ Imprimerie BA

2^e anniversaire de la Constitution de 1989

La Constitution de 1989, la troisième depuis le recouvrement de l'indépendance, a été approuvée par référendum le 23 février de la même année. Elle introduit des changements fondamentaux dans le système politique en consacrant le multipartisme et la liberté d'association et d'expression. Elle signe la fin de l'Etat socialiste à parti unique. Y sont définies les modalités d'organisation et d'exercice du pouvoir étatique sur la base d'un principe universellement admis : la séparation des pouvoirs législatif, exécutif et judiciaire. Cette Constitution symbolise la volonté de l'Algérie de poursuivre l'édification d'un Etat démocratique qui garde la devise «Par le peuple et pour le peuple» comme assise institutionnelle.

Dans le préambule, on lit : «Ayant toujours milité pour la liberté et la démocratie, le peuple entend, par cette Constitution, se doter d'institutions fondées sur la participation des citoyens à la gestion des affaires publiques et qui réalisent la justice sociale, l'égalité et la liberté de chacun et de tous.»

L'Algérie y réaffirme son attachement aux droits fondamentaux des citoyens et aux droits de l'homme. L'adoption de cette Constitution a permis la naissance de nombreux partis politiques, d'associations, de journaux privés et d'entamer un processus institutionnel fondé sur le multipartisme.

La langue arabe

Article 3 de la Constitution algérienne : «L'arabe est la langue nationale et officielle.» C'est sur cette base qu'a été promulguée, le 16 janvier 1991, la loi portant généralisation de l'utilisation de la langue arabe.

Cette loi a pour objet de fixer «des règles générales de l'utilisation, la promotion et la protection de la langue arabe dans les différents domaines de la vie nationale».

A l'article 2, il est spécifié que «la langue arabe est une composante de la personnalité nationale authentique et une constante de la nation» et que «son usage traduit un aspect de souveraineté».



SOMMAIRE



RECHERCHE



Vues d'Algérie avant 1830

Koléa

La ville de Koléa, située sur le versant sud du Sahel, a connu un important flux migratoire après la chute de Grenade. Les familles andalouses, chassées d'Espagne, se sont laissées séduire par le climat revigorant et l'eau bienfaitrice de la reine du Sahel. Cette population s'est mêlée aux autochtones pour ne plus en repartir.

La ville a été fondée officiellement en 1550 sous le règne du dey Hassan Ben Khayr-Eddine. Surplombant la Mitidja, la cité bénie draine des pèlerins musulmans depuis le XVI^e siècle. Koléa doit sa vocation religieuse à Sidi Embarek. L'histoire du savant musulman se confond avec celle d'un riche propriétaire terrien turc dénommé Ismaïl. C'est ce dernier, dit-on, qui a découvert les dons de cet homme béni de Dieu avant de lui céder tous ses biens dont le célèbre *haouch* (hameau) Bou Ismaïl.

Le saint patron est enterré dans la ville qui lui a ouvert les bras et son évocation continue de marquer la vie spirituelle de ses habitants.

Constantine

La ville de Constantine s'est parée des plus beaux monuments architecturaux du temps de Salah Bey. Ce bey, qui a régné sur le Beylik de l'Est de 1771 et 1792, a entrepris une vaste campagne d'urbanisation. C'est dans cet esprit de modernisation et d'embellissement que la mosquée de Sidi El Kettani fut construite en 1776.

Ce lieu de culte a vu une médersa lui être annexée. Cette dernière était destinée à l'enseignement supérieur et ouverte à tous les jeunes de la province.

La ville a vu s'élever, en 1789, une nouvelle médersa auprès de la mosquée de Sidi Lakhdar. Salah Bey fit construire, en 1792, sur les vestiges d'un pont romain, le célèbre pont d'El Kantara. Enjambant un ravin de 120 m de profondeur, cet ouvrage architectural marquera la naissance de la ville des ponts. Les travaux d'urbanisation entrepris par Salah Bey ont permis des extensions importantes de la cité. Hors des murs de la Casbah, de nouveaux quartiers et une nouvelle histoire sont nés.



Koléa au début du XX^e siècle.

Koléa au XIX^e siècle

«Près de la ville, le laurier sauvage pousse en grande quantité et atteint d'imposantes hauteurs. (...) Tous les Arabes, de toutes positions et conditions, ont pris l'habitude de se regrouper dans les cafés qui leur tiennent lieu de théâtre, de salle de concerts, de salle des fêtes et où ils partagent des moments de convivialité.»

[J.-R. Morell in Algeria, publié en 1854.]



667

- ❶ 1,50 Koléa
- ❷ 21/03/1991
- ❸ 31,5 x 21
- ❹ 14
- ❺ 56.500.000
- ❻ 30/04/2007
- ❼ D'après photo
- ❽ Imprimerie BA



668

- ❶ 4,20 Constantine
- ❷ 21/03/1991
- ❸ 31,5 x 21
- ❹ 14
- ❺ 8.900.000
- ❻ 30/04/2007
- ❼ D'après photo
- ❽ Imprimerie BA



1991

1982-1991

Poste aérienne



- 1 10,00 Béjaïa
- 2 25/04/1991
- 3 36 x 36
- 4 14
- 5 4.050.000
- 6 30/04/2007
- 7 T. Boukeroui
- 8 Imprimerie BA

669



- 1 20,00 Annaba
- 2 25/04/1991
- 3 36 x 36
- 4 14
- 5 8.400.000
- 6 30/04/2007
- 7 T. Boukeroui
- 8 Imprimerie BA

670



Vue de Annaba.

Dans le contexte économique actuel, réussir dans la compétition économique internationale nécessite d'être à la pointe des technologies de l'information et des services. La poste a toujours su être présente et à l'écoute des besoins en proposant des offres pour l'acheminement du courrier de façon occasionnelle ou régulière, l'envoi des colis ou encore le développement de sa clientèle à travers des campagnes marketing, l'objectif premier étant de consolider sa place de partenaire privilégié en offrant un ensemble complet de prestations. Pour l'acheminement de son courrier, la poste algérienne utilise tous les moyens et voies de transport terrestre et aérien.

L'Entreprise nationale de transport et de travail aériens Air Algérie est chargée, conformément au Plan national de développement économique et social et aux dispositions de la loi n°64-166 du 8 juin 1964, d'assurer, entre autres, les transports publics réguliers et non réguliers de personnes, de bagages, de courrier, ainsi que l'activité liée au fret. La flotte d'Air Algérie comprend 43 appareils pour le

transport des passagers et 2 pour le fret et le courrier. Elle assure des liaisons quotidiennes sur une longueur de 13 000 km sur le réseau national, réparti en 3 zones : nord-nord, nord-sud et sud-sud. Pour l'international, la tendance est dominée par un flux important vers la France puis l'Europe (Europe 1 et Europe 2), le Maghreb et le Moyen-Orient et, enfin, l'Afrique. Le volume global du trafic fret est estimé à 30 000 tonnes. Air Algérie a assuré à près de 26 000 tonnes le trafic postal pour cette année. Créés au même titre que 19 autres aéroports d'Etat, par arrêté du 1^{er} avril 1982, et confirmés dans leur classement par le décret exécutif n°89-50 en date du 18 avril 1989, les aéroports de Béjaïa et de Annaba connaissent un trafic international régulier dès leur ouverture.

Le nouveau statut de ces aéroports dicte un nouveau plan d'équipement qui devra répondre à des exigences matérielles et de sécurité. Le volet infrastructurel est pris en charge par l'extension des travaux de réfection des pistes d'atterrissage et des voies de circulation.

Saint Augustin à Annaba

«(...) Vous accueillez une œuvre et la moisson de son magistère qui a formé l'intelligence de l'Europe et qui, incontestablement, a été le grand luminaire du monde occidental comme l'observait à juste raison le cardinal Newman. Et Maurice Blondel aussi de relever dans ses écrits que le philosophe algérien, quel que soit l'apport de ses devanciers, demeure l'initiateur et l'animateur de la pensée catholique et de la philosophie chrétienne. (...) Pourquoi ne pas évoquer, encore plus près de nous, le Florentin Giovanni Papini (...) auteur d'une admirable biographie de saint Augustin avec cette affirmation que l'évêque d'Hippone, l'actuelle Annaba... est le premier romantique de l'Occident, le premier homme moderne.»

[Allocution du Président Abdelaziz Bouteflika au Colloque international sur Les Confessions de saint Augustin. Alger, le 2 mai 2002.]



SOMMAIRE



RECHERCHE



Fleurs

Jasmin jaune *Jasminum fruticans*

Le jasmin jaune ou jasmin ligneux fait partie de la famille des oléacées. Cet arbrisseau de 2 m de haut, originaire du pourtour méditerranéen et d'Asie, fleurit dès le début de l'été. Il symbolise la grâce et l'élégance. La famille des jasmins, connue surtout pour ses fleurs blanches ou jaunes qui embaument à volonté, se décline en 200 espèces. Son nom qui dérive du mot yasmin est un mélange d'arabe et de perse. Originaire de l'Inde, le jasmin blanc est connu depuis les pharaons comme plante à parfum, alors que le jasmin jaune ou jasmin d'hiver a été introduit de Chine en 1844.

Œillet *Dianthus crinitus*

En Algérie, on dénombre au moins cinq espèces d'œillet : le *Dianthus serrulatus*, le *Dipsacus sylvestris*, le *Dianthus balbisii*, le *Dipsadi serotinum* et le *Dianthus crinitus*.

Cette plante herbacée, vivace, au parfum prononcé, qui préfère une exposition au soleil et s'épanouit tout l'été, appartient à la famille des caryophyllacées. L'appellation qui signifie fleur de Jupiter en grec n'est qu'un hommage rendu à la beauté de la plante. Largement répandue depuis l'Antiquité, on la suppose originaire des bords de la Méditerranée. Les révolutionnaires portugais l'ont adoptée comme symbole. Le genre comprend près de 300 espèces et les variétés ornementales cultivées sont innombrables.

Cyclamen *Cyclamen africanum*

Le cyclamen était déjà fort apprécié du temps des Romains pour ses fleurs, son parfum ... Il fait son entrée dans les cours royales pour devenir une plante de collection au XIX^e siècle et inspirer le courant romantique.

En Algérie, cette fleur, symbole de volupté, est représentée par une espèce endémique et relativement rare : le *Cyclamen africanum*. Ses feuilles dentées d'une largeur de 10 cm laissent éclore en automne des fleurs de 25 mm, de couleur rose foncé, au parfum de violette. Dans le monde, le cyclamen compte 22 espèces.



Bouquet de cyclamens.

Le jasmin

L'Algérie est un des principaux pourvoyeurs de concrète de jasmin pour l'industrie de la parfumerie. En 1969, une production de trois années destinée à la parfumerie, soit 450 kg de concrète de jasmin et 250 kg de benzène, est vendue à la Yougoslavie, mettant ainsi fin au monopole d'achat qu'exerçaient les villes de Marseille et sa voisine Grasse sur ce marché. Par la suite, une vingtaine d'acquéreurs, dont les USA et le Japon, se sont intéressés à la production algérienne de jasmin exploitée dans la Mitidja, à Annaba et Telagh. Pour obtenir un kilo d'essence absolue de jasmin, il faut recueillir environ 7 millions de fleurs.



6 7 1

- ❶ 2,00 *Jasminum fruticans* (jasmin jaune)
- ❷ 23/05/1991
- ❸ 26 x 36
- ❹ 13
- ❺ 300.000
- ❻ 09/11/1995
- ❼ K. Krim
- ❽ Cartor



6 7 2

- ❶ 4,00 *Dianthus crinitus* (œillet)
- ❷ 23/05/1991
- ❸ 26 x 36
- ❹ 13
- ❺ 300.000
- ❻ 09/11/1995
- ❼ K. Krim
- ❽ Cartor



6 7 3

- ❶ 5,00 *Cyclamen africanum* (cyclamen)
- ❷ 23/05/1991
- ❸ 26 x 36
- ❹ 13
- ❺ 300.000
- ❻ 09/11/1995
- ❼ K. Krim
- ❽ Cartor



1991

1982-1991



674

- ❶ 3,00 Sortie à la campagne
- ❷ 01/06/1991
- ❸ 36 x 26
- ❹ 13
- ❺ 300.000
- ❻ 09/11/1995
- ❼ M. Medrar
- ❽ Cartor



675

- ❶ 4,00 Jeux d'enfants
- ❷ 01/06/1991
- ❸ 36 x 26
- ❹ 13
- ❺ 300.000
- ❻ 09/11/1995
- ❼ O. Bounab
- ❽ Cartor

Dessins d'enfants

Des dessins d'enfants sont autant de messages d'espoir ou de peine adressés au monde des adultes. Chaque dessin est un acte de parole. Il raconte une histoire et transmet, à travers des formes graphiques hésitantes et des touches de couleur radieuses ou plus sombres, un code d'accès au monde de l'enfance.

Célébrée le 1^{er} juin de chaque année en signe de commémoration de l'anniversaire de l'adoption par les Nations unies de la Convention des droits de l'enfant en 1989, la Journée internationale de l'enfance donne souvent l'opportunité aux petits d'exposer leur monde en images. En Algérie, les enfants s'adonnent volontiers à cet exercice «naissant» de l'art parce qu'ils peuvent exprimer par le trait et la couleur leur propre approche de la vie et exprimer subtilement et dans leur propre langage leurs attentes et leurs espoirs en un monde sans entrave où le rêve est permis et le jeu permanent et vital. La Convention des droits de l'enfant oblige les Etats signataires à prendre des dispositions pour que l'enfant soit considéré comme une personne libre qui a le droit de s'exprimer et dont les droits doivent être impérativement respectés.

En Algérie, des efforts sont fournis pour que les enfants s'épanouissent librement et profitent pleinement du droit



Le dessin chez les enfants est révélateur de talents créateurs et d'expressions diverses.

à l'éducation et à la protection au sein de leur famille, mais également au sein de la société dans tous les domaines de la vie. Une position privilégiée accordée à tous les enfants sans discrimination aucune.

Les enfants ont des droits

Ratifiée par l'Algérie le 19 décembre 1992, la Convention internationale des droits de l'enfant est entrée en vigueur le 16 mai 1993. Par cette ratification, l'Algérie s'est engagée à élever les enfants dans l'esprit des idéaux proclamés dans la Charte des Nations unies, c'est-à-dire un esprit de paix, de dignité, de tolérance, de liberté, d'égalité et de solidarité. Sur le plan africain, le décret présidentiel n° 03-242 portant ratification de la Charte africaine des droits et du bien-être de l'enfant africain est publié le 8 juillet 2003 dans le 41^e numéro du Journal officiel de la République algérienne (JORA).

Solidarité et partage

Le Croissant-Rouge algérien organise régulièrement des programmes destinés à aider les plus démunis et les personnes handicapées tout au long de l'année. Ces programmes comprennent les dons en nature, la fourniture d'équipements et l'assistance médicale. Les enfants dont les familles ne disposent pas des fonds nécessaires pour leur scolarité bénéficient de programmes annuels qui fournissent du matériel scolaire aux écoliers défavorisés. Des colonies de vacances sont organisées en été pour les enfants démunis et dont les familles sont victimes de conflits. Pendant le mois sacré de Ramadhan, le Croissant-Rouge algérien fournit des repas aux plus démunis et rend visite aux enfants nécessiteux au cours de la semaine des fêtes de l'Aïd El Fitr.



SOMMAIRE



RECHERCHE



3^e anniversaire du sommet maghrébin de Zéralda

Le 10 juin 1988 se tenait à Zéralda (est d'Alger) le sommet des chefs d'Etat d'Algérie, de Libye, de Mauritanie, du Maroc et de Tunisie, annonçant une année plus tard celui de Marrakech, le 17 février 1989, qui a jeté les premiers jalons juridiques de l'Union du Maghreb arabe (UMA).

La création de l'UMA répond à la volonté de renforcer les liens de fraternité qui unissent les Etats membres et leurs peuples ; réaliser le progrès et la prospérité des sociétés qui les composent et la défense de leurs droits ; contribuer à la préservation de la paix fondée sur la justice et l'équité ; poursuivre une politique commune dans diffé-

rents domaines ; œuvrer progressivement à réaliser la libre circulation des personnes, des services, des marchandises et des capitaux.

L'UMA se compose du Conseil des chefs d'Etat, du Conseil des ministres des Affaires étrangères, d'un Comité de suivi, d'une Cour de justice, composée de dix membres (deux par pays), compétente pour les différends entre parties ressortissantes de pays membres, d'une Chambre consultative composée de trente délégués par pays ainsi que de quatre commissions ministérielles spécialisées. Son secrétariat n'est pas fixé et suit la présidence qui passe annuellement d'un chef d'Etat à l'autre.

Voies structurantes

Les projets structurants mis en œuvre par l'Algérie, notamment la réalisation de l'autoroute Est-Ouest, sont une des priorités qu'accorde l'Algérie au développement du Maghreb.

Les pays de l'Union du Maghreb arabe œuvrent, dans ce contexte, à la réalisation de l'autoroute maghrébine et au développement d'un réseau prioritaire transmaghrébin des transports devant être connecté au réseau transeuropéen.



- ❶ 1,00
- ❷ 10/06/1991
- ❸ 29 x 36
- ❹ 14
- ❺ 300.000
- ❻ 09/11/1995
- ❼ K. Krim
- ❽ Imprimerie BA

676

Un transmaghrébin à grande vitesse

La Commission technique ferroviaire maghrébine (CTFM), dont le siège est à Alger, a examiné la faisabilité d'un train maghrébin à grande vitesse (TGV-M). Le projet, dont le coût de l'étude s'élève à 4 millions d'euros, doit permettre une interopérabilité entre les pays maghrébins.

Le train transmaghrébin à grande vitesse est une nouvelle étape dans le processus de développement du Maghreb qui bénéficiera à la croissance et aux populations de la région. Des projets structurants sont réalisés par l'Algérie, notamment l'autoroute Est-Ouest qui figure parmi ses priorités en matière de développement maghrébin.

De même, l'ensemble des pays du Maghreb œuvrent, dans ce cadre, pour la réalisation d'une autoroute transmaghrébine et pour le développement d'un réseau de transport qui devra être relié à celui de l'Europe.



1991

1982-1991



677

- ❶ 3,00
- ❷ 28/07/1991
- ❸ 39 x 27
- ❹ 14 1/4 x 13 1/4
- ❺ 300.000
- ❻ 09/11/1995
- ❼ K. Krim
- ❽ Enschede

40^e anniversaire de l'adoption de la Convention internationale sur les réfugiés

La Déclaration universelle des droits de l'homme dispose en son article 14-1 : «Devant la persécution, toute personne a le droit de chercher asile et de bénéficier de l'asile en d'autres pays.» La Convention des Nations unies relative au statut des réfugiés – dénommée par raccourci Convention de Genève – a été adoptée le 28 juillet 1951 par une conférence de plénipotentiaires sur le statut des réfugiés et des apatrides convoquée par l'Organisation des Nations unies, en application de la résolution 429 (V) de

l'Assemblée générale en date du 14 décembre 1950. Pour veiller à l'application de la convention qui, à ce jour, a été signée par plus de 140 Etats, une agence spécialisée a été créée pour protéger les réfugiés et trouver une solution durable à leurs problèmes. Il s'agit du Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) dont l'origine remonte à la création du Comité intergouvernemental pour les réfugiés (CIR) lors de la Conférence d'Evian de 1938.

10 millions de réfugiés

Le nombre de réfugiés dans le monde a atteint plus de 10 millions d'individus et celui des personnes déplacées est estimé à environ 25,8 millions, selon l'UNHCR.

Continents défavorisés, minés par les conflits et la pauvreté, l'Afrique et l'Asie totalisent à eux deux 9,2 millions de réfugiés et 18,1 millions de personnes déplacées à fin 2005.

Le drame des réfugiés afghans.



Les plus anciens réfugiés

L'Algérie accueille les Sahraouis depuis 1976. Ce sont les plus anciens réfugiés au monde. Ils sont près de 160 000 dans les camps de Tindouf. Grâce au concours de leurs frères algériens et aux dons d'organisations non gouvernementales qui, depuis le port d'Oran, acheminent des vivres et du matériel pédagogique par route, les réfugiés sahraouis vivent dans des conditions décentes, se préparant à la construction de leur pays après le référendum d'autodétermination. Cycliquement, des groupes de médecins bénévoles, du monde entier, se rendent dans les camps pour assurer aux réfugiés une couverture médicale internationale.



SOMMAIRE



RECHERCHE



Les postes et télécommunications

L'Administration des Postes et Télécommunications est investie d'une double mission. Elle a d'abord la charge d'effectuer le transport et la distribution de l'information sur l'ensemble du territoire national et d'assurer les interfaces nécessaires pour permettre les échanges internationaux. Ensuite, en sa qualité d'organisme public, elle se doit d'offrir le meilleur service à tous les usagers sur toutes les parties du territoire national.

Les postes et télécommunications ont donc un rôle prépondérant à jouer dans la vie de l'Etat en étant un moyen privilégié dans l'application de sa politique de décentralisation administrative et d'aménagement du territoire.

Il convient de se rappeler que si l'infrastructure héritée de l'époque coloniale était suffisante pour drainer les richesses du nord du pays, elle ne répondait en rien aux exigences d'un Etat en pleine édification, préoccupé par le développement économique et soucieux de l'amélioration des conditions de vie des citoyens.

C'est ainsi que la décision a été prise de doter le pays d'un réseau de télécommunications moderne en faisant

appel aux techniques les plus avancées et en visant en particulier à généraliser l'installation du téléphone automatique jusque dans les plus petites localités.

Des lignes spécialisées permettent d'étendre l'usage du télex et des liaisons informatiques dans différents centres économiques du pays.

Le réseau postal s'élargit et se modernise par la desserte de toutes les localités rurales isolées, l'introduction du code postal dans les adresses, permettant bientôt le tri automatique des correspondances pour une plus grande rapidité et une sécurité plus fiable du courrier, ainsi que la mise en service de la télécopie et du service EMS pour offrir des services modernes aux usagers. Eu égard à la politique de l'Algérie en matière d'équilibre régional, l'Administration des Postes et Télécommunications apporte son concours par des investissements destinés à assurer à tous les citoyens une même qualité de vie basée, entre autres, sur un développement cohérent des moyens de communication.

Algérie Télécom

Algérie Télécom est une société par actions née en août 2000 suite à la restructuration du secteur des Postes et Télécommunications qui sépare notamment les activités postales et celles des télécommunications. Entrée officiellement en activité à partir du 1^{er} janvier 2003, la nouvelle compagnie s'engage dans le monde des technologies de l'information avec l'ambition déclarée d'avoir un niveau élevé de performance technique, économique et sociale afin de se maintenir durablement dans sa position de leader dans son domaine en Algérie, surtout que le marché national est devenu concurrentiel.

Siège d'Algérie Télécom à Alger.



678

- ❶ 1,50 Journée mondiale de la poste
- ❷ 10/10/1991
- ❸ 35 x 25
- ❹ 14
- ❺ 300.000
- ❻ 09/11/1995
- ❼ K. Krim
- ❽ Imprimerie BA



679

- ❶ 4,20 6^e Exposition et forum mondiaux
- ❷ 10/10/1991
- ❸ 25 x 35
- ❹ 14
- ❺ 300.000
- ❻ 09/11/1995
- ❼ K. Krim
- ❽ Imprimerie BA



1991

1982-1991



- ❶ 2,00 *Zerynthia rumina*
- ❷ 21/11/1991
- ❸ 38,1 x 31,4
- ❹ 11 1/2 x 11 3/4
- ❺ 300.000
- ❻ 09/11/1995
- ❼ K. Krim
- ❽ Courvoisier

680



- ❶ 4,00 *Melitaea didyma*
- ❷ 21/11/1991
- ❸ 38,1 x 31,4
- ❹ 11 1/2 x 11 3/4
- ❺ 300.000
- ❻ 09/11/1995
- ❼ K. Krim
- ❽ Courvoisier

681

Papillons

Proserpine *Zerynthia rumina*

L'espèce *Zerynthia rumina*, appelée aussi la proserpine en français (spanish festoon en anglais et arlequin en espagnol), est un papillon de 4,4 cm d'envergure qu'on retrouve en Afrique du Nord et au sud-ouest de l'Europe. Il existe une sous-espèce propre à l'Algérie, au Maroc et à la Tunisie appelée *Zerynthia rumina africana*. Sa période de vol s'étale de février à juillet, mais les papillons de cette espèce battent des ailes principalement en avril-mai. On peut les rencontrer butinant sur leur plante préférée, l'aristoloche, parmi les éboulis et la garrigue.

Mais ils peuvent également voltiger à 1 200 m d'altitude, là où ils volent précocement dès le mois de février. La proserpine papillonne autour de l'aristoloche, cette plante nourricière de la chenille, depuis les prairies mésophiles et les jachères incultes des paysages collinés jusqu'aux lisières et clairières des forêts ouvertes. On la rencontre même aux abords des habitations. Sa présence témoigne tant de la qualité biologique des lieux, car sa larve ne résiste pas aux produits phytosanitaires, que de l'absence du surpâturage fatale à sa plante par l'effet du piétinement. Le débroussaillage intensif lui est aussi très nocif car l'aristoloche est amie de l'ombre.

Mélitte orangée *Melitaea didyma*

Communément appelée mélitte orangée ou damier orangé, *Melitaea didyma* a une répartition allant de l'Afrique du Nord à la Russie et au nord de la Chine, en passant par l'Europe.

D'une envergure de 18 à 21 mm, on retrouve cette espèce dans les prairies, butinant surtout les plantains, linaires et véroniques. L'insecte peut s'élever en altitude jusqu'à 2 500 m. Sa période de vol va de mai à septembre et sa reproduction peut aller à trois générations.



Au-delà de la beauté, des vecteurs naturels et des facteurs d'équilibre.

Les mites

Avec plus de 200 000 espèces répertoriées, la moitié des papillons sont ce qu'on appelle les mites. On connaît encore mal la biologie de ces tout petits papillons, mais la plupart ne sont là que pour l'embellissement des lieux. Les papillons, c'est avant tout des chenilles, des prédateurs de la végétation qui saccagent les cultures. A ce stade, ils sont un danger pour l'homme.



SOMMAIRE



RECHERCHE



Vulcain

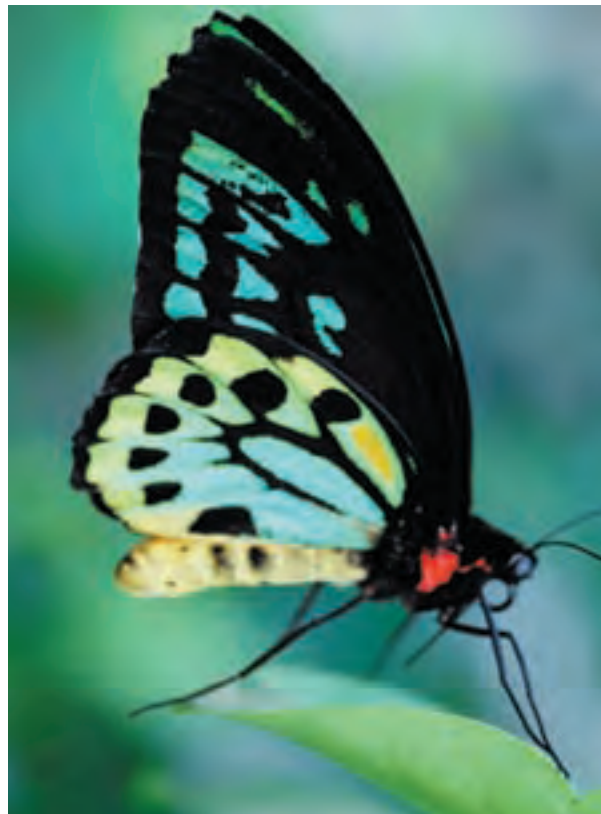
Vanessa atalanta

Le vulcain ou l'amiral, ce grand papillon commun que les scientifiques appellent *Vanessa atalanta*, atteint jusqu'à 60 mm d'envergure. L'espèce migre en automne vers l'Afrique du Nord pour hiverner et constituer une génération puis revient au printemps vers l'Europe. Ces migrants et excellents voiliers traversent par centaines des cols de 2 500 m d'altitude en quelques jours. Cette espèce aime butiner dans les prés, les jardins et les terrains vagues. Ses plantes préférées sont l'ortie qui abrite sa chenille et la pariétaire officinale. Ce papillon est très attiré par les fruits mûrs, voire pourrissants.

Grande tortue

Nymphalis polychloros

Nymphalis polychloros ou la grande tortue signe sa présence en Afrique du Nord, en Europe, en Asie et jusqu'en Himalaya. Cette espèce colonise aussi les îles de la Méditerranée et migre occasionnellement vers les pays scandinaves. Le mâle a une envergure de 25 à 32 mm. La période de vol va de juin à juillet. Ses plantes hôtes sont les ormes, les saules et les thyms. Si la grande tortue se manifeste surtout en altitude, elle évite, en revanche, le domaine aride. La sous-espèce *Erythromelas* est, quant à elle, endémique à l'Algérie, au Maroc et à la Tunisie.



Grande tortue (*Nymphalis polychloros*).

Papillons de jour, papillons de nuit

Plus de 160 000 espèces de papillons ont été recensées à travers le monde. Les uns volent le jour, les autres la nuit. Mais il existe plusieurs autres différences entre les papillons de jour et les papillons de nuit. Leurs antennes n'ont pas la même forme. Chez les diurnes, elles sont fines et se terminent en massue ou en boule, alors que chez les nocturnes, elles sont larges, en forme de double peigne ou de plume. Les papillons de jour ont, en général, l'abdomen – ou le «ventre» – et le corps fins et longilignes, tandis que chez les papillons de nuit, ils sont souvent trapus et velus. Les ailes des diurnes ont souvent des teintes vives, à l'inverse des nocturnes qui ont des ailes plus ternes, dans les bruns ou les gris.

Quand ils ne volent pas, les papillons de jour referment simplement leurs ailes verticalement, comme on ferme un livre. Les papillons de nuit, eux, les replient horizontalement sur leur dos.

Enfin, tous les papillons commencent leur vie sous la forme d'une larve appelée chenille qui n'a ni ailes ni antennes. Après plusieurs mues, cette chenille devient une chrysalide ou nymphe et se transforme en papillon adulte par un phénomène appelé métamorphose. Chez les papillons de jour, la chrysalide reste à l'air libre, accrochée à une branche, alors que chez les nocturnes, elle est entourée et protégée par un cocon de soie fabriqué par la chenille.



6 8 2

- ❶ 6,00 *Vanessa atalanta*
- ❷ 21/11/1991
- ❸ 38,1 x 31,4
- ❹ 11½ x 11¾
- ❺ 300.000
- ❻ 09/11/1995
- ❼ K. Krim
- ❽ Courvoisier



6 8 3

- ❶ 7,00
Nymphalis polychloros
- ❷ 21/11/1991
- ❸ 38,1 x 31,4
- ❹ 11½ x 11¾
- ❺ 300.000
- ❻ 09/11/1995
- ❼ K. Krim
- ❽ Courvoisier



1991

1982-1991



684

- ❶ 3,00 Pendentifs
- ❷ 19/12/1991
- ❸ 25,56 x 36,23
- ❹ 11³/₄
- ❺ 300.000
- ❻ 09/11/1995
- ❼ T. Boukeroui
- ❽ Courvoisier



685

- ❶ 4,00 Parure pectorale
- ❷ 19/12/1991
- ❸ 25,56 x 36,23
- ❹ 11³/₄
- ❺ 300.000
- ❻ 09/11/1995
- ❼ T. Boukeroui
- ❽ Courvoisier

Bijoux du Sud – Touareg

Les bijoux du Sahara algérien peuvent être sériés, du point de vue du style, en deux grands ensembles. Le premier, celui du Hoggar-Tassili, se rattache aux traditions de la bijouterie targuie qui dépassent largement les limites géographiques de l'Algérie et infiltrent les territoires du Mali et du Niger.

Le deuxième, celui des Oasis sahariennes (Gourara, Touat, Tidikelt), est apparenté au style des bijoux mauritaniens et marocains. Aujourd'hui, les limites géographiques du port des différents bijoux sahariens correspondent de moins en moins aux lieux d'émission ou de fabrication. Tout est porté par tous : consommateurs et surtout bijoutiers savent reconnaître l'origine.

La différence stylistique découle avant tout des techniques de fabrication.

Ainsi, le bijoutier targui fait surtout appel à la technique du moulage, à l'incision et au poinçonnage (en creux ou en repoussé), tandis que celui des Oasis sahariennes uti-

lise plutôt la décoration en relief, filigranée et en grenailles. Ces deux particularités techniques se retrouvent dans les différents types de bijoux sahariens.

Les grands pendentifs pectoraux *tera* (singulier : *teraout*), parures particulièrement appréciées des Targuie, sont travaillés au repoussé. Ils consistent en un assemblage de plusieurs plaques triangulaires en plané, doublées de plaque en métal ordinaire, ce qui leur donne une certaine épaisseur.

La *teraout*, pièce maîtresse de la parure de mariage, se porte suspendue au cou et accrochée à une lanière de cuir. Les pendentifs de même type mais munis d'un crochet sont portés en guise de parures de tempes et accrochés aux cheveux.

Les bracelets sont de plusieurs types : *sambarou*, de grandes dimensions, en plan incisé et comportant un large renflement au milieu ; *isoghan*, ayant la forme d'un anneau épais, mais creux à l'intérieur et décoré de fils torsadés et

La croix d'Agadez

La croix dite d'Agadez est l'un des bijoux qui caractérisent le plus les Touareg. Plusieurs théories expliquent l'origine de la croix d'Agadez. Les Touareg racontent que les gravures bordant la croix d'Agadez symbolisent les constellations et que le puits en son centre est le point où les troupeaux s'abreuvent. Ils associent ce bijou aux étoiles pour s'orienter dans le désert, aux troupeaux, un de leurs biens le plus précieux, et à l'eau, un élément vital si rare dans les étendues du Sahara.

Les Touareg regroupent leurs bijoux sous l'appellation de *tene-gbelt* qui rappelle le procédé de fabrication. Ces bijoux en argent sont réalisés par des artisans forgerons dans un moule en terre conçu à partir d'un modèle en cire, cuit après récupération de la cire réchauffée. Cette forme est ensuite recouverte d'argile puis cuite à nouveau dans un feu attisé par le soufflet de cuir. Liquéfiée, la cire qui s'échappe par une extrémité libère un moule en terre cuite creux dans lequel est coulé l'argent. La croix est ensuite limée, polie et gravée. La croix d'Agadez est composée d'un anneau de suspension. La partie en losange symbolise l'*ndum* (le visage). Les pointes à gauche et à droite sont dénommées *ji-ran* (les épaules). Le motif central est un cercle au centre d'un anneau cannelé, *chatt n'rawt* (l'œil du caméléon).



SOMMAIRE



RECHERCHE



de grenailles ; enfin, différents modèles de bracelets moulés à anneau massif et dont les extrémités se terminent par un cube ou une boule. Les bagues *tisek*, très appréciées des femmes sahariennes, se distinguent par la variété des modèles quant aux dimensions, à la forme et aux techniques de fabrication. Celles en forme d'anneaux massifs torsadés ou à renflements circulaires et qui sont également portées en guise de pendeloques sont en général moulées. Celles à chaton en forme de boîtier, parfois de très grandes dimensions, sont en plané et décorées d'incisions, de filigranes ou de granulations.

Si ces différents types de bijoux sont des objets purement décoratifs, il en existe d'autres dont la fonction est essentiellement utilitaire. C'est le cas d'un pendentif en forme de clef (*assarou n'swoul* ; clef de voile). Clef de cadenas à l'origine, il maintient en place le pan du drapé jeté par-dessus l'épaule. Ce bijou, qui peut prendre une forme très complexe, est décoré le plus souvent d'incisions.

[Source : Musée national du Bardo.]



Pendentif targui en argent.



Collier targui en argent serti de bois.



6 8 6

- ❶ 5,00 Clé de voile
- ❷ 19/12/1991
- ❸ 25,56 x 36,23
- ❹ 11³/₄
- ❺ 300.000
- ❻ 09/11/1995
- ❼ T. Boukeroui
- ❽ Courvoisier



6 8 7

- ❶ 7,00 Bracelets et bagues
- ❷ 19/12/1991
- ❸ 36,23 x 25,56
- ❹ 11³/₄
- ❺ 300.000
- ❻ 09/11/1995
- ❼ T. Boukeroui
- ❽ Courvoisier



1992-2001

La grande transition

Durant la période 1992-2001, l'Algérie vit une période charnière de sa longue et riche histoire. Les années 1990 marquent la consécration de l'ouverture des champs politique et économique. La nouvelle Constitution, votée une année plus tôt, venait d'instaurer le multipartisme comme modèle politique irréversible. Cette ouverture donne naissance à des dizaines de partis, preuve du vif désir des Algériens de contribuer pleinement à établir les fondements d'un édifice démocratique solide dont le socle inébranlable allait permettre, une décennie durant, de résister aux tentatives de déstabilisation auxquelles le pays a su faire face avec courage.

Le 29 juin 1992, l'Algérie perd l'une des grandes figures de la Révolution, le moudjahid Mohamed Boudiaf, désigné le 16 janvier de la même année Président du Haut Comité d'Etat. Feu Mohamed Boudiaf prônait la tolérance, lui un des fondateurs du FLN révolutionnaire. Boudiaf avait répondu encore une fois à l'appel de la patrie. Le combat pour la sauvegarde de la République qui s'ensuit et au triomphe duquel la société tout entière s'engage corps et âme redonne tout leur sens aux principes républicains inaliénables sur lesquels se fonde l'Etat algérien depuis son indépendance. Le vide institutionnel est comblé et l'édifice législatif complété quelques années plus tard par l'instauration du Conseil de la nation.

Dans le même temps, l'Algérie adopte une nouvelle politique industrielle et commerciale qui met les ressources du pays au service de son développement. Les systèmes de gestion archaïques sont abandonnés au profit d'un modèle économique viable. Les nouvelles mutations offrent, dès lors, de sérieuses possibilités de partenariat, le marché algérien étant d'autant plus attractif pour les investisseurs qu'il présente l'atout majeur qu'offrent ses inestimables richesses naturelles. L'élection de M. Abdelaziz Bouteflika à la présidence de la République en 1999 s'est accompagnée d'une vision économique d'avenir qui constitue un motif supplémentaire pour l'intérêt soutenu des investisseurs nationaux et étrangers en vue d'une participation active dans les programmes de développement du pays.



1992

- 14 janvier.** Création du Haut Comité d'Etat.
29 juin. Disparition du Président Mohamed Boudiaf.

1993

- 12 juin.** Journée de plein air pour 10 000 enfants à la forêt de Bâinem (Alger).

1994

- 30 janvier.** Liamine Zeroual est nommé Président de l'Etat.
18 mai. Création du Conseil national de transition (CNT).

1995

- 6 avril.** Naissance de la Fédération algérienne pour la protection du patrimoine archéologique (FAPPA).
22 juillet. Noureddine Morceli remporte la médaille d'or du 1 500 m à Göteborg, en Suède.
16 novembre. Liamine Zeroual est élu à la magistrature suprême.

1996

- 24 février.** Inauguration de la partie algérienne du gazoduc Maghreb-Europe.
1^{er} septembre. Alger abrite le 8e Congrès du Mouvement panafricain de la jeunesse (MPJ).

1997

- 20 avril.** Inauguration de la première ville scientifique en Algérie, Sidi Abdallah.
17 octobre. Ouverture en France des archives sur la répression du 17 octobre 1961.

1998

- 4 janvier.** Installation du premier Conseil de la nation en Algérie.
16 août. Inauguration d'un village solaire à Tamanrasset par le ministre de l'Energie et des Mines.

1999

- 15 avril.** Election de Monsieur Abdelaziz Bouteflika à la présidence de la République.
16 septembre. Référendum sur la démarche de rétablissement de la paix et de la concorde civile.

2000

- 13 mai.** Le Président de la République installe la Commission de la réforme du système éducatif.
12 décembre. Accord de paix entre l'Erythrée et l'Ethiopie à Alger.

2001

- 19 décembre.** Signature de l'accord d'association entre l'Union européenne et l'Algérie.
26 avril. Le Président Abdelaziz Bouteflika présente son programme de relance économique.



Timimoun



SOMMAIRE



RECHERCHE





SOMMAIRE



RECHERCHE



1992

1992-2001



- ❶ 1,50 Femme algérienne dans l'histoire
- ❷ 08/03/1992
- ❸ 25 x 35
- ❹ 14
- ❺ 300.000
- ❻ 14/11/1996
- ❼ T. Boukeroui
- ❽ Imprimerie BA

688

Journée internationale de la femme

Le 8 mars 1857, des femmes manifestent et font grève à New York pour réclamer que la journée de travail soit ramenée à dix heures et revendiquer des mesures égalitaires avec les hommes.

Le 8 mars 1910 à Copenhague, une Confédération internationale des femmes socialistes de tous les pays a instauré cette journée comme base à la revendication du droit de vote pour les femmes. Les Allemandes sont les premières à l'obtenir, en 1918. Les Françaises devront attendre 1944 pour accéder à ce droit, alors que les Suisses, à la traîne, ne l'auront qu'en 1971.

Les femmes algériennes, à l'avant-garde déjà pendant la guerre de Libération nationale, n'ont pas eu à sortir dans la rue. De par leurs sacrifices et leur engagement dans la Révolution, elles se sont imposées dès l'indépendance

comme composante active et essentielle de la société. Leur participation aux premières élections algériennes, y compris pendant le référendum d'autodétermination, n'a ainsi posé aucune forme de contestation.

De ce point de vue, l'Algérie a su montrer la place qu'elle réservait aux femmes et sa vision moderniste du rôle que celles-ci devaient jouer dans l'édification de la nation algérienne. Chaque année, par la commémoration de cette journée, la femme algérienne réaffirme sa détermination à poursuivre son chemin dans le sens d'une participation pleine et entière à la vie sociale, économique et politique du pays. Le 8 mars n'est devenu Journée internationale de la femme dans l'éphéméride officielle de l'ONU qu'à partir de 1975.



Droit de vote des femmes

Dans l'Algérie des années 1950, où 4% des femmes sont alphabétisées, la plupart sont employées sans qualification dans l'agriculture et l'artisanat, en projection de l'espace familial, dans la domesticité et rarement dans l'industrie. De fait, le travail salarié féminin n'existe pratiquement pas. La femme est exclue de la sphère publique et elle n'a comme statut concevable que celui d'épouse et de mère.

En principe, le droit de vote lui a été reconnu en 1947, mais les modalités d'exercice de ce droit ne sont précisées qu'en 1958, dans le cadre des opérations de séduction de l'autorité coloniale. La femme algérienne a acquis le droit de voter en même temps que le pays recouvrait son indépendance.



Une évolution remarquable

L'évolution de la situation de la femme en Algérie s'est matérialisée à travers plusieurs aspects dont ceux de la scolarisation et du monde du travail. En 1992, le taux des femmes travailleuses par rapport à la population active était de 8,2%. Les femmes se distinguent par leur présence dans tous les domaines dont celui de la littérature. Cette année, Malika Mokeddem publie *Le Siècle des sauterelles*, Leïla Rezoug *Apprivoiser l'insolence*, Hafsa Zinaï-Koudil *Le Passé décomposé*.



SOMMAIRE



RECHERCHE



Vues d'Algérie avant 1830



Vue d'Alger vers 1830.

Alger

La ville basse d'Alger était, avant 1830, le cœur palpitant de la capitale. Les échanges commerciaux y étaient fréquents grâce à la proximité du port. C'est aussi de ce côté de la ville que s'établissait l'administration turque. Les plus beaux palais se côtoyaient.

Dar Mustapha Pacha s'inscrit dans la logique de l'époque qui se voulait fastueuse. Construite en 1797 pour sa famille, elle occupe une superficie de 709 m² et contient, dit-on, plus de 500 000 pièces de faïence anciennes de valeur. La maison s'ouvre sur une *s'qifa* ornée de niches, vasques et jets d'eau en décorent le centre et les auvents en cèdre sculpté laissent paraître un goût prononcé pour le raffinement. En haut du palais, une fontaine, El Aïn El Hamra, et les immenses jardins où se côtoyaient les plus belles fleurs et les meilleures senteurs.

En 1805, le dey Ahmed confisque le palais du Pacha et le déclare bien des janissaires. Mustapha Pacha est mort la même année. L'administration française y installa la Bibliothèque nationale en 1862.

Oran

La ville d'Oran, à la même époque, a connu une histoire tumultueuse où se sont succédé tremblements de terre et invasions espagnoles. En 1790, le général Mohamed El Kébir y pénètre en vainqueur et donne l'ordre d'édifier une mosquée en l'honneur de Hassan Pacha, dey d'Alger. Six années plus tard, la mosquée s'élève parmi les ruines. Elle est construite par les Turcs avec l'argent provenant du rachat des prisonniers espagnols après leur départ définitif de la région. Jusqu'en 1830, les beys firent d'Oran leur capitale au détriment de Mascara.

La résidence du Coptan Raïs

Parmi les derniers grands édifices de l'époque turque, la résidence du Coptan Raïs. Construite en 1826, juste avant la conquête d'Alger, cette bâtisse, comme son nom l'indique, abritait l'amiral et sa famille.

La beauté de cette demeure réside non seulement dans ses somptueuses fontaines à ablutions mais également dans ses voûtes construites avec des pierres romaines. Au-dessus de la résidence, la célèbre fontaine Baba Ali et la maison de l'Oukil-el-Hardj, ministre de la Marine.



6 8 9

- ❶ 6,20 Vue de la vallée Mustapha Pacha
- ❷ 22/04/1992
- ❸ 30,5 x 21
- ❹ 14
- ❺ 14.800.000
- ❻ 30/04/2007
- ❼ D'après photo
- ❽ Imprimerie BA



6 9 0

- ❶ 7,50 Porte d'Oran
- ❷ 22/04/1992
- ❸ 30,5 x 21
- ❹ 14
- ❺ 5.850.000
- ❻ 30/04/2007
- ❼ D'après photo
- ❽ Imprimerie BA



1992

1992-2001



691

- 1,50 *Gazella dorcas*
- 13/05/1992
- 39 x 30,35
- 13 1/2 x 13 3/4
- 300.000
- 14/11/1996
- K. Krim
- Enschede



692

- 6,20 *Gazella cuvieri*
- 13/05/1992
- 39 x 30,35
- 13 1/2 x 13 3/4
- 300.000
- 14/11/1996
- K. Krim
- Enschede



693

- 8,60 *Gazella dama*
- 13/05/1992
- 39 x 30,35
- 13 1/2 x 13 3/4
- 300.000
- 14/11/1996
- K. Krim
- Enschede

Gazelles – Espèces protégées

L'Algérie compte près de 90 espèces de mammifères dont 33 sont devenues très rares et figurent depuis 1983 sur la liste des espèces non domestiques protégées par la loi. Parmi ces mammifères, quelques gazelles subsistent, mais sont constamment braconnées.

Gazelle dorcas *Gazella dorcas*

Description : La robe est de couleur fauve sable pâle, de légères bandes rougeâtres se focalisent au bas des flancs, la queue et la face ont des marques sombres. Les cornes massives, annelées sur presque toute la longueur, s'écartent à l'origine pour se rapprocher à partir de leur milieu.

Habitat : Elle fréquente les régions semi-désertiques et désertiques à végétation herbacée et buissonneuse, s'aventure dans les déserts de pierres et se rencontre parfois dans les déserts de sable.

Répartition géographique : Deux sous-espèces existent en Algérie : *Gazella dorcas massaeyla*, qu'on rencontre depuis le sud de l'Atlas tellien, et *Gazella dorcas asiris* qui se focalise surtout au Sahara.

Régime alimentaire : Les plantes herbacées, les feuilles de buissons d'arbres sont consommées au même titre que les plantes succulentes.

Gazelle de cuvier *Gazella cuvieri*

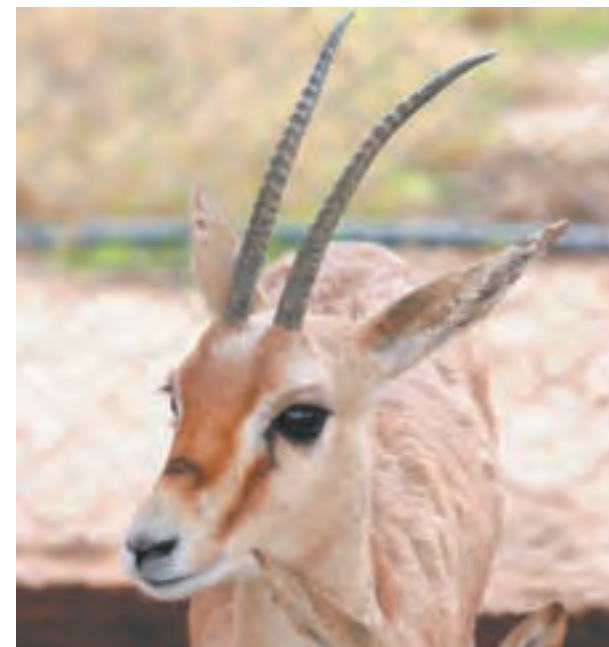
Description : Elle possède une robe de couleur gris marron foncé avec des bandes sur les flancs de couleur marron gris brun très foncé. Elle a une grosse truffe de couleur noire. Les cornes, fortement annelées, sont parallèles à la base et divergent par la suite. Leurs extrémités sont pointues.

Habitat : Cet animal vit dans les plaines sablonneuses et caillouteuses.

Le plus petit bovidé saharien

Gazella dorcas est le plus petit des bovidés sahariens. Elle ne mesure que 65 cm au garrot et pèse au plus 20 kg. Elle est active le jour en dehors des heures trop chaudes pendant lesquelles elle aime se reposer à l'ombre. Les gazelles dorcas courent très vite et peuvent atteindre la vitesse de 80 km/heure.

Dès qu'elles sont effrayées, elles s'enfuient pour se mettre hors de portée de ce qui leur paraît être un danger. Elles peuvent se passer d'eau pendant très longtemps, se contentant de celle qu'elles trouvent dans les plantes. Dans le nord du Sahara, certaines gazelles peuvent complètement se passer d'eau.



Gazelle dorcas.

Répartition géographique : C'est une espèce endémique au Maghreb. Sa répartition est fragmentaire : elle évolue entre le piémont sud de l'Atlas tellien et le début du désert. Nous la retrouvons notamment dans la réserve de Mergueb (M'sila) dans les monts des Nememchas et dans les Aurès.

Régime alimentaire : Plantes herbacées tel le *Cynodon dactylon* lors de la période hivernale. Cette espèce se contente du feuillage des buissons (*Zyzyphus lotus*) pendant la période sèche. Elle se nourrit essentiellement de bourgeons et de feuilles tendres.



SOMMAIRE



RECHERCHE



Gazelle dama

Gazella dama

Description : La robe est blanche et rousse : le roux occupe le tour du cou, le dos et une partie de la face extérieure des membres, la croupe et l'arrière-train ; le ventre est blanc. Les cornes sont en lyre et les pointes directement en avant.

Habitat : Espèce déserticole, la gazelle dama est sahélo-saharienne. Elle effectue des migrations saisonnières qui

l'amènent profondément dans le Sahel. Elle affectionne les steppes, les semi-déserts et les déserts.

Répartition géographique : Peu d'individus existent peut-être encore en Algérie. Ils se localisent dans l'ouest du Sahara, dans le sud du Hoggar et au nord de Tindouf. Seule la sous-espèce *Gazella dama dama* survit en Algérie.

Régime alimentaire : Frugal, son menu alimentaire est constitué essentiellement de feuilles d'acacia et de feuilles d'arbres et de buisson. Les plantes herbacées ne sont pas dédaignées.



h.g. : Le Parc national d'El Kala est le plus vaste parc national du nord de l'Algérie. h.d. : Le Parc national de Chréa s'étend sur une superficie de 26 587 ha. b.g. : Le Parc national de Chréa abrite les gorges de la Chiffa. b.d. : Parc national d'El Kala (w. El Tarf, dans l'Est algérien).

Onze parcs nationaux

L'Algérie compte onze parcs nationaux. Huit d'entre eux sont placés sous l'autorité du ministère de l'Agriculture et du Développement rural. Le Parc national de djebel Aïssa relève du ministère de l'Aménagement du territoire et de l'Environnement. Les deux aires protégées restantes, toutes deux situées dans le Sahara central, sont sous l'égide du ministère de la Culture. Les Offices des parcs nationaux de l'Ahaggar (450 000 km²) et du Tassili N'Ajjer (80 000 km²) sont des aires hautement sensibles et d'une grande importance pour la conservation et la restauration des ongulés sauvages sahariens et des grands carnivores comme le guépard et la panthère.



1992

1992-2001



694

- ❶ 1,50 Vue d'Alger
- ❷ 20/05/1992
- ❸ 18 x 21,5
- ❹ 13 1/2 x 14
- ❺ 300.000
- ❻ 30/04/2007
- ❼ K. Krim
- ❽ Imprimerie BA



694 A

- ❶ 9,00 Vue d'Alger
Carnet de 6TP à 1,50
- ❷ 20/05/1992
- ❸ 18 x 21,5
- ❹ 58.500
- ❺ 30/04/2007
- ❼ K. Krim
- ❽ Imprimerie BA

Vue d'Alger

Au début du X^e siècle, le Maghreb central avait Ziri Ibn Manad pour souverain et Achir, au sud-est de Médéa, pour capitale. Bologhine, fils de Ziri, fonde trois nouvelles villes dans la deuxième moitié du X^e siècle : Miliana, Médéa et El Djazaïr. Alger était appelée Djazaïr Béni Mezghena, Djazaïr, à cause des îlots qui se trouvaient au large et qui, reliés à la terre ferme, forment actuellement la jetée de l'Amirauté.

Au cours des siècles suivants, les géographes et les voyageurs arabes décrivent les activités d'El Djazaïr comme une cité marchande et un port prospère qui entreprend des échanges commerciaux avec tous les pays de la Méditerranée.

Au XVI^e siècle, El Djazaïr devint une métropole importante de la Régence turque. Elle fut dès lors un port et une ville fortifiée. Son enceinte fut édifiée par Khayr-Eddine Barberousse et renforcée par ses successeurs. Cette enceinte était percée de cinq portes : Bab Dzira, Bab L'bhar, Bab El Oued, Bab Azzoun et enfin Bab Djedid. Marquée par les conditions de relief et de climat, Alger est une ville en extension qui se distingue par son histoire. La Casbah, un chef-d'œuvre architectural, est classée patrimoine universel, dont la réhabilitation et la préservation demeurent une préoccupation constante.

Ses monuments sont un témoignage précieux de la civilisation musulmane dans laquelle l'Algérie moderne puise ses racines. Devenue capitale politique, économique et administrative, Alger constitue, de par sa position privi-



Miliana.

légiée, le miroir du pays. En effet, les visiteurs étrangers, en accostant le port, apprécient grandement le panorama qui accroche le regard caractérisé par la couleur blanche des bâtiments. Dotée d'une infrastructure importante, Alger est aussi le siège de plusieurs manifestations culturelles, commerciales et sportives qui lui permettent de contribuer au renforcement des liens fraternels et amicaux traditionnels.

La capitale de l'Emir

L'Emir Abdelkader entre à Miliana en avril 1835 et en fait le siège de son califat. L'Emir, chaleureusement accueilli par la population locale, fortifie la ville en édifiant plusieurs ouvrages à caractère militaire dont une manufacture d'armes.

Il confie l'administration de la ville à Mahieddine Esseghir jusqu'en 1837, puis à Ben Allel Ould Sidi Embarek qui disposait de 10 440 combattants. Le traité de la Tafna lui garantit la possession de cette ville qui deviendra une place forte pour la résistance contre le colonialisme. L'Emir organise un conclave à Boukhachoufa en 1839 pour renforcer l'unité des Algériens.

La ville de Miliana pendant la colonisation.



SOMMAIRE



RECHERCHE



Jeux Olympiques – Barcelone 1992

Beaucoup d'événements géopolitiques mondiaux se sont produits durant les quelques années qui ont précédé le grand rendez-vous des 25^{es} jeux Olympiques de Barcelone, en 1992. Ces changements ont influé sur les jeux Olympiques. Dans les années qui suivirent ceux de 1988, l'apartheid fut aboli en Afrique du Sud, ce qui permit à ce pays de participer à nouveau aux jeux Olympiques pour la première fois depuis 1960.

Puis il y eut la chute du mur de Berlin et la réunification de l'Allemagne de l'Ouest et de l'Est, ainsi que du Yémen du Nord et du Sud. L'URSS fut divisée en quinze pays distincts. Ainsi, les équipes indépendantes de l'Estonie et de la Lettonie firent leur première apparition après leur participation en 1936 et la Lituanie inscrivit sa première équipe depuis 1928. Les autres ex-républiques soviétiques participèrent en tant qu'«équipe unifiée», même si chaque

vainqueur fut honoré par le lever du drapeau de sa propre république. A l'exception de la Palestine, encore sans comité national olympique, 169 nations se retrouvèrent dans la famille des jeux. Les grandes images des jeux de Barcelone s'illustrèrent par la victoire du Britannique Linford Christie qui, à 32 ans, devint le plus vieux champion de l'histoire au 100 m, la maîtrise du Biélorusse Vitaly Scherbo, conquérant dans le concours de gymnastique en totalisant six médailles, sans oublier la suprématie de la Dream Team qui illumine le tournoi de basket-ball. La domination de la Hongroise Kristina Egerszegi, triple championne olympique de natation, a également marqué les JO de Barcelone.

Pour l'Algérie, la victoire de l'Algérienne Hassiba Boulmerka au 1 500 m donne à notre pays son premier titre olympique.

Hassiba Boulmerka s'envole vers la victoire

A son retour à Alger, Hassiba Boulmerka, qui venait de remporter une fabuleuse victoire au 1 500 m dames au cours des championnats du monde d'athlétisme de 1991 à Tokyo, fut accueillie en héroïne nationale. La championne du monde algérienne représentait un modèle pour les femmes arabes aspirant à l'émancipation.

Lors de la finale du 1 500 m aux jeux Olympiques de 1992 à Barcelone, la Russe Lyudmila Rogacheva imposa une cadence infernale aux autres concurrentes, les distançant toutes, à l'exception de Hassiba Boulmerka. A 200 m de l'arrivée, l'Algérienne dépassa la Russe, s'envolant vers la victoire. Hassiba Boulmerka sera ensuite parmi les premières personnes à être élues à la commission des athlètes du Comité international olympique (CIO).



Une première africaine

Née le 21 mars 1972 à Bokoji, en Ethiopie, Derartu Tulu a marqué les jeux Olympiques de Barcelone en devenant la première athlète noire africaine à remporter un titre olympique. Alors que les favorites de la finale du 10 000 m étaient la Sud-Africaine Elena Meyer et la Britannique Liz McCoglan, Tulu crée la surprise à la faveur d'un finish époustouflant, ouvrant une nouvelle page dans l'histoire de l'olympisme.



6 9 5

- ❶ 6,20 Athlétisme
- ❷ 24/06/1992
- ❸ 35 x 25
- ❹ 14
- ❺ 300.000
- ❻ 14/11/1996
- ❼ K. Krim
- ❽ Imprimerie BA



1992

1992-2001



696

- ❶ 5,00 Drapeaux
- ❷ 05/07/1992
- ❸ 25 x 35
- ❹ 14
- ❺ 300.000
- ❻ 14/11/1996
- ❼ T. Boukeroui
- ❽ Imprimerie BA

30^e anniversaire de l'indépendance

Le 30^e anniversaire de l'indépendance et de la fête de la jeunesse a vu l'Algérie entrer dans une ère nouvelle sur les plans institutionnel, politique, économique et social. Après trois décennies intenses d'édifications dédiées à la mise en place de structures industrielles et économiques, ainsi qu'à la réalisation de systèmes de protection sociale, d'éducation et de santé, il était naturel que les progrès réalisés par le pays, conjugués aux changements enregistrés dans le monde, allaient induire des mutations importantes dans la manière dont l'Algérie allait continuer son parcours et sa trajectoire de développement et de mise en valeur de ses ressources.

Le progrès matériel, l'amélioration du niveau de santé et d'éducation, le relèvement des aspirations socioculturelles ont permis, après trente années d'indépendance, de générer de nouveaux besoins dans le sens d'une plus grande volonté de la collectivité nationale de prendre davantage en main sa destinée et de mieux contribuer à la création de richesses et à la mobilisation accrue de ses potentialités.

Cette mutation de la société algérienne s'est traduite, au plan politique et institutionnel, par l'émergence du pluralisme et le renforcement de son expression avec la création des partis et leur participation active à la vie publique et politique à travers de nombreuses élections. Sur le plan économique, la nouvelle orientation consacrait la volonté de construire une économie de marché alliant à la fois la performance dans la création de la valeur et le souci de justice sociale.

Cependant, les changements observés ont également induit des difficultés en raison des enjeux pluriels et nouveaux qui se dessinaient au sein de la société algérienne. C'est pourquoi le 30^e anniversaire a été marqué par des



Eté 1962 à Alger, L'Algérie est indépendante.

ajustements économiques, sociaux et institutionnels importants auxquels la collectivité nationale a su faire face. Ni l'adversité, ni l'insécurité, ni le contexte international et ses aléas envers l'Algérie n'ont pu remettre en cause les trente années de souveraineté et d'indépendance et encore moins remettre en question sa détermination à construire un avenir à tous ses enfants dans la dignité et le progrès.

Sur le chemin de l'économie de marché

L'Algérie a emprunté le chemin de l'économie de marché à partir de 1988, date à laquelle ont débuté les réformes. Depuis, une série de lois visant à réformer les entreprises d'Etat, désormais soumises aux dispositions du Code de commerce, furent promulguées. Les réformes engagées par l'Algérie portent sur la transformation du mode de régulation de l'économie. Autrefois totalement régulée par l'Etat, l'économie a entamé une libéralisation progressive à travers une série de textes concernant le marché des biens et des services, les marchés monétaires et financiers ou les relations de travail. En 1991 a été adoptée une loi visant à réduire le monopole de l'Etat sur le commerce extérieur. L'Algérie est ainsi passée d'un modèle dirigiste, essentiellement d'Etat, à un modèle d'économie de marché.



SOMMAIRE



RECHERCHE



Plantes médicinales

Bugle musquée *Ajuga iva*.

En arabe : chengoura

C'est une plante vivace, aux tiges herbacées de 5 à 15 cm, épaisses, densément feuillues, hérissées de poils mous et aux feuilles linéaires, allongées, étalées, entières ou dentées (2 à 4 dents).

Ses fleurs, généralement plus courtes que les feuilles, sont roses, blanches ou jaunâtres à lobe terminal large, solitaires ou par paire. Elles apparaissent presque dès la base, de mars à août. Les graines sont oblongues, à hile très grand et finement réticulées. Elle est très fréquente dans les endroits pierreux et secs de la zone littorale et dans les champs maigres. La bugle possède une saveur amère et résineuse ainsi qu'une odeur forte qui se rapproche du musc. Elle joue un grand rôle dans la médecine populaire comme remède diurétique, diaphorétique et est employée contre les affections rhumatismales et arthritiques. Elle est tonique et antispasmodique.

Nerprun alaterne *Rhamnus alaternus L.*

En arabe : m'lilès

C'est un arbuste de 1 à 5 m de haut, avec des feuilles persistantes, luisantes, ovoïdes, coriaces, lâchement dentées à nervures médianes épaisses, trinervées à la base et aux stipules disposées à la base du pétiole. Ses fleurs, dépourvues de pétales, poussent en petites grappes axillaires. Son fruit à la forme d'une baie rouge puis noire à maturité, de la grosseur d'un petit pois renferme quatre noyaux. Il est commun dans les broussailles du Tell.

L'alaterne est une plante connue pour son usage courant en médecine traditionnelle. Ses feuilles sont astringentes et ses baies passent pour purgatives. L'écorce du tronc ou de la racine est recommandée contre la jaunisse.



Branches d'eucalyptus.



Retour aux remèdes traditionnels

La plupart des plantes en danger et menacées en Algérie ont des propriétés médicinales. La demande en remèdes d'herboristerie, quant à elle, ne cesse d'augmenter. Beaucoup de communautés rurales comptent presque exclusivement sur ces plantes pour se soigner. Même la population urbaine a recours à ces remèdes vu leur efficacité, d'un côté, et la cherté des produits pharmaceutiques, de l'autre. Les herboristes ont de plus en plus de mal à satisfaire cette demande. Parallèlement à cela, les besoins d'un grand marché international posent de sérieuses menaces sur la flore locale et les écosystèmes.



- 1 1,50 *Ajuga iva* L.
(bugle musquée)
- 2 23/09/1992
- 3 25 x 35
- 4 14
- 5 300.000
- 6 14/11/1996
- 7 K. Krim
- 8 Imprimerie BA

697



- 1 5,10 *Rhamnus alaternus* L.
(nerprun alaterne)
- 2 23/09/1992
- 3 25 x 35
- 4 14
- 5 300.000
- 6 14/11/1996
- 7 K. Krim
- 8 Imprimerie BA

698



- 1 6,20 *Sylibum marianum* L.
(chardon Marie)
- 2 23/09/1992
- 3 25 x 35
- 4 14
- 5 300.000
- 6 14/11/1996
- 7 K. Krim
- 8 Imprimerie BA

699



- 1 8,60 *Lavandula stoechas* L.
(lavande stoéchade)
- 2 23/09/1992
- 3 25 x 35
- 4 14
- 5 300.000
- 6 14/11/1996
- 7 K. Krim
- 8 Imprimerie BA

700



1992

1992-2001

...

Chardon Marie

Silybum marianum L.

En arabe : chouk boutli

C'est une plante puissante, aux tiges rameuses de 30 à 150 cm, sillonnées et non ailées avec des feuilles vertes, maculées de blanc. Ses racines sont très grandes, sinuées, dentées et plus ou moins épineuses. Ses capitules sont solitaires, terminaux gros de 4 à 8 cm de diamètre, rouges et purpurins. C'est une plante nitrophile, bisannuelle des lieux incultes. Le chardon Marie est utilisé en médecine traditionnelle. Il possède des propriétés cholagogues et cholérétiques.



Les feuilles de thym sont utilisées en infusions, inhalations et décoctions contre certaines maladies.

Lavande stéchade

Lavandula stoechas L.

En arabe : halhal

C'est un sous-arbrisseau touffu, de 30 à 60 cm de haut, avec des tiges quadrangulaires dont les bords enroulés rappellent celles du romarin. Son inflorescence en épi terminal, compact et carré, est surmontée de grandes bractées violettes. Elle offre des bouquets très aromatiques dès le mois de février. Elle est répandue sur le littoral et dans le Tell. Si la lavande stéchade est populaire pour son utilisation culinaire, elle se distingue surtout comme un antiseptique ayant les mêmes propriétés que la lavande officinale. Elle est bactéricide, tonique, antispasmodique, stimulante, sudorifique, stomachique et diurétique. L'infusion de fleurs est recherchée pour le traitement des affections des voies respiratoires, des maux d'estomac et des migraines. En soins externes, elle peut être utilisée pour les plaies et les brûlures.



Gravure d'un acacia.

Une flore riche et variée

L'Algérie compte 314 espèces assez rares, 30 espèces végétales rares, 330 très rares et 600 endémiques dont 64 sont typiquement sahariennes. Parmi elles, 226 espèces menacées d'extinction sont protégées par la loi. La région saharienne, qui s'étend sur la majeure partie de l'Algérie, est désertique. Dans le nord du pays, on trouve essentiellement des cèdres, des pins, de la bruyère, des arbousiers et plusieurs espèces de chêne, tels le chêne-liège et le chêne zen.

Les Hauts Plateaux sont recouverts d'alfa, herbe également appelée spart et pouvant servir à la fabrication de cordages ou d'espadrilles. L'Atlas saharien est, quant à lui, planté de cyprès, de térébinthes, de palmiers et d'arbousiers. Dans le Sahara poussent principalement des acacias mélangés par endroits à des oliviers sauvages.

L'Algérie possède des centaines d'espèces végétales.



SOMMAIRE



RECHERCHE



Les Postes et Télécommunications

La Constitution de l'Union internationale des télécommunications (UIT) du 22 décembre 1992 reconnaît pleinement à chaque Etat le droit souverain de réglementer ses télécommunications.

Les Etats membres sont tenus de se conformer aux dispositions de la Constitution de l'UIT, de la convention et des règlements administratifs dans tous les bureaux et dans toutes les stations de télécommunications établis ou exploités par eux et qui assurent des services internationaux ou qui peuvent causer des brouillages préjudiciables aux services des radiocommunications d'autres pays, sauf en ce qui concerne les services qui échappent à ces obligations.

Les Etats membres sont également tenus de prendre les mesures nécessaires pour imposer l'observation des dispositions de la Constitution de l'UIT aux exploitations autorisées par eux à établir et à exploiter des télécommunications et qui assurent des services internationaux ou exploitent des stations pouvant causer des brouillages préjudiciables aux services de radiocommunications d'autres pays. En matière de radiocommunications, l'UIT, tout en gardant à l'esprit les préoccupations particulières des pays en développement, a pour mission de s'assurer de l'utilisation rationnelle, équitable, efficace et économique du spectre des fréquences radioélectriques par tous les services de radiocommunications, y compris ceux qui utilisent l'orbite des satellites géostationnaires ou d'autres orbites, en procédant à des études sans limitation quant

à la gamme de fréquences et en adoptant des recommandations relatives aux radiocommunications. Le fonctionnement du secteur des radiocommunications est assuré par des conférences mondiales et régionales des radiocommunications, le Comité du règlement des radiocommunications, les assemblées des radiocommunications, des commissions d'études, le Groupe consultatif des radiocommunications et le Bureau des radiocommunications.



En Algérie, le code postal est représenté par cinq caractères numériques.

Le code postal

La naissance du code postal remonte au début des années 1960, période durant laquelle le trafic du courrier connaît une forte croissance, alors que le tri demeurait manuel et submergeait les postiers. Les Etats-Unis, l'Allemagne, la Grande-Bretagne puis la France sont les premiers pays à avoir introduit cette codification qui constituera un pas décisif avant l'automatisation du tri du courrier par des machines afin de fluidifier le trafic et simplifier le travail des trieurs.

En Algérie, le code postal est représenté par cinq caractères numériques où les deux premiers représentent la wilaya et les trois suivants la zone de distribution.

Pour le cas particulier de la capitale, les deux premiers chiffres représentent la wilaya, le suivant le bureau de la wilaya et les deux derniers indiquent la circonscription administrative de la wilaya.



7 0 1

- ❶ 1,50 Modernisation de la poste
- ❷ 10/10/1992
- ❸ 25 x 35
- ❹ 14
- ❺ 300.000
- ❻ 14/11/1996
- ❼ T. Boukeroui
- ❽ Imprimerie BA



1992

1992-2001



702

- ❶ 2,00 Portrait
- ❷ 01/11/1992
- ❸ 38,1 x 48,5
- ❹ 11³/₄ x 11¹/₂
- ❺ 300.000
- ❻ 14/11/1996
- ❼ S. A. Bentounes
- ❽ Courvoisier



703

- ❶ 8,60 Portrait
- ❷ 01/11/1992
- ❸ 38,1 x 48,5
- ❹ 11³/₄ x 11¹/₂
- ❺ 300.000
- ❻ 14/11/1996
- ❼ S. A. Bentounes
- ❽ Courvoisier

Hommage au Président Mohamed Boudiaf (1919-1992)

Né le 23 juin 1919 à M'sila, Mohamed Boudiaf est issu d'une famille modeste. Après des études dans sa ville natale, il exerce dans l'administration dans plusieurs localités des Hauts Plateaux et s'engage très tôt dans le mouvement national dont il ne tarde pas à devenir l'un des dirigeants. Tour à tour, responsable du Parti du peuple algérien (PPA) et de l'Organisation secrète (OS) dans les wilayas de l'Est, il participe activement à la préparation du déclenchement de la Révolution. Il crée en 1954 avec d'autres militants le CRUA (Comité révolutionnaire pour l'unité et l'action).

Il est détenteur à l'issue de la réunion des 22, sur les hauteurs d'Alger, de la carte n°1 du Front de libération nationale (FLN) et est chargé de la coordination de la Révolution.

Deux années plus tard, le 22 octobre 1956, il est arrêté en même temps que ses quatre compagnons, Ahmed Ben Bella, Mohamed Khider, Hocine Aït Ahmed et Mostefa Lacheraf, à l'issue de l'arraisonnement de l'avion qui les menait du Maroc à Tunis où devait se tenir une conférence des Etats maghrébins. En 1958, il est nommé ministre d'Etat, vice-président dans le premier et le deuxième Gouvernement provisoire de la République algérienne (GPRA). En 1962, il participe à la session du Conseil national de la Révolution algérienne qu'il quitte pour désaccord. Il crée, en septembre 1962, le Parti de la révolution socialiste (PRS) et son journal, *El Djarida*. Il est arrêté en 1963 puis relâché. Il s'installe alors au Maroc, à Kénitra. Il maintient le contact avec le pays qu'il refuse de rejoindre après l'instauration de la démocratie en 1989, estimant qu'elle n'était pas initiée sur des bases saines.

Après la démission du Président Chadli Bendjedid le 11 janvier 1992, il répond à l'appel qui lui est lancé pour contribuer à sauver la paix civile et à instaurer l'autorité

de l'Etat et préside le Haut Comité d'Etat institué le 4 janvier 1992. Il rejoint le pays le 16 janvier 1992 et prête serment avec les membres du HCE le même jour.

M. Mohamed Boudiaf est l'auteur de deux ouvrages : *Où va l'Algérie ?* (1964) et *La Préparation du 1^{er} Novembre 1954* (1976).



L'Organisation secrète (OS)

En février 1947, des militants du MTLD créent l'Organisation secrète (OS). L'événement constitue le prélude à un bouleversement complet du mouvement national algérien. L'OS faisait partie intégrante du MTLD dont elle dépendait, mais elle avait dès le début vocation à s'en distinguer aussi bien en raison des exigences de la clandestinité que des méthodes et moyens d'action. Ses membres étaient rigoureusement sélectionnés et formés aux usages militaires. L'OS considérait que le véritable enjeu se situait au niveau de la lutte armée pour le recouvrement total de l'indépendance nationale. Après la découverte de nombreux réseaux par la police coloniale, les militants de l'OS continuèrent d'activer dans la clandestinité, tandis que de nombreux responsables rejoignirent le maquis.



SOMMAIRE



RECHERCHE



Monnaies anciennes

La monnaie numide

Conçue essentiellement en argent, en bronze et en plomb, la monnaie numide est dépourvue de toute écriture, à l'exception de rares pièces. Elle se caractérise par des dessins révélateurs et d'autres de moindre signification. On y distingue généralement sur l'une des faces soit des effigies, soit des animaux. Quelques pièces comportent la légende «Royaume de Massinissa» sur le revers.

La monnaie almoravide

A l'ère islamique, la monnaie arabe en Afrique était, au début, d'une conception semblable au style byzantin par le choix du métal, des formes ou de la gravure. Sous le règne de Abdelmalek Ben Merouane (685-705), des changements notables furent opérés sur la monnaie, notamment l'arabisation des caractères. Par la suite, toutes les nations adoptèrent des styles propres à leur monnaie. Il en fut de même pour les Almoravides qui entreprirent la fabrication d'un grand nombre de pièces en or et dont le style se distingua par d'élégants caractères koufis. Les pièces, appelées «dinars», se caractérisent par une frappe régulière et de haute qualité.

Aux origines du dinar

Le mot dinar dérive du mot latin *Denarius aureus* qui signifie pièce d'or et désigne à l'origine une monnaie romaine ayant une valeur de dix as employée comme synonyme de solidus, monnaie byzantine que les Arabes ont connue avant l'Islam. Après la conquête de la Syrie, les Arabes, qui n'avaient pas leur propre monnaie, continuèrent au début à utiliser le solidus byzantin dans leurs transactions commerciales. Ensuite, ils frappèrent des imitations.

Ce n'est que sous le règne du calife Abdul-Malik Ibn Marwan, en l'an 77 de l'hégire, que le premier dinar de type arabe, purement épigraphique – supprimant toute représentation figurative –, fut frappé. De nos jours, le dinar désigne des pièces de dinars métaux (nickel, cuivre, etc.) ou billets n'ayant aucun rapport avec l'unité monétaire arabe classique. En Algérie, le dinar est l'unité monétaire du pays depuis 1964.



La monnaie zianide

En raison de la position géographique de sa capitale Tlemcen, le royaume zianide joua un rôle important dans la vie économique de cette région. Son système monétaire ne différait en rien de son prédécesseur almohade ou de ses contemporains hafside et mérinide. Bien que chaque Etat disposât de sa propre monnaie, il est difficile, dans la plupart des cas, de reconnaître la monnaie de chacun d'eux en raison d'une très grande similitude de formes, de dimensions, de textes et aussi d'une absence de dates. Quant aux pièces frappées, elles furent semblables à celles de l'époque almohade, c'est-à-dire le dinar, le dirham, ainsi que leurs unités.

La monnaie de l'Emir Abdelkader

En qualité de chef d'Etat, l'Emir Abdelkader (1807-1883) s'attela à la mise sur pied de la Maison de la Monnaie dans sa capitale Tagdempt. A cet effet, il établit, à partir de métaux différents, plusieurs monnaies, connues sous les noms de Mohammadia et Nesfia.



704

- ❶ 1,50 Monnaie numide II^e siècle av. J.-C.
- ❷ 16/12/1992
- ❸ 45,5 x 26
- ❹ 11 1/4 x 11 3/4
- ❺ 300.000
- ❻ 14/11/1996
- ❼ S. A. Bentounes
- ❽ Courvoisier



705

- ❶ 2,00 Dinar zianide XIV^e siècle
- ❷ 16/12/1992
- ❸ 45,5 x 26
- ❹ 11 1/4 x 11 3/4
- ❺ 300.000
- ❻ 14/11/1996
- ❼ S. A. Bentounes
- ❽ Courvoisier



706

- ❶ 5,10 Dinar almoravide XI^e siècle
- ❷ 16/12/1992
- ❸ 45,5 x 26
- ❹ 11 1/4 x 11 3/4
- ❺ 300.000
- ❻ 14/11/1996
- ❼ S. A. Bentounes
- ❽ Courvoisier



707

- ❶ 6,20 Mohammadia Emir Abdelkader – XIX^e siècle
- ❷ 16/12/1992
- ❸ 45,5 x 26
- ❹ 11 1/4 x 11 3/4
- ❺ 300.000
- ❻ 14/11/1996
- ❼ S. A. Bentounes
- ❽ Courvoisier



1992

1992-2001



708

- 1,50
- Hippocampus hippocampus*
- 23/12/1992
- 35 x 25
- 14
- 300.000
- 14/11/1996
- A. Kerbouche
- Imprimerie BA



709

- 2,70
- Caretta caretta caretta*
- 23/12/1992
- 35 x 25
- 14
- 300.000
- 14/11/1996
- A. Kerbouche
- Imprimerie BA



710

- 6,20 *Muraena helena*
- 23/12/1992
- 35 x 25
- 14
- 300.000
- 14/11/1996
- A. Kerbouche
- Imprimerie BA



711

- 7,5 *Palinurus elephas*
- 23/12/1992
- 35 x 25
- 14
- 300.000
- 14/11/1996
- A. Kerbouche
- Imprimerie BA

Faune marine

L'hippocampe

Hippocampus hippocampus

Description : Tête horizontale rappelant celle d'un cheval qui se prolonge par un corps vertical terminé par une queue préhensile. Taille jusqu'à 15 cm.

Coloration : Brunâtre ou noirâtre, rarement taché de blanc. Certains individus sont plus clairs, d'autres rougeâtres. La dorsale est grisâtre.

Habitat : L'hippocampe préfère les fonds sableux de 0 à 30 m, riches en débris organiques.

La tortue

Caretta caretta caretta

Description : Carapace aplatie en forme de cœur. Tête assez longue et très large avec deux paires de plaques préfrontales et un bec corné puissant ; cinq paires de plaques latérales. La paire antérieure est contiguë à la plaque précentrale.

Coloration : La face supérieure est brun rougeâtre avec des taches claires ; plastron jaune pâle avec des taches orange diffuses.

Habitat : Vit souvent en eau profonde, mais on la rencontre également près des rivages. Peut effectuer des migrations sur de grandes distances vers des lieux de ponte ou des sources de nourriture.

Régime alimentaire : A prédominance carnivore, la tortue se nourrit de mollusques, de crustacés, de poissons et de méduses.



Œufs considérés comme friandise ; chair savoureuse ; carapace et écailles recherchées.

Les poissons carnivores

Le terme carnivore peut aussi bien désigner les grands prédateurs comme les requins que de tout petits poissons peu visibles. Tous ont une nourriture carnée, mais leur rôle et leurs proies diffèrent.

Une étude toxicologique sur des souris et des poussins a été réalisée avec 178 spécimens de poissons, appartenant à 26 espèces. 75% de ces spécimens sont atoxiques. Dans les 25% restants, les spécimens toxiques appartiennent à quatre familles de poissons carnivores de haut niveau trophique : *Carangidae*, *Lutjanidae*, *Serranidae* et *Sphyraenidae*. Les pourcentages de poissons toxiques pour l'homme s'élèvent à 55% chez *Caranx latus* et à 33% chez *Caranx bartholomaei* et *Caranx lugubris*. Les poissons carnivores de petite taille appartenant à différentes espèces de *Serranidae* ont également montré une toxicité.

Des piranhas rouges, l'une des espèces les plus dangereuses.



SOMMAIRE



RECHERCHE



La murène

Muraena helena

Description : Corps allongé, musculeux, puissant, relativement élevé et comprimé en arrière. Tête courte, massive, à profil convexe, narines antérieures et postérieures tubulaires. Dents coniques, longues et pointues, unisériées aux deux mâchoires et sur le vomer.

Sa taille peut varier de 60 à 130 cm au maximum.

Se reproduit en été.

Coloration : Très variable, habituellement brun chocolat, marbré de jaune ou de blanc. Ouverture branchiale et commissure buccale bordées de noir. En revanche, ses nageoires sont bordées de clair.

Habitat : On trouve la murène dans les fonds rocheux, souvent dissimulée dans les crevasses des eaux côtières.

Régime alimentaire : La murène est un carnivore, prédateur nocturne de crustacés et de petits poissons.

Chair blanche, grasse, toujours estimée.



Murène.

La langouste

Palinuris elephas

Description : Carapace subcylindrique, plus large dans son quart postérieur, non renflée, à surface supérieure garnie de nombreuses épines dont les plus fortes sont disposées en rangées longitudinales. Le bord antérieur de la carapace porte deux fortes cornes frontales en forme de triangle. Taille commune de 20 à 40 cm avec un maximum de 50 cm.

Coloration : Fond général rouge brunâtre à violet brunâtre ; abdomen foncé.

Habitat : La langouste vit dans les fonds rocheux, rarement sableux, généralement de 10 à 70 m.



Une tortue marine en Méditerranée.





SOMMAIRE



RECHERCHE



Massif du Hoggar



SOMMAIRE



RECHERCHE



1993

1992-2001



7 1 2

- ❶ 3,00 Epis de blé
- ❷ 21/01/1993
- ❸ 17 x 19,5
- ❹ 13 1/2 x 14
- ❺ 10.800.000
- ❻ 30/04/2007
- ❼ M. Temmam
- ❽ Imprimerie BA



7 1 3

- ❶ 4,00 Epis de blé
- ❷ 21/01/1993
- ❸ 17 x 19,5
- ❹ 13 1/2 x 14
- ❺ 10.600.000
- ❻ 30/04/2007
- ❼ M. Temmam
- ❽ Imprimerie BA

Timbres-taxes



Deux catégories de blé sont cultivées en Algérie, le blé dur et le blé tendre.

Le blé est une plante annuelle appartenant à la famille des graminacées. Elle fait partie du groupe des monocotylédones (plantes dont la graine est entière). Les racines du blé sont fibreuses, sa tige haute est généralement creuse, entrecoupée de nœuds où prennent naissance les feuilles. Le sommet de la tige porte une grappe de fleurs qui se transforment en grains, constituant un épi.

C'est une céréale qui s'adapte à des sols et à des climats variés. Le blé se cultive dans un climat tempéré, une humidité moyenne – ses besoins en eau ne sont pas excessifs –, une terre riche (limons, alluvions des vallées, terres argileuses) et une terre bien préparée, débarrassée de ses mauvaises herbes et enrichie en fumier ou autres engrais. Afin de laisser à la terre le temps de se reconstituer d'une année à l'autre, un système d'alternance de culture est pratiqué : l'assolement triennal.

Ayant des besoins différents, les diverses cultures ne demandent pas à la terre les mêmes éléments de base. Deux catégories de blé sont cultivées en Algérie : le blé dur et, à une échelle moindre, le blé tendre.

Les blés tendres d'Algérie, en raison de leur précocité, sont très demandés sur les marchés de consommation. Ce sont en quelque sorte des blés de primeur que la minoterie recherche dès leur apparition car ils sont un précieux appoint à l'époque de la soudure, au moment où s'épuisent les stocks provenant de la dernière campagne, où les blés en terre n'ont pas encore été récoltés.

Outre leur excellente qualité – ces blés sont très riches en gluten –, c'est leur précocité qui en fait la réelle valeur économique. L'irrégularité du climat et les variations extrêmes du régime des pluies exercent une très grande influence sur la production céréalière.

L'assolement triennal

Le système d'assolement triennal consiste, après que la terre a été fumée, à y semer du froment et du seigle la première année et de l'avoine la deuxième année. La troisième année, on y sème du trèfle, on y plante des pommes de terre, tandis que le reste est laissé en jachère. La diffusion de cette pratique agricole accompagne souvent d'importants changements dans l'organisation des communautés et un remodelage des circonscriptions territoriales. La relation est souvent nette entre ces transformations et les changements sociaux et politiques.

L'assolement triennal, s'il bouleverse les structures préexistantes du monde rural à des degrés divers, n'en est pas moins un élément de transformation important des sociétés et des territoires ruraux qui a pris des formes différentes dans l'espace et dans le temps, suivant le contexte global dans lequel il s'est inséré.



SOMMAIRE



RECHERCHE



Heurtoirs

Les arts traditionnels algériens comportent un ensemble de traits, de valeurs et de formes leur conférant un caractère spécifique. Intimement liés à l'histoire du pays, ils sont essentiellement utilitaires, mais grâce à la richesse de leur ornementation, ils constituent aussi des éléments de décor fort appréciés.

C'est le fruit de longues traditions que l'homme, dans son rapport à la nature, a su maîtriser pour répondre aux multiples besoins de son existence.

Animé par le souci d'améliorer et de satisfaire ses besoins domestiques, sociaux et culturels, il a développé, au fil du temps, une palette de métiers. A ce titre, la fonderie constitue une tradition où s'harmonisent formes et volumes. Les artisans fondeurs, grâce à une parfaite connaissance de la matière utilisée, ont donné à leurs œuvres les formes les plus nobles.

Parmi ces œuvres figure le heurtoir (marteau de porte). Préparé à base de bronze et exécuté par le fondeur par fusion, puis coulé dans une matrice en argile, le heurtoir présente un aspect esthétique attrayant et hautement raffiné par des éléments décoratifs géométriques et floraux où l'influence culturelle arabo-berbère est perceptible.

Principalement utilitaire de par sa fonction d'avertisseur de la présence d'une personne hors de l'habitation, le heurtoir renseigne aussi sur l'appartenance du propriétaire à un groupe social : il reçoit des enrichissements ornementaux, rehaussés par l'incrustation de métaux précieux, pratique très répandue pendant la période ottomane notamment. Le machinisme et l'industrie qui ont accéléré la production standardisée d'articles usuels ont



Heurtoir de porte.

fait que de nos jours, de nombreux produits artisanaux sont rarement fabriqués, laissant place à d'autres objets de même fonction, mais ayant subi l'apport de la science et de la technologie.

Le bronze

L'âge du bronze remonte à la période de la protohistoire correspondant à l'invention de la métallurgie, notamment du bronze, alliage de cuivre et d'étain, destiné à la fabrication d'outils, d'armes, de bijoux et d'objets divers. La métallurgie du bronze s'est développée dans l'ouest de l'Asie au cours du IV^e millénaire av. J.-C. et dans l'Ancien Monde (Europe, Afrique, Asie) vers la fin du III^e millénaire. Elle a vraisemblablement été découverte dans l'est de l'Asie, en 2000 av. J.-C., d'une façon autonome. La technique perdue de la fonte à la cire est apparue vers 3200 av. J.-C. en Mésopotamie. Les moules en terre cuite utilisés pour cette technique étaient brisés afin de libérer l'objet. Le bronze a remplacé le cuivre à l'arsenic au Proche-Orient à la fin du III^e millénaire, probablement grâce à l'importation d'étain des îles Scilly, en Cornouailles, les îles Cassitérides pour les anciens.



7 1 4

- ❶ 2,00 Heurtoir d'Alger
- ❷ 17/02/1993
- ❸ 24 x 35
- ❹ 14
- ❺ 300.000
- ❻ 20/11/1997
- ❼ K. Krim
- ❽ Imprimerie BA



7 1 5

- ❶ 5,60 Heurtoir de Constantine
- ❷ 17/02/1993
- ❸ 24 x 35
- ❹ 14
- ❺ 300.000
- ❻ 20/11/1997
- ❼ K. Krim
- ❽ Imprimerie BA



7 1 6

- ❶ 8,60 Heurtoir de Tlemcen
- ❷ 17/02/1993
- ❸ 24 x 35
- ❹ 14
- ❺ 300.000
- ❻ 20/11/1997
- ❼ K. Krim
- ❽ Imprimerie BA



1993

1992-2001

Fleurs d'arbres fruitiers



717

- ❶ 4,50 Néflier
- ❷ 17/03/1993
- ❸ 32,96 x 25
- ❹ 11 1/2 x 11 3/4
- ❺ 300.000
- ❻ 20/11/1997
- ❼ S. A. Bentounes
- ❽ Courvoisier



718

- ❶ 8,60 Cognassier
- ❷ 17/03/1993
- ❸ 25 x 32,96
- ❹ 11 1/2 x 11 3/4
- ❺ 300.000
- ❻ 20/11/1997
- ❼ S. A. Bentounes
- ❽ Courvoisier



719

- ❶ 11,00 Abricotier
- ❷ 17/03/1993
- ❸ 25 x 32,96
- ❹ 11 1/2 x 11 3/4
- ❺ 300.000
- ❻ 20/11/1997
- ❼ S. A. Bentounes
- ❽ Courvoisier

Néflier

Arbre fruitier de la famille des rosacées, le néflier est d'assez grande taille, 6 à 8 m de hauteur, à ramure d'abord fortement érigée en candélabre, s'étalant à l'état adulte en une cime arrondie, et aux feuilles grandes et persistantes. Les fleurs disposées en thyrses lâches, couronnant les rameaux faibles, s'épanouissent en hiver.

Sa multiplication se fait essentiellement par greffage en écusson, de septembre à novembre, comme pour l'orange. Le semis des noyaux est aléatoire du fait qu'il ne donne que des arbres à petits fruits.

Il n'est pas exigeant quant à la nature du sol, mais préfère les terres substantielles bien drainées. Il est particulièrement sensible au froid. Ses fruits piriformes ou oblongs de la grosseur d'une prune sont de couleur jaune orangé à orangé clair à maturité. Ils contiennent 2 à 4 noyaux de couleur brun noir. Ils n'acquièrent toutes leurs qualités que parfaitement mûrs, soit d'avril à juin. Ils sont savoureux et comestibles à l'état frais.

Cognassier

C'est un petit arbre au port buissonnant de la famille des rosacées de 4 à 5 m de hauteur, cultivé pour ses fruits, les coings en l'occurrence. Le cognassier est un arbre fruitier très anciennement cultivé, aux feuilles duveteuses et aux grandes fleurs solitaires qui s'épanouissent tardivement en mai. Sa multiplication se fait essentiellement par marcottage ou par greffe en écusson. Le bouturage à sec est possible. Le cognassier résiste bien au froid hivernal et aux gelées printanières.

Il redoute les chaleurs et la sécheresse de l'été qui freinent le grossissement des fruits. Il se plaît en sol frais et léger et craint les sols calcaires.

Ses fruits sont récoltés à complète maturité, lorsque le duvet qui les recouvre s'enlève par frottement.

Sa production est utilisée en confiserie et en confiserie (pâte de fruits).



Fleurs de néflier.

Fleurs symboles

Depuis le XVIII^e siècle, plus de cent pays ont leur fleur symbole. Le charme est présent dans toutes les variétés, à l'instar du cognassier, réputé pour être très décoratif en raison de la dimension de ses fleurs et de leurs coloris assez soutenus.

Les fleurs des néfliers, présents dans une quinzaine de variétés en Algérie, sont très prisées par les insectes. La floraison de l'abricotier, qui se manifeste à des dates différentes selon les régimes d'irrigation et l'origine des porte-greffes, dépend des mêmes conditions s'agissant de sa densité en fleurs.



Fleurs de pommier.



SOMMAIRE



RECHERCHE



Abricotier

Arbre fruitier du genre prunier (*Prunus armeniaca*), l'abricotier appartient à la famille des rosacées.

Originaire d'Asie, c'est un arbre atteignant 4 à 6 m de hauteur, à écorce brun rougeâtre, à rameaux étalés ou redressés, couverts de feuilles ovales, lisses et en forme de cœur. Sa multiplication se fait par greffage en écusson. Les porte-greffes sont obtenus par semis des noyaux, marcottage ou bouturage. L'abricotier est un arbre adapté aux situations sèches et chaudes. Il est très sensible aux gelées printanières qui perturbent souvent la floraison et la nouaison. Il redoute les sols lourds et humides qui provoquent l'asphyxie racinaire. Les sols légers, chauds et perméables lui conviennent parfaitement. Il s'accommode des sols moyennement calcaires. Les variétés de ses fruits ne mûrissent pas en même temps, leur récolte s'échelonnant du début juin à la mi-août. Les abricots sont consommés soit sous forme de fruits, soit transformés en confiture, fruits au sirop ou nectar.



Un abricotier.



Un oranger.



Une clématite recouvrant un prunier.

La flore algérienne

Divers travaux d'inventaire ont été entrepris ces dernières décennies par des chercheurs algériens sur diverses parties du territoire national. L'objectif de ces recherches est de faire un état des lieux des connaissances sur la flore algérienne avec une mention particulière à l'endémisme de la région méditerranéenne et autres situations de rareté et de limite d'aire. L'originalité des zones refuges et des points chauds de diversité est particulièrement bien illustrée dans plusieurs régions du nord du pays. Les zones de montagne méditerranéennes et les régions humides littorales s'individualisent comme de véritables joyaux floristiques où convergent des éléments biogéographiques divers. Un grand nombre de ces points chauds sont pris en compte dans des aires protégées de différents niveaux, tels les parcs nationaux, les réserves de biosphères ou les sites protégés dans le cadre de la convention relative aux zones humides d'importance internationale.



1993

1992-2001



7 2 0

- ❶ 2,00
- ❷ 03/04/1993
- ❸ 35 x 25
- ❹ 14
- ❺ 300.000
- ❻ 20/11/1997
- ❼ K. Krim
- ❽ Imprimerie BA

20^e anniversaire du Service national des gardes-côtes

Depuis l'indépendance, les fonctions de surveillance et de police maritimes ont fait l'objet d'une attention particulière de la part des pouvoirs publics. En effet, le décret 63.403 du 12 octobre 1963, tout en élargissant l'étendue des eaux territoriales de 3 à 12 milles, a fixé le principe du contrôle de tout navire naviguant dans cette zone conformément aux usages internationaux. Les pouvoirs exercés par l'Algérie sur les zones maritimes relevant de sa souveraineté étaient dévolus à plusieurs administrations (gendarmerie maritime, douane, inscription maritime, gardes-pêche...). Cette organisation ne permettait pas une couverture correcte de nos espaces maritimes. Nos intérêts en mer dans les domaines de la sécurité maritime et de la pêche n'étaient pas protégés.

C'est à partir de ce constat que le Service national des gardes-côtes (SNGC) a été créé par l'ordonnance 7312 du 3 avril 1973. Cette création répondait aux préoccupations suivantes des pouvoirs publics :

- ◆ économie de moyens par leur affectation à l'exécution simultanée de plusieurs missions ;
- ◆ meilleure coordination des actions en mer confiées à une autorité unique ;
- ◆ prise en charge intégrée des problèmes de défense nationale ;
- ◆ protection de l'économie et de la sécurité du territoire maritime.



En cas de détresse, les navires à la mer disposent de moyens de radiocommunication.

Les eaux territoriales algériennes

La Constitution stipule en son article 12 : «La souveraineté de l'Etat s'exerce sur son espace terrestre, son espace aérien et ses eaux. L'Etat exerce également son droit souverain établi par le droit international sur chacune des différentes zones de l'espace maritime qui lui reviennent.» La souveraineté s'étend au domaine public maritime qui correspond, côté mer, aux eaux territoriales, conformément au décret 63-403 du 12 octobre 1963 fixant l'étendue des eaux territoriales à 12 milles marins.

Le Service national des gardes-côtes permet d'assurer une couverture complète de l'espace maritime algérien.



SOMMAIRE



RECHERCHE



Les missions du Service national des gardes-côtes sont prévues par son ordonnance de création et par de nombreux textes législatifs publiés après sa création en 1973. Il s'agit du Code maritime (1976), du Code des pêches (1976), du Code des douanes (1979), ainsi que de la loi sur la protection de l'environnement (1983). Parallèlement, l'Algérie a ratifié de nombreuses conventions internationales à caractère maritime dont l'application est confiée au SNGC pour une large part.

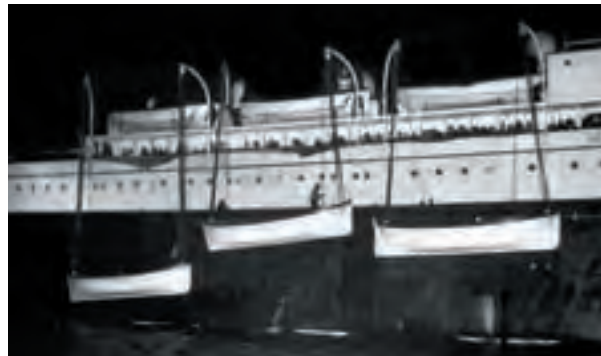
Le Service national des gardes-côtes exerce donc en mer des missions complexes et diversifiées.

Dans ce cadre et en matière de police générale, les gardes-côtes sont chargés de rechercher et de constater les crimes et délits commis à bord des navires.

Dans le domaine des polices spéciales, le SNGC est chargé de veiller au respect et à l'application de la réglementation en matière de douane, de pêche, de navigation maritime, de balisage et câble sous-marins, de surveillance des eaux territoriales ainsi que de protection du domaine public maritime. Le SNGC est aussi chargé du sauvetage en mer des navires en détresse, ainsi que des enquêtes nautiques.

Il participe également aux activités et exercices à caractère militaire qui ont lieu avec les forces navales dont il est une composante.

Doté de moyens humains et matériels appropriés, le Service national des gardes-côtes est organisé de manière à assurer une couverture complète de notre espace maritime national. Il dispose d'une station maritime dotée de moyens de surveillance et d'intervention dans chaque port algérien. Relevant de circonscriptions maritimes, ces stations maritimes sont implantées respectivement à Alger, Oran et Annaba. Au niveau national, le SNGC dispose d'une administration centrale dont le siège est l'Amirauté à Alger.



Les canots de sauvetage du Titanic.

Le sauvetage en mer

En 1988, l'Organisation maritime internationale (OMI) a adopté, en collaboration avec l'Union internationale des télécommunications (UIT) et l'Organisation hydrographique mondiale (OHM) et avec le concours des Etats adhérents du programme international Sarsat-Cospas, la mise en place des moyens de radiocommunication nécessaires et a défini ceux destinés à l'équipement des navires.

Le Système mondial de détresse et de sécurité en mer (SMDSM) est né. Jusqu'au naufrage du *Titanic*, les armateurs pouvaient faire affréter leurs navires sans se soucier de la sécurité. Les enseignements tirés de ce naufrage seront à l'origine de la réglementation actuelle en matière de sécurité. Les nombreuses imperfections de la radiotélégraphie (morse) sont à l'origine de la création du SMDSM en 1988. En cas de détresse, les navires à la mer disposent de moyens de radiocommunication pour entrer en contact avec les autorités à terre chargées des opérations de sauvetage.

2005 à Nantes, symposium international sur les mesures de sécurité maritimes.



1993

1992-2001



7 2 1

- 1 2,00 Silo à grains
- 2 19/05/1993
- 3 25 x 35
- 4 14
- 5 300.000
- 6 20/11/1997
- 7 K. Krim
- 8 Imprimerie BA



7 2 2

- 1 5,60 Meule à grains
- 2 19/05/1993
- 3 25 x 35
- 4 14
- 5 300.000
- 6 20/11/1997
- 7 K. Krim
- 8 Imprimerie BA



7 2 3

- 1 8,60 Pressoir à huile
- 2 19/05/1993
- 3 25 x 35
- 4 14
- 5 300.000
- 6 20/11/1997
- 7 K. Krim
- 8 Imprimerie BA

Traditions et héritage

Parmi le vaste champ des traditions léguées par l'histoire et le temps à la société algérienne, les moyens et procédés de travail sont partie intégrante de l'héritage qui n'a pas cessé d'être transmis de génération en génération.

Afin de répondre aux besoins de l'homme et de la collectivité, toute une gamme de machines et de techniques traditionnelles fut mise en œuvre en fonction des biens et des services indispensables à l'évolution de la vie économique et sociale à travers les âges.

Qu'il s'agisse de besoins domestiques, sociaux ou culturels, les hommes ont dû déployer des trésors d'ingéniosité pour améliorer l'exploitation et l'élargissement des ressources naturelles dont ils disposaient, et ce, en rapport étroit avec les connaissances scientifiques de l'époque. C'est ainsi que le premier besoin vital de l'homme, à savoir l'alimentation, a généré des équipements, des outils et des méthodes qui ont une forme et une utilité aussi diverses que multiples.

Aussi, depuis les temps reculés, l'homme, en particulier en Algérie, une contrée connue pour ses traditions céréalières, a dû produire et conserver le grain indispensable à sa consommation de farine et de pain et à celle de son cheptel.

C'est pourquoi la meule à grains, composée de deux disques en pierre avec une ouverture centrale par laquelle on verse le grain à moudre et une poignée latérale, existe encore dans les régions et villages d'Algérie.



La récolte des olives est encore fêtée dans certaines régions du pays.

Cette technique traditionnelle pour moudre le blé et séparer ensuite la farine et le son aura été la première utilisée avant l'avènement des moulins.

Mais une fois passée la période des moissons, moudre le grain reste un travail quotidien en fonction des besoins de l'homme qui a ressenti la nécessité de conserver, de stocker et de protéger les précieuses céréales, fruit de



Les olivades

La récolte des olives est une activité ancestrale largement pratiquée encore de nos jours en Algérie où l'olive est fêtée dans certaines régions du pays. Plusieurs variétés d'olives sont cultivées, telles l'*akarma*, la *tavarkant*, l'*achemlal*, la *tamalalt*, l'*avontafath*, l'*azzerodj* et la *tailmaint*.

La cueillette des olives destinées à l'huile intervient après la véraison qui voit les fruits se colorer de jaune vert, de brun puis de noir. On peut ramasser les olives à maturité tombées par terre par l'action du vent ou du gaulage, mais cela comporte de nombreux inconvénients (fruit fragile, abîmé, impropre à la confiserie). La méthode manuelle est de mise en Algérie comme dans beaucoup d'autres régions du Bassin méditerranéen.

Pressoir à huile traditionnel.



SOMMAIRE



RECHERCHE



son travail, de la déperdition des intempéries et des menaces de tout ordre. Pour l'usage collectif, il a bâti en hauteur ou sous terre des silos à grains dont l'architecture, l'agencement et la localisation répondent autant aux nécessités fonctionnelles de la vie quotidienne qu'aux impératifs de protection et de conservation des céréales pour des durées allant jusqu'aux prochaines moissons. Pour l'usage quotidien, les jarres à ouvertures multiples sont répandues dans nos régions et permettent de conserver des quantités de grain conformes à une gestion rationnelle des ressources familiales.

En hauteur ou sous terre, ces silos existent encore dans notre pays pour des besoins bien limités toutefois. Autre culture traditionnelle en Algérie, l'olivier. Il a lui aussi induit des outils et techniques de travail autant pour conserver l'olive en tant que fruit après traitement que pour l'utiliser comme matière première pour la production d'huile dont les usages étaient et restent encore bien ancrés dans les traditions sociales du pays.

Ce n'est donc pas un hasard si le pressoir à huile, constitué de pièces en bois et d'utilisation collective, essaime encore à travers les régions et villages où l'olivier reste une ressource appréciable pour les hommes.

La presse des olives donne souvent lieu à des fêtes illustrant la solidarité entre l'ensemble de la communauté au sein du monde rural.



L'olivier est ancré dans les traditions culturelles et sociales algériennes.

Une activité des plus anciennes

La poterie est considérée comme l'une des activités les plus anciennes de l'homme. A travers les âges, cette pratique s'est de plus en plus adaptée aux besoins du moment, qu'ils soient domestiques, sociaux ou culturels. De la meule à grains, utilisée pour moudre le blé dur ou le seigle, au pressoir à huile, servant à extraire l'huile à partir des olives, en passant par le silo, usité pour la conservation du blé et autres céréales, l'homme a généré toutes sortes d'équipements indispensables à la vie quotidienne, tout en mettant un point d'honneur à en préserver l'aspect esthétique.

*g. : Mortier traditionnel.
d. : Meule à grains traditionnelle.*



1993

1992-2001



7 2 4

- ❶ 8,60 Mausolée royal de Maurétanie – Tipaza
- ❷ 16/06/1993
- ❸ 35 x 25
- ❹ 14
- ❺ 300.000
- ❻ 20/11/1997
- ❼ K. Krim
- ❽ Imprimerie BA



7 2 5

- ❶ 12,00 Mausolée royal El Khroub
- ❷ 16/06/1993
- ❸ 35 x 25
- ❹ 14
- ❺ 2.525.000
- ❻ 20/11/1997
- ❼ K. Krim
- ❽ Imprimerie BA

Monuments numides

Mausolée royal – El Khroub

Deux mausolées, sans doute royaux, s'élèvent encore de nos jours au cœur de ce qui fut la Numidie : le Medracen à proximité de Batna et la Soumaâ du Khroub. A quelques kilomètres au sud-est de Constantine, à El-Khroub, subsistent les traces d'un mausolée royal édifié durant la période numide. Sur une colline surplombant le village actuel, s'élève une construction quadrangulaire de plus de 10 m de côté, conservée sur près de 6 m de hauteur, mais dont l'élévation totale avoisinait les 30 m, selon la restitution proposée par le professeur Friedrich Rakob, l'architecte qui en a effectué les relevés entre 1972 et 1975. Tous les éléments d'architecture de ce mausolée sont encore conservés autour du monument. On suppose qu'il a servi de sépulture à Massinissa ou à l'un de ses descendants immédiats – peut-être Micipsa – non loin de sa capitale Cirta d'où il était bien visible.

Mausolée royal de Maurétanie – Tipaza

Avec la pénétration romaine, les derniers rois indépendants se sont installés à Iol (Cherchell aujourd'hui), capitale d'un royaume qui portait le nom de Maurétanie. Ce royaume s'étendait de la région de Sétif à l'Atlantique. La présence du mausolée royal qui se dresse sur une hauteur du Sahel côtier, à une quarantaine de kilomètres à l'est de Cherchell, ne peut s'expliquer que par la proximité d'une ville royale. Reproduisant à une plus grande échelle le mausolée du Medracen, le tombeau appelé à tort tombeau de la Chrétienne a été attribué sans preuve par de nombreux historiens à Cléopâtre Séléne et son époux Juba II, roi de Numidie. Mesurant 60 m de diamètre, ce monument est constitué d'un énorme cylindre à facettes coiffé d'un cône à gradins. Sur son pourtour, il est décoré de 60 colonnes engagées, surmontées de chapiteaux ioniques. La hauteur actuelle de l'édifice est de 32 m. Par sa situation au sommet d'une colline, il est visible de très loin soit de la mer, point de repère pour les pêcheurs, soit de la plaine de la Mitidja et des hauteurs de l'Atlas blidéen. [Source : Mounir Bouchenaki, in Die Numider.]

Cléopâtre Séléne, reine de Maurétanie

Fille de la grande Cléopâtre et d'Antoine, Cléopâtre naquit en 40 av. J.-C. Elle reçut le surnom de Séléne, tandis que son frère jumeau, Alexandre, était appelé Hélios. Après la prise d'Alexandrie par Octave et le suicide de sa mère, Cléopâtre fut emmenée avec son frère à Rome où, sous leurs noms de Lune et de Soleil, les deux enfants servirent au triomphe d'Octave (29 av. J.-C.).

La femme d'Antoine, Octavie, adopta Cléopâtre et lui donna la même éducation et les mêmes soins qu'à ses propres enfants. Antoine avait fait sa fille reine de Cyrène, mais Auguste la donna en mariage à Juba II, roi de Maurétanie. Elle en eut deux enfants, Ptolémée, qui succéda à son père, et une fille, Drusilla, qui épousa Antonius Félix, gouverneur de Judée.



SOMMAIRE



RECHERCHE



Poste aérienne



La côte jijélienne.

La région côtière de Jijel est limitée par la vallée de la Soummam à l'ouest et par l'oued El Kébir à l'est. Elle s'étend sur les wilayas de Béjaïa et de Jijel. Le point culminant du massif des Babors atteint 2 004 m. Il est constitué d'assises jurassiques et de calcaires liasiques (fin du trias) qui prennent des formes variées. La montagne tombe souvent à pic dans la mer et forme une côte très découpée : c'est la corniche jijélienne, formée de caps et de falaises et comportant des grottes et des gouffres encore inexplorés.

La ville de Jijel est bâtie sur une pointe de terre qui se prolonge vers le nord. Le port est protégé contre les vents d'ouest par une presqu'île. Au nord-ouest de celle-ci, se trouve une crique assez profonde avec une plage et dont l'ouverture est formée par quelques rochers. Ce petit port, c'est Mers Chara, qui servit de chantier naval, dont les habitants de Jijel avaient autrefois la réputation d'être d'excellents constructeurs en même temps que des marins

très habiles. Jijel se caractérise également par son relief montagneux. Les principales cimes montagneuses sont Tamezguida, Tababort, Seddat et Bouazza. L'histoire de Jijel est riche en rebondissements.

D'abord comptoir phénicien, appelé Igilgili, elle devient romaine sous l'empereur Auguste puis arabe après la conquête musulmane. Jijel, au XIII^e siècle, est un important port commercial.

Au XVI^e siècle, elle est la première capitale des Barberousse qui régnerent en maîtres sur la Méditerranée. Une première expédition française y connaît une mémorable défaite au XVII^e siècle, époque où la ville était encore sous contrôle turc. Jijel, qui s'étend sur une superficie de 2 398,69 km², a connu une succession de découpages administratifs depuis sa création.

Pendant la colonisation, elle dépendait tantôt de Béjaïa, tantôt de Constantine. Elle est promue au rang de wilaya en 1974.



- ❶ 50,00 Corniche jijélienne
- ❷ 22/09/1993
- ❸ 26 x 36
- ❹ 14
- ❺ 625.000
- ❻ 30/04/2007
- ❼ K. Krim
- ❽ Imprimerie BA

7 2 6

Le jurassique

Au début du jurassique, deux supercontinents regroupent la majeure partie des terres émergées : le Gondwana (Amérique du Sud et Afrique) au sud et la Laurasia (Asie, Europe et Amérique du Nord) au nord. L'Amérique du Sud et l'Afrique se sont écartées l'une de l'autre, laissant une mer étroite de direction nord-sud entre les deux continents rejoindre la grande mer équatoriale de Téthys. L'Amérique du Nord, encore liée au Groenland et à l'Europe de l'Ouest au début du jurassique, commence à s'éloigner du Gondwana et à dériver vers l'ouest. Il s'ensuit d'abord une extension vers l'ouest de la Téthys et l'ouverture du golfe du Mexique.



1993

1992-2001



- ❶ 2,00 Port de Annaba
- ❷ 20/10/1993
- ❸ 35 x 25
- ❹ 14
- ❺ 300.000
- ❻ 20/11/1997
- ❼ K. Krim
- ❽ Imprimerie BA

7 2 7



- ❶ 8,60 Port d'Arzew
- ❷ 20/10/1993
- ❸ 35 x 25
- ❹ 14
- ❺ 300.000
- ❻ 20/11/1997
- ❼ K. Krim
- ❽ Imprimerie BA

7 2 8

Ports d'Algérie

Port d'Arzew

La quasi-totalité du commerce international est réalisée par voie maritime via onze ports de commerce. Les ports algériens ont ceci de commun : ils assurent un trafic portuaire de plus en plus important. En 1964, la CNAN, la Compagnie nationale algérienne de navigation, se voit attribuer le monopole du transport maritime et assure le transport des marchandises, des passagers et des hydrocarbures. Au milieu des années 1980, la CNAN est subdivisée en trois compagnies et c'est la SNTM/Hyproc, la Société nationale de transport maritime des hydrocarbures et produits chimiques, qui entre en jeu pour s'imposer dans le transport des hydrocarbures. L'activité du port commercial d'Arzew sera, à partir de cette époque, liée à celle de la nouvelle entreprise. Niché à 41 km au nord-est d'Oran, sur une superficie totale de 24 ha – 23 ha de terre-plein et 1 ha couvert –, le port d'Arzew est le premier port algérien spécialisé dans le trafic des hydrocarbures.

Port de Annaba

Le port de Annaba fait partie des dix principaux ports de commerce d'Algérie. S'étalant sur une superficie totale de 89 ha – 82 ha de terre-plein et 7 ha couverts –, il est situé au point d'intersection d'importants réseaux routiers et ferroviaires qui lui permettent d'optimiser sa mission. Le port est géré depuis 1988 par l'Entreprise portuaire, une entreprise publique économique.

La jeune entreprise assure plusieurs fonctions dont la gestion du domaine public, l'exercice des opérations de police et de sécurité relatives aux mouvements de la navigation, ainsi que les activités de manutention, d'accostage et de remorquage des navires à l'entrée et à la sortie de l'infrastructure portuaire.



Le port d'Oran.

Une puissante flotte maritime

L'Algérie a de tout temps été tournée vers la mer. Déjà, la Numidie, qui avait engagé la bataille pour son édification en tant qu'Etat sur plusieurs fronts, notamment sous le règne de Massinissa, avait déployé tous les moyens politiques, militaires et diplomatiques en vue de réussir l'unité territoriale.

Massinissa construisit une puissante flotte maritime afin de contrer l'occupation et assurer la sécurité des routes du commerce extérieur. Dès lors, l'Etat de Numidie n'a pas tardé à s'imposer en tant que puissance redoutable dans le bassin de la Méditerranée, craint par Carthage et courtisé par Rome. Certains royaumes grecs étaient même fiers de conclure des alliances avec le voisin du sud, vu qu'il assurait la sécurité des voies commerciales.



SOMMAIRE



RECHERCHE



Vue d'Alger (El-Bahdja)

La basse Casbah fut rasée dès les premières années de la colonisation française, qui redessina et reconstruisit la ville d'Alger à l'image de certaines villes françaises.

Le front de mer d'El-Bahdja est l'un des premiers témoins de l'urbanisation coloniale. Conçu par l'architecte et artiste peintre Frédéric Chassériau, dans un style qualifié de néoclassique, il sera inauguré par Napoléon III en 1865.

Le grand boulevard qui longe la mer s'habille des couleurs de la Méditerranée. Les façades blanches flanquées de huisseries colorées de bleu donnent à la ville une identité qu'elle gardera pour toujours. Sur près de 1 500 m, se succèdent immeubles à arcades abritant la wilaya d'Alger, la Banque d'Algérie, le siège de l'Assemblée populaire nationale, le Conseil de la nation et l'hôtel Essafir.

Le front de mer part du square Port-Saïd à l'ouest, longeant le boulevard Zighoud-Youcef et se prolongeant sur le boulevard Che Guevara, à l'est.

En contrebas, la gare d'Alger et plus au nord, s'imposent les constructions harmonieuses de l'Amirauté bâtie sur les îlots d'où a été tiré le nom El Djazaïr. C'est là que Pedro Navarro a édifié le penon pour menacer la ville d'Alger. L'amélioration de ce mouillage remonte au XVI^e siècle. C'est le dey Khayr-Eddine qui, en 1529, après avoir chassé les Espagnols, décida de le relier à la terre ferme par un amas de blocs naturels. Le boulevard du front de mer s'affranchit des limites qu'on lui impose et rejoint le port par un système de rampes impressionnantes. La ville s'ouvre sur le monde par le biais de son port qui n'a pas fini de s'étendre.

Le Théâtre national algérien

Construit en 1853 face à la baie d'Alger par le baron Frédéric Chassériau, l'architecte en chef de la ville d'Alger de l'époque et artiste peintre, le Théâtre national d'Alger dispose d'un millier de places environ sur quatre étages.

La qualité sonore et l'ambiance artistique qui le distinguent ont permis à des milliers de spectateurs de profiter des représentations des Rachid Ksentini, Mahieddine Bachetarzi, M'hamed Benguettaf, Rouiched, Slimane Benaïssa et tant d'autres artistes algériens de talent.

Le répertoire est très vaste et va de l'opéra à l'opérette moderne, en passant par les concerts symphoniques et les représentations chorégraphiques.



Des architectes de renom

La chronique urbaine de la ville d'Alger est indissociable de certains noms comme ceux de Chassériau, Voinot, Tondoire, Bucknall, Auguste Perret et bien d'autres encore qui ont dû abattre des pans de murs pour en élever d'autres. Les styles architecturaux se sont succédé : le néoclassique a cédé la place au néomauresque avant que ne s'impose, dans les années 1920, le style moderne cher au Corbusier.



7 2 9

- ❶ 2,00 Vue d'Alger (bleu)
- ❷ 21/10/1993
- ❸ 18 x 21,5
- ❹ 13 1/2 x 14
- ❺ 400.000
- ❻ 30/04/2007
- ❼ K. Krim
- ❽ Imprimerie BA



7 2 9 A

- ❶ 10,00 (5 TP à 2,00)
- ❷ 21/10/1993
- ❸ 18 x 21,5
- ❹ 13 1/2 x 14
- ❺ 91.000
- ❻ 30/04/2007
- ❼ K. Krim
- ❽ Imprimerie BA





730

- ❶ 2,00 *Chamaeleo vulgaris*
- ❷ 17/11/1993
- ❸ 25 x 35
- ❹ 14
- ❺ 300.000
- ❻ 20/11/1997
- ❼ K. Krim
- ❽ Imprimerie BA



731

- ❶ 8,60 *Varanus griseus*
- ❷ 17/11/1993
- ❸ 35 x 25
- ❹ 14
- ❺ 300.000
- ❻ 20/11/1997
- ❼ S. A. Bentounes
- ❽ Imprimerie BA

Reptiles



Crocodyles du Nil.

Le caméléon commun *Chamaeleo vulgaris*

C'est un saurien arboricole et insectivore dont le corps est très aplati latéralement. Sa tête, bien distincte du reste du corps, porte sur la partie postérieure une crête caractéristique en forme de casque. Ses yeux saillants peuvent se mouvoir indépendamment l'un de l'autre. Ses membres sont adaptés à la vie arboricole : ils forment des sortes de tenailles, car les doigts sont opposables en deux groupes. Le caméléon commun vit au Maghreb, en Asie occidentale et dans les îles de la Méditerranée. Il est remarquable par ses changements de couleur qui lui permettent de se confondre avec l'environnement, le rendant presque invisible. Ses mouvements sont lents et sa longue langue protractile – qui peut être étirée vers l'avant – lui permet de chasser principalement des insectes.

Le varan gris du désert *Varanus griseus*

Cette espèce de grand lézard est localisée dans les zones semi-arides et arides du sud du Maghreb. De corpulence allongée et élevée, le varan gris est un reptile carnivore qui se nourrit de petits mammifères, d'oiseaux et de couvées dont il est très friand. Son habitat typique se localise dans le Grand Reg algérien où il aime s'engouffrer durant la nuit. De mœurs diurnes, il n'hésite pas à attaquer des reptiles de taille moyenne : vipères ou fouette-queues ou même ses congénères. La taille de l'animal adulte varie entre 1 m et 1,50 m. Pour la femelle, le dimorphisme sexuel est accentué chez l'espèce vu la différence de couleur plus foncée chez celle-ci. La raréfaction de ce grand reptile est due essentiellement au braconnage, à la naturalisation comme souvenir pour les touristes ou dans un but culinaire chez les Touareg (*aggazeram*).

Le crocodile du Tassili

Une espèce de crocodile, *Crocodylus niloticus* (le crocodile du Nil), a été signalée en Algérie, dans le Tassili N°Ajer plus exactement, en 1864. On rencontre ce crocodile en Egypte, en Mauritanie, au Tchad et au Soudan. Chez ces animaux, qui peuvent vivre un demi-siècle, la maturité sexuelle est atteinte à 12-15 ans. Les individus pèsent alors 70 kg et mesurent 2 m. Les crocodiles sont monogames et les couples formés durent au moins une année. La ponte a lieu cinq mois après la fécondation et l'incubation dure 10 à 13 semaines, en fonction de la température. Les adultes se nourrissent de mammifères et de poissons ou se partagent des proies plus grosses.



Crocodile du Nil.



Sites touristiques

Tipaza fut l'une des plus belles cités résidentielles de la côte méditerranéenne. Ses ruines témoignent de son ancienne splendeur. La partie la plus importante du parc archéologique est constituée par les ruines et monuments romains, mais il recèle aussi des vestiges de la période punique qui date des V^e et VI^e siècles avant J.-C. La localisation de la nécropole punique, en dehors de l'enceinte de la ville, laisse supposer que les dimensions de la ville, à cette époque, étaient importantes et que les Numides y trouvèrent des assises pour l'implantation d'un centre urbain complémentaire devenu Césarée, capitale de la Maurétanie césarienne.

La porte monumentale de l'Ouest, appelée la porte Césarée, nous montre l'intérêt porté par Juba II à cette ville qui connut une véritable splendeur sous son règne. Comme toutes les villes romaines, Tipaza a deux rues principales : le Decumanus Maximus et le Cardo.

Le Decumanus Maximus part de la porte monumentale de l'Ouest et constitue un tronçon de la route qui reliait Césarée à Icosium. Le Cardo est la voie perpendiculaire qui fait angle avec le Decumanus au centre de la ville. Il se prolonge vers la mer.

Cette voie, pavée de dallages, donne un aperçu souterrain des remarquables égouts et des canalisations. Du Cardo qui surplombe la mer, la vue est d'une extraordinaire beauté.

En suivant la voie Decumanus vers l'est, toujours à proximité de la mer, un petit sentier en escalier s'engage dans le secteur le plus ancien de Tipaza, couvert de maquis. On y trouve une basilique judiciaire datant du III^e siècle, où fut découverte la magnifique mosaïque des esclaves, exposée au musée de Tipaza actuellement. Le forum, au-dessus de la basilique judiciaire, a très bien conservé toutes ses dalles, ses dépendances, son écurie, sa tribune et un temple.

[Source : «Guide Algérie».]



La cour du musée de Cherchell.

Découvertes archéologiques à Cherchell

En 1842, au moment de la construction de deux casernes à Cherchell, des statues ont été mises au jour. Plus loin, à deux mètres de profondeur, on a trouvé les traces d'un ancien temple et de vastes palais entourés de péristyles. Le monument repose sur une multitude de colonnes dont les bases sont demeurées intactes : des pans de colonnes recouvraient des pavés en mosaïque. La rivière – aujourd'hui appelée Hakem –, qui fournissait de l'eau aux fontaines de l'antique Césarée, passait sur un aqueduc superbe, aux arches colossales. On retrouve dans l'enceinte actuelle de Cherchell six citernes qui recueillaient les eaux de l'aqueduc et qui servirent de caves à l'administration militaire coloniale.

L'aqueduc romain de Cherchell.



7 3 2

- ❶ 2,00 Tipaza
- ❷ 15/12/1993
- ❸ 35 x 25
- ❹ 14
- ❺ 300.000
- ❻ 20/11/1997
- ❼ S. A. Bentounes
- ❽ Imprimerie BA



7 3 3

- ❶ 8,60 Kerzaz
- ❷ 15/12/1993
- ❸ 35 x 25
- ❹ 14
- ❺ 300.000
- ❻ 20/11/1997
- ❼ K. Krim
- ❽ Imprimerie BA



1993

1992-2001



734

- ❶ 2,00
- ❷ 31/12/1993
- ❸ 25 x 35
- ❹ 14
- ❺ 400.000
- ❻ 20/11/1997
- ❼ S. A. Bentounes
- ❽ Imprimerie BA



30^e anniversaire de Sonatrach

La Sonatrach a été créée par décret n° 63-491 du 31 décembre 1963 avec une mission initiale de transport et de commercialisation des hydrocarbures. Les missions de la Sonatrach ont été élargies par décret n° 66-296 du 22 septembre 1966 pour couvrir la recherche, la production, le transport, la transformation et la commercialisation des hydrocarbures.

Aujourd'hui encore, la Sonatrach demeure une entreprise publique dont les missions et les activités sont orientées dans le sens de l'intérêt national. Elle a pour mission traditionnelle de gérer et de valoriser le domaine minier national des hydrocarbures avec deux objectifs majeurs : couvrir à long terme les besoins nationaux en hydrocarbures et financer le développement de la nation par l'apport de devises.

Elle a aussi un rôle pilote dans l'économie algérienne pour satisfaire les marchés nationaux et internationaux en hydrocarbures ; constituer un pôle industriel puissant intégrant tous ses métiers ; assurer le développement et donc la pérennité de l'entreprise ; participer à la relance et au redéploiement de l'économie nationale.

Aujourd'hui, 31 décembre 1993, la Sonatrach a 30 ans. C'est un long parcours dont il faudra évaluer toutes les actions et réalisations qui l'ont jalonné. C'est une formidable œuvre humaine et il faudra rendre hommage à tous ceux et celles qui y ont pris part à tous les niveaux.

Ces trente années d'édification de l'outil précieux de la nation qu'a toujours été Sonatrach sont en effet, on ne le



Le siège de Sonatrach à Alger.

souignera jamais assez, une œuvre collective. Les femmes et les hommes de Sonatrach peuvent être fiers de ce qu'ils ont fait ensemble.

Au cours de ces trente années, Sonatrach s'est progressivement assuré des métiers qui lui sont propres ; elle a assumé pleinement son rôle d'entreprise au service du développement national ; elle s'est préparée à occuper de manière active une place méritée sur la scène mondiale. Demain, elle sera un groupe pétrolier international.

Une meilleure connaissance des gisements

Une meilleure connaissance des gisements grâce à l'introduction de nouvelles techniques de prospection permet la découverte de gisements de plus en plus petits, de plus en plus profonds et souvent dans des zones déjà explorées sans grand succès auparavant, à l'exemple du bassin de Hassi Berkine, dans le Sud algérien.

L'amélioration constante des connaissances et des prévisions s'est traduite par une nette augmentation des taux de succès des forages d'exploration, qui sont passés en moyenne de 20% à plus de 30% au cours des 20 dernières années.



SOMMAIRE



RECHERCHE



Ali Kafi succède au Président Mohamed Boudiaf le 2 juillet 1992 à la tête du Haut Comité d'Etat installé le 11 janvier 1992. Ancien moudjahid, il est né en 1928 à El Harrouch dans la wilaya de Skikda. Elève de l'école coranique Kettania, que fréquenta aussi Houari Boumediène, il fait ses premières classes du militantisme anticolonial dans les rangs du Parti Populaire Algérien (PPA) et devient responsable de cellule, puis responsable de groupe. En 1953, il est élu enseignant par son parti dans une école libre à Skikda. Contacté par le martyr Didouche Mourad le 1^{er} Novembre 1954, il milite à Skikda puis rejoint le maquis du Nord constantinois au sein de l'ALN. Sous les ordres de Zighoud Youcef, il participe aux offensives d'août 1955. En août 1956, il fait partie de la délégation de la Zone 2 au Congrès de la Soummam. Il dirige ensuite la Wilaya II de 1957 à 1959. Appelé en mai 1959 à Tunis, il sera un des dix colonels qui réorganiseront les instances dirigeantes de la Révolution (le GPRA et le CNRA). Au cours de la crise en 1962, il se trouvera du côté du GPRA. A l'indépendance, il est nommé ambassadeur dans plusieurs pays arabes et en Europe.





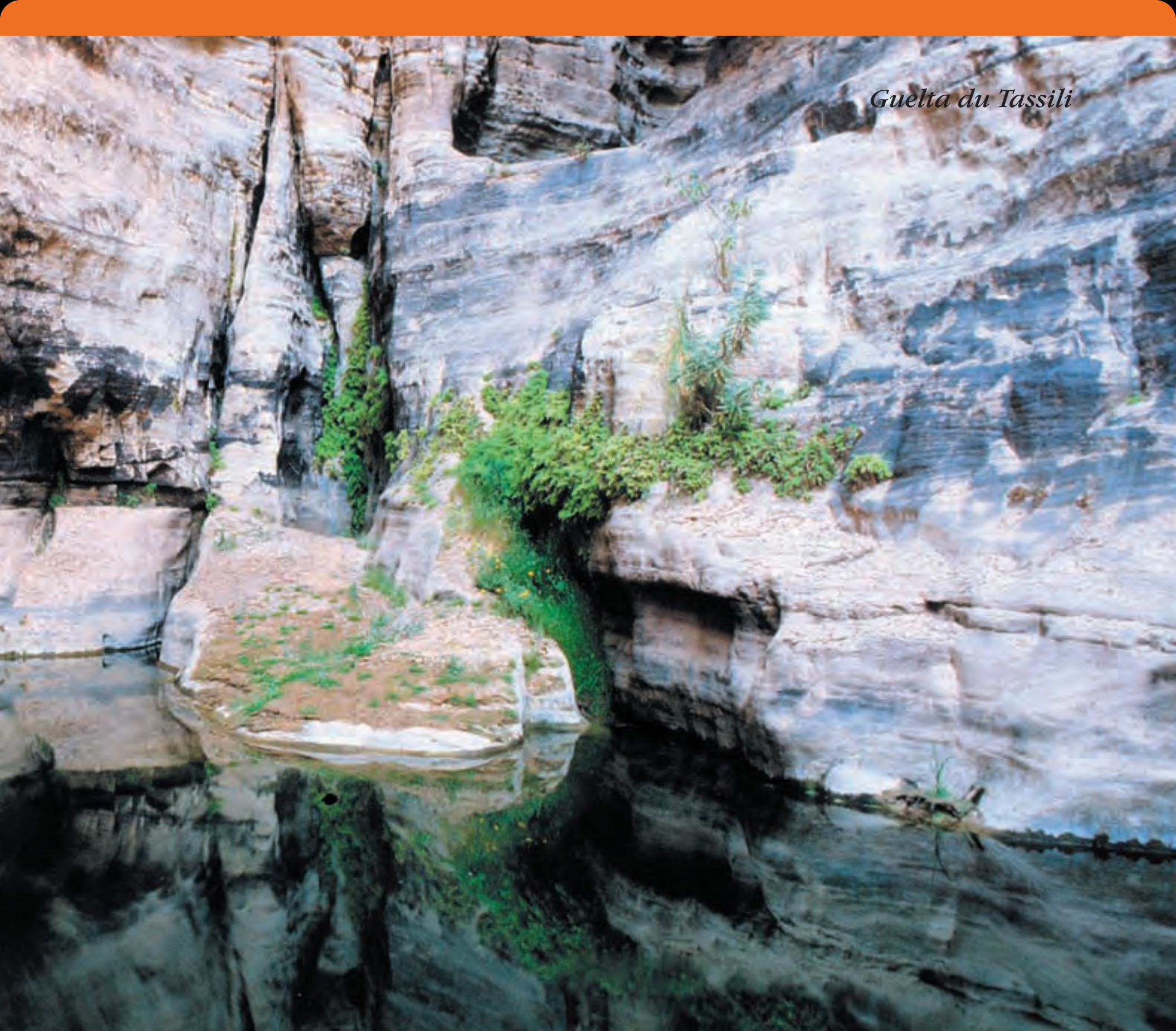
SOMMAIRE



RECHERCHE



Guelta du Tassili



SOMMAIRE



RECHERCHE



1994

1992-2001



735

- ❶ 2,00
- ❷ 18/02/1994
- ❸ 25 x 35
- ❹ 14
- ❺ 300.000
- ❻ 19/11/1998
- ❼ K. Krim
- ❽ Imprimerie BA

Journée nationale du chahid

Un pays qui choisit d'avancer est un pays qui, forcément, puise dans sa mémoire la force et la vigueur pour y parvenir. Riche d'une mémoire marquée par une lutte sanglante contre le colonisateur, l'Algérie suit le chemin tracé par des hommes et des femmes qui ont accepté de mettre leur vie en péril pour reconquérir leur liberté. Un million et demi de combattants tombent au champ d'honneur, mais ne disparaissent pas de la mémoire collective. L'Algérie indépendante sait leur rendre l'hommage qui sied à leur sacrifice.

Stèles, plaques commémoratives et sanctuaires sont érigés à travers tout le territoire national, symbolisant la survivance spirituelle de ceux qui ont choisi la voie du martyr pour montrer le chemin de l'indépendance.

Dans cette reconnaissance, ne sont oubliés ni la veuve de chahid qui a enduré toutes formes de souffrances durant la Révolution nationale ni ses enfants. Une reconnaissance de l'Algérie indépendante qui participe de la perpétuation des idéaux de liberté et de l'esprit de loyauté, d'abnégation et de courage dont ont fait preuve nos valeureux

martyrs. Une Journée nationale du chahid a été consacrée comme fête nationale et célébrée pour la première fois le 18 février 1990. Cette journée, marquée à l'initiative des enfants de chouhada, vise à faire la jonction entre passé et présent pour rappeler aux jeunes les sacrifices de leurs aînés afin de s'en inspirer et mener d'autres batailles, celles du développement et du progrès.



Moudjabidine au maquis.

Des sanctuaires à la mémoire des martyrs

Maqam Echahid (sanctuaire du martyr), haut de 92 m, a été érigé à Alger dans le milieu des années 1980. Il symbolise l'Algérie de l'indépendance. Les trois parties du monument évoquent les trois piliers de l'Algérie indépendante : l'agriculture, l'industrie et la culture.

D'autres sanctuaires ont été dédiés aux glorieux martyrs de la Révolution, à l'image du mémorial de Guelma, édifié en 1986 sur une butte à l'emplacement d'une ferme française rasée pour lui céder la place. Deux tours caractéristiques et deux statues colossales de maquisards complètent l'ouvrage. De l'esplanade qui l'entoure, du parc qui lui est annexé ou des escaliers qui y conduisent, on a un sentiment de quiétude. Le mémorial abrite le Musée de la Révolution.



Un statut particulier pour les enfants de chouhada

C'est à l'initiative de l'Organisation nationale des enfants de chouhada, créée en 1989 pour défendre les intérêts moraux des ayants droit de chouhada, que le 18 février est choisi comme date pour la célébration de la Journée nationale du chahid. La loi du 14 septembre 1991 relative au moudjahid et au chahid consacre les droits de cette frange de la population à laquelle la République algérienne réaffirme un statut particulier dans la société en hommage au sacrifice de ceux qui ont choisi de mourir pour l'indépendance de l'Algérie.



SOMMAIRE



RECHERCHE



Coupe du monde de football USA 1994

La Coupe du monde de football constitue, après les jeux Olympiques, le plus grand événement sportif planétaire. De par le très fort engouement populaire que suscite le football sur les cinq continents, le rendez-vous quadriennal des meilleures sélections nationales est attendu et suivi par des milliards de personnes à travers le monde.

Depuis son avènement en 1930 sur une idée de Jules Rimet – le premier trophée conçu, remporté définitivement par le Brésil en 1970, portera son nom –, la Coupe du monde de football, appelée également Mondial, n'a cessé de gagner en popularité et en notoriété, jusqu'à intéresser des pays qui, jusque-là, étaient peu ou pas portés sur ce qui est communément appelé sport roi.

C'est ainsi que les Etats-Unis d'Amérique, dont les sports populaires sont plutôt le basket-ball, le base-ball et le football américain, ont postulé pour l'organisation du Mondial de 1994. Les membres du congrès de la Fédération internationale de football la leur accordent, séduits par les retombées financières que cette édition allait immanquablement générer dans un pays où le marketing est religion, mais aussi par la perspective de vulgariser la pratique du football aux Etats-Unis.



La cérémonie d'ouverture de la Coupe du monde.

En sus d'être organisé pour la première fois dans un pays dont le peuple n'est pas amateur de football, l'événement sera historique, puisque c'est la dernière édition du Mondial avec la formule de 24 sélections participantes. La contenance globale des stades est la plus grande offerte jusque-là.

De 24 à 32 sélections

En 1934, l'Italie organise et remporte la deuxième édition de la Coupe du monde lors de laquelle 16 équipes nationales s'affrontent dans un tournoi éliminatoire. La formule est reconduite lors de l'édition suivante en France. L'Italie devient alors le premier pays à remporter deux fois la Coupe du monde.

Après une interruption due à la Seconde Guerre mondiale, 13 pays participent à la quatrième édition organisée en 1950 au Brésil. De 1954 (en Suisse) à 1978 (en Argentine), la phase finale de la Coupe du monde regroupe 16 pays, puis 24 de 1982 (en Espagne) à 1994 (aux Etats-Unis) et enfin 32 depuis 1998 (en France).



Le Brésil gagne la Coupe du monde.

Couleurs d'arbitre

Le Mondial 1994 marque une révolution au sein du corps arbitral : la tenue intégralement noire, arborée par les arbitres depuis des décennies, n'est plus obligatoire. Le trio d'arbitres d'un match est désormais autorisé à porter une tenue de n'importe quelle couleur, à la seule condition qu'elle soit distincte de celles des deux équipes qui s'affrontent sur le terrain, afin qu'il n'y ait pas de confusion. C'est la fin de «l'homme en noir», même si l'expression reste toujours usitée.



736

- ❶ 8,60
- ❷ 16/03/1994
- ❸ 35 x 25
- ❹ 14
- ❺ 300.000
- ❻ 19/11/1998
- ❼ S. A. Bentounes
- ❽ Imprimerie BA



1994

1992-2001

Orchidées



- 1 5,60 *Orchis simia-lam*
- 2 20/04/1994
- 3 25 x 34,7
- 4 11 1/4 x 11 3/4
- 5 300.000
- 6 19/11/1998
- 7 S. A. Bentounes
- 8 Courvoisier

7 3 7



- 1 8,60 *Ophrys lutea-cavan*
- 2 20/04/1994
- 3 25 x 34,7
- 4 11 1/4 x 11 3/4
- 5 300.000
- 6 19/11/1998
- 7 S. A. Bentounes
- 8 Courvoisier

7 3 8



- 1 11,00 *Ophrys apifera huds*
- 2 20/04/1994
- 3 25 x 34,7
- 4 11 1/4 x 11 3/4
- 5 300.000
- 6 19/11/1998
- 7 S. A. Bentounes
- 8 Courvoisier

7 3 9

La famille des orchidées est représentée en Algérie par une trentaine d'espèces toutes terrestres. Ce sont d'abord des curiosités botaniques, quelque peu utilisées dans la médecine traditionnelle et pouvant présenter un intérêt horticole. Il faut signaler que toute la famille des orchidées est menacée de disparition de la planète soit par la main de l'homme, soit par des phénomènes naturels (variation du climat, stérilité). Il est donc absolument nécessaire de prendre des mesures de protection et de conservation.

Orchis singe *Orchis simia-lam*

Assez rare sur les collines du littoral, on la retrouve aussi en Europe méridionale, en Syrie et en Palestine. Cette espèce peut atteindre 20 à 40 cm de haut et a des feuilles larges et épaisses.

Caractéristiques : Epi serré à floraison commençant par le haut, bractée très petite, sépales et pétales connivents en casque, à pointes étalées, labelle profondément trilobé, rose violacé clair, couvert de papilles foncées, lobe médian divisé en deux lobes longs, recourbés en avant et rose pourpre comme les lobes latéraux. Entre les deux bandes linéaires du lobe médian se trouve une petite dent longuement saillante, éperon cylindrique épaissi à l'extrémité, descendant. Floraison en avril-mai, souvent en compagnie de l'*Ophrys lutea-cav.*



La génétique a permis la création de nouvelles espèces d'orchidées.

Une fleur mythique

Suivant les auteurs, le nombre d'espèces botaniques dans la famille des orchidées varie de 25 000 à 30 000 sans compter les 100 000 hybrides horticoles créés depuis la mise au point de méthodes de culture efficaces. Ces chiffres en font, de toute façon, l'une des plus importantes familles de plantes à fleurs, ayant pratiquement colonisé tous les milieux, à l'exception des déserts. Cette famille est aussi particulièrement intéressante car elle semble être l'une des plus récentes sur l'échelle de l'évolution. L'étude de la morphologie particulière des fleurs d'orchidées et des relations que ces plantes entretiennent avec les insectes a nourri au XIX^e siècle les réflexions de Charles Darwin et lui a, en partie, permis d'établir son modèle théorique de l'évolution des espèces.



SOMMAIRE



RECHERCHE



Ophrys abeille

Ophrys apifera-buds

Très répandue autour de la Méditerranée, entre 400 et 800 m d'altitude, cette espèce atteint parfois jusqu'à 50 cm de haut.

Caractéristiques : Grands sépales carmin clair ou rose violacé à blanchâtre. Pétales de même couleur très petits, triangulaires, cornus et velus, labelle trilobé brun à gibbosités latérales très velues, dessin à parties basales petites formées de deux taches isolées. Appendice rabattu vers l'arrière, colonne à long bec flexueux. Floraison et auto-fécondation en avril-mai, sols basiques.

Ophrys jaune

Ophrys lutea-cav

C'est la plus commune du genre. On la retrouve partout en Algérie sur les collines et au pied des montagnes littorales entre 50 et 300 m d'altitude. Cette espèce peut atteindre 15-25 cm de haut.

Caractéristiques : Sépales verts, le supérieur recourbé vers l'avant, pétales verts, linéaires, ondulés, incurvés vers l'avant. Labelle trilobé, brun à larges bords jaunes, dessin bilobé, vase du labelle à échancrure aiguë et velue. Floraison en mars-avril, sols basiques. On la rencontre souvent avec l'Orchis simia-lam.



Le nombre des espèces d'orchidées varie de 25 000 à 30 000 dans le monde.

Le métier de pépiniériste

Le pépiniériste est chargé de préparer les sols, d'entretenir les plants et de coordonner les différentes cultures dans le respect des cycles de chaque végétal. Il produit et élève des végétaux d'extérieur, surtout des arbres et arbustes, qu'ils soient fruitiers, forestiers ou d'ornement. Il en assure le développement sur plusieurs années.

Le pépiniériste prélève des boutures en bois sec sur des souches d'arbre en automne et se charge de les protéger et de les cultiver jusqu'au printemps. Il place certains de ces végétaux dans des serres et d'autres dans des pots ou dans des conteneurs. Au printemps, il repique les boutures, les nourrit (engrais, irrigation) et les met à l'abri des aléas climatiques. Il traque les parasites, taille, arrose, désherbe, protège les semis et traite les plantes contre les maladies. C'est également lui qui donne leur forme aux arbustes, les taille et les greffe.



1994

1992-2001



7 4 0

- ❶ 3,00 Ecritures tifinagh anciennes
- ❷ 18/05/1994
- ❸ 25 x 35
- ❹ 14
- ❺ 300.000
- ❻ 19/11/1998
- ❼ K. Krim
- ❽ Imprimerie BA



7 4 1

- ❶ 10,00 Stèle d'Abizar
- ❷ 18/05/1994
- ❸ 25 x 35
- ❹ 14
- ❺ 300.000
- ❻ 19/11/1998
- ❼ K. Krim
- ❽ Imprimerie BA

Préservation du patrimoine historique

Pierre à inscription tifinagh d'Ahougga (Hoggar)

Cette pierre conservée au Musée du Bardo à Alger a été recueillie lors d'une mission effectuée en 1932 par l'archéologue français M. Reygasse dans la koudia du Hoggar. Son étude a été publiée par G. Marcy dans *La Revue africaine* (tome LXXX – 1937) pages 26-62. Elle est classée par le Musée du Bardo comme inscription lybique. L'épigraphie lybique dont l'origine demeure obscure n'offre aux investigations que quelques monuments écrits de l'ancienne langue parlée par les habitants de l'Afrique du Nord.

Les textes sont gravés avec un alphabet spécial qui a subi de sérieuses modifications au cours des temps pour aboutir au tifinagh, écriture en usage chez les Touareg.

Le secret caché par ces inscriptions a souvent animé la curiosité des chercheurs, d'autant plus qu'elles sont les seules traces laissées par les habitants des temps historiques et préhistoriques.

Stèle d'Abizar

Cette pièce est la principale et la célèbre stèle d'Abizar, vrai type d'une œuvre berbère dans laquelle ne se retrouve aucune influence des exemples romains et qui dérive directement des sculptures et des dessins rupestres du Tell et du Sahara.

Elle fut découverte en 1859 dans une localité appelée Abizar, en Grande Kabylie, à quelques kilomètres à vol d'oiseau au sud-est de Tizirt. Haute de 1,25 m et large vers le sommet de 1,10 m, elle se présente sous la forme d'une dalle de grès, aux contours assez irréguliers, en particulier à droite.

La datation de cette stèle et de tout le groupe d'Abizar a généralement été rapportée à l'époque des royaumes numides et maures, mais les études modernes basées sur l'analyse et la comparaison iconographique et stylistique donnent une datation basse (V^e-VII^e siècle après J.-C.)



Pierre exposée au Musée du Bardo à Alger.

Le tifinagh

La langue berbère dispose d'un système d'écriture spécifique consistant en un alphabet cunéiforme. Il est encore difficile de dater précisément l'apparition et l'utilisation du tifinagh. Servant rarement dans des textes longs, les tifinagh touareg sont principalement utilisés sous forme d'inscriptions sur des objets (bijoux, tapis, etc.), à l'occasion d'une courte communication d'informations ou pour des épitaphes.

On retrouve ces inscriptions appelées lybiques dans toute l'Afrique du Nord. La plus ancienne figure sur le temple du roi berbère Massinissa (140 av. J.-C.). La plupart des spécialistes contemporains s'accordent à dire que les tentatives de faire dériver le tifinagh des hiéroglyphes égyptiens, des alphabets sud-arabique, grec, ibérique et phénicien punique n'ont pas réussi jusqu'ici à en fournir la preuve décisive.



SOMMAIRE



RECHERCHE



Centenaire du Comité international olympique

Le Comité international olympique a été créé par le congrès de Paris (France) du 23 juin 1894 ; il a été chargé du contrôle et du développement des jeux Olympiques modernes. Le Comité est une association de droit international ayant la personnalité juridique, sa durée est illimitée et son siège social est à Lausanne (Suisse). Sans but lucratif, il a pour missions :

- ◆ d'encourager l'organisation et le développement du sport et des compétitions sportives ;
- ◆ d'orienter et de maintenir le sport dans l'idéal olympique en encourageant et en fortifiant l'amitié entre les sportifs de tous les pays ;
- ◆ d'assurer la célébration régulière des jeux Olympiques ;
- ◆ de rendre les jeux Olympiques toujours plus dignes de leur glorieuse histoire et du noble idéal dont le baron Pierre de Coubertin et ses collaborateurs se sont inspirés pour les faire revivre.

Le Comité international olympique dirige le mouvement olympique et conserve tous les droits sur les jeux Olympiques qui se déroulent tous les quatre ans, dans différents pays, et comprennent les jeux de l'olympiade ou

jeux de l'été et les jeux Olympiques d'hiver. La première olympiade des temps modernes a été célébrée à Athènes (Grèce) en 1896. Le Comité olympique algérien a été créé le 18 octobre 1963. Il est admis au Comité international olympique le 27 janvier 1964. L'Algérie participe pour la première fois à la 18^e édition des jeux Olympiques d'été qui s'est déroulée du 10 au 25 octobre 1964 à Tokyo (Japon).



742

- ❶ 12,00 Anneaux olympiques
- ❷ 23/06/1994
- ❸ 25 x 35
- ❹ 14
- ❺ 300.000
- ❻ 19/11/1998
- ❼ S. A. Bentounes
- ❽ Imprimerie BA



Un Algérien au CIO

Le Comité international olympique (CIO) compte en son sein un Algérien émérite, Mustapha Larfaoui. Né à Alger le 27 novembre 1932, il a été élu, en 1988, président de la Fédération internationale de natation (FINA) après avoir occupé plusieurs postes de responsabilité dans des instances sportives nationales et africaines.

Membre à part entière du CIO depuis lors, il a activé dans plusieurs commissions : «Apartheid et olympisme» (1991-1992), «Mouvement olympique» (1991-1999), «Evaluation des candidatures pour les JO 2000» (1993), «Coordination des JO 2000 à Sydney» (1995-2000), «Femme et sport» (1996-2002), «CIO 2000» (1999), «Marketing» (2003) et «Evaluation des candidatures pour les JO 2012» (2004).

La plus grande ONG au monde

Le Comité international olympique est la plus grande et la plus importante organisation non gouvernementale au monde. Il s'autofinance grâce aux droits de retransmissions télévisées et aux contrats de sponsoring, la Charte olympique interdisant tout financement public. Il est composé de 115 membres qui se réunissent en session ordinaire une fois par an.



1994

1992-2001



7 4 3

- ❶ 3,00
- ❷ 11/07/1994
- ❸ 25 x 35
- ❹ 14
- ❺ 300.000
- ❻ 19/11/1998
- ❼ K. Krim
- ❽ Imprimerie BA

Journée mondiale de la population

Le 11 juillet de chaque année est consacré Journée mondiale de la population. La Conférence internationale sur la population et le développement qui se réunira au Caire en septembre 1994, outre qu'elle fera le point des progrès réalisés depuis Bucarest en 1974 et Mexico en 1984, se penchera sur les questions suivantes : la croissance de la population et l'évolution des structures démographiques, notamment le vieillissement et la diversité régionale de cette évolution ; les politiques et programmes en matière de population et la mobilisation des ressources pour les pays en développement ; les rapports entre les questions de population, d'environnement et de développement ; les migrations internes et internationales et autres modifications de la répartition de la population ; les liens entre le rôle et la condition des femmes et la dynamique démographique, notamment la maternité durant l'adolescence, la santé maternelle et infantile, l'éducation et l'emploi ; les programmes de planification de la famille, la santé et le bien-être familial.

En Algérie, le gouvernement soulignait dans son programme de travail de 1992 : «La population algérienne

a triplé entre 1962 et 1992 ; elle doublera d'ici à 2025 et se situera autour de 35 millions d'habitants en l'an 2000. Cela se traduira par un rythme de croissance insoutenable de la demande sociale en matière de santé, d'éducation, d'eau, de nutrition, de logement et par un nombre de demandes d'emploi qui va aller croissant en proportion, se situant déjà à plus de 240 000 par an.

De plus, l'étendue du pays et l'urbanisation exigeront un fort développement des infrastructures : réseau routier, rail, alimentation en eau, assainissement des villes et environnement.»

Le Programme national de maîtrise de la croissance démographique (PNMCD), adopté en 1983 et révisé en 1991, et le Programme de lutte contre la mortalité infantile (1983) ont constitué jusqu'à présent les deux interventions explicites du gouvernement sur les variables démographiques. La création, le 7 juillet 1992, d'un ministère de la Santé et de la Population activement relayé par certaines organisations non gouvernementales, dont l'Association algérienne pour la planification familiale, atteste du degré de préoccupation des autorités.

La planification familiale

Les programmes de planification familiale aident des millions de citoyens en fournissant des soins de santé reproductive qui sauvent des vies, évitent des grossesses non souhaitées et offrent de plus grands choix. L'engagement des pouvoirs publics pour le financement des programmes de planification familiale est un élément essentiel pour en assurer le succès. Pour mettre fin à la démographie galopante, le plaidoyer en faveur de la planification familiale prend une importance fondamentale. Bien que les niveaux de fécondité diminuent dans le pays, la croissance démographique continue à poser un problème lié à une augmentation sensible des besoins. La planification familiale apporte beaucoup d'avantages, au premier rang desquels l'amélioration de la santé publique et la protection de l'environnement.



SOMMAIRE



RECHERCHE



Vue d'Alger



La place des Martyrs à Alger.

Face à l'étendue bleue de la mer, Alger se dévoile et se laisse admirer. Ses mystères jalousement gardés par la Casbah côtoient en contrebas l'architecture occidentale qui vise à donner à la ville un cachet européen tout droit importé de Paris. Le front de mer et en prolongement la Grande Poste d'Alger sont là comme pour tisser des liens avec l'histoire mauresque de la ville.

Imaginée par le gouverneur général d'Alger Charles Célestin Jonnart, nommé en 1903, l'architecture est pensée comme une initiative de rapprochement entre les autochtones et les Européens, mais aussi comme une manière de consacrer la réussite de la colonisation française. Le mélange architectural est réussi, mais le rapprochement des communautés n'est qu'un leurre. La Casbah continuera à abriter le style de vie authentique et dépouillé des siens, alors que les nouveaux quartiers qui côtoient le port sont le théâtre d'une vie occidentale paisible et huppée. Dans sa tentative d'arabisation des édifices publics, le gouverneur Jonnart invente le style néomauresque qui

sera la marque architecturale d'Alger dans les années 1900. La ville blanche usurpée à l'histoire millénaire des siens malgré un cachet mi-européen, mi-mauresque se refusera pourtant à l'adoption des colonisateurs et gardera jalousement enfouies dans sa mémoire les coutumes et les traditions d'antan.

La Casbah cachera dans ses dédales ses envies de liberté pour les laisser s'envoler librement, dès que sonnera le glas pour la colonisation, à partir de ses terrasses superposées. Alger, qui devait être le symbole de la puissance coloniale, restera, malgré les tentatives de travestissement architectural, foncièrement algérienne dans son âme.

L'entreprise de rapprochement entre les styles européen et mauresque ne dura d'ailleurs que jusqu'aux années 1920, le style néomauresque n'ayant pas en définitive réussi à concilier les cultures européenne et arabo-islamique. Différents styles architecturaux sont alors essayés à la ville qui reviendra aux siens, en 1962, belle par sa diversité et sa majestueuse prestance surplombant la mer.

Le port

Vers 1830, au moment de l'invasion coloniale, le port offrait une superficie de 3 hectares 50 ares avec une passe de 130 m de large au sud. Le début de la construction du bassin du vieux port remonte aux années 1830. Le bassin achevé comprenait la jetée Nord, l'actuelle grande jetée Khayr-Eddine, la jetée Sud (dite du large), les rampes reliant les quais à la ville, deux formes de radoub, une gare et des voies ferrées, ces dernières ayant été achevées en 1865. La construction du bassin de l'Agha s'est faite de 1830 à 1914, alors que celle du bassin Mustapha, séparé du bassin de l'Agha par le grand môle Bologhine et une passe de 100 m, a eu lieu de 1914 à 1940.



7 4 4

- ❶ 3,00 Vue d'Alger (bleu marine)
- ❷ 13/07/1994
- ❸ 18 x 21,5
- ❹ 13 1/2 x 14
- ❺ 44.900.000
- ❻ 30/04/2007
- ❼ K. Krim
- ❽ Imprimerie BA



1994

1992-2001

Roches



745

- 1 3,00 Grès lité érodé
- 2 21/09/1994
- 3 25 x 35
- 4 14
- 5 300.000
- 6 19/11/1998
- 7 K. Krim
- 8 Imprimerie BA



746

- 1 5,00 Cipolin
- 2 21/09/1994
- 3 25 x 35
- 4 14
- 5 300.000
- 6 19/11/1998
- 7 K. Krim
- 8 Imprimerie BA



747

- 1 10,00 Marne à turitella
- 2 21/09/1994
- 3 25 x 35
- 4 14
- 5 300.000
- 6 19/11/1998
- 7 K. Krim
- 8 Imprimerie BA

Le grès

Roche sédimentaire détritique, très répandue et présentant souvent un litage (lits : couches de faible épaisseur) très net. Les grès sont le faciès consolidé des sables. Ils diffèrent les uns des autres soit par leur ciment, soit par leurs minéraux secondaires.

Ce ciment a été déposé par des eaux d'infiltration et il peut être siliceux, parfois calcaire (effervescence avec les acides à froid), dolomitique (effervescence à chaud), ferrugineux (brun ou rougeâtre), glocaunieux (vert) ou argileux. Les grès peuvent servir d'abrasifs, certains grès poreux sont utilisés comme filtres.

La marne

Roche sédimentaire mixte constituée d'un mélange de calcaire et d'argile. Lorsque la teneur en calcaire augmente dans les roches argileuses, on passe successivement aux

argiles marneuses (15% de calcaire), aux marnes, aux marnes calcaires et aux calcaires marneux (70% de calcaire). Le modèle présenté renferme des *Turitella* qui sont des gastéropodes apparus au crétacé, dernière période du mésozoïque (il y a 140 millions d'années).

Le cipolin

Roche métamorphique calcaire, formée de cristaux de calcite enchevêtrés et donnant souvent de beaux marbres. Ces derniers sont le résultat d'un métamorphisme régional à partir d'une autre roche sédimentaire à un seul constituant. Les marbres se forment à partir des calcaires et des dolomites.

Si les sédiments originels sont formés de carbonates pratiquement purs, les produits du métamorphisme donnent un marbre blanc ou coloré qui peut être utilisé pour la décoration.



Au crétacé, les grands reptiles se développent.

Le crétacé

Le crétacé représente la dernière période de l'ère secondaire allant de -137 à -65 millions d'années, au cours de laquelle le climat planétaire particulièrement chaud permet le développement massif de plancton (bancs de craie), mais aussi des grands reptiles aquatiques et terrestres. Cette période est souvent divisée en crétacé inférieur et crétacé supérieur, la limite se situant entre l'albien et le cenomanien. Pendant le crétacé, la plaque continentale africaine se détache du Gondwana et dérive vers le nord, soumettant les sédiments de la Téthys à des forces compressives puissantes. Pendant ce temps, le sud de l'océan Atlantique, nouvellement créé, s'élargit, accentuant la séparation entre l'Afrique et l'Amérique du Sud. L'Antarctique et l'Australie, encore soudés, dérivent vers le sud et l'ouest.



SOMMAIRE



RECHERCHE



Bijoux de l'Atlas saharien



L'artisanat reflète fidèlement les traditions des peuples et des nations. Il est le témoin par excellence de l'histoire, car il se veut toujours le résultat des activités de l'homme dans une étape définie de son histoire et de son évolution.

C'est à ce titre, et vu la place importante qu'occupe l'artisanat dans les sociétés, son rôle aussi bien historique que civilisationnel et son intérêt économique, que le Conseil ministériel de l'Union du Maghreb arabe chargé du Tourisme et de l'Artisanat a recommandé, lors de sa réunion des 24, 25 et 26 octobre 1993, de célébrer annuellement la Journée de l'artisanat maghrébin le 16 octobre. Pour marquer cet événement, dès 1994, l'Administration des Postes et Télécommunications algérienne a décidé d'émettre une série de timbres-poste représentant des bijoux de l'Atlas saharien.

L'Atlas saharien, vaste territoire où se côtoyaient des populations aussi bien nomades que sédentaires, présentait tous les avantages susceptibles d'y développer l'installation d'une bijouterie riche et prospère. Par leurs déplacements intermittents, les bijoutiers eux-mêmes contribuaient largement à la diffusion de leurs bijoux.

Mais les bijoutiers choisissaient de s'installer surtout dans les grands centres, comme El Bayadh, Djelfa et Boussaâda où la clientèle était importante et variée : citadines, femmes des ksour et des douars, ainsi que les nomades de passage. Dans ces régions, les femmes avaient une préférence pour les parures de tête, diadèmes (*mechbek*, *baslilou*), boucles d'oreilles (*mcharaf*, *kborsa*), agrafes, pendants de tête et jugulaires, ainsi que les colliers composés le plus souvent de pièces de monnaie (*cherka* et *chentouf*).

Les nomades

Les grandes civilisations nomades ont contribué à la première internationalisation des échanges : les Berbères sahariens almoravides sur la route de l'or africain vers l'Europe, les Mongols sur la route de la soie entre la Chine et le Proche-Orient, etc.

D'autres évolutions remarquables ont été le fait des nomades, telle la collecte des céréales sauvages qui a permis la sédentarisation de certains peuples du Croissant fertile et a joué un rôle majeur dans l'apparition de l'agriculture. Dans les zones arides, le rythme des déplacements suit les variations des précipitations.



7 4 8

- ❶ 3,00 Fibules
- ❷ 16/10/1994
- ❸ 25 x 35
- ❹ 14
- ❺ 300.000
- ❻ 19/11/1998
- ❼ T. Boukeroui
- ❽ Imprimerie BA



7 4 9

- ❶ 5,00 Ceinture
- ❷ 16/10/1994
- ❸ 35 x 25
- ❹ 14
- ❺ 300.000
- ❻ 19/11/1998
- ❼ T. Boukeroui
- ❽ Imprimerie BA



7 5 0

- ❶ 12,00 Bracelets
- ❷ 16/10/1994
- ❸ 35 x 25
- ❹ 14
- ❺ 300.000
- ❻ 19/11/1998
- ❼ T. Boukeroui
- ❽ Imprimerie BA



1994

1992-2001



- ❶ 3,00
- ❷ 01/11/1994
- ❸ 25 x 35
- ❹ 14
- ❺ 300.000
- ❻ 19/11/1998
- ❼ S. A. Bentounes
- ❽ Imprimerie BA

7 5 1



40^e anniversaire du déclenchement de la Révolution

Il y a quarante ans, un 1^{er} novembre 1954, le peuple algérien a décidé de prendre son destin en main, écrivant par sa détermination à mener son combat libérateur une des plus glorieuses pages de l'histoire contemporaine. C'est ainsi que des hommes, guidés par une cause sacrée que le peuple avait faite sienne, décidèrent de sortir d'une nuit coloniale de plus d'un siècle en passant à l'action armée, seule voie pour mettre un terme à l'oppression et à l'exploitation d'un pays et d'un peuple.

Personne dans le camp colonial ou très peu au sein de la communauté internationale ne présageait, il y a quarante ans, de l'issue d'un combat libérateur et de ses conséquences au Maghreb, en Afrique, dans le monde arabe et dans le tiers-monde en général.

Ce qui était considéré pendant longtemps comme une simple rébellion devant être rapidement et facilement réprimée se transforma, grâce aux sacrifices et au génie d'un peuple et des meilleurs de ses fils, en un vaste combat révolutionnaire porteur d'espoir, de liberté, de paix et de justice.

L'Algérie payera un lourd tribut pour son indépendance, puisque plus du dixième de sa population est à compter parmi les martyrs sans oublier les invalides, les blessés de guerre, les veuves et les orphelins, produit de la terrible et non moins sanglante machine de guerre coloniale.

Le 1^{er} Novembre a constitué l'expression d'un changement dans le sens et l'orientation de l'histoire dont l'étude et

l'analyse des conséquences sur le monde d'aujourd'hui sont loin d'être achevées et inscrites dans la mémoire universelle. Quarante ans après, le peuple algérien commémore ce jour qui s'est imposé comme une rupture avec un ordre colonial à jamais révolu en Algérie et dans le monde.

Aujourd'hui, nul ne peut contester l'élan apporté par le 1^{er} Novembre dans la transformation de la nation et du paysage de la communauté internationale.



1955 dans le maquis algérien.

La décolonisation

La guerre de Libération nationale n'a pas été sans conséquences sur le reste du monde. Au lendemain du déclenchement de la Révolution de Novembre 1954, la Tunisie et le Maroc, protectorats français, recouvrent leur souveraineté en 1956. En Afrique, les indépendances sont acquises de manière pacifique.

La Constitution française de 1958 prévoit la création d'une «Communauté française» à laquelle les colonies sont libres d'adhérer ou non. Si elles refusent de s'y joindre, elles obtiennent automatiquement leur indépendance. C'est le cas de la Guinée en 1958. Par ce moyen, toutes les colonies françaises d'Afrique deviennent souveraines en 1960. A la même période, la Belgique accorde l'indépendance à son immense colonie du Congo.



SOMMAIRE



RECHERCHE



Insectes

Coccinelle

Les coccinelles sont de jolis insectes hémisphériques aux couleurs vives, dont le système de dessin consiste le plus souvent en taches noires sur fond rouge ou jaune ou inversement en taches claires sur fond plus foncé ou noir. Les coccinelles sont des coléoptères de taille moyenne ou de petite taille, atteignant rarement plus de 1 cm de long et ne descendant guère au-dessous de 1 mm pour les formes les plus réduites. Dans cette famille, les variations de coloration sont telles que dans une même espèce, le pigment noir peut envahir complètement les élytres, ne laissant apparaître le fond rouge que par deux petites taches élytrales ou disparaître complètement, laissant les élytres entièrement rouges. Entre ces deux extrêmes, se trouvent tous les passages d'un coloris à l'autre.

Les antennes des coccinelles sont formées de 11 articles. Leurs tarses, composés de 4 articles, paraissent n'en avoir que 3, le troisième, très petit, étant caché par le deuxième. À l'exception de quelques espèces qui sont phytophages, les larves et les adultes des coccinelles sont prédateurs de pucerons, de cochenilles et d'acariens.

Bupreste

Les buprestes comptent environ 16 000 espèces réparties sur tout le globe, mais c'est dans les régions chaudes qu'ils sont les plus abondants. Leur taille est très variable. Ils sont essentiellement diurnes, très vifs et s'envolent facilement au soleil. Les adultes se trouvent sur les feuilles des plantes ou des arbres dans lesquels se développent leurs larves, sur les troncs et sur les tas de bûches.

Les buprestes ont la tête courte et généralement enfoncée dans le prothorax. Les antennes, également courtes, sont filiformes ou légèrement dentées et sont formées de 11 articles. Les tarses sont tous pentamères.

Les larves sont molles à pattes le plus souvent atrophiées. Phytophages, elles se développent dans le bois des essences les plus diverses, à la racine ou dans les tiges de plantes herbacées. Certaines minent les feuilles des végétaux. Le bupreste le plus dangereux en Algérie est le *Capnodis tenebrionis*. On le trouve dans les abricotiers, pêchers, pruniers et cerisiers.

Les insectes xylophages

Les insectes xylophages mangent le bois vivant ou malade ou récemment abattu, dit «bois frais», en creusant des galeries dans l'aubier, un bois secondaire jeune périphérique, ou dans le duramen – cœur de tronc d'arbre –, un bois secondaire plus ancien, donc plus dur.

Certains, cependant, restent sous l'écorce.

Pour digérer la cellulose, les anobiidés, cérambycidés et autres buprestidés possèdent une cellulase, tandis que d'autres possèdent des symbiontes (bactéries et champignons). Suivant la nature du bois attaqué, la durée du cycle larvaire est plus ou moins longue. Les insectes domiciliaires, tels les capricornes des maisons, consomment le bois sec (charpente, poutre, meuble, etc.). Ce sont les adultes, les termites par exemple, et surtout les larves qui sont xylophages (coléoptères, cérambycidés, etc.)

Un insecte parasite, l'aphidius, attaque un puceron.



7 5 2

- ❶ 3,00 Coccinelle
- ❷ 16/11/1994
- ❸ 25 x 35
- ❹ 14
- ❺ 300.000
- ❻ 19/11/1998
- ❼ S. A. Bentounes
- ❽ Imprimerie BA



7 5 3

- ❶ 12,00 Bupreste
- ❷ 16/11/1994
- ❸ 25 x 35
- ❹ 14
- ❺ 300.000
- ❻ 19/11/1998
- ❼ S. A. Bentounes
- ❽ Imprimerie BA



1994

1992-2001



7 5 4

- ❶ 3,00
- ❷ 01/12/1994
- ❸ 35 x 25
- ❹ 14
- ❺ 300.000
- ❻ 19/11/1998
- ❼ D. E. Oulmane
- ❽ Imprimerie BA

Journée mondiale de lutte contre le sida

Depuis une dizaine d'années, un fléau commence à prendre des proportions inquiétantes pour l'humanité. Le sida, car c'est de lui qu'il s'agit, est une maladie mortelle, transmissible et sans traitement ni vaccin qui touche aujourd'hui plusieurs millions de personnes à travers le monde. Cette maladie touche de plus en plus de personnes chaque année dans tous les continents, et notre pays n'échappe pas à ce phénomène. Le sida, qui reste une menace pour la reproduction de l'espèce humaine, est en train de remettre en cause l'existence et la notion même de cellule familiale. Cette année, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) a décidé de célébrer la journée mondiale de lutte contre le sida, le 1^{er} décembre 1994, sous le thème «Sida : protégeons la famille».

A cette occasion, des campagnes ont été menées en Algérie afin d'attirer l'attention des citoyens et de les interpeller sur ce sujet vital. Il s'agit pour tous de s'informer sur cette grave maladie, car aujourd'hui, le premier moyen de défense contre ce fléau reste l'information.



Des campagnes de sensibilisation sont organisées chaque année à travers le monde.

1983 : découverte du sida

Le virus du sida (VIH) a été découvert en 1983 par l'équipe du professeur français Luc Montagnier. Malgré les efforts des scientifiques du monde entier qui se sont penchés sur cette maladie pour en découvrir les secrets, il reste aujourd'hui difficile de la contrer. Le VIH s'attaque à nos défenses immunitaires, détruisant les lymphocytes T qui défendent notre organisme contre les infections. Privé d'une partie de ces lymphocytes, notre corps ne peut plus lutter contre les maladies opportunistes, qui profitent des faibles défenses de l'organisme pour se développer et parfois entraîner la mort. De plus, les mutations incessantes du virus du sida ont rendu inefficaces bien des composés, pourtant prometteurs lors d'expériences en laboratoire. Mais différentes avancées ont néanmoins permis de faire reculer la maladie.

Education pour la prévention du sida

L'affiche fait partie de la vaste panoplie de supports éducatifs utilisés pour la prévention du sida, aussi bien pour les jeunes d'âge scolaire que pour les autres catégories de la population. Dans le cadre de son programme d'éducation pour la prévention de la maladie, l'Algérie a édité une affiche portant le slogan «Sida Stop». Elle fait partie de quelque 350 autres envoyées de différents pays du monde au Centre de documentation sur l'éducation pour la prévention du sida en milieu scolaire (ASERC), qui relève de l'Unesco.



SOMMAIRE



RECHERCHE



Danses folkloriques



Le folklore, qui signifie «science du peuple», joue un rôle déterminant dans la production, la définition et la représentation de l'identité collective.

Partout en Algérie, on part à la recherche de nos racines qu'on trouve jalousement sauvegardées chez les habitants dans tous les coins et recoins du pays, véritables emblèmes vivants de la nation et derniers dépositaires de l'authenticité et de l'identité culturelle nationale. L'existence éternelle d'une nation culturelle est déterminée par l'appartenance à des us et coutumes culturels au premier rang desquels la langue, le costume, l'architecture, mais aussi les danses et les chants. Les expressions culturelles traditionnelles, sous forme de musiques, de danses, de chansons, de produits de l'artisanat, de dessins et de modèles, d'histoires, d'objets d'art, etc., représentent tout autant une partie de notre culture et de notre histoire.

L'émergence et le renforcement de notre nation, basée sur la souveraineté du peuple, s'accompagnent d'un processus continu de production de la mémoire collective.

Les danses folkloriques algériennes, si riches, sont, à ce propos même, la traduction d'un processus de «patrimonialisation» et d'«esthétisation» de nos cultures populaires qui a derrière lui des siècles d'histoire et demeure marqué par une quête éternelle de l'authenticité. Les danses folkloriques algériennes se manifestent au-delà de leur pure valeur d'usage et transcendent la seule motivation de joie et de gaieté.

Elles sont la fabrication du symbole de tout un peuple. La multiplicité culturelle algérienne est une diversité qui, loin de diviser le peuple, en est l'unité de base en ce qu'elle représente un trait identitaire commun à tous les Algériens.

L'ahellil

Inscrit en 2005 à l'Unesco parmi les chefs-d'œuvre du patrimoine oral et immatériel de l'humanité, l'ahellil est un genre poétique et musical emblématique des Zénètes du Gourara. Cette région du Sud-Ouest algérien compte une centaine d'oasis peuplées d'un peu plus de 50 000 habitants d'origine berbère, arabe et africaine.

L'ahellil, plus précisément localisé dans la zone berbérophone du Gourara, est régulièrement exécuté lors de fêtes religieuses ou de pèlerinages, mais également à l'occasion de réjouissances profanes tels les mariages ou les foires locales. Étroitement lié au mode de vie des Zénètes, dont l'essentiel des activités est associé à l'agriculture oasienne, l'ahellil symbolise la cohésion du groupe dans un environnement difficile et véhicule les valeurs et l'histoire des Zénètes.



7 5 5

- ❶ 3,00 Danse algéroise
- ❷ 14/12/1994
- ❸ 25 x 35
- ❹ 14
- ❺ 300.000
- ❻ 19/11/1998
- ❼ S. A. Bentounes
- ❽ Imprimerie BA



7 5 6

- ❶ 10,00 Danse constantinoise
- ❷ 14/12/1994
- ❸ 25 x 35
- ❹ 14
- ❺ 300.000
- ❻ 19/11/1998
- ❼ S. A. Bentounes
- ❽ Imprimerie BA



7 5 7

- ❶ 12,00 Danse alaoui
- ❷ 14/12/1994
- ❸ 25 x 35
- ❹ 14
- ❺ 300.000
- ❻ 19/11/1998
- ❼ S. A. Bentounes
- ❽ Imprimerie BA





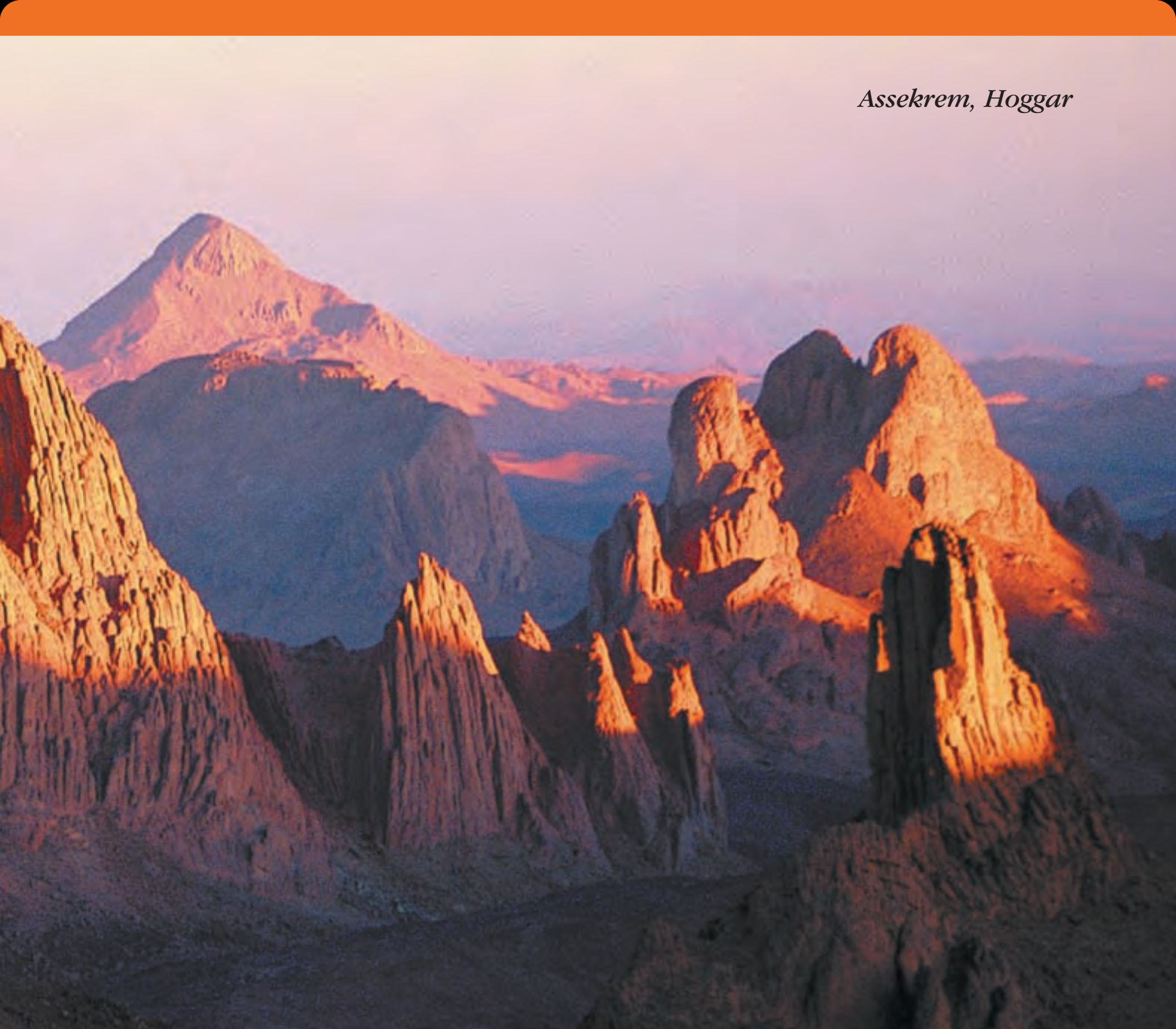
SOMMAIRE



RECHERCHE



Assekrem, Hoggar



SOMMAIRE



RECHERCHE



1995

1992-2001

20^e anniversaire de l'Organisation mondiale du tourisme



- ❶ 3,00 Sud algérien
- ❷ 25/01/1995
- ❸ 35 x 25
- ❹ 14
- ❺ 300.000
- ❻ 19/10/2000
- ❼ K. Krim
- ❽ Imprimerie BA

758



Un groupe de touristes dans le Tassili N'Ajjer.

En 1995 sera célébré le 20^e anniversaire de la création de l'Organisation mondiale du tourisme qui s'est vue désignée en 1976 agence d'exécution du programme des Nations unies pour le développement.

L'OMT, dont l'Algérie est membre, est une organisation intergouvernementale chargée de la promotion et du développement du tourisme à travers le monde.

Conscient du rôle joué par le tourisme dans le développement économique et socioculturel et sa contribution à l'amitié des peuples, notre pays s'est consacré aussitôt après son indépendance et surtout après les récentes dispositions sur l'investissement à développer ses traditions d'accueil et d'hospitalité.

Outre un climat varié, permettant la pratique du tourisme durant toute l'année, la nature a doté l'Algérie d'une variété exceptionnelle de sites et de paysages. Etranges hivers où les vacanciers se baignent à Tipaza tandis que d'autres skient sur les monts de Chréa.

Etonnantes montagnes du Djurdjura, des Aurès et de l'Ouarsenis où le cèdre gratifie les randonneurs de sa fraîcheur au plus fort de l'été. Puis vient cette Algérie, la plus magique peut-être, celle du Sud avec une mer de dunes à El Oued, comme à Béchar, son plateau caillouteux à Ghardaïa et ses montagnes lunaires à Tamanrasset. Avec ses contrastes géographiques et humains, l'Algérie est une promesse d'étonnement. Elle offre au voyageur un petit tour du monde en lui faisant découvrir la grâce andalouse à Tlemcen, la fraîcheur suisse dans ses montagnes de Kabylie et le Nouveau-Mexique au Hoggar.

Indépendamment de ses beautés naturelles, l'Algérie possède aussi des vestiges archéologiques d'un intérêt de tout premier ordre. Cette terre d'Islam, qui a connu des civilisations aussi multiples que rayonnantes à travers les âges, a conservé de chacune d'elles des traces indélébiles qui se juxtaposent ou s'entremêlent à la grande joie des touristes et des chercheurs.

Des lois pour protéger les sites

Le tourisme est régi par des conventions et des lois internationales auxquelles les touristes sont tenus de se conformer, notamment lorsqu'il s'agit d'emporter des souvenirs, des objets préhistoriques ou autres curiosités géologiques naturelles.

La législation internationale en vigueur prévoit des sanctions très lourdes pour tout ramassage sur site, moulages ou interventions sur les parois d'art rupestre, dans le Sud algérien. En outre, les accords internationaux pour la protection des espèces interdisent l'importation d'espèces menacées ou vulnérables et des produits fabriqués à partir de ces espèces.

Site archéologique de Tipaza.



SOMMAIRE



RECHERCHE



Apiculture

L'abeille, cet insecte si parfaitement organisé, a toujours captivé l'homme qui, depuis la nuit des temps, a su exploiter le travail fabuleux et laborieux de cet hyménoptère. C'est ainsi que l'homme est arrivé à extraire un grand nombre de produits de la ruche tels le miel, la cire, la gelée royale, le pollen, le venin, sans pour autant oublier les avantages que l'abeille présente dans le domaine de la pollinisation des plantes cultivées, permettant d'accroître quantitativement et qualitativement les rendements agricoles. Dans la plupart des régions du monde, les populations d'abeilles sauvages et autres insectes sont devenues ces dernières années insuffisantes pour la pollinisation des cultures et elles sont en continuelle régression du fait de l'usage des insecticides d'une part, et d'autre part, des méthodes d'exploitation et de culture de la terre qui ont détruit les lieux qui offraient un abri aux insectes pollinisateurs.

Ainsi, il ne reste plus que l'abeille dont l'élevage est maîtrisé par l'homme qui peut assurer la pollinisation des cultures. La relation abeilles-plantes, qui présente un intérêt non négligeable pour l'apiculteur et l'agriculteur, mérite d'être renforcée du fait même des bénéfices mutuels qu'ils tirent de leurs activités.



- ❶ 3,00 Abeille
- ❷ 22/02/1995
- ❸ 25 x 35
- ❹ 14
- ❺ 300.000
- ❻ 19/10/2000
- ❼ K. Krim
- ❽ Imprimerie BA

7 5 9



- ❶ 13,00 Abeille
- ❷ 22/02/1995
- ❸ 35 x 25
- ❹ 14
- ❺ 300.000
- ❻ 19/10/2000
- ❼ K. Krim
- ❽ Imprimerie BA

7 6 0

La gelée royale

La gelée royale présente des avantages nutritifs, énergétiques et métaboliques. Elle augmente, entre autres, la résistance au froid, stimule l'appétit, l'humeur psychique et accroît la vitalité en général. La gelée royale contient de l'eau (60 à 70%), des glucides parmi lesquels on trouve surtout du glucose (50%), du fructose (30%), du saccharose (10%) et, à l'état de traces, du ribose, du maltose, de l'isomaltose, du gentiobiose et du mélibiose, des protides (protéines représentées en grande partie par des enzymes et des acides aminés) et des lipides (4 à 5%) composés de phénols, 0,3% de stérols (cholestérol, stigmastérol) et 85 à 99% d'acides gras. Elle renferme également des vitamines du groupe B et des sels minéraux (potassium, sodium, magnésium, calcium, fer, cuivre, chrome, manganèse, zinc, etc.)

Les espèces mellifères

Les principales espèces végétales mellifères en Algérie sont les agrumes, le tournesol et les nombreuses plantes sauvages. La principale miellée s'étend de février à mai. Les abeilles mellifères jouent un rôle important dans la pollinisation des amandiers. Les oasis isolées du désert algérien pourraient être utilisées pour l'élevage de souches de race pure. En Algérie, l'apiculture offre des possibilités de développement incontestables. En témoigne le nombre de plus en plus croissant de coopératives apicoles. La Fédération algérienne des associations d'apiculture, dépendant de la Chambre nationale des agriculteurs, est structurée en 13 coopératives apicoles, 23 associations de wilayas et 73 coopératives de jeunes.





7 6 1

- ❶ 3,00 Dahlias
- ❷ 29/03/1995
- ❸ 25 x 34,7
- ❹ 11¼ x 11¾
- ❺ 300.000
- ❻ 19/10/2000
- ❼ S. A. Bentounes
- ❽ Courvoisier



7 6 2

- ❶ 10,00 Zinnias
- ❷ 29/03/1995
- ❸ 25 x 34,7
- ❹ 11¼ x 11¾
- ❺ 300.000
- ❻ 19/10/2000
- ❼ S. A. Bentounes
- ❽ Courvoisier



7 6 3

- ❶ 13,00 Lilas
- ❷ 29/03/1995
- ❸ 25 x 34,7
- ❹ 11¼ x 11¾
- ❺ 300.000
- ❻ 19/10/2000
- ❼ S. A. Bentounes
- ❽ Courvoisier



En Algérie, le dahlia est une fleur d'été.

Dahlia

De la famille des composées, cette espèce nous vient du Mexique. De coloris très divers et aux formes les plus variées, le dahlia génère de magnifiques hybrides horticoles utilisés pour les fleurs à couper et la décoration des jardins. C'est une plante vivace à tubercules servant à sa reproduction. En Algérie, le dahlia est une fleur d'été.

Zinnia

De la famille des composées, cette espèce vient également du Mexique. C'est une plante annuelle parmi les plus éphémères (4 à 6 mois de durée de vie). De coloris divers et de tailles différentes, le zinnia est utilisé pour les fleurs

à couper et pour la décoration des jardins. La reproduction se fait par semis de graines fraîches. Sa floraison est estivale.

Lilas

De la famille des oléacées, cet arbrisseau nous vient du sud-est de l'Asie. Il en existe de nombreux hybrides aux délicats coloris. Ces espèces préférant l'altitude, il en existe de beaux spécimens à Tlemcen. Le lilas sert de fleur à couper et à la décoration des jardins et se reproduit par greffage sur les troènes (*Ligustrum*). Sa floraison est estivale.

Les fleurs composées

La famille des fleurs composées regroupe environ 20 000 espèces réparties en 950 genres, et distribuées dans les zones tempérées. Elles sont herbacées ou arbustives, rarement arborescentes.

Les fleurs, très petites, sont réunies en capitules entourés d'un involucre de bractées. Elles peuvent être toutes à corolle tubuleuse (chardon), toutes en languettes (pissenlit) ou en tubes au centre, celles de la périphérie formant une couronne de languettes ou ligules (marguerite). Les fruits sont des akènes garnis souvent d'une aiguille de soie (pappus) qui facilite leur dissémination par le vent. La fécondation est généralement entomogame.

Un grand nombre de fleurs composées sont ornementales (chrysanthème, dahlia, zinnia, etc.), certaines fournissant des légumes (laitue, chicorée, artichaut, topinambour), des plantes médicinales (camomille, arnica, armoise) et des insecticides (pyrèthre).

Sculptures algériennes sur plâtre Sedrata – IV^e siècle de l'hégire

En l'an 908, les Ibadites, fondateurs du royaume de Tihert (Tiaret), furent chassés de leur capitale après sa destruction par les Fatimides.

Ils émigrèrent au Sahara et fondèrent une nouvelle capitale près de Ouargla, connue sous le nom d'Issedrata où ils essayèrent de faire revivre deux siècles durant la splendeur de leur première capitale. Parmi les voyageurs et archéologues qui ont exploré le site de Sedrata et y ont entrepris des fouilles, on peut citer Victor Largeau, auteur d'un ouvrage intitulé *Le Pays du Rirba, Ouargla et Ghadamès*. Les vestiges exhumés des sables de Sedrata sont ceux d'un édifice supposé être une mosquée et de demeures privées richement décorées de plâtre sculpté couleur sable. Ces édifices nous révèlent des détails de l'architecture

mésopotamienne et une abondante ornementation dont le décor géométrique comporte le carré, le cercle et la rosace. Ce qui caractérise ce décor et contribue à lui donner un aspect primitif, c'est l'absence de toute mouluration et presque de tout modelé.

La forme semble silhouettée dans le plâtre encore frais avec un outil de bois ou de fer. Les bords du relief sont perpendiculaires au fond ou inclinés vers le spectateur. Certains motifs sont taillés en biseau comme le sont les ornements géométriques sculptés sur le bois dans les Aurès ou en Kabylie depuis l'époque romaine.

[Source : Musée national des antiquités, Alger.]

Victor Largeau

L'explorateur Victor Largeau est né à Niort (France), en 1840. Il fait deux tentatives pour traverser le Sahara par Ghadamès en 1875 et pour gagner Tombouctou (Mali) en 1877.

Dans une lettre consacrée à ses préparatifs d'exploration du Sahara, dont l'objectif est «d'explorer les principales villes du Sahara et du Soudan et de faire des essais de commerce avec les peuples de ces contrées», l'explorateur annonce les visées de ce voyage, d'une durée prévue de neuf mois, qui comprend le passage à Tombouctou. Il explique l'itinéraire suivi au moyen de la photographie d'une carte de la région. La copie originelle de sa missive se trouve à Genève. Outre *Le Pays du Rirba, Ouargla et Ghadamès*, Victor Largeau est l'auteur de deux autres ouvrages, *Le Sahara* (Paris, 1870) et *Le Sahara algérien* (2^e éd., 1882).

Ghadamès, thème d'un des ouvrages de Victor Largeau.



Talents d'artisans

Sedrata, qui fut la capitale des Ibadites, connu aux X^e et XI^e siècles une grande prospérité avant de décliner et de connaître sa destruction par les Almoravides vers 1229. Les vestiges retrouvés témoignent du doigté et du talent de ses artisans.

Les ouvrages sur plâtre datant du IV^e siècle de l'hégire servaient le plus souvent à la décoration intérieure des maisons, des palais et des mosquées, ainsi qu'à l'ornementation des vasques ou des fontaines. Avec une habileté exemplaire, l'artisan innovait dans les formes et les motifs.



- ❶ 3,00
- ❷ 19/04/1995
- ❸ 18 x 21,5
- ❹ 13 1/2 x 14
- ❺ 34.900.000
- ❻ 30/04/2007
- ❼ S. A. Bentounes
- ❽ Imprimerie BA

764



- ❶ 4,00
- ❷ 19/04/1995
- ❸ 18 x 21,5
- ❹ 13 1/2 x 14
- ❺ 16.900.000
- ❻ 30/04/2007
- ❼ S. A. Bentounes
- ❽ Imprimerie BA

765



- ❶ 5,00
- ❷ 19/04/1995
- ❸ 18 x 21,5
- ❹ 13 1/2 x 14
- ❺ 283.400.000
- ❻ 30/04/2007
- ❼ S. A. Bentounes
- ❽ Imprimerie BA

766



1995

1992-2001

50^e anniversaire du 8 Mai 1945



- ❶ 3,00
- ❷ 08/05/1995
- ❸ 44 x 30
- ❹ 14
- ❺ 300.000
- ❻ 19/10/2000
- ❼ S. A. Bentounes
- ❽ Imprimerie BA

767



768

- ❶ 13,00 Bloc dentelé
- ❷ 08/05/1995
- ❸ 25 x 35
- ❹ 14
- ❺ 55.000
- ❻ 19/10/2000
- ❼ S. A. Bentounes
- ❽ Imprimerie BA

L'Algérie ne peut oublier les centaines de massacres commis ainsi que les nombreuses enfumades qui ont ôté la vie à des milliers d'Algériens dans des conditions abominables. Ni les enfants, ni les femmes, ni les vieillards n'ont échappé à l'horreur.

Des fours ont même été installés à travers le pays, dont le plus célèbre est celui du mont Dahra, œuvre des bourreaux Bugeaud et Pélissier. De telles pratiques se sont multipliées, notamment durant la deuxième moitié du XIX^e siècle. L'occupation a foulé la dignité humaine et commis l'innommable à l'encontre des droits humains fondamentaux et adopté la voie de l'extermination et du génocide qui s'est inlassablement répétée durant son règne funeste dans notre pays. Les auteurs des massacres commis à Sétif, Guelma et Kherrata ont exécuté par centaines et milliers les citoyens sur les places publiques, stades et autres buissons. Les corps gisaient sur le sol, sans sépulture. Qui ne se souvient pas des fours de la honte

installés par l'occupant dans la région de Guelma, au lieu-dit El-Hadj Mebarek, devenu lieu de recueillement ? Ces fours étaient identiques aux fours crématoires de triste mémoire. Les Algériens croyaient voir en la fin d'une Guerre mondiale ravageuse l'occasion à ne pas rater pour faire valoir leur droit à la liberté et à la dignité et le crier à la face du monde.

La France coloniale, consciente de ce que les manifestations des Algériens en ce jour marquant dans l'histoire de l'humanité allaient révéler l'image abjecte et ignoble du colonialisme, décida de les réprimer dans le sang afin d'étouffer la revendication d'indépendance.

Mais ce sera peine perdue, les massacres n'ayant fait que renforcer le sentiment d'injustice et raffermir la volonté du peuple algérien d'en finir une fois pour toutes avec le colonialisme.

Les enfumades

La France coloniale a commis d'abominables crimes contre l'humanité en Algérie. C'est le cas des enfumades et des emmurements qui provoquent à chaque fois la mort par asphyxie de plusieurs centaines de personnes. L'existence de ces carnages est révélée lors de la répression de l'insurrection de Boumaâza dans le Dahra en 1845. Devant les difficultés à réprimer cette insurrection, le colonel Pélissier décida de poursuivre les Ouled Riah qui s'étaient retranchés par centaines dans des grottes de montagne.

Des fascines enflammées sont placées et systématiquement entretenues devant les issues des grottes où s'était réfugiée une partie de la tribu. Le lendemain, on trouve des centaines de cadavres (hommes, femmes et enfants) amoncelés. Il y a au moins un millier de morts. Cet acte horrible sera suivi de bien d'autres durant toute la période coloniale.



Interrogatoire d'un Algérien.



SOMMAIRE



RECHERCHE



Protection de l'environnement



Zone forestière dans la wilaya de Tissemsilt (Ouest algérien).

La lutte contre le changement climatique, l'économie d'énergie et le développement des énergies renouvelables sont autant de sujets de préoccupation pour l'Algérie, comme pour le monde, en cette fin de XX^e siècle. L'Algérie se trouve dans une région où les défis en matière d'aménagement des ressources en eau sont déjà une réalité pour les responsables de la gestion de cette denrée aussi vitale que rare. L'aridité, associée à une pluviométrie capricieuse, constitue un défi majeur à relever en matière d'environnement.

La perspective de changements climatiques dans le pays, à l'instar des autres régions du monde, est susceptible d'aggraver les défis en termes d'aménagement des ressources en eau et de contraindre le pays à l'amélioration des moyens d'existence. L'ampleur potentielle de ces défis et de ces contraintes a été clairement identifiée par les

pouvoirs publics aux fins de mettre au point des stratégies concrètes pour y faire face.

L'Algérie s'est attelée depuis plusieurs années à l'élaboration d'un programme à long terme dont la principale vocation est de mettre l'accent sur les mesures concrètes à prendre lesquelles serviront de base à une politique environnementale cohérente et tiendront compte des besoins d'adaptation aux changements climatiques dans la région. Au travers de ses efforts incessants de protection de l'environnement, l'Algérie se fixe comme objectif global de renforcer ses capacités pour qu'un corps croissant de spécialistes puisse mettre en œuvre les politiques d'adaptation aux changements climatiques sur le terrain.

A cette démarche s'ajoute une coopération fructueuse initiée avec des pays étrangers et des institutions internationales pour en renforcer les capacités.

Les énergies renouvelables

La loi n° 04-09 du 14 août 2004 relative à la promotion des énergies renouvelables fixe les modalités de promotion des énergies renouvelables dans le cadre du développement durable.

La promotion des énergies renouvelables en Algérie a pour objectif de protéger l'environnement en favorisant le recours à des sources d'énergie non polluantes, de contribuer à la lutte contre le réchauffement climatique en limitant les émissions de gaz à effet de serre, de participer à un développement durable par la préservation et la conservation des énergies fossiles et de collaborer à la politique nationale d'aménagement du territoire par la valorisation des gisements d'énergies renouvelables en généralisant leur utilisation.

Le programme national de promotion des énergies renouvelables s'inscrit dans les projections d'aménagement du territoire et de développement durable à l'horizon 2020.



769

- ❶ 3,00 Pollution de l'eau
- ❷ 05/06/1995
- ❸ 25 x 35
- ❹ 14
- ❺ 300.000
- ❻ 19/10/2000
- ❼ K. Krim
- ❽ Imprimerie BA



770

- ❶ 13,00 Pollution atmosphérique
- ❷ 05/06/1995
- ❸ 25 x 35
- ❹ 14
- ❺ 300.000
- ❻ 19/10/2000
- ❼ K. Krim
- ❽ Imprimerie BA



1995

1992-2001



771

- ❶ 3,00
- ❷ 14/06/1995
- ❸ 25 x 35
- ❹ 14
- ❺ 300.000
- ❻ 19/10/2000
- ❼ K. Krim
- ❽ Imprimerie BA

Centenaire de la création du volley-ball

Le volley-ball fut créé en 1895 par William G. Morgan qui était alors directeur d'éducation physique à l'YMCA d'Holyhoke, dans le Massachusetts (USA). Ce sport fut d'abord appelé mintonette avant que l'appellation volley-ball soit définitivement adoptée.

Grâce à l'YMCA, le volley-ball fut introduit au Canada et dans beaucoup d'autres pays tels le Japon, la Chine et les Philippines. Les premiers championnats nationaux de volley-ball se sont déroulés aux États-Unis d'Amérique en 1922. Le premier congrès constitutif de la Fédération internationale de volley-ball s'est tenu à Paris en 1947 et a été suivi par les premiers championnats d'Europe à Rome en 1948 et le premier championnat du monde à Prague en 1949. Le volley-ball a été reconnu sport olympique et inscrit aux jeux de Tokyo de 1964. Cette même année, l'Algérie rejoint les 70 nations affiliées à la Fédération internationale de volley-ball.

Aujourd'hui, grâce à son activité de promotion et ses 210 fédérations affiliées, le volley-ball est l'un des cinq principaux sports olympiques. Le nombre total des licenciés est de 250 millions, alors que 800 millions de personnes pratiquent le volley-ball au moins une fois par semaine. Le nombre total de spectateurs et la stabilité financière dont jouit la Fédération internationale de volley-ball en font l'une des premières fédérations sportives mondiales.

En Algérie, le volley-ball enregistre un développement qualitatif certain depuis 1990 avec deux titres de champion d'Afrique des nations en 1991 et en 1993, un titre de champion arabe en 1994, une neuvième place à la Coupe du monde en 1991 et une première participation aux derniers jeux Olympiques de Barcelone en 1992 et au 13^e championnat du monde d'Athènes en 1994.

Le père fondateur du volley-ball

L'Américain William G. Morgan (1870-1942) est le père fondateur du volley-ball. En 1891, il fait la rencontre de James Naismith, inventeur du basket-ball. En 1896, il devient directeur d'éducation physique dans le Massachusetts où il établit, développe et dirige un vaste programme sportif en faveur des étudiants de l'université locale. Ses programmes gagnent l'enthousiasme des étudiants qui, toujours plus nombreux, le rejoignent. Mais William G. Morgan prend conscience de la nécessité d'apporter des changements à son programme éducatif et de mettre au point un jeu à la fois ludique et compétitif. Le basket-ball, un sport en pleine expansion à l'époque, semble lui convenir, mais il lui préfère un jeu moins violent, sans contact physique. Ce sera le volley-ball.



SOMMAIRE



RECHERCHE



Electrification générale

A l'indépendance, l'électrification du pays laissait apparaître une disparité entre le littoral et le reste du pays, d'une part, et entre les zones urbaines et rurales, d'autre part. Cela reflétait la répartition géographique des populations sous la colonisation. Seuls les Européens habitant le littoral et les agglomérations bénéficiaient de l'essentiel des réalisations.

Les pouvoirs publics ont très tôt perçu l'importance de l'électrification rurale comme vecteur de progrès économique, social et culturel. Dès 1965, des actions d'électrification ont été engagées à travers des programmes spéciaux qui ont permis 150 000 branchements pour 6 800 km de réseaux entre 1965 et 1975.

En 1976, une nouvelle démarche a succédé à la programmation ponctuelle. Il s'agit de l'adoption du Plan national d'électrification (PNE) totalement financé par l'Etat. Pour la concrétisation du PNE, la Société nationale de l'électricité et du gaz (Sonelgaz) a créé la Direction de l'électrification devenue en 1983 l'entreprise publique autonome Kahrif.

L'électrification massive des villages et des villes a induit des transformations socioculturelles spectaculaires dans le pays et dans le monde rural en particulier. Source de progrès, l'électricité est devenue indispensable. La demande sans cesse croissante et l'évolution continue des consommations montrent la place que l'énergie électrique occupe dans un pays qui aspire au développement et au bien-être. Par ailleurs, le Plan national d'électrification a été le moteur de l'industrie de fabrication du matériel électrique et a permis à des centaines de cadres et techniciens d'acquérir une expérience remarquable.

L'ambition du PNE d'atteindre l'électrification totale du pays (plus de 96%) semble à portée de main. Le programme retenu pour la période 1995-1998 vise le raccordement de 178 000 foyers répartis dans 3 473 centres et 318 périmètres agricoles. Cela amènera à réaliser plus de 26 000 km de réseaux, 6 microcentrales diesel et 19 microcentrales solaires. Les besoins financiers pour sa réalisation sont estimés à plus de 16 milliards de dinars.

[Source : Sonelgaz.]



Le Plan national d'électrification a été mis en place dans les années 1970.



- ❶ 3,00
- ❷ 05/07/1995
- ❸ 25 x 35
- ❹ 14
- ❺ 300.000
- ❻ 19/10/2000
- ❼ K. Krim
- ❽ Imprimerie BA

772

Kahrif

En l'espace d'un quart de siècle, Kahrif est devenue l'une des plus importantes entreprises dans le segment des réalisations des réseaux électriques. Issue de la restructuration de la Société nationale de l'électricité et du gaz (Sonelgaz) en octobre 1982, Kahrif assure l'étude et la réalisation d'ouvrages énergétiques (lignes et postes HT, MT/BT, réseaux souterrains électriques, gaz, fibre optique et hydraulique).

L'entreprise emploie plus de 3 000 agents dont 1 000 cadres et maîtrises. Ces agents sont affectés sur les diverses infrastructures de l'entreprise qui s'étend sur une superficie de 60 ha. Kahrif a réalisé un chiffre d'affaires de 4 898 millions de dinars, avec un niveau de réalisation de 2 869 km en réseau aérien et souterrain (MTBTA, MTBTS, ligne HT). Pour la distribution gaz, 3 998 branchements ont été effectués, soit 372 km.

L'entreprise a réintégré la maison mère en 2006.



1995

1992-2001



- ❶ 3,00 + 0,50
Education : une chance pour tous
- ❷ 20/09/1995
- ❸ 25 x 35
- ❹ 14
- ❺ 300.000
- ❻ 19/10/2000
- ❼ K. Krim
- ❽ Imprimerie BA

773

Solidarité nationale

Qu'est-ce que l'école ? Quelles sont ses missions ? Quel est son rôle dans la société ? Quelle est la place de l'éducateur ? Dans notre pays, ce questionnement nous rappelle la nécessité de veiller à la préservation de cette institution dont la noblesse des objectifs et le dynamisme doivent répondre à la force et à la vitalité qui caractérisent la jeunesse algérienne.

S'il appartient à la famille de recueillir l'enfant et de protéger son intégrité, à la société de veiller au respect de ses

droits, c'est au pédagogue, dans son école, de développer son jugement, de compléter son éducation, d'orienter ses aptitudes et d'élever ses ambitions.

Mais lorsque la famille et l'école se rencontrent sur le chemin de la solidarité pour assurer l'épanouissement de cet enfant, c'est la société qui retrouve son équilibre sur lequel doivent s'appuyer la cohésion et la permanence de nos valeurs nationales.

L'école pour tous

À l'époque coloniale, l'accès à l'école n'était réservé qu'aux enfants des notables – caïds et bachagas – sur lesquels s'appuyait l'administration française, avant de s'ouvrir timidement à quelques milliers d'enfants algériens.

En 1950, quatre ans avant le déclenchement de la guerre de Libération nationale, seuls 200 000 enfants, sur une population scolarisable de 2,4 millions d'individus, fréquentaient l'école.

À l'indépendance, l'Algérie a fait de l'éducation nationale une priorité, engageant des réformes au fil des ans pour améliorer sans cesse la qualité de l'enseignement et l'adapter aux besoins du pays. L'intérêt porté par les pouvoirs publics à l'éducation est tel que le plus gros budget de l'Etat est dédié à ce secteur. Les efforts consentis par les pouvoirs publics en matière de scolarisation, de transport, d'ouverture de nouvelles cantines et internats et d'accès aux soins, notamment pour les élèves résidant dans les zones enclavées du pays, en sont la meilleure illustration.

L'école oriente les aptitudes des enfants.



L'alphabétisation

L'Unesco définit l'alphabétisation comme «un droit et une base pour continuer à apprendre, qui doit passer par la scolarisation de qualité de tous les enfants, une intensification des programmes d'alphabétisation pour les jeunes et les adultes, et des politiques créant un environnement propice».

Grâce à l'alphabétisation, les adultes acquièrent non seulement une meilleure estime de soi, mais aussi des connaissances et des outils leur permettant d'améliorer leur vie. Des parents éduqués – à l'école ou au moyen de programmes pour adultes – ont plus de chances d'envoyer leurs enfants à l'école.

L'Unesco place l'alphabétisation au centre de l'éducation pour tous. Elle exige des mesures pour accélérer les progrès vers l'éducation primaire universelle (EPU), améliorer les programmes d'alphabétisation pour les jeunes et les adultes. Ce à quoi l'Algérie s'est attelée dès l'indépendance.



SOMMAIRE



RECHERCHE



50^e anniversaire de l'ONU

Fondée en 1945 à San Francisco (Etats-Unis d'Amérique), l'Organisation des Nations unies célèbre cette année son cinquantième anniversaire en tant qu'institution internationale à dimension universelle.

Les objectifs et les principes qui ont prévalu lors de la création de l'ONU restent encore aujourd'hui la finalité de cette institution, même si les paysages qu'offre la communauté internationale ont évolué avec le temps.

En effet, «maintenir la paix et la sécurité internationales, développer des relations amicales entre les nations, réaliser la coopération internationale en résolvant les problèmes d'ordre économique, social, culturel ou humanitaire et développer le respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales» demeurent les buts essentiels assignés à l'ONU par la communauté internationale. Par le dialogue et la concertation qu'elle offre aux nations de la planète, l'ONU repose sur l'égalité souveraine de tous ses membres qui doivent remplir les obligations énumérées dans la Charte des Nations unies.



Célébration du 50^e anniversaire de l'ONU.

Un département pour le maintien de la paix

Durant la guerre froide, le maintien de la paix était entravé par l'opposition entre les deux grandes puissances. Le veto des Etats-Unis ou de l'URSS avait paralysé le système de sécurité collective : il a été utilisé 239 fois entre 1945 et 1990. La carence du Conseil de sécurité a entraîné une intervention accrue de l'Assemblée générale pour soutenir les efforts visant au maintien de la paix et de la sécurité internationales. L'ONU compte un département dont la mission consiste à planifier, préparer, superviser et diriger les opérations de maintien de la paix dans le monde.



774

- ❶ 13,00 Emblème de l'ONU
- ❷ 24/10/1995
- ❸ 35 x 25
- ❹ 14
- ❺ 300.000
- ❻ 19/10/2000
- ❼ K. Krim
- ❽ Imprimerie BA



1995

1992-2001

...

L'ONU dispose d'organes chargés de missions et de pouvoirs nécessaires à l'exercice de ses fonctions et à la réalisation de ses objectifs. C'est ainsi que l'Assemblée générale, le Conseil de sécurité, le Conseil économique et social, le Conseil de tutelle, la Cour internationale de justice, le Secrétariat général et sept grandes commissions résument les prérogatives liées aux multiples aspects et sujets inscrits dans la Charte des Nations unies.

Les différentes questions de la vie politique et les problèmes économiques, sociaux et culturels de la communauté internationale sont instruits et traités par les structures compétentes du système des Nations unies qui dispose également d'institutions spécialisées dans la définition et la réalisation de programmes particuliers en faveur d'Etats ou de groupes d'Etats membres.

A ce jour, les institutions spécialisées de l'ONU ont initié des programmes importants de coopération, d'entraide, d'expertise et d'assistance en faveur de ses Etats membres sur des questions d'intérêt général pour l'équi-

libre économique et culturel des nations membres, ainsi que de la sauvegarde des différents patrimoines de l'humanité.

Au cours de ses quatre décennies d'existence, l'ONU s'est dotée d'organes et d'institutions au fur et à mesure de l'évolution du monde et de ses problèmes communautaires dans le sens d'une approche dynamique des réalités. Cette constante exigence d'être à l'écoute du monde d'aujourd'hui avec ce qu'il recèle comme appréhensions et espoirs fait de l'ONU une institution aux tâches ardues et complexes face aux défis de l'ignorance, de la maladie, de la misère et de la domination encore présente dans bien des régions du monde.

A l'orée du XXI^e siècle, l'ONU, en tant qu'institution tournée fondamentalement vers la paix et la coopération, a encore plusieurs missions à accomplir quand bien même, cinquante ans après, l'humanité tout entière lui doit beaucoup.



Réunion du Conseil de sécurité de l'ONU.

Le droit de veto

Le Conseil de sécurité est investi de la responsabilité du maintien de la paix et de la sécurité dans le monde.

Les litiges et les différends entraînant une menace pour la paix peuvent être portés devant lui par toute nation membre de l'ONU. Une majorité de neuf voix est requise pour l'adoption d'une résolution.

Pour les décisions de procédure, ces neuf voix peuvent émaner de tous les membres, mais pour toute question concernant le maintien de la paix, le vote défavorable d'un seul des membres permanents du Conseil de sécurité empêche l'adoption de la résolution, même si celle-ci a recueilli neuf votes favorables. Cette possibilité de rejeter une résolution, conférée aux cinq membres permanents, leur accorde en fait un droit de veto dont l'existence même constitue un point de controverse permanent depuis la création de l'ONU.





Liamine Zeroual a été le premier président de la République élu dans un scrutin pluraliste le 16 novembre 1995. Il avait été désigné le 30 janvier 1994 à la tête de l'Etat pour assurer la période de transition. Le 11 septembre 1998, il annonce dans un discours à la nation la tenue d'élections présidentielles anticipées auxquelles il ne se présente pas. Il quitte la présidence de la République le 27 avril 1999 lors de la première passation de pouvoir entre lui et le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, au Palais des Nations.

Liamine Zeroual est né le 3 juillet 1941 à Batna. Il rejoint à 16 ans les rangs de l'Armée de Libération Nationale (ALN) et participe à la guerre de Libération entre 1957 et 1962.

Après l'indépendance, il sort diplômé de l'école militaire de Moscou puis de l'école de guerre de Paris. Il exerce ensuite différentes fonctions au sein de l'Armée Nationale Populaire (ANP).

Il a été d'abord commandant de plusieurs écoles militaires (Batna, Cherchell) puis commandant de plusieurs régions militaires (III^e, V^e, VI^e). Il devient en 1989 commandant des forces terrestres avant de démissionner en 1990.

Ambassadeur de l'Algérie en Roumanie pendant une courte période, il est nommé ministre de la Défense nationale en juillet 1993. Il mène une vie paisible dans sa ville natale depuis 1999.



1995

1992-2001



775

- 1 10,00 Pot – Lakhdaria
- 2 14/11/1995
- 3 21 x 31
- 4 14 1/2
- 5 30.400.000
- 6 30/04/2007
- 7 S. A. Bentounes
- 8 Imprimerie BA



776

- 1 20,00 Cruche – Aokas
- 2 14/11/1995
- 3 21 x 31
- 4 14 1/2
- 5 13.700.000
- 6 30/04/2007
- 7 S. A. Bentounes
- 8 Imprimerie BA



777

- 1 21,00 Gargoulette
Larbaâ Nath Irathen
- 2 14/11/1995
- 3 21 x 31
- 4 14 1/2
- 7 S. A. Bentounes
- 8 Imprimerie BA



778

- 1 30,00 Jarre – Ouadhias
- 2 14/11/1995
- 3 21 x 31
- 4 14 1/2
- 5 15.800.000
- 6 30/04/2007
- 7 S. A. Bentounes
- 8 Imprimerie BA

Poterie

La poterie est parmi les plus anciennes activités de l'homme. Elle remonte au néolithique, période durant laquelle l'homme découvrit l'agriculture et la sédentarisation. C'est alors que son mode de vie, son comportement et ses rapports à la nature commencèrent à évoluer. Auparavant, dans la préhistoire, l'homme vivait de la chasse et de la cueillette et c'est au néolithique, après la maîtrise de l'agriculture, que, pour les besoins de la préparation et de la conservation de sa nourriture, il découvrit la poterie.

Cette activité, qui s'est perpétuée depuis des millénaires et dont les objets sont fabriqués avec beaucoup d'art, est devenue surtout l'apanage des femmes.

En effet, c'est la femme qui, de ses mains, modèle et façonne l'argile en n'ayant recours qu'à des outils rudimentaires destinés au limage et au polissage. Les objets sont ensuite décorés après leur cuisson dans des fours simples préparés à cet effet.

Si les techniques de fabrication de la poterie transmises de génération en génération restent simples, celles concernant les formes et l'esthétique ont considérablement évolué. En Algérie, comme partout ailleurs, la poterie constitue une composante essentielle de l'artisanat. Outre sa fonction utilitaire, elle est le témoin par excellence de l'histoire.

Un objet, une histoire

Constituant l'une des formes artisanales les plus prisées par les femmes rurales, la poterie provient d'un héritage ancestral. Selon les techniques, les motifs ou les coloris usités, chaque objet en terre cuite raconte l'histoire d'une région particulière.

La femme berbère, qu'elle soit de la région d'Aokas, en Petite Kabylie, de Lakhdaria, de Larba Nath Irathen ou des Ouadhias, dans la Grande Kabylie, continue à façonner la terre avec beaucoup d'ingéniosité, donnant naissance à des objets d'une grande utilité comme les cruches, les gargoulettes, les jarres ou les pots servant à rafraîchir l'eau et lui donnant une saveur unique.



Du bois à l'argile

Au début du néolithique, les récipients sont en bois, en courge séchée (calebasse) ou en argile séchée au soleil.

La poterie cuite au feu apparaît dans de nombreux endroits, environ 8 000 ans avant notre ère (10 000 ans au Japon). Elle est présente à tous les stades du néolithique et sa forme, ses décors, sa pâte et son mode de cuisson servent à marquer les époques et à dater les niveaux d'occupation. Apparaissent alors en poterie des bouteilles à col ou à panse globulaire, des plats, des assiettes, des jattes carénées, des coupelles en forme de brûle-parfum, des coupes à socle ou des vases support. L'impact de la poterie sur les populations fut très fort car au-delà de leur aspect utilitaire, ces objets furent également un facteur d'identité culturelle.



SOMMAIRE



RECHERCHE



Gibier aquatique

Tadorne de belon *Tadorna tadorna*

C'est un gros canard reconnaissable à sa tête et à sa bande pectorale rousse. Le reste du plumage est blanc sauf les ailes qui sont noires et blanches et les sous-caudales de couleur roussâtre. Le bec est rouge (en été, le mâle a une bosse à la base du bec). Les jeunes ont le dos brun ou gris foncé, le ventre blanchâtre, le bec et les pattes grisâtres. Le tadorne vit sur les rivages marins, plus rarement sur les rives des lacs salés ou saumâtres de l'intérieur. Il aime les dunes de sable à végétation pauvre et niche dans des terriers. Il est pratiquement présent sur toutes les rives du nord et de l'ouest de l'Europe jusqu'au bord



de la Méditerranée. Durant sa migration, on le rencontre parfois dans les eaux intérieures, principalement les étangs et les grands cours d'eau.

Bécassine des marais *Gallinago gallinago*

C'est un échassier à long bec, mais son cou et ses pattes sont relativement courts. Le plumage des adultes et des jeunes est brun foncé traversé par quatre bandes longitudinales ocre sur le dos. Une bande ocre court au milieu du sommet de la tête et une autre sur le côté partant de la racine du bec et du dessus de l'œil.

Le ventre est blanchâtre. Les oisillons sont revêtus d'un bel habit de duvet brun rouge parsemé de taches noires et de taches blanches éclatantes. Ils portent une grande tache foncée sur le jabot.

Fréquentant les prairies humides, les marécages et les tourbières, la bécassine habite la plus grande partie de l'Eurasie, à l'exception des régions méridionales et septentrionales de l'Amérique du Nord. Elle est en partie migratrice. Les aires d'hivernage s'étendent de l'Europe occidentale jusqu'au nord de l'Afrique, en passant par la Méditerranée.

La migration

Les itinéraires des oiseaux migrateurs répondent aux exigences et aux aptitudes des différentes espèces. Certains suivent les terres alors que d'autres filent droit en passant par-dessus les mers et les océans. Au cours de leur trajet, certains oiseaux sensibles aux ultraviolets (visibles même à travers les nuages), s'orientent grâce au soleil. Les oiseaux peuvent aussi être guidés par les étoiles et par le champ magnétique terrestre et c'est ainsi que ceux qui ont perdu leur chemin sont capables de le retrouver. La méthode qu'ils utilisent pour arriver à destination reste le grand mystère de la migration. Avant la migration, les oiseaux font le plein d'énergie en accumulant le maximum de graisse.

Oiseaux migrateurs.



779

- ❶ 3,00 *Tadorna tadorna*
- ❷ 20/12/1995
- ❸ 35 x 25
- ❹ 14
- ❺ 300.000
- ❻ 19/10/2000
- ❼ S. A. Bentounes
- ❽ Imprimerie BA



780

- ❶ 5,00 *Gallinago gallinago*
- ❷ 20/12/1995
- ❸ 35 x 25
- ❹ 14
- ❺ 300.000
- ❻ 19/10/2000
- ❼ S. A. Bentounes
- ❽ Imprimerie BA





SOMMAIRE



RECHERCHE





Assekrem, Hoggar



SOMMAIRE



RECHERCHE



1996

1992-2001



781

- ❶ 20,00
- ❷ 24/01/1996
- ❸ 35 x 25
- ❹ 14
- ❺ 300.000
- ❻ 19/10/2000
- ❼ S. A. Bentounes
- ❽ Imprimerie BA

Jeux Olympiques – Atlanta 1996

La désignation d'Atlanta (USA) pour abriter les 26^{es} jeux Olympiques de 1996, soit les jeux du Centenaire, est considérée comme porteuse de plusieurs symboles.

En premier lieu, cette ville, capitale de l'Etat de Géorgie, incarne l'essor formidable des grands Etats du sud des Etats-Unis depuis le mouvement revendicatif des droits civiques qu'a connu le pays durant les années 50 et 60. Le retard accusé sur les Etats du Nord a été comblé en trois décennies grâce à la conjugaison des efforts des Noirs et des Blancs, aujourd'hui jouissant des mêmes droits et devoirs et occupant indifféremment des postes de responsabilités au niveau des institutions et entreprises politiques, économiques, industrielles et financières. Ensuite, la candidature d'Atlanta a été présentée, soutenue et défendue par un comité multiracial composé d'Américains d'origines diverses : arabe, asiatique, polonaise, indienne, irlandaise, africaine, latino-américaine... Ce comité comprenait, de surcroît, des membres de toutes conditions sociales, mus par la même ambition de ramener les jeux du Centenaire dans leur ville, l'une des plus cosmopolites au monde, comme affirmation de la diversité et du caractère transnational du message et du mouvement olympiques.

Enfin, la désignation d'Atlanta renseigne sur le caractère commercial dont sont empreints les jeux Olympiques en cette fin de siècle puisque la capitale de l'Etat de Géorgie abrite une grande multinationale qui est l'un des parrains des rendez-vous olympiques.

Tout cela confère à ces jeux un cachet particulier.

Des jeux qui verront un nouveau record de participation, puisque 197 pays ont confirmé leur présence, et d'audience grâce au développement des moyens de télédiffusion et à l'intérêt grandissant que connaissent les jeux, considérés comme le plus grand événement sportif mondial avec la Coupe du monde de football.



Noueddine Morceli, médaillé d'or à Atlanta.

Mohamed Ali allumant la flamme olympique.

Les droits de retransmission

La FIFA propose des droits de retransmission ainsi que de nombreuses possibilités de programmation unique à l'adresse des chaînes de télévision mondiales. Les programmes de parrainage et de publicité de la FIFA dans le domaine des nouveaux médias ne cessent de se développer. La FIFA dispose de plates-formes nécessaires pour atteindre l'audience par divers canaux. La vente dans le monde entier de l'ensemble des droits de retransmission de la Coupe du monde par la FIFA est gérée par une société qui est, en même temps, responsable de la radio-diffusion. La FIFA comprend une structure propre, la Division Télévision, qui lui permet de satisfaire aux exigences de la retransmission télévisée.

Cérémonie d'ouverture des jeux Olympiques d'Atlanta 1996.



SOMMAIRE



RECHERCHE



Artisanat – Cuirs touareg

L'artisanat reflète fidèlement les traditions des peuples et des nations. Il est le témoin par excellence de la civilisation où s'intègrent toutes sortes de traits matériels et culturels, résultant des activités humaines pendant une phase précise de l'histoire de l'humanité et dans un espace géographique défini.

Dans le Sud algérien, ce vaste territoire où se côtoient des populations aussi bien nomades que sédentaires, s'est développée une tradition artisanale dont les objets ont le mérite primordial d'être parfaitement adaptés à leur usage et exécutés avec un sens esthétique admirable.

Le répertoire de l'artisanat touareg est riche et varié et le travail du cuir y occupe une place importante.

La sacoche de selle

Sac de voyage en peau de forme carrée dont les côtés mesurent 40 à 65 cm de long. Il est ouvert à sa partie supérieure sur toute sa longueur. Un pan en peau en ferme l'ouverture et retombe sur la partie antérieure du sac en la recouvrant jusqu'en bas. Deux œillets servent à suspendre la sacoche à la selle du méhari.

Pièce maîtresse de la parure du méhari, la sacoche de selle est utilisée par les hommes pour serrer toutes espèces d'effets et d'objets.

Les femmes qui détiennent le monopole de sa fabrication ne s'en servent pas.



Le travail du cuir occupe une place importante dans l'artisanat touareg.

Le sac de voyage

Sac en peau à longues franges, il a une forme particulière. Il a habituellement 50 à 80 cm de long. Il a deux attaches qui permettent de le suspendre. Sa fente, qui se trouve à la partie supérieure, se ferme par une coulisse à laquelle on peut mettre un cadenas.

Il sert seulement aux femmes qui y mettent les vêtements et de menus objets. Travaillé par la coopération d'un groupe de femmes, sa fabrication dure plusieurs mois.

Le dromadaire méhari

Le méhari est la plus belle race parmi trente-cinq variétés de dromadaires. Sa silhouette peut atteindre 2,40 m au garrot. Dromadaire très rapide, il est dressé pour les courses. Outre les courses, c'est un animal de selle adapté aux rigueurs du Sahara. Le méhari est un animal noble par sa couleur, son allure, sa morphologie longiligne et sa résistance à la fatigue et aux fortes chaleurs des grands déserts. Fidèle compagnon du Targui, son berceau d'origine est le centre et le sud de l'Algérie. Le méhari est également utilisé par les tribus targuie de Libye, du Niger et du Mali, par les Chaâmbas du Grand Erg oriental, les Réguibats de Mauritanie, les M'razigs et les Adharas du Sud tunisien.



7 8 2

- ❶ 5,00 Sac de voyage
- ❷ 14/02/1996
- ❸ 35 x 25
- ❹ 14
- ❺ 300.000
- ❻ 19/10/2000
- ❼ K. Krim
- ❽ Imprimerie BA



7 8 3

- ❶ 16,00 Sacoche de selle
- ❷ 14/02/1996
- ❸ 25 x 35
- ❹ 14
- ❺ 300.000
- ❻ 19/10/2000
- ❼ K. Krim
- ❽ Imprimerie BA



1996

1992-2001

Institut Pasteur d'Algérie



7 8 4

- ❶ 5,00 Siège de l'Institut Pasteur à Alger
- ❷ 20/03/1996
- ❸ 25 x 35
- ❹ 14
- ❺ 300.000
- ❻ 19/10/2000
- ❼ K. Krim
- ❽ Imprimerie BA

Créé au mois de novembre 1894 pour le traitement antirabique des personnes mordues, l'Institut Pasteur d'Alger deviendra, le 31 décembre 1909, l'Institut Pasteur d'Algérie.

Il constitue sur un plan national un centre de recherche et de référence dans le domaine des maladies infectieuses tant du point de vue de la santé humaine que celle animale. Les missions que s'assigne l'Institut Pasteur d'Algérie pour répondre à tous ces problèmes touchent à différents domaines : la mise au point et la production de vaccins, sérums, milieux de culture réactifs destinés à la prévention, au traitement et au diagnostic des maladies infectieuses (vaccin et sérum antirabiques à usage humain, vaccin antirabique à usage vétérinaire, sérum antiscorpionique, sérum antivipérin...); la mise au point de techniques de diagnostic dans le domaine de la microbiologie et de l'immunologie humaine et animale, et la standardisation de ces méthodes pour les mettre à la portée des laboratoires nationaux ; la formation de cadres scientifiques de haut niveau et de personnels de santé tournés vers les besoins de la santé publique.

L'Institut Pasteur d'Algérie assure un certain nombre de prestations de consultation, de traitement antirabique et de vaccinations internationales ; approvisionnement et distinction de sérums, vaccins et produits biologiques d'intérêt national ; contrôle microbiologique des eaux, des produits alimentaires, des cosmétiques...

L'Institut Pasteur d'Algérie dispose d'un établissement principal, situé au Hamma à Alger, abritant les différents laboratoires de diagnostic et de recherche, les services de production, de consultation et de vaccination, la bibliothèque ; de deux annexes à Kouba dont l'une est orientée vers la production de vaccins contre la rage.

On y trouve également l'élevage des petits animaux de laboratoire et ce qui est nécessaire à la production des sérums thérapeutiques, ainsi que le laboratoire de contrôle des vaccins et sérums.

L'autre annexe héberge le centre de microbiologie vétérinaire (diagnostic de la rage en particulier) et le centre de fabrication du vaccin anticlaveleux ; d'une annexe à Sidi Fredj, constituée des centres de virologie et de primatologie.

Nouvel Institut Pasteur d'Algérie

Le projet d'aménagement d'un nouvel Institut Pasteur d'Algérie à Chéraga a été lancé dans les années 1980.

Les différents laboratoires du nouvel Institut Pasteur d'Algérie sont regroupés suivant trois orientations principales : les laboratoires de recherche et de référence (entérobactéries, épidémiologie, épizootiologie, immunochimie, microbiologie générale, parasitologie, tuberculose et virologie), les services de santé publique (bactériologie alimentaire, enquêtes épidémiologiques, rage et vaccination) et les services de production (BCG, vaccin anticlaveleux, sérums et vaccins antirabiques, sérums antivipérins et antiscorpioniques, vaccins antipesteux équins, lyophilisation, milieux de culture).

Le nouveau siège de l'Institut Pasteur d'Alger.



SOMMAIRE



RECHERCHE



Youm El Ilm

Le monde connaît aujourd'hui, grâce aux progrès rapides de la science et de la technologie, des développements multiples et variés. C'est ainsi qu'il est devenu nécessaire à l'école algérienne d'asseoir et de conforter une tradition dans le domaine de la recherche et d'approfondir les études dans différentes spécialités, visant notamment à promouvoir le monde de l'éducation et à inculquer aux générations futures un enseignement scientifique et à stimuler aussi la lecture et la création.

A cet effet, la responsabilité de l'école algérienne dans notre société est devenue primordiale.

Elle croît davantage, eu égard à la célérité du progrès, des mutations et des développements qui caractérisent notre époque, ce qui incite à préparer et à former des citoyens capables de s'impliquer et de s'adapter aux exigences du monde moderne. Pour être au diapason de la civilisation mondiale, la science et le savoir sont les principaux outils pour la formation d'un citoyen responsable, productif,

créatif, respectueux des valeurs nationales et dont les efforts et l'action répondent aux exigences de la vie moderne.

[Source : ministère de l'Education nationale.]



Université du Caroubier à Alger.

Encourager la lecture

Les pouvoirs publics ont toujours accordé une attention particulière à la lecture. Pour cela, des programmes ont été élaborés pour pallier le déficit en la matière, notamment par la construction de bibliothèques à travers le pays. L'Etat algérien est conscient que le manque d'infrastructures dédiées à l'encouragement de la lecture représente un véritable danger pour le développement culturel et scientifique du pays. L'encouragement de la lecture ne s'arrête pas à la construction de bibliothèques, puisque la Bibliothèque nationale d'Algérie a décidé de porter le livre jusque dans les coins les plus reculés d'Algérie par le biais de bibliothèques itinérantes. Le Salon international du livre, cet autre rendez-vous, attire des centaines d'exposants du monde entier et draine des centaines de milliers de visiteurs.



Le droit au savoir

Le droit à la scolarisation et à l'accès égalitaire au savoir en Algérie est consacré par la Constitution qui stipule dans son article 53 que «l'Etat garantit le droit à l'enseignement, la gratuité de l'enseignement, le caractère obligatoire de l'enseignement fondamental, l'organisation du système d'enseignement et l'égalité des chances pour l'accès à l'enseignement». L'Etat adapte ainsi sa législation en matière d'éducation à la lumière des dispositions de la Constitution. A travers le ministère de l'Education nationale, l'Etat est responsable de l'élaboration des programmes éducatifs, de la définition des normes relatives aux infrastructures, aux équipements et moyens didactiques et de l'organisation du contrôle pédagogique.



785

- ❶ 5,00 Dessin d'enfant
- ❷ 16/04/1996
- ❸ 35 x 25
- ❹ 14
- ❺ 300.000
- ❻ 19/10/2000
- ❼ L. Kasmî
- ❽ Imprimerie BA



786

- ❶ 16,00 Dessin d'enfant
- ❷ 16/04/1996
- ❸ 25 x 35
- ❹ 14
- ❺ 300.000
- ❻ 19/10/2000
- ❼ A. Kertal
- ❽ Imprimerie BA



787

- ❶ 23,00 Dessin d'enfant
- ❷ 16/04/1996
- ❸ 25 x 35
- ❹ 14
- ❺ 300.000
- ❻ 19/10/2000
- ❼ A. Belkebir
- ❽ Imprimerie BA



1996

1992-2001



788

- ❶ 10,00 Gisement de fer du djebel Ouenza
- ❷ 06/05/1996
- ❸ 35 x 25
- ❹ 14
- ❺ 300.000
- ❻ 19/10/2000
- ❼ K. Krim
- ❽ Imprimerie BA



789

- ❶ 20,00 Gisements d'or de Tirek Amesmessa
- ❷ 06/05/1996
- ❸ 35 x 25
- ❹ 14
- ❺ 300.000
- ❻ 19/10/2000
- ❼ K. Krim
- ❽ Imprimerie BA

Richesses minières



Les richesses minières ont de tout temps été le fondement du développement de la société humaine.

Dans la préhistoire déjà, l'homme utilisait des pierres comme outils. Depuis, l'intérêt pour les minéraux utiles n'a fait que croître, à telle enseigne qu'aujourd'hui, plus de 90 éléments sont découverts et consommés.

Parmi ces éléments, deux se distinguent particulièrement : l'or d'abord, connu dès le néolithique et exploité à partir du sixième millénaire, est le plus noble des métaux.

Le fer ensuite, parce que le plus répandu dans la nature, mais aussi un des plus anciens éléments utilisés dans l'industrie. En Algérie, le sol et le sous-sol présentent un important potentiel en ressources minières connues depuis la plus haute Antiquité. Mais ce n'est qu'à la fin du XIX^e siècle que furent effectuées d'importantes découvertes, principalement au nord du pays, parmi lesquelles le gisement de fer du djebel Ouenza.

Après l'indépendance, le gros effort financier consenti pour la connaissance moderne des ressources minières s'est soldé, entre autres, par la mise au jour des nouveaux gisements du Hoggar dont ceux aurifères de Tirek Amesmessa.

Le gisement de fer du djebel Ouenza (Sud-Est constantinois), évalué après une prospection entre 1895 et 1901, a été le plus gros et le plus riche gisement de fer de son temps. Exploité artisanalement par les Romains, puis industriellement depuis 1913, il continue toujours à produire du fer. Les gisements d'or de Tirek Amesmessa (massif du Hoggar) ont été découverts par la SONAREM lors de la campagne de terrain 1970-1971. Distants de 60 km de Tamanrasset, ils représentent à eux deux la plus grosse accumulation d'or connue dans le pays. Leur mise en exploitation est en cours d'étude.

[Source : Service géologique de l'Algérie.]

Hoggar aurifère

L'Algérie a produit 597 kg d'or en 2004. Ce métal précieux est extrait de la mine de Tirek Amesmessa dans le Hoggar, à 400 km au sud-ouest de Tamanrasset. Le site est exploité par l'Entreprise nationale d'exploitation des mines d'or (ENOR), laquelle a produit 19 197 onces d'or en 2004, un record depuis sa création. Les revenus des ventes d'or atteignent 9,13 millions de dollars. Le coût opérationnel d'exploitation est de 180 dollars par once contre un prix moyen de vente de 475 dollars l'once. L'entreprise algérienne dispose d'excavateurs géants. Sur place, la base vie de la mine de Tirek Amesmessa accueille 180 personnes. Une usine de broyage et de production d'or a été construite par la firme sud-africaine MDM. Sa capacité actuelle de traitement est de 200 tonnes par jour.



SOMMAIRE



RECHERCHE



Papillons

Melanargia galathea L.

C'est un beau papillon de 50 à 60 mm d'envergure. Ses ailes portent de grandes taches d'un blanc jaunâtre limitées par des lignes noires. Les adultes apparaissent en juin-juillet sur l'Atlas tellien entre 1 000 et 2 000 m d'altitude. Leurs chenilles vivent sur des graminées. Les espèces d'Algérie ont une taille plus petite que celle des papillons du Maroc.

Vanesse des chardons *Cynthia cardui L.*

La teinte générale de la vanesse des chardons est fauve tachée de noir. Elle migre depuis le Sahel africain jusqu'en Scandinavie. Elle traverse le Sahara par la vallée de l'oued Ghir et par celle de la Saoura. Cependant, elle se multiplie en Algérie au cours de 3 à 5 générations. Ses chenilles se nourrissent de chardons, d'orge, de blé en herbe et d'orties.



L'insecte migrateur

La majorité des espèces migratoires de papillons vient d'Afrique du Nord et du reste des pays du Bassin méditerranéen. Certains de ces insectes remontent à l'extrême nord, vers l'Islande, la Norvège, la Suède et la Finlande. Ils parcourent ainsi plus de 3 000 km. Lorsqu'on observe les ailes allongées et étroites des sphinx, ainsi que leur corps robuste, il n'est pas étonnant de les retrouver parmi les «long-courriers». Mais d'autres migrants plus petits et moins forts sont appelés à utiliser les vents et les courants pour leurs déplacements. Par un vent de sud de 40 à 50 km/h, ces papillons vont parcourir plus de 1 000 km en 24 heures.

Coenonympha pamphilus lyllus E.

Ce papillon possède des ailes de couleur fauve à bordure apicale soulignée d'une bande sombre. Les adultes volent dès le mois de mai. Ils sont fréquents au-dessus de 600 m d'altitude en Algérie, notamment sur les Hauts Plateaux. Leurs chenilles se développent sur des graminées.

Cardinal *Pandoriana pandora L.*

Le cardinal est un grand papillon de 84 à 90 mm d'envergure, de teinte fauve et dont les nervures alaires sont soulignées de noir. Le vol commence en mai. Cette espèce est observée sur l'Atlas tellien entre 1 300 et 1 800 m d'altitude. Ses chenilles se nourrissent sur des chardons et des violettes dans les clairières et sur les pelouses.



790

- ❶ 5,00 *Pandoriana pandora L.*
- ❷ 12/06/1996
- ❸ 41,1 x 34,4
- ❹ 11 1/2 x 11 3/4
- ❺ 300.000
- ❻ 19/10/2000
- ❼ K. Krim
- ❽ Courvoisier



791

- ❶ 10,00 *Coenonympha pamphilus lyllus E.*
- ❷ 12/06/1996
- ❸ 41,4 x 34,4
- ❹ 11 1/2 x 11 3/4
- ❺ 300.000
- ❻ 19/10/2000
- ❼ K. Krim
- ❽ Courvoisier



792

- ❶ 20,00 *Cynthia cardui L.*
- ❷ 12/06/1996
- ❸ 41,1 x 34,4
- ❹ 11 1/2 x 11 3/4
- ❺ 300.000
- ❻ 19/10/2000
- ❼ K. Krim
- ❽ Courvoisier



793

- ❶ 23,00 *Melanargia galathea L.*
- ❷ 12/06/1996
- ❸ 41,1 x 34,4
- ❹ 11 1/2 x 11 3/4
- ❺ 300.000
- ❻ 19/10/2000
- ❼ K. Krim
- ❽ Courvoisier



1996

1992-2001



794

- ❶ 5,00
- ❷ 26/06/1996
- ❸ 35 x 25
- ❹ 14
- ❺ 300.000
- ❻ 19/10/2000
- ❼ K. Krim
- ❽ Imprimerie BA

20 juin 2006 – Journée mondiale de lutte contre la toxicomanie

La toxicomanie constitue l'un des plus grands maux qui rongent les sociétés modernes, particulièrement celles qui traversent des crises économiques, sociales, politiques et souffrent de contradictions et d'incohérences.

Quand on évoque la toxicomanie, on pense à des drogues tels le haschisch, l'héroïne et la cocaïne. Une notion bien restrictive de la toxicomanie que l'Organisation mondiale de la santé (OMS) définit comme «d'absorption volontaire, abusive, périodique ou chronique, nuisible à l'individu et à la société, d'une drogue naturelle ou synthétique». A ce titre, l'alcool à des doses excessives, les médicaments psychotropes qui affectent le système nerveux et conduisent à une pharmacodépendance ainsi que d'autres produits chimiques sont aussi des drogues. La frange la plus exposée à ce fléau est constituée par les adolescents. A cet âge de la vie, le bouleversement physiologique et psychologique est très profond, l'expérience de la drogue peut répondre à un besoin de risque, de provocation, de transgression et de révolte typique, surtout si les sujets évoluent dans des terrains propices au développement de ce fléau comme les familles déséquilibrées et les sociétés qui connaissent des crises.

A l'instar des autres pays, l'Algérie a pris conscience de ce mal qui ronge une partie de la jeunesse. Des efforts considérables sont déployés par les pouvoirs publics pour endiguer, sinon éradiquer le développement de ce mal dévastateur.

Outre les actions menées par l'Etat, des organisations du mouvement associatif national s'activent, à travers des actions d'information et de sensibilisation, à prendre en charge les jeunes en difficulté dans leur milieu de vie. C'est ainsi que des initiatives sont entreprises pour créer un cadre sain, assurant l'épanouissement et l'intégration des jeunes dans le tissu social, en occupant ceux parmi cette frange qui souffrent des problèmes de drogue par des activités éducatives, culturelles, sportives et de loisirs.



Qu'est-ce qu'une drogue ?

Depuis la fin du XIX^e siècle, le terme drogue signifie toute substance naturelle ou synthétique capable de provoquer des effets psychotropes et engendrant une dépendance. Les effets psychotropes conduisent l'individu à ne plus prendre en compte les contingences morales ou concrètes de l'environnement social, culturel et matériel. La dépendance s'installe alors, à travers une irrésistible compulsion à utiliser le produit convoité. En 1950, un comité d'experts de l'OMS a défini la toxicomanie comme «un état d'intoxication périodique ou chronique engendré par la consommation répétée d'une drogue psychoactive (naturelle ou synthétique)». Cette définition large sous-entend un désir violent ou un besoin de continuer à consommer de la drogue et à se la procurer par tous les moyens, associé à une tendance à augmenter les doses.



Un plant de cannabis.



SOMMAIRE



RECHERCHE



Protection civile

La Protection civile est un service public de l'Etat fondé sur la notion de solidarité humaine, agissant dans le cadre national et international. La Protection civile a pour mission générale de veiller à la sauvegarde des personnes et des biens sous le triple signe de la prévention, de la prévision et de l'intervention. La nature évolutive des missions de la Protection civile a été liée aux différentes étapes du niveau de développement économique et social de notre pays. Cette institution a toujours adapté son organisation administrative et opérationnelle pour assurer une prise en charge effective de la mission de protection générale. Le sauvetage et le secours des vies humaines, la prévention des risques naturels ou technologiques, la réduction de leurs effets sur les personnes et les biens sont les axes principaux de l'activité opérationnelle de la Protection civile.

Le champ d'intervention de la Protection civile intègre les axes suivants :

- ◆ la sécurité en milieu urbain contre les différents risques ;
- ◆ le contrôle de sécurité dans les établissements recevant du public ;
- ◆ les interventions en cas d'accident, explosion et incendie en milieu industriel ;
- ◆ la sécurité dans les transports de produits dangereux ;
- ◆ les campagnes de surveillance des plages et baignades ;



Séisme de Boumerdès (est d'Alger), le 21 mai 2003.

- ◆ la prévention et l'intervention en milieu domestique ;
- ◆ le transport médicalisé ;
- ◆ le secourisme routier ;
- ◆ la recherche des égarés dans le Sud ;
- ◆ les interventions lors de catastrophes naturelles et majeures : séismes, inondations, tempêtes, vents violents... ;
- ◆ la plongée subaquatique et le sauvetage maritime ;
- ◆ les recherches et le sauvetage aériens.

Renforcement des capacités opérationnelles

La Protection civile a lancé un programme d'envergure pour le renforcement de ses capacités opérationnelles. A cet effet, elle a développé une coopération active avec ses homologues des pays étrangers. A travers l'élaboration d'un Schéma national d'analyses de couverture des risques (SNACR) et la mise en place du Centre opérationnel national de gestion des catastrophes (CONGC), ce programme permettra de développer une meilleure capacité d'anticipation et d'action en matière de gestion des catastrophes. En accompagnant la formation des nouvelles recrues à l'aide de nouveaux programmes et en organisant des spécialisations correspondant aux risques précisément identifiés, ce projet conduira à la mise en place d'un service de Protection civile encore plus compétent.



795

- ❶ 5,00 Secours médicalisés
- ❷ 09/10/1996
- ❸ 35 x 25
- ❹ 14
- ❺ 300.000
- ❻ 19/10/2000
- ❼ K. Krim
- ❽ Imprimerie BA



796

- ❶ 23,00 Prévention des catastrophes naturelles
- ❷ 09/10/1996
- ❸ 25 x 35
- ❹ 14
- ❺ 300.000
- ❻ 19/10/2000
- ❼ K. Krim
- ❽ Imprimerie BA



1996

1992-2001

50^e anniversaire de l'Unicef



- ❶ 5,00 Eradication de la poliomyélite
- ❷ 20/11/1996
- ❸ 25 x 35
- ❹ 14
- ❺ 300.000
- ❻ 19/10/2000
- ❼ K. Krim
- ❽ Imprimerie BA

797



- ❶ 10,00 Les enfants ont des droits
- ❷ 20/11/1996
- ❸ 25 x 35
- ❹ 14
- ❺ 300.000
- ❻ 19/10/2000
- ❼ K. Krim
- ❽ Imprimerie BA

798



Historique

1946 : Création de l'Unicef par l'Assemblée générale de l'ONU pour porter secours aux enfants européens victimes de la Seconde Guerre mondiale.

1950 : Prorogation du mandat de l'Unicef, extension aux enfants des pays en voie de développement.

1953 : L'Assemblée générale de l'ONU dote l'Unicef d'un statut permanent.

1959 : Déclaration des droits de l'enfant par l'Assemblée générale de l'ONU.

1965 : L'Unicef reçoit le prix Nobel de la paix pour avoir encouragé la fraternité entre les peuples.

1979 : Année internationale de l'enfant ; début des préparatifs de la Convention internationale sur les droits de l'enfant.

1989 : L'Assemblée générale de l'ONU adopte la Convention internationale sur les droits de l'enfant que l'Unicef, le 20 novembre 1989, a contribué à préparer en liaison avec le Centre des droits de l'homme des Nations unies à Genève.

1990 : 71 chefs d'Etat et de gouvernement participent au Sommet mondial pour les enfants à New York le 30 septembre 1990.

Journées nationales de vaccination

En 1993, date de la mise en place du Programme national d'éradication de la poliomyélite, le taux de couverture vaccinale pour la 3^e prise du vaccin antipoliomyélitique n'était que de 73%. Depuis, des efforts considérables ont été déployés pour améliorer la surveillance et la recherche active des paralysies flasques aiguës (PFA). Trois années plus tard, l'évaluation des indicateurs de performance de la surveillance épidémiologique de la poliomyélite a montré une insuffisance de l'ensemble des paramètres. Le ministère de la Santé a, par conséquent, renforcé les activités de surveillance, ce qui a permis une amélioration significative de l'ensemble des paramètres de surveillance. Parallèlement au renforcement de la vaccination systématique ou de routine, l'Algérie a organisé trois campagnes nationales de vaccination antipoliomyélitique en 1994, 1995 et 1996.



SOMMAIRE



RECHERCHE



Objectifs

L'objectif de l'Unicef est de protéger la vie des enfants et de promouvoir leur développement. Elle coopère à des programmes de développement dans 130 pays et territoires, en participant à la mise en place de structures permettant d'améliorer :

- ◆ la santé ;
- ◆ l'éducation ;
- ◆ l'alimentation et la nutrition ;
- ◆ l'eau et l'assainissement.

L'Unicef est présente en Algérie depuis 1962. Elle apporte son soutien et son appui technique et matériel aux programmes du gouvernement en matière de santé, d'éducation et de protection de l'enfance.

Les principaux objectifs de la décennie, comme définis lors du Sommet mondial pour l'enfance en 1990, retenus par l'Algérie sont :

- ◆ la réduction d'un tiers de la mortalité des enfants de moins de 5 ans ;
- ◆ la réduction de 95% des décès dus à la rougeole et de 90% les cas de rougeole en 1995 par rapport aux niveaux antérieurs ;
- ◆ la réduction de moitié des taux de mortalité maternelle ;
- ◆ l'élimination du tétanos néonatal ;
- ◆ l'éradication de la poliomyélite ;
- ◆ la généralisation de l'éducation de base à tous les enfants et l'achèvement pour au moins 80% d'entre eux du cycle primaire de l'enseignement ;
- ◆ la réduction de moitié des taux d'analphabétisme des adultes et l'égal accès à l'éducation pour les femmes et les hommes ;
- ◆ la mise en œuvre de la Convention internationale sur les droits de l'enfant et la protection des enfants en situation difficile.



Un enfant soldat somalien à la Conférence internationale sur les enfants militarisés, Paris 2007.



Dans un camp de réfugiés au Soudan.

L'Algérie signataire du Protocole facultatif

L'Algérie est signataire du Protocole facultatif à la Convention des Nations unies relative aux droits de l'enfant, concernant l'implication d'enfants dans les conflits armés. Le Protocole facultatif, qui a fait l'objet de négociations difficiles depuis 1994, stipule notamment que les Etats parties doivent prendre toutes les mesures possibles dans la pratique pour veiller à ce que les membres de leurs forces armées qui n'ont pas atteint l'âge de 18 ans ne participent pas directement aux hostilités. Selon l'ONU, plus de 300 000 enfants de moins de 18 ans participent ou ont participé à une trentaine de conflits régionaux récents, tant du côté des gouvernements que du côté de rebelles et groupes armés.



1996

1992-2001

Cours intérieures des demeures traditionnelles algéroises



799

- ❶ 5,00 Dar Hassan Pacha
- ❷ 18/12/1996
- ❸ 25 x 35
- ❹ 14
- ❺ 300.000
- ❻ 19/10/2000
- ❼ A. Kerbouche
- ❽ Imprimerie BA



800

- ❶ 10,00 Dar Khedaoudj El Amia
- ❷ 18/12/1996
- ❸ 25 x 35
- ❹ 14
- ❺ 300.000
- ❻ 19/10/2000
- ❼ A. Kerbouche
- ❽ Imprimerie BA



801

- ❶ 20,00 Palais des Raïs
- ❷ 18/12/1996
- ❸ 25 x 35
- ❹ 14
- ❺ 300.000
- ❻ 19/10/2000
- ❼ A. Kerbouche
- ❽ Imprimerie BA



802

- ❶ 30,00 Villa Abdellatif
- ❷ 18/12/1996
- ❸ 25 x 35
- ❹ 14
- ❺ 300.000
- ❻ 19/10/2000
- ❼ A. Kerbouche
- ❽ Imprimerie BA

Dar Hassan Pacha

Cette demeure aurait été construite par Hassan Pacha en 1791 en même temps que la mosquée Ketchaoua. Ce palais présente d'excellents motifs de décoration et d'architecture. Après la mort de Hassan Pacha, le palais fut hérité par sa nièce, la princesse Nefissa. Après 1830, le palais était intégré dans les biens publics et devint résidence des gouverneurs d'Algérie en prenant l'appellation de Palais d'Hiver.

Palais des Raïs (Bastion 23)

L'histoire du Bastion 23 commence par la construction d'un fort (Bordj Ezzoubia) en 1576 sur ordre du dey Ramdane Pacha. Les Turcs le nommèrent Topanet à cause des pièces d'artillerie qui s'y trouvaient et qui étaient tournées vers la mer. Il a connu aussi plusieurs appellations, notamment Qaâ Essour et Sebaâ Tebaren. Restauré à partir de 1988, le Palais des Raïs abrite actuellement un Centre des arts et de la culture.

Dar Khedaoudj El 'Amia

Situé à la rue Souk El Djemaâ, dans la basse Casbah, ce palais est considéré parmi les plus anciens palais d'Alger. Il est présumé construit au XV^e siècle sur les fondations de la zaouïa de Sidi Ahmed Abdellah El Djazaïri. Propriété de Hassan Pacha, il le dédie à sa fille Khedaoudj El 'Amia, princesse d'une extrême beauté dont la légende raconte qu'elle a été atteinte de cécité après s'être regardée abusivement dans un miroir.

Il est transformé après l'indépendance en Musée des arts et traditions populaires.

Villa Abdellatif

Située au bois des Arcades, près du Palais Raïs Hamidou et de la fontaine du Hamma. Elle fut d'abord la propriété de Ali Khodja (agha) depuis 1710 qui la vendit à Hadj Mohamed Khodja. En 1795, elle devint la propriété de Sid Abdellatif. Elle fut transformée en 1830 en hôpital militaire puis, en 1906, elle est réservée aux artistes peintres et dessinateurs. Elle a aussi reçu des personnalités du monde des arts et des lettres tels Georges Duhamel, André Maurois et Le Corbusier.

Une résidence artistique

Sise au cœur du bois des Arcades à Alger, la villa Abdellatif qui est louée à la Compagnie fermière du Jardin d'Essai est laissée à l'abandon. Reprise en 1905 par le gouvernement général, elle est restaurée et transformée en résidence artistique, à l'image de la Casa Velasquez, en Espagne, ou la villa Médicis, en Italie.

Le 15 avril 1907, deux peintres, Léon Cauvy et Paul Jouve, sont recrutés à Paris à la suite d'un concours.

Séjournant pendant deux ans à la villa Abdellatif, ils reçoivent, outre le logement, une bourse annuelle prélevée sur le budget du gouvernement général de l'Algérie. Jusqu'en 1961, ils sont 86 pensionnaires à avoir été admis en résidence à la villa Abdellatif. Certaines œuvres réalisées durant leur séjour en Algérie sont toujours conservées au Musée des beaux-arts d'Alger.



SOMMAIRE



RECHERCHE



Œuvres d'art des musées nationaux

Ismail Samsom

Ismail Samsom est né le 8 novembre 1934 à la Casbah d'Alger dans un milieu favorable à l'art. Après avoir fait d'excellentes études primaires, il fut admis au lycée Bugeaud, actuel Emir Abdelkader, qui, à l'époque, recevait les enfants des riches colons. Les privilégiés parmi les Algériens qui y étaient admis étaient ceux qui s'étaient distingués pendant la période du primaire. C'est-à-dire les premiers prix.

Mais Samsom s'est senti étranger et déraciné dans ce milieu. Il abandonna vite le lycée et devint instituteur pendant quelque temps. Ensuite, c'est l'appel de l'étranger. Il commença à entreprendre un long voyage qui le mena d'abord en Tunisie puis en Europe. Ensuite, il traversa l'Atlantique pour visiter le Venezuela, la Colombie, la Martinique, la Jamaïque, etc.

Artiste peintre autodidacte, il s'est toujours inspiré des traditions populaires. Mais la guerre de Libération nationale l'avait si bien marqué qu'on retrouve dans ses toiles l'empreinte de sa profonde blessure.

A cette époque, le pays avait déclenché le compte à rebours de sa libération. Le destin de l'Algérie était le sien. Dans son engagement, il reçut une balle en 1957 à Paris, qui l'a immobilisé pour toujours dans un fauteuil roulant. Ismail Samsom est le premier artiste à avoir été primé par le Comité des fêtes de la ville d'Alger en 1963. Ses œuvres figurent parmi les premières peintures

algériennes acquises par le Musée national des beaux-arts d'Alger après l'indépendance. Certaines de ses toiles se trouvent en Egypte, au Maroc, en France et à Cuba. Il a participé à plusieurs expositions collectives en Europe et au Moyen-Orient. Il s'installa en Suisse en 1981, et en 1983, 1985 et 1987, il exposa à la galerie de l'hôtel El Aurassi. Décédé le 5 juillet 1988 des suites d'une longue maladie, on donna son nom à la galerie du théâtre de verdure d'Alger.



L'Ecole des beaux-arts d'Alger.

Une nouvelle génération d'artistes

Différentes tentatives de rupture avec les contenus et le support académiques du tableau se sont manifestées au sein de l'Ecole nationale des beaux-arts à partir des années 1970 et pendant les années 1980. C'est ainsi que des œuvres de Malek Salah, Hellal Zoubir, Samta Benyahia auront un écho favorable auprès des jeunes générations.

Après des années de relatif silence, ce mouvement renaît depuis quelques années et se conforte même avec la création du groupe Essebaghine à Alger, en 1994. Durant cette période difficile, la plupart des artistes algériens ont choisi de rester en Algérie pour y exprimer leur talent.



Atelier de dessin à l'Ecole des beaux-arts d'Alger.



803

- ❶ 20,00 Femme aux pigeons
- ❷ 25/12/1996
- ❸ 35 x 35
- ❹ 14
- ❺ 300.000
- ❻ 19/10/2000
- ❼ I. Samsom
- ❽ Imprimerie BA



804

- ❶ 30,00 Interrogation
- ❷ 25/12/1996
- ❸ 35 x 35
- ❹ 14
- ❺ 300.000
- ❻ 19/10/2000
- ❼ I. Samsom
- ❽ Imprimerie BA





SOMMAIRE



RECHERCHE





Akacheker Tassili



SOMMAIRE



RECHERCHE



1997

1992-2001



805

- 1 5,00 Inscription du Minbar de la mosquée de Nedroma – XI^e siècle
- 2 15/01/1997
- 3 25 x 35
- 4 14
- 5 300.000
- 6 19/10/2000
- 7 K. Krim
- 8 Imprimerie BA



806

- 1 23,00 Porte de la mosquée Ketchaoua Alger – XVII^e siècle
- 2 15/01/1997
- 3 25 x 35
- 4 14
- 5 300.000
- 6 19/10/2000
- 7 K. Krim
- 8 Imprimerie BA

Boiseries d'art

En Algérie, le métier de la boiserie et de la décoration du bois constituait une activité qui reflète et véhicule de fort belle manière deux valeurs : l'exigence esthétique et l'utilité pratique. Plusieurs sortes de bois étaient utilisées dans ce métier tels le thuya, le cèdre, le pin, le chêne vert, le chêne-liège, le poirier et l'olivier. Les principaux centres du bois se trouvaient à Alger, en Kabylie, à Tlemcen et dans certaines régions du Sud. Les principaux ouvrages en bois produits sont les coffres peints ou sculptés, les tables basses, les berceaux peints, les porte-Coran, les portes, les chaires à prêcher, etc.

Porte de la mosquée Ketchaoua – Alger

Cette grande porte en bois sculpté est une œuvre attribuée à Ahmed Ben Lablatchi qui fut *amin* (syndic) de la corporation des menuisiers à Alger à la fin du XVII^e siècle. Cette porte faite pour la mosquée Ketchaoua fut, en 1843, après la transformation de cet édifice, transportée à la mosquée Ali-Bitchin, puis mise en dépôt au Musée national des antiquités à Alger, où elle se trouve exposée dans la salle dite de la coupole.

Inscription du minbar de la mosquée de Nedroma – Tlemcen*

Cette inscription est gravée sur une plaque de cèdre. Elle a la forme d'un cintre surhaussé de 1 m de hauteur et de 0,72 m de largeur et se trouve actuellement déposée au Musée national des antiquités à Alger. Elle comprend deux parties, la première se déroule sur le pourtour et ne compte qu'une seule ligne, la seconde orne la partie centrale de la plaque et comporte onze lignes dont plusieurs sont effacées. Les caractères coufiques qui composent l'inscription sont d'une beauté et d'une pureté rarement égalées. Les historiens ne sont pas arrivés à se mettre d'accord sur le nom du prince mentionné sur la chaire de cette mosquée. Il peut être admis que cette chaire a été fabriquée sous le règne de Youcef Ibn Tachfin, et même précisé qu'elle l'a été avant 479 hégire/1086, date de la victoire de Zallaga remportée par les Almoravides sur les chrétiens d'Espagne. Car après cet événement, le chef Lamtûna devint Amir El Muslimin (commandeur des musulmans) et n'aurait pas toléré qu'on lui donnât le simple titre d'Al Amir Al Sayyid (prince souverain).

Le minbar

A l'époque du Prophète Mohammed (QSSL), le minbar servait de trône au chef de la communauté. Il est, depuis, devenu une chaire à degrés monumentale d'où l'imam guide la grande prière et fait le sermon du vendredi (*kbutba*). Il est situé à côté du mihrab. Installé sur une estrade (la *dikka*), un assistant de l'imam permet aux fidèles de suivre les prosternations rituelles de la prière.

Le tout premier minbar, qui ne dépassa guère la hauteur d'une marche, a été installé dans la mosquée de Médine, première mosquée de l'Islam. Puis, au vu du nombre grandissant de fidèles, la petite estrade passait d'une marche à trois. Un minbar, véritable œuvre d'art du XVII^e siècle, est exposé au Musée des antiquités, à Alger.



* In *Les Inscriptions commémoratives des mosquées d'Algérie* de Rachid Bourouiba.



SOMMAIRE



RECHERCHE



4^e Recensement général de la population et de l'habitat

Le recensement est une opération d'utilité publique destinée à organiser la vie sociale. Il permet de mieux connaître la population résidant en Algérie. Il fournit des statistiques sur le nombre de logements, le nombre d'habitants et sur leurs caractéristiques (âge, profession exercée, conditions de logement, modes de transport, déplacements quotidiens, etc.). La succession des recensements permet de mesurer les évolutions démographiques et les mutations, facilitant ainsi la mise en œuvre des politiques prospectives de gestion.

C'est à l'Office national des statistiques (ONS), créé au lendemain de l'indépendance, en 1964, sous l'appellation de Commissariat national pour le recensement de la population (CNRP) que fut confiée la mission de réaliser le premier recensement de la population de l'Algérie indépendante, en 1966.

En 1971, le CNRP change de dénomination et devient Commissariat national aux recensements et enquêtes statistiques (CNRES). De grands travaux ont été réalisés pendant cette période, tels le deuxième recensement de la population et de l'habitat en 1977, l'enquête démographique en 1972-1973 et l'enquête cartographique en 1972-1975, qui devait servir de base à la réalisation du recensement, ainsi que l'enquête sur la consommation des ménages en 1979-1980. Une réorganisation de l'appareil statistique a donné naissance à l'actuel Office national des statistiques par le biais du décret 82-484 du 18 décembre

1982, complété et modifié par le décret 85-311 du 17 décembre 1985. L'ONS est, depuis, chargé de l'organisation et de la coordination des travaux statistiques. De grandes enquêtes ont été réalisées, parmi lesquelles le recensement de la population et de l'habitat de 1987, les enquêtes annuelles auprès des ménages de 1982 à 1992 et les enquêtes annuelles auprès des entreprises.

Le 4^e Recensement général de la population s'inscrit dans un contexte caractérisé par de profondes mutations politiques, économiques et sociales.



Pendant l'opération de recensement en 1977 à Alger.

Le recensement de 1966 : une référence

Le recensement de la population effectué en 1966 et dont les résultats ont été publiés en 1970 constitue une référence pour les statistiques démographiques du pays. Divers aspects ont été présentés et commentés dans des études dont la publication a été assurée en 1971 par la Direction des statistiques du secrétariat d'Etat au Plan et le Commissariat national au recensement de la population.

Pour compléter et préciser ces informations, plusieurs enquêtes par sondage ont eu lieu, notamment une enquête sur la main-d'œuvre et l'emploi effectuée auprès de 50 000 ménages sur l'ensemble du territoire national, en 1967 et 1968, ainsi qu'une étude statistique nationale de la population qui a suivi, en 1969 et 1970.



807

- ❶ 5,00
- ❷ 12/02/1997
- ❸ 35 x 25
- ❹ 14
- ❺ 300.000
- ❻ 19/10/2000
- ❼ K. Krim
- ❽ Imprimerie BA



1997

1992-2001



808

- ❶ 5,00
- ❷ 27/02/1997
- ❸ 25 x 35
- ❹ 14
- ❺ 300.000
- ❻ 19/10/2000
- ❼ S. A. Bentounes
- ❽ Imprimerie BA

35^e anniversaire des manifestations populaires de Ouargla 27 février 1962

La journée du 27 février 1962 commémore les manifestations du peuple algérien à Ouargla. Cet événement historique a marqué la volonté des Algériens d'exercer pleinement leur souveraineté sur l'ensemble du territoire national et leur droit à l'autodétermination.

La cause profonde de ce mouvement populaire réside dans le refus des autorités coloniales de négocier de nouveau à Evian et leur volonté de séparer le Sahara du territoire national. Conformément aux orientations des dirigeants du FLN (Front de libération nationale), en particulier ceux de la Wilaya VI, Section IV, à leur tête le sous-lieutenant Mohamed Chenoufi, hommes, femmes et enfants se sont mobilisés en formant une marche massive dans les rues de Ouargla, exprimant ainsi leur engagement pour l'indépendance du pays et l'intégrité du territoire algérien avec le Sahara comme partie indissociable.

De même que cette marche a réitéré que le GPRA (Gouvernement provisoire de la République algérienne) était le seul gouvernement reconnu par les Algériens et que l'ALN (Armée de libération nationale) était la seule armée représentant le pays.

A l'arrivée de la délégation officielle représentant l'autorité coloniale, les manifestants se sont dirigés du Souk El Had où ils s'étaient réunis vers le lieu où devait se rendre la délégation coloniale.

C'est alors que les autorités militaires et la milice coloniale s'interposèrent violemment sur le chemin des manifes-

tants qui firent preuve d'une foi et d'une volonté inébranlables face au feu nourri des troupes coloniales.

Il s'ensuivit une bataille héroïque pour les Algériens qui ne disposaient que de leur courage pour toute arme.

Les conséquences politiques de cette journée sanglante du 27 février 1962 à Ouargla furent la reprise des négociations à Evian, le 18 mars 1962, à l'issue desquelles l'autorité coloniale reconnaissait la souveraineté de l'Etat algérien sur l'Algérie, Sahara compris.



Musée saharien de Ouargla.

Mohamed Chenoufi

Le sous-lieutenant Mohamed Chenoufi adressa une correspondance aux *chouyoukh* des communes de Ouargla, les exhortant à appeler tous les citoyens à organiser des manifestations le 27 février 1962 à 8 heures, à scander des slogans faisant référence au GPRA en tant qu'unique représentant du peuple algérien, à revendiquer le Sahara et à hisser l'étendard national. Le sous-lieutenant Chenoufi transmet l'ordre aux chouyoukh de regrouper les jeunes et de leur ordonner de prendre l'initiative. Derrière eux, devaient manifester l'ensemble des citoyens, femmes et hommes. Son message aux chouyoukh se termine ainsi : «La nation entière attend cette initiative. Par vos sacrifices, vous relevez la tête de votre pays ; vous le soulagez et ébranlez les bases du colonialisme.»



SOMMAIRE



RECHERCHE



Fête de la Victoire

La fête de la Victoire, le 19 mars 1962, est commémorée en hommage à la bataille diplomatique menée et remportée par le peuple algérien. Autrement dit, l'entrée en vigueur du cessez-le-feu après sept années de guerre impitoyable. En mai 1961, les négociations purent reprendre à Evian et devaient aboutir à la seconde conférence d'Evian, le 7 mars 1962, où, dans l'ordre du jour, il était question de parler, en ce qui concerne la délégation algérienne :

◆ de la nature du gouvernement transitoire (entre le cessez-le-feu et le référendum sur l'autodétermination) ;

◆ des conditions de la consultation par référendum du peuple algérien.

Pour ce qui est de la partie française :

◆ des intérêts de la communauté européenne en Algérie ;
◆ du statut du Sahara algérien ;

Le 18 mars 1962, la France signe les accords où elle reconnaît la souveraineté de l'Etat algérien sur l'Algérie et le Sahara après une consultation par référendum du peuple algérien.



Le 17 mars 1962 à Evian. La délégation algérienne du GPRA (de g. à d.) : Taïeb Boulahrouf, Saâd Dablab, Mohamed Benyahia, Belkacem Krim, Ben Aouda, Redha Malek, Lakhdar Bentobbal, M'hamed Yazid, Chouki Mostefai.

La déclaration d'Evian

«Les pourparlers qui ont eu lieu à Evian du 7 au 18 mars 1962 entre le gouvernement de la République (française) et le FLN ont abouti à la conclusion suivante : un cessez-le-feu est conclu. Il sera mis fin aux opérations militaires et à la lutte armée sur l'ensemble du territoire algérien le 19 mars. Les garanties relatives à la mise en œuvre de l'autodétermination et l'organisation des pouvoirs publics en Algérie pendant la période transitoire ont été définies d'un commun accord. La formation, à l'issue de l'autodétermination d'un Etat indépendant et souverain paraissant conforme aux réalités algériennes (...), le gouvernement français estime avec le FLN que la solution de l'indépendance de l'Algérie en coopération avec la France est celle qui correspond à cette situation. Le gouvernement et le FLN ont donc défini d'un commun accord cette solution dans des déclarations qui seront soumises à l'approbation des électeurs lors du scrutin d'autodétermination.»

[Extrait de la déclaration générale des délégations algérienne et française à Evian.]

Krim Belkacem

Né le 14 décembre 1922, près de Draâ El Mizan, Krim Belkacem adhère au Parti du peuple algérien dès 1947. Il se réfugie dans la clandestinité et prend le maquis, formant les cellules militaires en attendant le jour du déclenchement de la Révolution dont il sera un des initiateurs. Il participe au Congrès de la Soummam, en 1956, et devient membre du Comité de coordination et d'exécution. Après la constitution du Gouvernement provisoire de la République algérienne, il occupe le poste de ministre des Forces armées dans la première formation gouvernementale, ministre des Affaires étrangères dans la deuxième et, enfin, ministre de l'Intérieur dans la troisième.



- ❶ 5,00
- ❷ 19/03/1997
- ❸ 35 x 25
- ❹ 14
- ❺ 300.000
- ❻ 19/10/2000
- ❼ S. A. Bentounes
- ❽ Imprimerie BA

809





- ❶ 5,00 *Ficaria verna* Huds
- ❷ 23/04/1997
- ❸ 25 x 35
- ❹ 14
- ❺ 300.000
- ❻ 19/10/2000
- ❼ K. Krim
- ❽ Imprimerie BA

8 1 0



- ❶ 16,00 *Lonicera arborea* /Boissier
- ❷ 23/04/1997
- ❸ 25 x 35
- ❹ 14
- ❺ 300.000
- ❻ 19/10/2000
- ❼ K. Krim
- ❽ Imprimerie BA

8 1 1



- ❶ 23,00 *Papaver rhoeas* L.
- ❷ 23/04/1997
- ❸ 25 x 35
- ❹ 14
- ❺ 300.000
- ❻ 19/10/2000
- ❼ K. Krim
- ❽ Imprimerie BA

8 1 2

Ficaria verna Huds

De la famille des renonculacées, cette plante vivace a des racines fasciculées, renflées en massue et glabres. Les feuilles sont basales, longuement pétiolées et à limbe arrondi. C'est une fleur solitaire, terminale, grande de 2 à 4,5 cm et qui a de nombreux pétales (6 à 8) d'un jaune vif. Elle existe dans les lieux humides telles les zones littorales et est rare en Oranie. Floraison printanière.

Lonicera arborea Boissier

De la famille des caprifoliacées, ces arbres à tronc bien individualisé s'élèvent à une hauteur qui varie de 2 à 10 m. Ses feuilles sont ovales (3 à 4 cm x 2 à 3 cm) et finement pubescentes en dessous. Ses fleurs, de 1,8 à 2,3 cm, sont groupées 2 à 4 à l'aisselle des feuilles. Ils existent dans les forêts, pâturages des hautes montagnes, assez rares dans les Aurès au-dessus de 1 600 m et très rares dans le Djurdjura.

Papaver rhoeas L.

De la famille des papavéracées, cette plante herbacée à suc laiteux, qui s'élève à une hauteur qui varie de 20 à 60 cm, a des tiges dressées et quatre pétales d'un rouge vif à macules noires à la base des pétales. Elle existe sur tout le nord de l'Algérie. La floraison a lieu au cours de juin-juillet.



Variétés d'hellébore.

La famille des renoncules

La famille des renoncules – ou renonculacées – comporte environ 50 genres et 1 900 espèces. Ce sont des fleurs solitaires ou en inflorescences terminales, régulières et hermaphrodites, souvent avec toutes les parties libres.

Elles comptent entre cinq et huit sépales, se chevauchant souvent et parfois pétaloïdes.

Ses pétales sont souvent au nombre de cinq, mais parfois absents ou en grand nombre, se chevauchant fréquemment et souvent dotés d'un nectaire à la base. Les renonculacées ont de nombreuses étamines, parfois sépaloïdes, un ovaire supère, avec un ou plusieurs carpelles libres. Leurs feuilles sont habituellement alternes ou en rosette basale, souvent composées ou divisées. En général, la famille des renonculacées se caractérise par une absence de stipules.

Journée mondiale sans tabac

Le 31 mai de chaque année, la Journée mondiale sans tabac est célébrée à l'échelle internationale. Cette année, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) a décidé de placer cette journée sous le thème «Unis pour un monde sans tabac».

Dans le monde et surtout dans les pays non industrialisés comme l'Algérie, les risques et les dangers que fait courir le tabagisme à la société ne sont plus à démontrer. En effet, un chiffre à lui tout seul est parlant : 3 millions d'êtres humains meurent, chaque année, dans le monde, à cause du tabac !

Et ce chiffre est appelé à augmenter car un facteur aggravant s'est développé ces dernières années : les jeunes commencent à fumer de plus en plus tôt.

Face à ce véritable fléau qu'est le tabagisme, en plus des lois qui existent en Algérie et dans le monde, un immense effort d'information, d'éducation et de communication reste encore à fournir. Cet effort devrait se faire de manière à assurer une meilleure sensibilisation pour une



Le tabac tue chaque seconde.

prévention efficace face aux dommages que cause, aujourd'hui, le tabagisme à des pans entiers de la société.

Des lois contre le tabagisme en Algérie

Des lois antitabac existent en Algérie. Ces lois interdisent le tabagisme dans les lieux publics, à l'instar des articles 63 et 64 de la loi n° 85/05 de décembre 1985, relative à la protection et la promotion de la santé. D'autre part, la convention-cadre de lutte antitabac (1988), premier traité international de santé publique, considéré comme une loi internationale, prévoit la réduction du tabagisme et la diminution du taux de souffrances et de morts prématurées qu'il entraîne. Cet instrument réglementaire international, ratifié par l'Algérie, édicte une interdiction totale de toute forme de publicité directe ou indirecte pour le tabac et prévoit des avertissements sanitaires qui doivent couvrir au moins 30% des surfaces principales des paquets de cigarettes.



15 000 décès par an

La mortalité liée au tabac en 1997 est estimée à 15 000 décès par an en Algérie, soit environ 7 000 par infarctus du myocarde, 4 000 par cancer de la trachée, 2 000 par insuffisance respiratoire. L'augmentation de l'incidence des cancers pulmonaires au cours de ces dernières années suit la recrudescence du tabagisme.

Selon les trois Registres du cancer de Sétif, d'Alger et d'Oran, le cancer du poumon occupe la première place des cancers chez l'homme avec des taux qui varient entre 23 et 28 pour 100 000 habitants. Une enquête de prévalence réalisée par le Registre du cancer de Sétif en 1997 donne un taux de prévalence du tabagisme de 28,68.



8 1 3

- ❶ 5,00
- ❷ 31/05/1997
- ❸ 25 x 35
- ❹ 14
- ❺ 300.000
- ❻ 19/10/2000
- ❼ D. E. Oulmane
- ❽ Imprimerie BA



1997

1992-2001



- ❶ 5,00
- ❷ 05/06/1997
- ❸ 25 x 35
- ❹ 14
- ❺ 300.000
- ❻ 19/10/2000
- ❼ ONPS
- ❽ Imprimerie BA

814

Elections législatives 5 juin 1997



Le siège de l'Assemblée populaire nationale.

La date du 5 juin 1997 constituera, sans aucun doute, une nouvelle et importante étape dans la construction de l'édifice institutionnel de l'Algérie. En effet, après l'élection présidentielle du 16 novembre 1995 et le référendum du 28 novembre 1996 sur la Constitution, les pouvoirs publics organisent en ce 5 juin 1997 des élections législatives qui permettront de doter la nation d'un Parlement élu. Premières du genre, ces élections législatives ont la particularité de se dérouler dans un contexte caractérisé par le pluralisme politique et l'approfondissement du processus démocratique engagé dans le pays depuis la mise en œuvre du processus de redressement institutionnel initié par M. le Président de la République.

Avec l'adoption d'un nouveau dispositif législatif relatif au régime électoral, l'Algérie entrera dans une nouvelle ère politique en mettant en place, au lendemain du 5 juin

1997, un pouvoir législatif à travers un Parlement où majorité et opposition seront consacrées comme principaux acteurs de la vie politique et publique.

Cette nouvelle phase s'inscrit en droite ligne avec l'application de la Constitution dont la mise en œuvre au plan institutionnel s'achèvera avec la tenue des élections communales et de wilaya qui, à leur tour, permettront d'élire le Conseil de la nation dont la fonction est complémentaire de celle de la future Assemblée populaire nationale issue du scrutin du 5 juin 1997.

Ainsi, l'Algérie disposera d'un édifice institutionnel issu de l'exercice libre des règles démocratiques et dans le respect du pluralisme afin de s'engager pleinement dans d'autres défis que lui imposent le développement et le bien-être de ses citoyens.

Le système bicaméral

Seize pays arabes et africains ont un système bicaméral en fonction. Ces pays sont l'Algérie, l'Afrique du Sud, le Botswana, le Burkina Faso, l'Égypte, l'Éthiopie, le Gabon, la Jordanie, le Lesotho, le Libéria, le Maroc, la Mauritanie, la Namibie, le Nigeria, le Swaziland et le Yémen.

Sur les seize chambres effectivement mises en place, onze l'ont été pour la première fois au cours des années 1990. Cinq États ont prévu le bicamérisme dans leur Constitution, mais n'ont pas encore procédé à sa mise en place effective. Il s'agit du Cameroun, du Liban, de Madagascar, du Mali et du Tchad. Six autres États prévoient l'adjonction d'une chambre haute à leur Parlement, à savoir le Burundi, la République centrafricaine, la Côte d'Ivoire, le Ghana, Oman et le Qatar.



SOMMAIRE



RECHERCHE



Scorpions

Caractérisation morphologique des scorpions les plus répandus

Les scorpions se distinguent des autres arachnides par la glande à venin qui se situe au niveau du dernier segment de la queue, vésicule à venin ou telson.

Le scorpion *Androctonus australis hector* ou tueur d'hommes se distingue du scorpion *Buthus occitanus tunetanus* par la taille qui peut atteindre 10 cm chez l'adulte, alors que celle du *Buthus* ne dépasse pas 7,5 cm. Le corps est divisé en céphalothorax et abdomen. Alors que la couleur brune du scorpion *Buthus occitanus tunetanus* est homogène sur l'ensemble du corps, celle du scorpion de l'*Androctonus australis hector* est jaune paille. Cette couleur n'est pas homogène à tout le corps puis-

que la couleur de la queue épaisse de ce dernier est sombre, notamment au niveau des anneaux 4 et 5 et du telson qui est lui-même noir. Les pattes-mâchoires ainsi que l'aiguillon de l'*Androctonus australis hector* sont renflés, alors que ceux du *Buthus occitanus tunetanus* sont plutôt minces. L'aiguillon de l'*Androctonus australis hector* est recourbé.

Habitat

Les scorpions sont généralement des animaux nocturnes vivant en colonie dans les pays chauds. Certains d'entre eux vivent dans les endroits humides, alors que d'autres préfèrent les régions désertiques. Ils sont cependant capables de s'adapter à différents biotopes. En Algérie, ils sont répartis dans le sud des Hauts Plateaux.



Les scorpions sont des animaux nocturnes vivant dans les pays chauds.

L'insecte tueur d'hommes

Entre mai et août, période propice à l'apparition des scorpions dans le Sud et dans les autres zones arides du pays, telles que Boughezoul, Chahbounia et Bouaïche, dans la wilaya de Médéa, la mobilisation du personnel médical est quasi permanente pour la prise en charge rapide des victimes des piqûres. Ces zones ont la réputation d'abriter l'espèce la plus redoutée au monde, l'*Androctonus australis* (hector), étymologiquement le «tueur d'hommes», qui fait partie de la famille des buthides et dont le venin contient, selon les spécialistes, pas moins de toxines que celui du cobra royal. L'Algérie a, néanmoins, enregistré une bonne avancée en matière de protection contre ce fléau, grâce à une vaste opération de viabilisation, d'éclairage public et d'éradication des dépôts de détrit.



8 1 5

- ❶ 5,00 *Buthus occitanus tunetanus*
- ❷ 18/06/1997
- ❸ 35 x 25
- ❹ 14
- ❺ 300.000
- ❻ 19/10/2000
- ❼ K. Krim
- ❽ Imprimerie BA



8 1 6

- ❶ 10,00 *Androctonus australis hector*
- ❷ 18/06/1997
- ❸ 35 x 25
- ❹ 14
- ❺ 300.000
- ❻ 19/10/2000
- ❼ K. Krim
- ❽ Imprimerie BA





L'envenimation scorpionique pose un énorme problème de santé publique

Les dangers pour l'homme sont réels et la lutte contre les piqûres de scorpion est un important problème de santé publique dans de nombreuses régions d'Algérie dont les plus touchées sont celles du Sud et des Hauts Plateaux (El Bayadh, M'sila, Laghouat, Béchar, Naâma, Ouargla, Biskra, Tamanrasset, Illizi, etc.). Il est recensé par le ministère de la Santé et de la Population environ 30 000 piqûres en moyenne dont une centaine de décès par an. Le nombre de personnes piquées est plus important durant la saison chaude et les personnes les plus touchées sont celles dont la tranche d'âge se situe entre 13 et 30 ans. En Algérie, la surveillance et la lutte contre ce fléau sont assurées par les services compétents du ministère de la Santé et de la Population.

Le traitement des personnes piquées se fait notamment par administration de sérum antiscorpionique, produit par l'Institut Pasteur d'Alger.

En collaboration avec les autres Instituts Pasteur du Maghreb et celui de Paris, des études sont actuellement menées au Laboratoire de recherche-développement sur les venins à l'Institut Pasteur d'Alger. Ces études sont entreprises en vue d'une amélioration de la qualité du sérum antiscorpionique et pour une meilleure sérothérapie des personnes piquées.

Il faut souligner que la lutte contre l'envenimation scorpionique passe aussi par l'amélioration des conditions d'habitat, d'hygiène et de vie des populations concernées.



Scorpion d'Afrique.

Les arachnides

La classe des arachnides comporte onze ordres différents, dont cinq sont les plus connus : les scorpions, dont le corps comporte une troisième partie, le post-abdomen (appelé communément «queue») portant à son extrémité un aiguillon venimeux ; les pseudo scorpions, des scorpions miniatures sans queue et vivant dans la litière des forêts et dans les détritits ; les acariens et tiques dont on ne distingue pas de délimitation nette entre les différentes parties du corps, l'abdomen étant souvent très gros et souple ; les opilions, munis de pattes longues et minces et dont le céphalothorax et l'abdomen sont soudés, formant un corps en une seule partie ; les araignées, dont le corps est séparé en deux parties. Les arachnides comptent environ 65 000 espèces connues de par le monde, les araignées totalisant, à elles seules, quelque 35 000 espèces.

La mygale est une espèce protégée d'araignée tropicale.



35^e anniversaire de l'indépendance et de la jeunesse

Journée de célébration de la date de la proclamation officielle de l'indépendance, le 5 juillet 1962 inaugure l'an I de l'Algérie indépendante. Elle représente le début d'une ère nouvelle dans l'histoire de l'Algérie.

Journée de manifestation de joie pour une liberté reconquise, le 5 juillet 1962 concrétise l'aboutissement de 132 ans de résistance passive et active à la colonisation et à son entreprise de dépersonnalisation et de spoliation de terres et des libertés. Le 5 juillet est le résultat d'une guerre longue de huit années, au prix du plus lourd sacrifice que l'histoire de la décolonisation ait jamais enregistré.

C'est l'issue d'une guerre avec ses conséquences incalculables : 1 million et demi de martyrs, des milliers de blessés, d'orphelins, de veuves, et un pays dévasté.

Première journée d'une liberté durement acquise, le 5 juillet 1962 symbolise l'effacement d'une triste date, celle de la chute d'Alger, le 5 juillet 1830.

Journée de fête commémorant le renouveau d'une nation qui se retrouve, la date du 5 juillet 1962 célèbre l'indépendance d'un pays meurtri par la guerre et qui s'attelle, avec la volonté de son peuple, à l'œuvre de sa reconstruction.

Le texte des accords d'Evian

Le texte des accords d'Evian comprend deux parties, un accord de cessez-le-feu, dont l'application est fixée au lendemain, le 19 mars 1962 et des déclarations gouvernementales relatives à l'Algérie, qui portent notamment sur la période de transition jusqu'au référendum d'autodétermination, la libération des prisonniers dans un délai de vingt jours et une mesure d'amnistie générale ainsi que l'organisation d'un référendum d'autodétermination dans un délai minimum de trois mois et maximum de six mois. Le texte intégral a été publié dans *El Mondjabid* du 19 mars 1962. Cependant, le texte publié dans *Le Monde* le lendemain comporte quelques variantes, le journal français omettant sciemment de citer le GPRA.

*18 mai 1961, Krim Belkacem,
chef de la délégation algérienne à Evian.*



Un programme d'action pour la jeunesse

L'Algérie a adopté un programme d'action pour la jeunesse. Elle a, pour cela, mis en place des programmes spécifiques en direction de la jeunesse et mis en œuvre des mécanismes pour leur réalisation. L'Algérie n'a eu de cesse d'œuvrer pour l'éradication du chômage et de la pauvreté – qui touchent près de 300 millions de jeunes dans le monde – par le biais de la création d'emplois et de l'encouragement à la création de petites et moyennes entreprises, de l'adaptation des programmes éducatifs aux besoins de l'économie et, surtout, de la participation des jeunes à la prise de décision. Le 5 Juillet, qui représente une date phare dans notre histoire, est l'occasion de rappeler les acquis de cette frange importante de la société sur laquelle sont fondés les espoirs de l'Algérie de demain.



- ❶ 5,00
- ❷ 05/07/1997
- ❸ 44 x 30
- ❹ 14
- ❺ 300.000
- ❻ 19/10/2000
- ❼ S. A. Bentounes
- ❽ Imprimerie BA

817



818

- ❶ 10,00 Bloc dentelé
- ❷ 05/07/1997
- ❸ 25 x 35
- ❹ 14
- ❺ 50.000
- ❻ 19/10/2000
- ❼ S. A. Bentounes
- ❽ Imprimerie BA



1997

1992-2001



819

- ❶ 5,00 Portrait
- ❷ 17/08/1997
- ❸ 29 x 41
- ❹ 14
- ❺ 300.000
- ❻ 19/10/2000
- ❼ K. Krim
- ❽ Imprimerie BA

Moufdi Zakaria, le poète de la Révolution algérienne

Moufdi Zakaria Al Cheikh est né le 12 juin 1908 à Béni Izguen (wilaya de Ghardaïa) où il a suivi ses études. Il les poursuit dans des écoles tunisiennes et les acheva à la mosquée Zaïtouna de Tunis.

Dès le début des années 1930, il s'engage dans l'action politique et patriotique. Il était, à ce titre, un militant actif au sein de l'Association des étudiants musulmans nord-africains, ainsi que dans l'Etoile nord-africaine, puis successivement au Parti du peuple algérien, au Mouvement pour le triomphe des libertés démocratiques et enfin au Front de libération nationale.

Il a contribué à l'activité littéraire et politique dans tout le Maghreb. De 1937 à 1959, il a été emprisonné à cinq reprises. Il a occupé le poste de secrétaire général du Parti du peuple algérien et de rédacteur en chef du journal *Echaâb* qui appelait à l'indépendance de l'Algérie dès 1937. Sa poésie reflète la réalité algérienne et maghrébine à travers les différentes phases du combat de 1925 à 1977. Il était partisan de l'union des pays du Maghreb. Ses poésies se caractérisent par une sincérité dans l'expression et une éloquence dans les paroles. Il excellait dans la poésie patriotique.

Il est le parolier des chants de la Révolution et de l'hymne national *Qassaman*, ainsi que de plusieurs chansons populaires. Il possède une riche production littéraire dont une partie n'est pas encore éditée.

Parmi ses œuvres, on peut citer *La Flamme sacrée*, *A l'ombre des oliviers*, *Inspiration de l'Atlas* et sa merveille éternelle *L'Iliade algérienne*.

Il est décédé le premier jour du mois sacré de Ramadhan de l'année 1397 de l'hégire, correspondant au 17 août 1977, à Tunis et a été inhumé à Béni Izguen.

[Extrait de *La Flamme sacrée*.]



Béni Izguen, ville natale de Moufdi Zakaria.

Qassaman

Qassaman (le serment) a vu le jour durant la guerre de Libération nationale. Les paroles ont été écrites par Moufdi Zakaria en 1956, en partie à la prison de Serkadji-Barberousse d'Alger, où il était incarcéré par les forces coloniales. La musique a été composée, d'abord, par Mohamed Triki en 1956, puis par le compositeur égyptien Mohamed Fawzi.

L'hymne a été joué pour la première fois en 1957. *Qassaman* est devenu l'hymne national après l'indépendance du pays. Extrait : «*Nous jurons par les tempêtes dévastatrices abattues sur nous, par notre sang noble et pur généreusement versé, par les éclatants étendards flottant au vent, sur les cimes altières de nos frères montagnes ! Que nous nous sommes dressés pour la vie ou pour la mort ! Car nous avons décidé que l'Algérie vivra ! Soyez-en témoins !*»



SOMMAIRE



RECHERCHE



Tissages

Dokkali

C'est une tenture fabriquée dans la région de Timimoun. Le dokkali était vendu dès le XIX^e siècle aux Touareg et dans tous les autres ksour environnants. C'est une longue pièce, de forme rectangulaire, tissée avec de la laine et du coton. Le décor consiste en deux bandes rouges qui la traversent ; celles-ci sont bordées d'une lisière vert et jaune ornée d'une série de lignes parallèles en forme de peigne. Le dokkali de la région d'Adrar est sobre : les lignes de coton blanc sont plus larges, des petites palmettes rouges et vertes s'alignent entre elles et une large bande de couleur grenat divise la tenture en deux.

Tellis

La décoration des tissages des Aurès comprend plusieurs formes : des points, des lignes droites ou brisées, des carrés, des triangles et surtout des losanges. Des rayures simples ou composées de largeurs diverses sont utilisées pour accentuer la division par bandes de motifs colorés. Tellis, c'est le nom que donnent les habitants des régions des Aurès et de tout l'Atlas saharien aux sacs tissés que l'on place sur le dos d'une bête de somme.

Boutaleb

C'est un tapis ras inspiré par les nattes d'alfa du Boutaleb, dans la région de M'sila. Il est riche d'un décor formé par la répétition d'un même motif sur un fond ocre.

Azdil ou Ddil

Tapis très ancien de la région d'Aït Hichem. Les techniques de fabrication de ce tapis ainsi que les motifs sont transmis de génération en génération. Les motifs reproduits sur ces tapis ressemblent à ceux que l'on retrouve aussi bien sur les bijoux que sur les poteries kabyles.



L'alfa

L'alfa (*Stipa tenacissima* L.) est l'une des graminées pérennes dominantes, typiques des parcours steppiques maghrébins. C'est une essence très robuste, raide, sèche et très persistante. Elle se présente en touffes denses, à feuilles longues et coriaces. L'alfa comprend une partie souterraine très importante pour la régénération et une partie aérienne atteignant un mètre de hauteur. En Algérie, l'alfa est abondante dans l'Oranie, depuis le littoral jusqu'aux monts des Ksour, sur les hauts plateaux de la région de Ksar Chellala, Djelfa, autour de Boussaâda, jusqu'aux montagnes d'Ouled Naïl et autour de Laghouat. A l'est, elle pousse surtout dans les régions ouest et sud de Sétif comme les Bibans, Boutaleb et Maâdi. Elle couvre également une partie importante des versants des montagnes du massif des Aurès.



8 2 0

- 1 3,00 Dokkali du Tidikelt
- 2 17/09/1997
- 3 35 x 35
- 4 14
- 5 300.000
- 6 19/10/2000
- 7 K. Krim
- 8 Imprimerie BA



8 2 1

- 1 5,00 Tellis des Aurès
- 2 17/09/1997
- 3 35 x 35
- 4 14
- 5 300.000
- 6 19/10/2000
- 7 K. Krim
- 8 Imprimerie BA



8 2 2

- 1 10,00 Bou-Taleb de M'sila
- 2 17/09/1997
- 3 35 x 35
- 4 14
- 5 300.000
- 6 19/10/2000
- 7 K. Krim
- 8 Imprimerie BA



8 2 3

- 1 20,00 Ddil des Aït Hichem
- 2 17/09/1997
- 3 35 x 35
- 4 14
- 5 300.000
- 6 19/10/2000
- 7 K. Krim
- 8 Imprimerie BA



1997

1992-2001



8 2 4

- ❶ 5,00
- ❷ 06/10/1997
- ❸ 35 x 25
- ❹ 14
- ❺ 300.000
- ❻ 19/10/2000
- ❼ K. Krim
- ❽ Imprimerie BA

25^e anniversaire de la coopération sécuritaire arabe

La coopération arabe en matière de sécurité a cours depuis des décennies. Elle a pris forme avec la décision de la Ligue des Etats arabes du 10 avril 1960, relative à la création de l'OPADS (Organisation panarabe de défense sociale contre le crime). Dans le cadre de cette organisation s'est tenu le 1^{er} Congrès des directeurs généraux de police et de sécurité arabes à Al Aïn (Emirats arabes unis) du 18 au 21 décembre 1972, qui a jeté véritablement les bases de la coopération interarabe en matière de sécurité. Par la suite, huit autres congrès ont été organisés, et ce, jusqu'en 1984, où le Conseil des ministres arabes de l'Intérieur (autorité suprême de sécurité arabe), créé deux années auparavant, a pris la relève de l'OPADS. Il est à signaler que vingt congrès ont été organisés jusqu'à nos jours, le dernier ayant eu lieu à Alger du 14 au 16 octobre 1996.

Le 21^e Congrès se tiendra à Al Aïn, aux Emirats arabes unis, du 6 au 8 octobre 1997.



L'Académie arabe Naïef

L'Académie arabe Naïef des sciences sécuritaires se consacre à la recherche dans le domaine de la lutte contre la criminalité et la justice pénale. Elle a de nombreux liens avec d'autres institutions de même type et des centres scientifiques nationaux, régionaux et internationaux. Outre ses activités scientifiques, elle organise des colloques et publie des ouvrages sur les résultats de ses recherches. Cette académie comprend également un institut de formation. Jusqu'à présent, l'Académie Naïef a mené six enquêtes au niveau international sur les questions de prévention du crime et de justice pénale. L'une de ces études a porté sur les tendances de la criminalité dans les pays arabes. L'Académie Naïef travaille en étroite collaboration avec l'ONU.

Des réalisations notables

De nombreux acquis ont été réalisés depuis 1972 dans le cadre de la coopération sécuritaire tels que la création du Centre arabe des études et de la formation à Riyad et l'organe scientifique du Conseil, actuellement appelé Université arabe Naïef des sciences sécuritaires, et ce, en reconnaissance au soutien fourni à cette instance par le prince Naïef Ben Abdelaziz, ministre de l'Intérieur saoudien, président du Conseil d'administration de l'université et président d'honneur du Conseil des ministres arabes de l'Intérieur. L'Union sportive arabe de police est également l'une des réalisations notables des directeurs généraux de police et de sécurité arabes.



SOMMAIRE



RECHERCHE



Journée mondiale de la poste

La Journée mondiale de la poste est célébrée le 9 octobre de chaque année, jour anniversaire de la création de l'Union postale universelle (UPU) à Berne, capitale de la Suisse, en 1874. Ce jour a été déclaré Journée mondiale de la poste lors du Congrès de Tokyo 1969. Depuis cette date, les pays du monde entier célèbrent ensemble et d'une année à l'autre cet événement. Les postes de nombreux pays saisissent l'occasion pour lancer ou promouvoir de nouveaux produits et services postaux. L'EMS (Express Mail Service) ou courrier accéléré international est un service offert au public en matière d'acheminement du courrier. Organisée par l'Administration des Postes et Télécommunications, cette formule permet d'expédier et de recevoir tous les envois postaux dans des délais extrêmement courts.

Le service EMS répond aux besoins des usagers de la poste, particulièrement les entreprises, les banques, les compagnies d'assurances et les entreprises économiques désireuses de faire parvenir par les moyens les plus rapides des documents et des marchandises jusqu'à une limite de 20 kg.

Les envois EMS sont traités séparément du courrier ordinaire et expédiés par les liaisons aériennes les plus rapides. L'EMS est exécuté par une centaine de bureaux de poste à travers le territoire national où il est signalé par une enseigne particulière. Le service EMS fonctionne dans les relations avec les continents : Afrique, Asie, Amériques et Europe, soit 65 pays.

La flamme d'oblitération

Eugène Daguin est l'inventeur de la machine à oblitération capable de traiter 3 000 lettres à l'heure. Les flammes postales sont apparues à la fin du XIX^e siècle avec l'oblitération mécanique. Le fait qu'une machine assure l'oblitération du courrier a permis d'étendre la surface d'impression dont les premiers spécimens prendront l'aspect d'un drapeau. D'où le nom de flamme, hérité du passé où les drapeaux étaient des oriflammes. Par la suite, ce simple motif de base – qui survit encore – fut de plus en plus remplacé par un jeu d'informations (textes et dessins) d'ordre local (au sujet de la ville ou sa région, ou d'un événement qui y a lieu) ou d'ordre général. A la machine de Daguin succéderont, en 1924, deux modèles concurrents, Havas et Tiranty.



Courrier postal

Un volume impressionnant de courrier passe par les services de la poste algérienne. Des dizaines de millions d'objets, tous courriers confondus, sont manipulés par an. Ils passent par les 11 centres de tri implantés à travers le territoire national. Tous les moyens de transport sont utilisés par la poste, terrestres et aériens. Des dizaines de liaisons quotidiennes sont assurées par la régie postale, les entreprises publiques et privées de transport et les taxis interurbains pour l'acheminement terrestre et les liaisons nationales et internationales pour l'aérien.



8 2 5

- ❶ 5,00 EMS
- ❷ 09/10/1997
- ❸ 35 x 25
- ❹ 14
- ❺ 300.000
- ❻ 19/10/2000
- ❼ K. Krim
- ❽ Imprimerie BA



1997

1992-2001



8 2 6

- ❶ 5,00
- ❷ 23/10/1997
- ❸ 25 x 35
- ❹ 14
- ❺ 300.000
- ❻ 19/10/2000
- ❼
- ❽ Imprimerie BA

Elections locales – 23 octobre 1997

L'édifice institutionnel de l'Algérie connaîtra, le 23 octobre 1997, une nouvelle étape importante à travers la tenue des élections des Assemblées populaires communales et de wilaya.

Ainsi, après l'élection présidentielle du 16 novembre 1995 et le référendum sur la Constitution du 28 novembre 1996, l'année 1997 aura permis aux citoyens algériens de se doter d'une Assemblée nationale plurielle élue le 5 juin et d'Assemblées communales et de wilaya dès le 23 octobre de la même année.

Se situant dans un cadre politique marqué par le pluralisme et l'expression démocratique, les élections du 23 octobre 1997 ne manqueront pas d'approfondir le processus de prise en charge des problèmes des citoyens, de leur cité et de leur région par eux-mêmes, à travers leurs représentants engagés, de présenter et de défendre dans la diversité les programmes de développement locaux et régionaux. Cellules de base de l'Etat, les Assemblées populaires communales et de wilaya auront un rôle accru dans la gestion des villes et villages du pays, la promotion économique et sociale, ainsi que la réalisation des aspirations des citoyens au bien-être et au progrès.

Ces élections permettront également de dégager les futurs membres du Conseil de la nation dont la mission sera de compléter l'architecture institutionnelle du Parlement algérien.

Avec ce scrutin, l'Algérie disposera de représentations démocratiquement élues de l'ensemble des entités spatiales et humaines qui fondent son tissu territorial et administratif, et ce, dans le respect de la pluralité des opinions, des convictions et des démarches pour permettre le développement et la croissance, dans la stabilité, de la société algérienne.



L'Assemblée populaire communale d'Alger-Centre.

Le code communal

Au lendemain de l'indépendance, le départ massif des fonctionnaires communaux coloniaux a nécessité la désignation de cadres et d'employés communaux algériens mis en place pour assurer au mieux le fonctionnement des services administratifs communaux.

Les communes étaient administrées dans des conditions difficiles et n'avaient aucune assemblée administrative, économique, financière et humaine indispensable à son épanouissement. Pour remédier à cette situation, le Conseil de la Révolution a entrepris la revalorisation de l'institution communale dont il fixa les principes fondamentaux dans une charte adoptée en octobre 1966. C'est à partir des principes contenus dans celle-ci que la refonte des structures communales a été entreprise.



SOMMAIRE



RECHERCHE



Phares d'Algérie

La signalisation maritime comprend l'ensemble des dispositifs d'aide à la navigation maritime exploités pour mettre les navires en garde contre les dangers et pour les guider sur leurs routes.

Tant qu'il est au large, le navigateur n'a que la mer et les éléments atmosphériques pour toute préoccupation. Mais quand il approche des côtes, sa sécurité diminue, une aide précieuse et efficace lui est apportée par les établissements de signalisation maritime. Ces derniers lui transmettent par ondes lumineuses, sonores ou électromagnétiques, des signaux d'information ou d'avertissement. Si les deux premiers types d'ondes s'adressent directement aux sens du navigateur, comme la vue et l'audition, les ondes électromagnétiques, elles, ne sont perceptibles que par l'intermédiaire d'appareils récepteurs. On désigne par le mot phare tout établissement de signalisation maritime équipé de l'ensemble ou d'une partie seulement des dispositifs visuels, acoustiques et électromagnétiques. Le dispositif visuel qui émet des ondes lumineuses est appelé feu.

Les feux constituent les dispositifs les plus importants d'aide à la navigation de nuit et ont trois mérites essentiels, la précision des relèvements, la gratuité du service (le navigateur n'a besoin d'aucun instrument particulier à bord pour en faire usage) et l'utilisation immédiate de l'information.

Cap Caxine (à l'ouest-nord-ouest du port d'Alger sur le cap)

Tour carrée avec encorbellement à la partie supérieure et chaînes d'angles en maçonnerie de pierres apparentes sur un bâtiment rectangulaire en maçonnerie lisse avec chaînes d'angles en maçonnerie de pierres apparentes. Sur la tour, lanterne à entretien intérieur. Lampe électrique d'une capacité de 6 000 watts.



Le phare de Ain Témouchent.

Cap Ténès (sur l'extrémité ouest du cap)

Tour carrée en maçonnerie lisse avec encorbellement à la partie supérieure et chaînes d'angles en maçonnerie de pierres apparentes sur un bâtiment rectangulaire en maçonnerie lisse avec chaînes d'angles en maçonnerie de pierres apparentes. Sur la tour, lanterne à entretien intérieur. Lampe de 500 watts sous une tension de 24 volts.

La côte algérienne fréquemment calme

Les conditions de mer le long des côtes algériennes sont bien connues. Elles font l'objet d'observations systématiques de la part des services météorologiques et océanographiques. On trouve des descriptions détaillées de ces conditions dans les ouvrages spécialisés et notamment dans les instructions nautiques. On sait que le long de la côte algérienne, la Méditerranée, est fréquemment calme et la visibilité météorologique bonne (égale ou supérieure à 10 milles), mais des tempêtes soudaines s'y produisent. Dans un passé récent, elles ont causé des dommages très importants aux ouvrages de protection des ports et entraîné des pertes de navires. Les courants marins sont importants dans certaines zones, notamment dans la zone ouest, engendrés par les différences de salinité et de température.



8 2 7

- ❶ 5,00 Phare de Ténès
- ❷ 05/11/1997
- ❸ 35 x 25
- ❹ 14
- ❺ 300.000
- ❻ 19/10/2000
- ❼ K. Krim
- ❽ Imprimerie BA



8 2 8

- ❶ 10,00
- ❷ Phare de cap Caxine – Alger
- ❸ 05/11/1997
- ❹ 25 x 35
- ❺ 14
- ❻ 300.000
- ❼ 19/10/2000
- ❼ K. Krim
- ❽ Imprimerie BA



1997

1992-2001



829

- ❶ 5,00 Avion
- ❷ 17/11/1997
- ❸ 35 x 25
- ❹ 14
- ❺ 300.000
- ❻ 19/10/2000
- ❼ M. Azouz
- ❽ Imprimerie BA

1^{er} anniversaire de l'Aéropostale

L'Administration des Postes et Télécommunications a, entre autres attributions, la délicate mission d'acheminer le courrier postal. Cette opération d'acheminement des correspondances du bureau de dépôt au bureau distributeur s'effectue en utilisant les moyens de transport existants et en observant un certain nombre d'exigences comme la régularité et la rapidité, des horaires bien adaptés aux besoins des services et la sécurité des envois.

L'acheminement postal intérieur a pour cadre un vaste territoire couvrant une superficie de 2 381 741 km² où la distance entre des points extrêmes dépasse parfois les 2 000 km. Pour assurer le transport des envois postaux, l'Administration des Postes et Télécommunications utilise le chemin de fer, l'automobile et l'avion.

Outre les moyens de transport terrestres et aériens déjà en service et dans le but d'apporter une amélioration dans l'acheminement et la distribution du courrier, un nouveau service appelé l'Aéropostale a été lancé en 1996.

Ce nouveau service consiste en l'acheminement exclusif du courrier et des colis postaux à bord d'avions exploités par la compagnie Air Algérie et affrétés par l'Administration des Postes et Télécommunications.

Dans une première phase, ce service, qui concerne les villes du Nord, comprend deux rotations quotidiennes à partir d'Alger vers l'est et l'ouest du pays avec respectivement sept et cinq escales et sera étendu progressivement

à l'ensemble du territoire national. Témoin d'un partenariat de proximité entre l'Administration des Postes et Télécommunications et la compagnie Air Algérie, ce service éminemment public ouvre des horizons prometteurs aux deux parties, comme ont tenu à le souligner les ministres des Postes et Télécommunications et des Transports lors de la cérémonie officielle de signature de la convention, le 17 novembre 1996.



L'Aéropostale, une riche histoire.



Air Algérie

La compagnie de navigation aérienne algérienne fut créée en 1947 sous le nom de Compagnie générale de transport (CGT), avec un réseau principalement orienté vers la France.

À l'indépendance, l'Etat prend 51% du capital de la compagnie devenue Air Algérie, avant de porter sa participation au capital à 83% en 1970. Le 15 décembre 1972, l'Etat porte sa participation à 100% en rachetant les 17% encore détenus par Air France et décide, une année plus tard, d'intégrer à Air Algérie la Société de travail aérien (STA).

Air Algérie couvre un réseau de 96 400 km et assure le transport de 3 000 000 de passagers par an et près de 20 000 tonnes de marchandises.



SOMMAIRE



RECHERCHE



Coquillages

Les coquillages font partie de l'embranchement des mollusques. Beaucoup d'espèces sont exploitées intensivement de par le monde pour leur chair, leur nacre ou encore leurs perles.

Chlamys varia

Cette espèce possède une coquille étirée en hauteur et atteint 50 mm de longueur et 18 mm de largeur. Les deux valves de la coquille ont un développement différent et une forme asymétrique. La surface de la coquille se caractérise par des ornements en relief constitués par 26 à 30 côtes rayonnantes, portant, à des intervalles réguliers, des écailles rebroussées qui forment des rangées concentriques régulières. La coloration est variable et multicolore : blanc jaunâtre, rouge, brune, voire noire. Le *Chlamys varia* peut vivre sur les fonds les plus divers, le plus souvent sableux, sur un support solide (débris coquilliers, cailloux) et de préférence à une certaine profondeur. En Algérie, ce bivalve est très abondant.

Bolinus brandaris

Communément appelée murex, cette espèce présente une coquille ovoïde, formée de 6 à 7 spires ornées de verrucosités coniques disposées radialement. Le canal siphonal est étroit et très long. La coquille entière atteint environ 90 mm de hauteur. La couleur est blanc jaunâtre et l'ouverture jaune orangé.

Ce gastéropode est extrêmement commun sur les côtes algériennes, particulièrement à des profondeurs supérieures à 15-20 m, sur des fonds sableux et vaseux à graveleux. Le murex est une espèce nécrophage.

Hinia reticulata

Cette espèce possède une coquille solide, de forme ovale-conique, formée de 8 à 9 spires séparées par une suture très peu profonde. La longueur maximale est de 32 mm pour une largeur de 18 mm. La couleur de la coquille est très variable ; elle s'étend du jaune clair au brun foncé et les coquilles claires portent des stries brunes. Ce gastéropode est commun le long des côtes algériennes sur des fonds sableux et vaseux, à partir du rivage jusqu'à 15 m de profondeur. *Hinia reticulata* est une espèce nécrophage, se nourrissant de la chair de divers cadavres de vers, de mollusques et de poissons.



Les mollusques

Les mollusques sont des invertébrés à corps mou, habituellement couverts d'une coquille.

Ils forment l'un des plus grands embranchements du règne animal avec quelque 100 000 espèces vivantes et environ 35 000 espèces fossiles. Cet embranchement inclut les gastéropodes, les ormeaux, les clams, les moules, les pieuvres et les encornets ou calmars.

Les mollusques se retrouvent dans les milieux terrestre, marin et dulçaquicole. Cet embranchement se caractérise par un pied musculaire ordinairement utilisé par les animaux pour se déplacer, une coquille calcaire sécrétée par le manteau charnu sous-jacent et un organe d'alimentation, la radula, membrane pourvue de dents acérées et pouvant être propulsée hors de la bouche.



8 3 0

- ❶ 5,00 *Chlamys varia*
- ❷ 17/12/1997
- ❸ 35 x 25
- ❹ 14
- ❺ 300.000
- ❻ 19/10/2000
- ❼ M. Azouz
- ❽ Imprimerie BA



8 3 1

- ❶ 10,00 *Bolinus brandaris*
- ❷ 17/12/1997
- ❸ 35 x 25
- ❹ 14
- ❺ 300.000
- ❻ 19/10/2000
- ❼ M. Azouz
- ❽ Imprimerie BA



8 3 2

- ❶ 20,00 *Hinia reticulata*
- ❷ 17/12/1997
- ❸ 25 x 35
- ❹ 14
- ❺ 300.000
- ❻ 19/10/2000
- ❼ M. Azouz
- ❽ Imprimerie BA



1997

1992-2001



8 3 3

- ❶ 5,00
- ❷ 25/12/1997
- ❸ 25 x 35
- ❹ 14
- ❺ 300.000
- ❻ 19/10/2000
- ❼ K. Krim
- ❽ Imprimerie BA

Conseil de la nation



Le Conseil de la nation.

Dès le 25 décembre 1997, le paysage institutionnel de l'Algérie connaîtra une nouvelle entité avec l'élection du Conseil de la nation. Aux termes de la révision de la Constitution par référendum le 28 novembre 1996, le Parlement algérien est constitué de deux chambres, à savoir l'Assemblée populaire nationale (chambre basse) et le Conseil de la nation (chambre haute).

Si pour l'Assemblée populaire nationale, les élections législatives permettent l'expression de la représentation des citoyens, conformément à leurs choix politiques et dans le respect des règles démocratiques, le Conseil de la nation, quant à lui, est composé de membres élus parmi les membres des Assemblées populaires communales (APC) et de wilaya (APW) dans la proportion des deux tiers, le tiers restant étant désigné par le Président de la République.

Le Conseil de la nation a un mandat dont la durée est fixée à six ans et se renouvelle par tirage au sort pour la moitié de ses membres tous les trois ans. Le caractère double de la composante du Conseil de la nation répond au souci de la représentativité de l'ensemble des champs d'activité du pays, notamment ceux scientifique, culturel, professionnel, économique et social, ainsi qu'aux exigences de sagesse, de maturité et de compétence qu'imposent le fonctionnement et les responsabilités du Parlement algérien dans la vie publique et politique du pays.

Avec le Conseil de la nation, l'équilibre des pouvoirs législatif, judiciaire et exécutif est consacré au profit de la pérennité des institutions de la nation et se caractérise par un effet mobilisateur face aux grands défis qui attendent le pays en matière de développement et de justice pour le bien-être de tous les Algériens.

Le référendum

Le mot référendum désigne une procédure permettant aux citoyennes et aux citoyens de se prononcer sur un sujet précis qui engage l'avenir du pays. L'initiative référendaire peut appartenir au gouvernement ou au Parlement. Le référendum se distingue de l'élection. Dans le premier cas, il s'agit d'une forme de démocratie directe et dans le second d'une forme de démocratie indirecte ou représentative. Le référendum se distingue aussi du plébiscite, ce dernier étant une procédure référendaire qui vise généralement à renouveler la confiance d'une population à l'endroit d'un chef politique. Des référendums peuvent aussi être tenus à plus petite échelle, au sein d'un parti ou d'une association par exemple.



SOMMAIRE



RECHERCHE



Parachèvement de l'édifice institutionnel

Engagé avec l'élection présidentielle du 16 novembre 1995, le processus institutionnel est parachévé en Algérie le 25 décembre 1997 avec l'installation du Conseil de la nation. En deux années, l'Algérie aura parcouru un long et dur chemin pour reconstruire, dans la diversité et la démocratie, un paysage institutionnel légitime, légal et pérenne. En effet, dès l'élection du Président de la République, le 16 novembre 1995, les pouvoirs publics se sont attelés à mettre en œuvre une révision de la Constitution permettant la reconfiguration et l'articulation des pouvoirs exécutif, législatif et judiciaire de la nation. Allant dans le sens d'une plus grande adaptation aux mutations plurielles du pays, cette refonte constitutionnelle a été adoptée par référendum le 28 novembre 1996. C'est ainsi que les élections législatives viendront, le 5 juin 1997, mettre en place la première Assemblée

populaire nationale consacrant le pluralisme politique dans les faits et marquer ainsi l'histoire du pays.

Ensuite, les élections locales auront accéléré le processus institutionnel en permettant aux citoyens d'élire leurs représentants aux Assemblées populaires communales (APC) et de wilaya (APW) pour prendre en main leurs affaires et leur devenir dès le 23 octobre 1997.

Avec le Conseil de la nation, installé le 25 décembre 1997, le Parlement prend sa structure définitive et le processus de redressement institutionnel initié par le Président de la République est arrivé à son terme.

L'Algérie dispose maintenant de représentations démocratiquement élues ouvrant au pays une nouvelle ère dans la gestion de la vie publique et politique dans le souci de la stabilité, de l'équité et du progrès au profit de la société algérienne et des citoyens.

Le Conseil constitutionnel

En 1963, à la faveur de la première Constitution de l'Algérie indépendante, un Conseil constitutionnel fut chargé, aux termes des articles 63 et 64 de la Constitution, de «juger de la constitutionnalité des lois et ordonnances législatives».

La révision constitutionnelle du 23 février 1989 crée un Conseil constitutionnel auquel elle attribue des compétences plus importantes que celles de 1963, notamment le contrôle de régularité des consultations politiques nationales.

Celle du 28 novembre 1996 étendra les compétences du Conseil constitutionnel au contrôle obligatoire des lois organiques avant leur promulgation et ouvre la saisine à une nouvelle autorité constitutionnelle : le président du Conseil de la nation.



- 1 5,00
- 2 30/12/1997
- 3 25 x 35
- 4 14
- 5 300.000
- 6 19/10/2000
- 7 K. Krim
- 8 Imprimerie BA

8 3 4



- 1 5,00
- 2 30/12/1997
- 3 25 x 35
- 4 14
- 5 300.000
- 6 19/10/2000
- 7 K. Krim
- 8 Imprimerie BA

8 3 5



- 1 5,00
- 2 30/12/1997
- 3 25 x 35
- 4 14
- 5 300.000
- 6 19/10/2000
- 7 K. Krim
- 8 Imprimerie BA

8 3 6



- 1 5,00
- 2 30/12/1997
- 3 25 x 35
- 4 14
- 5 300.000
- 6 19/10/2000
- 7 K. Krim
- 8 Imprimerie BA

8 3 7



- 1 5,00
- 2 30/12/1997
- 3 25 x 35
- 4 14
- 5 300.000
- 6 19/10/2000
- 7 K. Krim
- 8 Imprimerie BA

8 3 8





Gravures rupestres, Tassili



SOMMAIRE



RECHERCHE





SOMMAIRE



RECHERCHE



1998

1992-2001



- 1 5,00 Logo de l'exposition
- 2 26/01/1998
- 3 35 x 25
- 4 14
- 5 300.000
- 6 30/04/2007
- 7 K. Amrani
- 8 Imprimerie BA

839



840

- 1 24,00 Mosaïque romaine du IV^e siècle – Tipaza
- 2 26/01/1998
- 3 80 x 70
- 5 50.000
- 6 30/04/2007
- 7 K. Krim
- 8 Imprimerie BA

Exposition universelle – Lisbonne 1998



Durant l'été 1998, du 22 mai au 30 septembre, la ville de Lisbonne va accueillir la dernière Exposition universelle du siècle. La capitale portugaise sera une plaque tournante pour les nations et les cultures qui participeront à la commémoration du 500^e anniversaire du départ de Lisbonne du célèbre navigateur portugais Vasco de Gama lequel est arrivé jusqu'aux Indes.

L'exposition aura pour objet de favoriser la prise de conscience sur les océans par la réalisation d'un événement planétaire qui va attirer chercheurs, politiciens, hommes d'affaires et artistes du monde entier, en les réunissant dans des cadres d'échange d'idées visant une nouvelle éthique de gestion et une nouvelle relation de l'humanité avec son environnement.

Parmi les 150 pays qui participeront au plus important forum des nations de cette fin de siècle, l'Algérie sera présente dans la zone internationale nord avec un pavillon ouvert de 648 m².

En cohérence avec le thème de l'Expo' 98, «Les océans, un patrimoine pour le futur», l'Algérie présentera aux visiteurs «un pays continent aux deux océans», une côte

méditerranéenne verte et vierge porteuse d'un potentiel historique et archéologique exceptionnel et un désert parmi les plus grands et les plus beaux de la planète. Au pavillon Algérie, un accueil personnalisé fera découvrir aux visiteurs les potentialités ainsi que les grandes mutations économiques, politiques et sociales d'une jeune nation tournée résolument vers le progrès et la démocratie.

Le pavillon Algérie est conçu en cohérence avec l'objet de l'Expo' 98 et valorisera les dimensions retenues dans la thématique : une grande puissance maritime méditerranéenne du XIV^e au XVII^e siècles ; une grande puissance industrielle énergétique qui a inscrit le développement et le transport de ses hydrocarbures selon des choix respectant l'environnement ; un pays-continent dans lequel se retrouvent à travers un patrimoine universel les traces de l'humanité ; une jeune nation qui surmonte ses difficultés, reconstruit ses institutions sur une base pluraliste et démocratique, restructure son économie et ses ressources dans son histoire et sa culture.

Le Parc national du Tassili

Le Parc national du Tassili, créé en 1972, a pour vocation de protéger les peintures et les gravures rupestres, ainsi que de préserver le milieu (plateaux, oueds et ergs) et les nombreuses espèces animales qui y ont élu domicile. Le Tassili N'Ajjer est une monumentale forteresse de pierre qui domine les sables du Sahara central. Flanké de hautes formations rocheuses qui ressemblent aux tours de guet d'un ksar, il recèle maints criques et ravins au fond desquels subsistent des gueltas (mares) où s'abreuvent les dromadaires. Le Tassili, formé d'immenses plateaux gréseux, s'étend sur 350 000 km² et oscille entre 500 et 2 200 m d'altitude.



SOMMAIRE



RECHERCHE



40^e anniversaire du bombardement de Sakiet Sidi Youcef

Après plus de trois années de lutte du peuple algérien et l'écho retentissant de la Révolution, le 8 février 1958, à l'issue de l'échec de nombreuses opérations militaires, l'armée coloniale bombarde le village tunisien de Sakiet Sidi Youcef frontalier avec l'Algérie. Sakiet Sidi Youcef présentait un caractère stratégique au plan du commandement et de la logistique dans la conduite de la lutte de Libération nationale.

Ce jour-là, qui était aussi un jour de marché, une escadrille de bombardiers a jeté un déluge de feu et de fer sur la localité de Sakiet Sidi Youcef faisant de nombreuses victimes : 79 morts et 130 blessés parmi la population civile. La plupart des habitations du village et son école furent détruites en cet hiver de 1958.

Grâce à l'action de la Croix-Rouge internationale aidée du Croissant-Rouge tunisien, les secours furent vite organisés en direction des populations.

Aussitôt après cette atroce et violente attaque aérienne, l'armée coloniale entreprit l'installation de deux gigantesques lignes électrifiées le long de la frontière algérienne. Devenues tristement célèbres, ces deux lignes électrifiées appelées Challe et Morice avaient pour objectif l'étouffement logistique de la Révolution algérienne.

Événement majeur dans l'histoire de la guerre de Libération nationale et du combat politique international de la Révolution algérienne, Sakiet Sidi Youcef a été et restera le symbole de la communauté de destin et d'idéal entre les peuples algérien et tunisien.

C'est dans la solidarité que sera célébré le 8 février 1998 le 40^e anniversaire du bombardement de Sakiet Sidi Youcef, un moment de l'histoire des deux peuples qui, aujourd'hui, sert de socle à une coopération dans tous les domaines et inscrit dans la durée la concrétisation de l'intégration et de l'unité maghrébines.



841

- ❶ 5,00
- ❷ 08/02/1998
- ❸ 35 x 25
- ❹ 14
- ❺ 300.000
- ❻ 30/04/2007
- ❼ M. Azouz
- ❽ Imprimerie BA

Les lignes Challe et Morice

Désigné sous le nom d'André Morice, ministre de la Défense dans le gouvernement de Bourguès-Maunory, le projet de ligne électrifiée est soumis au Parlement français qui l'adopte.

La ligne vise à isoler la Révolution de la Tunisie, à l'est, et du Maroc, à l'ouest. Les travaux pour son édification sont lancés en août 1956. La ligne s'étend à l'est sur une distance de 750 km, de Annaba, au nord, à Negrine, au sud. Large de 30 à 60 m, elle s'étend à l'ouest sur la même distance (750 km), de Ghazaouet, au nord, à Béchar, au sud. La ligne Challe, désignée sous le nom du commandant des forces françaises à l'époque, est édifiée derrière la ligne Morice sur le front.

Décembre 1957, des ouvriers construisent la ligne Morice.



1998

1992-2001



- ❶ 5,00 Bâtiment du siège
- ❷ 16/02/1998
- ❸ 35 x 25
- ❹ 14
- ❺ 300.000
- ❻ 30/04/2007
- ❼ B. Kerbouche
- ❽ Imprimerie BA

8 4 2

Archives nationales



Siège des Archives nationales à Alger.

Les plus anciennes archives algériennes datent de la période ottomane du XVI^e siècle au début du XIX^e siècle. Elles sont aujourd'hui conservées en majeure partie au Centre des archives nationales à Alger et représentent une part importante de notre patrimoine archivistique, privé malheureusement de la quasi-totalité des fonds constitués durant l'occupation coloniale, de 1830 à 1962, année où l'Algérie recouvre son indépendance, réaffirme sa souveraineté sur l'intégralité de son territoire et restaure ses institutions.

En effet, les archives algériennes furent massivement transférées en France entre 1961 et 1962. Une partie infime a pu être récupérée, mais de très nombreux documents sont actuellement conservés à Aix-en-Provence.

L'Etat algérien réclame toujours leur restitution. Comment ne pas déplorer aussi la perte irréparable des documents prestigieux de Hiempsal consultés par Salluste, ceux d'Ibn Rostom, des Zirides, des Hammadites et des Zianides.

Les archives ottomanes, les archives de la période coloniale, les archives de la guerre de Libération nationale et les documents issus des institutions publiques depuis l'indépendance constituent les fondements des archives nationales algériennes. Élément constitutif de la mémoire collective, les archives nationales ont progressivement établi leur assise juridique et institutionnelle, afin de contribuer aux tâches d'édification nationale.

Les archives algériennes en France

La communicabilité des sources relatives à l'Algérie conservées au Centre historique des archives nationales de France (1945-1968) est régie par les délais définis par la loi française n°79-18 du 3 janvier 1979 et le décret n°79-1038 du 3 décembre 1979.

Quant à l'état des sources judiciaires conservées au Centre des archives d'outre-mer, en France, et s'agissant des archives des tribunaux civils, celles-ci sont intégralement restées en Algérie. Les archives des tribunaux en matière pénale, quant à elles, d'abord recueillies au tribunal d'Uzès, ont été versées en 1988 au Centre des archives d'outre-mer, situé à Aix-en-Provence, lequel centre dépend des Archives nationales françaises.



SOMMAIRE



RECHERCHE



De 1962 à 1971, la gestion et la reconstitution du patrimoine archivistique national furent confiées successivement au ministère de l'Éducation nationale, puis à celui de l'Orientation nationale et enfin au ministère de l'Information et de la Culture.

En 1971, avec la création d'un Fonds des archives nationales relevant de la Présidence du Conseil, on assiste à la première tentative de réelle prise en charge de la fonction archives qui aboutit à la création en 1974 de la Direction des archives nationales, à la relance des activités archivistiques des Centres d'archives régionaux des wilayas d'Alger, d'Oran et de Constantine, et à la promulgation du décret du 20 mars 1977 relatif aux archives

nationales. Entre 1980 et 1987, plusieurs commissions se sont penchées sur les principales questions relatives aux archives nationales, aux plans législatif et organisationnel. Des études sur les systèmes d'archives étrangers ont été également faites.

Au plan technique, une opération de construction d'un bâtiment spécifique aux archives nationales fut inscrite en 1981 et concrétisée en 1989 par l'inauguration du bâtiment des archives nationales.

Aujourd'hui, considérées comme l'un des trois piliers du patrimoine culturel algérien avec les bibliothèques et les musées, les archives nationales sont chargées de préserver la mémoire collective de la nation.



Les Archives nationales sont chargées de préserver la mémoire collective de la nation.

Hiempsal II

Hiempsal II, roi de Numidie dans la première moitié du I^{er} siècle av. J.-C., est l'auteur d'un ouvrage sur l'histoire de l'Afrique en langue punique. Hiempsal II est le fils de Gauda, le demi-frère de Jugurtha et le père de Juba I. En 88 av. J.-C., après le triomphe de Sylla, quand Marius et son fils s'enfuient de Rome pour l'Afrique, Hiempsal les reçoit avec des égards apparents alors que son intention est de les retenir prisonniers.

Ayant découvert la supercherie, Marius s'échappe à temps avec l'assistance de la sœur du roi. Hiempsal est chassé du trône par son peuple et par Hiarbas, dirigeant d'une partie du royaume numide, soutenu par Gnaeus Domitius Ahenobarbus, dirigeant des partisans de Marius en Afrique. Mais, en 81 av. J.-C., Sylla envoie Pompée pour combattre Marius et restaure Hiempsal dont le territoire a été étendu par un traité conclu avec Lucius Aurelius Cotta.



1998

1992-2001



8 4 3

- ❶ 5,00 Lalla Fadhma N'Soumeur
- ❷ 08/03/1998
- ❸ 35 x 25
- ❹ 14
- ❺ 300.000
- ❻ 30/04/2007
- ❼ K. Krim
- ❽ Imprimerie BA

Journée internationale de la femme

Le 8 mars est l'occasion pour le monde entier de célébrer la femme. Cette date est celle de la lutte de toutes les femmes dans le monde pour le développement, le progrès, la non-discrimination et la reconnaissance des droits de la personne humaine. Le monde entier participera à la commémoration des événements tragiques survenus en 1857, il y a plus d'un siècle à New York, où les manifestations d'ouvrières ont été réprimées dans le sang. Ces événements symbolisent la lutte millénaire des femmes. Ce 8 mars est l'occasion de rappeler au monde que la situation de la femme est encore difficile malgré les chartes et les conventions qui consacrent ses droits, notwithstanding les efforts fournis par tous les Etats du monde pour la promotion de l'élément féminin.

La Conférence de Pékin a rappelé au monde entier que la femme est la première victime de la pauvreté, de l'analphabétisme, de l'accès différent et inégal aux soins de santé et que la violence à son égard est un phénomène universellement répandu. Le combat de la femme dans le monde pour le développement, l'égalité et la justice est un combat auquel la femme algérienne a de tout temps participé. Lalla Fadhma N'Soumeur (1830-1863) est un des symboles emblématiques de ce combat.

Renonçant à la situation confortable que lui offrait son appartenance à une famille prestigieuse, descendante du fondateur de la plus importante école de soufisme du Maghreb, Lalla Fadhma N'Soumeur préféra suivre les

héros de la résistance populaire contre l'envahisseur.

A vingt et un ans, elle prit les armes aux côtés de Boubeghla et à vingt-sept ans, elle combattit le général Randon qui finit par la faire emprisonner jusqu'à sa mort. Elle avait trente-trois ans.



Section féminine de l'ALN, le 26 juin 1962.



La femme algérienne force le respect

«De Lalla Fadhma N'Soumeur à Hassiba Boulmerka, en passant par les vaillantes moudjahidate et les femmes martyres de la tragédie nationale, l'Algérienne a forcé le respect par son courage, sa résistance et son héroïsme. Ces femmes ont, par leurs épopées glorieuses, jalonné l'histoire et entretenu l'espérance dans notre Algérie.

Après notre indépendance, la participation active à l'œuvre d'édification a enraciné un peu plus le rôle de la femme dans la construction de notre Etat et la modernisation de notre société. De plus en plus présente dans les sphères politique et économique, éducatrice ou créatrice de richesses, la femme algérienne s'est montrée un élément-clé dans tous les secteurs d'activité.»

[Le Président Abdelaziz Bouteflika, Horizons du 7 mars 2007.]



Djamila Boupacha.



SOMMAIRE



RECHERCHE



Coupe du monde de football France 1998

La Coupe du monde de football se déroule tous les quatre ans, en alternance avec les jeux Olympiques, les deux constituant les plus grands événements sportifs à l'échelle planétaire. Elle regroupe les meilleures sélections de chaque continent, lesquelles gagnent le droit d'y participer à l'issue de qualifications qui s'étalent sur plus d'une année. Outre la lutte sur les terrains pour se qualifier à la phase finale, il y a une lutte de plus en plus acharnée pour obtenir l'organisation de l'événement.

La France est élue pour abriter l'édition de 1998, une édition historique à double titre puisque, pour la première fois de l'histoire de la compétition, la phase finale regroupe 32 sélections, dont 5 sélections africaines, la plus forte représentation africaine dans cette compétition jusque-là. Le succès en termes d'affluence est garanti du fait de la situation géographique de la France – au carrefour de quatre continents – et de la présence de communautés de plusieurs pays participant sur son sol. Le Mondial 1998 constitue le dernier événement sportif mondial majeur du XX^e siècle.

C'est également, au plan de la réalisation et de la retransmission télévisées, le premier grand événement sportif mondial à bénéficier en intégralité de la technologie numérique.



Zinedine Zidane, capitaine de l'équipe de France, avec la Coupe du monde.

Un choix symbolique

Emis le 24 avril 1998, d'après une maquette réalisée par M. Sid Ahmed Bentounes, le timbre-poste ayant pour thème la Coupe du monde 1998 représentait un joueur brésilien et un autre français se disputant un ballon. Ce choix symbolique était dicté par le fait que le Brésil était champion du monde en titre et la France pays organisateur. Finalement, ce timbre s'est révélé prémonitoire puisque ce sont ces deux pays qui ont disputé la finale du 12 juillet 1998 remportée par la France au bout de 90 minutes qui ont tenu en haleine la planète entière.

La numérisation

La transformation d'un signal analogique en signal numérique est appelée numérisation. La numérisation comporte deux activités parallèles : l'échantillonnage et la quantification. L'échantillonnage consiste à prélever périodiquement des échantillons d'un signal analogique. La quantification consiste à affecter une valeur numérique à chaque échantillon prélevé.

La qualité du signal numérique dépend de deux facteurs, la fréquence d'échantillonnage (plus celle-ci est grande, plus le signal numérique sera fidèle à l'original) et le nombre de bits sur lequel sont codées les valeurs (plus le nombre de ces valeurs est grand, meilleure est la qualité). La numérisation permet notamment de diminuer les temps de traitement et de tenir compte des limitations matérielles.



844

- ❶ 24,00
- ❷ 15/04/1998
- ❸ 25 x 35
- ❹ 14
- ❺ 500.000
- ❻ 30/04/2007
- ❼ S. A. Bentounes
- ❽ Imprimerie BA



1998

1992-2001

Sauvegarde de la Casbah d'Alger



- 1 5,00 Terrasses de la Casbah
- 2 22/04/1998
- 3 25 x 35
- 4 14
- 5 300.000
- 6 30/04/2007
- 7 S. A. Bentounes
- 8 Imprimerie BA

845



- 1 10,00 Ruelle de la Casbah
- 2 22/04/1998
- 3 25 x 35
- 4 14
- 5 3000.000
- 6 30/04/2007
- 7 S. A. Bentounes
- 8 Imprimerie BA

846



- 1 24,00 Vue de l'Amirauté
- 2 22/04/1998
- 3 35 x 25
- 4 14
- 5 300.000
- 6 30/04/2007
- 7 S. A. Bentounes
- 8 Imprimerie BA

847

L'érection de la médina d'El Djazaïr, la Casbah, au rang de patrimoine national puis à celui de patrimoine universel par l'Unesco en décembre 1992 dénote la reconnaissance et l'importance accordée par les instances nationales et internationales à ce joyau architectural et urbain délimité par un périmètre de protection et de sauvegarde. En signant la Convention du patrimoine mondial, l'Algérie s'est engagée de fait à protéger son patrimoine naturel et culturel et a soumis des propositions d'inscription de biens situés sur son territoire sur la liste du patrimoine mondial.

Pour ce faire, les pouvoirs publics ont dressé un inventaire des sites naturels et culturels les plus importants en Algérie. La sélection de la Casbah d'Alger a permis à l'Algérie de planifier la soumission du dossier de proposition d'inscription. Le site historique a alors été évalué par deux organisations consultatives indépendantes désignées par la Convention du patrimoine mondial : le Conseil international des monuments et des sites (ICOMOS) et l'Union mondiale pour la nature (UICN) qui fournissent au Comité du patrimoine mondial des évaluations des sites culturels et naturels proposés pour inscription.

La troisième organisation consultative est le Centre international d'études pour la préservation et la restauration des biens culturels (ICCROM), une institution intergouvernementale.

L'évaluation du site par ces trois institutions a abouti à la décision favorable du Comité intergouvernemental du patrimoine mondial concernant l'inscription du site de la Casbah au patrimoine universel.



La Casbah d'Alger.

L'Unesco félicite l'Algérie

Le Comité du patrimoine mondial de l'Unesco a félicité l'Algérie pour avoir entrepris l'ensemble des actions visant à la sauvegarde de la Casbah d'Alger, notamment la publication du projet de décret exécutif portant création et délimitation du secteur sauvegardé et l'élaboration du plan de sauvegarde de la Casbah d'Alger.

Il l'a invitée à soumettre une demande d'assistance auprès du Fonds du patrimoine mondial afin qu'un expert participe à l'examen du plan permanent de sauvegarde et de mise en valeur de la Casbah d'Alger.

La Convention du patrimoine mondial

La convention de 1972 définit le genre de sites naturels ou culturels dont on peut considérer l'inscription sur la liste du patrimoine mondial. Elle fixe les devoirs des Etats parties dans l'identification de sites potentiels, ainsi que leur rôle dans la protection et la préservation des sites. En signant la convention, chaque pays s'engage non seulement à assurer la bonne conservation des sites du patrimoine mondial qui se trouvent sur son territoire, mais aussi à protéger son patrimoine national. Les Etats parties sont encouragés à intégrer la protection du patrimoine culturel et naturel dans les programmes de planification régionaux, à mettre en place du personnel et des services sur leurs sites, à entreprendre des études scientifiques et techniques sur la conservation et à prendre des mesures pour conférer à ce patrimoine une fonction dans la vie quotidienne des citoyens.



SOMMAIRE



RECHERCHE



Croissant-Rouge algérien

La Société nationale du Croissant-Rouge algérien est la plus ancienne organisation humanitaire d'Algérie. Elle a été fondée à Tanger en 1956, au plus fort de la lutte pour l'indépendance, et a été reconnue par décret du 6 septembre 1962 comme auxiliaire des pouvoirs publics. En sa qualité de première organisation humanitaire du pays, le CRA est soumis aux principes fondamentaux animant le mouvement des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge dont il est membre à part entière. Le Croissant-Rouge algérien est présent sur l'ensemble du territoire national. Il a pour objet général de prévenir, d'alléger les souffrances humaines et d'intervenir partout où le besoin se fait ressentir, là où il convient de protéger la vie et la santé des citoyens, là où doit être entretenu l'esprit de solidarité et de compréhension, en toute impartialité et sans discrimination de nationalité, de race, de sexe, de religion ou d'opinion politique. Ses missions sont nombreuses et diversifiées à l'échelle nationale et internationale.

A l'échelle nationale

Le Croissant-Rouge algérien agit en tant qu'auxiliaire des pouvoirs publics dans tous les domaines relevant de sa vocation en coordonnant ses actions avec les services des ministères concernés.



Le Croissant-Rouge algérien est la plus ancienne organisation humanitaire d'Algérie.

Activités sociales

Mener des actions en faveur de certaines catégories vulnérables de la population, notamment les personnes âgées, démunies ou handicapées, les enfants privés de famille, les mères célibataires, les personnes et/ou les familles nécessiteuses, les familles victimes du terrorisme, les sans-abri, les malades solitaires, les malades chroniques, les invalides, les toxicomanes...



Fonctionnement du CRA

Le Croissant-Rouge algérien est dirigé par un Comité de direction comprenant 12 membres et un président élus. Ce comité se réunit une fois par mois afin de prendre des décisions sur les questions qui lui sont soumises et confie leur mise en œuvre au président par le biais de ses structures nationales permanentes (conseils d'administration pour les finances et les ressources, pour le développement, pour la communication et pour les opérations). Le Comité de direction est issu d'un Conseil national composé de 65 membres et qui se réunit une fois par an entre deux réunions de l'Assemblée générale nationale. Cette dernière compte 171 délégués. Sur le plan local, les programmes sont gérés par un comité de wilaya élu lors de l'Assemblée générale.



8 4 8

- ❶ 5,00 + 1,00 Sigle
- ❷ 02/05/1998
- ❸ 30 x 43
- ❹ 14
- ❺ 300.000
- ❻ 30/04/2007
- ❼ S. A. Bentounes
- ❽ Imprimerie BA



1998

1992-2001

...

Formation des secouristes

A cette mission d'aide et d'assistance sociale que le Croissant-Rouge algérien s'efforce d'accomplir s'ajoutent les interventions de première urgence auxquelles il est souvent appelé à faire face pour secourir les populations sinistrées à la suite de catastrophes naturelles en Algérie et dans le monde.

La jeunesse

Répondre parmi les jeunes du CRA l'idéal des différents principes fondamentaux du mouvement international des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge afin de développer en eux le sentiment de solidarité et d'entraide. Ces principes sont l'humanisme, l'impartialité, la neutralité, l'indépendance, le volontariat et l'unité.

Activités sanitaires

Le CRA contribue à la prévention des épidémies, des maladies et des maux sociaux ainsi qu'à l'amélioration de la santé et du bien-être de la population et participe à la mise en œuvre des grands programmes sanitaires nationaux et internationaux.



A l'échelle internationale

Le Croissant-Rouge algérien a pour missions :

- ◆ de collecter l'aide humanitaire et d'acheminer les dons en faveur des réfugiés et des personnes déplacées sur le territoire algérien ;
 - ◆ d'exercer ses droits et assumer les obligations qui découlent de l'appartenance au mouvement de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge ;
 - ◆ de participer à la solidarité qui unit les membres de ce mouvement international et entretenir des relations suivies avec ses différentes composantes ;
 - ◆ de participer, dans la mesure des moyens disponibles, aux actions humanitaires de ce mouvement international.
- Telles sont les principales missions du Croissant-Rouge algérien qui ont connu ces dernières années une évolution en termes de volume et de complexité.



Les principes du Croissant-Rouge sont l'humanisme, l'impartialité, la neutralité, l'indépendance, le volontariat et l'unité.



SOMMAIRE



RECHERCHE



Résistance des Zaâtcha (1848-1849)

La résistance des Zaâtcha compte parmi les plus importantes révoltes ayant marqué la lutte contre la présence coloniale et a eu une grande influence sur le peuple algérien. Déclenchée dès 1848 dans la région des Zibans-Dahraoui, précisément dans l'oasis des Zaâtcha, à 35 km au sud-ouest de Biskra, cette résistance a été conduite par Bouziane, cheikh des Zibans, en compagnie de résistants, tel Mohamed Ben Abderrahmane, qui ont combattu aux côtés de l'Emir Abdelkader. Exaspérés par la présence étrangère sur leur sol, souffrant économiquement dans cette région des Oasis, en raison de la spoliation de leurs terres, de la dégradation des récoltes, ainsi que d'une drastique levée d'impôts, les habitants de l'oasis s'organisent grâce aux compagnons de l'Emir Abdelkader pour faire face à l'occupation française. Tentant d'isoler la résistance en la limitant dans la région des Zaâtcha pour éviter son extension à d'autres régions, l'armée d'occupation regroupe 4 493 hommes venus de l'Est algérien en les concentrant à Meïda et à Lichana, à 500 m de la zaouïa de Cheikh Bouziane. La zone est encerclée pendant deux mois. Des canons sont installés et des bombardements

ordonnés pour faire une brèche dans les murs qui entouraient la zaouïa et faciliter l'attaque. De violents combats se déroulent et de nombreuses pertes sont dénombrées dans les rangs des forces d'occupation. Tous les habitants prennent les armes et se regroupent dans l'oasis, attaquant de jour comme de nuit. De nombreux volontaires rejoignent les rangs de la résistance des habitants de l'oasis face à l'armée française laquelle procède au renforcement de ses troupes qui passent de 11 000 à 19 267 soldats et fait venir un important matériel de guerre.

Après une résistance héroïque, Cheikh Bouziane et son fils Hadj Moussa tombent en martyrs et leurs têtes sont exhibées aux portes de Biskra. Le nombre de pertes dans le camp algérien est très lourd : 800 morts. La totalité des Oasis seront réoccupées en 1849.

Aussitôt l'oasis investie, l'armée française commet les pires sévices en exécutant 1 500 personnes et en coupant 10 000 palmiers. Tous les acteurs de cette répression furent promus à de hautes fonctions par les autorités coloniales de l'époque.



849

- ❶ 5,00
- ❷ 20/05/1998
- ❸ 45 x 30
- ❹ 14
- ❺ 300.000
- ❻ 30/04/2007
- ❼ S. A. Bentounes
- ❽ Imprimerie BA

Biskra, ville de découvertes et de soins

Biskra, haut lieu de la résistance, se trouve en bordure de l'Aurès, à 470 km au sud d'Alger. La région est favorisée par un climat idéal sans excès de températures aux solstices. Il n'y a pas de gelée en hiver (+10° C à +20° C diurne) ni de fournaise en été (+30° C à +40° C diurne). La richesse du sol favorise la production des dattes.

À la périphérie de la ville se dressent des villages aux innombrables palmeraies comme M'lili, Mekhadma, Ourlel, Oumech, Tolga, Lichana. La datte s'y décline en centaines de variétés et est cultivée en abondance. La plus renommée étant Deglet Nour, considérée comme la meilleure au monde. Différents lieux touristiques font de Biskra à la fois une ville de repos, de découvertes et de soins. Les stations thermales y sont nombreuses, tels Hammam Djerab, situé au pied de djebel Boughzel, à 10 km au nord-ouest de la ville, et le fameux Hammam Salihine.

Différents lieux touristiques font de Biskra une ville de repos et de découvertes.



1998

1992-2001

Journée mondiale de l'enfance



8 5 0

- 1 5,00 + 1,00
- 2 Solidarité nationale
- 3 01/06/1998
- 4 25 x 35
- 5 14
- 6 300.000
- 7 30/04/2007
- 8 K. Krim
- 9 Imprimerie BA



8 5 1

- 1 5,00 + 1,00
- 2 Solidarité nationale
- 3 01/06/1998
- 4 35 x 25
- 5 14
- 6 300.000
- 7 30/04/2007
- 8 M. Azouz
- 9 Imprimerie BA

Le 1^{er} juin, Journée internationale de l'enfant, est célébré de par le monde. Comme de nombreux pays, l'Algérie considère cette journée comme un événement majeur dans l'année. Pour protéger l'enfant, l'humanité s'est dotée d'une convention que l'Algérie, à l'instar de presque tous les pays, a ratifiée. Le droit de l'enfant à une vie décente est universellement reconnu comme un droit fondamental auquel s'ajoutent ceux ayant trait à l'éducation, à la santé et à l'accès à la culture. Pourtant au seuil du III^e millénaire, la malnutrition, les maladies infectieuses, l'implication des enfants dans les guerres et les conflits et leur exploitation sexuelle et économique continuent à être des problèmes importants qui, ici et là, font de milliers d'enfants des êtres à l'avenir incertain. Cette situation est inacceptable. Elle incite à plus de vigilance et de mobilisation des gouvernements, des sociétés civiles et de tous autour d'actions et de programmes concrets de développement et de lutte contre les fléaux qui menacent l'enfance. L'Algérie, comme beaucoup de pays, est soucieuse du respect des droits de tous ses enfants.



L'Etat a consacré des ressources importantes pour les droits de l'enfant.

Elle a mis en œuvre de nombreux programmes dont la vocation est de susciter une dynamique d'entraide et d'activer les gisements de solidarité à l'endroit des enfants blessés par la vie, fragilisés, issus de familles démunies ou victimes de violences.



Les droits de l'enfant garantis

Les différentes Constitutions de l'Algérie indépendante font expressément référence à la protection de l'enfance. L'Etat a consacré des ressources importantes pour faire prévaloir les droits de l'enfant. Il en va ainsi de l'encadrement et du suivi pédagogiques, de la prévention médicale, de la protection juvénile, de la lutte contre les fléaux sociaux et de l'insertion professionnelle. L'engagement permanent des pouvoirs publics algériens est d'assurer une place pédagogique à tous les enfants. La démocratisation de l'accès à l'école et la gratuité des enseignements ont été un choix inaliénable. Dans le domaine de la santé, de réels succès ont été enregistrés. Une politique volontariste de prévention a permis de faire reculer la mortalité infantile et de favoriser une couverture vaccinale plus performante.

L'Algérie retient le 1^{er} juin

En 1954, l'Assemblée générale de l'ONU a recommandé [Résolution 836 (IX)] à tous les pays d'instituer une Journée mondiale de l'enfance qui serait une journée de fraternité mondiale et de compréhension entre les enfants, ainsi que d'activités favorisant le bien-être des enfants du monde entier. Elle a proposé aux gouvernements que cette journée soit célébrée à la date qui leur semblait la mieux appropriée. Le 20 novembre marque le jour de l'adoption par l'Assemblée générale de la Déclaration des droits de l'enfant en 1959 et de la Convention relative aux droits de l'enfant signée en 1989.



SOMMAIRE



RECHERCHE



Tourisme et environnement

Pour le tourisme, le milieu physique et les éléments qui le constituent sont la matière première propice au développement des produits touristiques dont bénéficieront directement le citoyen et l'économie.

De vastes programmes de préservation de l'environnement ont été initiés par l'Etat depuis de nombreuses années, intégrant de plus en plus des préoccupations conformes aux nécessités économiques et sociales du pays. L'eau, élément indispensable à la vie et au travail, est un capital précieux à protéger et à promouvoir.

De même, nos côtes ne sont pas épargnées par le fléau de la pollution causé par l'inconscience et l'ignorance de l'être humain qui devient un danger pour la faune et la flore marines lesquelles ne cessent de subir des agressions en permanence.

Cette situation est aggravée par des actions destructrices comme l'extraction exagérée de sable, les incendies de

forêts, la dégradation des nappes phréatiques, la pollution de l'atmosphère, etc. A l'occasion de la Journée mondiale de l'environnement célébrée le 5 juin de chaque année, il est nécessaire de souligner le caractère interdépendant du tourisme et de l'environnement car les deux secteurs sont fragiles et ne peuvent que coexister.

C'est pourquoi, pour la création d'un écotourisme, il conviendrait de tenir compte de l'environnement dans toute réalisation d'infrastructure, qu'elle soit balnéaire, saharienne, climatique ou thermale.

L'environnement ne cesse de subir les affres de l'industrialisation et de l'urbanisation de par le monde. Cela a suscité l'apparition au niveau national et international de mouvements d'écologie menant de pair avec les autorités publiques de larges actions de sensibilisation pour la protection de l'environnement, le capital de l'humanité par excellence.

Une Charte méditerranéenne de l'eau

Etabli en 1995, le processus de Barcelone institue un cadre pour les relations entre les pays du Bassin méditerranéen, basé sur le partenariat et la collaboration dans plusieurs domaines.

Concernant le secteur sensible de l'eau, ce processus est précédé par deux conférences à Alger en 1990, puis à Rome en 1992, au cours de laquelle les ministres de l'Eau des pays du pourtour méditerranéen ont adopté la Charte méditerranéenne de l'eau.

Afin de relever les défis que posent les problèmes de l'eau en Algérie, le gouvernement algérien met en place une nouvelle politique de l'eau fondée sur des principes nouveaux de gestion intégrée de la ressource, ainsi que sur des réformes institutionnelles, juridiques et organisationnelles profondes, en adéquation avec la gravité des problèmes à résoudre.

Barrage El Mefrouch à Tlemcen.



8 5 2

- ❶ 5,00 Tourisme et environnement
- ❷ 04/06/1998
- ❸ 25 x 35
- ❹ 14
- ❺ 300.000
- ❻ 30/04/2007
- ❼ K. Krim
- ❽ Imprimerie BA



8 5 3

- ❶ 10,00 Tourisme de jeunes
- ❷ 04/06/1998
- ❸ 35 x 25
- ❹ 14
- ❺ 300.000
- ❻ 30/04/2007
- ❼ K. Krim
- ❽ Imprimerie BA



8 5 4

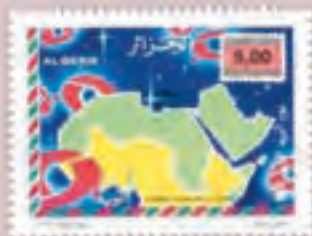
- ❶ 24,00 Taghit
- ❷ 04/06/1998
- ❸ 35 x 25
- ❹ 14
- ❺ 300.000
- ❻ 30/04/2007
- ❼ M. Azouz
- ❽ Imprimerie BA



1998

1992-2001

Journée arabe de la poste



8 5 5

- ❶ 5,00
- ❷ 03/08/1998
- ❸ 35 x 25
- ❹ 14
- ❺ 300.000
- ❻ 30/04/2007
- ❼ M. Azouz
- ❽ Imprimerie BA

L'Union postale arabe (UPA) a été fondée à Damas (Syrie) en 1952. Le 28 juillet 1991, elle prend le nom de Commission permanente des postes auprès du Secrétariat général de la Ligue des Etats arabes. Elle siège au Caire (Egypte).

Ses buts sont d'organiser et développer les services postaux et œuvrer à l'unification des prestations ; développer la coopération, la solidarité et renforcer les liens entre les pays membres ; introduire, autant que faire se peut, des dispositions plus avantageuses à la clientèle des Etats membres que celles prévues dans les actes de l'Union postale universelle (UPU) ; œuvrer pour la coopération entre les pays membres et leurs délégations en vue d'adopter une stratégie unique dans tous les domaines liés aux activités postales, notamment lors des réunions postales internationales ; coordonner et unifier dans la mesure du possible les propositions des pays membres lors des réunions des différents organismes de l'UPU ; coopérer avec la Ligue des Etats arabes, l'UPU, les Unions restreintes et les Organisations arabes et internationales dans le domaine postal en général et dans le secteur de

l'assistance technique en particulier ; développer les communications entre les peuples arabes par un fonctionnement efficace des services postaux et favoriser, dans ce domaine, le développement et la collaboration internationale. Lors de sa 6^e session, les 11 et 12 juin 1997 au Caire (Egypte), la Commission permanente des postes a décidé de célébrer la Journée arabe de la poste le 3 août de chaque année. Cette date marque la tenue de la première réunion de la Commission postale de la Ligue des Etats arabes (Liban, 1946) en vue d'élaborer la Convention postale arabe dont l'objectif est de réduire les taxes et tarifs postaux entre les pays arabes et de faciliter les échanges et les relations postales pour consolider les liens commerciaux et culturels entre les Etats de la Ligue arabe.

Cette journée sera consacrée par les administrations et offices postaux arabes pour faire connaître les services et produits offerts dans le domaine des postes et donner une meilleure image du secteur. Elle permettra aussi de souligner les efforts consentis par les Etats arabes pour la modernisation du secteur des postes.

Le tri automatique

Les premières machines de tri automatique du courrier postal sont mises au point dans les pays industrialisés au milieu des années 1960.

Ces machines étaient basées sur la technologie de reconnaissance optique des caractères (OCR – abréviation de l'anglais Optical Character Recognition). Les machines de tri actuelles, qui scannent la totalité de la zone adresse, sont capables de lire et de reconnaître le numéro et la rue de l'adresse, et de les rapprocher automatiquement du numéro de tournée du facteur. C'est ce que l'on appelle dans le jargon postal le TG3 (TG comme tri général). L'étape suivante est le TG4, où la machine est capable de livrer le courrier trié dans l'ordre du parcours du facteur sur sa tournée.

Les machines de tri sont capables de lire et de reconnaître le numéro et la rue de l'adresse.



SOMMAIRE



RECHERCHE



75^e anniversaire d'Interpol

L'Organisation internationale de police criminelle (Interpol) est une organisation intergouvernementale dont le but est d'assurer la coopération des autorités de police criminelle de chaque Etat membre en vue de prévenir et de réprimer les infractions de droit commun. Fondée en 1923 sous le nom de Commission internationale de police criminelle, l'Organisation compte 176 pays membres à ce jour. Son siège social est à Lyon (France) depuis 1989. Une assemblée générale composée des délégués des Etats membres se réunit annuellement pour adopter les mesures les plus importantes. Elle travaille en relation avec le Comité exécutif chargé de préparer ses délibérations et de contrôler l'application de ses décisions. Le Secrétariat général s'assure au quotidien de la coopération policière.

A sa tête, le Secrétariat général, aidé de fonctionnaires internationaux, exécute les décisions prises en assemblée générale. Enfin, un Bureau central national est institué dans chaque Etat membre.

Dans le souci d'une coopération efficace, il doit rester en contact permanent avec les autres bureaux, les autorités de son pays et le secrétaire général.

Ces différentes structures permettent à l'Organisation de lutter à grande échelle contre le crime organisé, mais ses statuts lui interdisent toute intervention dans des affaires de nature politique, militaire, religieuse ou raciale. L'Algérie a adhéré à cette Organisation lors de la 32^e session de l'Assemblée générale qui s'est tenue à Helsinki (Finlande) du 21 au 28 août 1963.

7 500 visiteurs par an

Près de 2 millions de messages transitent chaque année par le Secrétariat général d'Interpol via un réseau de télécommunications ultrasécurisé. Le Secrétariat général emploie 400 salariés. Interpol occupe un site de 14 500 m² dans le cadre d'un bail gratuit de 99 ans offert par la ville de Lyon.

Près de 7 500 personnes visitent chaque année le siège de l'Organisation, parmi lesquelles des journalistes, des personnalités politiques, des délégués de conférences et des policiers spécialisés. Interpol travaille sur des activités prioritaires dont notamment la sécurité publique et le terrorisme, sachant que c'est toujours aux polices nationales de chacun des pays membres de demander qu'une personne recherchée soit inscrite sur la liste de l'Organisation.

Le siège d'Interpol à Lyon (France).



Un niveau de coopération en augmentation

Le 75^e anniversaire d'Interpol, en 1998, a été l'occasion de faire le point sur les missions et l'avenir de cette organisation, ainsi que d'établir un constat exhaustif sur l'état d'évolution de son intervention dans le monde. En 1998, les missions d'Interpol en Afrique ont augmenté de 68% bien que l'augmentation du nombre total des missions ne soit que d'un peu plus de 8%.



8 5 6

- ❶ 5,00
- ❷ 07/09/1998
- ❸ 35 x 25
- ❹ 14
- ❺ 300.000
- ❻ 30/04/2007
- ❼ K. Krim
- ❽ Imprimerie BA



1998

1992-2001



8 5 7

- ❶ 5,00 Photographie du gouvernement
- ❷ 19/09/1998
- ❸ 45 x 30
- ❹ 14
- ❺ 300.000
- ❻ 30/04/2007
- ❼ D'après photo
- ❽ Imprimerie BA

40^e anniversaire de la constitution du GPRA

Quatre années après le déclenchement de la guerre de Libération nationale, le 1^{er} novembre 1954, pour libérer l'Algérie du colonialisme français, il devenait nécessaire de consolider la Révolution algérienne par une institution politique officielle représentative auprès des institutions et organismes internationaux.

La constitution du Gouvernement provisoire de la République algérienne (GPRA) répondait à un impératif d'une grande importance pour le parachèvement des institutions de la Révolution en vue de conduire les négociations avec le gouvernement français. Le but de cet acte était de contrecarrer les manœuvres des gouvernements français successifs qui déclaraient, à chaque occasion, que la Révolution algérienne ne possédait pas d'institution officielle avec laquelle on pourrait négocier sur la question algérienne.

Le Conseil de coordination et d'exécution, en application des décisions du Conseil national de la Révolution algérienne prises lors de la réunion tenue du 22 au 28 août 1957, décidait la constitution du Gouvernement provisoire de la République algérienne.

La déclaration solennelle de la constitution du GPRA a été prononcée le 19 septembre 1958 simultanément au Caire, à Tunis et à Rabat. Désigné comme président, Ferhat Abbas annonce dans sa première intervention la constitution du gouvernement provisoire et met l'accent sur les sacrifices consentis par le peuple algérien pour atteindre l'objectif de la lutte, à savoir la libération et l'indépendance de l'Algérie. Il affirmera que l'Algérie n'est pas française et que le GPRA s'engage à respecter les conventions internationales et les décisions et résolutions des organes et institutions de l'Organisation des Nations



Les membres du GPRA réunis à Tunis le 6 février 1962 (de g. à d.) : Saïd Mohammedi, Belkacem Krim, le Président Benyoucef Benkhedda, Lakdhar Bentobbal, Saâd Dahlab, M'hamed Yazid.

Le Manifeste du peuple algérien

Le 10 février 1943, Ferhat Abbas, alors âgé de 44 ans, publie le Manifeste du peuple algérien avec la signature de 28 élus musulmans. Dans ce document, les signataires revendiquent une pleine autonomie pour l'Algérie avec une égale participation de tous les habitants aux affaires politiques, une Constitution propre, une réforme agraire et la reconnaissance de la langue arabe à côté du français. Ferhat Abbas fondera l'Union démocratique du manifeste algérien (UDMA) en 1946.



SOMMAIRE



RECHERCHE



unies et adopte la Déclaration universelle des droits de l'homme. Aussitôt après la constitution du GPRA, plusieurs pays l'ont reconnu, parmi lesquels la République arabe unie (Égypte et Syrie), l'Irak, le Yémen, la Libye, la Tunisie, le Maroc, le royaume de l'Arabie Saoudite, la Jordanie, la République populaire de Chine, la Corée du Nord, le Vietnam du Nord, le Soudan, l'Indonésie et la République populaire de Mongolie.

A partir de cette date, le GPRA mène des activités diplomatiques avec les membres et les non-membres de l'ONU afin d'exercer des pressions sur la France en vue de

trouver une solution finale à la question algérienne. Le GPRA a connu trois gouvernements. Ferhat Abbas a été le président des deux premiers et Benyoucef Benkhedda a été désigné président du troisième.

Les durées des trois gouvernements vont de 1958 à 1960 pour le premier, de 1960 à 1961 pour le deuxième et de 1961 à 1962 pour le troisième.

Le GPRA s'est imposé comme seul représentant jusqu'à l'accord de cessez-le-feu le 19 mars 1962 et a dirigé l'Algérie jusqu'au recouvrement de son indépendance, le 5 juillet 1962.



Benyoucef Benkhedda le 10 juillet 1962 à Alger lors du premier meeting du GPRA depuis la proclamation de l'indépendance.



Conférence de presse animée par Ferhat Abbas le 29 septembre 1959 à Tunis.

Le soutien de la Suisse romande

Les sympathisants de la cause nationale étaient nombreux en Suisse romande. Des communistes, des socialistes, des chrétiens de gauche, des membres du Mouvement démocratique, des étudiants... transportaient des tracts, livraient le journal *El Moudjabid* et hébergeaient des membres du FLN.

Les Editions lausannoises de la cité publient des textes interdits en France, tandis que dans les régions frontalières, des militants suisses, à l'instar d'André Bösigger, font passer la frontière à des Algériens recherchés en France pour leur appartenance au FLN. Une délégation du Croissant-Rouge algérien et des dizaines de militants nationalistes algériens se trouvaient sur le sol de la Confédération helvétique, parmi lesquels le président et le ministre des Affaires étrangères du GPRA, Ferhat Abbas et Saâd Dahlab.



1998

1992-2001



8 5 8

- ❶ 5,00
- ❷ 08/10/1998
- ❸ 35 x 35
- ❹ 14
- ❺ 300.000
- ❻ 30/04/2007
- ❼ S. A. Bentounes
- ❽ Imprimerie BA

Journée nationale de la diplomatie

Le 8 octobre 1962 est une date qui a marqué le combat libérateur du peuple algérien. C'est ce jour-là qu'est célébrée chaque année la Journée nationale de la diplomatie. La diplomatie algérienne a permis de faire admettre l'Algérie dans les institutions internationales, notamment au sein de l'Organisation des Nations unies (ONU) le 8 octobre 1962, à l'occasion de la tenue de sa dixième session. Au moment où à l'intérieur du pays, le combat libérateur ébranlait l'édifice colonial, la diplomatie algérienne multipliait ses offensives au plan international et sa présence aux différents forums régionaux et rencontres internationales. Cela est exprimé très clairement dans la proclamation du 1^{er} Novembre 1954 qui stipule dans ses objectifs «l'internationalisation du problème algérien», confortée deux années plus tard par la plate-forme de la Soummam. La diplomatie algérienne a commencé par une participation remarquable à la Conférence afro-asiatique de Bandung (Indonésie) le 18 avril 1955. Le soutien extérieur à la lutte de Libération nationale n'a cessé de croître depuis, grâce à une action diplomatique dynami-

que qui a rallié à la cause nationale des voix de plus en plus nombreuses. Le 30 mars 1958 fut célébrée à travers le monde une Journée de solidarité avec l'Algérie combattante.

Durant cette période, le Gouvernement provisoire de la République algérienne (GPRA) a été reconnu par plusieurs pays. Tous ces efforts et ces succès ont, sans nul doute, conduit l'Assemblée générale de l'ONU, le 19 décembre 1960, à reconnaître le droit du peuple algérien à l'autodétermination et à l'indépendance. La diplomatie algérienne a marqué de son empreinte le combat libérateur du pays grâce à des personnalités comme Saâd Dahlab (1919), secrétaire général du ministère des Affaires étrangères au sein du premier GPRA (1958-1960) – il sera chef de la diplomatie algérienne dans le troisième GPRA (1961-1962) – et Belkacem Krim (1922-1970) qui a conduit la délégation algérienne aux négociations d'Evian lesquelles ont abouti à la signature de l'accord de cessez-le-feu le 19 mars 1962.

L'Algérie, 109^e membre de l'ONU

Le 8 octobre 1962 marque l'admission officielle de l'Algérie au sein de l'Organisation des Nations unies (ONU). De ce fait, l'Algérie en est devenue le 109^e membre émergeant ainsi sur la scène internationale. Cette accession a non seulement marqué l'aboutissement d'une guerre atroce subie et assumée par le peuple algérien durant près de huit ans, mais a également été le résultat de 132 ans de résistance populaire armée et de lutte sur les terrains politique, juridique et diplomatique pour le recouvrement de la souveraineté nationale. La diplomatie algérienne, qui a su contrer la propagande colonialiste, s'est manifestée dans sa détermination à consacrer tous ses efforts non seulement pour sa propre lutte, mais aussi pour l'émancipation des peuples du tiers-monde qui sera au centre de ses préoccupations constantes.

Abdallah Baali (au milieu), ambassadeur algérien auprès de l'ONU en 2004.



SOMMAIRE



RECHERCHE



35^e anniversaire du Comité olympique algérien



Le stade construit à Tokyo à l'occasion des jeux Olympiques de 1964.

Le 18 octobre 1998, le Comité olympique algérien fête son 35^e anniversaire. En effet, c'est en 1963 que quinze présidents de fédération, à savoir MM. Maouche Mohand Amokrane (football), Larfaoui Mustapha (natation), Benbelkacem Amar (handball), Chérifi Ali (basket-ball), Belguedj Abderrahmane (boxe), Bourkaïb Kaddour (volley-ball), Agoulmine Mustapha (sports athlétiques), Medjebri Benaïssa (cyclisme), Abdelhamid Mohamed (gymnastique), Benmerabet Zerrouk (tennis), Benachour Abdelkader (judo), Ouadah (escrime), Bouayed (lutte), Boudiaf (sports équestres) et Messadi (haltérophilie et culturisme), réunis sous la présidence de Sadek Batel, sous-secrétaire d'Etat aux Sports à l'époque, décidaient de donner naissance à la première instance olympique algérienne. Les élections qui ont marqué cette assemblée constitutive ont permis la création du premier

bureau exécutif composé de douze membres dont sept présidents de fédération élus et cinq personnalités choisies pour services rendus au sport algérien.

Le D^r Maouche en a été le président, MM. Larfaoui et Benbelkacem respectivement secrétaire général et trésorier. Les autres membres étaient MM. Chérifi, Bourkaïb, Belguedj et Agoulmine au titre des fédérations et MM. Makouf Boualem (JFLN), Kaïd Ahmed (UGTA), Allam Mohamed (MJS), Kara Terki Mahmoud (APN) et Allahoum Abdelmadjid (MDN) en tant que personnalités. Après sa constitution, le Comité olympique algérien se devait d'intégrer la famille olympique internationale par une reconnaissance du Comité international olympique (CIO). Ce fut chose faite à la session d'Innsbruck (Autriche) durant les jeux Olympiques d'hiver de 1964.



Deux Algériens au CIO

Le CIO, qui compte deux Algériens en son sein, compte 111 membres, pour la plupart admis par cooptation. Lors de sa création, 12 pays y étaient affiliés contre 197 à ce jour. Présidé par l'Espagnol Juan Antonio Samaranch depuis 1980, assisté de trois vice-présidents et d'une commission exécutive, le CIO compte également des commissions spécialisées : dopage, télévision, solidarité, protocole, etc. Ses membres se réunissent une fois par an, mais peuvent également siéger en session extraordinaire. Le CIO tire ses ressources des cotisations de ses membres, des sommes payées par les villes hôtes des jeux Olympiques et des droits de retransmission télévisée des compétitions olympiques.



8 5 9

- ❶ 5,00
- ❷ 18/10/1998
- ❸ 35 x 25
- ❹ 14
- ❺ 300.000
- ❻ 30/04/2007
- ❼ K. Krim
- ❽ Imprimerie BA



1998

1992-2001



A cette occasion, le dossier d'adhésion présenté par les deux représentants algériens, MM. Maouche et Larfaoui en l'occurrence, recueille l'approbation nécessaire qui permet à l'Algérie d'être désormais membre de la famille olympique internationale.

En octobre 1964, le drapeau algérien flotte pour la première fois à l'occasion d'une olympiade.

Ce sera à Tokyo (Japon) où l'Algérie est présente avec une petite délégation composée de MM. Maouche et Larfaoui ainsi que du gymnaste Mohamed Lazhari qui sera le premier athlète engagé dans les jeux Olympiques.

A partir de là, l'Algérie prendra part à tous les rendez-vous, à l'exception de celui de Montréal 1976 qui fut boycotté par tous les pays africains en raison du problème de l'apartheid. De même, notre pays a participé, aussi bien au plan régional qu'au niveau continental, à toutes les manifestations à caractère olympique tels les jeux Méditerranéens, Arabes et Africains.

Mieux encore, l'Algérie a accueilli les jeux Méditerranéens en 1975 et les jeux Africains en 1978 et c'est au cours de ces jeux que l'Algérie est entrée de plain-pied dans le concert des nations sportives en remportant ses premières médailles internationales.

Depuis, le sport et l'olympisme algériens ont connu une progression constante. Aux jeux Olympiques de Los Angeles, ce sont deux boxeurs, Mustapha Moussa et Mohamed Zaoui, qui décrochent les premières médailles de bronze pour l'Algérie.

Ce premier succès est conforté par la première médaille d'or conquise de haute lutte par Hassiba Boulmerka aux jeux Olympiques de Barcelone en 1992, alors que Hocine Soltani s'adjugeait le bronze en boxe.



Djabir Saïd Guerni à l'ouverture des jeux Olympiques d'Athènes.

Enfin, à Atlanta (USA, 1996), l'Algérie décroche deux médailles d'or grâce à Noureddine Morceli (1 500 m) et Hocine Soltani (boxe) et une médaille de bronze par l'entremise de Mohamed Bahari (boxe), des médailles qui viennent étoffer le palmarès olympique algérien. A l'aube du III^e millénaire, le Comité olympique algérien est l'un des rares, sinon le seul à compter deux de ses membres, MM. Mohamed Zerguini et Mustapha Larfaoui, au sein du CIO et cela peut être considéré comme un privilège car seuls les pays ayant déjà organisé des jeux Olympiques ont droit à des sièges dans l'institution représentative du mouvement olympique international.

Mohamed Lazhari, premier Algérien aux JO

En 1964, le monde du sport avait les yeux braqués sur Tokyo. C'était la première fois que les jeux Olympiques se déroulaient en Asie, dans un pays ayant d'autres conceptions, d'autres mœurs que l'Occident. Lors de ces jeux, 5 500 athlètes venus de 94 pays s'affrontèrent dans 20 épreuves sportives.

Le gymnaste Mohamed Yamani, plus connu sous le nom de Mohamed Lazhari, a été le premier et seul athlète algérien à avoir participé à ces jeux Olympiques. Il était accompagné du secrétaire général du Comité olympique algérien de l'époque, Mustapha Larfaoui, et de son président, le défunt D^r Mohand Amokrane Maouche.



A droite, Mohamed Lazhari, gymnaste.



SOMMAIRE



RECHERCHE



Oiseaux marins

Le balbuzard pêcheur *Pandion haliaetus*

C'est un grand rapace à ailes étroites. Il se nourrit des produits de sa pêche au niveau des lacs, des rivières et des baies. C'est une espèce dont la population en Méditerranée est très menacée et de nombreux pays ont pris des mesures pour sa protection.

En Algérie, il niche sur des falaises côtières et se rencontre à l'ouest d'Oran et à l'Extrême-Est algérien, près de la frontière tunisienne.

Le goéland d'Audouin *Larus audouinii*

Tout comme les mouettes, il fait partie de la famille des laridés. Il est plus petit que le goéland leucophée observé dans tous les milieux. Il est plus restrictif en matière d'alimentation, c'est pourquoi il est strictement marin.

Il y a quelques années, sa population mondiale était menacée de disparition. Plusieurs pays notamment ceux du sud de l'Europe ont pris des mesures draconiennes pour sa préservation.

Aujourd'hui, grâce à ces mesures, la population mondiale est en augmentation. Le goéland d'Audouin reste très rare en Algérie et figure sur la liste des espèces animales non domestiques protégées depuis 1983.

Les espèces animales protégées

Sur le plan juridique, une loi sur l'environnement existe qui stipule que la liste des espèces animales non domestiques est fixée en tenant compte des conditions de reconstitution des populations naturelles ou de leur habitat et des exigences de protection de certaines espèces animales pendant les périodes et les circonstances où elles sont généralement vulnérables.

Un décret d'application fixe la liste des espèces protégées. D'autres textes protègent les espèces animales et végétales, tel le décret n°83-509 du 20 août 1983 relatif aux espèces animales non domestiques protégées, complété par l'arrêté ministériel du 17 janvier 1995.

Une mouette.



Le cormoran huppé *Phalacrocorax aristotelis*

Plus petit que le grand cormoran, il est entièrement sombre verdâtre. Les plumes du dessus de la tête retroussées en huppe lui ont valu son nom.

Contrairement au grand cormoran, le cormoran huppé est strictement marin et moins répandu. En Algérie, il niche sur des îlots non éloignés de la côte et peut être observé dans l'Oranie et à l'extrême-est du pays. Le cormoran huppé figure sur la liste des espèces animales protégées en Algérie depuis 1983.

Le grand cormoran *Phalacrocorax carbo*

Ce grand oiseau aquatique, sombre avec de larges taches blanches sur les flancs en période de nidification, est très répandu au nord de l'Europe jusqu'au Bassin méditerranéen. Il fréquente aussi bien les milieux marins que les milieux aquatiques intérieurs : lacs, marais, étangs et bassins d'élevage aquacole. Il préfère les milieux calmes qui lui permettent de pêcher sa nourriture sans trop de difficultés. En Algérie, il est beaucoup plus répandu en période hivernale.



8 6 0

- ❶ 5,00 Balbuzard pêcheur
- ❷ 11/11/1998
- ❸ 35 x 25
- ❹ 14
- ❺ 300.000
- ❻ S. A. Bentounes
- ❼ Imprimerie BA



8 6 1

- ❶ 10,00 Goéland d'Audouin
- ❷ 11/11/1998
- ❸ 35 x 25
- ❹ 14
- ❺ 300.000
- ❻ S. A. Bentounes
- ❼ Imprimerie BA



8 6 2

- ❶ 24,00 Cormoran huppé
- ❷ 11/11/1998
- ❸ 25 x 35
- ❹ 14
- ❺ 300.000
- ❻ 30/04/2007
- ❼ S. A. Bentounes
- ❼ Imprimerie BA



8 6 3

- ❶ 30,00 Grand cormoran
- ❷ 11/11/1998
- ❸ 25 x 35
- ❹ 14
- ❺ 300.000
- ❻ 30/04/2007
- ❼ S. A. Bentounes
- ❼ Imprimerie BA



1998

1992-2001

50^e anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme



- ❶ 5,00
- ❷ 10/12/1998
- ❸ 35 x 25
- ❹ 14
- ❺ 300.000
- ❻ 30/04/2007
- ❼ K. Krim
- ❽ Imprimerie BA

8 6 4



- ❶ 24,00
- ❷ 10/12/1998
- ❸ 35 x 25
- ❹ 14
- ❺ 300.000
- ❻ 30/04/2007
- ❼ K. Krim
- ❽ Imprimerie BA

8 6 5

Evoqués déjà dans le pacte de la Société des nations, les droits de l'homme ont trouvé leur consécration au lendemain de la Seconde Guerre mondiale avec la création de l'Organisation des Nations unies dont la charte élaborée à la Conférence de San Francisco en 1945 souligne : «Nous, peuples des Nations unies, résolus à proclamer à nouveau notre foi dans les droits fondamentaux de l'homme, dans la dignité et la valeur de la personne humaine, dans l'égalité des droits des hommes et des femmes, ainsi que des nations, grandes et petites, nous avons décidé d'associer nos efforts pour réaliser ces desseins.» Prenant appui sur ces fondements, ainsi que sur les dispositions contenues dans la Charte des Nations elle-même, la Déclaration universelle des droits de l'homme, dont l'humanité fête cette année le cinquantenaire, a été proclamée le 10 décembre 1948 par l'Assemblée générale de l'ONU [Résolution 217A – III].

Texte à vocation planétaire, la Déclaration universelle des droits de l'homme comprend 30 articles introduits par sept considérants. Elle se présente comme l'idéal à atteindre par tous les peuples et toutes les nations, afin que tous les individus et tous les organes de la société, partout dans le monde, s'efforcent de développer le respect des droits de la personne humaine et d'en assurer progressivement la reconnaissance et l'application universelle et effective. Par son adhésion dès 1963 à la Déclaration universelle des droits de l'homme, l'Algérie n'a fait qu'exprimer son attachement à cette vaste action mondiale de promotion

et de protection des droits de l'homme sans discrimination aucune. Cet intérêt est du reste illustré par le nombre conséquent de chartes et de pactes internationaux ou régionaux se rapportant aux droits de l'homme et auxquels le pays est devenu Etat partie depuis son indépendance à ce jour.



Le dalai-lama, prix Nobel de la paix 1998, pendant le cinquantenaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme.



La Conférence de San Francisco

La Conférence de San Francisco, qui s'est tenue dans la grande cité californienne en 1945, rassemble les délégués de cinquante pays représentant environ 80% de la population du globe, comprenant des hommes de toutes les races, de toutes les religions et de tous les continents, résolus à mettre sur pied une organisation qui sauvegarderait la paix et aiderait à créer un monde meilleur.

La Conférence avait pour ordre du jour les propositions de Dumbarton Oaks (du nom d'un hôtel particulier de Washington), sur la base desquelles allait être rédigée une charte acceptable pour tous les pays. 3 500 personnes, parmi elles des délégués, des conseillers, du personnel administratif et des membres du Secrétariat, ont pris part à la conférence. La Conférence de San Francisco a été la plus grande assemblée internationale.



SOMMAIRE



RECHERCHE





Siège des Nations unies à New York.

Histoire de la résolution 217A

La Commission des droits de l'homme à l'ONU comprenait 18 membres venus de divers horizons politiques, culturels et religieux. Eleanor Roosevelt, la veuve du Président américain Franklin D. Roosevelt, présida le comité de rédaction de la déclaration universelle des droits de l'homme. A ses côtés se trouvaient le Français René Cassin, qui écrivit le premier texte de la Déclaration, le Rapporteur du comité, le Libanais Charles Malik, le Vice-Président Peng Chung Chang venu de Chine, et John Humphrey du Canada, Directeur de la Division des droits de l'homme des Nations Unies, qui prépara le premier plan de la Déclaration. Mais il ne fait aucun doute que c'est l'insistance de la veuve du président Roosevelt qui a vraiment permis l'adoption de la Déclaration.

La Commission s'est réunie pour la première fois en 1947. Le texte final fut rédigé par René Cassin et remis à la Commission des droits de l'homme réunie à Genève. Le projet de déclaration envoyé à tous les Etats Membres de l'ONU à l'époque pour qu'ils y apportent des observations fut connu sous le nom de projet de déclaration de Genève. Le premier projet de déclaration fut proposé en septembre 1948 avec la participation de plus de 50 Etats Membres à la rédaction finale. Par sa résolution 217 A (III) du 10 décembre 1948, l'Assemblée générale, en réunion à Paris, adopta la Déclaration universelle des droits de l'homme, avec les abstentions de huit pays, mais aucun rejet. Le texte complet de la DUDH a été composé en moins de deux ans dans un monde divisé entre le Bloc de l'Est et de l'Occident.





Peintures rupestres, Tassili



SOMMAIRE



RECHERCHE





SOMMAIRE



RECHERCHE



1999

1992-2001



- 1 5,00 Peigne
- 2 20/01/1999
- 3 25 x 35
- 4 14
- 5 300.000
- 6 30/04/2007
- 7 K. Krim
- 8 Imprimerie BA

8 6 6



- 1 10,00 Carde
- 2 20/01/1999
- 3 35 x 25
- 4 14
- 5 300.000
- 6 30/04/2007
- 7 K. Krim
- 8 Imprimerie BA

8 6 7



- 1 20,00 Fuseau
- 2 20/01/1999
- 3 25 x 35
- 4 14
- 5 300.000
- 6 30/04/2007
- 7 K. Krim
- 8 Imprimerie BA

8 6 8



- 1 24,00 Métier à tisser
- 2 20/01/1999
- 3 25 x 35
- 4 14
- 5 300.000
- 6 30/04/2007
- 7 K. Krim
- 8 Imprimerie BA

8 6 9

Outils de la laine

Pour confectionner les vêtements, les tapis, les tentes et autres produits, on se sert d'outils spécialement conçus à cet usage.

Peigne

C'est une planche d'environ 80 cm de long et 20 cm de large, munie à l'une de ses extrémités de dents de fer de 15 à 18 cm de haut. Ces dents sont placées en nombre égal sur deux rangs parallèles. Le peigne est soutenu par une sorte de pied qui peut être un objet quelconque. Au poignet de la tisserande, il permet une certaine vitalité dans le travail.

Carde

La carde est composée de deux palettes d'environ 20 cm de long et de 15 cm de large, ayant chacune un manche et présentant sur une face un carton recouvert de cuir muni de petites pointes métalliques. La carde sert à faire fusionner la laine en vue de la filer.

Fuseau

C'est une sorte de toupie à long manche. Le fuseau se compose d'une tige ronde en bois dur effilée progressivement en pointe à une extrémité. Certaines pointes sont munies d'un crochet en forme d'hameçon à l'autre extrémité. Cette tige entre dans un petit disque de bois généralement en olivier. Cet outil permet d'étirer la touffe de laine vers le bas par un mouvement large de balancier tout en contrôlant le calibrage du fil.

Métier à tisser

Le métier à tisser haute lisse porte la chaîne dans le sens vertical et ne dépasse pas 2,50 m de large. Il se compose de quatre pièces en bois : deux montants verticaux et deux ensouples horizontales.

Il existe également le métier à tisser basse lisse pour le tissage des fils (accessoires de tentes).

Le métier est fait de matériaux locaux, tels le bois d'olivier et le roseau.



La laine

L'emploi de la laine comme fibre textile est largement attesté dès l'âge du bronze dans les pays du Nord (vers 1600-1500 avant J.-C.), en particulier par des pièces complètes découvertes dans les tourbières. Très vite, la laine produite en Méditerranée, fine et confortable, a su s'imposer à l'exportation.

La laine est d'une grande utilité, car elle permet de fabriquer des vêtements solides destinés essentiellement à se protéger du froid et des intempéries. Les propriétés de la laine sont la chaleur, l'élasticité et l'imperméabilité. Le tissu de laine, principalement destiné à l'habillement, mais également utilisé comme couverture et tenture, acquiert, chemin faisant, un succès prodigieux avec la confection du drap auquel le tissage donne un bel aspect velouté et une surface unie.



SOMMAIRE



RECHERCHE



Journée nationale du chahid

La commémoration de la Journée nationale du chahid symbolise la fidélité aux milliers d'Algériens qui ont sacrifié leur vie pour que vive l'Algérie libre et indépendante. Elle est aussi une des dates historiques les plus significatives du passé révolutionnaire de notre peuple. Chaque commémoration est l'occasion de mettre l'accent sur l'importance à accorder à l'histoire nationale et à son enseignement aux jeunes générations qui doivent préserver ce lien sacré avec leur glorieux passé et l'histoire révolutionnaire de leur pays libéré au prix d'immenses sacrifices et de souffrances endurées pendant 132 ans.

Proclamée officiellement le 18 février 1990, la Journée du chahid vise aujourd'hui à rendre un vibrant hommage aux chahada qui ont mis leur idéal de liberté au-dessus de tout et donné leur vie en contrepartie de l'indépendance de leur pays. La proclamation de la naissance du Front de libération nationale (FLN) et l'appel du 1^{er} Novembre adressé au peuple à la veille de la guerre de Libération nationale ont annoncé officiellement le déclenchement de cette dernière.

Celle-ci débutera, selon les données du ministère des Moudjahidine, avec la participation de 1 200 combattants répartis sur tout le territoire national, munis de quelque 400 pièces d'armement et quelques bombes artisanales seulement.

La Révolution a pris ensuite de plus en plus d'ampleur et a mobilisé des milliers d'Algériens, femmes et hommes. A l'indépendance, on dénombra un million et demi de chahids tombés au champ d'honneur.

Des sacrifiés qui inscriront la Révolution algérienne dans la mémoire de tous les peuples de la planète et traceront la voie aux générations suivantes qui garderont de leurs ancêtres une soif de liberté incommensurable et une fierté qui ne se dément plus.



870

- ❶ 5,00
- ❷ 18/02/1999
- ❸ 29 x 43
- ❹ 14
- ❺ 300.000
- ❻ 30/04/2007
- ❼ K. Krim
- ❽ Imprimerie BA

La stratégie militaire de l'ALN

Dans sa confrontation avec l'armée française, l'ALN avait adopté la stratégie de la guérilla basée sur l'effet de surprise et la connaissance du terrain. Cette stratégie a réussi à lui assurer de nombreux succès militaires, du fait que l'exécution de telles opérations ne nécessitait pas la mobilisation de grands moyens, mais faisait appel à des groupes réduits dotés d'un armement léger.

L'ALN a pratiqué la guérilla tout au long de la guerre de Libération nationale sans entrer dans un affrontement militaire classique avec l'armée française, sauf en cas de nécessité. Cela trouve sa justification dans le déséquilibre des forces entre les deux armées en présence. Cette méthode a eu, entre autres conséquences, la mise à rude épreuve de l'ennemi, la dispersion de ses forces et la destruction de ses installations économiques et vitales.



1999

1992-2001

Fleurs d'arbres fruitiers



- 1 5,00 Poirier
- 2 17/03/1999
- 3 35 x 25
- 4 14
- 5 300.000
- 6 30/04/2007
- 7 S. A. Bentounes
- 8 Imprimerie BA

871



- 1 10,00 Prunier
- 2 17/03/1999
- 3 35 x 25
- 4 14
- 5 300.000
- 6 30/04/2007
- 7 S. A. Bentounes
- 8 Imprimerie BA

872



- 1 24,00 Oranger
- 2 17/03/1999
- 3 25 x 35
- 4 14
- 5 300.000
- 6 30/04/2007
- 7 S. A. Bentounes
- 8 Imprimerie BA

873



Fleurs d'oranger.

Poirier

Le poirier est un arbre fruitier de la famille des rosacées dont le fruit est appelé poire. L'arbre peut atteindre 15 m de haut et son port est pyramidal. La fructification s'effectue sur les rameaux de 2 ans, alors que la floraison est précoce (mars-avril). La production est sensible aux aléas climatiques et aux maladies bactériennes. Le poirier craint la sécheresse de l'air et du sol. Autocompatible, il nécessite une variété pollinisatrice. La multiplication se fait par greffage sur cognassier ou poirier franc (semis). L'irrigation est indispensable pour la régularisation des rendements. Le poirier, qui s'étend sur une superficie de 11 658 ha, est cultivé sur tout le territoire national avec

une certaine concentration dans les wilayas de Aïn Defla, Bêjaïa, Batna et Tizi Ouzou. Les variétés les plus courantes sont la guyot, la williams, la passe-crassane, la doyné du comice, la beurré-hardy, l'Alexandrie, la conférence et la packam's triumph.

Prunier

C'est un arbre fruitier de la famille des rosacées. Il est cultivé pour son fruit, la prune, que l'on consomme à l'état frais ou sec (pruneau). Cet arbre rustique s'adapte à de nombreux climats et à divers types de sol. Il existe deux groupes de pruniers. Le premier est à croissance lente et comprend les espèces suivantes : *Prunus domestica* (le prunier d'ente, reine-claude) et *Prunus insititia* (mirabellier).

Une composition nutritionnelle intéressante

La prune est connue depuis l'Antiquité et c'est par hasard, lors d'une année de surproduction, que des moines cultivateurs auraient constaté que le séchage au soleil de ce fruit permettait une conservation toute l'année : le pruneau est ainsi né. Très apprécié en Algérie, le pruneau a une composition nutritionnelle très intéressante : 100 g de pruneaux apportent environ 210 calories, dont 93% d'origine glucidique (glucose, fructose et sorbitol).

Le pruneau est également riche en fibres et en antioxydants (bêta-carotène, vitamines E et C) et en minéraux (potassium, manganèse, magnésium, cuivre, fer). Cette composition explique ses propriétés médicales. Sa richesse en fibres accélère le transit intestinal et le sorbitol contenu en son sein stimule la fonction biliaire et intestinale. Sa richesse en antioxydants lui fait également jouer un rôle protecteur contre les maladies cardio-vasculaires, les cancers et le vieillissement.



SOMMAIRE



RECHERCHE



Le second est à croissance rapide et comprend les espèces suivantes : *Prunus salicica* (appelé prunier japonais, Golden Japan et Methely) et *Prunus cerasifera* (myrobolan utilisé surtout comme porte-greffe). Le prunier craint les gelées printanières – le prunier japonais le plus précoce y est très sensible –, ainsi que les vents et la sécheresse au moment du grossissement des fruits.

La multiplication s'effectue par greffage, le plus souvent en écusson à œil dormant en fente ou en incrustation.

La plantation se fait en fonction de la vigueur du porte-greffe et de la variété. Pour les variétés autostériles, il faut planter un arbre pollinisateur tous les huit rangs. L'alternance est très fréquente chez le prunier. Apprécié pour ses fruits, le prunier occupe une superficie de 7 160 ha à travers toutes les wilayas d'Algérie, principalement à Tlemcen, Médéa, Tipaza, Tizi Ouzou, Boumerdès, Bêjaïa et Batna.

Oranger

L'oranger est un petit arbre de la famille des rutacées aux fruits très appréciés. Il occupe une superficie de 28 000 ha cultivés dans la Mitidja, les plaines du Chélif, les périmètres de Habra et de Hacine ainsi que les plaines de Annaba et de Skikda. L'oranger *Citrus sinensis* est un agrume aux branches peu ou pas épineuses.

Le fruit appelé orange est de forme sphérique et comprend de 8 à 15 quartiers aisément détachables. La pulpe contenue dans les quartiers est juteuse, acidulée, riche en sucre et en vitamines et de couleur jaune orangé ou rouge foncé (sanguine).

L'odeur caractéristique provient des nombreuses vésicules contenant une huile essentielle située dans l'épaisseur de leur zeste. L'orange est un fruit peu fragile, mais

lorsqu'il est trop mûr, il pourrit facilement. La multiplication de l'oranger se fait par greffage en écusson. La récolte des oranges s'effectue de novembre à avril jusqu'à juin pour les tardives.

Les exigences climatiques sont très grandes et les besoins en eau très élevés (1 200 mm dont la moitié entre mars et avril). Le sol doit être perméable. Parmi les variétés d'orange cultivées en Algérie, on compte les navels (Thomson, Washington), les sanguines et la Valencia Late (tardive).



Fleurs de pommier.

Boufarik, la capitale de l'orange

L'orange fait partie de la culture algérienne et la région de Boufarik, dans la Mitidja, en est la capitale. La culture des agrumes, qui remonte au IX^e siècle, est assez récente en Algérie, en comparaison des autres cultures qui datent de l'Antiquité, comme les céréales, l'olive, le raisin ou les dattes. Les musulmans ont été les premiers à apporter les agrumes dans la région se situant entre la Chine et l'Inde d'où ce fruit est originaire.

Par la suite, les échanges commerciaux entre l'Orient et l'Occident ont permis la diffusion de cette nouvelle culture qui arrivera jusqu'en Europe. La première variété importée fut la bigarade ou l'orange amère appelée narendj en arabe qui, par la suite, donnera orange en français.



1999

1992-2001



874

- ❶ 5,00
- ❷ 15/04/1999
- ❸ 29 x 43
- ❹ 14
- ❺ 300.000
- ❻ 30/04/2007
- ❼ S. A. Bentounes
- ❽ Imprimerie BA

Election présidentielle

L'élection présidentielle anticipée d'avril 1999 marquera, sans nul doute, une étape importante et décisive dans la vie politique et institutionnelle de la nation.

Ainsi, quelque temps après le parachèvement de l'édifice institutionnel engagé en 1995 avec l'élection du Président de la République, la révision de la Constitution et les élections locales (Assemblées populaires communales, Assemblées populaires de wilaya) et législatives, le peuple algérien est appelé de nouveau à élire le Président de la République au printemps de 1999 dans le cadre institutionnel qu'il a lui-même adopté pour exercer ses choix fondamentaux.

En effet, les citoyens pourront choisir l'homme qui sera à la tête de la première institution du pays dans un contexte marqué par le pluralisme des projets et des candidats, ainsi que par la volonté affichée de renforcer les pratiques démocratiques dans la vie politique du pays.

Le mois d'avril 1999 se présente dès lors comme un moment particulier de l'histoire dans la mesure où il constitue un palier supérieur atteint par le peuple algérien dans son processus d'enracinement de la démocratie dans le respect effectif de la diversité des programmes d'action en vue de concrétiser le principe de l'alternance, fondement de la démocratie et de l'esprit républicain.

Cette approche mise en œuvre par les pouvoirs publics permettra à l'Algérie de s'engager dans le III^e millénaire avec toutes les conditions indispensables au progrès, à la justice et à la prospérité, aspiration légitime de la société

algérienne. L'élection présidentielle anticipée du 15 avril 1999 relève de cette vision dynamique et sera l'occasion pour le peuple algérien d'exprimer ses espérances et sa détermination pour construire l'avenir de ses enfants dans la paix et le respect de chacun.



Abdelaziz Bouteflika, le 2 avril 1999 à Tizi Ouzou, en Kabylie.



Le Président Bouteflika

En décembre 1998, M. Abdelaziz Bouteflika fait part de sa décision de se présenter, en tant que candidat indépendant, à l'élection présidentielle anticipée d'avril 1999. Il est élu Président de la République le 15 avril 1999 avec 74% des voix, devenant ainsi le 7^e Président de l'Algérie indépendante.

Il prête serment le 29 avril.

Dès sa prise de fonctions, le Président Abdelaziz Bouteflika réaffirme sa détermination à rétablir la sécurité, la paix et la stabilité. Dans ce but, le 16 septembre 1999, il engage un processus législatif de concorde civile consacré par un référendum qui recueille plus de 98% de suffrages favorables.



SOMMAIRE



RECHERCHE



Traditions et héritage

Mosaïque de céramique (Tlemcen – XIV^e siècle)

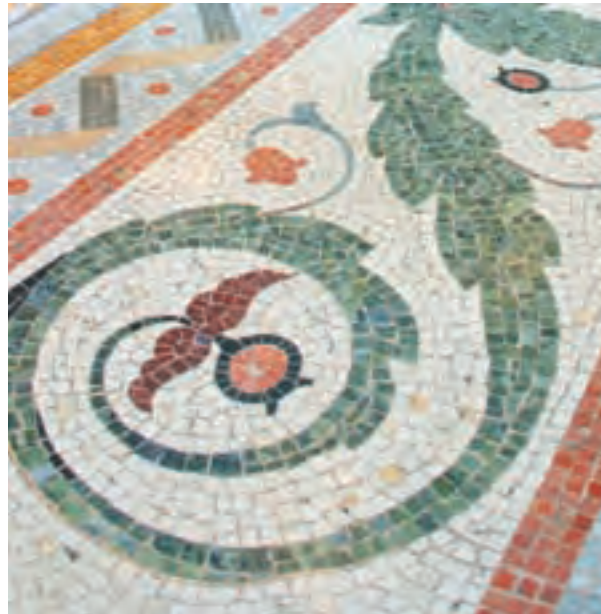
Cette mosaïque est faite de panneaux de marqueterie de céramique à entrelacs géométriques et floraux provenant de la médersa Tachfniya (Tlemcen, 720 de l'hégire – 1318 ap. J.-C). C'est une combinaison de morceaux vernissés de tons différents découpés suivant un dessin et encastés les uns dans les autres. Ces morceaux sont préalablement moulés, cuits, puis émaillés et recuits. Ils seront assemblés et liés entre eux avec un mortier de sable et de chaux que l'on fixe sur la paroi à décorer par des broches d'os ou de bois scellées dans les joints.

La marqueterie de céramique sert à décorer des minarets, des lambris et pavages de Valence de la médersa Tachfniya ou d'autres édifices religieux. Les couleurs les plus utilisées sont le vert, le jaune et le brun de manganèse.

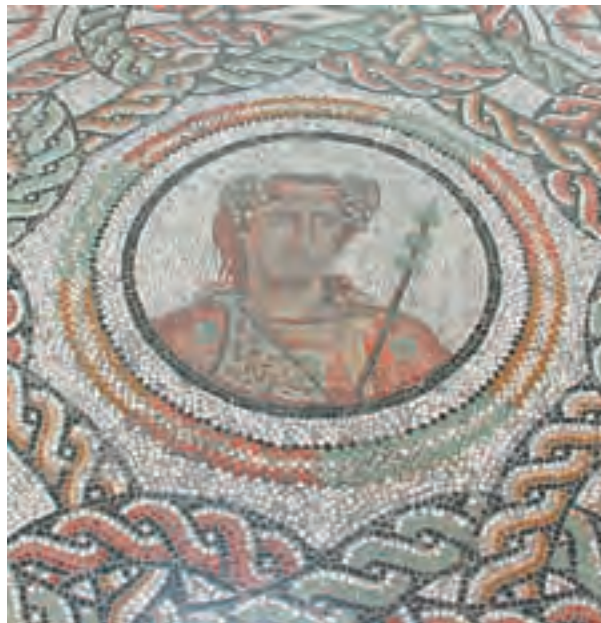
Mosaïques de céramique (Kalaâ des Béni Hammad – XI^e siècle)

Les marqueteries de la Kalaâ des Béni Hammad – V^e siècle de l'hégire – sont constituées par la juxtaposition de formes régulières, découpées dans la terre crue, puis passées au four et recouvertes d'émail que l'on fixe par une seconde cuisson. Ces marqueteries sont placées sur le sol pour servir de dallage ou sont appliquées contre les murs. Construites en forme de croix à pans coupés, disposées autour d'une étoile à huit branches, ces marqueteries de céramique sont de tons unis : vert, blanc ou violet. Cette mosaïque de faïences porte des décors peints à reflets métalliques avec une épigraphie de caractères monumentaux dits coufiques.

Dans la céramique islamique d'Occident, on relève deux inscriptions habituelles, souhaits ou fragments de formules pieuses : «*el moulk*» (la royauté) et «*el youmm*» (le bonheur). La seconde de ces formules, clairement exprimée sur les plaques de revêtement à reflets métalliques, semble être devenue une sorte de cliché des faïenciers de la Kalaâ des Béni Hammad. Cette technique, qui se perpétue de nos jours sous l'appellation de zellige, reste associée à la décoration des lieux de culte et de somptueuses demeures.



Mosaïque.



Mosaïque romaine au Musée des antiquités d'Alger.



8 7 5

- 1 5,00 Mosaïque de céramique Tlemcen XIV^e s.
- 2 18/04/1999
- 3 25 x 35
- 4 14
- 5 300.000
- 6 30/04/2007
- 7 K. Krim
- 8 Imprimerie BA



8 7 6

- 1 10,00 Mosaïque de céramique Kalaâ des Béni Hammad XI^e s.
- 2 18/04/1999
- 3 25 x 35
- 4 14
- 5 300.000
- 6 30/04/2007
- 7 K. Krim
- 8 Imprimerie BA



8 7 7

- 1 20,00 Berceau
- 2 18/04/1999
- 3 35 x 25
- 4 14
- 5 300.000
- 6 30/04/2007
- 7 K. Krim
- 8 Imprimerie BA



8 7 8

- 1 24,00 Skampla
- 2 18/04/1999
- 3 35 x 25
- 4 14
- 5 300.000
- 6 30/04/2007
- 7 K. Krim
- 8 Imprimerie BA



1999

1992-2001



Berceau

C'est le lit d'un tout jeune enfant souvent conçu de façon à pouvoir l'y bercer. Il est en bois, peint de couleurs vives, muni de pieds non fixes en forme d'arc et le décor exécuté est en motifs floraux avec une inscription calligraphique parlant de sagesse.

Skampla

Cette table à thé du XVIII^e siècle (période ottomane), de forme rectangulaire, mesurant 83 cm de longueur, 37 cm de largeur et 63 cm de hauteur, est en bois sculpté selon la technique d'emboîtement. Cette table est décorée de plantes peintes à l'aquarelle. Le vert, l'orange et le doré sont les couleurs les plus usitées. D'autres tables portent des calligraphies au nom de l'artisan, tel «Hadj El Bled», ou alors «El Djazaïr». La surface de la table est ornée d'un ensemble de carrés de faïence ou zellige fabriqués à Delft (Hollande) et dont l'utilisation était très répandue à Alger en particulier et en Algérie en général.

Cette table est une pièce très rare dont le modèle est exposé au Musée national des antiquités à Alger.



L'élégance de l'écriture arabe est à l'origine du développement de la calligraphie.

Elégance de calligraphie

L'écriture coufique angulaire convenant à la sculpture sur pierre apparaît à la fin du VII^e siècle dans les premiers manuscrits coraniques. Le saint Coran est le support privilégié pour l'ornementation calligraphique dans la production artistique de l'Islam.

L'élégance de l'écriture arabe est à l'origine du développement de la calligraphie qui décore, outre les pages du saint Coran, les mosquées et le mobilier d'inscriptions coraniques.

Les signes diacritiques placés au-dessus des lettres y sont peints en rouge, et les ornements dorés qui séparent les sourates s'opposent à l'écriture noire. Au XII^e siècle, durant la période seldjoukide, se développe le *naskhi*, une écriture cursive, fluide et souple à l'origine de l'arabe moderne.



SOMMAIRE



RECHERCHE



7^{es} jeux Africains Johannesburg



Cérémonie d'ouverture des jeux Africains de Johannesburg.

Les jeux de l'Amitié de Dakar en 1963 ont été le prélude de la tenue des premiers jeux Africains. Brazzaville est désignée pour les accueillir en 1965. L'Algérie y participe et remporte 12 médailles (2 en or, 3 en argent et 7 en bronze). Afin de mieux gérer l'organisation des jeux Africains, les responsables continentaux du sport africain créent en décembre 1966, sous l'égide de l'Organisation de l'unité africaine (OUA), le Conseil supérieur du sport en Afrique (CSSA). Cette instance supérieure du sport africain désigne Lagos (Nigeria) comme ville hôte des jeux Africains.

Trente-neuf pays y prennent part du 7 au 18 juillet 1973 dont l'Algérie qui remporte 24 médailles (4 or, 6 argent et 14 bronze) et se classe à la 6^e place. Candidate pour l'organisation de la 3^e édition, l'Algérie l'accueille en grande pompe en juillet 1978.

Nos sportifs remportent 65 médailles (21 or, 19 argent et 25 bronze). 45 pays ont participé à ces jeux, ce qui constitue un record jusqu'à aujourd'hui. Il a fallu 9 ans, soit 1987, pour assister aux 4^{es} jeux à Nairobi (Kenya) après plusieurs reports pour cause de difficultés financières. La périodicité n'est pas respectée. Lors de cette édition, l'Algérie remporte 66 médailles (17 or, 25 argent et 24 bronze). Le Caire (Egypte) honore ses engagements et organise les 5^{es} jeux Africains en 1991 dans les délais fixés. L'Algérie s'y illustre en enlevant 100 médailles (29 or, 37 argent et 34 bronze). En dépit de certaines difficultés, le Zimbabwe est au rendez-vous des 6^{es} jeux du 13 au 23 septembre 1995. La récolte de médailles algériennes atteint alors le nombre de 58. Les 7^{es} jeux Africains auront lieu à Johannesburg (Afrique du Sud) du 9 au 19 septembre 1999.

Un événement historique

Les jeux Africains de 1999 qu'a abrités Johannesburg (Afrique du Sud) constituent un événement marquant dans l'histoire de l'Afrique du Sud, car il s'agit du plus grand rassemblement sportif qu'organise ce pays depuis la fin du régime de l'apartheid.

Plus même que la phase finale de la Coupe d'Afrique des nations de football organisée à Johannesburg et remportée par les Bafana-Bafana en 1996, les jeux Africains de 1999, de par la participation massive qu'ils ont drainée – que ce soit par le nombre des pays participants ou des athlètes –, ont consacré le retour de l'Afrique du Sud dans le concert continental.



879

- ❶ 5,00
- ❷ 12/05/1999
- ❸ 25 x 35
- ❹ 14
- ❺ 300.000
- ❻ 30/04/2007
- ❼ M. Azouz
- ❽ Imprimerie BA



880

- ❶ 10,00
- ❷ 12/05/1999
- ❸ 35 x 25
- ❹ 14
- ❺ 300.000
- ❻ 30/04/2007
- ❼ M. Azouz
- ❽ Imprimerie BA



1999

1992-2001



- ❶ 5,00 Gneiss ocellé
- ❷ 06/06/1999
- ❸ 25 x 35
- ❹ 14
- ❺ 300.000
- ❻ 30/04/2007
- ❼ K. Krim
- ❽ Imprimerie BA

881



- ❶ 20,00 Granite calco-alcalin
- ❷ 06/06/1999
- ❸ 25 x 35
- ❹ 14
- ❺ 300.000
- ❻ 30/04/2007
- ❼ K. Krim
- ❽ Imprimerie BA

882



- ❶ 24,00 Schiste à séricite
- ❷ 06/06/1999
- ❸ 25 x 35
- ❹ 14
- ❺ 300.000
- ❻ 30/04/2007
- ❼ K. Krim
- ❽ Imprimerie BA

883

Roches

Gneiss ocellé

C'est une roche métamorphique formée dans les parties profondes de l'écorce terrestre par la transformation minérale d'autres roches sous l'effet de la chaleur et de la pression. C'est une roche litée. Les lits sombres sont représentés par les ferromagnésiens et les lits clairs sont constitués de quartz, de plagioclase et de feldspath.

Le feldspath, qui forme aussi des plages claires étirées en forme d'yeux, a donné son nom à cette roche.

Granite calco-alcalin

La plus grande partie de l'écorce terrestre est constituée de granite. C'est une roche typique des profondeurs de la croûte continentale formée à la suite du refroidissement et de la cristallisation du magma à quelques kilomètres de profondeur. La variété de granite calco-alcalin

comprend des minéraux clairs, tels le feldspath potassique, le plagioclase et le quartz, et des minéraux sombres dits ferromagnésiens qui sont le mica noir (biotite) et l'amphibole verte (hörnblende). Il est souvent utilisé comme matériau de construction ou pierre de parement.

Schiste à séricite

C'est une roche métamorphique qui se divise facilement en plaques minces (débit schisteux ou ardoisier) possédant un éclat lustré. Les surfaces de schistosité sont essentiellement formées par de la séricite qui est un mica blanc en petites paillettes brillantes. Les autres minéraux (quartz et plagioclase) ne sont pas visibles à l'œil nu.

Les ardoises servant à la couverture des toits ou utilisées naguère par les écoliers pour écrire à la craie sont une variété de schiste.



Le Hoggar, un vaste massif volcanique

L'Algérie est connue pour être une terre de volcanisme dit «des points chauds», caractérisée par la remontée de chaleur et de matériel fondu depuis de très grandes profondeurs, entraînant la construction de volumineux volcans. Les sources profondes des magmas étant indépendantes des plaques de l'écorce terrestre et de leurs mouvements, ce volcanisme se produit aussi bien en domaine océanique que continental. C'est le cas du Hoggar en Algérie. Le Tassili d'Ifedaniouène, le Tassili N'Ajjer et Adrar N'Ajjer, dans le Grand Sud algérien, sont un enchevêtrement chaotique de blocs disloqués qui recèlent des sites pariétaux remarquables représentant un vaste massif volcanique. Les cônes volcaniques et les caldeiras ponctuent de manière singulière le paysage de ces plateaux qui attirent énormément de touristes algériens et étrangers.



SOMMAIRE



RECHERCHE



Sommet de l'OUA – Alger

Créée le 25 mai 1963, l'Organisation de l'unité africaine regroupe actuellement 53 Etats. Sa création procède de la volonté des pays africains de parachever l'émancipation du continent du joug colonial et d'œuvrer à la réalisation des aspirations légitimes des peuples africains à la liberté, à l'égalité, à la justice et à la dignité.

La Charte de l'OUA inspirée par les idéaux de paix et de solidarité, fondés sur les principes de souveraineté et d'égalité qui régissent les relations interafricaines, a pour ultime objectif de doter le continent d'un cadre idoine d'expression d'une fraternité et d'une solidarité intégrées au sein d'une unité plus vaste qui transcende les considérations ethniques et nationales.

L'OUA a le mérite de constituer aujourd'hui une tribune privilégiée pour les pays africains, leur permettant d'exprimer leurs préoccupations et leurs points de vue sur toutes les questions qui intéressent l'Afrique. Elle constitue également le creuset au sein duquel se forment les vecteurs de mobilisation et se développe l'action des Etats membres en vue de la promotion et de la défense des intérêts collectifs de l'Afrique.

Face aux défis actuels, l'organisation panafricaine a clairement défini ses priorités. Elle est pleinement engagée dans un effort exaltant de redressement, de développement et d'intégration et s'efforce d'organiser l'action commune de ses Etats membres pour améliorer ses capacités dans le traitement des conflits et assurer le nécessaire climat de paix et de stabilité sur le continent.

Le 35^e Sommet de l'OUA que l'Algérie accueillera au mois de juillet 1999 fera d'Alger la capitale de l'Afrique. Ayant la particularité d'être le dernier sommet du siècle, il aura, du fait même qu'il se tiendra dans une période charnière, entre le XX^e et le XXI^e siècles, une dimension particulièrement significative dans l'histoire de l'Organisation. De ce point de vue, il aura à procéder non seulement à une évaluation exhaustive du bilan de l'action de l'OUA, mais aussi et surtout à ouvrir d'autres perspectives pour l'organisation continentale de manière à adapter son action aux nouvelles réalités du prochain millénaire, en particulier les grands défis de la mondialisation.



884

- ❶ 5,00
- ❷ 30/06/1999
- ❸ 29 x 43
- ❹ 14
- ❺ 300.000
- ❻ 30/04/2007
- ❼ S. A. Bentounes
- ❽ Imprimerie BA



L'Afrique et la mondialisation

Minée par les conflits, ravagée par les maladies, l'Afrique, qui aspire au changement, s'est engagée, sous l'impulsion du Président Abdelaziz Bouteflika, dans un vaste mouvement de restructuration politique, économique et sociale. Le contexte de mondialisation aidant, l'Afrique ne veut pas être en reste de ce nouveau concept irréversible de relations internationales, fruit des progrès technologiques qui font de la mobilité et de l'échange les moteurs de l'évolution du monde dans toutes ses composantes.

L'Afrique prône la solidarité qui apporte une protection de l'individu par le groupe, en allant vers la civilisation de l'universel par la synthèse des différences, en préférant le multilatéralisme à l'unilatéralisme dans les relations internationales.

Son Excellence le Président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika.



1999

1992-2001



- ❶ 5,00
- ❷ 30/06/1999
- ❸ 25 x 35
- ❹ 14
- ❺ 300.000
- ❻ 30/04/2007
- ❼ K. Krim
- ❽ Imprimerie BA

885

Convention de l'OUA sur les réfugiés en Afrique

L'Organisation de l'unité africaine (OUA) a toujours accordé un intérêt particulier à la question des réfugiés en Afrique qui bat le triste record en matière de déplacés et de réfugiés de par le monde. Ce chiffre s'élève en 1999 à 7 millions de réfugiés et 20 millions de déplacés et constitue l'un des défis majeurs auxquels l'Organisation doit faire face.

L'OUA s'est toujours mobilisée en faveur de cette catégorie de personnes, en instaurant notamment dès 1964 une commission sur les réfugiés chargée d'examiner cette question et de faire des recommandations aux instances supérieures de l'organisation panafricaine. Dans le cadre de ses activités, la commission dépêche régulièrement des missions d'information auprès des pays accueillant des réfugiés afin de se tenir informée de leur situation et de conseiller les Etats membres sur la manière de résoudre les problèmes auxquels ils sont confrontés.

En 1969, la Conférence des chefs d'Etat et de gouvernement de l'OUA a adopté la convention régissant les aspects propres aux problèmes des réfugiés en Afrique qui est le complément régional de la Convention des Nations unies de 1951 et du Protocole de janvier 1967 relatifs au statut des réfugiés. Cette convention définit le terme de réfugié, ainsi que les droits et les obligations qui en découlent. Elle stipule notamment que l'octroi du droit d'asile aux réfugiés constitue un acte pacifique et humanitaire et consacre le principe selon lequel aucun réfugié ne peut être expulsé ni rapatrié contre son gré.

La commémoration de l'anniversaire de cette convention donnera lieu à une série de manifestations qui constitueront une opportunité supplémentaire pour sensibiliser l'opinion publique africaine et internationale à la question des réfugiés en Afrique et mobiliser des ressources financières en leur faveur.



Camp de réfugiés rwandais au Zaïre, le 17 juillet 1994.

Le droit d'être protégé

La Convention des Nations unies garantit aux réfugiés le droit d'être protégés contre la discrimination, de pouvoir pratiquer sa religion, de pouvoir posséder des papiers d'identité et des documents de voyage, de bénéficier des droits relatifs à l'exercice d'une activité professionnelle, d'avoir accès à un logement, à l'enseignement et à des aides spécifiques, d'être protégés contre les sanctions relatives à l'immigration clandestine et de pouvoir circuler librement.

Les réfugiés ont, en outre, le droit de bénéficier d'une solution durable à leur situation, comme l'intégration dans le pays d'asile, la réinstallation dans un autre pays ou le rapatriement volontaire dans leur pays d'origine, à la condition que ce retour s'effectue dans le respect de leur sécurité et de leur dignité.



SOMMAIRE



RECHERCHE



Fête de la police

Le 22 juillet de chaque année est célébrée la fête de la police algérienne dont l'institution centrale porte le nom de Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN). Cette date correspond au 22 juillet 1962, date de sa création par décret. Après l'indépendance de l'Algérie, une centaine de cadres venus de Tunisie et du Maroc et une trentaine de commissaires de police formés par le FLN à l'Académie de police du Caire constituent le premier noyau de la Sûreté nationale.

La formation des nouvelles recrues se fait dans les différentes écoles qui ouvrent leurs portes à travers le pays, à commencer par celle d'Hussein Dey en 1962.

Les missions assignées à la police algérienne ne diffèrent en rien de celles attribuées à toutes les autres polices du monde, à savoir garantir la paix et la sécurité publiques, protéger les personnes et les biens et veiller à

l'application des lois. Des changements seront apportés au fonctionnement de la police en vue de son amélioration, ce qui conduit à la création des Sûretés de wilaya en 1970 à partir desquelles sont réunis les différents services.

C'est une période charnière pour l'institution qui se lance dans une politique de modernisation et de renforcement des structures de formation et de recyclage du personnel en fonction et l'acquisition des équipements nécessaires. L'élément féminin intègre les services de la Sûreté nationale en 1973, ce qui a eu le mérite d'apporter de nouvelles qualités humaines aux services de police.

Depuis l'année 1995, l'institution a lancé diverses actions visant à la professionnaliser, à l'ouvrir davantage sur le développement technique et scientifique et, surtout, à la rapprocher du citoyen.

Ayant atteint un niveau de professionnalisation remarquable grâce à l'expérience acquise sur le terrain ces dernières années, la police algérienne reconnaît aujourd'hui l'importance de miser sur une nouvelle politique de proximité, visant à se rapprocher davantage du citoyen, le sensibiliser aux véritables missions des services de sécurité, gagner sa confiance et être à l'écoute de ses doléances. Largement mis à contribution, l'élément féminin de la Sûreté nationale insuffle une grande dynamique à cette politique.

Femmes policières : l'Algérie à l'avant-garde

L'Algérie est à l'avant-garde des pays arabes en matière de recrutement des femmes dans le corps de police, avec une part de 5% du total des effectifs. La femme policière algérienne, qui a prouvé qu'elle était digne de la confiance placée en elle, a su démontrer, par sa persévérance, sa volonté et son courage, sa capacité à défendre la souveraineté du pays et la sécurité du citoyen au même titre que l'homme. Ces qualités font que la Direction générale de la Sûreté nationale s'est inscrite dans la logique du renforcement des effectifs féminins en son sein. De grandes écoles, qui ont été ouvertes à travers le pays, assurent la formation des futures femmes fonctionnaires de police appelées à participer à la mise en œuvre de la politique de la DGSN dans tous les domaines et toutes les spécialités.

Les femmes intègrent les services de la Sûreté nationale en 1973.



886

- ❶ 5,00
- ❷ 22/07/1999
- ❸ 29 x 43
- ❹ 14
- ❺ 300.000
- ❻ 30/04/2007
- ❼ M. Guettache
- ❽ Imprimerie BA



1999

1992-2001



887

- ❶ 5,00
- ❷ 14/09/1999
- ❸ 36 x 36
- ❹ 14
- ❺ 400.000
- ❻ 30/04/2007
- ❼ Fourni par l'Unesco
- ❽ Imprimerie BA

2000 – Année internationale de la culture de la paix

«Réunis à Paris en 1995 à l'occasion du 50^e anniversaire de sa fondation, les Etats membres de l'Unesco se sont tournés vers l'avenir, déclarant que le grand défi de la fin du XX^e siècle est d'amorcer la transition d'une culture de la guerre vers une culture de la paix. Ainsi est réaffirmée la mission dévolue à l'Unesco, de par son acte constitutif à l'issue de la Seconde Guerre mondiale, d'utiliser l'éducation, la science, la culture et la communication pour élever les défenses de la paix dans l'esprit des hommes.

L'Année internationale de la culture de la paix proclamée pour l'an 2000 par l'Assemblée générale des Nations unies est un jalon historique sur la voie qui mène à cet objectif. Toutefois, il ne suffit pas que l'Unesco et l'ONU prennent des décisions.

Comme l'indique l'acte constitutif de l'Unesco, les accords politiques et économiques passés entre gouvernements ne peuvent garantir une paix durable à eux seuls : cette paix doit être établie sur le fondement de la solidarité intellectuelle et morale de l'humanité.

L'élaboration d'une culture de paix nécessite l'entière participation de tous. La paix a cessé d'être exclusivement l'affaire des gouvernements et des organisations internationales. Elle ne se réduit pas à l'absence de guerre et de violence. Elle est faite de l'ensemble des valeurs et des attitudes de nos communautés, de nos familles, de nos écoles. La paix se cultive et s'apprend et se pratique surtout. Pour faire la paix, nous devons agir de manière à transformer les conflits de la vie quotidienne en



Remise du prix Nobel de la paix à Médecins sans frontières, en décembre 1999 à Oslo.

coopération de nature à susciter un monde meilleur pour tous. C'est pourquoi, au nom de l'Unesco et des Nations unies, je vous invite tous, parents et enfants, enseignants et étudiants, journalistes et rédacteurs en chef, maires et parlementaires, vous tous, quelles que soient vos fonctions, à participer à un mouvement planétaire en faveur d'une culture de paix et de non-violence. Que chacun prenne la résolution de faire de l'an 2000 la première étape de notre contribution à cette tâche qui répond à notre vocation la plus haute à ce moment de l'histoire.»

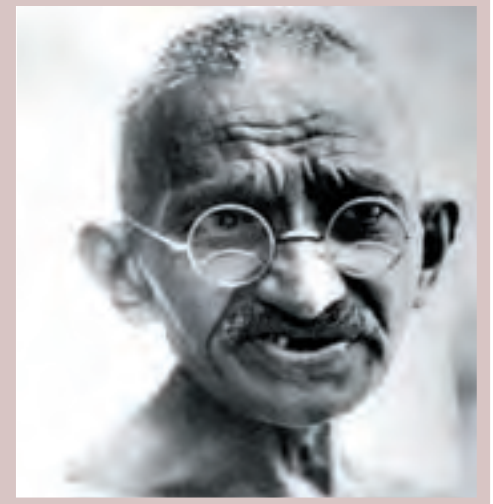
[Message de Federico Mayor, directeur général de l'Unesco.]

Le Mahatma Gandhi

Le Mahatma Gandhi (1869-1948) a marqué l'humanité tout entière par sa tolérance et son amour de l'autre. Il rêvait d'un monde où tous, les hommes comme les femmes, les jeunes comme les vieux, les riches comme les pauvres, vivent égaux en droits et en devoirs.

Il a consacré sa vie au service du combat pour la défense des opprimés. Gandhi estimait qu'il ne pouvait être question de supériorité d'une religion par rapport à une autre.

«Toutes les fois sont des révélations de la Vérité», disait-il, en prônant la tolérance. Sur le plan social, Gandhi, qui proclamait le droit à l'égalité des chances pour tous, a été un ardent défenseur du droit des femmes à la liberté.



SOMMAIRE



RECHERCHE



Poissons

Denté *Dentex dentex*

Il est connu en Algérie sous les noms de *denti* ou *bous-nane*. C'est un poisson de la famille des sparidés. Il est gris argenté avec des reflets vert, violet, rose, doré ou bleuté et piqueté de petits points sombres. Il a une tache bleue à l'aisselle des pectorales et une bosse frontale chez le mâle âgé. Sa taille moyenne varie entre 30 et 50 cm et peut atteindre 100 cm. On le trouve sur les fonds rocheux sableux jusqu'à 150 m, surtout de 15 à 50 m. Le denté se reproduit au printemps. Il se nourrit de poissons et de mollusques céphalopodes. Sa capture se fait par chalut, filet maillant, palangre de fond, canne à pêche ou ligne de traîne.

Rouget de roche *Mullus surmuletus*

C'est un poisson grégaire de la famille des mullidés, rouge plus orangé après la mort. Il vit sur les fonds rocheux et de graviers, mais parfois aussi sur des fonds meubles jusqu'à 400 m. Sa taille moyenne varie entre 10 et 25 cm et peut atteindre 40 cm. Généralement, il a une bande longitudinale d'un brun rougeâtre de l'œil à la queue, soulignée de trois lignes jaunes. Sa première nageoire dorsale est colorée. Sa première maturité sexuelle intervient à un an. Le rouget de roche se reproduit d'avril à juillet. Il se nourrit de crustacés, surtout de crevettes et d'amphipodes, de mollusques et de petits poissons.



888

- ❶ 5,00 *Dentex dentex* (denté)
- ❷ 15/09/1999
- ❸ 35 x 25
- ❹ 14
- ❺ 300.000
- ❻ 30/04/2007
- ❼ A. Kerbouche
- ❽ Imprimerie BA



889

- ❶ 10,00 *Mullus surmuletus* (rouget de roche)
- ❷ 15/09/1999
- ❸ 35 x 25
- ❹ 14
- ❺ 300.000
- ❻ 30/04/2007
- ❼ A. Kerbouche
- ❽ Imprimerie BA



890

- ❶ 20,00 *Dentex gibbosus* (bossu)
- ❷ 15/09/1999
- ❸ 35 x 25
- ❹ 14
- ❺ 300.000
- ❻ 30/04/2007
- ❼ A. Kerbouche
- ❽ Imprimerie BA



891

- ❶ 24,00 *Diplodus sargus* (sar)
- ❷ 15/09/1999
- ❸ 35 x 25
- ❹ 14
- ❺ 300.000
- ❻ 30/04/2007
- ❼ A. Kerbouche
- ❽ Imprimerie BA



1999

1992-2001



Bossu

Dentex gibbosus

Ce poisson est d'un rose plus ou moins foncé. Il porte une petite tache noire juste en arrière de la dorsale molle et une autre violacée à l'aisselle des pectorales remontant jusqu'à l'angle supérieur de l'opercule. Du 3^e au 5^e rayons épineux, les grands mâles ont une forte bosse frontale. La taille commune de ce poisson varie entre 50 et 75 cm et peut atteindre 100 cm. On le trouve sur les fonds sableux de 20 à 200 m. Hermaphrodite protandrique (mâle puis femelle), il se reproduit au printemps. Carnivore, il se nourrit de crustacés, de poissons et de céphalopodes. On le capture par chalut, filet maillant, palangre de fond, canne à pêche ou ligne de traîne. En Algérie, on l'appelle pompier ou bossu.

Sar commun

Diplodus sargus

Il vit dans les eaux côtières sur les fonds rocheux et sableux jusqu'à 50 m. Grégaire, de la famille des sparidés, ce poisson est gris clair à reflets argentés. Il porte de nombreuses rayures longitudinales sombres plus ou moins marquées le long des rangées des écailles et 8-9 autres verticales grises alternées, foncées et plus claires, s'estompant puis disparaissant avec l'âge. Sa caudale est bordée de noir, alors que sa taille moyenne varie entre 15 et 30 cm et peut atteindre jusqu'à 45 cm.

En Algérie, le sar est appelé *qantbour*, *sargo* ou tambour. Sa capture se fait par chalut senne de plages, filet maillant, palangre de fond ou au moyen d'une simple canne à pêche. La reproduction s'effectue en mai-juin. Il atteint sa maturité à 2 ans. Les jeunes sont omnivores, tandis que les adultes sont carnivores.



L'aquaculture en Algérie

La création d'un ministère chargé des questions halieutiques en Algérie – aquaculture comprise – atteste de l'intérêt des pouvoirs publics pour ce secteur stratégique. Les réalisations en la matière consistent en des opérations de repeuplement des plans d'eau continentaux avec des alevins de poissons dulcicoles et de coquillages placés en grossissement au niveau d'un site lagunaire où se pratiquent concomitamment des opérations de pêche des espèces de milieux saumâtres.

Le potentiel aquacole algérien couvre deux domaines distincts : la pisciculture continentale qui s'est articulée autour de la station hydro-biologique du Mazafran (à l'ouest d'Alger), véritable centre expérimental où se sont déroulés des travaux animés par des équipes algériennes, avec la coopération d'experts étrangers, et le domaine marin où les premières expériences menées au lac Mellah ont porté sur l'élevage conchylicole.

Le potentiel aquacole algérien couvre la pisciculture et le domaine marin.



SOMMAIRE



RECHERCHE



Référendum sur le rétablissement de la concorde civile

Le référendum du 16 septembre 1999 sur le rétablissement de la concorde civile constitue, sans aucun doute, une date marquante dans l'histoire de la nation algérienne. En effet, l'adoption à l'écrasante majorité par le Parlement de la loi n°99-08 du 13 juillet 1999 relative au rétablissement de la concorde civile s'inscrit dans une démarche visant à faire de la réconciliation du peuple algérien puisant dans ses valeurs et traditions ancestrales la première des priorités. L'implication du peuple algérien dans cette phase de son histoire est plus qu'impérative et impose inéluctablement une large adhésion populaire à même de faire face aux grands défis qui attendent le pays.

Le peuple algérien saisit l'importance de cette loi, de la portée d'une démarche et du sens d'une approche pour la réalisation de la paix.

La concrétisation de la concorde civile et le rétablissement de la paix ne constituent que le préambule d'une œuvre qui s'articule autour d'un nombre d'actions dont les objectifs fondamentaux sont la réhabilitation de l'Etat et la consolidation de ses institutions, la relance économique et le retour de l'Algérie sur la scène internationale.

Le 16 septembre 1999, l'Algérie écrira une nouvelle page de son histoire lui permettant de renouer avec son passé glorieux et d'amorcer le troisième millénaire en position de force.



Le 16 septembre 1999, le Président Abdelaziz Bouteflika en train de voter.



892

- ❶ 5,00
- ❷ 16/09/1999
- ❸ 25 x 35
- ❹ 14
- ❺ 300.000
- ❻ 30/04/2007
- ❼ Imprimerie BA

L'aspiration à la paix

La loi n° 99-08 du 13 juillet 1999 s'inscrit dans le cadre du grand dessein de rétablissement de la concorde civile et a pour objet d'instituer des mesures particulières en vue de dégager des issues appropriées aux personnes impliquées et ayant été impliquées dans des actions de terrorisme ou de subversion lesquelles expriment leur volonté de cesser, en toute conscience, leurs activités criminelles, en leur donnant l'opportunité de concrétiser cette aspiration sur la voie d'une réinsertion civile au sein de la société.

Clémence pour les égarés

Les personnes visées par la loi relative au rétablissement de la concorde civile ont bénéficié, selon le cas, de l'exonération des poursuites, de la mise sous probation ou de l'atténuation des peines.

La loi exonère toute personne ayant fait partie d'une des organisations visées à l'article 87 bis 3 du Code pénal à l'intérieur et à l'extérieur du pays et qui n'a pas commis ou participé à la commission de l'une des infractions prévues à l'article 87 bis du Code pénal ayant entraîné mort d'homme ou infirmité permanente, viol ou qui n'a pas utilisé des explosifs en des lieux publics ou fréquentés par le public et qui aura, dans un délai de six mois, à compter de la promulgation de ladite loi, avisé les autorités compétentes qu'elle cesse toute activité terroriste ou subversive et qui se sera présentée spontanément à ces autorités compétentes.



1999

1992-2001



8 9 3

- 1 5,00 Le timbre-poste : un moyen de communication
- 2 09/10/1999
- 3 35 x 25
- 4 14
- 5 300.000
- 6 30/04/2007
- 7 M. F. Allache
- 8 Imprimerie BA



8 9 4

- 1 5,00 125^e anniversaire de l'Union postale universelle
- 2 09/10/1999
- 3 35 x 25
- 4 14
- 5 300.000
- 6 30/04/2007
- 7 K. Krim
- 8 Imprimerie BA

Journée mondiale de la poste

Le service postal dans le monde fait partie de la vie quotidienne des populations et son bon fonctionnement est indispensable à tout ordre social et davantage à la vie de la communauté internationale. Ces règles ont donné un essor prodigieux à la poste internationale. De nos jours, plusieurs milliards de lettres et de paquets s'échangent chaque année à travers le monde et parviennent à leurs destinataires dans les meilleures conditions.

La constitution, le règlement général ainsi que la convention et son règlement d'exécution sont obligatoires pour tous les pays membres de sorte que leurs dispositions touchent pratiquement la quasi-totalité de la population du globe, près de 200 pays et territoires sont actuellement liés par ces actes. Des arrangements facultatifs règlent en outre le fonctionnement des services postaux en ce qui concerne le traitement des valeurs déclarées, des colis, des mandats postaux, des remboursements, des recouvrements, de l'épargne et, enfin, des abonnements aux journaux et écrits périodiques.

Le timbre-poste, un moyen de communication

Le timbre-poste n'est assurément pas un simple sauf-conduit de la communication épistolaire, mais un messager plein de charme et un témoin éloquent des œuvres du génie humain et des événements marquants de notre siècle.

Les idées qu'il suggère par l'image ou le motif artistique en constituent l'illustration. Objet utilitaire, le timbre-poste se collectionne, s'échange, s'expose. Il apparaît ainsi comme l'ambassadeur du pays qui l'émet par les messages qu'il véhicule : ses réalisations, ses préoccupations, sa civilisation, sa culture, sa faune et sa flore, en fait l'intégralité de son patrimoine. Les timbres-poste enseignent dans chaque langue l'histoire du monde, racontent les us et coutumes des peuples, exposent les œuvres d'art de tous les continents, présentent en couleurs les merveilles de la nature. Le timbre-poste est de fait un véritable vecteur de communication au sein de la société.



Liberté de transit

L'article premier de la Constitution de l'Union postale universelle édicte le principe de la liberté de transit.

Il entraîne l'obligation, pour chaque administration postale, d'acheminer toujours par les voies les plus rapides et les moyens les plus sûrs qu'elle emploie pour ses propres envois les dépêches closes et les envois de la poste aux lettres à découvert qui lui sont livrés par une autre administration postale.

La liberté de transit des colis postaux à acheminer par les voies terrestre et maritime est limitée au territoire des pays participant à ce service, tandis que la liberté de transit des colis-avion est garantie dans le territoire entier de l'Union.



SOMMAIRE



RECHERCHE



Journée mondiale de la femme rurale

La Journée mondiale de la femme rurale est célébrée le 15 octobre de chaque année. Actrice quotidienne des droits de l'homme, la femme rurale, comme toutes les autres femmes, possède des droits garantis par les conventions internationales.

Imprégnée profondément de la culture de la paix, de la tolérance et de l'amour du travail, la femme rurale est toujours à l'avant-garde pour la libération de son pays, résistant avec courage et abnégation à toutes les formes de violence. Elle travaille ardemment pour combattre la pauvreté et relever le défi concernant l'alimentation, l'agriculture et le bien-être économique et social de la population rurale. La femme rurale apporte une contribution déterminante à l'agriculture, aux forêts et à la pêche.

A la fois dynamique et courageuse, la femme rurale a toujours été une collaboratrice créative en matière de développement et se trouve consciente et en mesure de répondre aux défis que pose la sécurité alimentaire à l'orée du XXI^e siècle.

En Algérie, la société civile participe activement à l'encadrement et à la promotion de la famille rurale, apportant ainsi sa solidarité concrète, fidèle aux traditions et coutumes de la société algérienne.



895

- ❶ 5,00
- ❷ 15/10/1999
- ❸ 35 x 25
- ❹ 14
- ❺ 300.000
- ❻ 30/04/2007
- ❼ K. Krim
- ❽ Imprimerie BA

Intégration de la femme rurale dans le développement

Les femmes rurales jouent un rôle important dans le développement économique et social de l'Algérie. Des initiatives ont été prises par des femmes algériennes particulièrement dynamiques, démontrant ainsi qu'elles étaient capables de gérer de petites entreprises agricoles. Dans le cadre de la nouvelle stratégie de développement agricole définie depuis janvier 1992 sur la base d'un large consensus entre toutes les parties sociales concernées, une recommandation a été faite sur l'importance de la prise en compte du rôle de la femme, notamment rurale, dans les programmes de développement. Pour ce faire, le ministère de l'Agriculture et de la Pêche, en collaboration avec le mouvement associatif national, a mis en œuvre des mesures d'encadrement et de soutien à la femme rurale par le biais de la mise en place du système national de vulgarisation agricole et l'organisation de la profession à travers la création des chambres d'agriculture.

Soutien au monde rural

Permettre aux femmes rurales d'accéder à des formules de crédit est le thème développé lors de la célébration de la Journée mondiale de la femme rurale en 1999. Ce thème a permis d'aborder les modes de financement informels, l'implication des femmes rurales dans les organisations agricoles, ainsi que les barrières à l'entrée des femmes rurales dans le système financier formel. Parmi les propositions au gouvernement figurent le renforcement du contexte macroéconomique et des infrastructures qui peuvent favoriser le développement des zones rurales en général et des activités économiques des femmes rurales en particulier, ainsi que la prise en compte des spécificités féminines dans l'élaboration de la politique de soutien au monde rural.



45^e anniversaire du 1^{er} Novembre 1954



896

- ❶ 5,00
- ❷ 01/11/1999
- ❸ 44 x 64
- ❹ 14
- ❺ 270.000
- ❻ 30/04/2007
- ❼ S. A. Bentounes
- ❽ Imprimerie BA



897

- ❶ 5,00
- ❷ 01/11/1999
- ❸ 44 x 64
- ❹ 14
- ❺ 270.000
- ❻ 30/04/2007
- ❼ S. A. Bentounes
- ❽ Imprimerie BA

Quarante-cinq ans après le 1^{er} Novembre 1954, la mémoire reste vive. Le peuple algérien se remémore les sacrifices consentis par des hommes et des femmes qui ont payé de leur vie l'indépendance de leur pays.

Le 1^{er} Novembre 1954, des révolutionnaires résolus, regroupés sous la bannière du Front de libération nationale (FLN), ont pris les armes et décidé de déclencher la guerre de Libération nationale qui devait les mener à l'indépendance. Leur résolution prise, rien ne devait les en écarter, convaincus qu'ils étaient que le colonisateur français avait totalement usurpé au peuple algérien les plus élémentaires de ses droits, le maintenant dans le dénuement et une misère économique, sociale et culturelle inadmissible. Pour mettre fin à l'oppression et au déni de ses libertés, le peuple algérien n'avait pas d'autre choix que de prendre les armes pour mettre fin au joug colonial.

Sept ans et demi de guerre ont été nécessaires pour amener l'armée française d'occupation à reconnaître sa défaite face à la détermination des moudjahidine soutenus par la population à travers les campagnes et les villes algériennes. Ni les armes sophistiquées de l'occupant ni ses avions déversant des bombes sur les villages et les mechtas isolés des Aurès, de Kabylie et d'ailleurs ne viendront à bout de la résolution prise par les Algériens d'en finir avec la colonisation. L'utilisation systématique de la torture pour contraindre les militants à divulguer les secrets de lutte et les plans de guerre du FLN n'aura servi qu'à consolider la cohésion des groupes de moudjahidine et à renforcer leur foi en une indépendance certaine de l'Algérie.

Le droit du peuple algérien à l'autodétermination et à l'indépendance fut enfin arraché de haute lutte contre l'occupant, contraint d'ouvrir des négociations avec le FLN

à travers le Gouvernement provisoire de la République algérienne (GPRA). Le cessez-le-feu interviendra le 19 mars 1962 et sera suivi le 1^{er} juillet 1962 par le référendum pour l'indépendance nationale qui amènera la France à reconnaître l'indépendance de l'Algérie proclamée par le GPRA le 5 juillet 1962, 132 ans, jour pour jour, après l'invasion de l'armée coloniale à Sidi Fredj.



Défilé de soldats de l'ALN à Alger en juillet 1962.

Exploitation et aliénation

La France a fait venir des colons en Algérie pour exploiter les Algériens dont ils ont spolié les terres, et ce, afin de lancer la machine économique de l'empire français. Propriétaires légitimes du sol, les Algériens furent placés sous le régime de l'indigénat qui faisait d'eux des citoyens juridiquement inférieurs aux colons.

Souvent répartis dans des zones pauvres, nombreux sont ceux qui sont devenus ouvriers agricoles dans de grandes exploitations créées par les colons dans des zones gagnées sur les marécages à travers le pays.

Exclus du développement dans leur pays, les Algériens avaient rarement accès à l'enseignement. Les écoles musulmanes furent supprimées au profit d'écoles françaises réservées exclusivement aux enfants de colons et de leurs suppôts. En 1929, 6% seulement des enfants algériens fréquentaient l'école primaire.



Danses folkloriques

Relevant pour l'essentiel de la vie quotidienne, le folklore renforce le sentiment d'appartenance à une communauté. En Algérie, chaque région se distingue par ses us et coutumes et c'est cette somme de traditions et d'usages qui constitue en fait l'identité des groupes. Les danses folkloriques développent plusieurs fonctions visant toutes à développer justement ce sentiment communautaire. En traversant le temps et les âges, elles figurent aujourd'hui parmi les composantes essentielles de notre vaste patrimoine culturel.

Danse targuie

Si la musique et le chant ont une place prépondérante dans la vie culturelle targuie, la danse, elle, est de moindre importance. Des danses comme la *tabigalt* et la *tazangharath* – désignant à la fois la danse et le chant – figurent parmi les plus connues, auxquelles s'ajoute le rituel de la *sbeiba*, célébrant la fête de l'Achoura et durant laquelle hommes et femmes se font face et, tout en chantant, offrent au public qui les encercle un florilège de tableaux traduisant joies, peines et cycles de vie.

Danse chaouie

Outre les danses collectives, comme *el bandou*, exécuté par les hommes et les femmes pour fêter l'arrivée du printemps ou encore pour célébrer la circoncision des jeunes garçons, d'autres danses caractérisent la région chaouie, certaines individuelles, d'autres collectives, lui donnant ainsi sa spécificité et un cachet propre à elle.

Danse du M'zab

Chez les Mozabites, la rigueur et le puritanisme communautaires interdisent à la femme de danser devant une assistance masculine, et ce, contrairement à cette dernière qui pratique plusieurs formes de danses traditionnelles comme *adi arnan*, accompagnant la saison des récoltes, ou la *kara-bila*, danse d'usage lors des grandes fêtes de la région, notamment la fête du Tapis.



Danse targuie.

Un repère identitaire

«La mémoire est un ressort essentiel de la créativité : cela est vrai des individus comme des peuples qui puisent dans leur patrimoine – naturel et culturel, matériel comme immatériel – les repères de leur identité et la source de leur inspiration.» (Unesco) Le patrimoine mondial matériel agit comme un stimulus pour la mémoire de chacun. Il cristallise dans ses manifestations la spécificité d'une culture ainsi que sa vocation à l'universel. L'action de l'Unesco concernant le patrimoine tangible s'articule autour de trois axes : prévenir, gérer et intervenir. En dehors des 26 campagnes internationales, plusieurs projets opérationnels de sauvegarde sont mis en œuvre. Ces projets opérationnels émanent souvent des Etats membres et peuvent revêtir un caractère d'urgence. Les projets opérationnels concernent des monuments ou des sites qui ont subi des dommages pour des raisons diverses.



- ❶ 5,00 Danse chaouie
- ❷ 15/12/1999
- ❸ 25 x 35
- ❹ 14
- ❺ 300.000
- ❻ 30/04/2007
- ❼ S. A. Bentounes
- ❽ Imprimerie BA

898



- ❶ 10,00 Danse targuie
- ❷ 15/12/1999
- ❸ 25 x 35
- ❹ 14
- ❺ 300.000
- ❻ 30/04/2007
- ❼ S. A. Bentounes
- ❽ Imprimerie BA

899



- ❶ 24,00 Danse du M'zab
- ❷ 15/12/1999
- ❸ 25 x 35
- ❹ 14
- ❺ 300.000
- ❻ 30/04/2007
- ❼ S. A. Bentounes
- ❽ Imprimerie BA

900





SOMMAIRE



RECHERCHE





Abellil



SOMMAIRE



RECHERCHE



2000

1992-2001



9 0 1

- ❶ 50,00 Carnet de 10 TP
- ❷ 19/01/2000
- ❸ 20,70 x 27
- ❹
- ❺ 50.000
- ❻ 30/04/2007
- ❼ K. Krim
- ❽ Courvoisier



9 0 2

- ❶ 50,00 Carnet de 10 TP
- ❷ 19/01/2000
- ❸ 20,70 x 27
- ❹
- ❺ 50.000
- ❻ 30/04/2007
- ❼ S. A. Bentounes
- ❽ Courvoisier



SOMMAIRE



RECHERCHE



Carnets an 2000

Ce sera le troisième millénaire. Il s'agit d'un événement majeur par son caractère unique pour le monde contemporain, pour toutes les sociétés et tous les hommes qui ont le privilège de le vivre.

Faut-il rappeler que le passage du premier millénaire au deuxième coïncidait avec la splendeur et les progrès scientifiques et techniques de la civilisation arabo-musulmane. Les arts, l'architecture, les mathématiques, la chimie, la médecine, la philosophie ont réalisé d'énormes avancées grâce à la diffusion de ce patrimoine universel issu des retombées de la civilisation musulmane qui était alors à son apogée. En cette fin de dernier siècle du deuxième millénaire, un regard objectif sur l'évolution de l'humanité ne peut qu'admirer l'ampleur et la rapidité des transformations avec lesquelles les connaissances, les technologies et les conditions de vie de l'homme ont évolué. C'est peu dire d'affirmer qu'au cours de ce dernier siècle, le savoir et les arts ont franchi des étapes qualitativement considérables que les hommes de science eux-mêmes qualifient de loin supérieures à toutes les découvertes jusqu'ici accumulées.

La fin du présent millénaire aura été marquée par la vitesse et la mobilité des idées et des hommes et la production de masse de biens et de services destinés aux besoins multiples des hommes.

En effet, les révolutions technologiques récentes comme les télécommunications, les transports, l'informatique, la cybernétique, la génétique, la biologie ont modifié les distances, les enjeux économiques et politiques et même les grandes valeurs éthiques et morales.

Toutes ces immenses réalisations et appréciables découvertes n'ont pas empêché les guerres, les famines, les maladies, la pauvreté et surtout les grandes disparités entre les peuples et les nations.

De plus, le bien commun à tous les hommes, la terre, est agressé depuis trop longtemps par toutes sortes de pollutions, menaçant l'équilibre écologique de la planète et l'expansion économique, facteurs de progrès social et culturel. L'eau, l'air, le sol et le sous-sol ont tous connu des déprédations à une grande échelle qui imposent aux hommes une refondation de leur rapport à la nature et à la création de richesses.

La Déclaration du Millénaire

À l'instar de tous les pays, l'Algérie s'est engagée à établir son «Rapport national sur les objectifs du millénaire pour le développement». Ce rapport évoque la situation en Algérie, les enjeux et défis à relever, ainsi que les ressources à mobiliser pour honorer les engagements contractés lors du Sommet du Millénaire.

Elaboré par le gouvernement algérien, le «Rapport national sur les objectifs du millénaire pour le développement» constitue un outil de référence susceptible d'éclairer les orientations futures destinées à rassembler, dans une vision partagée de leur avenir, les citoyens algériens afin de réaliser, en commun, les objectifs retenus par la Déclaration du Millénaire. Adoptée en septembre 2000, la Déclaration du Millénaire a défini la mission désormais assignée à la communauté des Nations et quantifié les objectifs, au nombre de huit, qu'il appartient aux pays membres des Nations unies d'atteindre à l'horizon 2015.



2000

1992-2001



- 1 5,00 Pinson
- 2 19/01/2000
- 3 25 x 35
- 4 14
- 5 300.000
- 6 30/04/2007
- 7 M. Azouz
- 8 Imprimerie BA

903



- 1 5,00 Serin cini
- 2 19/01/2000
- 3 35 x 25
- 4 14
- 5 300.000
- 6 30/04/2007
- 7 M. Azouz
- 8 Imprimerie BA

904



- 1 10,00 Bouvreuil
- 2 19/01/2000
- 3 35 x 25
- 4 14
- 5 300.000
- 6 30/04/2007
- 7 M. Azouz
- 8 Imprimerie BA

905



- 1 24,00 Chardonneret
- 2 19/01/2000
- 3 25 x 35
- 4 14
- 5 300.000
- 6 30/04/2007
- 7 M. Azouz
- 8 Imprimerie BA

906

Oiseaux

Pinson *Fringilla coelestes*

Passériforme de la famille des fringillidés, le pinson fréquente les bois, les jardins, les parcs, les zones cultivées recouvertes d'arbres. Le pinson vit en Europe, en Asie et en Afrique du Nord. Son alimentation est essentiellement granivore. Elle est faite de pulpe de fruits, de semences oléagineuses, de conifères, de baies, de céréales mûres et d'invertébrés.

Serin cini *Serinus serinus*

C'est un passériforme de la famille des fringillidés. Il vit dans les bois, les parcs, les jardins, les endroits chauds et même dans les montagnes, toujours à proximité des habitations. Le serin se nourrit d'espèces végétales à base de graines. Il est répandu en Europe, au Proche-Orient et dans le nord-ouest de l'Afrique. En Algérie, l'espèce est très commune. Le serin cini figure sur la liste des espèces animales non domestiques protégées depuis 1983.

Bouvreuil *Pyrrhula pyrrhula*

Ce passériforme de la famille des fringillidés est assez discret. Il fréquente les forêts de résineux et mixtes, les parcs, les jardins, ainsi que les grosses haies. Il se nourrit de jeunes pousses, de bourgeons et de graines. Le bouvreuil est classé parmi les espèces nicheuses en Algérie.

Chardonneret *Carduelis carduelis*

C'est un passériforme de la même famille que le serin cini. Le chardonneret vit dans les parcs, les bois, les jardins et les champs de chardons (dont il se nourrit). Il est répandu en Europe hormis dans les régions septentrionales boisées. En Asie, jusqu'au Baïkal, et dans toute l'Afrique du Nord, son régime à base de graines est aussi composé d'insectes et d'autres invertébrés. Le chardonneret de la région de Jijel est parmi les plus recherchés par les oiseleurs. Cette espèce est protégée par arrêté ministériel en date du 17 janvier 1995.

Sauvegarder les habitats forestiers

Une grande partie des habitats forestiers des oiseaux a disparu en raison de l'urbanisation, de l'intensification et de la transformation des pratiques agricoles, orientées vers des usages de plus en plus industrialisés. Cette situation a pour effet de fragiliser le couvert forestier en le fragmentant sans cesse. La perte d'habitats de migration et de reproduction est responsable du déclin de très nombreuses espèces d'oiseaux de ces écosystèmes. Reconnu à travers le monde comme stratégie de conservation de la biodiversité et des habitats en paysage agricole, un concept de corridors forestiers a été mis en œuvre pour relier les habitats forestiers.

La biodiversité présente dans les forêts, particulièrement en territoire agricole, dépend d'une chaîne complexe d'habitats qui dépassent les frontières régionales, nationales et internationales.



SOMMAIRE



RECHERCHE



Exposition universelle – Hanovre 2000

Les expositions universelles ont pour origine une gigantesque exposition industrielle internationale organisée au Crystal Palace, à Londres, en 1851, avec la participation de 13 000 exposants et au cours de laquelle 5 000 prix ont été décernés. Pionnière en matière d'expositions internationales – la première a eu lieu en 1756 –, la Grande-Bretagne réussit l'événement, engendrant même un bénéfice de 200 000 livres sterling.

D'autres villes européennes et américaines accueillent des expositions qui, suivant leur envergure et la qualité de la participation étrangère, sont qualifiées d'internationales ou d'universelles.

En 1928, les grands pays exposants signent la Convention de Paris qui stipule la création d'un organisme appelé à régler, superviser et labelliser les expositions.

Le Bureau international des expositions (BIE) est ainsi créé et active à partir de 1931.

Il définit une exposition universelle comme celle dont les pays participants construisent leurs pavillons sur un mode architectural conforme à leur culture et à leurs traditions, à l'inverse des expositions internationales spécialisées. L'exposition universelle, dont la durée maximale est de six mois, doit être un vaste rassemblement international où devrait être mise en exergue l'entente entre les peuples dans le progrès. Ce noble idéal est entretenu par une participation aussi large que possible et la multiplication des congrès, séminaires, tables rondes, symposiums et colloques thématiques durant la tenue de

l'événement. L'Exposition universelle de Hanovre (Allemagne), de juin à octobre 2000, aura pour thème dominant «L'homme, la nature et la technique», soit la difficile cohabitation entre technologie, environnement et protection de l'humanité qui constitue le défi majeur du nouveau millénaire.



Le président du Parlement allemand lors de la cérémonie de clôture de l'Exposition universelle.

De grands monuments architecturaux

Les expositions universelles ont toujours tiré leur identité de l'architecture, constituant des laboratoires en matière d'innovations architecturales, comme le Crystal Palace, où s'est tenue la première exposition universelle qui était une immense serre en verre et en fer forgé. De grands monuments architecturaux ont été construits à l'occasion d'expositions universelles et sont devenus les symboles de certaines villes, comme la tour Eiffel en 1889 à Paris, l'Atomium en 1958 à Bruxelles, le Space Needle en 1962 à Seattle, la Biosphère en 1967 à Montréal et l'Ando Tadao en 1992 à Séville.

Pavillon néerlandais.



907

- ❶ 5,00 Logo
- ❷ 16/02/2000
- ❸ 35 x 25
- ❹ 14
- ❺ 300.000
- ❻ 30/04/2007
- ❼ D'après photographie de Pietro Laureano
- ❽ Imprimerie BA



2000

1992-2001



908

- ❶ 24,00
- ❷ 22/03/2000
- ❸ 35 x 25
- ❹ 14
- ❺ 300.000
- ❻ 30/04/2007
- ❼ M. F. Allache
- ❽ Imprimerie BA

Jeux Olympiques – Sydney 2000

Les jeux Olympiques modernes constituent le plus grand rassemblement sportif planétaire. Ils regroupent tous les quatre ans (à chaque année bissextile) des athlètes de toutes les disciplines sportives venus du monde entier, enregistrant, au fil des éditions, une participation sans cesse grandissante.

Se voulant un événement qui transcende les clivages politiques, ils permettent la participation de tous les États, même les plus petits, y compris des pays qui ne sont pas reconnus par l'Organisation des Nations unies. Les seuls cas d'annulation ou de politisation des jeux Olympiques sont les éditions de 1916 et 1944 (annulées à cause de la Première et la Seconde Guerres mondiales), ainsi que celles de 1980 à Moscou (boycottée par le bloc capitaliste) et de 1984 à Los Angeles (boycottée par le bloc socialiste). L'Algérie a marqué de son empreinte ces joutes en remportant trois titres olympiques respectivement par Hassiba Boulmerka (1 500 m aux JO de 1992 à Barcelone), Noureddine Morceli (1 500 m aux JO de 1996 à Atlanta) et Hocine Soltani (boxe aux JO de 1996 à Atlanta).

Les 27^{es} jeux Olympiques de Sydney sont porteurs de plusieurs particularités. Il s'agit de la première édition du troisième millénaire, de surcroît organisée sur un continent (l'Australie) autre que les trois qui avaient abrité les 26 éditions précédentes (Europe, Amérique et Asie), avec un nouveau record de participation (199 pays, 10 651 athlètes, dont 4 069 femmes, dans 300 épreuves).



La soirée d'ouverture des jeux Olympiques de Sydney.

Réhabilitation des aborigènes

Celle qui aura indubitablement marqué les jeux Olympiques de Sydney est l'athlète australienne Cathy Freeman. Elle est la première aborigène à remporter un titre olympique en gagnant la finale du 400 m. Le Comité international olympique l'a autorisée exceptionnellement à effectuer le tour d'honneur du stade à l'issue de sa victoire en brandissant l'emblème australien et le drapeau de la communauté aborigène, alors que seuls les emblèmes nationaux sont autorisés lors de la salutation du public.

Le site archéologique d'Olympie

Le site d'Olympie, dans la vallée du Péloponnèse, fut habité dès la préhistoire, et le culte de Zeus s'y implanta dès le X^e siècle av. J.-C. Le sanctuaire de l'Altis – partie consacrée aux dieux – abritait l'une des plus fortes concentrations de chefs-d'œuvre du monde antique.

En plus des temples, on y trouve des vestiges de toutes les installations sportives destinées à la célébration des jeux Olympiques qui s'y tinrent tous les quatre ans à partir de 776 av. J.-C. Le site, inscrit comme patrimoine universel en 1989, apporte un témoignage exceptionnel de la civilisation grecque et offre un exemple vivant d'un ensemble architectural qui illustre une période significative de l'histoire humaine.



SOMMAIRE



RECHERCHE



Téléthon 2000

Le Téléthon 2000 des 12 et 13 avril a pour objectif de réunir dans un grand élan de fraternité le peuple algérien autour des valeurs ancestrales qui font sa particularité et de retrouver une Algérie unie, solidaire et généreuse : l'Algérie de la concorde.

A travers cette grande fête de la fraternité, chacun pourra contribuer pour réunir les fonds nécessaires à la reconstruction des établissements scolaires détruits par le séisme de Aïn Témouchent le 22 décembre 1999.

Un programme thématique englobant l'enfant, l'école, la solidarité et l'espoir s'articulera autour de manifestations culturelles, de tournois sportifs, d'exhibitions, de galas

artistiques, d'expositions et de journaux télévisés spéciaux. Il sera également fait appel à toutes les bonnes volontés souhaitant participer à cette œuvre louable. Seront particulièrement sollicités les associations, les maisons de jeunes, les centres culturels, les scouts, les établissements scolaires, le patronat et les sociétés privées. Les actions retenues sont intégrées au programme d'animation conçu de manière à sensibiliser les Algériennes et les Algériens à travers différentes manifestations soutenues par des comités locaux et organisées en non-stop durant trente heures.

La solidarité parlante

Le violent séisme de magnitude 5,8 sur l'échelle de Richter, qui a secoué l'Ouest algérien le 22 décembre 1999, a durement touché la région de Aïn Témouchent. Le dernier bilan fait état de 28 morts et 175 blessés. 2 000 habitations ont été atteintes dont de nombreuses se sont complètement effondrées.

Les Algériens se sont encore une fois distingués par leur esprit de solidarité avec les familles des victimes et avec tous ceux dont les habitations ont été détruites. Le Téléthon 2000 fait appel à cet élan de solidarité et se donne comme objectif de contribuer de manière significative à la tâche de la reconstruction.

Les écoles durement touchées

Le secteur de l'éducation a été durement touché lors du violent tremblement de terre qui a frappé la ville de Aïn Témouchent et les villages environnants de Sidi Ben Adda, Aïn Tolba et Aïn Laalam.

Quarante-cinq écoles primaires, 9 CEM et 3 lycées ont été ébranlés par ce séisme. Les expertises font état de 5 établissements à démolir, 7 devant bénéficier de grosses réparations et 33 pouvant rouvrir moyennant le colmatage des lézards subies par la maçonnerie. Au total, le montant des dégâts s'est élevé à 4 milliards de dinars. Au niveau de la ville de Aïn Témouchent, c'est dans la vieille ville, où se concentre le vieux bâti, que les dégâts ont été les plus importants.

Après le séisme de Aïn Témouchent.



909

- ❶ 5,00
- ❷ 08/04/2000
- ❸ 25 x 35
- ❹ 14
- ❺ 300.000
- ❻ 30/04/2007
- ❼ R. Kacer
- ❽ Imprimerie BA



2000

1992-2001



- ❶ 5,00
- ❷ 15/04/2000
- ❸ 28 x 37,65
- ❹ 11¼ x 11¾
- ❺ 300.000
- ❻ 30/04/2007
- ❼ S. A. Bentounes
- ❽ Courvoisier

910



- ❶ 10,00
- ❷ 15/04/2000
- ❸ 37,65 x 28
- ❹ 11¼ x 11¾
- ❺ 300.000
- ❻ 30/04/2007
- ❼ S. A. Bentounes
- ❽ Courvoisier

911



- ❶ 20,00
- ❷ 15/04/2000
- ❸ 37,65 x 28
- ❹ 11¼ x 11¾
- ❺ 300.000
- ❻ 30/04/2007
- ❼ S. A. Bentounes
- ❽ Courvoisier

912



- ❶ 24,00
- ❷ 15/04/2000
- ❸ 28 x 37,65
- ❹ 11¼ x 11¾
- ❺ 300.000
- ❻ 30/04/2007
- ❼ S. A. Bentounes
- ❽ Courvoisier

913

Concorde civile

L'attachement du peuple algérien à la paix et à la concorde a toujours été une valeur constante qui a constitué, au fil des époques, un idéal auquel nombre de générations ont adhéré. En effet, consciente des vertus multiples de la paix, car aguerrie par les épreuves du temps, la société algérienne a toujours su mesurer et apprécier à sa juste valeur l'idéal de paix et de concorde qui constitue une condition indispensable à la promotion et au bien-être des citoyens.

C'est ainsi que puisant dans ses valeurs et traditions ancestrales, le peuple algérien a su, chaque fois que le destin l'exigeait, lutter avec détermination contre les phénomènes menaçant son unité, sa cohésion et sa volonté de vivre dans la paix et la concorde.

Cette culture de la paix est présente dans tous les aspects de la vie sociale et fonde le comportement de toute la communauté nationale.

C'est en puisant dans cette culture ancestrale qu'à l'appel du Président de la République les Algériennes et les Algériens ont choisi massivement la paix à l'occasion du référendum du 14 septembre 1999.

Par cet acte digne et fier, le peuple algérien a donné un large écho au programme du Président de la République qu'il a approuvé le 15 avril 1999 en faisant sien le message de paix et de concorde civile. Réconciliée avec ses repères et retrouvant sa stabilité, l'Algérie redessine ses



perspectives en matière de développement et redevient une destination incontournable au plan international. Ainsi, elle répond à l'attente du peuple qui s'attache chaque jour davantage à la consolidation de l'œuvre de paix et de concorde et à la réalisation de ses ambitions de progrès, de développement et de justice.



La défense de l'identité nationale : une constante

En son article 42, la Constitution algérienne interdit toute atteinte aux libertés fondamentales, aux valeurs et aux composantes fondamentales de l'identité nationale, à l'unité nationale, à la sécurité et à l'intégrité du territoire national, à l'indépendance du pays et à la souveraineté du peuple, ainsi qu'au caractère démocratique et républicain de l'Etat.

Aucun parti ne peut être fondé sur une base religieuse, linguistique, raciale, de sexe, corporatiste ou régionale, ni n'a le droit de recourir à la propagande partisane portant sur ces éléments. De même que toute obédience, sous quelque forme que ce soit, à des parties ou intérêts étrangers est proscrite.



SOMMAIRE



RECHERCHE



Youm El Ilm

Source principale et centrale de toute la production intellectuelle nationale dans tous les domaines de la connaissance, la Bibliothèque nationale d'Algérie est considérée comme une banque centrale de données, ceci en vertu des dispositions législatives qui lui confèrent les prérogatives de dépôt légal (ordonnance n°16/96 du 02/07/1996) dont les objectifs consistent en la collecte, la conservation et la diffusion du patrimoine culturel produit en Algérie, tels les livres, les périodiques, les affiches, les cartes, les films, les disques compacts, les photos, les plans, les cassettes audio et vidéo, les disques compacts, les vidéodisques, les CD-ROM, les microformes...

Grâce au dépôt légal, la Bibliothèque produit une publication semestrielle, *La Bibliographie de l'Algérie*, qui recense tous les documents parus en Algérie. Cette dernière est largement diffusée au niveau national et international. La gestion de l'ISBN (International Standard Book Number) est assurée par la Bibliothèque. Cette norme d'identification des ouvrages facilite le recensement de la production intellectuelle nationale.

En matière d'acquisition, la Bibliothèque achète la production nationale et l'essentiel de l'étranger. Elle anime des activités scientifiques, culturelles, éducatives et techniques nécessaires à son rayonnement.

Le Hamma, son nouveau siège, est une réalisation de 13 niveaux sur une superficie totale de 67 000 m². Les deux premiers niveaux abritent les activités bibliothéconomiques (acquisition, catalogage, classification), le centre informatique, les laboratoires de chimie et de stérilisation, les laboratoires de reliure et de restauration, le laboratoire photo, les ateliers de maintenance des équi-

pements, ainsi que les espaces réservés au traitement et à la consultation des manuscrits.

Les cinq autres niveaux sont réservés aux différents types de lecteurs : jeunesse, lecture publique et recherche qui disposent d'une salle de périodiques, d'espaces audiovisuels, une salle équipée pour les malvoyants et deux salles de conférences dont les capacités respectives sont de 240 et 130 places. Les six derniers niveaux sont réservés au stockage de 10 millions de volumes sur une longueur de 170 km linéaires de rayonnages.



- ❶ 5,00 Bibliothèque nationale
- ❷ 16/04/2000
- ❸ 43 x 29
- ❹ 14
- ❺ 300.000
- ❻ 30/04/2007
- ❼ K. Krim
- ❽ Imprimerie BA

9 1 4

Le dépôt légal

Mis en place dans le cadre de l'ordonnance n°96-16 du 2 juillet 1996, le dépôt légal est l'obligation pour tout éditeur, imprimeur, producteur, distributeur, etc. de déposer chaque document qu'il édite, imprime ou produit à la Bibliothèque nationale d'Algérie ou auprès de l'organisme habilité à recevoir le dépôt en fonction de la nature du document. Le dépôt légal à la Bibliothèque nationale d'Algérie est organisé pour permettre la collecte et la conservation des documents de toute nature afin de constituer une collection de référence.

Le dépôt légal à l'ère du numérique pose la question de la mémorisation des contenus diffusés sur Internet. Cette préoccupation a conduit, dès 1995, à plusieurs initiatives dans différents pays, tels l'archivage par les communautés scientifiques pour leurs besoins d'accès et de partage et l'archivage à l'initiative d'associations avec le soutien de fondations comme Internet Archive aux Etats-Unis qui archive une grosse partie de l'Internet mondial depuis 1996 et en fait l'offre en ligne sans restriction d'accès.



2000

1992-2001



- ❶ 5,00
- ❷ 2/05/2000
- ❸ 25 x 35
- ❹ 14
- ❺ 300.000
- ❻ 30/04/2007
- ❼ K. Krim
- ❽ Imprimerie BA

915

Don de sang



La transfusion sanguine est une méthode thérapeutique qui permet de sauver de nombreuses vies humaines. En Algérie, l'activité transfusionnelle (recrutement des donneurs de sang, collecte de sang, préparation des produits sanguins labiles, qualifications biologiques des dons, stockage et distribution des produits sanguins labiles) est assurée par les structures de transfusion sanguine.

Ces structures sont rattachées aux établissements de soins (centres hospitalo-universitaires, établissements hospitaliers spécialisés et secteurs sanitaires). Le personnel exerçant au sein de ces structures est composé de médecins et de paramédicaux.

Le personnel médical est représenté en grande majorité par des médecins généralistes. L'activité transfusionnelle entre dans le cadre d'une politique nationale du sang dont le suivi est assuré par des organismes tels que l'Agence nationale du sang (ANS), établissement public à caractère administratif à vocation scientifique et technique, créée

le 9 avril 1995 en application du décret exécutif n°95-108 et placée sous la tutelle du ministère de la Santé.

L'ANS a pour principale mission l'élaboration et le suivi de la mise en œuvre d'une politique nationale du sang. Dans ce cadre, lui sont dévolus l'organisation de la transfusion sanguine, l'élaboration des règles de bonne pratique de l'exercice de l'activité transfusionnelle et des normes en matière de contrôle du sang et de ses dérivés, l'établissement de la nomenclature des réactifs, des consommables et des équipements ainsi que les techniques utilisables et la proposition des tarifs de cession.

L'ANS prend également en charge la centralisation de l'information en matière de sang et de ses dérivés aux fins d'évaluation, la promotion des activités de fractionnement et des biotechniques et la fabrication des réactifs utilisés, ainsi que la formation et la recherche dans le domaine de la transfusion sanguine.

La découverte du Rhésus

En 1940, les immunologistes autrichiens établis aux Etats-Unis Landsteiner et Weiner découvrent le facteur Rhésus. Ce nom vient de la race du singe macaque dont ils se sont servis pour effectuer leurs expériences.

Avant la découverte du facteur Rhésus, les transfusions sanguines n'étaient pas sûres, car même si un receveur se faisait transfuser du sang d'un donneur du même groupe sanguin, cela entraînait parfois de sérieux problèmes de santé au receveur, allant parfois jusqu'à la mort.

Les scientifiques ignoraient la raison, jusqu'à ce que Landsteiner et Weiner découvrent le facteur «positif» ou «négatif» du sang, rendant ainsi les transfusions plus sûres pour le receveur. A la même époque, l'Américain Charles Richard Drew créait, pour la première fois, une banque de sang qui servait à secourir les soldats britanniques blessés au combat.



SOMMAIRE



RECHERCHE



Traditions et héritage

Cadenas touareg

Ce sont des cadenas que l'on trouve chez tous les nomades du groupe targui, particulièrement dans l'adras (mont) des Iforas, dans la zone saharienne nord en Algérie (Tassili, Ahaggar, Touat et Saoura). Ils sont présents dans toute la zone d'influence targuie. Ces cadenas sont des petits chefs-d'œuvre de mécanique élémentaire pour assurer la fermeture des sacs de cuir (sacs à vêtements ou à provisions) et aussi celle des portes des magasins.

Ces cadenas sont fabriqués avec très peu d'outils et une connaissance parfaite de la lime, du marteau et de la brasure. Les dimensions peuvent varier de 3 cm x 2 cm à 16 cm x 8 cm environ avec des épaisseurs de 0,5 cm à 2,5 cm, celles des clés allant de 3 à 20 cm de longueur.

Le corps du cadenas est paré extérieurement de plaques d'étain, de cuivre jaune et rouge (parfois d'argent) ciselé. Les bordures latérales sont pourvues de crêtes échancrées. La clé peut être mince et sobre décorée sur une face de cuivre ciselé. Le cadenas comprend trois parties : le corps du cadenas, une partie mobile et une clé.

Le corps du cadenas : C'est un parallélépipède de plaques de fer rivetées et brasées, muni à sa partie inférieure d'une entrée et d'une fente longitudinale permettant le glissement de la clé. A sa partie supérieure, une tige métallique creuse forme un étrier avec la deuxième partie.

La partie mobile : Elle comporte le système de fermeture : deux lames-ressorts montées en harpon sur une tige métallique ; au-dessus de cet ensemble, une tige rigide vient s'introduire dans la partie creuse de l'étrier en bloquant après verrouillage des ressorts.

La clé : Elle permet d'ouvrir le cadenas ; c'est une plaque métallique étroite et solide. Malgré les nombreux décors dont elle est souvent parée, elle ne possède qu'une partie fonctionnelle : la partie fenêtre qui va serrer les deux lames-ressorts en glissant dans le corps du cadenas. Cette clé est aussi un élément de parure et un contrepoids dans le vêtement féminin.



Artisan targui.

L'adras des Iforas

Situé au sud-ouest du massif du Hoggar, l'adras des Iforas, ou Ifoghas, occupe le nord-est de la République du Mali et se situe aux confins du Sahara algérien. Plateau cristallin aux nombreuses aspérités, il présente une surface brunâtre et chaotique. L'altitude moyenne avoisine les 600 m, le point culminant étant à 890 m.

Un lambeau de grès du Hoggar, d'origine paléozoïque, affleure dans le Nord. La dépression du Tilemsi, orientée nord-sud, limite l'adras à l'ouest et le relie au Niger. Les plateaux pierreux et le massif montagneux de l'adras des Iforas sont découpés par de grands oueds qui ne reçoivent chaque année, en juillet et août, que 150 mm d'eau environ. Les pluies, irrégulièrement réparties, imposent un mode de vie nomade et une gestion rigoureuse de la ressource en eau et en pâturage dans cette région située aux confins de l'Algérie, entre les montagnes et le désert.



916

- ❶ 5,00 Cadenas touareg
- ❷ 17/05/2000
- ❸ 35 x 25
- ❹ 14
- ❺ 300.000
- ❻ 30/04/2007
- ❼ K. Krim
- ❽ Imprimerie BA



917

- ❶ 10,00 Cadenas touareg
- ❷ 17/05/2000
- ❸ 25 x 35
- ❹ 14
- ❺ 300.000
- ❻ 30/04/2007
- ❼ K. Krim
- ❽ Imprimerie BA



2000

1992-2001



- ❶ 10,00 Mohammed Dib
- ❷ 8/06/2000
- ❸ 43 x 29
- ❹ 14
- ❺ 300.000
- ❻ 30/04/2007
- ❼ K. Krim
- ❽ Imprimerie BA

918



- ❶ 10,00 Ali Maâchi
- ❷ 8/06/2000
- ❸ 43 x 29
- ❹ 14
- ❺ 300.000
- ❻ 30/04/2007
- ❼ K. Krim
- ❽ Imprimerie BA

919



- ❶ 10,00 Mustapha Kateb
- ❷ 8/06/2000
- ❸ 43 x 29
- ❹ 14
- ❺ 300.000
- ❻ 30/04/2007
- ❼ K. Krim
- ❽ Imprimerie BA

920



- ❶ 10,00 Mohamed Racim
- ❷ 8/06/2000
- ❸ 43 x 29
- ❹ 14
- ❺ 300.000
- ❻ 30/04/2007
- ❼ K. Krim
- ❽ Imprimerie BA

921

Hommes de culture

Mohamed Racim (1896-1975)

Mohamed Racim est né le 24 juin 1896 à la Casbah d'Alger dans une grande famille d'artistes. Son père Ali, son oncle et son frère aîné Omar ont exercé le métier délicat de la sculpture et de la peinture du bois. En 1910, il entre au cabinet de l'Académie d'Alger en qualité de copiste-dessinateur.

Sa première œuvre magistrale a été l'ornementation du livre *La Vie de Mohammed* que Dinet avait illustré. Racim visite certaines capitales et villes dont Paris, Cordoue, Grenade, Le Caire, Rome, Vienne, Bucarest et Stockholm. Après la réalisation de plusieurs œuvres, le talent de Racim est universellement reconnu avec l'obtention en 1924 de la médaille des Orientalistes et en 1933 du grand prix artistique de l'Algérie. Il est nommé la même année professeur à l'École supérieure des beaux-arts d'Alger. Il travailla avec Georges Marçais, historien de l'art musulman, avec lequel il entreprit l'édition de plusieurs chefs-d'œuvre. En 1975, sa fin tragique à l'âge de 79 ans a profondément affecté le monde de la culture.

Ali Maâchi (1927-1958)

Ali Maâchi est né le 12 août 1927 à Tiaret dans une modeste famille paysanne. En 1949, il est affecté dans la marine stationnée à Bizerte (Tunisie). C'est dans cette ville et à Tunis qu'il se familiarise, entre autres, auprès du grand violoniste Kaddour Srasri, avec l'art de la musique. En 1953, il dirige l'orchestre Safir Ettarab, une troupe artistique née de la troupe musicale El Andaloussiya.

Avec cet orchestre, il versera au patrimoine musical algérien de très belles chansons populaires. Ali Maâchi forge un style particulier échappant à l'influence orientale en introduisant la *naghma* oranaise qui prendra le dessus dans son répertoire.

La première chanson écrite par Maâchi est *Ya Chebb El Hillal*. C'est avec *Angham El Djazair*, une très belle chanson sur la beauté d'une terre et l'amour, interprétée au plus fort de la guerre de Libération nationale, qu'il va affirmer son talent et ses convictions.

Appartenant à une cellule du Front de libération nationale (FLN), il sera arrêté en 1958 après la découverte en son domicile d'engins explosifs ; il sera incarcéré et

torturé. Le 8 juin 1958, dans la forêt qui surplombe Tiaret, il sera mitraillé et son corps sera exposé sur la place Carnot, au centre de la ville de Tiaret.

Mohammed Dib



Mohammed Dib est né le 21 juillet 1920 à Tlemcen. Reconnu comme l'un des plus grands romanciers africains dans la langue de Zola, Mohammed Dib a forgé une œuvre romanesque dans ses trois registres : la nouvelle, le roman, la poésie.

Après des études primaires et secondaires à Tlemcen, il entre à l'École normale supérieure d'Oran.

Entre 1939 et 1945, il exerce plusieurs métiers : instituteur, comptable, interprète et maquettiste. Il publie dans le journal *Alger républicain* des textes et des poèmes engagés ainsi que des chroniques sur le théâtre algérien. En 1952, il publie son premier roman *La Grande Maison* suivi en 1954 de *L'Incendie* puis en 1957, *Le Métier à tisser* (Editions du Seuil - France). En 1959, le roman *Un été africain*, paru également aux Editions du Seuil, a été à l'origine de son expulsion d'Algérie. Il s'installe à Mougins (sud de la France). Il entreprend alors de nombreux voyages à travers le monde. A partir de 1974, l'œuvre de Mohammed Dib s'internationalise. En 1994, il reçoit le grand prix de la Francophonie, la plus haute distinction de l'Académie française.



SOMMAIRE



RECHERCHE



Mohammed Dib, malgré l'exil en France, continuait, avec la régularité d'un métronome, à féconder son siècle de son œuvre d'inspiration africaine, arabe et méditerranéenne semblable à une gigantesque mosaïque qui s'inscrit dans les repères de notre mémoire intelligible comme une symphonie souveraine, altière et juste dans ce dialogue des civilisations que l'histoire inspire aux peuples. Il décède le 2 mai 2003 dans la capitale française.

Mustapha Kateb (1920-1989)

Mustapha Kateb est né à Souk Ahras le 8 juillet 1920. Dès l'âge de 18 ans, il commence avec le théâtre radiophonique et crée, au début des années 1940, sa troupe professionnelle El Masrah qui deviendra plus tard Masrah El Djazaïr. C'est dans les mêmes années que Mustapha Kateb, en compagnie de Mahieddine Bachtarzi et d'autres acteurs, donnera un nouveau souffle au théâtre algérien. De 1958 à 1962, Mustapha Kateb est désigné responsable permanent de la troupe du FLN qui réussit à transmettre le message du combat du peuple algérien à travers le monde.

En 1963, il devient le premier directeur du Théâtre national algérien (TNA), et ce, jusqu'en 1972. Entre-temps, il crée, en 1965, l'Institut national d'art dramatique et chorégraphique (INADC) de Bordj El Kiffan (Alger) qui a formé de nombreux comédiens et comédiennes.

Il occupera le poste de conseiller technique chargé de l'animation culturelle au ministère de l'Enseignement supérieur en 1973. En août 1988, il dirige à nouveau le Théâtre national algérien. Mustapha Kateb a interprété différents rôles à la télévision et au cinéma. Il meurt le 28 octobre 1989.



La troupe du FLN

En 1956, durant l'occupation, le FLN a adopté le théâtre populaire comme moyen de lutte pour l'indépendance, notamment après le Congrès de la Soummam, à travers l'appel à tous les intellectuels leur demandant de rejoindre les rangs de la Révolution. C'est ainsi que de nombreux hommes de théâtre répondirent à l'appel lancé par le FLN en novembre 1957 pour la création d'une troupe artistique.

La première troupe artistique relevant du FLN vit le jour en avril 1958 et regroupait deux troupes, l'une de théâtre et l'autre de chant. Elle fut d'un apport inestimable à la question algérienne à travers les spectacles artistiques que ses deux branches ont montés et présentés.

Les pièces de théâtre révolutionnaires les plus importantes du répertoire de la troupe du FLN ont permis de démontrer à l'opinion publique la justesse de la question algérienne et la légitimité du combat national contre le colonialisme.

Les membres de la troupe du FLN.



2000

1992-2001



9 2 2

- 1 5,00 Anthrène
- 2 20/09/2000
- 3 25 x 35
- 4 14
- 5 300.000
- 6 30/04/2007
- 7 S. A. Bentounes
- 8 Imprimerie BA



9 2 3

- 1 5,00 Hanneton
- 2 20/09/2000
- 3 25 x 35
- 4 14
- 5 300.000
- 6 30/04/2007
- 7 S. A. Bentounes
- 8 Imprimerie BA



9 2 4

- 1 10,00 Vrillette du pain
- 2 20/09/2000
- 3 25 x 35
- 4 14
- 5 300.000
- 6 30/04/2007
- 7 S. A. Bentounes
- 8 Imprimerie BA



9 2 5

- 1 24,00 Carabe
- 2 20/09/2000
- 3 25 x 35
- 4 14
- 5 300.000
- 6 30/04/2007
- 7 S. A. Bentounes
- 8 Imprimerie BA

Insectes



Le hanneton vit à la lisière des bois.

Anthrène

Cet insecte d'une longueur de 3 à 5 mm a une coloration très distinctive : les élytres et les prothorax ont un écaillage blanc doté d'ondulations. Les attaches des ailes, les bords latéraux et des parties du prothorax présentent un écaillage d'un rouge bien marqué. Atteignant une longueur de 6 mm, les larves, de couleur brun olive, ont des poils d'un brun noir.

Les insectes et les larves se trouvent aussi bien à l'air libre que dans les maisons. Les œufs sont déposés de préférence sur des substances animales. Le développement complet, fonction des conditions climatiques, demande 6 mois environ. L'anhrène se propage dans le monde entier, surtout en Europe et en Amérique du Nord.

On trouve des larves sur les lainages, les tapis, les meubles rembourrés, les plumes, etc. Dans le cas d'une infestation en masse, elles peuvent causer d'importants dégâts.

Hanneton

La longueur du corps varie entre 20 et 30 mm. La tête, le pronotum et l'abdomen sont noirâtres ; les antennes sont coudées, brunes et lamelliformes (7 feuillettes chez le mâle, 5 plus courts chez la femelle) ; les élytres sont nettement côtelés et bruns, les pattes brunes et la face ventrale est noire avec des triangles blancs sur les côtés.

C'est un insecte qu'on retrouve à la lisière des bois, dans les champs et dans les jardins. Cette espèce est visible au printemps quand les fleurs éclosent. Le hanneton vole le soir et le jour on le retrouve sur les arbres.

Après éclosion, les imagos (insectes parfaits) rongent les feuilles des chênes et arbres fruitiers. Les œufs sont pondus dans la terre. Les larves rongent les racines et se développent en 3 ou 4 ans. Les imagos hibernent dans la terre avant l'émergence.

L'hibernation

Chaque espèce ne peut vivre que dans des conditions climatiques déterminées et les individus périssent lorsqu'ils s'y trouvent en dehors. Dans les régions tempérées, la belle saison est ordinairement plus ou moins favorable à l'existence des espèces, mais la période d'hibernation est marquée très souvent par la mort d'un grand nombre d'individus. Les espèces traversent cette période soit sous la forme d'œufs, soit sous la forme larvaire, soit à l'état nymphal, soit à l'état adulte. Certaines le font simultanément sous deux ou plusieurs de ces états.

Dans tous les cas, l'hibernation est facilitée par des dispositions adaptatives qui ne font défaut pour aucune espèce. Les œufs hibernants sont pondus dans les fissures des écorces et les bourgeons, les larves et les adultes sont cachés sous les écorces, dans les trous de murs, dans le sol, etc.



SOMMAIRE



RECHERCHE



Vrillette du pain

De couleur brun rougeâtre, de forme ovale et recouverts de poils fins, les insectes adultes ont une longueur de 2 à 4 mm. La tête est cachée sous le prothorax qui présente une voussure régulière et les élytres ont de fines bandes pointillées. Les trois derniers segments des antennes sont particulièrement longs. La larve, qui ressemble à un ver blanc, atteint une longueur de 5 mm.

La femelle pond de 20 à 100 œufs au maximum qu'elle dépose séparément ou en petits tas sur des matières nutritives appropriées. Les jeunes larves minuscules se glissent même à travers les plus fines fissures et pénètrent par exemple dans les emballages de denrées alimentaires. Une fois arrivées dans le substrat, elles s'entourent alors d'un cocon en particules de nourriture, cocon dans lequel elles accomplissent leur transformation en nymphe. L'évolution complète demande environ 200 jours à 17 °C et seulement 70 jours à une température de 26 °C. La vrillette du pain se propage dans le monde entier.

Il s'agit d'un déprédateur important des foyers et des entrepôts, notamment quand la marchandise infestée est entreposée assez longtemps sans qu'on y touche. Les larves sont des mange-tout typiques. On les trouve dans toutes les matières végétales possibles tels les biscuits et autres produits farineux et céréaliers, les produits d'herboristerie, les épices, les semences et les tourteaux. Dans le cas d'une forte infestation, les matières solides sont perforées de petits trous ronds. L'insecte lui-même ne s'alimente pas du tout.



Carabe

Le carabe est un insecte coléoptère à corps allongé et à longues pattes qui chasse d'autres insectes, des vers et des mollusques. Ce sont des insectes holométaboles (insectes à métamorphoses complètes). Les larves de carabes sont très mobiles, courant elles-mêmes à la recherche de leur proie. Elles se nourrissent de petits animaux dont elles aspirent le contenu. La nymphose se fait dans des terriers. Les carabes sont importants pour l'agriculture car ils détruisent les insectes nuisibles. Peu d'entre eux sont nuisibles.



Hannetons



2000

1992-2001

Verrerie antique I^{er} et II^e siècles après J.-C.



- 1 5,00 Urne en verre
- 2 18/10/2000
- 3 25 x 35
- 4 14
- 5 300.000
- 6 30/04/2007
- 7 A. Kerbouche
- 8 Imprimerie BA

9 2 6



- 1 10,00 Urne en verre
- 2 18/10/2000
- 3 25 x 35
- 4 14
- 5 300.000
- 6 30/04/2007
- 7 A. Kerbouche
- 8 Imprimerie BA

9 2 7



- 1 24,00 Urne en verre
- 2 18/10/2000
- 3 25 x 35
- 4 14
- 5 300.000
- 6 30/04/2007
- 7 A. Kerbouche
- 8 Imprimerie BA

9 2 8

La technique de fabrication du verre fut découverte par les Egyptiens 4 000 ans avant J.-C. Sous l'Empire romain, la Syrie sera le plus grand foyer de production de verrerie d'art et le centre de formation des maîtres verriers. La découverte en juin 1985 à Tipaza d'une fonderie de verre antique confirme l'existence d'ateliers de verrerie dans la région. Les objets et ouvrages en verre revêtent les formes les plus diverses et représentent souvent des coupes, des plats, des bouteilles, des gobelets, etc.

Urne cinéraire (timbre-poste à 5,00 DA)

Urne cinéraire en verre de teinte vert clair. Panse bulbeuse, large en bas à épaulement arrondi sur lequel prennent appui deux anses en M de part et d'autre du col.

Provenance : Nécropole de la porte de Césarée – Tipaza, I^{er} et II^e siècles ap. J.-C.

Urne cinéraire sans anse (timbre-poste à 10,00 DA)

Urne cinéraire sans anse en verre incolore. Panse bulbeuse, long col tronconique, embouchure ourlée et fond concave.

Provenance : Nécropole de la porte de Césarée – Tipaza, I^{er} et II^e siècles ap. J.-C.

Urne cinéraire (timbre-poste à 24,00 DA)

Urne cinéraire en verre bleuté. Panse bulbeuse, haute à épaulement arrondi sur lequel prennent appui deux anses simples de part et d'autre du col.

Provenance : Nécropole de la porte de Césarée – Tipaza, I^{er} et II^e siècles ap. J.-C.



L'industrie du verre en Algérie

La production de verre en Algérie est diversifiée. Elle se décline du verre soufflé en semi-automatique (tous types de verre pour décoration et luminaires) au verre centrifugé pour luminaires et vaisselle, en passant par le verre pressé.

L'ouverture du marché impose cependant une adaptation de la gamme et de la qualité des produits pour répondre aux exigences et faire face à la concurrence.

L'industrie du verre offre également de grandes opportunités de partenariat avec des entreprises étrangères dans le but d'une mise à niveau tant en ce qui concerne l'aspect technique que pour ce qui est des ressources humaines.



SOMMAIRE



RECHERCHE



Orchidées

Limodorum abortivum L.

Plante vivace de 30 à 80 cm, glabre, d'un violet livide à fibres radicales, nombreuses et épaisses ; tige robuste sans feuilles, munie d'écailles engainantes, fleurs violettes à stries plus foncées, grandes dressées en épi long et lâche ; bractées grandes, égalant ou dépassant l'ovaire ; périanthe ouvert, à divisions conniventes, lancéolées, les 2 inférieures plus petites, labelle un peu plus court que les divisions, dirigé en avant, subarticulé, rétréci vers la base, à languette oblongue ou ovoïde concave, crénelée, à éperon en alène, dirigé vers le bas, aussi long que l'ovaire ; anthère libre, mobile, persistante ; 2 pollinies pulvérulentes, indivises, sessiles, réunies par un rétinacle commun.

Orchis papilionacea L.

Plante vivace de 10 à 40 cm, glabre à tubercules ovoïdes entiers ; feuilles lancéolées linaires, vertes, fleurs d'un rouge écarlate, granulées en épi ovale paniciflore assez lâche : bractées, roses, multinervées, dépassant l'ovaire, divisions externes du périanthe ovales lancéolées, libres,

conniventes en casque allongé, un peu étalé au sommet ; labelle grand, plus long que le casque, simple, étalé, suborbiculaire ou ovale, rétréci à la base, strié en éventail, crénelé crispé au bord ; éperon dirigé vers le bas, un peu plus court que l'ovaire, se trouve dans les lieux herbeux de la région méditerranéenne en avril-juin.

Orchis provincialis-balbis

Plante vivace de 15 à 30 cm, glabre à tubercules ovoïdes entiers, feuilles oblongues lancéolées, non dilatées sous le sommet, maculées de brun, fleurs d'un jaune pâle, assez grandes, 6-20 cm en épi ovale puis allongé lâche ; bractées inférieures trinervées en dépassant l'ovaire, les autres plus courtes, divisions extérieures du périanthe obtuses, les latérales étalées, la supérieure et les 2 inférieures conniventes ; labelle plié en deux, d'un jaune uniforme ponctué de pourpre, trilobé, à lobes peu inégaux et crénelés ; éperon ascendant horizontal, cylindrique en massue égalant l'ovaire. Pousse dans les bois et les coteaux herbeux de la région méditerranéenne en avril-mai.

Une fleur, une merveille

Lorsque les premières plantes à fleurs sont apparues sur la Terre, quelques orchidées se sont probablement mêlées à cette végétation originelle. Puis est venu le temps de l'évolution des espèces et la nature a voulu que les orchidées deviennent les plantes les plus belles et les plus complexes de la Création. La plupart (20 000 espèces approximativement) ont poussé dans des régions chaudes et humides, notamment dans certains pays d'Extrême-Orient, d'Afrique et d'Amérique du Sud. Ces orchidées, dites exotiques, ont été introduites en Europe par les grands navigateurs des XVI^e et XVII^e siècles. Elles furent étudiées par les botanistes de l'époque qui, en hybridant certaines espèces, en ont obtenu de nouvelles.

Orchidées communes.



9 2 9

- ❶ 5,00 *Limodorum abortivum* L.
- ❷ 13/12/2000
- ❸ 25 x 35
- ❹ 14
- ❺ 300.000
- ❻ 30/04/2007
- ❼ S. A. Bentounes
- ❽ Imprimerie BA



9 3 0

- ❶ 10,00 *Orchis papilionacea* L.
- ❷ 13/12/2000
- ❸ 25 x 35
- ❹ 14
- ❺ 300.000
- ❻ 30/04/2007
- ❼ S. A. Bentounes
- ❽ Imprimerie BA



9 3 1

- ❶ 24,00 *Orchis provincialis-balbis*
- ❷ 13/12/2000
- ❸ 25 x 35
- ❹ 14
- ❺ 300.000
- ❻ 30/04/2007
- ❼ S. A. Bentounes
- ❽ Imprimerie BA





SOMMAIRE



RECHERCHE



Découverte du Sahara



SOMMAIRE



RECHERCHE



2001

1992-2001



- 1 5,00 *Recurvirostra avocetta*
(avocette)
- 2 24/01/2001
- 3 25 x 35
- 4 300.000
- 5 30/04/2007
- 6 30/04/2007
- 7 S. A. Bentounes
- 8 Imprimerie BA

9 3 2



- 1 5,00 *Anser anser*
(oie cendrée)
- 2 24/01/2001
- 3 35 x 25
- 4 14
- 5 300.000
- 6 30/04/2007
- 7 S. A. Bentounes
- 8 Imprimerie BA

9 3 3



- 1 10,00 *Botaurus stellaris*
(butor étoilé)
- 2 24/01/2001
- 3 25 x 35
- 4 14
- 5 300.000
- 6 30/04/2007
- 7 S. A. Bentounes
- 8 Imprimerie BA

9 3 4



- 1 24,00 *Numenius arquata*
(courlis cendré)
- 2 24/01/2001
- 3 35 x 25
- 4 14
- 5 300.000
- 6 30/04/2007
- 7 S. A. Bentounes
- 8 Imprimerie BA

9 3 5

Oiseaux d'eau

Avocette

Recurvirostra avocetta

L'avocette élégante est un petit échassier de la famille des Heamatopodidae, connu comme un large migrateur pouvant aller jusqu'en Afrique australe. Son bec retroussé rend sa détermination facile sur le terrain comparé aux autres petits échassiers. En Algérie, l'avocette est un migrateur exploitant différents milieux saumâtres et/ou salés dont la profondeur n'excède pas quelques centimètres. L'avocette élégante figure sur la liste des espèces protégées en Algérie depuis 1983.

Oie cendrée

Anser anser

L'oie cendrée est le plus grand canard hivernant de l'Algérie. L'oie cendrée fait partie des espèces qui étaient fortement menacées au milieu du XX^e siècle. Des mesures très sévères de protection sur le plan international ont permis aujourd'hui aux effectifs de l'oie cendrée de remonter sensiblement. L'oie cendrée est une espèce à répartition limitée à cause de ses exigences en espaces avec de larges zones de pelouses. Elle est plus répandue dans les grands sites humides comme le lac Fetzara ou

les marais de la Mekkada sur lesquels sont recensés les effectifs les plus importants chaque année.

L'oie cendrée appartient à la famille des *Anatidae* et figure sur la liste des espèces protégées en Algérie depuis 1983.

Butor étoilé

Botaurus stellaris

Le butor étoilé est une espèce sédentaire et nicheuse du Nord-Est algérien connue essentiellement dans le complexe humide d'El Kala avec une répartition ponctuelle sur les autres sites. Le butor étoilé appartient à la famille des *Ardeidae* qui regroupe toutes les espèces de grands échassiers comme le héron cendré. Le butor étoilé figure sur la liste des espèces protégées en Algérie depuis 1983.

Courlis cendré

Numenius arquata

Le courlis cendré est un migrateur hivernant spécialement dans les zones humides du nord de l'Atlas saharien et dont les eaux sont saumâtres ou salées et de faible profondeur. Le courlis cendré est un grand limicole de la famille des *Scolopacidae* facilement reconnaissable à son bec long et recourbé vers le haut. Relativement discret, le courlis cendré est rarement répertorié.

Le lac de Réghaïa

Le lac ou le marais de Réghaïa, à l'est d'Alger, correspond à l'estuaire de l'oued de Réghaïa dont l'embouchure est barrée par un cordon dunaire. Ces dunes sont doublées à quelque 600 m en amont d'une digue artificielle qui retient un lac permanent. Le marais côtier de Réghaïa est considéré comme un site d'importance internationale car il constitue le dernier vestige de l'ancienne Mitidja.

Il reste actuellement la seule zone humide de la région biogéographique de l'Algérois qui fait face directement à la Méditerranée, pouvant ainsi servir d'étape pour les oiseaux migrateurs après leur traversée de la Méditerranée. Il reste également la seule zone humide ayant échappé aux opérations d'assèchement qui ont fait disparaître les lacs de la Mitidja, notamment le lac Halloula et les petits marais de la Ressauta, d'où son importance historique et écologique.



SOMMAIRE



RECHERCHE



Arts populaires traditionnels

La skampla

D'origine italienne, cette table à thé qui date du XX^e siècle est d'inspiration ottomane. De forme hexagonale, en bois peint à décor floral, ses facettes constituent également les pieds et présentent des arcatures, tandis que le pourtour de la surface de pose est sculpté.

Les étagères

Les étagères sont à la fois un élément décoratif et fonctionnel. Fixées au mur face à la porte d'entrée des pièces, elles sont destinées à recevoir des objets ou des vêtements (chéchia, lampe, vase, théière en cuivre, etc.).

Ses éléments sont travaillés en bois ajouré ou alors peints de couleurs vives. Le panneau central ou râtelier recevant souvent des miroirs est la partie la plus importante et la mieux traitée dans ces meubles. Les motifs floraux présents sont des roses sous forme de bouquets ou des bouquets adaptés à des vases.

Les miroirs

Comme les coffres et les étagères, les miroirs occupent aussi une place importante dans le mobilier traditionnel. Ils symbolisent le porte-bonheur et attirent le bien au visage qu'il reflète et éloigne le mal.

On trouve deux types de miroir : un en bois peint ajouré sur lequel les motifs floraux sont associés à des tons vifs tels le vert, le rouge et le jaune ; l'autre en bois ajouré

incrusté de motifs floraux et géométriques avec la particularité du cadre de la glace qui prend la forme d'un portique ou d'une arcade entre deux colonnades.



Le coffre berbère

Il fait partie de la culture et des traditions berbères. L'indispensable coffre en bois massif (chêne ou noyer), ouvragé et sculpté, généralement de taille imposante, est partie intégrante de l'art traditionnel algérien. Sculptées à même le bois, les figures sont aussi obtenues à l'aide de baguettes rapportées.

Des rosaces, des étoiles, des arcatures, des losanges se répètent sur les vieux coffres traditionnels dont l'art procède toujours par bas-relief. Ils sont parfois teintés et cirés. Le coffre berbère traverse les générations sans rien perdre de sa beauté austère qui lui attribue une place de choix chez les Algériens.



- ❶ 5,00 Skampla
- ❷ 21/02/2001
- ❸ 25 x 35
- ❹ 14
- ❺ 300.000
- ❻ 30/04/2007
- ❼ M. Ben Debbagh
- ❽ Imprimerie BA

9 3 6



- ❶ 10,00 Etagère
- ❷ 21/02/2001
- ❸ 35 x 25
- ❹ 14
- ❺ 300.000
- ❻ 30/04/2007
- ❼ M. Ben Debbagh
- ❽ Imprimerie BA

9 3 7



- ❶ 24,00 Miroir
- ❷ 21/02/2001
- ❸ 25 x 35
- ❹ 14
- ❺ 300.000
- ❻ 30/04/2007
- ❼ M. Ben Debbagh
- ❽ Imprimerie BA

9 3 8



2001

1992-2001

Les parcs nationaux



9 3 9

- 1 5,00 Parc national de Belezma – Batna
- 2 21/03/2001
- 3 25 x 35
- 4 14
- 5 300.000
- 6 30/04/2007
- 7 K. Krim
- 8 Imprimerie BA



9 4 0

- 1 10,00 Parc national de Gouraya – Béjaïa
- 2 21/03/2001
- 3 35 x 25
- 4 14
- 5 300.000
- 6 30/04/2007
- 7 K. Krim
- 8 Imprimerie BA



9 4 1

- 1 20,00 Parc national de Theniet El Had-Tissemsilt
- 2 21/03/2001
- 3 35 x 25
- 4 14
- 5 300.000
- 6 30/04/2007
- 7 K. Krim
- 8 Imprimerie BA



9 4 2

- 1 24,00 Parc national d'El Kala-El Tarf
- 2 21/03/2001
- 3 25 x 35
- 4 14
- 5 300.000
- 6 30/04/2007
- 7 K. Krim
- 8 Imprimerie BA

Les parcs nationaux sont des territoires d'exception dont la diversité biologique, la qualité paysagère et la richesse culturelle justifient la protection et la conservation d'un milieu naturel dont l'intérêt particulier impose la préservation contre tout effet de dégradation.

Les parcs nationaux nécessitent une gestion garantissant la pérennité de la faune, de la flore, du sol, du sous-sol, des gisements de minéraux, des fossiles, de l'atmosphère et en général lorsqu'un milieu naturel présente un intérêt national ou international.

Les parcs nationaux sont mis à la disposition du public et constituent une mémoire à transmettre aux générations à venir. En Algérie, on compte douze parcs nationaux. Quatre parcs nationaux font l'objet de cette première émission de timbres-poste.

Parc national de Belezma – Batna

Situé dans la wilaya de Batna sur une superficie de 26 250 ha, ce parc a été créé en 1984. Il constitue la seule aire protégée des Aurès. Il est représenté par un relief tourmenté, vallées très étroites et pics culminant à 2 136 m. Les principales formations forestières sont représentées par le cèdre et le pin d'Alep. On y trouve une grande diversité de biotopes.

Parc national de Gouraya – Béjaïa

Parc côtier, situé dans la wilaya de Béjaïa, sur la côte est de l'Algérie, il a été créé en 1984 et couvre une superficie de 2 080 ha qui s'ouvre sur la Méditerranée sur 11,5 km de corniches et de falaises.

Outre ses ressources naturelles, ce parc présente des richesses écologiques et esthétiques exceptionnelles, des sites historiques et naturels, notamment le pic des Singes, le fort de Gouraya, le cap Carbon, l'anse des Aiguades et de merveilleuses falaises. De nombreuses espèces végétales sont considérées comme rares telles l'euphorbe et la buplèvre. Les animaux sont représentés par le singe magot, la genette et les rapaces.

Parc national de Théniet El Had – Tissemsilt

Créé en 1983, ce parc se situe dans la wilaya de Tissemsilt, sur la chaîne de l'Ouarsenis. Il est constitué principalement de formations de cèdres millénaires en altitude ; situé dans l'étage bioclimatique semi-aride, on y trouve également des peuplements de chêne vert, de chêne zen et de chêne-liège. Son territoire couvre une superficie de 3 424 ha. Son sommet culmine à 1 787 m et renferme un ensemble de sites pittoresques et des falaises. De nom-

Préserver la biodiversité

Pour assurer l'implication de la société civile dans la préservation de la biodiversité des écosystèmes et dans la lutte contre la désertification, le projet «Conservation de la biodiversité et gestion durable des ressources naturelles» est lancé en 2001 avec la contribution du Fonds pour l'environnement mondial (FEM).

Ce projet a pour objet le classement de trois sites localisés en zones arides et semi-arides. Il est impulsé au titre d'un don du FEM, sous l'égide du Programme des Nations unies pour le développement et géré par la Direction générale des forêts en qualité d'agence d'exécution en partenariat avec un réseau d'associations algériennes. Il intègre dans sa perspective centrale le classement des sites d'Oglet Eddaïra, dans la wilaya de Naâma, de Taghit, dans la wilaya de Béchar, et de Mergueb, dans la wilaya de M'sila, en aires protégées.



SOMMAIRE



RECHERCHE



breuses espèces animales, tels le hérisson, la belette, la genette et de nombreux rapaces diurnes et nocturnes, ainsi qu'une multitude d'oiseaux forestiers y vivent.

Parc national d'El Kala – El Tarf

Créé en 1983, ce parc est situé à l'extrême-est de l'Algérie et est limité par la frontière algéro-tunisienne, dans la wilaya d'El Tarf. Il s'étend sur une superficie de 76 436 ha et se caractérise par une grande diversité d'écosystèmes : lacustres, marins, forestiers et dunaires. Ces particularités lui confèrent une exception au cœur de la Méditerranée. Les zones humides d'El Kala recèlent une richesse remarquable et constituent le plus important lieu humide du Maghreb.

Deux sites sont classés sur la liste des zones humides d'importance internationale : le lac Tonga et le lac Oubeïra. Ces zones humides sont situées sur la voie de migration du paléarctique occidental. De ce fait, des dizaines de milliers d'oiseaux d'eau viennent hiverner ou faire une halte. Les mammifères sont représentés par le cerf de Barbarie, espèce qui ne se trouve qu'en Algérie ou en Tunisie, ainsi que la loutre, la genette, le chacal et la hyène rayée.

L'Algérie protège sa faune et sa flore

La biodiversité algérienne est considérée parmi les plus élevées du Bassin méditerranéen, grâce à la présence, entre autres, d'espèces très rares comme le goéland d'Audouin, la sittelle de Kabylie, le phoque moine et le cerf de Barbarie. Afin de protéger ce patrimoine national, l'Algérie a établi un réseau d'espaces protégés qui renferment des écosystèmes uniques et représentatifs de la diversité biologique du pays, conformément à la loi 83-03 du 5 février 1983, relative à la protection de l'environnement. Dans son article 17, la loi stipule : «Des parties du territoire d'une ou de plusieurs communes peuvent être classées, par décret pris sur rapport du ministre chargé de l'Environnement, en parc national ou en réserves naturelles lorsqu'il y a nécessité de conserver la faune, la flore, le sol, le sous-sol, les gisements de minéraux et de fossiles, l'atmosphère, les eaux et, en général, lorsqu'un milieu naturel présente un intérêt particulier qu'il importe de préserver (...)»

La genette

De la famille des viverridés, la genette (*Genetta genetta*) fréquente les paysages ouverts, riches en abris. Elle habite les milieux semi-désertiques et les montagnes jusqu'à 2 500 m d'altitude. Son régime alimentaire est très varié, il est composé de petits mammifères, d'oiseaux, de grenouilles, de lézards, de poissons, d'insectes, d'araignées, de mille-pattes, de crabes et de mollusques d'eau douce.

Parfois, elle se nourrit de fruits ou de charognes. On trouve la genette dans le nord de l'Algérie. Son aire de répartition se rétrécit, alors qu'elle arrivait jusqu'à l'Atlas saharien durant les années 1980.



2001

1992-2001



9 4 3

- 1 5,00 Effigie de saint Augustin enfant (Musée de Guelma)
- 2 31/03/2001
- 3 25 x 35
- 4 14
- 5 300.000
- 6 30/04/2007
- 7 K. Krim
- 8 Imprimerie BA



9 4 4

- 1 24,00 Mosaïque du IV^e siècle (Musée de Tipaza)
- 2 31/03/2001
- 3 43 x 29
- 4 14
- 5 300.000
- 6 30/04/2007
- 7 K. Krim
- 8 Imprimerie BA

1^{er} Colloque international sur le philosophe algérien Augustin

Dans le cadre de la célébration, en 2001, de l'Année internationale du dialogue entre les civilisations, décidée par l'ONU, l'Algérie honorerait la figure du génie universel et homme de dialogue que fut le philosophe algérien Augustin.

Organisé à l'initiative de M. Abdelaziz Bouteflika, Président de la République algérienne, et en partenariat avec la Confédération suisse, le premier colloque international, qui se tiendra du 1^{er} au 7 avril 2001, aura pour thèmes «Augustin et africanité» pour souligner son attachement à sa patrie, la Numidie (l'Algérie d'aujourd'hui), et «Augustin et universalité» pour mettre en relief la dimension universelle de sa pensée.

Aurélien Augustin est né à Tagaste (Souk Ahras) en 354 après Jésus-Christ, deux siècles avant la révélation du Coran. Il mourut à Hippone (Annaba) en 430. Philosophe, écrivain de génie, théologien, polémiste, mystique, saint Augustin fait partie des grands penseurs ayant marqué d'une forte empreinte l'histoire de la pensée humaine. De son vivant, il jouissait d'une grande renommée à travers tous les pays du Bassin méditerranéen. Son œuvre est immense et certains de ses ouvrages sont de circonstance et d'inspiration polémique (par exemple contre les manichéens, les donatistes et les pélagiens).



Saint Augustin.

Outre ses deux ouvrages, *Les Confessions* et *La Cité de Dieu*, il faut citer les 224 lettres écrites entre 386 et 429, les 700 sermons et les traités de théologie (*Les Ordres*) dogmatique et morale, les œuvres pédagogiques et exégétiques. Ses écrits figurent parmi les plus traduits et font l'objet de recherche et d'enseignement dans les institutions scientifiques et religieuses des cinq continents.



La basilique Saint-Augustin

La basilique Saint-Augustin domine le site archéologique d'Hippone, actuellement Annaba. Elle fut mise en chantier à partir de 1881 sur une idée grandiose de l'évêque Dupuch, grand admirateur de saint Augustin, qui arriva à Annaba en 1839.

Le projet prévoyait une église bien intégrée dans l'histoire et dans le milieu naturel et culturel d'Hippone et ses environs. Du haut de son promontoire, elle surplombe de son port majestueux la vaste plaine étendue à ses pieds et l'admirable baie de Annaba limitée par la ligne des deux caps qui l'encadrent. Dans un style d'inspiration arabo-byzantine, la basilique d'aujourd'hui a été bâtie avec des marbres tirés du sol algérien. Un coffre berbère de 300 ans fait office d'autel, évoquant les origines de saint Augustin.



SOMMAIRE



RECHERCHE



Plus de 500 ouvrages et articles ayant pour sujet saint Augustin et son imposante œuvre sont publiés chaque année dans les principales langues du monde. Le colloque est placé sous le haut patronage du Président de la République algérienne. Son organisation a été confiée au Haut Conseil islamique (Alger), à l'Université de Fribourg (Suisse) et à l'Institut des études augustiniennes (Rome). Un Comité préparatoire international est chargé de veiller à l'organisation de ce colloque qui se déroulera en deux sessions, la première à Alger du 1^{er} au 4 avril 2001 et la seconde à Annaba du 5 au 7 avril. Il comportera des conférences et une grande exposition ayant trait à la vie et à l'œuvre de saint Augustin.

Des publications documentaires et CD-ROM seront produits à cette occasion. Des visites guidées auront lieu sur divers sites connus, à Tagaste (Souk Ahras), à Madaure (M'daourouch) où il fut écolier, à Calama (Guelma) où a vécu son plus fidèle ami, disciple et biographe Possidius et enfin à Hippone (Annaba) où il fut évêque et vécut pendant 39 ans (de 391 à 430).

Les deux timbres-poste représenteront l'un l'effigie de saint Augustin enfant d'après une statue trouvée dans le théâtre de Madaure et conservée au musée de Guelma et l'autre une mosaïque du IV^e siècle après Jésus-Christ traitant de concorde et de paix, disponible au musée de Tipaza.

L'olivier de Tagaste

L'olivier de saint Augustin est célèbre par le nom et le lieu de son implantation qu'une majorité d'historiens et explorateurs de l'époque coloniale désigna comme partie émergente de l'antique Tagaste. En 1903 furent découverts dans ce lieu, sous les décombres de quelques constructions antiques, les thermes publics de Tagaste avec leurs différentes pièces, des lampes en argile, la partie supérieure d'une stèle, un lampadaire en bronze avec un piédestal pesant 3 kg, ainsi que les ruines d'une villa découvertes non loin de l'actuel hôpital régional.

Une portée universelle

L'université de Fribourg est partie prenante du 1^{er} colloque organisé en Algérie sur le philosophe Augustin, à l'initiative du Président de la République. Fribourg entretient depuis longtemps des liens très étroits avec saint Augustin.

Dom Morin, éditeur de sermons découverts au début du XX^e siècle, l'abbé Dutoit, chroniqueur d'Augustin dans *La Liberté*, et Othmar Perler, auteur des *Voyages de saint Augustin*, sont autant de figures fribourgeoises qui ont marqué la recherche augustinienne. Le flambeau a été repris par Otto Wermelinger du Séminaire de patristique de l'Université de Fribourg. Organisateur d'un colloque sur saint Augustin et le manichéisme en 1998, il participe également au colloque d'Alger.



2001

1992-2001



945

- 1 5,00 Ryal boudjou
1245 de l'hégire
- 2 17/04/2001
- 3 43 x 29
- 4 14
- 5 300.000
- 6 30/04/2007
- 7 S. A. Bentounes
- 8 Imprimerie BA



946

- 1 10,00 Double
boudjou
1241 de l'hégire
- 2 17/04/2001
- 3 43 x 29
- 4 14
- 5 300.000
- 6 30/04/2007
- 7 S. A. Bentounes
- 8 Imprimerie BA



947

- 1 24,00 Ryal Drahem
1185 de l'hégire
- 2 17/04/2001
- 3 43 x 29
- 4 14
- 5 300.000
- 6 30/04/2007
- 7 S. A. Bentounes
- 8 Imprimerie BA

Monnaies anciennes

Les monnaies algériennes de la période ottomane sont conçues dans plusieurs métaux tels l'or, l'argent, le bronze et le plomb. Elles comportent des motifs ornementaux et des caractères arabes très élégants, ainsi que le lieu et la date à laquelle elles ont été frappées.

Le ryal boudjou (1245 de l'hégire – 1830 ap. J.-C.)

Pièce de monnaie en argent d'un poids de 10 g, son diamètre est de 21 mm. Sur l'avvers de la monnaie figure un monogramme du sultan Mahmoud. Sur le revers est inscrit «Frappée en Algérie en 1245».

Le double boudjou (1241 de l'hégire – 1826 ap. J.-C.)

Conçu en argent, le double boudjou pèse 20 g et son diamètre est de 37,5 mm. Connu sous l'appellation zoudj boudjou, il comporte des sous-multiples : le demi-boudjou, le tiers de boudjou, le quart de boudjou et le huitième de boudjou. Sur l'avvers de la monnaie est inscrit «Sultan des deux terres et commandant des deux mers, le sultan Mahmoud Khan, bénies ses victoires», alors que sur le revers, on trouve l'inscription «Frappée en Algérie en 1241».



Monnaie ancienne.

Le ryal drahem (1185 de l'hégire – 1771 ap. J.-C.)

Pièce de monnaie en argent d'un poids de 10 g, son diamètre est de 28 mm environ. Sur l'avvers de la monnaie est inscrit «Sultan Mustapha», alors que sur le revers, on trouve l'inscription «Frappée en Algérie en 1185».



La numismatique

La numismatique (du grec *nomisma* : monnaie) est une science qui étudie les monnaies comme fait de civilisation. Son champ d'études s'applique également à des objets directement liés à leur fabrication, comme les coins monétaires (pour les monnaies frappées) ou les moules (pour les monnaies coulées). Il comprend aussi les médailles ou les jetons.

La numismatique a recours à divers types de documents écrits (archives monétaires, livres de comptes, récits de voyageurs, textes officiels, etc.) qui permettent de situer la monnaie dans son temps. Pendant des siècles, toutes les pièces – à l'exception des plus petites unités – ont eu une valeur intrinsèque, c'est-à-dire qu'elles contenaient une quantité de métal, généralement de l'or ou de l'argent, égale à leur valeur nominale qui était fixée par l'autorité émettrice.



SOMMAIRE



RECHERCHE



Journée nationale du scout

Les premières troupes de scouts furent créées dans quelques grandes villes du pays entre 1934 et 1939. Par la suite, la Fédération des Scouts musulmans algériens (SMA), présidée par Mohamed Bouras, a réalisé l'unité de tous les groupes et fait s'étendre le scoutisme à toute l'Algérie. Les SMA s'étaient donné pour tâches la formation de chefs responsables et l'éducation des jeunes sous le triple aspect physique, moral et civique.

Dans leur action éducatrice, les chefs SMA appliquèrent les principes universels du scoutisme mondial, tout en les adaptant aux réalités culturelles, linguistiques, économiques et politiques de l'Algérie. Les différents congrès des SMA, en particulier celui de Sidi Fredj en 1947, affirmèrent l'orientation nationaliste du mouvement, l'attachement des scouts à la patrie et aux valeurs morales islamiques.

Les SMA ont aidé à la prise de conscience nationale des jeunes et à la sauvegarde du patrimoine culturel et moral. Ils payèrent un lourd tribut au cours de la période d'organisation du nationalisme algérien et durant la guerre de Libération nationale. Au congrès de l'indépendance, en octobre 1962, l'orientation générale du mouvement et ses objectifs furent précisés en fonction des impératifs de la reconstruction du pays. Les SMA participèrent activement à toutes les campagnes nationales d'édification et de reconstruction, multipliant les camps de formation et

les camps de jeunes. Ils prirent part aux jamborees et aux grandes activités internationales.

Lors du congrès de la relance tenu en 1989, les SMA se sont démarqués de toute filiation partisane et ont repris le réel esprit scout tel qu'il a été conçu par le fondateur Mohamed Bouras. Les Scouts musulmans algériens sont reconnus par le scoutisme mondial et font partie du Bureau du scoutisme arabe.



Jeunes scouts algériens.



- ❶ 5,00
- ❷ 27/05/2001
- ❸ 35 x 25
- ❹ 14
- ❺ 300.000
- ❻ 30/04/2007
- ❼ K. Krim
- ❽ Imprimerie BA

9 4 8



Le louvetisme

Chez les scouts, les enfants de 7 à 12 ans sont appelés louveteaux. Une méthode d'éducation spécifique – dont le cadre ludique est fondé sur *Le Livre de la jungle* de Rudyard Kipling – leur est adaptée. Le louvetisme est une pédagogie essentiellement axée sur le jeu. Son principe se résume à ce que le jeu constitue l'activité naturelle des enfants. Il s'agit dès lors de les encadrer et d'organiser des activités éducatives sous forme de jeux afin d'éveiller leur intérêt.

Le louveteau apprend à se débrouiller seul dans un cadre défini géographiquement – l'aire de jeu – et selon les instructions qu'on lui donne ou règles du jeu.



2001

1992-2001



9 4 9

- ❶ 5,00 Marelle
- ❷ 02/06/2001
- ❸ 35 x 35
- ❹ 14
- ❺ 300.000
- ❻ 30/04/2007
- ❼ M. F. Allache
- ❽ Imprimerie BA



9 5 0

- ❶ 5,00 Osselets
- ❷ 02/06/2001
- ❸ 35 x 35
- ❹ 14
- ❺ 300.000
- ❻ 30/04/2007
- ❼ M. F. Allache
- ❽ Imprimerie BA



9 5 1

- ❶ 5,00 Toupie
- ❷ 02/06/2001
- ❸ 35 x 35
- ❹ 14
- ❺ 300.000
- ❻ 30/04/2007
- ❼ M. F. Allache
- ❽ Imprimerie BA



9 5 2

- ❶ 5,00 Billes
- ❷ 02/06/2001
- ❸ 35 x 35
- ❹ 14
- ❺ 300.000
- ❻ 30/04/2007
- ❼ M. F. Allache
- ❽ Imprimerie BA

Jeux d'enfants

L'enfant a le droit à l'amusement et à la détente. L'exercice de ce droit mène aux relations humaines que l'enfant éprouve comme l'encouragement et l'appréciation. La communication entre individus est vitale pour l'enfant. Il est certain que si l'enfant n'apprend rien, il doit quand même jouer.

A travers le jeu, l'individu arrive à apprendre au sujet de lui-même et des autres. La compréhension de l'origine et de l'évolution du jeu à travers l'histoire et dans différentes parties du monde enrichit le respect pour d'autres cultures et peuples. L'Administration des Postes et Télécommunications consacre quatre jeux d'enfants pour inaugurer cette thématique.

La marelle

Il a été établi que pendant le développement de l'Empire romain, les légionnaires ont construit des pavés sur lesquels figure l'un des plus vieux schémas de la marelle. Il existe une vingtaine de versions de la marelle.

Ce jeu est courant dans plusieurs pays et dans la quasi-totalité des continents avec cependant une légère différence dans les règles.

Les règles du jeu : Le joueur se tient debout dans le carré de la terre et lance le palet dans la case n°1. Il saute à cloche-pied du carré à la case n°1 pour ramasser le palet, ensuite il revient en sautant au carré terre et ainsi de suite. On reprend le jeu de la même façon, case par case, jusqu'à la case n°9 (la dernière). Ces règles sont les plus courantes.



Les jouets des enfants touareg

C'est dans leur milieu et leur environnement que les enfants puisent dans leur imagination et s'inventent leurs jouets et leurs jeux. Au Sahara, les enfants touareg s'inspirent spontanément de leur compagnon de toujours, le dromadaire. L'animal se retrouve dans bon nombre de jeux des enfants touareg ainsi que parmi leurs jouets.

Ces jouets sont taillés dans une pierre plate, composés à partir d'une mâchoire de chèvre ou de mouton, de l'argile, des végétaux ou encore des morceaux d'étoffe. Les bergers et les bergères touareg dressent leurs dromadaires en pierres taillées sur le sable et les mettent en ligne ou en cercle. Ils utilisent en plus le vocabulaire courant se référant à l'élevage de ces animaux. Le nom donné à ces jouets est *tifersitin* (singulier : *tifersit*).



SOMMAIRE



RECHERCHE



Les osselets

Dans la Grèce antique, les osselets qui proviennent du carpe des moutons étaient jetés pour prédire l'avenir. Ils sont aussi utilisés comme dés pour les jeux d'argent et plus souvent pour jouer à ce qu'on appelle aujourd'hui les osselets. Il semble plus probable que ce jeu est originaire de l'ancienne Asie. Le jeu est aussi traditionnel dans presque toutes les parties du monde.

Les règles du jeu : Le jeu se compose de cinq osselets et se joue en groupe. On essaye de ramasser les osselets du sol, l'un après l'autre, avec la main, en jetant le cinquième osselet en l'air et en l'attrapant avant qu'il ne tombe par terre.

La toupie

C'est un jeu très ancien et universel. En fait, la toupie était connue en Angleterre au XIV^e siècle. Chaque commune possédait sa propre toupie. Les habitants organisaient des tournois annuels de toupie entre les communes, dans les rues, etc. La forme et la taille de la toupie diffèrent d'une région à une autre.

Les règles du jeu : On enroule la corde autour de la toupie et on met la boucle autour du doigt, ensuite on tire la corde très fort pour que la toupie tourne. Le gagnant est celui qui prend la toupie dans la paume de sa main sans qu'elle s'arrête de tourner.

Les billes

Presque tous les adultes se souviennent des billes dans leur enfance, mais les billes étaient connues déjà dans l'ancienne Egypte.

Les règles du jeu : Le joueur de billes doit avoir la main ferme, ajuster le tir et posséder beaucoup de pratique. Pour actionner une bille, il faut la stabiliser dans le recoin en enroulant l'index autour, légèrement au-dessus, la fin du pouce recourbée. Ensuite, le joueur maintient sa main sur ou proche du sol, prend position et donne un bon coup de pouce pour expédier la bille à son but. Le joueur peut s'accroupir ou s'agenouiller pour obtenir la meilleure position d'orientation, mais dans un jeu strict, n'importe quel mouvement d'avancement de la main pendant le tir de la bille est interdit. Il y a une douzaine de règles pour jouer aux billes et la plupart n'ont pas de limite pour le nombre de joueurs.



L'enfant et la réflexion

La philosophie pour les enfants est une pratique éducative novatrice qui cherche à développer la pensée réflexive, créatrice et critique chez les enfants de tout âge. La méthode consiste en un débat sur une question de portée philosophique à l'aide d'histoires, le cœur de la méthode reposant sur une délibération entre enfants où l'adulte animateur (instituteur ou intervenant) a un rôle de guide.

Par la rencontre des points de vue et la confrontation des arguments, les enfants font l'expérience de leur pensée, de celle des autres et de la nature de la discussion.

Créée initialement par Matthew Lipman, philosophe et pédagogue américain, dans les années 1980, elle connaît un développement mondial.



2001

1992-2001

Intifadha d'Al Aqsa



- ❶ 5,00 Intifadha d'Al Aqsa
- ❷ 02/06/2001
- ❸ 25 x 35
- ❹ 14
- ❺ 300.000
- ❻ 30/04/2007
- ❼ A. Kerbouche
- ❽ Imprimerie BA

953

La deuxième Intifadha, connue aussi sous le nom d'Intifadha d'Al Aqsa, a éclaté le 28 septembre 2000, en réaction à la visite du chef du Likoud, Ariel Sharon, sur l'esplanade des Mosquées d'Al Aqsa. Cette offense a provoqué une explosion de colère parmi les Palestiniens excédés par l'expansion des colonies malgré les accords d'Oslo (septembre 1993).

Les premiers affrontements eurent lieu le lendemain, les manifestants palestiniens réclamant la fin immédiate de l'occupation. La répression qui s'ensuivit fit plus de 200 morts en un mois, dont un tiers de moins de 20 ans. L'Intifadha d'Al Aqsa, à la différence de la première, sera dominée par des actions ciblées contre l'armée israélienne, les colons, ainsi que les Israéliens vivant à l'intérieur de la frontière entre Israël et les territoires palestiniens occupés avant 1967.

La répression redouble de férocité avec l'arrivée au pouvoir d'Ariel Sharon en février 2001, qui multiplie, depuis, les incursions et les raids en zones autonomes palestiniennes, cible toutes les structures de l'Autorité palestinienne et son chef Yasser Arafat, élargit les colonies juives à d'autres terres palestiniennes, détruit les infrastructures – bloquant toute vie sociale, économique et politique dans les territoires palestiniens –, démolit les maisons et bombarde les camps de réfugiés...

Mais ni les actes barbares perpétrés contre les populations palestiniennes ni les vains efforts d'isoler la Palestine n'ont réussi à éteindre la flamme de la révolte du peuple palestinien qui aspire à prier un jour dans un Qods libéré et capitale de l'Etat palestinien.

Le lundi 21 août 1969, un incendie criminel ravage la mosquée d'Al Aqsa, le troisième lieu saint de l'Islam et le lieu de l'Ascension du Prophète Mohammed (QSSSL). L'incendie avait duré plusieurs heures, détruisant l'aile orientale de la mosquée, connue sous le nom de la mosquée d'Omar, ainsi que le toit de la mosquée Sud, le mihrab de Saladin, tribune du sultan Noûr Ed-dîn.

Esplanade des Mosquées

Les fouilles archéologiques et les travaux de réfection de la rampe d'accès à la porte des Maghrébins, une des entrées de l'esplanade des Mosquées à Al Qods, décidés par Israël, provoquent la colère de la communauté musulmane. Ces fouilles constituent une menace à la stabilité de la mosquée d'Al Aqsa. Un rapport de l'Unesco recommande l'arrêt immédiat de ces fouilles et estime que «de gouvernement israélien devrait être invité à engager immédiatement des consultations avec toutes les parties concernées, en particulier les responsables du Waqf».

La Jordanie est chargée, en coordination avec l'Autorité palestinienne, de l'entretien des mosquées d'Al Aqsa et du dôme du Rocher.

Mosquée et esplanade d'Al Aqsa.



SOMMAIRE



RECHERCHE



Journée mondiale de l'asthme

L'asthme a bénéficié cette dernière décennie d'une évolution des connaissances qui a permis de mieux cerner les modalités de sa prise en charge. C'est une affection qui concerne aussi bien l'homme que la femme, aussi bien l'adulte que l'enfant. C'est une maladie des bronches caractérisée par une inflammation chronique avec parfois des spasmes bronchiques.

Elle se caractérise par des épisodes de gêne respiratoire avec des sifflements survenant surtout la nuit, accompagnés de toux et/ou de rhinite. En dehors de ces épisodes, le malade ne présente pas de symptômes en général. La fréquence de ces épisodes est proportionnelle à l'intensité de l'inflammation, déterminant ainsi le degré de sévérité. Plus les épisodes sont fréquents ou intenses, plus l'asthme est sévère.

Les facteurs favorisant le déclenchement et l'aggravation sont multiples : le froid, la chaleur, l'humidité, certains médicaments comme l'aspirine, l'effort... Ils sont rarement reconnus par le malade.

Les principes de la prise en charge sont :

- ◆ la prévention basée sur la reconnaissance et l'éviction des facteurs en fournissant un traitement anti-inflammatoire continu, même en dehors des crises ;
- ◆ un traitement broncho-dilatateur en cas de crise ;
- ◆ l'administration de médicaments par inhalation (aérosol doseur) de préférence ;
- ◆ la surveillance du souffle grâce au débit-mètre de pointe.

L'objectif de cette pratique au double rôle curatif et prophylactique est, bien sûr, de diminuer les crises et faire

disparaître les symptômes pour permettre une vie normale au sujet souffrant de l'asthme. En effet, guidé par son équipe soignante, le patient devient un facteur de guérison en soi, en ce sens qu'il acquiert des connaissances sur sa maladie, les mécanismes chimiques des médicaments, son traitement, la marche à suivre en cas de crise, comment organiser la prévention... C'est au prix de l'implication totale de ces deux partenaires (médecin-patient) – qui peut être amplifiée par l'action associative – que le but peut être atteint : obtenir la meilleure qualité de vie possible.



Les avancées scientifiques ont permis une meilleure prise en charge de l'asthme.



- ❶ 5,00
- ❷ 09/06/2001
- ❸ 25 X 35
- ❹ 14
- ❺ 300.000
- ❻ 30/04/2007
- ❼ K. Krim
- ❽ Imprimerie BA

9 5 4

De nouveaux traitements

Biologistes et médecins mènent des recherches thérapeutiques intenses pour prévenir l'asthme et mieux soulager ses manifestations. De nombreux travaux cliniques sont actuellement poursuivis pour mieux préciser les indications des nouveaux traitements auxquels les recherches médicales sont parvenues ces dernières années.

Récemment, des médicaments ont été mis au point pour réduire l'inflammation bronchique en bloquant une autre voie pharmacologique du déclenchement de l'asthme. L'un d'eux est déjà proposé aux enfants de plus de 6 ans et aux adultes présentant un asthme léger ou modéré, mal contrôlé par la prise des thérapeutiques habituelles basées sur l'administration de corticoïdes. Son intérêt principal est de réduire, chez bon nombre d'asthmatiques, les doses de corticoïdes inhalés aux effets secondaires nombreux.



2001

1992-2001



- ❶ 5,00 Jeux de Tunis
- ❷ 25/07/2001
- ❸ 35 x 25
- ❹ 14
- ❺ 300.000
- ❻ 30/04/2007
- ❼ K. Krim
- ❽ Imprimerie BA

9 5 5



- ❶ 5,00 Cinquantenaire des jeux
- ❷ 25/07/2001
- ❸ 35 x 25
- ❹ 14
- ❺ 300.000
- ❻ 30/04/2007
- ❼ K. Krim
- ❽ Imprimerie BA

9 5 6

Jeux Méditerranéens Tunis 2001

L'idée d'organiser des jeux Méditerranéens est née en 1948, en marge des jeux Olympiques de Londres, sur proposition de l'Égyptien Mohamed Taher Pacha, président du Comité olympique égyptien de l'époque. Il s'agissait d'organiser des jeux régionaux ouverts aux pays du pourtour de la Méditerranée qu'unissent des rapports sociaux, commerciaux, politiques, culturels et historiques remontant à des temps immémoriaux.

Les villes organisatrices doivent être des villes côtières afin de ne pas pervertir l'esprit des jeux. La proposition a enchanté les présidents des comités olympiques des pays méditerranéens présents et le projet a été rapidement adopté par les États concernés.

La première édition a eu lieu en 1951 à Alexandrie (Égypte) et a vu la participation de 10 pays (l'Égypte, la France, la Grèce, l'Italie, le Liban, Malte, l'Espagne, la Syrie, la Turquie et la Yougoslavie). L'Algérie indépendante a participé pour la première fois en 1963 à Naples. Il s'ensuivra des participations régulières, dont la plus marquante a été celle des jeux Méditerranéens d'Alger en 1975, couronnées de médailles et de succès retentissants.

La 14^e édition a lieu du 2 au 15 septembre 2001 à Tunis, une ville qui accueille les jeux pour la deuxième fois après 1967. Elle verra la participation de 23 pays, dont la Palestine. Elle sera historique puisqu'elle célébrera le 50^e anniversaire des jeux.



Tunis, septembre 2001.

Pour les besoins des jeux Méditerranéens de 2001, les autorités tunisiennes ont construit la cité olympique du 7-Novembre qui englobe plusieurs infrastructures dont le joyau est le stade de Radès. D'une capacité de 60 000 places, il est l'un des plus beaux et des plus modernes d'Afrique, doté de toutes les commodités : terrains annexes, salles d'échauffement, tribune présidentielle, espace aménagé pour la presse... Les cérémonies d'ouverture et de clôture s'y sont déroulées. Le stade de Radès a connu son heure de gloire en février 2004 lorsque la Tunisie y a remporté sa première Coupe d'Afrique des nations de football.



Un rendez-vous incontournable

Les jeux Méditerranéens de 2001 à Tunis ont confirmé leur notoriété depuis leur lancement, cinquante ans plus tôt, sur une idée de l'Égyptien Mohamed Taher Pacha, président du Comité olympique égyptien et cousin du roi Farouk, alors qu'au départ très peu de personnes étaient convaincues de l'idée.

Cette notoriété a fait que ces jeux, les premiers du nouveau millénaire, ont vu la participation de 23 pays contre 10 seulement lors de la première édition en 1951 à Alexandrie. Les jeux Méditerranéens attirent désormais de grands sportifs.



SOMMAIRE



RECHERCHE



15^e Festival mondial de la jeunesse et des étudiants

L'Algérie accueille du 8 au 16 août 2001 la 15^e édition du Festival mondial de la jeunesse et des étudiants. Pour la première fois de son histoire, cette manifestation se déroule en Afrique et dans une région arabo-musulmane. Après Prague en 1947, Budapest (1949), Berlin (1951), Bucarest (1953), Varsovie (1955), Moscou (1957), Vienne (1959), Helsinki (1962), Sofia (1968), Berlin (1973), La Havane (1978), Moscou (1985), Pyongyang (1989) et La Havane (1997), l'Algérie accueillera en 2001 le mouvement festivalier international qui constitue pour la jeunesse de tous les pays un espace d'expression libre sur ses préoccupations et un forum de solidarité avec les peuples. La participation de la jeunesse mondiale au festival d'Alger représente un acte international de solidarité avec l'Afrique, mais aussi avec le peuple algérien et sa jeunesse. Elle répond à un souci majeur, celui de rassembler la jeunesse mondiale en ce début de millénaire autour de ses grandes préoccupations.

Par cet acte de solidarité, la jeunesse du monde marquera sa détermination à promouvoir la paix, la démocratie, les droits de l'homme, le progrès, la modernité et le bien-être social.

Le festival d'Alger sera un forum ouvert aux jeunes du monde sans distinction ni exclusion. Un festival qui réunira les jeunes pour échanger leurs expériences, trouver des solutions potentielles aux différents problèmes et établir un plan d'action sur des sujets tels la paix, la solidarité, le désarmement, la prolifération des armes nucléaires,

les conflits et l'instabilité, les blocus et embargos, les populations déplacées, les droits de l'homme, la science et la technologie, les médias et la culture, l'éradication du racisme, l'égalité, l'éducation, l'emploi, la pauvreté, l'environnement, le sida, la toxicomanie, etc.

Alger, capitale de la jeunesse et des étudiants du III^e millénaire, sera pour les jeunes et les étudiants du monde entier un espace intellectuel, politique, scientifique, culturel et sportif. Elle sera également un espace d'interculturalité et de confrontation d'idées dans un environnement objectif et serein.



- ❶ 5,00
- ❷ 08/08/2001
- ❸ 25 x 35
- ❹ 14
- ❺ 300.000
- ❻ 30/04/2007
- ❼ K. Krim
- ❽ Imprimerie BA

9 5 7



Une évolution constante

L'effort des pouvoirs publics dans l'enseignement se traduit de manière significative dans les universités algériennes. Le nombre d'étudiants connaît une croissance constante couplée à celle du nombre des universités et des infrastructures d'accueil. En 2001, le nombre d'étudiants est de 466 084, dont plus de la moitié sont de sexe féminin, alors qu'il était de 407 795 en 1999. Ces étudiants sont encadrés par 17 780 enseignants.

Le nombre de diplômés est également en nette croissance. Il est passé de 52 804 en 1999 à 65 192 en 2001. Autant de chiffres qui témoignent de l'essor que prend l'université algérienne au sein de laquelle est formée l'élite de demain.



2001

1992-2001



- ❶ 5,00
- ❷ 20/08/2001
- ❸ 25 x 35
- ❹ 14
- ❺ 300.000
- ❻ 30/04/2007
- ❼ S. A. Bentounes
- ❽ Imprimerie BA

958

Journée nationale du moudjahid

L'appellation moudjahid, qui désigne le soldat musulman combattant volontairement pour défendre l'Islam, a été donnée au soldat qui s'est engagé dans la lutte de Libération nationale afin de le distinguer du mercenaire ou du soldat que l'on engage dans une cause qui ne le concerne pas.

En mémoire de la bravoure des soldats de la guerre de Libération nationale, le 2^e Congrès de l'Organisation nationale des moudjahidine, qui s'est tenu le 13 mai 1965, a décidé de consacrer le 20 août Journée nationale du moudjahid. Rendre un hommage éternel à l'héroïsme de ces combattants, c'est glorifier le combat pour la liberté en tout temps et en tout lieu ; c'est faire revivre le serment qui les a unis dans le sacrifice suprême pour la libération du pays, la liberté et la dignité du peuple.

Dans l'histoire de la Révolution algérienne, d'importants événements marquèrent la journée du 20 août que les moudjahidine honoraient chaque année en intensifiant leurs offensives militaires et en augmentant leurs sacrifices. Le 20 août 1955 eut lieu une bataille unique en son genre. Avec l'aide des masses populaires, les moudjahidine attaquèrent un grand nombre de villes et de villages dans le Nord-Constantinois et réussirent à soustraire à l'ennemi les armes indispensables à la poursuite de la lutte armée. Le 20 août 1956 s'est tenu le Congrès de la Soummam qui a unifié les règlements de l'Armée de libération nationale et donné un nouvel essor à la Révolution.

Le 20 août 1958 a commencé l'action organisée sur une grande échelle des fedayin contre les objectifs stratégiques et économiques en France même.

Ainsi, la journée du 20 août est devenue pour tous les moudjahidine et, par extension, pour tout le peuple algérien une date commémorative d'un passé glorieux et le point de départ d'un avenir prometteur.



L'Algérie rend un vibrant hommage à l'héroïsme de ses combattants.

Moudjahid

Le terme moudjahid est un terme générique qui, nuancé, en représente plusieurs. Au cours de la première phase de la guerre de Libération nationale, l'ALN était composée des premiers contingents de *moussebiline* (volontaires civils), de fedayin (combattants armés), ainsi que de personnes faisant l'objet de poursuites par les autorités coloniales. L'ALN ne représentait encore qu'un groupe réduit sous-équipé.

La veille du 1^{er} Novembre, le nombre des moudjahidine s'élevait à 1 200, armés d'environ 400 pièces entre fusils de chasse et pistolets hérités pour la plupart de la Seconde Guerre mondiale.



SOMMAIRE



RECHERCHE



Journée mondiale des enseignants

La Journée mondiale des enseignants coïncide cette année avec l'immense chantier de la réforme du système éducatif lancé à l'initiative du Président Abdelaziz Bouteflika. A l'instar des autres secteurs vitaux, l'éducation constitue un axe de grande importance dans le programme du Président de la République.

Pour mener à bien une réflexion profonde qui se traduira par la mise en place d'un plan de réformes, une Commission nationale pour la réforme du système éducatif a été mise en place en mai 2000.

Lors de l'installation officielle de cette commission, le Président de la République a insisté, dans son allocution, sur le rôle essentiel que revêt ce secteur : «L'école algérienne rénovée, premier palier pour l'apprentissage de la culture démocratique et meilleur garant de la cohésion sociale et de l'unité nationale, assurera la formation d'un citoyen doté de repères incontestables, fidèle à ses principes et à ses valeurs, mais aussi capable de comprendre le monde qui l'entoure. (...) La réforme du système éducatif que nous engageons aujourd'hui représente une œuvre de très longue haleine qui se situe dans le rite de la gestuelle ancestrale du semeur en terre féconde. C'est une action continue, un effort constant d'adaptation à l'évolution de notre société et du monde en mutation permanente.»

Cette réforme, de par son importance, requiert une grande mobilisation dans le monde de l'éducation, notamment au sein du ministère de l'Éducation nationale.

Le Président lui-même l'a placée parmi les priorités et a contribué, à travers sa rencontre avec le directeur général de l'Unesco en février 2001, à donner un nouveau souffle aux relations entre cette institution et le ministère algérien de l'Éducation nationale. Un protocole d'accord portant sur l'appui à la réforme du système éducatif algérien (PARE) sera, par ailleurs, signé au siège de l'Unesco.



Siège de l'Unesco à Paris.



9 5 9

- ❶ 5,00
- ❷ 06/10/2001
- ❸ 25 x 35
- ❹ 14
- ❺ 300.000
- ❻ 30/04/2007
- ❼ K. Krim
- ❽ Imprimerie BA

Appui à la réforme

Le programme d'appui de l'Unesco à la réforme du système éducatif algérien (PARE) (2004-2006) – financé par le gouvernement du Japon – a pour objectif principal d'accompagner et d'appuyer la réforme de l'éducation en Algérie à travers des actions d'assistance technique et de renforcement institutionnel.

Ce programme vise l'amélioration de la qualité de l'éducation à travers le renforcement du dispositif de pilotage de la réforme, la régulation des flux, la formation pédagogique des enseignants, le renouveau des programmes et des manuels scolaires, ainsi que le renforcement de l'accès aux nouvelles technologies de communication et d'information. Les principaux résultats du projet sont l'harmonisation de la vision pédagogique, l'articulation des nouveaux programmes avec l'évaluation des apprentissages, la consolidation de noyaux de formateurs et la constitution d'un noyau de pilotage des nouveaux programmes.



2001

1992-2001



- ❶ 5,00
- ❷ 09/10/2001
- ❸ 25 x 35
- ❹ 14
- ❺ 300.000
- ❻ 30/04/2007
- ❼ Urška Golob
- ❽ Imprimerie BA

960

Année des Nations unies pour le dialogue des civilisations



Mosquée Al Aqsa.

Conformément aux principes énoncés dans la Charte des Nations unies, qui préconise notamment un effort collectif pour renforcer les relations amicales entre les nations, écarter les menaces à la paix et promouvoir la coopération internationale dans les domaines économique, social, culturel et humanitaire et encourager et développer les droits de l'homme, l'année 2001 a été proclamée Année des Nations unies pour le dialogue entre les civilisations.

Les réalisations des différentes civilisations constituent le patrimoine de l'humanité. Elles témoignent du pluralisme culturel et des diverses formes de créativité des êtres humains. Le concept de nation dans son acception la plus moderne n'implique pas une rupture avec ce patrimoine civilisationnel. Il doit, au contraire, être assumé et intégré au patrimoine de l'humanité.

Les derniers millénaires ont vu les principales civilisations se construire sur les fondements de grandes religions qui ont constitué leur berceau.

Leurs interactions constantes ont conduit à une alternance entre dialogue et confrontation. La régulation de ces variations au niveau planétaire permettra de privilégier le dialogue sur le conflit et de promouvoir la paix.

Aujourd'hui, les pays pauvres en ressources – mais riches en culture – pourraient craindre que certaines des valeurs éthiques et sociales auxquelles ils sont attachés et qui avaient pâti d'une confiscation ne puissent être de nouveau tronquées contre un modèle unidimensionnel venu de pays matériellement prospères. Il s'agit donc d'établir un dialogue fécond et équilibré entre civilisations à des niveaux de développement très différents, y compris dans le contexte réducteur de la mondialisation. Le mérite du dialogue entre les civilisations se trouve dans la quête de l'homme dans son universalité sous les innombrables expressions culturelles qu'il s'est données à travers le temps et l'espace. C'est là un véritable antidote au racisme, à l'intolérance et à la discrimination.

L'Algérie et le dialogue des civilisations

«Le dialogue entre les civilisations, si nécessaire, doit ainsi être, pour nous musulmans, inséparable d'un dialogue avec nous-mêmes, à l'intérieur de nos sociétés. Un dialogue qui, prenant appui sur la leçon de nos erreurs anciennes et de nos convulsions récentes, s'attache à réhabiliter l'homme dans sa responsabilité vis-à-vis de son destin. Un dialogue orienté vers la libération du champ des libertés et la revalorisation du principe de raison afin de nous ouvrir de nouveau à l'esprit scientifique et de reprendre notre place dans la course au progrès universel.

Ce réexamen introspectif, si nécessaire pour nous, l'est aussi pour l'Autre, pour tous les autres, à des égards différents, sans doute, mais également cruciaux pour l'avenir commun. Nous saluons, ici, respectueusement et en toute admiration l'œuvre de ces femmes et de ces hommes en Occident qui questionnent leur passé avec courage, honnêteté, audace et lucidité.»

[Extrait du discours du Président Bouteflika à l'ouverture à Alger, le 1^{er} avril 2001, du 1^{er} Colloque international sur le philosophe algérien Augustin : «Africanité et universalité».]



SOMMAIRE



RECHERCHE



Journée nationale de l'émigration

Événement majeur dans la lutte de Libération nationale, les manifestations du 17 octobre 1961 à Paris ont marqué un tournant décisif dans la Révolution algérienne. À l'appel de la Fédération de France du Front de libération nationale (FLN) en région parisienne, l'émigration algérienne a manifesté en masse à Paris pour protester contre le couvre-feu que lui avait imposé le préfet de police de l'époque.

Les Algériens ont manifesté pacifiquement pour dénoncer les mesures injustes qui leur avaient été imposées, exiger qu'il soit mis fin à sept années de guerre et reconnaître le droit de l'Algérie à l'indépendance. Cette manifestation pacifique se heurta à une répression. Le bilan fut lourd : des centaines de morts, de blessés et de disparus, ainsi qu'un nombre important d'internés.

La répression du 17 octobre 1961 renforça la cohésion de la communauté des Algériens en France. Aujourd'hui, quarante ans après ces événements tragiques, le devoir de mémoire exige de tous le rétablissement de la vérité. La reconnaissance des événements n'a pu se faire en raison de l'inaccessibilité des archives de la préfecture de



Répression féroce des manifestations pacifiques du 17 octobre 1961 à Paris.

police de Paris et de la justice aux historiens. Elle est cependant une nécessité car le rétablissement de la vérité ne peut se faire que grâce à une écriture objective, impartiale et responsable de l'histoire, facteur de rapprochement entre les deux peuples. Cette date est commémorée aujourd'hui en Algérie en tant que Journée nationale de l'émigration car elle représente un moment de conscience nationale, de l'histoire de la lutte du peuple algérien pour son indépendance.

Hommage aux victimes d'octobre 1961

Le 17 octobre 2001, Bertrand Delanoë, maire de Paris, inaugure une plaque commémorative au pont Saint-Michel «à la mémoire de nombreux Algériens tués lors de la sanglante répression de la manifestation pacifique du 17 octobre 1961». En octobre 2005, c'est au tour de la Courneuve et de Saint-Denis, deux villes de la banlieue parisienne, de rendre hommage aux manifestants en baptisant des rues et en posant des plaques commémoratives. Le 17 octobre 2006 une place a été baptisée «17-October-1961» à Bagnolet, dans la banlieue parisienne.

Cet hommage posthume aux victimes d'octobre 1961 est le fruit d'un travail de longue haleine de militants et de chercheurs qui se sont consacrés à faire entrer cette date par la grande porte de l'histoire, en menant une rude et longue bataille contre l'oubli.



Le FLN en France

La création de la Fédération du FLN répondait à la nécessité de transposer la lutte et le combat à l'intérieur du territoire français. Les premiers contacts entre cette communauté et le Front de libération nationale ont eu lieu par le biais de feu Mohamed Boudiaf qui avait appelé à la tenue d'une réunion secrète entre quelques-uns parmi les premiers militants du Mouvement pour le triomphe des libertés démocratiques (MTLD).



961

- ❶ 5,00
- ❷ 17/10/2001
- ❸ 35 x 25
- ❹ 14
- ❺ 300.000
- ❻ 30/04/2007
- ❼ S. A. Bentounes
- ❽ Imprimerie BA



2001

1992-2001



9 6 2

- ❶ 5,00 120^e anniversaire de la résistance de Cheikh Bouaâmama
- ❷ 01/11/2001
- ❸ 25 x 35
- ❹ 14
- ❺ 300.00
- ❻ 30/04/2007
- ❼ S. A. Bentounes
- ❽ Imprimerie BA



9 6 3

- ❶ 5,00 130^e anniversaire de la résistance de Cheikh El Mokrani
- ❷ 01/11/2001
- ❸ 25 x 35
- ❹ 14
- ❺ 300.000
- ❻ 30/04/2007
- ❼ S. A. Bentounes
- ❽ Imprimerie BA

Résistance populaire

La révolte de Cheikh Bouaâmama (1881-1908)

Mohamed Ben Larbi Cheikh Bouaâmama est originaire de Moghrar Tahtani, dans la région d'El Bayadh. Bouaâmama apprit le Coran, la sunna, la littérature et la langue arabe au milieu d'éminents savants et érudits de l'Université de Kairouan.

Il fonda une zaouïa qui a rassemblé les Ouled Sidi Cheikh et dilué les divergences tribales pour un même idéal, celui de la lutte contre le colonisateur. Il réussit ainsi à unifier les courants des confréries Rahmaniya et Derqaouiya.

Concernant le volet militaire, Cheikh Bouaâmama fit de Moghrar Tahtani une base militaire et érigea 32 tours ceinturées d'une muraille ainsi qu'un cadran solaire pour réguler la garde. Il mit en place un atelier de fabrique d'armes, notamment les mousquetons. Les populations des wilayas actuelles d'El Bayadh, Béchar, Naâma, Saïda, Sidi Bel Abbès et Tlemcen se mobilisèrent pour fournir le gros des contingents et assurer la logistique.

Son premier fait d'armes sera marqué par l'arrêt des travaux du chemin de fer près de Aïn Sefra, destinés à faciliter l'accès à la zone. Le soulèvement fut d'une ampleur telle qu'il dépassa les régions de Freneda et Saïda à l'ouest, Laghouat à l'est et Meniaâ et Timimoun au sud.

Le soulèvement prit une tournure militaire avec les accrochages sur le terrain : 34 batailles furent menées, dont 22 des plus farouches, durant les années 1881 à 1903. La bataille de Chellala, à 80 km de Aïn Defla, fut la plus



meurtrière. Des bataillons entiers dirigés par le général Ditri subirent d'importantes pertes.

Cheikh Bouaâmama resta un grand révolutionnaire, résistant à toutes les pressions militaires et politiques, et ce, jusqu'à sa mort, le 17 octobre 1908, à Aïn Sidi Mellouk, près d'Oujda, au Maroc.

Moghrar Tahtani

Les oasis de Moghrar Tahtani et Fouqani et Tiout sont les seules oasis se trouvant sur le territoire de la wilaya de Naâma. De ce fait, elles présentent des caractéristiques qui, à l'image de cette région exceptionnelle sur le plan de la biodiversité, sont représentatives des types de zones humides permettant l'agriculture saharienne.

Au plan touristique, la ville de Moghrar Tahtani est connue pour ses stations rupestres, son petit musée de la préhistoire, la tour du ksar et son vieux ksar qui, jadis, furent le fief de Cheikh Bouaâmama.

Ces oasis sont reliées par un important cours d'eau, l'oued Namous. Elles sont situées sur le revers sud des monts des ksour avec leurs regs, hamadas et oueds plus ou moins secs dans le bioclimat saharien.



SOMMAIRE



RECHERCHE



La révolte de Cheikh El Mokrani (1871-1873)

El Mokrani, fils d'El Khalifa El Hadj Ahmed El Mokrani, a fait partie des forces d'Ahmed Bey. Après la mort de son père en 1853, il lui succéda au poste de bachagha. Depuis sa nomination, Cheikh El Mokrani fut l'objet de beaucoup de pressions donnant lieu à d'énormes problèmes créés par l'administration coloniale.

La proclamation du décret du 24 octobre 1870 portant suppression du régime militaire et son remplacement par un régime civil assimilant l'Algérie complètement à la France devait constituer la raison principale de l'organisation de la révolte de Cheikh El Mokrani. Les autres causes principales qui ont conduit à la révolte Cheikh El Mokrani sont :

- ◆ la famine qui a dévasté la population algérienne entre 1867 et 1868 et qui a fait beaucoup de victimes sans que les autorités françaises portent assistance à la population ;
- ◆ les actions de l'église, sous la conduite de Lavigerie, qui consistaient à christianiser les orphelins algériens, exploitant la famine qui a touché la population ;
- ◆ la suppression des bureaux arabes présidés par des officiers français ;
- ◆ le problème de la dette contractée en 1869 par Cheikh El Mokrani pour venir en aide aux sinistrés de la famine et aux agriculteurs algériens.

Le 16 mars 1871, Cheikh El Mokrani commença son offensive vers Bordj Bou-Arréridj avec une armée constituée de 7 000 cavaliers avant de s'étendre à d'autres régions du territoire national.

Cheikh El Mokrani poursuivit sa révolte jusqu'au 5 mai 1871. Il fut mortellement blessé à Oued Soufflat, dans la région de Aïn Bessem (wilaya de Bouira), et a été transporté vers la Kalaâ de Béni Abbès pour être enterré dans le cimetière de ses ancêtres. Après sa mort, la révolte s'est poursuivie sous la direction de son frère Boumezrag El Mokrani jusqu'à fin janvier 1873. En 1874, ce dernier a été déporté en Nouvelle-Calédonie.



La Kalaâ des Béni Abbès

La Kalaâ des Béni Abbès, à Bordj Bou-Arréridj, fut fondée par Ahmed fils de l'émir Sidi Abderrahmane, qui se donna le titre de roi des Béni Abbès avant de mourir en 1510. Abdelaziz Ben Ahmed continua à jouir du royaume prospère qu'avaient fondé son père et son aïeul et leur succéda dans l'exercice de l'autorité temporelle et religieuse. Par des annexions successives, il étendit son pouvoir vers le sud et dans tout le massif montagneux. La Kalaâ des Béni Abbès renferme encore aujourd'hui beaucoup de vestiges historiques comme la tombe d'El Mokrani, la mosquée Djamaâ El Kebir, construite en 1570, la mosquée Djamaâ Ousanoun, construite au tout début du XVI^e siècle, la poudrière d'El Mokrani, son mess des officiers, son tribunal militaire, un bout de la muraille qui ceinturait tout le village et bien d'autres vestiges.

2001

1992-2001



- ❶ 5,00 + 5,00
- ❷ 24/12/2001
- ❸ 25 x 35
- ❹ 14
- ❺ 300.000
- ❻ 30/04/2007
- ❼ S. A. Bentounes
- ❽ Imprimerie BA

964

Solidarité avec les victimes de la catastrophe nationale du 10 novembre 2001

Le 10 novembre 2001, l'Algérie a vécu une journée dramatique. Les intempéries ont provoqué des catastrophes en cascade dans plusieurs wilayas du pays : Alger, Chlef, Aïn Defla, Tipaza, Relizane, Tiaret, Saïda, Mascara, Tlemcen, Oran, Aïn Témouchent, Mostaganem, Tizi Ouzou et Boumerdès. Cependant, c'est le quartier le plus populaire d'Alger, Bab El Oued, qui a été le plus meurtri. Des pluies torrentielles d'une rare violence ont grossi démesurément des oueds desséchés depuis plusieurs décades. Quittant leur lit, ces oueds ont inondé, détruit et tout dévasté sur leur passage.

Les bilans chiffrés révèlent toute l'ampleur de la catastrophe dans les régions touchées. Ils traduisent la gravité de la situation et rendent le drame concrètement perceptible. 700 morts, dont 670 à Alger seulement, 150 disparus et des centaines de blessés.

Plusieurs habitations détruites, beaucoup de sans-abri, des récoltes entièrement ravagées, des ponts et des véhicules emportés, des routes et des voies ferrées coupées. Telles sont, d'après les premières estimations, les immenses pertes que les pluies diluviennes et les flots roulants de boue ont causées en l'espace de quelques heures.

Derrière ces chiffres, c'est la stupeur et la consternation qui frappent ces sinistrés tétanisés. En effet, pour beaucoup, il ne reste plus rien : ni maison ni récolte. Plus rien si ce n'est la vie au milieu d'un paysage apocalyptique et complètement anéanti.

Les autorités ont arrêté des mesures d'urgence qui s'imposaient dans l'immédiat et ont décidé d'un vaste programme pour redresser complètement la situation dans les wilayas sinistrées.



Large élan de solidarité lors des inondations de Bab El Oued.

L'action du Croissant-Rouge algérien

Le Croissant-Rouge algérien a été mandaté pour coordonner l'aide humanitaire et a été chargé de plusieurs zones dont le quartier de Hammamet et les wilayas d'Alger et de Tipaza. Un millier de volontaires, dont 120 spécialistes des secours et 13 équipes médicales composées de médecins, d'infirmiers et de psychologues, ont été mobilisés. 22 centres de santé ont été ouverts en ville pour dispenser des soins de base. Les familles sinistrées ont trouvé refuge dans des hébergements d'urgence, et des repas chauds ont été distribués.

Le Croissant-Rouge algérien a fourni environ 10 000 repas par jour dans les secteurs les plus éprouvés et la charge de travail des secouristes s'est davantage accrue avec le début du mois de Ramadhan.



SOMMAIRE



RECHERCHE



Dès les premières heures, l'Etat n'a ménagé aucun effort pour remplir ses missions en mobilisant tous les moyens humains et matériels pour dégager les corps des victimes, soigner les blessés, venir en aide aux familles des victimes et assurer le logement pour ceux qui se sont retrouvés sans toit.

La solidarité nationale s'est manifestée pendant et après la catastrophe naturelle qui s'est abattue sur notre pays. Même la communauté internationale a été touchée par le

drame national comme l'attestent l'aide des pays amis et les messages de sympathie.

Afin d'inciter chacun à apporter son aide dans la mesure de ses moyens, un timbre-poste avec surtaxe a été émis. Pour leur part, les populations sinistrées se montreront dignes de cet élan solidaire, en rejetant tout découragement, et répondront à l'appel de mobilisation pour être au premier rang de la reconstruction afin qu'un jour, la catastrophe ne soit plus qu'un mauvais souvenir.



Le nouveau visage de Bab El Oued.

La reconstruction

Au lendemain des inondations meurtrières du 10 novembre 2001, de nombreuses mesures ont été prises dont celles de la nécessaire reconstruction d'infrastructures endommagées. C'est ainsi qu'il a été décidé la réhabilitation urgente, sur 5 km, de la route urbaine 2x2 voies de Frais Vallon (Bab El Oued - Chevalley) et la construction d'un canal d'assainissement des eaux pluviales desservant l'ouest de la ville d'Alger, la réparation temporaire puis le confortement définitif de la jetée Mustapha du port d'Alger.

Ces investissements présentent une priorité pour éviter la désorganisation durable de l'activité économique de la zone du Grand Alger. Il s'agit en effet de rétablir la continuité des trafics urbains et routiers de la zone et de permettre la poursuite des activités du port de la capitale.



2002-2007

La renaissance

La période 2002-2007 est marquée par le retour à la paix, l'ouverture de grands chantiers de réformes ainsi que par la réappropriation du rôle de l'Algérie sur la scène internationale.

Dès son élection en avril 1999, le Président Abdelaziz Bouteflika prend l'engagement de rétablir la paix et la stabilité. Cela se traduit par la Concorde civile consacrée le 16 septembre 1999 par un référendum qui recueille plus de 98% de suffrages favorables. Le peuple algérien exprime là son adhésion pleine et entière au programme du Président de la République. Une fois ce pas franchi, un vaste programme de refondation de l'Etat est lancé. Ce sont autant de chantiers audacieux, accompagnés d'un train de mesures économiques, pour remettre l'Algérie sur les rails du progrès.

Outre ces réalisations, le Président de la République marque son premier mandat d'un pas historique, celui de la constitutionnalisation de tamazight et sa consécration en tant que langue nationale.

Sur le plan international, l'Algérie revient en force. Elle joue un rôle sans cesse plus important sur la scène africaine à travers l'Union africaine et le Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) dont le Président Bouteflika est un des fondateurs. L'Algérie signe l'accord d'association avec l'Union européenne le 22 avril 2002 qui entre en vigueur le 1^{er} septembre 2005. Elle participe régulièrement aux sommets du G8 depuis 2000 et en devient un partenaire écouté.

L'impulsion donnée au pays par l'étape essentielle du rétablissement de la paix lui fait ainsi traverser des périodes difficiles dans la dignité et l'esprit de solidarité. Ainsi en est-il des inondations dévastatrices de novembre 2001 et du séisme de mai 2003 qui ont vu le peuple algérien faire preuve de sa légendaire force et de son ancestrale générosité.

La réélection de M. Abdelaziz Bouteflika en avril 2004, avec près de 85% des voix, confirme l'attachement du peuple algérien au chemin tracé par le Président. Les réformes engagées se poursuivent avec dynamisme et rigueur, la stabilité de l'Algérie est consacrée par la Charte pour la paix et la réconciliation nationale, alors qu'en 2007 la nation arabe, dans son ensemble, consacre Alger, tout au long d'une année foisonnant de festivités et de créations artistiques, théâtrales et littéraires, «capitale de la culture arabe».



2002

- 8 avril.** La langue amazighe (berbère) est déclarée langue nationale en Algérie.
9 juillet. L'OUA devient l'Union africaine au sommet de Durban, en Afrique du Sud.
6 décembre. Entrée en vigueur de la Convention de l'UA sur la prévention et la lutte contre le terrorisme.

2003

- 1^{er} janvier.** «Djazaïr, Année de l'Algérie en France».
21 mai. Tremblement de terre en Algérie.
17 octobre. Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel.

2004

- 25 janvier.** Création de la Cour africaine des droits de l'homme.
8 avril. Le Président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika, réélu pour un second mandat.
29 septembre. L'Algérie est élue membre et vice-présidente du Conseil d'administration et membre du Conseil d'exploitation postale de l'Union postale universelle.
11 novembre. Décès du Président de l'Autorité palestinienne Yasser Arafat.

2005

- 27 février.** Amendement du Code de la famille.
22-23 mars. Tenue du 17^e Sommet de la Ligue des Etats arabes à Alger.
1^{er} septembre. Entrée en vigueur de l'accord d'association entre l'Union européenne et l'Algérie.
29 septembre. Adoption par référendum de la Charte pour la paix et la réconciliation nationale.

2006

- 1^{er} janvier.** Année internationale des déserts et de la désertification.
20 août. Célébration du 50^e anniversaire du Congrès de la Soummam tenu le 20 août 1956, Journée du moudjahid.
4 septembre. Lancement par le Président de la République du premier bateau-école de la Marine nationale.

2007

- 13 janvier.** Décès de Mustapha Lacheraf, écrivain, historien, sociologue et homme politique algérien.
13 janvier. Le Président de la République ouvre l'événement «Alger capitale de la culture arabe».



SOMMAIRE



RECHERCHE



Ghardaïa



SOMMAIRE



RECHERCHE



2002

2002-2007



965

- ❶ 5,00 Boucle d'oreille
- ❷ 23/01/2002
- ❸ 25 x 35
- ❹ 14
- ❺ 300.000
- ❻ 30/04/2007
- ❼ S. A. Bentounes
- ❽ Imprimerie BA



966

- ❶ 5,00 Fibule
- ❷ 23/01/2002
- ❸ 25 x 35
- ❹ 14
- ❺ 300.000
- ❻ 30/04/2007
- ❼ S. A. Bentounes
- ❽ Imprimerie BA



967

- ❶ 24,00 Pendentif
- ❷ 23/01/2002
- ❸ 25 x 35
- ❹ 14
- ❺ 300.000
- ❻ 30/04/2007
- ❼ S. A. Bentounes
- ❽ Imprimerie BA

Bijoux des Aurès

Massif montagneux au nord-est de l'Algérie, la région des Aurès détient un important héritage d'arts et de métiers populaires aussi riches que variés. Ce patrimoine millénaire s'étend à plusieurs domaines de production dont la bijouterie, une spécialité particulièrement appréciée par la population féminine.

À l'instar de ceux des autres régions rurales, le bijou traditionnel aurassien est fait en argent, mais se distingue par l'emploi d'un verre de couleur rouge et vert, taillé en forme de rose, à six facettes. Les techniques les plus employées sont celles du découpage ajouré à partir du plané et du filigrane supporté (les motifs filigranés sont soudés sur une plaque en plané).

Timserreft (boucle d'oreille)

Cette boucle à grands triangles évidés représente un modèle typique des Aurès. Elle comporte un motif décoratif en forme d'arc coupé au milieu par un axe vertical et surmonté d'une fleur de lys.

Les sommets des triangles sont spatulés, alors que ceux de la rangée inférieure sont percés et portent des pendoques composées chacune d'une courte chaînette, d'une perle rouge en matière plastique et d'un motif plat en forme de demi-lune dentelée.

Tabzimt (fibule)

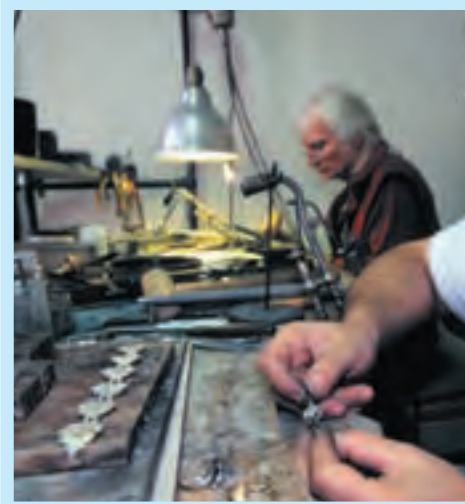
La plaque décorative de cette fibule, entièrement moulée et non travaillée à la main comme c'était le cas de certaines fibules, présente un décor de fleur découpée et deux séries d'évidements. Le centre de la fleur et la bande située à la base des dentelures du bord ressortent en saillie.

Kbamsa (pendentif)

La main fixée au centre du collier peut atteindre parfois une dimension assez impressionnante comme cette main reproduite en grandeur nature sur le timbre. Elle possède un décor ajouré, les parties pleines développant des motifs floraux. Quatre appendices trilobés surmontent le bord de la paume. Les doigts de la main sont percés.



Bracelet en argent.



Le moulage

Le procédé le plus simple et le plus ancien utilisé par les bijoutiers est le moulage. L'argent, par exemple, était obtenu à partir de la fonte de lingots de métal pur mélangé à de vieux bijoux et du cuivre rouge.

Le découpage de métal consiste à couper de minces feuilles d'argent en plaquettes de dimensions et de formes différentes et à les assembler par des anneaux et des chaînettes pour former des parures de tête ou des colliers.

Afin d'obtenir des motifs ajourés, souvent observés dans les anneaux de cheville, l'artisan utilise un mince foret et une scie très fine pour perforer et évider le métal. Le filigrane est une technique qui utilise des filets et des petits grains soudés. Il peut être réalisé à partir de fils simples ou torsadés de différents calibres ou peut consister à appliquer sur des feuilles de métal des filets plats pour délimiter les champs à émailler.



SOMMAIRE



RECHERCHE



Coupe du monde de football Japon – Corée du Sud 2002



Cérémonie d'ouverture en Corée du Sud.

La Coupe du monde de football est incontestablement la compétition phare des amateurs et des amoureux du football. Très attendue, elle est suivie dans les quatre coins du globe, devenant l'événement sportif le plus médiatisé après les jeux Olympiques. Elle regroupe, tous les quatre ans, les meilleures sélections nationales de tous les continents pour un mois d'exploits, de performances, de buts et d'émotions.

L'engouement populaire est tel que chaque édition connaît une audience mondiale plus large que la précédente. Le succès de la compétition amène des pays de plus en plus nombreux à postuler à l'organisation de ce grand rassemblement footballistique.

Tout au long du XX^e siècle, soit de la première phase finale de la Coupe du monde, qui s'est déroulée en 1930 en Uruguay, jusqu'à celle de 1998 en France, l'organisa-

tion était dévolue à des pays d'Europe ou d'Amérique. Avec l'avènement du III^e millénaire, l'alternance entre le Vieux et le Nouveau Continents sera cassée avec l'attribution de l'organisation de la Coupe du monde à l'Asie à travers le Japon et la Corée du Sud. Cette première répond à une volonté d'ouverture envers les continents supposés démunis et démontre le caractère international de la pratique du football de haut niveau.

De même, l'Asie constitue un marché de consommation en plein essor qui intéresse les grands sponsors de la Coupe du monde qui, au-delà de son caractère sportif, demeure un excellent support pour des opérations commerciales et de merchandising. Du 31 mai au 30 juin 2002, le gotha du football mondial se donne rendez-vous au Japon et en Corée du Sud pour une phase finale qui, certainement, connaîtra un grand succès populaire.

La hiérarchie bousculée

La Coupe du monde 2002, organisée conjointement par le Japon et la Corée du Sud, a consacré l'affirmation des nations dites faibles au plan footballistique, devenant l'édition où la hiérarchie a été le plus bousculée. Lors du match d'ouverture, le Sénégal, qui en était à sa première participation, a battu la France, le tenant du trophée.

Il est parvenu jusqu'aux quarts de finale, battu par une autre surprise du tournoi, la Turquie, éliminée en demi-finales par le Brésil. La Corée du Sud, pays organisateur, est également arrivée au stade des demi-finales, se faisant battre difficilement par l'Allemagne.



9 6 8

- ❶ 5,00
- ❷ 27/02/2002
- ❸ 35 x 25
- ❹ 14
- ❺ 300.000
- ❻ 30/04/2007
- ❼ S. A. Bentounes
- ❽ Imprimerie BA



9 6 9

- ❶ 24,00
- ❷ 27/02/2002
- ❸ 25 x 35
- ❹ 14
- ❺ 300.000
- ❻ 30/04/2007
- ❼ S. A. Bentounes
- ❽ Imprimerie BA



2002

2002-2007



970

- ❶ 5,00
- ❷ 19/03/2002
- ❸ 29 x 43
- ❹ 14
- ❺ 300.000
- ❻ 30/04/2007
- ❼ K. Krim
- ❽ Imprimerie BA

40^e anniversaire de la fête de la Victoire

Après sept années de guerre impitoyable, le 19 mars 1962 à 12h00, entrait en vigueur le cessez-le-feu à travers tout le territoire national. Ainsi, il y a 40 ans, la lutte armée du peuple algérien pour le recouvrement de son indépendance prenait fin après 132 années de colonisation.

Alors que les combats se poursuivaient sur le terrain, une intense activité diplomatique était déployée. Elle devait aboutir à des négociations bilatérales âpres et difficiles dont la première, du 25 au 29 juin 1960 à Melun, en France, fut un échec. La partie française ne voulait alors qu'un cessez-le-feu partiel.

Le 20 février 1961, les négociations sont relancées à Lucerne, en Suisse. Le Gouvernement provisoire de la République algérienne (GPRA) réclame l'intégralité du territoire, l'autonomie totale et un cessez-le-feu global. La France refuse de renoncer au Sahara.

Le 30 mars 1961, les deux parties manifestent leur désir de relancer les pourparlers à partir du 7 avril 1961 à Evian, en Suisse. Ceux-ci ne reprennent que le 20 mai 1961. Conduite par Krim Belkacem, la délégation du GPRA se composait de Saâd Dahlab, Mohamed Benyahia, Ahmed Francis, Ahmed Boumendjel, Tayeb Boulahrouf, Ali Mendjeli et Ahmed Kaïd.

Le 20 juillet 1961 à Bâle, en Suisse, Rédha Malek et Mohamed Benyahia, représentants de la délégation algérienne, rapportent les réponses et les propositions de la France au GPRA. Elles ne sont pas satisfaisantes. La rencontre des Rousses, en France, tenue du 11 au 19 février 1962, devait voir le gouvernement français accepter les revendications du GPRA.

Le 7 mars 1962, la délégation du GPRA, présidée par Krim Belkacem, se rend à Evian. Les négociations dureront douze jours, du 7 au 19 mars ; un accord est enfin signé. Le cessez-le-feu, à compter du 19 mars à midi, est annoncé à la radio par Benyoucef Benkhedda, président du GPRA. C'est la victoire. Le peuple algérien est envahi d'une émotion et d'une joie indescriptibles ; en fait, celles du vainqueur pour une juste et noble cause.



Il y a 40 ans, la lutte armée du peuple algérien pour le recouvrement de son indépendance prenait fin après 132 années de colonisation.

Les pourparlers de Melun

Le GPRA désigna MM. Mohamed Seddik Benyahia et Ahmed Boumendjel pour entamer des pourparlers avec la partie française, prévus le 25 juin 1960 dans la ville française de Melun. Ces pourparlers, qui durèrent quatre jours, échouèrent en raison des mauvaises intentions de la France qui a voulu dicter ses conditions dans l'unique but d'accélérer le cessez-le-feu au moment où son armée peinait à repousser les attaques de l'ALN.

Suite aux bons offices des Suisses, par l'entremise d'Olivier Lang, les contacts ont repris entre la délégation du GPRA, représentée par Ahmed Boumendjel, Ahmed Francis et Saâd Dahlab, et le gouvernement français dans les villes suisses de Lucerne et Neuchâtel. Prévu pour le 7 avril 1961, les négociations furent reportées en raison d'une crise politique profonde qui secouait la France ainsi que du refus exprimé par le FLN de la proposition d'associer d'autres parties à cette réunion.



SOMMAIRE



RECHERCHE



Les ksour du Sud algérien



Ksour.

Le Sud algérien peut paraître inapproprié à la vie humaine tant il semble envahi par les sables. Pourtant, il existe de vastes régions formées de grands plateaux gréseux, de sebkhas où des zones de végétation, plus ou moins abondantes, ont favorisé l'établissement de l'homme.

Celui-ci connaît une vie sédentaire prospère depuis des millénaires. En témoignent les vestiges architecturaux, forteresses, foggaras (conduites d'irrigation traditionnelle), habitations, etc., aménagés dans les différentes régions. L'ensemble de ces constructions forment ce qu'on appelle le ksar, auquel est annexée une casbah, édifiée en commun par les habitants et servant de précieux dépôt. Parmi les nombreux ksour existant dans le Sud algérien, deux retiennent l'attention.

Ksar de Sidi Ouali (Tamentit, Touat)

Situé dans la Saoura, dans la région du Touat, commune de Tamentit, le ksar de Sidi Ouali est l'un des plus anciens de la wilaya d'Adrar. Il fut édifié entre le XI^e et le XII^e siècles et connut un développement important. Son extension est due essentiellement au nombre croissant des foggaras – un moyen ingénieux d'irrigation – qui continuent de jouer leur rôle en retenant les eaux des rarissimes crues bienfaisantes. Le ksar en compte cinq, constituant un gigantesque réseau de canaux et de bassins dans un entrecroisement agréable et judicieux. Cet ensemble constitue un système d'irrigation traditionnelle unique au monde.



Les routes des ksour

Les ksour du Sud algérien bénéficient d'un intérêt grandissant pour leur préservation et leur valorisation en tant qu'instruments de développement local, notamment à travers le tourisme. C'est dans ce cadre que l'Algérie est partie prenante du projet pilote «Les routes des ksour» figurant dans le plan d'action du projet intersectoriel de l'Unesco «Le Sahara des cultures et des peuples», adopté lors de l'atelier international de Ghardaïa (19-21 avril 2003).

À l'issue d'activités de sensibilisation et de formation, des patrimoines sont réhabilités et des produits de tourisme culturel et naturel sont fabriqués, promus, commercialisés et réalisés par les habitants eux-mêmes dans une démarche de durabilité.



9 7 1

- ❶ 5,00 Ksar Sidi Ouali (Tamentit – Touat)
- ❷ 17/04/2002
- ❸ 35 x 25
- ❹ 14
- ❺ 300.000
- ❻ 30/04/2007
- ❼ K. Krim
- ❽ Imprimerie BA



9 7 2

- ❶ 5,00 Casbah du ksar d'Ighzar (Gourara)
- ❷ 17/04/2002
- ❸ 35 x 25
- ❹ 14
- ❺ 300.000
- ❻ 30/04/2007
- ❼ K. Krim
- ❽ Imprimerie BA



2002

2002-2007

...

Exposées à l'humidité croissante de la sebkha se trouvant à proximité, les constructions en *toub* (pisé) du ksar ont été fortement endommagées, ce qui a provoqué un exode massif des populations vers Adrar au milieu du XX^e siècle. Le ksar de Sidi Ouali est un modèle remarquable du génie architectural et urbanistique local. Toutes les commodités de la vie sociale sont réunies, reflétant l'art de la construction traditionnelle saharienne. L'aspect défensif et protecteur du ksar derrière ses remparts a largement contribué à la préservation des valeurs esthétiques et symboliques traditionnelles de la société saharienne.

Casbah du ksar d'Ighzar (Gourara)

Sur la Grande Sebkhah, appelée sebkha du Gourara, à Ouled Saïd, près de Timimoun, la casbah se trouve à hauteur du ksar d'Ighzar dont elle porte le nom. Une ancienne appellation, Ighzar El Marsa, était attribuée à celui-ci en raison de sa proximité de l'oued.

Le ksar d'Ighzar, édifié à l'époque médiévale, a connu un important développement, notamment avec la construction de nombreuses foggaras et l'établissement de

l'homme. Cependant, l'assèchement de la sebkha au début du siècle dernier et le départ des habitants vers d'autres ksour ont été à l'origine de l'abandon de cette casbah.

À l'instar des autres casbahs du Sahara central, notamment celles de la région du Touat, du Gourara et de Tidikelt, la casbah du ksar d'Ighzar est de forme rectangulaire avec quatre tours d'angle, symbole de l'architecture militaire du Sud. Véritables forteresses-greniers, les casbahs sont destinées à la protection et l'emmagasinage des récoltes, d'où la désignation de «forts-silos».

Riche par son réseau hydraulique traditionnel, composé de neuf foggaras, la casbah du ksar d'Ighzar constitue un patrimoine historique et archéologique considérable. Elle offre également un aperçu sur le nombre d'habitants, sachant qu'à chaque salle correspond une habitation au sein du ksar, ainsi que des détails sur la nature et la quantité des récoltes emmagasinées.

Enfin, la casbah du ksar d'Ighzar, qui se trouve sur la route des caravanes de touristes, offre un lieu de repos idéal et invite à la découverte de sa fameuse grotte d'Ighzar, sur la vallée de Meguiden.



La région du Touat comprend pas moins de 135 ksour.

Le Touat et le Gourara

La région du Touat comprend pas moins de 135 ksour étalés le long de l'oued Messaoud sur une distance de 220 km. Cette belle vallée verdoyante a depuis longtemps constitué un fragment vital de l'axe de communication qui liait le Maghreb au Soudan. La région du Gourara partage plusieurs caractéristiques avec le Touat voisin : système de foggaras, architecture, palmeraies. La couleur rouge est l'un de ses traits distinctifs, d'où l'appellation Oasis rouge donnée à sa capitale Timimoun.



SOMMAIRE



RECHERCHE



Championnat du monde de basket-ball – Indianapolis (USA)

C'est en décembre 1891, au collège de Springfield, dans le Massachusetts (USA), qu'a été créé le basket-ball, à partir de l'imagination et de l'ingéniosité du D^r James Naismith. Chargé de cours à l'Ecole supérieure des sports du YMCA de Springfield, il fut chargé par le directeur, le D^r Luther Gulick, d'inventer un jeu présentant une alternative à la gymnastique monotone et qui pourrait être pratiqué en salle lors des grandes périodes hivernales.

Depuis cette date, le basket-ball s'est considérablement développé pour atteindre la perfection en devenant l'un des sports les plus pratiqués au monde, avec plus de 250 millions d'adeptes, aussi bien dans des salles que sur l'asphalte urbain.

Le nouveau jeu, qui se développa essentiellement grâce aux rencontres entre universitaires, est présenté pour la première fois en démonstration aux jeux Olympiques de 1904 à Saint-Louis (USA).

L'universalisation rapide du basket-ball suppose que les règles soient unifiées. C'est ainsi que la Fédération internationale de basket-ball amateur (FIBA) voit le jour en septembre 1934. Grâce à elle, le basket-ball acquiert une reconnaissance sportive au plus haut niveau et est admis aux jeux Olympiques de Berlin en 1936.

La FIBA gère toutes les grandes compétitions mondiales et plus de 200 pays lui sont affiliés.

En Algérie, le basket-ball a pris officiellement racine au début du XX^e siècle. Cette nouvelle discipline, d'abord pratiquée exclusivement par les Européens, s'ouvrit progressivement aux Algériens, notamment avec la création des sections de basket-ball dans les clubs musulmans.



La fin de la Dream Team

Le championnat du monde de basket-ball de 2002, organisé à Indianapolis (Etats-Unis), a valu par une première historique : la défaite de la sélection des Etats-Unis, pourtant constituée de vedettes de la NBA, le championnat de basket-ball professionnel des USA considéré comme le plus relevé au monde. Depuis l'acceptation des professionnels de la NBA dans les compétitions internationales des nations à l'occasion des jeux Olympiques de 1992, les Etats-Unis étaient imbattables, affirmant leur statut de Dream Team (équipe de rêve). Or, la légende s'est évanouie le 4 septembre 2002 avec une défaite lors de la seconde phase contre l'Argentine (80-81). C'était historique, d'autant plus que c'était à domicile. Le lendemain, la Serbie-Monténégro réalisait un autre grand exploit historique en sortant les Etats-Unis en quart de finale (81-78). Les Américains se feront battre une troisième fois en match de classement par l'Espagne (75-81), terminant à la 6^e place dans un championnat du monde, le «leur», qui marque la fin de la Dream Team.



973

- ❶ 5,00
- ❷ 15/05/2002
- ❸ 25 x 35
- ❹ 14
- ❺ 300.000
- ❻ 30/04/2007
- ❼ K. Krim
- ❽ Imprimerie BA



2002

2002-2007

...

En 1962, lors de la création de la Fédération algérienne de basket-ball (FABB), il n'y avait que 3 ligues et une trentaine de clubs qui s'adonnaient à cette discipline.

La FABB compte aujourd'hui 24 ligues, près de 200 clubs mixtes et 15 000 licenciés. Le championnat du monde qui regroupe les meilleures équipes continentales est organisé tous les quatre ans.

La première édition a eu lieu en 1950 à Buenos Aires (Argentine) avec la participation de 10 pays. C'est l'Etat de l'Indiana (USA) qui a le privilège d'organiser cette 14^e édition qui se déroulera du 28 août au 9 septembre 2002. Seize pays représentant les cinq continents y prendront part. Il s'agit de l'Angola et l'Algérie pour l'Afrique,

la Chine et le Liban pour l'Asie, la Yougoslavie, la Turquie, l'Allemagne, la Russie et l'Espagne pour l'Europe, la Nouvelle-Zélande pour l'Océanie et, enfin, l'Argentine, le Venezuela, le Canada, le Brésil, Porto Rico et les Etats-Unis pour le continent américain.

L'Afrique se présente pour la compétition depuis la 5^e édition de Montevideo (Uruguay) en 1967 et son basket-ball progresse d'édition en édition par la régularité de ses représentants. Il a fallu 12 participations au championnat d'Afrique sur les 21 éditions tenues pour que l'Algérie gagne une qualification au championnat du monde d'Indianapolis de 2002.



Le handibasket

Le basket-ball en fauteuil roulant, appelé maintenant handibasket, est un handisport dérivé du basket-ball. C'est l'un des plus vieux handisports. C'est vers la fin de la Seconde Guerre mondiale, aussi bien aux Etats-Unis qu'à l'hôpital de Stoke Mandeville, au Royaume-Uni, que des soldats blessés à la guerre pratiquent pour la première fois des sports collectifs en fauteuil roulant.

Les Pan Am Jets, une équipe formée d'employés handicapés de la Pan Am, effectuent de nombreux déplacements dans le monde et contribuent largement au développement du basket-ball en fauteuil roulant. En 1955, ils se rendent aux Jeux mondiaux de Stoke Mandeville (ISMG) où ils remportent la médaille d'or haut la main, malgré une controverse sur les règles et le nombre de points à accorder par panier. Aujourd'hui, ce sport est pratiqué dans plus de 80 pays dont l'Algérie.

Transcender le handicap par la compétition.



SOMMAIRE



RECHERCHE



Journée mondiale de l'enfance

Comme tous les pays du monde, l'Algérie célèbre le 1^{er} juin de chaque année la Journée mondiale de l'enfance. Cette célébration rappelle les objectifs définis dans la Convention internationale des droits de l'enfant adoptée par l'Assemblée générale des Nations unies le 20 novembre 1989, réunie à l'occasion de sa 44^e session. Depuis cette date, la Journée mondiale de l'enfance est désormais consacrée à rassembler et faire le point de toutes les actions déployées au profit de l'enfant et de son bien-être.

A l'instar des autres nations, l'Algérie est soucieuse du respect des droits de tous ses enfants. Pour cela, de nombreux programmes ont été mis en œuvre, consistant à garantir à l'enfant un bon départ dans la vie, une éducation de qualité, une santé suivie et protégée, ainsi que le droit de développer ses capacités naturelles pour s'épa-

nouir pleinement et devenir un citoyen responsable, capable de contribuer à l'édification d'une société moderne. Le gouvernement ainsi que la société civile s'engagent à activer les gisements de la solidarité à l'endroit des enfants blessés par la vie, fragilisés, issus de familles démunies ou victimes de violences.

Parmi les différentes initiatives, la décision du ministère de la Communication et de la Culture de consacrer l'année 2002 à l'action culturelle et artistique dont l'objectif est de promouvoir la culture de l'enfant, lui permettre d'exprimer ses potentialités artistiques et culturelles et contribuer à son épanouissement.

C'est dans cette perspective et pour faire connaître les talents prometteurs de nos enfants que sont émis deux timbres-poste comportant des dessins imaginés et conçus par des enfants.

Les enfants et l'environnement

Une quinzaine d'enfants âgés entre 6 et 14 ans de différents pays du monde ont reçu des mains du Président de la République, Abdelaziz Bouteflika, des récompenses couronnant leurs meilleures œuvres dans le cadre du concours mondial de dessins d'enfants.

Cela s'est déroulé le 5 juin 2006 en marge de la Conférence internationale sur la lutte contre la désertification organisée par le Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE), en collaboration avec le ministère algérien de l'Aménagement du territoire et de l'Environnement. Depuis 1990, le PNUE organise chaque année un concours international de dessin destiné aux enfants avec l'environnement pour thème.

Initier les générations de demain à l'environnement dès leur jeune âge.



9 7 4

- ❶ 5,00 Dessin d'enfant
- ❷ 01/06/2002
- ❸ 35 x 25
- ❹ 14
- ❺ 300.000
- ❻ 30/04/2007
- ❼ M. F. Mesbahi
- ❽ Imprimerie BA



9 7 5

- ❶ 5,00 Dessin d'enfant
- ❷ 01/06/2002
- ❸ 35 x 25
- ❹ 14
- ❺ 300.000
- ❻ 30/04/2007
- ❼ Y. Kourdourli
- ❽ Imprimerie BA



2002

2002-2007

Journée de l'artiste (Mohamed Temmam)



976

- ❶ 10,00 Autoportrait
- ❷ 08/06/2002
- ❸ 29 x 43
- ❹ 14
- ❺ 250.000
- ❻ 30/04/2007
- ❼ M. Temmam
- ❽ Imprimerie BA



977

- ❶ 10,00 Enluminure
- ❷ 08/06/2002
- ❸ 29 x 43
- ❹ 14
- ❺ 275.000
- ❻ 30/04/2007
- ❼ M. Temmam
- ❽ Imprimerie BA

Né le 23 février 1915 à la Casbah d'Alger, Mohamed Temmam est considéré comme l'un des artistes plasticiens les plus marquants d'Algérie, ainsi qu'un des très rares à avoir maîtrisé autant les modes d'expression traditionnels, notamment la miniature et l'enluminure, que la peinture de chevalet qu'il pratiquait en tant que portraitiste ou paysagiste.

Il fut également un bon violoniste rattaché à l'école classique andalouse qu'il avait connue très jeune auprès des grands maîtres algérois et des formations prestigieuses d'El Moutribiya et d'El Mossilya.

C'est pourtant en qualité de miniaturiste et d'enlumineur qu'il a assis sa notoriété, ce qui s'explique en partie par le fait qu'il ait été un des précurseurs du genre aux côtés des frères Racim, ses voisins d'enfance. Dès l'âge de treize ans, alors qu'il poursuit sa scolarité, il entre à l'École d'arts de la rue des Consuls où il s'initie aux arts traditionnels (dits indigènes) et apprend la céramique auprès du maître Emile Soupireau.

Remarqué par son talent, il obtient en 1936 une bourse à l'École supérieure des arts décoratifs de Paris. Il passera dans cette ville et en Europe près de trente années où se mêlent la découverte, l'enthousiasme de la jeunesse, l'expression artistique et les épreuves. Il se montre avide de connaissances et de nouvelles techniques, se frotte tous les milieux artistiques, musiciens et plasticiens surtout. On le retrouve ainsi à la manufacture de Sèvres où il orne les pièces des services officiels. En 1937, profitant d'un passage à Alger, il organise sa première exposition.

Son long séjour parisien et sa fréquentation assidue des orchestres maghrébins où il joue parfois lui permettent de rencontrer la compagne de sa vie, la chanteuse Bahia Farah. A ces belles années succède une période noire. La Seconde Guerre mondiale éclate et il sera fait prisonnier de 1939 à 1943.

A sa libération, comme pour rattraper le temps perdu, il se manifeste à travers de nombreuses expositions. En 1944, il participe à une exposition d'enlumineurs et de miniaturistes algériens. En 1946, grâce à Mohamed Racim, il participe à des expositions en Scandinavie. Dès cette année et jusqu'en 1957, ses œuvres figurent régulièrement aux différentes éditions du Salon des surindépendants et du Salon des peintres maghrébins. Ce sont aussi les années de la guerre de Libération nationale et à travers ses œuvres, il s'efforce d'illustrer la personnalité



algérienne et contribue plus directement à la lutte auprès des militants de la cause nationale.

En 1963, l'indépendance recouvrée, il rentre définitivement en Algérie où il devient conservateur du Musée national des antiquités d'Alger, fonction qu'il assurera jusqu'à sa mort.

En 1964, il organise à la salle Pierre-Bordes, aujourd'hui Ibn Khaldoun, la première exposition sur les arts musulmans. Membre fondateur de l'Union nationale des arts plastiques, il se consacre un temps à l'enseignement à l'École nationale des beaux-arts d'Alger.

Le décès de Bahia Farah en 1984, mais aussi sa personnalité faite d'humilité et de discrétion l'amènent à une sorte de retrait. Il continue à produire miniatures, enluminures, calligraphies, toiles de peinture, maquettes de billets de banque, etc. Il répond aux diverses invitations et sollicitations et interprète parfois en cercle restreint des morceaux de musique.

Mais gagné par une lassitude silencieuse et usé par l'âge, il finit par être emporté par la maladie. Il s'éteint le 15 juillet 1988 à Alger. Il est enterré au cimetière d'El Kettar auprès de sa famille.

Mohamed Temmam, artiste de talent, a contribué, entre 1968 et 1986, à la création de nombreux timbres-poste magnifiant le patrimoine historique et culturel de l'Algérie.



SOMMAIRE



RECHERCHE





Bahia Farah

Bahia Farah est l'une des grandes figures de la chanson algérienne de l'émigration. Elle se distingue très jeune au sein de la communauté algérienne en France dès les années 1950.

Faisant partie de la troupe formée sous la direction de Abderrahmane Aziz, elle est désignée par le FLN comme responsable des artistes algériennes.

Elle chante l'émigration, le retour au pays, les problèmes rencontrés en France. A l'indépendance, elle chante la fin des souffrances et des pleurs dans une chanson qui rencontre un vif succès.

Sa carrière se poursuit en Algérie aux côtés de son mari, l'artiste peintre Mohamed Temmam. Bahia Farah s'éteint en avril 1984.



Beaucoup d'artistes algériens ont chanté l'émigration.



Rue de la Goutte d'or, dans le 18^e arrondissement de Paris, où est concentrée une forte communauté algérienne.



2002

2002-2007

40^e anniversaire de l'indépendance et de la jeunesse



- ❶ 5,00
- ❷ 04/07/2002
- ❸ 25 x 35
- ❹ 14
- ❺ 300.000
- ❻ 30/04/2007
- ❼ O. Malaoui
- ❽ Imprimerie BA

978



- ❶ 24,00
- ❷ 04/07/2002
- ❸ 25 x 35
- ❹ 14
- ❺ 300.000
- ❻ 30/04/2007
- ❼ S. A. Bentounes
- ❽ Imprimerie BA

979

Le 5 juillet 2002, l'Algérie tout entière célèbre le 40^e anniversaire de la proclamation de l'indépendance. Cette date représente le début d'une ère nouvelle dans l'histoire de l'Algérie : une longue nuit coloniale qui aura duré plus d'un siècle venait en effet de s'achever.

Le 5 juillet 1962 a permis au peuple algérien d'entrer dans l'histoire après une succession de révoltes et de luttes cent trente années durant, couronnées par une guerre de Libération nationale qui a arraché l'indépendance face à une des plus grandes puissances coloniales.

L'Algérie révolutionnaire a ainsi marqué tous les peuples opprimés et donné au monde un exemple de courage, de dignité et de souveraineté.

Cette même date est également célébrée comme la fête de la jeunesse, rendant ainsi hommage à cette large frange

de la population qui a de tout temps représenté un précieux atout pour la nation. C'est sur elle que les plus grands espoirs ont toujours été fondés. Cette jeunesse que l'on retrouve aux avant-postes à chaque fois que la souveraineté et le destin du pays se trouvent menacés.

La jeunesse d'aujourd'hui est décidée à contribuer de façon active et directe au développement du pays, surmontant les difficultés ainsi que les obstacles auxquels une longue et douloureuse tragédie l'ont exposée.

C'est pourquoi, aujourd'hui, il est plus que jamais nécessaire de répondre aux besoins sociaux et économiques croissants de cette frange afin d'ouvrir la société algérienne aux idéaux de démocratie et de liberté et de rendre à l'Algérie sa véritable place dans le concert des nations.

L'ANSEJ

L'Agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes (ANSEJ) a été créée pour répondre à un besoin pressant exprimé par une grande frange de la population algérienne. Ce dispositif constitue une des solutions appropriées au traitement de la question du chômage durant la phase de transition vers l'économie de marché. L'ANSEJ est opérationnelle depuis le deuxième semestre 1997. Elle se fixe pour principaux objectifs de favoriser la création d'activités de biens et services par de jeunes promoteurs et d'encourager toutes formes d'actions tendant à promouvoir l'emploi des jeunes.

*L'Etat favorise la création d'activités
par de jeunes promoteurs.*



SOMMAIRE



RECHERCHE



Roches

Galène (PbS)

Du grec *Galena*, signifiant minerai de plomb, la galène se rencontre presque exclusivement dans les gîtes hydrothermaux où elle forme de riches accumulations, en association paragéométrique remarquable avec le blende (ZnS), minerai de zinc. La galène est aisément reconnaissable à sa couleur gris plomb, son éclat métallique et son poids spécifique. Elle est l'un des minerais de plomb les plus importants sur lequel repose la quasi-totalité de la production mondiale. En Algérie, la galène est extraite depuis fort longtemps et les gisements les plus importants se situent au nord du pays, notamment à El Abed, Boukaïd, Kherzet Youcef, Aïn Kahla.

Calcite (CaCO₃)

La calcite ou carbonate de calcium se forme au cours de processus géologiques très variés et est l'un des minéraux les plus communs de la croûte terrestre. Ses variétés se reconnaissent assez facilement grâce à leurs gros cristaux isolés rhomboédriques, à leur faible dureté et au fort dégagement de gaz carbonique au contact d'une goutte d'acide.

Souvent incolore ou de couleur blanc laiteux, la calcite offre parfois des nuances colorées à cause des impuretés qu'elle renferme.

Ses utilisations, selon les variétés et leurs propriétés, vont de la construction jusqu'à l'optique, en passant par l'industrie chimique.

Conglomérat

C'est une roche sédimentaire détritique formée de galets (poudingues) ou fragments anguleux (brèches) d'autres roches ultérieurement cimentées.

Feldspaths

Les feldspaths sont des silicates d'aluminium (Al), de sodium (Na), de potassium (K) ou de calcium (Ca) constituant les minéraux les plus importants entrant dans la composition des roches. En raison de leurs très nombreuses variétés, qu'il est difficile de distinguer d'après leurs caractères morphologiques, leur utilisation reste extrêmement variable. Seuls les feldspaths potassiques et sodiques présentent un intérêt économique dans la verrerie ou la céramique.

Céramique et verre

Les feldspaths sont utilisés en céramique, en particulier pour la fabrication de carrelages. Ils entrent aussi dans la composition des verres utilisés pour l'emballage (bouteilles).

La céramique est la deuxième technique du feu maîtrisée par l'homme, après la cuisson des aliments. Antérieure au verre, elle connaît un véritable renouveau, principalement dans des produits de haute technicité. La technique de fabrication des objets se fait par solidification à haute température d'une pâte humide plastique ou par compression d'une poudre sèche sans passer par une phase liquide.

La céramique se distingue de l'industrie du verre qui élabore divers objets à partir d'un matériau fondu.

Les céramiques connues depuis l'Antiquité sont des mélanges à base d'argile (tuiles, briques, poteries) utilisés pour les toitures, la vaisselle et les équipements sanitaires (faïence, porcelaine).



- ❶ 5,00 Galène
- ❷ 24/07/2002
- ❸ 35 x 25
- ❹ 14
- ❺ 300.000
- ❻ 30/04/2007
- ❼ S. Ammour
- ❽ Imprimerie BA

980



- ❶ 5,00 Calcite
- ❷ 24/07/2002
- ❸ 25 x 35
- ❹ 14
- ❺ 300.000
- ❻ 30/04/2007
- ❼ S. Ammour
- ❽ Imprimerie BA

981



- ❶ 5,00 Conglomérat
- ❷ 24/07/2002
- ❸ 35 x 25
- ❹ 14
- ❺ 300.000
- ❻ 30/04/2007
- ❼ S. Ammour
- ❽ Imprimerie BA

982



- ❶ 5,00 Feldspath
- ❷ 24/07/2002
- ❸ 25 x 35
- ❹ 14
- ❺ 300.000
- ❻ 30/04/2007
- ❼ S. Ammour
- ❽ Imprimerie BA

983



2002

2002-2007



984

- ❶ 5,00 Phare de Cherchell
- ❷ 11/09/2002
- ❸ 35 x 25
- ❹ 14
- ❺ 275.000
- ❻ 30/04/2007
- ❼ K. Krim
- ❽ Imprimerie BA



985

- ❶ 10,00 Phare du cap de Fer - Skikda
- ❷ 11/09/2002
- ❸ 35 x 25
- ❹ 14
- ❺ 300.000
- ❻ 30/04/2007
- ❼ K. Krim
- ❽ Imprimerie BA



986

- ❶ 24,00 Phare de l'île de Rachgoun - Aïn Témouchent
- ❷ 11/09/2002
- ❸ 35 x 25
- ❹ 14
- ❺ 300.000
- ❻ 30/04/2007
- ❼ K. Krim
- ❽ Imprimerie BA

Phares d'Algérie

Située au milieu du Maghreb et dominant par ses 1 200 km de côtes une importante partie de la Méditerranée, l'Algérie a toujours été un passage incontournable à des générations de navigateurs de toutes les origines. Un inconvénient majeur caractérise cependant la côte algérienne : elle est surplombée de montagnes et de falaises presque tout au long de ses rivages. Cet aspect naturel de baies ouvertes à des vents déstabilisateurs et à une mer souvent houleuse imposa, dès la seconde moitié du XIX^e siècle, la mise en place d'une signalisation adaptée aux progrès de la navigation et aux besoins des échanges commerciaux de plus en plus denses.

A cet effet, des ouvrages d'éclairage et de balisage ont été réalisés près des principaux ports du pays. Pour la seule période de 1846 à 1884, une trentaine de phares et de fanaux furent édifiés. D'autres installations suivirent sur

une grande partie des côtes. Tous ces monuments, aujourd'hui centenaires, sont toujours au service des navigateurs, des marins et des pilotes – les phares guident aussi les avions – et font preuve d'endurance et de résistance au fil des ans.

Phare de Cherchell (Tipaza, 1881)

Au nord du port, au centre de l'îlot Joinville. Tour tronconique avec couronnement à la partie supérieure, en maçonnerie de pierres apparentes, sur un soubassement carré en maçonnerie de pierres apparentes.

Sur la tour : lanterne à entretien intérieur.

Optique 3 panneaux, df (distance focale) = 0,35 m.

Portée : 26 milles nautiques.

Coordonnées géographiques :

36°36'44" nord / 02°11'24,5" est.



Le phare de Cherchell.

Une invention antique

Les phares ont été utilisés depuis les temps les plus anciens pour protéger et guider les navires. Les premiers phares connus, construits sur la Méditerranée, furent bâtis au VII^e siècle av. J.-C. Le phare d'Alexandrie, l'une des sept merveilles du monde, était le plus monumental de l'Antiquité. Les phares antiques étaient de simples constructions surmontées d'un feu de signalisation. Les phares modernes sont alimentés à l'électricité et sont fréquemment équipés de divers types de signaux de brume électriques et de systèmes auxiliaires de radionavigation.

Aujourd'hui, la plupart des phares utilisent des feux rotatifs semblables à ceux qu'on trouve sur les aéroports.



SOMMAIRE



RECHERCHE



Phare du cap de Fer (Skikda, 1866)

Côte nord-est du golfe de Skikda, sur la pointe ouest du cap. Tour cylindrique en maçonnerie lisse sur un bâtiment en maçonnerie de même type. Mur de soutènement en maçonnerie de pierres apparentes, gris, surmonté d'une grille métallique jaune. A 1 000 m environ à l'est, bâtiment rectangulaire et tour cylindrique du sémaphore, en maçonnerie, gris.

Sur la tour : lanterne à entretien intérieur.

Optique 3 panneaux, $df = 0,35$ m.

Portée 26 milles nautiques.

Coordonnées géographiques :
37°04'55" nord / 07°10'28" est.



Phare de l'Amirauté, Alger.

Phare de l'île de Rachgoun (Aïn Témouchent, 1870)

A l'ouest-nord-ouest du port de Béni Saf, sur la falaise s'élevant dans la partie nord de l'île.

Tour carrée en maçonnerie lisse avec encorbellement à la partie supérieure et chaînes d'angles en maçonnerie de pierres apparentes sur la terrasse d'un bâtiment rectangulaire en maçonnerie lisse avec chaînes d'angles en maçonnerie de pierres apparentes.

Sur la tour : lanterne à entretien intérieur.

Optique 4 panneaux, $df = 0,50$ m.

Portée : 19 milles nautiques.

Coordonnées géographiques :
35°19'27" nord / 01° 28'39" ouest.

La navigation le long des côtes algériennes

L'importance des activités maritimes le long des côtes algériennes et les difficultés résultant des conditions de mer induisent des risques d'accidents ou d'incidents sur lesquels l'Algérie dispose essentiellement de deux séries d'informations. La première est constituée par les statistiques tenues à jour par l'Administration des gardes-côtes (SNGC) et la seconde par les résultats de deux études conduites sous l'égide de la Commission européenne qui ont analysé de près les risques induits par le trafic maritime en Méditerranée en y incluant les eaux bordant les côtes du Maghreb.

La recherche océanographique

L'Institut national des sciences de la mer et de l'aménagement du territoire (ISMAL) est créé le 13 août 1983. Il est l'aboutissement d'un long processus dans la recherche océanographique en Algérie. Une recherche qui commence en 1882 à travers le laboratoire maritime qui devient après l'indépendance, en 1964, l'Institut océanographique d'Alger, puis le Centre de recherche océanographique et des pêches.

Les objectifs de l'ISMAL s'inscrivent dans une large perspective de développement des sciences de la mer et des applications qui en découlent en Algérie. Ils s'articulent autour de la formation des cadres et chercheurs pour la gestion des ressources marines et de la mise en valeur des zones côtières, la formation continue et le recyclage au profit des secteurs utilisateurs, la participation au développement socio-économique par la production de données scientifiques marines et la contribution à la dynamisation de la recherche océanographique.



2002

2002-2007



9 8 7

- ❶ 5,00 Logo d'Algérie Poste
- ❷ 09/10/2002
- ❸ 35 x 25
- ❹ 14
- ❺ 300.000
- ❻ 30/04/2007
- ❼ Zino
- ❽ Imprimerie BA

Journée mondiale de la poste

Issue de la réorganisation du ministère des Postes et Télécommunications dans le cadre de la réforme et la modernisation du secteur postal, Algérie Poste, régie par la loi 2000-03 du 5 août 2000, fixant les règles générales relatives à la poste et aux télécommunications, et le décret exécutif n°02/43 du 14 janvier 2002, portant création d'Algérie Poste, se veut en adéquation avec son environnement global et la politique sectorielle dictée par l'évolution des besoins du consommateur et les nouvelles technologies de l'information.

Il était donc nécessaire de concevoir une image qui marque ce passage radical vers une identité nouvelle, sans pour autant ignorer ou sacrifier l'héritage de l'institution mère qui a nourri la mémoire collective de la poste. Au-delà de la création d'un nouveau logotype, il s'agit plus de donner un visage expressif qui porte tout le caractère identitaire d'Algérie Poste.

Pour cela, le choix premier s'est porté sur les couleurs : un jaune accentué comme couleur d'appel, support à l'identité visuelle, ainsi qu'un bleu accentué, support au caractère et à l'information. Une partie sigle composée de deux parties visibles, une forme marine et une autre aérienne, ainsi qu'une partie suggérée, en forme de palmures, exprimant les trois modes de services : mer, air et terre. Les deux parties visibles favorisent une lecture à un autre degré des deux palmures comme la représentation synthétique de deux lettres calligraphiques : le «*ba*» et le «*djim*» pour Barid El Djaẓaïr (en français : Algérie Poste). La partie texte est composée d'un bloc calligraphique arabe/latin de couleur bleue. La partie supérieure en arabe, en forme fuyant dynamique, indique le mot *barid* (poste).

La partie inférieure, en alignement justifié avec la partie supérieure, est en langue latine (Algérie Poste). Les deux parties juxtaposées dans une alternance distinctive des couleurs (bleu, jaune, bleu) sont portées par la surface illimitée de la couleur d'appel (jaune), avec une zone de réserve (blanc) pour la partie sigle afin d'éviter une juxtaposition des couleurs et de renforcer la perception formelle de celle-ci.

Cette deuxième partie (bloc texte), par son aspect informationnel, sera utilisée dans certains cas comme logotype secondaire ou signature d'Algérie Poste pour des raisons de commodités.



Le langage visuel de l'entreprise

Le logotype d'Algérie Poste, véritable langage visuel de l'entreprise, a été conçu de façon à être immédiatement compris et clairement identifié à l'entreprise par le consommateur. Il s'inscrit dans l'universalité pour garder son sens et être compris dans les pays de culture et de langue différentes. Il répond aux normes artistiques et techniques modernes. Algérie Poste veille à conserver la stabilité des couleurs, les proportions, ainsi que l'impact visuel du logotype dont la durée de vie est illimitée. Les concepteurs du logo d'Algérie Poste ont adopté une solution conceptuelle et stratégique adaptée aux besoins de ses clients.



SOMMAIRE



RECHERCHE



Poteries

La poterie est parmi les plus anciennes activités de l'homme. Elle remonte au néolithique, période durant laquelle l'homme découvrit l'agriculture et la sédentarisation. C'est là précisément que son mode de vie, son comportement et ses rapports à la nature commencèrent à évoluer. Auparavant, dans la préhistoire, l'homme vivait de la chasse et de la cueillette des fruits, mais c'est au néolithique, après la maîtrise de l'agriculture, que l'homme découvrit la poterie pour les besoins de la préparation et de la conservation de sa nourriture.

Cette activité, qui s'est perpétuée depuis des millénaires et exécutée avec beaucoup d'art, est devenue surtout l'apanage des femmes.

En effet, c'est la femme qui, avec ses mains, modèle et façonne l'argile en n'ayant recours qu'à des outils rudimentaires destinés au limage et au polissage. Les objets de poterie sont ensuite décorés après leur cuisson dans des fours simples préparés à cet effet.

Si les techniques de poterie transmises de génération en génération restent simples, celles concernant les formes et l'esthétique ont considérablement évolué. En Algérie, comme partout ailleurs, la poterie constitue une composante essentielle de l'artisanat. Outre sa fonction millénaire, elle reste le témoin de l'histoire par excellence.

Dans la profondeur des traditions

Née à l'ère du néolithique, semble-t-il, en Asie Mineure, la poterie est arrivée en Afrique saharienne vers le VIII^e millénaire av. J.-C.

Consistant en la réalisation d'objets usuels en terre façonnée et cuits au four, cette activité manuelle s'est perpétuée à travers les âges avec un souci quasi permanent de perfectionnement.

En Algérie, plusieurs régions sont reconnues pour leurs poteries, à l'image de Cherchell, dans la wilaya de Tipaza, Maâtkas, Larbaâ Nath Irathen et les Ouadhias en Kabylie, Lakhdaria dans la wilaya de Bouira ou Miliana, dans l'ouest du pays, où des fêtes de la poterie sont organisées chaque année pour permettre à cet art de sortir des terroirs et de connaître les plus belles floraisons.



La poterie noire de Tamentit

La poterie noire de Tamentit est spécifique à un village situé au sud d'Adrar. Longtemps considérée comme une activité de femmes, elle est, au fil du temps, délaissée par celles-ci. Désormais assurée par les hommes, la relève donne naissance à des pièces estampées au moule de plâtre, souvent terminées à la main et polies au papier de verre. Leur couleur noire est obtenue grâce à une fine pellicule vernie. Cette poterie subit une cuisson sommaire, ce qui lui confère une fragilité telle qu'elle en devient un élément esthétique. L'originalité de la poterie noire de Tamentit tient ainsi à de nombreux éléments dont celui, indéniable, de l'imagination créative de ses artisans.



9 8 8

- ❶ 5,00 Marmite et couscoussier – Lakhdaria
- ❷ 23/10/2002
- ❸ 25 x 35
- ❹ 14
- ❺ 300.000
- ❻ 30/04/2007
- ❼ S. A. Bentounes
- ❽ Imprimerie BA



9 8 9

- ❶ 5,00 Jarre – Larbaâ Nath Irathen
- ❷ 23/10/2002
- ❸ 25 x 35
- ❹ 14
- ❺ 275.000
- ❻ 30/04/2007
- ❼ S. A. Bentounes
- ❽ Imprimerie BA



9 9 0

- ❶ 5,00 Lampe à huile – Ouadhias
- ❷ 23/10/2002
- ❸ 25 x 35
- ❹ 14
- ❺ 300.000
- ❻ 30/04/2007
- ❼ S. A. Bentounes
- ❽ Imprimerie BA



9 9 1

- ❶ 5,00 Petite cruche – Aïn Turki – Miliana
- ❷ 23/10/2002
- ❸ 25 x 35
- ❹ 14
- ❺ 300.000
- ❻ 30/04/2007
- ❼ S. A. Bentounes
- ❽ Imprimerie BA



2002

2002-2007



992

- ❶ 24,00
- ❷ 16/11/2002
- ❸ 35 x 25
- ❹ 14
- ❺ 300.000
- ❻ 30/04/2007
- ❼ K. Krim
- ❽ Imprimerie BA

Journée internationale de la tolérance

«Un terrible palier a été franchi cette année dans l'escalade de la violence. Les attentats qui se sont produits le 11 septembre 2001 sont, au-delà du pays visé, une offense à la dignité humaine, à ce qui fait la raison d'être de l'Unesco et du système des Nations unies.

Cette violence aveugle, criminelle, a frappé en plein milieu de l'Année des Nations unies pour le dialogue entre les civilisations qui elle-même faisait suite à l'Année internationale de la culture de la paix. Faut-il en conclure que les efforts de l'Unesco pour promouvoir un idéal de tolérance et de non-violence, de compréhension mutuelle et de solidarité sont vains et que notre mission est irréaliste ? Certainement pas.

C'est une raison de plus pour renforcer l'action que nous menons en vue d'éliminer les causes profondes qui sont à l'origine de la violence. Parmi elles figurent la pauvreté et l'exclusion, l'ignorance et la discrimination.

C'est donc à une stratégie préventive d'ensemble, dans toutes ses dimensions sociale, économique et culturelle, que nous devons plus que jamais travailler en étroite concertation. Cette solidarité sans faille dans la réflexion et l'action est indispensable pour parer aux injustices et aux dangers d'une certaine forme de mondialisation et couper ainsi à la racine l'intolérance et le fanatisme.

Il nous faut repenser la mondialisation, lui donner un visage humain, plus équitable et qui prône des valeurs autres que mercantiles. La Conférence générale de l'Unesco, à sa 31^e session, vient d'adopter à l'unanimité la première Déclaration universelle sur la diversité culturelle. La reconnaissance par tous de notre diversité créatrice est un pas décisif qui scelle l'adhésion à des valeurs et principes éthiques communs. Cette attitude active porte un nom : tolérance. Motivée tant par le respect des droits humains et des libertés fondamentales que par



Nelson Mandela est devenu Président de l'Afrique du Sud en mai 1994.



Les Sud-Africains n'ont jamais cessé de combattre la politique raciste du Parti national.

La déclaration de l'Unesco

La Déclaration des principes sur la tolérance, du 16 novembre 1995, définit la tolérance comme étant «de respect, l'acceptation et l'appréciation de la richesse et de la diversité des cultures de notre monde, de nos modes d'expression et de nos manières d'exprimer notre qualité d'être humains. Elle est encouragée par la connaissance, l'ouverture d'esprit, la communication et la liberté de pensée, de conscience et de croyance. La tolérance est l'harmonie dans la différence. Elle n'est pas seulement une obligation d'ordre éthique ; elle est également une nécessité politique et juridique. La tolérance est une vertu qui rend la paix possible et contribue à substituer une culture de la paix à la culture de la guerre.» La Déclaration considère la tolérance comme « la clé de voûte des droits de l'homme, du pluralisme, de la démocratie et de l'Etat de droit.»



SOMMAIRE



RECHERCHE



L'ouverture à autrui – reconnu à la fois dans sa différence et sa ressemblance –, la tolérance est la base même du dialogue et du pluralisme. Aujourd'hui plus que jamais, sa mise en pratique, en particulier par le moyen de l'éducation, est requise.

L'Année du dialogue entre les civilisations que nous célébrons en 2002 l'exige, mais aussi l'application du programme d'action de la Conférence mondiale contre le racisme, la discrimination raciale, la xénophobie et l'intolérance qui a eu lieu cette année à Durban (Afrique du Sud) et qui a posé un jalon capital dans la lutte contre le racisme et l'intolérance.

En 1995, la Déclaration de principes sur la tolérance a été adoptée par l'Unesco pour faire face à la montée généralisée de la violence, de l'exclusion et de la discrimination à l'égard de groupes nationaux, ethniques, religieux et linguistiques. A l'occasion de la Journée internationale de la tolérance, je lance un appel à la communauté mondiale, aux gouvernements, aux parlementaires, aux parents, aux enseignants, aux médias, aux organisations non gouvernementales et aux institutions de la société civile pour que, conformément aux principes énoncés dans la déclaration, ils mettent en œuvre, jour après jour, une éthique de dialogue, d'ouverture et de respect mutuel.»

[Message du directeur général de l'Unesco, Koichiro Matsuura, à l'occasion de la célébration de la Journée internationale de la tolérance. 16 novembre 2001.]



Conférence internationale contre le racisme

En 1988, l'Assemblée générale des Nations unies décide de proclamer 2001 Année internationale de la mobilisation contre le racisme, la discrimination raciale, la xénophobie et l'intolérance qui lui est associée, afin d'attirer l'attention du monde sur les objectifs de la conférence et de donner un souffle nouveau à l'engagement politique en faveur de l'élimination du racisme et de la discrimination raciale.

La Conférence mondiale contre le racisme, la discrimination raciale, la xénophobie et l'intolérance qui y est associée s'est tenue en Afrique du Sud en 2001. Elle a été l'occasion unique de créer une nouvelle vision mondiale pour lutter contre le racisme au XXI^e siècle. Un site officiel de la conférence a été créé en vue de faire circuler l'information et permettre une participation effective de tout le monde.

Le régime ségrégationniste de l'apartheid a sévi en Afrique du Sud de 1948 à 1994.



2002

2002-2007



993

- 1 5,00 *Venus verrucosa*
- 2 04/12/2002
- 3 35 x 25
- 4 14
- 5 300.000
- 6 30/04/2007
- 7 M. F. Allache
- 8 Imprimerie BA



994

- 1 5,00 *Acanthocardia aculeata*
- 2 04/12/2002
- 3 35 x 25
- 4 14
- 5 300.000
- 6 30/04/2007
- 7 M. F. Allache
- 8 Imprimerie BA



995

- 1 5,00 *Epitonium commune*
- 2 04/12/2002
- 3 35 x 25
- 4 14
- 5 300.000
- 6 30/04/2007
- 7 M. F. Allache
- 8 Imprimerie BA



996

- 1 5,00 *Xenophora crispa*
- 2 04/12/2002
- 3 35 x 25
- 4 14
- 5 300.000
- 6 30/04/2007
- 7 M. F. Allache
- 8 Imprimerie BA

Coquillages

Avec leurs couleurs vives et leurs motifs complexes, les coquillages sont des animaux au corps mou. Ils sont regroupés dans l'embranchement des mollusques, essentiellement dans les classes des bivalves et des gastéropodes. En Algérie, les espèces recensées sur le plateau continental sont au nombre de 500.

Venus verrucosa

Communément appelée la prairie, *Venus verrucosa* a une coquille épaisse, équivalve et bombée avec des stries lamellaires concentriques très marquées. La couleur extérieure va du blanc au rouille, en passant par le gris, le jaune et le brun selon les gisements existants. Cette espèce vit entre la côte et 100 m de profondeur, mais surtout de 0 à 50 m de profondeur. Elle peut atteindre des tailles maximales de 70 mm pour des tailles communes de 45 mm.

Acanthocardia aculeata

Communément appelée bucarde aiguillonnée, cette espèce a une coque ocrée à papilles aiguës dont les côtes rayonnantes et saillantes varient de 19 à 23. Elles ont des rangées d'épines reliées entre elles par une carène médiane basse.

La taille de cette coquille peut atteindre 10,5 cm.

Le bivalve *Acanthocardia aculeata* est localisé sur la côte algérienne dans des fonds détritiques grossiers, sableux ou envasés des étages infralittoral et circalittoral jusqu'à une profondeur de 125 m.

Epitonium commune

Ce gastéropode possède 8 à 9 tours de spires après lâchement, enroulés et connectés entre eux par de minces rides en varices. La séparation des tours de spires est si complète qu'il n'y a pas de suture. L'ombilic est large et profond. La couleur du coquillage est d'un rose pâle ou beige. Cette espèce vit sur les sables infralittoraux et peut atteindre une taille maximale de 3 cm en Méditerranée.

Xenophora crispa

Cette espèce a une coquille à spires haute avec un petit ombilic parfois caché par la croissance de la coquille. La surface supérieure a des rides verticales obliques, couvertes de petites coquilles et de débris. La couleur de la coquille est blanc jaunâtre à blanchâtre. *Xenophora crispa* vit dans les fonds de sables grossiers à fins graviers en eaux profondes.

Les bijoux en coquillages

Le coquillage est le premier matériau attesté et le plus universellement utilisé par l'être humain. C'est la matrice de tout l'art de la parure. Des parures de coquillages (colliers, bracelets, pendentifs) ont été retrouvées dans des sites archéologiques proches de la mer comme la Mauritanie, l'Afrique de l'Est, la Palestine, le Japon, l'Amérique précolombienne... mais aussi dans des sites continentaux dès le paléolithique supérieur (autour de - 30 000), ce qui prouve que ce matériau était à cette époque considéré comme précieux et a dû être très tôt l'objet d'échanges commerciaux avec les populations côtières. Le coquillage est à la fois une matière et une forme. Aussi peut-il être utilisé tel quel, après perçage, conservant ainsi son identité. Mais il est plus souvent taillé, voire sculpté et/ou gravé et donc traité comme une matière première sans forme propre.



SOMMAIRE



RECHERCHE



Plantes médicinales

Eucalyptus

Eucalyptus globulus L.

C'est un arbre de grandes dimensions, au tronc lisse et dont l'écorce se détache facilement. Appartenant à la famille des myrtacées, l'eucalyptus est également appelé arbre à fièvre, eucalyptus globuleux, gommier bleu.

Les feuilles jeunes, très différentes des feuilles adultes, sont alternes à pétiole épais, en forme de faux et asymétriques à la base. La fleur est apétale. Ayant quatre côtés, le calice forme une coupelle fermée par un capuchon qui tombe au moment de la floraison.

Les étamines sont en très grand nombre. Le fruit est une capsule coriace, de forme caractéristique, qui libère une multitude de graines. Cette plante, originaire d'Australie, s'est bien acclimatée dans d'autres parties du monde. D'une croissance rapide, elle préfère les terrains humides pour ses grands besoins en eau.

La récolte s'effectue de juin à octobre. Ses principaux composants chimiques sont les huiles essentielles (jusqu'à 80% d'eucalyptol), les aldéhydes, les hydrocarbures, le tanin et la résine.

Les parties utilisées sont les feuilles adultes, sans pétiole, auxquelles on attribue des propriétés balsamiques, hypoglycémiantes et antiseptiques. Cette plante médicinale peut être employée de diverses façons, notamment sous forme d'infusion, extrait liquide, essence ou encore de



fumigation, cigarette, teinture ou poudre. Dans le passé, cet arbre était très cultivé dans les régions où sévissait la malaria car on lui attribuait le pouvoir de vaincre les fièvres. De nos jours, l'eucalyptus est très utilisé en pharmacie et dans la fabrication des liqueurs.



La phytothérapie

La phytothérapie ou la médication par les plantes peut être considérée comme la plus vieille médecine qu'ait connue l'être humain.

Le plus ancien traité de phytothérapie serait chinois, mais toutes les civilisations ont pratiqué cette médecine classifiée désormais comme alternative.

Ainsi, des tablettes d'argile de l'époque sumérienne décrivent une pharmacopée riche en plantes tels le myrte, le thym, le saule. Celles-ci étaient utilisées en décoctions que l'on filtrait avant de les absorber. Les médecines égyptienne, grecque et romaine comprenaient à base également de nombreuses prescriptions à base de plantes.

La phytothérapie est la plus vieille médecine qu'ait connue l'humanité.



997

- ❶ 5,00 *Eucalyptus globulus L.*
- ❷ 21/12/2002
- ❸ 25 x 35
- ❹ 14
- ❺ 300.000
- ❻ 30/04/2007
- ❼ S. A. Bentounes
- ❽ Imprimerie BA



998

- ❶ 10,00 *Malva sylvestris L.*
- ❷ 21/12/2002
- ❸ 25 x 35
- ❹ 14
- ❺ 300.000
- ❻ 30/04/2007
- ❼ S. A. Bentounes
- ❽ Imprimerie BA



999

- ❶ 24,00 *Laurus nobilis L.*
- ❷ 21/12/2002
- ❸ 25 x 35
- ❹ 14
- ❺ 300.000
- ❻ 30/04/2007
- ❼ S. A. Bentounes
- ❽ Imprimerie BA



2002

2002-2007

...

Mauve sauvage

Malva sylvestris L.

Cette plante appartient à la famille des malvacées. Plus noble que ses parentes, elle a toutefois l'avantage de fleurir abondamment et partout, notamment dans les champs, les lieux incultes et les bords de routes. Ses corolles roses striées de pourpre et aux pétales échancrés lui donnent un charme particulier et une grande élégance. C'est une plante bisannuelle ou vivace à tiges ramifiées, pouvant atteindre jusqu'à 1m de haut.

Les feuilles sont alternes pétiolées, à contour arrondi, découpées en lobes crénelés et dentés sur les bords, et cordées à la base. Les fleurs sont pédonculées, groupées à plusieurs, à l'aisselle des feuilles. Calicule à 3 divisions lancéolées plus courtes que les 5 sépales du calice. De couleur rose violacé et à stries plus foncées, la corolle a un diamètre de 4 cm environ. Le fruit est composé d'akènes disposés en couronne.

La mauve vit en Europe et en Méditerranée et fleurit entre mars et juin. Possédant des propriétés adoucissantes, elle est utilisée en infusion, en lotions ou en cataplasmes. Autrefois, elle servait à soigner les inflammations internes ou externes. Elle était également cultivée comme un légume. Le nom Malva, déjà employé en latin classique, dériverait d'un verbe grec signifiant «amollir», faisant allusion aux propriétés des plantes de ce genre. Il s'est finalement appliqué à la couleur mauve des fleurs de certaines espèces.



Laurier

Laurus nobilis L.

De la famille des lauracées, le laurier, appelé aussi laurier d'Apollon, laurier commun, laurier noble ou laurier sauce, est une plante vivace pouvant atteindre de grandes dimensions, selon le terrain dans lequel il pousse.

C'est une plante très ramifiée et portant de nombreuses feuilles. Celles-ci sont lisses, coriaces, brillantes à la face supérieure, opaques à la face inférieure, et à pétiole court. Elles présentent de nombreuses nervures prononcées en petites ombelles jaune et pâle, composées de fleurs mâles, qui contiennent 8 à 12 étamines, et de fleurs femelles qui ont un ovaire uniloculaire, un style et un stigmate. Le fruit est une drupe de couleur sombre, presque noire, contenant une graine.

À l'état spontané, cette plante est commune dans les bois en zones tempérées. Elle peut également être cultivée un peu partout. La récolte se fait de préférence en été. Eugénol (liquide aromatique incolore), éthers, mucilage, tanin et résine sont ses principaux composants chimiques. Les parties utilisées sont les feuilles et les fruits qui ont des propriétés digestives, antiseptiques, balsamiques, carminatives et béchiques. Elles sont employées en infusion, teinture, extrait liquide ou essence. Populaire pour son utilité aromatisante dans les préparations culinaires, le laurier fournit aussi une huile utilisée en parfumerie pour la fabrication des savons de toilette. Quant à l'essence, elle est ajoutée aux composants de nombreuses liqueurs.



La camomille soulage les maux de tête.



SOMMAIRE



RECHERCHE





Végétal vital

Généralement les plantes sont indispensables à l'homme car sans elles il ne peut exister. Elles n'entrent pas seulement dans sa nourriture, mais aussi bien dans ses plaisirs et sa santé, car les effets curatifs des plantes médicinales sont connus depuis les temps les plus reculés. En réalité toutes les plantes qui entretiennent notre corps ou font maintenir l'équilibre de notre santé peuvent être considérées comme plantes médicinales. Il est fort possible que les premières découvertes des propriétés curatives des végétaux furent fortuites car en voulant se nourrir, l'homme primitif trouva leur faculté médicinale, et il fut certainement aidé en cela par l'observation des animaux qui, eux, savaient instinctivement s'en servir.

Les voyageurs ont joué un grand rôle dans le domaine du transfert des connaissances des plantes médicinales, et c'est grâce à eux que le contact a été établi entre les pays du bassin méditerranéen et ceux d'Extrême-Orient, et que les drogues orientales ont été reprises par les Grecs, les Romains, les Arabes et les Européens. Les musulmans héritèrent des connaissances accumulées dans l'Extrême-Orient et dans la Méditerranée, car comme pour les Grecs, l'extension de l'Islam par les Arabes dans un grand espace allant de l'Inde à l'Europe a permis un transfert immense de connaissances à travers le brassage et la traduction de livres du grec, du latin et du perse.

Parmi les musulmans qui ont largement opéré ces traductions, qui sont en nombre de 230 manuscrits, il faut citer, entre autres, Abou Bakr Mohamed Ibn Zakaria El Razi (865-925) avec son écrit le plus fameux : El Haoui (Les contenances) qui fut un récapitulatif de toutes les connaissances depuis Hippocrate, et le plus célèbre des médecins musulmans : Avicenne de son vrai nom Abu Ali Ibn Sina (980-1037) qui, dès l'âge de 17 ans, s'adonna à la médecine et écrivit son célèbre livre intitulé El Qanoun fi Tib, traduit dans toutes les langues et utilisé comme référence jusqu'à nos jours.





SOMMAIRE



RECHERCHE



Oasis à Biskra



SOMMAIRE



RECHERCHE



2003

2002-2007

Djazair 2003, une Année de l'Algérie en France



- ❶ 5,00
- ❷ 19/02/2003
- ❸ 25 x 35
- ❹ 14
- ❺ 300.000
- ❻ 30/04/2007
- ❼ S. A. Bentounes
- ❽ Imprimerie BA

1 0 0 0



- ❶ 24,00 Drapeaux
- ❷ 19/02/2003
- ❸ 35 x 25
- ❹ 14
- ❺ 225.000
- ❻ 30/04/2007
- ❼ S. A. Bentounes
- ❽ Imprimerie BA

1 0 0 1

L'Algérie s'apprête à vivre, tout au long de l'année 2003, un événement exceptionnel : douze mois voués à la présentation du patrimoine national dans toutes ses richesses et sa diversité sur l'ensemble du territoire français.

Cette manifestation, baptisée «Djazair 2003, une Année de l'Algérie en France», est une occasion sans précédent pour les deux pays afin de se rencontrer, au-delà de toutes les incompréhensions qui ont pu marquer leur histoire commune, dans un but d'enrichissement mutuel.

C'est le rendez-vous à ne pas manquer pour le peuple français afin de découvrir les dimensions plurielles et singulières de la création d'un peuple amical, généreux et ouvert, jusque-là mal connues. L'Année de l'Algérie en France promet d'offrir l'opportunité tant attendue à tous les créateurs algériens, vivant dans leur pays ou établis en France, de donner ensemble libre cours à leurs capacités créatives chacun dans son domaine de prédilection. Ainsi se succéderont, au fil des mois et à travers 100 villes françaises, quelque 2 000 manifestations dans toutes les activités culturelles : littérature, musique, théâtre, cinéma, danse, démonstrations équestres traditionnelles, architecture, arts plastiques et autres.

Sont également prévus différents projets pluridisciplinaires dont des colloques, des conférences, des hommages thématiques... La participation en masse de la jeunesse algérienne des deux rives à cette fête grandiose doit être tout particulièrement soulignée.



Kateb Yacine à la Comédie-Française

L'Année de l'Algérie en France a constitué un événement majeur pour les deux pays. Les moments forts n'y ont pas manqué, dont celui mémorable de l'entrée de Kateb Yacine à la Comédie-Française à Paris.

Présence de Kateb Yacine, une mise en scène de textes par Mohamed Kacimi, au tout début de janvier 2003, est une première saluée comme telle par des ovations et des youyous. Cet accueil de l'immense écrivain algérien au répertoire de la vénérable société française est un symbole entre tous de l'Année de l'Algérie en France. L'œuvre fondamentale de Kateb Yacine, *Nedjma*, a également été jouée en France par la troupe du Théâtre national algérien.



SOMMAIRE



RECHERCHE



10^{es} Jeux sportifs arabes

En 1975, l'Algérie abritait les jeux Méditerranéens. Trois ans plus tard, elle organisait les jeux Africains. Aujourd'hui, après une absence d'un quart de siècle dans l'organisation de compétitions d'envergure internationale, l'Algérie s'apprête à tester ses capacités organisationnelles et d'accueil en abritant le plus grand rassemblement de la jeunesse arabe, du 1^{er} au 15 septembre 2003, sur décision du Conseil des ministres arabes de la Jeunesse et des Sports, lors de sa 21^e session tenue en février 1998.

Par ailleurs, en raison de l'importance que revêt le sport, et dans le souci de promouvoir l'image de l'Algérie aux yeux du monde, ces jeux sont placés sous le haut patronage du Président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika, qui en a déclaré l'ouverture officielle.

Par ce rendez-vous, l'Algérie vise la concrétisation de plusieurs objectifs autant nationaux qu'arabes :

- ◆ renforcer les échanges entre les comités olympiques et les fédérations sportives des pays arabes, notamment pour la préparation et la formation en Algérie, ainsi que la réalisation de projets communs ;
- ◆ tester et renforcer les capacités organisationnelles du pays en prévision de la tenue en Algérie des jeux Africains de 2007 ;
- ◆ examiner l'opportunité de se prononcer pour l'organisation d'autres événements d'envergure internationale ;
- ◆ raffermir les liens de la jeunesse arabe.
- ◆ restaurer et valoriser l'ensemble des infrastructures et équipements sportifs conformément aux normes internationales admises.

Les Jeux sportifs arabes sont organisés tous les quatre ans. La première édition a eu lieu en Egypte (Alexandrie) en 1953, alors que la dernière, en 1999, s'est tenue en Jordanie. L'édition de cette année, fixée du 1^{er} au 15 septembre 2003, s'inscrit dans le cadre de la triple commémoration du cinquantenaire des jeux (1953-2003), du quarantenaire du Comité olympique algérien (COA – créé en 1963) et du 25^e anniversaire de la création du Conseil des ministres arabes de la Jeunesse et des Sports.



Le Complexe olympique Mohamed-Boudiaf a accueilli plusieurs manifestations sportives internationales.



Les jeux Africains à Alger

Vingt-sept ans après avoir abrité les 3^{es} jeux Africains en 1978, l'Algérie s'apprête à accueillir la 9^e édition de ces mêmes jeux au cours de l'année 2007. Cette manifestation s'inscrit également dans le cadre de la commémoration du 45^e anniversaire de l'indépendance sous le haut patronage du Président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika.

L'aspect organisationnel est assuré par le Comité d'organisation des 9^{es} jeux Africains en Algérie. Ce comité a pour mission essentielle la préparation et l'organisation technique et matérielle des compétitions sportives et des manifestations culturelles et scientifiques prévues au programme de l'édition d'Alger.



1 0 0 2

- ❶ 5,00
- ❷ 26/02/2003
- ❸ 35 x 25
- ❹ 14
- ❺ 125.000
- ❻ 30/04/2007
- ❼ COJSA
- ❽ Imprimerie BA



2003

2002-2007

Année internationale de l'eau douce



1 0 0 3

- 1 5,00 El Maâdjjen
Relizane
- 2 22/03/2003
- 3 35 x 25
- 4 14
- 5 225.000
- 6 30/04/2007
- 7 A. Kerbouche
- 8 Imprimerie BA



1 0 0 4

- 1 10,00 Puits traditionnel
Vallée du M'zab
- 2 22/03/2003
- 3 35 x 25
- 4 14
- 5 300.000
- 6 30/04/2007
- 7 A. Kerbouche
- 8 Imprimerie BA



1 0 0 5

- 1 24,00 La grande Kesria
Timimoun
- 2 22/03/2003
- 3 35 x 25
- 4 14
- 5 300.000
- 6 30/04/2007
- 7 A. Kerbouche
- 8 Imprimerie BA

Alors que l'approvisionnement en eau douce est un acte ordinaire et tout à fait aisé en Occident, nombre d'endroits de par le monde considèrent l'eau comme une denrée rare et souvent extrêmement difficile d'accès. En effet, plus d'un milliard de personnes n'ont toujours pas d'eau potable de manière régulière et environ le double souffre de manque de services d'assainissement adéquats. Résultat : plus de 250 millions de personnes, essentiellement dans les pays en développement, sont atteintes de maladies d'origine hydrique et plus de 2 millions d'enfants et d'adultes en meurent chaque année.

Consciente de la priorité que représente l'accès à l'eau douce et aux services d'assainissement de base, la communauté internationale a mis l'accent sur la nécessité de prendre des mesures d'urgence pour assurer un approvisionnement équitable et durable à l'ensemble de l'humanité. Pour cela, les Nations unies ont proclamé 2003 Année internationale de l'eau douce.

Parmi les principaux objectifs fixés par l'ONU à atteindre d'ici à 2015, la réduction de moitié de la proportion des personnes ne pouvant pas se permettre l'eau potable et n'ayant pas accès aux services d'assainissement, la garantie d'une meilleure gestion des ressources en eau douce du monde afin d'éviter le gaspillage et la consommation inefficace, ainsi que l'adoption des politiques à suivre par les gouvernements et les différentes parties concernées.

Dans le souci d'apporter sa contribution à la sensibilisation sur l'importance de l'eau et la protection de sa qualité, Algérie Poste a tenu à participer à l'action internationale à travers l'émission de trois timbres-poste dont le thème met l'accent sur l'eau et le savoir-faire traditionnel. Cette série illustrera les pratiques ancestrales de la gestion de l'eau (recharge de la nappe, collecte des eaux de surface et répartition des eaux de crue), notamment à Ghardaïa, Relizane et Timimoun.



L'accès à l'eau potable est de plus en plus difficile dans beaucoup de régions du monde.



Les maladies hydriques font des milliers de victimes dans les pays pauvres.

Un site Web pour l'Année internationale de l'eau douce

Permettre l'échange d'idées et de réflexion, recevoir les avis de particuliers ou d'associations, tel est le but de la création par l'Unesco d'un site Web consacré à l'Année internationale de l'eau douce. Ce site se veut avant tout un cadre de sensibilisation et de veille continue de tous les individus, communautés, citoyens du monde. L'objectif reste d'être attentif et actif pour une meilleure utilisation d'un bien commun et vital dont les risques de raréfaction sont bien réels.



SOMMAIRE



RECHERCHE



Margelle de puits dans la vallée du M'zab (Ghardaïa)

Appelé *kbettara* ou *tirest*, le puits est creusé à de grandes profondeurs. La margelle, maçonnée en pierres et plâtre locaux, est surmontée par deux montants qui supportent une poulie. Dans la palmeraie, le puisage se fait à l'aide de la traction animale le long d'une aire de halage, alors que dans l'oasis, la traction verticale est opérée par l'homme.

Maâdjen dans l'oued Mina (Relizane)

Le maâdjen est une poche creusée à même la roche mère et aménagée en bas d'une pente. Les eaux pluviales y sont collectées par un impluvium, *mascate*, qui alimente le maâdjen. C'est un moyen traditionnel ingénieux employé pour le stockage de l'eau en prévision des périodes sèches. Le timbre-poste représente un maâdjen dans le bassin versant de l'oued Mina.

Grande *kesria* d'Akbou Aougrou (Timimoun)

La *kesria* est un répartiteur de la *foggara*. Cette dernière, connue depuis des siècles dans le Sud algérien, est une galerie d'une certaine déclivité, creusée par l'homme afin de collecter les eaux gravitant à partir d'une aire d'alimentation, de les récupérer et de les exploiter en aval dans l'oasis. Elle comporte une partie draineuse en amont et une partie plus courte en aval qui conduit l'eau dans l'oasis. Le troisième timbre-poste de la série représente la grande *kesria* d'Akbou Aougrou, à Timimoun, dans le Sud algérien.



Les Nations unies œuvrent à garantir une meilleure gestion des ressources en eau.



L'Algérie accorde une grande priorité aux ressources hydriques.

Le SEMIDE

Mis en place en 1997, le SEMIDE est un instrument permettant l'échange d'informations et de connaissances entre tous les pays du partenariat euro-méditerranéen en matière d'eau. Il vise à faciliter l'accès à l'information, à développer la mise en commun d'informations, à développer des produits communs et des programmes de coopération. L'Algérie, partie prenante du SEMIDE dès sa naissance, a créé en juillet 2000 un point focal. Un site d'informations SEMIDE a été également mis en place, suivi en juillet 2001 par un serveur régional de données. L'Algérie accorde ainsi toute la priorité au secteur des ressources en eau, dans le cadre du plan de relance économique, à travers des investissements considérables.



2003

2002-2007



1 0 0 6

- ❶ 10,00 Acte de vente d'un esclave 5 juin 494
- ❷ 23/04/2003
- ❸ 35 x 25
- ❹ 14
- ❺ 500.000
- ❻ 30/04/2007
- ❼ A. Kerbouche
- ❽ Cartor



1 0 0 7

- ❶ 24,00 Table de calcul 5 avril 493
- ❷ 23/04/2003
- ❸ 25 x 35
- ❹ 14
- ❺ 500.000
- ❻ 30/04/2007
- ❼ A. Kerbouche
- ❽ Cartor

Tablettes vandales

Les tablettes, *Tabella* en latin, désignent généralement des planchettes en bois destinées à l'écriture utilisées dans l'Antiquité. Formées d'un rectangle en bois commun, elles étaient creusées d'un deuxième rectangle plus petit, celui de l'écriture, de manière à protéger le texte. De dimensions moyennes, elles étaient faciles à porter et à manier. C'est à partir de l'an 61, sous l'empereur Néron, qu'une loi réglementait l'utilisation des tablettes qui devaient comporter un cordon de fermeture passé trois fois et scellé.

Les tablettes en bois de cèdre de l'époque vandale, appelées tablettes Albertini, du nom de l'archéologue français Eugène Albertini, le premier à les avoir étudiées, remontent à l'an 493-494. Elles révèlent un nombre important d'actes juridiques privés : achat, vente, contrats...

Elles nous renseignent sur la nature des transactions par leur officialisation et portent le nom du roi régnant, la nature du contrat, le constat établi, la garantie, la souscription du vendeur, les noms des témoins et la signature du scribe.

Découvertes en 1928 à Morsott (Tébessa) par des paysans, elles sont réparties en deux groupes distincts.

Le premier est composé en majorité d'actes de vente de biens et d'esclaves et d'un acte porteur de la dot d'une

jeune fille. Le deuxième comporte essentiellement des fragments de tablettes dont beaucoup sont incomplètes. Ces tablettes sont conservées au Musée national des antiquités d'Alger. Deux de ces actes ont été repris à travers une émission de timbres-poste consacrée à ce patrimoine universel. Il est à noter que ces tablettes ont récemment fait l'objet d'une exposition inédite en Suède où elles ont été restaurées pour l'occasion. Pour ce pays, elles demeurent un témoin précieux de la mémoire d'un peuple souvent injustement jugé.

Acte de vente d'un esclave (établi le 5 juin 494)

Acte de vente d'un jeune esclave, par Donatianus, fils de Victor et Saturninus, citoyen de Cappararianenses, à Geminus Felix, fils de Fortunatus, citoyen de Tuletianensis, pour la somme d'un solidus et 700 folles.

Tablette de calcul (établie le 5 avril 493)

Tablette de calcul de l'époque vandale faisant partie d'un acte de vente triptyque (trois volets).

Le Musée national des antiquités

Le Musée national des antiquités, à Alger, est le plus ancien musée d'Algérie et d'Afrique. Son inauguration a eu lieu en 1897. Il portait avant l'indépendance plusieurs dénominations : Musée des antiquités classiques et d'art musulman, Musée Stéphane-Gsell (éminent archéologue, spécialiste de l'Afrique du Nord) puis Musée national des antiquités. Ce musée comprend deux sections.

Le département d'antiquités classiques, dont la collection date de 1835, regroupe des sculptures, des mosaïques et des bronzes découverts sur les principaux sites archéologiques d'Algérie. Le reste du musée est occupé par les collections de l'Occident musulman (Algérie, Tunisie, Maroc et Espagne) et du Proche-Orient (Égypte, Syrie, Turquie et Iran) qui sont venues s'ajouter à la section antique à partir de 1846.



SOMMAIRE



RECHERCHE



Journée nationale de l'étudiant

La journée du 19 mai 1956 marque l'engagement de la jeunesse algérienne vis-à-vis des principes nobles du 1^{er} Novembre 1954 et le renforcement de sa participation active à la guerre de Libération nationale.

Répondant à l'appel de l'Union générale des étudiants musulmans algériens, les étudiants, tous niveaux et disciplines confondus, ont abandonné les bancs des universités pour défendre la cause nationale aux côtés des moudjahidine.

Cette date n'est pas le fait du hasard. Le mouvement estudiantin n'est jamais resté en marge des événements historiques que l'Algérie a connus. Au contraire, depuis ses balbutiements en 1919, il est demeuré présent aux côtés du mouvement national, traversant plusieurs étapes tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du pays. De dimension nord-africaine au début de son existence, il est devenu national avec la naissance en 1955 de l'Union générale des étudiants musulmans algériens.

L'objectif est néanmoins resté le même : résister à la présence et à la politique coloniales.

L'appel de l'association estudiantine à la grève a eu un profond impact sur les étudiants algériens à l'étranger, notamment en France, en Tunisie et au Maroc, qui ont rejoint en masse leurs camarades en Algérie faisant fi des menaces des autorités françaises.

Le 19 mai 1956 fut, sans aucun doute, le couronnement des efforts d'union et de solidarité des étudiants autour de l'objectif fondamental du peuple et de la nation : l'indépendance. C'est également le signe de la maturité et de la conscience d'une élite algérienne défiant l'une des plus grandes puissances coloniales de l'époque.

Aujourd'hui, presque un demi-siècle plus tard, en commémorant cette glorieuse journée, nous ne pouvons que nous incliner devant le souvenir de ceux qui ont sacrifié un avenir quasi assuré pour servir une cause plus grande à leurs yeux : celle d'un peuple entier.

Le système LMD en Algérie

L'introduction du système LMD (licence, master, doctorat) en Algérie, en 2004, répond aux recommandations de la Commission nationale de réforme du système éducatif contenues dans son rapport final.

Le projet de réforme, qui prévoit la mise en place d'une «nouvelle architecture» de l'enseignement supérieur, qui repose sur le remodelage du contenu des enseignements, a ainsi débouché sur un nouveau schéma de formation qui s'articule autour de trois paliers : la licence (bac+3 ans d'études universitaires), le master (bac + 5 ans) et le doctorat (bac + 8 ans). Le système LMD est anglo-saxon, mais il commence à s'étendre à de nombreux pays en Europe et en Afrique.

Une «nouvelle architecture» pour l'enseignement supérieur en Algérie.



1 0 0 8

- ❶ 5,00
- ❷ 19/05/2003
- ❸ 25 x 35
- ❹ 14
- ❺ 200.000
- ❻ 30/04/2007
- ❼ S. A. Bentounes
- ❽ Imprimerie BA



2003

2002-2007

Escargots



1 0 0 9

- 1 5,00 *Rumina decollata*
- 2 21/05/2003
- 3 25 x 35
- 4 14
- 5 300.000
- 6 30/04/2007
- 7 K. Krim
- 8 Imprimerie BA



1 0 1 0

- 1 24,00 *Helix aspersa*
- 2 21/05/2003
- 3 25 x 35
- 4 14
- 5 200.000
- 6 30/04/2007
- 7 K. Krim
- 8 Imprimerie BA

Rumina decollata

C'est un escargot brun des jardins, originaire d'Afrique du Nord. Certains lui donnent une origine asiatique, d'autres africaine et d'autres encore occidentale. Il se distingue par une coquille cylindrique jaune pâle, brune ou blanchâtre, tronquée dans sa partie apicale et dont la taille varie de 40 à 50 mm.

Les *Rumina decollata* en particulier sont hermaphrodites, mais l'accouplement n'est pas obligatoire chez certaines espèces. C'est le cas de cette espèce qui se caractérise en effet par son autofécondation. Cet escargot peut pondre jusqu'à 200 œufs après incubation de 20 jours à 1 mois. L'animal devient adulte à 12 mois environ. Il entre en vie ralentie (estivation) durant 6 mois et plus. La mortalité est importante pendant cette période. L'espèce se prépare à la vie ralentie en obstruant l'ouverture de la coquille par une mince pellicule perforée, d'origine calcaire, permettant les échanges gazeux. L'alimentation s'arrête, mais la nutrition continue grâce aux réserves emmagasinées sous forme de glycogène au niveau du tube digestif et de la glande à albumine.

Helix aspersa

C'est un gastéropode pulmoné terrestre, appartenant aux mollusques, famille des hélicidés, et dont les formes terrestres sont retrouvées en Europe et en Afrique du Nord. En Algérie, cette espèce est répandue dans toutes les régions, le plus gros spécimen ayant été ramassé dans la région de Touggourt. La coquille globuleuse est formée d'une spire ayant quatre à cinq tours. Elle se distingue par un péristome réfléchi de couleur blanchâtre. La taille de l'animal varie de 40 à 45 mm.



Certaines espèces d'escargot occasionnent des dégâts aux cultures potagères.

Cette espèce est réputée pour les dégâts qu'elle occasionne aux cultures potagères. Néanmoins, elle est très importante pour l'alimentation humaine. Elle peut combler un déficit en protéines et en éléments minéraux si la production se fait par élevage à grande échelle : l'héliciculture. *Helix aspersa* est une espèce hermaphrodite (accouplement obligatoire).

Cet escargot produit 80 œufs environ après une incubation de 15 à 21 jours. Cette espèce se prépare à la vie au ralenti à la même période de l'année et connaît un taux de mortalité aussi important.

Les escargotières du Constantinois et du Sahara

Les escargotières sont des amas de terre, parfois épais, de plusieurs mètres, auxquels sont amalgamées des quantités impressionnantes de coquilles d'escargots. Elles sont découvertes dans le Constantinois et à la lisière du Sahara au début du XX^e siècle et ont servi de matière d'étude à de nombreux archéologues.

Le milieu calcaire a protégé les ossements humains (certains ont subi des pratiques rituelles ou sont enduits d'ocre rouge) et animaux, ainsi que de nombreux fragments d'œufs d'autruches gravés de dessins d'animaux. Ces escargotières sont associées à une civilisation spécifique de l'Afrique du Nord, le Capsien (de Capsa, nom antique de Gafsa, en Tunisie) qui précède le néolithique et qui s'est épanouie 8 000 ans environ av. J.-C.



SOMMAIRE



RECHERCHE



1^{er} anniversaire de l'Union africaine

Très tôt, les pays africains ont pris conscience de la nécessité d'adapter l'Organisation de l'unité africaine, née en 1963, aux nouvelles exigences dictées par les profondes mutations survenues sur la scène internationale. Pour cela, les Etats membres ont décidé de la mise en place d'une nouvelle organisation panafricaine répondant mieux à cet impératif d'adaptation.

Plusieurs étapes ont précédé la mise en place de la nouvelle Union, allant de l'adoption de la déclaration de Syrte (Libye, 1999), portant création de l'Union, au dernier sommet de l'OUA à Durban (Afrique du Sud, juillet 2002) qui a vu l'adoption des Règlements intérieurs.

En juillet 2002, le 1^{er} Sommet de l'Union africaine, tenu à Durban, est marqué par l'adoption par les chefs d'Etat du protocole portant création du Conseil de paix et de sécurité. Ces derniers, tout en confirmant les principes et idéaux inscrits dans la Charte de l'OUA, ont réitéré leur attachement aux principes universels de démocratie et de respect des droits de l'homme. Partant de ces principes, l'UA s'est assigné les objectifs suivants :

- ◆ réaliser une plus grande unité entre les peuples africains ;
- ◆ défendre la souveraineté des Etats membres ;
- ◆ promouvoir la paix dans le continent ;
- ◆ créer les conditions permettant au continent de jouer un rôle dans l'économie mondiale ;
- ◆ promouvoir le développement durable aux plans économique, social et culturel ;
- ◆ promouvoir et défendre les positions africaines sur les questions d'intérêt commun pour le continent et ses peuples.

Parallèlement à ces efforts, les Etats membres se sont attachés à conforter les assises de cette Union par la mise en place d'organes et institutions prévus par l'Acte constitutif dont le Parlement panafricain (protocole adopté en mars 2001), la Cour de justice, le Conseil économique, social et culturel, les comités techniques spécialisés et les institutions financières.



Le Président Bouteflika a joué un grand rôle dans la création du NEPAD.



- ❶ 5,00
- ❷ 09/07/2003
- ❸ 25 x 35
- ❹ 14
- ❺ 300.000
- ❻ 30/04/2007
- ❼ S. A. Bentounes
- ❽ Imprimerie BA

1 0 1 1

Le NEPAD

Le Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (Nepad) est une vision et un cadre stratégique pour la renaissance de l'Afrique. Le document du cadre stratégique du NEPAD résulte d'un mandat donné aux cinq chefs d'Etat initiateurs (Afrique du Sud, Algérie, Egypte, Nigeria, Sénégal) par l'Organisation de l'unité africaine (OUA) afin de promouvoir un cadre socio-économique intégré de développement pour l'Afrique. Le 37^e Sommet de l'OUA en juillet 2001 a officiellement adopté le document du cadre stratégique.

Le NEPAD est conçu pour s'occuper des défis actuels du continent africain. Les problèmes tels l'accroissement de la pauvreté, le sous-développement et la marginalisation persistante de l'Afrique ont nécessité une intervention radicale nouvelle, menée de main de maître par des dirigeants africains pour développer une nouvelle vision qui garantit la renaissance de l'Afrique.



2003

2002-2007

Algues marines



- ❶ 5,00 *Ulva lactuca*
- ❷ 30/07/2003
- ❸ 25 x 35
- ❹ 14
- ❺ 275.000
- ❻ 30/04/2007
- ❼ K. Krim
- ❽ Imprimerie BA

1 0 1 2



- ❶ 24,00 *Gymnogongrus crenulatus*
- ❷ 30/07/2003
- ❸ 25 x 35
- ❹ 14
- ❺ 300.000
- ❻ 30/04/2007
- ❼ K. Krim
- ❽ Imprimerie BA

1 0 1 3

Les algues sont des végétaux chlorophylliens dont l'appareil végétatif est constitué d'un thalle (corps végétal dépourvu d'axe central) plus ou moins différencié. Ce sont des thallophytes : absence de tiges, de feuilles et de racines. Le thalle peut présenter des aspects très divers : forme cylindrique, cordon, filament ou aplati en lame. Certaines formes ne sont pas ramifiées, alors que d'autres présentent des ramifications.

Les algues sont classées en groupes basés sur la couleur :

- ◆ algues rouges : rhodophycées
- ◆ algues brunes : phéophycées
- ◆ algues vertes : chlorophycées.

Les algues constituent l'élément dominant des mers et des océans. La plupart des organismes en dépendent directement pour la nourriture et l'oxygène qu'elles produisent par photosynthèse.

Ulva lactuca

En forme de lame, le thalle mesure 5 à 10 cm de diamètre. L'algue est abondante dans les biotopes du médialittoral inférieur. Elle est rencontrée dans les zones sensiblement polluées. En effet, *Ulva lactuca* est considérée comme un bon indicateur de pollution. L'algue prolifère au printemps et en été grâce aux enrichissements massifs en nutriments. Cette espèce est utilisée dans l'alimentation humaine.

Gymnogongrus crenulatus

Le thalle est de couleur rouge foncé et mesure 2 à 5 cm de haut. La ramification est irrégulière et abondante au sommet du thalle. La base de celui-ci est cylindrique. L'ensemble des ramifications s'aplatissent en lanières. L'algue vit sous les rochers dans des biotopes de l'infralittoral.

Caulerpa taxifolia menace la Méditerranée

En 1984, des plongeurs signalent la présence d'une algue inconnue au nord de la Méditerranée. Depuis cette date, l'algue qui porte le nom de *Caulerpa taxifolia* ne cesse de se répandre jusqu'à occuper une surface de plus de 5 000 ha.

Cette espèce envahissante pourrait provenir de l'engouement des aquariophiles pour cette plante qui se reproduit vite, par bouturage, et se propage par le rejet des eaux d'aquariums, par la coque ou l'ancre des bateaux ou les filets des pêcheurs. Elle menace également la faune subaquatique. D'après les comptages de poissons effectués en Méditerranée, il existe 25% d'espèces en moins.

En nombre d'individus, ce sont 35% de pertes par manque de diversité de la flore, alors que trois quarts des espèces d'algues auraient disparu. *Caulerpa taxifolia* peut pousser de deux centimètres par jour.

Les algues sont classées par groupes.



SOMMAIRE



RECHERCHE



Mosaïques romaines

Mosaïque des travaux champêtres (fin III^e siècle - début IV^e siècle)

Mosaïque trouvée à Cherchell (antique Césarée) et déposée au musée de la ville. Elle mesure 5,25 m de longueur sur 3,50 m de largeur.

La mosaïque se compose de quatre registres superposés et présente des scènes de labours, de semence et des travaux de la vigne.

Mosaïque d'Ulysse (IV^e siècle)

Mosaïque trouvée à Cherchell et entreposée dans l'ancien musée de la ville. Elle recouvre les parois d'un bassin de 2,60 m x 0,60 m x 0,98 m. La scène principale est un épisode célèbre de *L'Odyssée*, chant XII : «La rencontre d'Ulysse et des sirènes». L'avant et l'arrière du bateau d'Ulysse sont très relevés, alors que deux compagnons

d'Ulysse sont représentés de buste. Ils entourent le héros qui a les mains liées derrière le dos. Sur le rivage se tiennent trois sirènes aux pattes d'oiseau.

Mosaïque de la chasse (IV^e siècle)

Mosaïque trouvée à Chlef (Castellum tingitanum) et entreposée au Musée national des antiquités d'Alger. Elle mesure 1,85 m de longueur sur 1,69 m de largeur.

C'est une scène de chasse à deux registres surmontés d'une inscription sur deux lignes.

Le registre supérieur laisse voir deux chasseurs armés, l'un d'un épéon et l'autre d'un bouclier, s'appêtant à attaquer un sanglier gigantesque. Le second registre présente un cavalier qui vient de transpercer une panthère de sa lance. L'inscription en belles lettres capitales signifie : «Siliques, puisses-tu souvent réchauffer mes membres dans le bain.»

L'antique Césarée

Fondée au IV^e siècle avant notre ère par les Phéniciens, la ville est rebâtie en 25 avant J.-C. par Juba II, sous le nom de Césarée de Maurétanie. La ville devient la capitale de la Maurétanie césarienne, qui s'étend jusqu'à l'océan Atlantique.

Césarée de Maurétanie, actuelle Cherchell, fut une des plus importantes cités du littoral occidental de l'Afrique du Nord antique, particulièrement à l'époque romaine.

Juba II fit de sa capitale une ville importante, entourée d'une enceinte et conçue selon les principes de l'urbanisme hellénistico-romain. Césarée est dotée d'édifices publics qui deviennent caractéristiques de la ville romaine. Son théâtre est le plus ancien d'Afrique du Nord et un des plus anciens de la Méditerranée occidentale.

Vestiges romains à Cherchell.



1 0 1 4

- ❶ 5,00 Travaux champêtres – Musée de Cherchell
- ❷ 17/09/2003
- ❸ 25 x 35
- ❹ 14
- ❺ 300.000
- ❻ 30/04/2007
- ❼ A. Kerbouche
- ❽ Imprimerie BA



1 0 1 5

- ❶ 10,00 Ulysse et les sirènes – Musée de Cherchell
- ❷ 17/09/2003
- ❸ 25 x 35
- ❹ 14
- ❺ 300.000
- ❻ 30/04/2007
- ❼ A. Kerbouche
- ❽ Imprimerie BA



1 0 1 6

- ❶ 24,00 Scène de chasse – Musée des antiquités - Alger
- ❷ 17/09/2003
- ❸ 25 x 35
- ❹ 14
- ❺ 300.000
- ❻ 30/04/2007
- ❼ A. Kerbouche
- ❽ Imprimerie BA



2003

2002-2007



1 0 1 7

- ❶ 5,00 Effigie du D' Maouche
- ❷ 18/10/2003
- ❸ 35 x 25
- ❹ 14
- ❺ 300.000
- ❻ 30/04/2007
- ❼ K. Krim
- ❽ Imprimerie BA

40^e anniversaire du Comité olympique algérien

Le 18 octobre 2003, le Comité olympique algérien (COA) fête son 40^e anniversaire. C'est en effet à la même date, en 1963, que quinze présidents de fédérations sportives nationales créent la première instance olympique algérienne, sous la présidence du sous-secrétaire d'Etat aux Sports de l'époque, M. Sadek Batel.

Le Bureau exécutif est également créé et sera composé de douze membres : sept présidents de fédérations élus et cinq personnalités ayant servi le sport algérien.

Le D^r Maouche Mohand Amokrane en est le premier président. Après sa constitution, le Comité olympique algérien intègre la famille olympique internationale par une reconnaissance du Comité olympique international (CIO) lors de la session d'Innsbruck (Autriche) en 1964.

En octobre 1964, le drapeau algérien flotte pour la première fois à l'occasion d'une olympiade.

Cela se passe à Tokyo (Japon) et c'est le gymnaste Mohamed Lazhari qui sera le premier athlète algérien engagé dans les jeux Olympiques. A partir de cette date, l'Algérie prendra part à tous les rendez-vous à l'exception de celui de Montréal 76, boycotté par tous les pays africains en raison du problème de l'apartheid.

Le pays participe à toutes les manifestations olympiques régionales et continentales : les jeux Méditerranéens, Arabes et Africains. En 1975, il accueille les jeux Méditerranéens. Trois ans plus tard, ce sont les jeux Africains au cours desquels l'Algérie remporte ses premières médailles internationales. D'autres médailles suivront. Mais il faudra attendre 1992 pour décrocher la première médaille d'or. Elle sera conquise de haute lutte par Hassiba Boulmerka lors des jeux Olympiques de Barcelone.



De g. à d. : Nouria Benida-Merrab, Mustapha Larfaoui, Mustapha Berraf (président du COA).



Ouverture de la Semaine olympique, en décembre 2005 à Ghardaïa.



SOMMAIRE



RECHERCHE



Le succès continue et l'or est de nouveau au rendez-vous grâce à Noureddine Morceli et Hocine Soltani à Atlanta 1996. Enfin, d'autres athlètes se distinguent brillamment dont Nouria Benida-Merrah, médaille d'or au 1 500 m lors des jeux de Sydney 2000.

En cette date anniversaire, Algérie Poste émet un timbre à l'effigie du D^r Maouche, figure emblématique du mouvement sportif algérien.

Mohand Amokrane Maouche, premier président du Comité olympique algérien, est né en 1925 à Béjaïa.

Il y effectuera des études primaires et secondaires, avant de rejoindre l'université de Constantine. Alliant de brillantes études de médecine à une carrière sportive remarquable, il a été footballeur au Club sportif constantinois (CSC) au sein duquel il a été un très bon ailier droit. En parallèle, il a fait de l'athlétisme, se distinguant par un titre de champion universitaire du 100 mètres sprint. Installé à Alger à la fin de ses études, il a intégré le Red Star algérois au sein duquel il s'est illustré, formant notamment un redoutable tandem en attaque avec Abdelkader Zaïbek. Après l'indépendance, de par son engagement politique, ses compétences intellectuelles et son passé sportif, il est

l'un des cadres sur lesquels repose l'Etat afin de relancer le sport en Algérie. En octobre 1962, il est le premier président de la Fédération algérienne de football (FAF). Durant ses deux mandats à la tête de la Fédération, il a eu le mérite de structurer le football algérien (création de ligues régionales, organisation des championnats des différents paliers, mise en place de la Coupe d'Algérie), et de lancer les bases d'une représentativité tant sportive qu'administrative à l'échelle régionale et mondiale. Elu membre de la Confédération africaine de football, il apportera son savoir et son expérience à l'instance suprême du football africain. En octobre 1969, il se retire après deux mandats. Sa présidence du Comité olympique algérien, à partir de 1963, sera marquée par une relance tous azimuts des activités sportives avec à la clé une participation de l'Algérie pour la première fois à un grand rassemblement sportif à l'occasion des jeux Méditerranéens de Tunis en 1967. Le 2 janvier 1971, il décède des suites d'une longue maladie, non sans laisser une empreinte indélébile dans l'histoire du sport algérien. En hommage à son grand apport pour le football algérien, la Coupe d'Algérie de football est baptisée en son nom.

Nouria Benida-Merrah

Nouria Benida-Merrah fait partie du gotha des champions algériens. Partie pour une carrière en basket-ball, elle s'oriente plus tard vers le sport qui lui vaudra tous les honneurs, l'athlétisme. Elle gagne sa première médaille d'or du 1 500 m lors des jeux Méditerranéens de Bari (Italie) en 1997 avant d'enchaîner les victoires.

En 2000, elle a à son actif la quatrième performance mondiale de la discipline et obtient la médaille d'or lors des championnats d'Afrique d'athlétisme. La même année, elle connaît la consécration à Sydney. Nouria Benida-Merrah est championne olympique.

Elle succède à Hassiba Boulemerka qui avait réussi la même performance huit années plus tôt aux JO de Barcelone.

Nouria Benida-Merrah lors de la Journée olympique en 2005 à Alger.



2003

2002-2007



- ❶ 5,00
- ❷ 14/11/2003
- ❸ 25 x 35
- ❹ 14
- ❺ 300.000
- ❻ 30/04/2007
- ❼ K. Krim
- ❽ Imprimerie BA

1 0 1 8

Journée mondiale de lutte contre le diabète

Les maladies de surcharge du syndrome X d'insulino-résistance (intolérance au glucose) et le diabète de type 2, l'obésité androïde, les dyslipidémies, l'hypertension artérielle, les affections cardio-vasculaires, l'hypercoagulabilité, l'hyperuricémie sont le résultat de notre évolution. Elles frappent nombre d'entre nous et sont encore plus fréquentes dans certains groupes ethniques. Ce sont les maladies du XX^e siècle et, plus encore, du XXI^e siècle. La connaissance du mode de vie de nos ancêtres nous éclaire pour prévoir et traiter ces maladies.

Les mouvements associatifs nationaux, tel le Lions Club International District 415 Algérie, dont le cinquantième anniversaire sera célébré le 14 novembre 2003, œuvrent pour la solidarité nationale et la lutte contre le diabète et la cécité. Le programme initié par cette association est d'organiser des manifestations scientifiques, éducatives et sportives (marathons du diabétique).

En Algérie, on compte plus de 1 million de diabétiques dont 10% sont de type 1 (diabète insulino-dépendant), le reste étant de type 2 (diabète non-insulino-dépendant).

Le diabète est une maladie chronique et fréquente. Il touche actuellement plus de 150 millions de personnes dans le monde. C'est un état d'hyperglycémie chronique, c'est-à-dire une concentration excessive de glucose dans le sang qui résulte de nombreux facteurs environnementaux et génétiques agissant souvent de concert. La complète participation du patient est indispensable à la prise en charge



de la maladie, notamment pour la surveillance et le traitement. La gravité du diabète tient à ses complications, longtemps silencieuses. Elles sont souvent diagnostiquées trop tard à un stade avancé où elles sont irréversibles. Or, ces complications ne sont pas une fatalité. Elles peuvent être évitées par un diagnostic précoce, un traitement personnalisé et un suivi médical planifié. Une modification profonde et durable du comportement et des habitudes alimentaires s'avère nécessaire.

Le Lions Club

L'Association internationale des Lions Club est la plus grande organisation de philanthropes au monde, comptant plus de 1,4 million de membres dans plus de 44 500 clubs dans 185 pays.

Les Lions sont des hommes et des femmes qui consacrent bénévolement leur temps à soutenir des causes humanitaires. Créée en 1917, l'Association a pour devise «Nous servons». Le siège international du Lions Club International se trouve à Oak Brook, dans l'Etat de l'Illinois (Etats-Unis). Le Lions Club algérien, communément appelé District 415, inscrit son activité dans le travail de proximité au niveau des hôpitaux et des espaces culturels essentiellement.



SOMMAIRE



RECHERCHE



Solidarité avec les victimes du séisme du 21 mai 2003

Quelques wilayas du pays ont récemment vécu un séisme puissant dont l'épicentre a été localisé dans la wilaya de Boumerdès laquelle a enregistré le plus grand nombre de pertes : des centaines de victimes, des localités telles que Zemmouri et Corso, entièrement rasées.

Le 21 mai 2003, vers 19h45, un grondement sourd s'élève des entrailles de la terre, le sol se met à tanguer dangereusement. La catastrophe est si subite que toute tentative de fuite est quasi impossible. En l'espace de quelques secondes, c'est le désastre. Ceux qui habitent les étages supérieurs se retrouvent au ras du sol et ceux des étages inférieurs n'existent plus déjà. Les survivants sont hébétés devant le spectacle terrible de la désolation.

Dès les premières heures qui ont suivi la catastrophe, la communauté nationale a organisé toute son activité en fonction du drame. Dans tout le pays, des bras sont tendus pour offrir du sang d'abord, ensuite tout ce qui est susceptible d'atténuer les souffrances des sinistrés.

L'élan de solidarité a dépassé les frontières. Quelques heures après la catastrophe, des pays frères et amis offrent spontanément leur soutien, certains participant directement aux secours.

Le Président Bouteflika s'est déplacé à deux reprises sur les lieux du sinistre. Des mesures urgentes et concrètes sont prises : les régions touchées par le séisme sont déclarées zones sinistrées et une commission nationale est constituée sous la présidence du chef du gouvernement. Elle a essentiellement pour mission de mettre tous les moyens nécessaires à la disposition des autorités locales et de coordonner toutes les opérations visant à répondre aux besoins des régions touchées.

Tous les efforts ainsi déployés manifestent d'une manière spectaculaire la ferme détermination du peuple algérien et de ses dirigeants à bâtir, par eux-mêmes, de nouvelles cités de paix, de justice et de progrès.



Un plan ORSEC a été mis en place immédiatement après le séisme.

Le CRAAG

Le Centre de recherche en astronomie, astrophysique et géophysique (CRAAG) est créé en 1985. Il est issu de l'Observatoire astronomique de Bouzaréah à Alger, construit en 1890, et de l'Institut de physique du globe d'Alger (1931). Parmi ses principales missions figurent la surveillance sismique du territoire, l'élaboration des cartes de sismicité et de sismotectonique, l'évaluation du risque sismique et son atténuation, l'évaluation des risques géologiques, ainsi que la révision sismique. Le CRAAG coopère avec des organismes nationaux et internationaux de vocations identiques ou connexes.



1 0 1 9

- ❶ 5,00 + 5,00
- ❷ 03/12/2003
- ❸ 25 x 35
- ❹ 14
- ❺ 300.000
- ❻ 30/04/2007
- ❼ S. A. Bentounes
- ❽ Imprimerie BA



2003

2002-2007



1 0 2 0

- 1 5,00 Porte du Palais Hassan Pacha (Alger)
- 2 17/12/2003
- 3 29 x 43
- 4 14
- 5 300.000
- 6 30/04/2007
- 7 K. Krim
- 8 Imprimerie BA



1 0 2 1

- 1 10,00 Fenêtre du Palais Hassan Pacha (Alger)
- 2 17/12/2003
- 3 29 x 43
- 4 14
- 5 300.000
- 6 30/04/2007
- 7 K. Krim
- 8 Imprimerie BA



1 0 2 2

- 1 24,00 Plafond de Djamaâ Djedid (Alger)
- 2 17/12/2003
- 3 29 x 43
- 4 14
- 5 300.000
- 6 30/04/2007
- 7 K. Krim
- 8 Imprimerie BA

Boiseries d'art

Le métier de la boiserie et de la décoration en Algérie a depuis longtemps constitué une activité reflétant à la fois l'exigence esthétique et l'utilité pratique, deux valeurs toujours présentes dans l'artisanat algérien.

Le bois, matière première indispensable à l'évolution de cet art, était heureusement répandu dans tout le pays. Parmi les bois les plus utilisés, figurent le thuya, le cèdre, le pin, le chêne vert, le chêne-liège, le poirier et l'olivier. Les principaux centres du bois se trouvaient à Alger, en Kabylie, à Tlemcen et dans certaines régions du Sud.

Il servait à fabriquer toutes sortes d'ouvrages indispensables à la vie quotidienne, comme il entrait dans les travaux d'architecture (plafond, porte, fenêtre, escalier,

minbar) et dans la décoration intérieure et extérieure.

Parmi les édifices qui bénéficient de riches et importants ornements en bois, on compte les constructions à caractère public et religieux, ainsi que certaines résidences privées. On peut admirer encore aujourd'hui certains ouvrages d'une rare finesse à leur emplacement d'origine ou conservés dans différents musées.

Trois magnifiques exemples illustrant le talent inégalé des artisans algériens ont été repris par une émission de timbres-poste. Il s'agit d'une porte du palais Hassan Pacha, d'une fenêtre du même palais et du plafond de Djamaâ Djedid, palais et mosquée situés tous deux à Alger.

Un riche héritage architectural

Dans la Casbah, les principes de l'architecture militaire turque se conjuguent aux traditions architecturales mauresques et plus largement arabo-méditerranéennes. Les maisons blanches, aux toits plats surmontés de terrasses, se serrent et s'enchevêtrent tout au long de la pente. De grands monuments, souvent ornés de boiseries sculptées et de faïences, des jardins et des fontaines ponctuent ce paysage tout en contribuant à son intensité. Ainsi en est-il de la Grande Mosquée (XI^e, XIV^e s.), de la mosquée Sidi Abderrahmane (XVIII^e s.), de la mosquée Ketchaoua (XVIII^e, XIX^e s.) et de Dar Aziza (palais du XVI^e s.).

Le cèdre

Le cèdre de l'Atlas (*Cedrus atlantica*) ou cèdre bleu (*meddad* ou *arç* en arabe ; *idil* ou *begnoum* en berbère) est un arbre endémique à l'Algérie et au Maroc. D'un port susceptible de dépasser 50 à 60 m, avec un tronc de 2 m de diamètre, il se différencie du cèdre du Liban (*Cedrus libani*) par le fait que la partie supérieure de la ramure est pyramidale et plus érigée, surtout lorsqu'il est jeune, lui procurant un profil très élancé, mais devenant tabulaire avec le grand âge.

Bois d'œuvre noble et durable, il est recherché depuis des millénaires pour l'ameublement de luxe, l'art et l'artisanat, l'ébénisterie et la menuiserie. C'est un bois très apprécié à l'usage du mobilier d'art, des œuvres sculptées, de la gravure et du taraudage, pour le découpage, la peinture et l'enluminure, la marqueterie et les incrustations. En Algérie, le cèdre occupe une superficie de 16 000 ha.



SOMMAIRE



RECHERCHE



45^e anniversaire de l'établissement des relations diplomatiques algéro-chinoises

La République populaire de Chine a été l'un des premiers soutiens politiques de l'Algérie combattante. Alors que le peuple algérien luttait pour le recouvrement de son indépendance en menant la lutte de libération, les autorités officielles à Pékin et le Gouvernement provisoire de la République algérienne décidaient le 20 décembre 1958 d'établir des relations diplomatiques.

En ce 20 décembre 2003, l'Algérie et la Chine célèbrent le 45^e anniversaire de l'établissement des relations entre les deux pays lesquelles, en 45 années d'existence, ont connu une grande évolution, à telle enseigne que les deux pays sont devenus de véritables partenaires aussi bien au plan bilatéral que sur la scène internationale.

De 1958 à nos jours, l'Algérie et la Chine ont su développer de solides liens de solidarité, de coopération et de partenariat pour le plus grand bénéfice des peuples algérien et

chinois. Les visites d'Etat effectuées à Alger par le Président Jiang Zemin en octobre 1999 et à Pékin par le Président Abdelaziz Bouteflika en octobre 2000 ont été les moments forts dans le calendrier des relations bilatérales.

Les nombreuses visites et rencontres intervenues entre des responsables algériens et chinois ont permis d'établir un courant d'échanges conséquent dans les domaines de l'économie, du commerce, de la santé, de la culture et de l'enseignement supérieur.

Compte tenu de l'excellence des rapports tissés durant ces 45 années, la Chine est devenue indéniablement l'un des principaux partenaires asiatiques de l'Algérie.

Les années à venir devront sans doute renforcer cet élan et porter les relations algéro-chinoises au niveau des potentialités des deux pays et des aspirations de leurs peuples.



Echanges dynamiques

La visite en Algérie, du 25 au 27 août 2002, de M. Zhu Rongji, Premier ministre du Conseil des Affaires d'Etat de la République populaire de Chine, a contribué à redynamiser les relations économiques algéro-chinoises. Plusieurs accords ont été conclus et des engagements pris lors des entretiens qu'a eus M. Zhu Rongji avec le Président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika. Ainsi, il a été convenu de réunir, le plus tôt possible, la Commission mixte algéro-chinoise de coopération créée en mars 1983. La visite d'Etat, en février 2004, du Président chinois, M. Hu Jintao, vient confirmer la volonté d'approfondissement de la coopération entre les deux pays.

En 2005, les échanges commerciaux entre l'Algérie et la Chine ont atteint un niveau jamais égalé, avec un montant de 1,7 milliard de dollars, représentant une augmentation de 42,7% par rapport à 2004.

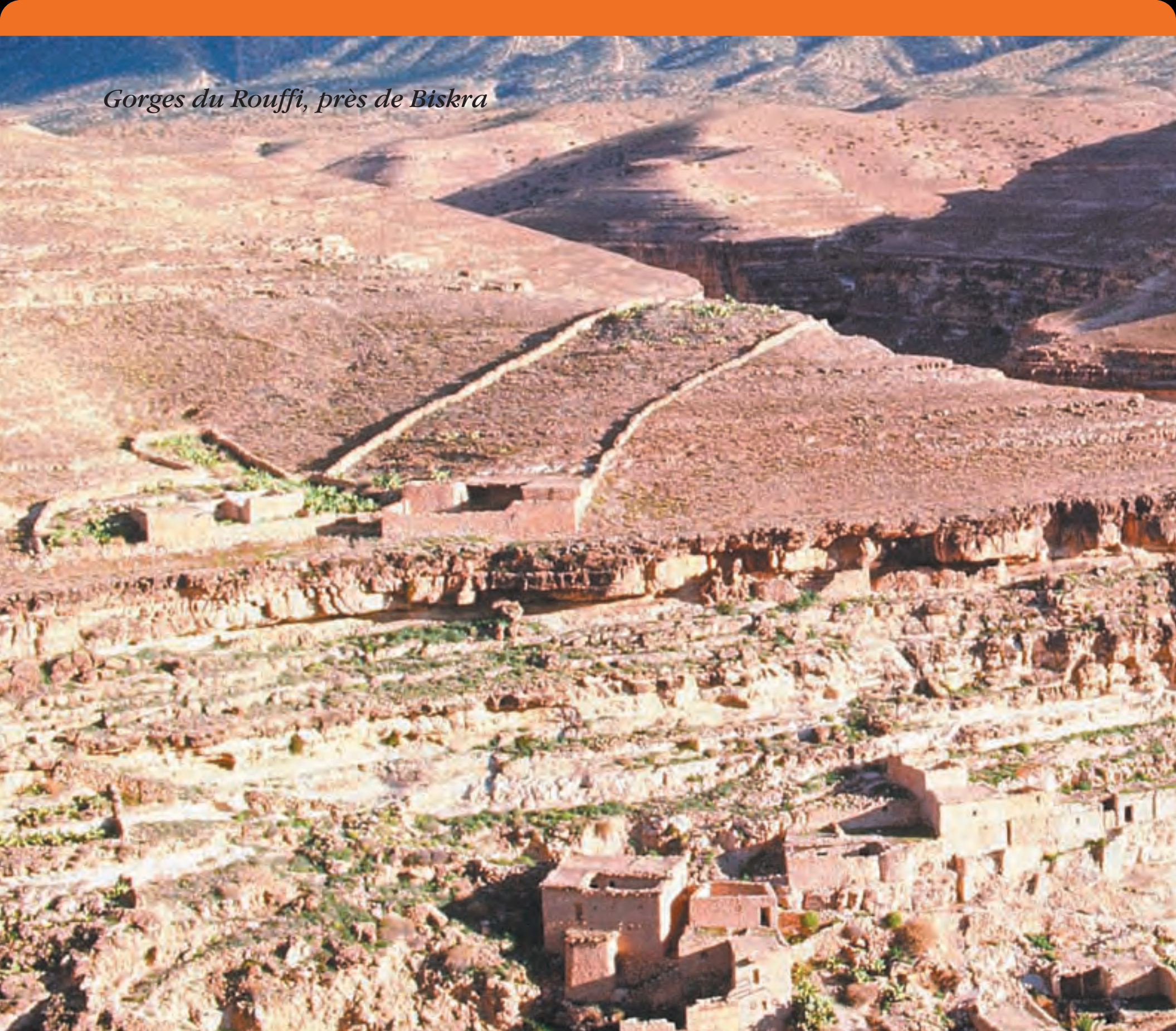


1 0 2 3

- ❶ 5,00 Drapeaux
- ❷ 20/12/2003
- ❸ 36 x 26
- ❹ 14
- ❺ 198.500
- ❻ 30/04/2007
- ❼ K. Krim
- ❽ Imprimerie BA



Gorges du Rouffi, près de Biskra



SOMMAIRE



RECHERCHE





SOMMAIRE



RECHERCHE



2004

2002-2007



1 0 2 4

- ❶ 5,00
- ❷ 29/02/2004
- ❸ 25 x 35
- ❹ 14
- ❺ S. A. Bentounes
- ❻ Imprimerie BA



1 0 2 5

- ❶ 10,00
- ❷ 29/02/2004
- ❸ 25 x 35
- ❹ 14
- ❺ S. A. Bentounes
- ❻ Imprimerie BA

Jeux Olympiques – Athènes 2004

Cela fait plus d'un siècle que les jeux Olympiques modernes fascinent des millions, voire des milliards de spectateurs et téléspectateurs dans le monde entier. Ce grand rendez-vous sportif quadriennal, immense par son envergure et par le nombre des participants, a gagné en popularité au fil des éditions, devenant le plus grand rassemblement planétaire.

Transcendant les clivages raciaux, sociaux et politiques, des athlètes de tous les pays et Etats du globe s'affrontent dans le fair-play afin de perpétuer l'esprit du sport et les nobles valeurs olympiques pratiquées et défendues par les Grecs de l'Antiquité. Les 28^{es} jeux Olympiques de l'ère moderne reviennent au berceau de l'olympisme puisque c'est Athènes qui les abritera du 13 au 29 août 2004.

Ce choix a enthousiasmé les acteurs du mouvement olympique pour ce qu'il porte comme symbolique et émotion. La Grèce entière s'est mobilisée pour la réussite de ses jeux. Les records de participation, que ce soit au niveau des nations ou des athlètes, sont appelés à être battus dans ce que seront les jeux les plus médiatisés de l'histoire. Ce retour aux sources se caractérisera par l'organisation de l'épreuve du lancer de poids à Olympie, sur l'arène où se déroulaient les jeux Olympiques de l'Antiquité, comme un pèlerinage de la modernité sur les vestiges de l'olympisme.

Les athlètes algériens tenteront d'honorer une nouvelle fois l'Algérie après les prestations, couronnées de médailles d'or, des jeux de 1992, 1996 et 2000.

Athènes perd les Jeux de 1996

En hommage aux jeux Olympiques de l'Antiquité organisés par les Grecs sur le site d'Olympie, le Comité olympique grec (COG), soutenu par des dizaines de comités nationaux et de personnalités sportives à travers le monde, avait milité pour obtenir l'organisation des jeux Olympiques de 1996 pour célébrer leur centenaire.

Cela n'a pas abouti puisque l'organisation de ces jeux a été attribuée à Atlanta, capitale d'une multinationale laquelle, de par son statut de sponsor des grandes manifestations sportives dans le monde, a pu influencer le Comité international olympique (CIO).

Aux origines du marathon

Aujourd'hui appelée Marathónas, Marathon est une ville de la Grèce antique située dans l'Attique, à 40 km au nord-est d'Athènes. En 490 av. J.-C., les Athéniens, conduits par Miltiade et aidés d'un contingent de Platéens, y remportèrent une célèbre victoire militaire qui mit fin à la première guerre médique.

La tradition rapporte que, pour rassurer ses concitoyens, Miltiade y dépêcha un messenger, le soldat Philippides, qui parcourut la distance avec tant de hâte qu'il mourut d'épuisement à son arrivée. C'est pour célébrer son héroïsme que fut créée l'épreuve du marathon.



SOMMAIRE



RECHERCHE



Journée internationale de la femme

Pour la première fois dans l'histoire, des femmes ouvrières envahissent les rues d'une importante métropole et entament une manifestation grandiose qui aura un retentissement dans le monde entier. Cela se passe à New York, un certain 8 mars de l'année 1857. Le motif de leur action, une discrimination flagrante dans les salaires et le nombre d'heures de travail en comparaison de ceux de leurs collègues masculins.

L'événement va créer un précédent qui aura une longue suite de revendications d'ordre social, économique, culturel, voire civilisationnel. Les femmes, d'abord dans le monde occidental, réclament leur droit fondamental à une vie active jouissant de la même considération accordée aux hommes. Un véritable mouvement d'émancipation est né et ne cessera de prendre de l'ampleur, gagnant toutes les couches sociales. Le mouvement d'émancipation des femmes s'étend également au tiers-monde, dont la

majorité des pays est sous la colonisation. De multiples actions similaires vont éclater çà et là dont l'impact est d'autant plus important que ces femmes luttent non seulement contre la discrimination, mais aussi et surtout pour la libération de leur pays.

Au cœur même du soulèvement nationaliste, le mouvement féminin dans le tiers-monde marque ainsi un tournant décisif dans l'histoire du recouvrement de l'indépendance.

La femme algérienne, de tout temps égale à elle-même, ne fera pas exception à la règle. Elle figurera aux premiers rangs de la lutte pour la liberté et la dignité et servira d'exemple pour ses sœurs de combat à travers le monde. Son engagement sans réserve et ses sacrifices pour un idéal de liberté marqueront à jamais l'histoire de son pays, ainsi que la mémoire de ses contemporains et celle des générations à venir.



1 0 2 6

- ❶ 5,00
- ❷ 08/03/2004
- ❸ 25 x 35
- ❹ 14
- ❺ G. Ammour
- ❻ Imprimerie BA

Assia Djebar

«Dès l'âge de mes quinze ans, j'ai adhéré à une conception fervente de la littérature. L'écriture m'est devenue activité souvent nocturne, en tout cas permanente, une quête presque à perdre souffle... J'écris par passion d'*ijtihad*, c'est-à-dire de recherche tendue vers quoi, vers soi d'abord. (...) De mes repérages pour quêter la mémoire des paysannes dans les montagnes du Dahra, en langue arabe ou parfois le berbère fusant au souvenir des douleurs écorchées – j'ai reçu une commotion définitive. Un ressourcement ; je dirais même une leçon éthique et esthétique, de la part des femmes de tous âges de ma tribu maternelle : elles se ressouvenant de leur vécu de la guerre d'Algérie, mais aussi évoquant leur quotidien. (...) Réapprenant à voir, désirant transmettre dans une forme presque virgilienne, ce réel, j'ai retrouvé une unité intérieure, grâce à cette parole préservée de mes sœurs, à leur pudeur qui ne se sait pas, si bien que le son d'origine s'est mis à fermenter au cœur même du français de mon écriture.»

[Extrait du discours de Assia Djebar à l'Académie française.]



2004

2002-2007

Journée mondiale de l'arbre



- ❶ 5,00 L'olivier
- ❷ 21/03/2004
- ❸ 35 x 25
- ❹ 14
- ❺ A. Kerbouche
- ❻ Imprimerie BA

1 0 2 7



- ❶ 10,00 Palmier dattier
- ❷ 21/03/2004
- ❸ 25 x 35
- ❹ 14
- ❺ A. Kerbouche
- ❻ Imprimerie BA

1 0 2 8

Le palmier dattier

Le palmier dattier ou *Phoenix dactylifera* est un monocotylédone de la famille des palmacées qui comporte douze espèces. Le terme Phoenix dérive de *Phoinix*, nom du dattier chez les Grecs, et dactylifera vient du latin *dactylus* et du grec *dactalus* signifiant doigt en raison de la forme du fruit. Les Phoenix ont 36 chromosomes somatiques et peuvent se multiplier entre eux.

Le nombre de palmiers en Algérie dépasse 13 millions d'arbres, toutes variétés confondues. Celui des cultivars recensés avoisine les 900 variétés dont les plus répandues sont Deglet Nour, Ghars, Degla Beïda, Mech Degla et Takerboucht. La production nationale de dattes dépasse 400 000 tonnes par an dont une partie est exportée vers l'Europe, l'Asie et l'Amérique.

L'olivier

De la famille des oléacées, l'olivier compte près de 900 espèces réparties en 24 genres d'arbustes, arbres ou plantes grimpantes.

Le genre *Olea europea* renferme près de 20 espèces. Originaire de la partie orientale du Bassin méditerranéen, il s'adapte parfaitement aux étés secs et exige une très grande luminosité et des hivers doux.

L'olivier est cultivé pour ses fruits qui donnent une huile alimentaire bénéfique pour la santé et qui sont également conservés en saumure pour la consommation. C'est un arbre moyen présentant une frondaison arrondie et des branches courtes au feuillage persistant. Les fruits sont généralement sphériques de couleur verte, virant au rouge brun ou noir, selon la variété.

La récolte des olives vertes s'effectue en octobre. Celle des olives noires se fait en maturité complète entre décembre et janvier.

En Algérie, l'existence de l'olivier remonterait au III^e millénaire av. J.-C. et même plus loin. Le peuplement oléicole national est constitué de 18 500 000 arbres de différentes variétés (Chemlal, Azeradj, Bouchouk, Sigoise...) répartis dans tout le nord du pays.

Actuellement, des superficies oléicoles importantes sont réalisées au niveau des régions steppiques et présahariennes.

Un programme spécial oliviers

Le ministère algérien de l'Agriculture a lancé, fin 2006, un ambitieux programme de plantation d'oliviers, sur une superficie de 500 000 ha répartis sur 15 wilayas. Cela répond à un besoin urgent de mise à niveau de la filière oléicole en Algérie qui ne compte actuellement qu'une surface de 350 000 ha de plantations d'oliviers. La production oléicole s'élève, au cours de cette dernière décennie, à 2,2 millions de quintaux. Les variétés dominantes d'olives à huile sont le Chemlal, Azeradj, Bouchouk, la Blanquette et la Rousette.

La production d'huile d'olive reste fortement concentrée dans les pays du pourtour méditerranéen. Des pays comme le Portugal, l'Espagne, la Grèce, la France, pour l'Europe, suivis de la Tunisie au Maghreb, sont en tête du classement mondial de production d'huile d'olive.



SOMMAIRE



RECHERCHE



Rois numides

Massinissa (203-148 av. J.-C.)

Né dans la ville de Dougga, au nord de l'actuelle Tunisie, en 238 av. J.-C. Entre 212 et 206 av. J.-C., Massinissa se trouve en Espagne à la tête d'une troupe combattant aux côtés de l'armée carthaginoise contre les Romains. En 206, il s'empare du pouvoir avec l'aide de Rome, sa nouvelle alliée. Il vainquit Hannibal et les Carthaginois lors de la bataille de Zama (202 av. J.-C.). Le roi numide réussit à unifier la Numidie. Il meurt en 148 av. J.-C.

Micipsa (148-118 av. J.-C.)

Un des trois fils de Massinissa, Micipsa est né en 198 av. J.-C. Il succède à son père en 148 av. J.-C. Son règne connaît une croissance remarquable. Il meurt en 118 av. J.-C., laissant un royaume puissant et vaste à ses deux fils Hiempsal et Adherbal, ainsi qu'à son neveu Jugurtha.

Jugurtha (118-104 av. J.-C.)

Fils de Mastanabal et petit-fils de Massinissa, Jugurtha est né en 160 av. J.-C. Excellent guerrier, il est admiré des Romains aux côtés desquels il participe au siège de Numance (Espagne). Pressentant le danger qu'il représente à la tête du pouvoir, Rome prétexte son insurrection et l'assassinat de Hiempsal pour lui déclarer une guerre qui durera six années. Il décède le 7 janvier 104 av. J.-C.

Carthage

Carthage (aujourd'hui un faubourg de Tunis) est l'un des nombreux comptoirs phéniciens installés en Méditerranée vers la fin du IX^e siècle av. J.-C., et les plus anciens vestiges mis au jour datent de 800 av. J.-C. Les colons phéniciens appellent leur ville «nouvelle cité» (Gart Hadasht, d'où Carthage).

Edifiée sur une presqu'île s'avancant dans le golfe de Tunis, Carthage possède alors deux splendides ports reliés par un canal. Depuis la fin du XIX^e siècle, Carthage fait l'objet d'intenses fouilles archéologiques qui ont permis de découvrir les premières œuvres de l'art punique et des édifices romains, byzantins et vandales qui comprennent des sols en mosaïque des III^e et IV^e siècles ap. J.-C. parmi les mieux conservés et les plus somptueux de leur temps.



Juba I (50-46 av. J.-C.)

Fils aîné de Hiempsal II, Juba est né vers 85 av. J.-C. Il accède au pouvoir en 50 av. J.-C. Il organise une armée puissante et s'allie à Pompéi, général et politique romain, contre César. Il remporta plusieurs victoires sur les partisans de César. Il meurt en 46 av. J.-C.

Juba II (25 av. J.-C.-23 ap. J.-C.)

Fils de Juba I, il naît vers 52 av. J.-C. Il est conduit en prisonnier à Rome et y est éduqué selon la tradition romaine. Il épouse Cléopâtre Sélééné. Auguste le nomme roi de Maurétanie en 25 av. J.-C. Il favorisera le développement d'une civilisation brillante dans sa capitale Césarée (aujourd'hui Cherchell). Lors du déclenchement de la révolution de Tacfarinas en 25 av. J.-C., il s'allie à Rome pour affronter ce dernier. Il meurt en 23 ap. J.-C.



- ❶ 5,00 Massinissa
- ❷ 31/03/2004
- ❸ 25 x 35
- ❹ 14
- ❺ S. A. Bentounes
- ❻ Imprimerie BA

1 0 2 9



- ❶ 5,00 Micipsa
- ❷ 31/03/2004
- ❸ 25 x 35
- ❹ 14
- ❺ S. A. Bentounes
- ❻ Imprimerie BA

1 0 3 0



- ❶ 5,00 Jugurtha
- ❷ 31/03/2004
- ❸ 25 x 35
- ❹ 14
- ❺ S. A. Bentounes
- ❻ Imprimerie BA

1 0 3 1



- ❶ 5,00 Juba I
- ❷ 31/03/2004
- ❸ 25 x 35
- ❹ 14
- ❺ S. A. Bentounes
- ❻ Imprimerie BA

1 0 3 2



- ❶ 5,00 Juba II
- ❷ 31/03/2004
- ❸ 25 x 35
- ❹ 14
- ❺ S. A. Bentounes
- ❻ Imprimerie BA

1 0 3 3



2004

2002-2007



1 0 3 4

- ❶ 24,00 Palais de la présidence
- ❷ 08/04/2004
- ❸ 28,5 x 40
- ❹ 14
- ❺ S. A. Bentounes
- ❻ Cartor

Elections présidentielles

Voter est un droit fondamental reconnu à tout citoyen désireux d'élire souverainement celui à qui il a décidé d'accorder sa confiance. Pour cela, tous les moyens humains et matériels sont mobilisés pour promouvoir et faciliter cet exercice afin de conférer tout le caractère légitime et régulier qui revient à chaque scrutin.

La tenue de la troisième élection présidentielle pluraliste de l'histoire de la nation vient une fois de plus solliciter le libre choix du peuple. L'Algérie, qui s'est attelée à restaurer la stabilité et à établir une démocratie durable, a toutes les raisons de compter sur l'engagement de tous les Algériens dans l'édification d'un Etat de droit et le développement du pays.

Le corps électoral est convoqué pour le 8 avril 2004, une date qui constituera certainement un tournant décisif dans l'histoire du pays. Pour l'édition de cette année, il est important de relever que pour la première fois depuis plus de dix ans, une élection présidentielle est organisée au terme du mandat du Président sortant. De plus, le nombre important des candidats témoigne des garanties apportées à la régularité du scrutin, mais aussi de l'opportunité offerte à toutes les sensibilités de briguer la fonction suprême.

A souligner également, et avec beaucoup de fierté, la candidature d'une femme, chef de parti, un fait historique

sans précédent dans le monde arabe. L'Algérie met donc de son côté tous les atouts à même de permettre au peuple de choisir sereinement et sans contrainte le programme qu'il estime être en mesure de mener le pays sur la voie du progrès. Ainsi, tous les Algériens s'accorderont à affirmer que ce programme est bien le leur.



Louisa Hanoune

C'est une première non seulement dans l'histoire de l'Algérie, mais également dans celle du monde arabe : une femme entre dans une bataille électorale pour la présidence de la République.

C'est l'unique femme parmi six candidats dont la candidature a été validée par le Conseil constitutionnel.

Le mot d'ordre de sa campagne électorale est : «El Djazaïr amana, la nation algérienne doit vivre dans l'unité et l'intégrité de ses deux composantes linguistiques».

Louisa Hanoune dont la carrière militante et politique débute très tôt – dans les années 1970 – est porte-parole du Parti des travailleurs (PT) implanté dans les 48 wilayas du pays.



SOMMAIRE



RECHERCHE



Centenaire de la FIFA

Fondation

La Fédération internationale de football association (FIFA) est fondée le 21 mai 1904 à Paris. L'acte de fondation est signé par sept associations européennes. Les premiers matches internationaux officiels sont disputés en Europe au début du siècle. La Belgique rencontre la France lors du premier match à Bruxelles en mai 1904.

Constitution

Le premier congrès de la FIFA, tenu deux jours après sa fondation, le 23 mai 1904, élit le Français Robert Guérin comme président. Victor E. Schneider (Suisse) et Cari. A. W. Hirshmann (Pays-Bas) sont désignés vice-présidents. Le 14 avril 1905, le comité exécutif de la Football Association (fédération anglaise) reconnaît la FIFA. Le deuxième congrès de la FIFA, qui se tient à Paris au

mois de juin 1905, verra le renforcement de celle-ci avec l'adhésion de nouveaux pays : Allemagne, Autriche, Italie, Hongrie, Ecosse, pays de Galles et Irlande.

Les lois du jeu

L'une des préoccupations de la FIFA à ses débuts est l'uniformisation des lois du jeu. En effet, la volonté d'imposer des règles uniformes à l'échelle internationale reste une constante affirmée lors des congrès tenus à cette époque.

L'ère Jules Rimet

Jules Rimet, qui devient le 1^{er} mars 1921 le troisième président de la FIFA, qui comprend alors 20 membres, est véritablement parvenu non seulement à réorganiser l'instance internationale, mais surtout à faire que le rêve d'une Coupe du monde devienne réalité.



Pour fêter son centenaire, la FIFA a reconstitué une scène du match de 1904.



Stèle commémorant le centenaire de la FIFA à Monaco.



1 0 3 5

- ❶ 5,00
- ❷ 21/05/2004
- ❸ 35 x 25
- ❹ 14
- ❺ S. A. Bentounes
- ❻ Imprimerie BA



1 0 3 6

- ❶ 24,00
- ❷ 21/05/2004
- ❸ 35 x 25
- ❹ 14
- ❺ S. A. Bentounes
- ❻ Imprimerie BA



2004

2002-2007

...

La première Coupe du monde est ainsi ouverte le 18 juillet 1930 au stade Centenary de Montevideo, en Uruguay, avec seulement quatre pays européens qui ont accepté de faire le long voyage : France, Belgique, Roumanie et Yougoslavie. En 1932, la FIFA quitte son siège parisien et s'installe à Zurich, en Suisse.

Le cinquantenaire de la FIFA

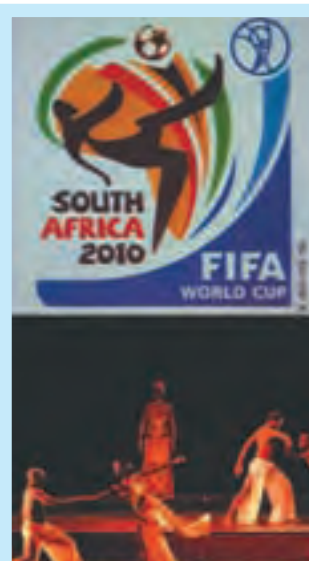
Sous la présidence du Belge Rodolphe William Sell Drayers, la FIFA, qui compte désormais 85 membres, fête ses 50 ans en 1954. Sir Stanley Rous est élu 6^e président de la FIFA jusqu'en 1974, année de l'élection du Brésilien Joao Havelange.



Une ère nouvelle

L'installation de Joao Havelange marque l'avènement d'une ère nouvelle. En 1982, lors de la Coupe du monde en Espagne, le nombre des pays participants est relevé à 24. Avec 32 finalistes, la Coupe du monde de 1998 bat tous les records.

Au cours des trente dernières années, le football s'est imposé comme le sport le plus populaire dans le monde et a conquis des millions de personnes. Au milieu de l'année 2000, la FIFA comptait 204 associations. M. Joseph Blatter, le 8^e président de la FIFA, est élu le 8 juin 1998. Le 21 mai 2004, la FIFA célébrera son 100^e anniversaire. La modeste association qu'était la fédération faitière du football international à sa fondation est devenue l'une des plus grandes organisations sportives internationales de notre temps.



Thabo Mbeki et Sepp Blatter.

La Coupe du monde en Afrique

La Fédération internationale de football association (FIFA) a célébré le centenaire de sa création en organisant des festivités sur une année et surtout en décidant d'attribuer l'organisation de la Coupe du monde 2010 à un pays africain, le seul grand continent à n'avoir pas encore eu l'opportunité d'abriter le plus grand rendez-vous footballistique au monde. Le président de la FIFA, Joseph Sepp Blatter, en avait fait une promesse électorale avant sa réélection en 2002. Le 15 mai 2004, le Comité exécutif de la FIFA a élu l'Afrique du Sud pour organiser le Mondial 2010 avec 14 voix contre 10 pour le Maroc.



SOMMAIRE



RECHERCHE



Le dromadaire

Le dromadaire est une espèce des camélidés, du genre *Camelus*, ordre des ruminants, à l'instar du chameau. Il se distingue par une allure élancée, jusqu'à 3 m de long et 2,40 m de hauteur au garrot, une robe claire au poil court et ne possède qu'une seule bosse contrairement à son congénère d'Asie.

Figure typique du Moyen-Orient et de l'Afrique, le dromadaire a parfaitement su s'adapter à son environnement particulièrement hostile. Son endurance exceptionnelle dans les milieux désertiques de grande chaleur a favorisé sa domestication par l'homme qui en a fait une bête de somme tout en assurant sa survie.

En effet, l'animal qui parcourt sans boire plusieurs centaines de kilomètres sous une température frôlant parfois les 70 °C a depuis longtemps constitué l'unique moyen de transport des hommes et des marchandises à travers les immenses déserts, contribuant aux multiples échanges entre les peuples.

Compagnon idéal des nomades et des caravaniers, il a amplement mérité son surnom de vaisseau du désert.

L'Algérie, pays d'Afrique du Nord, ne compte que l'espèce *Camelus dromadarius* (dromadaire) dont le commerce aurait été exercé par les tribus nomades qui sillonnaient l'Asie et l'Afrique. Celui-ci est présent dans plusieurs wilayas couvrant le Sahara et les zones steppiques. Actuellement, le cheptel est estimé à 150 000 têtes environ, se répartissant principalement parmi les races suivantes : Chaâmbi, Ouled Sidi Cheikh, Sahraoui, Ait Khebbach, Reguibi et Ajjer.

L'élevage du dromadaire connaît une importante impulsion, notamment par le renforcement des mesures prises depuis quelques années, tels le forage de puits le long des parcours et les aides financières accordées aux éleveurs. Sa vocation principale est la production de viande (180 kg par carcasse en moyenne) et de lait (environ 6 litres par jour et par femelle).



1 0 3 7

- ❶ 24,00 Dromadaire
- ❷ 09/06/2004
- ❸ 35 x 25
- ❹ 14
- ❺ A. Kerbouche
- ❻ Imprimerie BA



Le lait de chamelle

Du Sahara occidental à la Mongolie, le lait de chamelle est de plus en plus reconnu comme un produit de haute qualité nutritionnelle.

Mais l'offre ne suffit pas à satisfaire la demande. L'élevage de chameaux est rudimentaire et une grande partie des 5,4 millions de tonnes de lait produites chaque année par une population mondiale de quelque 20 millions de chameaux est engloutie par les chameçons.

Pour la FAO, les produits à base de lait de chamelle ont un brillant avenir. Ils pourraient non seulement enrichir l'alimentation des populations des zones arides et semi-arides, mais aussi fournir une importante source de revenus aux éleveurs nomades.



2004

2002-2007



1 0 3 8

- ❶ 5,00 Logo de la FADS
- ❷ 14/06/2004
- ❸ 25 x 35
- ❹ 14
- ❺ A. Kerbouche
- ❻ Imprimerie BA

Journée mondiale du don de sang

L'Assemblée mondiale de la santé adoptait déjà en 1975 la résolution WHA28.72, invitant les Etats membres de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) à mettre en place des services nationaux de transfusion sanguine fondée sur le don de sang volontaire et gratuit et à prendre les mesures nécessaires pour régir le fonctionnement de ces services et protéger la santé des donneurs de sang et dérivés.

A l'échelle nationale, la Fédération algérienne des donneurs de sang (FADS) est créée et agréée le 17 février 1977. Elle s'installe à Alger et compte 27 comités de wilaya. Avec l'aide des autorités, la FADS a pu acquérir une dizaine de clino-mobiles aménagés pour les collectes de proximité qui ont permis d'aller chercher le précieux liquide dans les contrées les plus reculées.

Recherchant un impact socio-solidaire à grande échelle, la FADS a réalisé un spot télévisuel régulièrement

diffusé sur la chaîne nationale et participe à des rencontres télévisées et radiophoniques. Elle a également établi un riche programme de sensibilisation par la confection d'affiches, de dépliants, d'autocollants et autres supports médiatiques diffusés à travers le territoire national.

Des journées d'étude et d'information sont organisées avec la participation d'éminents professeurs à l'attention d'organisations de masse, de mouvements de jeunes, des scouts et du milieu étudiant.

Elle saisit aussi l'opportunité des journées de grandes campagnes de collecte pour récompenser symboliquement les donneurs en attribuant des diplômes d'honneur et des médailles.

Enfin, la FADS œuvre, en collaboration avec le ministère de la Santé et l'Agence nationale du sang, à relever le niveau de l'offre de sang, estimée actuellement à 300 000 poches par an.

L'OMS

L'Organisation mondiale de la santé, institution spécialisée des Nations unies pour la santé, a été fondée le 7 avril 1948. Comme précisé dans sa Constitution, l'OMS a pour but d'amener tous les peuples au niveau de santé le plus élevé possible. Dans ce même document, la santé est définie comme un état de complet bien-être physique, mental et social et ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité. L'OMS est dirigée par les 193 Etats membres réunis à l'Assemblée mondiale de la santé. Cette Assemblée est composée des délégués représentant les Etats membres.

Elle a pour fonctions principales d'approuver le programme et le budget de l'OMS pour l'exercice biennal suivant et de statuer sur les grandes orientations politiques de l'Organisation. Son siège est à Genève.

Siège de l'OMS à Genève, en Suisse.



SOMMAIRE



RECHERCHE



La formation professionnelle

L'appareil de formation professionnelle était très peu développé au lendemain de l'indépendance. Il était constitué d'une quarantaine d'établissements hérités de la formation professionnelle des adultes créés en Algérie en 1947.

Pour prendre en charge à la fois la demande économique et la demande sociale, les pouvoirs publics ont entrepris d'adapter quantitativement et qualitativement, et ce, de manière progressive, l'appareil de la formation professionnelle à son environnement socio-économique.

La période 1980-1984 a vu l'émergence de la formation professionnelle comme secteur autonome avec la création d'un secrétariat d'Etat à la Formation professionnelle qui avait pour mission notamment de définir une politique nationale de formation professionnelle, d'arrêter et de mettre en œuvre un vaste programme de construction et d'équipement d'établissements de formation professionnelle.

A la faveur des réformes économiques engagées durant la décennie 1990 dans le cadre de la transition vers l'économie de marché, le secteur de la formation professionnelle a entrepris un programme de réformes en vue de s'adapter à son environnement.

C'est ainsi qu'un système intégré de formation professionnelle adopté par le gouvernement a été mis en œuvre et que la formation professionnelle a été ouverte à l'investissement privé. Les années 2000 se caractérisent par la mise en œuvre d'un processus de réforme du secteur de la formation professionnelle qui s'est vu confier de nouvelles missions relatives à l'enseignement

professionnel avec la création d'un ministère de la Formation et de l'Enseignement professionnels durant l'année 2002.

Pour mener à bien les missions qui lui sont dévolues, le secteur de la Formation professionnelle dispose de moyens propres et de prérogatives en matière d'organisation, de coopération et de régulation du système national de formation et d'enseignement professionnels.



Des jeunes en formation.



1 0 3 9

- ❶ 5,00
- ❷ 23/06/2004
- ❸ 25 x 35
- ❹ 14
- ❺ A. Kerbouche
- ❻ Imprimerie BA

La formation à distance

Placé sous la tutelle du ministère de l'Education nationale, l'Office national d'enseignement et de formation à distance est un établissement public à caractère administratif. Les missions qui lui sont dévolues sont de dispenser aux personnes qui n'ont pu suivre une scolarité normale un enseignement par correspondance conforme aux programmes officiels en utilisant les techniques de l'information et de la communication et de contribuer à limiter le phénomène de la déperdition scolaire en organisant des séances de soutien et de rattrapage au profit des élèves ayant besoin d'une aide pédagogique spécifique.



2004

2002-2007



1 0 4 0

- ❶ 5,00
- ❷ 20/07/2004
- ❸ 25 x 35
- ❹ 14
- ❺ A. Kerbouche
- ❻ Imprimerie BA

80^e anniversaire de la FIDE



Le jeu d'échecs est apparu en Inde au VI^e siècle av. J.-C. Connu sous le nom de chaturanga ou jeu de l'exercice, il s'est très vite répandu dans toute l'Asie grâce aux routes commerciales. Les Arabes ont adopté les échecs avec un enthousiasme sans pareil. Ils en ont étudié et analysé les mécanismes en profondeur, rédigé de nombreux traités et développé le système de notation algébrique. Le jeu est arrivé en Europe entre les années 700 et 900 ap. J.-C. à travers la conquête de l'Espagne par l'Islam. Au cours du Moyen Âge, c'est en Espagne et en Italie que le jeu était le plus pratiqué. On jouait selon les règles posées par les Arabes, décrites dans les traités adoptés et traduits par Alphonse le Sage. Les siècles qui suivront connaîtront une amélioration remarquable du jeu.

A la fin du XIX^e siècle, les premiers concours d'échecs commencent à être organisés. En 1914, un important tournoi est tenu à Saint-Pétersbourg au cours duquel le tsar Nicolas II instaure le titre de Grand maître international octroyé aux cinq finalistes Emmanuel Lasker, Alexander Alekhine, José Capablanca, Siegbert Tarrasch et Frank Marshall.

En 1924, la Fédération internationale des échecs (FIDE), organisme régulateur du jeu au niveau mondial, est fondée à Paris. Elle attendra 1989 pour être déclarée par le Comité international olympique (CIO), institution suprême pour l'organisation de championnats à l'échelle mondiale. Dix ans plus tard, elle est reconnue en tant que fédération sportive internationale. Actuellement, la FIDE, qui regroupe 161 pays membres, est l'une des organisations sportives les plus dynamiques comptant des millions de pratiquants. La Fédération algérienne des échecs (FADE) est créée le 15 juin 1973 et agréée le 26 juin 1975. Elle est affiliée aux différentes instances internationales du jeu d'échecs. La FADE compte actuellement 38 ligues dont 20 sont actives, plus de 100 clubs et des milliers de pratiquants. Elle est chargée de la promotion, du développement et de l'organisation de la pratique du jeu d'échecs en Algérie. Le jeu d'échecs, tel qu'il est pratiqué actuellement, garde un caractère médiéval. C'est un jeu de guerriers et de courtisans, comme l'attestent les noms des actions des pièces. Après avoir été le jeu des rois, le jeu d'échecs est devenu le roi des jeux.

La notation algébrique

Dès le IX^e siècle, des analyses approfondies de toutes les phases du jeu et l'enregistrement de parties, de problèmes et de positions ont abouti à diverses méthodes de notation des échecs. Le système algébrique, mis au point par les premiers joueurs musulmans, est aujourd'hui le plus utilisé.

La notation algébrique attribue à chaque case de l'échiquier une lettre et un nombre : on attribue aux huit colonnes (en commençant à la gauche des blancs) une lettre de l'alphabet (de a à h), et les huit rangées (en commençant du côté des blancs) sont numérotées de 1 à 8. Les figures (et non les pions) sont désignées par leur initiale.



SOMMAIRE



RECHERCHE



40^e anniversaire de la CNEP-Banque

La CNEP a été créée le 10 août 1964 sur la base du réseau de la Caisse de solidarité des départements et des communes d'Algérie (CSDCA) avec pour mission la mobilisation et la collecte de l'épargne. La première agence de la Caisse nationale d'épargne et de prévoyance (CNEP) a officiellement ouvert ses portes le 1^{er} mars 1967 à Tlemcen. Cependant, le livret d'épargne CNEP était commercialisé depuis une année à travers le réseau des Postes et Télécommunications (P & T).

1964-1970 – Collecte de l'épargne sur livret

Durant la période 1964-1970, l'activité de la CNEP se limitait à la collecte de l'épargne sur livret, avec des prêts sociaux hypothécaires.



Le réseau CNEP n'était constitué alors que de deux agences ouvertes au public en 1967 et de 575 points de collecte implantés dans le réseau P & T.

1971-1979 – Encouragement du financement de l'habitat

L'instruction du mois d'avril 1971 a chargé la CNEP de financer les programmes de logement en utilisant les fonds épargne et les fonds du Trésor public. Dès lors, l'épargne des ménages va connaître un essor prodigieux à la fin de l'année 1975, au cours de laquelle furent vendus les premiers logements au profit de titulaires de livrets d'épargne. En 1979, 46 agences et bureaux de collecte étaient opérationnels.



La CNEP-Banque offre une panoplie de services.

Objectif : 1 million de logements

La Commission de l'habitat, de l'équipement et de l'aménagement du territoire de l'Assemblée populaire nationale a organisé à Alger la première journée parlementaire sur l'habitat sous le thème «Habitat en Algérie : réalité et perspectives». Au programme de cette journée, plusieurs exposés ont été présentés par des urbanistes, sociologues, directeurs d'agences foncières et députés sur les différentes politiques et leur mise en œuvre en Algérie, sur la problématique du foncier urbain en Algérie et sur le secteur privé avec ses implications dans le domaine de l'habitat. Une opération de prospection a été lancée par les pouvoirs publics en vue de recenser le tissu urbain et les réserves immobilières à travers toutes les communes, circonscriptions et wilayas avec pour objectif d'établir un plan national de construction d'un million de logements, et ce, conformément aux directives du Président de la République. Il est attendu à ce titre que la CNEP joue un rôle important dans la concrétisation de cet ambitieux programme.



1 0 4 1

- ❶ 5,00
- ❷ 10/08/2004
- ❸ 35 x 25
- ❹ 14
- ❺ S. A. Bentounes
- ❻ Imprimerie BA



1 0 4 2

- ❶ 24,00
- ❷ 10/08/2004
- ❸ 35 x 25
- ❹ 14
- ❺ S. A. Bentounes
- ❻ Imprimerie BA



2004

2002-2007

...

Décennie 1980 – La CNEP au service de la promotion immobilière

De nouvelles tâches sont assignées à la CNEP. Il s'agit des crédits aux particuliers pour la construction de logements et le financement de l'habitat promotionnel au profit exclusif des épargnants. Au 31 décembre 1988, 11 590 logements ont été vendus dans le cadre de l'accès à la propriété. La CNEP entreprit une politique de diversification des crédits accordés, notamment en faveur des professions libérales, des travailleurs de la santé, des coopératives de services et des transporteurs. Le réseau CNEP s'élargit, passant ainsi à 120 agences (47 agences de wilaya et 73 agences secondaires).

1990 – Instauration de la loi sur la monnaie et le crédit

La CNEP reste toujours le plus grand collecteur d'épargne en Algérie vu l'importance des montants des fonds d'épargne collectés. Sur les 135 agences et les 2 652 bureaux de poste représentés au 31 décembre 1990, un total de 82 milliards de DA (34 milliards de DA sur le réseau CNEP, 48 milliards de DA sur le réseau postal et 34 millions de DA sur le compte épargne devises) a été enregistré. Les prêts aux particuliers accordés à la même date représentaient 12 milliards de DA pour un total de 80 000 prêts.

Avril 1997 – La CNEP devient la CNEP-Banque

Le 6 avril 1997, la CNEP change de statut en obtenant son agrément en tant que banque. Désormais, elle porte le nom de CNEP-Banque. Elle peut effectuer toutes les opérations bancaires à l'exclusion des opérations de commerce extérieur. En plus de son réseau constitué de 200 agences, la CNEP-Banque bénéficie des services de la poste à travers plus de 3 000 bureaux.



Algérie Poste et la CNEP

Algérie Poste est prestataire de service pour le compte de la Caisse nationale d'épargne et de prévoyance (CNEP) par la mise à disposition de son parc de bureaux de poste. Sept centres régionaux CNEP implantés à Alger, Oran, Constantine, Annaba, Ouargla, Béchar et Chlef sont opérationnels et participent à la comptabilité et au contrôle des opérations effectuées par les bureaux de poste. Il existe deux types de livrets, le LEL (livret d'épargne logement) et le LEP (livret d'épargne populaire).

Le nombre de comptes en exercice est de 3 476 271. Celui des opérations effectuées est de 3 167 344 (chiffres arrêtés à 2002). Certaines opérations sont décentralisées au niveau local. Il s'agit du règlement des livrets dans tous les bureaux informatisés, de l'émission des livrets sur place dans les bureaux de poste et de l'installation de cellules CNEP chargées du traitement des litiges et du renouvellement des livrets dans les localités suivantes : Alger, Bouira, Batna, Boumerdès, Béjaïa, Tipaza, Blida et Tizi Ouzou.

Le livret d'épargne CNEP est commercialisé depuis 1966 à travers le réseau de la poste.



SOMMAIRE



RECHERCHE



Rosa x odorata

La classification et la généalogie des rosiers semblent si complexes que les spécialistes n'arrivent pas toujours à avoir les mêmes points de vue. Durant des siècles, seule Dame nature les fécondait. Mais, aujourd'hui, le rosieriste hybrideur se charge de cette opération dans des conditions scientifiques rigoureuses.

Si la frontière est parfois mince entre un groupe et l'autre, on peut malgré tout distinguer deux grandes catégories. La première regroupe les rosiers botaniques ou anciens. On y trouve les européens avec Gallicas, Damas, Portland, Alba et les mousseux ou encore les rosiers dits de Chine, d'Asie ou des colonies. La deuxième catégorie regroupe les rosiers modernes avec les rosiers buissons à grandes fleurs, les buissons à fleurs groupées, les paysagers, les grimpants et les lianes et, enfin, les anglais.

Dans la catégorie des rosiers dits modernes, spécialement chez les rosiers buissons à grandes fleurs, *Rosa x odorata* a donné naissance à un groupe de rosiers qui, malheureusement, ne fleurissent qu'une seule fois.

Au XIX^e siècle, une longue succession de pollinisations, de croisements, de greffes, semis et sélections dans le but d'obtenir une rose qui non seulement serait remontante, mais tiendrait également bien en vase et serait assez régulière pour être commercialisée, déboucha sur une nouvelle race : les hybrides de thé. Ces rosiers, arbustes ou petits grimpants, ont le plus souvent une seule fleur (uniflores) au bout d'une longue tige.

L'élégance des fleurs et des boutons pointus ainsi que la grande variété des coloris et des parfums ont fait que les hybrides de thé soient principalement cultivés pour la fleuristerie. Au jardin, groupés en massifs, ils font beaucoup d'effet.



Les différentes espèces de roses sont nées de croisements nombreux.

Cependant, même si les variétés modernes sont plus robustes, ce sont généralement des rosiers qui demandent beaucoup de soins et n'aiment pas trop la concurrence des vivaces. Après avoir obtenu une rose de forme presque parfaite, les rosieristes travaillèrent au XX^e siècle à en élargir la palette de couleurs en obtenant des coloris nuancés et en sélectionnant les rosiers les plus vigoureux et les plus sains. Peu à peu, la création évolua vers une race à l'aise dans tous les jardins.

20 000 variétés

Il faudrait de nombreux livres pour décrire toutes les roses. Issues d'une centaine d'espèces, on en dénombre quelque 20 000 variétés cultivées depuis des siècles pour leur beauté et leur parfum délicat. Elles sont nées de croisements nombreux confiés à des jardiniers spécialisés et très compétents. Les roses sauvages, tout en variant suivant les espèces, restent très simples, avec toujours cinq pétales. On les appelle églantines et elles proviennent de l'églantier. En multipliant les pétales, en sélectionnant la couleur de l'une et le parfum de l'autre, l'homme a varié et perfectionné les rosiers à travers le monde.



1 0 4 3

- ❶ 15,00
- ❷ 07/09/2004
- ❸ 13,5 x 14
- ❹ 14
- ❺ S. A. Bentounes
- ❻ Imprimerie BA



2004

2002-2007



1 0 4 4

- ❶ 24,00 Logo de la CONF
- ❷ 08/09/2004
- ❸ 35 x 25
- ❹ 14
- ❺ S. A. Bentounes
- ❻ Imprimerie BA

6^e Conférence panafricaine des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge

La Conférence panafricaine des Sociétés nationales de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge est une réunion statutaire continentale de la Fédération internationale. Elle regroupe toutes les sociétés nationales du continent (53 sociétés) qui sont membres de la Fédération. Elle a lieu tous les quatre ans dans un pays africain différent. Participent également à la conférence d'autres sociétés nationales de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, ainsi que les représentants de la Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (FISCR) et du Comité international de la Croix-Rouge (CICR). Les rencontres panafricaines répondent à la nécessité pour les sociétés africaines de faire le point sur leurs activités, d'échanger leurs expériences et de tracer des plans d'action. Les cinq premières conférences se sont déroulées comme suit :

1985 : 1^{re} Conférence panafricaine à Cotonou, au Bénin. Les premiers jalons des plans d'action.

1989 : 2^e Conférence panafricaine à Dakar, au Sénégal. Parachèvement des plans d'action.

1993 : 3^e Conférence panafricaine à Mbabane, au Swaziland. Base de la solidarité entre sociétés nationales.

1996 : 4^e Conférence panafricaine à Kampala, Ouganda. Adoption de la déclaration de Kampala qui fait ressortir des stratégies nouvelles pour entamer le III^e millénaire. Parmi ces stratégies, le renforcement des ressources humaines à hauteur de 25% et la création de cinq délégations régionales : Abidjan, Harare, Nairobi, Tunis et Yaoundé.

2000 : Tenue de la 5^e Conférence panafricaine à Ouagadougou, Burkina Faso (21-25 septembre).

2004 : 6^e Conférence panafricaine à Alger en septembre. «Consolider le rôle de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge en tant que partenaires incontournables et crédibles de la société civile dans le partenariat en Afrique», tel est le thème général qui sera débattu lors de la conférence d'Alger.



Les archives du CICR

La mission des archives du Comité international de la Croix-Rouge (CICR) consiste à acquérir, conserver et communiquer les documents produits par cet organisme des origines à nos jours. Les archives historiques du CICR représentent 6 700 mètres linéaires de documents textuels et comprennent une collection de photographies, de films et d'enregistrements sonores. Le CICR conserve une part importante de la mémoire contemporaine dans ses archives écrites et audiovisuelles pour lesquelles il poursuit, depuis 1996, un programme systématique d'inventaire. Ces inventaires sont conformes à la norme générale et internationale de description archivistique ISAD (G) du Conseil international des archives (CIA) et sont présentés dans la hiérarchie du Cadre de classement des archives du CICR. La sélection d'inventaires disponibles en ligne couvre près de 1 000 mètres linéaires d'archives sur un total d'environ 6 700 mètres linéaires d'archives historiques.



SOMMAIRE



RECHERCHE



Sahara fascinant

Le Tassili est un vaste plateau gréseux sur lequel les phénomènes géologiques ont laissé des traces multiples. Ainsi, on peut reconnaître les alternances d'épisodes humides et arides, les vallées d'oueds fossiles et les profonds canyons, contrastant avec l'aridité actuelle.

On y découvre aussi, dans quelques endroits encaissés et privilégiés, de nombreuses espèces végétales et animales témoins d'un passé moins sec. Le plateau abrite des écosystèmes d'un grand intérêt pour la science ; ils sont à préserver à tout prix. Le contraste est frappant entre, d'une part, le climat actuel extrêmement aride et cette faune et cette flore qui essaient de subsister et, de l'autre, les images, peintes ou gravées, si diverses, si vivantes et si colorées sur les roches.

Ces lieux ont vu s'épanouir et se succéder de nombreuses civilisations du néolithique saharien et du post-néolithique pendant 5 à 6 millénaires.

Leurs traces sont visibles sur les parois dans des centaines, voire des milliers d'abris-sous-roche, sur les falaises, sur les dalles et des blocs rocheux en bordure des oueds, devant et aux alentours des abris.

Ce sont d'extraordinaires peintures, où sont représentés hommes, animaux et surtout de magnifiques troupeaux de bovidés et d'impressionnantes gravures de toute une faune maintenant disparue de ces latitudes : éléphants, girafes, rhinocéros, hippopotames. Ce sont encore des quantités d'objets : poteries, perles, instruments de menuiserie, sculptures.

Le Tassili offre des paysages d'une rare beauté, façonnés par l'érosion, phénomène modifiant les reliefs et produisant des formes très particulières. C'est un site archéologique à ciel ouvert. En un mot, un ensemble d'arts rupestres d'une richesse inégalée de par le monde.



1 0 4 5

- ❶ 5,00 Paysage
- ❷ 15/09/2004
- ❸ 35 x 25
- ❹ 14
- ❺ S. A. Bentounes
- ❻ Imprimerie BA



1 0 4 6

- ❶ 24,00 Paysage
- ❷ 15/09/2004
- ❸ 25 x 35
- ❹ 14
- ❺ S. A. Bentounes
- ❻ Imprimerie BA

Le cyprès du Tassili

Le cyprès ou le cyprès de Duprez (*Cupressus dupreziana*) est considéré comme une relice de la période humide ayant favorisé le peuplement humain auteur des peintures et gravures. Le Parc national du Tassili N'Ajjer abrite les derniers individus de cet arbre remarquable. Les études sur cette espèce relice découverte en 1924 sont très rares.

Et bien qu'elle soit classée par l'Union internationale pour la conservation de la nature (IUCN) parmi les 12 espèces les plus menacées de disparition au monde, l'état des connaissances sur ces arbres, considérés comme fossiles vivants, n'a pas évolué depuis plus de 30 ans. La connaissance des mécanismes d'adaptation du cyprès du Tassili à l'aridité extrême actuelle aurait un impact positif sur les projets de développement durable des régions arides de moyenne altitude.



2004

2002-2007

Journée mondiale de l'alimentation



1 0 4 7

- ❶ 5,00 + 1,00 Dessin d'enfant
- ❷ 16/10/2004
- ❸ 35 x 25
- ❹ 14
- ❺ H. Meghaoui
- ❻ Imprimerie BA



1 0 4 8

- ❶ 5,00 + 1,00 Dessin d'enfant
- ❷ 16/10/2004
- ❸ 35 x 25
- ❹ 14
- ❺ M. Kourichi
- ❻ Imprimerie BA

Le 21 mai 2003, la terre a tremblé en Algérie faisant des milliers de victimes en quelques minutes et des centaines d'orphelins. Il a pourtant fallu continuer à vivre et oublier. Afin d'aider les enfants sinistrés, des enfants algériens malades ou handicapés ont répondu à l'appel lancé par la campagne TeleFood Algérie. Ils ont ainsi réalisé des dessins dans le cadre d'un concours dont le thème était «Je tends ma main à mon ami sinistré», organisé par la Ligue algérienne des activités de loisirs éducatifs pour enfants en milieu hospitalier.

Les meilleurs dessins ont fait l'objet d'une vente aux enchères. Dix d'entre eux ont été achetés par un public venu nombreux, faisant preuve d'un sens inouï de générosité et de solidarité. La somme récoltée sera utilisée pour financer des microprojets pour la réalisation de jardins scolaires dans la zone du séisme. Les enfants moins privilégiés ont permis de déclencher une action, à nous, adultes, de la mener à bien.

En effet, deux timbres-poste représentant les deux premiers dessins primés lors du concours seront mis en vente lors de la Journée mondiale de l'alimentation, le 16 octobre 2004. Acheter ces timbres permettra de reverser la somme d'un dinar par timbre dans la caisse de TeleFood Algérie. La somme récoltée par la vente des timbres permettra de financer encore plus de microprojets pour aider les communautés en difficulté en Algérie.

Un geste simple et à la portée de chacun peut rendre cette aide possible. Tout le monde donc est appelé à se rendre au bureau de poste le plus proche.

La première campagne TeleFood a été lancée par l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) en 1997.



Depuis son lancement en 1997, la campagne TeleFood a recueilli près de 19 millions de dollars.

Telefood

En 1997, la FAO a lancé TeleFood, une campagne de concerts, de manifestations sportives et d'autres activités visant à exploiter le pouvoir des médias, des célébrités et des citoyens pour aider à la lutte contre la faim.

Depuis son lancement, la campagne a recueilli près de 19 millions de dollars. Les fonds recueillis ont financé 2 137 microprojets dans 127 pays. Ces projets durables et de dimension modeste aident les petits agriculteurs à produire plus pour nourrir leur famille et l'ensemble de la communauté. Les événements organisés dans le cadre de TeleFood sont centrés sur la célébration de la Journée mondiale de l'alimentation qui marque la fondation de la FAO le 16 octobre 1945. Depuis 2003, date du lancement de la campagne TeleFood en Algérie, il a été possible de financer neuf projets TeleFood sur le territoire national pour venir en aide à des populations rurales parmi les plus démunies.



SOMMAIRE



RECHERCHE



Rosa x odorata



Introduit de Chine, ce rosier s'est répandu en Europe et en Afrique du Nord dès le XIX^e siècle. Mais ce genre remonte à 40 millions d'années. Il semble même que la rose ait accompagné l'homme tout au long de son histoire et de sa préhistoire. Cette rose est un hybride entre *Rosa chinensis* et *Rosa gigantea*, cultivée en Chine depuis fort longtemps. Surnommé rosier du thé, son arbuste aux tiges souples et épineuses s'étire sur 3 à 6 m de haut et 2 m de large. Il présente des feuilles vertes tendres semi-persistantes ou persistantes de 3 à 5 folioles. La fleur est hermaphrodite avec 5 pétales solitaires ou regroupés par deux ou trois. Ses fleurs doubles sont blanches, rose pâle ou jaunâtres. En Algérie, elle est cultivée dans les jardins privés et dans quelques domaines. Sa floraison est remontante. Elle a lieu du mois de décembre au mois de juin et embaume l'environnement de son parfum de thé intense. La plante s'épanouit mieux lorsqu'elle est exposée au soleil, mais à ombre légère.

Elle préfère aussi les sols neutres à argileux. Rustique, résistante à la chaleur, *Rosa x odorata* arrive aussi à se défendre contre une température de -15 °C.

D'autres variétés de *Rosa x odorata* existent. On trouve l'*Erubescens*, qui est plus petite que sa congénère, mais avec des fleurs rose pâle, la *Gigantea* et ses fleurs simples blanches, ainsi que la *Pseudoinca* qui, elle, a des fleurs jaunes à orange.

La section des *Chinensis*, qui regroupe les variétés précédentes, a une grande importance en horticulture. Avant son introduction, seul le Damas rose des quatre saisons (originaire du Moyen-Orient) fleurissait parfois en été.

Et si la culture des premières roses ornementales domestiquées a dominé le monde méditerranéen jusqu'au XVIII^e siècle, permettant d'avoir des roses très fournies et parfumées, l'introduction des roses provenant de Chine a permis d'en prolonger la floraison.

La reine des fleurs

Les roses jaunes, blanches, roses ou rouges abondent mais, malheureusement, il n'existe pas encore de véritable rose noire comme c'est le cas pour la tulipe. Le nombre de variétés nouvelles dues à l'ingéniosité des horticulteurs augmente chaque année. On baptise les roses cultivées (hybrides et variétés horticoles) des noms les plus divers : noms de personnalités, de chefs d'Etat, de vedettes, de villes, de lieux, des inventeurs eux-mêmes et quantité de noms imaginaires. Et pour cause, la rose est, et a toujours été, la reine des fleurs. Les poètes en ont fait le symbole de la beauté féminine et de la perfection.



1 0 4 9

- ❶ 20,00
- ❷ 20/10/2004
- ❸ 13,5 x 14
- ❹ 14
- ❺ S. A. Bentounes
- ❻ Imprimerie BA



1 0 5 0

- ❶ 30,00
- ❷ 20/10/2004
- ❸ 13,5 x 14
- ❹ 14
- ❺ S. A. Bentounes
- ❻ Imprimerie BA



1 0 5 1

- ❶ 50,00
- ❷ 20/10/2004
- ❸ 13,5 x 14
- ❹ 14
- ❺ S. A. Bentounes
- ❻ Imprimerie BA



2004

2002-2007



1 0 5 2

- ❶ 15,00 Groupe des Six
- ❷ 01/11/2004
- ❸ 45 x 30
- ❹ 14
- ❺ S. A. Bentounes
- ❻ Imprimerie BA



1 0 5 3

- ❶ 30,00 Bloc dentelé
- ❷ 01/11/2004
- ❸ 55 x 65
- ❹ 14
- ❺ S. A. Bentounes
- ❻ Imprimerie BA

50^e anniversaire du déclenchement de la Révolution

Il y a 50 ans était déclenchée la Révolution du 1^{er} Novembre 1954. A l'origine de cette révolution sans pareille se trouve un groupe de six héros illustres.

Mustapha Ben Boulaïd

Né le 5 février 1917 à Arris (Batna). Militant du PPA, un des chefs de l'OS aux Aurès. Membre fondateur du CRUA. Arrêté le 11 février 1955 et condamné à mort, il s'évade de prison. Responsable de la région des Aurès, il tombe en martyr le 22 mars 1956.

Larbi Ben M'hidi

Né en 1923 à Aïn M'lila. Militant du PPA, membre du CRUA. Commandant de la Zone V. Participe au Congrès de la Soummam. Responsable de la zone autonome d'Alger. Il tombe en martyr le 4 mars 1957 sous la torture.

Rabah Bitat

Né le 19 décembre 1925 à Aïn El Kerma. Militant du MTLD et membre de l'OS. Arrêté le 23 novembre 1955 et libéré après le cessez-le-feu. Ministre des Transports en 1970. Président de l'APN de 1977 à 1990. Décédé le 10 avril 2000.

Mohamed Boudiaf

Né le 23 juin 1919 à M'sila. Militant du PPA et responsable de l'OS, membre fondateur du CRUA. Arrêté le 22 octobre 1956 lors de l'interception de l'avion des leaders du FLN, libéré après le cessez-le-feu. Président du HCE en janvier 1992. Décédé le 29 juin 1992 à Annaba.



De haut en bas, de gauche à droite, les membres du Groupe des 6 : Mohamed Boudiaf, Didouche Mourad, Krim Belkacem, Larbi Ben M'hidi, Mustapha Ben Boulaïd, Rabah Bitat.



SOMMAIRE



RECHERCHE



Mourad Didouche

Né en 1922 à Alger. Militant du PPA puis du MTLD. Membre fondateur du CRUA. Responsable du Nord-Constantinois. Tombe en martyr en janvier 1955.

Krim Belkacem

Né le 14 septembre 1922 à Draâ El Mizan. Membre fondateur du PPA et membre du CRUA. Membre du Conseil de la Révolution depuis le Congrès de la Soummam. Avril 1958, ministre des Affaires étrangères (GPRA). Il préside les négociations d'Evian. Décédé le 18 octobre 1970 en Allemagne.



*Les leaders du FLN arrêtés après l'interception de leur avion le 22 octobre 1956.
De gauche à droite : Ahmed Ben Bella, Mohamed Boudiaf, Hocine Aït Ahmed,
Mostefa Lacheraf et Mohamed Khider.*

Le CRUA

Le Comité révolutionnaire d'unité et d'action (CRUA) est créé fin mars 1954 suite à une initiative commune entre certains dirigeants du comité central du MTLD et des dirigeants de l'Organisation spéciale, dont les plus éminents sont Mohamed Boudiaf, Mustapha Ben Boulaïd à l'intérieur du pays, Didouche Mourad et Zighoud Youcef en France et Ahmed Ben Bella, Mohamed Khider et Hocine Aït Ahmed au Caire.

L'objectif du CRUA consiste essentiellement à œuvrer à la mobilisation des militants afin d'éviter l'éclatement et reconstruire l'unité du MTLD pour œuvrer à la préparation de la lutte armée. Le CRUA a mis l'accent sur la revendication de la tenue d'un congrès du MTLD qui unifierait toutes les potentialités nationales dont le but tendrait vers la mise en place d'un véritable moyen révolutionnaire capable de détruire le colonialisme français. Les objectifs du CRUA ont été clairement exposés dans le document connu sous le nom de Manifeste de création du CRUA.



2004

2002-2007

2^e anniversaire du lancement d'Alsat 1



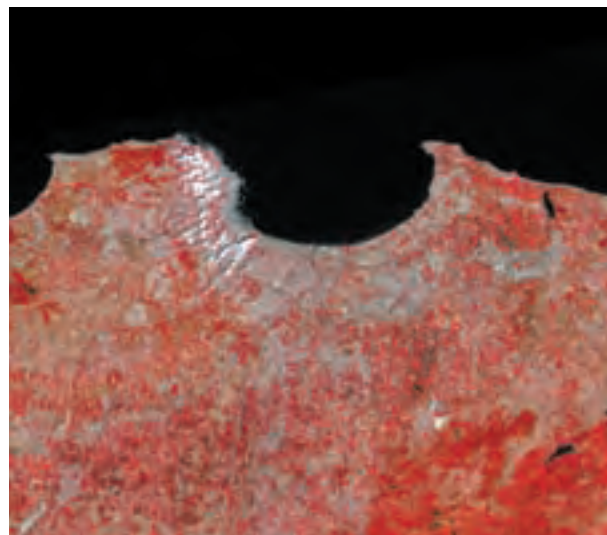
- ❶ 30,00
- ❷ 28/11/2004
- ❸ 35 x 25
- ❹ 14
- ❺ S. A. Bentounes
- ❻ Imprimerie BA

1 0 5 4

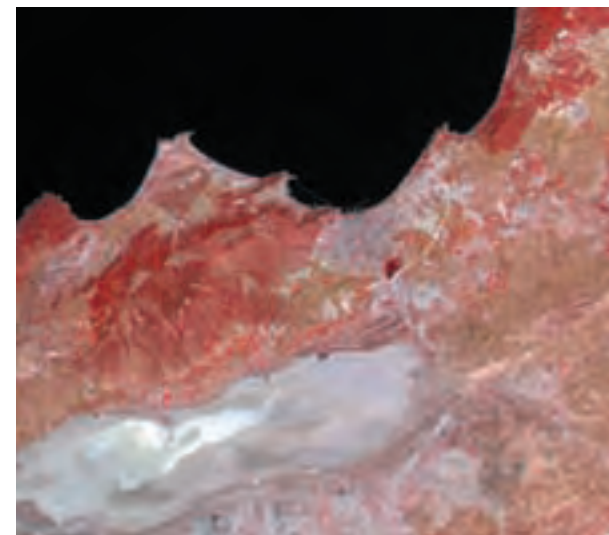
Le 28 novembre 2002, depuis la base de lancement de Plesetsk, en Russie, était lancé Alsat 1, le premier micro-satellite algérien dédié à l'observation de la Terre. C'était un moment historique dans l'histoire de l'Algérie post-indépendance. Grâce à la ténacité et à la forte conviction des hommes dans la réussite de cette réalisation qui ouvrait à l'Algérie les frontières immenses de l'espace, un pas décisif venait d'être franchi dans le domaine des technologies spatiales. L'outil spatial frappé du sceau Algérie venait ainsi confirmer l'existence de potentialités nationales et de compétences avérées dans le domaine scientifique, propulsant par là notre pays dans le concert des nations avancées.

Il s'agit à présent de mettre à profit ce projet spatial au service du développement économique, social, culturel et stratégique. Pour ce faire, la création de l'Agence spatiale algérienne en 2002, placée sous la tutelle du chef du gouvernement, est chargée de concevoir et de mettre en œuvre le programme spatial qui prendra en charge les préoccupations des secteurs en termes d'aménagement du territoire, de lutte contre la désertification, de prévention et de prévision météorologiques, de connaissance des ressources naturelles et de leur utilisation...

Les applications sont multiples en raison des capacités des satellites de recueillir rapidement, en tout temps et en tout lieu, les informations utiles et indispensables à la



L'Algérie s'est dotée de moyens technologiques de pointe pour ses besoins d'observation du territoire. Alger et sa baie.



Vue d'Oran prise par Alsat 1.

Alsat 2

Le programme spatial national Alsat 2 ambitionne de doter l'Algérie de deux satellites de très haute résolution pour ses besoins en communications satellitaires et d'observation scientifique du territoire.

Le projet, conduit en partenariat avec l'Agence spatiale algérienne (ASAL) et EADS Astrium, est entré dans sa phase de réalisation en 2006 et devra se concrétiser au bout de deux années. EADS Astrium est le leader européen dans le domaine des satellites. Ses activités englobent les systèmes complets civils et militaires de télécommunications et d'observation, des programmes scientifiques et de navigation, ainsi que toute l'avionique et l'équipement des vaisseaux spatiaux. EADS Astrium est une filiale d'EADS Space.



SOMMAIRE



RECHERCHE



prise de décision nécessaire pour les scientifiques et différents intervenants dans les activités de développement. Aujourd'hui, de nombreux secteurs stratégiques et vitaux ont recours, dans le cadre de leur domaine d'activité, à l'outil spatial. Ainsi, plusieurs institutions nationales (Agriculture, Aménagement du territoire et Environnement, Ressources en eau, Energie et Mines...) utilisent les images fournies par Alsat 1, téléchargées à partir de la station au sol du Centre national des techniques spatiales (CNTS – Arzew). Les technologies spatiales sont un vaste domaine qu'il nous faut maîtriser

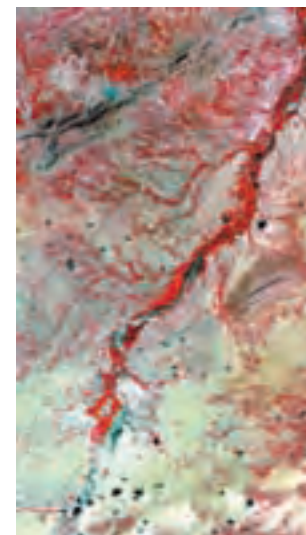
graduellement pour parvenir au bien-être de la communauté nationale, grâce à l'existence d'un potentiel humain remarquable, aux défis que les hommes en charge du programme spatial national veulent relever et à la volonté de l'Etat de se doter d'un programme spatial à la mesure des multiples besoins de la communauté. L'Algérie, qui s'apprête à lancer Alsat 2, un satellite à haute résolution, veut faire de l'espace un vecteur de paix, de stabilité, de lutte contre la pauvreté pour le bien-être des populations.



La baie d'Annaba vue du ciel.



Image de Constantine prise par Alsat 1.



Oued Touil, Chlef, pris par Alsat 1.

L'Agence spatiale algérienne

L'Agence spatiale algérienne a été créée par décret présidentiel n°02-48 du 16 janvier 2002. Elle est chargée selon les missions qui lui sont dévolues de concevoir et de mettre en œuvre le programme spatial qui doit répondre aux besoins nationaux (économiques, sociaux, culturels, stratégiques) en s'appuyant sur l'ensemble des institutions concernées. Son action, qui s'inscrit dans le cadre de la promotion, de l'exploitation et de l'utilisation pacifique de l'espace extra-atmosphérique, vise le renforcement des capacités nationales en vue d'assurer la sécurité et le bien-être de la communauté nationale et de contribuer au développement économique, social et culturel, à la protection de l'environnement et à la connaissance et la gestion rationnelle des ressources naturelles du pays.



2004

2002-2007



1 0 5 5

- ❶ 15,00
- ❷ 22/12/2004
- ❸ 35 x 25
- ❹ 14
- ❺ S. A. Bentounes
- ❻ Imprimerie BA

Protection de l'environnement

L'Algérie se trouve dans une phase de transition environnementale concomitante à celle de sa transition économique. Les enjeux et les défis qui se présentent à l'Algérie, de même que la nature et l'étendue des problèmes environnementaux rencontrés montrent clairement que la dégradation écologique du pays, notamment en ce qui concerne le capital naturel – dont une partie n'est pas renouvelable –, a atteint un niveau de gravité qui risque non seulement de compromettre une bonne partie des acquis économiques et sociaux des trois dernières décennies, mais également de limiter les possibilités de gain de bien-être des générations futures.

Aussi, pour se placer dans une logique de développement durable, l'Algérie a choisi de relever le défi.

Elle a construit une Stratégie nationale pour l'environnement (SNE) et a élaboré un Plan national d'actions pour l'environnement et le développement (PNAED) dans une

perspective décennale, à la fois bénéfique pour l'environnement durable, articulé autour d'un objectif principal, celui qui consiste à intégrer la réalité environnementale dans les programmes de développement socio-économique du pays afin de préserver des ressources naturelles fragiles et limitées (eaux, sols, forêts, biodiversité...) pour un développement à long terme et améliorer la santé publique du citoyen par une meilleure gestion des déchets, de l'assainissement et des rejets atmosphériques.

Cette stratégie propose de renforcer le cadre juridique, de construire des capacités institutionnelles performantes, d'introduire des instruments économiques et financiers et d'améliorer la gouvernance environnementale pour appuyer un programme d'investissements prioritaires et permettre sa réalisation dans les meilleures conditions.

La maîtrise de l'énergie

L'Agence de promotion et de rationalisation de l'utilisation de l'énergie (APRUE) coordonne le plan national de maîtrise de l'énergie (PNME) sur la période 2006-2010. Plusieurs projets sont lancés dans le cadre du PNME dont celui concernant les chauffe-eau solaires et qui vise au développement de ce marché en Algérie. Cette action constitue la première étape du projet qui consiste à identifier les sites isolés et/ou non raccordés au réseau gaz qui sont susceptibles de bénéficier des équipements solaires qui seront en partie financés par le Fonds national de maîtrise de l'énergie.

La loi algérienne sur la maîtrise de l'énergie, promulguée en juillet 1999, est une loi-cadre. Elle traduit un des objectifs fondamentaux de la politique énergétique nationale, à savoir la gestion rationnelle de la demande d'énergie.

Dans la loi, la notion de maîtrise de l'énergie couvre l'utilisation rationnelle de l'énergie, le développement des énergies renouvelables et la protection de l'environnement des effets néfastes du système énergétique. La loi réaffirme, dans son préambule, les options du modèle de consommation énergétique nationale (cadre de référence pour le développement et la rationalisation de l'utilisation de l'énergie). Parmi ces options, l'utilisation prioritaire du gaz naturel, la promotion des énergies renouvelables et l'économie d'énergie.

Plusieurs projets ont été lancés dans le cadre du plan de rationalisation de l'utilisation de l'énergie.



SOMMAIRE



RECHERCHE



Par ailleurs, six institutions ont été créées :

- ◆ le Conservatoire national des formations à l'environnement ;
- ◆ l'Observatoire national de l'environnement et du développement durable ;
- ◆ l'Agence nationale des déchets ;
- ◆ le Centre national des technologies de production plus propres ;
- ◆ le Centre de développement des ressources biologiques ;
- ◆ le Commissariat national du littoral.

Aussi, il faut convaincre patiemment la société civile par l'entremise du mouvement associatif à travers des programmes de sensibilisation et l'associer à la prise de

décision. Mais ceci implique en parallèle l'amélioration rapide du taux de croissance économique et des services environnementaux de base, l'amélioration du cadre de vie, l'accès aux ressources naturelles pour créer une dynamique de réappropriation de la question de l'environnement par les citoyens.

La Stratégie nationale de l'environnement et du développement durable replace la problématique environnementale dans le contexte du modèle de développement économique et social suivi par le pays, en vue de relier la transition environnementale ainsi envisagée à la transition économique dans laquelle le pays s'est engagé et de relever les principaux défis du développement durable.



La maîtrise de l'énergie nécessite le développement des énergies renouvelables.

Compléter l'arsenal juridique

La loi relative à la protection de l'environnement dans le cadre du développement durable a été promulguée le 19 juillet 2003 afin de compléter l'arsenal juridique mis en place pour mener à bien la stratégie algérienne dans ce domaine. Cette loi a pour objectifs, notamment, «de fixer les principes fondamentaux et les règles de gestion de l'environnement ; de promouvoir un développement national durable en améliorant les conditions de vie et en œuvrant à garantir un cadre de vie sain ; de prévenir toute forme de pollution ou de nuisance causée à l'environnement en garantissant la sauvegarde de ses composantes ; de restaurer les milieux endommagés ; de promouvoir l'utilisation écologiquement rationnelle des ressources naturelles disponibles, ainsi que l'usage de technologies plus propres ; de renforcer l'information, la sensibilisation et la participation du public et des différents intervenants aux mesures de protection de l'environnement».



2004

2002-2007



1056

- ❶ 15,00
- ❷ 29/12/2004
- ❸ 35 x 25
- ❹ 14
- ❺ S. A. Bentounes
- ❻ Imprimerie BA

Rabah Bitat, président de l'Assemblée populaire nationale (1977-1990)

Rabah Bitat fut l'un des six héros qui, le 1^{er} novembre 1954, ont allumé le flambeau de la Révolution pour la libération de l'Algérie (Mustapha Ben Boulaïd, Mohamed Boudiaf, Mourad Didouche, Larbi Ben M'hidi, Rabah Bitat et Belkacem Krim).

Rabah Bitat est né le 19 décembre 1925 à Aïn El Kerma (Constantine). Il a rejoint le Parti du peuple algérien en 1942. Il fut membre de l'Organisation spéciale (organisation paramilitaire de lutte armée) en 1942. Il fut l'un des cinq chefs historiques qui ont constitué le premier noyau de commandement du courant qui a pris l'option de la lutte armée contre l'occupant et l'un des membres de l'historique groupe des 22. Il fut commandant de la Wilaya IV historique qui englobait la capitale et l'Algérois lors du déclenchement de la Révolution du 1^{er} Novembre 1954. Il fut incarcéré dans les geôles coloniales le 16 mars 1955 et demeura emprisonné jusqu'au cessez-le-feu, en mars 1962.

Au lendemain de l'indépendance, il devint membre du Bureau politique du Parti du FLN et vice-président du Conseil des ministres dans le premier gouvernement algérien après l'indépendance. Il fut nommé ministre d'Etat sans portefeuille, avant d'être chargé du ministère des Transports de 1966 à 1977. Il fut élu président de l'Assemblée populaire nationale en 1977 et conserva cette fonction durant trois mandats successifs, jusqu'en 1990.

Il assura l'intérim constitutionnel de la présidence de la République après le décès du Président Houari Boumediène le 27 décembre 1978. Le Président Abdelaziz Bouteflika lui décerna, le 5 juillet 1999, la médaille Sadr, qui est la plus haute distinction de l'Etat en Algérie. Il fut rappelé à Dieu le 10 avril 2000. Le défunt était un «homme des consensus» par amour pour l'Algérie et la stabilité de ses institutions comme il a été «l'homme de la rupture» quand cela était nécessaire, toujours par amour pour l'Algérie.



L'ordre du Mérite national

L'ordre du Mérite national a été institué en vertu de la loi n° 84-02 du 2 janvier 1984. Cette loi stipule que la décoration de l'ordre du Mérite national est décernée pour récompenser les éminents services rendus au pays dans une fonction civile, publique ou militaire, et les services exceptionnels rendus à la Révolution.

Cette décoration est également décernée pour récompenser les mérites des citoyens qui, par leur talent créateur, ont contribué à rehausser le prestige du pays.

Le Président de la République est de plein droit Sadr de l'ordre du Mérite national, qui comprend des grades et des dignités. Les grades, au nombre de trois, sont Achîr, Djadîr et Ahîd. Les dignités, au nombre de trois également, sont Athîr, Amîd et Sadr.

Le Président Bouteflika décorant le footballeur Zinedine Zidane de la médaille de l'ordre du Mérite national.



SOMMAIRE



RECHERCHE





De g. à d. : Mohamed Boudiaf, Hocine Ait Ahmed et Mohamed Belouizdad.

L'OS était Spéciale

«Cette histoire de sigle nous a mené un peu loin. De cette longue digression, renouons avec le sujet. Le deuxième sigle sur lequel l'erreur a tendance à se généraliser dans les écrits - journalistiques notamment - Concerne l'OS qui correspond à Organisation Spéciale au lieu d'Organisation Secrète comme nous le lisons assez souvent. L'OS (Organisation Secrète) ne peut être qu'une lapalissade, car c'est sa nature qui lui impose d'être secrète. Elle est secrète parce que le PPA est une aile clandestine et le MTLD une aile légale, apparente. Secrète de fait, l'organisation est «spéciale». Issue du Congrès du PPA-MTLD de février 1947, l'OS (Organisation Spéciale) formait des groupes rompus aux sacrifices et aux dures conditions de la clandestinité.

Leur mission : s'armer, s'entraîner à la guérilla et constituer les premiers noyaux de la lutte armée. L'OS fut confiée successivement à Mohamed Belouizdad, Hocine Ait Ahmed et Ahmed Ben Bella. En mars 1950, l'OS forte de 3 000 hommes fut démantelée par la police coloniale. 400 militants furent arrêtés, dont plusieurs furent torturés et condamnés.»

*Extrait de Mouvement national, des hommes et des repères
de Amar Belkhodja, Editions Alpha*





SOMMAIRE



RECHERCHE



Oasis du Sud algérien



SOMMAIRE



RECHERCHE



2005

2002-2007



1057

- ❶ 10,00 *Columba palumbus*
- ❷ 26/01/2005
- ❸ 35 x 25
- ❹ 14
- ❺ S.A.Bentounes
- ❻ Imprimerie BA



1058

- ❶ 15,00 *Columba livia*
- ❷ 26/01/2005
- ❸ 35 x 25
- ❹ 14
- ❺ S.A.Bentounes
- ❻ Imprimerie BA

Pigeons



Les pigeons voyageurs peuvent parcourir de longues distances et retrouver leur pigeonnier.

Pigeon ramier *Columba palumbus*

Longueur 40-42 cm, envergure 75-80 cm. Sexes semblables, ensemble gris cendré avec des reflets violet, vert et pourpre sur le cou qui porte en outre des taches blanches chez l'adulte. A tout âge, l'aile ne présente aucune tache noire, comme le biset, mais présente une bande blanche très visible au vol. Le ramier est un oiseau sylvoicole. Aux sédentaires viennent s'ajouter en hiver les migrateurs venant d'Europe. La race nord-africaine est peu différente et son comportement semble identique. Le ramier est éclectique et peut nicher dans un vieux nid abandonné d'une autre espèce ou même de mammifères, mais il construit quelquefois lui-même un nid lâche et léger. Sa ponte s'échelonne de mai à juin, celle-ci est composée de deux œufs blancs unis, assez brillants et d'un ovale parfois presque elliptique.

Pigeon biset *Columba livia*

Longueur 31-34 cm, envergure 63-70 cm. Sexes semblables, ensemble gris cendré avec des reflets violet et vert sur le cou et la poitrine. Le croupion est d'un blanc plus ou moins net, selon les races. L'aile présente des taches noires accusées qui ressortent sur le gris et forment deux barres noires très visibles. Les pigeons semi-domestiques de nos grandes villes ont un plumage très variable. Les sujets sauvages nichent dans les falaises, les rochers, surtout au bord de la mer à l'ouest et dans les montagnes à l'est. Le nid est construit dans une crevasse ou sur une corniche. Les pigeons des villes nichent sur les édifices et près des ports. Sédentaire, le biset pond dans les crevasses des rochers plusieurs fois par an. Aussi la période de reproduction s'étale-t-elle de décembre à juillet et même août. La ponte est presque toujours de deux œufs, parfois trois.

Le pigeon voyageur

Le pigeon voyageur est une espèce sélectionnée pour sa faculté d'orientation et de homing (retour au pigeonnier). On ne comprend pas encore très bien comment les pigeons voyageurs peuvent parcourir de longues distances et retrouver leur pigeonnier. Mais les recherches effectuées sur le comportement animal et la migration des animaux semblent indiquer une association de mécanismes de navigation : une certaine sensibilité au champ magnétique de la Terre, aux schémas de la lumière ultraviolette dans le ciel et à la lumière polarisée ainsi qu'une reconnaissance de repères à la surface de la Terre. Les pigeons voyageurs sont très utilisés dans la recherche des moyens de navigation sur de longues distances.



SOMMAIRE



RECHERCHE



Fleurs

Vipérine *Echium australis*

La vipérine appartient, elle aussi, à la famille des borraginacées. C'est une plante herbacée ou ligneuse, souvent diffuse et très hérissée. Les feuilles de la base sont pétiolées, les supérieures sessiles. Les fleurs sont très grandes, 25 à 35 mm, à limbe très obliquement tronqué, rougeâtres puis violacées. Cette plante est commune dans tout le Tell algérien et assez rare ailleurs.

Bourrache *Borago officinalis*

De la famille des borraginacées, la bourrache est originaire de la Méditerranée et de l'Asie de l'Ouest. Elle tire son nom de l'arabe *abou rach* (père de la sueur) du fait de

ses propriétés sudorifiques. C'est une plante annuelle herbacée, rameuse, hérissée, dont la taille varie de 20 à 60 cm. Les feuilles sont pétiolées, ovoïdes ou oblongues, les supérieures sessiles.

Les fleurs sont de couleur bleue, rarement blanche ou rosée, longuement pédicellées, en grappes solitaires ou gémées. Elles sont feuillées à la base, réunies en panicule lâche. Les carpelles sont oblongs, carnés sur les deux faces, striés en long et tuberculeux au sommet. En Algérie, cette plante, présente dans les champs et les cultures, est commune dans tout le Tell.



L'huile de bourrache

Autrefois la bourrache était surtout utilisée pour ses propriétés médicinales (sudorifiques, diurétiques, émollientes). Elle fait partie de la tisane des 4 fleurs qui est un grand classique, parfaitement efficace contre les rhumes, les bronchites et les gripes si on en boit à longueur de journée. En pharmacie, les borraginacées occupaient une place réduite dans les temps anciens avant de s'effacer presque complètement. Mais, vers la fin des années 1960, le laboratoire américain de Peoria effectue des recherches systématiques sur les huiles de graines des borraginacées et la bourrache est nettement sortie du lot. Ce n'est que récemment que la bourrache a été cultivée pour sa graine qui donne une huile riche en acide gamma linoléique (AGL). Les graines contiennent 30 à 35% de matières grasses dont 16 à 23% d'AGL.



1 0 5 9

- ❶ 15,00 *Echium australis*
- ❷ 23/02/2005
- ❸ 25 x 35
- ❹ 14
- ❺ Krim
- ❻ Imprimerie BA



1 0 6 0

- ❶ 30,00 *Borago officinalis*
- ❷ 23/02/2005
- ❸ 25 x 35
- ❹ 14
- ❺ Krim
- ❻ Imprimerie BA



2005

2002-2007

Journée nationale des personnes handicapées



- ❶ 15,00
- ❷ 14/03/2005
- ❸ 35 x 25
- ❹ 14
- ❺ Krim
- ❻ Imprimerie BA

1 0 6 1

Les personnes handicapées représentent une catégorie importante de la population de notre pays. Elles sont plus d'un million entre adultes et enfants à présenter, à des degrés divers, un handicap physique ou mental.

L'Algérie, qui a choisi une politique dont la finalité est d'assurer une vie meilleure et digne à tous ses citoyens, a besoin de toutes les énergies et de leur mobilisation permanente pour atteindre les objectifs assignés à l'œuvre de développement. Comme les autres citoyens, les personnes handicapées recèlent des potentialités importantes et des énergies créatrices non négligeables. L'insertion des personnes handicapées dans le circuit de l'activité

économique, sociale et culturelle devient de ce fait une nécessité impérieuse, soulignée d'ailleurs dans l'ensemble des textes du pays et dans les multiples résolutions qui ont jalonné la vie politique des institutions algériennes. La journée du 14 mars a été consacrée par l'Algérie Journée nationale des personnes handicapées.

La promulgation de la loi n°02-05 du 8 mai 2002, relative à la protection et à la promotion des personnes handicapées, vient réaffirmer la nécessité d'une véritable prise en charge de cette catégorie de citoyens qui mérite une attention particulière. Il ne faut pas oublier que «nul n'est à l'abri d'un handicap».

Mohamed Allek

Mohamed Allek a prouvé de manière éclatante qu'un handicap physique n'est pas forcément un frein pour la performance sportive. Né le 17 septembre 1974, il souffre d'une infirmité motrice cérébrale (IMC) de la catégorie T37, c'est-à-dire une bonne capacité du côté dominant du corps avec une baisse du contrôle d'un bras et d'une jambe d'un même côté.

Féru d'athlétisme depuis son jeune âge, il a remporté cinq titres lors des jeux Paralympiques (jeux Olympiques pour handicapés) : 2 à Atlanta en 1996 et 3 à Sydney en 2000. Il a également obtenu 6 médailles d'or dans les championnats du monde (1994, 1998 et 2002) et battu trois records du monde dans sa catégorie (100 m, 200 m et 400 m).

Mohamed Allek a remporté 5 titres lors des jeux Paralympiques.



Respect et dignité

La Déclaration des droits des personnes handicapées, proclamée par l'Assemblée générale de l'Organisation des Nations unies le 9 décembre 1975 [résolution 3447 (XXX)], garantit les droits qui doivent être reconnus à tous les handicapés sans exception aucune et sans distinction ou discrimination fondée sur la race, la couleur, le sexe, la langue, la religion, les opinions, l'origine nationale ou sociale, l'état de fortune, la naissance ou toute autre situation, qu'elle s'applique au handicapé lui-même ou à sa famille. Le handicapé a essentiellement droit au respect de sa dignité humaine.



SOMMAIRE



RECHERCHE



Sommet de la Ligue arabe Alger 2005

Création

La Ligue des Etats arabes a été créée le 22 mars 1945 conformément à la charte signée par l'Egypte, la Jordanie, la Syrie, l'Irak, le Liban, l'Arabie Saoudite et le Yémen. Les autres pays arabes les rejoignent successivement après leur indépendance, atteignant 22 pays en 1993. L'Algérie y adhère le 16 août 1962. Le siège permanent de la Ligue est au Caire.

Objectifs

◆ Consolider les liens entre les pays membres, coordonner leurs plans politiques pour la concrétisation de la coopération mutuelle, protéger leur indépendance et leur souveraineté et, d'une manière générale, réfléchir sur les questions des pays arabes et leurs intérêts.

◆ Assurer la coopération entre les pays membres, selon les régimes et la situation de chacun, en ce qui concerne les questions économiques, financières, sociales et consulaires.

Structures et appareils de la Ligue arabe

Le Conseil de la Ligue

Il est constitué par les représentants des pays membres. Il se réunit en session ordinaire une fois par an, réunion au sommet, et deux fois au niveau des ministres des Affaires étrangères. Comme il peut tenir des sessions extraordinaires en cas de besoin sur la demande de deux pays.



Les défis auxquels la nation arabe est confrontée appellent une action commune efficace.

17^e Sommet arabe à Alger

Le 60^e anniversaire de la création de la Ligue des Etats arabes coïncide avec la tenue du 17^e Sommet arabe à Alger, les 22 et 23 mars 2005, qui marquera un point historique dans le parcours de l'organisation puisqu'il sera axé sur la réforme et la révision de la Charte de la Ligue arabe.

Après une évaluation complète du parcours de la Ligue arabe, des points positifs et négatifs, des réformes nécessaires à même de développer les structures de cette organisation et d'actualiser son mode de travail selon les évolutions intervenues à l'échelle arabe et internationale seront intégrés. Comme elle sera dotée de moyens indispensables à une prise en charge plus efficace des préoccupations principales des peuples arabes et sera transformée en outil de promotion économique et de développement social.



1 0 6 2

- ❶ 15,00
- ❷ 22/03/2005
- ❸ 35 x 25
- ❹ 14
- ❺ S.A.Bentounes
- ❻ Imprimerie BA



1 0 6 3

- ❶ 30,00
- ❷ 22/03/2005
- ❸ 25 x 35
- ❹ 14
- ❺ S.A.Bentounes
- ❻ Imprimerie BA



2005

2002-2007

...

Le Conseil économique et social

Il est créé conformément à l'article 8 de la Convention de défense commune et de coopération économique entre les Etats arabes. Il est constitué par les ministres de l'Economie et des Finances des pays membres, et les ministres des Affaires étrangères ou leurs représentants. Sa mission est de réaliser les objectifs économiques et sociaux de la Ligue arabe conformément à la charte de cette organisation.

Le Secrétariat général

Il est assuré par un secrétaire général désigné par le Conseil, des secrétaires généraux assistants, ainsi que des fonctionnaires principaux.

Organisations rattachées à la Ligue

- ◆ Organisation arabe pour l'éducation, la culture et les sciences (ALESCO) ;
- ◆ Organisation arabe du travail (OAT) ;
- ◆ Organisation arabe pour le développement de l'agriculture (OADA) ;
- ◆ Organisation des pays arabes exportateurs de pétrole (OPAEP) ;
- ◆ Organisation arabe pour le développement industriel et la métallisation (OADIM) ;
- ◆ Arabsat.

Les Conseils ministériels spécialisés

Ils sont au nombre de douze.



17^e Sommet arabe d'Alger.

Solidarité arabe

«En concrétisation de notre volonté commune de promouvoir le système de l'action arabe commune, et après une évaluation globale de la situation arabe et des circonstances qui marquent son environnement, les relations arabes et les défis auxquels nos patries et notre nation se trouvent confrontées et qui portent en eux des risques qui impliquent de notre part une action commune efficace et une volonté efficiente pour faire face à leurs menaces, annonçons notre attachement à la solidarité arabe tant au plan de la pratique que de la stratégie, au sens de la préservation de la sécurité nationale arabe, le respect de l'intégrité, la souveraineté et le droit de chaque Etat arabe à défendre ses ressources, ses potentialités et ses droits, et le rejet de l'ingérence dans les affaires internes ou le recours à l'usage ou à la menace d'usage de la force, la poursuite des efforts tendant à développer et à moderniser la Ligue des Etats arabes, dynamiser ses mécanismes en vue de s'adapter aux évolutions mondiales accélérées, poursuivre l'édification d'une société arabe complémentaire de par ses ressources et potentialités, la réalisation du développement global durable, et permettre à la Ligue arabe et à l'ensemble de ses instances et structures de développer les méthodes de travail, promouvoir ses performances et assumer les exigences et les aspirations des peuples arabes à une plus grande interdépendance des intérêts et à l'adaptation aux développements sur les scènes arabe et internationale.»

[Extrait de la déclaration d'Alger du 17^e Sommet de la Ligue des Etats arabes, les 22 et 23 mars 2005.]



SOMMAIRE



RECHERCHE



Réconciliation nationale

La mondialisation de l'économie, l'avancée spectaculaire de la technologie sous toutes ses formes imposent aux pays dits sous-développés ou en voie de développement de se mettre à niveau pour pouvoir suivre les mutations du monde.

Elément dynamique sur la scène internationale, l'Algérie doit faire valoir ses droits et intérêts légitimes. Ces derniers, faut-il le rappeler, ont été bafoués durant les années 1990, période triste dans l'histoire de l'Algérie indépendante. Le déclic né de l'élection présidentielle de 1999 a permis à l'Algérie de se réveiller d'une léthargie certaine. La première œuvre salutaire du Président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika, reste sans aucun doute la concorde civile.

Cette dernière, soumise à la consultation populaire, a été plébiscitée par la majorité du peuple algérien et restera

gravée à jamais dans la mémoire de toutes les générations. Elle a atteint deux objectifs essentiels : la stabilité et la paix sans surenchère aucune.

Grâce à une activité inlassable et sans relâche, le Président de la République a pu inculquer aux Algériens les véritables idéaux pour lesquels se sont sacrifiés nos valeureux chouchada.

La concorde civile constitue une base sûre pour une Algérie qui avance dans la voie du progrès grâce aux réformes lancées dans les secteurs vitaux tels que la justice, la santé, l'éducation, etc. Cette nouvelle dynamique va s'amplifier davantage avec la réconciliation nationale.

L'option prise pour jeter les bases d'une véritable réconciliation nationale est loin d'être un simple exercice de style, encore moins un subterfuge esquissé à l'effet de gagner du temps.



«Le devenir de notre pays dépend exclusivement de notre volonté».



1 0 6 4

- ❶ 15,00
- ❷ 08/04/2005
- ❸ 35 x 25
- ❹ 14
- ❺ S.A.Bentounes
- ❻ Imprimerie BA



2005

2002-2007

...

Les nombreux discours du Président de la République militent en faveur de cette vision laquelle s'intègre merveilleusement dans la stratégie engagée par l'Algérie à travers un vaste programme de renouveau national fondé sur l'approfondissement de l'idéal démocratique.

La réconciliation nationale sera le gage d'une Algérie modèle qui puisse répondre à l'attente et aux aspirations de tous les Algériens et Algériennes sans exclusive.

Une Algérie où l'ignorance, le fanatisme, la hogra (mépris social) n'auront pas de place ; une Algérie où l'extrémisme disparaîtra ; une Algérie où les perpétuels conflits à connotations tribales ou religieuses ne seront plus d'actualité. En un mot, une Algérie authentique.

Ce n'est pas sans raison si la loi sur la concorde civile a été vécue comme une phase fondatrice du processus de réconciliation nationale. Il ne pouvait en être autrement si l'on s'en tient aux différentes interventions du premier magistrat du pays.

De la concorde civile à la réconciliation nationale, c'est l'Algérie qui se réconcilie avec elle-même pour relever les défis majeurs qui l'attendent et occuper la place légitime qui lui revient sur le plan international.

Au plan interne, la cohésion sociale, la solidarité et la bonne gouvernance sont autant de conditions objectives à réunir pour le triomphe de l'idéal démocratique.

Conscient de la nécessité de cerner sans complaisance aucune et avec lucidité les dissonances de la décennie écoulée, M. Abdelaziz Bouteflika entend faire en sorte que la dynamique engagée autour de la réconciliation nationale soit porteuse d'initiatives concrètes et constantes pour donner un sens réel à la justice sociale et jeter



les jalons fiables d'un développement multiforme à la fois harmonieux et durable. Aguerri par les épreuves qui lui ont été imposées par ceux qui souhaitaient son implosion, le peuple algérien sait mesurer et apprécier à sa juste valeur l'idéal de paix et de concorde qui constitue une condition incontournable pour la promotion et le bien-être des citoyens. Conscient du caractère sacré de la mission qui lui a été confiée à l'occasion de sa réélection, le Président de la République entend accorder une priorité absolue à la réconciliation nationale. C'est à ce titre qu'il œuvre inlassablement pour la promotion d'une culture de tolérance, de dialogue et de paix, seule en mesure de permettre à l'Algérie de mieux capitaliser la quintessence de sa diversité et son ouverture au monde, en commençant d'abord par libérer les énergies créatrices de ses meilleurs enfants.

Un message de paix

«Nous devons tirer les enseignements de l'immense tragédie nationale que nous venons de vivre. L'Algérie, qui a toujours démontré sa solidarité avec les autres peuples et qui demeure déterminée à soutenir les causes nobles et justes dans le monde, a découvert dans l'épreuve cruelle qu'elle vient de vivre qu'elle ne devrait compter que sur elle-même et sur ses propres moyens. Dans sa très grande majorité, le monde a assisté sans réaction et souvent même sans compassion au martyre de notre peuple face à l'hydre du terrorisme que nous combattons et que nous dénonçons déjà comme un fléau qui ignore les frontières. (...) Soyons désormais convaincus que le devenir de notre pays dépend exclusivement de notre volonté et de notre engagement. En cela, l'exemple nous a été légué par nos aïeux à travers leurs résistances, leurs défaites et leurs triomphes qui, tout au long de notre histoire, ont forgé notre personnalité nationale. Face au défi de la paix et de la réconciliation nationale, c'est au peuple souverain qu'il revient aujourd'hui de faire son choix pour déterminer le cours de notre destin national.

A la veille du 43^e anniversaire du recouvrement de notre indépendance nationale, j'avais annoncé que le peuple algérien serait bientôt appelé à se prononcer lui-même sur la réconciliation nationale.

Aujourd'hui, conformément aux pouvoirs que vous m'avez conférés, j'ai le privilège de vous convier, avec l'aide de Dieu, à vous prononcer dans le cadre du référendum qui se déroulera le jeudi 29 septembre prochain sur le projet de Charte pour la paix et la réconciliation nationale qui vous est soumis.»

[Extrait du discours de M. Abdelaziz Bouteflika, le 14 août 2005.]



SOMMAIRE



RECHERCHE



Médersas

Le nom de médersa symbolise plusieurs vocations. Il signifie à la fois collège, académie et université. Rendu célèbre par les collèges tlemcéniens, il a été conservé par les autorités françaises qui ont institué trois médersas en Algérie : Constantine, Tlemcen et Médéa (transférée plus tard à Alger) en 1851. Véritable temple du savoir, ce lieu réservé à l'élite de la population musulmane dispensait des cours de grammaire et littérature arabes, droit et jurisprudence, théologie, langue française, arithmétique et géométrie. Au terme de trois années d'études, les candidats admis aux examens recevaient un diplôme intitulé Brevet d'études musulmanes.

La médersa d'Alger

La médersa El Thaâlibiya, établissement d'enseignement supérieur, compte parmi les édifices publics de style mauresque élevés en Algérie à la demande du gouverneur général C. Jonnart.

Cette construction est l'œuvre de l'architecte Petit et a été inaugurée en 1904. Par l'ordonnance et la forme de leur décor, le grand dôme et les salles présentent un cadre architectural des plus harmonieux. Quatre coupoles flanquent le dôme central, un vestibule et un porche s'ouvrent entre les deux coupoles de la façade principale.

L'ensemble des murs sont tapissés, à mi-hauteur, de carreaux de faïence lambrissée. Depuis une cinquantaine d'années, l'édifice n'a plus sa vocation d'établissement supérieur pour médersiens.

La médersa de Constantine

Inaugurée en 1906 par les autorités coloniales de l'époque, la médersa s'est vu confier la formation d'auxiliaires musulmans qui devaient assurer la liaison avec la population musulmane. L'administration coloniale venait de reprendre à son compte une tradition ancestrale.

Des médersas existaient et fonctionnaient avant la colonisation. Elles dispensaient un enseignement de niveau supérieur aux élèves les plus brillants issus des écoles primaires et secondaires attenantes aux mosquées et zaouïas. La valeur historique essentielle de cet édifice, à l'architecture ostensiblement musulmane, réside dans son nom : médersa, nom des établissements d'enseignement supérieur de l'Algérie précoloniale.

La médersa de Constantine a formé des générations d'auxiliaires musulmans suivant des cycles d'enseignement de quatre ans. En 1951, elle est érigée en lycée d'enseignement franco-musulman, avant de devenir lycée national huit ans plus tard. Après l'indépendance, elle abrite un centre universitaire puis l'Université de Constantine jusqu'en 1970. Aujourd'hui, elle est occupée par la Fondation Abdelhamid-Ben-Badis.

La médersa de Tlemcen

En 1905, la France inaugurait à Tlemcen la fameuse Médersa qui fut en fait le berceau de l'orientalisme consacré aux terres maghrébines.

Les plus grands savants français ont été en poste à Tlemcen : William et Georges Marçais, Alfred Bell ou Maurice Gaudfroy de Mombynes. Elevée à côté du mausolée de Sidi Maâmar Ben Ali, elle est construite dans le style arabo-mauresque, présentant une magnifique façade inspirée du mihrab de la Grande Mosquée, avec des arabesques en mosaïque de faïences à plusieurs tours, une belle cour dallée de marbre et de nombreuses salles de cours, un grand bassin long de 200 m, large de 100 m et d'une profondeur de 3 m.

La médersa de Tlemcen a donné naissance à plusieurs figures nationales, tels Cheikh Zerdoumi, Si Kaddour Naïmi, Chaouch et Moulay Slimane. Elle a également versé un lourd tribut pour la libération du pays.



1 0 6 5

- ❶ 10,00 Médersa d'Alger
- ❷ 16/04/2005
- ❸ 35 x 25
- ❹ 14
- ❺ A. Kerbouche
- ❻ Imprimerie BA



1 0 6 6

- ❶ 15,00 Médersa de Constantine
- ❷ 16/04/2005
- ❸ 35 x 25
- ❹ 14
- ❺ A. Kerbouche
- ❻ Imprimerie BA



1 0 6 7

- ❶ 30,00 Médersa de Tlemcen
- ❷ 16/04/2005
- ❸ 35 x 25
- ❹ 14
- ❺ A. Kerbouche
- ❻ Imprimerie BA



2005

2002-2007

...

Les zaouïas

Au XV^e siècle, de nombreuses zaouïas (confréries), telles celles des Tidjaniya, Rahmaniya, Derqaouiya, Kadiriya, Djazouliya, Senoussiya, etc. voient le jour au Maghreb. La zaouïa est une véritable institution autour de laquelle s'ordonne la vie de la région. C'est un lieu de prière, de *dikr* (rituel de litanies particulières à chaque zaouïa et à chaque ordre religieux). On y dispense un savoir religieux et, en premier lieu, l'apprentissage du Coran.

Les zaouïas rayonnent à travers tout le pays. Elles sont présidées par un *moqaddem*, porteur de son message à ses disciples, ou *kbouan*. Les zaouïas, qui ont longtemps constitué un véritable filet enserrant dans ses mailles tout le corps social du pays, vivent grâce aux dons de la *zakat* et autres *sadaqate*.



Les zaouïas rayonnent à travers tout le Maghreb.



Manuscrits entreposés dans les khizanate.



Mosquée de la zaouïa Cheikh Mokhtar à Biskra.



SOMMAIRE



RECHERCHE



Journée mondiale de la propriété intellectuelle

La Journée mondiale de la propriété intellectuelle a été instituée par l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle en septembre 1999 sur proposition de l'Algérie et de la République populaire de Chine.

L'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle est une organisation intergouvernementale des Nations unies, spécialisée dans la propriété intellectuelle, qui regroupe 171 Etats membres. L'Algérie a adhéré à cette organisation en 1975.

La proclamation d'une Journée mondiale de la propriété intellectuelle vise à favoriser une prise de conscience générale de l'importance de la propriété intellectuelle dans le monde en raison des très grands enjeux économiques, techniques et politiques qu'elle représente à l'aube du III^e millénaire. Elle a été également instituée car le siècle à venir est celui d'une économie du savoir et des

techniques de l'information, et la propriété intellectuelle y jouera un rôle majeur pour impulser le développement économique et social.

La propriété intellectuelle constitue un outil qui pourra être utilisé pour promouvoir tout un ensemble de progrès sociaux, car elle implique un grand nombre d'utilisateurs de secteurs très divers intéressés par les aspects de la propriété intellectuelle liés au commerce, à la biodiversité, à la biotechnologie, au commerce électronique, à l'innovation, au droit d'auteur, aux droits voisins, au patrimoine culture traditionnel et surtout au développement de l'Internet. La date du 26 avril a été choisie pour la célébration de cette journée, car elle coïncide avec la date anniversaire de la création de l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (1970).



1 0 6 8

- ❶ 15,00
- ❷ 26/04/2005
- ❸ 35 x 25
- ❹ 14
- ❺ M. Hamouche
- ❻ Imprimerie BA

L'Office national des droits d'auteur

L'Office national des droits d'auteur et des droits voisins (ONDA) est un établissement public sous la tutelle du ministère de la Culture. Les principales missions de l'ONDA sont la protection des œuvres du patrimoine culturel traditionnel et des œuvres nationales tombées dans le domaine public, la protection du patrimoine culturel, la protection sociale des auteurs, de leurs ayants droit et des titulaires des droits voisins membres de l'Office, ainsi que la promotion culturelle.

Parmi les attributions de l'ONDA figure la protection des droits des auteurs et des titulaires des droits voisins étrangers attachés aux œuvres et aux prestations exploitées sur le territoire national dans le cadre des engagements internationaux de l'Algérie, notamment par la conclusion d'accord de représentation réciproque avec les partenaires étrangers similaires.

La propriété intellectuelle : un enjeu économique.



2005

2002-2007



1 0 6 9

- ❶ 15,00
- ❷ 28/04/2005
- ❸ 25 x 35
- ❹ 14
- ❺ K. Krim
- ❻ Imprimerie BA

Journée mondiale de la sécurité et de la santé au travail

L'Algérie a toujours accordé une importance particulière à la préservation de la santé et de la sécurité de l'être humain au travail. L'importance croissante de l'activité industrielle, sa diversité et la place qu'elle occupe dans l'activité économique se sont accompagnées d'une multiplication de risques susceptibles d'altérer l'intégrité physique de l'être humain au travail.

Afin de préserver la force de travail, l'Etat algérien a mis en place un dispositif réglementaire et une administration chargée de veiller à son application.

Le support juridique nécessaire à l'action des partenaires sociaux et à celle des pouvoirs publics est allé se renforçant. En 1983, une loi relative aux accidents de travail et aux maladies professionnelles a été promulguée. Une loi relative à l'hygiène, à la sécurité et à la médecine du travail a été promulguée le 26 janvier 1988 pour prendre en charge les réponses aux préoccupations de ces trois parties impliquées dans la préservation de la santé et de l'homme au travail.

Cette loi a fixé le cadre organisationnel qui doit prendre en charge, à tous les niveaux du monde du travail, les préoccupations relatives à la santé et à la sécurité du travailleur durant l'exercice de ses activités professionnelles. La stratégie a consisté en la mise en place d'organismes étatiques devant accompagner l'action de l'inspection du travail, l'Institut national de prévention des risques professionnels et l'Organisme de prévention dans le bâtiment et les travaux publics.

La préoccupation d'ensemble vise à instaurer le cadre adéquat nécessaire à une concertation entre les partenaires sociaux et les pouvoirs publics en la matière ; une intersectorialité (implication de l'ensemble des départements ministériels concernés par l'effort de prévention) accompagnée d'une pluridisciplinarité.

Au niveau national, un Conseil national d'hygiène, de sécurité et de médecine du travail et au niveau de l'entreprise, une Commission d'hygiène et de sécurité prennent en charge le dialogue social.

Conférence internationale du travail

En juin 2005, M. Abdelaziz Bouteflika, Président de la République algérienne, était hôte d'honneur de l'Organisation internationale du travail à la 93^e session annuelle de la Conférence internationale du travail (CIT). A cette occasion, il a plaidé pour une mondialisation à dimension sociale et présenté l'expérience algérienne en matière de démocratisation et d'emploi devant plus de 3 000 délégués issus des différents continents.

L'Algérie a ratifié 54 conventions dont 51 sont en vigueur. A l'occasion de sa participation à la CIT en juin 2005, le Président de la République algérienne a annoncé la décision de l'Algérie de ratifier quatre nouvelles conventions de l'Organisation internationale du travail : la convention n°135 concernant les représentants des travailleurs, la convention n°155 sur la sécurité et la santé des travailleurs, la convention n°167 sur la sécurité et la santé dans la construction et la convention n°181 sur les agences d'emploi privées.



SOMMAIRE



RECHERCHE



60^e anniversaire du 8 mai 1945

Il y a 60 ans, le 8 mai 1945, les Algériens à Sétif, Guelma et Kherrata fêtent la victoire des Alliés contre le nazisme et la fin de la Seconde Guerre mondiale. A cette occasion, ils organisent des manifestations pacifiques, arborent des drapeaux aux couleurs de l'Algérie et scandent des slogans nationalistes en faveur de l'indépendance. La répression des forces coloniales s'abat alors violemment sur la manifestation aux premiers rangs de laquelle s'avançaient des écoliers et des scouts. Bouzid Saal, un jeune scout qui arborait le drapeau vert-blanc-rouge, fut tué et ce fut le début des émeutes qui ont marqué cette journée, ainsi que les jours et les semaines qui suivirent. La répression violente alimente alors la révolte au sein de la population et les forces coloniales n'hésitent pas à massacrer des milliers d'Algériens, hommes, femmes et enfants, à travers les mechtas du Constantinois notamment.

L'Algérie connaît, en cette année 1945, les événements les plus sanglants de son histoire, l'armée française ayant sauvagement réprimé la population des régions est du pays sans distinction et avec une rare sauvagerie pour éviter que la contagion nationaliste se propage et que l'insurrection s'étende.

Forces aériennes, terrestres et navales sont mises à contribution pour venir à bout de la révolte nationaliste et de la colère des Algériens. Le bilan fut très lourd. Pas moins de 45 000 morts, selon la Fondation du 8-Mai-1945, furent enregistrés parmi les victimes civiles dont des milliers de blessés et de prisonniers.

Pour entretenir la mémoire nationale et informer les jeunes générations, les rappels historiques de cette période sont indispensables.



Pas moins de 45 000 morts furent enregistrés parmi les victimes civiles.

Cette année, Sétif accueille le 60^e anniversaire de ce tragique événement qui revêtra une dimension nationale. Le chant d'une chorale composée de 1 000 élèves et d'immenses fresques marqueront cette commémoration placée sous le signe de la fidélité aux martyrs pour que nul n'oublie ce fait de l'histoire qui a été le prélude de la Révolution de Novembre 1954.

Le chahid Didouche Mourad

C'est en tant que responsable du Constantinois que Didouche Mourad participe à la rédaction de la proclamation du 1^{er} Novembre 1954, dont il est un des plus célèbres rédacteurs. Le chahid a été l'un des plus éminents membres de l'Organisation spéciale. En 1952, il constitue avec le chahid Mustapha Ben Boulaïd un noyau clandestin à Alger dont la mission est la fabrication de bombes en prévision du déclenchement de la Révolution. Il se rend ensuite en France pour une mission de contrôle interne de la Fédération. A son retour à Alger, il met en place, avec d'autres moudjahidine, le Comité révolutionnaire pour l'unité et l'action (CRUA). Il fait partie des cinq membres du premier Conseil de la Révolution. Encerclé au douar Souadek, Didouche Mourad, alors qu'il tentait de couvrir la retraite du groupe qu'il dirigeait, tombe au champ d'honneur le 18 janvier 1955.



1 0 7 0

- ❶ 15,00
- ❷ 08/05/2005
- ❸ 35 x 25
- ❹ 14
- ❺ S. A. Bentounes
- ❻ Imprimerie BA



2005

2002-2007



- ❶ 15,00
- ❷ 28/05/2005
- ❸ 25 x 35
- ❹ 14
- ❺ S. A. Bentounes
- ❻ Imprimerie BA

1 0 7 1



- ❶ 30,00
- ❷ 28/05/2005
- ❸ 35 x 25
- ❹ 14
- ❺ S. A. Bentounes
- ❻ Imprimerie BA

1 0 7 2

Jeux Méditerranéens Almeria 2005

Les jeux Méditerranéens d'Almeria ont lieu du 24 juin au 3 juillet 2005. La belle ville d'Almeria, célèbre station balnéaire d'Andalousie et chef-lieu de la province du même nom, a vu son nom s'associer depuis de nombreux siècles à la Méditerranée.

Comptoir commercial romain, base militaire du temps de la présence musulmane en Espagne en général et en Andalousie en particulier, elle a entretenu des relations privilégiées avec les populations de l'Ouest méditerranéen, notamment avec l'Algérie dont elle est la ville espagnole la plus proche.

Cinquante ans après l'organisation des jeux Méditerranéens par Barcelone (1955), Almeria devient la deuxième ville ibérique à abriter cet événement quadriennal qui rassemble des athlètes des 23 pays du Bassin méditerranéen. Les autorités de la province d'Almeria ont consacré plus de 100 millions d'euros pour le succès de cet événement qui, au fil des éditions, connaît la participation progressive d'athlètes de renom. 26 disciplines olympiques sont au programme, dont 4 sports aquatiques

(natation, voile, aviron et canoë-kayak), les plus symboliquement suivis car représentatifs du dénominateur commun entre tous les pays participants : la Méditerranée.



Le nageur algérien Salim Ilès.

L'Algérien Amar Addadi réélu à la tête du CIJM

En marge des JM 2005 à Almeria, le congrès du Comité international des jeux Méditerranéens (CIJM) a réélu à la présidence l'Algérien Amar Addadi. Elu à la tête du CIJM en 2001, à l'occasion des jeux Méditerranéens de Tunis, M. Addadi a consacré son mandat à la promotion de ces jeux régionaux parmi les pays riverains, de sorte qu'ils jouissent de la participation des meilleurs athlètes de chaque nation.

Sa réélection est chargée de symbolique dans la mesure où le comité d'évaluation de la candidature de la ville d'Almeria, réuni en 1998, a été présidé par Amar Addadi.

Almeria

Almeria est non seulement la ville espagnole la plus proche de l'Algérie, mais elle a également été construite par des Maures venus du Maghreb.

De nombreux vestiges témoignent de la présence musulmane dans cette cité, notamment Alcazaba de Almeria (la Casbah), construite par Abderrahmane III, calife de Cordoue, sur le modèle des casbahs des villes du Maghreb, la Puerta de Almedina, principale porte de la ville, aujourd'hui rebaptisée Puerta de Purchena, la Calle de Almedina (rue de la médina), la principale rue de l'époque musulmane, ainsi que Aljibes, des citernes érigées pour l'approvisionnement public en eau et divisées en trois nefs.



SOMMAIRE



RECHERCHE



Poètes algériens d'expression orale

L'Algérie possède un patrimoine de poésie populaire aussi riche que varié, tant en tamazight qu'en arabe dialectal. Cependant, une grande partie, précieuse et rare, demeure orale, puisqu'elle repose sur le bouche-à-oreille qui l'expose souvent à l'oubli.

Des noms illustres ont laissé, à travers les siècles, une empreinte indélébile dans la mémoire collective et continuent de susciter l'intérêt et l'admiration de ceux qui approchent leurs œuvres.

Sidi Lakhdar Ben Khlouf (XVI^e siècle)

C'est l'un des poètes algériens les plus célèbres. Centenaire, il consacra 80 ans de sa vie à chanter le Prophète (QSSSL), au point que son œuvre entière paraît lui être exclusivement consacrée. Il marque la vie mystique et religieuse du Dahra (Ouest). Trop pauvre pour entreprendre le pèlerinage, il eut l'extraordinaire compensation de voir le Prophète, unique objet de son amour, quatre-vingt-dix-neuf fois dans son rêve. Plus tard, il fit le serment que l'Elu de Dieu (QSSSL) lui a même accordé la faveur de venir le voir dans la réalité. «*Fil yaqdba wa layça fil manam*» (dans la réalité et non en rêve), affirmait-il dans un poème de deux cents vers qui commençait par «*Ya tadj el anbiya el kram*» (couronne des nobles prophètes).

Mohamed Ben M'sayeb (XVIII^e siècle)

Il fut le poète citadin le plus célèbre du Maghreb occidental. Connu surtout pour ses poésies amoureuses, il a également laissé de très beaux chants religieux, dont le plus fameux *Medh Er Rassoul* (QSSSL) (hymne au Prophète). Il connut des honneurs et des succès mérités par son talent. Mort en 1768, il est enterré à Tlemcen.



- ❶ 10,00 Lakhdar Ben Khlouf – XVI^e s.
- ❷ 08/06/2005
- ❸ 30 x 40
- ❹ 14
- ❺ K. Krim
- ❻ Imprimerie BA

1 0 7 3



- ❶ 15,00 Mohamed Ben M'sayeb – XVIII^e s.
- ❷ 08/06/2005
- ❸ 30 x 40
- ❹ 14
- ❺ K. Krim
- ❻ Imprimerie BA

1 0 7 4



- ❶ 20,00 Si Mohand U M'hand – XIX^e s.
- ❷ 08/06/2005
- ❸ 30 x 40
- ❹ 14
- ❺ K. Krim
- ❻ Imprimerie BA

1 0 7 5



- ❶ 30,00 Aïssa El Djermouni – XX^e s.
- ❷ 08/06/2005
- ❸ 30 x 40
- ❹ 14
- ❺ K. Krim
- ❻ Imprimerie BA

1 0 7 6



2005

2002-2007

...

Si Mohand U M'hand (XIX^e siècle)

Poète oral par excellence, Mohand U M'hand, grand marcheur, appartient à cette race de poètes errants distribuant leur poésie au gré des chemins parcourus, des villages et des villes. C'était aussi un poète marginal, de cette marginalité si propre qui le rendit populaire et le rapprocha d'une façon extraordinaire des siens, dont il disait, mieux que personne, la détresse, le bouleversement des valeurs, la perte des certitudes. C'était surtout l'un des géants de la poésie kabyle résistante, refusant le joug colonial, mais qui, dans l'impuissance, choisit l'errance, synonyme d'insoumission.

Aïssa El Djermouni (XX^e siècle)

Aïssa Ben Rabah Merzougue, plus connu sous le nom de Aïssa El Djermouni, est né à Sid R'ghiss (Oum El Bouaghi), en 1886. Issu d'une famille de paysans sans terre, de la tribu des Ouled Amara (Djeramna), il connut durant sa jeunesse la misère, la guerre et l'oppression. Analphabète, il chantait tout ce qu'il ressentait sans composition, aidé des poètes Boufrira, Cheikh Mekki Boukrissa et Hadj Djebbari.

Il débute dans la chanson vers 1910, accompagné de sa troupe constituée de Hadj Mohamed Ben Zine, Miloud Guerichi (flûtiste) et Mohamed Ben Derradji (*berrab*), sillonnant l'Algérie et le Maghreb. Il enregistre deux disques à Tunis ainsi qu'une dizaine d'autres à Paris. Il réalisera plus de trente enregistrements, des centaines d'œuvres, ainsi que des dizaines de représentations publiques dont l'une à l'Olympia (Paris) en 1937. Il mourut en 1945 laissant un riche héritage à la chanson algérienne.



Le medh

Le medh (éloge), chant religieux, a été baptisé chaâbi en 1947 par le musicologue Safir El Boudali.

En Algérie, c'est Cheikh Nador qui a su capter et faire fructifier l'héritage du *melhoun*, qui devient précurseur de ce mode musical et qui lance Cheikh El Hadj M'hamed El Anka, maître et créateur du genre.

Le chaâbi est un des genres musicaux les plus répandus au Maghreb. Il constitue le versant populaire de la musique classique issue de la culture arabo-andalouse.

Le mot chaâbi peut désigner des styles musicaux différents en fonction des régions. En Algérie, les sonorités et la signification ne sont pas identiques à celles des autres pays du Maghreb.

Madih religieux à Ghardaïa.



SOMMAIRE



RECHERCHE



Journée mondiale de lutte contre la toxicomanie



Informer, sensibiliser et prévenir ont été les maîtres mots lors de la Journée mondiale de lutte contre la drogue et la toxicomanie, célébrée le 20 juin. Journées portes ouvertes, campagnes de sensibilisation, conférences et débats encadrés par des spécialistes et psychologues ont été organisés avec les jeunes autour de la problématique et des dangers occasionnés par la consommation et l'abus des drogues.

Ces dernières années, l'Algérie a fait de la lutte contre ce fléau une priorité nationale et un défi à relever à tous les niveaux de l'Etat. Une politique de proximité englobant des cellules d'écoute au cœur des cités et des quartiers a été mise en place afin de permettre aux consommateurs

de reprendre une vie normale et de se débarrasser de cette dépendance qui les ronge.

Aucune famille n'est à l'abri de ce mal, vu que les narcotiques et les barbituriques de toutes sortes circulent dans tous les milieux, jusqu'à atteindre les structures scolaires. Le 9 juin 1997, l'Office national de lutte contre la drogue et la toxicomanie (ONLDT) est créé. Il est installé officiellement en octobre 2002.

Etablissement à caractère public et administratif, l'ONLDT ne lésine sur aucun moyen pour initier des manifestations d'information et de sensibilisation dans les milieux fréquentés par les jeunes notamment afin d'éradiquer ce fléau.

Les narcotiques

Les narcotiques sont utilisés pour apaiser la douleur en cas de maladies graves, tel le cancer en phase terminale, ou pour lutter contre la toxicomanie sous contrôle médical. Ce sont des analgésiques puissants dérivés des opiacés. Parmi les plus connus, la morphine, l'héroïne et la méthadone. Les narcotiques agissent sur le système nerveux et apaisent la douleur. A faible dose, ils ont un effet euphorisant.

Les narcotiques diminuent la capacité de concentration et de coordination. Ils induisent des dérèglements de l'humeur pouvant dégénérer en troubles psychiques et conduisent à la dépendance. Consommés à forte dose, ils entraînent des troubles de la conscience, une dépression respiratoire ou la mort.

Leur utilisation dans le sport est prohibée depuis 1967.



1 0 7 7

- ❶ 15,00
- ❷ 26/06/2005
- ❸ 35 x 25
- ❹ 14
- ❺ A. Kerbouche
- ❻ Imprimerie BA



2005

2002-2007



1 0 7 8

- ❶ 15,00
- ❷ 09/07/2005
- ❸ 25 x 35
- ❹ 14
- ❺ S. A. Bentounes
- ❻ Imprimerie BA

50^e anniversaire de l'UGEMA

L'Union générale des étudiants musulmans algériens fut créée lors d'un congrès tenu à Paris les 8 et 9 juillet 1955 par des étudiants imprégnés des idées et principes du mouvement nationaliste de cette époque. Parmi ces étudiants il y avait, entre autres, Belaïd Abdesselam, Ahmed Taleb El Ibrahim, Mohamed Benyahia, Aïssa Messaoudi, Abdelhamid Mehri et Taleb Abderrahmane.

Outre les changements politico-militaires qu'a connus l'Algérie à cette période, les conditions précaires dans lesquelles vivaient les étudiants ont contribué à la création de cette organisation. L'Union des étudiants visait à fonder un mouvement national capable à la fois de défendre les intérêts des étudiants, d'associer les intellectuels aux problèmes de leur nation et de contrecarrer la propagande coloniale qui avançait que la Révolution algérienne n'était que l'activité d'une bande de brigands.

En mars 1956, l'UGEMA a commencé son activité politique en organisant son deuxième congrès à Paris.

Ce dernier fut couronné par l'adoption de deux résolutions : l'indépendance de l'Algérie sans aucune condition et l'ouverture des pourparlers entre le Front de libération nationale et les autorités coloniales. Devant le refus des autorités coloniales de ces deux résolutions, une grève générale des étudiants a été déclenchée le 19 juin 1956.

Pour obtenir sa reconnaissance officielle, l'UGEMA fut membre délégué au 6^e Congrès mondial des étudiants tenu à Colombo. Aussi, les étudiants musulmans algériens ont intensifié leurs activités avec les unions estudiantines suisses, hollandaise, allemande, italienne, chinoise et amé-

ricaine, ainsi qu'avec quelques capitales arabes. L'administration française n'est pas restée inactive face à cette fougue militante. Le 28 janvier 1958, une décision portant dissolution de l'Union, sous prétexte que les étudiants algériens se sont écartés de leur réel objectif et agissent sous l'influence du Front de libération nationale, a causé une réprobation générale dans les milieux estudiantins à travers le monde. Plusieurs organisations nationales et internationales ont participé à la réunion extraordinaire de Londres où décision a été prise d'organiser une semaine de solidarité avec les étudiants algériens.



Le mouvement estudiantin aux sources de l'UGEMA

«On peut dire que la grève des étudiants fut un tournant dans l'engagement du mouvement de l'intelligentsia dans les rangs de la Révolution. Ce sont ces élites formées qui prendront les postes de responsabilité dans l'économie, la diplomatie, l'encadrement de l'ANP et l'administration au lendemain de l'indépendance. Beaucoup de témoignages et d'ouvrages écrits sur le rôle de l'UGEMA et son engagement dans le mouvement de libération nationale auront donné aux organisations estudiantines et de la jeunesse les référents qui demeureront à jamais le symbole de cette jeunesse combative et imprégnée des hautes idées humanistes (...), au moment où plus que jamais le devoir de mémoire nous interpelle afin d'immortaliser les faits saillants de notre combat libérateur contre toutes les tentatives de falsification et d'atteinte à la dignité et à la mémoire de nos chouchada.»

[D' Boudjemaâ Haïchour, in El Moudjahid du 28 juin 2005.]



SOMMAIRE



RECHERCHE



Guépard du Tassili

Le guépard est un grand félin de la taille d'une panthère, mais aussi élancé qu'un lévrier avec des pattes longues et fines. La tête, petite et arrondie, se termine par un museau court. Les oreilles sont courtes et rondes. La queue et le pelage fauve pâle sont parsemés de taches pleines de couleur brun foncé. D'autres signes particuliers le distinguent également : la cage thoracique profonde, les hanches et les épaules élevées ainsi qu'un trait d'un noir intense allant de l'angle antérieur des yeux à la bouche lui donnant une douce expression de tristesse très caractéristique.

Après 90 à 95 jours de gestation, à n'importe quel moment de l'année, la femelle du guépard donne naissance à 2, 3 ou 4 petits aveugles au pelage bleu gris.

En Algérie, le guépard peuplait probablement tout le sud du pays. Il se rencontrait régulièrement dans les régions montagneuses du Sahara central, notamment dans les massifs du Tassili où quelques individus étaient encore aperçus au XIX^e siècle. Aujourd'hui, cet animal qui a disparu de nombreuses régions est en voie d'extinction suite à la dégradation de son milieu naturel. Plusieurs facteurs sont en cause : sécheresse, installation d'infrastructures lourdes, surpâturage, intensification de la chasse et du braconnage, provoquant donc la réduction de l'espace vital indispensable à l'épanouissement de l'espèce.

Actuellement, le guépard du Tassili figure sur la liste des espèces protégées. La situation est des plus préoccupantes et nécessite l'engagement d'actions urgentes telles que la création de réserves intégrales à l'intérieur des parcs nationaux : une dans le parc de l'Ahaggar et deux dans



Le Grand Sud algérien recèle d'innombrables richesses naturelles et culturelles.

celui du Tassili N'Ajjer. Ces réserves sont des territoires relativement vastes renfermant des ressources à caractère unique ou particulier. Elles sont riches en pâturages, donc en espèces animales constituant les principales proies du guépard. Les secteurs économiques, juridiques et sociaux concernés sont appelés à se mobiliser afin de protéger et de réhabiliter cet animal exceptionnel dans la région.



Le parc de l'Ahaggar

Le Parc national de l'Ahaggar est situé au chef-lieu de la wilaya de Tamanrasset. Créé par décret, le 3 novembre 1987, l'Office du Parc national de l'Ahaggar (OPNA), établissement public à caractère administratif, sous la tutelle du ministre de la Culture, a pour principales missions la protection, la conservation et la mise en valeur des richesses du patrimoine culturel et du patrimoine naturel de l'Ahaggar, classé à cet effet pour ses richesses archéologiques, pariétales, historiques, faunistiques, floristiques, géologiques et paysagères d'importance nationale et internationale.



1 0 7 9

- ❶ 15,00 Guépard
- ❷ 20/07/2005
- ❸ 35 x 25
- ❹ 14
- ❺ A. Kerbouche
- ❻ Imprimerie BA



1 0 8 0

- ❶ 30,00 Guépard
- ❷ 20/07/2005
- ❸ 35 x 25
- ❹ 14
- ❺ A. Kerbouche
- ❻ Imprimerie BA



2005

2002-2007



1081

- ❶ 15,00
- ❷ 27/07/2005
- ❸ 25 x 35
- ❹ 14
- ❺ K. Krim
- ❻ Imprimerie BA

Sommet mondial sur la société de l'information

Les technologies de l'information et de la communication (TIC) constituent un enjeu essentiel dans le développement économique, social et culturel dans le monde. Elles sont utilisées de façon accrue dans tous les secteurs d'activité au sein des pays développés.

Afin de rendre ces technologies accessibles à tout un chacun, et pour pouvoir les utiliser judicieusement, et conformément aux termes de la résolution 56/183, l'Assemblée générale des Nations unies a décidé de tenir en décembre 2001, sous l'égide de l'Union internationale des télécommunications (UIT), un sommet mondial sur la société de l'information, et ce, en deux phases.

La première phase s'est déjà déroulée à Genève du 10 au 12 décembre 2003. Elle a réuni au plus haut niveau des chefs d'Etat, des dirigeants du secteur des télécommunications, des organisations non gouvernementales et des représentants des médias et de la société civile.

Cette première rencontre visait à formuler de façon parfaitement claire une volonté politique et à prendre des mesures concrètes pour jeter les bases d'une société de l'information accessible à tous.

La seconde phase du sommet, qui se tiendra à Tunis du 16 au 18 novembre 2005, aura pour objectif de suivre et de mettre en œuvre la déclaration de principes et le plan d'action adoptés à Genève, voire l'élaboration et l'adoption des documents appropriés en vue de la consolidation du processus de mise en œuvre de la société de l'information.

En marge de la deuxième phase du sommet, des manifestations parallèles seront organisées. Elles auront pour but de favoriser une dynamique de partenariat et de promouvoir le secteur des affaires et des échanges d'expériences en matière d'édification de la société de l'information.



Lors du Sommet mondial de la société de l'information.

Un Centre national pour l'information scientifique et technique

Les missions de la mise en place d'un système national d'information scientifique et technique et de développement de réseaux sectoriels et thématiques et leur connexion à des réseaux régionaux et internationaux ont été confiées au Centre de recherche sur l'information scientifique et technique (CERIST).

Les activités du CERIST reposent sur la recherche et le développement dans les domaines de l'informatique et des sciences documentaires, ainsi que les prestations de service. Outre le siège central, le Centre dispose de sites régionaux, de bureaux de liaison et de centres régionaux de documentation répartis géographiquement au niveau de trois pôles principaux du territoire national. Le CERIST est aussi prestataire de services Internet qu'il a été un des premiers à introduire en Algérie.



SOMMAIRE



RECHERCHE



La Tunisie est déjà à pied d'œuvre pour offrir aux médias les facilités requises dans le cadre du sommet. Un centre de presse pouvant accueillir plus d'un millier de journalistes sera aménagé au palais du Kram où auront lieu les travaux du sommet.

Le centre comprendra, à côté des espaces de travail pour la presse audiovisuelle, des espaces de rencontres, de repos et de restauration. Dans ce contexte, et saisissant l'opportunité de cet événement, Algérie Poste ne manquera pas de procéder à l'émission d'un timbre-poste commémoratif de cet événement historique dans le domaine des TIC. Le congrès de l'Union postale universelle (UPU) de Bucarest, en 2004, a consacré, dans sa formulation de la stratégie mondiale à l'horizon 2008, un traitement spécifique au rôle de la poste dans la société de l'information.

Aussi, le congrès a adopté deux résolutions : la C25 et la C35/2005. La première a trait à l'implication des organes de l'UPU dans la préparation du Sommet mondial de la société de l'information I et II, alors que la seconde concerne l'émission d'un timbre-poste dédié à l'événement. Dans l'esprit des résolutions de l'UPU, la Commission arabe permanente des postes, lors de sa 12^e session du Caire (Egypte) tenue du 18 au 20 avril 2005, a inscrit à son ordre du jour la nécessité d'arrêter une démarche commune, vu la similitude des problèmes

auxquels les pays arabes sont confrontés. Cependant, l'émergence de la société de l'information dans les pays en voie de développement ne peut être effective que par la manifestation de fermes résolutions et de signaux forts émanant des Etats et des institutions internationales.



Vinton Cerf, le père fondateur d'Internet.

Internet

Internet est un ensemble de réseaux de toutes tailles interconnectés par le protocole IP (Internet Protocol).

Le point de départ d'Internet a été ARPANET, c'est-à-dire un réseau de quatre ordinateurs que relie des scientifiques du ministère de la Défense américaine en août 1969. Indépendamment de tout objectif militaire, le réseau expérimental ARPANET fut créé par l'ARPA (Advanced Research Projects Agency dépendant du DOD, Department of Defense) afin de relier quatre instituts universitaires : le Stanford Institute, l'Université de Californie à Los Angeles, l'Université de Californie à Santa Barbara et l'Université d'Utah.

Le réseau ARPANET comportait déjà à l'époque certaines caractéristiques fondamentales du réseau actuel : un ou plusieurs nœuds du réseau pouvaient être détruits sans perturber son fonctionnement, la communication entre machines se faisait sans machine centralisée intermédiaire et les protocoles utilisés étaient basiques.

Tim Berners-Lee, l'inventeur du World Wide Web.



2005

2002-2007



1 0 8 2

- ❶ 15,00
- ❷ 20/08/2005
- ❸ 25 x 35
- ❹ 14
- ❺ S.A. Bentounes
- ❻ Imprimerie BA

50^e anniversaire de la Journée nationale du moudjahid

En date du 20 août 1955, sous le commandement du chahid Youcef Zighoud, chef de la Zone II, des attaques ciblant les postes de police, les casernes de gendarmerie et les fermes coloniales furent planifiées et lancées à travers tout le Nord-Constantinois.

Ces attaques visaient à donner un élan significatif à la Révolution en vue de l'étendre aux cités urbaines et grandes villes et à porter un coup fort aux troupes de l'ennemi. Elles ont également réussi à forcer le blocus imposé à la zone des Aurès et démentir les allégations françaises qui prétendaient que les événements enregistrés çà et là étaient des actions de groupuscules hors-la-loi. Ces opérations ont par ailleurs coïncidé avec l'anniversaire de l'exil du sultan Mohammed V, engendrant ainsi une grande solidarité entre les peuples des pays du Maghreb.

Cependant, la riposte des autorités coloniales fut d'une sauvagerie sans pareille : une grande campagne de répression et d'arrestations fut lancée contre des citoyens civils, engendrant ainsi plus de dix mille chahids.

Les opérations du 20 août 1955 ont été couronnées par d'importantes victoires.

Elles ont garanti l'unité du devenir commun du Maghreb arabe et fait inscrire la cause algérienne à l'ordre du jour des Nations unies. Enfin, elles ont confirmé que la Révolution algérienne était une révolution populaire dont le noble objectif était l'indépendance du pays.



Ferhat Abbas serre la main à un soldat de l'ALN.

Le 20 août 2005, le Président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika, a choisi la ville de Skikda pour y commémorer le soulèvement du 20 août 1955. Il s'est recueilli à la mémoire des martyrs et a déposé des gerbes de fleurs au stade du 20-Août et à la place des Martyrs. Il a également assisté à l'ouverture d'un colloque consacré à cet événement historique. Cette commémoration est l'occasion de revenir sur les exactions du colonisateur au moment où, en France, la loi du 23 février 2005 vient glorifier le rôle de la France coloniale.

Les médailles de moudjahidine

Outre les médailles de l'Armée de libération nationale et du résistant, le décret n°84-310 du 25 octobre 1984 définit les caractéristiques techniques des médailles de moudjahidine, de leurs insignes distinctifs et des brevets de notification portant attribution de ces médailles décernées aux martyrs, aux grands blessés, aux mutilés de guerre. La nomination est prononcée par décret. De manière générale, le port de toute médaille ou décoration décernée à titre civil ou militaire est obligatoire lors des cérémonies officielles organisées à l'occasion d'une fête nationale ou religieuse. Les médailles de moudjahidine, au même titre que les insignes et rubans de l'ordre du Mérite national, imposent en tout lieu et en toute circonstance déférence et respect.



SOMMAIRE



RECHERCHE



Année internationale du sport et de l'éducation physique

Le sport est un langage universel. Il a le pouvoir de fédérer les hommes et les femmes quels que soient leur origine, leur milieu social, leur conviction religieuse ou leur situation économique. Promouvoir l'éducation physique et la pratique du sport est la meilleure façon qui soit pour lutter contre des maladies souvent handicapantes et mener une vie harmonieuse.

L'Année internationale du sport et de l'éducation physique célébrée en septembre de cette année à travers le monde vient non seulement commémorer un événement, mais surtout sensibiliser les différentes franges de la population à l'importance de l'éducation physique et de

la pratique du sport. Cette commémoration vise essentiellement à une sensibilisation internationale pour une éducation physique de qualité susceptible de répondre aux besoins éducatifs, à la tolérance et au renforcement des valeurs éthiques.

Ainsi, Algérie Poste accorde une importance au bien-être physique et moral des personnes par sa contribution à l'émission d'un timbre philatélique sur l'Année internationale de l'éducation physique et du sport qui marquera l'adhésion de l'Algérie au processus d'éducation pour tous.



- ❶ 30,00
- ❷ 14/09/2005
- ❸ 25 x 35
- ❹ 14
- ❺ M. Boutine
- ❻ Imprimerie BA

1 0 8 3

Le rôle du sport pleinement reconnu

L'année 2005 a été dédiée au sport et à l'éducation physique par la 58^e session de l'Assemblée générale des Nations unies qui a inscrit à son ordre du jour une question intitulée «Le sport au service de la paix et du développement» et une question subsidiaire : «L'Année internationale du sport et de l'éducation physique». L'ONU a pris acte des recommandations de la table ronde des ministres de l'Éducation physique et du Sport, tenue à Paris en janvier 2003, dans lesquelles ces derniers se disent résolus à faire en sorte que le rôle de l'éducation physique et du sport soit pleinement reconnu et promu.



La déclaration d'Athènes

La déclaration d'Athènes, qui a couronné la IV^e Conférence internationale des ministres et hauts fonctionnaires responsables de l'éducation physique et du sport (MINEPS IV) réunis du 6 au 8 décembre 2004 à Athènes, a mis en exergue l'essor de l'éducation physique et du sport qui constituent l'un des moyens les plus efficaces pour améliorer la santé, l'hygiène, la prévention du VIH/sida, ainsi que le bien-être général des populations et des jeunes notamment. La déclaration souligne que les activités physiques sont un instrument indispensable dans la lutte contre les inégalités et les fléaux sociaux, telle l'utilisation de drogues, qui affectent à des degrés divers l'ensemble des sociétés modernes.



2005

2002-2007



1 0 8 4

- ❶ 10,00 Fort du Phare – Alger
- ❷ 21/09/2005
- ❸ 35 x 25
- ❹ 14
- ❺ A. Kerbouche
- ❻ Imprimerie BA



1 0 8 5

- ❶ 15,00 Fort de cap Matifou – Alger
- ❷ 21/09/2005
- ❸ 35 x 25
- ❹ 14
- ❺ A. Kerbouche
- ❻ Imprimerie BA



1 0 8 6

- ❶ 30,00 Fort de Santa Cruz – Oran
- ❷ 21/09/2005
- ❸ 35 x 25
- ❹ 14
- ❺ A. Kerbouche
- ❻ Imprimerie BA

Forts d'Algérie

Fort du Phare (bordj El Manar)

Bordj El Manar aurait été construit par des Andalous à la fin du XV^e siècle sur l'île la plus occidentale pour faire office de phare. Modifiée plusieurs fois au gré des différents événements historiques, cette tour finit par être, au début du XIX^e siècle, l'œuvre la plus importante du port. C'est sur elle qu'est érigé le phare. Cette fortification, de forme circulaire (60 m de diamètre), dotée de 4 étages d'embrasure et protégée par un fossé de 5 m de large, abrite une citerne et un magasin à poudre.

Fort de cap Matifou (bordj Tamentfoust)

Ce fort fut construit par Ramdhan Agha en 1661 sous le règne d'Ismail Pacha. Il subit des aménagements en 1685 après les bombardements français menés par Duquesne en 1682 et 1683. Le bordj était de forme octogonale et son mur atteignait 9 m de hauteur avec une légère

inclinaison sur l'extrémité. L'accès à ce fort entouré d'un fossé se faisait par un pont de bois. Ce fort comprenait 22 pièces de canon : une sur le côté où se trouve la porte et trois sur chacun des sept autres. Ces pièces assuraient la protection du flanc et de la rade.

Fort Santa Cruz (bordj El Djebel)

Ce fort fut bâti par les Espagnols au sommet de la montagne de Sidi Aïdour, au-dessus du fort Saint-Grégoire. Le nom de Santa Cruz lui fut attribué pour perpétuer le souvenir du dernier gouverneur d'Oran. Les chroniqueurs donnent des dates différentes quant à la création de cet ouvrage. Vu l'importance de son emplacement qui donnait sur la ville et son port, ce fort fut armé de 300 canons. En 1708, le bey Bouchelaghem soumit ce fort à un bombardement intensif et réduisit ses 112 occupants à l'esclavage. Le fort Santa Cruz fut rénové par les Espagnols en 1738, sous l'autorité du général Vallejo. Après l'occupation française en 1830, ce fort connut un renouveau et fut rebaptisé Sainte-Croix.

Restauration du fort Santa Cruz

Le ministère de la Culture a consacré une enveloppe de trente millions de dinars pour la restauration et la mise en valeur du fort Santa Cruz. Le ministère s'est fixé comme priorité la qualité et la conformité de restauration de ce fleuron de l'architecture de l'époque et gloire du patrimoine d'Oran, bâti par les Espagnols au XVI^e siècle pour se prémunir contre les assauts de la résistance algérienne. Le projet est suivi par des experts de premier rang. Les travaux de réfection concernent l'étanchéité, la remise en état du système de collecte des eaux pluviales et la mise en place de la porte principale du fort.



SOMMAIRE



RECHERCHE



Référendum du 29 septembre 2005

Projet de Charte pour la paix et la réconciliation

Tout au long de son histoire, l'Algérie a connu une série de luttes menées par son peuple pour défendre sa liberté et sa dignité. Ces luttes ont contribué à renforcer l'unité du peuple algérien, à lui inculquer les hautes valeurs morales et spirituelles et à lui permettre de démanteler toutes les tentatives qui visaient sa désunion, sa déculturation et sa dépersonnalisation.

Ainsi, grâce au sacrifice suprême consenti par un million et demi de chouchous tombés au champ d'honneur, l'Algérie a pu venir à bout de l'ennemi oppresseur, ajoutant par cette victoire une nouvelle page à son passé séculaire. Du fait que notre pays constitue un partenaire important sur le plan international, il devait faire valoir ses droits et ses intérêts et les faire respecter. Ces mêmes droits et intérêts qui ont été bafoués durant une décennie, et ce, suite à la déviation qui a atteint son paroxysme par des agressions criminelles qui ciblaient l'effacement des acquis du peuple et l'ébranlement des fondations de son Etat.

Ces agressions ont semé les affres de la discorde qui a affecté les biens, les personnes et même leur honneur. En dépit de tout, l'Algérie a pu surmonter cette tragédie considérée comme une période obscure de son histoire. Le mérite revient à son peuple qui a combattu le crime sous toutes ses formes.

Aujourd'hui, le peuple algérien est redevable à tous ceux qui sont tombés en martyrs pour que vive la République algérienne démocratique et populaire. Comme il est conscient de l'importance de la paix et de la réconciliation pour la réalisation des objectifs de développement économique et social et de la stabilité politique du pays. Dans la tentative d'instaurer la paix et la sécurité, nous devons promouvoir et contribuer avec conviction à la réussite de la réconciliation nationale. Cette dernière est capable de cicatrifier les plaies générées par la tragédie nationale. La réconciliation nationale, faut-il le rappeler, fut la première œuvre salutaire du Président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika. ●●●



Une volonté partagée.



1 0 8 7

- ❶ 15,00
- ❷ 29/09/2005
- ❸ 35 x 25
- ❹ 14
- ❺ Imprimerie BA



2005

2002-2007

...

En passant de la concorde civile à la réconciliation nationale, c'est l'Algérie qui se réconcilie avec elle-même afin de relever les défis majeurs qui l'attendent et d'occuper la place qu'elle mérite sur le plan international.

Avant d'être suivie et concrétisée par la Charte pour la paix et la réconciliation nationale, la loi sur la concorde civile fut la première étape d'une démarche qui devait être complétée.

La réconciliation nationale est une attente pressante et prometteuse. Soutenir la politique qui sous-tend cette réconciliation, c'est inciter toutes les composantes du peuple à déployer plus d'efforts pour que vive l'Algérie.

L'adoption du projet de Charte pour la paix et la réconciliation nationale nous permettra de mettre en œuvre les mesures nécessaires quant à la réalisation d'une véri-

table cohésion des Algériens dans la perspective d'un développement global.

En approuvant cette charte, c'est le peuple qui exprime sa volonté d'adopter la réconciliation. Autrement dit de coopérer au renforcement de l'unité de sa nation, de sa personnalité et de son identité et de conserver ses nobles valeurs.

Cependant, il revient aux citoyens qui ont durement souffert de mesurer à sa juste valeur la notion de réconciliation nationale. Cette notion est indispensable au progrès et à la prospérité de notre pays.

Alors, nous devons tous nous tenir en rangs serrés aux côtés du Président de la République pour œuvrer sans répit à promouvoir la culture du pardon, de la paix et du dialogue dans le cadre de la réconciliation nationale.



Pour l'Algérie.



Une aspiration à la paix.

Un défi de haute élévation morale

«La réconciliation nationale constitue un défi de haute élévation morale interpellant notre foi et notre patriotisme ; il faut donc nous y préparer. Pour ma part, j'y ai investi, tout au long de ces dernières années, ma foi de croyant, mais aussi ma fidélité à mes compagnons, les glorieux chouchada de la libération avec lesquels j'ai fait le serment non seulement de reconquérir notre indépendance nationale, mais aussi et surtout de construire l'Algérie dont ils ont rêvé et pour laquelle ils se sont sacrifiés.

Je remercie Dieu le Tout-Puissant de voir le peuple algérien partager cette même volonté qui nous permettra de réaliser effectivement la réconciliation nationale. Cette volonté ne signifie pas l'oubli de nos souffrances ni la négation de nos sacrifices.

Elle représente sous sa forme la plus noble notre aspiration à la paix et notre cohésion nationale garante de notre unité, cette unité hors de laquelle notre avenir national restera toujours compromis et exposé à des périls certains.»

[Extrait du discours de M. Abdelaziz Bouteflika. Alger, 14 août 2005.]



SOMMAIRE



RECHERCHE



Recouvrement de la souveraineté nationale sur la RTA

En date du 28 octobre 1962, la souveraineté nationale sur la Radio-Télévision algérienne était recouvrée. Dans l'espoir d'entraver la poursuite de la diffusion, les autorités françaises ont donné à leurs employés l'ordre de quitter l'entreprise. Cependant, l'Algérie a pu poursuivre l'émission de ses programmes, réussissant ainsi à relever un grand défi. Le 28 octobre 1962 constitue un tournant décisif dans le processus relatif à l'accomplissement du recouvrement de la souveraineté nationale. Aussi est-il le symbole d'une grande volonté de libération du joug colonial comme il témoigne de la confiance placée dans les compétences algériennes. Ces mêmes compétences qui ont réussi à hisser l'étendard national et à le déployer au vent sur l'édifice de l'institution de la Radio-Télévision algérienne. A partir de ce jour, l'entreprise fait son chemin tout en accompagnant les efforts de développement entrepris au lendemain de l'indépendance. De fait, cette entreprise est devenue un trait d'union entre la société et les grandes mutations qu'elle connaît.



Siège de l'Entreprise nationale de télévision (ENTV).

L'ère de la communication moderne

En s'équipant de façon conséquente, en participant à des expériences de pointe, comme le système d'échanges par satellite pour la région africaine et le système d'échanges d'informations et de programmes entre les pays arabes et européens, et en formant de nouvelles générations de techniciens rompus aux technologies nouvelles, la RTA est entrée de plain-pied, durant l'année 1982, dans l'ère de la communication moderne. Cette modernisation devait amener également à une révision de la structure. En 1986, la RTA est structurée en quatre organismes autonomes de radio (ENRS), de télédiffusion (TDA), de production audiovisuelle (ENPA) et de télévision (ENTV). En 1991, l'ENTV est érigée en établissement public à caractère industriel et commercial (EPIC).



Canal Algérie

Canal Algérie a été créée en 1994. Cette chaîne se veut «un lien culturel avec la communauté algérienne résidant à l'étranger, plus précisément en Europe, et s'associe au dialogue et à l'échange entre les cultures et les civilisations.» Canal Algérie «tend aussi à intéresser et à séduire le public étranger concerné par l'évolution de la situation en Algérie en particulier dans les domaines politique et économique». C'est «une chaîne généraliste relevant de l'Entreprise nationale de télévision (ENTV) et offrant un panel de programmes diversifiés alliant l'information, la culture, le divertissement et le sport.»



1 0 8 8

- ❶ 30,00
- ❷ 28/10/2005
- ❸ 35 x 25
- ❹ 14
- ❺ S. A. Bentounes
- ❻ Imprimerie BA



2005

2002-2007

Objets personnels de l'Emir Abdelkader



1089

- ❶ 15,00 Selle
- ❷ 01/11/2005
- ❸ 35 x 25
- ❹ 14
- ❺ S. A. Bentounes
- ❻ Imprimerie BA



1090

- ❶ 30,00 Bottes
- ❷ 01/11/2005
- ❸ 35 x 25
- ❹ 14
- ❺ S.A. Bentounes
- ❻ Imprimerie BA



1091

- ❶ 40,00 Gilet
- ❷ 01/11/2005
- ❸ 25 x 35
- ❹ 14
- ❺ S. A. Bentounes
- ❻ Imprimerie BA



1092

- ❶ 50,00 Cachet
- ❷ 01/11/2005
- ❸ 25 x 35
- ❹ 14
- ❺ S. A. Bentounes
- ❻ Imprimerie BA

Tous ceux qui ont approché l'Emir Abdelkader, de Léon Roches, qui fut son secrétaire de 1837 à 1839, à Si Kaddour Ben Rouila, soldat poète qui avait été blessé à Alger en 1830 et qui avait rejoint Abdelkader pour être son secrétaire particulier, reconnaissent en l'Emir son humilité. Les témoignages d'historiens et autres proches relèvent sa modestie : «Son costume était simple, une chemise en coton, par-dessus une gandoura en laine, un chèche de laine fine et blanche fixé par une corde en poils de chameau autour de sa tête et un burnous blanc recouvert quelquefois d'un burnous brun. Pour tout ornement, un chapelet qu'il égrenait tout en murmurant ses prières. Il portait toujours le costume national et avait interdit à ses hommes d'orner leurs vêtements.»

«El Hadj Abdelkader, témoigne Si Kaddour Ben Rouila, se nourrit très sobrement. Il est toujours vêtu simplement. Il est poli avec tout le monde. Il est noble et ne le fait pas

paraître. Il est très honnête et ne veut jamais rien prendre pour son compte dans le Trésor public. Il rend la justice au plus humble des musulmans. Sa justice est tout à la fois douce et rigoureuse. Il n'est pas indulgent pour celui qui a commis une faute grave et il punirait son fils s'il était mis dans le même cas.»

Le capitaine Saint-Hypolite, qui venait de rendre visite à l'Emir Abdelkader à Mascara, fut très impressionné au point de ne pouvoir s'empêcher de livrer ses sentiments sans réserve dans une correspondance qu'il adressa au gouverneur général Droue d'Erlon : «L'Emir est un homme remarquable. Il est dans une situation morale qui est inconnue de l'Europe civilisée. C'est un être détaché des choses de ce monde ; l'intérêt personnel ne le guide pas ; l'amour des richesses lui est inconnu ; il n'est attaché à la terre qu'en ce qui tient à l'exécution des volontés du Tout-Puissant, dont il n'est que l'instrument.»



Miliana, la maison de l'Emir

Autrefois résidence du bey de Miliana, à l'ouest d'Alger, le siège de l'Emir Abdelkader – «Dar Al Amir» (la maison de l'Emir) – est de style mauresque, occupant une superficie de 2 624 m².

Après avoir fait l'objet de travaux de restauration, la maison de l'Emir, qui est dépourvue de tout ornement décoratif de l'époque (céramique, boiserie, plâtre, etc.), a été aménagée en musée en 1997 et comporte plusieurs salles d'exposition sur l'ethnographie, les antiquités romaines, la résistance populaire, les mines du Zaccar et la guerre de Libération nationale. Miliana renferme également les mausolées de Sidi Belkacem et de Sidi El Hadli dont la valeur architecturale enrichit le patrimoine culturel de la ville.



SOMMAIRE



RECHERCHE



Miguel de Cervantès (1547-1616)

Miguel de Cervantès Saavedra est né le 29 septembre 1547 dans la petite ville d'Alcalá, à une trentaine de kilomètres de Madrid. Fils d'un médecin modeste, il grandit au milieu d'une famille nombreuse. Alors qu'il était encore étudiant à Madrid en 1568, il publia quelques poèmes à la mémoire de la reine d'Espagne. En 1569, il partit pour Rome et l'année suivante, il entra au service du cardinal Giulio Acquaviva. Grisé de rêves héroïques, il rejoignit alors un régiment de l'armée espagnole basé à Naples. En 1571, il prit part à la bataille navale de Lépante contre les Turcs, au cours de laquelle il perdit sa main gauche, ce qui lui valut le surnom de «manchot de Lépante». En septembre 1575, tandis qu'il rentrait en Espagne, Cervantès fut enlevé par des pirates de Barbarie et emmené en captivité vers l'Algérie. Il resta ainsi prisonnier pendant cinq ans et tenta de s'évader d'Oran et



- ❶ 30,00 Effigie
- ❷ 16/11/2005
- ❸ 25 x 35
- ❹ 14
- ❺ S. A. Bentounes
- ❻ Imprimerie BA

1 0 9 3



La grotte de Cervantès à Alger

Une grotte se trouvant à Alger a servi, en 1577, de refuge à Miguel de Cervantès, le plus prestigieux des écrivains espagnols. Le site abritant la grotte est composé de 4 parties distinctes : la grotte, préservée dans un état proche de son origine, l'abri qui donne l'illusion de continuité avec la falaise, la partie haute qui se présente comme un magnifique balcon offrant une vue féérique sur la baie d'Alger et l'esplanade aménagée par le passé pour faciliter l'accès au site avec au milieu une stèle érigée en 1887 en hommage au captif d'Alger.

La grotte, symbole de l'expérience et de l'œuvre universelle de Cervantès, dont le célèbre roman *Don Quichotte* est considéré parmi les livres les plus traduits dans le monde, est située dans une zone humide et a, de ce fait, subi des altérations provenant de diverses origines, aggravées notamment par la présence de végétations et l'effet de l'eau sur les parois. Des travaux de réaménagement y sont prévus.



2005

2002-2007

...

d'Alger à plusieurs reprises. Il ne sera racheté et libéré que le 24 octobre 1580 pour 500 écus d'or Roi d'Espagne. Il faut noter que la Régence d'Alger, reconnaissant la qualité et le prix du personnage, l'a fait bénéficier d'un régime de faveur, et malgré ses tentatives d'évasion, le dey d'Alger lui a toujours montré de la considération, même s'il a été condamné à 5 ans de réclusion. C'est dans une grotte près du rivage à l'est d'Alger qu'il trouva quelque temps refuge lors de son évasion de 1579. Cervantès était âgé de 33 ans quand il regagna l'Espagne. Le courage exceptionnel qu'il avait montré lors des années passées au service de la patrie et pendant son aventure algérienne ne lui a pas permis de trouver un emploi au sein d'une famille de la noblesse. Il se consacra alors à l'écriture entre 1582 et 1585 et produisit des poèmes et des pièces de théâtre qui ont presque tous disparu aujourd'hui. A Madrid, il fréquentait les milieux littéraires. Aussi, il acquit une certaine notoriété grâce à un roman pastoral, *La Galatée*, dont la rédaction a commencé à Alger, mais sans pour autant pouvoir vivre de sa plume. Le 12 décembre 1584, il épousa la fille d'un propriétaire d'Esquivias.

On lui confia de modestes charges gouvernementales telles que l'approvisionnement de la flotte de l'invincible Armada ou la collecte des impôts.

Il fut soupçonné, dans l'exercice de sa dernière fonction, de malversations et fut emprisonné par les autorités à plusieurs reprises. C'est durant sa période de détention qu'il imagina l'histoire d'un chevalier errant en quête de superbes exploits.

Cette histoire donna lieu à un récit dont la première partie parut en 1605 sous le titre *L'Ingénieux Hidalgo Don Quichotte de la Manche*.

Huit ans plus tard, Cervantès publia *Nouvelles exemplaires*, un recueil regroupant douze récits, et en 1614, il écrivit *Le Voyage au Parnasse* qui est probablement son texte le plus intime. Cet ouvrage fut suivi, en 1615, de la seconde partie de *Don Quichotte*.

Enfin, cédant aux rêves héroïques de sa jeunesse, Cervantès acheva, quatre jours avant de mourir, un roman de chevalerie fantastique. Miguel de Cervantès s'éteignit à Madrid le samedi 23 avril 1616 et fut enterré au couvent de la Calle del Humilladero.



Traduction coréenne de Don Quichotte.

Alcala

La contribution d'Alcalá de Henares au développement intellectuel de l'humanité s'exprime par le chef-d'œuvre de son plus célèbre fils, Miguel de Cervantes Saavedra, *Don Quichotte*.

Alcalá est la première ville universitaire planifiée au monde, fondée par le cardinal Jiménez de Cisneros au début du XVI^e siècle. Elle est le modèle de la Civitas Dei (cité de Dieu), communauté urbaine idéale que les missionnaires espagnols exportèrent aux Amériques, et celui des universités d'Europe et d'ailleurs.

Cette ville espagnole a été la première à être conçue et construite uniquement en tant que siège d'université, et devait servir de modèle à d'autres centres d'érudition en Europe et aux Amériques.

Le concept de ville idéale, la cité de Dieu, a été pour la première fois transcrit dans la pratique à Alcalá, à partir de laquelle il rayonna largement dans le monde entier.



Statue de Don Quichotte à Alcalá.



SOMMAIRE



RECHERCHE



Destruction publique des stocks de mines antipersonnel

Le 24 novembre 2004, au Polygone central de l'air de Hassi Bahbah (wilaya de Djelfa), relevant de la 1^{re} Région militaire, le Président de la République, chef suprême des forces armées, ministre de la Défense nationale, a procédé au lancement public et solennel d'une opération de destruction de 3 030 mines antipersonnel.

Il inaugurerait ainsi un cycle de 12 opérations tendant à la destruction de 150 050 mines représentant le stock total des mines antipersonnel détenues par l'Armée nationale populaire, conformément aux dispositions pertinentes de l'article 4 de la Convention d'Ottawa sur l'interdiction de l'emploi, du stockage, de la production et du transfert des mines antipersonnel et sur leur destruction.

Moins d'une année plus tard, une cérémonie de parachèvement de ces opérations se tient sur le même site, permettant à l'Algérie de remplir avant terme ses obligations conventionnelles. 150 050 mines antipersonnel vont donc s'ajouter aux 30 000 000 déjà neutralisées de par le monde, faisant de cette destruction une œuvre humanitaire qui s'inscrit dans le sillage des efforts déjà consentis par l'Algérie dans le domaine du déminage humanitaire au lendemain de son indépendance.



Les mines antipersonnel tuent et mutilent des centaines de personnes par an.



1 0 9 4

- ❶ 30,00
- ❷ 21/11/2005
- ❸ 25 x 35
- ❹ 14
- ❺ S. A. Bentounes
- ❻ Imprimerie BA

Une victoire partagée avec tous les peuples

C'est le Président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika, qui a donné, le 20 novembre 2005, le coup d'envoi de l'opération finale de destruction publique des stocks de mines antipersonnel. Lors de l'allocution qu'il a prononcée à cette occasion, le Président de la République a estimé : «C'est là une victoire que nous partageons avec tous les peuples de la planète. Nous souhaitons que ce fléau destructeur soit définitivement rayé et que la Convention d'Ottawa soit respectée par tous. Nous souhaitons que cette arme soit à jamais bannie de tous les arsenaux du monde afin que notre monde soit totalement exempt de mines.»

La Convention d'Ottawa

La Conférence diplomatique sur l'interdiction totale internationale des mines antipersonnel adopte, le 18 septembre 1997 à Oslo, la Convention sur l'interdiction de l'emploi, du stockage, de la production et du transfert des mines antipersonnel et sur leur destruction.

Le traité est ouvert à la signature à Ottawa les 3 et 4 décembre 1997, puis au siège des Nations unies, à New York. Cette convention est animée par la détermination des Etats signataires à faire cesser les souffrances et les pertes en vies humaines causées par les mines antipersonnel qui tuent ou mutilent des centaines de personnes, pour la plupart des civils innocents et sans défense, en particulier des enfants, entravent le développement et la reconstruction économiques, empêchent le rapatriement des réfugiés et des personnes déplacées sur le territoire et ont d'autres graves conséquences des années après leur mise en place.



2005

2002-2007



1 0 9 5

- ❶ 30,00
- ❷ 01/12/2005
- ❸ 25 x 35
- ❹ 14
- ❺ K. Krim
- ❻ Imprimerie BA

Journée mondiale de lutte contre le sida

A l'occasion de la Journée mondiale de lutte contre le sida, l'Algérie a, comme chaque année, consacré un espace important à cette manifestation. Rencontres et conférences se sont multipliées à travers le territoire national afin de permettre aux Algériens de se rendre compte de l'étendue de la maladie du siècle.

Une étude menée par les services de la Gendarmerie nationale a révélé 767 cas de sida à Alger en 2005. Au mois de septembre, il était fait état de 1 868 cas. Les statistiques démontrent que la wilaya d'Oran est la plus touchée par la maladie avec 129 nouveaux cas en septembre. Les causes principales de la propagation du sida en Algérie sont les rapports sexuels non protégés et la consommation de drogues par injection.

L'immigration clandestine est tout aussi un facteur déterminant, facilitant la propagation du VIH d'un pays à un autre, raison pour laquelle l'Algérie s'est engagée à lutter contre ce phénomène.

Pour cette journée, l'ONUSIDA, en collaboration avec l'Organisation mondiale de la santé (OMS), a émis un rapport spécial sur l'évolution de l'épidémie dans le monde. Le syndrome d'immunodéficience acquise a causé la mort de plus de 25 millions de personnes depuis son identification en 1981, ce qui en fait l'une des maladies les plus dévastatrices de toute l'histoire de l'humanité.

En dépit de l'accès de plus en plus amélioré aux traitements antirétroviraux et à la prise en charge dans plusieurs régions du monde, le sida n'en a pas moins tué 3,1 millions de personnes en 2005 dont plus d'un demi-million d'enfants. Moins d'une personne sur cinq exposée au risque d'infection au VIH a accès à des services de prévention de base, selon un rapport de l'ONUSIDA (2004). Chez les personnes vivant avec le VIH, une sur dix seulement a fait un test.



Le continent africain est frappé de plein fouet par l'épidémie du sida.



Le sida dans le monde

Le rapport ONUSIDA/OMS de novembre 2006 indique que les taux d'infection ont diminué dans certains pays en 2005, mais la tendance globale reflète toujours une augmentation de la transmission. Le nombre de personnes vivant avec le VIH/sida dans le monde a atteint 39,5 millions, soit 37,2 millions d'adultes dont 17,7 millions de femmes et 2,3 millions d'enfants de moins de 15 ans. 24,7 millions de malades du sida vivent en Afrique subsaharienne, 7,8 millions en Asie du Sud et du Sud-Est, 1,7 million en Amérique latine, 1,7 million en Europe orientale et en Asie centrale, 1,4 million en Amérique du Nord, 750 000 en Asie de l'Est, 740 000 en Europe occidentale et centrale, 460 000 en Afrique du Nord et au Moyen-Orient, 250 000 dans les Caraïbes et 81 000 en Océanie.



SOMMAIRE



RECHERCHE



Rois numides

Après une succession de civilisations étrangères, les Numides, habitants autochtones de l'Afrique du Nord, créèrent le premier Etat puissant de leur histoire au II^e siècle av. J.-C. La Numidie est alors divisée en deux royaumes : celui des Massyles à l'est et celui des Masaesyles à l'ouest.

Ptolémée (23-40 ap. J.-C.)

Fils unique de Juba II et de Cléopâtre Séléne, il succéda à son père en l'an 23 ap. J.-C. et fut le dernier roi numide. Ptolémée fut tué par l'empereur Caius César, connu sous le nom de Caligula, qui s'empara de sa fortune et de ses esclaves, ce qui emmena à la révolte des Maurétaniens sous l'ordre d'un affranchi de Ptolémée, Aedemon. Cette

révolte dura plus de trois ans.

Syphax (220-203 av. J.-C.)

Rois des Masaesyles en 213 av. J.-C. dont Siga fut la première capitale, Syphax participa à la seconde guerre punique (218-201 av. J.-C.). Rome aussi bien que Carthage cherchèrent à se réconcilier avec Syphax et à l'attirer chacune dans son camp. Il choisit Carthage après son mariage avec Sophonisbe, fille d'Hasdrubal. Les Romains lui préférèrent son adversaire Massinissa qui le combattit et s'empara de la deuxième capitale Cirta. Syphax mourut à Rome en 203 av. J.-C.



Les Massyles et les Masaesyles

Les Massyles occupaient l'est de la Petite Kabylie en Algérie, la Tunisie actuelle et la Libye jusqu'à Tripoli. Leur capitale était Cirta, actuelle Constantine, et leur roi Gaïa, père de Massinissa.

Les Masaesyles occupaient le centre et l'ouest de l'Algérie et l'est du Maroc (Tingitane). Leur capitale était Siga, près d'Oran, et leur roi était Syphax. Tous les Numides étaient alliés des Carthaginois (Phéniciens installés depuis le VIII^e siècle) et combattaient avec eux, aussi bien en Italie qu'en Espagne. Rome tenta de conclure des alliances séparées avec les Massyles et les Masaesyles.

Les peuples berbères du Maroc atlantique s'appelaient les Mauri ou Mauretani. Ils ne font pas partie des Numides.



1 0 9 6

- ❶ 15,00 Ptolémée
- ❷ 14/12/2005
- ❸ 25 x 35
- ❹ 14
- ❺ S. A. Bentounes
- ❻ Imprimerie BA



1 0 9 7

- ❶ 30,00 Syphax
- ❷ 14/12/2005
- ❸ 25 x 35
- ❹ 14
- ❺ S. A. Bentounes
- ❻ Imprimerie BA





SOMMAIRE



RECHERCHE



Fantasia



SOMMAIRE



RECHERCHE



2006

2002-2007



1 0 9 8

- ❶ 30,00 Siège d'Algérie Poste
- ❷ 14/01/2006
- ❸ 35 x 25
- ❹ 14
- ❺ S. A. Bentounes
- ❻ Imprimerie BA

Siège d'Algérie Poste

Le 14 janvier 2006, Algérie Poste célèbre le quatrième anniversaire de sa création en tant qu'établissement public à caractère industriel et commercial (EPIC). Issue de la restructuration du ministère des Postes et Télécommunications suite à la loi n° 2000-03 du 5 août 2000, Algérie Poste a été créée par décret exécutif n°2002-43 du 14 janvier 2002.

Domiciliée à l'ancien siège du ministère des Postes et Télécommunications à Alger, dont les bureaux sont très exigus, Algérie Poste se devait de se doter d'un nouveau siège pour remplir ses missions et développer rapidement ses nouvelles activités. Le conseil d'administration de l'EPIC décida d'une construction suffisamment grande pour satisfaire aux activités de l'entreprise tournées résolument vers l'avenir.

Implanté à Bab Ezzouar, à une vingtaine de kilomètres du centre d'Alger, sur une superficie de 6 025 m² et à proximité de l'aéroport international Houari-Boumediène, d'une conception architecturale moderne, de verre et d'acier, aux lignes harmonieuses et légères, au style imposant, le nouveau siège est un bâtiment intelligent avec façades en murs-rideaux comme matériaux modernes, et un traitement en claustras à larges mailles, restituant le style méditerranéen et oriental. Il est constitué d'un bloc en forme de losange permettant au niveau de chaque étage une distribution aisée et des accès faciles aux différents services et bureaux.

Ce bloc d'une surface de 10 415 m² (hors parking) comprend un bâtiment de 16 niveaux : un rez-de-chaussée réservé aux espaces accueil, restauration... ; un amphithéâtre de 400 places ; 12 étages ; 3 sous-sols réservés à des parkings de 325 places.



Maquette du nouveau siège d'Algérie Poste à Bab Ezzouar.

Cet ensemble de 435 bureaux est complété par des aménagements modernes qui répondent aux besoins et au confort des employés et des visiteurs.

Spacieux et fonctionnel, le nouveau bâtiment, œuvre d'entreprises performantes, est bien servi par son emplacement pour satisfaire les besoins d'Algérie Poste durant de nombreuses années. Sa livraison, selon les délais contractuels, est prévue pour l'année 2008.

Une organisation sur trois niveaux

La structure organisationnelle d'Algérie Poste est bâtie sur trois niveaux : la direction générale qui assure la gestion de l'entreprise, composée de sept directions opérationnelles et de six directions d'études ; les directions opérationnelles qui comptent les services postaux, les finances et la comptabilité, les services financiers postaux, l'informatique, le service commercial, les ressources humaines et les moyens généraux ; les directions d'études qui sont en charge de la communication, des affaires juridiques et des relations internationales, de la stratégie, de la planification et de l'organisation, du management de la qualité, du patrimoine et, enfin, de l'audit et de la gestion.



SOMMAIRE



RECHERCHE



Oiseaux échassiers

Cigogne blanche *Ciconia ciconia*

C'est l'un des plus grands échassiers. On le reconnaît à son long bec, à ses pattes rouges, à son grand cou, à sa queue brève et à son plumage blanc et noir. Son allure est imposante, sa taille atteignant 102 cm.

Cette cigogne vit dans les campagnes cultivées et dans les prairies humides. Elle niche sur les maisons, dans les tours ou sur les grands arbres. Cette espèce a connu une évolution progressive puisque les effectifs sont passés de 1 375 couples en 1993 à 3 500 couples en 2000. La concentration de cet échassier est très importante au niveau du Tell où 75% de la population se situent dans l'est du pays. La région de nidification la plus méridionale se situe à Béchar. Les cigognes sont généralement silencieuses, mais claquent quand elles sont importunées. La cigogne repose son long bec sur le cou, adoptant une attitude très curieuse pour dormir. Elle se repose la nuit sur quelques perchoirs élevés et se nourrit de reptiles, de grenouilles et d'insectes.

Cigogne noire *Ciconia nigra*

Considérée comme visiteur de passage, elle diffère de la cigogne blanche par son plumage noir, à l'exception du ventre qui est blanc. Immatures, ces cigognes sont plus brunes que noires, notamment sur la tête et le cou. Leur taille est de 97 cm.

En période de migration, elles fréquentent les lieux dégagés et nichent sur les arbres ou sur les rochers. Le récent accroissement des effectifs nicheurs européens augmente les chances d'observation, surtout dans les zones



humides du Nord-Ouest. Des individus traversent l'Algérie par son extrême-ouest (Tindouf) pour aller hiverner en Afrique tropicale. Cet échassier se nourrit dans les marais des contrées boisées. Il est moins social que la cigogne blanche, mais plus bruyant.



La taxinomie

Le mot taxinomie désigne la science des lois de la classification des êtres vivants. Au début, les oiseaux étaient classés selon leur apparence physique en se fondant sur leur taille, leur morphologie et la couleur de leur plumage. L'évolution des méthodes scientifiques a donné lieu à la mise au point de techniques plus rigoureuses et le système de classification des oiseaux est devenu très sophistiqué. La taxinomie a tiré avantage de découvertes scientifiques réalisées dans les domaines de la biologie, de la paléontologie, de l'écologie, de la physiologie, de l'éthologie et de l'analyse des protéines et de l'ADN.



1 0 9 9

- ❶ 10,00 *Ciconia ciconia*
- ❷ 25/01/2006
- ❸ 30 x 40
- ❹ 14
- ❺ S. A. Bentounes
- ❻ Imprimerie BA



1 1 0 0

- ❶ 15,00 *Ciconia nigra*
- ❷ 25/01/2006
- ❸ 30 x 40
- ❹ 14
- ❺ S. A. Bentounes
- ❻ Imprimerie BA



1 1 0 1

- ❶ 20,00 *Platalea leucorodia*
- ❷ 25/01/2006
- ❸ 30 x 40
- ❹ 14
- ❺ S. A. Bentounes
- ❻ Imprimerie BA



1 1 0 2

- ❶ 30,00 *Grus grus*
- ❷ 25/01/2005
- ❸ 30 x 40
- ❹ 14
- ❺ S. A. Bentounes
- ❻ Imprimerie BA



2006

2002-2007



Spatule blanche *Platalea leucorodia*

La spatule blanche est un échassier assez rare. Sa silhouette et sa taille sont celles du héron blanc, ne différant de ce genre que par son long bec noir en forme de cuillère à l'extrémité.

L'adulte a une bande pectorale orangée et, au printemps, une longue huppe occipitale jaune orangé. La spatule blanche mesure 86 cm. Cet oiseau se trouve au niveau des eaux douces et niche en colonie dans les arbres, les buissons, les massifs de roseaux des lieux marécageux.

Les observations récentes sont sporadiques et proviennent de Kharouba, Réghaïa et Boughezoul.

La spatule blanche est un oiseau d'eau silencieux.



Grue cendrée *Grus grus*

Oiseau élégant, aux pattes et au cou longs. Sa tête, sa gorge et les bouts de ses ailes sont noirs. Cette espèce est caractérisée par une bande blanche allant de la joue au bas du cou. Le dessus de sa tête est rouge. Une touffe de plumes ornementales lui cache la queue. Le jeune est plus foncé avec la tête et le cou brunâtres.

La grue cendrée vit dans les grands marais et les landes humides. En hiver, elle fréquente aussi les milieux secs. Elle hiverne certaines années par milliers en se concentrant notamment à El Tarf, Relizane et dans la sebkha d'Oran.

Quelques dizaines hivernent à Boughezoul et sur les Hauts Plateaux. La danse nuptiale des grues est certainement l'un des spectacles les plus extraordinaires offerts par les oiseaux. La grue cendrée se nourrit surtout de végétaux. Elle est un oiseau migrateur très farouche.



Protection du courlis à bec grêle

En 1994, l'Algérie est devenue partie prenante du Mémoire d'Accord concernant les mesures de conservation du courlis à bec grêle. Ces mesures s'imposent par le fait que l'ensemble de la population de cette espèce a été réduite et est au bord de l'extinction. La population du courlis à bec grêle habite une petite zone de reproduction et, sur la route des zones d'hivernage, migre sur un itinéraire dispersé qui traverse les territoires de nombreux Etats de l'aire de répartition. La chasse comme la perte de ses habitats contribuent au déclin numérique persistant du courlis à bec grêle.



SOMMAIRE



RECHERCHE



Jeux Olympiques d'hiver Turin 2006

Alors que les jeux Olympiques d'été comprenaient, à leur début, quelques disciplines liées à la glace (patinage artistique aux jeux Olympiques de 1908 à Londres, hockey sur glace à ceux de 1920 à Anvers), le comte Clary et le marquis de Polignac, représentants de la France au Comité international olympique (CIO), proposent, lors de la session de 1921 à Lausanne, l'organisation de jeux incluant des sports d'hiver en marge des jeux Olympiques proprement dits. Après débat, le CIO adopte l'idée et décide de la création de jeux Olympiques d'hiver dont les disciplines spécifiques à la saison avec comme supports la neige et la glace.

La première édition de ces nouveaux jeux se déroule en 1924 à Chamonix, en France. Jusqu'en 1992, les jeux Olympiques d'hiver se déroulent au mois de janvier de l'année olympique, soit six mois avant les jeux Olympiques d'été, mais il a été décidé de les décaler de deux ans à partir de 1994, afin de faire clairement la distinction entre les deux grands rendez-vous olympiques. Du 10 au 26 janvier 2006, Turin abrite les jeux Olympiques d'hiver dans leur XX^e édition avec dix sports olympiques au programme : biathlon, bobsleigh, curling, hockey sur glace, luge, patinage artistique, patinage de vitesse, ski, skeleton et snowboard.



- ❶ 15,00
- ❷ 01/02/2006
- ❸ 35 x 25
- ❹ 14
- ❺ S. A. Bentounes
- ❻ Imprimerie BA

1 1 0 3

Deux Algériens à Turin

L'Algérie est représentée aux jeux Olympiques d'hiver de Turin par deux athlètes, Christelle Laura Douibi, dans les épreuves de la descente et du Super-G (ski alpin), et Noureddine Maurice Bentoumi, dans l'épreuve du 50 km libre (ski de fond). Les deux représentants algériens sont nés et installés en France. Douibi, née le 4 novembre 1985, a réussi à terminer l'épreuve de la descente en dépit d'une blessure. Elle est l'unique athlète africaine à participer à ces jeux et le porte-drapeau de l'Algérie lors de la cérémonie d'ouverture. Quant à Bentoumi, il n'a pas terminé la finale du 50 km libre.

Le Musée olympique

En 2006, le Musée olympique, situé à Lausanne en Suisse, enrichit ses collections par le biais de dons, d'achats, de dépôts et de legs. L'année a été faste car la collecte a été ponctuée par deux événements majeurs, les XX^{es} jeux Olympiques d'hiver à Turin et la 12^e Foire mondiale des collectionneurs olympiques à Lausanne, durant laquelle le musée fonctionne sur le mode de l'échange. Au cours de l'année 2006, 1 406 objets, 7 235 images, 2 700 heures de films, 1 372 livres et 3 000 dossiers d'archives ont été rassemblés.

Véritable mémoire écrite et visuelle des jeux Olympiques, le Musée olympique témoigne du rôle des jeux Olympiques depuis la nuit des temps jusqu'aux temps modernes.

Vue du Musée olympique de Lausanne.



2006

2002-2007



1 1 0 4

- ❶ 15,00
- ❷ 24/02/2006
- ❸ 25 x 35
- ❹ 14
- ❺ S. A. Bentounes
- ❻ Imprimerie BA

50^e anniversaire de l'UGTA

«La fondation [de l'UGTA], en 1956, aura été un tournant dans l'épopée de notre lutte de Libération à partir duquel les travailleurs algériens, déjà nombreux dans les rangs de l'Armée de libération nationale, ont décidé d'investir le champ syndical au profit de la lutte pour l'indépendance.

Comme cela sera également le cas avec d'autres composantes de notre société, notamment les étudiants et les commerçants, cette évolution stratégique mise en œuvre à l'initiative du Front de libération nationale a réalisé ses objectifs. En effet, la création de l'Union générale des travailleurs algériens a confirmé l'autonomie de décision et d'action de notre Révolution qui, riche de la généreuse solidarité de frères et d'amis à travers le monde, entendait demeurer une Révolution conduite par les Algériens au service exclusif de l'Algérie.

De même, l'Union générale des travailleurs algériens a concouru pacifiquement, certes, mais de manière efficace, à montrer à l'opinion mondiale que la glorieuse Révolution du 1^{er} Novembre 1954 était bien le sursaut d'une nation tout entière déterminée à conquérir son droit à la liberté.

De fait, les grèves nationales se succéderont à l'image de celles du 5 juillet et du 1^{er} novembre 1956, jalonnant la progression de notre lutte politico-militaire. L'historique grève des huit jours du début de l'année 1957 a, quant à elle, constitué une éminente contribution à la mise en

débat de la question algérienne aux Nations unies, tout comme elle aura été une nouvelle page du sacrifice et du martyre de notre peuple sous le joug colonial. Bien que pacifique, la mobilisation des travailleurs algériens a été confrontée au déchaînement de la répression coloniale. Pour le simple fait de grève, des dizaines de milliers de personnes ont connu les affres de l'emprisonnement, des tortures et des camps de concentration, et des milliers de nos compatriotes ont été lâchement assassinés durant leur détention.

Le symbole de cet héroïsme et de ce martyre restera notre frère le chahid Aïssat Idir, premier responsable de l'Union générale des travailleurs algériens qui, en dépit de son acquittement judiciaire, a de nouveau été incarcéré puis assassiné en janvier 1959.»

[Extrait de l'allocution du Président Abdelaziz Bouteflika à l'occasion du 50^e anniversaire de la création de l'UGTA.]



La Maison du peuple

La Maison du peuple, actuel siège de l'Union générale des travailleurs algériens, a été construite par Léon Claro, ancien élève de l'École des beaux-arts d'Alger et concepteur de l'imposante villa du centenaire à Bab Djedid. Des ensembles décoratifs réalisés par des élèves de l'École des beaux-arts d'Alger ornent l'intérieur de l'imposant bâtiment. Deux bas-reliefs, œuvre de Bréguet et de Belmondo – tous deux sculpteurs de l'École des beaux-arts d'Alger – agrémentent le haut de la structure. Paul Belmondo a utilisé dans son œuvre, marquée par l'influence du courant néoclassique, des lignes épurées et simples que l'on retrouve dans les deux sculptures.

Il a reçu le grand prix artistique de l'Afrique du Nord et le prix Blumenthal en 1926, ainsi que le grand prix artistique de l'Algérie en 1932.



SOMMAIRE



RECHERCHE



Coupe du monde de football Allemagne 2006

Organisée une fois tous les quatre ans, la Coupe du monde de football regroupe les meilleures sélections nationales de tous les coins de la planète. Très attendu, ce rendez-vous est suivi par des milliards de personnes à travers le monde, ne perdant rien de sa popularité depuis la première édition de 1930 lancée sur proposition du Français Jules Rimet, devenant même au fil du temps et des éditions un enjeu économique.

L'édition de 2006 se présente comme la Coupe du monde la plus coûteuse en matière de moyens organisationnels, mais aussi la plus commerciale puisque les droits de sponsoring, de télévision et d'exploitation de l'image ont été vendus pour des sommes record et sont protégés par un dispositif juridique draconien. C'est la deuxième fois que l'Allemagne organise une phase finale de Coupe du monde après 1974, à la différence qu'il s'agit cette fois de l'Allemagne réunifiée et non plus de la République fédérale d'Allemagne (RFA).

La particularité du Mondial 2006 réside également dans le fait qu'à l'exception de l'Allemagne, pays organisateur, toutes les sélections sont passées par les phases qualificatives, y compris le Brésil, champion du monde en titre, alors que lors des précédentes éditions, le détenteur du



Ouverture de la Coupe du monde de football, Allemagne 2006.

trophée était qualifié d'office au même titre que le pays organisateur. Cette phase finale marquera également la fin d'une époque avec la fin de l'alternance de l'organisation entre l'Amérique, l'Europe et l'Asie puisque la prochaine édition sera organisée en 2010 sur le continent africain, en Afrique du Sud.



Un vainqueur, un continent

Un fait s'est vérifié lors du Mondial 2006 : depuis l'édition de 1962 au Chili, le vainqueur de la Coupe du monde est issu du continent sur lequel est organisée la compétition (exception faite du Mondial 2002 en Corée du Sud et au Japon, organisé pour la première fois en Asie, remporté par le Brésil). Ce fait s'est imposé de manière encore plus significative lors de cette édition en Allemagne puisque les quatre sélections demi-finalistes sont toutes européennes (Italie, France, Allemagne et Portugal).

La Coupe du monde au service de l'économie

Organisée par l'Allemagne, la Coupe du monde de football de 2006 a été l'occasion de présenter les avantages de l'Allemagne en tant que pôle économique. L'Etat allemand a, à cet effet, créé la Standort-Marketing-Agentur Invest in Germany GmbH, premier interlocuteur des entreprises internationales intéressées par des investissements en Allemagne. Lorsque celles-ci envisagent cette possibilité et ont besoin d'informations sur le pôle économique, l'agence leur apporte son soutien. Le gouvernement fédéral a saisi la chance extraordinaire offerte par la Coupe du monde pour lancer une campagne de promotion de l'image du pays auprès des centaines de milliers d'étrangers venus assister à cet événement mondial.



1 1 0 5

- ❶ 30,00
- ❷ 22/03/2006
- ❸ 25 x 35
- ❹ 14
- ❺ S. A. Bentounes
- ❻ Imprimerie BA



2006

2002-2007

Nouvelle aérogare d'Alger



1106

- ❶ 30,00 Aérogare
- ❷ 08/04/2006
- ❸ 35 x 25
- ❹ 14
- ❺ S.A. Bentounes
- ❻ Imprimerie BA



Une des aérogares les plus modernes au monde.

Située à proximité de l'emplacement de l'ancienne aérogare d'Alger laquelle ne répondait plus aux besoins et aux attentes des voyageurs, la nouvelle aérogare a été réceptionnée en avril 2006.

Construite sur une superficie estimée à 82 000 m², cette infrastructure, dont les travaux de réalisation ont repris en 2003, se compose de douze postes de stationnement aéronaves avec deux dédoublés dédiés aux gros-porteurs et d'un parking véhicules de plus de 2 000 places.

Cette nouvelle aérogare, qui présente un mélange judicieux de verre et d'acier, aux formes avant-gardistes avec ses deux modules en forme de toile d'araignée, peut accueillir jusqu'à 6 millions de passagers par an. Elle offre toutes les commodités aux voyageurs et réunit toutes les conditions de confort et de sécurité. La qualité des équipements mis en place, de dernière génération, est digne

des aéroports les plus récents à travers le monde. Outre les équipements techniques, la nouvelle aérogare dispose de structures d'accompagnement comme les boutiques, des espaces pour la restauration, des cafétérias, etc.

Quant au salon d'honneur, il s'étale sur une superficie de près de 6 000 m². Il est remarquable par une architecture arabo-mauresque aux lignes harmonieuses avec ses élégants *boustènes* (jardins) situés au milieu d'un patio orné de fontaines.

La décoration et l'embellissement réalisés par une équipe pluridisciplinaire de plus de 350 artisans algériens, de tous corps de métiers, permettent aux voyageurs de découvrir un large panorama sur le patrimoine algérien. Ce nouvel aéroport international peut être considéré comme une véritable vitrine de l'Algérie.

L'EGSA

Créé par décret présidentiel n°173-87 du 11 août 1987, l'Etablissement de gestion des services aéroportuaires (EGSA) est un Etablissement public à caractère industriel et commercial (EPIC), gestionnaire principal de dix-huit aéroports, dont celui d'Alger. Son champ d'intervention s'étend sur dix wilayas du Centre algérien. L'aéroport d'Alger est considéré comme l'un des plus sûrs du monde grâce à un dispositif sécuritaire draconien. L'EGSA coopère directement avec les autorités pour établir et mettre en œuvre les mesures nécessaires à la sécurité des passagers. Les dispositifs renforcés de prévention et de contrôle en vigueur ont un impact positif certain sur les conditions de voyage.



SOMMAIRE



RECHERCHE



Timbres-taxes

L'édifice qui abrite la Recette principale d'Alger, communément appelé «Grande Poste», est renommé tant sur le plan national qu'international par son architecture de style néomauresque. Actuellement, cet établissement qui écoule un trafic des plus importants fonctionne avec un effectif de 258 agents répartis en trois divisions et cinq services indépendants.

Les services de la Recette principale peuvent être divisés en trois grands blocs : les services administratifs et services arrière, la caisse principale et la comptabilité particulière, ainsi que les trois divisions (guichets). Les principales fonctions assurées au niveau de la Recette principale sont l'émission et le paiement de mandats, le paiement de chèques postaux, les encaissements téléphoniques, le dépôt des objets ordinaires, recommandés et objets EMS, le service fax, la distribution postale au guichet, le tri, l'expédition et la réception des dépêches de courrier, la philatélie (vente premier jour), la centralisation des fonds et valeurs, la distribution de billets de banque, l'encaissement pour le compte d'institutions tierces.

La Recette principale est classée «hors série» en raison du trafic important qu'elle écoule, de son caractère d'organisme centralisateur de fonds et valeurs, de sa situation géographique (au centre de la capitale), ainsi que des attributions qu'elle assume. Le nombre de clients servis en moyenne est de l'ordre de 8 à 9 000 par jour.



Le chèque postal a été créé en 1918 pour simplifier le transfert d'argent.

Œuvre des architectes Voinot et Tondoire, la Grande Poste a été construite à la demande d'Auguste Jonnart, nommé gouverneur général d'Alger en 1903. Elle sera achevée en 1910.

La nouvelle poste devait remplacer l'ancienne – située entre les deux immeubles de l'ancienne Banque centrale d'Algérie et de l'Assemblée (siège de l'Assemblée populaire nationale actuellement) – devenue trop exigüe pour une ville en constante expansion.



Le chèque postal

Le chèque postal est un titre servant au titulaire d'un compte courant postal à effectuer des prélèvements de fonds sur ce compte.

Le compte chèque postal est un moyen d'encaissement de fonds et de paiement comparable au compte bancaire. Les services offerts au client sont pratiquement identiques à ceux d'une banque, à l'exception de l'octroi de crédits.

Le service des chèques postaux reste en dehors du secteur bancaire et de sa réglementation. Le chèque postal et les centres de chèques postaux pour la gestion des comptes ont été créés en 1918 pour simplifier les transferts d'argent. L'année 1937 verra l'apparition des premières machines comptables pour la tenue des comptes.



1 1 0 7

- ❶ 10,00 Recette principale d'Alger
- ❷ 19/04/2006
- ❸ 19,5 x 17
- ❹ 13 1/2 x 14
- ❺ S.A.Bentounes
- ❻ Imprimerie BA



1 1 0 8

- ❶ 5,00 Recette principale d'Alger
- ❷ 19/04/2006
- ❸ 19,5 x 17
- ❹ 13 1/2 x 14
- ❺ S.A.Bentounes
- ❻ Imprimerie BA



2006

2002-2007



1 1 0 9

- ❶ 20,00
- ❷ 19/05/2006
- ❸ 30 x 40
- ❹ 14
- ❺ K. Krim
- ❻ Imprimerie BA

50^e anniversaire de la Journée de l'étudiant

Nous commémorons cette année le 50^e anniversaire de la grève des étudiants algériens qui coïncide avec la date du 19 mai 1956, année durant laquelle toutes les classes des lycées et des universités furent désertées par les étudiants, à quelques jours des examens de fin d'études. De cette manière, les étudiants ont préféré la mort en martyrs pour la cause nationale sacrée au diplôme qui pouvait leur être octroyé à la fin de leur cursus.

La grève des études fut décidée entre le commandement de la Révolution et les représentants des étudiants. De ce fait, apparut le célèbre appel du 19 mai 1956 par lequel l'organisation des étudiants a décidé d'arrêter les cours et, en même temps, d'adhérer de manière collective à la lutte armée contre l'occupant. Cet appel fut lancé comme suit : « (...) En conséquence de la décision prise, nous entamons dès maintenant la grève des cours et des examens. Les sièges des facultés seront désertés afin de prendre la direction des maquis et djebels et rejoindre tous ensemble l'Armée de libération nationale. Etudiants et intellectuels algériens, allons-nous nous replier et trahir la cause nationale sacrée, alors que le monde entier nous regarde ? La patrie nous appelle et le pays nous invite à défendre son honneur avec dignité et héroïsme. »

C'est ainsi que les étudiants algériens ont quitté les salles de cours pour rejoindre les rangs de la Révolution. Ils ont abandonné leurs stylos pour prendre les armes dans l'objectif de libérer leur pays et ont consolidé de la sorte l'Armée de libération nationale. Cette dernière a fait d'eux des officiers, des médecins, des commissaires politiques,



La grève des étudiants a permis aux rangs de la Révolution d'être renforcés par des spécialistes de la santé.

des techniciens et des diplomates. Ils ont tous activé comme un seul homme sous l'égide et le commandement du Front de libération nationale. Par ce geste, l'étudiant algérien a donné un exemple de bravoure et de sacrifice, en choisissant de mourir en martyr pour que vive la patrie. Des hommes et des femmes sont tombés en martyrs au champ d'honneur et ont irrigué de leur sang cette terre généreuse qu'est l'Algérie.



L'apport des étudiants à la Révolution armée

Le premier noyau dans le domaine de la santé durant la Révolution a été formé à partir de la grève estudiantine le 19 mai 1956. Il a permis aux rangs de la Révolution d'être renforcés par des spécialistes dans le secteur de la santé.

La constitution du premier noyau de la santé pendant la Révolution amène les étudiants à assumer la responsabilité de la prise en charge effective du secteur de la santé.

Leur mission a été d'abord de fournir l'assistance médicale nécessaire et indispensable aux moudjahidine blessés pour être ensuite étendue à la population civile, à travers les visites médicales effectuées auprès des malades dans les villages, les hameaux et les campagnes.



SOMMAIRE



RECHERCHE



Journée mondiale de l'environnement

Cette année, après San Francisco (Californie) en 2005, la célébration de la Journée mondiale de l'environnement, prévue le 5 juin, se déroulera à Alger, décrétée capitale mondiale de l'environnement. Cette journée, qui est célébrée depuis 1972, fêtera ses 34 ans d'existence en Algérie. Pour préparer cette journée, un comité interministériel a été chargé de la mise en œuvre d'un programme de manifestations.

Ce programme contient plusieurs volets parmi lesquels figurent les volets scientifique et écologique, mais également les aspects environnemental, artistique et culturel. Enfin, communication et sensibilisation compléteront le programme de cette journée qui est placée sous le thème «Ne désertez pas les zones arides !» (en anglais : Don't desert dryland !).

Le 4 juin, une conférence internationale sur la désertification est organisée au Palais des Nations lors de laquelle le Président Abdelaziz Bouteflika prononce un discours où il invite les gouvernements et les acteurs économiques et sociaux à réaffirmer leur engagement pour la protection de l'environnement et le développement durable. Il a mis en garde contre «le danger multiforme que représente le phénomène de la désertification» qui, souligne-t-il, a atteint «un degré inquiétant».



L'ONU recommande de diminuer les émissions de gaz à effet de serre.



1 1 1 0

- ❶ 30,00
- ❷ 05/06/2006
- ❸ 35 x 25
- ❹ 14
- ❺ A. Kerbouche
- ❻ Imprimerie BA

L'Algérie se dote d'un arsenal juridique

L'Algérie se dote de tous les instruments pour la mise en place d'une véritable politique de l'environnement dans le cadre du développement durable. Au plan juridique, cela s'est traduit par la promulgation de neuf lois, en attendant de celles en projet, ainsi que d'une série de textes d'application. L'une des plus importantes est celle promulguée le 19 juillet 2003 relative à la protection de l'environnement dans le cadre du développement durable. Au plan institutionnel, ont été créées des agences d'exécution au service de l'action publique de l'environnement. Sur le plan économique et financier, un système de fiscalité écologique d'incitation à une production plus propre a été mis en place.

Le réchauffement climatique

Les Nations unies estiment qu'il est encore possible d'éviter la catastrophe due au réchauffement climatique en divisant par deux les émissions de dioxyde de carbone d'ici à 2050.

Les experts du panel international sur les changements climatiques recommandent de diminuer les émissions de gaz à effet de serre au plus tard en 2020, afin de limiter le réchauffement de la planète à 2 °C supplémentaires en moyenne dans un siècle. Ces scientifiques estiment que pour poser les jalons d'un changement radical de comportement, les Etats doivent consacrer 1% de leur produit intérieur brut à la lutte contre le réchauffement climatique qui devrait, entre autres, provoquer davantage de famine en Afrique. Le rapport de l'ONU montre, en effet, que ce sont les plus pauvres qui souffriront le plus de ce phénomène imputable aux activités humaines.



2006

2002-2007



1 1 1 1

- ❶ 20,00
- ❷ 20/08/2006
- ❸ 30 x 40
- ❹ 14
- ❺ A. Kerbouche
- ❻ Imprimerie BA

50^e anniversaire du Congrès de la Soummam

Le Congrès de la Soummam est une plate-forme politico-militaire qui s'est avérée essentielle pour évaluer la première étape du combat pour tracer les grandes lignes afin de poursuivre l'action armée et pour élaborer un plan de solution pacifique en vue du recouvrement de la souveraineté nationale. Il constituait une démarche indispensable afin de doter la Révolution d'une direction centrale nationale unifiée, capable à la fois d'organiser et de gérer la lutte armée, d'unifier l'organisation militaire et de définir les principes politiques et idéologiques qui baliseront la voie pour la lutte. Il devait également réfléchir aux moyens de combler les lacunes enregistrées en matière d'approvisionnement, de financement et de déficit en communication entre les régions.

Après une série de rencontres entre les commandements des différentes zones, la Zone III, qui remplissait les conditions de sécurité, d'organisation et de clandestinité, fut choisie pour accueillir, et pour la première fois, tous les chefs du FLN de l'intérieur.

Le congrès eut lieu à partir du 20 août 1956 dans une maison de campagne située dans le village d'Ifri, commune d'Ouzellaguen, daïra d'Akbou, wilaya de Béjaïa.

Les travaux du congrès furent présidés par Larbi Ben M'hidi, assisté de Abane Ramdane en qualité de secrétaire général. Une étude approfondie du bilan des vingt-deux mois de processus révolutionnaire a été présentée par les délégués de chaque zone (hormis la Zone I et la délégation extérieure lesquelles n'avaient pas pu assister), la région Sud ayant, quant à elle, transmis son rapport au congrès.

Les congressistes ont passé en revue les faiblesses et les aspects négatifs qui avaient marqué le déclenchement de la Révolution, ainsi que leurs répercussions sur les scènes intérieure et extérieure. Après dix jours de discussions, les séances du congrès débouchèrent sur la définition des cadres organisationnels importants qui devront être enrichis.

Le chahid Larbi Ben M'hidi

Le chahid Larbi Ben M'hidi joue un rôle très important dans les préparatifs pour la Révolution armée. Il est l'auteur de la célèbre expression : « Jetez la Révolution au peuple et il la prendra à bras-le-corps ! » Il a été le premier chef de la Zone V (Oran).

Le martyr figure parmi les moudjahidine qui ont œuvré à la tenue du Congrès de la Soummam le 20 août 1956.

Ensuite il est désigné membre du Comité de coordination et d'exécution de la Révolution algérienne.

Il dirige la bataille d'Alger au début de l'année 1956 jusqu'à son arrestation à la fin du mois de février 1957. Il meurt sous la torture dans la nuit du 3 au 4 mars 1957 après avoir donné une leçon d'héroïsme et d'endurance à ses bourreaux.



SOMMAIRE



RECHERCHE



Ces cadres furent présentés sous forme de décisions politiques et militaires déterminantes, englobant les aspects politique, militaire, social et idéologique de la Révolution algérienne. Ils étaient axés sur ce qui suit :

- ◆ la promulgation d'un document politique global susceptible de définir la méthodologie de la révolution armée, accompagné d'une vision des perspectives, principes et bases de l'Etat algérien après le recouvrement de l'indépendance ;
- ◆ la structuration du Front de libération nationale (FLN) et de l'Armée de libération nationale (ALN) par le découpage du territoire national en six wilayas, englobant chacune un nombre de zones, de secteurs et de divisions. Alger fut érigée en zone autonome afin de faciliter la communication et la coordination entre les zones ;
- ◆ l'unification de l'organisation militaire à travers l'adoption des mêmes critères militaires dans les différentes unités de combat de l'Armée de libération nationale ;
- ◆ la création de l'instance législative qu'est le Conseil national de la Révolution algérienne (CNRA) et de l'instance exécutive, le Comité de coordination et d'exécution (CCE), pour l'administration des affaires de la Révolution ;
- ◆ l'affirmation de la primauté du politique sur le militaire et de l'intérieur sur l'extérieur.

Ces décisions ont largement contribué à concrétiser l'adhésion de toutes les forces politiques ayant accepté les objectifs du Front de libération nationale.

Le Congrès de la Soummam a été un tournant décisif dans le cours de la Révolution nationale.



*«Jetez la Révolution au peuple et il la prendra à bras-le-corps.»
(Larbi Ben M'hidi)*

Extrait de la plate-forme politique du Congrès de la Soummam

«La Révolution algérienne veut conquérir l'indépendance nationale pour installer une république démocratique et sociale garantissant une véritable égalité entre tous les citoyens d'une même patrie, sans discrimination. La Révolution algérienne, malgré les calomnies de la propagande colonialiste, est un combat patriotique dont la base est incontestablement de caractère national, politique et social.

La ligne de démarcation de la Révolution ne passe pas entre les communautés religieuses qui peuplent l'Algérie, mais entre, d'une part, les partisans de la liberté, de la justice, de la dignité humaine et, d'autre part, les colonialistes et leurs soutiens, quelle que soit leur religion ou leur condition sociale. (...) C'est pourquoi le FLN a entrepris avec succès la mobilisation de toutes les énergies nationales.»

2006

2002-2007

16^{es} Jeux sportifs arabes scolaires



- ❶ 30,00 Logo des jeux
- ❷ 02/09/2006
- ❸ 25 x 35
- ❹ 14
- ❺ COJSAS
- ❻ Imprimerie BA

1 1 1 2

Depuis sa création, le 22 mars 1945, la Ligue des Etats arabes s'est toujours intéressée à l'organisation des manifestations sportives, et ce, dans l'objectif de renforcer les liens d'amitié et de fraternité entre les jeunes des pays membres. Parmi les multiples activités sportives parrainées par la Ligue des Etats arabes figurent les Jeux sportifs arabes scolaires. Ces derniers ont été organisés pour la première fois à Beyrouth, en 1949, et suivis par d'autres éditions : Le Caire en 1951, Damas en 1952, puis une seconde fois au Liban en 1954.

Mais c'est en 1962 que le Conseil de la Ligue des Etats arabes décide d'organiser régulièrement des activités sportives arabes sous l'appellation de Jeux sportifs arabes scolaires. Ces compétitions avaient un caractère éducatif et permettaient, en plus du rapprochement des jeunes sur le plan culturel, la préparation et le perfectionnement de leurs aptitudes dans toutes les disciplines sportives. La décision relative à l'organisation de ces jeux fut

adoptée à la fois par la Commission technique arabe pour la jeunesse et les sports, lors de sa seizième session tenue en Arabie Saoudite du 1^{er} au 7 mai 1976, et par les ministres arabes de la Jeunesse et des Sports, réunis lors de leur 4^e congrès du 9 au 11 octobre 1976 à Damas. Cette décision a été approuvée par le Conseil de la Ligue arabe lors de sa 76^e session tenue au mois de mars 1977.

L'organisation périodique des éditions fut marquée soit par une stabilité constante et régulière, soit par des ruptures momentanées.

Lors de sa 28^e session, le 7 mars 2005 en Egypte, le Conseil des ministres arabes confia à l'Algérie l'organisation des 16^{es} jeux, qui devront s'étaler du 1^{er} au 14 septembre 2006. Six disciplines sont inscrites au programme des compétitions qui verront la participation de près de 5 000 athlètes entre garçons et filles. Ces jeux seront mis en œuvre en partenariat entre le ministère de la Jeunesse et des Sports et celui de l'Education nationale.

L'éducation physique et sportive obligatoire

En Algérie, l'enseignement de l'éducation physique et sportive est obligatoire à tous les paliers de l'éducation nationale. Elle est introduite comme matière obligatoire dans les programmes d'éducation, de formation et d'enseignement professionnels. Elle est sanctionnée par des examens.

Son enseignement est dispensé sous la responsabilité du ministre de l'Education nationale et du ministre chargé de la Formation professionnelle. La pratique de l'éducation physique et sportive est également obligatoire en milieux de formation et d'enseignement supérieurs, dans les établissements spécialisés pour personnes handicapées et inadaptées, au sein des structures d'accueil des personnes placées en milieux de rééducation et de prévention ainsi que dans les établissements pénitentiaires.

Le stade Ouaguenouni, un joyau des sports scolaires.



SOMMAIRE



RECHERCHE



Année internationale des déserts et de la désertification



La désertification contribue à l'insécurité alimentaire.

La désertification pose des risques évidents et graves à l'ensemble de l'humanité. Elle entame la fertilité des sols qui, dans certaines régions, perdent presque la moitié de leur productivité en raison du rétrécissement des terres cultivables.

C'est ainsi que les moyens de subsistance de plus d'un milliard de personnes sont compromis par la désertification. Consciente qu'il faut s'attaquer d'urgence aux vastes ramifications du problème, l'Assemblée générale des Nations unies a décidé que 2006 serait l'Année internationale des déserts et de la désertification.

Pour ce faire, l'ONU a chargé la Convention des Nations unies sur la lutte contre la désertification (CNUCD) de coordonner, en 2006, la stratégie de lutte en partenariat avec le Programme des Nations unies pour l'environne-

ment (PNUE), le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), le Fonds international de développement agricole (FIDA), ainsi que d'autres organismes compétents du système des Nations unies.

La désertification, qui est un problème environnemental, contribue à l'insécurité alimentaire et à la faim et peut susciter des tensions sociales, économiques et politiques qui, à leur tour, entraînent des conflits et une aggravation de la pauvreté liés à la dégradation des sols.

La désertification représente un grave danger, d'où l'importante nécessité d'élaborer et de mettre en place un plan d'action et de lutte, en sensibilisant également les scientifiques pour qu'ils s'impliquent davantage contre ce phénomène qui revêt un caractère transfrontalier.



Un observatoire pour le Sahara et le Sahel

L'Observatoire du Sahara et du Sahel (OSS) est une organisation internationale autonome établie à Tunis. Elle regroupe des pays d'Afrique et d'Europe et des organisations internationales. L'OSS appuie la mise en œuvre en Afrique de la Convention de lutte contre la désertification (CCD).

Son programme d'action s'inscrit dans le mouvement international de partenariat en faveur du développement en Afrique et tient compte des initiatives pertinentes développées dans ce cadre, notamment le NEPAD et le Plan d'action de Johannesburg. Elle œuvre, en outre, à la mise en place de tableaux de bord de la lutte contre la désertification pour permettre aux décideurs et acteurs concernés de mener une action efficace et concertée pour en prévenir et corriger les effets négatifs.



1 1 1 3

- ❶ 15,00 Oasis de Béni-Abbès
- ❷ 20/09/2006
- ❸ 35 x 25
- ❹ 14
- ❺ S. A. Bentounes et Y. Arthus-Bertrand
- ❻ Imprimerie BA



1 1 1 4

- ❶ 15,00 Ain Hammou-Tinerkouk-Adrar
- ❷ 20/09/2006
- ❸ 35 x 25
- ❹ 14
- ❺ S. A. Bentounes et Y. Arthus-Bertrand
- ❻ Imprimerie BA



2006

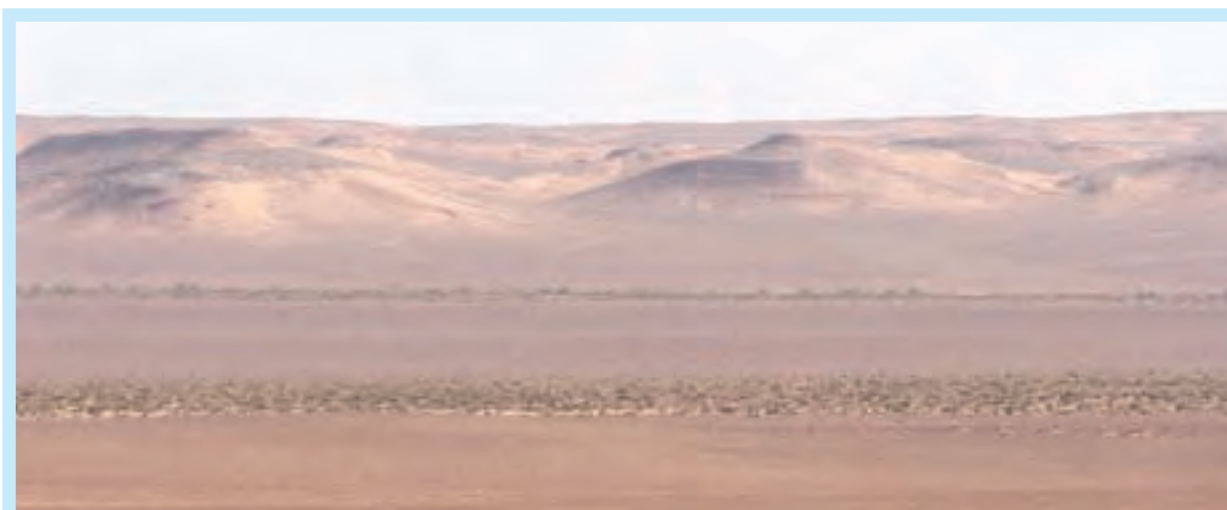
2002-2007



Pour sa part, l'Algérie, dont une grande partie du territoire est désertique, et qui préside présentement la Fondation Déserts du monde, a adopté en 1999 la Convention des Nations unies sur la lutte contre la désertification, reconnue comme un instrument de développement, et a procédé à la mise en place du plan national de lutte contre ce phénomène.

Cette convention a aussi pour but une sensibilisation croissante des citoyens aux dangers de la désertification et l'association de la société civile à cette lutte, consciente qu'elle est la base fondamentale du développement durable. La stratégie de lutte contre la désertification englobe un programme à long terme qui consiste en une politique de développement intégré et dans laquelle notre pays est pleinement engagé.

Les pouvoirs publics ont également mis en place des moyens de suivi du processus de désertification à travers l'initiation d'un réseau d'observatoires et l'utilisation de l'outil spatial qui permettront à terme de décider des actions à enclencher contre la désertification.



Une grande partie du territoire algérien est désertique.

La Fondation Déserts du monde

La Fondation Déserts du monde, association internationale, a été créée en janvier 2001, sous le haut patronage de MM. Abdelaziz Bouteflika, Thabo Mbeki, Président de la République d'Afrique du Sud, et Olusegun Obasanjo, Président de la République du Nigeria. Née en Algérie, la Fondation Déserts du monde est une organisation non gouvernementale internationale indépendante dont les membres fondateurs viennent de tous les pays.

Elle est soutenue par un Comité international de parrainage qui comprend des personnalités prestigieuses du monde entier, parmi lesquelles des prix Nobel, des personnalités de la culture, des médias, du monde artistique, du sport et de la politique.



SOMMAIRE



RECHERCHE



Journée mondiale des enseignants

La proclamation officielle de la Journée mondiale des enseignants a eu lieu le 5 octobre 1994 à Genève (Suisse) lors de la tenue de la Conférence mondiale sur l'éducation. La déclaration de cette date comme Journée mondiale des enseignants, sur recommandation de l'Unesco et de l'Organisation internationale du travail (OIT), a pour objectif la sensibilisation de l'opinion publique à l'importance et au rôle des enseignants dans l'évolution et la promotion de la société.

A l'instar de tous les pays du monde, l'Algérie commémore cette journée en récompensant les éducateurs et en établissant à cette occasion un programme riche et varié pour rendre hommage aux enseignants.

A cet effet, différentes activités, notamment des manifestations culturelles, artistiques, littéraires et sportives dans les différentes institutions pédagogiques, sont organisées, et ce, dans le but de marquer un temps d'arrêt de fierté et de reconnaissance à l'enseignant pour la mission noble qu'il accomplit dans le domaine de l'éducation des générations, la préparation des hommes du futur et la diffusion du savoir et de la connaissance ; de sensibiliser l'opinion publique au rôle primordial de l'enseignant dans l'évolution et la promotion de la société et réhabiliter les membres de la famille de l'éducation et leur reconnaître le travail colossal qu'ils accomplissent pour l'honneur et la dignité du pays.

La Déclaration mondiale sur l'éducation pour tous

La Déclaration mondiale sur l'éducation pour tous, adoptée par la Conférence mondiale sur l'éducation pour tous, en Thaïlande en mars 1990, se fixe comme objectif de répondre aux besoins éducatifs fondamentaux. Selon la Déclaration, toute personne – enfant, adolescent ou adulte – doit pouvoir bénéficier d'une formation conçue pour répondre à ses besoins éducatifs fondamentaux.

Ces besoins concernent aussi bien les outils d'apprentissage essentiels (lecture, écriture, expression orale, calcul, résolution de problèmes) que les contenus éducatifs fondamentaux (connaissances, aptitudes, valeurs, attitudes) dont l'être humain a besoin pour survivre, pour développer toutes ses facultés, pour vivre et travailler dans la dignité, pour participer pleinement au développement, pour améliorer la qualité de son existence, pour prendre des décisions éclairées et pour continuer à apprendre.

Apprendre pour vivre et travailler dans la dignité.



Mise à niveau des enseignants

La réforme du système éducatif national réserve une large part à la formation des enseignants, qu'elle soit initiale ou en cours d'emploi. Cette formation est assurée dans des instituts spécialisés. La formation en cours d'emploi se poursuivra sur dix ans (depuis la rentrée scolaire 2005-2006), 10 000 enseignants volontaires l'ayant déjà entamée. Cette formation est prise en charge dans le cadre d'un plan national de perfectionnement et de mise à niveau de l'encadrement. En 2006, l'Algérie compte 340 000 enseignants relevant du secteur de l'Éducation nationale.



1 1 1 5

- ① 20,00
- ② 05/10/2006
- ③ 35 x 25
- ④ 14
- ⑦ K. Krim
- ⑧ Imprimerie BA



2006

2002-2007

Journée nationale de l'arbre



- ❶ 20,00 Pistachier
- ❷ 25/10/2006
- ❸ 25 x 35
- ❹ 14
- ❺ A. Kerbouche
- ❻ Imprimerie BA

1116



- ❶ 30,00 Grenadier
- ❷ 25/10/2006
- ❸ 25 x 35
- ❹ 14
- ❺ A. Kerbouche
- ❻ Imprimerie BA

1117

Pistachier de l'Atlas *Pistacia atlantica*

Le pistachier de l'Atlas est un arbre des régions arides et semi-arides. Il supporte les vents forts et les longues périodes de sécheresse. Il peut atteindre 15 m de hauteur et 5 m de diamètre. Les feuilles sont caduques et les fruits de couleur vert foncé sont comestibles à maturité. Ses fruits sont des drupes de la grosseur d'un pois, légèrement ovales, aplaties et riches en huile. Les graines sont comestibles. L'écorce produit une résine utilisée à des fins médicinales et l'arbre est utilisé comme bois d'artisanat. Cette espèce est très répandue dans le Sud algérien (régions arides et semi-arides).

Grenadier *Punica granatum*

Arbuste de la famille des puniacées, originaire du Moyen-Orient, il est cultivé principalement pour ses fruits et pour la décoration. Le grenadier peut atteindre une taille de 6 m, son port est arrondi avec des écorces grises et rougeâtres sur les jeunes branches, les feuilles sont simples et opposées, les fleurs de couleur rouge s'épanouissent de mai à septembre et ses fruits – la grenade –, globuleux possèdent une peau dure jaune à rougeâtre. À l'intérieur des compartiments, séparés par des cloisons ténues, se cachent une multitude de graines anguleuses.



Elles sont entourées d'une pulpe rose ou rouge, sucrée et acidulée. Le grenadier a besoin de chaleur et apprécie une exposition ensoleillée. Il ne pousse pas dans les régions froides. En Algérie, le grenadier est constitué principalement de deux variétés : une de Messaâd, dans le Sud algérien, et l'autre de Koléa, dans les plaines de la Mitidja. La surface plantée a atteint 10 368 ha en 2004 avec une production annuelle de 398 050 quintaux.



Les arbres guérisseurs

Le grenadier fait partie de ces arbres dits guérisseurs qui fournissent de quoi fabriquer onguents, pommades, décoctions, bouillies, purées et autres philtres que les hommes ont su inventer au fil des générations pour se soigner.

Forts de cette observation, les scientifiques se sont mis à étudier les vertus de ces arbres, parfois vénérés, pour en distinguer les principes actifs et en faire bénéficier la pharmacopée moderne.

Ces arbres guérisseurs ont marqué la médecine, c'est le cas du quinquina à l'origine de la nivaquine, l'un des premiers remèdes contre le paludisme, de l'if dont on extrait aujourd'hui le taxol pour soigner certains cancers, du saule qui cache dans son écorce le principe de l'aspirine, et de bien d'autres encore très employés en médecine traditionnelle, mais parfois inexploités par les scientifiques.



SOMMAIRE



RECHERCHE



Sommet du Forum de la coopération sino-africaine Pékin 2006

Le Forum de la coopération sino-africaine est une plateforme de consultation et de dialogue collectif entre la Chine et les pays africains. Il constitue, dans le cadre de la coopération Sud-Sud, un vrai mécanisme d'aide pour les pays en développement.

Le Forum de la coopération sino-africaine a été créé et une coopération entre la Chine et les pays africains s'est établie. Elle s'est concrétisée par un forum tenu à Beijing du 10 au 12 octobre 2000. Ce forum a connu la participation de plus de 80 ministres de 44 pays africains et de Chine, ainsi que des représentants d'autres organisations. Les participants se sont engagés à coopérer dans tous les domaines en général et en matière de développement économique et social en particulier. Lors de cette première rencontre, la voie à suivre par la Chine et les pays africains pour le développement d'un nouveau type de partenariat, basé sur la stabilité, l'égalité et les avantages partagés, a été présentée. La première rencontre a été couronnée par la mise en place du comité de suivi chinois du Forum sur la coopération sino-africaine et l'institution de comités de suivi dans quelques pays africains.

En juillet 2001, les deux parties ont tenu une réunion ministérielle de consultation à Lusaka, en Zambie, afin de discuter de la procédure pour le mécanisme de suivi du forum qui est entré en vigueur en avril 2002. En novembre 2003, la deuxième réunion au niveau des hauts fonctionnaires s'est tenue à Addis-Abeba, en Ethiopie. Le troisième sommet du Forum de la coopération sino-africaine se déroulera cette année à Pékin, en Chine, du 4 au 5 novembre.



Etablissement des relations diplomatiques entre Pékin et Johannesburg (janvier 1998).

Cependant, et dans l'objectif de lancer la coopération entre la Chine et l'Afrique, la partie chinoise a décidé de transformer le forum en un sommet qui regroupera les chefs d'Etat des pays africains. L'Algérie prendra part aux travaux de ce sommet et sera représentée par son Président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika.

Une amitié de longue date

La Chine populaire a, depuis toujours, soutenu les mouvements de libération nationale dans les pays africains, à l'image de l'Angola, du Mozambique, de la Guinée-Bissau, de Sao Tomé et Príncipe, du Cap-Vert et de l'ANC de Nelson Mandela.

Durant l'époque des décolonisations, dans les années 1960-70, la Chine envoya en Afrique des médecins, des agronomes et des architectes pour contribuer à la reconstruction des pays africains libérés du joug colonial. Pékin apporte un soutien actif à des pays comme le Zimbabwe, le Congo Brazzaville, l'Angola, la République Centrafricaine, le Tchad, le Burkina Faso, le Sénégal et la République démocratique du Congo, avec lesquels elle entretient des relations commerciales privilégiées.



1 1 1 8

- ❶ 30,00
- ❷ 04/11/2006
- ❸ 25 x 35
- ❹ 14
- ❺ S. A. Bentounes
- ❻ Imprimerie de Chine



2006

2002-2007



- ❶ 15,00 Poire à poudre 19°s.
- ❷ 22/11/2006
- ❸ 25 x 35
- ❹ 14
- ❺ K. Krim
- ❻ Imprimerie BA

1 1 1 9



- ❶ 20,00 Poire à poudre 19°s.
- ❷ 22/11/2006
- ❸ 25 x 35
- ❹ 14
- ❺ K. Krim
- ❻ Imprimerie BA

1 1 2 0

Poires à poudre

Etui ou poudrière, la poire à poudre est souvent en forme de poire, de trapèze ou de demi-sphère. Son origine reste mal connue. La poire à poudre constitue un complément nécessaire à la bandoulière du soldat. Il est probable que les plus anciennes aient été d'abord faites avec des cornes naturelles de bœuf ou de chèvre.

Les petites poires à poudre des Arabes répètent encore ces formes avec des cornes de gazelles ou d'autres antilopes. Outre les cornes, la poire à poudre fut aussi fabriquée de diverses matières (bois, ivoire, fer...) et était

richement décorée et habillée de velours parfois. Elle est munie d'un cordon et de plusieurs anneaux qui permettent de la suspendre soit au cou, soit au côté droit du cavalier où elle pend au niveau de la ceinture de l'épée.

Son extrémité taillée en forme de petit canon lui permet de pouvoir charger directement le fusil ou le pistolet. En Algérie, les poires à poudre sont généralement de forme lenticulaire, parfois conique, faites en bois sculpté. Actuellement, elles sont utilisées par les cavaliers des Aurès lors des fantasias.



Actuellement, les poires à poudre sont utilisées lors des festivités.



Poire à poudre.

L'ivoire

Il existe différents types d'ivoire : l'ivoire vert – de qualité supérieure – provient d'un éléphant récemment abattu.

Il constitue moins d'un quart de la production mondiale. Sa provenance influe sur ses caractéristiques : l'ivoire de Siam (Thaïlande) est plus blanc et plus doux que l'ivoire d'Afrique qui a tendance à pâlir (tel l'ivoire du Gabon) ou à jaunir (comme celui du Cap). L'ivoire mort, plus dur et de moindre qualité, est prélevé sur les carcasses. L'ivoire fossile, généralement fendillé, de couleur bleuâtre, a été essentiellement conservé dans le sol gelé du nord de la Sibérie. Constitué par les défenses des mammouths du pléistocène, il tient sa couleur bleue d'une saturation en sels métalliques. L'ivoire peut aussi provenir de l'hippopotame, du phacochère, du sanglier, du narval ou du morse.

L'ivoire vert constitue moins d'un quart de la production mondiale d'ivoire.



SOMMAIRE



RECHERCHE



Parlement arabe transitoire

Le Parlement arabe transitoire est une institution créée dans le cadre de la Ligue des Etats arabes. Il constitue une tribune qui permet aux peuples arabes d'exprimer librement leurs opinions et leurs préoccupations. La création du Parlement arabe transitoire fut décidée en vertu de la résolution 292 du sommet arabe lors de sa 17^e session ordinaire tenue en date du 23 mars 2005 à Alger. Cependant, c'est en Algérie qu'un ensemble de réalisations ont été définies, tels la promotion du principe consultatif, la modernisation et le développement des systèmes de l'action arabe commune et le renforcement des relations arabes.

Par ailleurs, et dans la même résolution du sommet d'Alger portant création du Parlement arabe transitoire, il est stipulé la mise en œuvre par ce dernier d'un statut et règlement organique du Parlement permanent et son adoption par le Conseil de la Ligue des Etats arabes lors du sommet, et ce, avant la fin de son présent mandat. L'institution de cet organisme permettrait la consolidation des liens entre les pays membres et l'établissement d'un nouvel ordre susceptible de garantir le développement économique, social et politique dans un contexte de respect de la loi et des droits de l'homme afin d'atteindre l'éminent objectif qui est la réalisation d'une union arabe globale.

La résolution 256 de Tunis, en 2004, relative à la modernisation des procédés de l'action arabe commune et la résolution 6479 de la session extraordinaire du Conseil de la Ligue en date du 13 janvier 2005, en concordance avec les souhaits des Etats arabes et de leurs institutions populaires, ont contribué à impulser les actions de solidarité

arabe. Le Parlement arabe est composé de 88 députés. Chaque Etat est représenté par 4 députés. Sis à Damas, il est présidé par M. Mohammed Jassem Al Saqr du Koweït. Son mandat, qui dure 5 ans, peut être prorogé de 2 ans comme dernière limite.

Conformément à l'article 9 de son statut et règlement organique, le Parlement arabe transitoire exerce ses prérogatives en vue de raffermir les relations entre les Etats arabes dans le cadre de la Charte de la Ligue arabe.



- ❶ 15,00
- ❷ 17/12/2006
- ❸ 43 x 29
- ❹ 14
- ❺ K. Krim
- ❻ Imprimerie BA

1 1 2 1



La déclaration d'Alger

Les chefs d'Etat et souverains arabes annoncent dans la déclaration d'Alger leur «haute considération aux efforts remarquables consentis par le Président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika, dans la direction des travaux [de notre sommet] ainsi qu'à la sagesse et la clairvoyance dont il a fait preuve pour la réussite du sommet, [notre] confiance totale en la sage direction de M. Bouteflika à la tête du sommet arabe pour la relance de l'action arabe commune en vue d'accomplir davantage de réalisations et de renouer avec l'esprit d'initiative collective à même de renforcer la solidarité et l'entraide entre les pays arabes et préserver leurs intérêts communs».



2006

2002-2007



1 1 2 2

- ① 30,00
- ② 18/12/2006
- ③ 25 x 35
- ④ 14
- ⑤ S. A. Bentounes
- ⑥ Imprimerie BA

50^e anniversaire de la création du journal *El Moudjahid*

Début 1956, plusieurs réunions sont consacrées aux questions de propagande et d'information. Saâd Dahlab et Benyoucef Benkhedda sont chargés d'un rapport de synthèse à ce sujet. S'ils font état de la bonne tenue de Résistance algérienne, ils soulignent cependant que ce journal ne «sort» pas assez souvent et suggèrent l'édition d'un hebdomadaire important et régulier. Reste à trouver un titre.

– Pourquoi pas *L'Algérien*... On indiquerait ainsi que tout Algérien est virtuellement au moins un Front de libération nationale ; ce serait politique, aurait suggéré Larbi Ben M'hidi.

– Politique peut-être, mais pas journalistique. En ce moment, c'est du journalisme que nous faisons.

J'ai dirigé pendant des années le journal *L'Algérie libre* et je puis vous dire que nous avons vendu de nombreux numéros de ce titre, rétorque Saâd Dahlab.

– Pourquoi pas *El Moudjahid* ou *El Moukafih* ? suggère Benyoucef Benkhedda.

El Moudjahid dégage une idée de djihad, de guerre sainte, il faut en tenir compte. Nous, nous combattons pour la libération du pays, objecte Abane Ramdane.

– Peut-être *El Moudjahid* aurait une plus grande résonance qu'*El Moukafih*, fait remarquer Ben M'hidi.

– *El Moudjahid* combat pour une cause sacrée et la



Le numéro 1 du journal El Moudjahid.

libération de l'Algérie en est une, souligne Benkhedda. Après une longue discussion, c'est *El Moudjahid* qui est retenu. Le journal portera en tête de sa couverture la mention «Organe du Front de Libération Nationale» et le

Les raisons d'un choix

«(...) D'aucuns s'étonneront, sans doute, du choix du titre qu'ils pourraient croire inspiré par un quelconque sectarisme politique ou par un quelconque rigorisme religieux, alors que notre but est de nous libérer d'un carcan colonialiste dénationalisant, pour une démocratie et une égalité entre tous les Algériens sans distinction de race ou de religion. Il faut répondre. Le mot "djihad" (guerre sainte) duquel dérive El Moudjahid (combattant de la foi) a toujours été, en raison d'un préjugé anti-islamique datant des croisades, pris en Occident chrétien dans un sens borné et restrictif. Il serait symbole d'agressivité religieuse. Cette interprétation est déjà rendue absurde par le fait même que l'Islam est tolérant et que le respect des religions, en particulier le christianisme et le judaïsme, est une de ses prescriptions fondamentales, d'ailleurs mise en pratique au cours des siècles.»

[Extrait du premier éditorial du journal El Moudjahid, juin 1956.]

Abane Ramdane, grande figure de la Révolution algérienne.



SOMMAIRE



RECHERCHE



slogan «La Révolution par le Peuple et pour le Peuple». Abane Ramdane fera néanmoins admettre en sous-titre *Le Combattant* qui disparaîtra à partir du numéro 8 du 5 août 1957.

Le premier numéro sera tiré fin juin chez Mostefa Benouniche à Kouba, dans la banlieue d'Alger.

Le premier des neuf textes non signés, en l'occurrence l'éditorial, a été écrit par Abane Ramdane, assisté de Benyoucef Benkhedda, qui lui donnera le titre «Bulletin de naissance».

Après le Congrès de la Soummam du 20 août 1956, Saâd Dahlab sera chargé de la presse et de l'information, donc d'*El Moudjabid*. Abdelmalek Temmam sera chargé, lui, de la coordination de la rédaction, le Comité de coordination et d'exécution formant le comité de rédaction. Six numéros d'*El Moudjabid* paraîtront de juin 1956 à janvier 1957 à Alger. Le numéro 7, en préparation dans une période d'intense activité à la veille de la grève des huit jours de janvier-février 1957, ne verra pas le jour. Il sera saisi et les moyens d'impression détruits lors d'une opération des paras de l'armée française.

Ainsi prend fin l'épisode d'Alger. Il reparaitra à Tétouan (Maroc), le 5 août 1957, sous le numéro 8 comme «le seul organe de la Révolution algérienne et le porte-parole du Front de Libération Nationale», puis à Tunis, à partir du n°11, daté du 1^{er} novembre 1957.



Benyoucef Benkhedda (à droite) et Krim Belkacem.

Un colloque sur la création d'*El Moudjabid*

A l'occasion du 50^e anniversaire de sa création, est prévue la tenue, les 18 et 19 décembre 2006 à la Bibliothèque nationale d'El Hamma, d'un colloque sur *El Moudjabid* historique (1956-1962).

La rencontre est à l'initiative de Media Marketing, en collaboration avec la Faculté des sciences politiques et de l'information de l'Université d'Alger. Prennent la parole des figures marquantes et des acteurs directs ayant assisté et accompagné le journal depuis sa naissance jusqu'à l'indépendance à l'image de Rédha Malek.

Des exemplaires authentiques d'*El Moudjabid* et du journal *Résistance algérienne* ont été également exposés.



2006

2002-2007



1 1 2 3

- ❶ 20,00 Station de dessalement
- ❷ 20/12/2006
- ❸ 35 x 25
- ❹ 14
- ❺ K. Krim
- ❻ Imprimerie BA

Dessalement de l'eau de mer

Le dessalement de l'eau de mer est une technique de production d'eau douce à partir de l'eau de mer au moyen de procédés graduels permettant de séparer l'eau et les sels minéraux dissous.

Face à la récurrence des cycles de sécheresse et aux signes de changement climatique, le dessalement de l'eau de mer a été érigé en Algérie comme un des axes stratégiques de la politique nationale de l'eau en matière de mobilisation et de transfert des ressources en eau.

Dans ce cadre, le dessalement de l'eau de mer vise à :

- ◆ satisfaire les besoins en eau des villes et des zones d'activité industrielle situées sur la frange côtière et sur les zones subcôtières insuffisamment dotées de ressources en eau ;
- ◆ sécuriser l'approvisionnement en eau des grandes agglomérations et des zones industrielles face à la croissance de leurs besoins ;
- ◆ exploiter l'atout naturel que constitue la disponibilité d'une ressource pérenne sur un littoral de 1 200 km où se concentrent 80% de la population nationale ;
- ◆ élargir les possibilités de financement des grands projets de production d'eau potable grâce aux diverses formules de partenariat public-privé.

Les technologies de dessalement de l'eau de mer les plus souvent utilisées sont la distillation et l'osmose inverse.

La distillation consiste à évaporer l'eau de mer soit en utilisant la chaleur des rayons de soleil, soit en la chauffant dans une chaudière. Seules les molécules d'eau s'échappent, laissant en dépôt les sels dissous et toutes les autres substances contenues dans l'eau de mer.



Chantier de la station de dessalement du Hamma, à Alger.

Il suffit de condenser la vapeur d'eau ainsi obtenue pour obtenir une eau potable. Quant à l'osmose inverse, elle nécessite un traitement préalable de l'eau de mer en la filtrant et en la désinfectant afin d'éliminer les éléments en suspension et les micro-organismes qu'elle contient. Ce procédé consiste ensuite à appliquer à cette eau salée une pression suffisante pour la faire passer à travers une membrane semi-perméable. Seules les molécules d'eau traversent cette membrane, fournissant de cette manière une eau douce potable.

La plus grande station en Afrique

La station de dessalement d'eau de mer du Hamma, à Alger, est la plus grande station de dessalement par membrane en Afrique. Le projet qui démarre en 2007 est composé de deux unités principales : la station de dessalement d'eau de mer du Hamma et les ouvrages de raccordement.

Sa capacité de production journalière est de 200 000 m³, correspondant à 30% de la consommation d'eau potable dans l'agglomération algéroise. C'est un projet dont les impacts s'inscrivent dans la durée, tant il doit permettre à la capitale de couvrir ses besoins en eau potable pendant 25 ans.



SOMMAIRE



RECHERCHE





La station de dessalement du Hamma (Alger), inaugurée en janvier 2008.

Dessalement de l'eau de mer : un choix stratégique

Pour l'Algérie, qui a connu des périodes de sécheresse et qui risque d'en vivre d'autres à l'avenir, le recours au dessalement de l'eau de mer est un choix stratégique, d'autant plus que les besoins vont augmenter en fonction du nombre d'habitants qui est en 2008 de 36 000 000 d'âmes.

33 usines de ce type seront construites et mises en service d'ici à 2019. Elles viendront s'ajouter aux 10 stations déjà opérationnelles, ce qui permettra de doubler les capacités journalières actuelles. On peut citer parmi ces projets Mostaganem (200 000 m³/jour), Cap Djinet (100 000 m³/jour), Macta-Oran (500 000 m³/jour). Une fois réalisé, ce programme permettra d'assurer un volume de 2,3 millions de m³/jour. Alger qui compte près de 5 millions d'habitants dispose depuis le début de l'année 2008 de la plus grande usine de dessalement d'Afrique avec une capacité journalière de 200 000 m³/j, le principal fournisseur d'eau potable d'Alger.





SOMMAIRE



RECHERCHE



Oasis de Tagbit



SOMMAIRE



RECHERCHE



2007

2002-2007



- ❶ 15,00
- ❷ 12/01/2007
- ❸ 40 x 30
- ❹ 14
- ❺ S. A. Bentounes
- ❻ Imprimerie BA

1 1 2 4



- ❶ 30,00
- ❷ 12/01/2007
- ❸ 40 x 30
- ❹ 14
- ❺ S. A. Bentounes
- ❻ Imprimerie BA

1 1 2 5

Alger, capitale de la culture arabe 2007

«L'Année de la culture arabe» était d'abord une idée dont la réalisation allait permettre l'ouverture des pays arabes au monde ainsi que l'exécution de divers projets à caractère humanitaire susceptibles d'ancrer les hautes valeurs, de consolider les liens arabes dans les domaines économique, social et culturel et de favoriser le dialogue entre les cultures dès lors qu'il représente l'un des principes énoncés dans la Charte des Nations unies et qui n'en a pas été moins consacré durant l'année 2001 à la faveur de la proclamation de l'année des Nations unies pour le dialogue entre les civilisations.

Cependant, c'est à partir de l'année 1996 que les pays arabes entreprirent la célébration de l'Année culturelle arabe. Cette dernière qui revêt une grande importance vise à :

- ◆ encourager la créativité et valoriser le patrimoine culturel et civilisationnel des pays arabes ;
- ◆ s'ouvrir aux multiples cultures et civilisations humaines dans le but de promouvoir la compréhension mutuelle, l'amitié et la paix en plus de la consécration du principe du dialogue entre les civilisations.

Le Caire fut la première capitale arabe à abriter cette manifestation culturelle ; lui succédèrent par la suite d'autres capitales arabes qui sont : Tunis, Sharjah, Beyrouth, Riyad, Koweït, Amman, Rabat, Sanaâ, Khartoum puis Mascate. L'Algérie, quant à elle, avait posé sa candidature durant l'année 2000, à Riyad, dans l'espoir d'organiser l'évène-

ment en question et elle verra ses vœux se concrétiser après l'approbation du Conseil des ministres arabes de la Culture, qui accueillera vivement l'initiative algérienne. En ce moment, notre pays met les dernières retouches pour donner ensuite le coup d'envoi à cette manifestation culturelle de grande envergure sous l'appellation «Alger, capitale de la culture arabe 2007».

L'Année de la culture arabe, dont l'inauguration est prévue pour le 12 janvier, sera célébrée tout au long de l'année en cours. Dans le cadre de cette manifestation, un programme aussi riche que varié a été élaboré contenant, entre autres activités, l'édition et la traduction d'un nombre important de livres, la réalisation de films, une riche production théâtrale ainsi que l'organisation d'un ensemble d'expositions et de festivals.

La manifestation Alger, capitale de la culture arabe va certainement offrir de multiples opportunités pour jeter de nouveaux ponts et renforcer la communication entre les représentants d'une culture arabe connue pour ses diverses et multiples contributions au progrès de l'humanité. L'Algérie recèle un important patrimoine culturel et un grand legs civilisationnel, chacun issu de sa glorieuse histoire. Cette histoire qui lui permet de prendre la place qui lui revient parmi les pays arabes. De ce fait, l'organisation de l'Année de la culture arabe par l'Algérie reste une preuve suffisante de sa grande ambition d'être un pôle culturel rayonnant.

«Je suis à la fois fier et heureux de voir aujourd'hui l'Algérie, lien central du Maghreb arabe et l'une des perles de la Méditerranée, consacrée comme capitale de la culture arabe en réunissant les penseurs, les créateurs, poètes, artistes et écrivains arabes, défenseurs de toutes les grandes causes de la nation arabe et dépositaires des aspirations et de la conscience de nos peuples. (...) Le rôle des intellectuels et des créateurs ne se limite évidemment pas à une manifestation, même si elle dure des semaines ou des mois ; il doit se manifester en tout temps et en tout lieu, car je reste convaincu qu'il ne peut y avoir de progrès ou de renaissance qui ne soit initié et guidé par les penseurs, les écrivains et les artistes qui ont compris les exigences de leur siècle qu'ils ont exprimées par leurs écrits en prose ou en vers ou dans des pièces de théâtre, ou des chants et des poèmes en arabe régulier ou en arabe parlé, par leurs tableaux et leur musique, et restitué dans sa forme et dans sa philosophie notre héritage culturel. (...) Nous avons les moyens et nous devons avoir la volonté de relever le défi : pour cela, nous devons nous interroger sur ce que représente au XXI^e siècle, par-delà les clichés réducteurs et les stéréotypes, ces cultures du monde arabe procédant d'une même aire de civilisation que nous avons en partage.»

Extrait de l'allocution du Président de la République à l'occasion de l'ouverture officielle de «Alger, capitale de la culture arabe» le 13 janvier 2007 au Palais des Nations.



SOMMAIRE



RECHERCHE



Phares d'Algérie

Le phare est une construction élevée qui émet de la lumière pendant la nuit. Bâti sur des points importants de la côte, il constitue un dispositif de haute fiabilité utilisé pour guider et protéger les bateaux navigants et même les avions. En Algérie, la période allant de 1846 à 1884 a connu l'édification d'une trentaine de phares et de fanaux. D'autres installations furent construites par la suite le long des 1 200 km de côte algérienne.

Parmi les différents «veilleurs» des côtes que compte l'Algérie, on peut citer :

Phare de l'îlot d'Arzew (Oran)

Côté ouest du golfe d'Arzew, au nord-est du port d'Arzew, sur le point culminant de l'îlot. Tour cylindrique en maçonnerie lisse formant groupe avec des bâtiments.

- ◆ Date de construction : 1865
- ◆ Mode de construction : maçonnerie
- ◆ Situation géographique : wilaya d'Oran, commune d'Oran
- ◆ Fonction : phare de jalonnement
- ◆ Hauteur totale niveau mer : 63,6 m
- ◆ Hauteur totale niveau sol : 12,6 m
- ◆ Portée lumineuse : 21 milles nautiques (1 mille nautique = 1 852 m)
- ◆ Puissance de la lampe : 180 W/24 V
- ◆ Couleur et rythme : blanc à deux éclats en 10 secondes
- ◆ Alimentation normale : panneaux solaires 12 V
- ◆ Alimentation de secours : groupe électrogène 3,6 kVA
- ◆ Accès : avec embarcation.

Phare du cap Sigli (Béjaïa)

A mi-distance environ entre les caps Corbelin et Carbon, sur la pointe ouest du cap. Tour octogonale en maçonnerie lisse, accolée à un bâtiment rectangulaire en maçonnerie lisse.

- ◆ Date de construction : 1905
- ◆ Mode de construction : maçonnerie
- ◆ Situation géographique : wilaya de Béjaïa, commune de Cap Sigli
- ◆ Fonction : phare de jalonnement
- ◆ Hauteur totale niveau mer : 59,2 m
- ◆ Hauteur totale niveau sol : 28,2 m
- ◆ Portée lumineuse : 22 milles nautiques
- ◆ Couleur et rythme : blanc, un éclat en 5 secondes



- ◆ Alimentation normale : secteur 220 V
- ◆ Alimentation de secours : groupe électrogène
- ◆ Accès : par route.

Phare de Ras Afia (Jijel)

A l'ouest du port de Jijel, sur la pointe Kerifat du cap Afia. Tour octogonale avec couronnement en maçonnerie lisse, accolée à un bâtiment rectangulaire en maçonnerie lisse avec chaînes d'angles en maçonnerie de pierres apparentes

- ◆ Date de construction : 1907
- ◆ Mode de construction : maçonnerie
- ◆ Situation géographique : wilaya de Jijel, commune de Jijel
- ◆ Fonction : phare de jalonnement
- ◆ Hauteur totale niveau mer : 45,2 m
- ◆ Hauteur totale niveau sol : 16,8 m
- ◆ Portée lumineuse : 21 milles nautiques
- ◆ Puissance de la lampe : 1 000 W/220 V
- ◆ Couleur et rythme : rouge, un éclat en 5 secondes
- ◆ Alimentation normale : secteur 220 V
- ◆ Alimentation de secours : groupe électrogène 3,6 kVA
- ◆ Accès : par route.



1 1 2 6

- ① 15,00 Phare de l'îlot d'Arzew
- ② 14/02/2007
- ③ 35 x 25
- ④ 14
- ⑦ K. Krim
- ⑧ Imprimerie BA



1 1 2 7

- ① 20,00 Phare du cap Sigli
- ② 14/02/2007
- ③ 35 x 25
- ④ 14
- ⑦ K. Krim
- ⑧ Imprimerie BA



1 1 2 8

- ① 38,00 Phare de Ras Afia
- ② 14/02/2007
- ③ 35 x 25
- ④ 14
- ⑦ K. Krim
- ⑧ Imprimerie BA



2007

2002-2007



- ❶ 15,00
- ❷ 08/03/2007
- ❸ 25 x 35
- ❹ 14
- ❺ K. Krim
- ❻ Imprimerie BA

1 1 2 9

Développement de l'emploi de la femme

L'évolution de la société algérienne a permis de façon nette l'émergence de la femme dans le monde du travail. En effet, en raison des mutations rapides enregistrées par le pays sur une longue période, l'économie et la société algériennes ont été amenées à intégrer la femme dans le processus de développement en lui offrant des opportunités réelles d'émancipation et de promotion.

Comme dans le passé où elle avait participé très tôt et pleinement à la lutte de Libération nationale, à l'indépendance, elle fut également sollicitée pour accomplir un grand nombre de rôles et de charges au sein de la société, en particulier dans le monde du travail.

Aujourd'hui, ce sont des secteurs professionnels et des activités qui sont presque entièrement animés par des femmes ; des corps professionnels entiers ont connu une croissance du taux de féminisation. Les exemples des secteurs de la santé, de l'éducation, de l'administration dans toutes ses composantes régaliennes et de service public, des branches de l'industrie, le secteur des services en général, la création d'entreprises illustrent parfaitement cette mutation forte du monde du travail, et ce, malgré les conjonctures qu'a connues le marché de l'emploi dans le passé récent.

Le progrès social et culturel, l'amélioration du niveau d'instruction, de scolarisation, du taux de réussite aux examens scolaires, professionnels, au baccalauréat, la proportion du genre féminin au niveau de l'université et l'adoption de nouveaux modes de vie et de subsistance ont constitué des facteurs favorables et structurants pour intégrer la femme dans son rôle de créateur de valeur et de contributeur à la richesse nationale. Il faut souligner les efforts déployés pour réduire progressivement les obstacles qui freinent, sans toutefois remettre en cause la tendance lourde de la mobilisation de la femme et de son impact croissant sur le marché de l'emploi et sur le fonctionnement des structures de l'économie et du pays.

Quelques chiffres sont nécessaires pour appréhender la réalité de cette tendance : la part de la population féminine occupée par rapport à la population occupée totale est de 14%, soit une augmentation de près de 5 fois comparée à la période fin des années 1970 – début des années 2000 et de près de 2,5 fois sur la période fin des années 1980 – début des années 2000.

La proportion des femmes occupées de formation supérieure a doublé sur la décennie 1985-1996 et quadruplé



par rapport au début des années 2000. La Fonction publique est le plus grand employeur de femmes puisque près de 43% des femmes occupées sont des agents de l'administration publique réparties entre l'éducation nationale, la santé, les collectivités, les corps de la justice et de la sécurité.

Les institutions en charge de la régulation et de la veille socioéconomique incorporent aujourd'hui progressivement les approches dites du genre qui ont pour but de construire des stratégies visant autant que faire se peut à assurer la parité dans le traitement et l'égalité des chances entre genres au sein de la société et de l'économie.

La société en général et le marché de l'emploi en particulier contribueront à mobiliser toutes les ressources dont dispose le pays, y compris celles que recèle le genre féminin, sous l'effet d'une croissance forte, seule condition à même de permettre de relever les défis d'une mondialisation rapide et d'un progrès économique et social durable et partagé par tous, sans distinction de genre.



SOMMAIRE



RECHERCHE



Résistance de Cheikh Mohamed Ameziane Belhaddad – 1871

Cheikh Mohamed Ameziane Belhaddad est né au village de Seddouk Oufella, dans la wilaya de Béjaïa, aux environs de 1790.

Découvrant en lui les signes d'une grande personnalité, son père s'occupa de son éducation et veilla à parfaire son instruction. Après l'acquisition des premières connaissances à l'école coranique fondée par son père, il décida de continuer sa formation hors de son village natal.

A la zaouïa du Cheikh Rabie Belmihoub, au village Imoula (dans l'actuelle daïra de Seddouk), qui avait une renommée scientifique et religieuse, il se distingua par son intelligence, sa soif de savoir et ses grandes capacités d'assimilation. Il dut rejoindre la zaouïa de Cheikh Aârab (située à Larbâa Nath Irathen, wilaya de Tizi Ouzou), considérée comme un centre de rayonnement scientifique et religieux, où furent formés de nombreux savants, pour compléter son instruction. Puis il intégra la zaouïa des Ghechtoula, aux Aït Smaïl (Boghni, wilaya de Tizi Ouzou), qui fut fondée par Cheikh M'hamed Ben Abderrahmane, initiateur de la *tariqa* Errahmania.

Dans cette zaouïa, Mohamed Ameziane Belhaddad se consacra à l'étude du soufisme et des principes de la tariqa sous les auspices de Cheikh Ali Benaïssa, successeur du fondateur de la zaouïa, qui fut impressionné par l'assiduité et les capacités d'assimilation de cet étudiant devenu lui-même par la suite *moqqadam* (directeur) de la tariqa Errahmania.

Revenu à Seddouk, il fut choisi par la population pour être imam et enseignant de la mosquée. En 1857, il devint khalife, Cheikh suprême de la tariqa Errahmania.

La zaouïa de Cheikh Belhaddad est devenue un centre de rayonnement et la destination privilégiée des populations démunies. A travers cette confrérie dont il était devenu la figure de proue, le Cheikh prit en charge les maux sociaux engendrés par le fléau colonial, telles l'ignorance, les maladies et la pauvreté et parvient à asseoir son autorité morale sur la population.

Son destin finira par rencontrer celui de Mohamed El Mokrani. Des contacts secrets furent établis entre les deux chefs charismatiques dès janvier 1871. Cheikh Belhaddad et Mohamed El Mokrani se rejoignirent solennellement dans leur combat contre l'armée française. Avec une grande émotion religieuse et patriotique, Cheikh Belhaddad dira que seule la résistance permettra au peuple algérien de recouvrer sa dignité.



Il chargea ses fils d'inviter tous les *moqqadams* des zaouïas à conférer avec lui et mena des consultations élargies aux notables.

Le 8 avril de l'année 1871, il se rend au marché de Seddouk où une immense foule l'attendait. A la fin d'un discours où il a longuement évoqué la noblesse du combat qui attend ses compatriotes, il lancera cette phrase devenue célèbre : «Avec la volonté de Dieu, nous jetterons les colons à la mer comme je jette ma canne par terre.» Il jeta sa canne devant un auditoire déjà acquis à la guerre sainte. Cheikh Belhaddad leva une armée estimée à 300 000 hommes et en confia le commandement à ses deux fils qui combattirent avec acharnement les forces d'occupation. Le 13 juillet 1871, à Seddouk, Cheikh Mohamed Ameziane Belhaddad fut mis en résidence surveillée par l'administration coloniale et conduit le 18 juillet de la même année à Bordj Moussa (actuel musée de Béjaïa), puis au tribunal de Constantine qui le condamna à cinq ans de prison. Il décéda le 29 avril 1873 à la prison d'El Koudiat (Constantine) à l'âge de 83 ans.

Bien qu'il ait émis avec insistance le vœu d'être enterré dans son village natal, il fut privé de cette dernière volonté. Cheikh Belhaddad fut enterré par la population locale et les adeptes de la tariqa Errahmania au cimetière central de Constantine.

Il reste l'un des principaux leaders des mouvements populaires qui ont marqué l'histoire de l'Algérie après l'occupation française en Algérie en 1830.



1 1 3 0

- ❶ 15,00
- ❷ 08/04/2007
- ❸ 30 x 40
- ❹ 14
- ❺ S. A. Bentounes
- ❻ Imprimerie BA





1 1 3 1

- ❶ 15,00 Ksar de Kenadsa
- ❷ 21/04/2007
- ❸ 40 x 30
- ❹ 14
- ❺ A. Kerbouche
- ❻ Imprimerie BA



1 1 3 2

- ❶ 15,00 Ksar de Temacine
- ❷ 21/04/2007
- ❸ 30 x 40
- ❹ 14
- ❺ A. Kerbouche
- ❻ Imprimerie BA

Le Sud algérien aurait pu paraître impropre à la vie humaine tant il semblerait envahi par les sables. Pourtant, il existe de vastes régions formées de grands plateaux gréseux, de sebkhas où des zones de végétation ont favorisé l'établissement de l'homme. Celui-ci a connu une vie sédentaire et prospère depuis des millénaires. En témoignent les vestiges architecturaux, forteresses, habitations et autres sites aménagés dans les différentes régions. L'ensemble de ces constructions forme ce qu'on appelle le ksar, auquel est annexée une casbah, édifiée en commun par les habitants et servant de dépôt précieux. Parmi ces établissements humains qui remontent à la haute Antiquité et qui offrent aujourd'hui un bel aperçu de ce que fut jadis la vie au Sud algérien, on peut citer :

Ksar de Temacine

La ville de Temacine est située à 630 km au sud-est d'Alger. Elle est rattachée administrativement à la wilaya de Ouargla et se trouve à environ 20 km de la ville de Touggourt. Cette cité millénaire dont la création remonte aux environs de l'an 782 du calendrier grégorien fut fondée par des familles *righas* de la tribu berbère des Zenata et fut par le passé un puissant royaume. Ce royaume était organisé autour d'un ksar situé sur un plateau haut de 8 m et formé – fait unique dans le Sahara – d'une épaisse couche de troncs de palmier, et qui s'étend sur une superficie de 12 ha entouré d'une palmeraie. Sous le double effet d'une absence de politique de préservation, et malgré les efforts constants déployés par la zaouïa Tidjania, autorité spirituelle, sociale et culturelle de la région, les pluies diluviennes qui se sont abattues sur la région en 1964, 1968, 1984 et 1990 ont fini par détruire ce patrimoine unique et ont provoqué l'effondrement des structures, achevant ainsi de transformer le ksar en cité abandonnée. C'est alors que des missions d'observation ont permis de travailler aujourd'hui à la réhabilitation du ksar afin de le développer ainsi qu'à la restauration de la palmeraie. De nos jours, le ksar de Temacine est classé patrimoine national.

Ksar de Kenadsa

Kenadsa est une agglomération ancienne située à quelque 20 km à l'ouest de Béchar. Elle est connue pour son ksar très ancien. Quelques récits rapportent qu'il fut édifié depuis plus de huit siècles par El Hadj Ben Ahmed. La mosquée millénaire ainsi que la casbah sont le premier noyau de cet édifice qui a connu un important développement, en passant de l'homogénéité démographique à la variété ethnographique et du soufisme à la diversité culturelle et civilisationnelle.

Au XVII^e siècle, un événement important allait bouleverser le statut de Kenadsa. Ce fut l'arrivée de Cheikh Ben Bouziane qui insuffla un nouvel élan au développement de la casbah pour qu'elle devienne une véritable cité ksourienne et siège de la zaouïa Ziania, cette dernière devenue par la suite un centre spirituel, culturel et commercial qui rayonnait sur tout le Maghreb et une bonne partie de l'Afrique.

Cependant, c'est à l'époque de Sidi Boumediène Ibn Sidi M'hammed El Aâradj, petit-fils du Cheikh Ben Bouziane, que la simple architecture se transforma en un style de construction très riche en ornements et sculptures. Et c'est à cette même période que la mosquée de Cheikh Ben Bouziane connaîtra son extension ainsi que l'édification de son célèbre phare quadrilatère.

Vu les monuments historiques et religieux qu'il contient (l'ancienne mosquée, le tombeau de Sidi Abderrahmane, celui de Lala Oum Kelthoum, mosquée de Cheikh Ben Bouziane, la Douiria de Sidi Abderrahmane...), le ksar de Kenadsa fut classé patrimoine national et connaît actuellement une grande campagne de restauration.

9^{es} jeux Africains d'Alger



Sur la lancée des 10^{es} Jeux sportifs arabes 2004 et des 16^{es} Jeux scolaires arabes 2006, l'Algérie s'apprête, 29 ans après avoir abrité les jeux Africains de 1978, à organiser la 9^e édition de ces mêmes jeux au cours de l'année 2007. Ces jeux, qui ont pour but de promouvoir une élite sportive africaine de haut niveau en prévision des jeux Olympiques de Pékin 2008 et de développer des échanges sportifs et culturels entre les pays africains, visent également d'autres objectifs aux plans politique, technique et socioculturel, dans le sillage des réalisations du NEPAD. Reconnus officiellement par le Comité international olympique (CIO) en tant que jeux régionaux pour le continent africain, leur organisation est soumise à l'esprit de la Charte olympique, aux règlements des fédérations sportives internationales ainsi qu'aux règlements fondamentaux et généraux édictés par l'Assemblée générale du Conseil supérieur du sport en Afrique (CSSA). Placée sous le signe de la paix et de la réconciliation nationale, cette 9^e édition, prévue du 11 au 23 juillet, s'inscrit également dans le cadre de la double commémoration du 45^e anniversaire de l'indépendance et de la Fête nationale de la jeunesse.

A cet effet, outre des activités sportives qui s'articulent autour de 26 disciplines, dont 20 olympiques, 3 disciplines non olympiques et 3 disciplines paralympiques, d'autres activités sont prévues. Il s'agit notamment :

- ◆ du camp international africain pour jeunes talents sportifs, similaire aux camps olympiques, et ce, pour la première fois dans l'histoire des jeux Africains ;
- ◆ du congrès scientifique, tables rondes, séminaires, conférences axées sur le développement des thèmes d'actualité déterminants pour l'avenir du sport africain ;
- ◆ du pavillon des jeux, espaces de convivialité, favorisant les rencontres, les échanges et la communion entre tous les acteurs, opérateurs et partenaires du Conseil supérieur du sport en Afrique et du Comité d'organisation des jeux Africains (expositions, stands des JO 2008 et de la Coupe du monde 2010), espaces culinaires, artisanat, philatélie et arts plastiques.

Par ailleurs, un vaste programme culturel est proposé aux hôtes de l'Algérie en relation avec les secteurs, les structures et les partenaires concernés.

Ainsi, l'Algérie sera, quinze jours durant, la capitale du sport africain.



- ① 15,00
- ② 18/05/2007
- ③ 25 x 35
- ④ 14
- ⑦ K. Krim
- ⑧ Imprimerie BA

1 1 3 3



2007

2002-2007

2^{es} jeux Afro-Asiatiques d'Alger



- ❶ 15,00
- ❷ 18/05/2007
- ❸ 35 x 25
- ❹ 14
- ❺ K. Krim
- ❻ Imprimerie BA

1 1 3 4



L'Algérie s'apprête à accueillir du 28 juillet au 8 août 2007 la 2^e édition des jeux Afro-Asiatiques dans le prolongement des 9^{es} jeux Africains.

Cette manifestation intercontinentale est ouverte aux meilleurs athlètes des huit disciplines retenues, qualifiés à l'issue des jeux Asiatiques de Doha, organisés au Qatar du 1^{er} au 14 décembre 2006, et des 9^{es} jeux Africains d'Alger 2007.

Supervisés par le Conseil des jeux Afro-Asiatiques, constitué des membres de l'Association des comités nationaux olympiques d'Afrique et du Conseil des comités olympiques d'Asie, ces jeux sont placés sous le haut patronage de Son Excellence le Président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika, sous le signe de la promotion

de la culture de la paix et de la réconciliation. A travers cette manifestation exceptionnelle, l'Algérie s'engage au titre de l'Afrique à œuvrer à la consolidation des relations entre les structures et organes des mouvements olympiques et sportifs d'Afrique et d'Asie.

C'est par là même un nouveau défi à relever par notre pays à travers l'organisation de ces joutes de grande envergure à la veille des jeux Olympiques de Pékin 2008.

C'est aussi un apport considérable à l'édification d'un nouvel ordre sportif international sur la lancée de la Déclaration d'Alger relative au renforcement de la coopération entre les pouvoirs publics et les instances sportives internationales.



SOMMAIRE



RECHERCHE



Parcs et jardins d'Algérie

Les parcs sont des terrains naturels enclos, formés de bois ou de prairies, dans lesquels ont été tracés des allées et chemins destinés à la promenade ou à l'agrément. Ils se distinguent des jardins publics par le caractère naturel de leur paysage et de leur végétation. Un parc peut abriter un ou plusieurs jardins publics ou naturalistes. L'Algérie recèle des parcs et des jardins à travers différentes régions. Parmi lesquels, on peut citer :

Jardin Landon (Biskra)

Le jardin Landon représente un bien célèbre de la ville de Biskra. Situé entre les vieux et les nouveaux quartiers de la ville, il est édifié en balcon sur l'oued de Sidi Zerzour, connu comme saint protecteur de la région. Ce jardin a été créé par le comte anglais Jack Landon aux environs de 1870.

Le comte, féru de nature, œuvrait à enrichir la végétation de ce jardin par l'acclimatation de plusieurs essences et espèces qu'il apportait lui-même de différentes régions et continents. Sur le plan architectural, le jardin Landon se compose d'un nombre d'espaces de formes ronde, carrée et rectangulaire, chaque espace abritant des plantes et des arbres. La beauté fabuleuse du jardin n'a cessé d'éprendre les visiteurs, les touristes, les artistes, les poètes et même les hommes de lettres tels André Gide, Anatole France et Robert Smythe Hichens qui y écrivit son célèbre *Garden of Allah* qui eut un grand succès. Le jardin Landon fut classé en 1959 patrimoine communal de Biskra. Cette dernière veille à le préserver pour qu'il puisse garder ses portes toujours ouvertes aux visiteurs.

Jardin Ibn Badis (Oran)

Le plus vieux jardin d'Oran est sans conteste la promenade de Létang ou le jardin suspendu, rebaptisé aujourd'hui du nom d'Ibn Badis. Ce dernier a été créé en 1836 par le général de Létang qui transforma les glacis du Chateaneuf en une promenade qui porte son nom. Sur cette plate-forme de 6 ha, à l'emplacement des glacis nord et ouest de Chateaneuf, furent plantés 1 000 arbres en demi-cercle. Ce lieu féerique continue d'attirer les promeneurs par son charme et sa fraîcheur maritime, ses longs palmiers, ses platanes de 3 m de diamètre, ses chênes de plus de 30 m de hauteur, ses pins, ses caroubiers centenaires et autres eucalyptus. On y trouve des bosquets verdoyants, des buissons, des fleurs, des jasmins, des chèn-

vrefeuilles, des lierres grimpants, tapissant les murs du château, des fontaines. Le jardin Ibn Badis est constitué d'allées étagées avec des dragonniers et ficus géants.

Jardin d'Essai du Hamma (Alger)

Ce jardin représente l'une des curiosités d'Alger qui ne manque pas d'impressionner les visiteurs qui viennent y passer d'agréables moments. Créé en 1832, il fut à l'origine une Pépinière centrale du gouvernement, puis un Jardin d'acclimatation et enfin un Jardin d'Essai. C'est ce dernier nom qui lui est resté et qui l'a popularisé. Situé au fond de la baie d'Alger, dans sa partie sud, le Jardin d'Essai étend ses 62 ha en amphithéâtre depuis les abords immédiats du rivage jusqu'au ravin de la Femme sauvage en escaladant la colline du fort des Arcades. Sa partie basse se confond avec cette zone autrefois marécageuse et insalubre qui fut témoin du campement temporaire de la soldatesque de Charles Quint ; sa partie haute voisine avec le versant où Cervantès avait cru trouver un refuge sûr pour échapper au pacha d'El Djazaïr. Le Jardin d'Essai du Hamma se répartit en trois grands espaces nettement séparés, qui sont les suivants :

◆ Le premier espace nord qui s'étale sur la partie face à la mer Méditerranée et la baie d'Alger jusqu'à la route Hassiba-Ben-Bouali.

◆ Le deuxième espace «le Jardin d'Essai» se localise entre la rue Hassiba-Ben-Bouali au nord et la rue Belouizdad-Mohamed. Le jardin du Hamma, du point de vue structure architecturale, se compose de manière globale de deux grands styles : le jardin français et le jardin anglais avec différentes allées qui s'étalent sur une distance de 20 km.

◆ Le troisième espace qu'est la «partie haute» du jardin est un site en pente appelé la colline des Arcades d'où l'on peut admirer toute la vue sur le jardin. Cet espace est couvert d'espèces forestières et d'espèces acclimatées.

Le Jardin d'Essai du Hamma, lieu de détente et de promenade privilégié des citoyens algérois, contribue à l'amélioration des ressources agricoles locales ou exotiques.



1 1 3 5

- ❶ 15,00 Jardin Landon - Biskra
- ❷ 05/06/2007
- ❸ 43 x 29
- ❹ 14
- ❺ A. Kerbouche
- ❻ Imprimerie BA



1 1 3 6

- ❶ 20,00 Jardin Ibn Badis - Oran
- ❷ 05/06/2007
- ❸ 43 x 29
- ❹ 14
- ❺ A. Kerbouche
- ❻ Imprimerie BA



1 1 3 7

- ❶ 38,00 Jardin d'Essai du Hamma - Alger
- ❷ 05/06/2007
- ❸ 43 x 29
- ❹ A. Kerbouche
- ❻ Imprimerie BA



2007

2002-2007

45^e anniversaire de la création de la Gendarmerie nationale



- ❶ 15,00
- ❷ 25/06/2007
- ❸ 25 x 35
- ❹ 14
- ❺ S. A. Bentounes
- ❻ Imprimerie BA

1 1 3 8



- ❶ 38,00
- ❷ 25/06/2007
- ❸ 25 x 35
- ❹ 14
- ❺ S. A. Bentounes
- ❻ Imprimerie BA

1 1 3 9



Née au lendemain de l'indépendance en 1962, la Gendarmerie nationale célèbre en cette année 2007 le 45^e anniversaire de sa création.

Elle a été créée pour veiller à l'exécution des lois et règlements, assurer l'ordre et la sécurité publics et la surveillance des campagnes et des voies de communication.

Cette commémoration vient à juste titre pour informer le citoyen sur l'une des principales composantes du pays chargée de lutter contre la criminalité sous toutes ses formes.

Institution républicaine, au service de l'Etat et du citoyen, ses missions se sont étendues à la surveillance des frontières terrestres. Pour accomplir ses missions de sécurité publique, la Gendarmerie nationale dispose d'unités territoriales de police judiciaire, de sécurité routière, de maintien de l'ordre et d'unités spécialisées.

Face à la montée d'une criminalité multiforme, agressive, souterraine, tissant des réseaux et mettant à profit les

nouvelles technologies de la communication et de l'information, la Gendarmerie nationale a adapté son organisation et ses méthodes d'investigation en s'ouvrant sur les centres de recherches et l'université pour la mise en œuvre d'un programme ambitieux de modernisation et sur la société civile en engageant des actions concrètes de sensibilisation et de prévention. Elle a fait également le choix d'accompagner son développement par son ouverture sur les sciences légales grâce auxquelles les crimes seront élucidés et les libertés des citoyens préservées.

La Gendarmerie nationale, par la dissémination de ses unités sur tout le territoire national et son ancrage dans la société, affiche cette volonté d'être d'un grand service public, à l'écoute des préoccupations légitimes de sécurité exigées par le citoyen. La dynamique qu'elle connaît s'inscrit en droite ligne avec les objectifs des pouvoirs publics d'asseoir une politique de sécurité nationale cohérente et efficace.



SOMMAIRE



RECHERCHE



45^e anniversaire de la Fête de l'indépendance et de la jeunesse

1962-2007. En cette première décennie du XXI^e siècle, l'Algérie qui a traversé des étapes multiples de son développement socio-économique et politique célèbre le 45^e anniversaire de son indépendance, un jalon important qui vient marquer des réalisations remarquables en termes d'efforts de renouveau institutionnel, de reconstruction et de développement économique et social et une occasion pour se remémorer les premiers moments d'une souveraineté recouvrée au prix des plus grands sacrifices. Toutes les démarches entreprises et les décisions prises sont mises au service du renforcement et de la concrétisation d'un développement durable au moment où le pays poursuit sa politique d'ouverture économique et de partenariat avec les grands ensembles économiques constitués.

2007. Le secteur public et le secteur privé sont bel et bien deux pôles équivalents qui participent de la même dynamique économique génératrice de productivité et de croissance. L'enjeu est celui-là même qui fut, dès le départ, le moteur de toutes les réformes économiques, à savoir la création de nouvelles richesses qui complètent,

renforcent et, éventuellement aussi, constituent une alternative durable aux hydrocarbures.

Dans cet élan de reconstruction, la consolidation des conditions d'une paix durable continue de focaliser l'attention des décideurs, alors que la cohésion sociale, favorisée par une politique attentive aux attentes populaires en matière de mesures sociales et de réformes institutionnelles, se renforce davantage.

C'est à travers une quête incessante d'équilibre entre une volonté de s'ouvrir et celle d'offrir à tous les Algériens une vie digne et prospère que l'Etat algérien œuvre à l'enracinement d'une culture qui puise à des valeurs ancestrales et qui regarde vers l'avenir et l'universel.

Si elle a le mérite de pérenniser le souvenir d'une émancipation collective unique au monde, la Fête de l'indépendance est aussi celle de la jeunesse, celle par qui tout advient.

C'est cette même jeunesse qui a tout donné pour que la nuit coloniale disparaisse qui est attendue aujourd'hui pour relever les défis de demain, dont ceux du développement, du progrès et de la prospérité.



- ❶ 15,00
- ❷ 05/07/2007
- ❸ 35 x 25
- ❹ 14
- ❺ S. A. Bentounes
- ❻ Imprimerie BA

1 1 4 0



1 1 4 1

- ❶ 20,00
- ❷ 05/07/2007
- ❸ 45 x 62
- ❺ S. A. Bentounes
- ❻ Imprimerie BA



2007

2002-2007

Céramique d'art



1 1 4 2

- ❶ 15,00 Cruche en céramique
- ❷ 05/08/2007
- ❸ 25 x 35
- ❹ 14
- ❺ S. A. Bentounes
- ❻ Imprimerie BA



1 1 4 3

- ❶ 15,00 Bouteille en céramique à glaçure
- ❷ 05/08/2007
- ❸ 25 x 35
- ❹ 14
- ❺ S. A. Bentounes
- ❻ Imprimerie BA



1 1 4 4

- ❶ 20,00 Encensoir en céramique
- ❷ 05/08/2007
- ❸ 25 x 35
- ❹ 14
- ❺ S. A. Bentounes
- ❻ Imprimerie BA



1 1 4 5

- ❶ 38,00 Lampe en céramique
- ❷ 05/08/2007
- ❸ 35 x 25
- ❹ 14
- ❺ S. A. Bentounes
- ❻ Imprimerie BA



La céramique algérienne est une forme plus affinée et artistique de la poterie rurale. Marqué par les influences phénicienne et romaine, cet art fleurira surtout à l'époque musulmane avec la Kalaâ des Béni Hammad, ancienne capitale des Hammadites. La céramique emprunte à la poterie bien des techniques. Elle est un matériau très résistant que les fouilles archéologiques permettent de retrouver en grandes quantités et sur une très grande période. Elle peut servir de fossile caractéristique pour la datation et l'interprétation des découvertes.

Au cours de la période romaine, la céramique faite main prédomine dans diverses techniques. La production marque son apogée et ce sont surtout les objets utilitaires d'une remarquable sobriété.

La céramique algérienne s'est surtout développée pendant le règne de la dynastie hammadite dans la Kalaâ des Béni Hammad. Cette dynastie berbère fit de cette cité des Hauts Plateaux sa capitale et un véritable centre culturel et civilisationnel. La Kalaâ fut malheureusement détruite par les tribus hilaliennes, mais dans les ruines de la cité, on peut toujours trouver des traces de la splendide céramique qui s'y fabriquait.

Des briques vertes, des balustrades mauresques et des tuiles tronconiques témoignent d'un passé glorieux.

D'autres centres urbains conservèrent l'art de la céramique, et cet artisanat s'est davantage enrichi avec le retour des musulmans d'Andalousie. A partir de cette période, la céramique fut largement utilisée dans les demeures luxueuses des grandes villes algériennes, et la fabrication des objets en céramique, inspirée à l'origine des objets de poterie, fournit une gamme très riche d'ustensiles dont on ornait les intérieurs des demeures et qu'on utilisait dans les familles riches des villes. La céramique était ornée soit par estampage, soit par sculpture, selon des techniques connues depuis des siècles chez les Perses.

Des innovations et des nouvelles formes ne cessent d'enrichir cet artisanat marqué par l'arrivée de nouvelles techniques de fabrication, des formes multiples et multicolores, agrémentées de très riches décorations.

La céramique d'art reste en Algérie l'un des secteurs d'artisanat les plus productifs. Aujourd'hui, elle est surtout basée dans l'Algérois, mais on la retrouve aussi dans d'autres villes comme Tlemcen, à l'ouest du pays.



SOMMAIRE



RECHERCHE



Faune – Espèces protégées

Hyène rayée

Description : C'est un grand carnivore de la famille des Hyænidæ. Sa hauteur au garrot est de 65 à 80 cm ; il mesure entre 1 m et 1,20 m et pèse entre 25 et 45 kg. L'hyène a un museau fort, pointu ou camus, de gros yeux et de grandes oreilles pointues, un cou moyen, caractérisé par un dos tombant (pattes postérieures plus courtes que les antérieures). Le nombre de doigts est de 5/4 - 4, le pouce et le gros orteil sont absents. Sa tête est massive, les pattes minces, le pelage court ou assez long et la queue crinière érectile assez longue (25 à 35 cm), très touffue, de la même couleur que le corps ou rayée de noir. Sur le cou et la croupe, de longs jarres rudes et bourre épaisse. La coloration de sa robe varie d'un gris à un gris jaune, et elle présente sur les flancs 8 à 11 raies transversales noires, bien marquées ou presque estompées, et 5 à 12 raies semblables sur les pattes.

Habitat : L'hyène rayée vit dans les régions sèches ou désertiques du nord et de l'est de l'Afrique. Elle est surtout nocturne. Le jour, elle se dissimule dans la végétation ou dans une tanière. Chassant et se nourrissant la nuit, elle peut trotter pendant près de huit heures d'affilée et parcourir jusqu'à 30 km pour chercher son repas. Elle passe la majeure partie de la journée à dormir dans sa tanière ou à proximité de celle-ci dans des endroits semi-ombragés. Son territoire peut dépasser 50 km².

Nourriture : L'hyène rayée est un charognard opportuniste qu'on a souvent aperçu fouillant dans les dépotoirs aux abords des villes. Elle se nourrit de petits mammifères, insectes, fruits, déchets d'ongulés, de cuisine et morceaux de cuir. Mais elle se caractérise par sa préférence pour les charognes, car elle en consomme beaucoup, ainsi que pour les restes laissés par d'autres animaux. La constitution frêle de cette hyène a des conséquences importantes sur son mode alimentaire. Ne pouvant venir seule à bout de gros animaux, elle se contente de proies de petite taille comme des rongeurs, des reptiles ou des oiseaux.

Reproduction : Les hyènes rayées vivent en petits groupes familiaux. Les contacts entre individus sont très importants. La reproduction a lieu tout au long de l'année. La gestation est en moyenne de 3 mois et la mise bas a lieu au printemps. Les portées comprennent 2 à 4 petits.

Renard roux à queue blanche

Description : Le renard est un mammifère carnivore faisant partie de la famille des canidés. De taille moyenne, il possède un museau long et pointu, de larges oreilles bien dressées au-dessus de la tête et une superbe queue longue et touffue. Son pelage est brun-roux, mais peut varier du jaune au brun. Son ventre est blanc. L'extrémité de la queue est blanche. Le renard possède 5 griffes aux pattes avant, mais les pattes arrière n'ont que 4 griffes. Il a des moustaches sur le museau. C'est un vertébré ; il a une colonne vertébrale. La longueur du renard est d'environ 110 à 130 cm. C'est un animal rusé et très vorace. Son poids, de 6 à 7 kg, peut atteindre parfois 13 kg. Il s'adapte à beaucoup de situations. La fourrure change de couleur et d'épaisseur en fonction du climat. Il nage et chasse dans l'eau.

Habitat : Il vit en bordure des forêts et se cache dans un terrier haut et profond. Il le creuse mais, le plus souvent, il occupe celui d'un autre animal (le blaireau, par exemple). Son souci majeur est de ménager son terrier sûr et très bien caché. Dès qu'un de ses ennemis l'a découvert, sans hésiter, il change d'habitation.

Nourriture : Le renard est carnivore, ce qui signifie qu'il mange de la viande, des poules, des mulots et des souris. Il se nourrit aussi d'œufs, de lézards, d'insectes, de charogne et même de fruits et de baies. A la tombée de la nuit, il se glisse entre les herbes avec précaution, prêt à agir. Presque tous les petits animaux doivent le craindre. Il mange aussi les restes des poubelles. Les prédateurs du renard sont le loup et l'aigle royal, les faucons, les chasseurs et les chiens ainsi que l'ours. Les prédateurs du renardeau sont l'aigle royal, le hibou grand-duc, le vautour et le lynx.

Reproduction : Une fois par an, au mois de mars, la renarde donne naissance à une portée de 3 à 5 petits, parfois plus. Ils ouvrent les yeux vers 2 semaines et sont adultes vers 3 mois. Les renardeaux restent environ 6 mois avec leurs parents.



1 1 4 6

- ❶ 15,00 Hyène rayée
- ❷ 12/09/2007
- ❸ 43 x 29
- ❹ 14
- ❺ S. A. Bentounes
- ❻ Imprimerie BA



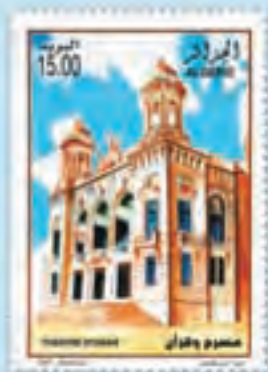
1 1 4 7

- ❶ 38,00 Renard roux à queue blanche
- ❷ 12/09/2007
- ❸ 43 x 29
- ❹ 14
- ❺ S. A. Bentounes
- ❻ Imprimerie BA



2007

2002-2007



- ❶ 15,00 Théâtre d'Oran
- ❷ 24/10/2007
- ❸ 29 x 43
- ❹ 14
- ❺ S. A. Bentounes
- ❻ Imprimerie BA

1 1 4 8



- ❶ 15,00 Théâtre de Sétif
- ❷ 24/10/2007
- ❸ 29 x 43
- ❹ 14
- ❺ S. A. Bentounes
- ❻ Imprimerie BA

1 1 4 9



- ❶ 20,00 Théâtre de Annaba
- ❷ 24/10/2007
- ❸ 43 x 29
- ❹ 14
- ❺ S. A. Bentounes
- ❻ Imprimerie BA

1 1 5 0



- ❶ 38,00 Théâtre d'Alger
- ❷ 24/10/2007
- ❸ 29 x 43
- ❹ 14
- ❺ S. A. Bentounes
- ❻ Imprimerie BA

1 1 5 1

Théâtres d'Algérie

Théâtre d'Oran

Le théâtre d'Oran fut bâti vers 1883. Il devient la propriété de la commune de la ville puis, en mars 1963, il est nationalisé. Il devient alors TNA d'Oran puis Théâtre national de l'Ouest algérien. La capacité d'accueil de ce théâtre est de 600 à 650 places. Le 14 novembre 1972 est né le TRO.

Théâtre de Sétif

Le théâtre communal de Sétif fut construit vers 1889. Ce théâtre peut accueillir jusqu'à 150 places. Le 5 juillet 2004, et après sa rénovation, le théâtre en question a rouvert ses portes au public.

Théâtre de Annaba

Le théâtre de Annaba a été créé à la fin du XIX^e siècle (1890-1899). Théâtre communal, il a été détruit au cours de la Seconde Guerre mondiale, en 1942. Il a été inauguré en son état actuel le 1^{er} juin 1954. Sa capacité d'accueil est de 1 500 places.

Théâtre d'Alger

C'est le 12 novembre 1830 qu'il a été décidé la construction d'une salle de spectacles dans la ville d'Alger. En 1832, cette salle a été transférée à l'Amirauté puis à la rue



Théâtre d'Oran.

des Consuls, à la place des Martyrs. Sa capacité d'accueil était de 800 places. En mai 1853, l'Opéra d'Alger fut baptisé Théâtre impérial.

El goul ou l'ancêtre du théâtre maghrébin

El goul ou *el-meddab* ou encore *erraoui*, synonyme en langue arabe du conteur public, a animé les cafés et divertit les passants les jours de marché. Artiste errant, il se déplaçait de village en village portant avec lui ses mythes et légendes et des pans entiers de l'histoire à travers les spectacles dont il était le seul acteur et le seul metteur en scène.

El goul est un conteur et un comédien. Sa scène est à même le sol et sa salle de spectacles l'espace public. *La balqa*, le cercle de personnes qui se forme autour de lui, est tour à tour public et comparse de son spectacle.

El goul a une mission éducative, mais aussi divertissante. Il véhicule des valeurs et des idées. Ses contes et ses histoires peuvent susciter des débats à cause des critiques ironiques de la société. Il use de l'allégorie. Lorsque l'histoire commence, le goul change de visage. En interprétant les personnages, il passe du rire aux larmes, du drame à la comédie et du mystère à l'ironie. Le public vibre aux intonations de sa voix qui se modifie. Il sait mettre du suspense dans ses récits et joue de l'attente du public. Lorsque l'histoire se termine, le public en redemande. Mais comme Shéhérazade dans *Les Mille et Une Nuits*, les histoires peuvent durer longtemps, selon le talent du goul. Le public, tenu en haleine, devra revenir pour connaître la suite des aventures du héros. Le mystère ne sera dévoilé qu'après de nombreuses aventures et de nombreuses *balqate*.



SOMMAIRE



RECHERCHE



Encyclopédie du timbre-poste d'Algérie

Parce qu'il est un repère qui jalonne notre histoire et qu'il est également le réceptacle de notre mémoire, le timbre-poste méritait que lui soit consacrée une encyclopédie qui le fasse parler, qui aille au-delà du symbole qu'il représente. Le timbre-poste est bien plus qu'une image dont on peut apprécier la valeur esthétique. En vérité, il tient lieu d'une histoire ou d'un moment de cette histoire, de notre culture, de notre artisanat et il marque les étapes de notre parcours révolutionnaire, mieux peut-être que le feraient des livres entiers. C'est le pouvoir d'évocation du timbre-poste qui justifie la réalisation d'une encyclopédie. L'institution postale qui est chargée de produire périodiquement le timbre-poste s'avère, elle aussi, un conservatoire de notre mémoire tant au niveau national qu'à l'échelle internationale.

Les expositions universelles auxquelles elle a participé et les reconnaissances qu'elle a maintes fois suscitées montrent que la Poste algérienne avait très tôt jeté les passerelles indispensables à une valorisation, de portée mondiale, de ses missions, plus particulièrement de la pratique philatélique. Avec l'introduction des nouvelles technologies de la communication et de l'information dans ses processus de gestion, elle gagne toujours plus en efficacité.

Evocation des grandes heures de notre histoire, et en même temps de nos joies et de nos peines personnelles, cet ouvrage se devait d'exister pour être également, parmi tant d'autres sources de référence, l'interprète de notre besoin de différence et de notre capacité de vivre



l'universel. En ces temps d'intolérance et d'incompréhension entre les hommes, c'est là une nouvelle chance qui s'offre à l'espoir d'une fraternité humaine.

Puisse cet ouvrage servir les nobles finalités qui lui ont été assignées par ses réalisateurs. Il représente en tout cas une contribution marquante à l'effort de renouveau culturel qui accompagne le processus de reconstruction de l'Algérie.

D'une vision éclairée, une œuvre lumineuse

A la demande du Président de la République, ce qui n'était initialement qu'un catalogue des timbres-poste d'Algérie, a donné naissance à *L'Encyclopédie du timbre-poste d'Algérie*, une œuvre unique par sa forme et son contenu, dont le maître d'ouvrage, féru de ce genre d'exercice et armé d'une exigence de qualité à toute épreuve, en l'occurrence le Ministre de la Poste et des Technologies de l'information et de la Communication, a lancé un appel d'offres national et international en vue de ce projet. Sa réalisation devait finalement échoir à Alpha Design, groupe de communication qui a déjà à son actif un palmarès et des challenges de ce genre.

L'expérience de l'encyclopédie était tout de même inédite et l'adaptation que requérait un travail de cette dimension était déterminante. Le résultat parle de lui-même dans l'espace même de cette page où est couché le présent texte et partout ailleurs, tout au long de milliers de pages riches en informations, en images et en expressions graphiques d'un goût classieux à la hauteur des sujets et du thème majeur que l'ouvrage, à travers les timbres, devait aborder à chaque ligne : l'Algérie.



1 1 5 2

- ❶ 15,00
- ❷ 1/11/2007
- ❸ 29 x 43
- ❹ 14
- ❺ L. Bouakkaz
- ❻ Imprimerie BA



2007

2002-2007



1 1 5 3

- ❶ 15,00
- ❷ 07/11/2007
- ❸ 29 x 43
- ❹ 14
- ❺ S. A. Bentounes
- ❻ Imprimerie BA

Résistance d'Ahmed Bey (1836-1848)

Né à Constantine vers 1784, El Hadj Ahmed est le dernier bey de Constantine et l'une des grandes figures de la résistance au colonialisme dans l'est de l'Algérie, de 1836 à 1848. Son père, Mohamed Cherif, occupait le poste de lieutenant (*khalifa*) du bey Hassan. Son grand-père, Ahmed El Kolli, gouverna le *beylik* de l'Est pendant seize ans. Sa mère, El Hadja Chérifa, est issue de la famille Ben Ghana connue dans la région de Biskra. Après la mort de son père, sa mère fut contrainte de s'enfuir avec lui de Constantine vers le Sahara. Ahmed Bey fut élevé chez ses oncles maternels où il reçut une éducation exemplaire : il apprit le Coran, l'art équestre et s'entraîna aux arts de combat.

Ahmed Bey occupa la fonction de caïd du corps de garde des tribus des Herakta en 1809 et fut promu au poste de lieutenant (*khalifa*) sous l'autorité du bey Ahmed El Memlouk. En 1826, et sur intervention de l'agha Yahia, commandant de l'armée, Ahmed Bey fut désigné par le dey Hussein comme bey du beylik de l'Est. Lors de l'expédition française de 1830, il se trouvait à Alger et après la chute de la ville suite à la bataille de Staouéli, le 19 juin 1830, il rentra à Constantine. Cette dernière vivait durant son mandat une belle époque qui a duré jusqu'à 1837, date de sa chute.

Une expédition contre Constantine sous le commandement du maréchal Clauzel, regroupant 8 700 hommes, se préparait à partir de la base de Annaba le 8 novembre 1836, elle campa ensuite à Guelma, d'où elle avança pour arriver à Constantine le 21 novembre 1836. Les forces d'Ahmed Bey furent organisées de la manière suivante :

- ◆ une partie commandée par Benaïssa Ali El Fergani et Mohamed Ben El Bedjaoui, chargée de la défense de la ville ;
- ◆ une deuxième partie commandée par Ahmed Bey, chargée de surveiller les lignes de communication de l'ennemi et d'attaquer son arrière-garde.

L'armée française entreprit deux assauts par le pont qui se brisèrent devant la porte d'El Kantara. Battant en retraite, poursuivis par les Algériens, les soldats français abandonnèrent sur le terrain armes, bagages et blessés. Après trois jours de combat, les 21, 22 et 23 novembre, l'armée française se replia le 24 novembre 1836. Cependant, Ahmed Bey réussira à unifier les grandes et puissantes tribus de l'est de l'Algérie.



Bataille près de Constantine.

Il démontra ainsi ses compétences militaires et politiques. Dans le but d'effacer la cuisante défaite de ses forces, l'état-major français décida de mener une deuxième expédition contre Constantine sous le commandement du comte de Damrémont en date du 1^{er} octobre 1837. Celui-ci disposait d'un grand nombre d'hommes, dont 16 000 combattants, d'une importante artillerie commandée par le général Valée et d'un corps de génie.

L'armée en question arriva à Constantine en date du 7 octobre 1837. Dès la première confrontation entre les forces de l'occupant et l'armée d'Ahmed Bey, le comte de Damrémont fut, entre autres commandants, blessé et remplacé par le général Valée. Après une résistance farouche, la ville avec nombre de cavaliers rassembla des tribus de la région et se dirigea vers les Aurès pour se rendre après à Batna, à Meniaâ, à Biskra et à Ouled Derraj, tout en incitant les populations à la lutte et au combat. En juin 1848, et après une longue période de résistance, Ahmed Bey se rendit. Il fut assigné à résidence à Alger jusqu'à sa mort en 1850.



SOMMAIRE



RECHERCHE



Journée nationale de l'artisanat

Le secteur de l'artisanat célèbre, pour la première fois depuis l'indépendance, la Journée nationale de l'artisanat fixée au 9 novembre de chaque année par arrêté du 23 avril 2007 de Monsieur le Ministre de la Petite et Moyenne Entreprise et de l'Artisanat.

Cette journée, qui se déroulera sous le haut patronage de Son Excellence Monsieur le Président de la République, est placée sous le thème «Artisanat : authenticité et innovation». Dans le but de pérenniser cette thématique, un concours national pour la conception et la réalisation d'un logo de cette journée a été organisé durant le mois d'août 2007 et a vu la proposition présentée par M. Miloudi Chihab, designer et artisan en céramique, remporter le concours qui répond aux exigences de la Commission nationale de choix des œuvres, particulièrement l'allégorie du thème et la mise en valeur du facteur d'authenticité par la représentation de la symbolique liées aux produits de l'artisanat traditionnel.

En effet, ce logo personnalise parfaitement l'artisanat traditionnel algérien à travers les symboles couramment utilisés par les artisans dans la fabrication des produits tels que le losange et les triangles qui se retrouvent principalement dans les bijoux, la poterie, la céramique et les tapis ainsi que l'étoile à huit branches qui sert de base à l'architecture arabo-musulmane et aux produits de l'ébénisterie et de la dinanderie. L'artiste a poussé plus loin l'allégorie en incrustant ces symboles au centre d'un croisissant qui renvoie parfaitement à l'emblème national,



traduisant l'appartenance de ce patrimoine à l'Algérie, peuple et nation. De même que la conception du logo laisse apparaître une tendance poussée vers l'innovation que consacre harmonieusement la reproduction stylisée de la symbolique.



Généreuse universalité

De la poterie à la céramique d'art, en passant par le tissage, l'artisanat algérien s'est définitivement ouvert à l'universalité par sa vocation géographique à géométrie variable, la proximité de l'Europe, de l'Afrique noire et de l'Orient, donnant à cette nation des spécificités qui nous proposent ainsi une grande randonnée colorée, chatoyante et bigarrée, irrésistible à plus d'un titre. L'histoire de ces arts séculaires reste inénarrable car cela reste plus que jamais une histoire meublée de sensations impossibles à transcrire, les mots ne pouvant de toute évidence remplacer ce moment privilégié provoqué par le toucher d'une étoffe tissée à la main ou la douceur d'une argile travaillée avec amour.



1 1 5 4

- ① 15,00
- ② 09/11/2007
- ③ 25 x 35
- ④ 14
- ⑦ A. Kerbouche
- ⑧ Imprimerie BA





1 1 5 5

- ❶ 15,00 Tilapia
- ❷ 12/12/2007
- ❸ 35 x 25
- ❹ 14
- ❺ A. Kerbouche
- ❻ Imprimerie BA

Les premières expériences concluantes d'élevage de poissons d'eau chaude en Algérie laissent espérer un avenir intéressant pour le développement de l'aquaculture saharienne. L'aquaculture au Sud algérien concerne l'exploitation de ressources naturelles d'origine animale évoluant dans les chotts, la culture d'algues dans les milieux alcalins et l'élevage de poissons d'eau douce et d'eau chaude qui porte principalement sur le *Tilapia nilotica* (*Oréochromis niloticus*) en sa qualité d'espèce la mieux adaptée aux conditions écologiques sahariennes.

Le tilapia est un poisson originaire d'Afrique et du Moyen-Orient. Il a été introduit dans des régions d'Asie à des fins d'élevage et est aujourd'hui commercialisé dans la plupart des régions du monde. Ce poisson appartient à la famille des cichlidés de l'ordre des perciformes. Le genre tilapia comprend environ 15 espèces.

Il se caractérise comme suit :

- ◆ tête portant une seule narine de chaque côté ;
- ◆ os operculaire non épineux ;
- ◆ corps comprimé latéralement, couvert essentiellement d'écailles cycloïdes et parfois d'écailles cténoïdes ;
- ◆ longue nageoire dorsale à partie antérieure épineuse ;
- ◆ nageoire anale avec au moins les trois premiers rayons épineux.

Les tilapias mesurent en moyenne de 10 à 30 cm de long et vivent dans des eaux dont la température est généralement comprise entre 20 et 28 °C. Certains sont capables de survivre dans des eaux où la teneur en oxygène est particulièrement faible.

Le régime alimentaire des tilapias est constitué des plantes et des détritiques organiques présents dans l'eau, mais aussi de larves d'insectes, de petits crustacés ou de vers. Les tilapias sont prolifiques et incubent leurs petits dans la bouche pour les recracher quand ils sont formés. La chair du tilapia est blanche, ferme et maigre. Sa texture est humide et son goût est délicat.

Au sud de l'Algérie, le développement de l'élevage de tilapias, entre autres filières aquacoles, permet :

- ◆ de valoriser les potentialités hydriques représentées par les forages existants, prévus initialement pour l'irrigation agricole puis abandonnés pour raison de salinité de l'eau ;
- ◆ d'utiliser des canaux et des bassins d'irrigation agricole en intégrant l'élevage de poissons aux activités agricoles et intégrer l'élevage de poissons dans les oasis afin de mieux les rentabiliser et de préserver l'espace oasien.

Une stratégie prometteuse

Pour relancer l'aquaculture en Algérie, une opération nationale d'ensemencement des barrages a été lancée et lors de laquelle pas moins de 6,4 millions d'alevins des variétés carpe argentée et grande bouche ont été, à cet effet, importés d'Europe. Cette opération d'ensemencement des barrages entre dans le cadre de la stratégie sectorielle tendant au peuplement des points d'eau afin de développer la production des poissons d'eau douce en vue de contribuer à l'amélioration de la consommation nationale de poisson/an/habitant, dont la faiblesse a été soulignée par l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Pour pérenniser cette stratégie, les pouvoirs publics ont suscité chez les opérateurs privés un intérêt très vite manifesté. A ce dernier titre, l'importation d'alevins en Algérie reviendra désormais aux opérateurs privés. Ces derniers, qui sont partie prenante de ce genre d'opérations, ont installé des écloséries pour l'élevage de diverses variétés de poissons, dont les poissons marins.



Bicentenaire de la naissance de l'Emir Abdelkader (1807-2007)

L'année 2007 est celle du 200^e anniversaire de la naissance de l'Emir Abdelkader, fondateur de l'Etat algérien contemporain, reposant sur la séparation entre le pouvoir exécutif, le pouvoir législatif et le pouvoir judiciaire. Cet anniversaire symbolise une étape marquante dans l'évolution de la nation algérienne qui s'affirma depuis l'Antiquité sous la direction de dirigeants illustres tels que Massinissa.

L'Emir Abdelkader fut une figure emblématique symbolisant l'unité nationale dont le leadership était reconnu par la population à travers l'Algérie confrontée à une invasion étrangère. Il sut maintenir cette unité en étant guidé dans le choix de ses collaborateurs, originaires de toutes les régions du pays, en fonction des seuls critères de l'intégrité et de la compétence. C'est grâce à cette cohésion nationale que l'Emir a pu diriger avec succès, comme jadis Jugurtha, une résistance héroïque pendant plus de quinze ans contre un envahisseur dont les effectifs et le matériel de guerre étaient largement supérieurs aux siens.

Cet anniversaire est aussi celui de la jeunesse puisqu'il s'agit d'un dirigeant porté à la tête de l'Algérie alors qu'il n'avait que vingt-sept ans.

Le 200^e anniversaire est évocateur, par ailleurs, du niveau culturel élevé de l'Algérie précoloniale, l'Emir ayant apporté une contribution importante par ses ouvrages de poésie, de littérature et d'exégèse religieuse à la culture arabe, voire à la culture mondiale. Il évoque aussi le profond enracinement de l'Islam dans la personnalité algérienne en même temps que la tolérance dans laquelle l'Emir comme ses compatriotes vivaient et continuent à vivre leur foi.

L'anniversaire de la naissance de l'Emir vaut aussi rappel du rôle précurseur de l'Algérie dans le domaine du droit humanitaire, le premier Code du monde moderne pour la protection des prisonniers ayant été adopté par un congrès de dirigeants algériens à l'initiative de l'Emir dès 1843. Cet anniversaire se veut enfin partagé avec l'Emir Abdelkader de son engagement en faveur des droits de l'homme. En 1860, l'Emir, symbole de l'Algérie meurtrie par l'invasion française, sauvait la vie de 12 000 chrétiens et juifs d'une mort certaine à Damas aux mains de groupes manipulés par l'étranger. Il avait agi ainsi, expliqua-t-il, «par fidélité à la foi musulmane et pour respecter les droits de l'humanité».

Principales étapes de la vie de l'Emir

- ◆ **1807** : Naissance de l'Emir à El Guetna, près de Mascara
- ◆ **1812** : Entrée à l'école coranique dirigée par son père
- ◆ **1812-1820** : Etudes à Mascara
- ◆ **1820-1823** : Poursuite des études à Arzew
- ◆ **1823-1824** : Poursuite des études à Oran
- ◆ **1825-1826** : Résidence surveillée à Oran en compagnie de son père sur ordre du bey
- ◆ **1826-1828** : Pèlerinage aux lieux saints de l'Islam et périple au Moyen-Orient
- ◆ **1830-1832** : Participation à la résistance dirigée par son père contre l'occupation d'Oran par les Français
- ◆ **27/11/1832** : Investiture de l'Emir à Dardara par les chefs de tribus
- ◆ **4/2/1833** : Investiture populaire à la mosquée Sidi Hassan à Mascara
- ◆ **1833** : Décès de son père Hadj Mahieddine
- ◆ **26/2/1834** : Traité de la Tafna
- ◆ **1837-1839** : L'Emir structure et fortifie l'Etat algérien moderne
- ◆ **1847** : Assiégé à la frontière marocaine, l'Emir décide d'arrêter le combat et négocie son exil vers le Machrek
- ◆ **1848-1852** : Captivité de l'Emir en France (Toulon, Pau et Amboise)
- ◆ **1852** : L'Emir, libéré par Napoléon III, quitte la France pour la Turquie
- ◆ **1854** : L'Emir écrit son livre *Dhikra El Akel (Lettre aux Français)*
- ◆ **1855** : Etablissement de l'Emir à Damas
- ◆ **1860** : L'Emir sauve les chrétiens et juifs de Damas d'un massacre
- ◆ **1862** : Décès de la mère de l'Emir
- ◆ **1865** : Voyage à Istanbul puis à Paris
- ◆ **1869** : L'Emir assiste à l'inauguration du canal de Suez
- ◆ **1877** : L'Emir apporte son soutien au mouvement nationaliste de Syrie
- ◆ **1877-1883** : Il rédige son œuvre *Le Livre des haltes* et en donne les commentaires publics
- ◆ **26/5/1883** : Décès de l'Emir Abdelkader à Damas



1 1 5 6

- ❶ 15,00
- ❷ 15/12/2007
- ❸ 26 x 36
- ❹ 14
- ❺ S. A. Bentounes
- ❻ Imprimerie BA



1 1 5 7

- ❶ 15,00
- ❷ 15/12/2007
- ❸ 26 x 36
- ❹ 14
- ❺ S. A. Bentounes
- ❻ Imprimerie BA



1 1 5 8

- ❶ 38,00
- ❷ 15/12/2007
- ❸ 26 x 36
- ❹ 14
- ❺ S. A. Bentounes
- ❻ Imprimerie BA





SOMMAIRE



RECHERCHE



Le coup de l'éventail

A. Benaouda

Musée du Moudjabid - Alger



SOMMAIRE



RECHERCHE



Timbres-poste et timbres spéciaux utilisés en Algérie avant l'Indépendance 1924-1958

De 1924 à 1958, 367 timbres-poste et 84 timbres spéciaux ont été utilisés avant l'indépendance de l'Algérie, recouvrée en 1962. C'est sous la pression exercée par les colons qu'est apparue, en 1924, la surcharge «Algérie» sur des timbres français d'usage courant du type «Blanc», en référence au dessinateur Joseph Blanc, «Semeuse», «Pasteur» et d'autres. Les paysages, les vestiges et les «types» algériens ne feront leur apparition qu'à partir de 1926.

Beaucoup de ces timbres illustrent le fait colonial à travers la mise en avant de chefs militaires français ou de légionnaires. Il faut rappeler, en effet, que l'histoire du timbre-poste a connu des périodes bien distinctes. C'est ainsi que de 1849 à 1924, ce sont les timbres de France qui sont utilisés en Algérie. L'année 1924 verra l'émission de timbres particulière à l'Algérie, les uns portant la mention Postes Algérie et les initiales RF (République Française).

Les autres circulant en France et portant la légende «République Française» et la mention «Algérie», et ce, jusqu'en 1958, année où le général De Gaulle annonce l'arrêt définitif de ces émissions. De 1958 à 1962, ce sont les timbres-poste en usage en France qui ont circulé en Algérie. L'Encyclopédie du timbre-poste d'Algérie intègre ces émissions de la période coloniale en vue de rendre compte d'une expression philatélique à charge historique négative pour notre pays, encore sous le joug de la colonisation.

Quel que pût être le regard jeté sur une époque où l'Algérien n'avait pas droit de cité, la sémio-logie de portée historique dont ces émissions sont le réceptacle méritait, de ce fait, d'être donnée à voir. Il faut ajouter à ces motivations une autre fondamentalement liée au parcours historique de notre pays, dont le mouvement révolutionnaire qui avait alors donné lieu, dès l'indépendance, à une entreprise gigantesque d'affirmation identitaire, justifie, à travers cette encyclopédie, une volonté légitime de réappropriation ou de mystification durant l'époque coloniale.

Nota bene : Pour toute documentation, se référer aux catalogues philatéliques spécialisés : Cérès, Dallay, Yvert et Tellier, Thiaude, Michel et Gibbons.

Timbres-poste

1924 - 1925



1926 - 1930





1936 - 1937



SOMMAIRE



RECHERCHE



Timbres-poste et timbres spéciaux utilisés en Algérie avant l'Indépendance 1924-1958



1938 - 1941



1942 - 1943



1944 - 1946



1947 - 1949



SOMMAIRE



RECHERCHE



Timbres-poste et timbres spéciaux utilisés en Algérie avant l'Indépendance 1924-1958

1950 - 1952



1953 - 1955



1956 - 1958



Timbres spéciaux _____ 1924 - 1957



Timbres-taxes _____ 1929 - 1955



Timbres télégraphes _____ 1943



Index thématique

Agriculture – 10^e anniversaire du Fonds international de développement agricole : 593 ; Agriculture : 609, 610 ; Année oléicole mondiale 1969-1970 : 170 ; Automatisation – Reconstruction Mécanique – Labours : 049 ; Développement du Sud : 619 ; Exposition universelle d'Osaka : 167, 169 ; Journée nationale de l'arbre : 1116 ; L'Agriculture : 583, 585 ; Labours : 034, 109 ; Pastoralisme : 311 ; Plan quadriennal 1970-1973 : 159 ; Production nationale : 631, 632, 633 ; Reconstruction : 039 ; Révolution agraire : 237 ; Solidarité avec le peuple du Zimbabwe : 327 ; Timbres préoblitérés : 024, 025, 026, 027 ; Timbres-taxes : 214, 215, 216, 217, 218, 219, 220, 712, 713 / **Artisanat et métiers** – Artisanat : 147, 148, 149 ; Artisanat – Cuirs touareg : 782, 783 ; Artisanat kabyle : 066, 067, 068 ; Artisanat saharien : 052 ; Arts populaires traditionnels : 425, 426, 427, 936, 937, 938 ; Bijoux : 361, 362, 363, 393, 394, 395 ; Bijoux de l'Atlas saharien : 748, 749, 750 ; Bijoux des Aurès : 560, 561, 562, 563, 965, 966, 967 ; Bijoux du Sud – Touareg : 684, 685, 686, 687 ; Broderies algériennes : 227, 228, 229 ; Costumes algériens : 193, 194, 195, 196, 221, 222, 223, 224, 270, 271, 272, 273 ; Dinanderie algérienne XVII^e siècle : 263, 264, 265, 266 ; Heurtours : 714, 715, 716 ; Industrie et mines : 133 ; Jeunesse : 653, 654 ; Les arts traditionnels : 397, 398, 399, 400 ; Métiers : 647, 648, 649 ; Orfèvrerie des XVIII^e et XIX^e siècles : 446, 447, 448, 500, 501, 502 ; Outils de la laine : 866, 867, 868, 869 ; Poterie : 775, 776, 777, 778 ; Poteries : 988, 989, 990, 991 ; Poteries algériennes : 476, 477, 478, 479 ; Tapis algériens : 115, 116, 117, 118 ; Tissages : 526, 527, 528, 529, 820, 821, 822, 823 ; Traditions et héritage : 721, 722, 723, 916, 917 ; Céramique d'art : 1142, 1143, 1144, 1145 ; Aquaculture saharienne : 1155 ; Journée nationale de l'artisanat : 1154 / **Astronomie et espace** – 20^e anniversaire du 1^{er} homme sur la Lune : 628, 629 ; Juillet 1969 – Premier voyage de l'homme sur la Lune : 153 / **Beaux arts et architecture** – Beaux-arts : 182 ; Hommes de culture : 921 ; Journé de l'artiste (Mohamed Temmam) : 976, 977 ; Miniatures algériennes de Mohamed Racim : 059, 060, 061 ; OEuvres d'art des musées nationaux : 558, 559 ; OEuvres d'art des musées nationaux Ismaïl Samsom : 803, 804 ; Palmeraie : 524, 525 ; Réalisations nationales : 615, 617 ; Réinsertion des aveugles : 316 ; Tableaux de Dinet : 156, 157 ; Universités algériennes : 589, 591, 592 / **Commémoration** – 10^e anniversaire de l'indépendance : 212 ; 10^e anniversaire de l'Organisation arabe du travail : 274 ; 10^e anniversaire du Fonds international de développement agricole : 593 ; 10^e Congrès de l'Union postale arabe : 291 ; 12^e Congrès international d'hydridologie – Alger 1981 : 405 ; 1400 – Avènement du XV^e siècle de l'hégire : 377 ; 15^e Festival mondial de la jeunesse et des étudiants : 957 ; 1^{er} anniversaire de l'indépendance : 022 ; 1^{er} anniversaire de l'Union africaine : 1011 ; 1^{er} Festival culturel panafricain : 150 ; 1^{er} Festival de la jeunesse arabe : 213 ; 20 juin 2006 – Journée mondiale de lutte contre la toxicomanie : 794 ; 2000 – Année internationale de la culture de la paix : 887 ; 20^e anniversaire de l'indépendance : 435, 436, 437, 438 ; 20^e anniversaire de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole : 386 ; 20^e anniversaire de l'Organisation mondiale de la santé : 120 ; 20^e anniversaire de l'Organisation mondiale du tourisme : 758 ; 20^e anniversaire de l'Unesco : 081 ; 20^e anniversaire du déclenchement de la Révolution : 258, 259, 260, 261 ; 20^e anniversaire du Service national des gardes-côtes : 720 ; 25^e anniversaire de l'indépendance : 570, 571 ; 25^e anniversaire de la coopération sécuritaire arabe : 824 ; 25^e anniversaire de la Ligue arabe : 175 ; 25^e anniversaire du 1^{er} Novembre : 375, 376 ; 25^e anniversaire du timbre-poste : 572 ; 2^e anniversaire du lancement d'Alsat1 : 1054 ; 30^e anniversaire de l'PEP : 656 ; 30^e anniversaire du 11 décembre 1960 : 664 ; 30^e anniversaire du Conseil de coopération douanière : 455 ; 30^e anniversaire du déclenchement de la Révolution : 496, 497 ; 30^e anniversaire de l'indépendance : 696 ; 35^e anniversaire de l'indépendance et de la jeunesse : 817, 818 ; 35^e anniversaire de la Révolution : 638 ; 35^e anniversaire des manifestations populaires de Ouargla 27 février 1962 : 808 ; 35^e anniversaire du Comité olympique algérien : 859 ; 40^e anniversaire de l'adoption de la Convention internationale sur les réfugiés : 677 ; 40^e anniversaire de l'indépendance et de la jeunesse : 978, 979 ; 40^e anniversaire de l'ONU : 513 ; 40^e anniversaire de l'Organisation mondiale de la santé : 606 ; 40^e anniversaire de la CNEP-Banque : 1041, 1042 ; 40^e anniversaire de la constitution du GPRA : 857 ; 40^e anniversaire de la fête de la Victoire : 970 ; 40^e anniversaire du bombardement de Sakiet Sidi Youcef : 841 ; 40^e anniversaire du Comité olympique algérien : 1017 ; 40^e anniversaire du déclenchement de la Révolution : 751 ; 45^e anniversaire de l'établissement des relations diplomatiques algéro-chinoises : 1023 ; 45^e anniversaire du 1^{er} Novembre 1954 : 896, 897 ; 5 Juillet – Fête nationale de la jeunesse : 101 ; 50^e anniversaire de l'ONU : 774 ;

50^e anniversaire de l'Organisation internationale du travail : 145 ; 50^e anniversaire de l'UGEMA : 1078 ; 50^e anniversaire de l'UGTA : 1104 ; 50^e anniversaire de la création du journal El Moudjahid : 1122 ; 50^e anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme : 864, 865 ; 50^e anniversaire de la Journée de l'étudiant : 1109 ; 50^e anniversaire de la Journée nationale du moudjahid : 1082 ; 50^e anniversaire du 8 Mai 1945 : 767, 768 ; 50^e anniversaire du Congrès de la Soummam : 1111 ; 50^e anniversaire du déclenchement de la Révolution : 1052, 1053 ; 5^e anniversaire de la Banque africaine de développement : 152 ; 5^e Congrès du Parti du Front de libération nationale : 470, 471 ; 60^e anniversaire du 8 mai 1945 : 1070 ; 75^e anniversaire d'Interpol : 856 ; 8 mai 1945 : 292, 293, 294, 295, 296 ; 8 mai 1945 – 8 mai 1975 Sétif – Guelma – Kherrata : 289, 290, 310, 310A, 310B ; 80^e anniversaire de la FIDE : 1040 ; 8^e anniversaire de la Révolution algérienne : 001 ; 9^e anniversaire de la Révolution algérienne : 029 ; Année de la coopération internationale : 055, 056 ; Année des Nations unies pour le dialogue des civilisations : 960 ; Année internationale de la paix : 550 ; Année internationale de lutte contre le racisme : 188 ; Année internationale des déserts et de la désertification : 1114 ; Année internationale des droits de l'homme : 119 ; Année internationale du livre : 206 ; Année internationale du tourisme : 094 ; Carnets an 2000 : 901 ; Centenaire de l'Union internationale des télécommunications : 057, 058 ; Centenaire de l'UPU : 257 ; Centenaire de la Croix-Rouge internationale : 030 ; Centenaire de la découverte du bacille de la tuberculose : 424 ; Centenaire de la FIFA : 1035, 1036 ; Centenaire de la mort de l'Emir Abdelkader : 456 ; Centenaire de la naissance de Lénine : 176 ; Centenaire de la première liaison téléphonique : 306 ; Centenaire du Comité international olympique : 742 ; Congrès de la Soummam 20 août 1956 : 439 ; Convention de l'OUA sur les réfugiés en Afrique : 885 ; Déclaration universelle des droits de l'homme : 031 ; Emigration des Algériens en Europe : 121 ; Fête de la police : 886 ; Fête de la Victoire : 809 ; Hommage au Président Mohamed Boudiaf (1919-1992) : 702, 703 ; Ibn Khaldoun (1332-1406) : 461 ; Incendie de la bibliothèque de l'Université d'Alger : 053 ; Jeux Olympiques – Atlanta 1996 : 781 ; Journée africaine des télécommunications : 586 ; Journée arabe de la poste : 855 ; Journée de l'Afrique : 033 ; Journée du moudjahid : 076, 077 ; Journée du timbre : 183 ; Journée internationale de l'enfance : 627 ; Journée internationale de la femme : 1026, 595 ; Journée internationale de la tolérance : 992 ; Journée météorologique mondiale : 069 ; Journée mondiale de l'alimentation 16 octobre 1981 : 415 ; Journée mondiale de l'environnement : 1110 ; Journée mondiale de la femme rurale : 895 ; Journée mondiale de la population : 743 ; Journée mondiale de la poste : 825, 894 ; Journée mondiale de la sécurité et de la santé au travail : 1069 ; Journée mondiale de lutte contre la toxicomanie : 1077 ; Journée mondiale de lutte contre le sida : 1095 ; Journée mondiale des enseignants : 1115 ; Journée mondiale du don de sang : 1038 ; Journée nationale de l'émigration : 961 ; Journée nationale de l'étudiant : 1008 ; Journée nationale de la diplomatie : 858 ; Journée nationale des personnes handicapées : 1061 ; Journée nationale du chahid : 735, 870 ; Journée nationale du moudjahid : 958 ; Les postes et télécommunications : 678 ; Massacres de Sétif, Guelma et Kherrata : 347 ; Millénaire d'Alger : 244 ; Millénaire de l'Université d'Al Azhar : 300 ; Millénaire de la naissance d'Al Biruni : 247 ; Millénaire de la naissance d'Ibn Sina : 391 ; Moufidi Zakaria, le poète de la Révolution algérienne : 819 ; Président Houari Boumediène (1965-1978) : 364, 366 ; Rabah Bitat, président de l'Assemblée populaire nationale (1977-1990) : 1056 ; Recouvrement de la souveraineté nationale sur la RTA : 1088 ; Résistance des Zaâtcha (1848-1849) : 849 ; Résistance populaire : 962, 963 ; Skikda 20 août 1955 : 281 ; Sommet de la Ligue arabe Alger 2005 : 1062, 1063 ; Sommet du Forum de la coopération sino-africaine – Pékin 2006 : 1118 ; Sûreté nationale 1^{er} juin : 277 ; Youm El Ilm : 785, 786, 787 ; 45^e anniversaire de la création de la Gendarmerie nationale : 1138, 1139 ; 45^e anniversaire de l'indépendance et de la jeunesse : 1140, 1141 ; Résistance d'Ahmed Bey : 1153 / **Culture et Société** – 2^e Recensement général de la population : 321 ; 3^e Recensement général de la population et de l'habitat : 569 ; 4^e Recensement général de la population et de l'habitat : 807 ; 6^e Congrès du FLN : 608 ; Charte nationale : 312 ; Concorde civile : 910, 911, 912, 913 ; Congrès du Parti du Front de libération nationale Janvier 1979 : 365 ; Congrès extraordinaire du Parti du Front de libération nationale : 382 ; Election de M. Chadli Bendjedid Président de la République algérienne démocratique et populaire : 367 ; Election de M. Houari Boumediène à la présidence de la République algérienne démocratique et populaire : 319 ; Election présidentielle : 874 ; Elections législatives 5 juin 1997 : 814 ; Elections locales – 23 octobre

1997 : 826 ; Fonds national de solidarité : 016 ; Inondations de 1969 – Aide aux sinistrés : 154 ; Journée mondiale de l'enfance : 850, 851 ; Protection civile : 796 ; Réconciliation nationale : 1064 ; Référendum du 29 septembre 2005 Projet de Charte pour la paix et la réconciliation : 1087 ; Référendum sur le rétablissement de la concorde civile : 892 ; Solidarité avec les sinistrés du séisme d'El Asnam : 392 ; Solidarité avec les victimes du séisme du 21 mai 2003 : 1019 ; Solidarité avec les victimes de la catastrophe nationale du 10 novembre 2001 : 964 ; Volontariat : 243 ; Alger, capitale de la culture arabe : 1124, 1125 / **Droit et constitution** – 2^e anniversaire de la Constitution de 1989 : 666 ; Année internationale des droits de l'homme : 119 ; Constitution : 317 ; Constitution algérienne : 028 ; Journée mondiale de la propriété intellectuelle : 1068 / **Economie et industrie** – Automatisation : 050, 054, 146 ; Automatisation – Reconstruction Mécanique – Labours : 045, 046 ; 047, 048 ; Autonomie de l'entreprise publique : 594 ; Développement du Sud : 621 ; Horizon 1980 : 262 ; Industrie et mines : 134 ; Journée mondiale de l'épargne : 657 ; Mécanique : 038, 051 ; Plan quadriennal 1970-1973 : 159, 160, 161 ; Plan quadriennal 1974 - 1977 : 246 ; Plan quinquennal 1980 - 1984 : 396 ; Reconstruction : 040 ; Sites : 005 / **Education & enseignement** – Alphabétisation, condition de développement : 070, 071 ; Année internationale de l'éducation : 178, 179 ; Développement du Sud : 620 ; Ecole fondamentale 1980-1981 : 404 ; Journée internationale de l'alphabétisation : 601 ; Journée mondiale des enseignants : 1115, 959 ; La formation professionnelle : 1039 ; Médersas : 1065, 1066, 1067 ; Solidarité nationale : 773 ; Universités algériennes : 589, 590, 591, 592 / **Energie** – 30^e anniversaire de Sonatrach : 734 ; Complexe d'Arzew : 042 ; Electrification générale : 772 ; Electrification rurale : 652 ; Industrie et mines : 134, 135 ; Journée internationale de la femme : 843 ; Reconstruction : 039 ; Utilisation rationnelle de l'énergie : 645 / **Expositions et Foires** – 1^{re} Foire internationale d'Alger : 041 ; 2^e Foire commerciale panafricaine Alger 1976 : 314 ; Djazaïr 2003, une Année de l'Algérie en France : 1000, 1001 ; Exposition universelle – Hanovre 2000 : 907 ; Exposition universelle – Lisbonne 1998 : 839, 840 ; Exposition universelle d'Osaka : 168 ; Nouveau Palais des Expositions : 177 ; Télécoms 1979 : 370, 371 / **Famille, femme et enfant** – 25^e anniversaire du Fonds international des Nations unies pour le secours à l'enfance : 197 ; 50^e anniversaire de l'Unicef : 798 ; Année internationale de l'enfant : 372, 373 ; Charte des enfants : 044 ; Dessins d'enfants : 251, 252, 253, 674, 675 ; En hommage à nos mères : 250 ; Jeux d'enfants : 949, 950, 951, 952 ; Journée internationale de l'enfance : 627 ; Journée internationale de la femme : 595, 688 ; Journée mondiale de l'alimentation : 1047, 1048 ; Journée mondiale de l'enfance : 974, 975 ; L'enfant palestinien : 441 ; Lutte contre la mortalité infantile : 535 ; Planification familiale : 518, 519, 520 ; Prévention routière : 352 ; Protection de la mère et de l'enfant : 158 ; Développement de l'emploi de la femme : 1129 / **Faune** – Animaux de basse-cour : 659, 660, 661, 662 ; Animaux marins : 163, 164, 165, 166 ; Apiculture : 759, 760 ; Chevaux : 484, 485 ; Coquillages : 830, 831, 832, 993, 994, 995, 996 ; Escargots : 1009, 1010 ; Faune – Espèces protégées et interdites à la chasse : 129, 130 ; Faune marine : 708, 709, 710, 711 ; Gazelles – Espèces protégées : 691, 692, 693 ; Gibier aquatique : 779, 780 ; Guépard du Tassili : 1079, 1080 ; Insectes : 752, 753, 922, 923, 924, 925 ; La faune saharienne : 097, 098, 100 ; La sittelle : 374 ; Le dromadaire : 1037 ; Les chats : 530, 531, 532, 533 ; Les oiseaux : 301, 302, 303, 304, 335, 336, 337, 338 ; Oiseaux : 578, 579, 580, 581, 903, 904, 905, 906 ; Oiseaux d'eau : 932, 933, 934, 935 ; Oiseaux échassiers : 1099, 1100, 1101, 1102 ; Oiseaux marins : 860, 861, 862, 863 ; Papillons : 409, 410, 411, 412, 680, 681, 682, 683, 790, 791, 792, 793 ; Pigeons : 1057, 1058 ; Poissons : 503, 504, 505, 506, 634, 635, 636, 637, 888, 889, 890, 891 ; Protection de la nature : 413, 414, 442, 443, 444, 445 ; Protection du singe magot : 602, 603, 604, 605 ; Reptiles : 730, 731 ; Scorpions : 815, 816 ; Sloughi : 468, 469 ; Faune - Espèces protégées : 1146, 1147 / **Figures historiques et célèbres** – 40^e anniversaire du Comité olympique algérien : 1017 ; Centenaire de la mort de l'Emir Abdelkader : 456 ; Centenaire de la naissance de Lénine : 176 ; Cheikh Abdelhamid Ben Badis (1889-1940) : 369 ; Ecole fondamentale 1980-1981 : 403 ; Emir Abdelkader : 079, 080, 105, 106, 107, 123, 124, 128, 184 ; Hommage au Président Mohamed Boudiaf (1919-1992) : 702, 703 ; Hommes de culture : 918, 919, 920, 921 ; Ibn Khaldoun (1332-1406) : 461 ; Journée de l'artiste (Mohamed Temmam) : 976, 977 ; L'Emir Abdelkader : 151 ; Mîguel de Cervantès (1547-1616) : 1093 ; Millénaire de la naissance d'Ibn Sina : 391 ; Moufidi Zakaria, le poète de la Révolution algérienne : 819 ; Poètes algériens d'expression orale : 1074, 1075 ; Président Houari Boumediène (1965-1978) : 364, 366 ; Rabah Bitat,



SOMMAIRE



RECHERCHE



président de l'Assemblée populaire nationale (1977-1990) : 1056 / Flore - Algues marines : 1012, 1013; Champignons : 457, 458, 459, 460, 640, 641, 642, 643; Fleurs : 1059, 1060, 136, 137, 138, 139, 208, 209, 210, 232, 233, 234, 235, 671, 672, 673, 761, 762, 763, 810, 811, 812; Fleurs d'arbres fruitiers : 348, 349, 350, 351, 717, 718, 719, 871, 872, 873; Florales 1974 : 254, 255; Flore : 554, 555, 556, 557; Journée mondiale de l'arbre : 1027, 1028, 401, 402, 449, 450; Journée nationale de l'arbre : 1116, 1117; La rose : 267; Orchidées : 737, 738, 739, 929, 930, 931; Plantes médicinales : 431, 432, 433, 434, 697, 698, 699, 700, 997, 998, 999; Rosa x odorata : 1043, 1049, 1050, 1051; Cheikh Mohamed Ameziane Belhaddad : 1130; Bicentenaire de la naissance de l'Emir Abdelkader : 1156, 1157, 1158 / **Folklore et fêtes** – Danses folkloriques : 755, 756, 757, 898, 899, 900; Fête du travail : 032; Les cavaliers : 339, 340; Poires à poudre : 1119, 1120 / **Génie civil** – Infrastructures de communication : 587; L'agriculture : 582; Route de l'Unité africaine : 360; Sites : 003; Stade olympique de Chéraga : 211; Travaux d'infrastructure au Sahara : 140, 141 / **Institutions** – 30^e anniversaire de l'Union générale des travailleurs algériens : 537; Archives nationales : 842; Assemblée populaire nationale : 326; Conseil de la nation : 833; Déclaration universelle des droits de l'homme : 031; Elections présidentielles : 1034; Fête de la police : 886; Institut Pasteur d'Algérie : 784; Parachèvement de l'édifice institutionnel : 834, 835, 836, 837, 838; Protection civile : 795; Service national : 231; Sûreté nationale 1er juin : 277; Youm El Ilm : 914 / **Jeux et loisirs** – 19^e jeux Olympiques Mexico 1968 : 125; 80^e anniversaire de la FIDE : 1040; Jeux d'enfants : 949, 950, 951, 952 / Littérature et presse - 50^e anniversaire de la création du journal El Moudjahid : 1122; Hommes de culture : 918 / **Médecine, santé, croissant rouge et OMS** – Télécommunications et santé : 406; 12^e Congrès international d'hydatidologie – Alger 1981 : 405; 20 juin 2006 – Journée mondiale de lutte contre la toxicomanie : 794; 20^e anniversaire de l'Organisation mondiale de la santé : 120; 2^e Congrès des médecins arabes : 023; 40^e anniversaire de l'Organisation mondiale de la santé : 606; 50^e anniversaire de l'Unicef : 797; 6^e Conférence panafricaine des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge : 1044; Année internationale des personnes handicapées : 407, 408; Centenaire de la découverte du bacille de la tuberculose : 424; Collecte et transfusion sanguine : 275; Croissant-Rouge algérien : 096, 848; Don de sang : 915; Journée mondiale de l'asthme : 954; Journée mondiale de la sécurité et de la santé au travail : 1069; Journée mondiale de lutte contre la toxicomanie : 1077; Journée mondiale de lutte contre le diabète : 1018; Journée mondiale de lutte contre le sida : 754; Journée mondiale du don de sang : 1038; Journée mondiale sans tabac : 813; Lutte antituberculeuse Traitement régulier = guérison assurée : 358; Lutte contre la mortalité infantile : 534, 535, 536; Lutte contre la tuberculose : 245; Lutte contre la tuberculose Vers la victoire : 540; Lutte contre les maladies respiratoires : 665; Millénaire de la naissance d'Ibn Sina : 391; Organisation mondiale de la santé : 072, 073; Planification familiale : 520; Protection civile : 795; Réinsertion des aveugles : 315, 316; Sang et produits sanguins : 546; Secourisme : 190; Tuberculose : danger pour tous : 309; Vaccination : 567 / **Minéralogie et géologie** – Ressources minérales : 451, 452, 453, 454; Richesses minières : 788, 789; Roches : 745, 746, 747, 881, 882, 883, 980, 981, 982, 983 / **Mouvement scout** – 24^e Conférence mondiale du scoutisme Nairobi 1973 : 238; 75^e anniversaire du Mouvement scout arabe : 596; 75^e anniversaire du scoutisme mondial : 440; 8^e Jamboree arabe Alger 1968 : 122; Jamboree mondial Idaho 1967 : 108; Journée nationale du scout : 948; Trentenaire des Scouts musulmans algériens et 7^e Jamboree arabe : 074, 075 / **Musique et danse** – Danses folkloriques : 551, 552, 553, 755, 756, 757, 898, 899, 900; Instruments de musique : 111, 112, 113; Instruments de musique folklorique : 489, 490, 491, 492; Miniatures algériennes de Mohamed Racim : 059, 060; Poètes algériens d'expression orale : 1073, 1076 / **Navires et navigation** – Navires algériens XVII^e et XVIII^e siècles : 420, 421 / **Organisations internationales** – 4^e Conférence au sommet des pays non alignés Alger 1973 : 240, 241; 10^e anniversaire de l'Organisation arabe du travail : 274; 10^e anniversaire de l'Organisation de l'unité africaine : 236; 10^e anniversaire de l'Union panafricaine des postes : 644; 10^e anniversaire du Fonds international de développement agricole : 593; 10^e anniversaire du Programme alimentaire mondial : 230; 10^e Congrès de l'Union postale arabe : 291; 1^e anniversaire de l'Union africaine : 1011; 20^e anniversaire de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole : 385, 386; 20^e anniversaire de l'Organisation mondiale de la santé : 120; 20^e anniversaire de l'Unesco : 081; 25^e anniversaire de la Banque africaine de développement : 639; 25^e anniversaire de la

Ligue arabe : 175; 25^e anniversaire du Fonds international des Nations unies pour le secours à l'enfance : 197; 30^e anniversaire de l'POPEP : 656; 30^e anniversaire du Conseil de coopération douanière : 455; 3^e anniversaire du sommet maghrébin de Zéralda : 676; 40^e anniversaire de l'ONU : 513; 50^e anniversaire de l'ONU : 774; 50^e anniversaire de l'Organisation internationale du travail : 145; 50^e anniversaire de l'Unicef : 798; 5^e anniversaire de la Banque africaine de développement : 152; Centenaire de l'Union internationale des télécommunications : 057, 058; Centenaire de l'Union interparlementaire : 630; Comité maghrébin de coordination des postes et télécommunications : 248; Convention de l'OUA sur les réfugiés en Afrique : 885; Nouveau bâtiment du siège de l'Union postale universelle : 171; Organisation mondiale de la santé : 072, 073; Parlement arabe transitoire : 1121; Sauvegarde du patrimoine artistique de Venise – Unesco : 198, 199; Sommet de l'OUA – Alger : 884; Sommet de l'Union du Maghreb arabe Alger 1990 : 655; Sommet de la Ligue arabe Alger 2005 : 1062, 1063 / **Patrimoine** – 1^{er} Colloque international sur le philosophe algérien Augustin : 943, 944; Année internationale de l'eau douce : 1004; Armes algériennes du XVIII^e siècle : 172, 173, 174; Art musulman : 089, 090, 091; Boiseries d'art : 1020, 1021, 1022, 805, 806; Casbah d'Alger : 510, 511, 512, 512A; Cours intérieures des demeures traditionnelles algéroises : 543, 544, 545, 799, 800, 801, 802; Dessins rupestres du Tassili N'Ajjer : 062, 063, 064, 065, 085, 086, 088; Exposition universelle – Lisbonne 1998 : 840; Fontaines du vieil Alger : 480, 481, 482; Gravures rupestres de l'Atlas : 564, 565, 566; Les Saisons : 329, 330, 331, 332, 333, 334; Miniatures algériennes de Mohamed Racim : 082, 083, 084; Monnaies almoravide (XI^e siècle) et almohade (XII^e siècle) : 346; Monnaies anciennes : 704, 705, 706, 707, 945, 946, 947; Monuments historiques : 297, 298, 299; Monuments numides : 724, 725; Mosaïques de l'époque romaine : 131, 132; Mosaïques dionysiaques de Sétif : 378, 379, 380; Mosaïques romaines : 1014, 1015, 1016; Musée saharien de Ouargla : 322; Objets personnels de l'Emir Abdelkader : 1089, 1090, 1091, 1092; Peintures rupestres du Tassili N'Ajjer : 416, 417, 418, 419; Poires à poudre : 1119, 1120; Portes de mosquées algériennes : 548, 549; Préservation du patrimoine historique : 740, 741; Rois numides : 1029, 1030, 1031, 1032, 1033, 1096, 1097; Sauvegarde de la Casbah d'Alger : 846, 847; Sculptures algériennes sur plâtre Sedrata – IV^e siècle de l'hégire : 764, 765, 766; Tablettes vandales : 1006, 1007; Tassili – Patrimoine mondial : 464, 465, 466, 467; Traditions et héritage : 875, 876, 877, 878; Vallée du M'zab – Patrimoine mondial : 498, 499; Verrerie antique I^{er} et II^e siècles après J.-C. : 926, 927, 928; Vestiges de l'époque romaine : 143, 144; Ksour d'Algérie : 1131, 1132 / **Poste aérienne** – 1^{er} anniversaire de l'Aéropostale : 829; 25^e anniversaire du timbre-poste : 572; Poste aérienne : 092, 093, 191, 201, 368, 669, 670, 726 / **Poste, UPU, EA** – 10^e Congrès de l'Union postale arabe : 291; 1^{er} anniversaire de l'Aéropostale : 829; Année mondiale des communications : 462; Carnets an 2000 : 902; Centenaire de l'UPU : 257; Journée du timbre : 142, 162, 183, 207, 225, 256, 276, 308; Journée mondiale de la poste : 825, 893, 987; Les postes et télécommunications : 678, 701; Siège d'Algérie Poste : 1098; Symbole des PTT : 239; Timbres-taxes : 1107, 1108; Encyclopédie du timbre-poste d'Algérie : 1152 / **Protection de l'environnement** – Année internationale de l'eau douce : 1003, 1005; Année internationale des déserts et de la désertification : 1113, 1114; Campagne de reboisement : 043; Journée mondiale de l'environnement : 1110; L'agriculture : 584; Le barrage vert présaharien : 318; Les parcs nationaux : 939, 940, 941, 942; Lutte antiacridienne : 626; Protection de l'environnement : 1055, 508, 509, 769, 770; Tourisme et environnement : 852 / **Religions** – 1400 – Avènement du XV^e siècle de l'hégire : 377; Millénaire de l'Université d'Al Azhar : 300; Mosquées d'Algérie : 180, 181, 192, Pèlerinage : 359; Portes de mosquées algériennes : 548, 549; Sites : 004; Universités algériennes : 592; Vues d'Algérie avant 1830 : 428, 429, 473; Vues de l'Algérie avant 1830 : 612 / **Sciences et Technologie** – 2^e anniversaire du lancement d'Alsatis 1 : 1054; Création des instituts de technologie : 189; Dessalement de l'eau de mer : 1123; Sommet mondial sur la société de l'information : 1081 / **Secteur militaire (service national)** – 20^e anniversaire du Service national : 625; Destruction publique des stocks de mines anti-personnel : 1094; Service national : 231 / **Sites et Paysages** – 20^e anniversaire de l'Organisation mondiale du tourisme : 758; Constantine : 611, 611A; Forts d'Algérie : 1084, 1085, 1086; Gorges d'El Kantara : 323, 324, 324A, 325, 325A; Journée météorologique mondiale : 069; Palmeraie : 524, 525; Phares d'Algérie : 827, 828, 984, 985, 986; Sahara fascinant : 1045, 1046; Sauvegarde de la Casbah d'Alger : 845; Sites : 002, 005, 006; Sites touristi-

ques : 521, 522, 523; Stade olympique de Chéraga : 211; Stations thermales : 597, 598, 599; Tourisme et environnement : 854; Vue d'Alger : 694, 694A, 744; Vue d'Alger (El-Bahdja) : 729, 729A; Vues d'Algérie avant 1830 : 428, 429, 430, 472, 473, 474, 475, 486, 487, 488, 493, 494, 495, 667, 668, 689, 690; Vues de l'Algérie avant 1830 : 612, 613, 614 / **Solidarité** – 3^e anniversaire du déclenchement de l'Intifadha : 663; Campagne mondiale contre la faim : 015; En solidarité avec la lutte du peuple d'Afrique du Sud : 249; Inondations de 1969 – Aide aux sinistrés : 155; Intifadha d'Al Aqsa : 953; L'enfant palestinien : 441; Lutte contre l'apartheid : 607; Massacre de Dir-Yacine : 078; Sauvegarde des monuments de Nubie : 035, 036; Sauvegarde du patrimoine artistique de Venise – Unesco : 198, 199; Solidarité avec la République populaire d'Angola : 305; Solidarité avec le peuple de Namibie : 328; Solidarité avec le peuple palestinien : 313; Solidarité avec le peuple sahraoui : 307; Téléthon 2000 : 909; Victoire du peuple namibien : 658; Phares d'Algérie : 1126, 1127, 1128; Parcs et jardins d'Algérie : 1135, 1136, 1137; Théâtres d'Algérie : 1148, 1149, 1150, 1151 / **Sports** – 10^e Jeux sportifs arabes : 1002; 16^e Jeux sportifs arabes scolaires : 1112; Année internationale du sport et de l'éducation physique : 1083; Centenaire de la création du volley-ball : 771; Centenaire de la FIFA : 1035, 1036; Centenaire du Comité international olympique : 742; Championnat du monde de basket-ball–Indianapolis (USA) : 973; Jeux sportifs nationaux : 507; Coupe du monde de football Allemagne 2006 : 1105; Coupe du monde de football Espagne 1982 : 422, 423; Coupe du monde de football France 1998 : 844; Coupe du monde de football Italie 1990 : 650, 651; Coupe du monde de football Japon – Corée du Sud 2002 : 968, 969; Coupe du monde de football Mexique 1986 : 541, 542; Coupe du monde de football USA 1994 : 736; 17^e Coupe d'Afrique des nations de football – Algérie 1990 : 646; 3^e jeux Africains d'Alger : 353, 354, 355, 356, 357; 3^e jeux Africains Alger 1978 : 341, 342; 7^es jeux Africains Johannesburg : 879, 880; Jeux Méditerranéens Tunis 2001 : 955, 956; Jeux Méditerranéens – Tunis 1967 : 102; Jeux Méditerranéens Alger 1975 : 268, 269, 282, 283, 284, 285, 286, 287, 288; Jeux Méditerranéens Almeria 2005 : 1071, 1072; Jeux Méditerranéens Izmir 1971 : 185, 186, 187; Jeux Méditerranéens Lattaquié 1987 : 575, 576, 577; Jeux Olympiques d'hiver Grenoble 1968 : 103, 104; 19^e jeux Olympiques Mexico 1968 : 126, 127; 40^e anniversaire du Comité olympique algérien : 1017; Jeux Olympiques – Athènes 2004 : 1024, 1025; Jeux Olympiques – Atlanta 1996 : 781; Jeux Olympiques – Barcelone 1992 : 695; Jeux Olympiques – Sydney 2000 : 908; Jeux Olympiques d'hiver Turin 2006 : 1103; Jeux Olympiques de Munich : 202, 203, 204, 205; Jeux Olympiques Los Angeles 1984 : 483; Jeux Olympiques Moscou 1980 : 383, 384; Jeux Olympiques Séoul 1988 : 600; 9^e Jeux Africains d'Alger : 1133; 2^es jeux Afro-asiatiques d'Alger : 1134 / **Symboles nationaux** – 8^e anniversaire de la Révolution algérienne : 001; Gloire à la Révolution : 007, 008, 009, 010; Retour à la paix : 011, 012, 013, 014; Timbres-taxes : 017, 018, 019, 020, 021; Timbre-taxe : 114 / **Télécommunications** – Télécommunications et santé : 406; 2^e anniversaire du lancement d'Alsatis 1 : 1054; Année mondiale des communications : 463; Centenaire de l'Union internationale des télécommunications : 057, 058; Centenaire de la première liaison téléphonique : 306; Centres de transit nationaux automatiques Centres internationaux automatiques : 320; Comité maghrébin de coordination des postes et télécommunications : 248; Faisceaux hertziens Alger-Annaba : 037; Journée africaine des télécommunications : 586; Les postes et télécommunications : 678; Réalisations nationales : 618; Réseau hertzien du Sud : 547; Réseau national de télécommunications par satellite : 278, 279, 280; Télécoms 1979 : 370, 371 / **Théâtre et cinéma** – Festival du théâtre amateur : 573, 574; Hommes de culture : 920 / **Tourisme** – 20^e anniversaire de l'Organisation mondiale du tourisme : 758; Année internationale du tourisme : 094, 095; Conférence mondiale du tourisme Manille 1980 : 387, 388, 389, 390; Poste aérienne : 110; Réalisations nationales : 616; Sahara fascinant : 1045, 1046; Sites touristiques : 521, 522, 523, 732, 733; Tourisme et environnement : 852, 853, 854 / **Transport** – Aéroports d'Algérie : 622, 623, 624; Infrastructures de communication : 588; Nouveau port de Skikda : 242; Nouvelle aérogare d'Alger : 1106; Ports d'Algérie : 727, 728



Imprimée sur les presses KBA technologie hybride
Imprimeries Rimbaud - Hemisud, France, juin 2008

Dépôt légal : 1701-2008

ISBN : 978-9947-0-2275-7



SOMMAIRE



RECHERCHE

